This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 988,977

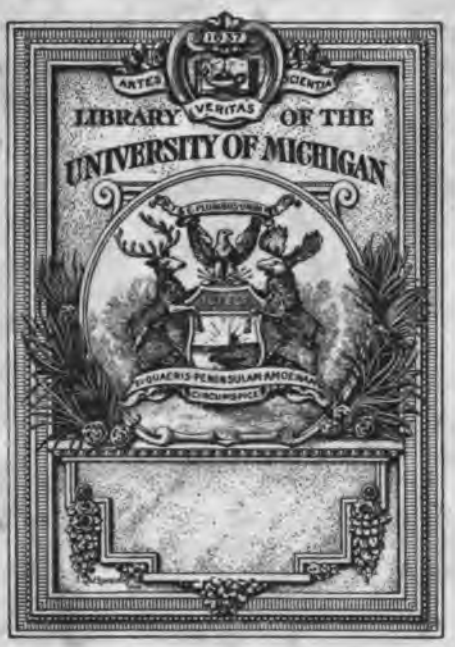
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

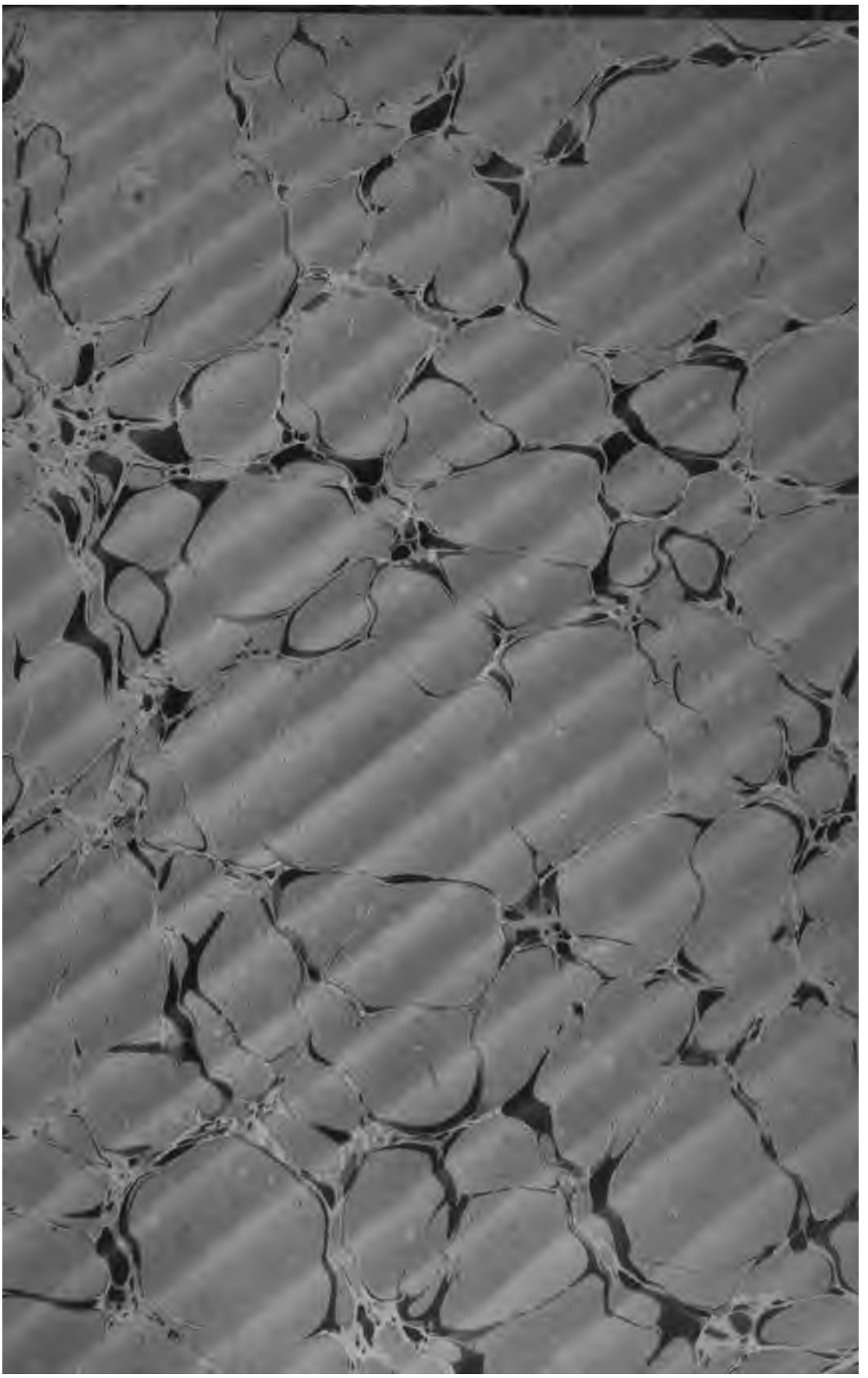

848
M720
78
v.2

LEXIQUE

DE LA LANGUE DE MOLIÈRE

COMPARÉE

À CELLE DES ÉCRIVAINS DE SON TEMPS

IMPRIMÉ

PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

SUR L'AVIS

DU COMITÉ DES IMPRESSIONS GRATUITES

SE TROUVE À PARIS

CHEZ H. WELTER, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 59

LEXIQUE
DE LA LANGUE DE MOLIÈRE

COMPARÉE

74234

À CELLE DES ÉCRIVAINS DE SON TEMPS

AVEC DES COMMENTAIRES

DE PHILOLOGIE HISTORIQUE ET GRAMMATICALE

PAR

CH.-L. LIVET

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

D-L

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVI

LEXIQUE

DE LA LANGUE DE MOLIÈRE

COMPARÉE

À CELLE DES ÉCRIVAINS DE SON TEMPS.

D

DADAIS.

Le fils du gentilhomme de notre village... est... le plus sot *dadais* que j'aie jamais vu. – *Bourg. gent.*, III, 12.

Enfin, Salmacis connoissant
Que ce grand *dadais* innocent
N'estoit pas en humeur de rire,
Luy dit : Dequoy vous sert, beau sire,
De résister à mes ébats? – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 441.

Je vais vous raconter cela bien mieux que mon maître, car, entre nous, c'est un *dadais*. – REGNARD, *Filles err.*, I, 11.

* En 1611, Cotgrave admet le mot *dadée* dans le sens de bavardages, jeux d'enfant; souffrir à un enfant toutes ses *dadées*, c'est le gâter (*to cocker*); le mot ne reparaît plus qu'en 1642, dans les *Rech. ital.-franç.* de César Oudin, puis, en 1660, dans le *Diction. franç.-ital.* de Duez, et dans le *Trés. franç.-esp.* d'Ant. Oudin; l'un et l'autre font précéder *dadée* de *dada* et de *dadais* ou *dadifle*.

1° *Diction. franç.-ital. : dada*, parole enfantine pour dire un cheval; — *dadée, bambineria*, enfantillage; — *dadais* ou *dadifle, minchione*, c'est-à-dire badin, sot ou niais.

2° *Diction. franç.-esp. : dada*, mot d'enfant : cheval; — *dadée, mineria*, enfantillage; — *dadais* ou *dadifle, desaliñado*, c'est-à-dire désagencé, lourdaut, maladroit, inepte, messéant, sot...

Le Dictionnaire de l'Académie, dans sa deuxième édition (1718), admet, avec le sens de *niais*, ce même mot qui ne paraît ni dans Richelet (1680 et 1719), ni dans Furetière (1690), ni dans sa première édition (1694), ni même plus tard, en 1732, dans le *Diction. de Trévoux*.

DAM, préjudice; on prononçait *dan*.

624 Voilà le nœud secret de toute l'aventure;
A votre *dam*. – *L'Ét.*, II, 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Et quoy, Berger, dit Corylas, donnez-vous de ceste sorte congé à la belle Philis?... — A son *dam*, répondit Hylas tout froidement; pourquoy n'est-elle pas aussi belle qu'Alexis? – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, II, p. 766.

215 Le succès de leurs entreprises,
De qui deux provinces conquises,
Ont déjà fait preuve à leur *dan*,...
De Phaëton en l'Eridan. – Malh., I, 55.

Si vous vous êtes mal expliqué, ce sera à votre *dam*. – Id., IV, 50.

1453 Adieu, soûle à ton *dam* ton curieux désir. – Corn., *Mélite*, V, 1.

En 1660, Corneille a remplacé ce vers par le suivant :

Contente à ses périls ton curieux désir.

Un homme jouë,... et j'ay regret qu'il perde ou qu'il gaigne : ne suis-je pas bien sot? A son *dam*, s'il en tient; si non, grand bien luy fasse.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III, p. 152. – Cf. Id., *ibid.*, p. 419 et 461.

Ha! bons dieux, qu'à mon *dam* je crains d'avoir appris
Quels sont les rets subtils de l'enfant de Cypris!
J. de Schelandre, *Tyr et Sidon*, IV, 7.

S'ils nous trompent, à leur *dam*.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 451. – Cf. Id., p. 359-360.

135 Saint-Maigrin a pris l'Isle-Adam,
Où dix-huit hommes à leur *dam*
Ont esté, si je ne m'abuze,
Occis à grands coups d'arquebuze.
Loret, *Muze histor.*, 12 mai 1652.

210 S'ils ne s'apointent, à leur *dam!* – Id., *ibid.*, 10 juillet 1665.

Ô métail, roy des métaux,
Faut-il qu'au temps où nous sommes,
Tu sois aussi roy des hommes,
Ou que plustost, à leur *dan*,
Ils te facent leur tyran! – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 85.

Faire le Phaéton, c'est braver à ton *dam*.
Fouquet, D. M. sonnet, à la suite de la *Stimmimachie*, 1656, p. 431.

88 C'est marché seur; il est fol; à son *dam!*
La Fontaine, V, p. 566 : *Contes*, IV, 15.

Celuy qui fait la guerre sous un voleur, la fait *à son dam*.
Luther, trad. par Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688, I, p. 29.

* Ménage, dans ses *Observ. sur Malherbe*, p. 370, remarque que «cette façon de parler a un peu vieilli». M. de Segrais, ajoute-t-il, s'en est pourtant servi dans le *Portrait de Mademoiselle :*

La bergère à leur *dan* toujours si vigilante;

Et Malleville, dans le *Discours d'Armide à Daphnis*, c'est-à-dire de la princesse de Conty au maréchal de Bassompierre :

Mais quand la Renommée à mon *dam* trop fidelle
De sa captivité m'eut appris la nouvelle.

Chevreau, dans ses *Rem. sur Malherbe*, in-4°, 1660, p. 3, dit de son côté : «Je ne voudrois pas l'imiter en toutes choses, ni me servir de tous les mots dont il s'est servi, parce qu'il en a de trop vieux ou de trop bas.» Parmi ceux-ci, il cite, p. 7, le mot *dan : à leur dan.*

DAME D'ATOUR.

* Voir t. I, p. 158, *Atour : Dame d'atour.*

DAME ! exclamation : *juron*, pour «Notre-Dame».

Oh ! *dame*, interrompez-moi donc, si vous voulez. – *D. Juan*, III, 1.

130 ..... Il n'avoit l'âme
Sourde à cette éloquence; et, *dame* !
Les orateurs du temps jadis
N'en ont de telle en leurs écrits. – LA FONT., V, 515 : *Contes*, IV, 11.

DAME, *terme de jeu de cartes.*

316 *Dame* et roi de carreau, dix et *dame* de pique.
Sur mes cinq cœurs portés, la *dame* arrive encor.
Fâch., II, 2.

DAMERET.

253 Quelle belle famille ! un vieillard insensé
Qui fait le *dameret* dans un corps tout cassé !
Éc. des Mar., I, 2.

Ostez-luy toute mollesse et délicatesse au vestir et coucher, au manger et au boire; accoustumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garçon et *dameret*, mais un garçon verd et vigoureux. – MONTAIGNE, édit. 1652, p. 105.

Pensez-y, courtisans nouveaux,
Tant *damerets*, tant *damoiseaux*,
Dont celuy qui mieux se godronne,
Se fraise et frise et passillonne,
S'estime un bien grand cavalier.
H. ESTIENNE, *Remonstrance aux courtisans*,... en tête des *Deux Dial. du nouv. lang. franç-ital.*, édit. Liseux, I, p. 11.

Encore que j'aye esté fort studieux, je n'ay pas laissé de voir de fois à autres de bonnes compagnies, où les *damoiseaux* parloient de la façon. Affecte donc les mots que je t'ay dits, si tu veux être *dameret*.
SOREL, *Berg. extrav.*, 1627, p. 364-365.

237 Le dix-sept mars, par moy, Loret,
Qui ne suis pas trop *dameret*. – LORET, *Muze histor.*, 17 mars 1663.

Peindre Caton galant et Brutus *dameret*. – DESPR.

Il est d'autres maris volages, infidèles,
Fatigants, *damerets*, tyrans nés des ruelles. – REGNARD, *Sat. contre les maris.*

* Le premier dictionnaire où paraisse ce mot est celui de Nicot (1573), avec cette jolie définition : «*Dameret* est appelé celuy qui est entreteneur de dames, et qui leur fait la cour et l'amour.» — Il reparaît, en 1596, dans le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe, etc.

Voir ci-dessous, *Damoiseau.*

DAMOISEAU : « Titre qu'on donnoit autrefois à de jeunes princes, à de jeunes gentilshommes. En ce sens, il est vieux et ne s'est conservé qu'en quelques seigneuries, comme en celles de Commercy, dont le seigneur prend le titre de *Damoiseau de Commercy.* — Signifie aussi *dameret :* on appelle ainsi un jeune homme qui fait le beau et qui affecte de s'attacher à plaire aux dames. » – *Diction. de l'Acad.*, 2e édit., 1718.

1784 Je prétends qu'on soit sourde à tous les *damoiseaux.*
Dép. am., V, 8.

114 Et soit des *damoiseaux* fleurée en liberté. – *Éc. des Mar.*, I, 2.

225 ... Et chez vous iront les *damoiseaux?* – *Ibid.*, *ibid.*

941 Venez, beau directeur, suranné *damoiseau.* – *Ibid.*, III, 5.

377 Mais je ne suis pas homme à gober le morceau
Et laisser un champ libre aux yeux du *damoiseau.*
Éc. des Fem., II, 1.

651 De tous ces *damoiseaux* on sait trop les coutumes. – *Ibid.*, III, 1.

559 ..... Sans estre *damoiseau*,
Tartuffe est fait de sorte..... – *Tart.*, II, 2.

Ce *damoiseau* poli s'est venu loger contre moi. – *G. Dand.*, I, 2.

Quoi? écouter impudemment l'amour d'un *damoiseau!* – *Ibid.*, I, 3.

Nous savons toute l'intrigue du rendez-vous, et du *damoiseau.*
Ibid., III, 6.

Et vous, mon fils le *damoiseau*, à qui j'ai la bonté de pardonner.
L'Av., III, 1.

Ces *demoiseaux* et demoiselles... font-ils des inversions de phrases en devisant, desquelles bon gré mal gré ces poètes d'aujourd'huy sont forcez de s'escrimer assez de fois? – Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 621-622.

Il y en a d'autres qui, pour avoir veu un *damoiseau*... mignon et poupin autant qu'Adonis mesme, qui fait profession de gentillesse, de propreté, de ces gens à mettre dans une boëtte ou sur un buffet..., il leur semble qu'ils vivront tousjours en cette posture. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III, p. 363.

Que ces gentilshommes à pié
Sont de nature peu courtoise!
Que ces *damoiseaux* sans pitié
Pour peu de chose font de noise!
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700, I, p. 341 : *Foire Saint-Germain.*

Elles ont toutes le museau
De la femme d'un *damoiseau*,
C'est-à-dire une demoiselle. – ID., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 216.

121 Elle, pour prendre sa revanche,
En mettant la main sur la hanche,
Dizoit : «Voyez ce beau muzeau!
Voyez ce plaizant *damoizeau!*» – LORET, *Muze histor.*, 8 septembre 1652.

175 Plutôt on verra les ruelles
Sans *damoizeaux*, sans demoiselles,
Et plutôt le bleu sera gris,
Que je cesse d'aimer Chloris. – ID., 9 décembre 1656.

La fleurette et ce badinage
Dont un *damoiseau* vous combat
Ne donnent pas un équipage. – SEGRAIS, *Stances*, édit. 1755; I, 244.

Jamais on ne vit *damoiseau*
Avoir plus ravissant museau.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 324. – Cf. ID., *ibid.*, p. 436-437.

Il (l'usage) a altéré les terminaisons anciennes; de *scel* il a fait sceau;... de *coutel, couteau;*... de *damoisel, damoiseau.* – LA BRUY., II, 215.

Je vais en certain lieu les mener de ce pas,
Loin de tous *damoiseaux.* – REGNARD, *Fol. am.*, II, 2.

* A ce passage, M. Ad. Regnier fils, dans son *Lexique de La Bruyère*, attache la note suivante :

«Ces mots, au moyen âge, se terminaient au cas sujet singulier et au cas régime pluriel en *els* ou en *aus, iaus;* au cas régime singulier et au cas sujet pluriel en *el.* C'est la forme *aus* qui, perdant son *s*, a fini par prévaloir dans les noms que cite ici notre auteur. Il n'est donc pas d'une exactitude rigoureuse de dire que l'on ait fait *sceau* de *scel, manteau* de *mantel*, etc.»

Voir ci-dessus, *Dameret.*

DANS, *préposition*, à.

857 Et *dans* l'événement mon âme s'intéresse. – *Éc. des Fem.*, III, 4.

Le petit voyage qu'elle a fait à Paris la ramène *dans* Angoulême plus achevée qu'elle n'étoit. – *Escarb.*, sc. 1.

DANS, jusqu'à.

269 Non, ne descendez point *dans* ces humilités. – *Mélic.*, I, 5.

N'allez point pousser les choses *dans* les dernières violences du pouvoir paternel. – *L'Av.*, V, 4.

DANS, pendant.

451 Afin que, *dans ce temps*, la bile se tempère.
Éc. des Fem., II, 4.

DANS, en.

Je souhaite fort que les choses aillent *dans* la douceur (en douceur).
D. Juan, V, 3.

DANS, de, *avec divers sens.*

972 Elle m'a *dans l'abord* (d'abord) servi de bonne sorte.
Éc. des Fem., III, 4.

Vous êtes aujourd'hui *dans* (d')une humeur désobligeante.
Sicil., sc. 6.

DAUBER quelqu'un, DAUBER SUR quelqu'un.

67 Comme *sur* les maris accusés de souffrance,
De tout temps votre langue *a daubé* d'importance...
Éc. des Fem., I, 1.

Je *les dauberai* tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 5.

Par la sambleu, on m'a dit qu'on *le* va *dauber*, lui et toutes ses comédies, de la belle manière. – *Impr. de Vers.*, sc. 5.

Je parlerois peu nettement
Et j'attirerois la critique
Qui *daube sur* qui mal s'explique.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 173.

191 Certainement, si ledit Prince
Peut sur iceux mettre la pince,
Et bien *dauber ces galfretiers*,
J'en parlerai très-volontiers. – LORET, *Muze histor.*, 7 janvier 1662.

217 Ledit Léopold se promet
De bien *dauber sur Mahomet*. – ID., *ibid.*, 21 mai 1661.

227 ..... *Sur* son hypocrite (*Tartuffe*),
Pièce, dit-on, de grand mérite,
Et très-fort au gré de la Cour,
Maint censeur *daube* nuit et jour. – ID., *ibid.*, 24 mai 1664.

Le Loup en fait sa cour, *daube*, au coucher du Roi,
Son camarade absent. – LA FONT., *Fables*, VIII, 3 : *Le Lion, le Loup et le Renard.*

A ce que je puis voir, vous *daubez ma méthode*.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, III, 2.

Il dit, morbleu! ces vers... — Comme il fait un amant,
Il pourroit les mieux dire et plus humainement.
— Et plus humainement... Encore! oh! oh! tu railles.
Voudrois-tu point *dauber* l'*Impromptu de Versailles?*
ID., *Impr. de l'hôt. de Condé*, sc. 4.

Qu'il (Molière) prenne garde à lui, Marquis, car je t'annonce
Qu'avant qu'il soit deux jours on jouera la réponse,
Qu'il y sera *daubé*, mais *daubé* finement.
ID., *ibid. ibid.* – Cf. ID., *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 4; – 3e interm., sc. 11; – *Éc. des Jaloux*, I, 13.

Leur débauche sera, je crois, divertissante...
Elles *dauberont* là *le prochain* assez bien. – POISSON, *Fem. coq.*, V, 1.

Jugez, mes chers amis, si je ris dans ma barbe
De voir ainsi *dauber la casse et la rhubarbe.*
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, I, 3.

Et je croy que devant qu'en son bon sens il rentre,
Nous pourrons, sur ma foy, *le dauber* dos et ventre. – ID., *ibid.*, III, 1.

* *Dauber*, dans le sens de *blanchir* (? *dealbare*), est cité par Godefroy; dans le sens de *battre*, nous ne le trouvons pas avant Rabelais :

Il dependoit (dépensoit) pour son passetemps argent, part (partie) à fascher Baschet, part (partie) à veoir ces Chiquanous *daubbez*. – *Pantagruel*, IV, 16.

Frere Jan *daubba* tant et tres-tant Rouge-Muzeau, dours (dos) et ventre, braz et jambes, teste et tout, à grands coups de baston, que je le cuydois mort assommé.
ID., *ibid.*

Le premier lexique où paraisse *dauber* est le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe (1596); il n'admet pas seulement ce mot, mais encore *redauber, contredauber, entredauber* et *surdauber*, qu'on ne trouve plus ailleurs.

En 1611, il reparaît dans Cotgrave; mais, pour en bien comprendre le sens, il faut chercher, dans l'édition de 1632, la traduction de la traduction anglaise. — *Dauber* y est traduit par *to beat*, et *to beat* par «*batre, frapper, foüetter, fesser, bastonner, friper, estriller, bourrer, accommoder, matrasser, obtundre*».

En 1642, les *Rech. ital. et franç.* d'Ant. Oudin donnent : *dàuber, battere; dauber* des fesses, *menar il culo; dauber* des maschoires, *mangiar bene, menar le ganascie.*

En 1648, nous retrouvons *dauber* dans le *Nouveau Diction. de rimes*, publié chez Courbet; mais il est écrit en *italien*, comme le sont «les mots bourlesques, bas ou vieux».

Le comte de Cramail, dans sa *Coméd. des Prov.*, emploie l'expression *dauber* (battre) *des mâchoires* (1633) : «Allons à la soupe, goulu; flacquons-nous là, et *daubons des mâchoires.*» – IV, 3.

On disait indifféremment *dauber quelqu'un* ou *sur quelqu'un.*

DAVANTAGE, *absolument.*

407 Je crois que notre cœur doit donner son suffrage
A qui fait éclater du respect *davantage*. – *Fâch.*, II, 4.

DAVANTAGE QUE...

315 Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
Que ce que je lui dis pour le faire être sage. – *L'Ét.*, I, 7.

Il n'y a rien assurément qui chatouille *davantage que* les applaudissements. – *Bourg. gent.*, I, 1.

Je n'en sais pas *davantage que* quand je suis sorti du lit. – MALH., III, 279.

Il n'y a rien dans mon malheur qui me touche *davantage que* cela.
VOITURE, édit. 1656, p. 50.

Votre latin m'a plu *davantage que* le sien. – ID., *ibid.*, p. 404.

Je vous promets *davantage que* vous ne désirez de moy. – ID., *ibid.*, p. 485.

2141 Puisqu'un mot dans sa bouche opère *davantage*
Que tout l'esprit humain ne sauroit concevoir. – CORN., *Imit.*, liv. IV.

Il l'ennuyoit beaucoup *davantage* par ses discours *qu'*il ne luy plaisoit par ses divertissements.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 20. – Cf. ID., *ibid.*, 2e *Nouv.*, p. 285-286.

J'estime mille fois *davantage* le plaisir de me reposer *que* la gloire de bien écrire.
MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 106.

Rien n'accuse *davantage* une extrême foiblesse d'esprit *que* de ne pas connoistre quel est le malheur d'un homme sans Dieu. – PASCAL, *Pensées*, édit. Molinier, I, 10.

La foiblesse de l'homme paroist bien *davantage* en ceux qui ne la connoissent pas *qu'*en ceux qui la connoissent. – ID., *ibid.*, I, p. 169-170. – Cf. p. 76.

Ne souhaitez rien *davantage que* la gloire. – RAC., VI, 15 : *Lettres.*

Le repos de la solitude lui plaît *davantage que* la Cour ou Paris. – SÉV., VI, 188.

Nous avons trouvé à propos de nous étendre *davantage* sur ces choses *que* sur les vertus et les vices particuliers. – BOSSUET, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 4.

Ne peut-on pas excéder dans la recherche des sciences honnestes? — Oui, quand on les désire avec trop d'ardeur, et qu'on s'y applique *davantage qu'*à la piété.
ID., *ibid.*, p. 167. – Cf. ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688, I, p. 175; II, p. 512.

Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève *davantage que* le grand jeu; cela va du pair avec la crapule. – LA BRUY., II, 144.

Votre santé me touche, et me plaît *davantage*
Que tout l'or qui pourroit me tomber en partage. – REGNARD, *Légat. univ.*, I, 4.

* «*Davantage*, sous la forme *d'avantage*, s'employait seul et absolument depuis le XIVe siècle; à partir du XVIe siècle, il devient terme de comparaison suivi de *que*» (CHASSANG). Le XVIIe siècle et le XVIIIe ont toujours dit *davantage que*; de nos jours, on est revenu à l'usage primitif, sans la conjonction *que*.

Ni Vaugelas, ni Bouhours, ni Ménage, ni L. Aleman, ni les grammairiens antérieurs ou contemporains, ni même, trente ans après la mort de Molière, l'abbé Regnier Desmarais n'ont examiné la question de l'emploi de *que* après *davantage*. Le seul ouvrage du XVIIe siècle où nous ayons trouvé une règle à ce sujet est le livre d'A. D. B. (Andry de Boisregard) intitulé : *Réflexions* ou *Remarques critiques sur l'usage présent de la langue françoise*. — «*Davantage*, dit-il, ne veut point *que* après soy. Il ne faut pas dire : *il a davantage de livres que moy*; ce ne seroit pas parler poliment; mais il faut dire : *il a*

plus de livres que moy. Plusieurs écrivains habiles ont fait des fautes contre cette règle.» – 2ᵉ édit., 1692, p. 147-150.

Dans sa première édition (1694), l'Académie donne encore comme exemple : «J'en ay *davantage que* luy.» Cet exemple est supprimé dans les éditions suivantes, sans aucune observation, jusqu'à l'édition de 1835, où l'Académie prend décidément parti et déclare que «*davantage* se dit toujours absolument».

DE, *préposition.*

1° *De,* pour *à,* après certains verbes.

Nous *commençons d'*être connues. – *Préc. rid.*, sc. 11.

956 L'Amour *a commencé d'*en déchirer le voile. – *Éc. des Fem.*, III, 4.

175 Quel diable de plaisir trouvent tous les chasseurs
De se voir exposés à mille et mille peurs? – *Princ. d'Él.*, I, 2.

Il y auroit plaisir *d'*abaisser son orgueil. – *Ibid.*, II, 4.

Je pense qu'il ne prend pas plaisir *de* nous voir.
D. Juan, III, 5.

Cet amas d'actions indignes dont on a peine... *d'*adoucir le mauvais visage. – *Ibid.*, IV, 4.

1574 Quoi? — Je vous *apprendrai de* me traiter ainsi!
Amph., III, 4.

Il ne me reste rien ici, que *de* féliciter Monsieur. – *Pourc.*, I, 8.

* Rien de plus fréquent que cet emploi de *de* où nous employerions *à;* on le trouve très souvent après *aimer, apprendre, avouer, commencer, continuer, croire, désirer, échapper, engager, espérer, faillir, juger, montrer, offrir, penser, se préparer, sembler, se soustraire,* etc. — Voir t. I, p. 431, *Commencer de...*

2° *De,* pour *à cause de.*

311 Je vous vois tout pensif, Seigneur, *de* ses dédains.
Princ. d'Él., I, 4.

3° *De,* afin que; *de donner,* afin que je donne.

929 C'est cet ami savant, qui m'a fait tant d'instance
De lui *donner* l'honneur de votre connoissance.
Fem. sav., III, 3.

4° *De,* pour *avant.*

Puisque... le Roi ne doit venir *de* deux heures.
Impr. de Vers., sc. 1.

5° *De*, pour *avec*, indiquant la cause, le moyen, la manière.

1170 Hélas! ne traitez point ceci *de* raillerie. – *Dép. am.*, IV, 1.

333 Vous les voulez traiter *d'*un semblable langage? – *Tart.*, I, 5.

48 Et traitent *du* même air l'honnête homme et le fat.
Misanth., I, 1.

459 C'est moi qui suis Sosie, enfin, *de* certitude. – *Amph.*, I, 2.

Ils sont insupportables, avec les impertinentes égalités *dont* ils traitent les gens. – *Escarb.*, sc. 2.

35 Et, traitant *de* mépris les sens et la matière... – *Fem. sav.*, I, 1.

6° *De*, pour *avec*, indiquant la réunion.

300 Et l'hymen *d'*Henriette est le bien où j'aspire. – *Fem. sav.*, I, 4.

7° *De*, pour *dans*.

Nous lisons *des* anciens... que leur coutume étoit d'enlever par force, de la maison des pères, les filles qu'on menoit marier.
Mal. imag., II, sc. 6.

8° *De*, pour *en*.

89 Qui *de* prose et *de* vers feroit de doux écrits. – *Éc. des Fem.*, I, 1.

9° *De*, avec un infinitif, pour *en* avec un participe présent.

1024 Ai-je fait quelque mal *de* coucher avec vous? *Amph.*, II, 2.

1171 Ils se mêlent de trop d'affaires,
De prétendre tenir nos chastes feux gênés. – *Ibid.*, II, 3.

852 Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes,
De cette indigne classe où nous rangent les hommes,
De borner nos talents à des futilités. – *Fem. sav.*, III, 2.

10° *De*, pour *par*.

472 Je viens de le tuer, *de* parole, j'entends. – *L'Ét.*, II, 1.

55 Mais suis-je pas bien fat, de vouloir raisonner
Où *de* droit absolu j'ai pouvoir d'ordonner? – *Sgan.*, sc. 1.

226 *De* l'hymen de Célie on alarme mon âme. – *Ibid.*, sc. 7.

590 Étoit liée à vous *des* nœuds du mariage. – *Sgan.*, sc. 22.

1077 Ma sœur, je vous demande un généreux pardon
Si *de* mes libertés j'ai taché votre nom. – *Éc. des Mar.*, III, 9.

305 Sonnet... C'est un sonnet. — L'espoir... C'est une dame
Qui *de* quelque espérance avoit flatté mon âme. – *Misanth.*, I, 2.

Après quelques paroles, *dont* je tâchai d'adoucir la douleur de cette charmante affligée, nous sortîmes de là. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

11° *De*, pour.

1107 Fais-moi dans tes desseins entrer *de* quelque chose.
L'Ét., III, 4.

753 ..... Bon Dieu! que de discours!
Rien n'est-il suffisant *d'*en arrêter le cours? – *Dép. am.*, II, 6.

43 ..... Tout homme bien sage
Doit faire *des* habits ainsi que *du* langage. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

157 C'est nous inspirer presque un désir de pécher,
Que montrer tant de soins *de* nous en empêcher. – *Ibid.*, I, 2.

44 ..... On en voit paroître
De ces gens qui *de* rien veulent fort vous connoître.
Fâch., I, 1.

1313 Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade,
Qui *de* mine, *de* cœur, *de* biens et *de* maison,
Ne feroient avec vous nulle comparaison. – *Éc. des Fem.*, IV, 8.

* C'est-à-dire : *pour* la mine, le cœur, etc.

De quoi donc connoissez-vous Monsieur? — *De* l'avoir vu l'autre jour chez la bonne amie de Madame votre nièce. – *Am. méd.*, II, 2.

12° *De*, pour *sur*.

1001 Vous me fîtes d'abord ce présent d'importance,
Que, *du* butin conquis, vous m'aviez destiné. – *Amph.*, II, 2.

13° *De*, inutile.

163 Et, *de* par Belzébut, qui vous puisse emporter! – *Sgan.*, sc. 6.
Non ferai, *de* par tous les diables! – *L'Av.*, V, 3.

* «L'exactitude voudrait qu'on écrivît *de part* avec un *t* : *ex parte Beezebut*, de la part de Belzébut. Le rapport du génitif, aujourd'hui marqué par *de*, l'était primitivement par

la simple juxtaposition (au cas oblique). Les plus anciens textes écrivent *de part : de part* Nostre Seigneur (*Liv. des Rois*, 144, 289, 292). — Samuel le prophetes vint à Saül *de part* Dieu (*Rois*, 53).» – Génin, *Lexique de Molière.*

975 J'enrage. Par ma foi, l'âge ne sert *de* guère.
Éc. des Mar., III, 5.

753 Ah! j'enrage! — A quoi bon *de* te cacher de moi?
Fâch., III, 4.

1006 Donnez-moi tout au moins, pour de tels accidens,
La constance qu'on voit à *de* certaines gens.
Éc. des Fem., III, 5.

Voilà de mes esprits forts, qui ne veulent rien croire!
D. Juan, III, 5.

A quoi bon *de* dissimuler? – *Sicil.*, sc. 6.

* Avoir *de* coutume. – Voir *Coutume : Avoir de coutume.*

14° *De*, supprimé où nous l'employons.

Il ne fait que (*de*) sortir d'une maladie. – *Préc. ridic.*, sc. 11.

411 Et l'on ne doit jamais souffrir sans dire mot
De semblables affronts, à moins qu'être (*que d'*être) un vrai sot.
Sgan., sc. 17.

700 Elle mourroit plutôt qu'en (*que d'*en) souffrir l'insolence.
Éc. des Mar., II, 8.

* Dans la même pièce, Molière emploie la tournure actuelle avec *plutôt :*

1013 Sinon, faites état de m'arracher le jour
Plutôt que *de* m'ôter l'objet de mon amour. – *Ibid.*, III, 7.

643 Il n'est rien (*de*) si commun qu'un nom à la latine.
Fâch., III, 2.

1417 J'aimerois mieux mourir que (*de*) l'avoir abusée.
Éc. des Fem., V, 2.

Vous plaît-il, Dom Juan, (*de*) nous éclaircir ces beaux mystères?
D. Juan, I, 3.

569 Il vaut mieux, quand on craint ces malheurs éclatants,
En mourir tout d'un coup, que (*de*) traîner si longtemps.
Mélic., II, 6.

522 Ah! qu'est-ce ci? grands Dieux! il frappe (*d'*) un ton plus fort.
Amph., I, 2.

1073 Je crains fort pour mon fait quelque chose (*d'*) approchant.
Amph., II, .

Peste soit (*de*) la sincérité! – *L'Av.*, III, 2.

15° *De*, dans divers gallicismes.

79 Moi *de* lui rendre grâce, et, pour mieux m'en défendre,
De dire que j'avois certain repas à rendre. – *Fâch.*, I, 1.

16° *De*, représentant une idée sous-entendue.

108 Ma maîtresse se meurt. — Quoi? ce n'est que cela?
Je croyois tout perdu, *de* crier de la sorte. – *Sgan.*, sc. 3.

* C'est-à-dire : *en entendant.*

17° *De*, domestique de...

Voilà Jeannot *de* Monsieur le Conseiller qui vous demande, Madame. – *Escarb.*, sc. 3.

18° *De*, avec un comparatif.

527 *J'aime bien mieux*, pour moi, qu'en épluchant ses herbes,
Elle accommode mal les noms avec les verbes...
Que de brûler ma viande ou saler trop mon pot.
Fem. sav., II, 7.

19° *De*, pour *que de.*

197 Chose étrange *de* voir comme avec passion
Un chacun est chaussé de son opinion. – *Ec. des Fem.*, I, 1.

1572 Chose étrange *d'*aimer! – *Ibid.*, V, 4.

20° *De*, entre un qualificatif (*substantif* ou *adjectif*) et un nom qualifié.

319 Réglez-vous. Regardez l'honnête homme *de* père
Que vous avez du Ciel, comme on le considère. – *L'Ét.*, I, 7.

1807 Hé bien! ne voilà pas mon enragé *de* maître. – *Ibid.*, V, 5.

1010 Ah! si mon fou *de* frère en pouvoit faire autant! – Corn., *Mélite*, III, 5.

Y a-t-il rien de plus sot que ces grands badauds *d'*amoureux, qui ne font que pleurer pour une vétille, et à qui les mains démangent si fort qu'ils ne parlent que de mourir et de se tuer?

L'abbé de La Mothe le Vayer, *Le Parasite Mormon;* dans Sallengre, *Hist. de P. de Montmaur,* 2 in-8°, 1715; II, p. 278.

15 Un saint homme *de* chat, bien fourré, gros et gras.

La Font., II, p. 189 : *Fabl.*, VII, 16.

Ah! j'ai, pour mes péchés, pour elle un chien *de* tendre.

Montfleury, *Mari sans femme,* II, 1.

Vous verrez que ce sera quelque piéplat, quelque impertinent qui aura donné dans la vue de votre bourru *de* père. – Du Verdier, *Flatteur,* 1696, II, 5.

* «De, *employé d'une manière extraordinaire. De* a un estrange usage, mais qui est bien françois en ces façons de parler dont M. de Malherbe s'est servi : *un maraud de valet, un fripon d'officier.* Je ne sçay neantmoins si, en un stile historique, il seroit permis d'en user : j'en doute, mais je ne condamne pas.» – Vaugelas, édit. Chassang, II, p. 400.

DÉ : À VOUS LE DÉ, *locution.*

143 Car Madame à jaser *tient le dé* tout le jour. – *Tart.*, I, 1.

A vous le dé, Monsieur (*à Alceste, lisant la lettre de Célimène,* après le vers 1690). – *Misanth.*, V, 4.

Cependant D. Quixote... *prenoit le dé* du discours.

Le comte de Cramail, *Le D. Quixote gascon.*

Fait à Paris, de notre pauvre chaise,
L'an qu'a Mardicq il fit plus chaud que braise,
Et qu'à Dunquerque, un fils du grand Condé
Aux Espagnols a fait *quitter le dé.*

Scarron, *Œuvr.*, Paris, 1700; I, p. 243.

23 Monsieur le Prince de Condé,
Lequel *a* maintenant *le dé...*,
Est allé quelque temps s'ébattre
En sa maison de Chantilly. – Loret, *Muze histor.*, 23 avril 1651.

141 L'Archiduc, en quittant le *dé,*
Met tout son espoir en Condé. – Id., *ibid.*, 28 décembre 1652.

Si de vous seulement vous vouliez me défaire!
— De moi? — L'impertinent! — *A vous le dé,* beau-père;
Vous pouvez bien user du pouvoir paternel. – Th. Corn., *D. Cés. d'Aval.*, IV, 4.

A vous le dé, jeune mignonne;
Êtes-vous friande du prix? – Montchesnay, *Les Souhaits.*

A vous le dé, mon cher cousin, dit tout bas la Dame au Commandeur.

De Callières, *Du bon et du mauvais usage,* 1693, p. 25. — L'expression est en *italiques.*

DÉBAPTISER.

169 Qui diable vous a fait aussi vous aviser,
A quarante et deux ans, de vous *débaptiser?* – *Éc. des Fem.*, I, 1.

De nouveau le peintre commença à jurer et renier, disant qu'il vouloit estre *débaptisé* si ce qu'il avoit dit n'étoit vray.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883, II, p. 233.

Il étoit sans doute en courroux
L'odieux parrain qui vous fit cette injure;
Fût-il jamais un nom (Jean) de plus sinistre augure?
Croyez-moi, *débaptisez-vous*. – Mme Deshoulières.

DÉBARBOUILLER (SE) DE...

1883 Je suis las de porter un visage si laid,
Et je m'en vais au Ciel, avec de l'ambrosie,
M'en débarbouiller tout à fait. – *Amph.*, III, 9.

DÉBATTRE, mettre en débat, contester, disputer.

387 Ce titre par aucun ne leur est *débattu*. – *Tart.*, I, 5.

Personne ne *débat* que le vice ne soit à haïr et à éviter.
Charron, *Sagesse*, liv. II, ch. iii, § 15.

Il m'a remis Celidée,... de sorte que, tant s'en faut qu'il me la puisse *débattre*, il est mesme obligé de me la maintenir. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 76.

* «Il n'y a rien de si assuré qu'on ne puisse *débattre*.» – Acad. fr., *Diction.*, 1re édit., 1694

DÉBAUCHER.

477 L'honneur vous apprend-il ces mignardes douceurs,
Par qui vous *débauchez* ainsi les jeunes cœurs? – *Mélic.*, II, 4.

319 Je me connois en monde, et sais mille ressorts
Pour *débaucher* une âme et brouiller des accords. – Corn., *Gal. du Pal.*, I, 10.

Je compte que vous êtes... sur la tranquille Saône; c'est ainsi que devroient être nos esprits; mais le cœur les *débauche* sans cesse. – Sév., III, 463.

Dans ce siècle, la Comédie a tellement *débauché* ces esprits foibles du respect de la médecine, qu'ils ont cherché à rire et non pas à connoistre la verité.
Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 225.

Phocas éprouva que souvent les débauches nuisent plus aux Princes que les cruautez; et Photin, dont il avait *débauché* la femme, le livra à Heraclius, qui le fit tuer. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 135.

DÉBITER, *verbe neutre*.

Vertu de ma vie, comme vous *débitez!* Il semble que vous ayez appris cela par cœur. – *D. Juan*, I, 2.

* On ne trouve guère *débiter* qu'avec un complément direct : *débiter* un conte.

L'*Escole des Femmes* enfin
Doit passer pour ouvrage fin.
Permettons à chacun d'en rire;
Deffendons à tous d'en médire,
Et déclarons que son autheur
Dans son stile a de la douceur,
De la netteté, de la grâce,
Qu'avec tant de nature il trace
Les sujets et les passions,
Et *débite* des mots si bons,
Qu'un esprit bien fait, quoy qu'on die,
Doit admirer sa Comédie,
Et le prendre, tout bien compté,
Pour Terence ressuscité.
De la Croix, *Guerre com.*, ou *La Vérit. Déf. de l'Escole des Fem.*, 1664; édit. Gay, p. 70.

Ils (les Pharisiens) multiplierent sans bornes les pratiques exterieures, et *debitèrent* toutes leurs pensées, quelque contraires qu'elles fussent à la loy de Dieu, comme des traditions authentiques. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 260.

Pour ne pas irriter un homme (Osiandre) dont l'éloquence estoit redoutée, on luy laissa *débiter* tout ce qu'il voulut.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 466. – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 325.

DÉBOÎTER.

Le plus doucement que vous pouvez est fort rudement pour ma tête, et vous me l'avez *déboîtée*. – *Escarb.*, sc. 2.

* Racine a employé le substantif *déboîtements* : «Au milieu des supplices et des tortures, des feux et des *déboîtements* de membres que l'on leur faisoit endurer..., ils ne daignoient pas même... répandre une seule larme.» – V, 538. *Des Esséniens.*

DÉBRIS, bris, cassure, perte.

1494 Bientôt de notre fourbe on verra le *débris*. – *L'Ét.*, IV, 4.

41 ..... Nous voyons du port
D'autrui le *débris* et la mort. – Malh., I, p. 287.

684 Qui de la créature embrasse les appas,
Trébuchera comme elle, et suivra pas à pas
D'un si fragile appui le *débris* infaillible. – Corn., VIII, 210 : *Imit.*, liv. II.

7 .....La moindre chose
De son *débris* (du pot de terre) seroit la cause.
La Font., I, p. 369 : *Fabl.*, V, 2.

242 Le malade ressemble alors à ces vaisseaux
Que des vents opposés et de contraires eaux
Ont pour but du *débris* que leurs fureurs méditent.
Id., VI, p. 333 : *Le Quinquina.*

Pourriez-vous souffrir (dans *l'École des Femmes*) qu'on fist paroistre l'armoire? Cette nouveauté produiroit un plaisant effet! Arnolphe se promeneroit à grands pas, il frapperoit sur la table, on entendroit le petit chien, et on admireroit le *débris* des vases d'Agnès.

De la Croix, *Guerre com.*, ou *La Vérit. Déf. de l'Esc. des Fem.*, 1664; édit. Gay, p. 29.

Il est mesme certain que le grand *débris* de cette nombreuse armée n'eût pas échappé à sa valeur, si la nuit ne fust survenue.

Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 421.

D'un somptueux buffet le pompeux étalage,
Que du *débris* commun il n'a pu garantir,
Rentre chez le marchand d'où l'on l'a vu sortir. – Regnard, *Sat. contre les Maris.*

* *Débris*, dans ce sens ancien, était la cause de ce que nous appelons aujourd'hui *débris* : le *débris* actuel ou reste d'un écroulement, d'un naufrage, est la conséquence d'un *débris*, dans le sens ancien, d'une brisure, d'une cassure, etc.

DÉBROUILLER.

1777 Allons dans la maison *débrouiller* ces mystères.

Éc. des Fem., V, 9.

Je vous *débrouillerai* sans peine ce mystère. – Baron, *Éc. des Pères*, II, 3.

Puisque c'est toi qui dois *débrouiller* ce mystère.

Montfleury, *Crisp. gentilh.*, V, 7.

Je suis persuadée que le Roi, c'est-à-dire Dieu par lui..., *débrouillera* tous ces nuages qui paroissent si noirs. – Sév., VIII, 564.

Il *débrouille*... l'horrible chaos des deux Empires, le Babylonien et l'Assyrien.

La Bruy., I, 240.

Ah! Monsieur l'Assesseur, si vous *débrouillez* aussi bien un procès que vous savez vous faire jour dans mon cœur, que vous êtes un juge éclairé!

Regnard, *Coquette*, I, 15.

DÉBÛCHER.

515 Mon cerf *débûche*, et passe une assez longue plaine.

Fâch., II, 6.

* Nous avons bien trouvé dans la *Vénerie* de Jacq. du Fouilloux *rembuscher*, mais non *débuscher*. Le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe donne (1596) *buscher, rebuscher, embuscher, desembucher;* mais aucun de nos dictionnaires ne donne *debucher* avant le Monet de 1636 : actif : «*Desbucher, debucher* la beste sauvage, la pousser, faire sortir de son buisson, de son gîte.» — Neutre : «*Debucher, se debucher*, sortir de son gîte, de sa demeure : le cerf et le sanglier *débuchent, se débuchent* au moindre vent du veneur.» — Le terme opposé est *rembucher*, actif ou neutre : «*Rembucher* le cerf, le sanglier, les chasser dans leur gîte; le cerf et le sanglier *rembuchent, se rembuchent* après avoir mangé.»

DÉBUTER À..., débuter auprès de...

836 Je tremble à l'aborder. — La crainte me retient.
— Par où *lui débuter?* – *Dép. am.*, III, 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Monsieur, si ce maraut *vous a* mal *débuté*,
Et si de son message il s'est mal acquitté,
Je viens vous assurer que je le désavoue. – Bois-Robert, *Les Trois Orontes*, III, 7.

Décevant, trompeur.

1246 Seigneur, nos passions nous font prendre souvent
Pour chose véritable un objet *décevant*. – *D. Garc.*, IV, 7.

Oui, mais elle vous endort d'un espoir *décevant*.
Th. Corn., *Amour à la mode*, IV, 1.

523 Ai-je pu résister au charme *décevant*... – Rac., *Phèdre*, II, 2.

C'est le plus joli tableau, et le plus *décevant* qu'on puisse voir. – Sév., III, 241.

Ceux que la gloire enchaîne à son char éclatant,
Séduits du faux appât d'un espoir *décevant*... – Regnard, *Épît. au Marquis de*...

* «Decevant, *lubricus, fallax, fallaciosus.*» – Rob. Est., 1539.

Déchaîner à..., déchaîner contre...

Les Comédiens ne *me l'ont déchaîné* que pour m'engager à une sotte guerre. – *Impr. de Vers.*, sc. 5.

La maison de Monsieur étoit *déchaînée* contre lui. – Rac., VI, 575 : *Lettres*.

Le diable est *déchaîné* en cette ville : de mémoire d'homme on n'a point vu de temps si vilain. – Sév., III, 185.

Molière l'a imité (Pétrarque) de bien prés en ses satyres (contre les médecins) et en sa mort; tout ce qui est grand dans le monde, il l'a joué. — Il est vray; mais il estoit particulièrement *dechaisné* contre la medecine; elle estoit en butte à tous ses traits. – Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 309.

* Dans le sens figuré, le mot *déchaîner* était nouveau. — Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, achevés d'imprimer pour la première fois le 15 janvier 1671 : «Vous me feriez plaisir, dit Ariste (p. 112), de m'apprendre quelques-unes de ces expressions nouvelles...» — Eugène, après avoir cité un grand nombre de mots, arrive (p. 133) à «se *déchaisner, déchaînement* : les peuples *se déchaisnent, sont déchaisnez* contre les favoris.» – 2e édit. 1671.
La même année (1671), on lit dans Sorel :

Pour *se déchaisner*, je croy qu'il ne peut se dire qu'en mauvaise part; c'est une figure prise d'une beste farouche déchainée, ou plustost d'une furie, car on a accoustumé de dire une *furie déchaînée*. – *Du Nouv. Lang. franç.*, p. 402.

Le mot ne se trouve ni dans Malherbe, ni dans Corneille.

Déchanter, chanter à contre-ton ou à contre-mesure, changer de ton; en rabattre.

921 Tu vois qu'à chaque instant il te fait *déchanter*. – *L'Ét.*, III, 1.

Le Charlatan lui-même, au lieu de deux dents qu'il avoit mises en son marché, ne lui en voulut arracher qu'une. Il ne faut pas demander si le Poète fut aise de s'en voir quitte à si bon compte. Mais ce fut bien à *déchanter* quand, étant allé le soir chez son homme pour toucher son salaire, l'autre le lui refusa, alléguant qu'il avoit tant crié qu'il lui avoit plus nui que servi.

L'abbé de La Mothe le Vayer, *Le Parasite Mormon;* dans Sallengre, *Hist. de P. de Montmaur,* 2 in-8°, 1715; II, p. 268.

Il n'arrive jamais pour nuire. — Je vais bien le faire *déchanter.*

Beaumarchais, *Mar. de Fig.*, IV, 9.

* Dans sa première édition (1694), l'Académie dit que *déchanter* ne s'emploie jamais qu'au figuré.

DÉCHARGER : DÉCHARGER SA RATE, *au fig.*

555 Voulez-vous que je dise? Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je lève le masque, et *décharge ma rate.* – *Fem. sav.*, II, 7.

255 J'aime à te voir ainsi *décharger* ton courroux. – Corn., *Gal. du Pal.*, I, 9.

Si je permets à un aspic de *décharger* sur moi sa colère.

La Font., VIII, 144 : *Psyché,* liv. II.

54 ... *Décharger* son âpre colère. – Rac., IV, 38 : *Poés. div.*

DÉCHARPIR, séparer.

1947 Andrès et Trufaldin, à l'éclat du murmure,
Ainsi que force monde, accourus d'aventure,
Ont à les *décharpir* eu de la peine assez. – *L'Ét.*, V, 9.

* Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire antérieur à Molière, même dans les *Diction. de Rimes;* l'Académie, malgré l'autorité de Molière, ne l'a admis dans aucune de ses éditions. On le trouve dans Trévoux, avec l'exemple tiré de Molière, et Lacombe, dans son *Diction. du vieux langage,* l'y a emprunté. Ducange, ni M. Godefroy ne l'ont recueilli. M. Littré en donne un exemple de Rutebeuf, où le mot est employé dans le sens propre, et un autre d'Alain Chartier, qui le prend dans le sens figuré. — Dans le sens propre, c'est séparer les fils d'un tissu pour en faire de la charpie.

DÉCIDER, *actif,* décider un combat; DÉCIDER DE..., DÉCIDER SUR...

95 Et consentons qu'après Myrtil entre nous deux
Décide, par son choix, *ce combat* de nos vœux. – *Mélic.*, I, 1.

Nous sommes tous juges favorables en notre cause, et ne *la décidons* jamais qu'à notre profit. – Malh., II, 39.

Je suis tellement combatue des raisons qu'on a alleguees de part et d'autre, qu'au lieu de *les décider,* je suis entrée dans un nouvel avis.

Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2ᵉ *Nouv.*, p. 482.

Nous allons *décider les anciennes querelles* de nos deux maisons.
LA ROCHEF., II, 91.

On ne pouvoit nier sans hérésie un fait *que* le Pape avoit *décidé*.
RAC., IV, 493 : *Port-Royal*.

On vit... les cohortes Prétoriennes, les armées de Syrie, de Germanie et toutes les autres... s'entrechoquer et traverser... d'une extremité du monde à l'autre pour *décider leur querelle* par de sanglants combats.
BOSSUET, *Hist univ.*, in-4°, 1681, p. 327. – Cf. ID., *ibid.*, p. 91, 448, etc.

DÉCLINER, *terme de grammaire*.

Voilà qui *se décline* : ma rente, de ma rente, à ma rente.
Fem. sav., III, 2.

Le ministre Calvin... escrit contre le Docteur Fr. Baudouyn, et, pour toutes injures, luy reproche qu'il sçavoit bien *décliner* jusques à *l'ablatif*... Telle fut la gausserie de Calvin contre Fr. Baudouyn à laquelle il respond... que Calvin... fut appelé *accusativus*, et... disoit-on qu'il sçavoit bien *décliner* jusques à l'*accusatif*.
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 93.

* Nos anciens grammairiens admettaient les déclinaisons, comme en grec et en latin. Dubois (Sylvius) décline les noms à l'aide des articles : «Sing. nominat. *le, la;* gén. *de, du;* dat. et accus. *à, au, ou;* accus. *le, la;* vocat. *ô;* abl. *de, du;* plur. nom. *les;* génit. *des;* dat. *aus;* accus. *les* ou *aus;* abl. *des* et *aus.*» – JAC. SYLVII, *Isagoge*... 1531, p. 96.

Ramus ne parle de déclinaison ni pour l'article ni pour le nom, mais seulement pour le pronom. – *Gram. franç.* de P. DE LA RAMÉE, revue, 1587, p. 82.

«*Déclinaison*. — Quant aux déclinaisons, nous n'en avons point à vray dire ; car, puisqu'il n'y a qu'un cas ou terminaison pour le singulier et un autre pour le pluriel..., comment se déclineroyent-ils? Mais pour cognoistre les cas et déclinaisons, nous nous servons des articles.» Ceci dit, Rob. Estienne donne la déclinaison de l'article, et des diverses espèces de pronoms. – ROB. ESTIENNE, *Traicté de la lang. franç.*, p. 20, 21 et suiv.
Au XVIIe siècle, Ant. Oudin, *Gram. franç.*, nouv. édit. (1645), admet la déclinaison pour l'article, pour le nom et pour le pronom.
Enfin, en 1706, l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel et mandataire de l'Académie française, non seulement reconnaît les cas et les déclinaisons, mais il les défend. – Voir *Gram. franç.*, 1706, p. 206 et suiv.

Dans le poème de *La Magdeleine au desert de la Sainte Baume*, du P. de Saint-Louis, on trouve, au liv. II, p. 43-45, un long passage où figurent les noms des cas, employés sérieusement de la façon la plus burlesque.

DÉCORUM.

13 Les Dieux sont-ils de fer? — Non; mais il faut sans cesse
Garder le *decorum* de la divinité. – *Amph.*, Prol.

249 ..... Et pour le *décoron*
Point ne voulut y joindre ses caresses. – LA FONT., V, p. 52 : *Contes*, III, 2.

DÉCOUCHER (SE), se lever.

196 Et dès le point du jour *je m'étois découché.* – *Princ. d'Él.*, I, 2.

Quant ce vint à l'endemain, toutes les mesnies de l'ostel s'assemblerent, et vinrent au Seigneur à l'heure qu'il fut *descouché.*
FROISSART, *Chron.*, III, 2. (Cité par Génin.)

Puis, quand l'aube *se découche*
De sa jaunissante couche...
JOACH. DU BELLAY, *Œuvr. franç.*, 1559. (Cité par Littré.)

Se découcher ou même *découcher* dans le sens de *se lever,* se trouvent dans Nicot, Cotgrave, Monet, Oudin, Duez, etc., jusqu'en 1660; après cette date, on ne le trouve plus qu'avec le sens actuel de *coucher* hors de chez soi.

DÉCOUVRIR, voir au loin, *verbe neutre.*

346 Ici, de tous côtés, on *découvre* aisément. – *Dép. am.*, II, 1.

Voyant... une cavalerie tantôt s'avancer pour *découvrir,* et tantôt s'élargir sur les ailes. – MALH., I, p. 471.

DÉCOUVRIR, montrer.

Tous les hommes sont semblables par les paroles; et ce n'est que les actions qui les *découvrent* différents. – *L'Av.*, I, 1.

365 L'Aurore..... *découvre* en son visage
Tout ce qu'une âme sent de cruelles douleurs. – MALH., I, 17.

DÉCOUVRIR (SE) DE...

273 Souffrez, pour vous parler, Madame, qu'un amant
Prenne l'occasion de cet heureux moment,
Et *se découvre* à vous *de* la sincère flamme...
— Ah! tout beau. – *Fem. sav.*, I, 4.

DÉCRET.

1142 Contre moi, dès longtemps, on a force *décrets.* – *L'Ét.*, III, 4.

J'aurai un *décret* contre toi. — Je n'en sais rien. — Et tu seras condamné en justice. – *Mar. forcé*, sc. 5.

* Voir *Information.*

DÉCRI.

537 Oh! que je sais au Roi bon gré de ces *décris!*
Éc. des Mar., II, 6.

Hier on fit le *décri* des pièces d'argent étrangères. – MALH., III, 476.

159 Mercredy, si je ne me trompe,
On fit crier à son de trompe,
Et point du tout à son de cor,
Le *décry* des passemens d'or. – LORET, *Muze histor.*, 23 juin 1663.

Dans le grand *décri* de l'Idolatrie que commençoient à causer dans toute l'Asie les prédications de S. Paul, les Ouvriers qui gagnoient leur vie en faisant de petits Temples d'argent de la Diane d'Ephese, s'assemblerent, et le plus accredité d'entre eux leur representa que leur gain alloit cesser.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 371.

On croit tous les jours ici être à la veille d'un *décri*, et cela cause le plus grand désordre du monde, les marchands ne voulant presque rien vendre, ou vendant extrêmement cher. On dit pourtant que ce *décri* pourroit bien n'arriver pas sitôt, à cause de la foule de gens qui portent tous les jours des sommes immenses au tresor royal, où il y a, à ce qu'on dit, près de 60 millions.
RAC., VII, p. 203 : *Lettr.*, 13 février 1698.

Il y a des âmes sales... toujours inquiètes sur le rabais ou sur le *décri* des monnoies. – LA BRUY., I, p. 264.

Il ne faut pas garder une fille passé quinze ans; il y a trop de déchet, et cette monnoie-là est diantrement sujette au *décri*. – REGNARD et DUFRÉNY, *Chinois*, I, 1.

* Voir *Décrier*.

DÉCRIER, compromettre, discréditer.

Ce seroit assez d'un de ces noms pour *décrier* le plus beau roman du monde. – *Préc. rid.*, sc. 4.

354 Il ne faut que ce foible à *décrier* un homme. – *Misanth.*, I, 1.

Ç'auroit été une bonne affaire de pouvoir introduire ici un médecin à notre poste, pour le dégoûter de son Monsieur Purgon, et lui *décrier* sa conduite. – *Mal. imag.*, III, 2.

Si quelque mari ne permet point à sa femme de se promener tout du long du jour..., tout le sexe le *décriera* pour un malhabile homme. – MALH., II, 15.

Puis c'estoit *décrier* la belle
Que de la visiter souvent.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 250.

Monsieur Alcidor, voulez-vous *décrier* Molière d'une plaisante façon? Faites que tous les Autheurs et les Comediens en dient du bien, car personne ne les croira sur ce chapitre.
DE LA CROIX, *Guerre com.*, ou *La Vérit. Déf. de l'Escole des Fem.*, 1664; édit. Gay, p. 61-62.

On n'entend autre chose sinon que Moliere joue bien autrement. C'est le diable qui l'emporte, l'ignorant qu'il est; les Poetes et les Comediens ont esté de grands sots de le laisser prendre racine à Paris, au lieu de former une bonne cabale la premiere fois qu'il montra son nez, au lieu de publier que la troupe estoit détestable et de la *décrier* fortement.

De la Croix, *Guerre com.*, ou *La Vérit. Déf. de l'Escole des Fem.*, 1664; édit. Gay, p. 65.

Ils prirent... soin de lui *décrier* les Religieuses. – Rac., IV, 454 : *Port-Royal.*

Les excés où l'on s'emportoit de part et d'autre dans la nouvelle Réforme, la *décrioient* parmi les gens de bon sens.

Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 107. – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 262, 321, etc.

Ce qui *décrie* davantage les dévotes, c'est qu'avec les dehors et les apparences de la piété, elles veulent faire tout ce que font les femmes du monde.

L'abbé de Bellegarde, *Réfl. sur le ridicule*, 2e édit., p. 103.

Le mariage *se décrie* de jour en jour. – Regnard, *Coquette*, I, 2.

Surtout changeons de nom et de quartier : nous sommes *décriés* ici comme de la fausse monnoie. – Id., *Hom. à b. fort.*, V, 9.

* *Décri, décrier,* sont des mots empruntés au langage technique de la fabrication des monnaies, langage qui, comme l'a remarqué H. Estienne (*Précellence du langage françois*), a fourni à la langue usuelle un grand nombre de métaphores.

«On dit : «Cela est *décrié* comme la vieille monnoye», de ce qu'on pourroit dire autrement, mais sans user de phrase proverbiale : «Cela n'est pas en estime», ou «Cela a «perdu son crédit», ou «Cela n'a plus la vogue», ou «Cela n'est plus de requeste», ou «Cela a perdu sa saison», que le latin diroit *obsolevit.* Mais j'adjouteray qu'on se pourroit esbahir pourquoy en ce proverbe on fait mention du décriement de la vieille monnoye, veu qu'ordinairement la plus vieille est la meilleure...; et qu'ainsy soit on l'aime beaucoup mieux pour la fonte que la nouvelle. J'ay donc opinion que ce proverbe soit demeuré depuis quelque Roy qui, tout d'un coup, fit *descrier* toute la monnoye de ses prédécesseurs.» – H. Estienne, *Précell.*, édit. Feugère, p. 151.

«*Décri,* deffense par un cri public et par autorité du juge d'exposer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, ou de certaines manufactures... On dit proverbialement qu'un homme est *décrié* comme la vieille monnoye, pour dire qu'il est perdu de réputation.» – Furetière, *Diction.*

Dedans, dans.

* Voir t. I, p. 62, *Adverbes pour prépositions.*

Dédire.

1031 Puisque je l'ai promis, ne m'en *dédites* pas. – *Tart.*, III, 4.

Si vous vous en *desdites*..., j'en appelle de vous à vous-même.

D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, II, p. 107.

Il (Luther) avoit fait signer à Mélancton mesme un acte... Mélancton *s'en dédit* à Smalcalde. Ce fut la seule fois qu'il *dédit son maistre* par acte public.

Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 233.

* On lit dans la *Grammaire françoise* d'Anthoine Oudin (1645), au chapitre «des anomaux de la 4e conjugaison», p. 175 : «De *Dire :* je dy, tu dis, il dit, nous disons, vous

dites, ils disent... — Voicy ses composez : *contredire, dédire, se dédire, interdire, maudire, mesdire, prédire* et *redire*. Entre lesquels *maudire* fait au pluriel du présent : *maudissons, maudissez, maudissent*. On dit aussi, en la seconde personne du pluriel, vous *contredisez*, vous *maudissez*, et vous *prédisez*. Les autres (*dédire*, par conséquent) suivent la règle de leur simple, c'est-à-dire de *dire*.»

En 1706, l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ne parle pas autrement (voir *Gram. franç.*, p. 438). C'est donc à tort que, dans le vers de Molière, certaines éditions ont remplacé *dédites* par *dédisez*.

DÉFAIRE, débarrasser.

654 Si vous n'éclatez fort contre un trait si hardi,
Et ne trouvez moyen bientôt de me *défaire*
Des persécutions d'un pareil téméraire,
J'abandonnerai tout. – *Éc. des Mar.*, II, 7.

Par la mort! Avez-vous des ennemis secrets,
Parlez, j'estramaçonne, et je vous en *défais*.
— Si de vous seulement vous vouliez me *défaire!*
TH. CORN., *D. Cés. d'Aval.*, IV, 4.

Ces sortes de gens ne sont bons pour faire des maris... que quand ils passent soixante et dix ans, et qu'on peut esperer d'en estre bien-tost *défaite*.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 81.

1818 Je t'ai *défait* d'un père, et d'un frère, et de moi. – CORN., *Rodog.*, V, 4.

Enfin, *j'en suis défait!*
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 5. – Cf. ID., *Dame méd.*, III, 1.

Cela sert surtout à les *défaire* de quantité de mauvaises prononciations.
RAC., Préf. d'*Esther*.

Elle est ravie que je... la *défasse* d'un tel embarras. – SÉV., VI, 557.

Il restoit encore, pour satisfaire le Roy (Henri VIII), à le *défaire* d'une épouse odieuse (Anne de Clèves).
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 387. – Cf. ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 69, 114; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 132, etc.

Une fille est une marchandise qu'on ne sçauroit garantir, et l'on n'en a pas plus tôt fait l'emplète, qu'on voudroit en être *défait* à moitié de perte.
REGNARD, *La Sérénade*, sc. 1. – Cf. ID., *Ménechmes*, IV, 3; – *Démocrite*, I, 2.

Monsieur... — Nous vous devons assez en ce moment
De nous avoir *défaits* de ce couple Normand. – ID., *Le Bal*, sc. 20.

DÉFAIRE (SE) DE..., se débarrasser de...

247 Je m'*en suis* promptement *défaite* de la sorte. – *Fâch.*, I, 5.

Votre femme ne manque pas de vous conseiller de *vous défaire* ainsi *de* vos deux filles. – *Mal. imag.*, III, 3.

Voici une aventure... à *vous défaire des* médecins. – *Ibid.*, III, 6.

1139 *Je me défais de* toi, j'y cours, je le rejoins. – CORN., *Ment.*, IV, 1.

De mon mari je saurai *me défaire.* – La Font., IV, p. 319 : *Contes*, II, 7.

D. Pedro luy dit qu'il vouloit perdre Alphonse... Si la fortune ne l'*en défaisoit* pas, il *s'en déferoit* luy-mesme.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 315. – Cf. Id., *ibid.*, p. 390.

Je saurai *m'en défaire* à trente pas d'ici. – Th. Corn., *Amour à la mode*, III, 3.

Il n'a pu *de* sa fille autrement *se défaire;*
Il veut me la donner; voilà tout le mystère. – Baron, *L'Andrienne*, I, 7.

Et mon cœur ne sera pour l'hymen attendri
Que quand on *se* pourra *défaire d'*un mari
Comme on fait d'un habit qui n'est plus à la mode.
Montfleury, *Fille capitaine*, I, 1.

Rome, qui avoit vieilli dans le culte des Idoles, avoit une peine extréme à *s'en défaire*, mesme sous les Empereurs Chrestiens.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 431-432. – Cf. Id., *ibid.*, p. 96, 244, 547; – Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 251, 277; II, 18, etc.

Il faut tâcher de *se défaire de* la colère et *de* la passion dans tout ce que vous ferez. – Sév., VIII, 27.

C'est une maison de famille...; mais... il veut *s'en défaire...*, parce qu'elle est trop petite. – La Bruy., I, 80.

Défaire (Se), se troubler, se démonter.

Le voilà qui se trouble... — Ne *vous défaites* pas
Princ. d'Él., IV, 1.

L'offense la plus irrémissible parmi ce sexe, c'est quand l'une d'elles en *défait* une autre en pleine assemblée. – La Font., VIII, p. 45 : *Psyché*, liv. I.

* «On dit depuis quelques années :... Elle a été *défaite* au premier mot qu'on luy a dit, en parlant d'une personne qui a perdu contenance. Il ne faut rien pour le *défaire*, c'est-à-dire pour l'embarrasser. Des personnes dont l'une *défait* l'autre, pour dire dont l'une obscurcit l'autre; on dit aussi dont l'une efface l'autre.» – Le P. Bouhours, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 134 et 136.

«On dit aussi : *deffaire* quelqu'un, pour dire *l'embarrasser, le mettre en désordre*... Et on dit qu'un homme *se deffait*, pour dire qu'il demeure embarrassé, interdit. Et dans cette phrase, *deffaire* est n. p. (*sic.*) A la moindre parole qu'on lui dit, *il se deffait;* il luy respondit sans *se deffaire.*» – *Diction. de l'Acad. franç.*, 1re édit., 1694, v° *Faire.*

«*Se deffaire* veut dire (aussi) être étonné, surpris, déconcerté.» – *Diction. de Trévoux.*

Défaite, excuse; moyen de se tirer d'affaire.

1421 Non, non, tous ces discours sont de vaines *défaites.*
D. Garc., IV, 8.

689 C'est un vieux importun, qui n'a pas l'esprit sain,
Et pour qui j'ai toujours quelque *défaite* en main
Tâch., III, 3.

Il pria Ésope de lui trouver une *défaite.* – La Font., I, 41 : *Vie d'Ésope.*

Vous ne manquez jamais à trouver vos *défaites*.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 5.

Ces soins de votre honneur ne sont qu'une *défaite*.
ID., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 4.

Qui vient d'éternuer dedans ce cabinet?
— Je n'ai rien entendu. Qui seroit-ce? Personne.
— La *défaite* est mauvaise, et j'ai l'oreille bonne.
QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654, V, 5. – Cf. ID., *ibid.*, II, 6.

De foux, d'ignorants il les traite;
Je crois que c'est une *défaite*. – MONTFLEURY, *Mariage de rien*, sc. 2.

Nous ne nous payons pas de semblables *défaites*. – ID., *Crisp. gentilh.*, IV, 5.

Trouver des *défaites*, c'est une adresse des gens d'esprit. Avec un mot de galanterie, ils sortent du plus difficile labyrinthe.
AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Trad. de l'Hom. de Cour*, de Balth. Gracian, 1687, p. 95.

Il n'y a rien de plus vain que cette *défaite*.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 78.

DÉFAUT (AU) DE..., à défaut de...

1047 Oh! le plaisant amant, dont la galante ardeur
Veut blesser mon honneur, *au défaut de* mon cœur!
Dép. am., III, 9.

1360 Et mérite mes pleurs *au défaut de* mon cœur. – CORN., *Cinna*, IV, 5.

42 Racan pourroit chanter *au défaut d'*un Homère. – DESPR., *Sat.* IX.

710 *Au défaut de* ton bras, prête-moi ton épée. – RAC., *Phèdre*, II, 5.

Au défaut des grandeurs du monde, ils (les Juifs) parurent d'abord vouloir se contenter de l'éclat d'une vie si prodigieuse (*la vie de saint Jean-Baptiste*).
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 347.

Au défaut des raisons, le Roy (Henri VIII) avait un Cranmer prest à tout faire.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 347.

DÉFÉRER À...

442 Ce n'est pas *à* mon cœur qu'il faut que je *défère*
Pour entrer sous de tels liens. – *Psyché*, I, 3.

409 Il tombe dans le trouble et dans l'inquiétude
Avec la même promptitude
Qu'il *défère à* sa passion. – CORN., VIII, p. 54 : *Imit.*, liv. I.

Quelques prélats demeurèrent fermes dans la résolution qu'ils avoient prise de ne point *déférer aux* décisions de l'Assemblée. -- RAC., IV, p. 524 : *Port-Royal*.

DÉFIGURER, dépeindre.

Le velà tout craché comme on nous l'a *défiguré*.
Méd. malgré lui, I, 5.

* *Défigurer* pour *figurer, peindre*, ne s'expliquerait pas ailleurs que dans la bouche d'un paysan. *Défigurer*, en effet, au propre, c'est déformer la figure :

1935 Alors qu'une autre vieille, assez *défigurée*...,
A donné le signal d'un combat furieux. – *L'Ét.*, V, 9.

1809 Mais ce que j'ai souffert m'a trop *défigurée*,
Pour rappeler un tel espoir. – Corn., *Psyché*, V, 9.

Je ne l'ai *défiguré* (mon sonnet) que pour le rendre plus beau.
Rac., VI, 373 : *Lettres*.

La poussière avec son sang l'aura *défiguré*; on ne l'aura point reconnu.
Sév., IV, 101.

Autant que la face de la République (romaine) apparoissoit belle au dehors par les conquestes, autant estoit-elle *défigurée* par l'ambition désordonnée de ses citoyens et par ses guerres intestines. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 88.

Luther... est abbatu et *défiguré* par des écrits qu'on ne trouve pas méprisables.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 104.

Pour exciter la haine, on n'épargne pas la calomnie; ainsi nostre doctrine est *défigurée*; on la haît avant que de la connoître. – Id., *ibid.*, II, p. 323.

DÉFLUXION.

Je dédaigne de m'amuser... à ces bagatelles de rhumatisme et *défluxions*. – *Mal. imag.*, III, 10.

147 Il n'est point enreumé pour dormir sur la terre;
Son poulmon enflammé ne tousse le caterre;
Il ne craint ny les dents ny les *defluxions*,
Et son corps a tout sain libres ses fonctions.
Regnier, *Sat.*, édit. 1621, p. 97; *Sat.* XIV, 1613.

* Cotgrave, Monet, etc., traduisent *défluxion* dans le sens de rhume; Richelet (1680) dit nettement : «*Défluxion*, mot hors d'usage; voir *fluxion*», et, pour lui, une «*fluxion* est un écoulement d'humeurs nuisibles sur quelque partie du corps». — Furetière (1690) dit : «*Défluxion*, voir *fluxion* : c'est la même chose.» — Enfin, en 1694, l'Académie française (*Diction.*, 1re édit.) donne la même définition à *défluxion* et à *fluxion*, et déclare que «*défluxion*... n'est guère en usage».

DÉFRAYER, *au figuré; — au propre*, payer la dépense de quelqu'un. — Acad.

Ils pensoient tous qu'il étoit là pour *défrayer* la compagnie de bons mots. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 2.

Eh! là, là, consolez-vous, Madame. Vous avez des yeux à *défrayer* tout un visage. – Regnard, *Divorce*, I, 6.

Pour trente mille écus, et trois ans *défrayé*,
Si vous êtes vendu vous êtes bien payé. – Montfleury, *Dame médecin*, I, 2.

DÉGOISER.

Peste ! Madame la Nourrice, comme vous *dégoisez !*
Méd. malgré lui, II, 1.

C'est un des plus gays plaisirs de nature, quand elle fait silence, pour entendre causer un petit rossignolet qui conte ses menus plaisirs au zephire et aux forests, *dégoisant* mille chansonnettes.
René François (le P. René Binet), *Merv. de la Nat.*, 1626, p. 78.

Le petit Rossignolet, choriste de nature..., interrompant ses chansons, *dégoise* cent fredons. – Id., *ibid.*, p. 512.

Comme dès le lendemain je demandasse mes coffres..., il fallut *desgoiser*.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III, p. 96.

L'une en amasse un gros paquet...,
Dégoisant un vieil air champêtre.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 403.

Bassompierre, pour tout dire,
Toy qui, dans les hauts emplois,
As vu ce que des Anglois
Peut *desgoizer* la Satire...,
Permets que de luy ma verve
T'escrive en feuilles de houx. – Id., *ibid.*, II, p. 438.

La fille, sans faire grimace,
Avalle tout de bonne grâce,
Et mesme avec quelque enjoûment
Dégoise un joli compliment.
Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 56-57.

Çà donc, que quelqu'une *dégoise*
Ce qu'elle sçait sans marchander.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 386. – Cf. Id., *ibid.*, p. 893, 483, 554, 614.

Car enfin votre langue, à *dégoiser* habile,
Sur tout ce que je fais verse des flots de bile.
Montfleury, *Dupe de soi-même*, I, 1.

Quoy ! pour faire le fou, vous pensez m'abuser ?
Ah ! ma foy, je m'en vais vous faire *dégoiser*.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, V, 3.

Quel diable de jargon ? Qu'est-ce donc qu'il *dégoise*-là ?
Regnard, *Hom. à b. fort.*, III, 7.

* Le mot est extrêmement vieux dans la langue ; Ménage, en renvoyant de *dégoiser* à *gosier*, semble dériver le premier du second. Une autre origine paraît plus sûre ; d'après M. Godefroy, qui traduit *degois* par joie, plaisir, divertissement, il viendrait plutôt de *gaudium* :

Vous avez bien fait vos *degois*,
Pere, ennuit (à nuit, cette nuit), de celle pucelle.
De saint Jean Paulu, ap. Petit de Juleville, *Myst.*, I, 178.

Il signifiait aussi *gazouillement* :

..... Avant que les oiseaux
De leurs *degois* fassent feste à l'aurore. – Chassign., ps. LVI, édit. 1613.

Se dégoiser signifiait d'abord *s'ébattre :*

Maint poissonnet, mainte vandoise
Vy là nager, qui *se dégoise*
En l'eaue clere, nette et fine.
ALAIN CHARTIER, *Poés.*, p. 596, édit. 1617.

Dégoiser, correspondant à *degois,* en prit le second sens, et se dit pour gazouiller, chanter.

Dans son *Diction. franç.-lat.* de 1539, Rob. Estienne traduit *dégoiser,* sans pronom, *garrire,* et donne comme exemple *les oiseaux se dégoisent, garriunt.*

DEGRÉ, marche d'escalier, escalier.

1151 Elle a sur les *degrés* entendu son jaloux. – *Éc. des Fem.*, IV, 6.

Elle se mit devant moy pour me conduire par un petit *degré* desrobé qui sortoit dans la basse-court du château. – D'URFÉ, *L'Astrée,* 1614, II, p. 840.

Il sortit lui-même le premier, comme pour voir s'il n'y avoit personne sur les *degrez.*
L'abbé de LA MOTTE LE VAYER, *Le Parasite Mormon;* dans SALLENGRE, *Hist. de P. de Montmaur,* 2 in-8°, 1715; II, p. 305.

64 Il s'ofrit de la reconduire,
De luy-mesme et de son bon gré,
En montant les pas du *degré.* – LORET, *Muze histor.,* 18 janvier 1653.

Elle descendoit par le grand *degré* de la maison.
Cléobuline, roman, par Mme de M. (Mme DE MARCÉ), 1658, p. 541.

22 Qu'un doyen au Palais ne monte les *degrés.* – DESPR., *Sat.* VIII.

Ils trouvent un petit *degré* pratiqué dans l'épaisseur d'un mur; ce *degré* conduisoit sur le rempart. – RAC., V, 276 : *Camp. de Louis XIV.*

Un mot. Il faut qu'avant d'enfiler le *degré*...
MONTFLEURY, *Ambigu com.,* 2e interm., sc. 12.

Les *degrés* sont glissants, tenez-vous à la corde. – POISSON, *Fem. coq.,* I, 3.

Certaine bourgeoise que je... conduis par votre ordre jusqu'au petit *degré* qui rend à votre garde-robe. – HAUTEROCHE, *Le Cocher,* sc. 3.

Nous les attendons en haut du *degré.* – DEVISÉ, *Dames vengées,* II, 3.

Il va se mettre à genoux audessous des *degrez.*
BOSSUET, *Catéch. de Meaux,* in-12, 1687, p. 35.

Il descend du Palais et, trouvant au bas du grand *degré* un carrosse...
LA BRUY., II, 7.

J'ay un voisin qui dit toujours sa *montée* pour dire son *degré,* et je voudrois bien sçavoir quelle difference il y a entre *montée, degré* et *escalier.* — Je croy, dit le Duc, que le terme d'*escalier* est particulièrement propre pour les grands *degrez*... Le mot de *degré* convient mieux à une maison ordinaire...
DE CALLIÈRES, *Bon et mauvais usage,* 1693, p. 160-163.

DEGRÉ DE JURIDICTION.

Voyez combien d'appels et de *degrés de jurisdiction!*
Fourb. de Scap., II, 5.

* «On appelle *degrez de juridiction* les tribunaux qui reçoivent l'appel des justices inférieures. On a vu jusqu'à cinq *degrez* de juridiction : l'Ordonnance les réduit à quatre.»
FURETIÈRE.

DÉGUERPIR.

Nous fatiguerons tant notre provincial, qu'il faudra, ma foi! qu'il *déguerpisse*. – *Pourc.*, II, 9.

Ils laissèrent quelque temps faire
Des fanfares au téméraire,
Et puis, remplis de mal-talent,
Le *déguerpirent* de la roche.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 118.

Dites encor, Monsieur, que vous n'enragez pas.
— A quel sujet? — Pourquoi *déguerpir* de la sorte?
Vous enragez, Monsieur, ou le diable m'emporte.
TH. CORN., *Amour à la mode*, I, 5.

Ce seroit tous les jours procédure nouvelle,
Et je serois encor contraint de *déguerpir*. – REGNARD, *Légat. univ.*, IV, 6.

J'ai bataillé, ma foi, deux ans sans en sortir;
Mais je fus à la fin contraint de *déguerpir*. – ID., *ibid.*, I, 1.

En vertu de bonnes pièces de canon dont nous étions porteurs, nous fîmes bien vite *déguerpir* l'ennemi. – ID., *Filles err.*, I, 11.

* «*Déguerpir*, en terme de droit, c'est abandonner un héritage à des créanciers demandeurs en déclaration d'hypothèque, pour se libérer de leur action.» – FURETIÈRE.
Loiseau, le savant jurisconsulte, a écrit un *Traité des déguerpissements*. Dans la langue usuelle, il signifie *partir, décamper*.
On employait autrefois *guerpir* dans le même sens :

Ilz aymerent mieux laisser et *guerpir* leur païs que faire service ne payer tribut à l'Empereur. – *Les xv joies du mariage*, Prol.

Sur *déguerpir*, voir un long article de Godefroy.

DÉHANCHER (SE).

Prenez bien garde à *vous déhancher* comme il faut, et à faire bien des façons. – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

La *déhanchée* fait la jeune Princesse. Vous savez bien, je crois, et qui est cette *déhanchée* et qui sera cette jeune Princesse. – RAC., VI, 506 : *Lettres*.

* Il s'agit de Mlle de Beauchasteau, actrice de l'hôtel de Bourgogne, qui devait jouer le rôle d'Antigone. (*Note de M. Paul Mesnard.*)

..... Où donc as-tu pêché
Ces figures d'un corps à-demy *déhanché?*
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, IV, 6.

Je suis en pourparler avec un Marquis de nos cantons qui s'en va à l'armée, et,

comme il a besoin d'argent, il veut me vendre sa charge de Marquis... — En achetant une charge de Marquis, n'oubliez pas... de vous faire donner les airs *déhanchés* de ces Messieurs-là. – Regnard, *Coquette*, II, 4.

Dehors (Les), dehors civils, apparences de civilité; *on le trouve aussi* au *singulier*.

65 Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques *dehors* civils que l'usage demande. – *Misanth.*, I, 1.

24 Un coup d'œil par hasard sur un autre tombé,
Le plus foible *dehors* de cette complaisance
Que se permet pour tous la même indifférence :
Tout cela fait pour lui de grands crimes d'État.
Corn., X, p. 156 : *Jalousie* (dans les *Poés. div.*).

J'aime tous ces *dehors* d'une humeur arrogante.
Th. Corn., *Amour à la mode*, I, 1.

Souvent un beau *dehors* cache une trahison. – Id., *ibid.*, V, 7.

38 Quittez tous ces trompeux *dehors*.
La Font., VII, p. 191 : *Daphné*, Prol.

193 En habit, et des pieds en tête revêtu
Du fastueux *dehors* d'une intègre vertu,
Je prétends, selon moi, pétrir le cœur d'Hortense.
Id., VII, p. 415 : *Florentin*, sc. 3.

Du moins si je n'ay pas tant de riches trésors,
Je ne vous trompe point, paré de faux *dehors*. – *La Crit. du Tart.*, 1669, sc. 12.

Ses *dehors* affectés, ses discours éternels de morale et de vertu... lui donnent un empire absolu sur l'esprit de Monsieur votre oncle. – Baron, *Coquette*, I, 4.

Sous les *dehors* trompeurs d'une vaine amitié,
Vous viendrez m'égorger, sans égards, sans pitié! – Id., *L'Andrienne*, V, 1.

On ne trouve jamais, sous ce *dehors* fantasque,
Que des gens dont le cœur ne va jamais sans masque...,
Et dont chaque grimace a toujours quelque but.
Montfleury, *Trigaudin*, IV, 1. – Cf. Id., *Gentilh. de Beauce*, III, 8.

Le peuple, qui veut estre trompé, est plustost gaigné par les *dehors* plastrez de ces charlatans que par l'honnesteté des sçavans medecins.
Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 208.

... L'horreur qu'il a de ces sortes de *dehors*, qu'il appelle des trahisons.
Sév., VII, 181.

Il cache... sa joie et sa vanité par quelque *dehors* de modestie.
La Bruy., II, 137

Je rencontre Alidor, dont la haute imprudence
Croit duper jusqu'à Dieu par sa sainte apparence,
Et qui, sous un *dehors* charitable et pieux,
Cache un franc usurier. – Regnard, *Épît. à du Vaulx*.

Dehors : chasser dehors.

* Voir t. I, p. 383, *Chasser dehors*.

DÉLIBÉRÉ, *adjectif* et *substantif*.

1669 Je sais des officiers de justice altérés
Qui sont pour de tels coups de vrais *délibérés*. – *L'Ét.*, IV, 7.

Épytides fut appelé...,
Un très *délibéré* vieillard,
Et des hommes le plus raillard.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 57-58.

Elle sort en dansant, d'un air *délibéré*. – MONTFLEURY, *Coméd. poète*, I, 3.

Je trouve plaisant que Mme de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon (le jeune marquis de Grignan) enfant, le retrouve un homme de guerre tout accoutumé, tout *délibéré*, tout hardi. – SÉV., IX, 67.

Certains esprits vains, légers, familiers, *délibérés*. – LA BRUY., I, 217.

Je me fierois cent fois plustost à un franc bourru... qu'à ces esprits doucereux... qui, d'un air *délibéré*, vous disent le pour et le contre de ce qu'ils pensent. – DU VERDIER, *Flatteur*, 1696, I, 1.

DÉLICAT, susceptible, facile à blesser.

Je ne suis pas si *délicate*, Dieu merci; et je trouve, pour moi, que cette comédie seroit plutôt capable de guérir les gens que de les rendre malades. – *Crit. de l'Ec. des Fem.*, sc. 3.

Je ne suis pas de ces *délicates* qui s'incommodent de tout.
Cléobuline, roman par Mme de M. (Mme DE MARCÉ), 1658, p. 151.

Les *délicats* sont malheureux :
Rien ne sauroit les satisfaire. – LA FONT., I, p. 132 : *Fabl.*, II, 1.

La Réforme, ou peu *délicate* en vertu, ou indulgente envers ses héros, leur pardonne facilement de semblables abominations.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 360. – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 346.

DÉLICATESSE, scrupule, susceptibilité.

Je ne vois rien de si ridicule que cette *délicatesse d'honneur* qui prend tout en mauvaise part. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

35 Vos scrupules font voir trop de *délicatesse*. – LA FONT., II, p. 97 : *Fabl.*, VII, 1.

Comme c'est cette crainte, et, si l'on veut, ce scrupule qui leur a dans la suite attiré tant de persécutions..., il est bon de dire ici d'où venoit en elles une si grande *délicatesse* de conscience. – RAC., IV, p. 524 : *Port-Royal*.

Vous voyez les causes des divisions de la République (romaine) et finalement de sa chûte, dans les jalousies de ses citoyens, et dans l'amour de la liberté poussé jusqu'à un excés et une *délicatesse* insupportable.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 551.

Cicéron a pu louer impunément Brutus, César... devant une Compagnie jalouse de leur mérite, et qui avoit bien d'autres *délicatesses* de politique sur la vertu des grands hommes que n'en sauroit avoir l'Académie. – LA BRUY., II, p. 440.

DÉLIÉ, fin, mince.

Cette coiffe est un peu trop *déliée;* j'en vais querir une plus épaisse.
Pourc., III, 2.

Elle ouyt que quelqu'un parloit assez près d'elle, car il n'y avoit qu'un entre-deux d'aiz fort *délié* qui séparoit une chambre en deux.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, p. 123b-124a.

Vous possédez un palais spacieux, où vous ne voyez point je ne sais quelles enjolivures aussi *déliées* que le fer qui les a faites – Malh., II, p. 95.

Il achetoit de tous côtez ce qu'il pouvoit rencontrer de curieux, jusqu'à plus de vingt mil livres, qu'il mit en étoffes d'or, de soye et de laisnes, en castors, en toilles *déliées*, en dentelles.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883, I, p. 263.

Elle avoit la taille belle et *déliée*. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 45.

Il porte des chemises très *déliées*. – La Bruy., II, p. 154.

DEMAIN JOUR.

813 Et tu m'avois prié même que mon retour
T'y souffrît en repos jusques à *demain jour*. – *Éc. des mar.*, III, 2.

DÉMANGEAISON, *au fig.*, **DÉMANGEAISON DE . . .**, **DÉMANGEAISON À . . .**

2066 J'ai des *démangeaisons de* mariage aussi. – *L'Ét.*, V, 11.

177 De la plupart des gens c'est la *démangeaison*.
Éc. des Fem., I, 1.

Peut-il y avoir un homme qui n'ait, en la voyant, des *démangeaisons de* se marier? – *Mar. forcé*, sc. 2.

345 Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
Sur les *démangeaisons* qui nous prennent d'écrire.
Misanth., I, 2.

J'ai une *démangeaison* naturelle *à* faire part des contes que je sais.
Fourb. de Scap., III, 3.

La *démangeaison de* dire ses ouvrages est un vice attaché à la qualité de poète. – *Escarb.*, sc. 1.

Ce que la courte vue causa en l'imagination de ce personnage, je croy que la caducité de l'âge l'a causé en la personne de Me Pasquier, supposée ceste éternelle *demangeson d'*escrire qui l'accompagna jusques à la mort.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Me Est. Pasquier*, 1622, p. 474-475.

Ce n'est pas tant infidélité qui vous tire ces parolles outrageuses contre vostre amy, comme une certaine *demangeson d'*imprimer tout ce qui vous vient en fantaisie. – Id., *ibid.*, p. 874. – Cf. Id., *ibid.*, p. 56.

IMPRIMERIE NATIONALE.

9 Vaine *demangeaison de* la guerre civile
Qui partagiez naguère et la Cour et la Ville... – Corn., X, 126 : *Poés. div.*

Il en trouve toujours l'intrigue bonne et belle,
Et sa *démangeaison de* les produire est telle
Que, faute bien souvent d'auditeurs plus parfaits,
Il va les débiter jusques à des laquais.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, I, 2 ; – Cf. Id., *Baron d'Albikrac*, II, 1.

183 Les Anglois, mis à la raison,
N'ont plus tant la *demangeaison*
De retourner en république. – Loret, *Muze histor.*, 31 déc. 1661.

La *démangeaison* qu'Arnolphe témoigne *d'*apprendre l'aventure de quelque infortuné mary ne mérite-t-elle pas bien qu'il mette celle-là sur ses tablettes ?
De la Croix, *Guerre com.*, 1664 ; édit. Gay, p. 25.

Je ne vous écris pas par une *demangeaison d'*écrire, qui se trouve en beaucoup de gens. – Le Pays, *Amitiés, amours, amourettes*, 1665, p. 188.

Cette *démangeaison* qui vous tient *de* lui vouloir cacher qu'il y a des femmes au monde. – La Font., VII, 464 : *Coupe enchantée*, sc. 9.

Je me sens *de* jouer une *démangeaison.*
Quinault, *Amant indiscret*, 1654, III, 3.

Ma maîtresse a sans doute, à parler tout de bon,
De se remarier grande *démangeaison.* – Id., *Mère coquette*, II, 3.

..... Crains que je ne t'assomme,
Maraude, qui luy vas sottement applaudir
Sur la *démangeaison* qu'elle a *de* s'agrandir.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, II, 6.

Quelle *démangeaison* me prend *de* coqueter ? – Montfleury, *Fille capitaine*, II, 6.

Quoi ? — Quand prétendez-vous tirer la loterie ?
J'ai *de* voir mes billets grande *démangeaison.*
Id., *Gentilh. de Beauce*, I, 1 ; – Cf. Id., *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 4 ; – *Dupe de soi-même*, II, 1.

J'ai la *démangeaison de* te casser la gueule. – Poisson, *Coméd. sans titre*, IV, 7.

L'abbé de Marolles avoit une si grande *démangeaison d'*écrire qu'il faisoit imprimer jusqu'à des listes et des catalogues de ses amis et des gens de sa connoissance. – *Carpenteriana*, p. 42.

Il y a fort longtemps que j'ay la *démangeaison d'*être noble.
Pasquin et Marforio, II, 5, dans le Th. ital., 1701, t. VI.

Encore si j'avois demeuré auprès de quelque collège, patience ! je dirois que la *démangeaison du* latin auroit pris à ma femme.
D... *La Fille savante*, sc. 1, dans le Th. ital., t. III, p. 47.

J'aurois une petite *démangeaison d'*apprendre ma destinée sur ce chapitre-là.
Regnard et Dufrény, *Foire Saint-Germain*, I, 10.

Le mois de mars 87, Mathurin Blaise Sottinet, âgé de soixante-dix ans, sentit un prurit pour la noce, une *démangeaison pour* le mariage.
Regnard, *Divorce*, III, 6.

DÉMÊLÉ, querelle, débat.

Nous n'aurons jamais aucun *démêlé* ensemble. – *Mar. forcé*, sc. 2.

J'ai regret d'avoir *démêlé* avec lui. – *D. Juan*, III, 5.

1554 Après le *démêlé* d'un amoureux caprice,
Ils goûtent le plaisir de s'être rajustés. – *Amph.*, III, 2.

165 Gourdon et Neuillan, deux pucelles
Qu'on sçait être aimables et belles,...
Eurent *démêlé* l'autre jour. – Loret, *Muze histor.*, 22 février 1653.

Quinault, malgré tous nos *démêlés* poétiques, est mort mon ami.
Despr., *Réfl. sur Longin*, III.

706 (Ils) ont fait un grand combat d'un simple *démêlé*. – Rac., *Théb.*, III, 4.

Nous nous vîmes d'abord à Venise où, sans lui,
Dans un grand *démêlé* j'aurois manqué d'appui.
Montfleury, *Coméd. poète*, II, 5.

Quand le Peuple méritoit d'estre blasmé, le Senat le faisoit aussi..., comme il arriva dans le *démeslé* entre ceux d'Ardée et d'Aricie.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 516; – Cf. Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688, I, p. 57, 113, 209.

* Le Pays, l'auteur des *Amitiés, Amours, Amourettes*, a publié en 1688 le *Démêlé de l'Esprit et du Cœur*.

DÉMÊLER UNE AFFAIRE, débrouiller.

Je ne vois point ce que V. A. R. pourroit avoir à *démêler* avec la comédie que je Lui présente. – *A Madame*, en tête de *l'Éc. des Fem.*

Je viens attendre ici la sortie d'un homme avec qui j'ai une *affaire à démêler*. – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

Va, va, c'est une *affaire* entre le Ciel et moi, et nous la *démêlerons* bien ensemble, sans que tu t'en mettes en peine. – *D. Juan*, I, 2.

48 Leurs pas *démêleront* les détours les plus sombres. – Corn., *Off. de la Vierge*.

211 On voit dans l'intrigue et la suite
Une incontestable conduite,
Et le tout si bien *démêlé*
Que j'en fus très émerveillé. – Loret, *Muze histor.*, 31 janvier 1660.

Comment *démesler* ce tracas?
Toute la mesche est descouverte. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 189.

Vous avez bien d'autres affaires
A *démêler* que les débats
Du Lapin et de la Belette. – La Font., II, 229 : *Fabl.*, VIII, 4.

Je veux auparavant *démêler* l'imposture.
— Je la *démêlerai*, Marton, je vous le jure. – Baron, *Jaloux*, IV, 17.

Son esprit étoit... capable de *démêler* les affaires les plus difficiles.
La Rochef., II, 428.

Démêlez cela dans votre esprit, suivant vos desseins et vos affaires.
Sév., IV, 397.

Tant que vous parlerez de la sorte, ne craignez point que je vous désavoue; vous *démeslez* agreablement ces difficultez. – Bezançon, *Médec. à la censure*, 1677, p. 60.

Démêler de..., distinguer de...

1324 *Démêlez-le* un peu *du coupable*. – *Amph.*, II, 6.

* On trouve souvent, dans ce sens, *démêler d'avec...*, mais non *démêler de...*

Démêler de..., tirer de...; se démêler de..., se tirer de..., se dégager de...

Et qui fait les Rois parmi vous? — Voilà un acteur qui s'*en démêle* parfois. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

Voyons... comme vous *vous demesleriez d'*une telle entreprise.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, p. 178[b]; – Cf. Id., *ibid.*, p. 114, 592, 921.

Tant plus grande notre affliction aura esté, tant plus serons-nous redevables à celui qui nous *en* aura *démêlés*. – Malh., II, 18.

191 Lorsque *de* sa grandeur il peut *se démêler*. – Corn., X, 202 : *Poés. div.*

Puis *s'en démêle* qui pourra! – La Font., IX, 144 : *Épît.*

Je crois que vous saurez bien *vous démêler de* l'embarras de cette grande fête.
Sév., VII, 489.

Il ne s'agit pas en ce lieu d'examiner les subtilitez par lesquelles Bucer *se démesle de* l'accord qu'il avoit signé à Vitenberg.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 212.

La necessité de donner à l'Eucharistie... quelque chose de particulier, et, d'autre part, l'impossibilité de le faire selon leurs principes, les jetteront toûjours dans un embarras *d'où* ils ne pourront *se démesler*. – Id., *ibid.*, II, p. 42.

* «Voicy encore d'autres façons de parler assez nouvelles... *Se démesler d'*une affaire; *démesler* une intrigue; on ne sçait comment *démesler* cela; je n'ai pas encore bien *démeslé* les sentimens que j'ay pour vous; je n'ay pu vous *démesler* dans la foule.»
Le P. Bouhours, *Ariste et Eug.*, 2e édit., 1671, p. 131 et 132.

«Tout cela (les variations du flux et du reflux de la mer) est fort bizarre;... et pour bien *démesler* un mouvement si régulier et si irrégulier tout ensemble, il faudroit trouver une cause qui en expliquât tous les accidens et toute l'histoire.»
Id., *ibid.*, 1er entretien, *La Mer*, p. 29.

«*Déméler* un mouvement! Si l'auteur (le P. Bouhours) avoit veu ces deux mots dans le livre qu'il critique, il diroit qu'«ils ne sont pas faits l'un pour l'autre»; on dit *causer un mouvement, l'arrêter, l'interrompre, le connoître*, mais nullement *le déméler*. Et je m'étonne que l'auteur ait pu dire *déméler un mouvement*, luy qui ne peut souffrir qu'on dise *acquérir de l'éclat*.»
Barbier d'Aucour, *Sentiments de Cléante* sur les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 90.

Démentir quelqu'un de...; se démentir de...

189 A quoi bon se montrer? et comme un Étourdi
Me venir *démentir de* tout ce que je di? – *L'Ét.*, I, 4.

633 *Tu te démens* bien tôt *de* tes bons sentiments? – *Sgan.*, sc. 23.

131 De combien de pareilles marques
Dont on ne *me* peut *démentir*,
Ai-je dequoi te garantir
Contre les menaces des Parques? – Malh., I, 112.

Démentir quelque chose, désavouer.

566 Ce billet *démenti* pour n'avoir point de seing...
— Pourquoi le *démentir*, puisqu'il est de ma main?
D. Garc., II, 5.

* Molière a repris ces vers dans le *Misanthrope;* mais il a remplacé *démentir* par *désavouer :*

1330 Quoi? vous joignez ici l'audace à l'artifice?
Le *désavouerez-vous* pour n'avoir point de seing?
— Pourquoi *désavouer* un billet de ma main? – *Misanth.*, IV, 3.

1547 Et ne voyois-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur *démentoit* ma bouche à tous moments? – Rac., *Androm.*, V, 3.

Un homme qui sait sa cour... *dément* son cœur, parle, agit contre ses sentiments. – La Bruy., I, 298.

Demeurer, rester.

109 ..... Dans ce coin, *demeurons* en repos. – *L'Ét.*, I, 2.

Mᵉ Pasquier,... après avoir dit mal de tout le monde,... n'en *demeure* que plus frais et gaillard pour entonner ses louanges.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mᵉ Est. Pasquier*, 1622, p. 169.

Le premier est sage qui, parmi les flèches qui sifflent de toutes parts,... *demeure* sans s'effrayer. – Malh., II, 469.

33 Du mensonge toujours le vrai *demeure* maître.
Despr., *Sat.* XI. – Cf. *Lutrin*, VI, 176.

1266 A qui doit *demeurer* cette noble conquête? – Rac., *Alex.*, IV, 5.

..... Ouy, j'avoue avec vous
Qu'Elomire ne doit sa gloire qu'à des foux,
Et qu'un esprit bien fait, quel qu'il soit, dégénère,
D'abord que ses écrits commencent à luy plaire.
J'en *demeure* d'accord, que, pour se réjouir,
On le peut aller voir, et qu'on le peut ouïr;
Mais il faut que celuy qui va voir Elomire
Le voye en fagotin, c'est-à-dire pour rire.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, III, 2.

Le sot homme que c'est! — J'en *demeure* d'accord.
Montfleury, *Ambigu com.*, 3ᵉ interm., sc. 17.

Puisque vous m'en priez, j'en *demeure* d'accord.
HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, III, 10.

Notre illustre acteur (Molière) excelloit dans l'art de bien jouer la comédie. Est-il quelqu'un qui n'en *demeure* d'accord, après avoir vu de quelle manière il faisoit jouer jusqu'à des enfants?
DEVISÉ, *Or. fun. de Mol.*, nouv. coll. moliér., p. 38.

Auroit-on tant écrit si le défunt (Molière) n'avoit eu du mérite? Ouy, Messieurs, il en avoit, et ses ennemis mesmes en sont toujours *demeurez* d'accord.
ID., *ibid.*, p. 39.

Quoi! tu pourrois, Crispin?... — Va, *demeure* tranquille.
REGNARD, *Légat. univ.*, III, 8; – Cf. *Ménechmes*, III, 10.

* «*Demeurer* pour *rester* est souvent vicieux, comme : «Je n'en sçaurois tant employer «qu'il en *demeurera.*» Il faut dire : qu'il en *restera*, ou qu'il en *demeurera de reste.*»
VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 400.

«*Rester, demeurer.* Combien de gens y a-t-il qui confondent *rester* et *demeurer*, et disent : *je resteray en cette ville encore quelques jours*, au lieu de dire : *je demeureray*, etc. *Rester* ne signifie autre chose que *être de reste.* EX. : *Chacun s'étant retiré, je restay seul...*» – LEVEN DE TEMPLERY, *Génie et polit. de la lang. franç.*, 1705, p. 90.

DEMI.

59 (Je) ne suis point de moi si mortel ennemi,
Que je m'aille affliger *sans sujet ni demi.* – *Dép. am.*, I, 1.

350 Malheureux, bien plutôt de l'avoir, cette infâme,
Dont le coupable feu, trop bien vérifié,
Sans respect ni demi, nous a cocufié. – *Sgan.*, sc. 16.

Il me permettra de luy dire une histoire *et demie.*
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de M' Est. Pasquier*, 1622, p. 940.

Or est-il que Pasquier est libertin, qui signifie un Huguenot *et demy.*
ID., *ibid.*, p. 126.

Quand il faut renier et blasphémer le nom de Dieu, ils sont diables *et demy.*
ID., *Doctr. cur.*, 1624, p. 765.

Notre troupe étoit fort contente
D'avoir pu, contre toute attente,
Passer le pays ennemy
Sans trouver ny Grec *ny demy.*
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705, t. I, p. 223;
– Cf. *ibid.*, I, p. 232, 240, 286, 348.

Pour dire la chose en amy,
Je ne voy ny murs *ny demy,*
Dit Æneas. — La péronelle
Luy dit : «Vous me la baillez belle!»
ID., *ibid.*, t. II, p. 167; – Cf. ID., *ibid.*, p. 48, 160.

Un jeune abbé qui n'est ni Prestre *ny demy*
S'offre de m'épouser ou d'estre mon amy. – ID., *Héritier rid.*, V, 5.

68 Et conta tout à sa maistresse,...
Sans rapporter *vin ni demy*. – LORET, *Muze histor.*, 18 janvier 1653.

76 Ces Messieurs étans las de mordre,...
Cassèrent maint flacon et verre,...
Aucuns d'eux (mesme) ayans dormy
Sans dire agimus ny *demy*. – ID., *ibid.*, 31 mai 1653.

109 Surtout les Imperialistes...
Ne veulent *acord ny demy*. – ID., *ibid.*, 13 septembre 1659.

257 Aprenez pour choze certaine
Que, durant la sainte semaine,
Je ne fais ny vers *ny demy*. – ID., *ibid.*, 1er avril 1662.

24 Ville non pas large ny grande,...
Mais (à vous parler en amy)
Qu'on tient forte en diable *et demy*. – ID., *ibid.*, 18 août 1663.

..... En l'espoir qui la flatte
De l'avoir bientôt sous sa patte
Et la vergetter en amy,
C'est-à-dire en diable *et demy*,
Elle la loue, elle l'admire.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 118.

Puis sans mouvement *ny demy*
Prit le train de son ennemy,
Restant encore après la vie
Comme un qui joue à l'esbahye.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 535; – Cf. ID., *ibid.*, p. 448, 459.

Pas une de nous, en amy,
N'est ny Déesse, *ny demy*. – ID., *ibid.*, p. 556; – Cf. ID., *ibid.*, p. 613.

41 Ainsi du reste; où sans *pact ny demi*...
L'on se guérit, l'on guérit sa monture. – LA FONT., IV, p. 244 : *Contes*, II, 5.

Vous n'avez ni raison, ni bon sens, *ni demi*. – BARON, *Éc. des Pères*, IV, 10.

* « *Ni raison, ni demi*. Cette façon de parler est d'usage dans le discours familier, et on dit tous les jours : *Il n'y a ni raison ni demi dans tout ce qu'il dit*. Et l'auteur qui a traduit les trois premières comédies de Terence (Mme Dacier) se sert, dans sa traduction, de cette manière de parler : *Je n'y ay veu ni boutique ni demi.* » – A. D. B. (ANDRY DE BOISREGARD), *Réfl. sur l'usage prés. de la langue franç.*, 2e édit., 1692, p. 164.

DEMI-LUNE, *terme de fortification*.

Te souvient-il, Vicomte, de cette *demi-lune* que nous emportâmes sur les ennemis au siège d'Arras? — Que veux-tu dire avec ta *demi-lune?* C'étoit bien une lune toute entière. – *Préc. rid.*, sc. 11.

On fortifia les citez
De bastions et *demy-lunes*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 15.

Je sais que vous venez d'être furieusement repoussé à la *demy-lune*.
HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, I, 4.

Mordi, Mademoiselle, il est plus difficile d'entrer chez vous que de prendre trois *demy-lunes*, l'épée à la main. – REGNARD, *Coquette*, I, 16; – Cf. ID., *Filles err.*, I, 11.

* La *demi-lune* était une fortification formant un angle aigu saillant; les deux côtés de l'angle étaient parallèles à ceux d'une contre-escarpe dont la *demy-lune* était séparée par un fossé. La gorge (partie antérieure de l'angle) était tournée en arc, comme un croissant. Guillet (*Les Arts de l'homme d'épée*) en attribue l'invention aux Hollandais.

«Ceci me fait souvenir d'une naïveté qu'on attribuoit au feu [René-Aux-Épaules] marquis de Nesle, gouverneur de La Fère, qui étoit pourtant un brave homme. C'est que, comme on eust proposé de faire une *demy-lune*, il dit : «Messieurs, ne faisons rien à demy «pour le service du Roy; faisons-en une tout entière.» – Tallemant des Réaux, IV, p. 204.

Les gens de guerre et ceux qui voulaient imiter leur langage parlaient volontiers de *demi-lune*. De là l'expression familière : *repousser à la demi-lune*, pour dire repousser.

Demoiselle, fille noble.

Ah! qu'une femme *Demoiselle* est une étrange affaire!
G. Dand., I, 1.

Voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une *Demoiselle*. – *Ibid.*, I, 3.

Souvenez-vous que vous avez épousé une *Demoiselle*. – *Ibid.*, II, 7.

Quoi! parce qu'elle est *Demoiselle*, il faut qu'elle ait la liberté de me faire ce qui lui plaît? – *Ibid.*, *ibid.*

392 J'en trouve, à dire vrai, la rencontre si belle,
Que je voudrois l'aimer, si j'étois *demoiselle*. – Corn., *Suite du Ment.*, II, 1.

Il a dessein que rien ne luy eschappe, soit la *demoiselle*, soit la bourgeoise.
Sorel, *Polyandre*, 1648, I, p. 485.

119 Tant les mâles que les femelles,
Tant bourgeoizes que *demoizelles*.
Loret, *Muze histor.*, 1er septembre 1652.

66 Elle fit absolument croire
Au seigneur et dame du lieu...
Qu'elle n'étoit point frelampière,
Ny bourgeoize ny roturière,
Ains *demoizelle*, et mesme aussy
Du beau sang de Montmorency. – Id., *ibid.*, 1er novembre 1653.

J'eus l'avantage heureux de naître *demoiselle*.
Th. Corn., *Berg. extrav.*, III, 4.

Lisette. Peux-tu m'entretenir l'état de *demoiselle*?
Cliton. Que trop. — Lisette. As-tu dequoy? — Cliton. N'en sois point en cervelle.
Id., *Amour à la mode*, V, 10.

* Le mot *demoiselle* désignait aussi la femme bourgeoise mariée et la suivante ou demoiselle suivante.

Demoiselle ou demoiselle suivante.

* Voir *Suivante* et *Demoiselle*.

DÉMON : FAIRE LE DÉMON.

377 Et, sans considérer s'il a raison ou non,
Votre esprit contre moi *fait le* petit *démon*. – *L'Ét.*, I, 8.

* On dit plutôt, dans ce cas, *faire le diable*. Cependant on trouve *démon* dans des phrases analogues où nous employerions plutôt *diable* :

(Des) moissonneurs... qui travaillent comme des *démons*.
RAC., VI, 479 : *Lettres*.

Adhémar... a *fait le petit démon*, quand je lui ai dit que vous m'aviez envoyé de l'argent pour lui. – SÉV., III, 186.

Le maréchal de Créquy *fait* toujours *le démon* dans Trèves. – ID., IV, 116.

* Voir ci-dessous, *Diable*.

DÉMONTÉ, détraqué.

Marque d'un cerveau *démonté*, et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir. – *Pourc.*, II, 1.

Quand un esprit est *démonté*, il va toujours de fièvre en chaud mal.
LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 438.

On m'avoit bien dit vrai, que vous n'étiez pas sage,
Que souvent vous aviez le *cerveau démonté*...
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

Tenez ! — On ne peut mieux. — Quel cerveau *démonté* !
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, III, 7 ; – Cf. ID., *ibid.*, suite du *Prol.* après le 1er acte.

C'est vous que l'on cite pour faire voir qu'il n'y a qu'à être téméraire, et que Dieu a soin des cervelles *démontées*. – SÉV., V, 538. (*Autogr.*)

Toujours de plus en plus *son cerveau se démonte*. – REGNARD, *Ménechmes*, III, 7.

DÉMORDRE, DÉMORDRE DE...

65 Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement
A ne *démordre* point *de* mon habillement. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

57 Ne *démordez* point pour cela,
Tenez-vous toujours ferme-là. – *Remerciem. au Roi*, 1663.

Je ne suis point homme à *démordre* jamais *d'*une partie de mes prétentions. – *G. Dand.*, I, 4.

Quand on en devroit crever, (il) ne *démordroit* pas d'un iota *des* règles des anciens. – *Pourc.*, I, 5.

Il ne *démord* jamais *de* son opinion. – *Mal. imag.*, II, 5.

C'est une grande tyrannie d'esprit, d'avoir affaire à des personnes incapables de tout, hormis de *desmordre d'*une proposition quand ils l'ont conçue.

LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 390.

190 Mais on en veut, sans rien *démordre*,
Cent mille écus d'argent comptant.

LORET, *Muze histor.*, 19 octobre 1657.

Pour moy, si j'*en démords*, je veux bien qu'on m'étrille.

TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

Mon cœur ne *démord* point *de* ce qu'il s'est promis.

QUINAULT, *Les Rivales*, IV, 5.

... Son valet, qu'à part j'ai tiré tout exprès,
Dit qu'il veut ce qu'il veut et n'*en démord* jamais.

MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 2; – Cf. *Dupe de soi-même*, II, 1; – *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 2.

Madame! — Non, Monsieur, je n'*en démordrai* pas.

POISSON, *Coméd. sans titre*, IV, 4.

Je n'*en démordrai* point, en un mot comme en cent.

REGNARD, *Fol. am.*, Prol., sc. 2.

DÉNICHER, partir.

1608 Je suivrai mon dessein, bête trop indocile,
Et vous *dénicherez* à l'instant de la ville. – *Éc. des Fem.*, V, 4.

La nuit commence à *dénicher;*
Enfants, voilà l'aube qui trotte.

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 292.

... Sus, Messieurs, montrez-nous les talons.
— Les coquins! — *Dénichez!* – GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, IV, 6.

189 Le Holandois n'est pas fâché
Que l'Archiduc ait *déniché*. – LORET, *Muze histor.*, 5 septembre 1654.

7 Quoique dans ma chambre ou repaire
On fasse à prezent inventaire,
Non sans grandement me fâcher,
D'autant qu'il faut en *dénicher*,
Je vais toutefois vous écrire. – ID., *ibid.*, 1er juillet 1656.

Ce rustre, avec un pied de nez,
Voyant tous ses desseins bernez,
Veut *dénicher* de même sorte. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 553.

Vous le savez. Adieu. Songe à *dénicher* vite.

CHAMPMESLÉ, *Crisp. chev.*, sc. 13.

Allons, *dénichons;* point tant de caquet. – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, II, 1.

Mon petit ami, si vous ne *dénichez* au plus vite, je vous ferai amoureusement descendre par la fenêtre. – ID., *Coquette*, I, 7.

Qu'on sorte de ce pas. — Juste Ciel, quel arrêt!
Monsieur... — Non, *dénichons* au plus tôt, s'il vous plaît.

ID., *Fol. amour.*, I, 2.

DENIER, somme d'argent.

Quatre ou cinq mille écus est un *denier* considérable.
Pourc., III, 7.

Et les cayers de mon Moyse mesme,
Qui d'Apollon briguent le diadesme,
Courront fortune et se verront de loin,
Si le *denier* me manque en un besoin.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 369-370.

* On trouve plutôt *deniers* au pluriel, dans ce sens :

A-t-il eu grand soin de mes affaires, et mes *deniers* ont-ils bien profité entre ses mains? – REGNARD, *Retour imprévu*, sc. 11.

DENIER, *monnaie*.

Dix-huit livres six sols huit *deniers*. – *L'Av.*, I, 4.

Nous nous couvrions du nom d'escoliers, et demandions la passade pour un pauvre estudiant qui s'en retournoit en son pays sans maille ny *denier*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III, p. 172; – Cf. ID., *ibid.*, III, p. 343.

* La monnaie se divisait, ainsi qu'il suit, d'après Barrême : la demi-pite était le huitième, et la pite était le quart d'un denier; l'obole était la moitié du denier; douze deniers valaient un sol; vingt sols valaient une livre; onze livres valaient une pistole. Nous parlons du temps de Molière.

DENIER : AU DENIER DOUZE.

Vingt pistoles rapportent, par année, dix-huit livres six sols huit deniers, à ne les placer qu'*au denier douze*. – *L'Av.*, I, 4.

Il faut, et sans crainte et sans trouble,
Fermer l'oreille aux cris du peuple qui s'émeut,
Et faire profiter jusques au dernier rouble,
Au denier quatre, si l'on peut. – MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, II, 5.

..... Il est vrai qu'il connoît
Combien sur un billet par mois on doit rabattre,
Et ce que cent écus rendent *au denier quatre*. – REGNARD, *Épît. à du Vaulx*.

Je te vois plus rêveur qu'un enfant de famille
Qui, courant vainement, cherche depuis un mois
Quelque honnête usurier qui prête *au denier trois*.
ID., *Tombeau de Despréaux*.

Cent francs *au denier cinq* combien font-ils? — Vingt livres.
DESPR., *Sat.* VIII.

* La *pistole*, au temps de *l'Avare*, valait 11 livres; 220 livres ou 20 pistoles, prêtées au taux de 1 sur 12, devaient, en effet, rapporter 18 livres pour 216, et 6 sols 8 deniers pour 4 livres.

Deniers : à beaux deniers comptants, *locution.*

Votre procureur s'entendra avec votre partie, et vous vendra *à beaux deniers comptants.* – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Le pouvoir de protéger l'innocence, de punir le crime,... acheté *à deniers comptants*, comme une métairie. – La Bruy., I, 22.

..... Il vous vendra, Madame,
A beaux deniers comptants quand vous serez sa femme.
Regnard, *Joueur*, V, 6.

Dénouement.

* Voir *Protase.*

Dents : mettre ou être sur les dents, *locution.*

517 Tout cet embarras *met mon esprit sur les dents.* – *Amph.*, I, 2.

La pauvre Françoise *est* presque *sur les dents*, à frotter les planchers.
Bourg. gent., III, 3.

* De même, mais avec une métaphore moins forcée que celle qui parle de *dents* à propos d'*esprit :*

Ces beaux fils sont *sur les dents* au bout de la première traite. – Malh., II, 449.

L'honneur de vostre souvenir me consolera pleinement de l'absence de Madame Scarron, que Madame de Montchevreuil m'a enlevée. J'ay grand'peur que cette dame débauchée ne la fasse devenir sujette au vin et aux femmes, et ne la *mette sur les dents* devant que de me la rendre.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, 1705; I, p. 149 : *Lettr. au duc d'Elbeuf.*

J'ai couru tous les bals de Paris cette nuit.
J'en suis *dessus les dents.* – Montfleury, *Dame méd.*, II, 2.

Ah! voilà un menuet qui m'a *mise sur les dents.* – Regnard, *Coquette*, III, 6.

Dents : rire du bout des dents, *locution.*

Parbleu! ce sera donc *du bout des dents qu'il y rira.*
Impr. de Vers., sc. 5.

Il ne *rit* que *du bout des dents*,
Et tout de bon pleure au-dedans.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 20.

Tout franc, quand je songe à chela, *je* n'*en ris*, morgué! que *du bout des dents.* – La Font., VII, p. 457 : *Coupe enchantée*, sc. 6.

Dents : avoir les dents longues, *locution.*

L'on a le temps *d'avoir les dents longues*, lorsqu'on attend, pour vivre, le trépas de quelqu'un. – *Méd. malgré lui*, II, 1.

J'ay les dents bien longues. Il est advis à mon ventre qu'on m'a couppé les deux mains. – Franç. d'Amboise, *Les Néapolitaines*, III, 3.

Dent : avoir une dent de lait contre . . . , *locution.*

C'est que *vous avez*, mon frère, *une dent de lait contre lui.*
Mal. imag., III, 3.

Seigneur Lidias, il faut que je vous embrasse; j'ay mis en arrière *la dent que j'avois contre vous.* – Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, III, 7.

J'ay veu aussi des livres en prose où l'on trouvoit de telles façons de parler que celle-cy : «Cela arriva pour l'achever de peindre : *il portoit une dent de lait à son rival;* j'iray là mais que vous y soyez; si cela arrive, je n'en puis mais; vous mettez le nez dans cette affaire.» – Sorel, *Berg. extrav.*, édit. 1639, III, p. 553.

Dame Pallas sceut cette affaire...
Et puis en outre chacun sçait
Qu'elle *avoit une dent de lait*
Contre Aglauros, pour d'autres choses.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 244.

Dents : en dépit des dents ou malgré les dents.

451 N'avons-nous pas assez des autres accidents
Qui nous viennent happer *en dépit de nos dents?* – *Sgan.*, sc. 17.

Quoi! Vous n'êtes pas effectivement... — Non, vous dis-je; ils m'ont fait médecin *malgré mes dents.* – *Méd. malgré lui*, III, 1.

Nous l'aurons malgré vous. — Comment, coquin? — Nous l'aurons, dis-je, *en dépit de vos dents.* – *Sicil.*, sc. 8.

Tenez une femme serrée, gardée et obligée tant que vous voudrez, si fera elle un saut en rue *malgré vos dents*, s'il luy en prent envie.
N. du Fail, *Contes et Disc. d'Eutrapel*, Paris, Jouaust, 1875; I, p. 164.

Toy qui viens d'entrer là-dedans,
Qui bats les gens *malgré leurs dents*,
Tu m'as frappé sans dire gare. – Scarron, *Jodelet duelliste*, IV, 7.

Ces cheveux bruns qui flottent sur ta joue...
Maugré mes dents me tiennent au collet.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 86.

30 Il faut quitter Paris, *malgré ses dents.*
Loret, *Muze histor.*, 11 février 1651.

37 La Fronde en a la gueule morte.
Mais dût-elle en crever, n'importe,
En dépit d'elle et *de ses dents*,
Monsieur de Vendôme est dedans. – Id., *ibid.*, 16 août 1653.

235 J'ay rimé les vers précédents
L'onze du mois, *malgré mes dents.* – Id., *ibid.*, 11 novembre 1656.

La paix dura quelques mois;
Leurs *dents*, sans faire désordre,
Sans se grincer et sans mordre,
Demeurèrent quelque temps
En repos, *malgré leurs dents*. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 56.

Vous en déplaise ou non, *malgré* vous et *vos dents*,
Je m'en vais fureter et dehors et dedans.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, III, 7; – Cf. Id., *Comt. d'Org.*, V, 6; – *Geôlier de soi-même*, I, 5; – *Charme de la Voix*, I, 4.

Il est extraordinaire de mettre les gens sous la presse *malgré leurs dents*.
De la Croix, *Guerre com.*, 1664; Épit. dédic.

Sous ombre que vos dents sont belles,
Croyez-vous qu'il vous soit permis
D'enchérir chaque jour sur toutes les cruelles?...
Mais gardez qu'on ne vous méprise,
Malgré vous et *malgré vos dents*. – Montreuil, *Œuvr.*, 1666, p. 488.

Il faut que je le dupe encor, *malgré ses dents*.
Quinault, *L'Amant indiscret*, V, 5.

Mais *en dépit* de lui, Madame, et *de ses dents*,
Je verrois le beau monde et ferois des amants.
Poisson, *L'Après-Dîné des Auberges*, sc. 11.

DÉPARTIR (SE) DE..., renoncer à...

873 Puisque *de* son dessein je dois *me départir*...
Éc. des Mar., III, 2.

Je me resolus par despit de *me despartir* entièrement *d'*elle.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, II, p. 252. – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 239.

17 J'avois toujours fait cas, aimant chose si haute,
De ne m'en départir jusques à mon trépas. – Malh., I, 37 (*Var.*).

268 Ne *vous départez* point *d'*une si noble audace. – Corn., *Nicom.*, I, 3.

53 Rohan a subi l'amnistie,
Et son âme *s'est départie*
De tout commerce, intrigue, employ,
Contre le service du Roy. – Loret, *Muze histor.*, 2 novembre 1652.

Je me joignis... à lui (Mazarin), avec dessein de ne le quitter de ma vie, s'il ne *se départoit pas de* ses véritables devoirs, ou s'il n'essayoit de *me* faire *départir des* miens. – La Rochef., II, 444.

Ils (les Calvinistes Polonois) convinrent d'une nouvelle maniere d'expliquer l'article de l'Eucharistie, sans qu'aucun d'eux *se departist de* ses sentimens.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § xiv; – Cf. Id., *ibid.*, I, 228, 315; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 516-515.

DÉPAYSER : *au propre*, changer de pays; *au fig.*, déniaiser.

1620 Peut-être que son âme, étant *dépaysée*,
Pourra de cet amant être désabusée. – *Éc. des Fem.*, V, 5.

J'ai entièrement *dépaysé* les sujets pour les habiller à la françoise.
Corn., *Ment.* (*Au lecteur.*)

Mais, ma foi, je le veux un peu *dépayser*. – Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

Tenez, voilà sa main; elle est un peu honteuse;
Mais étant avec vous à même de jaser,
Il ne faut qu'un instant pour la *dépayser*. – Montfleury, *Éc. des filles*, V, 7.

... Que fait Monsieur Le Blanc? Je pense...
— Il est entre les bras du brave l'Espérance.
Il est, quoique grossier, assez *dépaysé;*
Il en rendra bon compte. – Id., *Fille capitaine*, V, 2.

Vous avez très bien fait de le déguiser et de le *dépayser* un peu.
Sév., VI, 135.

Montaigne étoit un homme *dépaïsé*. – Bezançon, *Médec. à la censure*, 1677, p. 71.

Si j'avois voulu mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, je me serois épargné le travail... de trouver... mille tours et mille faux-fuyants pour *dépayser* ceux qui me lisent. – La Bruy., II, 451.

DÉPÊCHER (SE), se presser.

Dépêchez-vous, vous dis-je. – *Pourc.*, III, 5.

L'on sait des gens qui avoient coulé leurs jours dans une union étroite;... ils *se sont dépêchés* de rompre avant que de mourir. – La Bruy., I, 230.

Dépêcher, se dépêcher, se presser.

71 C'est pourquoi, *dépêchons*... – *L'Ét.*, I, 2.

1049 *Dépêche*, qu'as-tu dit? Vuide entre nous ce point. – *Ibid.*, III, 4.

686 Fort bien; mais *dépêchons*, car je veux m'en aller.
Fâch., III, 3.

401 Eh! parlez, *dépêchez*, vite, promptement, tôt.
Éc. des Fem., II, 2.

Dépêchons vite, Monsieur: j'ai une petite affaire qui m'attend.
Mar. forcé, sc. 9.

Madame, si vous avez à dire du mal de votre mari, *dépêchez* vite, car il est tard. – *G. Dand.*, III, 5.

718 *Dépêchez.* — Faites tôt, et hâtez nos plaisirs. – *Fem. sav.*, III, 1.

Nous le tenons. A nous, camarades, à nous :
Dépêchez, de la lumière.
Mal. imag., 1er interm. Entrée de ballet.

756 *Dépêche*, ta longueur m'est un second martyre. – Corn., *La Veuve*, II, 6.

Une chaise! Quelqu'un! Je suis las; *dépêchez.*
Th. Corn., *Geôlier de soi-même*, II, 5.

Dépêchez, Béatrix; allez-y de ce pas. – Th. Corn., *Engag. du hazard*, IV, 1.

Mais votre oncle Albiran m'a chargé d'une lettre...
— Donnez donc, *dépêchez*. — Vous l'aurez à l'instant.
Quinault, *Amant indiscret*, 1654, II, 7; – Cf. Id., *ibid.*, V, 4.

524 ... *Dépêchez*, donnez votre requête. – Rac., *Plaid.*, II, 9.

Mais *dépêchons* d'aller où mon maître m'a dit.
Montfleury, *Comèd. poète*, I, 2; – Cf. Id., *Gentilh. de Beauce*, I, 6.

Dépêchez, mon petit cœur, *dépêchez* de dire oui.
Champmeslé, *Rue Saint-Denys*, sc. 16.

La robe; *dépêchons;* passez-la dans mes bras. – Regnard, *Légat. univ.*, IV, 4.

Allons, que l'on me bride un cheval. *Dépêchons.*
Id., *Vendanges*, sc. 15; – Cf. Id., *ibid.*, sc. 10.

Dépêcher, tuer; expédier vite.

515 Oui, j'ai juré sa mort; rien ne peut l'empêcher :
Où je le trouverai, je le veux *dépêcher*. – *Sgan.*, sc. 21.

C'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à *dépêcher* ses malades. – *Pourc.*, I, 5.

Aussitôt qu'il y en a un (gladiateur) qui a tué son homme, on le met aux mains avec un autre qui le tue; et jamais on ne laisse le victorieux en repos, jusqu'à ce qu'un autre l'ait *dépêché*. – Mall., II, 282.

Sa mère va à confesse, et, ayant fait, elle dit au curé : Monsieur, je vay vous envoyer mon fils; je vous prie de le *dépescher*.
D'Ouville, *Contes*, 1644, Paris, Jouaust, 1883; II, p. 80.

Chorebe fut de Pénélée
En quatre ou cinq coups *dépêché;*
L'autel de son sang fut taché.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 146.

Ayant miré nostre cocher,
Afin de le mieux *dépescher*,
Il luy tire droit à la teste. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 158.

Dépens (aux) de..., aux dépens de qui il appartiendra, *formule de droit.*

Quand j'ai vu qu'à toute force ils vouloient que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être, *aux dépens de qui il appartiendra*.
Méd. malgré lui, III, 1.

Les États (de Hollande) entreprirent... de la soutenir (cette guerre)... *aux dépens du* public. – Rac., V, 158. (*Notes histor.*)

Je ne sais point me faire valoir *aux dépens d'*autrui. – La Rochef., II, 457.

Calvin blessé sur ce point (de l'éloquence) ne se peut tenir, et, *aux dépens de* sa modestie, il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément ni ne raisonne plus fortement que luy. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 51.

DÉPENSE.

Il est vrai qu'il fait une furieuse *dépense en* esprit. – *Préc. rid.*, sc. 11.

321 Vous eûtes de la complaisance;
Mais vous en deviez moins avoir,
Et ne vous pas *mettre en dépense*
Pour ne me donner que l'espoir. – *Misanth.*, I, 2.

Vous dites de belles choses : Vous faites *despence* en beaux discours.
SOMAIZE, *Gr. Diction. des Prét.*, v° *Diction.*

Mais avec des vers superflus,
J'aurois tort, au moins je le pense,
Si je te *mettois en dépense*
De ton loisir qui t'est si cher,
Brave Prieur, amy tres-cher.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 111.

Vous avez de l'amour, et ce cœur gros d'espoir
Fait dépense en soupirs du matin jusqu'au soir.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, III, 1.

Mais... — Votre bel esprit, brillant par intervalle,
Près de moi vainement *fait dépense en* morale. – ID., *Coméd. poète*, I, 3.

Comment pouvez-vous fournir à la *dépense d'esprit* que vous faites?
REGNARD, *Coquette*, III, 3.

DÉPIT (EN) DE...

Je serai sage *en dépit de* vous. – *Mal. imag.*, II, 6.

Est-il possible... que vous vouliez être malade *en dépit des* gens et de la nature? – *Ibid.*, III, 3.

Si tu m'as aimée *en dépit de* moy, en suis-je punissable?
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, II, p. 91.

809 Ce perfide tantôt, *en dépit de* lui-même,
L'arrachant de vos bras, le traînoit au baptême. – CORN., *Pol.*, III, 2.

* Voir *Dents : En dépit des dents.*

DÉPIT (EN) QUE...

Je me sens pour vous de la tendresse, *en dépit que* j'en aie.
L'Av., III, 1.

232 *En dépit qu'*on en ait, elle se fait aimer. – *Misanth.*, I, 1.

Je... prétends le guérir *en dépit qu'*il en ait. – *Pourc.*, II, 1.

Il faut que je lui sois fidèle, *en dépit que* j'en aie. – *D. Juan*, I, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1539 Il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net,
D'épouser une fille *en dépit qu'*elle en ait. – *Fem. sav.*, V, 1.

Quelquefois il faut prendre, *en dépit que* nous en ayons.
MALH., *Trad. de Sén.*

Ceux qui lisent leurs missives
En dépit que l'on en ait,...
Y furent bien testonnez.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 95.

138 Tu me forces à rire, *en dépit que* j'en aye. – CORN., *Place Roy.*, I, 2.

De plus, un Don Félix, adroit de la prunelle,
En dépit que j'en aye, a toujours l'œil sur elle.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

La pièce... Il en faut rire, *en dépit qu'*on en ait.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, IV, 2.

* «On dit aussi : *en dépit qu'il en ait*, pour dire : *malgré qu'il en ait.*» (ACAD., 1694.) — Ni Monet, ni Richelet, ni Furetière, qui admettent *en dépit de*, ne donnent *en dépit que*.

DÉPITER (SE).

Toi et la Justice? — Oui. Elle en usa fort mal avec moi, et *je me dépitai* de telle sorte contre l'ingratitude du siècle, que je résolus de ne plus rien faire. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

Il ne faudroit pas *se dépiter* pour peu de chose. – LA ROCHEF., III, 179.

DÉPLAISIR : «Fâcherie, chagrin, douleur d'esprit, affliction.» – *Diction. de l'Acad.*, 1re édit., 1694 : douleur violente.

1125 Et le bruit du trépas de l'illustre Comtesse
Doit s'emparer si bien de tout mon *déplaisir*,
Qu'aucun autre souci n'a droit de me saisir. – *D. Garc.*, IV, 1.

1598 Et si de votre amour les *déplaisirs* sont grands,
Qu'il se fasse un secours de la part que j'y prends.
Ibid., V, 3.

1634 Et faire que ma mort, propice à mes désirs,
Affranchisse mon cœur de tous ses *déplaisirs*. – *Ibid.*, *ibid.*

1652 Madame, au désespoir où son destin l'expose
De tous mes *déplaisirs* n'imputez point la cause. – *Ibid.*, V, 4.

225 Qu'est-ce donc? qu'avez-vous? et sur quels *déplaisirs*,
Lorsque vous me voyez, poussez-vous des soupirs?
Fâch., I, 5.

Si vous me trompiez,... je pense que j'en mourrois de *déplaisir*.
Éc. des Fem., III, 5 : *Lettre d'Agnès.*

620 Tu ne compatis point aux *déplaisirs* des gens. – *Tart.*, II, 3.

Mais, dis-moi, me veux-tu faire mourir de *déplaisir?*
Am. méd., I, 2.

Concevez quel *déplaisir* ce m'est de voir que, par l'avarice d'un père, je sois dans l'impuissance de goûter cette joie. – *L'Av.*, I, 2.

Je ne saurois me résoudre à lui donner du *déplaisir*. – *Ibid.*, IV, 1.

Le *déplaisir* de sa mort étoit si violent, que rien n'étoit assez fort pour me le faire dissimuler. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, p. 65ᵃ.

1128 Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie
Égale au *déplaisir* dont j'ay l'esprit touché?
Malh., *Sonnet sur le départ de la vicomtesse d'Auchy.*

La depesche cy-incluse vous fera congnoistre le sensible *desplaisir* dont le Roy à present régnant est touché de cette perte.
Lettre de La Vrillère à la ville de Bayonne pour annoncer la mort de Louis XIII, 14 mai 1643.

1193 ..... La main qui me tue
Rend sous mes *déplaisirs* ma constance abattue. – Corn., *Cinna*, IV, 3.

1539 Jugez à quelle rage ira son *déplaisir!* – Id., *Théod.*, V, 1.

Je meurs de *déplaisir* d'avoir été l'auteur
Du séjour importun de ce persécuteur.
Quinault, *L'Amant indiscret*, 1654, III, 4.

Le *deplaisir* de ne pouvoir rendre Mathilde heureuse... estoit ce qui désespéroit ce triste amant.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 4ᵉ *Nouv.*, p. 135-136; – Cf. Id., *ibid.*, 1ʳᵉ *Nouv.*, p. 126-127.

Il sceut qu'elle estoit dans une extreme douleur, et enfin... qu'elle estoit morte de *deplaisir*. – Id., *ibid.*; 5ᵉ *Nouv.*, p. 181.

Elle s'arresta à ces paroles, sans doute pour essuyer les larmes qui couloient de ses yeux, et pour laisser prendre de nouvelles forces à son *deplaisir* qui sembloit s'épuiser par ses pleurs.
Cléobuline, roman par Mᵐᵉ de M. (Mᵐᵉ de Marcé), 1658, p. 8.

81 Parmi les *déplaisirs* où son âme se noie. – Rac., *Androm.*, I, 1.

Dans son *déplaisir*, elle ne trouva point de meilleur remède à son affliction que... – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 35 (bibl. elzév.).

Plus grande sera mon étude
A prévenir tous ses désirs
Qu'elle ne fut, dans mon inquiétude,
A l'accabler de *déplaisirs*. – Perrault, *Griselidis.*

Et pourquoi s'en laisser mourir de *déplaisir?* – Poisson, *Foux divert.*, II, 10.

Quel *déplaisir* nouveau vois-je sur ce visage?
Montfleury, *Coméd. poète*, V, 2.

DÉPORTEMENTS : « Condition des actions et mœurs d'une personne, manière de laquelle elle se comporte, sa vie. » – MONET, 1620.

907 Enfin, le beau mignon, vos bons *déportements*
Troubleront les vieux jours d'un père à tous moments.
Dép. am., III, 6.

Je suis bien las aussi de vos *déportements*. – *D. Juan*, IV, 4.

903 .... Si vous vouliez, tous vos *déportements*
Pourroient moins donner prise aux mauvais jugements.
Misanth., III, 4.

Il m'importe qu'on soit une fois éclairci à fond de vos *déportements*.
G. Dand., III, 6.

Va, va, traître, je suis lasse de tes *déportements*. – *Ibid.*, *ibid.*

Comment, pendard,... oses-tu bien paroître devant mes yeux, après tes bons *déportements ?* – *Fourb. de Scap.*, I, 3.

Les mauvais *déportements* des jeunes gens viennent le plus souvent de la mauvaise éducation que leurs pères leur donnent. – *Ibid.*, II, 1.

Cette façon de vivre dont usoit Galathée n'estoit ny belle pour la Nymphe, ny honorable pour elle ;... estant arrivé au Palais et ayant veu ses *deportements*, il luy diroit comme il vouloit qu'elle se gouvernast.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 305ᵃ.

Nos prédécesseurs, de qui les *déportemens* ont été si braves.
MALH., *Trad. de Sén.*, III, 7.

Ils (les médisants) ont de grandes aisles de chauve-souris, avec lesquelles ils se traisnent la nuict, à la faveur des tenebres, pour descouvrir les *deportemens* de tant de monde.
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mᵉ Est. Pasquier*, 1622, p. 11.

Lorsque Mᵉ Pasquier se jette sur les actions et *deportements* des Jésuites,..... il en discourt à faire rire les mouches et à dormir debout. – ID., *ibid.*, p. 158.

Quelque modestie et quelque retenue qui accompagnent ses *deportements*, si ne peust-il faire, estant mariée, qu'elle ne fust plus veue.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 270; – Cf. ID., *ibid.*, p. 219, 367 et 482.

Car enfin Don Félix est fourbe très insigne;...
Quand vous serez instruit de ses *déportements*,
Vous me direz alors s'il est vray que je ments.
SCARRON, *Jodelet duelliste*, V. 7.

Si quelqu'un l'instruisoit de nos *déportements*,
Nous verrions, vous et moi, d'étranges changements.
POISSON, *Fem. coq.*, I, 1.

On peut aussi vous mettre à la Salpêtrière.
— A la Salpêtrière! — Oui, ma nièce, et sans bruit.
De vos *déportements* on n'est que trop instruit. – REGNARD, *Légat. univ.*, III, 8.

* «Je me suis aussi esbahi souventesfois de ceux qui, pour s'esloigner du commun parler, ont esté les premiers auteurs d'user de composez au lieu de simples, et de simples au lieu de composez : comme de *deporter* au lieu de *porter*, et de *porter* au lieu de *supporter*. Ex. : «Il s'est bien *deporté* en ceste affaire», au lieu de : «Il s'est bien *porté*»; et «Il estoit *porté* par les plus grands», au lieu de dire *supporté*... Et quand est aussi du verbal *deportement*, il me semble qu'il ha encores plus mauvaise grace que son verbe *deporter*. Je confesse bien que le simple *portement* n'est point ou gueres en usage; mais aussi qu'est-il besoin de dire : «Ses actions et *deportemens*», puisque le premier suffit?» – H. Estienne, *Conform. du lang. franç. avec le grec*, édit. Feugère, p. 42.

Ni Robert Estienne, ni Nicot ne donnent ce mot; Nicot (1573) a une longue note sur l'emploi «ès vieux romans» de *deport* dans le sens de *plaisirs, ébats*. On le trouve, pour la première fois, dans le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe (1596), puis dans le Cotgrave de 1611; il se retrouve dans le Monet de 1620, de 1636, puis dans Oudin (1642), etc.

DÉPOUILLER (SE), *au figuré*.

A-t-on jamais rien vu... de plus impertinent et de plus ridicule que d'amasser du bien avec de grands travaux, et élever une fille avec beaucoup de soin et de tendresse, pour *se dépouiller* de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche de rien?

Am. méd., I, 5.

108 Sus, Magdeleine, il *se* faut, et pour cause,
Dépouiller nue, et quitter cet habit. – La Font., V, p. 495 : *Contes*, IV, 10.

1384 Mais je veux bien cesser d'être son ennemi.
J'en *dépouille*, Madame, et la haine et le titre. – Rac., *Alex.*, V, 2.

Luther s'est expliqué contre les vœux monastiques d'une maniére terrible, jusqu'à dire de celuy de la continence (fermez les oreilles, ames chastes) qu'il estoit aussi peu possible de l'accomplir que de *se dépouiller* de son sexe.

Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 166.

DÉPOURVU (AU), à l'improviste.

1810 Mais je vous avouerai que cette gayeté
Surprend *au dépourvu* toute ma fermeté. – *D. Garc.*, V, 6.

290 Sitôt qu'*au dépourvu* sa fortune lui montre
Le lieu qui fut témoin d'un si lâche méfait... – Malh., I, 15.

Leur éclat a surpris mon cœur *au dépourvu*.

Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

* Il nous en prend comme aux mauvais messagers qui, pour avoir plus tost faict, empruntent de leurs voisins ce qu'ils trouveroyent chez eux, s'ils vouloyent prendre la peine de le chercher. Et encores faisons-nous souvent bien pis, quand nous laissons, sans sçavoir pourquoy, les mots qui sont de nostre creu et que nous avons en main, pour nous servir de ceux que nous avons ramassez d'ailleurs... Pourquoy trouvons-nous plus beau *à l'improviste* que *au despourveu*? – H. Estienne, *Conform. du fr. avec le grec*, édit. Feugère, p. 22.

DÉPRAVÉ.

Marque d'un cerveau démonté, et d'une raison *dépravée*, que de ne vouloir pas guérir. – *Pourc.*, II, 1.

Ce goût *dépravé* des coquettes pour les vieilles gens... – La Rochef., I, 323.

Vous avez en amour le goût bien *dépravé*. – Th. Corn., *Amour à la mode*, I, 1.

Mais je vois ce que c'est; votre goût *dépravé*
Aimeroit beaucoup mieux quelque sot éventé. – Montfleury, *Trigaudin*, I, 5.

DÉPROMETTRE.

Je le veux avoir, moi, puisque vous me l'avez promis. — Si je te l'ai promis, je te le *dépromets*. – *Pourc.*, II, 6.

Je croy... qu'il vous l'a promise; mais il peut vous la *dépromettre*.
Hauteroche, *Crisp. méd.*, I, 3.

Jusqu'à ma mort! Vraiment, ce projet me plaît fort!
Vous vous êtes promis, il faut vous *dépromettre*. – Regnard, *Ménechmes*, I, 5.

* Rob. Estienne, Nicot, Cotgrave, Monet, Pomey, Gaudin, Guy Miège, Richelet, Furetière, ne donnent pas ce mot qu'on ne trouve dans aucune édition du *Diction. de l'Académie*, et pas même dans les Diction. de rimes, si empressés à admettre les composés. Le *Diction. néol.*, 1728, et le *Diction. des Rich. de la langue franç.*, 1770, ne le donnent pas; nous ne l'avons trouvé que dans la *Néologie* de Mercier de Compiègne, an IX (1801). Il en cite un exemple de Voltaire dans sa comédie *le Droit du seigneur*.

DEPUIS, *avec un infinitif*.

Depuis avoir connu feu Monsieur votre père..., j'ai voyagé par tout le monde. – *Bourg. gent.*, IV, 3.

Depuis vous avoir écrit..., j'ai reçu... un paquet.
Malh., III, p. 96 : *Lett. à Peiresc*, juillet 1609.

Depuis vous *avoir adressé* la lettre que j'écrivois à M. de La Fontaine...
Rac., *Lettr. à Vitart*, 22 juillet 1662.

Il y a bien loin *depuis avoir* permission de vendre sa charge, jusqu'à avoir trouvé un marchand. – Sév., *Lettr. à Mme de Grignan*, 30 octobre 1675.

* Andry de Boisregard, *Réfl. sur l'usage présent de la lang. fr.*, 1690, p. 116, est le premier grammairien, à notre connaissance, qui ait condamné cette façon de parler. Il cite, pour la reprendre, la phrase suivante d'Arnaud d'Andilly : « Après le baptême, la pénitence est utile pour effacer les pechez qu'on a commis *depuis l'avoir receu.* » L'Académie ne cite aucun exemple, dans aucune de ses éditions, de *depuis* avec un infinitif. En espagnol on dit fort bien : *despues de haver hecho*, après, *depuis* avoir fait.

DEQUOI, *en un mot*.

472 Et vous avez *dequoi* vous passer de ma vue. – *Fâch.*, II, 5.

Et je trouve en votre personne *dequoi* avoir raison aux choses que je fais pour vous. – *L'Av.*, I, 1.

236 Oui, mais *dequoi* lui sert que la voix le rappelle? – Despr., *Sat.* VIII.

J'aurois eu *dequoi* me croire assez heureux. – La Rochef., II, 456.

555 Ah! Madame, est-ce là *dequoi* me satisfaire? – Rac., *Mithrid.*, II, 4.

A peine sur les toits on voit briller l'aurore,
Et vous vous étonnez *dequoi* je dors encore? – Champmeslé, *Le Parisien*, I, 1.

Voyons *dequoy* M. Claude convient avec nous.
Bossuet, *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682 : *Réflex.*, p. 393.

* Aucun glossaire moderne ne donne *dequoi* en un mot, bien qu'on ne le trouve guère que sous cette forme dans les textes et dans les glossaires anciens, tels que Robert Estienne (1539 et 1549); Nicot (1573); Hiérosme Victor (1606); Cotgrave (1611, 1632, 1650); le *Trésor des trois lang.* (1614); Monet (1620, 1636); L. d'Arsy (1643); Duez (1671); Richelet (1680); Furetière (1690); l'Acad. (1694, 1718, 1740). Plusieurs de ces dictionnaires, tout en écrivant *dequoi* en un mot, renvoient à *quoi;* c'est seulement dans son édition de 1762 que l'Académie ne classe plus *dequoi* à son ordre alphabétique. On le considérait comme adverbe. – Voir Furetière.

Dequoi signifiait aussi argent, fortune, ressources; Cotgrave, entre autres, et Furetière notent ce sens «*Avoir dequoy*, avoir de l'argent». – Oudin, *Gr. fr.*, 1645, p. 135.

La vertu de ce monde est quand on a *dequoy*.
D'Esternod, *L'Espadon satir.*, sat. I, publié en 1622 sous le titre de : *Tableau des ambitieux de la Cour.*

Les courtisans voyent que rien ne rend les hommes sujets à la cruauté du tyran que les biens; qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort que le *dequoy*.
La Boétie, *Servitude volontaire.*

Inhabile au plaisir, n'avoit-elle *dequoy?* – Regnier, *Élég.* IV.

Peux-tu m'entretenir l'état de demoiselle?
Que trop. — As-tu *dequoy?* — N'en sois point en cervelle.
Th. Corn., *Amour à la mode*, V, 10.

Dequoi, comment.

Dequoi donc connoissez-vous Monsieur? – *Am. méd.*, II, 2.

DÉRACINER, *au figuré.*

Un grand maître tireur d'armes... vient, avec ses battements de pied, ébranler toute la maison et nous *déraciner* tous les carriaux de notre salle. – *Bourg. gent.*, III, 3.

S. Bernard fit un voyage pour *déraciner* le mauvais germe.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 183; – Cf. Id., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 389-390; – *Avert. aux Prot.*, in-4°, 1689-1690, V, § 32, p. 376.

DERECHEF, de nouveau.

353 Ah! faut-il...! — *Derechef*, veuillez être discret.
Ec. des Fem., I, 4.

Iray-je *derechef* les Dieux sollicitant
Si d'un bien-fait nouveau j'en attendois autant? – REGNIER, *Élég.* IV.

768 *Derechef*, ne prends soin que de ta guérison. – CORN., *Clit.*, III, 1.

1059 Sabine y peut mettre ordre, ou *derechef* j'atteste
Le souverain pouvoir de la troupe céleste. – ID., *Hor.*, IV, 1.

Je veux vous demander nouvelle
De Descars, la noble pucelle,
Et sçavoir si son mal de chef
La persécute *de rechef*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 279.

Alors je dis : la male-peste!...
Derechef : male-peste! fis-je. – ID., *ibid.;* I, p. 388.

23 Me voilà saisi *derechef*
D'étonnement et d'épouvante. – LA FONT., I, p. 95 : *Fables*, I, 12.

Du port Saint-Paul je passe au faux-bourg Saint-Germain.
Mais comme même effet suit toujours même cause,
J'y vantay vainement nos vers et notre prose;
L'on nous siffla d'abord, et malgré mon caquet,
Il fallut *derechef* trousser nostre paquet.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; – Au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

* Nos plus anciens dictionnaires, Rob. Estienne (1539 et 1549), Nicot (1573 et 1606), donnent *derechef* et renvoient à *rechef* (*de*). Ménage qui, dans ses *Origines*, a pris la peine d'inventer l'étymologie *de recapo* (1650), dit, dans ses *Observations*, 2e part., p. 276 : «*Derechef* est vieillot, et je ferois difficulté de m'en servir dans un discours fleuri. M. de Balzac s'en est pourtant servi dans une de ses plus belles lettres, qui est la première du liv. XI : «Nous avons perdu dans le mesme ami un mathématicien, un orateur «et un poète : je vous l'avoue *derechef*.»

DERNIER.

Quand nous aurions été les *dernières* personnes du monde, on ne pouvoit nous faire pis qu'elles ont fait. – *Préc. rid.*, sc. 1.

Ce que vous dites-là est du *dernier* bourgeois. – *Ibid.*, sc. 4.

Je suis du *dernier* laid, aujourd'hui. – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

Des affaires de la *dernière* conséquence vous ont obligé à partir.
D. Juan, I, 3.

17 Je vous vois accabler un homme de caresses
Et témoigner pour lui les *dernières* tendresses. – *Misanth.*, I, 1.

603 On dit qu'avec Bélise il est du *dernier* bien. – *Ibid.*, II, 4.

Ah! mon père,... n'allez point pousser les choses dans les *dernières* violences du pouvoir paternel. – *L'Av.*, V, 4.

Quant au vôtre, bien qu'avare au *dernier* degré, il y faudra moins de façons encore. – *Fourb. de Scap.*, II, 4.

Trois se croyoient par vous heureux au *dernier* point.

Bois-Robert, *Folle Gag.*, IV, 11.

Timée... est enclin à reprendre les vices des autres..., et si curieux au reste d'étaler de nouvelles pensées, que cela le fait tomber souvent dans la *dernière* puérilité. – Despr., *Trad. de Longin*, chap. III.

C'est là où vous verrez la *dernière* bénignité de la conduite de nos Pères.

Pascal, *Provinciales.*

Le conseil de Vienne... faisoit les *derniers* efforts pour appaiser le Visir.

Rac., *Notes histor.*

Voilà un grand sorcier, que de juger d'une comédie quand on l'a vue... «Il faut faire comme moi, qui la trouve détestable, et, morbleu du *dernier* détestable, sans en avoir vu la moindre chose.»

Baron, *Rendez-vous des Tuileries*, Prol., sc. 11.

Dès le temps qu'on dressa la Confession d'Ausbourg, il (Osiander) avoit fait les *derniers* efforts pour faire embrasser cette prodigieuse doctrine par tout le parti (protestant).

Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688, I, p. 463; – Cf. Id., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 94, 377-378, 412-413, 516, 523-524; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 69; – *Hist. des Var.*, I, p. 8, 460; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691, III, § 32, p. 243; V, § 21, p. 333; V, § 26, p. 358; VI, § 1, p. 460, etc.

Je ne vous dis point... si j'ai la *dernière* application pour sa santé. – Sév.

Je suis dans la *dernière* confusion, d'avoir si mal profité de l'honneur de votre visite. – Regnard, *Coquette*, II, 12.

Est-ce que l'on se marie pour coucher avec un homme? Fi! cela est du *dernier* bourgeois. – Id., *Divorce*, III, 6.

N'est-il pas du *dernier* bourgeois, de marier plus d'une fille dans une maison?

Id., *Hom. à b. fort.*, I, 6.

* «Il faut prendre garde que, dans le langage pretieux, le mot de *dernier* a plusieurs significations, comme vous allez voir dans les exemples que je vous en vais donner. Il signifie tantost *grand*, comme l'on voit dans cette phrase : *Je vous en ay la derniere obligation;* tantost il signifie *tout à fait*, comme l'on peut voir par cet exemple : *Cela est du dernier galand*, pour dire *tout à fait galand.* Et enfin, il signifie *premiere.* J'ay cru que cet advis estoit necessaire, puisque ce mot a jusques icy embarrassé plusieurs personnes. Quelques-uns tiennent que c'est un des plus anciens mots de la langue pretieuse, quoyqu'il y en ait beaucoup d'autres qui luy disputent.» – Somaize, *Le Gr. Diction. des Prétieuses*, v° *Grand.*

Déjà, avant Somaize, Sorel, dans les *Loix de la Galanterie* (1644) et dans son *Disc. sur l'Acad. fr.* (1654), avait noté, comme nouveau, l'emploi de *dernier* dans cette locution : «Cette affaire est de la *derniere* conséquence.»

En 1671, Sorel revient sur ce mot : «Pour les choses, dit-il, qui sont de la *dernière* conséquence, il faut prendre garde que l'on use diversement du mot de *dernière.* On entend quelquefois par ce mot le superlatif, et ce qui est dans l'extrémité pour être im-

portant, comme quand on dit : C'est une affaire de la *dernière* conséquence. Mais si l'on disoit de quelqu'un : C'est un homme de la *dernière* condition, alors on mettroit cet homme dans l'extrême bassesse.» – SOREL, *Connoiss. des liv.*, 1671, p. 386.

DERNIER : AVOIR LE DERNIER.

1359 N'ayez pas *le dernier*. — Tenez bon jusqu'au bout.
Dép. am., IV, 3.

* Il semble que Gros-René, qui veut exciter Eraste dans sa querelle avec Lucile comme Marinette excite celle-ci, dise le contraire de ce qu'il veut dire. *Avoir le dernier*, c'est-à-dire *le dernier mot*, c'est parler le dernier; *n'avoir pas le dernier*, c'est donc laisser la parole à l'adversaire, c'est céder. Aucun dictionnaire n'autorise le sens contraire, et le langage de Gros-René nous paraît inexplicable.

DÉROBER, *avec un nom de personne pour complément direct.*

Pour aller ainsi vêtu, il faut bien que vous me *dérobiez*.
L'Av., I, 4.

Dans ce jeu du bal, je vous ay *desrobée*. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 247[a].

DÉROBER (SE) D'AUPRÈS DE...

Il vous dira que... durant qu'il dormoit, *je me suis dérobée d'auprès de lui* pour m'en aller courir. – *G. Dand.*, III, 7.

* D'ordinaire on disait simplement *se dérober de*...

Je *me desrobay de* luy le plus secrettement qu'il me fut possible.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, II, p. 908.

Le jeune Prince Sanche... *se dérobe de* ses parents. – CORN., *Arg. de D. Sanche*.

651 Il *se déroba d'*elle, ou plutôt prit la fuite. – ID., *Œdipe*, II, 3.

Elle ne put pas pourtant les voir ensemble..., car Lucinde *se déroba d'*elle.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 137.

DÈS, de.

399 Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise,
Et *dès* ce même pas rompre mon entreprise. – *L'Ét.*, I, 8.

DÉSAMPHITRYONNER.

1860 Et l'on me des-Sosie enfin
Comme on vous *dés-Amphitryonne*. – *Amph.*, III, 7.

* C'est là un de ces verbes comme les auteurs comiques en ont forgé beaucoup : *Désembalconner*, SCARRON, *La Fausse Apparence*, II, 8; *Démarauder*, TH. CORN., *Comtesse d'Or-*

gueil, I, 3; *Désarbrer*, Id., *Berg. extrav.*, V, 7; *Démarquiser*, Regnard, *Joueur*, V, 6; *Désachalander*, Id., *Prol. des Chinois*, 1; *Déshumaniser*, Id., *Coquette*, III, 10, etc.; *Désempoisonner*, Sév., IV, 428-429, etc.

A propos de ces mots forgés pour les besoins du moment, le P. Bouhours dit :

«*Désentester*. Ce mot est assez nouveau, mais il plaist à beaucoup de gens, et je ne doute pas qu'il ne s'établisse un jour, pour le moins autant qu'*entester*... Quoy que ces mots expriment bien, ils ne sont pas des plus nobles; et ceux qui ont le plus de goût pour nostre langue ne croyent pas qu'il faille les employer dans le stile sublime. Ce sont des mots propres pour la conversation et pour le stile médiocre.

«Au reste, *désentester* est plus heureux que *désaveugler*, *désappliquer*, *désoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos maistres, et qui ne réussissent point dans le monde, quoy qu'ils ayent des peres et des patrons considérables. Nous avons plusieurs verbes de cette espece, *désabuser*, *désavouer*, *désaltérer*, *désarmer*, *détromper*, etc., mais il n'est pas permis d'en faire à sa fantaisie, à moins qu'on ne le fasse en riant, comme Malherbe, qui se vantoit d'avoir *dégasconné* la Cour.» – Bouhours, *Rem. nouv.*, 3e édit. 1682, p. 351-353.

A propos de *dévouloir*, employé par Malherbe, Vaugelas dit ne l'avoir vu nulle part ailleurs, mais en approuve l'usage, malgré Chapelain qui le traite de «mot factice et de nul usage.» (*Note de Th. Corneille.*) Il ajoute :

«Mesme cette composition de verbes semble avoir ce privilège qu'on en peut former et inventer de nouveaux au besoin, pourveu qu'on le fasse avec jugement et discrétion, et que ce ne soit que tres rarement.» Il cite ensuite le *dishumanare*, de Guarini, ou *déshumaniser*, employé plus tard par Regnard, et reprend :

«On a fait un mot en nostre langue depuis peu, qui est *débrutaliser* pour dire *ôter la brutalité*, qui est heureusement inventé, et je ne sçaurois croire qu'estant connu, il ne soit receu avec applaudissement. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit luy donnent leur voix, et pas un jusqu'icy ne l'a condamné pour sa nouveauté, comme on fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t-il esté fait par une personne (la marquise de Rambouillet : *note de Th. Corneille*) qui a droit de faire des mots et d'imposer des noms, s'il est vray ce que les philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'éminente sagesse d'avoir ce privilege.» – Vaugelas, édit. Chassang, II, 228-230.

Dans ses *Remarques* sur Vaugelas, l'Académie française, moins galante, condamne *dévouloir* et déclare que «*débrutaliser* n'est point non plus en usage». – Id., *ibid.*

DÉSARMÉ, dégarni, démuni.

Venir en visite amoureuse avec... un chapeau *désarmé* de plumes!...
Préc. rid., sc. 4.

274 Et le charme qu'elle a pour attirer les cœurs,
C'est un air en tout temps *désarmé* de rigueurs. – *Psyché*, I, 1.

* Somaize a pris à Molière cette expression : «N'avoir point de plumes à son chapeau, avoir son chapeau *désarmé* de plumes.» – *Gr. Diction. des Prét.*, v° *Plumes*.

Corneille a employé souvent *désarmé* dans un sens figuré :

59 *Désarme* d'éclairs ta divine éloquence. – *Imit.*, III.

120 Ne pourrai-je surprendre un regard favorable,
Un regard *désarmé* de toutes ces rigueurs? – *Nicom.*, I, 2.

768 ... Le front *désarmé* de ce regard terrible. – *Sertor.*, III, 1.
Le cœur, à son aspect, *désarmé* de courroux. – Crébillon, *Rhadamiste.*

«Pour *dearmer,* nous écrivons *desarmer,* interposant *s* entre les voyelles, pour parfaire et remplir le son.» – Rob. Est., cité par Noël et Carpentier.

«Et que diriez-vous si vous oyiez un tailleur, disant à celuy auquel il essaye quelque habillement (et principalement si c'est un pourpoint) : Monsieur, cet accoustrement vous *arme* bien. Je dirois qu'il se moqueroit évidemment de celuy auquel il l'essayeroit. Au contraire, ce mot resjouit infiniment les oreilles du gentilhomme.»
H. Estienne, *Lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, t. I, p. 208.

DÉSATTRISTER.

563 Las! En l'état qu'il est, comment vous contenter?
Donnez-lui le loisir de se *dés-attrister.* – *L'Et.*, II, 3.

* Voir *Désamphitryonner.*

DÉSAVOUER quelqu'un d'une chose.

1319 Et vous avez eu peur de *le désavouer*
Du trait qu'à ce pauvre homme il a voulu jouer. – *Tart.*, IV, 3.

484 *D'*un choix que vous m'aviez vous-même tant loué,
Votre cœur et vos yeux *vous ont désavoué.* – Corn., *Agés.*, II, 1.

DÉSENAMOURÉ.

249 Mais est-ce un coup bien sûr que Votre Seigneurie
Soit *dés-enamourée?* – *Dép. am.*, I, 4.

* Voir *Désamphitryonner.*

DÉSESPÉRER, *verbe neutre, absolument :* cesser d'espérer.

Belle Philis, on *désespère*
Alors qu'on espère toujours.
Misanth., I, 2. – Sonnet d'Oronte.

Vous n'avez qu'à l'écouter, il va vous en conter de belles. — Je *désespère!* – *G. Dand.*, III, 7.

1477 Celui qui n'a pas craint les Mores, ni mon père,
Va combattre don Sanche, et déjà *désespère!* – Corn., *Cid*, V, 1.

* *Désespérer*, sans complément, a été blâmé par l'Académie dans ses *Sentiments sur le Cid;* Corneille n'en a pas moins conservé le mot dans toutes ses éditions. Dans la première

édition de son dictionnaire (1694), l'Académie donne bien *désespérer* comme verbe neutre, c'est-à-dire pouvant être employé sans compl. dir., mais elle ne l'admet qu'avec un compl. indir. : *désespérer de*... – De même dans toutes les éditions suivantes.

DÉSESPÉRÉ CONTRE..., exaspéré contre...

1020 J'étois aigri, fâché, *désespéré contre* elle. – *Éc. des Fem.*, IV, 1.

DÉSHABILLÉ.

Voici encore un petit *déshabillé* pour faire le matin mes exercices.
Bourg. gent., I, 11.

Ce qui fait rire en sa bouche (de Molière) fait souvent pitié sur le papier, et l'on peut dire que ses comédies ressemblent à ces femmes qui font peur en *déshabillé*, et qui ne laissent pas de plaire quand elles sont ajustées, ou à ces petites tailles qui, ayant quitté leurs patins, ne sont plus qu'une partie d'elles-mesmes. – De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665. – Genève, Gay, 1869, p. 5.

Elle paroît ordinairement avec une coiffure plate et négligée, en simple *déshabillé*, sans corps. – La Bruy., édit. Garnier, in-18, p. 114, ch. *Des Femmes*.

Vous trouvez donc mon habit joli? C'est un petit *déshabillé* de chasse que je me suis fait faire pour la Cour. – Regnard, *Coquette*, I, 15.

Madame Jaquemard, *vêtue d'un brocard d'or à fond écarlate, et chargée de beaucoup de rubans :* Vous voyez, Monsieur L'Épine, c'est un petit *déshabillé* à bonne fortune, que je me suis donné exprès pour venir à la foire.
Regnard et Dufrény, *Suite de la Foire Saint-Germain*, sc. 2.

* Le substantif *déshabillé* paraît pour la première fois dans le *Diction. des Rimes* de 1648 : «*Déshabillé*, toilette; *déshabillé*, habit.» Les autres dictionnaires l'oublient jusqu'en 1660; à cette date, il reparaît simultanément dans le *Diction. fr.-ital.* de Nath. Duez et dans le *Trésor des deux lang. fr. et esp.* de César Oudin, et dans tous les Diction. postérieurs fr.-ital., fr.-esp., fr.-flam., puis dans le *Diction. fr.-angl.* de Guy Miège en 1679, et enfin dans notre plus ancien Diction. purement français, celui de Richelet, en 1680.

«*Déshabillé*, toilette, robbe de chambre ou autres besognes dont on se sert quand on est dans son particulier, quand on *s'habille* ou quand on se *déshabille*. On ne peut parler à Monsieur; il est encore en son *déshabillé*, en robe de chambre. — *Déshabillé* est aussi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, et qui est opposé aux habits noirs qu'elles portent quand elles vont faire des visites de cérémonie.»
Furetière. *Diction.*, 1690.

DÉSHONNEUR : FAIRE DÉSHONNEUR.

309 Je trouve qu'on pourrait rechercher leur tendresse
Sans se *faire déshonneur*. – *Psyché*, I, 1.

Finissons-le donc (ce discours), et, pour ne *faire* point *déshonneur* à notre siècle, concluons... – Malh., II, 16.

DÉSIR, *terme de tendresse.*

188 ..... Adieu, Gros-René, mon *desir*. – *Dép. am.*, I, 2.

DÉSIRER DE..., désirer.

357 Puisque vous *desirez de* savoir promptement. – *Fâch.*, II, 3.

591 Je sais qu'en vous flattant le galant ne *desire*
Que *de* vous abuser, et puis après s'en rire.
Éc. des Fem., II, 5.

Le bestail augmente de sorte entre ses mains, qu'il n'y a celuy qui ne *desire de* luy en remettre. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, p. 323ᵃ; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 506.

Ceux-là... qui *désirent de* vivre en gens d'honneur. – Malh., II, 32.

Elle avoit *désiré* avec une extrême ardeur *d'*entrer à Port-Royal.
Rac., IV, 560 : *Port-Roy.*

(Elle) *désiroit... de* rompre la liaison de Monsieur le Prince avec Madame de Châtillon. – La Rochef., II, 399.

Je *désire de* passer ma vie avec vous. – Sév., VI, 327.

Qui *desire d'*estre dans la communion des Saints n'a que faire de se tourmenter à les discerner avec les autres. – Bossuet, *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 495 : *Réflex.*

Il faut premierement entendre la messe à laquelle on *desire de* communier, avec une devotion particulière. – Id., *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 219.

DÉSOPILER.

Je suis d'avis... de le purger, *désopiler* et évacuer par purgatifs.
Pourc., I, 8.

Le Cabaret (nard sauvage) est aperitif, laxatif; ... il *désopille* la ratelle.
René François (Le P. René Binet), *Essay des Merv. de la nat.*, 1626, p. 394.

Cette viande délicate
Luy *désopiloit* la rate. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 73.

Voyez-vous pas que cette rate
Se farcit, se gonfle et s'éclate?...
Désopilez-moy ces passages.
Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 28.

* «*Désopiler*, terme de médecin. Déboucher les conduits du corps humain où il y a eu quelque obstruction... Les purgatifs sont propres pour *désopiler*. Pour se bien porter, il faut avoir la rate *désopilée*.» – Furetière.

Mᵐᵉ de Sévigné a employé ce mot dans le sens assez inattendu de *se dégager :*

«M. de Monterey... fatigue notre armée et la met hors d'état de sortir... En attendant, M. de Luxembourg ne sauroit *se désopiler*», se débarrasser des troupes qui lui obstruent le passage. – Sév., III, 342, 1ᵉʳ janvier 1674.

DÉSORDRE, trouble.

Ces vilains sangliers-là font toujours du *désordre*.
Am. magnif., V, 1.

La nature, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du *désordre* où elle est tombée. – *Mal. imag.*, III, 3.

Je ne sais ce que je fais, Madame,... tant mon âme est en *désordre*.
MALH., IV, 184.

Quelque *désordre* en nous qu'un reproche ait produit,
Il trouve un doux remède au pardon qui le suit.
TH. CORN., *Amour à la mode*, I, 3.

999 Combien de fois, hélas! puisqu'il faut vous le dire,
Mon cœur de son *désordre* alloit-il vous instruire! – RAC., *Brit.*, III, 7.

Madame, d'où vous vient tant de trouble? — Ma nièce,
Qu'avez-vous, et sur quoi...? — Le plus grand des ennuis,
Ma tante, cause en moi le *désordre* où je suis.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, III, 4.

On dira si l'on veut que, déconcerté par l'objection de M. Claude, j'ay voulu couvrir le *desordre* où je suis tombé visiblement.
BOSSUET, *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 349 : *Réflex.*

La question de l'Église jette les Ministres dans un tel *desordre* qu'ils ne sçavent par où en sortir. – ID.. *Hist. des Var.*, 2 vol. in-4°, 1688; II, p. 575.

DÉSORDRE, démêlé, querelle.

Adieu, je suis ravie de voir vos *désordres* finis. – *G. Dand.*, II, 8.

Leur vrai intérêt (des Espagnols)... étoit... de fomenter le *désordre* entre eux (entre Condé et Mazarin). – LA ROCHEF., II, 260.

DESSALÉE.

Vous faites la sournoise; mais je vous connois il y a longtemps, et vous êtes une *dessalée*. – *G. Dand.*, I, 6.

Ce nouveau venu estoit *dessalé* comme le commis d'un banquier.
BONAV. DES PÉRIERS, *Moyen de parvenir*, ch. XXVII.

Les valets, qui estoient plus *dessalés* que ses jambons, en pouvoient desrober tant que bon leur sembloit. – Le P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 746.

Tu es bien *dessalé*. – Comte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, II, 3.

J'aurois, morgué! biau le demander à Parrette, elle ne l'avoueroit jamais : elle est trop *dessallée*. – LA FONT., VI, p. 457 : *Coupe enchantée*, sc. 6.

Souvenez-vous toujours, beauté trop *dessalée*,
Quand on reçoit l'argent, que l'on est enrôlée.
REGNARD et DUFRÉNY, *Foire Saint-Germain*, II, 17 (sc. 2 de *la Parodie de Lucrèce*).

Ce Monsignor me paraît bien *dessalé;* je me forme beaucoup avec lui.
VOLT., *Lettr. d'Amabed*, XIV.

* Bien que ce mot paraisse déjà dans Cotgrave en 1611 et 1632, avec le sens de *déniaisé*, on ne le trouve plus qu'en 1642 dans les *Rech. ital. et fr.* de César Oudin, qui le traduit par *furbo, scaltro*, fourbe, rusé, et, en 1649, dans le *Diction. servant de biblioth. univ.* de Paul Boyer.

DESSEIN : FAIRE DESSEIN DE..., avoir le dessein de...

Je te promets, Marquis, qu'il *fait dessein d'*aller, sur le théâtre, rire avec tous les autres. – *Impr. de Vers.*, sc. 5.

Il *faisoit dessein de* demeurer là longuement.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 384a; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 305a; II, p. 718, 908.

25 Avec quelle raison me puis-je figurer
Que cette âme de roche une grâce m'octroie,
Et qu'ayant *fait dessein de* ruiner ma foi,
Son humeur se dispose à vouloir que je croie
Qu'elle a compassion de s'éloigner de moi? – MALH., I, 135 : *Stances.*

119 Si tu *faisois dessein de* m'éblouir les yeux... – CORN., *Hér.*, I, 2.

Tous deux, de concert, *firent dessein de* répandre dans le monde que Coligny avoit perdu des lettres de Madame de Longueville. – LA ROCHEF., II, 83.

DESSILLER.

Le Ciel... a touché mon âme et *dessillé* mes yeux. – *D. Juan*, V, 1.

Les malheurs et les disgraces commençoient desormais à me *dessiller* les yeux, et à me faire voir la lumiere de ceux qui suivent la trace de la vertu.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III, p. 506.

1507 Ce n'est que de vos yeux que part cette lumière.
— Ce n'est que de mes yeux! *Dessillez* la paupière,
Et d'un sens plus rassis jugez de leur éclat. – CORN., *Mélite*, V 2.

Je ne croyois jamais qu'un autre l'egalast :
Opinion bien fausse, et que je n'ai plus eue
Depuis que la raison m'a *dessillé* la veue. – ROTROU, *Célimène*, I, 5.

Resvé-je point icy? Suis-je bien esveillée?
Ma paupiere, grands Dieux! est-elle *dessillée?*
D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode*, V, 1.

Mais, Dieux! Que vois-je enfin? Quel éclat de lumière
Est venu tout à coup *dessiller* ma paupière? – TH. CORN., *Berg. extrav.*, II, 5.

4 Mais que sert que la main leur *dessille* les yeux?
DESPR., *Épît.* III; – Cf. ID., *Sat.* IV, vers 108.

1178 Mes yeux sont *dessillés.* – RAC., *Esther,* III, 7.

* «Pour faire voler au faucon un milan, il le faut *ciller* et luy attacher une poule : car aussitôt que les faucons le verront charrier (suivre droit), ne faudront de le lier (serrer de près)». – René FRANÇOIS (Le P. René BINET), *Essay des Merv. de la nat.*, 1626, p. 50.

Dessiller, siller, sont des termes de fauconnerie. — «*Siller* est coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin de l'empêcher de se débattre.» – *Diction. de chasse et de pêche,* 1749.

Dessiller c'est découdre les paupières *sillées.*

DES-SOSIER.

1860 Et l'on me *des-Sosie* enfin
Comme on vous dés-Amphitryonne. – *Amph.*, III, 7.

* Voir *Désamphitryonner.*

DESSOUS : AVOIR DU DESSOUS AVEC...

Est-il possible que toujours *j'aurai du dessous avec elle.*
G. Dand., II, 8.

* On trouve plus souvent *avoir le dessous :*

229 Soit que Rome y succombe ou qu'Albe *ait le dessous,*
Cher amant, n'attends plus d'être un jour mon époux. – CORN., *Hor.*, I, 2.

Cependant on trouve quelquefois, mais sans complément, *avoir, donner du dessous :*

Chacun s'étonne de l'orage...
On peut bien dire adieu, panier,
Et chanter vendanges sont faites.
Adieu, chansons, adieu goguettes,
Adieu les navets et les choux,
Le jardinier *a du dessous,*
Le laboureur en a dans l'aile.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur,* 1656, p. 67; – Cf. ID., *ibid.*, p. 126.

Mais je me ris de son courroux,
Nous luy donnerons *du dessous.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 302.

Nous avons toujours du dessus et *du dessous,* de plus habiles et de moins habiles..., pour abaisser notre orgueil et relever notre abjection.
PASCAL, *Pensées.*

DESSOUS, SOUS.

* Voir t. I, p. 62, *Adverbes pour prépositions.*

DESSUISSER (SE).

1824 *Je me dessuisse* donc, et redeviens moi-même. – *L'Ét.*, V, 5.

* Voir ci-dessus, p. 58, *Désamphitryonner.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dessus, *terme de musique.*

Il vous faudra trois voix, un *dessus*, une haute-contre et une basse.
Bourg. gent., II, 1.

J'appelle un *dessus* de violon un *superius*, selon la façon de parler des musiciens.
Sorel, *Berg. extrav.*, édit. 1639; III, p. 278.

* Le *dessus*, que le P. René François, dans son *Essay des Merv. de la nat.*, 1626, p. 523, appelle le *superius*, par opposition au *bassus*, est donné par M. Castil-Blaze comme équivalant au ténor ou soprano.

Dessus, sur.

* Voir t. I, p. 62, *Adverbes pour prépositions.*

Destin, destins : *au sing.*, la vie; *au plur.*, la destinée, le sort.

350 ..... L'objet qui fait votre *destin.* – *Fâch.*, II, 3.

1744 Mais lorsque nous avons les *destins* si contraires...
Fem. sav., V, 4.

1747 Tout *destin*, avec vous, me peut estre agréable;
Tout *destin* me seroit, sans vous, insupportable. – *Ibid.*, *ibid.*

58 S'il plaît à mes *destins* que je meure pour elle. – Malh., *Victoire de la constance.*

107 ..... C'est dans votre festin
Que ce soir par votre ordre on tranche *son destin.* – Corn., *Sertor.*, I, 1.

Faisons nous-mesmes notre *destin*, et ne le laissons point régler aux autres.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, 432.

Parce que je juray là encore : «par la mort du *destin!...*» l'on me demanda pourquoy je le faisois? — C'étoit pour me moquer d'eux (de poètes réunis dans la boutique d'un libraire de la rue Saint-Jacques), qui ne composoient pas une stance où ils ne parlassent du *destin* ou du sort, afin d'accommoder leurs vers.
Sorel, *Francion*, liv. V, p. 284-285.

On peut aussi trouver nostre poesie trop ennuyeuse, de ce qu'elle use toujours de circumlocutions, et qu'elle employe en beaucoup de lieux les mots de *destins* et de sort, de charmes et d'appas, et d'autres semblables, pour fournir à la rime ou au nombre des pieds du vers, quoy que quelques uns de ces termes ne soient aucunement nécessaires au sens, et que la signification en soit vicieuse ou mal appliquée. – Id., *Connoiss. des Livr.*, 1671, p. 190.

Destiner, préparer, projeter, désigner d'avance.

683 Mais dans un entretien qu'avec vous je *destine*,
N'allez point déployer toute votre doctrine. – *Dép. am.*, II, 6.

1073 Et cet homme est Monsieur que je vous détermine
A voir comme l'époux que mon choix vous *destine.*
Fem. sav., III, 4.

Cette bouche n'a été *destinée* que pour votre louange.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, II, p. 151; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 88.

M. de Bullion est *destiné* chancelier de la petite Reine. – Malh., III, 480.

Il n'avoit jamais rien veu de plus beau que cette femme, et il se sentoit *destiné* pour l'aimer – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 66.

Il faut que cette femme ait été *destinée* pour faire mon tourment.
Id., *ibid.*, p. 69.

1297 ..... Quel cours infortuné
A ma funeste vie aviez-vous *destiné?* – Rac., *Bérénice*, V, 4.

Pour me la procurer, c'est lui que je *destine.*
Montfleury, *Fem. juge et part.*, II, 1.

Charles Martel, *destiné* à les réprimer (les Maures) s'estoit élevé en France.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 141-142.

Il n'y a plus qu'un peu de temps à l'attendre (le Rédempteur), et les temps *destinez* à cette attente sont dans leur dernier periode. – Id., *ibid.*, p. 242.

Pourquoy l'Église *destine-t-elle* un jour particulier à la commemoration de tous les Fidelles trespassez? — Pour leur procurer un soulagement general.
Id., *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 116; – Cf. Id., *Hist. univ.*, p. 212, 214, 226, 461; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 172; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 392, etc.

Ma fille, en ce moment vous voyez devant vous
Celui que je vous ai *destiné* pour époux. – Regnard, *Légat. univ.*, I, 7.

DÉTACHER (SE), se déchaîner.

869 Et son jaloux dépit, qu'avec peine elle cache,
En tous endroits, sous main, contre moi *se détache.*
Misanth., III, 3.

1 Que Bellone et Mars *se détachent*,
Et de leurs cavernes arrachent
Tous les vents des séditions. – Malh., I, 197.

DÉTERGER.

C'est un petit clystère... benin, benin... Prenez, prenez, Monsieur, c'est pour *déterger*, pour *déterger*, *déterger*. – *Pourc.*, I, 11.

* Ce terme de médecine ne se trouve ni dans Richelet (1680), ni dans Furetière (1690), ni dans l'Acad. (1694); mais Th. Corn. l'a admis, la même année, dans son dictionnaire qui forme, en quelque sorte, le complément de celui de l'Académie; il le traduit : «nettoyer, modifier, emporter les humeurs sales et corrompues».

DÉTERMINER, fixer.

Afin que tu puisses enfin rencontrer où arrêter tes yeux et *déterminer* tes pensées. – *Princ. d'Él.*, II, 4.

1431 Achille menaçant *détermine* mon cœur. – Rac., *Iphig.*, IV, 7.

DÉTERMINER À . . ., obliger à . . ., ordonner de.

1073 Et cet homme est Monsieur, que je vous *détermine*
A voir comme l'époux que mon choix vous destine.
Fem. sav., III, 4.

Il est *déterminé* par la nature des difficultés, tantôt *à* les surmonter, tantôt *à* les éviter. – La Bruy., I, 258.

Les roues d'une pendule sont *déterminées* l'une par l'autre *à* un mouvement circulaire. – Id., II, 266.

DÉTERSIF.

Il n'y a pas d'inconvénient d'user... de petits lavements rémollients et *détersifs*. – *Am. méd.*, II, 5.

* Voir ci-dessus, p. 67, *Déterger*.

DÉTOUR, détour de rue, coin de rue.

463 Ayant, pour prendre l'air, la tête à ma fenêtre,
J'ai vu dans ce *détour* un jeune homme paroître.
Éc. des Mar., II, 3.

1446 Un de mes gens la garde au coin de ce *détour*.
Éc. des Fem., V, 2.

DÉTOUR, biais, fausses interprétations, ruses.

Jetez les yeux sur les *détours* de la Justice; voyez combien d'appels et de degrés de juridiction. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Ce sont gens de difficultés, et qui sont ignorants des *détours* de la conscience. – *Mal. imag.*, I, 7.

31 Les si, les car, enfin tous les *détours*. – La Font., V, 28 : *Contes*, III, 2.

58 Comment trouver un *détour* suffisant. – Id., V, p. 525 : *Contes*, IV, 12.

181 L'autre agit sans *détours*. – Id., VII, p. 607 : *Achille*, I, 4.

Laissons ignorer ces choses à nostre Ministre (M. Jurieu), et efforçons-nous de comprendre où il en veut venir avec tous ces *détours*.

BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; IV, § 5, p. 260; – Cf. ID., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 384 : *Réflex.*; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 208.

DÉTOURNEMENT.

Il y avoit l'autre jour des femmes à cette Comédie..., qui, par... leurs *détournements* de tête et leurs cachements de visage, firent dire... cent sottises de leur conduite. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

* Voir t. I, p. 313, *Cachement*.

DÉTOURNER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN, pour DE QUELQU'UN, épargner quelque chose à quelqu'un.

Je *vous* aurois sans doute *détourné cette inquiétude*. – *L'Av.*, IV, 1.

DÉTRUIRE, perdre, *en parlant des personnes*.

1161 Quel mal vous ai-je fait? et quelle est mon offense...
Pour vouloir me *détruire*, et prendre tant de soin
De me rendre odieux aux gens dont j'ai besoin?
Fem. sav., IV, 2.

358 Jason m'a trop coûté pour le vouloir *détruire*. – CORN., *Médée*, II, 1.

498 Vous ne m'avez sauvé que pour mieux me *détruire*. – ID., *Toison d'or*, I, 3.

Messieurs les Courtisans, cessez de vous *détruire*.
LA FONT., II, 225 : *Fables*, VIII, 3.

Le Gascon se pâme à ce bruit,
Cette fois-là se croit *détruit*. – ID., IV, p. 391 : *Contes*, II, 13.

1393 Non, vous ne le cherchiez qu'afin de le *détruire*. – ID., *Alex.*, V, 2.

113 L'impie Achab *détruit*. – RAC., *Athal.*, I, 1.

* « *Détruire*, *gâter*, *empoisonner*, *envenimer* sont devenus de beaux mots en devenant métaphoriques. Des gens qui se *détruisent* eux-mêmes par leur mauvaise conduite; *détruire* une personne dans l'esprit d'une autre; l'absence ne m'a-t-elle point *détruit* dans vostre cœur? à ce que je voy, je ne suis pas encore *détruit* dans vostre esprit; cette modération qu'ils affectoient dans leurs paroles, estoit *détruite* par leurs actions. »
BOUHOURS, *Ariste et Eug.*, 2e édit., 1671, p. 124-125.

DETTE : AVOUER LA DETTE, *locution*.

* Voir, t. I, p. 192, *Avouer la dette*.

Deuil, chagrin.

561 Mais à terre, mon cher, je n'eus pas jeté l'œil
Que je connus le change et sentis un grand *deuil*. – *Fâch.*, II, 6.

Elle a *deuil* que je sois encore en ces bas lieux.
Desportes, *Regr. sur la mort de Diane*, V.

J'ai mené un vrai *deuil* d'avoir échappé au plaisir d'entendre une si belle pièce. (Il s'agit de l'oraison funèbre de la Princesse Palatine, prononcée par Bossuet.)
Sév., II, 491.

Devant, avant.

446 Et mes sœurs ont des droits qui *vont devant* les miens.
Psyché, I, 3.

1543 Adieu; je vais du moins, en mourant *devant* toi,
Diminuer ton crime, et dégager ta foi. – Corn., *Illus. comiq.*, V, 3.

* Dans l'édition de 1660, Corneille a remplacé *devant* par *avant*.

Elle (Votre Majesté) me permettra de lui dire que, *devant* Elle, on n'a point vu de Roi qui... – Rac., I, 514 : *Épître. dédic. d'Alex.*

La Sainte Vierge a donc esté toûjours Vierge? — Oui : elle a toûjours esté Vierge, et *devant* l'enfantement, et dans l'enfantement, et aprés.
Bossuet, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 90; – Cf. Id., *ibid.*, p. 107.

Il faut placer en ces temps, 514 ans *devant* Rome,... Ninus et la fondation du premier empire des Assyriens.
Id., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 20; – Cf. Id., *ibid.*, p. 5, 16, 24, 26, 38, 239, 264, 307, 353, 416, 450-451, etc.

Ils ajoûtoient deux points, dignes d'une particuliére considération : l'un que tous les enfans des fideles estoient sanctifiez, et qu'aucun de ces enfans qui mouroient *devant* l'usage de la raison, n'estoit damné; l'autre, qu'à plus forte raison, aucun de ces enfans qui mouroient aprés le Baptême, *avant* l'usage de la raison, ne l'estoit non plus.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 491 : – Cf. Id., *ibid.*, I, Préf., § 14, p. 316, 363, 650-651, etc.

Devant que..., avant que.

Je crie toujours : « Voilà qui est beau », *devant que* les chandelles soient allumées. – *Préc. rid.*, sc. 9.

Devant que le Page fust de retour il avoit desjà tout sceu.
Furetière, *Rom. bourg.*, p. 59.

*Devant qu'*il fût question des Allobroges... – Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. IV.

* Voir, t. I, p. 178-179, *Avant que...*

Devant, auparavant.

1736 Que si comme *devant* il vous faut encor suivre,
J'y consens... – *L'Ét.*, V, 2.

469 Et je serai ravie alors de voir vos flammes
Brûler mieux que *devant*, et rejoindre vos âmes. – Corn., *Place Roy.*, II, 4.

19 ... Une ombre qui vous laisse
Plus affamés que *devant*. – Rac., IV, 158 : *Poés. div.*

Élomire. ..... En quarante, ou quelque peu *devant*,
Je sortis du collège et j'en sortis sçavant;
Puis, venu d'Orléans, où je pris mes licences,
Je me fis advocat au retour des vacances.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

Devant : le pas devant, *au propre et au figuré.*

1769 *Du pas devant* sur moi tu prendras l'avantage. – *Amph.*, III, 6.

546 L'esprit doit sur le corps prendre *le pas devant*.
Fem. sav., II, 7.

* Avoir *le pas devant*, ou simplement *le pas*, c'est avoir l'honneur de marcher le premier.

C'est à elle (la vertu) de faire *le pas devant*, de conduire, de commander.
Malh., II, 91.

A leur exemple (des anciens) je ne lui ai jamais laissé (à l'amour) y prendre *le pas devant* (dans mes tragédies). – Corn., I, 24 : *Disc. du Poème dramat.*

1699 Et n'appréhendez plus, comme de son vivant,
Qu'en vos propres états elle ait *le pas devant*. – Id., *Sertor.*, IV, 3.

60 Aussi veux-je céder *le pas devant* à l'âge. – Id., *Agésilas*, I, 1.

Le mortier et la pairie se disputent *le pas*. – La Bruy., II, 195.

Devenir, venir.

Je veux qu'avant qu'il soit quatre jours, vous *deveniez* dans un état incurable. – *Mal. imag.*, III, 5.

Cette ressemblance *devenoit* à rien. – Sév., IX, 237.

Devers, vers.

359 Celui qui maintenant *devers* vous est venu,
Et qui vous a parlé, d'où vous est-il connu? – *Sgan.*, sc. 16.

60 (Il) s'est *devers* la fin levé longtemps d'avance. – *Fâch.*, I, 1.

1400 ..... La jeune Agnès émue
Avec empressement est *devers* moi venue. – *Éc. des Fem.*, V, 2.

1013 Je sens bien que déjà *devers* lui tu t'envoles. – Corn., *Galer. du Pal.*, III, 10.

1519 Tout un grand peuple armé fuyoit *devers* le port. – Id., *Pompée*, V, 1.

* Dans l'édition de 1660, Corneille a modifié ce vers :

J'ai vu fuir tout un peuple en foule *vers* le port.

Il s'est tourné *devers* moy.
Cléobuline, roman, par Mme de M. (de Marcé), 1658, p. 184.

176 Le compagnon sans faute se va rendre
Devers l'endroit qu'Aminte avoit marqué.
La Font., VI, p. 36 : *Contes*, V, 3.

Il envoya *devers* lui un grand cerf. – Rac., VI, 156 : *Rem. sur l'Odyssée.*

Une partie de l'armée est *devers* Gonesse. – La Rochef., III, 64.

«Cette préposition a tousjours esté en usage dans les bons autheurs, par ex. : *Il se tourna devers luy*... Mais depuis quelque temps, ce mot a vieilli, et nos modernes escrivains ne s'en servent plus dans le beau langage. Ils disent tousjours *vers*, comme *se tournant vers luy.*»
Th. Corneille et l'Académie, dans leurs *Observ. sur Vaugelas*, proscrivent également *devers*; toutefois l'Académie fait deux réserves : 1° on peut dire, vaguement, *aller quelque part devers Lison*; et 2° on peut employer *devers* précédé de *par* : *par devers*. – Vaugelas, édit. Chassang, I, 285.

Cependant Voltaire a encore dit :

On l'enverrait *devers* Madame Oudrille. – Volt., *Guerre civ. de Genève.*

DEVOIR : DEVOIRS, hommages; *en langage amoureux*, plaintes, soupirs, larmes.

1190 Et cent *devoirs* font moins que ces ajustements
Qui font croire en deux cœurs les mêmes sentiments.
D. Garc., IV, 6.

Connoissant son indifférence et le peu de cas qu'elle fait des *devoirs* qu'on lui rend, je n'ai pas voulu perdre auprès d'elle ni plaintes, ni soupirs, ni larmes. – *Am. magnif.*, I, 2.

67 Mille petits *devoirs* ont tant parlé pour moi,
Qu'il ne m'est plus permis de douter de sa foi. – Corn., *La Veuve*, I, 1.

J'aime, et le digne objet qui règne sur mon cœur
Par cent et cent *devoirs* s'en est rendu vainqueur.
Th. Corn., *Feint. Astrol.*, III, 2.

Souvenez-vous du moins que vous m'avez aimée...
— L'amour dans mes *devoirs* n'eut jamais grande part. – Id., *ibid.*, V, 3.

Après deux ans perdus en *devoirs*, en services...
— Ces *devoirs* quelquefois tiennent lieu de supplices. – Id., *Am. à la mode*, V, 4.

196 Rendons-lui des *devoirs* qui ne nous coûtent rien. – Rac., *Alex.*, I, 2.

Étant sur le point de vous aller rendre mes *devoirs*... – La Rochef., III, 34.

Nous lui avons rendu nos *devoirs*. – Sév., VII, 408.

S. Basile rendit à Modeste, que l'Empereur luy envoyoit, toute sorte de *devoirs*.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 19, p. 327.

Devoir, obligation morale.

1267 Certain *devoir* pieux me demande là-haut. – *Tart.*, IV, 1.

Certain *devoir* pressant m'appelle à quatre pas. – Regnard, *Ménechmes*, III, 12.

Devoir, *v. n.*, *sans complément*, avoir des devoirs envers..., être redevable à...

Songez à me le faire (à me faire raison), je vous prie, et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne *dois* plus qu'*à* mon honneur.
D. Juan., III, 4.

Vous voulez que je *vous doive?* Laissez en ma liberté le prendre et le refuser.
Malh., II, 34.

322 Je *dois à* ma maîtresse aussi bien qu'à mon père. – Corn., *Cid.*, I, 6.

342 *Dois-je* pas à mon père avant qu'à ma maîtresse? – Id., *ibid.*, *ibid.*

* Sur le premier vers, l'Académie française, dans ses *Observ. sur le Cid*, dit : «*Je dois* est trop vague; il devoit être déterminé à quelque chose qui déterminât ce qu'il doit.»
Sur le second vers : «Il fait la même faute qu'auparavant; il devoit déterminer ce qu'il devoit.»
Corneille n'a pas modifié le premier vers; mais le second est devenu d'abord :
Dois-je pas à mon père *autant* qu'à ma maîtresse.
puis :
Je *dois tout à* mon père, avant qu'*à* ma maîtresse.

78 Votre amant *vous devra*, quoique fils de Thétis.
La Font., VII, 601 : *Achille*, I, 1.

Devoir (En).

Il ne vous *en doit* rien, Madame, en dureté de cœur.
Princ. d'Él., III, 5.

Ses bords (de la Seine) n'*en doivent* rien à ceux de la Loire. – Sév., IX, 38.

Devoir.

973 Vous savez que je suis quelque peu d'un métier
A me *devoir* connoître en un pareil gibier. – *L'Ét.*, III, 2.

1893 Je ne vous parle point, pour *devoir* en distraire,
Du don de tout son bien qu'il venoit de vous faire.
Tart., V, 7.

* Génin, dans son *Lexique de la langue de Molière*, fait, au mot *chevilles*, la remarque suivante, qui nous paraît juste : «*Pour devoir en distraire* signifie probablement : pour avoir dû vous détourner d'une telle action. Il serait difficile d'être plus obscur. Ce passage et bien d'autres font voir que Molière suivait en versifiant la méthode de Boileau, de commencer par le second vers et d'y renfermer toute l'énergie de la pensée. Le premier se faisait ensuite, du mieux qu'on pouvait, ajusté sur le second. Molière a dû, comme Virgile, laisser souvent des hémistiches vides qu'il remplissait au dernier moment.»

DÉVORER, *au figuré.*

730 Et vous devez du cœur *dévorer* ces leçons. – *Éc. des Fem.*, III, 2.

697 Au reste, soyez sûr que vous posséderez
Tout ce qu'en votre cœur déjà vous *dévorez*. – Corn., *Nicom.*, II, 3.

49 Il *dévore* des yeux et du cœur cent beautés.
La Font., VI, p. 17 : *Contes*, V, 2.

DÉVOT DE PLACE.

* Voir *Place : Dévot de place.*

DÉVOTION, dévouement.

Eh! je vous en conjure de toute la *dévotion* de mon cœur.
Préc. rid., sc. 11.

Les obligations que j'ai à Monseigneur et à vous vivront en ma mémoire, et en mon cœur la *dévotion* qu'elles y ont produite de vous être, Monsieur, très humble et très fidèle serviteur. – Malh., *Lettre à M. de Termes*, 13 avril 1613.

Je ne laisse pas d'avoir toujours pour ce qui vous regarde une *dévotion* sans égale. – Baron, *Les Enlèvements*, sc. 15.

* «*Dévotion*. On soulet user de ce mot quand on parlet de Dieu (asçavoir de l'affection qu'on avet au service de Dieu), et maintenant on en use aussi quand on parle des hommes. Car on dit : cestuy-cy est à la *dévotion* d'un tel seigneur. — Qu'est-ce qu'on entend? — Que quand il plaira à ce seigneur de l'honnorer de ses commandemens (car on parle ainsi maintenant), il s'estimera bien heureux de luy pouvoir faire humble service. Et volontiers celuy qui est ainsi à la *dévotion* d'un seigneur est sa creature.» – H. Estienne, *Lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, t. II, p. 71; – Cf. Id., *ibid.*, p. 111.

DEXTÉRITÉ : *au physique*, adresse; *au moral*, adresse, finesses.

1406 Oui, vos *dextérités* veulent me détourner
D'un éclaircissement qui vous doit condamner.
D. Garc., IV, 8.

75 Je sais les tours rusés et les subtiles trames
Dont pour nous en planter savent user les femmes,
Et comme on est dupé par leurs *dextérités*.
Contre cet accident j'ai pris mes sûretés. – *Éc. des Fem.*, I, 1.

La Princesse a voulu égayer sa *dextérité*, et de son dard... elle lui a fait... une assez petite blessure. – *Am. magnif.*, V, 1.

Nous devons des autels à la sincère foi
Dont ta *dextérité* nos affaires manie. – Malh., I, 263.

565 Avec cette lumière et ma *dextérité*,
J'en veux aller savoir toute la vérité. – Corn., *Mélite*, II, 4.

1572 Et j'avois ignoré, Monsieur, jusqu'à ce jour,
Que la *dextérité* fût un crime en amour. – Id., *Ment.*, V, 3.

* En 1660, Corneille changea ce vers :

Que l'*adresse d'esprit* fût un crime en amour.

941 ... Je les charmois par ma *dextérité*,
Dérobant à leurs yeux la triste vérité. – Rac., *Ath.*, III, 3.

Dextérité, qui ne se trouve pas dans le *Diction. franç.-lat.* de Rob. Estienne (1539), paraît dans l'édition de 1549.

Pour l'emploi du pluriel, dans l'exemple tiré de l'*École des Femmes*, voir *ardeurs*, *bontés*, *curiosités*, *inclémences*, *simplicités*, etc.

Dia (À).

..... L'on voit que l'un tire
A dia, l'autre à hurhaut. – *Dép. am.*, IV, 2.

Pour ces raisons, les bonnes bestes...
Courans ores bas, ores haut,
Au lieu d'*à dia* vont *à hurhaut*.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 135.

L'un tire *à dia*, l'autre *à hurhaut*. – Id., *ibid.*, p. 320.

* «*Dia*, mot familier aux charretiers, en touchant leurs chevaux.» – Nicot, 1606.

«Les chartiers se servent de *dia* pour faire aller leurs chevaux à gauche, et de *hurhaut* pour les détourner à droite... Il est venu en usage dans cette phrase figurée et proverbiale : Il n'entend *ni à dia ni à hurhaut*, pour dire : c'est un homme qui n'entend point la raison, quelque chose qu'on lui propose.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

Diable (Au).

334 La peste de ta chute, empoisonneur *au diable!* – *Misanth.*, I, 2.

1473 Auras-tu bientôt fait impertinent *au diable!* – *Ibid.*, IV, 4.

Que la fièvre te serre, chien de vilain *à tous les diables!*
L'Av., II, V.

Je t'ay trop laissé la bride sur le dos, cavale *au diable!*
Larrivey, *Les Tromperies*, I, 3.

Il est vray qu'un flatteur est un monstre effroyable...
— Hé pourquoy l'es-tu donc, adulateur *au diable?*
BOURSAULT, *Ésope à la Cour*, III, 4.

Où mettra-t-on le couvert? dans la salle? dans le salon? la chambre? la cour? la garde?... — Dans la rivière, cuisinier *au diable*.
DUFRÉNY et de B..., *Pasquin et Marforio*, 1697, I, 2.

DIABLE : DONNER, ENVOYER AU DIABLE.

1212 Que si toutes nous faisions bien,
Nous *donnerions* tous les hommes *au diable*. – *Amph.*, II, 5.

Il ne voulut point se confesser, et *envoya* tout *au diable* et lui après.
SÉV., III, 87.

DIABLE : LE GRAND DIABLE D'ENFER.

1237 A quel saint me vouerai-je? — *Au grand diable d'enfer*.
L'Ét., III, 8.

Vraiment le sort est bien maudit
De vous maltraiter de la sorte.
Le grand diable d'enfer m'emporte
Si je ne luy veux bien du mal.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 69.

92 Il eût pris (de l'argent) *du grand diable d'enfer*.
LA FONT., IV, p. 71 : *Contes*, I, 2.

..... Je me donne *au grand diable d'enfer*. – REGNARD, *Démocrite*, II, 3.

DIABLE À QUATRE.

544 J'appuie alors mes chiens, et fais le *diable à quatre*.
Fâch., II, 6.

1856 Oui, l'autre moi, valet de l'autre, vous a fait
Tout de nouveau le *diable à quatre*. – *Amph.*, III, 7.

Le mari... feroit le *diable à quatre*, si cela venoit à ses oreilles.
G. Dand., I, 2.

Quand il eût fait le *diable à quatre*,
Il n'eût pu nostre Jule abattre.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 60.

Ah! ventre! ah! tête! ah! sang! — Tu fais le *diable à quatre*.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 2.

Lisis, à son retour, fera le *diable à quatre*. – ID., *Berg. extrav.*, V, 3.

Quel caprice est égal à celui du destin!...
La vie est une farce et le monde un théâtre
Où ce galant préside et fait le *diable à quatre*.
QUINAULT, *Les Rivales*, 1653, V, 7.

121 Frederic, qui crut en Luther,
Appuyé du sieur Ruyter,
Qui fait pour luy le *diable à quatre*,
Semble avoir dessein de se battre. – LORET, *Muze histor.*, 5 juin 1660.

Il a courage de se battre,
Tempeste et fait le *diable à quatre*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 172; – Cf. *ibid.*, p. 219-220 et p. 455.

N'est-ce pas Don Carlos qui fait le *diable à quatre?*
MONTFLEURY, *Éc. des Filles*, I, 1.

... Dans l'occasion, je fais le *diable à quatre*. – ID., *ibid.*, I, 4.

Par la mort! par le sang! — Tu fais le *diable à quatre*.
BARON, *Éc. des Pères*, III, 9.

* Le *diable à quatre* avait ses synonymes énergiques :

«Luther ne se couchoit jamais qu'il n'eust prononcé le nom du diable; et, quand il parloit des zwingliens, il les appeloit, en son beau latin friant, *diabolatos*, *perdiabolatos*, *superdiabolatos* et *transdiabolatos*, endiablez, réendiablez, surendiablez, transsubstantiendiablez.» – GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 846.

DIABLE DE...

227 Certes, il me surprend, et j'ignore, entre nous,
Quel *diable de* mystère est caché là-dessous. – *Dép. am.*, I, 3.

196 Et tu m'oses jouer de ces *diables de* tours? – *Sgan.*, sc. 6.

175 Quel *diable de* plaisir trouvent tous les chasseurs
De se voir exposés à mille et mille peurs? – *Princ. d'Él.*, I, 2.

Monsieur, quel *diable de* style prenez-vous là? – *D. Juan*, V, 4.

524 Laissons ce *diable d'*homme, et retournons au port.
Amph., I, 2.

Franchement, vous menez une *diable de* vie! – TH. CORN., *D. Juan*, V, 2.

Il est vrai que ce *diable de* rival est ici. – LA ROCHEF., III, 198.

Bonjour. — Que fis-tu hyer? — Sombre et melancolique,
Pour me déchagriner je fus voir la *Critique* (*de l'Éc. des Fem.*),
Où je trouvay moyen de chasser mon ennuy.
Ce *diable de* Moliere entraisne tout chez luy.
Tout y crevoit de peuple, et fort peu, je t'assure,
Se purent exempter des traits de sa censure.
Il critiqua tous ceux qui l'avoient critiqué,
Et se moqua de qui de luy s'estoit moqué.
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, 1664, I, 2.

Ah! Monsieur, que ces Turcs sont de *diables de* gens.
MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, III, 2.

Nous pouvons, vous et moi, observer la maison,
Et nous allons chanter sur un *diable de* ton. – ID., *Coméd. poète*, I, 5.

A la fin, voilà notre *diable de* comtesse.
REGNARD, *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 2.

Ce *diable d'*argent, c'est la cheville ouvrière d'un ménage.
ID., *Descente d'Arlequin*, sc. 2.

DIABLE EMPORTE, *juron.*

Quoi?... Vous vous défendez d'être médecin? — *Diable emporte* i je le suis! – *Méd. malgré lui*, I, 5.

Est-il bien assuré que je sois médecin? — Oui, par ma figué. – ... *Diable emporte* si je le savois. – *Ibid.*, *ibid.*

Diable emporte si j'entends rien en médecine. – *Ibid.*, III, 1.

Diable emporte si je m'en souviens. – *Pourc.*, I, 4.

* Un peu plus loin, Eraste ose risquer la phrase complète :

Le Diable m'emporte, vous logerez chez moi. – *Ibid.*, *ibid.*

Voir *Jurons.*

DIABLE : AVOIR LE DIABLE AU CORPS.

Je pense, sauf correction, qu'il *a le diable au corps.* – *L'Av.*, I, 3.

Fabrice, qu'en dis-tu? — J'admire sa harangue.
Elle *a le diable au corps*, ou du moins à la langue.
TH. CORN., *Charme de la Voix*, III, 4; – Cf. ID., *D. Bertr. de Cig.*, III, 1

Ah! j'enrage! Il faut bien qu'elle *ait le diable au corps.*
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, IV, 3.

Elle *a le diable au corps*, avecque sa grossesse.
ID., *Ambigu com.*, 1e interm., sc. 10; – Cf. ID., *Crisp. gentil.*, I, 2.

Il faut qu'un provincial *ait* bien *le diable au corps* pour venir s'équiper d'un femme à Paris. – REGNARD, *Coquette*, III, 12.

DIABLERIE, sorcellerie.

139 Quoi! te mêlerois-tu d'un peu de *diablerie?*
— Non, tout ce que je sais n'est que blanche magie. – *L'Ét.*, I, 4

De cestuy monde rien ne prestant, ne sera qu'une chienerie, que une brigu plus anormale que celle du recteur de Paris, qu'une *diablerie* plus confuse qu celle des jeux de Doué (Douai, en Anjou). – RABELAIS, *Pantagr.*, III, 3.

J'acquis de toute *diablerie*
La pratique et la théorie.
SCARRON, *Virg. trav.*, édit. 1705; II, p. 159.

180 L'enchanteresse Nérie
Fleurissoit lors, et Circé,
Au prix d'elle, en *diablerie*,
N'eût été qu'à l'A, B, C. – La Font., V, 115 : *Contes*, III, 4.

* On disait : «la *diablerie* de Loudun». – Furetière.

DIABLESSE, *substantif* et *adjectif*.

1296 Ces dragons de vertu, ces honnêtes *diablesses*. – *Éc. des Fem.*, V, 2.

1334 Je veux une vertu qui ne soit point *diablesse*. – *Tart.*, IV, 3.

Qui, toute Déesse qu'elle est (Junon)
Est *diablesse* quand il lui plaît. – Scarron, *Virg. trav.*, VIII.

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche *diablesse*. – Rac., IV, 241 : *Poés. div.*

Il (Ch. de Sévigné) retira les lettres de cette pauvre *diablesse* (la Champmeslé).
Sév., II, 177.

Nous avons été voir à la foire une grande *diablesse de* femme. – Id., II, 104.

DIAGNOSE, PROGNOSE, THÉRAPIE, *termes de médecine*.

Il ne se peut rien de plus doctement... conçu, pensé, imaginé, que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la *diagnose*, la *prognose*, ou la *thérapie*. – *Pourc.*, I, 8.

* La *diagnose* connaît des symptômes existants, qui aident à déterminer la nature de la maladie; la *prognose* permet d'en prévoir les suites; la *thérapie* offre des ressources pour la guérir.

DIAGNOSTIQUE, *subst. masc.*, *terme de médecine*.

Bon, dire des injures. Voilà un *diagnostique* qui nous manquoit.
Pourc., I, 8.

Autre *diagnostique* : la sputation fréquente. – *Ibid.*, *ibid.*

* Voir *Diagnose*.

Dans sa 1re édition, 1694, l'Académie française ne donne pas ce mot; dans ses dernières éditions, elle distingue le substantif *diagnostic* de l'adjectif *diagnostique*, en constatant toutefois que ce dernier mot est quelquefois pris comme substantif, mais que son emploi vieillit.

Diagnostique et pronostique, *adj.*, *termes de médecine*.

Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie,... et qu'on

ne la puisse parfaitement connoître sans en bien établir l'idée particulière, et la véritable espèce, par ses signes *diagnostiques* et *pronostiques*... – *Pourc.*, I, 8.

* Voir *Diagnose*.

DIANTRE, diable.

428 Au *diantre* qui pourtant rien du tout en fera. – *Sgan.*, sc. 17.

1033 *Diantre!* que de façons! Signez, pauvre butor.
Éc. des Mar., III, 7.

Diantre soit le petit vilain! – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 2.

767 Encor? *Diantre* soit fait de vous si je le veux. – *Tart.*, II, 4.

Au *diantre* soit la tyrannie de toutes ces histoires-là.
G. Dand., I, 4.

Ta maîtresse dit qu'il ronfle, à cette heure, comme tous les *diantres*.
Ibid., III, 3.

Qui *diantre* peut aller là contre? – *L'Av.*, I, 5.

C'est là ce qu'il faudroit; mais le *diantre* est d'en pouvoir trouver les moyens. – *Ibid.*, IV, 1.

Diantre soit la coquine! – *Bourg. gent.*, III, 3.

Qu'on est aisément amadoué par ces *diantres* d'animaux-là!
Ibid., III, 10.

325 *Diantre* soit de la folle avec ses visions! – *Fem. sav.*, I, 4.

1431 Pourquoi *diantre* vouloir ce Monsieur Tissotin? – *Ibid.*, IV, 5.

Eh! d'où *diantre* ces deux carognes sont-elles venues?
La Font., VII, p. 474 : *Coupe enchantée*, sc. 14.

Comment faut-il donc faire avec ces *diantres* d'animaux-là?
Id., VII, p. 489 : *Coupe enchantée*, sc. 17.

Où *diantre* vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs?
Sév., I, 522.

Il fait aujourd'hui un temps de *diantre*. – Id., III, 184.

Oh! bien, faites donc; que le *diantre* vous emporte! – Id., V, 256.

Quel *diantre* d'homme que ce Prince d'Orange! – Id., VII, 520.

* Voilà un de ces mots que notre théâtre se permettait, mais qu'un auteur ne se serait pas permis en Italie. Aussi la traduction italienne de *L'Avare* par Soncini le supprime-t-elle avec le plus grand soin partout où il se rencontre, et cela de dessein prémédité, ainsi qu'on le voit dans les notes qui accompagnent sa traduction du *Dépit amoureux*. — Voir notre article dans *Le Moliériste*, t. II, p. 36.

M. Godefroy, dans son *Diction. de la lang. franç. avant le XVIe siècle*, ne donne pas ce mot; on le rencontre au XVIe dans Rabelais, etc. Cependant il n'est encore admis ni dans

Rob. Estienne (1539 et 1549), ni dans Nicot (1573, 1606, 1618); mais on le trouve, dès 1611, dans Cotgrave, puis en 1642 dans Oudin, en 1648 dans le *Diction. des Rimes*, en 1660 dans Duez et dans Oudin, ...en 1680 dans Richelet.

DICTON.

33 Lisez-moi comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les *Quatrains* de Pybrac, et les doctes *Tablettes*
Du conseiller Mathieu, ouvrage de valeur,
Et plein de beaux *dictons* à réciter par cœur. – *Sgan.*, sc. 1.

* Autrefois, *dictum*.

Un vieux *dictum* grec disoit... – GUIL. BOUCHET, *Serées*, IV, 267.

Certain drille a fait, ce dit-on,
Pour votre livre un grand *dicton;*
Je dirois *dictum*, mais qu'importe?
Le peuple en parle de la sorte.
LE P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 24.

Mais laissons-là ces beaux *dictons*,
Et revenons à nos moutons. – FR. COLLETET, *Juvénal burl.*, 1657, p. 8.

Tu sais de ces *dictons?* — Oui, je sais des proverbes.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, III, 2; – Cf. ID., *Trigaudin*, IV, 7.

Il ne faut pas... faire le tort aux bourgeois de croire qu'il n'y ait que parmy eux des gens qui abusent de ces sortes de *dictons* [proverbes et quolibets];... l'esprit et l'air bourgeois est répandu sur plusieurs courtisans.
DE CALLIÈRES, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 120.

DIEU ME DAMNE! *juron.*

Dieu me damne, Mesdames, c'est fort mal en user.
Préc. rid., sc. 9.

51 Tu n'as point vu ceci, Marquis? Ah! *Dieu me damne.*
Fâch., I, 1.

Je n'ai jamais rien vu de si méchant, *Dieu me damne!*
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5.

649 *Dieu me damne*, voilà son portrait véritable. – *Misanth.*, II, 4.

* Voir *Jurons*.

DIEU ME SAUVE! *juron.*

Dieu me sauve! – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 5.

* *Dieu me sauve* remplace *Dieu me damne*, par suite d'un scrupule pieux, dans certaines éditions de la *Critique*, notamment dans l'édit. de 1666, contemporaine de Molière, et dans celles de 1673, 1674, 1682, 1734, etc. Le même scrupule n'a introduit la même variante ni dans *Les Préc. rid.*, ni dans *Les Fâcheux*, ni dans *Le Misanthrope*. Voir *Jurons*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dieu grâce, grâce à Dieu.

Ils sont, *Dieu grâce*, Madame, en parfaite santé. – *Escarb.*, sc. 6.

* Voir *Diantre* et *Jurons*.

Dieux.

Au nom des *Dieux !* — Je ne veux pas. – *Bourg. gent.*, III, 10.

* Par suite du même scrupule religieux qui faisait dire *temple* pour *église*, *diantre* pour *diable* (voir ci-dessus *Diantre*) et par suite aussi de la tradition païenne, toujours vivace, qui était encore défendue dans l'*Art. poét.* de Despréaux, l'auteur des vers de la troisième journée de l'*Île enchantée*, vantait dans la Reine-Mère, Anne d'Autriche :

Son zèle si connu pour le culte des *Dieux*.

Molière faisait dire à Anselme, dans *L'Étourdi*, II, 4 :

571 ..... Ah ! bons *Dieux !* je frémis !

et à Mascarille, aussi dans *L'Étourdi*, I, 6 :

281 Au nom de *Jupiter !* laissez-nous en repos !

Les Italiens ne disent-ils pas encore *per Bacco !* et les Anglais *by Jove !*

Diffamer, compromettre, déshonorer, perdre de réputation.

989 Trouves-tu beau, dis-moi, de *diffamer* ma fille ?
Dép. am., III, 8.

159 Nous vous y surprenons en faute contre nous,
Et *diffamant* l'honneur de votre cher époux. – *Sgan.*, sc. 6.

Les usuriers sont les plus fidelles et ponctuels en leurs termes, en leurs promesses, en leurs écritures, pour ne pas *diffamer* leur mestier.
Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 894.

891 Écouter son amour, obéir à sa voix,
C'étoit m'en rendre indigne et *diffamer* son choix. – Corn., *Le Cid*, III, 4.

Emprunter le secours d'aucun pouvoir humain
D'un reproche éternel *diffameroit* ma main. – Id., *Médée*, IV, 5.

Mais ne craint-elle point qu'un voisin la *diffame ?*
Th. Corn., *Feint Astrol.*, I, 2.

577 Verrai-je pour un jour tous mes jours *diffamés ?*
La Font., VII, p. 627 : *Achille*, sc. 5.

451 Par cent cruels repas cet antre *diffamé*
Se trouvoit en tout temps de carnage semé.
Id., VI, p. 301-302 : *Captivité de saint Malc.*

Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a *diffamés*. – Despr., *Sat.* X.

Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs. – Id., *Épître.*, XI.

* Joach. Périon et Nicot dérivent *diffamer* de δυσφημεῖν. Il en vient sans doute, mais par l'intermédiaire du latin *fama* et des vieux mots français *fame*, réputation, conservé par l'Académie française en 1694, et *diffame*, déshonneur, qui se trouve encore dans le Nicot de 1606.

Diffamer, déchirer, dévorer.

169 Ha! je suis mort. — Qu'as-tu? — Je vous croyois la bête
Dont à me *diffamer* j'ai vu la gueule prête. – *Princ. d'El.*, I, 2.

* « *Diffamer*, signifie aussi *salir*, *gâter*, *défigurer*. Il a renversé cette sauce sur mon habit; il l'a tout *diffamé*. Il lui a donné du taillant de son épée, et lui a tout *diffamé* le visage. En ce sens, il est bas. » – Furetière.

Ce sens, noté par Furetière, a échappé à Richelet (1680) et à l'Académie (1694). On en trouve cependant plusieurs exemples.

Filles *diffamées* de taches au visage. – Guill. Bouchet, *Serées*.

Quelle cruauté peut esgaler celle qui a déshonoré et *diffamé* la beauté de ton visage? – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 738-739.

Il luy fut getté un plein seau d'eau qui luy couvrit toute la personne. Ô! lasse, dit-elle, je suis *diffamée*.
Bonav. des Périers, *Nouv. Recréat. et Joyeux Devis; Nouv.* XVI.

..... L'affligé Bucéphale,
Qui, saccadé par la bride fatale,
Se sent encor *diffamer* les côtés
Par deux talons de pointes ergotés. – J.-B. Rousseau, *Épître.*

Différence d'une chose à une autre, différence entre une chose et une autre.

78 Et que la *différence* est connue aisément
De toutes ces faveurs qu'on fait avec étude,
A celles où du cœur fait pencher l'habitude! – *D. Garc.*, I, 1.

* D'Urfé a employé de même la préposition *à* après l'adjectif *différent* :

Cette sage fille... avoit un dessein bien *différent à* celuy qu'elle disoit.
L'Astrée, 1614, II, p. 731.

Digne de..., capable de...

1692 ..... Quel malheur,
Digne de nous troubler, pourroit-on nous écrire?
Fem. sav., V, 4.

1176 Je vous crois *digne*, ingrat, *de* m'arracher la vie. – Rac., *Bérén.*, IV, 5.

* Richelet, qui a dépouillé tout Molière, a noté ce sens; mais nous ne le trouvons dans aucun autre dictionnaire.

DILIGENCE : FAIRE DILIGENCE.

347 Ah! que tu fais languir ma juste impatience!
— Monsieur, je n'ai pu *faire* une autre *diligence*.
Fâch., II, 2 et 3.

Je *fis* toute la *diligence* qu'il m'étoit possible. – La Rochef., II, 125.

Moy, je vais *faire mes diligences* pour avoir la réponse.
Hauteroche, *Crisp. méd.*, II, 9.

Concluons cet hymen, et *faisons diligence*. – Montfleury, *Trigaudin*, IV, 4.

Faites diligence pour vous habiller.
Id., *Coméd. poète*, suite du Prol. après le 1er acte.

Diligence (En).

491 Soudain, il me refait une autre révérence :
Moi j'en refais de même une autre *en diligence*.
Éc. des Fem., II, 5.

Mathilde mit *en diligence* ses tablettes dans sa poche.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 276.

Il fit refaire *en diligence* des ferrets semblables. – La Rochef., II, 13.

1563 Prince, que tardez-vous? Partez *en diligence*. – Rac., *Brit.*, V, 2.

Il est temps de manger; qu'on serve *en diligence*.
Poisson, *Fem. coq.*, V, 5; – Cf. Id., *Foux Divert.*, II, 3.

DÎNER.

Il vient peut-être encore vous faire quelque emprunt; et il me semble que *j'ai dîné* quand je le vois. – *Bourg. gent.*, III, 3.

* «On dit, quand on voit quelque chose qui déplaît : «Il me semble que j'ay *disné*.» – Furetière, *Diction.*, 1690. — La première édition du Dictionnaire de l'Académie (1694) ne donnait pas ce proverbe; les éditions de 1718 et 1740 l'admettent comme «bas», et les éditions suivantes comme «populaire».

DIRE, *verbe neutre; absolument*, parler; ordonner.

1128 Suffit. Rentrez tous deux. — Vous n'avez rien qu'à *dire*.
Éc. des Fem., IV, 4.

721 Comment, coquin? — Monsieur, vous n'avez rien qu'à *dire*,
Je mentirai, si vous voulez. – *Amph.*, II, 1.

Si vous voulez, je les mettrai en enhaut. — Non, non. — Vous n'avez qu'à *dire*. – *Bourg. gent.*, II, 5.

Je viens d'entendre tout; sur mon âme, il *dit* d'or.
TH. CORN., *Comt. d'Orgueil*, I, 7.

Elle *dit* bien, Monsieur; songez à l'obliger. – ID., *Feint Astrol.*, III, 2.

21 ... *Tu dis*, et ta voix déconcerte
L'ordre éternel des éléments. – RAC., *Ode tirée du Psaume XVII.*

Parle; je suis plénipotentiaire; tu n'as qu'à *dire*. – BARON, *Coquette*, sc. 15.

Ma foy, vous *dites* d'or. Tout ira bien. Courage!
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, I, 7.

Dire d'une façon, et puis tout à coup *dire* de l'autre, seulement en haine des Papistes, c'estoit trop visiblement abuser de l'autorité.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 54.

Vous n'avez qu'à *dire*, mon capitaine; je fais d'abord main basse.
REGNARD, *Filles err.*, III, 1.

* C'est ainsi qu'on dit : «l'art de bien *dire*», c'est-à-dire «de bien parler».

DIRE : *que* je *die*, *que* tu *dies*, *qu'*il *die*, *qu'*ils *dient*, *subjonctif*, *pour : que* je *dise*, etc.

1 Veux-tu que *je* te *die?* – *Dép. am.*, I, 1.

1729 Non, quand toute la terre, après sa perfidie
Et les traits effrontés... — Ah! souffrez que *je die*...
Dép. am., V, 8.

Et n'y aura une seule de nos compagnes à qui *je* ne le *die*.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 60ᵃ; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 56ᵃ, et *passim*, d'Urfé n'employant pas d'autre forme.

Vous attendez que *je* vous *die* qu'il fut affranchi. – MALH., II, 76.

1899 Je ne saurois souffrir qu'en ma présence *on die*
Qu'il doive m'acquérir par une perfidie. – CORN., *La Veuve*, V, 8.

Faites ce que je veux sans que *je* vous le *die*. – TH. CORN., *Feint Astrol.*, III, 2.

Mais il a l'autre jour promis la Comédie
Et ne s'en souvient plus; il faut que *je* le *die*.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, II, 3.

Faites-la sortir, quoi qu'*on die*,
De votre riche appartement.
COTIN, *Suite des Œuvr. gal.*, 1663; p. 385 (cité par Molière dans *Les Femmes savantes*).

J'ordonne donc qu'*on* ne *die* rien que de veritable.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 1ʳᵉ *Nouv.*, p. 226.

Je veux que *tu* me *dies*. – ID., *ibid.*, 1656; 1ʳᵉ *Nouv.*, p. 415.

La rançon que je veux presentement de toy..., est que *tu* me *dies* au vray quel mal-heur t'a fait mon prisonnier. – ID., *ibid.*; 2ᵉ *Nouv.*, p. 415.

N'attends pas que *je* te *die* rien qui te puisse fléchir.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 190-191.

Monsieur Alcidor, voulez-vous décrier Molière d'une plaisante façon? Faites que tous les Autheurs et *les Comediens* en *dient* du bien, car personne ne les croira sur ce chapitre. – DE LA CROIX, *Guerre com.*, 1663, édit. Gay, p. 61-62.

Cicéron fait consister la dernière (la bienséance) à dire ce qu'il est à propos qu'*on die*. – LA FONT., IV, p. 13 : *Contes*, Préf.

46 Si l'on l'eût su, qu'eût-on fait? Que fait-on?
Il n'est besoin qu'au Lecteur *je* le *die*. – ID., V, 563 : *Contes*, IV, 15.

Il n'est pas besoin qu'*on* vous *die*
Ce qu'étoit une fée en ces bienheureux temps. – PERRAULT, *Contes : Peau d'Âne*.

Que voulez-vous que *je* vous *die*. – Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 470.

Et je croy que bientôt, si tu n'y remédies,
J'auray le cerveau creux. — Ah! — Quoy que *tu* m'en *dies*.
HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, I, 14.

1041 Ah! que vous auriez vu, sans que *je* vous le *die*,
De combien votre amour m'est plus cher que ma vie! – RAC., *Iphig.*, III, 6.

Rien ne me divertit enfin, quoi que l'*on die*.
POISSON, *Après-dinée des auberges*, sc. 3.

Mais malgré tout cela, je tiens, quoi que l'*on die*,
Que dépense bien faite est grande économie. – REGNARD, *Vendanges*, sc. 1.

* «Au singulier, *quoy que l'on die* est fort en usage, et en parlant et en escrivant, bien que *quoy que l'on dise* ne soit pas mal dit. Mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel, ne semble pas si bon à plusieurs que *quoy qu'ils disent* : je voudrois user indifféremment de l'un et de l'autre. Il y en a qui disent *quoy que vous diiez*, pour dire *quoy que vous disiez* ; mais il est insupportable.» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, 38.

Patru, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, répond : «*Die* est vieux, et *quoy que l'on dise* est comme il faut parler. Neantmoins, parce que tous nos Auteurs s'en servent, je ne le condamne pas, surtout en vers, mais je ne le dirai jamais.» – ID., *ibid.*

«Th. Corneille reprend : «M. de Vaugelas employe partout *die* pour *dise*; cependant la pluspart de ceux qui escrivent bien sont persuadés que *die* n'est bon qu'en vers... Le pluriel de *die* ne vaut rien du tout, et je ne me souviens point d'avoir jamais leu *quoy qu'ils dient*. M. Chapelain dit qu'il n'a jamais ouy dire à personne *quoy que vous diiez*; tout le monde dit *quoy que vous disiez*. M. de La Mothe Le Vayer condamne *die* et *dient*; il adjouste que tous ceux qui sont intelligents dans la langue les condamnent comme lui.» – ID., *ibid.*, p. 39.

Enfin l'Académie, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, se prononce ainsi : «Il faut dire présentement *quoy qu'on dise* et non *quoy qu'on die*, qui s'est dit autrefois, surtout en poésie.» – ID., *ibid.*, *ibid.*

Vaugelas, Patru, Th. Corneille, l'Académie ne parlent que de la troisième personne du singulier ou du pluriel. Nous avons vu que d'Urfé, Malherbe, Molière, La Fontaine, Gilet de la Tessonnerie, Segrais, Mlle de Scudéry, Th. Corneille bieu, Racine, ont employé la première personne; on retrouve la première personne dans une épigramme bien connue :

Colas est mort de maladie;
Tu veux que j'en pleure le sort;
Que diable veux-tu que j'en *die*?
Colas vivoit, Colas est mort.
GOMBAULD, *Épigr.*, in-12, 1657; I, 56, p. 32.

Pour la deuxième personne, nous en avons donné plus haut des exemples de Segrais et de Hauteroche.

Dire : je vous dis et vous douze, *locution populaire.*

Je vous dis et vous douze que tous ces médecins n'y feront rian que de l'iau claire. – *Méd. malgré lui*, II, 1.

Ouy, *je vou le dis et vous le douze* qu'on y mange de la ché, de la voulaye, et dé reux queme en charnage.

Suite de l'agreable conference de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency, in-4°, p. 5.

* C'est-à-dire oui, *je vous le dis et vous le douze* qu'on y mange de la chair, de la volaille et des œufs comme dans les jours où l'Eglise permet les aliments gras.
Le rapprochement de *dis* (dix) et de *douze* forme une sorte de calembour qu'il suffit d'indiquer.

Dire (À), qui fait défaut, qui manque.

Mais lorsqu'on en est maître une fois, il n'y a plus rien *à dire* ni rien à souhaiter. – *D. Juan*, I, 2.

Je vous trouve *à dire* plus que je ne voudrois...

Misanth., Lettre de Célimène, après le vers 1690.

Je suis d'une taille au-dessous de la moyenne; ce defaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité à ceux mesmement qui ont des commandemens et des charges : car l'authorité que donne une belle presence (prestance) et majesté corporelle en est *à dire.*

Montaigne, *Essais*, II, xvii; édit. in-fol., 1652, p. 472.

Après avoir retourné ce nom de *Catherine* pour en composer un autre, j'ay trouvé en son anagramme celui de *Charitée*, et n'y a qu'une lettre (*n*) *à dire* que toutes les lettres n'y soient. – Sorel, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 7.

Quand il arriva à cet article, il me sembla si solennel qu'il n'y avoit que les cloches *à dire;* la croix et la bannière y estoient.

Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 306.

308 Avec tant de beautés et tant de bons esprits,
Je ne valus jamais qu'on me trouvât *à dire.* – Corn., *La Veuve*, I, 5.

Qu'y trouvez-vous *à dire?* Il est beau, doux, bénin.

Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, V, 12.

Et n'êtes-vous pas des hommes comme nous? — Oh! vraiment non: il y a bien *à dire.* – La Font., VII, p. 471 : *Coupe enchantée*, sc. 11.

On ne trouva jamais *à dire* une seule de ses brebis.

Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 29, p. 363.

* Richelet, oubliant ces phrases, donne cette locution comme nouvelle, et cite plusieurs exemples de d'Ablancourt et de Patru. — Furetière, v° *adirer*, dit : «*Adirer*, terme de Palais; égarer quelques papiers... Quelques-uns dérivent ce mot de *aderrare.* Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui signifie *manquer.*»

Furetière est dans l'erreur, car le verbe *adirer* existait bien longtemps avant l'expression *à dire*. Ducange en cite l'exemple suivant, tiré du roman de Rou :

Puis a dit au Duc en l'oreille
Que il a eu moult merveille
De la cuillé qu'il a trouvee
Qu'il ont au mangier *adiree*.

Dans la *Coutume de Normandie*, chap. LXXXVII, art. 5, on lit :

De ces querelles, les unes sont de debte, les autres de convenant, les autres de choses *adirees*.

Dans la *Coutume du Berry*, dont le texte a été arrêté par procès-verbal de juin 1537, on lit, tit. IX, art. 28 :

Pareillement s'il est trouvé qu'ils ayent prins, esgaré ou *adiré* aucun des biens meubles..., etc.

Robert Estienne ne donne pas le mot (1549); mais Nicot (1573) dit : «*Adirer*, mot fréquent à Paris, vault autant comme *esgarer*.»

D'après ces exemples, nous pensons que l'on a dit d'abord qu'un objet est *adire*, au lieu de *adiré*, en transformant le participe en adjectif, comme on dit, en Anjou, *comble* pour *comblé*, *gonfle* pour *gonflé*, etc. Ce serait par corruption que l'on aurait transformé *adiré* en *à dire*.

On trouve *à redire* pour *à dire* :

Plistonax ayant fait faire une reveue de ses troupes, on trouva *à redire* près de vingt mille hommes. – *Cléobuline*, Roman, par Mme de M. (DE MARCÉ), 1658, p. 324.

DIRE (EN).

1703 Cette maison meublée est en ma bienséance,
Je puis en disposer avec grande licence;
Si le sort nous en dit, tout sera bien réglé. – *L'Ét.*, V, 1.

Vous avez beau prêcher, s'*il vous en dit* : ce sont tromperies. – MALH., II, 423.

206 Ami *le cœur t'en dit*. — Nullement, ou je meure. – CORN., *Gal. du Pal.*, I, 8.

Qu'on ressorte aussitôt et qu'on ne rentre plus,
Afin que nous puissions librement et sans peines,
Si le cœur nous en dit, parler de nos fredaines. – POISSON, *Fem. coq.*, V, 4.

* «*Si le cœur vous en dit, si le cœur lui en dit*», sont des expressions consacrées : *si cela vous* ou *lui convient*. Il semble difficile d'expliquer, dans le vers de Molière, «*si le sort nous en dit*», en tenant compte de ce qui précède et de ce qui suit. Et peut-on admettre «*si le cœur vous en dit*», que n'autorise aucune variante dans les anciennes éditions?

DIRE : C'EST TOUT DIT, c'est tout entendu, il n'y a rien de plus à dire.

1327 Il est fort enfoncé dans la Cour : *c'est tout dit*. – *Fem. sav.*, IV, 3.

Dire, *avec le subjonctif.*

1693 *On diroit*, et pour moi j'en suis persuadé,
Que ce démon brouillon dont il est possédé
Se plaise à me braver. – *L'Ét.*, V, 1.

Discernement : obscurité de discernement.

* Voir *Obscurité de discernement.*

Discipline, science, savoir; direction d'enseignement.

Vous êtes un ignorant, un indocte, un homme ignare de toutes les bonnes *disciplines.* – *Jalousie du Barbouillé*, sc. 6.

* Dans la 1re édit. du *Mariage forcé*, à la sc. 4, Pancrace dit : «Allez, vous êtes un impertinent, mon ami, un homme bannissable de la république des lettres.» — Les édit. de 1682, 1710,... 1734 ont introduit dans cette réplique le membre de phrase que nous avons relevé dans la *Jalousie du Barbouillé :* «Vous êtes un impertinent, mon ami, un homme *ignare de toute bonne discipline*, bannissable»..., etc.

Quelle peine il faut prendre pour instruire ces animaux-là ! — Je les trouve bien heureux, Madame, d'être toujours sous votre *discipline.*
Escarb., sc. 2.

Il y a aujourd'huy... plus de gens de lettres,... et qui savent au vray et sans sophisterie discourir et grater le fond de toutes les *disciplines.*
N. Du Fail, *Contes et Disc. d'Eutrapel*, édit. Jouaust, 1875; II, p. 42.

Le Roy (François Ier)... faisoit instruire ses enfans dans les belles *disciplines.*
La Mesnardière, *Poétique*, 1640; *Disc. prélim.*, signature GG.

Ce héros (Cyrus)... ayant esté élevé sous une *discipline* sévere et réguliere... fut accoustumé dés son enfance à une vie sobre et militaire.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 475.

Discipline, sorte de fouet.

853 Laurent, serrez ma haire avec ma *discipline.* – *Tart.*, III, 2.

Le Pere Gardien... luy fit mettre les fers aux pieds, le tenant huit jours en cet état,... à souffrir deux fois par jour la *discipline* jusqu'au sang.
N. Du Fail, *Contes et Disc. d'Eutrapel*, édit. Jouaust, 1875; II, p. 249.

Et là votre douillette échine
Tâtera de la *discipline.*
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 229.

Et qui pis est, à tour de bras,
Ce bon vieillard grand, gros, gris, gras,
Eut, par ces coups de *discipline*,
Peau de taffetas de la Chine. – Id., *Virg. trav.*, édit. 1705; I, p. 155.

139 Possible que lesdits fratres
Changeans leurs frocs en halecrets,
Leurs *disciplines* en rapières...
LORET, *Muze histor.*, 31 octobre 1654.

131 ... L'ange consolateur
Donne, à ces mots, au pauvre receveur
Huit ou dix coups de forte *discipline*. – LA FONT., V, p. 398 : *Contes*, IV,

* *Discipline*, sorte de fouet composé de plusieurs cordes à nœuds; parfois les cord étaient remplacées par des chaînettes; chacune était formée de morceaux de fil de f réunis par des nœuds dont les bouts faisaient saillie et déchiraient la peau quand on s' servait pour frapper.

DISCOUREUR, DISCOUREUSE.

Paix, *discoureuse;* allons, sortons d'ici. – *Am. méd.*, II, 2.

Eh! bien, belle *discoureuse*,... ne cesserez-vous jamais de renouveler m playes? – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 188.

137 *Discoureurs* qui, d'un sens contraire,
Débitez par-tout cette affaire,...
Ne parlez plus ou parlez mieux. – LORET, *Muze histor.*, 30 may 165

61 On entend toutes les semaines
Telles et semblables fredaines
De ces *discoureurs* indiscrets. – ID., *ibid.*, 10 juillet 1655.

149 Comme il est brave et *discoureur*... – ID., *ibid.*, 20 septembre 166

Je voudrois bien savoir.....
Si ce beau *discoureur*, ce diseur de harangue,
Pour s'assurer d'un cœur ne prêtoit point sa langue.
MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, I, 10.

... Ce qu'il disoit, poursuit-il (Luther), pour avertir les magistrats d'évit ces *discoureurs*, s'ils n'apportoient de bons et asseûrez témoignages de leur voc tion. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 36.

Je voudrois qu'il me fust permis d'employer le terme de Démagogue dont (Mélanchton) se sert : c'estoit dans Athenes et dans les Estats populaires de la Gre certains Orateurs qui se rendoient tout puissans sur la populace en la flatant. L Eglises Luthériennes estoient menées par de semblables *discoureurs*.
ID., *ibid.*, I, p. 257.

Fade *discoureur*. – LA BRUY., I, 242.

DISCOURS, entretien, conversation.

1429 Ne peux-tu sans parler souffrir notre *discours?* – *L'Ét.*, IV, 2.

1120 ..... De grâce,
N'étendons pas plus loin un *discours* qui me lasse.
D. Garc., IV, 1.

Ne bougez, de grâce, et n'interrompez point votre *discours*.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5.

Phocion et Damis sont entrez en *discours*.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 749-750.

164 Qui ne voit, s'il n'est aveuglé,
Que ton *discours* est admirable? – Malh., I, 121.

605 Mais sans plus de *discours*, d'une maison voisine
Je vais prendre le temps que sortira Nérine. – Corn., *Médée*, II, 4.

Et toujours le *discours* vous semble mal tourné,
Si de vingt mots piquants il n'est assaisonné.
Montfleury, *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 2.

Il y avoit beaucoup de netteté dans son *discours* (de Zuingle).
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 72.

Discours, *opposé à* choses, *comme* paroles *à* actes.

Dans les *discours* et dans les *choses*, ce sont deux sortes de personnes que vos grands médecins. Entendez-les *parler :* les plus habiles gens du monde; voyez-les *faire:* les plus ignorants de tous les hommes.
Mal. imag., III, 3.

Discours, discussion, paroles, propos.

27 Pour moi, dans ses *discours* comme dans son visage,
Je vois pour sa naissance un noble témoignage. – *L'Ét.*, I, 2.

1660 Que voulez-vous donc dire avec votre *discours?* – *Tart.*, V, 3.

1667 Mais que fait ce *discours* aux choses d'aujourd'hui? – *Ibid.*, *ibid.*

261 C'est à vous, s'il vous plaît, que ce *discours* s'adresse?
Misanth., I, 2.

Vous trouvant un jour au souper du Roy, sur un *discours* qui se présenta, vous prîtes occasion de me nommer à S. M. – Malh., *Lettr. à Du Perron, Év. d'Évreux.*

Il mérite beaucoup; mais en peu de *discours*
Contez-moy de vos feux l'origine et le cours.
Rotrou, *La Célimène* ou *Amarillis*, I, 1.

Commence une hymne,... et moi je la communiquerai aux lyres et aux *discours* des autres. – Rac., VI, 215 : *Livres annotés.*

Carogne! Sont-ce là les *discours* d'une fille?
— Qui? moi, j'aurois tenu des *discours* dissolus?
Montfleury, *Coméd. poète*, IV, 5.

Ils (les Juifs) s'aviserent de dire que leur Messie estoit au monde, bien qu'il ne parust pas encore... Ce *discours* estoit commun parmi eux dans le temps de St Justin. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 349.

Voilà des faits positifs, et non pas des *discours* en l'air ou de vaines spéculations. – Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 54, p. 430.

Voilà bien des *discours*, ma chère enfant; votre amitié vous expose à ce terribl détail. – Sév.

Mais ce n'est pas à moi que ce *discours* s'adresse. – Regnard, *Démocrite*, I, l

Discours, exposé, récit.

Il trouve moyen... de nous accoutumer insensiblement au *discou* de sa passion. – *Préc. rid.*, sc. 4.

Ce *discours* seroit trop long, si je voulois particulièrement vous redire tous n propos. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 92*.

Il me fit le *discours* de tout ce qu'il auroit fait. – Id., *ibid.*, I, p. 153*.

Il fut bien déçu dans son attente, comme vous apprendrez par la suite de *discours*. – D'Ouville, *Contes*, 1644, édit. Jouaust, I, p. 25.

473 Mais par où commencer? Vingt fois depuis huit jours
J'ai voulu devant elle en ouvrir le *discours*. – Rac., *Bérén.*, II, 2.

Tout s'avance avec une suite reglée. Ce *Discours* (*sur l'Hist. univ.*) vous le fa entendre... Je me réserve à vous faire un second *Discours*.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 560.

Nous finirons ce *Discours* (l'*Hist. des Var.*) en faisant voir une contraire dispo sition dans l'Église catholique. – Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 494-49

* Le *Discours* de la Méthode, de Descartes, le *Discours* sur la Satire, de Despréau le *Discours* sur l'Hist. univ., de Bossuet, ne sont pas des œuvres oratoires, mais des exposé *discursus*. — L'œuvre oratoire que nous nommons *discours*, s'appelait, au xviie siècl *harangue* ou même *discours oratoire, oraison*. — Vaumorière a publié un *Recueil de h rangues*; on disait : les *Oraisons* de Cicéron, les *Oraisons* funèbres de Bossuet, etc.

Discret, avisé, prudent, judicieux, retenu dans ses actions e dans ses paroles.

1261 Ne vaudroit-il pas mieux qu'en personne *discrète*
Vous fissiez de céans une honnête retraite? – *Tart.*, IV, 1.

1335 (Je) crois que d'un refus la *discrète* froideur
N'en est pas moins puissante à rebuter un cœur. – *Ibid.*, IV, 3

Leur *discrète* conduite a de la peine à étendre à tous leurs besoir le bien qu'elles peuvent avoir. – *L'Av.*, I, 2.

Comme je vous voy sage et *discret*, je sçay bien
Que contre mon honneur vous n'entreprendrez rien.
Bois-Robert, *Folle Gageure*.

« Depuis quelques années, les trop longs romans nous ayant ennuyez,... on composé plusieurs histoires détachées qu'on a appelées des *nouvelles* ou *hist riettes*... Au lieu de nous donner des *nouvelles* sages et *discrettes*, on nous en fa souvent de folles et d'impertinentes. » – Sorel, *Connois. des Livres*, 1671, p. 166

9 Aspiroit moins au nom de *discret* et de sage. – Despr., *Épître*. V.

* Ancien français : «Cy-gist noble et *discrete* personne.»
Discreto a le même sens en espagnol, et les anciens dictionnaires (ex. 1614) traduisent *discret* par : «sage, prudent, avisé, judicieux, spirituel».

DISCRÉTION, libre disposition; modération.

Le tout... rabaissé à la valeur de mille écus, par la *discrétion* du prêteur. — Que la peste l'étouffe, avec sa *discrétion*. – *L'Av.*, II, 1.

De ne point tomber à la *discrétion* des victorieux. – MALH., 326.

Il est presque impossible que ceux dont on est obligé de se servir en de telles occasions aient assez de *discrétion* pour se contenter de la connoissance qu'on leur veut donner. – LA ROCHEF., II, 307.

Toute la nuit estant laissée à la *discrétion* des soldats, ils luy firent souffrir (à Jésus-Christ) toutes les indignitez possibles. – BOSSUET, *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 42.

Aprés avoir fait dépendre la prédication de la puissance royale, on s'en remet à la *discrétion* de ceux qui s'imagineroient avoir en eux-mesmes le Saint Esprit.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 422-423.

* Le mot ne paraît que sous les deux sens de séparation, *discrimen*, et prudence, capacité à bien juger, *prudentia*, dans tous les lexiques de 1549 à 1650. En 1650, Cotgrave, le premier, admet le sens de *gageure* (wager) signalé déjà comme nouveau par H. Estienne dans son *Langage françois-italianizé* : une *discrétion*, en effet, peut être le gage laissé à la *discrétion*, c'est-à-dire à la libre disposition du gagnant dans un pari. Ni Richelet, ni Furetière ne donnent exactement le sens où le mot a été pris par Molière. L'Académie s'en rapproche : «Judicieuse retenue, circonspection dans les actions et dans les paroles.»

DISEUR, DISEUR DE RIEN.

1045 Et je préférerois le plus simple entretien
A tous les contes bleus de ces *diseurs de rien*.
Éc. des Mar., III, 8.

* Nous avons suivi ici la leçon des éditions de 1710, 1718, 1734; les éditions antérieures portent, à tort, selon nous :

A tous les contes bleus de ces *discours* de rien.

Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et le mettre en état de ne plaire de sa vie aux *diseurs* de fleurettes. – *G. Dand.*, II, 2.

Ouy, la campagne n'est pas seule
Où les *diseurs* de mots de gueule...
Font enrager les gens de bien.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 29.

Saturne y pensa bien battre;
Au moins se fascha-t-il bien
Contre un grand *diseur de rien*
Qui parloit autant que quatre. – ID., *ibid.*, I, p. 95.

Je me confesse un grand *diseur de rien.* – SCARRON, *Œuvr.*, I, p. 147.

Jamais plus de grands mots n'avoient encor si bien
Fait voir le haut talent de nos *diseurs de rien.* – TH. CORN., *Galant doublé*, IV, 6

3 Dieu ne créa que pour les sots
Les mauvais *diseurs* de bons mots.
LA FONT., II, p. 249 : *Fabl.*, VIII, 8.

Il... demande à un homme de qualité,... qui estoit un grand *diseur* de nou velles, qui estoit cette belle personne. – Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 13

Je trouve ici toujours.....
Quelque *diseur de riens*, de qui l'âme coquette
Sache à brûle-pourpoint tirer une fleurette.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, I, 4; – Cf. ID., *Mariage de rien*, sc. 8 – *Fille capitaine*, I, 9.

Tu fais toujours le beau *diseur.* – HAUTEROCHE, *Crip. méd.*, I, 6; – Cf. I, 8.

Les héroïnes de province sont de grandes *diseuses de rien.*
DEVISÉ, *Dames vengées*, II, 2.

Il (Molière) a joué les jeunes, les vieux, les sains, les malades, les cocus, le jaloux, les marquis, les villageois, les hypocrites, les imposteurs, les campagnards les prétieuses, les fâcheux, les avocats, les ignorants, les procureurs, les misan tropes, les médecins, les apotiquaires, les chirurgiens, les avares, les bourgeois qu affectent d'estre de qualité, les philosophes, les autheurs, les provinciaux, les fau braves, les grands *diseurs de riens*, les gens qui n'aiment qu'à contredire, les co quettes, les joueurs, les donneurs d'avis, les uzuriers, les sergens, les archers, tous les impertinens enfin de tout sexe, de tout âge et de toute condition.
DEVISÉ, *Or. fun. de Mol.*, Nouv. Coll. moliér., p. 32-33.

De l'Impertinent ou du *Diseur de rien.* – LA BRUY., I, 39 (au titre).

Voir, pour la prononciation de *diseur, diseux*, ci-dessous, au mot *enjôleux*.

DISGRÂCE, malheur, chagrin, revers. *Sens de l'espagnol* dis gracia.

La moindre *disgrâce* nous fait mépriser de ceux qui nous chérissoient
Préc. rid., sc. 16.

233 J'en juge par moi-même; et la moindre *disgrâce*,
Lorsque je suis à jeun, me saisit, me terrasse. – *Sgan.*, sc. 7

1177 Ah! sois un peu sensible à ma *disgrâce* extrême.
D. Garc., IV, 6.

1620 Par où pourrois-je, hélas! dans ma vaste *disgrâce*,
Vers vous de quelque plainte autoriser l'audace? – *Ibid.*, V, 3

1657 Et que si je me plains d'une *disgrâce* horrible... – *Ibid.*, V, 4

1004 Ciel, faites que mon front soit exempt de *disgrâce!*
Éc. des Fem., III, 5.

1024 Et je sens là-dedans qu'il faudra que je crève,
Si de mon triste sort la *disgrâce* s'achève. – *Ibid.*, IV, 1.

425 ... Pour son amour, je crains une *disgrâce*. – *Tart.*, I, 5.

1462 Ma jalousie, à tout propos,
Me promène sur ma *disgrâce*. – *Amph.*, III, 1.

Jamais il ne s'est rien vu d'égal à ma *disgrâce*. Oui, j'admire mon malheur. – *G. Dand.*, II, 8.

Notre mère... m'a mille fois entretenue des *disgrâces* de notre famille. – *L'Av.*, V, 5.

Ah! seigneur Argante, vous me voyez accablé de *disgrâce*.
Fourb. de Scap., III, 6.

1715 Elle suit de bien près, Monsieur, notre *disgrâce*.
Fem. sav., V, sc. dern.

1815 Mais j'ai cette douceur dedans cette *disgrâce*
De ne voir point régner ma rivale en ma place. – Corn., *Rodog.*, V, 4.

1151 ..... De Britannicus la *disgrâce* future
Des amis de son père excita le murmure. – Rac., *Brit.*, IV, 2.

591 Et de quelque *disgrâce* enfin que vous pleuriez,
Quels pleurs par un amant ne sont point essuyés? – Id., *Iphig.*, II, 3.

Ce traitement imprévu, se joignant à tant de *disgrâces* réunies pour l'accabler tout d'un coup, pensa véritablement la mettre au désespoir.
Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. ix.

Ce peuple (le peuple Juif), tantost chastié et tantost consolé dans ses *disgraces*, par les differens traitemens qu'il reçoit selon ses merites, rend un temoignage public à la Providence qui regit le monde.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 251.

* Le mot *disgrâce* ne paraît ni en 1539 ni en 1549 dans le *Diction. franç.-lat.* de Rob. Estienne; en 1573, on le trouve dans Nicot, et, en 1596, Odet de la Nouë l'admet dans son *Diction. des Rimes* comme mot tiré de l'italien. — Voir *Disgracié*.

Disgracié.

J'en suis ce qu'on appelle *disgracié*. Il m'a fallu tirer mes chausses au plus vite. – *Princ. d'El.*, V, 1.

Votre visage... n'a garde d'être de ces visages *disgraciés* qui ne sont jamais bien reçus des regards souverains. – *Am. magnif.*, I, 1.

Je vous confesse que, lisant les Romans, Je me range volontiers du party des Amans disgraciez. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1658; 1re *Nouv.*, p. 233.

* «Un mesme mot sera d'une paroice quant à son origine, mais d'une autre quant à sa signification. Je vous allegueray pour ce mot *disgratié*, car je vous confesse que *disgratié* a vrayment son origine du langage italien, qui dit *disgratiato* : (tellement qu'on peut dire qu'entre nous courtizans italianizons en ceste parole : c'est à dire que nous l'empruntons des Italiens, et puis l'habillons à la Francese), mais quelques-uns, par ignorance, l'appliquent à un autre usage que l'Italie n'a appliqué son *disgratiato*. Car, au lieu que

disgratiato signifie *malencontreux* ou *malheureux*, quelcun qui, en passant, avet ouy mot *disgratié*, de la bouche de quelque emprunteur (qui n'estet pas si ignorant) m n'avet entendu ce qu'il voulet dire, et toutesfois desiret puis apres parer son langage ce mot nouvellement appris, eut bien grand'haste de dire *Il est disgratié :* non pas pc signifier *Il est malencontreux* ou *il est malheureux*, mais au lieu de dire *Il est hors de gr* ou *il n'est plus en grâce*. Or ne faut-il pas demander s'il fut incontinent suivi des aut courtisans. Et ce qui les entretient en cest erreur, c'est qu'en escorchant le mot italie ils se reglent neantmoins et conduisent par la signification francese de ce mot *grace*. vela aussi pourquoy ils commettent le mesme abus quant à ceste parole *disgrace*, laque est comme la mere, et le mot *disgratié* est comme le fils. — Je sçay bien cela : mais crain qu'on ne vous die que *disgratia*, outre cette signification ordinaire, pour *mal contre*, ou *malheur*, ou *inconvenient* (qu'on appelle aussi *encombrier*, en usant d'un mot q est plus ancien), a pris aussi ceste-ci de *male-grace* ou *mauvaise grace*, entre les Italie mesmement : et qu'à leur exemple on a usé ainsi de *disgrace* en italianizant. »

H. Estienne, *Deux Dial. du nouv. lang. franç.-ital.*, édit. Liseux; I, 150, 151.

Dispenser (Se) à..., se décider à..., se permettre de... se disposer à...

363 Et c'est aussi pourquoi ma bouche *se dispense*
A vous ouvrir mon cœur avec plus d'assurance.

Dép. am., II, 1.

* De même, avec la préposition *de* et avec la préposition *à*.

N'y a homme si severe qui entre le vin et les viandes ne *se dispense de* di quelques propos pour rire. – Guill. Bouchet, *Serées*, I, 203.

Le sieur Cramoisy vous fait un ballot de livres pour vous envoyer : *je me su dispensé* (je me suis permis) d'y joindre un lexicon grec. – Malh., III, 355.

599 L'amour devient servile, alors qu'il *se dispense*
A n'allumer ses feux que pour la récompense. – Corn., *La Veuve*, II, 4.

337 Quand je *me dispensois à* lui mal obéir. – Id., *Rodog.*, I, 5.

Disposer, préparer.

226 Mais le voici. Souffrez qu'un peu je le *dispose*. – *Mélic.*, I, 4.

1117 Comment? Amphitryon m'ayant su *disposer*,
Jusqu'à ce que tu vins j'avois poussé ma veille. – *Amph.*, II, 3

S'il se présente quelque chose qu'il faille ou faire ou souffrir, ils y *disposent* au sitôt leur consentement. – Malh., II, 32.

176 *Disposez* tout le monde à son obéissance. – Rac., *Théb.*, I, 4.

617 Madame, je m'en vais *disposer* mon armée. – Id., *Alex.*, II, 4.

M. de Turenne *disposa* ses attaques avec une extrême diligence.

La Rochef., II, 405.

Ma fille est encor jeune; il la faut *disposer*.

Montfleury, *Dupe de soi-même*, II, 1.

Ce Temple, qui devoit estre *disposé* par le Conquerant (David), devoit estr construit par le Pacifique (Salomon). – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 211

Disposer, *terme de droit*, prendre des dispositions.

Ils (les avocats) s'imaginent que c'est un grand crime que de *disposer* en fraude de la loi. – *Mal. imag.*, I, 7.

Il met au testament une fâcheuse clause.
— Eh! dis-moi, mon enfant, quelle est-elle? — Il *dispose*
De son argent comptant, quarante mille écus,
Pour des parents lointains et qu'il n'a jamais vus.
Regnard, *Légat. univ.*, II, 8.

Disposition, adresse de corps, agilité.

Elle a fait éclater ensuite une *disposition* toute divine, et ses pieds... traçoient d'aimables caractères. – *Princ. d'Él.*, III, 2.

Ne voudriez-vous pas, Madame, avoir un petit essai de la *disposition* de ces gens admirables qui veulent se donner à vous? Ce sont des personnes qui, par leurs pas, leurs gestes et leurs mouvements, expriment aux yeux toutes choses, et on appelle cela Pantomimes.
Am. magnif., I, 5.

A quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, *disposition* et agilité puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis. – *Pourc.*, I, 8.

Ils avoient la *disposition* plus forte et plus gaillarde. – Malh., II, 724.

Si Morin ne chantoit point, au moins cabriolloit-il au lieu avec une estrange *disposition*. – Sorel, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 316.

Le Sicilien Helymus
Et Panopès, son camarade,
Prisez tous deux pour la gambade
Et jeux de *disposition*.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 35.

Il avoit une mine grande, une taille avantageuse, et pour les ballets une *disposition* inconcevable. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 357-358.

113 Le Roy parut soudain après
Sous la figure de Cérès;
Puis il fit, sous autre visage,
Du beau Printemps le personnage,
Et dans l'une et l'autre action
Sa belle *dispozition*
Parut non seulement royale,
Mais, certainement, sans égale. – Loret, *Muze histor.*, 31 juillet 1661.

L'agrément et la politesse,
La *dispozition*, l'adresse...
En ce splendide lieu parurent. – Id., *ibid.*, 25 décembre 1662.

On passa du serieux des courantes à la gayeté des petites danses, et je m'en acquittay avec assez de *disposition*. – *Araspe et Simandre*, 1672; I, p. 156.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyez point danser les bourrées de ce pays;... des paysans, des paysannes, une oreille plus juste que vous, une légèreté, une *disposition*, enfin j'en suis folle. – Sév., IV, 482.

Jacob Hall, fameux danseur de corde, étoit en voyage à Londres... Sa *disposition* et sa force charmoient le public. – Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. vi.

DISPUTE, discussion.

Nous avions le plus souvent *dispute* ensemble. – *Am. méd.*, I, 1.

9 On en doute quelle part est le funeste lieu
Que réserve aux damnés la justice de Dieu,
Et de beaucoup d'avis la *dispute* en est pleine. – Malh., I, 129.

Un peu avant sa mort, M. Pascal eut quelque *dispute* avec M. Arnauld sur le sujet des constitutions. – Rac., IV, 532 : *Port-Roy.*

La fin de ma *dispute* n'est pas la vaine gloire de disputer, mais la découverte seule de la vérité. – Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 38.

Quand mesme, dans ces temps, il y auroit de la *dispute* pour quelques années, ce ne seroit pas un embarras.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 154-155; – Cf. Id., *ibid.*, p. 106, 412; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682; Avert., p. 8-9, 13, 353 (Réflex.); – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 28; I, p. 271, 466; II, p. 269, 292, 426; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 29, p. 7; VI, § 2, p. 467, etc.

* Voir *Disputer.*

DISPUTER, discuter.

La vérité de l'astrologie est une chose incontestable, et il n'y a personne qui puisse *disputer* contre la certitude de ses prédictions.
Am. magnif., III, 1.

Le Conseil cependant, après avoir longtemps *disputé*, demeura en doute.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, II, p. 918.

La chose a bien été trouvée d'assez d'importance pour être *disputée* devant un juge. – Malh., II, 58.

547 Vous seule pour Pyrrhus *disputez* aujourd'hui. – Rac., *Androm.*, II, 2.

L'affaire étoit incontestable, et on ne l'a *disputée* que sur ce que, dans la copie,... on avoit mis *testibus nominatis*. – Rac., VI, 476 : *Lettr.*

Je ne hais pas à entendre *disputer*, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la *dispute*; mais je soutiens mon opinion avec trop de chaleur.
La Rochef., I, 8.

Je trouve qu'il est bien plus commode de s'empescher de *disputer*, de laisser croire aux autres ce qu'ils veulent, et de croire ce que l'on veut, que d'entreprendre de contester contre tout le monde, quand mesme on a raison.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, Préf., p. 7.

* Voir *Dispute.*

DISSECTION : DONNER UNE DISSECTION.

Je vous invite à venir voir l'un de ces jours, pour vous divertir, la *dissection* d'une femme... — Le divertissement sera agréable. Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses; mais, *donner une dissection* est quelque chose de plus galand. – *Mal. imag.*, II, 5.

DIVERSEMENT, différemment.

1082 Mais le sort nous traita nous deux *diversement.*
Éc. des Mar., III, 9.

DIVERTIR, écarter, détourner de sa destination, déranger.

905 C'est trop de patience, et je dois en sortir,
Après de si beaux coups qu'il a su *divertir.* – *L'Ét.*, III, 1.

1402 Votre feinte douceur forge un amusement
Pour *divertir* l'effet de mon ressentiment. – *D. Garc.*, IV, 8.

303 Bonjour. — Eh quoi? toujours ma flamme *divertie!*
Fâch., II, 2.

742 Viendra-t-il point quelqu'un encor me *divertir?* – *Ibid.*, III, 3.

Cherchant à *divertir* cette tristesse, nous nous sommes allés promener sur le port. – *Fourb. de Scap.*, II, 7.

Tu veux... *divertir* de moy celuy en qui seul je vis.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, 218[a].

Je ne dis pas que la prudence ne puisse esloigner, *divertir*, ou amoindrir un peu ces accidents.
Id., *ibid.*, II, p. 441; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 44[a], 103[b], 303[b]; II, 721, 921.

8 Quelle heure de repos a *diverti* mes craintes? – Malh., I, 297.

1406 Pour *divertir* le cours de ma mélancolie. – Corn., *La Suiv.*, V, 1.

Mais il faut *divertir* l'orage qui s'apprête. – Th. Corn., *Feint Astrol.*, IV, 4.

J'espéreray pourtant, et croiray que le sort
Se sert de ce moyen pour *divertir* ma mort. – Rotrou, *La Célimène*, II, 6.

Ô Dieux! *Divertissez* les sujets de ma crainte.
Id., *ibid.*, III, 6; – Cf. Id., *ibid.*, III, 1.

235 Enfin pour *divertir* l'ennui qui le possède,
On lui dit que la chasse est un puissant remède.
La Font., VI, p. 248 : *Adonis.*

Aristenet... ne me prêche que la vertu, pour me *divertir* de ma passion.
Perrot d'Abl., *Trad. de Lucien.*

* *Divertir.* Pour ce mot, Nicot renvoie à *destourner*... Cotgrave ne donne pas d'autre sens. En 1620, le *Parallèle* de Monet traduit aussi *divertir* par *destourner;* mais il est le

premier à admettre le mot *divertissement*, et il le donne avec les deux sens de *destournement* et de *distraction d'esprit ou des sens*; mais cette *distraction* n'est ni amusement, ni plaisir, c'est «mentis sensuumve avocatio, aberratio; quædam velut animi aut sensuum peregrinatio et alucinatio».

En 1636, Monet conserve, sans les modifier, ses définitions. Le premier dictionnaire où nous trouvions le sens moderne est celui d'Ant. Oudin, *Rech. des lang. franç. et ital.* (1642) : *divertir, disturbare* (détourner), *ricreare, trastullare* (récréer, amuser);... *divertissement, spasso, trastullo* (amusement, plaisir), *disturbo, diversione* (détournement, diversion).

L'Académie française (1694) dit : «*Divertir*, destourner, distraire : *Divertir* quelqu'un de ses occupations... Il signifie aussi desennuyer, resjouir, récréer... Il se prend en mauvaise part pour les femmes : Cette femme *se divertit*, c'est-à-dire se gouverne mal.»

Dans le sens plus moderne d'amuser, nous citerons les exemples suivants :

Les rieurs sont de son costé (du côté de Molière), et il n'y a que les Poètes et les Comédiens qui l'attaquent. *S'est-on* jamais mieux *diverty* à la Comédie que depuis qu'il est à Paris? Il m'a appris à connoître les bouffons; je ne vois plus que des Mascarilles, des Sganarelles et des Arnolphes.

De la Croix, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 32.

Si son comique (de Molière) a plus de charme que le sérieux, pouvez-vous trouver mauvais qu'on *s'en divertisse?* – Id., *ibid.*, p. 57.

Moliere plaist assez : son génie est folastre;
Il a quelque talent pour le jeu du theatre,
Et, pour en bien parler, c'est un bouffon plaisant,
Qui *divertit* le monde en le contrefaisant.
Ses grimaces souvent causent quelques surprises;
Toutes ses pièces sont d'agréables sottises;
Il est mauvais poète et bon comédien;
Il *fait rire*, et, de vray, c'est tout ce qu'il fait bien.

Lett. satyr. sur le Tart.; dans la *Critiq. du Tart.*, 1669; édit. Gay, Genève, 1867, p. 4.

Comme son employ (de Molière) estoit de *divertir*, je croy que par l'impromptu de son trépas il a voulu faire rire la médecine, qu'il avoit tant de fois attristée.

Bezançon, *Les Médec. à la censure*, in-12, 1677, p. 5.

DIVERTISSEMENT.

Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de *divertissements*.

Préc. rid., sc. 9.

Au palais de la Princesse, il y avoit un assez beau jardin qui estoit le *divertissement* de tous les gens de la Cour. – Segrais, *Nouv. franc.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 84.

119 Ou l'Amour est aveugle, ou bien il n'est pas sage
D'avoir assemblé ces amants.
Ce sont, hélas! ses *divertissements*.

La Font., IV, p. 29 : *Contes*, I, 1.

* Somaize traduit : «J'ay esté jusqu'icy..., je ne me suis point *divertie* jusqu'icy.» – *Gr. Diction. des Prét.*, v° *Divertir*.

* L'Académie française (1694) dit : «*Divertissement*, récréation, plaisir. Il se prend plus ordinairement en bonne part.» — Voir *Divertir*.

DIVORCE, querelle, démêlé, différend, séparation.

1270 Ce qui n'étoit que jeu doit-il faire un *divorce?*
Et d'une raillerie a-t-on lieu de s'aigrir? – *Amph.*, II, 6.

Cognoissant que la beauté de son visage estoit cause de l'amour que l'oncle et le neveu luy portoient, et considerant que c'étoit la seule occasion de *divorse* qui estoit entre eux, elle resolut de se rendre telle qu'ils fussent à l'advenir autant refroidis par sa laideur qu'ils avoient esté eschauffez par sa beauté.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, II, p. 730; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 617.

1614 Accepte un repentir accompagné de larmes;
Et souffre que le tien nous fasse tour à tour
Par ce petit *divorce* augmenter notre amour. – CORN., *Gal. du Pal.*, V, 4.

299 Ils ont assez longtemps joui de nos *divorces*. – ID., *Hor.*, I, 3.

Dans ce grotesque *divorce*,
Chacun se tue et s'efforce
De bien jouer son rôlet. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 14.

Crois-tu, cruel, que de nos deux génies...
J'aille signer la séparation?
L'esperes-tu? penses-tu que par force
Ma loyauté consente à ce *divorce?*
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, 286.

Attendez pour finir cet agréable *divorce*.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Le Desniaisé*, IV, 7.

1 Que le bon soit toujours camarade du beau,
Dès demain je chercherai femme;
Mais comme le *divorce* entre eux n'est pas nouveau,
Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
Assemblent l'un et l'autre point,
Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.
LA FONT., II, p. 102-103 : *Fables*, VII, 2

ÉLOMIRE (Molière). Sans vous, nous estions prests de rompre nostre troupe.
LE CHEVALIER. La rompre, dans un temps qu'elle a le vent en pouppe,
Ce seroit, ce me semble, assez mal adviser.
Mais d'où vient ce *divorce?* — FLORIMONT. Et qui peut le causer
Qu'Élomire? — ÉLOMIRE, *railleur*. Élomire a toujours fait merveilles.
Il a scandalisé les yeux et les oreilles,
Perverty les esprits et corrompu les mœurs.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Elomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 4.

Son esprit qu'à guérir vainement on s'efforce,
Avecque sa raison est toujours en *divorce*.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, III, 4.

Je vois un grand *divorce* entre l'argent et vous.
CHAMPMESLÉ, *Le Parisien*, I, 1.

C'est avec le bon sens vouloir faire *divorce*. – BARON, *Éc. des Pères*, I, 7.

Vous avez fait *divorce* avec le genre humain. – REGNARD, *Démocrite*, I, 4.

DIX-CORS.

493 Et nous conclûmes tous d'attacher nos efforts
Sur un cerf qu'un chacun nous disoit cerf *dix-cors*.
Fâch., II, 6.

* Un cerf *dix-cors* est un cerf dont les perches ou cornes principales, partant de la meule, comptent de seize à vingt-quatre andouillers ou branches, dites aussi *cors* ou *chevillures*.

«Au mois d'avril et may, on commence à juger des vieux cerfs par les fumées (les déjections), lesquelles ils jettent en plateaux : et s'ils sont larges, gros et espois, c'est signe qu'il est cerf de *dix-cors*.» – JACQ. DU FOUILLOUX, *Vénerie*, ch. XXIII.

«Les quatre et cinquième années, sa teste croistra en hauteur et grosseur;... elle pourra porter huict, dix et jusques à douze (andouillers): et la sixième année, qui est l'âge que l'on le doit qualifier *cerf de dix cors* jeunement, pour le distinguer d'avec le jeune cerf et le cerf de *dix cors*,... alors il pourra porter douze et quatorze; la septième année, qui est l'âge de la derniere croissance du corps et de la teste,... il pourra porter seize, dix-huit, vingt et jusque à vingt-quatre: c'est le temps que l'on le peut qualifier cerf de *dix cors*, puisque sa teste est dans sa perfection, et que les connoissances (voir ce mot, t. I, p. 458) y sont pour le discerner d'entre les jeunes cerfs et les cerfs de *dix cors* jeunement.» – SALNOVE, *La Venerie royale*, in-4°. 1655, p. 70, ch. XXV.

DOCUMENT, enseignement.

Allons, Monsieur le Comte, faites voir que vous profitez des bons *documents* qu'on vous donne. – *Escarb.*, sc. 7.

Mettez-vous bien dans la mémoire
Et retenez ces *documents*,
Vous qui vous piquez de la gloire
De réussir en faits galants.
HAMILTON, *Mém. de Gram.*, en tête du chap. IV.

* Le mot *document* ne se trouve pas dans le Nicot, même de 1606; mais il paraît dans Cotgrave en 1611, 1632, 1650, et dans Monet, 1620, 1636, avec le sens de *précepte, instruction, admonition*.

DOIGT : MONTRER AU DOIGT.

1099 Et chacun, vous voyant, vous *montreroit au doigt*.
Éc. des Fem., IV, 4.

Mesme si tost qu'un valet,
Une cale, un bavolet,...
Montroit au doigt ce grand homme,
Son cœur s'épanouissoit. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 73.

Peu s'en faut qu'en la rue on ne me *montre au doigt*.
TH. CORN., *Feint Astrol.*, IV, 5

Gayette est mon pays, et chacun m'y connoît...
— Pour un extravagant que l'on se *montre au doigt.*
TH. CORN., *Geôlier de soi-même*, I, 5.

Qui est Saint Jean-Baptiste? — Le précurseur de Jesus-Christ... — Que veut dire ce mot Précurseur ou Avant-coureur de Jesus-Christ? — Celuy qui a préparé le peuple à le recevoir, et l'a *montré au doit*, disant : «Le voilà!»
BOSSUET, *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 95-96.

* C'est l'expression d'Horace :

Quod monstror digito prætereuntium.

On le trouve aussi dans *Ovide* (*Él.* III, 1) :

Sæpe aliquis digito vatem designat euntem.

DOIGT : SAVOIR SUR LE BOUT DU DOIGT, *locution.*

Eh mon Dieu! *je sais* mon Dom Juan *sur le bout du doigt.*
D. Juan, I, 2.

Il *sait* tout son Cujas *sur le bout de son doigt.* – REGNARD, *Le Bal*, sc. 8.

Vous *savez* toutes ces drogues-là *sur le bout du doigt.*
ID., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, II, 3.

DOIGTS : AVOIR, DONNER SUR LES DOIGTS.

Par la sambleu! Le railleur sera raillé; il aura *sur les doigts.*
Impr. de Vers., sc. 5.

201 Les Anglois et les Hollandois
Se voudroient donner *sur les doigts.*
La peau leur démange, ce semble. – LORET, *Muze histor.*, 2 août 1664.

... La duchesse de Cythere,
Ma tres belle et tres bonne mere
Me donna bien fort *sur les doigts.*
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 162.

Je ne puis m'empescher d'escrire,...
Et, d'une satyrique main,
Donner *sur les doigts* du Romain.
FR. COLLETET, *Juvénal burl.*, 1657, p. 42.

Ce Bacchus, ce gros sac à vin,
A sceu, pour trancher du divin,
Donner *sur les doigts* à Panthée. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 447.

Et lorsque le cœur veut s'émanciper parfois,
La raison aussitôt lui donne *sur les doigts.* – REGNARD, *Démocrite*, I, 4.

DOIGT : METTRE LE DOIGT ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE.

Apprenez que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le *doigt*, il ne faut point mettre l'écorce. – *Méd. malgré lui*, I, 2.

* Parodie du proverbe : «Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas *mettre le doigt.*»

DOLÉANCES, plaintes.

58 Que je n'entende plus vos sottes *doléances*. – *Sgan.*, sc. 1.

Il n'y a rien parfois qui soit si touchant qu'un amant qui vient chanter ses *doléances* aux gonds et aux verrous de la porte de sa maîtresse. – *Mal. imag.*, 1er interm., sc. 1.

Il mit fin à sa *doléance*,...
Et joignit les autres esprits.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 140.

103 Dès hier le sort fut finy
De Madame de Manciny,
Dont, sans mentir, la Cour de France
Témoigne grande *doléance*. – LORET, *Muze histor.*, 30 décembre 1656.

Jupin, touché de repentir
Par cette plainte et *doléance*,
Fut assez longtemps en balance. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 94.

L'ai-je dit que, pendant toutes ces *doléances*,
Madame sortiroit? – MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 9.

Il faut aller plus loin porter tes *doléances*. – ID., *Mari sans femme*, IV, 8.

DOMESTIQUE, qui vit dans la maison, habituellement ou même accidentellement.

Valère, *domestique* de Géronte.
Méd. malgré lui; Liste des personnages.

Cet ardent amour... vous a réduit pour me voir à vous revêtir de l'emploi de *domestique* de mon père. – *L'Av.*, I, 1.

Vous vous comporterez doucement avec vos serviteurs... Ce sont hommes, ce sont *domestiques* (en latin *contubernales*), ce sont petits amis.
MALH., II, 428 : *Trad. de Sénèque.*

Qui est celuy à la campagne qui se peut deffaire d'un fâcheux voisin dont il est obsédé depuis le matin jusques au soir, d'un homme que la nécessité d'entretien ou la petite gloire d'être souffert d'une personne de la Cour, rendra votre *domestique*, et qui ne vous pourra parler d'autre chose que de son ménage, de ses chiens ou de ses chevaux? – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 220-221.

* Un *domestique* n'était pas nécessairement un serviteur; c'était souvent un hôte. Les grands seigneurs avaient presque toujours auprès d'eux des gentilshommes *domestiques*, qui les accompagnaient pour leur faire honneur, ou qui leur servaient parfois d'intendants, de secrétaires. Ils vivaient sur un pied d'égalité avec la famille; tels étaient Chavaroche chez Mme de Rambouillet, Racan chez le duc de Bellegarde, La Chambre chez le chancelier Séguier, Daniel de Cosnac, qui devint archevêque d'Aix, chez le prince de Condé, Saint-Évremont chez le prince de Condé, Gourville chez le duc de La Rochefoucauld, dont il épousa même une sœur secrètement, enfin Tartuffe chez Orgon. Dans les gravures de Brissart, qui accompagnent l'édition de 1682, et qui reproduisent, pour la

plupart, celles des éditions originales, Valère, *domestique* de Géronte dans *Le Médecin malgré lui*, et Valère, *domestique* d'Harpagon dans *L'Avare*, portent l'épée, avec des costumes d'une riche élégance : longue perruque, rabat de dentelle, justaucorps brodé, etc.

DOMINANT : UN DOMINANT CHAGRIN.

245 Oui, vous avez raison; mais Monsieur Trissotin
M'inspire au fond de l'âme *un dominant chagrin*. – *Fem. sav.*, I, 2.

* Voir t. I, p. 482, et p. 32-33, n° 2.

DON MUTUEL ENTRE VIFS, *terme de droit.*

Tout l'avantage qu'homme et femme conjoints par mariage se peuvent faire, c'est un *don mutuel entre vifs*. – *Mal. imag.*, I, 7.

* «*Don mutuel*, en terme de Palais, est un don autorisé par les coustumes, que se font les conjoints par mariage de l'usufruit de tous leurs biens réciproquement, pour en jouyr par celui qui survivra, sa vie durant.» – FURETIÈRE.

DON (UN) DE FOI, le don de sa foi.

925 C'est une fille à nous, que, sous *un don de foi*,
Un Valère a séduite et fait entrer chez soi.
Éc. des Mar., III, 4.

DONATION PURE ET SIMPLE, MUTUELLE...

*1068 Ou par *donation* dans le contrat formelle,
Qu'on fait ou *pure et simple*, ou qu'on fait *mutuelle*.
Éc. des Fem., IV, 2.

* La *donation pure et simple* est la donation consentie par un des époux à l'autre, sans condition; la *donation mutuelle* est la donation par l'un des époux à l'autre, à charge de réciprocité.

DONCQUES, donc.

1608 Et d'où *doncques* viendroit cette prompte sortie? – *L'Ét.*, IV, 6.

761 *Doncques*, si de parler le pouvoir m'est ôté,
Pour moi, j'aime autant perdre aussi l'humanité.
Dép. am., II, 6.

Doncque entre les souspirs, les sanglots et la rage,
La voix entre-coupée a trouvé le passage.
RONSARD, *Œuvr.*, in-fol., 1584, p. 837 : *Tombeau du feu Roy Charles neuvieme.*

* Corneille a fait plusieurs fois usage de cette forme, qui correspond à l'allongement de *avec, avecque, avecques*, dans ses premières pièces; mais, dans son édition de 1660, il a soigneusement changé les vers où elle se trouve : ainsi, le vers

799 *Doncques*, si ta raison ne se trouve déçue. – *Mélite*, III, 2.

est devenu

Donc si ton espérance à la fin n'est déçue...

Voir le savant *Lexique de Corneille*, par M. Marty-Laveaux.

On remarquera, dans la citation tirée du *Dépit amoureux*, que *doncques* commence la phrase; il en est de même dans nos citations de Ronsard et de Corneille; d'autres exemples sont à noter dans Malherbe; ils ont été cités par Ménage dans ses *Observ. sur Malherbe*, p. 327 :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.
MALH., *Au Roi Louis XIII*, liv. II.

Donc cette merveille des cieux. – ID., liv. V : *Stances*.

A ce sujet, Vaugelas, après avoir condamné *et donc* comme un gasconisme, fait la remarque suivante :

«On peut aussi commencer une période par *donc* (qui en doute ? répond Ménage dans ses *Observ. sur Malherbe*, p. 327), et il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage; car la plus commune façon d'en user et qui a le plus de grâce, est à la seconde ou à la troisiesme ou quatriesme parole de la période.»
VAUGELAS, édit. Chassang; II, p. 225.

«M. Chapelain, dit Th. Corneille dans son *Commentaire*,... permet de commencer par *donc*, ce qui se fait aujourd'hui assez rarement, si ce n'est pour tirer une conséquence de ce qui a esté dit auparavant.» – *Ibid.*, I, p. 225-226.

L'Académie française ne parle pas autrement que Chapelain et Th. Corneille. – *Ibid.*, I, 226.

Quant aux formes *donc, doncque* et *doncques*, Ménage les dérive de l'italien *dunque*, tiré lui-même (?) du latin *denique*, «d'où nous avons fait *doncque;* nous avons dit ensuite *doncques*, en y ajoutant une *s* comme aux mots précédents (*memes, gueres*). *Donc* et *doncque* sont également usitez. *Doncques* n'est plus en usage».
MÉNAGE, *Observ.*, t. I, 1672, p. 74.

DONNER, abandonner, rendre, renoncer à...

304 Console-moi, Marquis, d'une étrange partie
Qu'au piquet je perdis hier contre un Saint-Bouvain,
A qui je *donnerois* quinze points de la main. – *Fâch.*, II.

Puisque vous m'avez bien voulu *donner* votre ressentiment, trouvez bon qu'en ce lieu je vous fasse toucher dans la main l'un de l'autre.
Sicil., sc. 17.

577 Je vous le *donne* en deux. – LA FONT., VII, p. 178 : *Clymène*, Coméd.

Donner, prêter, attribuer.

C'est une licence que prennent Messieurs les Poètes... de *donner* à leurs maîtresses des cruautés qu'elles n'ont pas. – *Escarb.*, sc. 1.

1841 J'ignore le détail du crime qu'on vous *donne*. – *Tart.*, V, 6.

C'est l'office du monde de *donner* les vicissitudes aux choses. – Malh., II, 103.

504 A des fantômes vains *donnez* moins de pouvoir. – Corn., *Toison d'or*, I, 3.

382 Et puis cette raison qu'à tort vous me *donnez*,...
Dans le cœur des humains jette peu de scrupule.
La Font., VII, p. 618 : *Achille*, II, 1.

Le poète lui *donne* des paroles forcées. – Rac., VI, 240 : *Livr. ann.*

Tout le temps qui s'est écoulé depuis Sardanapale jusqu'à Cyrus, a esté *donné* aux Medes seuls. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 46.

Donner, *verbe neutre*, abonder.

Il faut faire de longs trajets quand la pratique *donne* un peu.
Am. méd., II, 3.

Les poiriers rompent de fruit cette année ;... les pêchers *ont donné* avec abondance. – La Bruy., II, 136.

Donner le bal, la comédie, une dissection, etc.

Comment, Mesdames, nous endurerons que nos laquais... viennent vous faire l'amour à nos dépens, et vous *donnent le bal?*
Préc. rid., sc. 15.

Il y en a qui *donnent la comédie* à leurs maîtresses; mais *donner une dissection* est quelque chose de plus galand. – *Mal. imag.*, II, 5.

L'on doit connoistre les violons de toutes les bandes pour sçavoir en quel lieu se *donnera le bal*. – *Loix de la galanterie* dans le *Nouveau Recueil*..., 1644, p. 32.

Nous observerons que l'*Histoire de la princesse de Selles* ayant suivi le langage à la mode, on y trouve qu'une dame, parlant de ce qu'elle a fait pour son amant, dit,... qu'il lui avoit *donné* des plaisirs et des fêtes.
Sorel, *Conn. des liv.*, 1671, p. 372 ; – Cf. p. 387-388.

Ils *donnoient le bal* sur les remparts.
Rac., t. V, p. 275 : *Campagnes de Louis XIV* (*Coll. des Gr. Écriv.*).

Donner ordre, mettre ordre.

Vous verrez que ce sera dès demain à recommencer. — Nous y *donnerons ordre*. – *G. Dand.*, III, 7.

2262 *Donne* pour ce grand jour, *donne ordre* à tes affaires.
CORN., VIII, 153 : *Imit.*, I.

Nestor commande... de *donner ordre* au dîner.
RAC., VI, p. 82 : *Rem. sur l'Odyssée.*

Nous allons *donner ordre* à la métamorphose. – MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 4.

Et je vais de ce pas *donner ordre* aux habits,
Au festin. — C'est bien dit; moi je reste au logis. – ID., *Trigaudin*, IV, 4.

Je suis persuadé que la nuit prochaine sera fatale au Roy, s'il n'y *donne ordre*.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 493.

Le mariage que je ménage icy va bientost me mettre en état de *donner ordre* à mes affaires. – DU VERDIER, *Flatteur*, 1696, II, 1.

DONNER DE..., frapper de...

460 Toutefois n'allez pas sur cette sûreté
Donner de vos revers au projet que je tente. – *L'Ét.*, II, 1.

Si je savois qui ce peut être, je lui *donnerois* en votre présence *de* l'épée dans le ventre. – *G. Dand.*, I, 5.

235 Et je veux pour signal que cette même main
Lui *donne*, au lieu d'encens, *d'*un poignard dans le sein. – CORN., *Cinna*, I, 3.

Croyant lui *donner de* l'épée dans le corps... – LA ROCHEF., II, 126.

DONNER DE..., qualifier.

597 De l'écrit obligeant [son cœur] tout transporté,
Ne me *donnoit* pas moins que *de* la déité. – *Dép. am.*, II, 4.

Chacun tout net vous *donne du* Caton.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 86.

DONNER AU TRAVERS DE..., donner, se jeter dans..., se lancer.

Un homme... qui *donne au travers des* purgations et *des* saignées.
Mal. imag., III, 3.

Il *donna* deux fois *à travers*
De deux petits monceaux de pierre.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 120.

Une petite folle qui n'a pas quinze ans, *donner au travers du* mariage!
REGNARD, *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, I, 5.

Il *donna* avec tant d'impétuosité... qu'il s'empara du pont.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 410-411.

DONNER À..., À...

936 Et je *donne aux* plus fins *à* pouvoir en ce jour
Vous reconnoître pour l'Amour. – *Psyché*, III, 1.

Donner à..., équivalent à *donner dans...*

1535 Enfin il est constant qu'on n'a point trop *donné*
Au bruit que contre vous sa malice a tourné. – *Misanth.*, V, 1.

* Voir *Donner dans.*

Donner (Se) de garde.

1275 Je venois l'avertir de *se donner de garde.* – *L'Ét.*, IV, 1.

Donnez-vous-en bien *de garde*, Seigneur, si vous voulez m'en croire.
Princ. d'Él., III, 2.

Donnez-vous de garde des faux Christs et *des* faux Prophetes.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 328.

Donner le bonjour.

* Voir *Bonjour : Donner le bonjour.*

Donner parole.

* Voir *Parole : Donner parole.*

Donner (En) à..., en donner d'une à..., tromper.

366 Tu couches d'imposture, et tu m'*en as donné.* – *L'Ét.*, I, 8.

1559 ..... Ce bon apôtre,
Qui veut m'*en donner d'une* et me jouer d'un autre.
Ibid., IV, 5.

946 Bon! bon! tu voudrois bien ici m'*en donner d'une.*
Dép. am., III, 7.

1544 Ah! ah! l'homme de bien, vous m'*en vouliez donner.*
Tart., IV, 7.

Hé! bien, sçay-je *en donner,* mesme aux plus forts esprits?
Gilet de la Tessonnerie, *Le Desniaisé,* V, 6.

Moy-mesme suis icy venu...
Pour vous dire que le Roy Daune
M'*en donne* tout du long de l'aulne,
Et que, vous *en donnant* aussi,
Moy de là comme vous icy,
Nous pouvons bien à la pareille
Luy donner bien fort sur l'oreille.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 293.

Le Renom, qui se paist de vent,
M'*en avoit donné* bien souvent,
Chantant l'estat de vostre empire.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 391.

Ma foy, me voilà bien camus
Si vous m'*en avez donné d'une*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 99-100.

Puis, faisant la sainte doucette...,
Et par un discours obligeant,
Luy *en donne* pour son argent. – ID., *ibid.*, p. 244.

Vous voulez m'*en donner* à garder. Hom! que vous êtes rusé.
DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696; V, 4.

DONNER (EN) DU LONG ET DU LARGE À...

1575 *Donnons-en à* ce fourbe *et du long et du large*. – *L'Ét.*, IV, 5.

S'il apprend les emplois dont le destin nous charge,
Il nous *en donnera tout du long et du large*.
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, 1664, II, 2.

DONNER LA BAIE À..., jouer un tour.

830 Le sort a bien *donné la baye à* mon espoir. – *L'Ét.*, II, 10.

Luy et le secrétaire *se donnoient* souvent *la baye*, et *à* leurs fourbes, qui n'estoient jamais préjudiciables, Monseigneur prenoit grand plaisir.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 73.

Bref, le reste *donna la baye*,
Meslé de chardons et d'yvraye,
Coquericos, mirelirot. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 587.

DONNER LA MAIN OU LES MAINS À..., prêter aide.

1761 Pourvu que votre cœur veuille *donner les mains*
Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains.
Misanth., V, sc. dern.

Donne la main à mon dépit, et soutiens ma résolution.
Bourg. gent., III, 9.

Vous me croyez d'humeur à vous *donner la main*.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, IV, 8.

DONNER DANS...

976 Plus je reviens du trouble *où* j'ai *donné* d'abord,
Plus je me sens piqué de ce discours étrange.
Dép. am., III, 8.

Ma cousine *donne dans* le vrai de la chose. – *Préc. rid.*, sc. 4.

Nous n'avons garde, ma cousine et moi, de *donner* de notre sérieux *dans* le doux de votre flatterie. – *Ibid.*, sc. 9.

* Somaize, v° *Choses.* «Il faut avouer que vous dites les choses comme il faut : Il faut avouer que vous *donnez dans* le vray de la chose.» – Somaize, *Diction. des Prét.*, I, xliii de notre édition (*bibl. elzév.*).

Tout le monde *donne là-dedans* aujourd'hui.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

Vous êtes assez simples pour *donner* toutes *dans* ce panneau.
Impr. de Vers., sc. 5.

Ils *donnent* hautement *dans* le panneau des grimaciers.
D. Juan, V, 2.

59 Puisque vous y *donnez*, *dans* ces vices du temps,
Morbleu! vous n'êtes pas pour être de mes gens.
Misanth., I, 1.

218 ..... Célimène l'amuse,
De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
Semble si fort *donner dans* les mœurs d'à présent. – *Ibid.*, *ibid.*

1535 Enfin il est constant qu'on n'a point trop *donné*
Au bruit que contre vous sa malice a tourné. – *Ibid.*, V, 1.

Pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie... que de *donner dans* leurs maximes. – *L'Av.*, I, 1.

Vous *donnez* furieusement *dans* le marquis. – *Ibid.*, I, 4.

Elle n'aime point les superbes habits, ni les riches bijoux, ni les meubles somptueux, *où donnent* ses pareilles avec tant de chaleur.
Ibid., II, 5.

Il est homme enfin à *donner dans* tous les panneaux qu'on lui présentera. – *Pourc.*, I, 2.

Mon Dieu, Prince, je ne *donne* point *dans* tous ces galimatias *où donnent* la plupart des femmes. – *Am. magnif.*, I, 2.

Il ne faut point douter qu'elle ne *donne* à pleine tête *dans* cette tromperie. – *Ibid.*, IV, 3.

Lorsqu'on a des personnes à faire parler en musique, il faut bien que, pour la vraisemblance, on *donne dans* la Bergerie.
Bourg. gent., I, 2.

Je ne puis... voir que vous *donniez*, tête baissée, *dans* tous les pièges qu'elle vous tend. – *Ibid.*, III, 11.

En cet endroit ma fantaisie...
Ne sçauroit plus se retenir,
Et, comme un bon gros Tirésie,
Je vay *donner dans* l'avenir.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 303-304.

Le pere, sur tous, *donnoit* fort *dans* ce raisonnement.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 200.

Un homme comme luy, *donner dans* le bourgeois!
TH. CORN., *Comtesse d'Orgueil*, IV, 6.

Nous avons resolu... de travailler à vous rendre honneste homme, en cherchant à vous faire *donner dans* le mariage. Vous *y donnez*, mais mal.
DEVISÉ, *Dames vengées*, II, 4.

Quoy! ce maistre mocqueur (Molière) qui n'épargnoit personne
Donner dans le panneau de la sorte? — Il *y donne*.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Elomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, III, 1.

La flotte a *donné* tout droit *dans* l'embuscade. – RAC., *Lettres*, liv. VII, p. 183.

Ce bonheur me parut comme de *donner* droit *dans* le 13 d'un trou-madame.
Lexique de Mme DE SÉVIGNÉ.

Carlostad *donne dans* ces nouveautez.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 60; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 70, 456; II, p. 158.

..... Seriez-vous assez sot
Pour *donner* comme un autre *en* l'erreur populaire? – REGNARD, *Démocr.*, I, 4.

... Que diriez-vous qu'un Roi, cherchant à plaire,
Comme un aventurier *donnât dans* la bergère? – ID., *ibid.*, II, 5.

Je *donne dans* son sens en tout pour lui complaire. – ID., *Légat.*, I, 2.

Toujours *dans* les excès nous *donnons* tête basse. – ID., *Épître au Marquis de*...

* On voit par quelles transitions successives *donner dans* a pu être pris dans le sens figuré:

Marier, se marier : *donner dans* l'amour permis.
SOMAIZE, *Diction. des Prét.*, t. I, p. II de notre édit. (*bibl. elzév.*).

Donner, donner dans sont des termes de guerre et de chasse : «la cavalerie *a donné*» équivaut à «la cavalerie s'est élancée, a attaqué», et ce sens est dans la langue de toute antiquité; on le trouve, notamment, dans le *Diction.* de Rob. Estienne, de 1549. On a dit de même qu'un lièvre a *donné dans* le piège, dans le panneau.

«De dire *donner là dedans* pour signifier qu'on se range à quelque avis, c'est en parler comme si on *donnoit dans* quelque barricade, au lieu que cela peut se faire paisiblement et sans violence. Il y a pourtant des occasions où cela est dit fort proprement, à cause de l'impétuosité qu'on témoigne.» – SOREL, *Connoiss. des Livres*, 1671; chap. du *Nouv. Langage franç.*

La même année, 1671, le P. Bouhours, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, signalait l'emploi nouveau de *donner dans* :

«*Donner*, dit-il, se dit depuis quelque temps en plusieurs façons élégantes : *donner dans* le sens de quelqu'un, *donner dans* le galimathias». – 2e édit., 1671, p. 129-130.

En 1705, Leven de Templery insiste encore sur la nouveauté de l'expression *donner dans* :

«*Être en parure, donner dans l'intrigue* : Ce sont deux façons de parler auxquelles la

nouveauté donne du relief; mais la mode leur a servi de passeport, et présentement elles ont cours en plusieurs manières différentes...

«On dit *donner dedans, donner dans un piège, dans le panneau, dans l'intrigue, dans le mariage, dans la bagatelle, dans une mode,* comme a parlé M. Ménage (dans le Ménagiana), en se mocquant de ceux qui affectent présentement de dépayser leur origine en ajoutant devant leur nom l'article *de*...» – LEVEN DE TEMPLERY, *Génie de la lang. franç.*, 1705, p. 13-15.

DONNER DANS LA VUE.

Ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour *donner dans la vue.* – *Préc. rid.*, sc. 15.

D. Marcos... avoua à Gamara... que sa belle-mere luy *donnoit dans la vue.*
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 114.

Les riches presens qu'on luy donne
Ne luy *donnent* point *dans les yeux.* – ID., *Virg. trav.*, 1705; II, p. 222.

Quoy! Astorix aime à mon préjudice un nouveau serviteur! Un homme... qui ne luy *donne dans* le cœur qu'à cause que ses richesses luy *donnent dans la vue?*
Cléobuline, par Mme de M. (DE MARCÉ), 1658, p. 599.

Daphné fut la fine premiere
Qui luy *donna dans la visiere.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 54.

92 Grâces à Dieu, je crois avoir de quoi
Donner encore à quelqu'un *dans la vue.*
LA FONT., IV, p. 306 : *Contes*, II, 7.

Tu prétends donc, Crispin, lui *donner dans la vue?*
POISSON, *Les Fem. coq.*, III, 1.

DONNER CHEZ...

347 ... Nous *donnions chez* les dames romaines. – *Fem. sav.*, II, 2.

DONNER PAR LE NEZ.

1172 Et sur les jours caniculaires,
Ils nous *donnent* encore, avec leurs lois sévères,
De cent sots contes *par le nez.* – *Amph.*, II, 3.

Ah! je m'étonnois bien si vous ne nous *donniez*
De quelques contes bleus encore *par le nez.*
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 1.

DONNER DES DEUX, piquer des deux éperons.

583 J'ai trouvé l'action tellement hors d'usage,
Que j'ai *donné des deux* à mon cheval, de rage. – *Fâch.*, II, 6.

IMPRIMERIE NATIONALE.

DONNER AUX CHIENS, *terme de chasse.*

513 ..... Voilà d'abord
Le cerf *donné aux chiens.* – *Fâch.*, II, 6.

DONNER, frapper.

La consonne D, par exemple, se prononce en *donnant* du bout de la langue, au-dessus des dents d'en haut : DA. – *Bourg. gent.*, II, 4.

On ne regarde pas où le coup a *donné.* – MALH., II, 177.

Cette comédie... — Franchement, vous autres gens d'épée, vous avez quelque sujet de la fronder... parfois on vous y *donne* sur la crête.
REGNARD, *Critiq. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 1.

Un porteur de chaise me *donne* d'un de ses bâtons dans le dos.
ID., *Coquette*, I, 1; – Cf. *Ménechmes*, II, 2.

DONNER, *terme de jeu.*

311 Je *donne;* il en prend six, et demande à refaire. – *Fâch.*, II, 2.

Cette beste nompareille
Qui n'est que bouche et qu'oreille,
Qui *donne* pour le caquet
Quinze et bisque au perroquet...
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 148.

DONNER (SE), se donner librement, se livrer.

1710 Et c'est à vos vertus faire un présent trop bas
Que vous *donner* un cœur qui ne *se donne* pas. – *D. Garc.*, V, 5.

1717 J'aime mieux renoncer à tout cet embarras,
Et ne veux point d'un cœur qui ne *se donne* pas.
Fem. sav., V, 4.

311 Vivons ou périssons dignes de Mithridate;
Et songeons bien plutôt, quelque amour qui nous flatte,
A défendre du joug et nous et nos états,
Qu'à contraindre des cœurs qui ne *se donnent* pas. – RAC., *Mithr.*, I, 3.

DONNER (SE), prendre.

Donnez-vous patience : si vous m'aimez, Monsieur, vous devez vouloir tout ce que je veux. – *Mal. imag.*, II, 6.

Donnez-vous patience jusque là... — Eh! bien je *prendrai* patience.
BARON, *Coquette*, II, 3.

Il parlera, maraud, *donne-toi* patience. – ID., *L'Andrienne*, I, 3.

Paix, *donne-toi* patience.
DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696; II, 1; – Cf. ID., *ibid.*, I, 2.

Donner un châtiment, infliger un châtiment.

Après avoir *donné* au brutal *le châtiment* de son insolence, il vient à la Bergère. – *Mal. imag.*, II, 5.

Donneur.

Voilà de mes *donneurs* de conseils à la mode. – *Am. méd.*, I, 1.

45 Ces affables *donneurs* d'embrassades frivoles. – *Misanth.*, I, 1.

Monsieur le Receveur ne sera plus pour vous Monsieur le *Donneur*.
Escarb., sc. 8.

Leur bonne mine attire toujours après elles quelque godelureau de profession, de ces *donneurs* d'amour à qui en veut.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, 1700; I, 159; *Hist. de D. Juan Urbina.*

235 Ma Muze a tres joyeuse été
Du don de Votre Majesté,
Non par un instinc d'avarice,
Car, certes, ce n'est pas mon vice,
Mais d'autant que c'est un honneur
De recevoir d'un tel *donneur*. – Loret, *Muze histor.*, 11 avril 1654.

110 Adieu, faizeurs de reverences,
Eternels *donneurs* de bon-jour,
Enfin, adieu toute la Cour. – Id., *ibid.*, 26 septembre 1654.

Tu n'as point l'air d'un *donneur* de breuvage. – La Font., II, 304.

De tous côtés lui vient des *donneurs* de recettes. – Id., II, 224.

Diantre soit des censeurs et des *donneurs* d'avis!
Regnard, *Prol. des Fol. amour.*, sc. 1.

Dont, *pronom relatif.* 1° *Avec un nom de chose :* duquel *ou* de laquelle, par lequel, avec lequel; 2° *Avec un nom de personne :* de qui, par qui, etc. — *Il représente tantôt le génitif latin, tantôt l'ablatif.*

1° *Avec un nom de chose.*

323 C'est parler comme il faut. Et que peut-il répondre?
— Répondre? Des chansons, *dont* il me vient confondre.
L'Et., I, 7.

609 Mais avec cette mort un trésor supposé
Dont parmi les chemins on m'a désabusé,
Fomente dans mon âme un soupçon légitime. – *Ibid.*, II, 4.

939 Mais c'est bien plus, j'ai su que tout ce beau mystère...
N'est qu'un pur stratagème, un trait facétieux,
Une histoire à plaisir, un conte *dont* Lélie
A voulu détourner notre achat de Célie. – *L'Ét.*, III, 2.

459 Enfin, sans m'arrêter sur toute l'industrie
Dont j'ai conduit le fil de cette tromperie,
J'ai poussé jusqu'au bout un projet si hardi. – *Dép. am.*, II, 1.

1235 Je veux être pendu, si nous ne les verrions
Sauter à notre cou plus que nous ne voudrions,
Sans tous ces vils devoirs *dont* la plupart des hommes
Les gâtent tous les jours dans le siècle où nous sommes.
Ibid., IV, 2.

1337 Voici votre portrait : il présente à la vue
Cent charmes merveilleux *dont* vous êtes pourvue. – *Ibid.*, IV, 3.

939 Il a sur votre face épanché des beautés
Dont les yeux sont surpris, et les cœurs transportés.
Tart., III, 3.

1644 Et vous voyez le prix *dont* sont payés mes soins. – *Ibid.*, V, 3.

Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence *dont* elle nous entraîne.
D. Juan, I, 2.

558 Voit-on, dans les horreurs d'une telle pensée,
Par où jamais se consoler
Du coup *dont* on est menacée? – *Amph.*, I, 3.

Le malade est un sot, d'autant plus que, dans la maladie *dont* il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate, qui doit lui faire mal. – *Pourc.*, I, 6.

Trop de choses, hélas! condamnent mes feux à un éternel silence. — Hé quoi? — La bassesse de ma fortune, *dont* il plaît au Ciel de rabattre l'ambition de mon amour; le rang de la Princesse...
Am. magnif., I, 1.

Voici, pour mon affaire, un petit essai des plus beaux mouvements et des plus belles attitudes *dont* une danse puisse être variée.
Bourg. gent., I, 2.

582 Leurs ménages étoient tout leur docte entretien,
Et leurs livres un dé, du fil et des aiguilles,
Dont elles travailloient au trousseau de leurs filles.
Fem. sav., II, 7.

2° *Avec un nom de personne.*

1650 Sans doute c'est l'amant *dont* Célie a parlé. – *L'Ét.*, IV, 7.

410 L'objet de votre amour, lui, *dont* à la maison
Votre imposture enlève un puissant héritage,...
Verroit incontinent ce bien lui retourner! – *Dép. am.*, II, 1.

* Dans cette phrase amphigourique, *dont*, avant *maison*, remplace *duquel* : à *la maison duquel*.

639 Mon fils, *dont* votre fille acceptoit l'hyménée,...
Vit, depuis quatre mois, avec Lise en époux. – *Sgan.*, sc. 24.

751 Messieurs les Maréchaux, *dont* j'ai commandement,
Vous mandent de venir les trouver promptement.
Misanth., II, 6.

Le Ciel... vient de me rendre un père, *dont* vous avez à m'obtenir.
L'Av., V, 6.

Aussi ne viens-je pas ici comme Cléante..., mais comme ami de son maître de musique, *dont* j'ai obtenu le pouvoir de dire qu'il m'envoie à sa place. – *Mal. imag.*, II, 1.

3° Dont, *séparé de son antécédent.*

* Voir *Pronom relatif séparé de son antécédent.*

4° Dont, *remplacé par* de qui, *représentant soit un nom de personne, soit un nom de chose.*

1463 Un rebut de l'Égypte, une fille coureuse,
De qui le noble emploi n'est qu'un métier de gueuse?
L'Ét., IV, 3.

981 Ha! Monsieur, est-ce vous *de qui* l'audace insigne
Met en jeu mon honneur, et fait ce conte indigne?
Dép. am., III, 8.

1245 Car, voyez-vous, la femme est, comme on dit, mon maître,
Un certain animal difficile à connoître,
Et *de qui* la nature est fort encline au mal. – *Ibid.*, IV, 2.

218 Nous sommes à piquer de chiennes de mazettes,
De qui le train maudit nous a tant secoués,
Que je m'en sens pour moi tous les membres roués. – *Sgan.*, sc. 7.

27 Et de ces blonds cheveux, *de qui* la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

461 Enfin par votre arrêt vous devez déclarer
Celui *de qui* l'amour vous semble à préférer. – *Fâch.*, II, 4.

Il se faut bien garder de confondre celle-là avec celle-ci. Ce sont deux personnes *de qui* les mœurs sont tout à fait opposées.
Tart., Préf.

1501 Il court parmi le monde un livre abominable,
Et *de qui* la lecture est même condamnable. – *Misanth.*, V, 1.

5° Dont, *représentant toute une phrase, sans être précédé de* ce *qui la rappellerait.*

520 ..... Ah! quel contentement
J'aurois à le tuer! Prenons-en le courage.
— Hay? — Je ne parle pas. Ah! poltron *dont* j'enrage!
Sgan., sc. 21.

551 Il se rabat soudain, *dont* j'eus l'âme ravie. – *Fâch.*, II, 6.

736 Et vous irez un jour, vrai partage du diable,
Bouillir dans les enfers à toute éternité :
Dont vous veuille garder la céleste bonté! – *Éc. des Fem.*, III.

633 Je le trouve honnête homme, et d'un air assez sage.
— Oui; mais il veut avoir trop d'esprit, *dont* j'enrage.
Misanth., II, 4.

6° Dont, d'où.

Maître Jacques, au bout du théâtre, en se retournant du côté *dont* il sort. – *L'Av.*, V, 2.

* *Dont*... Notez qu'il ne se doit point confondre avec l'adverbe *d'où*, encore que le vulgaire dise quelquefois : «*dont* venez-vous?» pour «*d'où* venez-vous?» – Ant. Oudin, *Gram. franç.*, 1645, p. 131.

Vaugelas, qui, dans le premier paragraphe de sa *Remarque* sur *dont*, s'est rappelé Oudin, s'est encore inspiré de lui dans le suivant :

«Quelques-uns disent encore *dont* pour *d'où*, comme : «le lieu *dont* je viens»; mais c'est très mal parler. Il faut dire : «*d'où* je viens», quoy que ce fust sa vraye et sa première signification, car *dont* vient de *unde*. On dit neantmoins «la race, ou la maison *dont* il est sorty», mieux que «*d'où* il est sorty, qui toutefois est bon». – Vaugelas, édit. Chassang; II, p. 31.

7° Dont, *employé d'une manière équivoque.*

* «*Dont :* Ce relatif sert au génitif et à l'ablatif singulier et pluriel, et se couche indifféremment pour *de qui, duquel, de laquelle, desquels* et *desquelles*, et a meilleure grâce que les précédents; il a beaucoup plus d'estendue, parce qu'il exprime les choses et les

personnes sans admettre aucune préposition... Et qui desire eviter ce qu'il y a de superflu aux autres relatifs peut usurper celuy-cy sans scrupule, mais toujours au génitif et à l'ablatif.» – Ant. Oudin, *Gram. franç.*, 1645, p. 130-131.

Dans le vers suivant, du *Dépit amoureux, dont* est équivoque, parce qu'on ne sait s'il est employé dans le sens du génitif latin ou de l'ablatif :

947 C'est moi, vous dis-je, moi *dont* le patron le sait.
Dép. am., III, 7.

Molière a voulu dire : c'est *moi par qui...;* mais on pourrait comprendre : c'est *moi duquel le patron* sait cela.

Vaugelas se montrait si scrupuleux à ne laisser aucune ambiguïté dans le style, que, tout en invoquant d'illustres exemples pour excuser la phrase suivante, il jugeait qu'il faut «autant que possible éviter cette équivoque», si peu sensible qu'elle soit : «c'est un homme *dont* l'ambition excessive a ruiné la fortune». Il semble évident que *dont* a pour antécédent *ambition;* et cependant il craint qu'on ne le rapporte à *fortune.*

Donzelle.

Nos *donzelles* ridicules en ont humé leur bonne part.
Préc. réd., sc. 1.

947 Vous verrez à quel bal la *donzelle* est allée. – *Éc. des Mar.*, III, 5.

Soudain qu'ils (les poètes nouveaux) éventent un mot ou une façon de parler qui ne court pas ou qui ne court plus les rues, en la conversation particuliere des *donselles* et des marjolets qui roulent par les rues des villes ou de Paris seule, ils l'excommunient. – Mlle de Gournay, *L'Ombre*, 1627, p. 600-601.

Lors à bon chat bon rat, et la pauvre *donzelle*
Estoit pour en avoir profondément dans l'aisle.
Scarron, *Jodelet ou le Maistre valet*, I, 1.

La flotte se mit hors du port,
Chacun resvant à la menace
De la *donzelle* chiche-face. – Id., *Virg. trav.*, liv. III.

195 Certain soy-disant gentilhomme...
Dezirant faire un tour d'escroc
Au logis de quelques *donzelles*... – Loret, *Muze histor.*, 6 août 1661.

125 Mainte dame et mainte *donzelle*. – Id., *ibid.*, 3 septembre 1661.

On n'eut sceu voir en Tessalie
Fille plus cointe et plus jolie
Que la *donzelle* Coronis.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 203-204; – Cf. p. 180 et 417-418.

St! — St! Bonjour, Monsieur. Est-ce à vous qu'on en veut?
Ou si c'est moi déjà que la *donzelle* tente? – Th. Corn., *Galant doublé*, I, 2.

Et si votre inconnue étoit une *donzelle?* – Id., *D. César d'Aval.*, II, 1.

A l'Hostel (de Bourgogne), dans le D. Pedre de Carcassonne,... celuy qui representoit le pere d'une fille qu'on vouloit enlever, parloit en fausset pour contrefaire la *donzelle*, et estrangloit un ravisseur que ce beau semblant avoit attiré sur l'échelle.

De la Croix, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 29; – Cf. Id., *ibid.*, p. 45.

54 Depuis un jour, j'ai certaine nouvelle
Que votre époux, chez Janot le baigneur,
Doit se trouver avecque sa *donzelle*. – La Font., IV, p. 68 : *Contes*, I, 2.

216 Il monte en haut, et fait à la *donzelle*
Son compliment, comme homme bien appris.
Id., IV, p. 258 : *Contes*, II, 5; – Cf. Id., *ibid.*, p. 55, vers 438, et Id., *ibid.*, p. 254, vers 174.

Eh! bien vous saurez donc que ladite *donzelle*
Faisoit la précieuse et la spirituelle. – Montfleury, *Fem. juge et part.*, IV, 3.

La *donzelle* bientôt prendroit le mors aux dents. – Regnard, *Fol. am.*, I, 3.

* Les dictionnaires antérieurs à Duez (1660), ou ne donnent pas le mot, ou le donnent avec le double sens de *souricière* et de *poisson*. Duez note ce dernier sens, *spetie di pesce*, et y ajoute celui de l'ital. *donzella*, qu'il marque d'une étoile comme «suranné», n'étant pas «de bonne mise», et qu'il traduit par «pucelle, fille à marier, demoiselle suivante, fille de chambre».

Dans l'usage du XVIIe siècle, il ne désigne pas seulement une jeune fille, mais une femme mariée ou veuve, une femme quelconque, noble ou bourgeoise, avec un sens peu bienveillant.

Dor (Du), de l'or.

Il faut que ce soit queuque gros, gros Monsieur, car il a *du dor* à son habit tout depis le haut jusqu'en bas. – *D. Juan*, II, 1.

746 Il porte une jaquette à grand' basques plissées
Avec *du dor* dessus..... – *Misanth.*, II, 5.

Il faut que ce soit queuque gros Monsieu, car il a *du dor* à son habit depis le haut jusqu'en bas. – Champmeslé, *Fragm. de Molière*, I, 3.

Dorénavant.

Et comme les naturalistes remarquent que la fleur nommée héliotrope tourne sans cesse vers cet astre du jour, aussi mon cœur *dores-en-avant* tournera-t-il toujours vers les astres resplendissants de vos yeux adorables. – *Mal. imag.*, II, 5.

* Thomas Diafoirus insiste lourdement sur cette forme ancienne de *dorénavant*, dont l'étymologie est *d'ores en avant*, de maintenant à plus tard. Il semble que ce mot était mal vu des novateurs contre lesquels s'escrimait si vigoureusement Mlle de Gournay; car elle prend la peine de faire remarquer que «Nos deux Prélats (le card. du Perron et Bertaut, évêque de Séez) ne s'espargnent point à mettre en œuvre *sans dessus dessoubs*, *dores-navant*, *maints et maintes*, tandis que nos antagonistes ne veulent que *maint* et *mainte*.» – Mlle de Gournay, *L'Ombre*, 1627, p. 956.

Dorer la pilule, *locution*.

1913 Le seigneur Jupiter sait *dorer la pilule*. – *Amph.*, III, 10.

L'autre, pour *dorer la pilule,*
S'excuse d'abord et recule,
Quoyqu'il ait dessein d'avancer. – RICHER, *Ovide bouffon,* 1662, p. 85.

Mais, en fille d'esprit, il faut adroitement
Lui *dorer la pilule,* et lui faire comprendre
Que tout ce qu'on a fait n'est que pour le défendre. – REGNARD, *Fol. am.*, I, 3.

DORLOTER.

Outre la joie que j'aurai de posséder une belle femme... qui me *dorlotera*... – *Mar. forcé*, sc. 1.

O moi malheureuse! Combien l'ay-je *dorelotté* la nuict.
LARRIVEY, *Tromperies*, V, 10.

Je me remis au lict et m'endormis soudain avec plaisir, parce que les matelats, les loudiers, les linceuls et les oreilliers me *dorelotoient,* et que j'en avois bonne envie. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, II, p. 8-9.

J'en étois si *doreloté* et si mignardé que mes cassettes sembloient des boutiques de confiseur. – ID., *ibid.*, III, p. 474.

Elle le prend, la pauvre sotte,
La baise, caresse et *dorlotte.*
SCARRON, *Virg. trav.*, édit. de Paris, 1705; I, p. 81.

Authonoé, ma bonne tante,
Qui m'avez tant emmailloté,
Donné de sucre et *dorloté,*
Las! sauvez-moy de ces escornes!
RICHER, *Ovide bouffon,* 1662, p. 375.

Le bouillon pris, tandis qu'il se *dorlote* un peu,
J'ajuste ses habits et je souffle son feu. – MONTFLEURY, *Coméd. poète*, IV, 3.

Comme j'aime à être *dorlotée,* je ne suis pas fâchée que vous me plaigniez un peu. – SÉV., IV, 361.

* *Dorloter* ou *doreloter* ne paraissent ni dans Rob. Estienne (1539, 1549), ni dans Nicot (1573), ni dans J. Palet (1604). Cependant Odet de la Noüe avait admis *doreloter* dans son *Diction. des Rimes* en 1596; en 1606, nous retrouvons *doreloter* dans Hier. Victor, et *dorlot, dorloter* dans Nicot, qui dit :

«*Dorlot* est un mot Picard et vaut autant qu'*affiquet,* c'est-à-dire ornement de femme, comme anneaux, cheynes, carquans (colliers), fermeillets (fermoirs) et choses semblables. Le pluriel est *dorlots,* affiquets. Dont vient ce mot *dorloter,* qui signifie proprement orner de tels affiquets, et, par métaphore, tenir cher et mignot, ou caresser par mignotise aucun, parce que ces femmes qui, par les peres, freres, maris ou autres, sont pourvues de tels *dorlots,* sont tenues cheres et bien aymées d'eux.» – NICOT, *Diction.*, 1606.

En 1611, Cotgrave donne *dorelot, doreloteur, dorelotter* et *dorlot, dorlotter,* — *dorelot* comme mot Picard.

En 1620, Monet admet le verbe *dorloter,* caresser, et le substantif *dorlotement,* — *dorlotement* d'enfant... On retrouve ensuite *dorloter* dans tous les dictionnaires.

Le Glossaire picard de l'abbé Corblet ne semble pas avoir vu la relation qui existe entre *dorlotter* et *dorlot* : «*Dorelotter,* dit-il, choyer, caresser, entourer de soins et de pré-

venances; *dorleux*, sensible à la douleur physique, douillet; *dorlots* ou *derlots*, bijoux que le futur donne à sa fiancée.»

On trouve un emploi assez peu intelligible du mot *dorelot* dans l'*Ovide bouffon* :

Portant des sabots et des guestres,
Et vestu comme un gros Palot,
Tantost flustant ton *dorelot*,
Tantost d'une gaule d'erable
Chatouillant tes bœufs sur le rable...,
Tu passois tout doux une vie
A qui nul ne portoit envie. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 230.

Dormir : contes à dormir debout.

* Voir t. I, p. 478, *Conte en l'air, conte à dormir debout.*

Dot, *subst. masc.*

1057 L'ordre est que le futur doit douer la future
Du tiers *du dot* qu'elle a. – *Éc. des Fem.*, IV, 2.

C'est une raillerie, que de vouloir me constituer *son dot* de toutes les dépenses qu'elle ne fera point. – *L'Av.*, II, 5.

Si bien que ce matin, ayant sçu qu'à des filles
Qui doivent leur naissance à d'honnêtes familles,
Crésus donne *une dot* pour les bien allier,
Je vous en offre deux, prêtes à marier. – Boursault, *Ésope à la Cour.*

C'est un prodige que cette petite; son esprit est *son dot.* – Sév., IV, p. 466.

* Nicot (1606) écrit *dost*, masc.; Cotgrave (1611, 1632, 1650) *dost* et *dot;* Monet (1620, 1636) *dot;* dans les *Épithètes* de M. de La Porte, *dot* n'est accompagné que d'adjectifs masculins : «*dot* nuptial, asseuré, feminin, pecunieus», etc.

1672. — «Il faut dire *la dot* et non pas *le dot*, comme dit M. de Vaugelas dans sa traduction de *Quinte Curce*, et M. d'Ablancourt dans tous ses livres... M. Patru, dans ses *Plaidoyers*, dit toujours *la dote*, par un *e* à la fin, et il soutient que c'est ainsi qu'il faut parler, n'y aiant aucun mot dans nostre langue terminé en *ot* qui ne soit masculin, à la réserve de *Margot*. M. Patru est un homme de grande autorité dans nostre langue, et je ne doute point que son autorité ne puisse, avec le temps, établir ce mot de *dote* (voir plus loin); mais cependant je suis d'avis qu'on continue à dire *la dot.*» – Ménage, *Observ.*, t. I, 1672, p. 126.

1677. — Le P. Gaudin, dans son *Diction. lat.-fr.* ajoute aux noms de Vaugelas et de d'Ablancourt, qui ont fait *dot* masculin, ceux de Le Maistre (2e plaidoyer), La Mothe Le Vayer le fils (*Trad. de Florus*, I, 1), et l'auteur du *Traité des Droits de la Reine;* le P. Gaudin n'en dit pas moins *la dot.*

1680. — Richelet écrit : «*dote, dot*, subst. fém. La plupart écrivent ce mot sans *e* final, mais d'autres croient que, ne pouvant le prononcer sans *e*, il y en faut necessairement mettre un en l'écrivant. Je serois volontiers du sentiment de ces derniers, sans néantmoins condamner ceux qui en useroient autrement. La *dote* est ce qu'on donne en mariage à une fille : «Une *dote* avantageuse. – Patru, *Plaid.*, XVI, p. 536.»

1690. — Furetière dit *la dot*, sans discussion.

1694. — L'Académie française, dans toutes ses éditions depuis 1694, dit *la dot*.

Regnard a dit *la dot* et *la dote*, dans la même pièce, dans la même scène :

Je fais arrêt sur vous, sur la fille et *la dote*.
— Quoi? vous avez perdu? — Je vous dis qu'il radote.
REGNARD, *Le Bal*, sc. 14.

Je marie aujourd'hui ma fille, et retiendrai
Sur *sa dot* cet argent que je vous donnerai. – ID., *ibid.*, *ibid.*

DOUAIRE.

1053 Le *douaire* se règle au bien qu'on vous apporte.
Éc. des Fem., IV, 2.

1062 ..... Il peut l'avantager
Lorsqu'il l'aime beaucoup et qu'il veut l'obliger,
Et cela par *douaire*, ou préfix qu'on appelle. – *Ibid.*, *ibid.*

Il y en a d'autres... qui ne se marient que pour gagner des *douaires*. – *Mal. imag.*, II, 6.

149 La dot fut ample, ample fut le *douaire*.
LA FONT., V, p. 112 : *Contes*, III, 4.

* «*Douaire*, biens que le mary assigne à sa femme en se mariant, pour jouir par usufruit pendant sa viduité, et en laisser la propriété à ses enfants. Le *douaire préfix* est celuy qui consiste en une certaine somme d'argent, ou en quelque terre ou héritage affecté au *douaire*.» – FURETIÈRE.
Voir *Douer*.

DOUBLE (UN), «petite monnoie de cuivre valant deux deniers», c'est-à-dire la 6e partie d'un sol, qui lui-même était la 20e partie d'une livre.

1548 Non, il vous rendra tout, jusques au dernier *double*.
Éc. des Fem., V, 4.

J'ai le secret de les renvoyer satisfaits, sans leur donner *un double*.
D. Juan, IV, 2.

Vous ne les auriez pas, s'il s'en falloit *un double*.
Méd. malgré lui, I, 5.

Il n'y a point de Monsieur maître Jacques pour *un double*.
L'Av., III, 2.

Belles remontrances, que plusieurs aiment mieux faire aux pauvres que leur donner *un double rouge*. – Guill. BOUCHET, *Serées*, IV, 277.

Et maintenant que je n'ay pas *un double rouge*, mes faveurs se sont esvanouies en fumée. – LARRIVEY, *Tromperies*, I, 1.

Ils mettent la félicité du Paradis aux encheres, et vendent tous les biens de l'autre vie... pour *un double*. – Le P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 891.

Ce voyage me mit au blanc; il ne me resta pas *un double* de ce que j'avois emporté de chez nous. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 168.

Pour les habits que nous picorions..., il y avoit certains frippiers de cognoissance ausquels nous les baillions à vil prix; mais aussi n'y perdions-nous pas *un double*. – ID., *ibid.*, III, p. 460-461.

Il n'y a plus de Philippin pour *un double*.
Comte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, I, 7.

Ho! que tu as un grand esprit! tu connois bien *un double*. – ID., *ibid.*, III, 7.

Il ne luy pouvoit bailler que cinq cens livres en *doubles*, et le reste en sols.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644, édit. Jouaust, 1883; I, p. 242.

164 Il cajole des mieux, mais il n'a pas le *double*. – CORN., *Suite du Ment.*, I, 2.

29 Gens qui ne valent pas *un double*,
Qui veulent pêcher en eau trouble.
LORET, *Muze histor.*, 26 septembre 1653.

157 J'ay toujours plaint la pauvreté.
— Tenez, voilà ma charité,
Qui n'est que de quatre ou cinq *doubles*. – LORET, *ibid.*, 16 juin 1659.

Là, l'une mangeoit son potage;
L'autre rôtissoit en secret
Un miserable haran soret,
Avec un morceau de gras-double,
Moins qu'on n'en auroit pour *un double*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 545.

Monsieur est libéral, mais il n'a pas le *double*.
QUINAULT, *Mère Coquette*, III, 3; – Cf. ID., *Les Rivales*, IV, 3.

Il faut, et sans crainte et sans trouble,
Fermer l'oreille aux cris du peuple qui s'émeut,
Et faire profiter jusques au dernier *double*
Au denier quatre, si l'on peut. – MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, II, 5.

Oh! sans doute la Cour est une grande école.
Tout s'y met bien en œuvre; *un double* y vaut pistole.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 4.

Ce pescheur honneste homme et sans aucun talent
Eut un fils vertueux, mais sans maille ni *double*.
Pasquin et Marforio, Th. ital., 1701; t. VI, p. 517.

Une fugue, en musique, est un morceau bien fort
Et qui coûte beaucoup. Nous n'avons pas *un double*.
REGNARD, *Fol. am.*, II, 7.

* Le pont élevé par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, en 1634, pour aller de la Cité à la rue de la Bûcherie, s'appelait *Pont au double*, parce qu'un piéton payait *un double* pour le traverser.

Double, *adj.*, perfide, qui a de la duplicité.

325 Oses-tu me parler, âme *double* et traîtresse. – *Dép. am.*, I, 5.

557 Ah! que ce cœur est *double* et sait bien l'art de feindre!
D. Garc., II, 5.

1322 Ah! que ce cœur est *double* et sait bien l'art de feindre!
Misanth., IV, 3.

Mais je vous connois maintenant pour un homme *double*.
Tournebu, *Les Contents*, IV, 6.

241 Il faut jouer au fin contre un esprit si *double*. – Corn., *La Veuve*, I, 3.

475 Ton père va descendre, âme *double* et sans foi. – Id., *Ment.*, II, 3.

Perfide et trompeur! Pouvois-je m'imaginer que, sous des attrais si innocens, tu cachasses une âme si *double* et si traîtresse?
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 68.

Perfide, lâche cœur, âme *double* et sans foi,
Cachez-vous! – Baron, *Le Jaloux*, III, 8.

Ah! que les hommes sont *doubles* et scélérats!
Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696, I, 5.

Quel sujet auriez-vous de vous plaindre de moi?
— Tu feins de l'ignorer, âme *double* et traîtresse. – Regnard, *Ménechmes*, III, 5.

* Le *Parallèle* de Monet est le premier dictionnaire qui ait relevé ce sens, en 1620 et en 1636 : «Homme *double*, à deux faces, à deux paroles, *homo bilinguis, fictus, simulatus, dubiæ fidei.*»

Double, *avant un qualificatif qu'il porte au superlatif.*

1675 Ah! chien! ah! *double* chien! mâtine de cervelle! – *L'Ét.*, V, 1.

Double chienne, *double* carogne,
Doncques voilà de ta besogne.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 192; – Cf. *ibid.*, p. 511.

Quoi! Perrine? — Oui, Perrine. — Ah! la *double* traîtresse!
Montfleury, *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 16; – Cf. Id., *Dame médecin*, III, 9.

J'enrage. — Êtes-vous las, Monsieur? Reposez-vous.
— Non, *double* chien. Comment veux-tu que je me lasse?
Baron, *Éc. des Pères*, IV, 2.

Double pendart! Ah! je suis assassiné. – Regnard, *La Sérén.*, sc. 26.

..... Ah! chien! ah! *double* traître! – Id., *Joueur*, V, 7.

Mezzetin? — Encore? Qu'est-ce qu'il y a, *double* enragé chien?
Id., *Divorce*, II, 1.

Doucereux.

209 Hé! qu'il est *doucereux!* c'est tout sucre et tout miel.
Éc. des Mar., I, 2.

Il est des amours emportés aussi bien que des *doucereux*.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

Ce sont les galants de ces sottes
Que je viens de nommer bigottes;
Ces gens-là, quoy que *doucereux*,
Sont quelquefois bien dangereux.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 130

4 L'horrible jour de vendredy
Me fait troubler quand il arrive,
Car tout aussitôt il me prive
Du calme ou repos bien heureux
Aimé des esprits *doucereux*. – LORET, *Muze histor.*, 6 may 1656.

3 Et j'en fus aplaudy par eux
Avec les termes *doucereux*
D'un assez obligeant langage. – ID., *ibid.*, 21 août 1660.

451 Herpajême est jaloux : j'y consens; il est chiche
De ces tons *doucereux* : oui; mais il est très riche.
LA FONT., VII, p. 430 : *Florentin*, sc. 8

Voilà du fruit nouveau. Doncques pour quelque belle,
Mon *doucereux* neveu, vous en avez dans l'aile.
MONTFLEURY, *Fille capitaine*, I, 9; – Cf. *Fem. juge et part.*, I, 3

Le poème tragique... n'est... pas un tissu de jolis sentiments..., de n *doucereux*. – LA BRUY., I, 138.

Je me ferois cent fois plustost à un franc bourru... qu'à ces esprits *doucer*
DU VERDIER, *Le Flatteur*, I, 1

* Bien que ce mot se trouve, dès le XIIIe siècle, dans le *Roman de la Rose* et qu'o retrouve dans Ronsard, Rob. Estienne ne l'admet dans son *Diction. fr.-lat.* ni en 15 ni en 1549; mais Nicot le donne en 1573 et Cotgrave en 1611.

DOUCETTE.

22 Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez *doucette*.
Tart., I, 1.

346 A tout ce qu'on disoit, *doucet* je m'accordois. – REGNIER, *Sat.* X.

Pour dénoter une personne qui fait de la *doucette* et sucrée en ses façon humeurs, on dit vulgairement «qu'il fait le doux Dieu sur une pesle».
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 308-309

31 ... Tout simple et *doucet*, sans chercher de finesse,
Attendant le Bolteux, je consolois Lucrèce. – CORN., *Suite du Ment.*, I, 1.

La pucelle avoit nom Héro,
De peau *doucette* et d'âme tendre.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 232 : *Hér Léandre*; – Cf. *Virg. trav.*, t. II, p. 199.

74 Des citrons doux et des grenades,
Dont une Duchesse étant-là,
Obligeamment me régala

De ses mains blanches et *doucettes*,
Et j'en remplis mes deux pochettes.
LORET, *Muze histor.*, 16 mras 1658.

287 Écrit d'un style assez *doucet*,
En Novembre, le vingt et sept. – ID., *ibid.*, 27 novembre 1660.

Puis, faisant la sainte *doucette*,
Elle le mène à sa cadette. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 244.

33 Mon fils, dit la Souris, ce *doucet* est un chat.
LA FONT., II, p. 18 : *Fables*, VI, 5.

Daphné, quoy qu'elle fist la *doucette* devant moy, estoit une petite pimbêche fort difficile. – *Araspe et Simandre*, 1672, II, p. 80.

* L'emploi de ces diminutifs, fort à la mode au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, est à noter dans la bouche de la vieille Mme Pernelle, fidèle aux modes, aux mœurs, aux usages, au langage de sa jeunesse. — Dans *L'Ombre ou les Advis*, de Mlle de Gournay, on trouve un fort intéressant chapitre sur les diminutifs.

De gros milords, des pansars et des Mustaphas cajollent aujourd'hui... des *blondelettes*, *blanchelettes*, *mignardelettes*, ou, pour ne parler point Ronsard Vendosmois, des beautez blondes, blanches et mignardes.
FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 179 (*bibl. elzév.*).

Doucette avait lui-même un diminutif :

Ma *doulcinette*, ma mignonne,
Ma toute goguette, ma bonne.
Farce nouv. d'ung Ramonneur de cheminées.

DOUCEUR DE CŒUR.

* Voir t. I, p. 413, *Cœur : Douceur de cœur.*

DOUCEUR, plaisir.

1510 Et j'aurai des *douceurs* dans mon instant fatal
De ravir cette gloire à l'espoir d'un rival. – *D. Garc.*, IV, 9.

271 Cent fois je me suis fait une *douceur* extrême
D'entretenir Titus dans un autre lui-même. – RAC., *Bérén.*, I, 4.

Dans les commencemens (de l'amour)..., les sentiments ont du rapport : on cherche de la *douceur* et du plaisir. – LA ROCHEF., I, 344.

Elle (Mme de Vins) ne cherche plus de *douceur* que dans la famille.
SÉV., VI, 445.

La *douceur* de vaincre et de dominer corrompit bientost dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avoit donné de droiture.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 530.

DOUCEUR : DANS LA DOUCEUR, doucement.

Je souhaite fort que les choses aillent *dans la douceur*.
D. Juan, V, 3.

Les choses iront *dans la douceur*. – *L'Av.*, V, 2.

Faites un effort, et que toutes les choses se passent *dans la douceur*.
BARON, *Enlèvements*, sc. 25

* On disait plutôt, comme maintenant, *en douceur*.

33 Ne t'effarouche point : je ne cherche, à vrai dire,
Que quelque connoissance où l'on se plaise à rire,
Où l'on puisse *en douceur* couler quelque moment. – CORN., *Le Ment.*, I, 1.

Nous autres, nous faisons notre affaire *en douceur*. – REGNARD, *Coquette*, I, 15

Je fais, à petit bruit, mon chemin *en douceur*. – ID., *Distrait*, II, 7.

DOUER.

1057 L'ordre est que le futur doit *douer* la future.
Éc. des Fem., IV, 2.

1061 Je dis que le futur peut, comme bon lui semble,
Douer la future. – *Ibid.*, *ibid.*

* *Douer*, assigner un douaire à sa femme. Une femme *douée* de douaire coutumier plus avantagée que si elle étoit *douée* d'un douaire préfix. – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

DOUTE, supposition, conjoncture.

Quel est celui de ces deux Princes que vous croyez que je regai d'un œil plus doux? — Les *doutes* que l'on forme sur ces sortes choses ne sont réglés d'ordinaire que par les intérêts qu'on prend.
Am. magnif., II, 3.

Il y a dix ou douze jours qu'il y eut *doute* de quelque brouillerie entre M. Montmorency et M. de Raiz. – MALH., III, p. 511.

DOUTE : FAIRE DOUTE DE... OU ÊTRE EN DOUTE.

125 Mais de sa trahison *je ne fais plus de doute*. – *Sgan.*, I, 5.

* D'autres éditions donnent : *Je ne suis plus en doute*.

41 ..... Vous *êtes en doute*
Ce qu'elle a plus parfait, ou l'esprit ou le corps. – MALH., I, 175.

1300 ..... Pour le Sénat, n'en *soyez* point *en doute*. – CORN., *Tite et Bérén.*, IV

DOUTER SI...

313 Vous promettez beaucoup, Prince; et je *doute* fort
Si vous pourrez sur vous faire ce grand effort. – *D. Garc.*, I,

735 ... *Doutez-vous si* c'est ma maîtresse elle-même?
CORN., *Suite du Ment.*, II, 6.

Les parents de la belle *doutèrent* longtemps *s'*ils obéiroient.
LA FONT., VIII, p. 51 : *Psyché.*

1631 Vos esclaves tremblants, dont la moitié s'enfuit,
Doutent si le Vizir vous sert ou vous trahit. – RAC., *Bajazet*, V, 7.

Je *doutai s'*il (Mazarin) ne me vouloit point disposer par là à me contenter de ce qu'il lui restoit à faire pour moi. – LA ROCHEF., II, 463.

DOUTER, *verbe actif*, suspecter.

668 Quoi? Que seroit-ce? — Anselme, instruit de l'artifice,
M'a repris maintenant tout ce qu'il nous prêtoit,
Sous couleur de changer de l'or *que* l'on *doutoit*. – *L'Ét.*, II, 6.

* *Douter*, dans le sens de *redouter*, craindre, se trouve assez souvent dans nos anciens textes; le patois du Berry l'a même conservé. Mais dans aucun dictionnaire, dans aucun ouvrage nous n'avons vu d'autre exemple de l'emploi qu'a fait ici Molière du verbe *douter*.

DOUX, agréable.

89 Tu te moques, Marquis : nous nous connoissons tous,
Et je trouve avec toi des passe-temps plus *doux*. – *Fâch.*, I, 1.

15 Jamais tu n'as vu journée
De si *douce* destinée. – MALH., I, 26.

1 Allez, belle Marquise, allez en d'autres lieux
Semer les *doux* périls qui naissent de vos yeux. – CORN., X, 143 : *Poés. div.*

DOUX (LE).

* Voir t. I, p. 42, n° 12 : *Adjectifs pris comme substantifs.*

DRACHME, DRAGME.

Vous mêlerez comme il faut avec deux *drachmes* de matrimonium en pilules. – *Méd. malgré lui*, III, 6.

* «*Dragme*, monnoie des Grecs...; *dragme* est aussi un poids dont se servent les médecins, qui est la huitième partie d'une once, qu'on appelle autrement un gros, au poids de marc. Elle contient trois scrupules ou soixante grains.» — La *drachme* étant la huitième partie de l'once, et l'once la seizième partie de la livre, pesait donc 0gr 321, près de 0gr 322.

DRAGON; DRAGON DE VERTU; DRAGONNE.

1296 Ces *dragons de vertu*, ces honnêtes diablesses.
Éc. des Fem., IV, 8.

IMPRIMERIE NATIONALE.

673 Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton;
Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai *dragon.*
Fem. sav., II, 9.

Tu ne manges plus, tu ne bois presque plus...; et tout cela pour qui? Pour une *dragonne*, franche *dragonne.* – *Mal. imag.*, 1er interm.

..... Notre maître
Est pire qu'un *dragon.* On n'y peut rien connoître;
Enfin il faut qu'il soit enragé, possédé,
Ou bien fou. – Montfleury, *Crispin gentilh.*, I, 2.

..... Croyez-vous que son père
Veuille... — Elle n'en a point; elle n'a que sa mère,
Une vieille *dragonne.* — Ah! Ciel!... – Id., *Dupe de soi-même*, III, 6.

La Madame Grognac est pire qu'un *dragon.* – Regnard, *Distrait*, IV, 4.

Camille, au reste, entendoit raillerie,
Et n'étoit pas de ces *dragons d'honneur*
Que les douceurs font entrer en furie.
Sénecé, *Œuvr. chois.*, bibl. elzév., p. 107 : *Contes : Filer le parfait amour.*

* Les seuls exemples que nous ayons trouvés du féminin *dragonne* sont ceux de Molière et de Montfleury.

Draps blancs : mettre dans de beaux draps blancs.

Ah! coquines que vous êtes, vous nous *mettez dans de beaux draps blancs!* – *Préc. rid.*, sc. 16.

Les Cupidons déchainez
Qui n'ont pitié des donzelles...
Avec les gobenouvelles
Y furent en de *beaux draps mis.*
Scarron, *Œuvr.*, édit. Paris, David, 1700; I, p. 367.

Les hommes y sont (dans l'*Éc. des Fem.*) du moins aussi galamment ajustez que les femmes. — Il (Molière) y *met en* assez *beaux draps blancs* les uns et les autres.
Robinet, *Panég. de l'Éc. des Fem.*, 4e entrée; édit. Paul Lacroix, p. 32.

Mais ne craignez-vous point que notre amy Molière
Ne nous chapitre un jour dessus cette matière,
Et s'il vient à sçavoir nos petits incidens,
Qu'il ne nous *mette* pas *en* de fort *beaux draps blancs?*
Chevalier, *Amours de Calotin*, II, 2.

Dresser, rédiger, formuler; « préparer, mettre une chose en l'estat où elle doit estre : *dresser* une requeste, un compte, un inventaire ». – Furetière, *Diction.*, 1690.

1083 Pour *dresser* un contrat, m'a-t-on pas fait venir?
Éc. des Fem., IV, 2.

169 Et s'il faut, par hasard, qu'un ami vous trahisse,
Que, pour avoir vos biens, on *dresse* un artifice,...
Verrez-vous tout cela sans vous mettre en courroux?
Misanth., I, 1.

Dressez-lui-moi son procès comme larron, et comme suborneur.
L'Av., V, 3.

Oui, belle Julie, nous *avons dressé* pour cela quantité de machines.
Pourc., I, 1.

Qu'on fasse venir le notaire pour *dresser* le contrat. – *Ibid.*, III, 7.

Mais pour lequel des deux princes au moins *dressez-vous* tout cet artifice? – *Am. magnif.*, IV, 3.

Je doy encore aller chez son notaire..., et je crois que c'est qu'il luy doit *dresser* son testament. – Sorel, *Polyandre*, 1648, I, p. 138.

Obligez-moy de *dresser* leurs requestes. – Corn., X, p. 437 : *Lett.*

Les notaires du bourg *dresseront* le contrat. – Th. Corn., *D. Juan*, V, 3 (scène ajoutée à Molière).

C'est cette mère Agnès qui a, depuis, *dressé* les Constitutions du Port-Royal.
Rac., IV, p. 397 : *Port-Roy.*

Le contrat est *dressé;* que chacun s'y dispose. – Montfleury, *Coméd. poète*, V, 4.

Monsieur Guillaume, faites *dresser* toutes vos quittances; je les signerai à mon retour. – Baron, *Enlèvements*, sc. 1.

Bucer *dressa* une nouvelle Confession de foy.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 306.

En 1554, nous avons veû qu'il se fit un accord solennel entre ceux de Geneve et de Zurich : c'est Calvin qui le *dressa*.
Id., *ibid.*, II, p. 56; – Cf. Id., *ibid.*, I, Préf., § 1, § 13, p. 113-114, 168, 388, 463, 467-468; – II, p. 342, 517; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 115, 151, etc.

Je vais *dresser* le plan du contrat de Babet. – Regnard, *Vendanges*, 3.

Dresser, diriger.

Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte.
Am. magnif., III, 1.

Les coups d'espée guarissent incontinent; que si vous les *dressez* à l'escarcelle, ses playes ne se referment que bien à la longue.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III; p. 251.

Je meure, ami, c'est un grand charme...
D'être maître de ses pensées,
Sans les avoir toujours *dressées*
Vers une beauté qui souvent
Vous estime moins que du vent. – Corn., X, 26 : *Poés. div.*

L'autre jour, je *dressay* ma marche
Vers le collège de La Marche. – Loret, *Muze histor.*, 11 août 1657.

225 L'illustre prince de Conty...
Dressa vers Paris son voyage. – Id., *ibid.*, 3 juillet 1660.

Comme il fut au droit du palais de Floridon, elle vid que la chaloupe *s'y dressa* tout d'un coup. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 106.

58 Aux monts Idaliens elle *dresse* son cours. – La Font., VI, p. 231 : *Adonis.*

Elle *dresse* donc ses pas vers le lieu où elle avoit vu cette fumée.
Id., VIII, p. 136 : *Psyché.*

Morille et M. Lisidor *dressent* leurs pas de ce côté. – Hauteroche, *Le Cocher*, 7.

Dresser, redresser, mettre droit.

Dressez votre corps. – *Bourg. gent.*, II, 1.

Ces beaux fils, qui ont leur fraise si bien *dressée*. – Malh., II, 449.

Le crime se fait de feste,
Piaffe et *dresse* la teste. – Brébeuf, *Lucain trav.*, p. 63.

Drogues.

Voilà de belles *drogues* que des jeunes gens, pour les aimer.
L'Av., II, 5.

Toutes ces dédicaces de livres que nous autres poètes voulons faire passer pour de l'encens à ceux que nous prétendons héroïfier, ne sont pas toujours d'un même prix ni d'un même effet. Il se trouve de ces *drogues*-là qui ne parfument guères.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 21 : *A la Reine de Suède.*

Il voit de sa gorge ouverte
Couler une *drogue* verte,...
Drogue dans une victime
Qui n'est pas trop légitime. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 163.

Ces douces estudes d'œillades,
Ces eaux, ces blancs, ces pommades,
Et mille autres ingredients qui font des teints fleuris,
Ne peuvent à l'honneur estre *drogues* mortelles,
Et le soin de paroistre belles
Ne se prend que pour les maris.
De la Croix, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 49 (*Parodie de la* 3e Max. du mariage, dans l'*Éc. des Fem.*).

Je ne sais pas encore tout à fait ce que c'est que le mariage... — Vous n'aurez pas été deux jours ensemble que vous saurez toutes ces *drogues*-là sur le bout du doigt. – Regnard, *Hom. à b. fort.*, II, 3.

Vous avez une fille; ergo, vous êtes pourvue d'une *drogue* dont vous voudriez être défait. – Id., *Coquette*, II, 2.

* Dans le sens primitif, *remède*, les *drogues* débitées par les charlatans étant de mauvaise qualité, on a donné, par extension, le nom de *drogues* à tout objet sans valeur.

C'est dans ce sens que Saint-Simon parle des *drogues* que l'ambassadeur d'Espagne allait débiter; que Voltaire disait dans une de ses lettres : «On a tant fait de ces *drogues* (il s'agit d'odes), que je n'ai pas voulu donner la mienne.» Le traducteur italien de *L'Avare*, Soncini, traduit : *bella mercanzia*, belle marchandise.

DROIT : PAYS DE DROIT ÉCRIT.

Vous ne sauriez rien donner à votre femme par votre testament. — Mais pourquoi? — La Coutume y résiste. Si vous étiez en *pays de droit écrit*, cela se pourroit faire. – *Mal. imag.*, I, 7.

* Le *droit écrit*, qui s'appuie sur le droit romain, s'oppose au *droit* coutumier qui s'appuie sur la Coutume. — Les pays de *droit écrit* étaient le Lyonnais, le Languedoc, etc.

Voir t. I, p. 516, *Coutume, coutumier*.

DROIT : AVOIR DROIT, avoir le droit pour soi, avoir raison.

1811 Hé! bien, vous le voyez, ma mère, *si j'ai droit*. – *Tart.*, V, 5.

DROIT : BON DROIT A BESOIN D'AIDE, *proverbe*.

Vous n'avez pas besoin d'avocat, Monsieur, et votre cause est juste. — Ce néanmoins, Madame, *bon droit a besoin d'aide*. – *Escarb.* sc. 5.

* «On dit proverbialement... que *bon droit a besoin d'aide*, pour dire qu'il ne faut pas négliger la sollicitation des meilleurs procès». – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.
L'Académie, en 1694, dit la même chose à peu près dans les mêmes termes.

DROIT (À), à droite.

N'a-t-il pas ceux... qui promènent leurs civilités *à droit* et à gauche? *Impr. de Vers.*, sc. 4.

Vous ne sauriez faire un pas ni *à droit* ni à gauche, que vous ne tombiez dans leurs mains. – *Fourb. de Scap.*, III, 2.

Tournons par là. Non, par ici. A gauche, *A droit*. Nenni. – ID., *ibid.*

Ne pouvant se dispenser de porter une épée postiche à cause de sa noblesse, qui l'étoit aussi, il la portoit un jour *à droit*, un jour à gauche, afin qu'elle usât ses chausses en symétrie.

SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 109-110 : *Châtiment de l'Avarice*.

S'il tourne à gauche ou bien *à droit*,
Chacun le suit, chacun le croit.

ID., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 89; – Cf. ID, *ibid.*, I, p. 235; II, p. 251; II, p. 278.

Il va comme le char l'emporte,
Sans pouvoir dire en quel endroit,
Si c'est à gauche ou bien *à droit.*
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 146.

Enfin, dos et ventre et partout,
A gauche, *à droit*, de bout en bout,
Il les force tant qu'à des nopces. – ID., *ibid.*, p. 176.

Outre qu'*à droit*, à gauche, et devant et derrière...
TH. CORN., *Comt. d'Org.*, V, 8.

Votre haut appétit en prend à gauche, *à droit*,
Et rien à votre goût n'est trop chaud ou trop froid.
ID., *Amour à la mode*, IV, 1; – Cf. ID., *D. Juan*, I, 1.

48 L'un *à droit*, l'autre à gauche... – DESPR., *Sat.* IV.

Bacchus et l'Amour font débauche,
Buvons *à droit*, buvons à gauche.
POISSON, *Foux divertissants*, III, 12; – Cf. ID., *Baron de la Crasse*, sc. 2.

Elle... vint droit au Roi, et, ne voyant ni *à droit* ni à gauche...
SÉV., VI, 317; – Cf. ID., VI, 487; VI, 407.

Il est vray que Luther avoit pris soin de mettre le Diable dedans et dehors, dessus et dessous, *à droit* et à gauche, devant et derriere les Zuingliens.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1683; I, p. 305.

DROIT : PRENDRE DROIT DE...

379 Puis-je être assez heureux pour vous rendre service?
— Non, mais je prétends, moi, vous rendre un bon office,
Et c'est ce qui chez vous *prend droit* de m'amener.
Éc. des Mar., II, 2.

427 Enfin, qui *prenant droit* des fureurs de leur zèle,
Ne vous parlent jamais que pour faire querelle. – *Fâch.*, II, 4.

1470 La nature parfois produit des ressemblances
Dont quelques imposteurs ont *pris droit* d'abuser – *Amph.*, III, 1.

740 Vain effort de mon âme, impuissante lumière,
De qui le faux brillant *prend droit* de m'éblouir. – CORN., *Hor.*, III, 1.

DROIT, *adv.*, directement.

Je rengaine ma nouvelle, et m'en retourne *droit* comme je suis venu.
Am. magnif., V, 1.

70 Vous devez marcher *droit* pour n'être point berné.
Éc. des Fem., I, 1.

1 Ne délibérons plus; allons *droit à* la mort. – MALH., I, 254.
Paluau avoit ordre..... de couper... *droit* à la demi-lune.
LA ROCHEF., II, 201.

J'adressai le paquet *droit* chez vous. – SÉV., I, 347.

Droits seigneuriaux.

Vos attraits exigent leurs *droits seigneuriaux* sur toutes sortes de personnes. – *Préc. rid.*, sc. 11.

* C'est-à-dire «Vos attraits sont des seigneurs qui exigent leurs droits féodaux, foi et hommage»... Car «on doit la foy et hommage à son seigneur, la bouche et les mains».
Furetière, *Diction.*, v° *Seigneur.*

Outre la foi et l'hommage, les droits de cens, de surcens, dîmes, champarts, lods et ventes, rachat, etc., étaient *droits seigneuriaux.*

Drôle, *subst. masc.*

J'ai bravé ses armes assez longtemps, et fait de mon *drôle* comme un autre. – *Princ. d'Él.*, II, 2.

On m'avertit qu'il fait tous ses efforts pour lui parler. — Quel *drôle!* — Mais il perdra son temps. – *Méd. malgré lui*, III, 7.

301 Peut-être a-t-il dans l'âme autant que moi de crainte,
Et que le *drôle* parle ainsi
Pour me cacher sa peur sous une audace feinte? – *Amph.*, I, 2.

Que diantre ce *drôle*-là vient-il faire chez moi? – *G. Dand.*, I, 1.

Si je rentre chez moi, je ferai évader le *drôle.*
Ibid., II, 6. (Il s'agit du vicomte Clitandre.)

J'ai ouï dire, moi, que vous avez été autrefois un compagnon parmi les femmes, que vous faisiez de votre *drôle* avec les plus galantes de ce temps-là. – *Fourb. de Scap.*, I, 4.

Mais le *drôle* qu'il est, nous donnoit bien le change.
Scarron, *Jodelet duelliste*, IV, 3.

Après luy marchoient bien serrez
Mille *drôles* de bonne mine...
Ils estoient joueurs d'espadons
Et grands destructeurs de dindons.
Id., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 161;
– Cf. Id., *ibid.*, I, p. 102; II, p. 183; II, p. 185.

Je chante comme un cygne, à danser je fais rage,
Jusqu'à donner leçon à certain petit chien
Qui danse comme un *drôle* et qui ne me doit rien.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

J'en tenois si ma femme en eût cru vos paroles;
Vous êtes, je le sais, du nombre des bons *drôles;*
Ces yeux fins et brillants en sont un grand signal.
Quinault, *Les Rivales*, 1653, IV, 1.

Tantost survient quelque bon *drôle,*
Qui, plus résolu que Bartole,
Demande d'un superbe ton
Que l'on lui donne le teston.
Fr. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 35; – Cf. Id, *ibid.*, p. 22-23

Bien peu s'en faut-il qu'il ne l'a,
Et son tirelire lan la
Voudroit déjà faire le *drôle*.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 263-264; – Cf. ID., *ibid.*, p. 411 et 582.

197 Un nommé Monsieur de la Vauve,
Noble Breton, ou Diou me sauve,
Fut l'autre jour, à peu de bruit,...
Attaqué par trois *drôles* d'hommes.

LORET, *Muze histor.*, 17 may 1664.

Votre Monsieur Le Blanc est un *drôle* de corps.

MONTFLEURY, *Fille capitaine*, V, 3.

Vous savez que le Basque est un original...
Le *drôle* a de l'esprit, et même un peu d'étude.

ID., *Gentilh. de Beauce*, I, 6; – Cf. ID., *ibid.*, II, 2, et IV, 6; – *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 6; – *Fem. juge et partie*, II, 1, et IV, 3; – *Dupe de soi-même*, V, 8.

Cette friponne-là n'est pas prévenue de mon mérite. Je suis pourtant un *drôle* avec les filles. – REGNARD, *Filles err.*, I, 10.

DRÔLE, *adj.*, plaisant.

Je n'ai jamais trouvé rien de si *drôle* qu'un tour qui vient d'être joué par un fils à son père, pour en attraper de l'argent.

Fourb. de Scap., III, 3.

Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage; il n'est rien de plus *drôle* pour les jeunes filles. – *Mal. imag.*, I, 5.

265 De plus, on m'a fait don encore
D'un autre qui n'est pas pécore,
Mais formé d'un stile brillant,
Et tout-à-fait *drôle* et galant. – LORET, *Muze histor.*, 6 nov. 1660.

(Philipin paroist avec un pourpoint d'une façon, un haut de chausses de l'autre, un canon à une jambe, et tout ce qui peut rendre ridicule une personne habillée de deux habits si différents) :

ORPHISE. Qu'il est plaisamment accommodé! — LUCILE. Ah! ma tante, il est plus *drosle* que la Comédie. – DE VILLIERS, *Veng. des Marquis*, 1664, sc. 7.

ANGÉLIQUE (Madeleine Béjart). Au lieu de se donner tout à fait à l'étude,
Pour plaire à ce bon pere et plaider doctement,
Il (Molière) ne fut au Palais qu'une fois seulement.
Cependant sçavez-vous ce que faisoit le *drolle?*
Chez deux grands charlatans il apprenoit un rolle,
Chez ces originaux, l'Orviétan et Bary,
Dont le fat se croyoit déjà le favory.

ÉLOMIRE (Molière). Pour l'Orviétan, d'accord; mais pour Bary, je nie
D'avoir jamais brigué place en sa compagnie.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

..... Il s'agit d'un acteur,
Et d'un acteur encor tel que l'est Élomire (Molière).
— C'est-à-dire fort grand dans les pièces pour rire,
Moyennant que le *drolle* en soit pourtant l'auteur;
Car aux pièces d'autruy, je suis son serviteur.
De sa vie il n'entra dans le sens d'aucun autre.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 4.

Élomire (Molière) à ces mots luy met en main sa bourse;
Le Balafré la prend, disant : «Je suis votre ourse;
Suivez-moy!» Cela dit, le *drolle* fait le saut
De la fenestre en bas. L'étage est assez haut,
Quoyqu'il soit le premier : toutefois Élomire,
Et c'est cecy, ma foy, qui m'a le plus fait rire,
Autant pressé de suivre un si grand conducteur
Qu'aveuglé de l'excès de sa mortelle peur,
Le suit si prestement, et par la mesme route,
Qu'il tombe sur son guide; il l'eust crevé sans doute,
Si nostre Balafré, plus dur que n'est le fer,
Ne l'eust d'un coup de reins fait retourner en l'air.
Élomire retombe, et soudain se redresse,
Et gagne le taillis d'une belle vistesse. – ID., *ibid.*, V, 3.

Mais vous vous êtes bien ennuyé. — Point du tout;
Le moyen quand on voit des intrigues si *drôles!*

MONTFLEURY, *Fille capitaine*, II, 4; – Cf. ID., *ibid.*, II, 14; IV, 2; V, 6; – *Crisp. gentilh.*, II, 5; – *Amb. comique*, 3e interm., sc. 6.

* Voir *Drôlerie.*

DRÔLERIE.

Je voudrions, Monsieu, que vous nous baillissiez quelque petite *drôlerie* pour la garir. – *Méd. malgré lui*, III, 2.

Me ferez vous voir votre petite *drôlerie?* — Comment? quelle petite *drôlerie?* – *Bourg. gent.*, I, 2.

En Homère, les plus grands seigneurs estrivent (disputent) ensemble, se tansans l'un l'autre : tellement trempez de vin qu'ils jetterent quelquefois à la teste d'Ulysse un pied de bœuf. Quelle plus grande *drollerie* voudriez-vous?

GUILL. BOUCHET, *Serées*, édit. Roybet, chez Lemerre; I, p. 14.

Vous voulez remplir ce feuillet de *drôleries*, et redites ce mot par trois diverses fois, qui est un mot emprunté du cabaret. Vos *drôleries* sont de rechercher d'où viennent les mots de *tintin*, *dindan*, *fricasser*, et autres semblables.

Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Me Est. Pasquier*, 1622, p. 400-401.

Le secretaire et quelques-uns qui le sçavoient se mirent à rire, en quoy Monseigneur s'apperceut que ç'avoit esté une *drôlerie.*

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 74.

* Le sens du mot *drôle* donnera le sens de *drôlerie.*

Le mot *drolle* paraît dans les *Serées* de Guill. Bouchet en 1554 : «Une fesse tondue, un *drolle*, un franc-à-trippe veulent rire.» — En 1596, le *Diction. des Rimes* explique le mot *draule*, sans doute alors peu connu : «*draule;* quelque niais qui tomberoit entre les

mains des pages et laquais de la Cour, sçauroit incontinent que c'est que *draule*. — C'est un *draule*, pour dire : un bon compagnon sans souci.»

En 1611, Cotgrave écrit *draule* et renvoie à *drôle*, qu'il définit : *A good fellow, boone companion*», un bon garçon, un bon compagnon. — A la même date à peu près, Beroalde de Verville, *Moyen de parv.*, emploie ce mot.

«Le Manan... Je vois bien que vous estes un bon *drôle*. – Le Philos. Comment? je suis un *drôle* : me prends-tu pour quelque lutin, ou pour un diable familier. – Le Manan. Dieu m'en garde!... Je veux dire que vous estes un galand, et un plaisant homme, car il me semble que le mot de *drôle* signifie cela. – Le Philos. Il est vray qu'on en use vulgairement en cette signification; et toutefois c'est le nom que les peuples plus avancés vers le septentrion donnent aux diables familiers qui conversent dans leurs maisons et servent en leurs ménages... La connoissance de ces bons valets ayant esté divulguée parmy les autres nations, quand on a veu quelques bons compagnons qui sçavoient faire rire et amuser le monde, qui estoient fins, adroits et madrez, on les a nommez des *drôles*, à l'imitation de ces diables folets.» – *Les Illustres Prov.*, t. II, ch. VIII, p. 33-35.

DÛ, devoir.

1796 Et qu'au *dû* de ma charge on ne me trouble en rien.
Tart., V, 4.

Allons, Monsieur, faites le *dû* de votre charge. – *L'Av.*, V, 3.

343 Adieu. — Vous avez fait le *dû* de votre office.
Corn., *Suite du Ment.*, I, 4.

DULCIFIER, calmer; DULCIFIANT.

1447 La peste soit ton ris! Voilà tout mon courroux
Déjà *dulcifié*. – *Dép. am.* IV, 4.

Il ne sera mauvais de vous faire quelque saignée amiable, de vous donner quelque petit clystère *dulcifiant*. – *Méd. malgré lui*, II, 4.

Que voulez-vous donc faire avec ce chantre-ci?
— J'en veux *dulcifier* mon amoureux souci.
Scarron, *D. Japhet d'Arménie*, 1653; IV, 3.

DULCORÉ.

Plus, du vingt-huitième, une prise de petit lait clarifié et *dulcoré*.
Mal. imag., I, 1.

* Ce mot pédant ne se trouve ni dans Furetière, ni dans l'Académie; on dit *édulcoré*.

DURANT, *prép.*, *se met tantôt avant, tantôt après le mot qu'il régit* (Acad., 1878).

1° *Durant*, après le nom régi.

N'a-t-il pas ceux qui sont toujours mécontents de la Cour..., et qui veulent que l'on les récompense d'avoir obsédé le Prince dix ans *durant*?
Impr. de Vers, sc. 4.

On vous parle une heure *durant*, et vous ne répondez point à ce qu'on vous dit. – *Mar. forcé*, sc. 4.

Je l'ai vu, trois quarts d'heure *durant*, cracher dans un puits pour faire des ronds. – *Misanth.*, V, 4; *Lettr. de Célimène*, après le vers 1690.

Un mois *durant* le Roi tiendroit
Cour plénière. – La Font., II, p. 130 : *Fables*, VII, 7.

M. de Montausier eut en effet ce qu'on peut dire que M. de La Rochefoucauld avoit eu en songe quatre mois *durant*. – La Rochef., II, 453.

Ce nom ne plaisant pas au petit homme, il donna huit jours *durant* la gesne à son esprit pour en trouver un autre. Car, disoit-il, il le vouloit sonore, ampoulé et signifiant. – *Araspe et Simandre*, 1672, II, p. 131.

Ils s'en contentèrent trois ans *durant*.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 151;
– Cf. Id., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 39.

2° *Durant*, avant le nom régi.

884 ... Vous serez toujours, quoi que l'on se propose,
Tout ce que vous avez été *durant* vos jours...
L'Ét., II, sc. 11.

1323 Mais pour se joindre tous, le rendez-vous qu'il donne,
Durant deux ans entiers ne lui fit voir personne. – *Ibid.*, IV, 1.

1510 Par vos gestes *durant* un moment de repas,
Vous avez aux soupçons donné plus de matière
Que d'autres ne feroient dans une année entière.
Ibid., IV, 4.

812 Il s'en est peu fallu que, *durant* mon absence,
On ne m'ait attrapé par son peu d'innocence.
Éc. des Fem., III, 3.

697 Jugez *durant* ce temps ce que vous pourrez faire. – Corn., *Pompée*, II, 4.

1573 Madame, ou je me trompe, ou *durant* vos adieux,
Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux. – Rac., *Brit.*, V, 3.

Il (M. d'Arpajon) avoit déjà reçu des récompenses *durant* la prison des Princes.
La Rochef., II, 302.

Durant le temps qu'on attribua à l'Empire des Medes, il y avoit en Assyrie des Rois tres-puissans que tout l'Orient redoutoit.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 43.

Durant que..., pendant que...

Il vous dira... que, *durant* qu'il dormoit, je me suis dérobée d'auprès de lui pour m'en aller courir. – *G. Dandin*, III, 7.

1347 La princesse Rosine et mon perfide époux,
*Durant qu'*il est absent, en font leur rendez-vous. – Corn., *Illus. com.* ,V, 2.

*Durant qu'*on traitoit la paix... – Rac., V, 103 : *Notes histor.*

Durant que M. de Chavigny agissoit ainsi, l'éloignement de M. de Châteauneuf avoit augmenté les défiances de Mme de Chevreuse. – La Rochef., II, 252.

Athenes estoit menacée d'une grande guerre. *Durant que* Darius en faisoit les préparatifs, Rome qui s'estoit si bien défendue contre les étrangers, pensa perir par elle-mesme. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 52.

Durer, résister, tenir bon, prendre sur soi de rester.

On n'y *dure* point, on n'y tient pas! – *Préc. rid.*, sc. 4.

Pensez-vous... que je puisse *durer* à ses turlupinades perpétuelles?
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 1.

Il a tant bu, que je ne pense pas qu'on puisse *durer* contre lui.
G. Dand., III, 7.

Il ne pouvoit *durer,* ny couché, ny debout.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 106.

Il faudroit... une plus grande patience que la mienne pour pouvoir *durer* avec vous. – Baron, *Hom. à b. fort.*, I, 4.

Ménélaüs dit qu'ils n'eussent pu *durer,* à cause de la puanteur de ces peaux.
Racine, *Rem. sur l'Odyssée,* VI, p. 90.

Elle (Mme de la Trousse) ne peut *durer* au lit. – Sév., 20 avril 1672.

Lasse de Paris jusqu'au point de n'y pouvoir *durer.* – Id., 21 août 1675.

* «Il faut observer, dit Génin, que ce *durer* est devenu du style de servante; mais que cette servante parle comme Tite-Live : *Nec poterat* durare *extrà tecta;* et comme Plaute : *Nequeo* durare *in ædibus.*» – *Lexique de Molière.*

Robert Estienne cite ces exemples et d'autres analogues : «*Nequeo durare,* je ne sçaurois *durer* ou me contenir...»

Dureté de cœur.

* Voir t. I, p. 413, *Cœur : tendresse, dureté de cœur.*

Duriuscule.

* Voir *Pouls.*

Dysenterie.

* Voir t. I, p. 282, *Bradypepsie.*

Dyspepsie.

* Voir t. I, p. 282, *Bradypepsie.*

E

ÉBAHI.

121 Vous serez *ébahi*, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout. – *Éc. des Fem.*, I, 1.

Et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela, vous serez *ébahi* que vos juges auront été sollicités contre vous, ou par des gens dévots, ou par des femmes qu'ils aimeront. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Prêchez et patrocinez d'ici à la Pentecôte, en fin serez *ébahi* comment rien ne m'aurez persuadé. – RABELAIS, *Pantag.*, liv. III, ch. IV.

Il s'*ébahissoit* comme on faisoit cas de son éloquence. – MALH. II, p. 409.

Nous sommes tous *ébahis* que nous voyons la terre, et qu'il faut descendre du vaisseau. – ID., II, 537.

794 Et si de tant d'amour tu peux être *ébahie*,
Apprends que mon devoir ne dépend point du sien. – CORN., *Pol.*, III, 2.

«*Ébahie*, dit Voltaire, à propos de ce vers, ne se dit que dans le bas comique.»

Il fut surpris, étonné, et comme il (Balzac) me le dit luy-mesme, *ébahi*.
COSTAR, *Lettr.*, 1658; I, p. 207.

Je m'*ébahis* comme au bout du royaume
S'en est allé le compère Guillaume.
LA FONT., IV, p. 158 : *Contes*, II, 1.

Vous nous rendez tout *ébahis*. – ID., IX, p. 115 : *Épître*.

* *Ébahir* (*S'*). Ce mot est de toute antiquité dans la langue. En 1530, Palsgrave en donne la conjugaison entière (p. 117-119). Ménage le dérive d'*exbadire* pour *exbadare* : «Les Latins des bas siècles ont dit *badare*, pour dire regarder avec étonnement.»
Diction. étym., édit. 1750.

En 1560, Jacques Grevin a fait jouer une comédie en cinq actes, et en vers de huit syllabes, intitulée *Les Esbahis*.

ÉBAUBI, ÉBOBI.

1814 Je suis toute *ébaubie*, et je tombe des nues! – *Tart.*, V, 5.

Ils seront bien *ébaubis*
Quant ils nous verront partis.
Bourg. gent. : *Ballet des Nations*, 1re entrée.

Qu'est-ce? vous voilà toute *ébaubie*. – *Mal. imag.*, I, 5.

Du meilleur manteau, du plus leste qui fust, je couppois par derriere ou à costé un lambeau dequoy faire trois ou quatre paires de semelles; ce qui en estoit le

plus plaisant, je les voyois après s'en aller accoustrez en Saint Martin, avec un reste de capot, lequel ils tournoient et viroient, estonnez et *esbaubis*.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, III; p. 171.

Julus, en voix de rebec :
«Par nostre Saint Père le Pape,
«Nous avons mangé table et nappe»,
S'écria-t-il tout *ébauby*.

SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 211.

Les Néréides *ébaubies*
De voir des villes sont ravies. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 35.

Palsangué! je suis tout *ébaubi* de l'entendre.

MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, IV, 2.

Ces deux poètes historiens (Racine et Despréaux) suivent donc la Cour, plus *ébaubis* que vous ne le sauriez penser. – SÉV., V, 422.

J'étois tout *ébaubie* d'entendre le P. Desmares avec une robe de Jésuite.

ID., VII, 222.

Ho! vous me regardez, vous êtes *ébaubis*
De me trouver si fraîche avec des cheveux gris.

REGNARD, *Fol. am.*, III, 4.

J'ai résolu de me marier. — Ah! mon père!... — Ah! mes filles! Vous voilà bien *ébaubies*. – ID., *Hom. à b. fort.*, II, 1.

* Le texte du *Tartuffe*, dans la première édition, donne *ébaubie;* celui du *Bourgeois gentilhomme* donne *ébobis*.

Le mot, sous la double forme *abaubi* ou *abaubit*, se trouve dans les romans de Coucy, de Berthe, de Parthonopeus de Blois..., puis il disparaît; on ne le trouve ni dans Palsgrave (1530), ni dans Rob. Estienne (1539), ni dans Nicot (1573, 1606, 1618), ni dans Cotgrave (1611, 1634, 1650...), ni dans Monet (1620, 1636); en 1655, Borel note le mot *esbaubely*, qu'il traduit par *surpris*, *enchanté*, et qui rappelle les formes angevines *étourdeli*, *engourdeli*, mais il ne songe pas à le rapprocher de *baube*, bègue (Charles le Baube ou Charles le Bègue), ni de *bauboyer*, bégayer, qu'il a relevé dans Alain Chartier. Il semble bien cependant que l'homme *ébaubi* soit l'homme que la surprise prive de la parole ou fait bégayer.

En 1660, le *Diction. franç.-ital.* de Duez et le *Tesoro de las leng. franc. y espan.* d'Antoine Oudin l'admettent sous la forme *esbobi*, *attonito*, *espantado*.

ÉBULLITION de cerveau.

Je suis pour le bon sens, et ne saurois souffrir les *ébullitions* de cerveau de nos marquis de Mascarille. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, 5.

Les *ébullitions* de sang et les inflammations de poitrine. – LA ROCHEF., I, 311.

ÉCARQUILLER.

37 Et par qui nous voyons ces Messieurs les galants
Marcher *écarquillés* ainsi que des volants. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

1523 M'as-tu de tes gros yeux assez considéré?
Comme il les *écarquille*, et paroît effaré! – *Amph.*, III, 2.

Comme il couroit à l'espée, Riclet, qui connoissoit son maître,... *escarquille* les ongles, et, tournant les yeux dans la teste avec un grand bruit, fit tomber de frayeur Monsieur le baron à la renverse, et lui sa chambriere.

D'Aubigné, *Baron de Fœneste*, III, 24. – *Édit. de la bibl. elzév.*, p. 214.

Ragonde... luy dit, en *écarquillant* les yeux...

Sorel, *Polyandre*, 1648; II, 341.

La prophétesse, après avoir
Sur le trépied fait son devoir,
C'est-à-dire nue en chemise
S'être longtemps tenue assise,
Ses deux jambes *équarquillant*...

Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 109.

Lors *équarquillant* les cinq doigts,...
Elle engloutit sa riche proye. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 244.

Les spectateurs dans une nuit profonde
Écarquillaient les yeux et ne pouvaient rien voir.

Florian, *Fables* (*Le Singe qui montre la lant. mag.*).

* «Il est indécent d'*escarquiller* les jambes en une honneste compagnie.» – Furetière.

«Y stryde. I stond a stridlyng with my legges, *je me escarquylle;* Stryde and y will dryve thes schepe betwene thy legges, *escarquylle-toy, et je chasseray ces brebis entre tes jambes.* — I stryde over a brocke or any fowle place as y am going, *je jamboye.* — You nede nat to lepe for so narowe a ditche, you may stride ove easely, *Il nest pas besoing de saillir pour ung si petit fossé; vous pouez assez bien jamboyer oultre.*»

Pansgrave, édit. Génin, p. 738, col. 1, et 739, col. 2.

«His eyes be so bleared with drinkyng, that they be as reed as a fyrret: *Ses yeux sont si tres enraillez* or *escarquillez de force de boire, qu'il les a aussi rouges qu'ung furon.*»

Id., p. 457, col. 2.

En 1539, Rob. Estienne ne donne pas *écarquiller* dans la première édition de son *Diction. franç.-lat.;* mais, dans la deuxième édition (1549), on trouve «*escarquiller*, voir *esquarquiller*». Nicot (en 1573, 1606, 1618, 1625) renvoie de même du premier au second, et donne également *esquarquiller* les jambes, *esquarquiller* les yeux; en 1618 et 1625, il admet une variante : «*esquarquiller* ou *esparpiller* les yeux.» — Cotgrave (1611, 1632, 1650) donne le double exemple: *esquarquiller* les jambes, les yeux. — Monet, en 1620 et surtout en 1636, donne des emplois plus variés : «*escarquiller*, voir *esquarquiller; equarquiller :* ouvrir en élargissant... Plante les chapons (ceps de vigne) trois à trois an une fosse, et les *equarquille* par le haut.» — Il donne en outre le subst. *equarquillemant.*

Ménage se vante, avec une fatuité naïve (édit. 1750), d'avoir découvert l'étymologie de *écarquiller :*

«Écarquiller les jambes: *divaricare crura.* D'*exvaricare*, de cette manière: *varus, varicus.* – *Ovide*, liv. III, *De Arte amandi :*

Illa, velut conjux Umbri rubicunda mariti,
Ambulat, ingentes varica fertque gradus.

«*Varicus, variculus, variculare: variquus, variquillus, variquillare;* et par le changement de l'V consonne en U voyelle, *uariquillare;* et par l'addition de G devant U (comme en *guespe*, de *vespa*, en *gué* de *vadum*, en *Gascon* de *Vasco*), *guariquillare:* dont *quarquillare* et ensuite *varquillare*, et, par l'addition de la particule *ex*, *excarquillare:* dont *escarquiller*. J'ai quelque opinion que cette étymologie ne déplaira pas aux étymologistes. Quelques-uns disent *écartiller* les jambes pour *écarquiller* les jambes, d'*expartillare.*»

ÉCART, *terme de jeu.*

1610 Je ne sais si souvent vous jouez au piquet,
Mais, au moins, faites-vous des *écarts* admirables. – *L'Ét.*, IV, 6.

* « *Escart.* Il se prend ores pour le reject ou rebut que les joueurs de pille, prime, cent ou autre jeu aux cartes font de celles qui ne leur servent, au lieu desquelles le donneur leur en baille d'autres au hazard. De là vient le verbe *escarter*, c'est-à-dire jetter ses cartes inutiles, et, par métaphore, pour un lieu esloigné de compagnie, esseulé, *secessus.* » – NICOT (1606). — Ménage repousse cette étymologie du verbe *écarter*, qu'il dérive de *ex parte.*

ÉCARTER, *terme de jeu.*

321 J'en avois *écarté* la dame avec le roi. – *Fâch.*, II, 2.

* Voir *Écart.*

ÉCARTER, éloigner.

Sans être cruel, je souhaiterois que la mer *l'écartât* d'ici pour jamais. – *Fourb. de Scap.*, I, 3.

C'est un trésor si grand que ces mines fécondes
Que la nature *écarte* au bout des nouveaux mondes. – CORN., *Imit.*, II, 1087.

1255 Malgré ce même exil qui va les *écarter.* – RAC., *Phèdre.*

ÉCARTER, pour *s'écarter.*

818 Et si du bon chemin on l'a fait *écarter*,
Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter.
Éc. des Fem., III, 3.

* Voir *Pron. réfléchi supprimé.*

ÉCERVELÉ.

C'est un petit *écervelé*, qui vous a pris pour un autre.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 4.

Ha ! vrayment, petits vermisseaux,
Sans doute vous vous trouvez beaux...
Petits enfants *écervelez*,
Sçavez-vous bien où vous allez ?
SCARRON, *Œuvr.*, 1700; I, p. 283 : *L'auteur à ses vers.*

Ainsi fut le festin des Lapithes troublé
Quand le Centaure *écervelé*
Porta trop loin l'incontinence.
ID., *Dern. Œuvr.*, Paris, David, I, p. 172 : *La Baronéide.*

C'est le poète Basque? Ah! l'on m'en a parlé;
Il nous divertira; c'est un *écervelé*. – Poisson, *Poète basque*, sc. 1.

Je ne l'ai jamais vu, mais on m'en a parlé
Comme d'un petit fat et d'un *écervelé*. – Regnard, *Distrait*, I, 4.

* «Quelques romans célèbres ayant esté mis au jour ont beaucoup contribué à nous donner un langage nouveau. L'illustre Demoiselle (de Scudéry) qui les a composez ayant eu l'amitié et la fréquentation de quantité de Dames de la Cour et de la Ville des plus spirituelles, et qui prenoient plaisir, comme elle, à enrichir nostre langue, elle employoit dans ses ouvrages les termes dont elles se servoient quelquefois dans leurs conversations, et nous ne doutons point que des hommes de sçavoir et de mérite n'y pussent avoir quelque part. Il y a quantité de mots dans le *Cyrus* et dans la *Clélie* qui, selon l'opinion des plus grands liseurs, n'avoient point esté veus dans les livres imprimez. Il n'y a que les mots d'*enjouement* et d'*enjoué* qui ont desjà esté attribuez à Montaigne. Pour l'*évaporé*, qui est assez agréable, il est à l'imitation d'*écervelé* et d'*éventé*; le premier signifie n'avoir point de cervelle; *éventé* veut dire qu'on a pris le vent ou l'essor; *évaporé* a esté formé là-dessus, pour signifier que la cervelle s'est évanouie, s'estant subtilisée en vapeur.»
Sorel, *Conn. des Livr.*, 1671; ch. IV, p. 361-362.

ÉCHANTILLON.

1119 Ce n'est de mes bienfaits qu'un simple *échantillon*.
Éc. des Fem., IV, 4.

Cela fait... Ces plaisirs dont on est aveuglé
Sont des *échantillons* d'un feu trop déréglé. – Montfleury, *Trigaudin*, IV, 4.

Vous ne me croyez pas? Couchez ici, de grâce;
Voyez l'*échantillon* de tout ce qui se passe.
Poisson, *Fem. coq.*, I, 6; – Cf. Id., *Foux divert.*, I, 10.

Si Madame la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet *échantillon* (Bossuet et Mme de Maintenon, envoyés au devant d'elle), elle sera bien trompée. – Sév., VI, 264.

Vitalis de Furno, excellent medecin, merita d'estre promeu à la dignité de cardinal;... Pedrus Hispanus, sçavant medecin qui fut eslevé au Pontificat sous le nom de Jean XXI,... ne sont-ce pas là de beaux *echantillons* de l'atheisme des medecins, et qui peut douter apres cela de l'incompatibilité du Christianisme avec la Medecine?
Brezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 334-355; – Cf. Id., *ibid.*, p. 293.

* «*Eschantillon* est diminutif de chanteau, comme si l'on disoit petit chanteau, c'est-à-dire ce qui est esquignonné d'une pièce, car on dit le chanteau du pain bénit, quignon de pain... Et parce qu'on couppe d'une pièce un peu pour servir de monstre de toute la pièce pour la vendre, il se prend aussi pour la monstre de quelque marchandise venale. Ainsi l'on dit la monstre et *eschantillon* de quelque marchandise.» – Nicot, 1606.

ÉCHAPPER.

1062 Un désespoir va loin quand il est *échappé*. – *D. Garc.*, III, 4.

* Par comparaison avec un cheval *échappé* :

108 Toi-même, qui fais tant le cheval *échappé*,
Nous te verrons un jour songer au mariage. – Corn., *Mélite*, I, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Échapper (S').

Parfois il a des moments où son esprit *s'échappe* et ne paroît pas ce qu'il est. – *Méd. malgré lui*, II, 1.

Où est-ce donc que *vous vous échappez?* – *Fourb. de Scap.*, III, 4.

Les mêmes grands hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les grands désastres, *s'échappent* et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients. – La Bruy., II, 69.

473 ..... Que direz-vous, Madame,
Du dessein téméraire où *s'échappe* mon âme? – Corn., *Sertor.*, II, 2.

Des hommes si déterminez à la mort, qui remplissoient tout l'Empire et toutes les armées, ne *se sont* pas *échapez* une seule fois durant tant de siecles de souffrances. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 373.

Il (Luther) *s'échappoit* de temps en temps jusqu'à dire qu'il ne changeroit rien dans sa doctrine.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 31; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 130.

Échapper (L') belle.

1144 Je viens de *l'échapper* bien *belle*, je vous jure.
Éc. des Fem., IV, 6.

1266 Nous l'avons, en dormant, Madame, *échappé belle.*
Fem. sav., IV, 3.

* Voir t. I, p. 40, n° 10 : *Adjectifs.*

«*Eschapper.* Ce verbe a trois régimes différents pour une mesme signification; on dit *eschapper d'un grand danger, eschapper un grand danger,* qui est plus élégant que l'autre, et l'on dit aussi *eschapper aux ennemis, eschapper aux embusches,* qui est encore une fort belle façon de parler.» – Vaugelas, édit. Chassang, II, 19.

A la suite, viennent les remarques de Th. Corneille et de l'Académie :

«Le régime de l'accusatif sera toujours conservé à *eschapper,* à cause qu'on a passé en proverbe *l'eschapper belle,* pour dire *se tirer heureusement de quelque péril.*» – Th. Corn., *ibid.*

«On n'a pas creu qu'*eschapper un grand danger* soit plus élégant qu'*eschapper d'un grand danger.* Il semble, au contraire, que le régime de l'accusatif ne soit deu à ce verbe que dans cette phrase : *Nous l'avons eschappé belle.*» – Acad., *ibid.*

Voici quelques exemples à l'appui des remarques qui précèdent :

1° Échapper, *verbe actif;* échapper à . . .

Vierge, ... ainsi vostre mérite
Au point de l'origine *échappe nostre sort.* – Ant. Corn., *Stances*, 1639.

..... Tous ces animaux d'espèce si divers
Dont les noms que j'ignore *eschapperont mes vers.* – Id., *Presbytère d'Hénouville.*

Aisément du chasseur il *eschappe la main.* – Id., *ibid.*

Il ne faut point qu'ils (les Luthériens) se flatent d'*avoir échapé l'anathéme* qu'ont mérité les Pélagiens, sous prétexte qu'ils ne le sont qu'à demi.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 664.

2° ÉCHAPPER, *verbe neutre.*

79 Leurs noms *sont échappez* du naufrage du temps. – DESPR., *Sat.* V.

3° ÉCHAPPER (S') DE...

Lorsqu'un vieux fou *s'échappe*
*D'*être amoureux en ses vieux ans,
Il faut qu'il mette la nappe
Et qu'on boive à ses dépens. – REGNARD, *Les Souhaits*, sc. 25.

4° ÉCHAPPER (L') BELLE.

Elle m'a dit plus de cent fois
Que je devois mainte chandelle
Pour l'avoir *échappé* si *belle.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 115.

Il n'est que trop constant, et je *l'échappe belle.* – MONTFLEURY, *Trigaudin*, IV, 1.

Ah! je respire. Je viens donc de *l'échapper belle*, Madame?
DANCOURT, *Chevalier à la mode*, IV, 2.

ÉCHAUFFER LA BILE.

* Voir t. I, p. 252 : *Bile : échauffer, émouvoir la bile.*

ÉCHAUFFER (S').

1016 Plus en la regardant je la voyois tranquille,
Plus je sentois en moi *s'échauffer une bile.* – *Éc. des Fem.*, IV, 1.

Ma bile alors *s'échauffe* et je brûle d'écrire. – DESPR.

Ariste, en vains discours *tu t'échauffes la bile.* – REGNARD, *Épître. au marquis de...*

* Voir t. I, p. 252 : *Bile : échauffer, émouvoir la bile.*

ÉCHELLE.

Je sais... me démêler prudemment de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'*échelle.* – *L'Av.*, II, 1.

Et s'il commet quelque action
Digne, pour sa punition,
De paroistre sur une *échelle*
Chargé d'un collier de ficelle,...
S'il a le bruit d'avoir du bien,
Les juges ne luy feront rien.
FR. COLLETET, *Juvénal burlesque*, 1657, p. 21.

* «*Eschelle* se prend quelquefois pour le gibet à cause qu'on monte avec une *eschelle* ceux qu'on pend à une potence... L'*eschelle* est aussi un signe de haute justice.» (Furetière.) — L'*Échelle* du Temple, marque du droit de justice des Templiers, était célèbre à Paris.

«Arrivé à la potence, où est appuyée et liée une *échelle*, l'exécuteur monte le premier à reculons, et aide le criminel à monter de même. L'exécuteur, d'un coup de genou, fait quitter l'*échelle* au patient, qui se trouve suspendu en l'air, les nœuds coulants des tortures lui serrant le cou.» – *Loix crim.*, in-f°.

Échelle : tirer l'échelle.

Oh! marguenne! il faut *tirer l'échelle* après ceti-là.
Méd. malgré lui, II, 1.

Il y en a qui, estant montez, voudroient bien *tirer l'échelle* après eux.

Car, pour un homme plus fidelle,
Après moy faut *tirer l'échelle*.
Fr. Colletet, *Juvénal burlesque*, 1657, p. 8.

L'on ne me vouloit rien que m'allonger le cou.
Je crois qu'après cela l'on peut *tirer l'échelle*.
Montfleury, *Éc. des Jaloux*, III, 8.

Échine, le dos, les reins.

1748 Ah! de grâce, tout doux! — Ah! vous y retournez!
Je vous ajusterai l'*échine*. – *Amph.*, III, 6.

Votre sainteté s'en ira...
Dans quelque convent réformé,...
Et là votre douillette *échine*
Tâtera de la discipline.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 229:
Épître. à Mme de Hautefort; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 325.

Échiner.

C'est un de ces braves de profession,... qui ne parlent que d'*échiner*.
Fourb. de Scap., II, 5.

Si je le trouve, je le veux *échiner*. – *Ibid.*, II, 6.

Certes qu'au gré de leur bile
Deux bourgeois de nostre ville
S'entre-mordent, s'entre-lardent,
S'entre-plument, s'entre-cardent
Qu'ils taschent à *s'échiner*,
Cela ne peut estonner. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 3-4.

Au premier bruit des chamades...
Tout le bourgeois étonné,
De crainte d'estre *eschiné*,...
Saute du lit dans la crote. – Id., *ibid.*, p. 110.

90 Si je mens, je veux qu'on m'*échine*.
LORET, *Muze histor.*, 11 mars 1662.

Car beaucoup n'ont tombé qu'une fois seulement,
Qui se sont *échignés* fort maladroitement. – TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

Voilà l'humeur de l'homme. Où s'en va-t-il courir?
S'aller faire *échiner* sans qu'il soit nécessaire! – *D. Juan*, III, 4.

Quand j'aurai le tour blond et la mouche assassine,
Vienne le protestant, d'un coup d'œil je l'*échine*.
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 3.

Holà! holà! En voilà assez d'*échignés!* – REGNARD, *Filles err.*, III, 1.

ÉCLAIRCISSEMENT.

Je suis bien aise de vous parler, pour tirer de vous, s'il vous plaît, un *éclaircissement* de cette affaire. – *G. Dand.*, I, 5.

Cette fausseté fait un *éclaircissement* perpétuel de la vérité. – SÉV., VII, p. 170.

Les Propheties vont avoir leur dernier *éclaircissement*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 276.

* Bret prétend que «tirer un *éclaircissement* de cette affaire» ne se dit pas, mais il n'explique pas pourquoi.

ÉCLAIRER, épier, surveiller.

171 Au diable le fâcheux qui toujours nous *éclaire*. – *L'Ét.*, I, 4.
1149 ... Il ne se verra d'aucuns yeux *éclairé*. – *D. Garc.*, IV, 3.
898 (Je) suis bien aise ici qu'aucun ne nous *éclaire*. – *Tart.*, III, 3.

Déjà de toutes parts tout le monde m'*éclaire!*
MALH., *Stances*, 1596 : *Enfin cette beauté*...

Je puis estre *esclairé* de leurs yeux à toute heure,
Car ils sont tous logés autour de ma demeure. – DESMARETS, *Aspasie*, I, 1.

..... D'un jaloux les regards odieux
Comme ceux d'un Argus l'*esclairent* en tous lieux.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, II, 2.

Songeons premièrement, Madame, à nous tirer
D'un lieu d'où nos jaloux nous peuvent *éclairer*.
BOIS-ROBERT, *Folle Gageure*, IV, 11.

Puisque seules icy nous sommes demeurées,
Que nous ne sommes plus d'aucuns yeux *éclairées*,
Parlons en liberté. – ID., *Les Apparences trompeuses*, V. 6.

Mais pour moy qui me vois de cent yeux *esclairée*...
D'OUVILLE, *L'Esprit follet*, IV, 9.

N'importe qui l'*éclaire* en ces chastes caresses. – CORN., *Mélite*, I, 5 (*Var.*).

Quoique Arnolphe l'*éclaire* avec un œil perçant...
BOURSAULT, *Portrait du peintre*, sc. 8.

On est tellement *esclairé* de tous ses voisins que l'on ne sçauroit rien faire qui ne soit sceu. – SOREL, *Polyandre*, I, 190.

Ces gens-là nous *éclairent* jusqu'au fond de l'âme.
MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 312.

Ne t'avise donc plus de venir m'*éclairer*. – QUINAULT, *Les Rivales*, II, 1.

163 Ceux mêmes dont les yeux les devoient *éclairer*. – RAC., *Bajazet*, I, 1.

* A la guerre, les *éclaireurs* vont encore en avant pour *éclairer*, surveiller la route. Furetière, après avoir donné le sens *épier, surveiller*, cite malicieusement cet exemple : «Les Rois sont les plus *éclairez* des hommes.»

ÉCLAIRÉ, qui voit clair dans...

L'âge le rendra plus *éclairé* en honnêtes gens.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 4.

Renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'*éclairée* quand je ne le suis pas.
SÉV., VI, 459.

Que vous êtes un juge *éclairé!* – REGNARD, *Coquette*, I, 15.

ÉCLAT : FAIRE ÉCLAT.

347 Il doit tenir la bride aux grands empressements
Qu'on a de *faire éclat* de tels amusements. – *Misanth.*, I, 2.

Le grand *éclat* même qu'elle laisse *faire* à son amour. – CORN., *Exam. du Cid.*

515 Le secret est à vous, et je serois ingrat
Si sans votre congé j'osois en *faire éclat*. – ID., *Héraclius*, II, 2.

228 J'ai *fait éclat* pour tous, je veux encor le faire.
LA FONT., VII, p. 609 : *Achille*, I, 5.

L'affaire a *fait éclat;* il faut qu'elle s'achève.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, IV, 7.

ÉCLAT DE RISÉE.

* Voir *Risée : éclat de risée.*

ÉCLATER, paraître.

1457 Savez-vous de quel œil chacun voit cet amour
Qui dedans une nuit vient d'*éclater* au jour? – *L'Ét.*, IV, 3.

* Les commentateurs n'ont pas manqué de relever cette antithèse, peut-être voulue, de la nuit et du jour.

Ces soins pleins de tendresse que vous me fîtes *éclater* après m'avoir tirée de l'eau. – *L'Av.*, I, 1.

Concevez quel déplaisir ce m'est de voir que, par l'avarice d'un père, je sois dans l'impuissance... de faire *éclater* à cette belle aucun témoignage de mon amour. – *Ibid.*, I, 2.

* Dans le même sens, et non dans le sens plus énergique de *briller avec éclat :*

76 Mille beaux dons *éclatent* dans son cœur.
LA FONT., IX, p. 168 : *Épît. à Mme de Fontange.*

1546 Faisons en soupirant *éclater* notre zèle. – RAC., *Alex.*, V, 3.

Il ne falloit pas s'imaginer que les serviteurs de Dieu et la vraye Foy se conservassent seulement en secret; dans toute la succession de l'ancien peuple, la vraye doctrine avoit *éclaté.*
BOSSUET, *Conférr. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 71; – Cf. ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 318.

Il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque *éclate* davantage. – LA BRUY., I, 14.

ÉCOLE.

1497 Il faut qu'on vous ait mise à quelque bonne *école.*
Éc. des Fem., V, 4.

Il y a merveilleusement à profiter de tout ce que vous dites; c'est une *école* que votre conversation. – *Escarb.*, sc. 2.

592 Elle avoit le sein nu : je n'ai point de parole,
Quoique dès ma jeunesse instruit dans cette *école*,
Pour vous bien exprimer un double mont d'attraits.
LA FONT., VII, p. 179 : *Clymène.*

Oh! sans doute la Cour est une grande *école!*
Tout s'y met bien en œuvre; un double vaut pistole.
TH. CORN., *Bourg. de qual.*, II, 4.

Je vais commencer par le nom de l'*Escolle des Femmes.* Son autheur a advoué luy-mesme que ce nom ne luy convient point, et qu'il ne l'a nommée ainsi que pour attirer le monde, en l'éblouissant par un nom spécieux.
Zélinde, 1663, sc. 3.

C'étoit (la Hollande) une *école* où se formoient les soldats et les capitaines.
RAC., V, 244 : *Camp. de Louis XIV.*

Diantre! qu'auprès de vous on est à bonne *école!*
MONTFLEURY, *Éc. des Filles*, II, 10.

..... Voilà, sur ma parole,
Pour les filles du temps une fort bonne *école.* – ID., *ibid.*, V, sc. dern.

Cette petite princesse de Conti... demeure... auprès de Madame la Duchesse : cette *école* est excellente. – SÉV., VI, 522.

* Molière et, à son imitation, un grand nombre d'auteurs ont introduit ce mot dans le titre de leurs pièces : *L'École des Maris, L'École des Femmes; L'École des Pères* (Baron); *L'École des Vieillards* (Casimir Delavigne), etc.

ÉCOLIER, élève.

C'est un de mes *écoliers* qui a pour ces sortes de choses un talent admirable. — Oui; mais il ne falloit pas faire faire cela par un *écolier*... — Il ne faut pas, Monsieur, que le nom d'*écolier* vous abuse. Ces sortes d'*écoliers* en savent autant que les plus grands maîtres.

Bourg. gent., I, 2.

8 Ne vois-tu rien en moi qui sente l'*écolier ?*
Comme il est malaisé qu'aux royaumes du Code
On apprenne à se faire un visage à la mode,
J'ai lieu d'apprehender... – Corn., *Menteur*, I, 1.

Votre valet fut tué à la porte de la Comédie par des *écoliers* bretons qui firent cette année-là beaucoup de désordre à La Flèche.

Scarron, *Rom. com.*, Paris, David, 1706; II, p. 44.

Changeant mon habit en celui de mon valet, qui estoit de ma taille, je le laissai à La Flèche pour vendre mon équipage d'*écolier*... Le méchant habit que j'avois pris de mon valet... me rendoit bien différent de ce que je paroissois avec le mien, qui estoit plus beau que ne l'est d'ordinaire celui d'un *écolier*.

Id., *ibid.*, p. 44-45.

138 ..... Avint que le légiste
Parmi ses *écoliers* dont il avoit toujours
Longue liste,
Eut un François moins propre à faire en droit un cours
Qu'en amours.
Le Docteur, un beau jour, le voyant sombre et triste,
Luy dit...
L'*étudiant* reprit...
L'*écolier* repartit... – La Font., V, p. 439-440 : *Contes*, IV, 8.

Mais que venir chercher dans Salamanque aussi ?...
Vous fûtes *écolier* longtemps dans cette ville.

Montfleury, *Dupe de soi-même*, III, 1.

..... Étant *écolier* dans ces lieux,
Mon amour n'occupoit que mon cœur et mes yeux. – Id., *ibid.*, *ibid.*

* On remarquera que, dans la liste des acteurs, le Maître de musique est accompagné d'un *élève*, appelé dans le texte *écolier*.

Écolier se disait aussi d'un jeune homme qui suivait les cours d'une université, là où nous dirions *étudiant*.

ÉCORCHER, faire payer trop cher.

Il faut être... raisonnable et ne pas *écorcher* les malades.

Mal. imag., I, 1.

Les Arabes! les Juifs! Ouf! ouf! je n'en puis plus!
Ose-t-on *écorcher* les gens de cette sorte?
Pour enterrer ma femme, exiger cent écus!
J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas morte. – Pons de Verdun.

Écot.

1307 Mais quoi? — Taisez-vous, vous; parlez à votre *écot*.
Tart., IV, 3.

Antigonus Carystius, enquis dequoy luy profitoit la philosophie, respondit qu'il avoit appris là-dedans de disner sans payer son *escot*.
Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 755; – Cf. Id., *ibid.*, p. 760.

Lassez de me nourrir,... non seulement ils ne m'appelerent plus à leur *escot*, mais encore... vindrent à me prendre en haine.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, II, p. 95.

Monsieur de la Fripperie fut aussi de l'*escot;* depuis ce festin-là, nous devînmes grandissimes amis. – Id., *ibid.*, III, p. 436.

L'hôte reçut un papier de mon démon. Je luy demanday si c'estoit une obligation pour la valeur de l'*écot*. Il me répondit que non, qu'il ne luy devoit rien.
Cyrano de Bergerac, *Voyage dans la Lune*.

Nostre oyseau, selon sa coustume,...
Sans conter ny payer l'*escot*,
Tire païs sans dire mot.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 487; – Cf. Id., *ibid.*, p. 362 et 613.

Cependant l'hostesse... voulut envoyer querir un officier de justice pour consigner entre ses mains le prix de l'*écot*.
Furetière, *Rom. bourg.*, bibl. elzév., p. 242.

Depuis deux ans, il (Molière) a, chez beaucoup de gens de qualité, payé son *écot* de cette pièce (*L'Impromptu de Versailles*).
De Villiers, *Veng. des Marquis*, 1664, sc. 2.

Non, non, c'est l'*Impromptu*. — L'*Impromptu* de trois ans.
— De trois ans? — Oui, Monsieur. — De trois ans! Comment diables?
— Il (Molière) a joué cela vingt fois au bout des tables,
Et l'on sait dans Paris que, faute d'un bon mot,
De cela chez les Grands il payoit son *escot*.
Montfleury, *Impr. de l'hôtel de Condé*, sc. 4.

Je *parle à mon écot;* allez parler au vôtre. – Id., *Crisp. gentilh.*, III, 8.

Expliquons-nous, de grâce, et *parlons par écot*. – Id., *Dame médecin*, I, 1.

Car dans une heure au plus, Madame votre femme,
Arrivant d'Orléans, sera de notre *écot*. – Id., *Trigaudin*, I, 1.

En voyant deux Gascons entrer au cabaret, j'ai deviné que c'étoit le cabaretier qui payeroit l'*écot*. – Regnard et Dufrény, *Suite de la Foire de Saint-Germain*, sc. 8.

* Furetière, *Dict.*, 1690 : «On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre

l'entretien d'autres gens : *Parlez à votre escot*, pour dire : Allez entretenir vostre compagnie.»

Le Dictionnaire de l'Académie (2ᵉ édit., 1718) donne la même locution proverbiale avec une explication analogue.

L'*écot* est la somme que chacun paye pour sa part dans un repas donné en commun.

ÉCOULER.

74 Sortons, ce m'a-t-il dit, le monde est *écoulé*. – *Fâch.*, I, 1.

1454 Vous n'avez donc point eu d'ennemis à combattre?
— Un coup de plat d'épée a tout fait *écouler*. – Corn., *Suite du Ment.*, IV, 6.

ÉCOUTANT (UN).

1154 Quoi donc? — N'avons-nous point ici quelque *écoutant?*
L'Ét., III, 5.

Il n'y avoit celuy des *escoutans* qui ne demeurast ravy.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 394ᵇ.

C'est ainsi que fait ordinairement l'Amy de Dieu (le poète Théophile), qui se confessera six fois le jour, si on veut, se communiera souvent,... et, au partir de là, s'en ira dans un cabaret proférer des blasphèmes à faire glacer le sang des *écoutants*. – Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 1009-1010.

75 Ce discours fut à peine proféré
Que l'*écoutant* s'en court. – La Font., VI, p. 58 : *Contes*, V, 5.

3 Savez-vous si les *écoutants*
En feront une estime à la vôtre pareille? – Id., III, p. 162 : *Fables*, IX, 9.

Le chagrin qu'en ce moment-là témoignèrent les Fées fit une partie de sa joie, aussi bien que la satisfaction qui parut sur le visage des *écoutants*.
Id., VIII, p. 258 : *Songe de Vaux*.

Et ce jeune *écoutant* à qui je n'ay dit mot,
Seroit-ce mon cousin? – Montfleury, *Coméd. poète*, II, 5.

J'ai souvent conté la vôtre (votre procession d'Aix), au grand étonnement des *écoutants*. – Sév., IX, 530.

* On disait, avec le même emploi du partic. prés., un *regardant*, les *regardants*, un *contredisant*, etc. :

L'autre, atteint du mal des dents,
Estonne les *regardans*
De sa joue enveloppée.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 463; – Cf. Fr. Colletet, *Juvénal burlesque*, 1657, p. 19-20.

207 L'hôtesse alla tirer du cabinet
Les *regardants*, honteux, mal contents d'elle.
La Font., V, p. 85 : *Contes*, III, 3.

Je souhaite de tout mon cœur que tous ceux qui me blâment trouvent un *contredisant* tous les jours. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667; Préf., p. 6.

ÉCOUTER, entendre.

Mais tout ce qu'on *écoute*,
Des vives douleurs
Et des pleurs
Qu'il nous coûte,
Fait qu'on en redoute
Toutes les douceurs. – *Mal. imag.*, 2e interm.

19 Certes où l'on peut m'*écouter*
J'ay des respects qui me font taire. – MALH., I, p. 294.

ÉCOUTER, tenir compte de...

698 Le choix est glorieux, et vaut bien qu'on l'*écoute*. – *Tart.*, II, 4.

31 Sans jamais *écouter* ni pitié ni clémence. – MALH., I, p. 278.

499 Seigneur, si votre amour peut *écouter* mes pleurs,
Ne vous exposez point au dernier des malheurs. – CORN., *Héracl.*, II, 2.

216 Et quand la gloire parle, il n'*écoute* plus rien.
— J'*écoute*, comme vous, ce que l'honneur m'inspire. – RAC., *Alex.*, I, 2.

ÉCRITEAU.

1749 Cherchons une maison à vous mettre en repos :
L'*écriteau* que voici s'offre tout à propos. – *L'Ét.*, V, 2.

1777 A mon père pourtant la maison appartient...
— Je ne sais; l'*écriteau* marque au moins qu'on la loue.
Ibid., V, 4.

Oh! Madame, point d'injures; vous pouvez mettre *écriteau* à votre porte; prendra le bail de votre cœur qui voudra. – REGNARD, *Filles err.*, II, 3.

Les maîtres-écrivains ont des *écriteaux* pour leurs enseignes. – FURETIÈRE.

ÉCU : ÉCU D'ARGENT ou *écu blanc;* ÉCU D'OR.

Sait-il bien ce que c'est que cinq cents *écus?* — Oui, Monsieur, il sait que c'est mille cinq cents livres. – *Fourb. de Scap.*, II, 7.

Dix mille *écus* en or chez soi est une somme. – *L'Av.*, I, 4.

Cinq mille francs au jeu par an, et quatre mille francs en habits et bijoux, cela fait neuf mille livres; et mille *écus* que nous mettons pour la nourriture, ne voilà-t-il pas par année vos douze mille francs bien comptés! – *Ibid.*, II, 5.

Avec cinq cents *écus*, Béatrix est à toi;
Vois si tu lui plairas. — Cinq cents *écus*, ma chère!
Qu'est-ce, cinq cents *écus?* — C'est le moyen de plaire.
TH. CORN., *D. Cés. d'Aval.*, V, 7.

162 J'allay voir leur piece premiere,
Donnant à leur portier, tout franc,
La somme d'un bel *écu blanc*. – LORET, *Muze histor.*, 24 juillet 1660.

265 Sçavoir est qu'en ce territoire,
Il a pleû, de fraîche mémoire,
Par un miracle sans pareil,
De beaux *écus d'or* au soleil. – ID., *ibid.*, 24 septembre 1661.

Ne vous ai-je pas tantôt donné un *escu blanc?* – HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, III, 8.

Ne vous ai-je pas tantôt donné un *écu d'or?* – ID., *ibid.*, III, 9.

Un demi-louis d'or pour une leçon! On ne donnoit autrefois aux meilleurs maîtres à danser qu'un *écu* par mois. – REGNARD, *Divorce*, I, 7.

Jamais de mon vivant je n'aimai la dépense;
Je puis être enterré fort bien pour un *écu*. – ID., *Légat. univ.*, IV, 6.

Comment! six mille francs! quinze ou vingt *écus*, passe.
— Les maris aujourd'hui, Monsieur, sont si courus!
Et que peut-on avoir, hélas! pour vingt *écus?* – ID., *ibid.*, V, 7.

* Les écus étaient en or ou en argent; l'écu d'or valait dix livres, l'écu d'argent trois livres. — La fabrication des écus d'or fut interdite par édit du Roi en décembre 1655.
BOIZARD, *Traité des monnaies*.

ÉCU : VOICI LE RESTE DE NOTRE ÉCU, *locution*.

Ah! ah! voici justement *le reste de notre écu*. – *Bourg. gent.*, V, 1.

* C'est-à-dire : Il ne nous manquait plus que cela.

La Rancune entra dans l'hôtellerie un peu plus que demi-ivre. La servante... dit à l'hôtesse qu'on lui dressât un lit. — *Voici le reste de notre écu*, dit l'hôtesse.
SCARRON, *Rom. com.*, ch. VI.

* «On dit proverbialement de ceux qui arrivent en une compagnie et qu'on n'attendoit pas : *Voici le reste de notre écu.*» – FURETIÈRE, *Diction.*

ÉCUYER.

On vous contesteroit après cela le titre d'*écuyer*. – *Pourc.*, III, 2.

Ayez soin tantôt de faire donner le fouet à ce petit fripon-là, par mon *écuyer*. — ... Qu'est-ce que c'est, Madame, que votre *écuyer?* Est-ce maître Charles que vous appelez comme cela? – *Escarb.*, sc. 2.

Un page d'un grand seigneur ayant fait quelque friponnerie, son maître commanda à son *écuyer* de luy donner le fouet.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883, II, p. 121.

Dieu ! qu'il en est scandalisé !...
Et qu'à ses yeux remplis de rage
Un *écuyer* fouettant un page
Seroit un spectacle bien doux !

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 341.

Mais j'espère, pour récompense,
Une charge en votre maison.
Priam dit : c'est bien raison;
Oui, de bon cœur, je vous la donne;
Vous serez meneur d'Ilione,
Son quinola, son *écuyer*.

ID., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 114.

Puis soudain, changeant de game,
L'*escuyer* quitte sa dame,
Et la dame au haut patin
Trébuche en un beau matin. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 157.

La charge d'*écuyer* est un grand privilège;
Madame en cherchoit un.....
..... Jusqu'au jour de la noce,
Je suis votre *écuyer*, et me nomme Mendoce...
— Il est tant d'*écuyers* fanfarons, quoique gueux,
Qui cherchent à paroître, et mettent tout sur eux !

MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 3.

..... Quant à cet officier,
Il règle ma maison et me sert d'*écuyer*.
— D'*écuyer* ! qu'il est dru ! — Pour sortir d'un carosse...
— Ah ! Monsieur l'*écuyer*, serviteur. Par ma foi,
Propos galants, bien fait; ma tante, c'est-à-dire...
— Quoy ? — J'approuve ce choix; mais gare la satyre !
A Coïmbre, où je fus passer le carnaval,
Une veuve... Coïmbre est dans le Portugal,
Grande ville. La veuve, à demi surannée,
Par certain *écuyer* étoit souvent menée.
Quoiqu'il ne fût pas jeune, on le mit en blancs draps;
On disoit que tous deux... Je n'achèverai pas. – ID., *ibid.*, II, 5.

Vous n'êtes qu'un cadet de basse Normandie,
Écuyer de ma tante, il est vrai, mais aussi
Roturier comme un cuistre, et chacun sait ici
Que la noblesse en vous égale la fortune,
Et qu'elle est en décours aussi bien que la lune.
Cependant sachant bien, Monsieur notre officier,
Que notre sœur n'est point un gibier d'*écuyer*;...
Vous voulez l'enlever et vous êtes tout prêt... – ID., *ibid.*, IV, 7.

Mais... — Voilà ce que c'est, ma tante; à soixante ans,
Il faut que vous ayez des *écuyers* galants,
De ces aventuriers, dont l'âge et le silence
Sont des préservatifs contre la continence;
Dont l'amour mercenaire entretient tous les ans,
Aux dépens des défunts, les plaisirs des vivans,
Et dont le bien, fondé sur le libertinage,
D'un hymen en détrempe assaisonne un veuvage. – ID., *ibid.*, V, 4.

Savez-vous bien que vous n'avez point d'autre expédient pour sortir d'affaire, et que ce sont ici les dernières paroles qu'elle nous a fait porter par son *écuyer*. — Par son *écuyer*, Monsieur, par son *écuyer* ? Oh ! vraiment, il faut attendre à faire cet accommodement que j'aie un *écuyer* comme elle ; et, quand nous agirons d'*écuyer* à *écuyer*, il ne faudra peut-être pas tant de cérémonie. — Comment donc, Madame, un *écuyer* ? Êtes-vous femme à *écuyer*, s'il vous plaît ? et ne songez-vous pas... — Tenez, Monsieur, point de contestation, je vous prie. Je n'aime point les disputes, et, pour peu que vous m'obstiniez, vous me ferez prendre des pages.
DANCOURT, *Chevalier à la mode*, 1687 ; IV, 4.

* Le titre d'*écuyer* était le premier et le moindre titre de noblesse ; on le donnait, proprement, à qui avait le droit de porter l'écu. Au temps où, comme dit La Fontaine en se moquant,

Tout marquis veut avoir des pages,

il était souverainement ridicule à une bourgeoise de vouloir avoir un *écuyer*, c'est-à-dire un homme de condition qui avait pour emploi, chez la Reine, chez Madame et chez les Princesses, de leur donner la main pour les aider à marcher : on l'appelait *écuyer* ou chevalier d'honneur. — «Les dames de haute qualité pouvoient avoir un *écuyer* pour les accompagner dans leurs visites.» – RICHELET, *Diction.*, 1680.

«Ce mot s'est étendu à tous ceux qui donnent la main aux dames, soit qu'ils soient leurs domestiques (c'est-à-dire soit qu'ils vivent dans la maison), soit qu'ils soient leurs galants, soit qu'ils le fassent par pure civilité ou rencontre.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

ÉDIFIÉ DE..., édifié sur..., renseigné sur...

1326 Je suis *édifié de* votre affection. – *Éc. des Fem.*, IV, 9.

L'honneur qu'il vous a plu, ma fine, de me faire,
Me rend terriblement *de* vous *édifié*. – MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 3.

Qui dira : «Scapin porte des fleurs de lis», et qui *en* sera plus *édifié* ?
LA BRUY., I, 289.

EFFACER, *au fig.*; EFFACER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN.

1564 Et, le triste succès de tout ce qu'il m'adresse,
M'efface son offense et lui rend ma tendresse. – *D. Garc.*, V, 2.

1325 Quand j'aurai de ses maux *effacé* l'infamie. – CORN., *Sertor.*, IV, 2.

670 Quels crimes par ce sang ne seront *effacés*. – RAC., *Théb.*, III, 3.

Cette pensée me fait frémir... *Effacez-la moi*. – SÉV., VII, 405.

J'ai raffraîchi ma mémoire de tout ce que vingt-deux jours de fièvre *m'avoient* un peu *effacé*. – ID., IV, 431.

La Provence m'est devenue fort chère ; elle *m'a effacé la Bretagne et la Bourgogne*. – ID., III, 128.

EFFARÉ.

1523 M'as-tu de tes gros yeux assez considéré ?
Comme il les écarquille, et paroît *effaré* ! – *Amph.*, III, 2.

57 Il la quitte à ces mots. Son amante *effarée*
Demeure le teint pâle et la vue égarée. – DESPR., *Lutrin*, II.

Avez-vous sur des faits par moi-même avérés
Suffisamment ouvert vos grands yeux *effarés ?*
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, II, 1.

* Ce mot, qui ne se trouve ni dans Godefroy, ni dans les diverses éditions de Rob. Estienne et de Nicot, paraît dans Cotgrave (1611); Monet ne l'a admis ni en 1620 ni en 1636; Oudin le donne en 1642, le *Diction. des Rimes* en 1648; en 1650, dans ses *Origines*, Ménage le dérive de *efferare*, mot qui, dans tous les dictionnaires, traduit non *effarer*, mais *effaroucher*.

EFFAROUCHER.

1612 Nous avons ajusté si bien les intérêts...
Pour n'*effaroucher* pas d'abord trop les affaires,...
Qu'autant que votre père il montre de tendresse.
Dép. am., V, 4.

1363 C'est ce qui doit rasseoir votre âme *effarouchée*. – *Misanth.*, II, 1.

Il faut, si vous m'en croyez, n'*effaroucher* personne. – *L'Av.*, V, 1.

134 On dit que Sa Hautesse même...
S'enfuit vers Andrinopolis,
Effarouché de tant de flâmes. – LORET, *Muze histor.*, 19 août 1662.

1215 Et ceux que vos rigueurs ne font qu'*effaroucher*,
Peut-être à vos bontés se laisseront toucher. – CORN., *Cinna*, IV, 3.

Pour ne pas perdre la belle occasion qu'elle avoit de se divertir, elle ne voulut point l'*effaroucher* en luy faisant paroistre une vertu trop severe.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 13-14.

Monsieur Josselin, ne les *effarouchez* pas.
LA FONT., VII, p. 474 : *Coupe enchantée*, sc. 12.

899 Mais allons. Le remords n'est pas ce qui me touche,
Et je n'ai plus un cœur que le crime *effarouche*. – RAC., *Théb.*, III, 6.

Ma fille est encor jeune, il la faut disposer...
Ne point l'*effaroucher* du nom de mariage.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, II, 1.

EFFAROUCHER (S').

1228 C'est un étrange fait, qu'avec tant de lumières,
Vous vous effarouchiez toujours sur ces matières.
Éc. des Fem., IV, 8.

351 Jusques à quand ce cœur veut-il *s'effaroucher*
Des innocents desseins qu'on a de le toucher?
Princ. d'Él., II, 1.

Les hypocrites n'ont point entendu raillerie; ils se sont *effarouchés* d'abord, et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces. – *Tart.*, Préf.

225 Quelques grands qui là se trouvèrent,
L'interrogèrent, le pressèrent,
Dont le galand *s'éfaroucha.* – Loret, *Muze histor.*, 26 septembre 1654.

392 Je connois sa vertu prompte à *s'effaroucher.* – Rac., *Bajazet*, I, 4.

Eh! quoi, pour un baiser, *vous vous effarouchez!*
Montfleury, *Femme juge et partie*, II, 4; – Cf. Id., *ibid.*, I, 3; et *Trigaudin*, III, 9.

* Il a plu à Ménage de dériver *effarer* de *efferare*, et *effaroucher* de *efferocare*; mais il ne dit pas où il a vu ce dernier mot; on ne le trouve ni dans Ducange, ni ailleurs.

EFFET : 1° exécution.

1215 De grâce, différez l'*effet* de ce dessein. – *D. Garc.*, IV, 6.

849 Mais à l'*effet* entier je veux pousser l'idée. – *Fem. sav.*, III, 2.

9 Quand je pense être au point que cela s'accomplisse,
Quelque excuse toujours en empêche l'*effet.* – Malh., *Dessein de quitter*...

Je résolus mon départ pour le lendemain, et le mis en *effet* aussi.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, 317.

305 J'ai prononcé l'arrêt, il faut que l'*effet* suive. – Corn., *Héracl.*, I, 3.

Mais si quelques *effets* démentent nos paroles,
Nous en apprenons l'art en hantant vos écoles.
Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 8.

De cet heureux hymen je dois presser l'*effet.* – Id., *ibid.*, V, 1; – Cf. *ibid.*, V, 9.

87 Tous ces gens sont des gens bien faits,
Gens de discours et gens d'*éfets.* – Loret, *Muze histor.*, 31 juillet 1663.

140 ... Le marquis de Villequier,...
Homme d'*éfet* et de courage. – Id., *ibid.*, 18 may 1658.

439 Il dit, et ce fut tout : l'*effet* suit la parole. – La Font., VI, p. 262 : *Adonis.*

Je viens vous demander l'*effet* d'une promesse.
Montfleury, *Dame méd.*, IV, 9; – Cf. Id., *Fille capitaine*, IV, 9.

De tes cris importuns je punirai l'audace,
Et l'*effet* avec moi suit de près la menace. – Baron, *Éc. des Pères*, II, 4.

Dieu défend non-seulement l'*effet*, mais encore la volonté de s'approprier le bien d'autrui. – Bossuet, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 26.

L'Électeur Fréderic laissoit dire ces choses à Luther; mais il n'eust pu digerer qu'il en fust venu à l'*effet.* – Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 64.

* «Aussi en ha chascune langue quelques-uns (quelques mots), lesquels ne se peuvent pas mesme traduire en sorte aucune, à cause de la propriété des mots esquels consiste la grâce du proverbe ou l'énergie; comme cestuy-ci des Italiens : *le parole sono femine*, mai

fatti sono maschi; il se peult bien traduire en françois de mot à mot ainsi : *les paroles sont femmes* (ou *femelles*), *mais les faictz* (ou *les effects*) *sont masles;* mais il ne pourroit se rendre en grec ni en latin, pource que ni en l'un ni en l'autre le mot ordinaire signifiant *parolles* n'est de genre féminin : sur quoy est faicte l'allusion.» – H. Estienne, *Conformité*, Préf.

Effet : 2° résultat, succès.

1281 Pour moi, je ne tiens pas, quelque *effet* qu'on suppose,
Que la science soit pour gâter quelque chose.
Fem. sav., IV, 3.

Pour vous servir avec plus d'*effet*, je veux changer de batterie.
Mal. imag., I, 8.

Les mauvaises causes ne peuvent produire de bons *effets*.
Fr. Des-rues, *Les Marguerites franç.*, édit. 1609, p. 152.

574 Vous voyez un *effet* des leçons d'Annibal. – Corn., *Nicom.*, II, 3.

17 Ces discours sont fort beaux, mais fort souvent frivoles :
Je ne vois point l'*effet* répondre à ces paroles. – La Font., IX, p. 202 : *Épître.*

L'*effet* m'assurera de ce que je dois croire.
Th. Corn., *Geôlier de soi-même*, V, 2.

L'*effet* suivit son attente. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 116.

979 Hélas! de quel *effet* tes discours sont suivis! – Rac., *Androm.*, III, 8.

Ce qui montre que ces remontrances se faisoient et s'écoutoient sérieusement, c'est qu'elles avoient leur *effet*. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 449.

Les Colonies Romaines... faisoient deux *effets* admirables : l'un, de décharger la ville (de Rome) d'un grand nombre de citoyens; l'autre, de garder les postes principaux. - Id., *ibid.*, p. 532-533.

Effet : 3° objet, cause.

827 ..... Elle perdra la vie
Si son âme n'obtient l'*effet* de son envie. – *Éc. des Mar.*, III, 2.

Il partit pour cet *effet* de l'hôtel de Longueville. – Mall., III, 177.

Effets, biens, valeurs mobilières ou immobilières.

Il importeroit peu ensuite qu'il se désabusât en venant à vouloir voir clair dans les *effets* de notre Marquise. – *L'Av.*, IV, 1.

Sa maladie, qu'on m'a donné à guérir, est un meuble qui m'appartient, et que je compte entre mes *effets*. – *Pourc.*, II, 2.

56 Il en donne, à ce qu'on m'a dit,
En *éfets*, non en babioles,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Environ six milles pistoles,
Y compris le vin du marché,
Et le tout pour être huché
Le Lecteur du Roy, notre Sire. – LORET, *Muze histor.*, 14 avril 1663.

* Les *effets* désignaient plus particulièrement les valeurs mobilières; le mot était cependant employé dans un sens plus général, comme dans cette phrase : «Il faut qu'une caution justifie de ses *effets* et facultez.» – FURETIÈRE.

EFFICACE, *adjectif.*

Il ne pouvoit mourir, et cela le fit mourir tout d'un coup. Voulez-vous rien de plus *efficace.* – *D. Juan*, III, 1.

* Th. Corneille a traduit avec le substantif :

Comment! Depuis six jours il ne pouvoit mourir,
Et dès qu'il en eut pris, le voilà qui trépasse;
Vit-on jamais remède avoir plus d'*efficace?*

Voir l'article suivant : *efficace*, subst.

199 Les chefs Modene et Mercœur,
Agissans tous deux de grand cœur
Et d'une prudence *éficace*,
Ont fait capituler la place. – LORET, *Muze histor.*, 29 janvier 1656.

N'est-ce pas là reconnoistre cette force du Sacrement, *efficace* par luy-mesme? BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 137; – Cf. ID., *ibid.*, p. 431; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 448-449.

EFFICACE, *subst.*; efficacité.

On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse *efficace* à la tête d'un livre. – *Préc. rid.*, Préf.

Il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'*efficacè* et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés. – *Pourc.*, I, 8.

Le vin a une certaine *efficace* pour attirer l'amitié.
GUILL. BOUCHET, *Serées*, I, p. 6.

Il parle d'Hippolyte. Ô Dieu, je te rends grâce!
Je voy bien que ma voix a eu de l'*efficace.* – ROB. GARNIER, *Hippolyte*, V, 1.

L'*efficace* en est plus considérable. – MALH., *Épître.* 38 *de Senèque.*

Apollonius Thyanæus... dit avoir veu une pierre appelée Pentaure,... sur laquelle le Soleil agit avec tant d'*efficace* et de vertu, qu'elle a toutes celles des autres pierres du monde ensemble.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, 288-289.

29 Il est toujours tout juste et tout bon; mais sa grâce
Ne descend pas toujours avec même *efficace.* – CORN., *Pol.*

Il faut qu'il fasse profession de fidelité; et c'est alors que les sonnets, rondeaux, ballades, chansons et villanelles seront de grande *efficace*.

SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 103.

157 Les nobles, en cette action,
Formerent opozition;
Mais elle n'ût point d'*éficace*.

LORET, *Muze histor.*, 13 novembre 1660.

Toute la grâce et l'*efficace* d'un discours se perd, si l'art paroît plus que la nature. – NOËL FRANÇOIS, *La Politesse de la langue française*, 3e édit., 1663, Préf.

Son caractère essentiel est de joindre ensemble la douceur avec l'*efficace*.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 220; – Cf. ID., *ibid.*, p. 163; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 490 : *Réflex.*

Tremblons sous les terribles jugemens de Dieu, qui... a permis que de si grossiers emportemens (de la part de Luther) eussent une telle *efficace* de séduction et d'erreur.

ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 46; – Cf. ID., *ibid.*, p. 136-137; 137, 173, 500, 501; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; II, § 13, p. 131, etc.

* Le P. Bouhours préfère *efficace* à *efficacité* : «Il y a des prédicateurs et des écrivains qui usent de ce mot (*efficacité*); il n'est point françois. Il faut dire *efficace* : le mesme mot est adjectif et substantif tout ensemble. On dit *la grâce efficace* et l'*efficace de la grâce*... Ce n'est pas le seul mot que nous ayons de cette espèce. *Adultère* et *sacrilège* sont aussi adjectifs et substantifs.» – *Rem. nouv.*, 3e édit., 1682, p. 381.

On ne trouve *efficacité* dans aucun dictionnaire avant celui de Richelet (1680), qui donne le mot comme condamné par les uns, approuvé par les autres «dans les matières philosophiques; et on croit qu'en ces sortes de sujets il peut passer». — L'Académie, dans les trois premières éditions (1694, 1718, 1740), dit : «*Efficacité* signifie la mesme chose qu'*efficace*, mais il est moins en usage, et se dit principalement de la grâce.» — La cinquième édition (1799) dit, au contraire : «Mais il est beaucoup plus en usage.»

Andry de Boisregard (*Réfl. et Rem. sur la langue franç.*, 1692) répète le P. Bouhours.

EFFORT : SE FAIRE DE L'EFFORT, faire un effort.

1305 Mais à tant différer *je me fais de l'effort*. – *L'Ét.*, IV, 1.

1596 Quels *efforts à moi-même* il a fallu *me faire!* – CORN., *Pol.*, V, 3.

Lorsque le Roy le vit, il fut fort ému; mais *se faisant un effort* : Enfin, Alphonse, luy dit-il, je cède à vostre vertu. – Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 500.

EFFRÉNÉ, sans frein, sans retenue.

1583 Comment? Il vient d'avoir l'audace
De me fermer la porte au nez,
Et de joindre encor la menace
A mille propos *effrénés!* – *Amph.*, III, 4.

On vit avec horreur une Muse *effrénée*
Dormir chez un greffier la grasse matinée. – DESPR., *Épitr.* V.

Quand Brutus inspiroit au Peuple Romain un amour immense de la liberté, il ne songeoit pas qu'il jettoit dans les esprits le principe d'une licence *effrénée*, par laquelle la tyrannie qu'il vouloit détruire, devoit estre un jour rétablie.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 559-560; – Cf. Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 613.

* « *Valeur* devoit aussi nous conserver *valeureux*;... peine, *peineux*; fruit, *fructueux*,... comme *part* maintient *partial*; point, *pointe* et *pointilleux*;... frein, *effréné*.»

La Bruy., II, p. 209-210 : *De quelques usages.*

EFFROI, *sens actif;* l'effroi qu'on inspire.

1240 Pourquoi voulez-vous, dis-je, en prenant une femme,
Qu'on soit digne, à son choix, de louange ou de blâme,
Et qu'on s'aille former un monstre plein d'*effroi*
De l'affront que nous fait ce manquement de foi.

Éc. des Fem., IV, 8.

EFFROYABLEMENT.

Mes plumes, comment les trouvez-vous? — *Effroyablement* belles.

Préc. rid., sc. 9.

* Voir, plus loin, *Furieusement.*

ÉGAL (À L') DE...

Il n'y a personne que j'honore *à l'égal de* vous?

Impr. de Vers., sc. 4.

882 Des frères ne sont rien *à l'égal d'*un époux. – Corn., *Hor.*, III, 4.

210 Je pense le connoître *à l'égal de* moi-même. – Id., *Pulch.*, I, 3.

Ton eau n'est point amère *à l'égal de* mes peines.

Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 4° *Nouv.*, p. 80.

Rien n'abrège la vie *à l'égal de* la mort. – Boursault, *Médecin volant*, sc. 7.

ÉGALER, rendre égal; S'ÉGALER, être égal, se comparer.

1173 Au changement de vœux, nulle horreur ne *s'égale.*

Fem. sav., IV, 2.

Le cercle imaginé qui de même intervalle
Du Nord et du Midi les distances *égale.* – Malh., I, 103.

913 Voyez comme le Ciel *égale* nos fortunes! – Corn., *Clit.*, III, 5.

Baucis en *égala* les appuis chancelants. – La Font., *Philémon et Baucis.*

La chasse,... la pesche, la promenade et la lecture ne peuvent-elles pas bien *s'égaler* à vos bals? – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5° *Nouv.*, p. 277-278.

Pépin *égala* son fils bâtard, Charles Martel, avec ses autres enfants.

RAC., V, 84 : *Notes histor.*

Allons, pour *égaler* notre joie à la vôtre,
Concluant votre hymen, renouveler le nôtre.

MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, V, 11; – Cf. ID., *Coméd. poète*, IV, 3.

Tout *s'égale* en s'aimant, le sceptre, la houlette.

HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, III, 2.

Si leur majesté (des Rois) les met au-dessus des jugemens humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a *égalez* aux autres hommes.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 450; – Cf. ID., *ibid.*, p. 61, 118-119, 540.

Vous *égalez* donc, dit M. Claude, à Saint-Paul, auteur de révelations, l'Eglise qui n'en est que simple interprete? — Non, Monsieur, je *n'égale* pas l'Eglise à Saint-Paul. – ID., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 134.

C'est trahir la vérité et luy *égaler* l'erreur.

ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 85.

La mort nous *égale* tous. – SÉV., IX, 583.

L'on dit du jeu qu'il *égale* les conditions. – LA BRUY., I, 267.

* Nicot, Cotgrave, Monet donnent *égaliser* et *égaler;* mais Guy Miège, en 1679, et Richelet, en 1680, ne donnent plus *égaliser*. Pour Furetière, 1690, et pour l'Académie, 1694, c'est un vieux mot qui se dit «encore au Palais et qui veut dire *rendre des partages égaux*». Les éditions suivantes de l'Académie (1718, 1740, 1762) le donnent exclusivement comme terme de pratique. L'édition de l'an VII et celle de 1835 se bornent à dire : «*Égaliser*, rendre égal»; celle de 1835 ajoute : «Ne se dit qu'en parlant des choses.» De même en 1878.

ÉGARD, considération.

Quand je pourrois passer sur quantité d'*égards* où notre sexe est obligé, j'ai de la considération pour ma mère. – *L'Av.*, IV, 1.

114 Gardez de faire aux *égards* banqueroute.

LA FONT., VI, 62 : *Contes*, V, 5.

Il écoutoit les conseils... avec un certain *égard* obligeant.

LA ROCHEF., II, p. 428.

Cette attention particuliere qui paroist en Dieu quand il fait l'homme, nous montre qu'il a pour lui un *égard* particulier.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 164.

* «Il y a plusieurs mots anciens auxquels on a donné des significations toutes nouvelles. On a toujours dit : *Avoir égard à son honneur, avoir égard à toutes les circonstances d'une affaire*. Mais on ne dit que depuis peu : *avoir des égards*, il a de grands *égards* pour elle. *Égard* se prend encore dans un autre sens : Nous jugeons des choses non par ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais par ce qu'elles sont à notre *égard;* il est civil à mon *égard;* à cet *égard*, je ne croy pas tout ce qu'on dit.» – LE P. BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, 2e édit., p. 116.

«Le mot d'*avoir égard* est, ce me semble, assez vieux; pour *avoir des égards*, il est fort extraordinaire. On ne dit jamais : *j'ay un égard pour cet homme-là*, faisant d'*égard*

un nom singulier : pourquoi le veut-on mettre au pluriel? *Égard* suffit pour tous les deux; c'est un nom indéclinable.» – SOREL, *Connoissance des Livres*, ch. du *Nouveau langage françois*, 1671, p. 400.

Furetière, Richelet et l'Académie ont consacré l'emploi du mot au pluriel, dans le sens où l'a pris Molière.

«Il faut dire *à son égard* et non pas *à son regard*, qui ne se dit plus.»
DE CALLIÈRES, *Bon et mauvais usage*, 1693, p. 174.

ÉGARER (S') DE...

Je m'étois, par hasard, *égaré d'*un frère et *de* tous ceux de notre suite.
D. Juan, III, 3.

Les richesses... nous font *égarer du* chemin de la vertu. – MALH., II, 629.

Le jour venu, la belle trotte,
Et jusqu'au soir pestrit la crotte,
Questant en barbet effaré
Qui *de* son maistre est *égaré*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 579.

ÉGAYER, amuser.

Mais la Princesse a voulu *égayer* sa dextérité, et de son dard... lui a fait... une assez petite blessure. – *Am. magnif.*, V, 1.

7 C'est par cette raison qu'*égayant* leur esprit,
Nombre de gens fameux en ce genre ont écrit. – LA FONT., II, 2 : *Fables*, VI, 1.

ÉGAYER (S'), s'amuser.

Ce Monsieur Fleurant-là et ce Monsieur Purgon *s'égayent* bien sur votre corps. – *Mal. imag.*, I, 2.

194 Ne trouverois-je assez d'heures au jour
Pour *m'égayer*, si j'en avois envie? – LA FONT., IV, p. 316 : *Contes*, II, 7.

Mais Constance paroît; touchant mon infidèle,
Je me veux un moment *égayer* avec elle.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, II, 2.

* Les nouveaux poètes, comme les appelle Mlle de Gournay, c'est-à-dire ceux qui, de son temps, ne juraient pas par Ronsard, du Bellay, Desportes, Bertaut et le cardinal du Perron, rejetaient certains mots; *égayer* était du nombre : Ils «rebutent, *sauf, car, obseques, épanouir*, et réprouvent encore *égayer, allegresse*, et plusieurs autres aussi communs et polis : rebut de mots... que je suis obligée de coucher icy, bien que je présume qu'il ne soit pas universel en leur troupe, mais particulier seulement aux raffineurs des raffineurs». – Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 959.

ÉGOSILLER (S').

Que voulez-vous, Madame? — Il *se* faut bien *égosiller* avec vous autres. – *Escarb.*, sc. 2.

Tu *m'*as fait *égosiller*, carogne! – *Mal. imag.*, I, 2.

Et comme celuy-là a le droict qui crie plus haut,... je *m'esgosillois* aussi, et criois si fort que je ne le laissois pas parler.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, 260.

Il *s'égosille* de crier...
Il pousse sa voix, il s'enroue.

SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 166.

11 Nos pèlerins *s'égosillèrent*. – LA FONT., II, p. 427 : *Fables*, IX, 14.

Voyez le bel oiseau! — Comme tu *t'égosilles!*

MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 6.

Plus il *s'égosilloit*, et moins ils en faisoient. – ID., *Éc. des Jaloux*, II, 3.

Où diable es-tu donc, il faut que je *m'égosille* quatre heures.

REGNARD, *Hom. à b. fort.*, II, 2.

On ne laisse pas de *s'égosiller* de rire. – ID., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 4.

* *Égosiller* manque dans Rob. Estienne (1539, 1549) et dans Nicot (1573). — En 1606, Nicot dit : «*Esgosiller*, act. Est composé de *es* privatif, et de *gosier*, et vaut autant que couper la gorge, *esgorgeter, jugulare*. Et jaçoit qu'il soit de façon fréquentative, si ne signifie il communément iteration de tel acte, ains simplement *esgorger*.» — C'est dans ce sens que l'emploie Montaigne.

Pour Cotgrave, *egoziller*, c'est *couper la gorge* ou *vomir* (1611, 1632, 1650). Tous les dictionnaires de Oudin, de Duez, etc., jusqu'en 1677, donnent le même sens. En 1677, le (vraiment) *Nouveau Diction. franç.-ital.* «imprimé au château de Duillier, en Suisse» ne donne plus ce sens, mais seulement «*s'égosiller*, crier de toute sa force». — Guy Miège, en 1679, n'admet pas le mot; Richelet (1680) dit : «Crier si haut qu'on se fasse mal au gosier.» — Même sens dans Furetière (1690); l'Académie française conserve *égosiller* dans le sens de *égorger*, comme vieux, dans ses éditions de 1694, 1718, 1740, 1762 et an VII, en y joignant *s'égosiller*, dans le sens moderne, qui reste seul dans les éditions de 1835 et de 1878.

ÉGRILLARD.

Oh! oh! quels *égrillards!* – *Sicil.*, sc. 8.

Ho, ho, quelle *égrillarde!* – *Pourc.*, II, 6.

157 Conduits par certain *égrillard*,
Exempt du guet, nommé Billard.

LORET, *Muze histor.*, 29 janvier 1661.

..... Ma mère
A pris aussi, dit-on, grand plaisir à me faire,
Et je m'en suis senti. Car certain air gaillard
Que j'ai d'elle hérité, me rend tout *égrillard*.

TH. CORN., *Baron d'Albikrac*, II, 9.

Vous êtes animal assez insociable,
Soit dit sans offenser certain air *égrillard*
Qui, dans vos yeux malins, se loge quelque part.
Mais ils ont beau lancer cette foudre *égrillarde*,
Quand un cœur est lion, j'ai l'âme léoparde. – ID., *Geôlier de soi-même*, III, 3.

Ce n'est que ma servante. — Une servante? Peste!
Qu'elle a l'œil *égrillard*, la friponne! – MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 5.

Elle a je ne sais quoi d'enjoué, d'*égrillard*. – ID., *ibid.*, III, 9.

Fatiman vient; je sors. — Peste! quel *égrillard!*
ID., *Mari sans femme*, II, 4; – Cf. ID., *Dame médecin*, IV, 8; – *Éc. des Jaloux*, II, 4.

..... Ah! cousin, qu'elle a le nez joli,
Le minois *égrillard*, le cuir fin et poli! – REGNARD, *Le Bal*, sc. 7.

S'il pouvoit, par bonheur, choir en quelque embuscade,
Et que des *égrillards*, avec de bons bâtons... – ID., *Fol. am.*, I, 1.

..... Mais quelle est cette *égrillarde*
Qui d'un œil curieux me tourne et me regarde? – ID., *Démocr.*, II, 7.

Comment! Un rendez-vous! Que dis-tu? Prends bien garde,
C'est ma sœur. — Votre sœur? Peste, quelle *égrillarde!* – ID., *Distrait*, IV, 4.

* Le mot *égrillard*, déjà employé par Loret, en 1661, ne se trouve dans aucun dictionnaire avant celui de Richelet (1680), qui le marque d'une croix †, comme burlesque. — Les exemples cités ici en précisent le sens, trop vaguement défini par Richelet, Furetière, l'Académie, le *Diction. de Trévoux*, etc.

ÉGYPTIEN.

Là-dessus arrivent deux *Égyptiens* et quatre *Égyptiennes*: Deux *Égyptiens*, le Roi, le Marquis de Villeroy; *Égyptiennes*, le Marquis de Rassan, les sieurs Raynal, Noblet et La Pierre. — Il prend fantaisie à Sganarelle de se faire dire la bonne aventure, et, rencontrant deux *Bohémiennes*, il leur demande s'il sera heureux en son mariage.
Mar. forcé, II, 3; 3e entrée.

Quelque temps après, Léandre fit rencontre d'une jeune *Égyptienne* dont il devint amoureux. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

La destinée a voulu que je me trouvasse parmi une bande de ces personnes qu'on appelle *Égyptiens*, et qui, rôdant de province en province, se mêlent de dire la bonne fortune, et quelquefois de beaucoup d'autres choses. – *Ibid.*, III, 3.

Ce sont des *Égyptiens*, vêtus en Mores, qui font des danses mêlées de chansons. – *Mal. imag.*, II, 9.

* Dans la *Pastorale comique* figure aussi une *Égyptienne*, c'est-à-dire, comme dans le *Mariage forcé*, un de ces personnages de ballet qui étaient déguisés en *Égyptiens* ou *Égyptiennes*.

L'*Égyptien*, c'est le Bohémien d'aujourd'hui; Le Roux de Lincy (*Livre des Prov. franç.*, Paulin, 1842) cite, dans son premier volume, p. 191, un proverbe dont il ne cite pas l'origine : «L'*Égyptienne* dict la bonne aventure à autruy, et ne connoist pas la sienne.» — En anglais, le Bohémien, c'est le *gypsie*, et déjà Cotgrave traduit ce mot par *narquois*, *narquin*, qui a le même sens.

«Il y a longtemps que nous appelons en France Bohèmes et Bohémiens ces coureurs qui se mêlent de dire la bonne aventure; on les appelle aussi *Égyptiens* en plusieurs pro-

vinces, soit parce qu'ils sont fort bazanez, comme s'ils étoient originaires d'Égypte, soit parce qu'ils se mêlent de deviner, qui étoit et qui est encore le grand métier des *Égyptiens* naturels. Il y a d'autres provinces où on les appelle Irlandais... Si on les appelle Irlandais et *Égyptiens*,... ce ne sont pourtant que François ausquels le libertinage, le larcin et l'impiété faisoient choisir ce genre de vie infâme... Grâces aux soins de notre grand Monarque, la campagne est délivrée de ces insectes, et on n'en voit plus dans les villes; c'est à dire que le royaume en est entièrement purgé.» – L. Alleman, *Nouv. Observ. ou Guerre civ. des Franç. sur la langue*, 1688, p. 257 et suiv.

Eh! ou Hé!

* Voir *Hé!*

Élévation, hauteur.

58 ... Tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
Qui se trouve taillée à faire un philosophe.
Si le vôtre est né propre aux *élévations*
Où montent des savants les spéculations,
Le mien est fait, ma sœur, pour aller terre à terre.
Fem. sav., I, 1.

On disoit l'autre jour... que la vraie mesure du mérite du cœur, c'étoit la capacité d'aimer. Je me trouvai d'une grande *élévation* par cette règle.
Sév., II, 525.

Élever à...

C'est une jeune fille *élevée à* la vertu. – *G. Dand.*, II, 8.

On ne se contentoit pas de les *élever à* la piété. – Rac., IV, 427 : *Port-Royal.*

Élire, choisir.

572 Ma fille, vous devez approuver mon dessein...
Croire que le mari... que j'ai su vous *élire*...
Que ne te parles-tu? – *Tart.*, II, 2.

1581 Pour cela, dans sa fuite, il me voulut *élire*. – *Ibid.*, V, 1.

1822 Allons voir quel conseil on doit vous faire *élire*. – *Ibid.*, V, 5.

351 Sans qu'on ait le pouvoir d'*élire*,
On suit, dans une telle ardeur,
Quelque chose qui nous attire. – *Psyché*, I, 2.

61 L'âme de cette ingrate est une âme de cire,
Matière à toute forme, incapable d'*élire*. – Malh., I, 60.

Il ne faut pas,... quand j'ai besoin d'un plaisir, m'adresser au premier venu. Je le dois *élire*, comme j'*élirois* un à qui je voudrois emprunter de l'argent.
Id., II, p. 32.

43 Mon père, ayant le sien *élu* pour cet empire... – Corn., *Tite et Bérén.*, I, 1.

48 Il ne sait quels charmes *élire*. – La Font., VI, p. 17 : *Contes*, V, 2.

59 Mais sous le masque on n'eût su bonnement
Laquelle *élire* entre ces créatures. – Id., VI, p. 128 : *Contes*, V, 8.

* «*Élire* pour *choisir*. On a justement remarqué [le P. Bouhours, *Rem. nouv.*, 3e édit., 1682, p. 170] que les mots *élection* et *choix* sont différents, en ce que le premier a une signification passive, et l'autre une signification active, c'est-à-dire que l'*élection d'un tel* marque celuy qui a été élu, et le *choix d'un tel* marque celuy qui choisit; mais on n'a point parlé de leurs verbes, qui sont *élire* et *choisir*.

«Pour moy, Madonte, de ces deux derniers mots, je prendrois plutôt celuy de *choisir*, qui est assurément le meilleur... Je conviens qu'*élire* est un bon terme, quand il signifie une élection à une charge ou à une dignité, comme M. de Segrais s'en est servy en parlant du Roy :

Il fait par ses vertus adorer son empire,
Et de si riches dons les Destins l'ont orné
Qu'un légitime choix nous le feroit *élire*
Si la faveur du Ciel ne nous l'avoit donné.

«Mais en toute autre signification, je ferois difficulté du mot *élire*, car, outre qu'il sent le Palais, où l'on *élit domicile*, il est aussi extrêmement vieux, et je ne voudrois point dire avec M. de Malherbe :

Illustre Prince de l'Église,
Richelieu, jusques à la mort,
Quelque chemin que l'homme *élise*,
Il est à la mercy du sort.»

Leven de Templery, *Génie de la langue franç.*, 1705, p. 240-242.

ÉLISION.

* Voir *Versification*.

Élision de l'*e* muet *au féminin* de l'*adj.* grand : *grand'maison*, etc.

* Voir t. I, p. 37, n° 9.

Ellébore, plante qui passait pour guérir la folie.

601 Vous voyez que, sans moi, vous y seriez encore,
Et vous aviez besoin de mon peu d'*ellébore*. – *Sgan.*, sc. 22.

940 Elle a besoin de six grains d'*ellébore*,
Monsieur, son esprit est tourné. – *Amph.*, II, 2.

Cousine, ordonne-lui quelques grains d'*ellébore*.
Montfleury, *Fille capitaine*, I, 6.

Il vous faut du latin. — Il lui faudroit encore
Pour guérir son esprit quelques grains d'*ellébore*.
La Thuillerie, *Crisp. précept.*, sc. 5.

Chercher sa femme! Il vous faut cinq ou six grains d'*ellébore*.
REGNARD, *Descente d'Arleq.*, sc. 7.

Il auroit bien besoin de deux grains d'*ellébore*. – ID., *Distrait*, II, 12.

..... Il vous faudroit encore,
Malgré vos cheveux blancs, quelques grains d'*ellébore*.
ID., *Légat. univ.*, II, 11.

Souvent notre bon sens malgré nous s'évapore,
Et nous aurions besoin tous d'un peu d'*ellébore*. – ID., *Épître. au Marquis de...*

ÉLOIGNER (S') QUELQUE CHOSE, *c'est-à-dire* éloigner de soi quelque chose, s'épargner quelque chose.

Je me suis habitué ici, où, sous le nom d'Anselme, j'ai voulu *m'éloigner les chagrins* de cet autre nom qui m'a causé tant de traverses.
L'Av., V, 5.

* On trouve de très nombreux exemples de *éloigner*, employé dans le sens de *s'éloigner de* : Ménage (*Observations*, t. I, p. 231) cite Marot, Baïf, Bertaut, Desportes, Corneille, Segrais et lui-même :

Mon devoir veut qu'*esloigne* (que j'*éloigne*) vostre face. – MAROT, 25e élégie.

Le Roy.....
Estimoit presque moins perdre sa royauté
Que de sa douce amie *esloigner* la beauté. – BAÏF, *Le Ménil*.

Depuis qu'en soupirant j'*esloignay* ce bel œil. – BERTAUT, *Stances*.

Esloignant vos beautez, je vous laisse en ma place.
DESPORTES, *Amours de Diane*, liv. I, sonnet 22.

En un si grand ennuy, il luy devoit bien estre permis d'*esloigner* et fuir toute compagnie. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 19b.

Elle fut tant irritée, qu'elle résolut d'*esloigner* le pays.
ID., *ibid.*, I, p. 30b; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 662.

741 Ses vaisseaux en bon ordre ont *éloigné* la ville. – CORN., *Pompée*, III, 1.

Du camp des Rutulois *esloignent* les quartiers.
SEGRAIS, *Trad. de l'Énéide*, IX.

Si bien tost l'insensible *esloignoit* ces beaux lieux. – MÉNAGE, *L'Oiseleur*.

Vous ne m'êtes jamais plus présent que quand je vous *éloigne*.
MALH., II, 438.

De jour en jour, mon bien me fuit et m'*éloigne*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 381.

Dans Paris, en cette saison,
Chacun *éloigne* sa maison.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 202; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 186.

(Je) me cachay dans les roseaux,
D'où, jusqu'à tant que nos vaisseaux
Eussent *éloigné* le rivage,
Je ne bougeay, comme homme sage.
ID., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 112; – Cf. ID., *ibid.*, p. 201 et 347.

En ce sens, *éloigner une côte*, c'est *s'éloigner d'une côte*. Mais ce qu'on ne trouve nulle part, c'est l'expression de Molière : *s'éloigner quelque chose* pour *éloigner, écarter de soi quelque chose*.

ÉLU; ÉLUE (UNE), la femme d'un Élu; *mot formé par Molière*.

661 Vous irez visiter, pour votre bienvenue,
Madame la Baillive et Madame l'*Élue*. – *Tart.*, II, 3.

Vous étiez donc là quand mon cousin l'*Élu* fit tenir son enfant à Monsieur notre Gouverneur? – *Pourc.*, I, 4.

* L'Académie, dans sa première édit., 1694, n'a pas admis *élue* comme elle a admis *baillive;* Furetière l'a aussi omis; Richelet seul l'a noté, en citant Molière. — Regnard ne dit pas Madame l'*Élue*, mais la femme d'un *Élu* : «Je sors présentement de chez *la femme d'un Elu.*» – *Divorce*, I, 7.

Les *élus* sont gens ignares et non lettrez par l'édit de leur création, et c'est en ce point que l'édit, grâce à Dieu, est bien observé.
FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 263 (*bibl. elzév.*).

L'*Élu* était un officier royal subalterne, ni lettré ni gradé, chargé de connaître en première instance de l'assiette des tailles, aides, subsides et autres impositions; des différends qui surviennent en conséquence, et de ce qui concerne les aides et les gabelles.

ÉLUDER, tromper, jouer.

683 J'*éludois* un chacun d'un deuil si vraisemblable,
Que les plus clairvoyants l'auroient cru véritable.
L'Ét., II, 6.

1629 C'est trop être *éludés* par un fourbe exécrable. – *Amph.*, III, 5.

Songez à... trouver quelque belle ruse pour *éluder* ici les gens et paroître innocente. – *G. Dand.*, III, 6.

Cette espérance-là fut encore *éludée*. – LA ROCHEF., II, 458.

* «J'ay mis dans la traduction de Quinte-Curce, en parlant d'Alexandre qui coupa le nœud Gordien : «Ou il *éluda* l'Oracle, ou il l'accomplit.» Quelques Académiciens trouvoient à redire sur cet *éluder* qui leur déplaisoit : mais M. Chapelain, M. Patru, M. de Gombaud, et autres, tiennent qu'on ne peut mieux mettre ces paroles, et ils disent que le mot d'*éluder* est excellent, et particulièrement là. – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 449.

ÉLUDER, éviter...; échapper à...

Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème, et *éluder* adroitement le malheur qui me cherche. – *D. Juan*, II, 5.

Il y a d'autres personnes... qui savent... trouver des moyens d'*éluder* la coutume. – *Mal. imag.*, I, 7.

Le traité ne fut pas plus tôt signé qu'il chercha tous les moyens d'en *éluder* l'exécution. – Rac., V, 47 : *Explic. de Médailles.*

Il savoit *éluder* les prétentions. – La Rochef., II, 63.

Tout ce qu'inventent les Juifs pour *éluder* les Propheties, les confond.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 350; – Cf. Id., *ibid.*, p. 353.

Interrogez sur la foy, ils *éludoient* les demandes par des équivoques.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 269; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 438; II, p. 109, 453, 515, 517-518, 612; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; IV, § 8, p. 267-268.

ÉMANCIPER (S'), prendre des libertés, en prendre à son aise.

Les François... ont cela de mauvais, qu'ils *s'émancipent* un peu trop, et s'attachent, en étourdis, à conter des fleurettes à tout ce qu'ils rencontrent. – *Sicil.*, sc. 13.

1131 Courage! — Enfin ma flamme eut beau *s'émanciper*,
Sa chaste ardeur en toi ne trouva rien que glace. – *Amph.*, II, 3.

1589 Non, il faut qu'il ait le salaire
Des mots où tout à l'heure il *s'est émancipé*. – *Ibid.*, III, 4.

Fi, poua! la vilaine, qui est cruelle. — Tu *t'émancipes* trop.
G. Dand., II, 1.

Vous vous émancipez trop, et vous prenez de certaines libertés qui vous joueront un mauvais tour. – *Am. magnif.*, I, 2.

.... Tout doux, mon cousin, et sans cérémonie,
Vous vous émancipez; un peu plus bas d'un ton.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

Il n'osoit pas *s'émanciper* davantage.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 67.

La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point *s'émanciper*.
Rac., VI, 372 : *Lettres.*

Quand je jette les dés, je jette mon argent;
Et si je *m'émancipe* à dire tope ou masse,
Le malheur qui me suit ne me fait point de grâce.
Quinault, *Amant indiscret*, I, 4.

Devrois-tu pas savoir de quel air je maltraite
Quiconque *s'émancipe* à me conter fleurette? – Id., *Rivales*, II, 7.

Ouais, ma petite sœur, *vous vous émancipez.*
Montfleury, *Dupe de soi-même*, I, 1.

Maraud, de temps en temps, *vous vous émancipez.*
Id., *Fem. juge et partie*, II, 1; – Cf. Id., *ibid.*, I, 3.

Et lorsque le cœur veut *s'émanciper* parfois,
La raison aussitôt lui donne sur les doigts. – Regnard, *Démocr.*, I, 4.

EMBARQUER (S'), *au fig.*, se lancer dans..., se risquer à...

1929 Ne *vous embarquez* nullement
Dans ces douceurs congratulantes
C'est un mauvais embarquement. – *Amph.*, III, 10.

S'il me parloit de ce papier, ce seroit pour *m'y embarquer* davantage.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, I, p. 153[b]; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 221.

Ceux font les choses au rebours, qui... attendent à juger d'une personne après qu'ils *se sont embarqués* à l'aimer. – MALH., II, 270.

Mes parents me vouloient marier à une fille de bon lieu, mais qui avoit peu de de chose : je ne *m'y* voulus point *embarquer*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 239; – Cf. ID., *ibid.*, III, p. 337.

Avec un autre amant, elle veut *s'embarquer*. – TH. CORN., *L'Inconnu*, III, 2.

Ne voudrois-tu point que, sur l'apparence que tu trouves de sa grandeur et de sa puissance, j'allasse *m'embarquer* dans une belle passion avec lui?
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5[e] *Nouv.*, p. 101-102; – Cf. ID., *ibid.*, 3e *Nouv.*, p. 23, 109; 5e *Nouv.*, p. 23, 97-98.

Et parfois tel amant *s'embarque* avec chaleur,
Qui perd souvent son fait et joue avec malheur.
QUINAULT, *Amant indiscret*, I, 4.

Si je croyois trouver aussi bien mon conte (compte) avec vous que vous le trouvez avec moi, je *m'embarquerois* à vous en conter. – MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 288.

Pour faire pièce aux gens, bien souvent il en cuit;
Morgué! j'ai peur de *m'être embarqué* sans biscuit.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, IV, 3; – Cf. *Coméd. poète*, IV, 6.

Je *m'embarque* peut-être un peu légèrement. – BARON, *Jaloux*, V, 1.

S'il s'adresse à quelqu'un pour nous trop bien instruit?
— Alors *nous nous serons embarqués* sans biscuit.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, IV, 1.

Voyez un peu comme *je me suis embarquée* dans cette longue narration!
SÉV., IV, 513.

Avoir sondé sa fortune et ses forces, avant que de *s'embarquer* dans une entreprise.
(Titre du 36e chap. de l'*Homme de Cour*, trad. de Balth. Gracian, par Amelot de la Houssaye, 1687.)

Si vous aviez esté à Versailles avec moy, *je* ne *me serois* pas *embarqué* si légèrement. – DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696, II, 2.

Je ne sais pas, Colombine, dans quel procès tu *m'embarques*-là.
REGNARD, *Divorce*, III, 3.

Ne va pas *m'embarquer* dans un si grand festin.
ID., *Légat. univ.*, II, 4; – Cf. ID., *Ménechmes*, V, 5.

Oui, je pèse toujours mûrement une affaire,
Et l'examine bien avant que *m'embarquer*. – ID., *Vendanges*, sc. 10.

* « *S'embarquer* a beaucoup de grâce, et est de la Cour dans un sens métaphorique : *s'embarquer* dans une affaire; il s'est *embarqué* un peu légèrement, pour dire il s'est engagé; *embarquer* quelque chose, j'ai *embarqué* l'affaire, l'affaire est *embarquée;* mais cette dernière phrase n'est pas encore établie. » – Le P. Bouhours, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*. 2e édit. 1671, p. 128.

Embarras, ce qui gêne, difficulté.

701 ... Vous causerez de terribles éclats
Si vous ne mettez fin à tout cet *embarras*. – *Éc. des Mar.*, II, 8.

A quoi bon des cités l'importun *embarras*
De marchands, d'officiers, procureurs, avocats!
Th. Corn., *Berg. extrav.*, I, 3.

651 Pour en développer l'*embarras* incertain,
Ma sœur du fil fatal eût armé votre main. – Rac., *Phèdre*, II, 5.

Théodose, aprés quelques *embarras*, se soumit au Concile.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 126.

Et si l'on veut s'attacher aux petites choses, qu'on me dise si, de tant d'endroits où il y a de l'*embarras*, on en a rétabli un seul par raisonnement ou par conjecture? On a suivy la foy des exemplaires.
Id., *ibid.*, p. 413; – Cf. Id., *ibid.*, p. 154-155, 238, 496; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 626; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 1, p. 460.

Il (La Rochefoucauld) est bien plus empêché de tout cet *embarras* (une querelle à accommoder) que s'il avoit à faire un poème épique. – Sév., VI, 53.

Otez les passions, l'intérêt..., quel calme dans les grandes villes! Les besoins et la subsistance n'y font pas le tiers de l'*embarras*. – La Bruy., II, 21.

De quels contes en l'air me fais-tu l'*embarras?* – Regnard, *Ménechmes*, IV, 9.

Une charrette de foin a fait un *embarras*. – Id., *Coquette*, II, 12.

Embarrasser, gêner, préoccuper.

Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous *embarrassez* les ignorants. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Et c'est ce qui marque, Madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes *embarrassantes*. – *Ibid.*, *ibid.*

Je vois bien que je vous *embarrasse*. – *D. Juan*, IV, 4.

On ne demeure point tout seul, pendant une fête,... à moins d'avoir en tête quelque chose qui *embarrasse*. – *Am. magnif.*, I, 1.

Vous mourez d'envie de me les donner (vos vers), et je vous *embarrasserois* si je faisois semblant de ne m'en pas soucier. – *Escarb.*, sc. 1.

Ces règles sont d'un long détail, dont je ne leur conseille pas de s'*embarrasser*.
Rac., *Préf. de Bérénice*.

Stilicon, *embarrassé* de tant de Barbares, les bat, les ménage, s'entend et avec eux. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 123.

L'Empereur, jaloux de leur gloire (de Narsès et de Bélisaire),... les *embar* toûjours plus qu'il ne leur donnoit d'assistance.

Id., *ibid.*, p. 131; – Cf. Id., *ibid.*, p. 49, 71, 96, 145, 162, – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 66; – *Avert. aux Protest.*, 1689-1691; V, § 59, p. 440, etc.

Ce qu'on appelle un fâcheux est celui qui, sans faire à quelqu'un un fort tort, ne laisse pas de l'*embarrasser* beaucoup. – La Bruy., I, 72.

Embarrassé, indécis, gêné.

Madame, je suis le plus *embarrassé* homme du monde, lorsqu'i faut dédier un livre. – *A Madame*, en tête de *l'Éc. des Fem.*

Cette tête-là est plus *embarrassée* que la mienne.

Am. magnif., I,

Il parut le moins *embarrassé* de la compagnie. – La Rochef., II, 158.

Embarrassé à..., occupé à...

Il est là, *embarrassé à* expédier quelques malades. – *Pourc.*, I, 5

L'Empereur n'étoit guère en état de faire exécuter ce décret, étant lui-assez *embarrassé à* se défendre contre le Turc. – Rac., V, 50 : *Médailles.*

Embéguiner, *au propre*, coiffer d'un béguin; *au figuré*, coi engouer.

Vous avez bien opéré, avec ce beau Monsieur le Comte dont vous êtes *embéguiné*. – *Bourg. gent.*, III, 3.

Est-il possible que vous serez toujours *embéguiné* de vos apothic et de vos médecins? – *Mal. imag.*, III, 3.

L'intention de M. de Ste Marthe estant de sçavoir naïvement le succez d cause (des Jésuites) et par quel moyen il (Pasquier) en avoit esté *embeguiné*, que ce fust M. Beguin qui la luy pratiqua (procura), je pense que ledict Ste Marthe avoit bien peine de tenir le rire à la lecture des legendes couché dessus. – Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 18

Les petits marmouzets qui sont encore au commencement des barreaux Chambre dorée du Parlement..., sont coëffez et *embeguinez* de bonnets à la gauloise, qui semblent plustost un groûin de cochon que le rond d'un bourl

Id., *ibid.*, p. 2

Avez-vous jamais veu les vieilles fenestres de quelques anciens chastea France, où les vitres portent une trouppe de renards *embeguinez* de capuchons des patenostres dans les pates, qui preschent à des poules?

Id., *Doctr. cur.*, 1624, p. 10

Je l'avois avertie de ne se point laisser *embéguiner* par ces fadaises-là.
SOREL, *Francion*, II.

«L'alembic qui couvroit sa teste *embéguinée* le faisoit parestre un grotesque de peintre.» – ID., *Polyandre*, 1648; II, 152.

La pauvre Reine, *embéguinée*
Des rares qualitez d'Ænée...
Sur luy, de grabat à grabat,
Décoche quantité d'œillades.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 93.

Et puis d'un voile sur le nez,
Etans tous bien *embéguinez*...,
Nous dîmes quelques oremus.
ID., *ibid.*, p. 246; – Cf. *ibid.*; I, p. 298, 301, 320-321, 354; II, 224.

Qu'on s'arme! Qu'on s'encuirasse!...
On s'arme donc à la hâte,
On s'*embéguine*, on se bâte...,
On reprend de vieux épieux.
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 110-111.

Cette grand'mere surannée
Leva sa teste *embéguinée*
Comme on fait faire aux godenots
Pour donner nazarde aux magots,
C'est-à-dire jusqu'à l'épaule. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 151.

De ce rets fut *embeguinée*
La couchette où nos amoureux
Avoient déjà joué leurs jeux. – ID., *ibid.*, p. 413.

Elle avoit de sœurs une paire,
Chacune d'elle *embeguinée*
Du caprice de leur aînée.
ID., *ibid.*, p. 380; – Cf. ID., *ibid.*, p. 45, 224, 411.

Les traitant (les religieuses) de folles, d'*embéguinées*... – RAC., IV, 391 : *Port-Roy*.

D'un crêpe noir Hécube *embéguinée*
Lamente, pleure et grimace toujours. – ID., Sonnet sur *La Troade* de Pradon.

* Le *béguin* était-il un bonnet qui tirait son nom de la coiffure des *béguines*, religieuses libres, fondées par Begga, sœur de sainte Gertrude, ou qui leur avait donné leur nom? Le mot *béguyne*, féminin, se trouve dans Palsgrave, et *béguin*, masculin, dans tous les dictionnaires depuis Rob. Estienne (1539), avec le sens de «bonnet d'enfant». En gascon, *begui* a été employé par Goudouli. A-t-il emprunté ou donné le mot à la langue française?

De *béguin*, vient *embéguiner*, qui s'employa d'abord au propre, dans le sens de coiffer d'un bonnet d'enfant, puis au figuré dans le sens de «persuader avec cajollerie, qui se dit maintenant de toute sorte de gens, mais qui, au commencement ne s'entendoit que des filles qui se laissoient porter à prendre le *beguin*, c'est-à-dire à se faire religieuses». – CASENEUVE, *Diction. étym.* de Ménage (complété), 2 in-fol., 1750.

EMBELLIR : CROÎTRE ET EMBELLIR.

* Voir t. I, p. 527, *Croître et embellir*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

EMBONPOINT, bon état.

Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'*embonpoint* de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse? – *Préc. rid.*, sc. 7.

* Phrase ridicule, prêtée par Molière aux précieux.

La joye que Montrose sentit luy avoit rendu tout à fait sa bonne mine et son *en-bon-point.* – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 213.

On parle donc icy de Moliere?... — Je luy suis obligé, Dieu me sauve, de la moitié de mon *embonpoint*, depuis qu'il a peint cinq ou six de mes amis.
DE LA CROIX, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 31.

ÉLOMIRE. N'as-tu point remarqué que, depuis quelque temps,
Je tousse et ne dors plus? — ISABELLE. Non. — ÉLOMIRE. Je croy que tu mens.
Et ce frais *en-bon-point* dont brilloit mon visage,
Comment le trouves-tu? — ISABELLE. Tout de mesme. — ÉLOMIRE. Je gage
Contre toy qu'il s'en faut pour le moins des trois quarts.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, I, 1.

EMBRASSADE.

99 Mon importun et lui courant à l'*embrassade*
Ont surpris les passants de leur brusque incartade. – *Fâch.*, I, 1.

* Arnolphe quitte Horace pour aller *embrasser* Oronte :

1672 Ah! que cette *embrassade* est pleine de tendresse!
Éc. des Fem., V, 7.

45 Ces affables donneurs d'*embrassades* frivoles. – *Misanth.*, I, 1.

Le collet fouppy d'accolades,
Et les bras froissez d'*embrassades*,
Enfin, las à faire pitié,
Il cria : c'est trop de moitié.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 5.

Après ces mots pleins de franchise,
Il voulut *embrasser* Anchise;
Mais rien du tout il n'*embrassa;*
Par trois fois il recommença,
Et par trois fois à l'*embrassade*
L'ombre luy fit la pétarrade. – ID., *ibid.;* II, p. 175-176.

Et vous estes déjà lassé
Des mignardises de Clytie,
Qui, se sentant d'amour rôtie,...
Avoit vaincu vos rebuffades
Et crocheté vos *embrassades*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 416-417.

Estimez-vous beaucoup l'air dont vous affectez
D'estropier les gens de vos civilitez,
Ces compliments de main, ces rudes *embrassades*,
Ces saluts qui font peur, ces bonjours à gourmades?
Ne reviendrez-vous point de toutes ces façons? – QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3.

LE GASCON, l'*embrassant :*

— Ah! Monsieur!

LE BEAUCERON :

Eh! morbleu, d'où vient l'*embrassade?*

MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, I, 3.

Aussitôt avec lui je cours à l'*embrassade*. – CHAMPMESLÉ, *Parisien*.

Moins encore faut-il saluer dans l'Eglise quelqu'un que l'on n'auroit jamais vû depuis longtemps, ni se faire des *embrassades* et des compliments : la sainteté du lieu ne le permet point, et ceux qui les voient s'en scandalisent.

COURTIN, *Traité de la civilité qui se pratique parmy les honnestes gens*, 1672, ch. IX.

Comment appelez-vous donc ces pirouettes, ces caracoles, ces chaudes *embrassades* qui se font sur le théâtre pendant qu'on mouche les chandelles?

REGNARD, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 4.

EMBRASSEMENT.

19 De protestations, d'offres et de serments
Vous chargez la fureur de vos *embrassements*. – *Misanth.*, I, 1.

1589 Par quels *embrassements* il vient de m'arrêter! – RAC., *Britann.*, V, 3.

Ces fades compliments sur de grands mots montés,
Ces protestations qui sont futilités,
Ces serrements de main dont on vous estropie,
Ces grands *embrassements* dont un flatteur vous lie,
M'ôtent à tout moment la respiration. – REGNARD, *Joueur*, II, 4.

Ah! Monsieur, permettez que cet *embrassement*
Vous fasse voir l'excès de mon contentement.
— Souffrez aussi, Monsieur, qu'une pareille joie
Dans cet *embrassement* à vos yeux se déploie. – ID., *Ménechmes*, III, 2.

EMBRASSER, prendre dans ses bras et baiser.

37 Lorsqu'un homme vous vient *embrasser* avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnoie. – *Misanth.*, I, 1.

945 Quoi? Monsieur sait du grec? Ah! permettez, de grâce,
Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous *embrasse!*

Fem. sav., III, 3.

Il m'*embrassa* et me baisa par toutes les deux joues.

SOREL, *Polyandre*, 1648; II, 103.

32 Mon homme, en m'*embrassant*, m'est venu recevoir. – DESPR., *Sat.* III.

990 L'un ni l'autre ne veut s'*embrasser* le premier? – Rac., *Théb.*, IV, 3.

Je vous *embrasse* mille fois de me remercier de vos éventails.

Sév., II, 155-156.

Il alla à lui, il l'*embrassa* comme s'il avoit été le meilleur de ses amis, il lui fit cent caresses. Mais on ne doit pas s'étonner de cela; c'est la manière des grands seigneurs dans la Galatie (la France), et surtout des courtisans. Ils étouffent les gens à force de les *embrasser*, ils leur serrent la main, et puis ils les reprennent encore entre leurs bras... Et puis, quand vous leur demandez qui sont ces personnes, ils vous répondent froidement qu'ils ne les connoissent pas.

Trad. de l'Euphormion, de Barclay; – édit. 1709, p. 5-6; – Cf. *ibid.*, p. 94-95, 122, 216.

* *Amplector*, nos *embracher*, ab *imbrachiare*, id est *brachiis circunligare*.

Sylvius (Jacq. Dubois), *In ling. gall. Isagoge*, 1531, p. 117.

Voir notre édition du *Misanthrope*, p. 118-119.

Embrasser, *au figuré*.

J'ai *embrassé* cette occasion-ci de me mettre à mon aise.

Mar. forcé, sc. 7.

Harpagon n'est pas le supplice que vous voudriez *embrasser*.

L'Av., III, 4.

* Frosine joue sur le mot; si elle se permet de dire *embrasser un supplice*, c'est que le supplice se personnifie dans un homme à épouser. D'ailleurs, *embrasser* était employé au figuré dans nombre de locutions qui ne nous paraissent pas moins forcées que celle-ci : *embrasser un choix, une défense, une voie*, etc.

Quelle justice, Madame, auriez-vous pu nous faire de lui, si vous la faites si peu à notre rang dans le choix que vous *embrassez?*

Am. magnif., V, 4.

Ne trouves-tu pas que cette action d'*embrasser* ma défense sans me connoître, est tout à fait d'un honnête homme? – *Mal. imag.*, I, 4.

81 A peine cette vierge eut l'affaire *embrassée*.

Malh., *Ode au Roi partant contre la Rochelle*.

367 J'*embrasse* un bon avis, de quelque part qu'il vienne. – Corn., *Perth.*, I, 4.

Pourquoy font-il (les Marquis) si bonne mine à Élomire (Molière), et pourquoy ceux qu'il dépeint le mieux l'*embrassent*-ils lorsqu'ils le rencontrent? — C'est pour ce qu'il leur donne le sujet de se rire les uns des autres, et de s'appeler entre eux Turlupins, comme ils font à la Cour, depuis qu'Élomire a joué sa *Critique de l'École des Femmes*. – *Zélinde*, 1663, sc. 8.

Monsieur. — Qu'est-ce? — Ah! — Comment, tu pleures? — C'est de joie
De vous voir *embrasser* enfin la bonne voie. – Th. Corn., *D. Juan*, V, 2.

Et j'ai dit que j'allois me déchirer le cœur,
D'une vie exemplaire *embrasser* la rigueur. – Id., *ibid.*

757 Ne vaudroit-il pas mieux, digne sang de Minos,...
Régner et de l'État *embrasser* la conduite? - Rac., *Phèdre*, III, 1.

Un même sentiment ne doit pas être *embrassé* par toute sorte de personnes.
La Rochef., I, 312.

Embûche, embuscade.

783 Va-t'en faire venir ceux que je viens de dire,
Pour les mettre en *embûche* aux lieux que je désire.
Fâch., III, 5.

151 Pluzieurs de nos jeunes héros
Qui, par l'avis des généraux,
Etoient de cette cavalcade
Malgré l'*embûche* ou l'embuscade... – Loret, *Muze histor.*, 28 août 1655.

* «*Embuscade.* C'est un mot tiré de la prononciation espagnole, *embuscada;* il se dit en naïf françois *emburche*, et signifie aguets. — *Embuscher*, c'est se mettre en *embusche.*» – Nicot, 1606.

Émétique, *subst.*, remède pour faire vomir, à base d'antimoine.

On s'avise à la fin de lui donner de l'*émétique.* — Il réchappa, n'est-ce pas? — Non, il mourut. – *D. Juan*, III, 1.

Si vous donniez de l'antimoine
Au lieu de ce lasche siroine
Que vous appliquez sur son mal,
Vous seriez moins lourd animal
Et ne feriez pas des topiques
Où l'on a besoin d'*émétiques.*
La Stimmimachie, poème historicom., par le sieur C. C. (le P. Carneau, Célestin), 1656, p. 28.

Il n'y a rien de plus déplorable que de voir quelques médecins de Paris... s'efforcer de rendre nostre Eschole *hermétique* ou *émétique.*
Curieuses Rech. sur les Escholes en médecine de Paris et de Montpellier..., par un ancien Docteur en médecine de la Faculté de Paris (Jean Riolan), Paris, 1651: *Au Lecteur.*

Chacun des trois (médecins) s'obstine et soutient son advis...
L'on saigna, l'on tarda, l'on donna l'*émétique*,
Et je fus fort longtemps leur plus grande pratique.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; I, 3.

Ô Fagon Esculape! Faites régner sur toute la terre le quinquina et l'*émétique!*
La Bruy., II, 200.

Mon hymen avec vous est un sûr *émétique.* – Regnard, *Légat. univ.*, I, 7.

Émétique : vin émétique.

Quoi? vous ne croyez pas au séné, ni à la casse, ni au *vin émétique?*
D. Juan, III, 1.

Sa maladie est une pourriture d'humeurs, causée par une trop grande réplétion : ainsi je conclus à lui donner de l'*émétique*. — Je soutiens que l'*émétique* la tuera. – *Am. méd.*, II, 4.

Légitimes fils d'Esculape,
Escroulez par mine et par sape
Ces murs de mauvaises humeurs
Qui font tant crier : Je me meurs.
Trève de manne de calabre!
Employez lapis et cinnabre,
Vin émétique et vif argent. – *La Stimmimachie*, p. 38; – Voir *Émétique*.

* «Le *vin émétique* n'est autre chose que du vin blanc dans lequel on a fait infuser du saffran des métaux ou du verre d'antimoine.» – *Diction. de Trévoux*.

A voir, sur l'*émétique*, l'histoire de ce médicament dans le Molière de la *Coll. des Gr. Écriv.*, t. V, p. 137, note 3. Cette note résume un chapitre de l'ouvrage de M. Maurice Raynaud, *Les médecins au temps de Molière*.

EMMAIGRIR (S').

111 Moi, jaloux? Dieu m'en garde, et d'être assez badin
Pour *m'*aller *emmaigrir* avec un tel chagrin. – *Dép. am.*, I, 2.

Le café engraisse l'un, il *emmaigrit* l'autre. – SÉV., VI, 265.

Mandez-moi sincèrement... si... vous n'êtes pas fort *emmaigrie*. – ID., VIII, 255.

* Dans Nicot comme dans l'Académie (1694), on trouve *amaigrir* et *emmaigrir* employés indifféremment dans le même sens.

ÉMOTION, trouble moral; colère, amour.

Sais-tu bien que j'ai encore senti quelque peu d'*émotion* pour elle?
D. Juan, IV, 7.

923 Je commence à sentir un peu d'*émotion*. – *Amph.*, II, 2.

Il arrive rarement que l'on dispute sans une secrète *émotion* mal propre à conserver les amitiez. – LA MOTHE LE VAYER, dans *Trévoux*.

L'*émotion* d'esprit que donne la galanterie... – LA ROCHEF., I, 146.

ÉMOULU.

Vous avez beau raisonner : Monsieur est frais *émoulu* du collège, et il vous donnera toujours votre reste. – *Mal. imag.*, II, 6.

L'autre étoit un résolu,
Gaillard et frais *émoulu*. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 68.

ÉMOUVOIR, soulever, mettre en mouvement; *s'émouvoir*, se mettre en mouvement.

383 Marquis, de grâce, un mot: souffrez qu'on vous appelle
Pour être entre nous deux juge d'une querelle,
D'un débat qu'ont *ému* nos divers sentiments
Sur ce qui peut marquer les plus parfaits amants. – *Fâch.*, II, 4.

1158 Frappant un petit chien qui pour lui *s'émouvoit.*
Éc. des Fem., IV, 6.

Les vagues commençoient de *s'émouvoir*. – MALH., II, 455.

Une sédition que ceux de son parti avoient *émue*. – LA ROCHEF., II, 288.

427 Je rêvois, puisqu'il faut, Sire, le confesser.
— Sur quoi? — Sur le débat qui s'est *ému* naguère.
LA FONT., VII, p. 169 : *Clymène*, Comédie.

Il ne sert de rien d'*émouvoir* icy la question des signes trompeurs.
BOSSUET, *Conférr. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 286 : *Réflex.*

Il (Luther) écrivoit ces paroles en 1525, un peu après la querelle *émeüe*.
ID., *Hist. des Var.*, 2 vol. in-4°, 1688; I, p. 87.

Les négotiations furent interrompues par la guerre qui *s'émût* entre les Cantons Catholiques et les Protestans.
ID., *ibid.*, I, p. 191; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 83; II, p. 326-327, 495, 518.

EMPAUMER, *terme de chasse; au propre et au figuré.*

552 Il *empaume* la voie; et moi, je sonne et crie. – *Fâch.*, II, 6.

983 Je vois qu'il a, le traître, *empaumé* son esprit.
Éc. des Fem., III, 5.

Les folles qu'elles sont, me nazardent, m'*empaument*,
Mille taches me font, si je ne prends le faix.
J. DE SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, IV, 11.

Si je n'eusse bien su l'*empaumer* à propos,
Vous en teniez pourtant. – TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, V, 1.

Jupiter avec Apollon,
Satyrisés à ma maniere,
Vaudront bien mieux que Moliere;
Quand j'aurai bien drapé Jupin,
Je t'*empaumeray*, beau blondin.
DE LA CROIX, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 15.

Le maître, étant bon compagnon,
Eut bientôt *empaumé* la dame. – LA FONT., V, p. 508 : *Cont.*, IV, 11.

Ce chevalier fort gueux l'a si bien *empaumé*
Que, le suivant partout, il l'a partout plumé.
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 2; – Cf. ID., *Fille capitaine*, III, 3; – *Gentilh. de Beauce*, I, 1, et IV, 8.

* En terme de vénerie, *empaumer la voie*, c'est suivre la piste, la voie droite du gibier; en terme de jeu de paume, c'est recevoir une balle ou un esteuf dans le milieu de la paume de la main; au figuré, c'est prendre en main.

EMPÊCHER une chose à...

Oui, je veux enfin *vous empêcher vos profusions*. – *Bourg. gent.*, V, 2.

S'il se voit (le sage) pressé d'incommodités et de traverses qui *lui empêchent le repos*, il s'ouvre la porte lui-même. – MALH., II, p. 357.

729 Cet orgueilleux esprit, enflé de ses succès,
Pense bien de son cœur *nous empêcher l'accès*. – CORN., *Nicom.*, II, 4.

Ceux qui prétendoient *lui* en *empêcher le passage*...
RAC., V, p. 267 : *Camp. de Louis XIV.*

EMPÊCHER QUE..., *sans négation.*

1477 Il semble que le sort, quelque soin que je prenne,
Ait juré d'*empêcher que* je vous entretienne. – *Misanth.*, IV, 4.

Pour *empêcher que* ceux d'Autriche empiètent cet état. – MALH., III, 96.

9 *Empêche que* le poids des crimes
L'exile du vrai jour qui seul fait vivre en toi.
CORN., IX, 321 : *Office de la Vierge*, V.

* Voir t. I, p. 59-60 : *ne* supprimé après *empêcher que*.

EMPÊCHER QUE..., *avec négation.*

1615 Par là j'*empêche* au moins *que* de cet artifice
Je *ne* sois soupçonné d'être auteur ou complice. – *L'Ét.*, IV, 6.

207 J'*empêche*, peur du chat, *que* mon moineau *ne* sorte.
Éc. des Fem., I, 2.

93 Hé! Voulez-vous, Madame, *empêcher qu'*on *ne* cause?
Tart., I, 1.

999 Vous avez le champ libre, et je *n'empêche* pas
Que pour les attirer vous *n'*ayez des appas. – *Misanth.*, III, 4.

J'ai bien *empêché qu'*ils *n'*aient eu communication ensemble.
Méd. malgré lui, III, 7.

Cela n'*empêche* pas *qu'*avec ce que j'inspire, on *ne* puisse garder de l'honnêteté et de la complaisance pour les autres.
Comtesse d'Escarb., sc. 2.

27 ... Qui m'*empêchera, qu'*en dépit des jaloux,
Avecque le penser mon âme *ne* la voie? – Malh., I, p. 305.

Je n'ai point prétendu *empêcher qu'*on *ne* parlât contre mes ouvrages.
Rac., *Brit.*, 1re Préface.

* Voir t. I, p. 60.

Empêché, embarrassé, occupé : *impeditus.*

1216 Mais aux hommes par trop vous êtes accrochées;
Et vous seriez, ma foi! toutes bien *empêchées*
Si le diable les prenoit tous. – *Amph.*, II, 5.

Dis-lui que je suis *empêché*, et qu'il revienne une autre fois.
L'Av., III, 8.

Philis demeura un peu *empeschée* à respondre.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 224a.

Elle l'a aymé lorsqu'elle avoit les mains et le cœur *empesché* en ses pouppées.
Id., *ibid.;* II, p. 72; – Cf. Id., *ibid.;* I, p. 358a; II, p. 701 et 802.

S'il attaque une place, il y va d'une façon qui fait croire que, s'il l'avoit prise, il en seroit bien *empesché.* – Malh., IV, 94.

Tu fais plus l'*empesché* qu'une poule à trois poussins. – Cramail, *Coméd. des Prov.*

Je croy aussi qu'il est fort *empesché* à trouver de l'argent.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 92.

Les Dieux ne l'écoutent gueres,
Ou furent alors *empeschez;*
Autrement, il les eût touchez
Avec ses ferventes prières. – Id., *ibid.;* I, p. 162.

Il pensoit le donner luy-mesme
En main propre à la dame blesme,
Mais un gros Suisse arrogamment...
Luy dit qu'elle estoit *empeschée.*
Id., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 167; – Cf. Id., *ibid.;* I, p. 289-290; II, p. 167, 180, 230.

Il se trouva le plus *empesché* homme du monde.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 381.

Le Père de la Comédie des *Visionnaires* n'est pas plus *empesché* de se trouver avec quatre gendres, n'ayant que trois filles, que celle-cy l'estoit de se trouver avec trois amants. – Id., *ibid.;* 3e *Nouv.*, p. 72-73.

Et le remords de son péché
Rend mon homme bien *empesché.*
Fr. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 44.

172 Je l'irai voir très volontiers,
Pour, après humble révérence,
Remercier Son Eminence (le card. Ant. Barberin)
De quelque argent que j'ay touché,
Sans quoy j'étois bien *empêché.* – Loret, *Muze histor.*, 29 juillet 1662.

Il n'est point de plus *empesché*
Que qui tient le bout de la poesie.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 174.

Horace (dans l'*Éc. des Fem.*) ne devroit pas estre si *empesché* d'Agnès; il n'y a que trop de moyens de garder des filles, cela se fait tous les jours; il avoit de l'argent et c'estoit assez. – *Zélinde*, 1663, sc. 8; édit. Gay, p. 56.

977 Les mystères de Cour souvent sont si cachés,
Que les plus clairvoyants y sont bien *empéché*. – CORN., *Nicom.*, III, 4.

829 Je suis bien *empesché*. La vérité me presse. – RAC., *Plaid.*, III, 3.

..... Il sera nécessaire,
Si quelqu'un me demande, après m'avoir cherché,
De dire que je suis dans ma chambre *empesché*.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, III, 10.

Ah! morbleu falloit-il me charger d'une femme!
De mon corps, ce jour-là, j'étois bien *empesché*.
ID., *Éc. des Jaloux*, I, 10; – Cf. ID., *Trigaudin*, II, 1.

Pour ce qui est des versions, est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve *empesché* à en rendre toute l'élegance et toute la force dans la derniere rigueur? – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 412-413.

EMPIRE, autorité, pouvoir.

345 Il faut qu'un galant homme ait toujours grand *empire*
Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire.
Misanth., I, 2.

1357 Je vous trouve plaisant d'user d'un tel *empire*. – *Ibid.*, IV, 3.

435 Que dis-tu? Sur son cœur il auroit quelque *empire*? – RAC., *Brit.*, II, 2.

Son âge, et cet espoir que sans cesse il m'inspire,
Dessus mes volontés lui donnent quelque *empire*.
MONTFLEURY, *Éc. des Filles*, I, 2.

Je ne comprends point ce qu'un petit glorieux peut faire d'un mal (un rhumatisme) qui commence d'abord à vous soumettre, pieds et poings liés, à son *empire*.
SÉV., IV, 360.

Une naissance auguste, un air d'*empire* et d'autorité. – LA BRUY., I, 388.

EMPLOI, occupation, acte isolé, indépendant, et non, comme aujourd'hui, fonctions remplies par un subordonné sous les ordres d'un chef.

355 Ma volonté toujours vous doit être soumise :
Si c'est votre plaisir que pour vous je le lise,
Je consens volontiers à prendre cet *emploi*. – *D. Garc.*, I, 3.

889 Contre vos fiers tyrans je conduis une armée;
Mais je marche en tremblant à cet illustre *emploi*. – *Ibid.*, III, 2.

473 Il est de mon devoir de faire promptement
Reporter boîte et lettre à ce maudit amant...
— C'est me faire mieux voir ton amour et ta foi,
Et mon cœur avec joie accepte cet *emploi*. – *Éc. des Mar.*, II, 3.

283 ... Pensez-vous...
Et que je fasse enfin mes plus fréquents *emplois*
De parcourir nos monts, nos plaines et nos bois?
Princ. d'Él., I, 3.

480 Votre fille n'est pas l'affaire d'un bigot.
Il a d'autres *emplois* auxquels il faut qu'il pense. – *Tart.*, II, 2.

1874 Et cet *emploi* pour vous est fort honnête à prendre.
— Un *emploi* ne sauroit être que glorieux,
Quand il part du pouvoir qui m'envoie en ces lieux. – *Ibid.*, V, 7.

129 On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde,
Par de sales *emplois* s'est poussé dans le monde. – *Misanth.*, I, 1.

Enfin, c'est un valet qu'on ne sçauroit payer.
— Non, car depuis dix ans on me doit tous mes gages,
Après tous mes *emplois* et tous mes badinages.
Bois-Robert, *La Folle Gageure*, III, 2.

Faites savoir au Roi ma pensée amoureuse.
— Vous m'honorez, seigneur, par cet illustre *emploi*.
Th. Corn., *Geôlier de soi-même*, III, 7.

1291 (Je viens pour) m'acquitter... du malheureux *emploi*
Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi. – Rac., *Phèdre*, V, 6.

Toujours à sa toilette et devant son miroir!
Voilà tout son *emploi*, du matin jusqu'au soir. – Regnard, *Distrait*, I, 2.

..... Dans peu, j'irai moi-même
Lui faire compliment, et l'embrasser. — Tout doux,
Monsieur fera cela tout aussi bien que vous.
— Pénétré des bontés de celui qui m'envoie,
Je vais de cet *emploi* m'acquitter avec joie. – Id., *Joueur*, IV, 14.

Emportement.

1383 Votre chaleur est grande et cet *emportement*
De la nature en vous marque le mouvement.
Fem. sav., IV, 3.

809 Quittez avec le bal vos malheurs pour me suivre,
Ou soudain à vos yeux je vais cesser de vivre.
Mettrez-vous en ma mort votre contentement?
— Non, mais que dira-t-on d'un tel *emportement*?
Corn., *Place Roy.*, III, 6.

1053 Et sans savoir pourquoi, je voudrois que tous deux
Fussent, loin de ma vue, au comble de leurs vœux,
Que les *emportements* d'une ardeur mutuelle
M'eussent débarrassé de son amant et d'elle. – Corn., *Œdipe*, III, 4.

Elle estoit de celles qui aiment tous ces plaisirs avec *emportement*.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 20.

Toutes nos résolutions... ne sont pas toujours suivies, et celles que nous faisons avec plus d'*emportement* sont celles que nous exécutons le moins.
Cléobuline, par Mme de M. (de Marcé), 1658, p. 496.

Ceux qui l'ont attaquée (l'*École des Femmes*) sont ceux qui l'estiment davantage, et leur *emportement* est un témoignage de son mérite.
De la Croix, *Guerre com.*, 1664; Épît. dédic.

Bien qu'elle ne prenne point de part dans les interests du Peintre (de Molière), et qu'elle raille souvent Monsieur de ce qu'il le soustient avec trop d'*emportement*, il l'a persécutée de l'aller voir aujourd'hui.
De Villiers, *Veng. des Marquis*, 1664, sc. 1.

Theodose condamna aux bestes les farceurs qui tournoient en derision nos Ceremonies, et néantmoins cela n'approche point de l'*emportement* de Moliere, et il seroit difficile d'ajouter quelque chose à tant de crimes dont sa piece (D. Juan) est remplie.
De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; Genève, Gay, 1869, p. 12.

648 Je n'ai trouvé que pleurs mêlés d'*emportements*. – Rac., *Androm.*, II, 5.

Trebatius reprochoit à Horace sa mauvaise humeur et l'*emportement* de sa bile.
Cotin, *Crit. désint.*; Nouv. coll. moliéresque, p. 26.

872 Dans quel *emportement* la douleur vous engage! – Id., *Britann.*, III, 4.

J'avois déjà résolu de vous écrire, plus avec *emportement*, et à double sens.
Montreuil, *Œuvr.*, 1666, p. 149.

Quoi! toujours des *emportements*, des menaces! – Baron, *Coquette*, I, 1.

Outre les fautes que les hommes pourroient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par *emportement* ou par ignorance, il y a un foible irremédiable, inseparablement attaché aux desseins humains, et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 498-499.

Il (le ministre Jurieu) s'échappe dans ses lettres jusqu'à l'*emportement*.
Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; II, § 16, p. 138.

Il y a de certains biens que l'on désire avec *emportement*. – La Bruy., II, 22.

* L'on ne dit plus un transport d'esprit; l'on dit un *emportement*. – Sorel, *Disc. de l'Acad. franç.*, 1654.

Nous avons veû naistre ce mot, sans que nous sçachions précisément qui en est l'auteur. Nous savons seulement qu'il naquit durant les guerres civiles (de la Fronde)... Depuis quelques années, *emportement* a été appliqué à d'autres choses qu'à la colère.
Le P. Bouhours, *Rem. nouv.*, 1675; édit. 1682, p. 465-468.

Le même P. Bouhours a parlé, dans plusieurs de ses ouvrages, de ces mots en *ment*, dont il reproche l'abus aux écrivains de Port-Royal. — Voir *Ariste et Eug.*, 2e édit., 1671, 2e entretien, *passim* et 193; – *Doutes sur la lang. franç.*, 1674, p. 15-17 et p. 66.

EMPORTER, forcer à s'emporter, causer de l'emportement.

Voilà le comble des abominations. Monsieur, cette dernière-ci m'*emporte*, et je ne puis m'empêcher de parler. – *D. Juan*, V, 2.

559 Mon frère va trop vite; et sa chaleur l'*emporte*
Jusqu'à connoître mal les gens de cette sorte. – CORN., *Suite du Ment.*, II, 3.

EMPRISONNER, *au figuré.*

84 Il n'est point, à mon gré, de plus sotte méthode
Que d'être *emprisonné* toujours dans sa grandeur.
Amph., Prol.

97 ..... L'angoisse qu'il porte
Ne s'*emprisonne* pas sous les clefs d'une porte. – MALH., I, 8.

EN, *préposition et pronom.*

I. **EN**, *préposition.*

1° **EN**, à.

Un autre auteur qui seroit *en* ma place trouveroit d'abord cent belles choses à dire de Votre Altesse Royale.
A Madame, en tête de *l'Éc. des Fem.*

Si j'avois été *en* votre place, j'aurois poussé les choses autrement.
Impr. de Vers., sc. 3.

Et moi, si j'étois *en* votre place, j'achèterois une belle tenture de tapisserie de verdure. – *Am. méd.*, I, 1.

Je remets ta liberté *en* ta disposition.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 18-19.

15 Les marques de ta bienveillance
Sont communes *en* mon endroit.
LA FONT., II, p. 325 : *Fabl.*, VIII, 22

Que feriez-vous donc si vous étiez *en* ma place? – ID., VIII, p. 79 : *Psyché*, I.

Tu diras peut-estre : les branches actuelles ont esté coupées afin que je fusse enté *en* leur place. – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 301.

* Voir t. I, p. 87, *Alger* (*En*).

2° **EN**, avec.

132 Monsieur, je suis tout vôtre, et ma joie est extrême,
De pouvoir saluer *en* toute humilité
Un homme dont le nom est partout si vanté. – *L'Ét.*, I, 4.

14 Là tout l'Olympe *en* pompe eût été vu
Plaçant Iris sous un dais de lumière. – La Font., III, p. 275 : *Fabl.*, XII, 15.

Ô Seigneur, nous vous prions de regarder *en* pitié vostre famille ici présente.
Bossuet, *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 47.

Comment faut-il assister à la procession?... — Avec un esprit recueilli, les yeux baissez *en* toute humilité. – Id., *ibid.*, p. 71.

3° En, comme.

403 Autrement qu'*en* tuteur sa personne me touche.
Éc. des Mar., II, 2.

761 Et je puis sans rougir faire un aveu si doux
A celui que déjà je regarde *en* époux. – *Ibid.*, II, 9.

382 Je la regarde *en* femme aux termes qu'elle en est.
Éc. des Fem., II, 1.

La justice en ce pays-ci est rigoureuse *en* diable contre cette sorte de crime. – *Pourc.*, II, 10.

1100 Ôtez ce gant; touchez à Monsieur dans la main,
Et le considérez désormais dans votre âme
En homme dont je veux que vous soyez la femme.
Fem. sav., III, 6.

218 Permettez qu'une fois je vous parle *en* Romain. – Corn., *Nicom.*, I, 2.

703 Je dois agir *en* veuve autant qu'*en* magnanime. – Id., *Perth.*, II, 5.

240 Il fut comme accablé de ce nouvel outrage;
Mais bientôt il le prit *en* homme de courage,
En galant homme, et pour le faire court,
En véritable homme de Cour. – La Font., IV, p. 39 : *Cont.*, I, 1.

Une préface est un lieu où l'auteur parle de sens rassis... Molière avoit dressé cette préface (du *Tartuffe*) pour expliquer au peuple ses veritables sentimens sur la religion, que sa comedie du *Tartuffe* avoit rendu suspects. Il ne parle point là *en* poëte ny *en* comedien : c'est le seul endroit où il s'explique *en* chrestien et *en* philosophe. – Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 311-312.

* «Quelquefois *en* signifie similitude : comme quand nous disons *c'est faict en homme, c'est faict en beste*, qui vault autant que si on disoit *comme un homme, comme une beste.*»
Rob. Estienne, *Traicté de la Gramaire francoise*, 1569, p. 100.

Voir ci-dessous, p. 198, *Être : en être.*

4° En, de.

Il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler lorsqu'on l'assaisonne *en* louange. – *L'Av.*, I, 1.

Si quelqu'un les a gratifiez *en* chose qui touche leur vie.
Malh., *Trad. de Sénèque.*

Votre lettre m'a surpris *en* deux façons. – Corn., X, p. 444 : *Lettr.*

89 ... L'on conte *en* deux façons
L'accident du chasseur... – La Font., III, p. 252 : *Fabl.*, XII, 12.

Je suis ravy de te trouver *en* si bonne humeur.
De Villiers, *Veng. des Marquis*, sc. 2.

On n'a cessé de la réformer (la Confession d'Augsbourg), et de l'expliquer *en* différentes maniéres. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 13.

Je ne parle pas *en* cette sorte de Tertullien dans l'opinion de ceux qui s'imaginent avoir droit de le mépriser, à cause que son style est forcé et qu'il s'abandonne souvent à sa vive et trop ardente imagination.
Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 95, p. 595.

5° En, sur.

33 Moi qui suis, comme on sait, *en* terre et dans les cieux
Le fameux messager du souverain des Dieux. – *Amph.*, Prol.

1534 J'en punirai le crime *en* toute la famille. – Corn., *Othon*, V, 1.

... (Là) règne *en* un trône de lys
La Virginité sainte. – Rac., IV, p. 26 : *Poés. div.*

Que vostre volonté soit faite *en* la terre comme au Ciel.
Bossuet, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 5.

Le prix que Jesus-Christ a payé pour nous est-il infini? — Oui... — Quel est ce prix? — Son sang précieux, et le sacrifice qu'il a offert *en* la Croix.
Id., *ibid.*, p. 124.

Melancton avoit donc raison de justifier son Maistre (Luther) *en* ce point.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 66.

En : terminé en...

641 Oui, je suis un savant charmé de vos vertus,
Non pas de ces savants, dont le nom n'est qu'*en us*.
Fâch., III, 2.

645 Et pour en avoir un qui se termine *en ès*,
Je me fais appeler Monsieur Caritidès. – *Ibid.*, *ibid.*

II. En, *pronom.*

1° En, *supprimé.*

1224 Je suis un peu grossier, comme vous m'accusez.
Fem. sav., IV, 2.

* C'est-à-dire : comme vous m'*en* accusez, comme vous m'accusez d'être grossier.

Bientôt à cet effort, fais succéder un autre. – Corn., X, p. 130 : *Poés. div.*

* C'est-à-dire : fais-*en* succéder...

«Bien souvent M. de Malherbe oublie cette particule : Si vous aviez d'aussi pertinentes raisons de votre silence comme *j'ai* du mien. Il faut : comme *j'en ai* du mien.»
VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 452.

2° EN, *représentant la première personne.*

Je suis ravi, Monsieur, que votre fille ait besoin *de moi;* et je souhaiterois de tout mon cœur que vous *en* eussiez besoin aussi.
Méd. malgré lui, II, 2.

1160 Tout ce qu'*en* te servant je trouve d'admirable,
C'est qu'étant de *moi-même* et pauvre et misérable,
Tu daignes t'abaisser jusques à t'*en* servir. – CORN., VIII, p. 315 : *Imit.*, III.

3° EN, *représentant la seconde personne.*

Ah! nous parlions de *vous*, et nous *en* disions tout le bien qu'on *en* sauroit dire. – *Mar. forcé*, sc. 7.

Il y a tant de choses à dire de *vous*, qu'on n'*en* sauroit parler assez.
Am. magnif., I, 2.

1060 *Vous*, dont je vois l'amour quand j'*en* craignois la haine.
CORN., *Héracl.*, III, 4.

4° EN, *représentant un nom de personne; 3e pers., masc. sing. ou plur.*

631 On fait assez de cas de *son oncle Damis :*
Qu'*en* dites-vous, Madame? — Il est de mes amis.
Misanth., II, 4.

Oui, je traite pour lui quelque petite affaire, dont j'espère une récompense. — *De lui?* Ah! ma foi, tu seras bien fine si tu *en* tires quelque chose. – *L'Av.*, II, 4.

369 *Ces gens*, dis-je, qu'on voit d'une ardeur non commune
Par le chemin du Ciel courir à leur fortune,...
Sont prompts, vindicatifs, sans foi, pleins d'artifice...
De ce faux caractère on *en* voit trop paroître. – *Tart.*, I, 5.

* C'est-à-dire : on voit trop paroître de ces gens.

Votre père lui-même ne prend que trop de soin de vous justifier à tout le monde... Pardonnez-moi, charmante Élise, si j'*en* parle ainsi devant vous. Vous savez que, sur ce chapitre (de son avarice), on n'*en* peut pas dire de bien. – *L'Av.*, I, 1.

Ce traître de *Monsieur de Pourceaugnac* vous enlève votre fille... Oui, elle *en* est devenue si folle qu'elle vous quitte pour le suivre.
Pourc., III, 6.

1384 Mais je veux bien cesser d'être *son ennemi*.
J'*en* dépouille, Madame, et la haine et le titre. – Rac., *Alex.*, V, 2.

Aprés cét aveu *des Sacramentaires*, Luther se persuada aisément qu'il n'avoit plus rien à *en* exiger. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 211.

Quelque pouvoir que le Lantgrave eust sur l'esprit de *Luther*, il n'*en* pouvoit pas retenir long-temps les emportemens. – Id., *ibid.*; I, p. 303-304.

5° En, *représentant un nom de personne; 3e pers., fém.*

70 A me ravir *Célie* il se va préparer.
C'est pourquoi dépêchons, et cherche dans ta tête
Les moyens les plus prompts d'*en* faire ma conquête.
L'Ét., I, 2.

808 Je ne puis faire mieux que d'*en* faire ma femme.
Éc. des Fem., III, 3.

Ah! ma sœur, je voudrois que vous l'*eussiez vue!* — J'*en* vois beaucoup, mon frère, dans les choses que vous dites; et pour comprendre ce qu'elle est, il me suffit que vous l'aimez. – *L'Av.*, I, 2.

311 En un mot, je crains tout de l'esprit de *la Reine*.
La paix qu'*elle* a jurée *en* a calmé la haine. – Corn., *Rodog.*, I, 5.

Ils disent que d'*une vieille coquette*... j'*en* ai fait... une jeune fille très sage.
Rac., *Brit.*, 1re Préf.

6° En, *représentant soit un nom de chose déterminé, soit un pronom vague, comme* cela, *précédé d'une des prépositions* avec, de, pour, *etc., soit une proposition tout entière.*

208 Le plus parfait objet dont je serois charmé
N'auroit pas mes tributs, n'*en* étant point aimé.
Dép. am., I, 3.

* C'est-à-dire : n'étant point aimé par cet objet.

1625 Vous avez fait un trait qui, dans sa hardiesse,
Fait briller tant d'esprit et tant de gentillesse,
Que je vous *en* excuse. – *Ibid.*, V, 5.

* C'est-à-dire : que je vous excuse *pour cela*, pour avoir fait briller tant d'esprit et de gentillesse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1645 ..... Ce sentiment, mon père,
Est d'un homme de cœur et je vous *en* révère. – *Dép. am.*, V, 6.

* C'est-à-dire : je vous révère à cause de ce sentiment.

491 Ce changement m'étonne. — Et lorsque tu sauras
Par quel motif j'agis, tu m'*en* estimeras. – *Sgan.*, sc. 19.

* C'est-à-dire : tu m'estimeras à cause du motif qui me fait agir.

437 Et quand un homme voit d'autres hommes parfois
Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,
Il *en* montre aussitôt une colère extrême. – *Éc. des Fem.*, II, 3.

* C'est-à-dire : il montre une colère extrême à cause de cela, de ce que d'autres hommes veulent, etc.

Je suis trop engagé pour *en* avoir le démenti. – *Sicil.*, sc. 4.

* C'est-à-dire : pour avoir le démenti *de cela*.

C'est un jeune homme qui a besoin d'argent. Ses affaires le pressent d'*en* trouver, et il *en* passera par tout ce que vous *en* prescrivez.
L'Av., II, 2.

* C'est-à-dire : le pressent d'avoir de l'argent, et il en passera par tout ce que vous prescrirez pour cela, pour avoir de l'argent.

Pour rompre le cours à toutes les dépenses que je vous vois faire pour moi, j'ai résolu de me marier promptement avec vous : c'*en* est le vrai secret, et toutes ces choses finissent avec le mariage.
Bourg. gent., V, 2.

* C'est-à-dire : c'est le vrai secret de rompre le cours à vos dépenses.

Tenez, voilà cinq cents écus. — Allons-*en* promptement acheter celle que j'adore. – *Fourb. de Scap.*, II, 8.

* C'est-à-dire : allons, *avec ces cinq cents écus*, acheter.

713 Je brûle de les voir. — Et l'on s'*en* meurt chez nous.
Fem. sav., III, 1.

* C'est-à-dire : on meurt de les voir, du désir de voir ces vers.

1430 Rends-moi mon fils, ingrate. — Il m'*en* désavoueroit. – Corn., *Héracl.*, IV, 4.

Il ne faut point juger des gens sur l'apparence :
Le conseil *en* est bon, mais il n'est pas nouveau.
La Font., III, p. 143-144 : *Fabl.*, XI, 7.

Le Roi a toujours la goutte, et *en* est au lit. – Rac., VII, p. 129 : *Lettr.*

«Aucunesfois *en* est adverbe ou pronom relatif..., comme : *il est bien malade, il en mourra.* – Rob. Estienne, *Gramm. franç.*, 1569, p. 100.

«La particule *en*... est encore relative de toute une phrase, de tout un discours... Par exemple dans cette phrase : *Lorsqu'il le vit dans un si déplorable estat, il en fut touché;* la particule *en* sert à rappeler tout ce qui précède, et fait le mesme effet que s'il y avoit : *il fut touché de le voir dans un si déplorable estat.*» – Regnier-Desmarais, *Gramm. franç.*, 1706, p. 295-296.

7° En, *représentant l'idée vague d'une situation, mais non un mot déterminé ou une proposition.*

377 Mais je ne suis pas homme à gober le morceau,
Et laisser le champ libre aux vœux du damoiseau :
J'*en* veux rompre le cours et, sans tarder, apprendre
Jusqu'où l'intelligence entre eux a pu s'étendre.
Éc. des Fem., II, 1.

* Rompre le cours de quoi? Évidemment de ce qui se passe, des intelligences qu'ont entre eux Agnès et Horace.

14 *L'âme vole en triomphe* au-dessus du soleil;
Et l'on voit chaînes, fouets, et meule, et croix, et hache
En former à l'envi le pompeux appareil. – Corn., IX, p. 612 : *Hymn.*

19 J'ôte le superflu, dit l'autre en l'abattant,
Le reste *en* profite d'autant. – La Font., III, p. 307 : *Fabl.*, XII, 20.

1183 Il mourut. Mille bruits *en* courent à ma honte. – Rac., *Britan.*, IV, 2.

8° En, *représentant :* (A) *un substantif pluriel avec un antécédent au singulier, et* (B) *réciproquement.*

A 1261 N'étendons pas plus loin un discours qui me lasse :
Il réveille *un chagrin* qui vient à contre-temps
En troubler dans mon cœur *d'autres plus importants.*
D. Garc., IV, 1.

* C'est-à-dire : troubler d'autres chagrins plus importants.

1490 Comme l'amour ici ne m'offre *aucun plaisir,*
Je m'*en* veux faire au moins *qui soient d'autre nature.*
Amph., III, 2.

B Quoi qu'on en puisse dire, la grande ambition *des femmes* est, croyez-moi, d'inspirer de l'amour. Tous les soins qu'*elles* prennent ne sont que pour cela; et l'on n'*en* voit point de *si fière qui ne s'applaudisse* en son cœur des conquêtes que font ses yeux. – *Sicil.*, sc. 6.

* C'est-à-dire : et l'on ne voit pas une femme.

9° En, *représentant un mot non exprimé, mais facile à suppléer.*

75 Je sais les tours rusés et les subtiles trames
Dont pour nous *en* planter savent user les femmes.
Éc. des Fem., I, 1.

* C'est-à-dire : *planter des cornes.*

En, *joint à divers verbes.*

* « *En* (est une) particule redondante qui n'a point de sens particulier, mais que l'usage place devant certains verbes, comme *je m'en vais*, pour *je vais; j'en tiens*, pour *j'ai attrapé* ce que je ne cherchois pas..., etc. » – Le P. Buffier, *Gram. franç.*, 1709, p. 362-363.

Aller : en (*s'*) *aller.*

931 Cela *s'en va* sans dire. – *Éc. des Mar.*, III, 4.

Et puis, charpentier et maçon,
Fit un temple de sa façon;
Sans m'amuser à le décrire,
Car sa beauté *s'en va sans dire*...
Scarron, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 102.

Es-tu traitable? — Moi! Cela *s'en va sans dire.*
Th. Corn., *Charme de la voix*, IV, 4.

Quoi! Je serois à vous? — Cela *s'en va sans dire.*
Montfleury, *Fille capitaine*, IV, 7; – Cf. Id., *Crisp. gentilh.*, II, 3; – *Trigaudin*, III, 2.

Cela *s'en va sans dire!* – Baron, *La Coquette*, II, 6.

Mais après donne-nous quelque chose pour rire.
— Nous n'y manquerons pas, cela *s'en va sans dire.*
Poisson, *Baron de la Crasse*, sc. 5; – Cf. Id., *Fem. coq.*, II, 5.

Les variations prétendues de l'ancienne Eglise *s'en iroient* à rien.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 99, p. 600; – Cf. *ibid.*, VI², § 3, p. 635.

Avoir : en *avoir.*

Ma foi, son cœur *en a* sa provision. – *Princ. d'Él.*, IV, 5.

Qu'est-ce que c'est, Messieurs?... A qui *en avez-vous?* – *Pourc.*, I, 3.

Il faut prendre, en dépit que nous *en ayons.* – Malh. II, p. 33.

Conter : en *conter.*

485 La curiosité qu'on fait lors éclater
Marque un secret plaisir de s'*en* ouïr *conter.* – *Éc. des Mar.*, II, 3.

680 ..... De ces franches coquettes
Qui s'*en* laissent *conter*. – *Éc. des Mar.*, II, 7.

Si quelqu'un vous *en contoit*, il vous trouveroit disposée à recevoir ses vœux? – *Sicil.*, 6.

Vous n'avez qu'à l'écouter, il va vous *en conter* de belles.
G. Dand., III, 7.

Tout ce qui s'appelle les galants de la Cour n'a pas manqué de venir à ma porte, et de m'*en conter*. – *Escarb.*, sc. 2.

550 Elle en aimoit fort une à qui l'on *en contoit*.
La Font., IV, p. 433 : *Cont.*, II, 14.

Démordre : EN *démordre*.

Je vous dis que je n'*en démordrai* point. – *Mal. imag.*, I, 5.

41 Mais le chat, qui n'*en démord* pas,
Gronde et marche au devant de la troupe ennemie.
La Font., III, p. 355 : *Fabl.*, XII, 27.

Devoir : EN *devoir*.

140 On vous fait confidente, en cent climats divers,
De beaucoup de bonnes affaires;
Et je crois, à parler à sentiments ouverts,
Que nous ne nous *en devons* guères. – *Amph.*, Prol.

18 Aux plus charmants il n'*en doit* guère. – La Font., IV, p. 21 : *Cont.*, I, 1.

Donner : EN *donner*, tromper.

Ma foi! Monsieur de Pourceaugnac, nous vous *en donnerons* de toutes les façons. – *Pourc.*, I, 4.

1359 Dorante avec chaleur fait le passionné;
Mais le fourbe qu'il est nous *en a* trop *donné*. – Corn., *Le Ment.*, IV, 8.

Donner : EN *donner à garder*, tromper.

Ils ne m'*en donneront* point *à garder*. – *Fourb. de Scap.*, I, 4.

533 Tu présumes par là me le persuader;
Mais ce n'est pas ainsi qu'on m'*en donne à garder*. – Corn., *Mélit.*, II, 4.

*Donner : s'*EN *donner*.

1742 Que je vais *m'en donner!* – *Amph.*, III, 5.

On continua de vuider les pots. Xantus *s'en donna* jusqu'à perdre la raison.
La Font., I, p. 40 : *Vie d'Ésope.*

47 Ma foi pour cette nuit il faut que je *m'en donne.* – Rac., *Plaid.*, I, 1.

*Enfuir : s'*en *enfuir.*

Ah! palsanguenne, Monsieu, vaici bian du tintamarre : votre fille *s'en est enfuie* avec son Liandre. – *Méd. malgré lui*, III, 8.

* C'est un paysan qui parle. — Voir, ci-dessous, *Fuir* (*S'en*).

*Ensuivre : s'*en *ensuivre.*

1164 Vois, si mon cœur n'eût su de froideur se munir,
Quels inconvénients auroient pu *s'en ensuivre.* – *Amph.*, II, 3.

Être : en *être.*

382 Je la regarde en femme, aux termes qu'elle *en est.*
Éc. des Fem., II, 1.

Comment, mon gendre, vous *en êtes* encore là-dessus?
G. Dand., II, 7.

Quoi que c'*en soit*, Monsieur, il a toujours avec cela son cours de ventre depuis six mois. – *Pourc.*, I, 6.

204 Pour moi, j'*en suis* souvent jusqu'à verser des larmes.
Psyché, I, 1.

Ces politiques ne savent plus où ils *en sont.* – Rac., V, p. 298 : *Camp. de Louis XIV.*

567 Ah! c'*en est* trop enfin : tu seras satisfait. – Id., *Bajazet*, II, 1.

Des fables, nous *en sommes* au huitième livre. – La Bruy., II, p. 478.

Le Ministre (Jurieu) ne sçait où il *en est.*
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691 ; VI², § 41, p. 681 ; – Cf. Id., *ibid.*, § 43, p. 685 ; § 47, p. 692 ; § 51, p. 697.

Faire : en *faire.*

De la façon dont elle a parlé, tout ce qu'elle *en a fait* a été sans dessein. – *Sicil.*, sc. 15.

Tout ce que j'*en fais* n'est que pour l'amour de moi-même.
G. Dand., II, 8.

1269 Par mon commandement la garde *en fait* de même. – Corn., *Cid.*, IV, 3.

80 «J'*en* veux *faire* à ma tête.» — Il le fit, et fit bien.
La Font., I, p. 204 : *Fabl.*, III, 1.

883 C'est en votre faveur, ma bru, ce que j'*en fais*. – Rac., *Plaid.*, III, 4.

Sans *en faire* à deux fois, je vous conjure d'embrasser toutes vos aimables Grignans. – Sév., II, p. 343.

*Faire : c'*EN *est fait.*

541 *C'en est fait :* c'est ainsi que je me puis venger.
Dép. am., II, 3.

1395 Nous rompons? — Oui, vraiment : quoi! n'*en est-ce pas fait?*
Ibid., IV, 3.

Ah! *C'en est fait!* Fasse le Ciel que ma mort soit vengée.
G. Dand., III, 6.

569 ..... Acomat, *c'en est fait.*
Vous pouvez retourner, je n'ai rien à vous dire. – Rac., *Bajazet*, II, 2.

* Parfois, dans cette locution, Molière supprime *en* vague, et le remplace par un mot significatif.

435 *C'étoit fait* de mon bien, *c'étoit fait* de ma joie. – *L'Ét.*, I, 9.

*Fuir : s'*EN *fuir.*

Mais *fuyez-vous-en*, le voici. – *Méd. vol.*, sc. 13.

Il devroit être arrivé. — Aussi l'est-il, et il *s'en est fui* de chez moi.
Pourc., II, 2.

Les ennemis *s'en sont fuis* à vau-l'eau. – Rac., VII, p. 60 : *Lettr.*

Mentir : EN *mentir.*

272 Vous *en avez menti.* — Monsieur, je le veux bien.
Dép. am., I, 4.

900 Vous *en avez menti*, chienne, ce n'est pas elle.
Éc. des Mar., III, 3.

1206 Ah! bourreau de destin! vous *en aurez menti.*
Éc. des Fem., IV, 7.

Ce quelqu'un-là *en a menti.* – *G. Dand.*, I, 5.

Le médecin me l'a dit lui-même. — Le médecin *en a menti.*
Pourc., II, 6.

612 Du vase par trois fois ce beau nom est sorti.
— Et toutes les trois fois le sort *en a menti.* – Corn., *Andromède*, II, 3.

Pouvoir : EN *pouvoir.*

Ô Ciel! que sens-je? Un feu invisible me brûle, je n'*en puis* plus.
D. Juan, V, 6.

Cythérée... la trouva (Psyché) étendue sur les tapis..., prête d'expirer, et n'*en pouvant plus*. – LA FONT., VIII, p. 194 : *Psyché*, liv. II.

L'Empire d'Orient n'*en pouvoit* plus. – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 125.

Ma main n'*en peut* plus. – SÉV., IV, p. 370.

Prendre : EN *prendre.*

* Voir *Prendre* (*En*).

Revenir : EN *revenir.*

Monsieur, tout cela est bel et bon; mais j'*en reviens* toujours là.
Mal. imag., I, 5.

Encore! vous *en revenez* toujours là? – *Ibid.*, III, 7.

J'en reviens à dire que la plupart des choses ont deux faces.
LA FONT., VIII, p. 332-333 : *Compar. d'Alex., de César et de M. le Prince.*

864 Puisque je l'ai jugé, je n'*en reviendrai* point. – RAC., *Plaid.*, III, 4.

J'en reviens toûjours à vous demander s'il n'est d'aucune importance de sçavoir que Jesus-Christ entant qu'homme soit vrayment présent ou non sous les symboles sacrez.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI², § 45, p. 687; – Cf. ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 668.

Savoir : EN *savoir.*

526 Pour une jeune fille, elle n'*en sait* pas mal. – *Éc. des Mar.*, II, 5.

Si tu es un habile homme, tu as tort de ne pas parler; mais s'il n'est pas ainsi, tu *en sais* beaucoup. – LA BRUY., I, p. 20.

Tâter : EN *tâter.*

Voilà ce que c'est que d'avoir causé; vous n'*en tâterez* plus.
G. Dand., II, 5.

Il faut donc que je meure fille?...
Ah! par ma foi, j'*en* veux *tâter*.
— Ma fille, tenir ce langage!
— Je veux dire du mariage. – MONTFLEURY, *Mariage de rien*, sc. 7.

Madame de Kerman est une très aimable personne, j'*en ai tâté*.
SÉV., IX, p. 26.

Tenir : EN *tenir.*

* Voir *Tenir* (*En*).

User : EN *user,* agir.

Il est assez honnête homme; il *en a* bien *usé.* – *D. Juan*, III, 5.

291 Il m'écoute; et dans tout, il *en use*, ma foi!
Le plus honnêtement du monde avecque moi.
Misanth., I, 2.

Si je suis blâmable de quelque chose, c'est d'*en user* trop bien avec lui. – *G. Dand.*, I, 6.

Nous *en usons* honnêtement. – *Ibid.*, II, 1.

C'est fort mal fait à vous d'*en user* comme vous faites.
Ibid., II, 2.

Quoi? vous osez *en user* de la sorte, après l'affaire de tantôt!
Ibid., II, 8.

Vous voyez que Monsieur Tibaudier, qui m'aime, *en use* plus respectueusement que vous. — Monsieur Tibaudier *en use* comme il lui plaît. – *Escarb.*, sc. 8.

Ah! Monsieur Fleurant, tout doux, s'il vous plaît; si vous *en usez* comme cela, on ne voudra plus être malade. – *Mal. imag.*, I, 1.

Lui que j'ai fait revivre et qui revit en toi,
En usoit envers lui comme tu fais vers moi – CORN., X, p. 96 : *Poés. div.*

3 ..... L'un dira que l'abbesse
En usa bien, l'autre au contraire mal. – LA FONT., V, p. 302-303.

C'est ainsi que Sophocle *en use* presque partout. – RAC., *Britann.*, 1re Préf.

Quelques-uns *en usent* autrement. – LA BRUY., II, p. 16.

Venir : EN *venir; s'*EN *venir,* venir.

1744 Je brûle d'*en venir* aux prises,
Et jamais je n'eus tant de faim. – *Amph.*, III, 5.

Venez-vous-en ici à mon secours. – *Mal. imag.*, I, 6.

Enfin... il *en est venu* glorieusement à avoir ses licences.
Ibid., II, 5.

Il résolut d'*en venir* à tout ce que l'autorité peut avoir de terrible.
RAC., IV, p. 549 : *Port.-Roy.*

Elle *s'en vient* à Ithaque. – Rac., VI, p. 58 : *Rem. sur Pind.*

Pour perdre une telle Loy quand on l'a une fois receûe, il faut qu'un peuple... *en soit venu* à n'avoir plus qu'une idée confuse de son origine, de sa Religion et de ses coustumes.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 403-404; – Cf. Id., *ibid.*, p. 543-544; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 101.

Il n'y a qu'à perdre pour ceux *qui en viendroient* à une seconde charge.

La Bruy., I, p. 165.

Vouloir : en *vouloir*, vouloir mal.

Tout le monde lui *en veut*. – *Mal. imag.*, III, 3.

Je suis un homme de Champagne,
Qui n'*en veux* point au roi d'Espagne. – La Font., IX, p. 103.

Il *en veut* à la ligne collatérale. – La Bruy., II, p. 15.

* «*En*... *Il en a* se met pour «il y a des personnes»; — vulgairement, «tout le monde *en va* à la moutarde», i. (*id est*, c'est-à-dire) il est commun; — «il *en aura* tout le long de l'aune», c'est-à-dire «il luy coustera beaucoup, il sera tout à fait mal traité, on l'accommodera mal»; — «*gardez-vous-en* bien», i. «ne faites pas cela, ne le dites pas»; — «*en estre*», c'est-à-dire «estre de la partie»; — «*n'en pouvoir plus*», pour «n'avoir plus «de force»; — «*n'en pouvoir mais*», pour «n'en être pas cause» ou «n'y avoir pas de sa «faute»; — «*en vouloir* à quelqu'un», i. «vouloir mal»; — «la fortune *m'en veut*», i. «me favorise»; — «le jeu luy *en dit*», i. «le jeu luy vient à souhait»; — «je ne sçay où «*j'en suis*», i. «je suis troublé, je ne sçay ce que je dois faire»; — vulgairement, «dy «que tu *en as*», que tu es attrappé».

Ant. Oudin, *Gram. franç. rapportée au langage du temps*, Rouen, 1645, p. 132.

«Cet *en*, en notre langue, entre en beaucoup de phrases où il semble inutile, et néanmoins il sert ou à la douceur pour l'oreille, ou à la clarté pour l'esprit, comme «si nous *en croyons* Aristote, le mouvement, etc.»; «si *nous croyons* Aristote» ne seroit pas si bien dit. Coëffeteau, *Hist. rom.*, liv. XIII, p. 314, parlant de Livia : «*Elle s'en estoit enfuie* en Sicile...»; p. 360 : «et qui *s'en estoit fui* devant Néron»... Cet *en* est ancien. Villehardouin, p. 23 : «*nos en irasmes* volontiers», «nous nous en irons volontiers»; p. 78 : «et si *s'en parti* et *s'en ralla*», «s'en partit et s'en retourna»...

Patru, Note sur la Remarque de Vaugelas intitulée : *Il en est des hommes comme des animaux;* dans Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 367.

Attaché à certains verbes, *en* forme avec ceux-ci un tout inséparable; si donc on emploie un de ces verbes, contrairement à l'usage, sans la particule *en*, on peut considérer *en* comme supprimé.

En, *supprimé devant certains verbes auxquels, d'après l'usage, il doit être lié.*

85 Et je sais ce qu'il *coûte* à de certaines gens
Pour avoir pris les leurs avec trop de talens.

Éc. des Fem., I, 1.

* C'est-à-dire : ce qu'il *en coûte*.

277 S'il *est* ainsi, j'ai tort; mais qui l'eût deviné? – *L'Ét.*, I, 6.

* C'est-à-dire : s'il *en est* ainsi.

1559 (Je) vous montrerai bien...
Qu'on *n'est* pas où l'on pense en me faisant injure.
Tart., IV, 7.

* C'est-à-dire : qu'on *n'en est* pas où...

1182 Tu *n'es* pas où tu crois; en vain tu files doux. – *Amph.*, II, 3.

* C'est-à-dire : tu *n'en es* pas.

1835 Le fourbe qui longtemps a pu vous *imposer*
Depuis une heure au Prince a su vous accuser. – *Ibid.*, V, 6.

* C'est-à-dire : a pu vous *en imposer*.

1535 Sur la tentation ai-je quelque crédit?
Et *puis-je mais*, chétif, si le cœur leur en dit? – *Ibid.*, V, 3.

* C'est-à-dire : et *en puis-je mais ?*

768 Il faut donc renverser l'ordre de chaque chose...
Que les jeunes enfants *remontrent* aux vieillards.
Dép. am., II, 6.

* C'est-à-dire : *en remontrent*.

283 Je puis fermer les yeux sur vos flammes secrètes,
Tant que *vous vous tiendrez* aux muets interprètes.
Fem. sav., I, 4.

* C'est-à-dire : *vous vous en tiendrez*.

277 S'il (*en*) *est* ainsi, j'ai tort; mais qui l'eût deviné? – *L'Ét.*, I, 6.

En, *surabondant.*

65 Mais *de vous*, cher compère, il *en est* autrement.
Éc. des Fem., I, 1.

1086 Dieu te gard', Cléanthis! — Ah! ah! *tu t'en avises*,
Traître, *de t'approcher* de nous! – *Amph.*, II, 3.

En, *remplaçant un adjectif possessif devant un nom de personne ou un nom personnifié.*

Ce n'est là qu'une ébauche du *personnage*, et pour *en* achever le portrait, il faudroit bien d'autres coups de pinceau. – *D. Juan*, I, 1.

* C'est-à-dire : pour achever *son* portrait.

Mes justes soupçons chaque jour avoient beau me parler : j'*en* rejetois la voix qui vous rendoit criminel à mes yeux. – *D. Juan*, I, 3.

* C'est-à-dire : je rejetois *leur* voix.

59 Des yeux d'Alcmène, il (Jupiter) a senti les coups,
Et tandis qu'au milieu des Béotiques plaines,
Amphitryon, son époux,
Commande aux troupes Thébaines,
Il *en* a pris la forme, et reçoit là-dessous
Un soulagement à ses peines. – *Amph.*, Prol.

* C'est-à-dire : il a pris *sa* forme.

Allons, cédons *au sort* dans notre affliction,
Suivons-*en* aujourd'hui l'aveugle fantaisie. – *Ibid.*, III, 6.

* C'est-à-dire : suivons *sa* fantaisie.

Je vous *en* donneray les adresses (des Molinistes). – Pascal, 8e *Prov.*; édit. de Sacy.

* C'est-à-dire : je vous donneray *leurs* adresses.

En, *devant un nom de chose, tantôt employé, tantôt remplacé par un adjectif possessif.*

803 Oui, le trépas cent fois me semble moins à craindre
Que *cet hymen fatal* où l'on veut me contraindre;
Et tout ce que je fais pour *en* fuir les rigueurs
Doit trouver quelque grâce auprès de mes censeurs.
Éc. des mar., III, 1.

794 Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi qu'on dire*,
Avez-vous compris, vous, toute *son* énergie? – *Fem. sav.*, III, 2.

Enbas, enhaut; en enbas, en enhaut, en bas, en haut.

La voix E se forme en rapprochant la mâchoire d'*enbas* de celle d'*enhaut*. – *Bourg. gent.*, II, 4.

Vous avez mis les fleurs *en enbas*. — Vous ne m'aviez pas dit que vous les vouliez *en enhaut*. – *Ibid.*, II, 5.

Tu allonges les lèvres en dehors, et approches la mâchoire d'*enhaut* de celle d'*enbas*. – *Ibid.*, III, 3.

Que si l'on ouvre un peu moins la bouche, en avançant la mâchoire d'*enbas* de celle d'*enhaut*, on formera une autre voix terminée en E.
Cordemoy, *Disc. phys. de la parole*, 1668.

* «*Embas*. Il y a des auteurs qui écrivent ainsi ce que les autres écrivent *en bas* (*deorsum*). Les premiers ne font qu'un mot, et mettent une *m* au lieu d'une *n*, suivant l'usage et

l'analogie de nostre langue dans ces compositions de mots. Ce mot, en certaines occasions, doit être considéré comme substantif, car on lui donne une préposition. Descendre *en embas* a la même construction que monter *en haut*.

> Lorsque l'hyver respand sa neige et ses frimats,
> Elle quitte la tige et descend *en embas*. – PERRAULT.

«On trouve la mesme construction quand on écrit en deux mots *en bas :* Pousser *en en bas.*» – *Diction. de Trévoux.*

Les *Rech. ital. et franç.* de Oudin (1642 et 1660) donnent au mot *en* les deux locutions : *en enhaut, en enbas.*

ENCANAILLER (S').

> Il est vrai que le goût des gens est étrangement gâté là-dessus, et que le siècle *s'encanaille* furieusement. — Celui-là est joli encore, *s'encanaille!* Est-ce vous qui l'avez inventé, Madame?
> *Crit. de l'Éc. des Fem.*, 6.

> Du moins il est d'un goût plus haut et plus exquis
> D'assembler comme vous les comtes, les marquis,
> Que de *s'encanailler* et paroistre trop sage.
> HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 6.

> Il commença par me faire des réprimandes de ce que je *m'encanaillois* avec un vilain monstre comme celui-là. – HAMILTON, *Mém. de Gram.*, ch. III.

> Et j'enrage en effet de voir que la Folie,
> Trop facile à s'humaniser,
> *S'encanaille* et se mésallie. – REGNARD, *Mar. de la Fol.*, sc. 4.

> A quel point le mérite *s'encanaille!* disait une femme d'esprit, en voyant un homme de lettres célèbre attendre dans une antichambre un grand qu'il était obligé de visiter. – MERCIER, *Néologie*, an IX, 1801, in-8°.

* Somaize, dans son *Grand Diction. des Prétieuses*, attribue ce mot à Mme de Maulny, et en donne la traduction :

> Je crains la connoissance des gens qui n'ont pas vu le monde : je crains de *m'encanailler*. – Édit. de la bibl. elzév., I, 63.

Voici le passage rappelé par Somaize : «La conversation dans un beau lieu, et à son aise, avec cinq ou six personnes bien spirituelles, bonnes et qui sont du beau monde, c'est une véritable joie. Je crains fort de *m'encanailler.*»
Portr. de Mme de M... par elle-même, dans le *Rec. des Portr. de Mademoiselle.* – Édit. Ed. de Barthélemy, in-8°, Paris, Didier, p. 77.

Dans sa première édition (1694), l'Académie renvoie de *encanailler* (*s'*) à *canaille*, de *canaille* à *chien;* mais là, elle ne donne pas le mot après lequel elle a fait tant chercher. Ni le *Diction. franç.-ital.* (1671), ni le *Diction. franç.-angl.* de Guy Miège (1679), ni celui de Richelet (1680), ne donnent ce mot, qui paraît pour la première fois dans le *Diction.* de Furetière (1690).

Comme mots forgés de la même manière, on peut citer *encommédienner*, de Scarron, *Rom. com.*, III, 4; *embaronner* (*s'*) et *s'emmarquiser*, de Th. Corneille :

> De votre chef ainsi *vous vous embaronnez*. – *Bar. d'Albikrac*, V, 5.

Quand tu seras à moi, ne va pas t'aviser
De devenir comtesse ou de *t'emmarquiser*. – *Comtesse d'Org.*, V, 4.

Endoctorer, de Le Boulanger de Chalussay :

En quarante, ou fort peu de temps auparavant,
Il (Molière) sortit du college, asne comme devant;
Mais son pere ayant sceu que, moyennant finance,
Dans Orleans un asne obtenoit sa licence,
Il y mena le sien, c'est-à-dire ce fieux
Que vous voyez icy, ce rogue audacieux.
Il l'*endoctora* donc, moyennant sa pécune;
Et, croyant qu'au barreau ce fils feroit fortune,
Il le fit advocat, ainsi qu'il vous l'a dit,
Et le para d'habits qu'il fit faire à crédit.
Élomire (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

S'enducailler est attribué à Chamfort.

ENCENS, *au plur.; au propre et au figuré.*

65 Il est d'autres attraits naissants
Où l'on va porter ses *encens*. – *Psyché*, Prol.

101 Cet empire que tient la raison sur les sens
Ne fait pas renoncer aux douceurs des *encens*. – *Fem. sav.*, I, 1.

228 Mais je ne puis du tout approuver sa chimère,
Et me rendre l'écho des choses qu'elle dit,
Aux *encens* qu'elle donne à son héros d'esprit. – *Ibid.*, I, 3.

960 Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens
Qu'un auteur qui partout va gueuser des *encens*. – *Ibid.*, III, 3.

Eschauffé de ce feu nouveau
En faveur de tes poésies,
Je jure par ce saint ruisseau
Qui preside à nos frenesies,
Que tes écrits à l'avenir,
Conservez en mon souvenir,
Seront chers à ma destinée
Et que mes desirs innocens
Dedans l'erreur d'un Athénée
Feront avouer mes *encens*.
PICHOU, dans les *Poésies sur la mort de Théophile, en 1626*.

Si vous estes divine, il vous faut des *encens*.
ID., *Folies de Cardenio* (1633), IV, 2.

639 Adieu, quelques *encens* que tu veuilles m'offrir. – CORN., *Gal. du Pal.*, II, 8.

127 Mais quoique vos *encens* le traitent d'immortel,
Cette grande victime est trop pour son autel. – ID., *Pompée*, I, 1.

Encens ne souffre point de pluriel... – VOLT., *Rem. sur Corn.*

* L'Académie ne cite aucun exemple d'*encens* au pluriel, mais ne le blâme ni ne l'autorise.

Voltaire le condamne; mais M. Godefroy a montré, après Palissot, et en donnant un grand nombre d'exemples tirés de Montaigne, de Racan, de Chapelle, de Fléchier, de Sénecé, que Molière était autorisé par un usage constant à employer *encens* au pluriel. — Voir Godefroy, *Lex. de Corneille*, I, 247-249.

ENCHANTER, dans le *sens propre* de *pris par un enchantement.*

1319 ..... J'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traîtres appas dont je fus *enchanté.* – *Misanth.*, IV, 3.

1387 ..... (Mon art) a pleine autorité
De nous faire sortir d'un séjour *enchanté.* – Corn., *Toison d'Or.*, III, 6.

437 Non que par les yeux seuls lâchement *enchantée*
J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vantée. – Rac., *Phèdre*, II, 1.

Le monde avoit vieilli dans l'Idolatrie; et, *enchanté* par ses Idoles, il estoit devenu sourd à la voix de la nature qui crioit contre elle.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 370; – Cf. Id., *ibid.*, p. 296, 316.

ENCHARGER.

On m'a *enchargé* de prendre garde que personne ne me vît.
G. Dand., I, 2.

Toutes fois si vous en *enchargez*, et pensez qu'à ceste cause vos enfants en naîtront bossus ou contrefaits. – Larrivey, *La Veuve*, Prol.

* Dans le *Diction. franç.-lat.* de Rob. Estienne (1539), *charger* est traduit par *onerare*, et *encharger* par *mandare*. — Le premier se disait quand il s'agissait d'un fardeau à porter, le second quand il s'agissait d'un ordre à exécuter, d'un soin à prendre.

ENCHÈRE : FOLLE ENCHÈRE.

Taisez-vous, vous dis-je, vous pourriez bien porter la *folle enchère* de tous les autres. – *G. Dand.*, I, 6.

69 Ayans, avec grand déshonneur,
Fait mourir leur propre seigneur,
Ont bien payé la *folle enchere*
De leur procédure sévere. – Loret, *Muze histor.*, 13 décembre 1659.

Qu'a fait Monseigneur vostre frere,
Pour en payer la *follenchere?* – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 154.

... Le monde qui n'en peut mais,
N'en doit porter la *follenchere.* – Id., *ibid.*, p. 174.

Cela le fit opiniâtrer davantage à son entreprise, et il jura hautement que quelqu'un en payeroit la *folle enchère.* – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 164.

Mais je vins au carrosse, où je vis des chevaux,
Qui, par malheur, étoient guéris de tous leurs maux,...
La suivante fort mal, les laquais fort blessés,
Qui sont, je crois, fort mal, s'ils ne sont trépassés,
Et qui de tout cela portent la *folle enchère*. – Poisson, *Fou de qualité*, sc. 1.

* «*Folle enchère* est une mise ou offre qu'on fait en justice, qui excède la valeur de la chose vendue ou qu'on ne peut pas payer. Cette terre a été vendue à la *folle enchère* d'un tel : il en payera les dommages et intérêts.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

Enclouure.

623 De l'argent, dites-vous? Ah! c'est donc l'*enclouure?* – *L'Ét.*, II, 4.

On a deviné l'*enclouure*. – *Bourg. gent.*, III, 10.

Il faut donc aller jusqu'au fond pour trouver l'*enclouure* et le mal.
D'Ouville, *Cont.*, 1644, édit. Jouaust; I, p. 19.

Comme ce vint l'heure de partir, et qu'il falloit compter, c'étoit où le tenoit l'*enclouure*. – Id., *ibid.*; I, p. 98.

Oyez, mais par ma foi c'est méchanceté pure,
Et vous savez fort bien où lui tient l'*enclouure*.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, V, 10.

Un Duc aussi, dit-on, cherche fort à lui plaire.
— Un Duc? — Oui, qui voudroit... — Je crois qu'il voudroit, mais...
— Elle en est peu touchée. — Il ne l'aura jamais.
— Le temps... — Eh! je sais trop où lui tient l'*enclouure*.
Id., *Comt. d'Org.*, II, 2.

Vous êtes un enfant mal nourri, mais n'importe,
J'en connois l'*enclouure*, et je sais bien par où
Vous faire devenir un peu moins loup-garou.
Id., *Geôl. de soi-même*, V, 6; – Cf. *D. Bertr. de Cig.*, V, 10.

Qui nous assurera de tout ce que vous nous dites? — Ah! voilà l'*enclouure*.
Montfleury, *Dupe de soi-même*, V, 8.

Il falloit vous montrer; cette voie étoit sûre.
— Que ne paroissiez-vous? — Ah! voilà l'*enclouure*.
Id., *Fille capitaine*, III, 3.

Encore dans le temps qu'on leur laissoit le profit des cartes, passe... — Ah! Du Laurier, voici donc l'*enclouure*. Si tu ne nous avois pas parlé de cartes, ta morale auroit pu faire quelque effet. – Baron, *Rendez-vous des Tuil.*, I, 3.

..... Il n'est plus question
Que de gagner son frère, et c'est là l'*enclouure*.
Destouches, *L'Homme singulier*, III, 3.

Ne serai-je point, là...? — Quoi, là? — Là, ce qu'étoit
Peut-être votre époux dans le temps qu'il vivoit?
— Voilà donc l'*enclouure* et le mot péremptoire. – Regnard, *Coquette*, I, 15.

Vous allez voir, car je n'y vois goutte. — Voilà justement l'*enclouure*.
Id., *Sérénade*, 23.

* L'*enclouure* est l'effet produit par un clou, soit sur un canon encloué, soit sur le pied d'un cheval mal ferré. Quel est celui des clous du fer qui blesse? C'est ce qu'il faut découvrir. De là l'expression figurée.

ENCOLURE, la taille, la prestance, l'apparence physique.

284 Je vois devant notre maison
Certain homme dont l'*encolure*
Ne me présage rien de bon. – *Amph.*, I, 2.

44 Vous êtes d'*encolure* à vouloir un peu mieux. – CORN., *Ment.*, I, 1.

Qu'y trouvez-vous à dire? Il est beau, doux, bénin,
D'assez belle *encolure*, et, de plus, mon cousin.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, V, 12.

Je vous crois médecin, et vous avez toute l'*encolure* d'un membre de la Faculté.
REGNARD, *Hom. à b. fort.*, III, 3.

Quel est cet homme-là? Il me semble qu'il a assez l'*encolure* d'un dénicheur de filles. – ID., *Filles err.*, III, 2.

ENCOMBRE, embarras, accident.

1509 Et cet empressement pour s'en aller dans l'ombre
Pêcher vite à tâtons quelque sinistre *encombre!* – *Dép. am.*, V, 2.

Le grand Dieu Jupiter vous garde
De tout *encombre*, de tout mal.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 231.

113 A Paris, pendant qu'il fait sombre,
Bien souvent il arrive *encombre*. – LORET, *Muze histor.*, 5 nov. 1650.

27 Mais ils ont des gardes du corps...
Pour les garder de tous *encombres*.
ID., *ibid.*, 28 mai 1651; – Cf. 4 août 1652, 20 septembre 1653, 19 septembre 1654, 20 mai 1655, 12 février 1656, 11 mars 1656, 20 janvier 1657, 4 janvier 1658, 7 décembre 1658, 21 décembre 1658, 10 mai 1659, 16 octobre 1660, 3 décembre 1661, 21 octobre 1662, 5 juillet 1664, 11 octobre 1664, 1er novembre 1664, 22 novembre 1664.

1 Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,
Prétendoit arriver sans *encombre* à la ville.
LA FONT., II, p. 150: *Fabl.*, VII, 10.

* Rob. Est., en 1539 et 1549, donne le partic. *encombré* et le subst. *encombrier;* mais *encombre* ne paraît que dans le Nicot de 1573 : «*encombre, encombrier,* nuysance, empeschement, adversité, destourbier». Richelet ne donne plus ce mot; Furetière le recueille comme vieux et non d'usage; l'Académie, comme vieux dans ses quatre premières éditions, et comme familier dans les trois dernières.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ENCORE QUE..., bien que, quoique.

934 Pour moi, je vous l'avoue, *encor que* son retour
En un grand embarras jette ici mon amour,
Je tiens cela plaisant autant qu'on sauroit dire.
Éc. des Fem., III, 4.

Madame la Comtesse de Moret est toute à la dévotion, *encore qu'*elle ne peut persuader beaucoup de gens que ce soit à bon escient. – MALH., III, 153.

1160 *Encor que* je vous sois, peu s'en faut, inconnue... – CORN., *Mélite*, IV, 2.

1338 Vous en êtes la cause, *encor qu'*innocemment. – ID., *Pol.*, IV, 5.

Mais l'amour n'est-ce pas une ardeur inquiète,...
Une peine qui plaît, *encor qu'*elle incommode?
TH. CORN., *Amour à la mode*, IV, 1.

Je chante les héros dont Ésope est le père,
Troupe de qui l'histoire, *encor que* mensongère,
Contient des vérités qui servent de leçons. – LA FONT., I, 55: *A Mgr le Dauphin.*

Ne dites-vous pas que le Ciel et les oyseaux prouvent Dieu? Non; car *encore que* cela est vray en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, neantmoins cela est faux à l'égard de la pluspart. – PASCAL, *Pens.*, édit. Molinier, I, 314.

Encore... que les principaux... fussent fort réservés à parler.
RAC., IV, p. 502 : *Port-Roy.*

Les femmes croient souvent aimer, *encore qu'*elles n'aiment pas.
LA ROCHEF., I, 146.

Clotilde (femme de Clovis)... estoit... Catholique zelée, *encore que* sa famille et sa nation fust Arienne.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 130; – Cf. ID., *ibid.*, p. 119, 201, 260, 367, 375, 439, 455, 462.

Encore que le regne de ce grand Messie soit souvent prédit dans les Écritures sous des idées magnifiques, Dieu n'a point caché à David les ignominies de ce béni fruit de ses entrailles. – ID., *ibid.*, p. 130.

Encore que Luther eust quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, sembloit l'avoir emporté par l'étude.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 51; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 109, 193, 390, 399, 440-441.

Encore que cette précipitation (de mon retour) ne soit pas pour vous, j'en profiterai pour vous bien recevoir. – SÉV., VII, p. 114.

* Nous venons de voir *encore que* construit tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif; à ce sujet, Ménage a laissé l'*Observation* suivante : «*Quoique, bienque, encorque*, avec l'indicatif. Nos anciens ont fait souvent regir l'indicatif à ces particules, et cela à l'imitation des Latins... Aujourd'huy elles ne regissent que le subjonctif...» – MÉNAGE, *Observ.*, I, 1672, p. 159-160.

Dans ses *Doutes sur la lang. fr. proposez à MM. de l'Acad. fr. par un gentilh. de Province*, 1674, p. 268, le P. Bouhours écrit : «*Encore bien que* la prose ait des liaisons qui la soutiennent..., elle doit paroistre fort libre et n'avoir rien qui sente la gesne.» Ménage reprend durement ce tour de phrase, dans la 2e partie de ses *Observ.*, 1676, p. 249 : «Le Provincial, dit-il, parle icy veritablement en provincial. Nous dirions à Paris *encore que* ou *bien que*. Mais il doit être permis aux provinciaux de parler provincial.»

Dans sa *Gram. franç.*, 1706, p. 662, l'abbé Regnier-Desmarais, secrétaire perpétuel et interprète de l'Académie française, exige l'emploi du subjonctif après les conjonctions *bien que, encore que* et *quoy que;* il ajoute : «La conjonction *bien que* est un peu moins en usage que les deux autres, et entre celles-cy, *encore que* n'est pas si usité que *quoy que.*»

ENDIABLÉ.

Entre mes propres mains on la devoit livrer,
Et vos soins *endiablés* nous en viennent sevrer. – *L'Ét.*, I, 9.

Chacun est *endiablé* à me croire habile homme.
Méd. malgré lui, III, 1.

C'est être bien *endiablé* après mon argent. – *L'Av.*, V, 3.

J'en ay plus qu'il ne m'en faut, d'estre estropié depuis les pieds jusqu'à la teste, sans avoir encore ce mal *endiablé* qu'on appelle l'impatience de vous voir.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 24.

Les Dieux sont *endiablez* gourmands.
ID., *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 218.

Mais, Messieurs, si mon maistre estoit ensorcelé?
— Je le guéris, te dis-je, et fût-il *endiablé.*
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, I, 3.

Paris a été *endiablé* ces jours passés. – LA ROCHEF., III, 86.

Une pluie continuelle, des chemins *endiablés.* – SÉV.

Cette femme est sur moi rudement *endiablée.* – REGNARD, *Ménechmes*, V, 3.

* Le traducteur italien Soncini se garde bien de conserver ce mot impie; il traduit : «Osservate un po' com' egli è *imbertonato* dei miei denari!» Voyez un peu comme il est *coiffé* de mon argent!

ENDROIT.

544 Et l'éclat de votre victoire
Sait toucher de mon cœur les sensibles *endroits.* – *Amph.*, I, 3.

* Le mot *endroit* a un sens extrêmement vague dans la langue du XVIIe siècle; ici, il signifie *place.* Sur ses autres emplois, consulter les lexiques spéciaux de nos grands écrivains, Racine, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné, La Bruyère, etc.

«Ce mot, dit le P. Bouhours, se dit élégamment depuis quelques années en un certain sens : Vous ne le connoissez que par ses mauvais *endroits*, pour dire par ses mauvaises qualitez...»

«Les yeux, accoutumés à voir la figure de ce monde qui passe par les *endroits* les plus éclatants...» (*Or. fun. de Mme de Montausier.*) — On a toujours dit : «Les beaux *endroits* d'un livre; il y a dans cet ouvrage des *endroits* admirables.» – BOUHOURS, *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 3e édit., 1682, p. 188.

Vaugelas dit que ces façons de parler : *à* mon *endroit*, *à l'endroit* d'un tel, ne sont pas du beau langage (Édit. Chassang, I, 434), et de Callières déclare que «cette façon de parler est basse et populaire». – DE CALLIÈRES, *Du bon et du mauv. usage*, 1693, p. 173-174.

27 J'ai lu dans quelque *endroit*. – La Font., I, p. 201 : *Fabl.*, III, 1.

Le Parnasse n'a point d'*endroits* où vous soyez capable de vous égarer.
Id., VI, p. 277 : au *Card. de Bourbon*, en tête de *La Captivité de S. Malc.*

..... Dis, toi qui l'as nourri,
Dis-moi par quel *endroit* il doit être chéri. – Montfleury, *Crisp. gentilh.*, II, 5.

Quel esprit! — L'honneur est mon plus sensible *endroit*.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, II, 6.

Sous la sagesse en vain on se met à couvert;
Par quelque *endroit* toujours notre cœur est ouvert. – Regnard, *Démocr.*, I, 4.

Nous n'aimons pas le fracas de la brette. — Vous avez assez d'autres *endroits* pour vous faire distinguer. – Id., *Coquette*, I, 6.

ENDURCI À QUELQU'UN.

197 Je ne reçois rien d'elle, et j'en suis en souci;
Mais son cœur *au* tyran fut toujours *endurci*. – *D. Garc.*, I, 2.

Avec un nom de chose :

Le Carme, le Feuillant, s'*endurcit aux* travaux. – Despr., *Lutrin*, III.

La prospérité *endurcit* le grand *au* plaisir, et ne lui laisse de sensibilité que pour la peine. – Massillon.

ENDURER, souffrir.

1878 Et les coups de bâton d'un Dieu
Font honneur à qui les *endure*. – *Amph.*, III, 9.

111 Au moins, s'il faut souffrir, *endurez* doucement.
La Font., VII, p. 16 : *L'Eunuque*, I, 1.

248 Vous aurez plutôt fait d'*endurer* qu'à loisir
Je contente l'ardeur que pour lui j'ai conçue. – Id., VII, p. 24 : *Ibid.*, I, 2.

248 Au milieu des supplices et des tortures... que l'on leur faisoit *endurer*.
Rac., V, 538 : *Trad.*

On ne pouvoit plus souffrir les emportemens de Luther, à qui son amour-propre ne permettoit pas de connoistre ses défauts, ni d'*endurer* qu'on le contredist.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 253.

ÉNERGIE, *terme d'école.*

Sans aucun égard d'étymologie, analogie, *énergie* ni allégorie quelconque. – *Fâch.*, III, 2 : Placet de Caritidès.

Le paroistre, disoit un ancien, est bien souvent meilleur que l'estre : d'autant que l'*énergie* (la force propre) de la vérité ne consiste pas tant en la réelle substance qu'en l'imaginaire opinion de quelques-uns.
Comte de Cramail, *Jeux de l'Inconnu. Le Herty ou l'Universel*, ch. IV : *De l'énergie des ostentations*, p. 200.

ENFANCE (D'), dès l'enfance.

411 Comme une fille honnête, et qui m'aime *d'enfance*,
Elle vient de m'en faire entière confidence.
Éc. des Mar., II, 2.

ENFILER.

649 Vous *enfiliez* tout droit, sans mon instruction,
Le grand chemin d'enfer et de perdition. – *Éc. des Fem.*, III, 1.

Enfilons le chemin tout droit, c'est le plus beau. – BARON, *Éc. des Pères*, IV, 2.

* On trouve *enfiler* employé au figuré.

Tu fais des comparaisons bien saugrenues; et si tu les *enfiles* comme crottes de chèvres... – Comte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, I, 7.

Il luy *enfila* mille plaisantes bourdes. – SOREL, *Polyandre*, 1648; II, 203.

Insensiblement j'*enfilois* un discours qui le menaçoit d'être de longue durée.
SEGRAIS, *Nouv. franc.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 104.

Un mot. Il faut qu'avant d'*enfiler* le degré...
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 2e interm., sc. 12.

Vous *enfilez* quelques mémoires, vous collationnez un registre. – SÉV., I, 248.

«*Enfiler* la venelle», c'est s'enfuir.

Je l'ay faict *enfiler* promptement la venelle. – P. TROTEREL, *Corrivaux*, II, 3.

ENFLER, *au figuré.*

129 Et bien loin de trembler de l'exemple des autres,
Du rebut de leurs vœux *enflez* l'espoir des vôtres.
Princ. d'Él., I, 1.

1191 Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée,
A-t-elle refusé d'*enfler* sa renommée? – CORN., *Nicom.*, IV, 2.

Vous avez à tel point *enflé* sa vanité... – TH. CORN., *Amour à la mode*, III, 1.

865 Vous chantez son triomphe, *enflez* sa renommée.
LA FONT., VII, p. 354 : *Ragotin*, IV, 1.

862 Le sang de Jupiter doit *enfler* leur courage. – RAC., *Phèdre*, III, 3.

Ils (les Catholiques) apprendront à mépriser, avec la science qui *enfle*, l'éloquence qui éblouit. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 29.

Quand il (Osiandre) se vit dans la Prusse, affranchi du joug du parti, et, ce qui luy *enfla* le cœur, en grande faveur auprés du Prince,... il éclata de toute sa force, et partagea bientôt toute la Province.
ID., *ibid.*; I, p. 466; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 230, 301, 453-454.

ENFLÉ, *au fig.*, fier, enorgueilli.

456 Et quand je puis venir, *enflé* d'une nouvelle,
Donner à son repos une atteinte mortelle,
C'est lors que plus il m'aime. – *D. Garc.*, II, 1.

Un amant que l'on flatte, *enflé* de sa victoire,
De ses soumissions perd bientôt la mémoire.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 3.

21 Les méchants, *enflés* de leurs ligues,
Contre moi couroient irrités.
LA FONT., VIII, p. 395 : *Paraphr. du Ps. XVII.*

J'en sais une (certaine petite pelée) qui est devenue tellement *enflée* de s'estre vue en ce Dictionnaire (des Précieuses), avec des louanges qu'on ne luy donnoit que pour l'entester à la faire devenir plus ridicule, qu'elle croid estre la surintendante des Precieuses, et devoir tout regler ce qui les concerne.
ROBINET, *Panégyr. de l'Éc. des Fem.*, 4e entrée.

Enflé de son sçavoir, médiocre au fond, mais grand pour le temps,... il (Luther) se mettoit au-dessus de tous les hommes.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 42; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 55; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 248, 260, 433, 472, 523.

ENFLURE.

27 Et de ces blonds cheveux, de qui la vaste *enflure*
Des visages humains offusque la figure. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

Ce ne fut point sans peine que je cachois le sein, parce que la chemise, en dépit que j'en eusse, monstroit l'*enflure* des tetins. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 389b.

725 Ce sont eux. Quelle *enflure!* Ah! j'ai l'âme saisie.
LA FONT., VII, p. 339 : *Ragotin*, III, 7.

ENFONCÉ, qui pénètre profondément.

Mon Dieu! ma chère, que ton père a la forme *enfoncée* dans la matière! – *Préc. rid.*, sc. 5.

1327 Il est fort *enfoncé* dans la Cour, c'est tout dit.
Fem. sav., IV, 3.

Les bâtiments étoient extrêmement bas et *enfoncés*. – RAC., IV, p. 401 : *Port-Roy.*

Comme tous les jours ils (les hommes) *s'enfonçoient* de plus en plus dans le crime, il falloit qu'ils fussent aussi, pour ainsi parler, tous les jours plus *enfoncez* dans leur supplice.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 173; – Cf. ID., *ibid.*, p. 180, 349.

ENGAGEANT, séduisant, provocant.

Je vous trouve la plus *engageante* personne du monde.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

Estant naturellement flatée de la galanterie qu'elle trouvoit dans l'esprit de ce dernier amant, et se laissant aller à son humeur coquette et *engageante*, elle ne le quitta pas si brusquement. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 60.

158 Aminte est *engageante*, et prévient par ses charmes.

LA FONT., VII, 520 : *Astrée*, I, 2.

Après que j'aurai loué en vous cette civilité *engageante*, et qui ne laisse pas d'avoir un air de grandeur,... je louerai en vous les semences de la vertu.

ID., VIII, p. 346 : *Épît. dédic. au duc de Guise.*

Monsieur Braillard *autem* a la mine *engageante*.

MONTFLEURY, *Trigaudin*, IV, 7.

Un esprit *engageant*, une douceur extrême. – ID., *Dame méd.*, I, 2.

Je trouve sa taille dégagée et *engageante*. – REGNARD, *Coquette*, II, 7.

* Vers 1695, parut la mode des *engageantes*, dont parlent Regnard et Dufrény dans la *Foire Saint-Germain :*

C'est luy qui m'a apporté de Flandres les cornettes et les *engageantes* que vous voyez. — Des cornettes et des *engageantes!* Quand une fille est prise par la teste et par les bras, elle a bien de la peine à se défendre.

REGNARD et DUFRÉNY, *Foire Saint-Germain*, I, 7.

ENGAGEMENT, obligation.

Cet éclat de leurs actions... nous impose un *engagement* de leur faire le même honneur. – *D. Juan*, IV, 4.

Il (le Roi d'Angleterre) renonce, sans prétexte, à tant d'*engagements*, et il se déclare contre la France. – LA ROCHEF., I, 339.

Le bon esprit nous découvre notre devoir, notre *engagement* à le faire, et, s'il y a du péril, avec péril. – LA BRUY., I, 158.

* «Les *engagements* du monde, prendre des *engagements* avec quelqu'un, sont des termes de nouvelle création.»

BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.*, 2e édit., 1671, p. 128-129.

Le mot s'employait le plus souvent dans le sens de liaison amoureuse.

Quelques femmes ont... un double *engagement* à soutenir;... il ne manque à l'un que le contrat, et à l'autre que le cœur. – LA BRUY., I, 177.

Je ne donnerois pas ce petit cheval-là pour les deux meilleurs chevaux de Paris : c'est un diable pour aller... Nous appelons ces petits animaux-là parmi nous *un tendre engagement*. — Comment donc? Qu'est-ce que cela veut dire, *un tendre engagement?* — Vraiment oui. Est-ce que vous ne savez pas que «*un tendre engagement* va plus loin qu'on ne pense»? – REGNARD, *Divorce*, I, 7.

Mon père, vous risquez beaucoup en vous mariant;... il faut avoir perdu l'esprit pour songer, à votre âge, à un *engagement*. – ID., *Hom. à b. fort.*, II, 1.

ENGAGER, engager dans les liens de l'amour.

Plus il affectoit... de paroître insensible, bien qu'il ne fût que

trop amoureux, plus la Princesse se mettoit dans la tête de l'*engager*, quoiqu'elle n'eût pas fait dessein de s'*engager* elle-même.
Princ. d'Él., II; Argument.

J'ai toutes les envies du monde de l'*engager*, pour rabattre un peu son orgueil. – *Ibid.*, III, 3.

Je te permets de dire tout ce que tu voudras, pour tâcher à me l'*engager*. – *Ibid.*, III, 5.

528 J'en suis confus, et sens que cet amour m'*engage*.
Mélic., II, 5.

47 ... Je dispute, avant que je m'*engage;*
Mais quand je l'ai promis, j'aime éternellement. – Malh., I, 136.

Vous aimez Léonor, Léonor vous *engage;*
Elle seule aujourd'hui charme votre courage,
Et je ne puis prétendre à m'acquérir un cœur
Qui reconnoît les loix d'un aimable vainqueur.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, III, 2.

Elle ne pouvoit apprehender un indigne mepris d'un cœur qui n'estoit point *engagé* à un autre. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 10-11.

439 Si sous mes lois, Amour, tu pouvois l'*engager!* – Rac., *Androm.*, II, 1.

1286 Nous fûmes sans amour *engagés* l'un à l'autre. – Id., *ibid.*, IV, 5.

«Monsieur le Grand [Ecuyer] (Cinq-Mars)... étoit grandement *engagé* avec Mme la Princesse Marie» (de Gonzague, plus tard reine de Pologne).
La Rochef., II, 43.

Comment! Un homme est fou quand il se remarie?
— Non, mais ce vieux bourru qui se veut *engager*,
De l'humeur dont il est n'y devroit pas songer.
Montfleury, *Fem. juge et part.*, I, 1.

Ce n'est pas une chose si difficile que tu le penses d'*engager* un homme.
Regnard, *Coquette*, I, 5.

Engager de..., engager à...

Je me suis *engagé de* faire valoir la pièce. – *Préc. rid.*, sc. 9.

Il alloit essayer à vaincre pour sa propre satisfaction, ce qui la piqua encore davantage, et qui l'*engagea à* vouloir soumettre un cœur déjà assez soumis. – *Princ. d'Él.*, II; Argument.

Nous nous sommes *engagés d'*être l'un à l'autre à jamais.
L'Av., V, 3.

Cependant un ami, marié par promesse,
L'*engage d'*aller voir avec lui sa maîtresse. – Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

Il *engage* tous les passants que le hasard conduit ici *d'*en faire l'épreuve.
La Font., VII, p. 461 : *Coupe enchantée*, sc. 6.

Nous donnons du secours aux autres pour les *engager à* nous en donner.
La Rochef.

1385 Qui peut de vos desseins révéler le mystère,
Sinon quelques amis *engagés à* se taire? – Rac., *Bajazet*, IV, 7.

Je m'étois *engagé*, l'autre jour, *de* vous écrire.
RAC., *Lettre à Mme Vitart*, 24 janvier 1662.

Je revins hier au soir de Pompone, où Madame de Pompone nous avoit *engagés d'*aller. – SÉV., III, p. 521.

S'il avoit assez d'argent, il *engageroit* tous les Théologiens d'Italie *à* signer.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 406.

Il s'est *engagé de* répondre.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 12, p. 187.

Dosithée, qui l'a *engage à* faire une élégie. – LA BRUY., édit. d'Hugues, I, 170.

* On voit que *engager à* et *engager de* se sont dits également; *engager à* est seul admis par l'Académie depuis la 1re édit. de son *Diction.*, 1694. — La même incertitude existait entre *tâcher de* et *tâcher à*, *obliger de* et *obliger à*, etc.

Voir ANDRY DE BOISREGARD, *Réfl. ou Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 1692, p. 151.

ENGAGER SA FOI.

Nous ne devons point *engager notre foi* sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour. – *L'Av.*, I, 2.

995 ..... Je t'*engage ma foi*
De ne respirer pas un moment après toi. – CORN., *Cid*, III, 4.

359 ... Je puis hautement vous *engager ma foi*
Que vous ne vous plaindrez du Prince ni du Roi. – ID., *Suréna*, II, 1.

109 ..... Sa haine pour moi
S'étendra sur quiconque *engagera ma foi*. – LA FONT., VIII, p. 374 : *Élég.* V.

ENGAGER (S') AVEC..., s'engager à épouser, ou à aimer.

Vous êtes-vous *engagé*, mon frère, *avec* celle que vous aimez?
L'Av., I, 2.

304 Il *s'engage avec* Florise. – LA FONT., VII, p. 211 : *Daphné*, II, 1.

ENGAGER (S'), s'endetter.

Que nous servira d'avoir du bien, s'il ne nous vient que dans le temps que nous ne serons plus dans le bel âge d'en jouir, et si, pour m'entretenir même, il faut que maintenant je *m'engage* de tous côtés?
L'Av., I, 2.

ENGENDRER, procréer.

Monsieur, je viens saluer, reconnoître, chérir et révérer en vous un second père... Le premier m'a *engendré*, mais vous m'avez choisi.
Mal. imag., II, 5.

Il est du tempérament qu'il faut pour *engendrer* et procréer des enfants bien conditionnés. – *Mal. imag.*, II, 5.

Ne fait-il pas un bien inestimable à ceux qui l'ont *engendré*. – MALH., II, 82.

822 Nous sommes orphelins; rendez-nous notre père,
Notre père, par qui nous fûmes *engendrés*. – RAC., *Plaid.*, III, 3.

Il falloit donc... croire que le Pére éternel *avoit engendré* son Fils à deux fois.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 7, p. 477.

Il (le Ministre Jurieu) nous allègue... que souvent *faire* signifie *engendrer* en nostre langue, ce qu'il prouve par cette noble façon de parler : «Que les hommes font des enfants et les animaux des petits». Ainsi malgré l'Ecriture, malgré la tradition, malgré la foy de Nicée, il dira quand il luy plaira (j'ay honte de le répeter) que Dieu a fait un Fils, et portera jusques dans le ciel la plus basse façon de parler de nostre langue.
ID., *ibid.*; VI, § 114, p. 623; – Cf. ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 84, 624, 625.

ENGENDRER, *au fig.*; ENGENDRER LA MÉLANCOLIE.

Allons, morbleu! Il ne faut point *engendrer de mélancolie*.
Méd. malgré lui, I, 6.

253 La Cour, plus que jamais polie,
N'*engendre* point *mélancolie*. – LORET, *Muze histor.*, 31 août 1658.

185 Je croy qu'à prézent l'Italie
N'*engendre* point *mélancolie*. – ID., *ibid.*, 27 août 1661.

8 ..... Ce seroit folie
D'*engendrer la mélancolie*. – ID., *ibid.*, 1er mars 1664.

La risée recommença alors, et le Cavalier fut contraint de faire comme les autres, n'*engendrant* pas d'ordinaire beaucoup *la mélancolie*.
Araspe et Simandre, 1670; I, p. 165.

ENGENDRER (S'), se donner un gendre; *engendrer*, munir d'un gendre.

655 Et qu'auriez-vous donc fait sur moi, chétif beau-père?
Ma foi, je *m'engendrois* d'une belle manière,
Et j'allois prendre en vous un beau-fils fort discret.
L'Ét., II, 5.

Voici Monsieur Diafoirus le père, et Monsieur Diafoirus le fils, qui viennent vous rendre visite. Que vous serez bien *engendré!*
Mal. imag., II, 4.

Quand mon gendre pour vous... — C'est donc là votre gendre?
Votre gendre? — Oui, son gendre, et des mieux *engendrés*.
TH. CORN., *D. César d'Aval.*, V, 4.

Il m'attend comme gendre? — Avec impatience...
Il voudroit dès demain vous avoir *engendré*. – Corn., *Galant doublé*, I, 1.

Vous serez le beau-père de France le mieux *engendré*. – Regnard, *Coquette*, II, 1.

ENGER.

* Voir t. I, p. 110, *Anger*.

ENGLOUTIR.

Poua! Vous m'*engloutissez* le cœur. – *G. Dand.*, III, 7.

* Cette expression a été relevée par Richelet (1680) sans observation; il dit :

«*Engloutir*, absorber. La mer *engloutissoit* les matériaux. Vaugelas, *Q. Curce*.
«* Il vient, la bouche béante, *engloutir* tous mes trésors. Vaugelas, *Q. Curce*. A force de boire, il a *englouti* tout son bien. Ablancourt, *Apo*. Qui n'eût cru que cette tempête alloit *engloutir* tout le Rouergue? Patru, *Plaid.*, 7. Pouas! vous m'*engloutissez* le cœur! Mol. *G. Dand.*, III, 7.»
L'astérisque qui précède le second paragraphe de cet article «montre que le mot ou la phrase sont au figuré».

ENHARNACHER, harnacher, équiper; *au figuré*.

195 Car en chasseur fameux j'étois *enharnaché*. – *Princ. d'Él.*, I, 2.

Vous moquez-vous du monde, de vous être fait *enharnacher* de la sorte? – *Bourg. gent.*, III, 3.

Des gregues d'un faux satin jaune...
Enharnachoient son chien de cu.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 213.

De superbes plumets leur tête empanachée
Sous des coques de noix étoit *enharnachée*.
Trad. de la Batrachomyomachie, dans *Trévoux*.

Au propre :

Un cheval bien embouché,
Bien mis, bien *enharnaché*,
Houssé d'une étoffe honneste. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 92.

* On disait de même *encharger*, charger; *enrouiller*, rouiller; *envieillir*, vieillir, etc. — Voir ces mots.

ENJÔLEUX : enjôleur; *prononciation*.

Mme Jourdain. — C'est un vrai *enjôleux*. – *Bourg. gent.*, III, 4.

Quand mesme je l'eusse recogneu pour un *enjôleux*, je n'eusse pas laissé de luy faire du bien. – Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 237.

Il me poursuivit de si près, qu'enfin il m'*enjôla* de sa fille unique, et me la fit épouser. – Id., *ibid.*; III, p. 331.

Ceux qui vivent parmy nous... nous *enjôlent* et endorment avec le son, l'ombre et l'éclat de ces verreries. – Id., *ibid.*, III, p. 340.

... A chanter par nature,
Ou par bécarre ou par bémol,
La game et l'ut ré mi fa sol,
Et pour *engeôler* les oreilles,
Vous êtes doctes à merveilles. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 601.

Là-dessus, ce nouvel amant
D'un agréable compliment
Flatte la belle et la cageolle,
Si bien et si beau qu'il l'*engeolle*
A venir dans le chaud du jour
Dans le bois promener un tour.
Id., *ibid.*, p. 72; – Cf. Id., *ibid.*, p. 607.

* *Enjôler*, autrefois *engeôler*, c'est faire ce que font les oiseaux en *geôle* (cage), qui attirent les autres par leur chant.

Costar employait volontiers la terminaison en *eux* pour *eur* :

Ce jeune garçon... est icy en reputation d'estre brave, et de n'estre point *querelleux*. – Costar, *Lettr.*, 1659; II, 12 (*Au maréchal de Gramont*).

Si j'estois esseuré que... vous continuassiez d'estre aussi *flateux*, je me garderois bien de faire des vœux pour vostre retour.
Id., *ibid.*, p. 87 (*À M. Le Fèvre, chan. d'Angers*).

En 1671, à propos de *connoisseur* ou *connoisseux*, Sorel parle de la prononciation de la finale *eur* ou *eux* :

«Quand on dit les *connoisseux* au lieu des *connoisseurs*, je le trouve de la dernière bassesse. C'est parler de même que les gens du peuple qui finissent en *eux* tous les mots en *eur*, comme quand ils disent *un Brodeux*, *un Doreux*, *un Laboureux*, au lieu de *Brodeur*, *Doreur*, *Laboureur*. Il est vray que par accoustumance les sçavans peuvent parler ainsi; mais de l'écrire et de s'en servir mesme en ce qui est imprimé, comme ceux qui, depuis peu, ont mis les *connoisseux* dans leurs livres, c'est une affectation de la nouveauté qui ne paroît point supportable à quelques personnes.» – Sorel, *Connoiss. des Liv.*, 1671, p. 397-398.

En 1675, dans ses *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, le P. Bouhours reprend la question : «Comment faut-il prononcer la dernière syllabe des noms terminés en *eur ?*», et donne trois règles à ce sujet : — I. *Eur* fait sonner l'*r* dans les mots dérivés du lat. en *or* : orator, *oratêur*; — II. L'*r* sonne aussi dans les mots qui n'ont pas de fém., ou n'ont pas le fém. en *euse*, comme : *empereur*, *veneur*; — III. «Quand les noms en *eur* ont un fém. en *euse*, comme *menteur*, *menteuse*, *faiseur*, *faiseuse*, etc., on prononce *eur* quelquefois ferme, et quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux* : c'est mon *procureur*, c'est mon *procureux*; un *menteur*, un *menteux*. On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres : — I. Quand il suit quelque chose après le mot : le *procureux* du Roy, le *procureux* général; un grand *faiseux* de madrigaux, un *diseux* de rien; — II. Quand on parle simplement, sans emphase et sans émotion, et l'on dit : vous êtes un petit *menteux*, c'est un *flateux*. Au contraire, quand on le prend sur le haut ton, qu'on parle avec emphase et qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur* : vous êtes un *menteur*, c'est un beau *parleur*.»

Ménage, toujours aux aguets pour surprendre en défaut le P. Bouhours, fait remarquer que, si l'on dit *procureux* du Roy, où *procureux* est suivi d'une consonne, on dit *procureur* en parlement, parce que le mot est suivi d'une voyelle; et, après avoir tiré une règle de cet exemple, il ajoute : «Il n'est point vray non plus qu'on prononce *menteux* et *flateux* lorsque ces mots finissent la période, comme aux exemples allégués par le P. Bouhours : vous estes un petit *menteux*, c'est un *flatteux;* il n'y a que les païsans à prononcer de la sorte : il faut dire *menteur, flatteur*... Mais il est vray qu'on prononce toujours *rieux*, et jamais *rieur*, quand même le mot qui suit commence par une voyelle : il fait le *rieux* et le plaisant.»

Bouhours dit oui; Ménage dit non : auquel croire?

En 1711, dans *Les Règles de la prononciation pour la langue franç.*, B., c'est-à-dire Billecocq, donne une règle plus générale, et semble être plutôt de l'avis du P. Bouhours que de Ménage :

«Il y a, dit-il, beaucoup de noms terminez en *eur* où l'*r* se change en *x* muette,... car on dit : *laboureux, solliciteux, plaideux, porteux, crieux, tailleux de pierre, crocheteux, ramoneux, ratisseux, procureux, querelleux.*» – P. 250-251.

Mais Billecocq a, lui aussi, son contradicteur; c'est de Callières, secrétaire du Cabinet de S. M. et l'un des Quarante de l'Académie française :

«Il y a, poursuivit le Commandeur, plusieurs gens de la Cour qui prononcent mal les mots qui se terminent en *eur*, et qui disent *mon tailleux, mon brodeux, mon baigneux*, comme s'il y avoit un *x* ou un *s* à la fin; ils disent aussi *un trompeux, un mocqueux, un railleux, un parleux, un causeux;* cependant il faut dire *un tailleur, un brodeur, un trompeur, un railleur, un causeur*, et ainsi des autres semblables, en prononçant l'*r* qui est à la fin de tous ces mots-là.» – De Callières, *Science du monde*, 1717, p. 54-55.

Enjouement.

Veux-tu de ces *enjouements* épanouis, de ces joies toujours ouvertes?
Bourg. gent., III, 9.

Il faut aussi parler très souvent de *justesse*, d'*exactitude*, de *gratitude*, d'*emportement*, d'*enjouement*. – *Loix de la galanterie*, 1644; édit. de 1658.

834 Ma sœur, je vous admire et ne saurois comprendre
Cet inépuisable *enjouement*. – Corn., *Agésilas*, II, 7.

Madame Scarron dit qu'elle ne peut se résoudre à vous écrire qu'elle n'ait vu quelque *enjouement* dans vos lettres.
Scarron, *Lettr. au maréchal d'Albret*, 20 août 1659.

C'est là, Monseigneur, où je me réjouissois de tout l'*enjouement* que le Ciel m'a donné. – Id., *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 82.

Je sens mon *enjouement* bien diminué depuis que je suis réduit à faire des vers pour vivre, comme un malheureux autheur. – Id., *ibid.;* I, p. 96.

Il me seroit impossible de conserver mon *enjouement* dans une lettre qui commenceroit par «Monseigneur», suivi de demi-pied de distance.
Id., *ibid.;* I, p. 148; – Cf. Id., *ibid.;* I, p. 166.

La fille, sans faire grimace,
Avalle tout de bonne grâce,
Et mesme, avec quelque *enjouement*,
Degoise un joly compliment.
Le P. Carneau, *Stimmimachie*, 1656, p. 56-57.

Le lecteur qui connoîtra le charmant esprit de cette dame, son humeur agreable et cet *enjouement* modeste en la liberté...

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 288; – Cf. ID., *ibid.*; 1re *Nouv.*, p. 10 11; – 3e *Nouv.*, p. 117.

Les conversations graves et sérieuses, où nul *enjouement* n'est permis, ont quelque chose de si accablant, que je ne m'y trouve jamais que le mal de tête ne m'en prenne.

Mlle DE SCUDÉRY, *Conversation tirée de Clélie*, dans les *Convers. sur divers sujets*, 4e édit., 1685, p. 6.

A l'âge de cinquante ans, il a une humeur et un *enjouement* de vingt.

MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 332.

Gardez-vous de croire vos lettres (*Les Imaginaires*) aussi bonnes que les *Lettres provinciales* : ce seroit une étrange vision que cela. Je vois bien que vous voulez attraper ce genre d'écrire : l'*enjouement* de M. Pascal a plus servi à votre parti que tout le sérieux de M. Arnauld. Mais cet *enjouement* n'est point du tout votre caractère.

RAC., *Lettr. à l'auteur des Hérésies imagin.* (Nicole), 1666. – Voir IV, 288.

Si j'ai de l'*enjouement*, elle m'appelle folle. – MONTFLEURY, *Mari sans fem.*, I, 3.

Quant à moi, j'aime mieux, je le dis franchement,
Même un peu de folie avec de l'*enjouement*,
Qu'un sérieux mêlé de prudence incommode.

ID., *Crisp. gentilh.*, III, 7; – Cf. ID., *Fille capitaine*, II, 1; III, 1; – *Gentilh. de Beauce*, IV, 5; – *Dupe de soi-même*, I, 2.

M. Burnet ne nie pas que son *enjouement* (d'Anne de Boleyn) ne fust immodeste, ses libertez indiscretes, sa conduite irreguliere et licentieuse.

BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 374.

Vous savez qu'auprès d'un juge sensible, l'*enjouement* d'une jolie femme est toujours la meilleure pièce d'un sac. – REGNARD, *Coquette*, I, 16.

* *Enjoué* se trouve dans tous les dictionnaires depuis Rob. Estienne (1549), mais pas encore en 1539.

Quant à *enjouement*, le plus ancien dictionnaire qui l'ait admis est celui de Guy Miège, en 1679; il fut suivi par Richelet, en 1680, par Furetière, en 1690, etc.

«Quelques romans célèbres ayans esté mis au jour, ont beaucoup contribué à nous donner un nouveau langage... Il y a quantité de mots dans *Le Cyrus* et *La Clélie*, qui, selon l'opinion de plusieurs grands liseurs, n'avoient point encore esté veus dans des livres imprimez. Il n'y a que les mots d'*enjouement* et d'*enjoué* qui ont déjà esté attribuez à Montaigne.» – SOREL, *Connoiss. des Liv.*, 1671, p. 361.

ENNOBLIR.

Maison où le ventre *ennoblit*. – *G. Dand.*, I, 4.

* Voir *Ventre*.

La cérémonie Turque pour *ennoblir* le Bourgeois se fait en danse et en musique. – *Bourg. gent.*, IV, 5.

Toutes ces armoiries... nous font plus connoître qu'elles ne nous *ennoblissent*.

MALH., II, 76.

255 Sans doute il n'est pas noble. — Eh! bien, je l'*ennoblis*...
Ne puis-je l'*ennoblir* si vous n'y consentez? – TH. CORN., *D. Sancche*.

Simple, ne vois-tu pas que c'est ton avantage
Qu'à sa perfection je daigne rendre hommage,
Et que ma passion *ennoblit* ton amour...
— Je me passerois bien de l'*ennoblissement*. – TH. CORN., *Amour à la mode*, III, 1.

Vous pourriez bien alors, Monsieur, être pendu.
— Maraut! — Je vous entends; il seroit plus honnête,
Pour vous mieux *ennoblir*, qu'on vous coupât la tête. – ID., *D. Juan*, III, 7.

L'Égypte n'oublioit rien pour polir l'esprit, *ennoblir* le cœur, et fortifier le corps.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 461.

* On a toujours dit *anoblir* ou *ennoblir* indifféremment, qu'il s'agît de conférer la noblesse ou de rendre illustre; les deux formes avaient la même prononciation : «L'*e* se prononce comme un *a*, et la première *n* ne se prononce point dans ces mots : *ennoblir*, *hennir*, car on dit *anoblir*, *hanir*» (BILLECOCQ, *Règles de la prononc. franç.*, 1711, p. 75). Quant à la puérile différence du sens, elle remonte à l'année 1673.

Cette année, l'Académie française ayant eu l'intention de publier des *Observations touchant l'orthographe*, les cahiers rédigés par Mézeray furent soumis à plusieurs académiciens, qui y joignirent leurs remarques. M. Marty-Laveaux a publié ces textes curieux (Paris, Gay, 1863); nous en détachons le passage suivant :

«En marge d'un passage où l'on examine quelles sont les consonnes qu'il faut doubler, Bossuet écrit : «... *Annoblir* ou *anoblir*, ou bien est-ce *ennoblir*, comme quelques-uns l'écrivent, mal à mon avis, et contre l'analogie?»

Au-dessous, Pellisson ajoute : «Bon pour toute la remarque»...

On trouve un peu plus loin, dans le texte de Mézeray, la règle suivante : «Generalement parlant, quand il y «a un *a* ou un *e* devant l'*n*, elle est simple; exceptez... *ennuy*, *ennoblir* (illustrer).»

Voici les notes que la dernière partie de cette remarque a provoquées :

«*Ennoblir*, j'en doute» (TALLEMANT). — «Je doute d'*ennoblir*» (SEGRAIS). — «On escrit *annoblir*. Il a esté décidé dans la Compagnie qu'*anoblir* est rendre noble, et *ennoblir* rendre illustre» (DOUJAT). — «Je doute un peu d'*ennoblir*, mais je me rends à l'autorité de la Compaignie si elle le décide» (BOSSUET). — «J'appelle *ad majus concilium* sur la distinction prétendue d'*anoblir* et *ennoblir*. Je croy le dernier mauvais» (PELLISSON).

«Par malheur, ajoute M. Marty-Laveaux, Pellisson ne donna pas suite à cet appel, ou bien il ne fut pas accueilli favorablement, car la dernière édition des *Remarques* maintient cette distinction, à coup sûr fort arbitraire et très peu fondée.»

ENNUI, chagrin violent.

567 Adieu, je sens mon cœur qui se gonfle d'*ennui*,
Et m'en vais tout mon soûl pleurer avecque lui. – *L'Ét.*, II, 3.

1130 De quelque grand *ennui* qu'il puisse être agité,
Il en aura toujours moins qu'il n'a mérité. – *D. Garc.*, IV, 1.

1714 Quels maux peuvent, ô Ciel! égaler mes *ennuis!*
Éc. des Fem., V, 8.

1546 Il se met au-dessus de ces sortes d'affaires,
Et n'a garde de prendre aucune ombre d'*ennui*
De tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui. – *Fem. sav.*, V, 1.

1709 Achevons notre affaire, et quittez votre *ennui*. – *Ibid.*, V, 4.

296 Ses *ennuis* sont des jeux, son angoisse une feinte. – MALH., I, p. 15.

772 Tu prépares mon âme à d'étranges *ennuis*. – CORN., *Pol.*, III, 2.

. . . . . Madame, il vous adore,
Et s'il n'a pas l'honneur de vous voir aujourd'hui,
Je le tiens assez sot pour en mourir d'*ennui*.
QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654, II, 3.

129 Depuis ce temps, sa chère épouze
De pleurs son beau visage arouze;
Son *ennuy* n'a point de pareil. – LORET, *Muze histor.*, 6 mars 1655.

L'allegresse qui estoit toute visible sur le visage du Prince faisoit naistre en elle un si mortel *ennuy* qu'elle se sentoit presque defaillir.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 103.

255 Que faites-vous, Madame? et quel mortel *ennui*
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui? – RAC., *Phèdre*, I, 3.

Sans relâche agité de fureur et d'*ennui*,
Il ne met son plaisir que dans le mal d'autrui. – REGNARD, *Fol. am.*, II, 5.

ENNUYER, *verbe unipersonnel ou personnel et pronominal.*

463 Lorsque j'étois aux champs, n'a-t-il point fait de pluie?
— Non. — *Vous ennuyoit-il?* — Jamais *je* ne *m'ennuie*.
Éc. des Fem., II, 5.

Vous avez voulu tâter de la noblesse, et *il vous ennuyoit* d'être maître chez vous. – *G. Dand.*, I, 3.

Monsieur, il n'y a plus personne céans; chacun s'en est allé; *il m'ennuye* aussi bien qu'aux autres. – D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883; II, p. 88.

1 Aimable Princesse, *il m'ennuye*
Non de l'hyver ny de la pluye,
Ny du sieur Caresme non plus. – LORET, *Muze histor.*, 25 février 1652.

Il m'ennuyra de ne te pas voir; mais je ne veux pas te contraindre.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 18.

Qu'*il m'ennuyoit*, Monsieur, de me voir loin de vous!
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 2e interm., sc. 6.

ENQUÊTER (S'), s'informer.

Mais quand on est innocent? — N'importe, ils ne *s'enquêtent* point de cela. – *Pourc.*, III, 2.

Il a continué depuis dans les mêmes fourbes, et, pour peu que l'on *s'en enquesta* dans Paris, l'on en aprendra toujours quelque chose qui confirmera l'opinion que l'on doit avoir de luy. – SOREL, *Polyandre*, 1648; II, 213-214.

Elle vit la flotte troyenne
Et tout le peuple phrygien,
Qui lors ne *s'enquestoit* de rien.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 63.

13 Tous les jours je vais à la quête,
Et très soigneusement je *m'enquête*
A quantité de gens de bien;
Mais chacun dit : «Je ne sçay rien.»

LORET, *Muze histor.*, 17 may 1653.

Et, curieuse, elle *s'enqueste*
D'où vient un animal si beau.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 74; – Cf. ID., *ibid.*, p. 162-163, 260, 265.

Et de l'original *s'étant* fort *enquêté*,
Je luy dis que c'étoit une mienne cousine. – MONTFLEURY, *Trigaudin*, I, 1.

ENRAGÉ, *au figuré.*

307 C'est un coup *enragé*, qui depuis hier m'accable. – *Fâch.*, II, 2.

* Il s'agit d'une partie de piquet.

Puisses-tu être pendu, maudit sonneur qui... fais un bruit *enragé!*

LA BRUY., I, 83.

Je crois, dès à présent, sa musique *enragée*. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 11.

Ne vous avois-je pas bien dit que cette *enragée* de comédie-là nous porteroit guignon? – ID., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 6.

ENRAGER DE...

J'enrage de Monsieur de Pourceaugnac... Pourceaugnac! cela se peut-il souffrir? – *Pourc.*, I, 1.

* C'est-à-dire d'avoir le nom de Pourceaugnac.

De même, mais sans l'ellipse du verbe :

Tantale *enrage de* manger.

SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 162.

J'enrageois de voir qu'une si belle amitié se fût ainsi évanouie.

RAC., VI, 426 : *Lettr.*

J'enrage de voir qu'on périt par les longueurs. – LA ROCHEF., III, 50.

J'enrage de voir à vos trousses un tas de gens de robe.

REGNARD, *Coquette*, I, 16.

* «Je m'étonne fort de ce que trois ou quatre mots hyperboliques ont cours dans le langage ordinaire, nonobstant l'aversion que nous avons pour l'hyperbole. Je *meurs* d'envie, je *meurs* de peur, j'*enrage*, se disent à toute heure pour *je désire, je crains fort, je suis fâché*... J'*enrage* d'avoir été pris pour dupe; j'*enrage de* voir des ignorants qui décident.» – BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.*, 2e édit., 1671, p. 143.

IMPRIMERIE NATIONALE

ENRAGER QUE...

J'*enrage que* mon père et ma mère ne m'aient pas fait bien étudier dans toutes les sciences, quand j'étois jeune. – *Bourg. gent.*, II, 4.

Il a été *enragé qu'*on ne l'ait pas fait chef d'escadre. – Sév., III, p. 324.

ENRÔLER.

1276 Après ce beau discours, toute la confrérie
Doit un remercîment à Votre Seigneurie;
Et quiconque voudra vous entendre parler
Montrera de la joie à s'y voir *enrôler*. – *Éc. des Fem.*, IV, 8.

113 Mais si, dans huitaine ou quinzaine,
Il me survenoit quelque aubaine,...
J'irois m'*enrôler* de plus belle
Dans ladite banque nouvelle. – LORET, *Muze histor.*, 20 mars 1661.

Mais où diable vois-tu, toi qui me fais la mine,
Qu'on *enrôle* les gens pour aimer leur voisine?
MONTFLEURY, *Fille capitaine*, V, 5.

Corbinelli me trouve un peu *enrôlée* dans la sacrée paresse. – Sév., IV, 496.

Le pauvre homme ne fut pas plus tôt marié (comme presque tous les autres qui s'*enrôlent* dans cette milice) qu'il vit qu'il avoit fait une sottise.
REGNARD, *Divorce*, III, 6.

ENROUILLÉ, rouillé.

On s'y fait (à la Cour) une manière d'esprit qui... juge plus finement des choses, que tout le savoir *enrouillé* des pédants.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

Quant à Hortensius, il ne laisse pas *enrouiller* ses dents.
SOREL, *Francion*, liv. IV, édit. 1721, p. 223.

* *Enrouiller*, comme *encharger*, *enharnacher*, *envieillir*, etc. — Voir ces mots.

ENSEMBLE, avec lui, avec elle.

Je veux contre elle conserver mon ressentiment, et rompre *ensemble* tout commerce. – *Bourg. gent.*, III, 9.

* Cet emploi de *ensemble* avec le sing. *je* est un tour particulier à Molière, probablement échappé à sa plume, et dont nous n'avons trouvé aucun autre exemple.

ENSEVELI, *au figuré*.

Est-il possible... que vous vouliez être, toute votre vie, *ensevelis* dans leurs remèdes? – *Mal. imag.*, III, 4.

Il faut, quand l'hymen tient notre cœur en balance,
Ensevelir l'amour dans un drap de prudence.
MONTFLEURY, *Fille capitaine*, I, 9.

17 Surtout je redoutois cette mélancolie
Où j'ai vu si longtemps votre âme *ensevelie*. – RAC., *Androm.*, I, 1.

Il... n'a plus cette grande soutane où il étoit *enseveli*. – SÉV., VII, 349.

Les hommes, *ensevelis* dans la chair et dans le sang, avoient pourtant conservé une idée obscure de la puissance divine.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 179.

Une personne humble, qui est *ensevelie* dans le cabinet. – LA BRUY., I, 161.

ENSUITE, après, plus tard.

1457 C'est pour vous dire ici, Monsieur, qu'une heure *ensuite*,
Un homme qui souvent vous vient rendre visite
Est venu vous chercher avec empressement. – *Misanth.*, IV, 4.

* «Une heure *ensuite*, pour une heure *après*, n'a pas paru d'usage.» – *Rem. gramm.*, dans l'édit. de Bret.

Ni Richelet ni Furetière ne donnent ce mot, qui paraît pour la première fois dans la 2e édition du *Diction. de l'Académie*, 1718 : «*Ensuite*, qui est toujours suivi de la particule *de : ensuite de cela*. — Il se prend aussi adverbialement : *nous ferons le reste ensuite*.» — Il n'en faut pas conclure que Molière eût pu faire dire «*une heure ensuite*» pour «*une heure après*» par un autre personnage que Dubois, qui estropie volontiers la langue.

ENSUITE DE...

525 Il voudroit vous prier, *ensuite de* l'instance
D'excuser de tantôt son trop de violence,
De lui prêter au moins, pour ce dernier devoir...
L'Ét., II, 2.

547 Mais, Madame, voyez où vous portez son bras,
*Ensuite d'*un combat qui peut-être n'est pas. – CORN., *Cid.*, II, 5.

Ensuite de tant d'accusations si atroces, on a pris le dessein d'examiner leurs livres. – PASCAL, *Prov.*, édit. de Sacy, p. 61.

Ensuite de la promenade, on alla souper.
LA FONT., IX, p. 345 : *Lettre à Maucroix*.

Ensuite des jeux, tout le temple retentissoit d'applaudissements.
RAC., VI, p. 46 : *Rem. sur Pindare*.

Ensuite de cette belle réflexion, mon cœur décide comme le vôtre.
SÉV., II, p. 516.

* Vaugelas : «*En suite de quoy*. Cette façon de parler est françoise, et ordinaire; mais elle ne doit pas être employée dans le beau style, d'où nos bons autheurs du temps la bannissent.» – VAUGELAS, édit. Chassang, I, 206.

Patru, dans ses *Rem. sur Vaugelas*, assure que «*ensuite de quoy* entre très bien dans les discours et les narrations oratoires». Th. Corneille : «M. Chapelain dit qu'*ensuite de* quoy

ne mérite point d'exclusion, et que c'est une façon de parler du style médiocre et de la narration. Au lieu d'*ensuite de* quoy, *ensuite de* cela, *ensuite de* cette action, j'aimerois mieux dire *après* quoy, *après* cela, *après* cette action.» – Th. Corn., dans le *Vaugelas*, édit. Chassang, I, 206.

L'Académie française ne parle que de *ensuite de quoi*, sans étendre sa *Remarque*, comme Th. Corneille, jusqu'à *ensuite de* cette action, et autres phrases analogues.

Entendre (L').

189 A quoi bon se montrer? et comme un étourdi
Me venir démentir de tout ce que je di?
— Je pensois faire bien. — Oui, c'étoit fort *l'entendre!*
L'Ét., I, 4.

Si quelqu'un *l'entend* mieux, je veux être berné.
Quinault, *Amant indiscret*, IV, 7.

En tiennent-ils? Ne sont-ils pas bourrés comme il faut, et notre peintre *l'entend-il?*
De Villiers, *Rép. à l'Impr. de Vers.* ou *la Vengeance des Marquis*, 1663, sc. 2.

Voilà l'auteur des *Précieuses ridicules* corrigé par mon laquais. — Comment, diable! *il l'entend!* et je suis d'avis que vous l'envoyiez à cet auteur.
Panég. de l'Éc. des Fem., 1664, 4e entrée.

Entendre (S').

472 Je viens de le tuer, de parole, *s'entend.* – *L'Ét.*, II, 1.

* D'autres éditions donnent : «de parole, *j'entends*».

149 Ne connoîtrois-tu point quelque honnête faussaire
Qui servît ses amis, en le payant, *s'entend?* – Rac., *Plaid.*, I, 5.
..... Pourvu qu'il te plaise, *s'entend.* – Montfleury, *Trigaudin*, IV, 3.

Entendre (S') comme larrons en foire.

* Voir *Larrons : s'entendre comme larrons en foire.*

Entendu.

76 Marquis, allons au Cours faire voir ma galèche;
Elle est bien *entendue.* – *Fâch.*, I, 1.

Tout l'appartement est fort commode et fort bien *entendu.*
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 250.

Monsieur le Prince (de Condé) *entend* bien mieux les sièges que M. de Turenne.
Rac., VI, 80 : *Notes histor.*

Polybe... a veû que les conquestes de Rome estoient la suite d'un dessein bien *entendu*.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 527; – Cf. Id., *ibid.*, p. 389 : austérité mal *entendue*.

* Le P. Bouhours cite, parmi les expressions nouvelles de son temps, *entendre*, dans le sens ou l'emploie Molière :

«Un bastiment bien *entendu;* cela est mal *entendu*, en parlant d'une chose faite sans art et contre les règles; tout y étoit merveilleusement bien *entendu*, en parlant d'un festin; une personne *entendue*, pour dire intelligemment habile.» – Bouhours, *Entr. d'Ar. et d'Eug.*, 2e édit., 1671, p. 141. – Cf. Id., *Doutes sur la lang. franç.*, 1674, p. 30.

Enterrer (S'), *au figuré.*

Pour moi, je vous déclare que mon dessein n'est pas de renoncer au monde, et de *m'enterrer* toute vive dans un mari.

G. Dand., II, 2.

Les amours meurent par le dégoût, et l'oubli les *enterre*. – Sév., I, 204.

D'où vient donc que vous vous *enterrez* comme Philémon et Beaucis?

Id., VI, 302.

Il y a telle femme qui anéantit ou qui *enterre* son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention : vit-il encore? ne vit-il plus? On en doute.

La Bruy., I, p. 194.

* «*Enterrer, déterrer*. Ces verbes s'emploient élégamment dans le figuré depuis quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite et qui ne voit presque personne : *elle s'est enterrée*. On dit, en faisant une confidence et recommandant le secret : *il faut enterrer cela*, pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.» – Le P. Bouhours, *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 3e édit., 1682, p. 470.
Ménage, toujours en guerre avec le P. Bouhours, reprend méchamment : «On peut dire la même chose d'un homme.» – *Observ.*, II, 215.

Voir *Enseveli*.

Entêté : être entêté de...; entêtement.

J'ai mes secrets aussi bien que notre astrologue, *dont* la Princesse Aristione est *entêtée*. – *Am. magnif.*, I, 1.

Notre comtesse d'Escarbagnas, avec son perpétuel *entêtement* de qualité, est un aussi bon personnage qu'on en puisse mettre sur le théâtre.

Escarb., sc. 1.

757 J'aime la poésie avec *entêtement*. – *Fem. sav.*, III, 2.

963 On ne m'a jamais vu ce fol *entêtement*. – *Ibid.*, III, 3.

C'est votre femme que je veux dire; et non plus que l'*entêtement* de la médecine, je ne puis vous souffrir l'*entêtement* où vous êtes pour elle.

Mal. imag., III, 11.

On n'a pas toujours besoin de s'assujettir aux *entêtements* du siècle pour se faire écouter sur la scène. – Corn., *Au Lecteur*, en tête de *Pulchérie*.

..... Elle espère épouser le baron ;
Le rang qu'il tient la charme ; elle *en est entêtée*.
Th. Corn., *Baron d'Albikrac*, V, 4.

Elle ne pouvoit quitter le roman *dont* elle *estoit entestée*.
Furetière, *Rom. bourg.*, p. 188.

Et Géronte, *entêté de* l'hymen qu'il veut faire,
Avec cet étourdi me fera quelque affaire.
Montfleury, *Trigaudin*, III, 3 ; – Cf. Id., *ibid.*, I, 5 ; III, 8 ; – *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 2 ; – *Dupe de soi-même*, II, 1 ; – *Dame méd.*, I, 1 ; – *Coméd. poète*, I, 1.

Mon père... est plus *entêté* que jamais *de* l'auteur du Mercure galant.
Poisson, *Coméd. sans titre*, I, 1.

On ne voit rien d'égal, c'est moi qui vous le jure,
A son *entêtement* pour l'auteur du Mercure. – Id., *ibid.*, II, 2.

Ne vois-tu pas que ma mère, dans l'*entêtement* qu'elle a d'enrichir mon frère...
Devisé, *Les Dames vengées*, III, 4.

J'admire où pour la Cour va son *entêtement*.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, I, 4 ; – Cf. *Crisp. music.*, I, 14 ; III, 9.

..... Friponne, c'est donc vous
Qui vouliez que mon fils fût tantost vostre époux,
Qui *de* tous ses attraits feigniez d'*être entestée ?*
Champmeslé, *Parisien*, III, 8.

Sous l'autorité d'un enfant, et d'un protecteur *entesté de* la nouvelle hérésie, on poussa encore plus loin la satyre et l'invective.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688 ; I, p. 435 ; – Cf. Id., *ibid.* ; I, p. 386 ; II, p. 173, 292, 407, 440 ; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691 ; V, § 35, p. 382, 383 ; § 39, p. 393.

L'expérience nous fait assez voir dans tous les partis que l'*entestement* et la prévention peuvent imiter la force. – Id., *Hist. des Var.*, II, p. 130.

Ils ont commencé... à parler de vous... avec *entêtement*.
Sév., 13 décembre 1679.

Les objets les plus indifférents ont des attraits dans un nouvel *entêtement*.
Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. vi ; – Cf. ch. iii, iv, vii, xi.

Las d'être un simple auteur, *entêté de* latin,
Pour imposer aux sots je traduisis Longin. – Regnard, *Tombeau de Despr.*

L'opéra n'est plus bon que pour les filles... Je ne conçois pas l'*entêtement* des jeunes gens ;... c'est une fureur, Mademoiselle, c'est une fureur.
Id., *Divorce*, I, 7 ; – Cf. Id., *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 7.

* L'*Histoire de la comtesse de Selles* ayant suivy le langage à la mode, on y trouve qu'une dame... dit... «qu'elle *estoit entestée de* luy».
Sorel, *Conn. des Livres*, 1671, p. 372.

«*Estre entesté* d'un homme ou d'une femme, c'est les avoir toujours en la *teste* ; c'est ce qu'on disoit autrefois *en estre coiffé* ; c'est aussi ce qu'on dit aussi *en estre infatué*, c'est-à-dire, en bon françois, *en estre fou*. Cela se dit aussi de toutes sortes d'affaires.»
Id., *ibid.*, p. 402 ; – Cf. Bouhours, *Entr. d'Ar. et d'Eug.*, 1673, p. 119.

ENTHOUSIASME, entraînement irréfléchi, irrésistible; inspiration.

Voyez un peu quel diable d'*enthousiasme* il leur prend de me venir chanter aux oreilles comme cela. – *Princ. d'Él.*, 1er interm., sc. 2.

Les Baccanales vont par les rues, heurlant et tempestant, pleines de l'*enthousiasme* de leur Dieu. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, p. 134a; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 137b.

289 Adieu, dame de grand mérite;
L'*enthousidme* enfin me quite.
LORET, *Muze histor.*, 6 novembre 1660.

Vous expliquez Homère par *enthousiasme*, et non par art.
RAC., VI, 275 : *Livr. annotés.*

Il n'y a proprement que le peuple de Dieu où la Poësie soit venue par *enthousiasme*. — BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 198.

M. Claude demande comment on choisira entre ces Églises. Sera-ce par *enthousiasme?* Ce seroit par *enthousiasme*... si l'Eglise veritable n'avoit pas ses caracteres particuliers qui la distingnent des autres.
ID., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 319 : *Réflex.*; – Cf. ID., *ibid.*, p. 155-156 et 156-157.

Sur cela,... poursuit Bèze, il (Poltrot) fit son coup; ce fut dans cet *enthousiasme*, et comme sortant de cette ardente prière.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 131.

Et puis il me prend un *enthousiasme* pour vous, pour M. de Grignan.
SÉV., VIII, 429.

Fort bien. — Ne trouble pas l'*enthousiasme* où je suis.
REGNARD, *Légat. univ.*, IV, 2.

ENTICHÉ : ÊTRE ENTICHÉ DE...

315 Vous en êtes un peu dans votre âme *entiché*. – *Tart.*, I, 5.

Mais si l'on joint à l'air qui ce poulmon *entiche*
Une seconde cause, en vain on le déniche...
Par exemple, à Paris, l'air salé de nos boues
Me piquant les poulmons, déjà rougit mes joues;
Mais au lieu de choyer mes poulmons *entichez*,
Ils deviennent enfin flétris et desséchez...
Mes poulmons *entichez* ne guériront jamais.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; II, 6.

Grâce au ciel, je ne *suis* point *entiché de* ce vice-là. – LE SAGE, *Diable boiteux.*

* M. Génin fait remarquer que le verbe *enticher* remonte à l'origine de la langue; il cite cet exemple : «Sathanas... *enticha* David que il feist anumbrer ces de Israel e ces de Juda.» – *Livre des Rois*, p. 215.

Nicot (1573) et tous les lexicographes qui l'ont suivi, Cotgrave, Monet, d'Arsy, confondent «*entacher* ou *enticher*, *enticher* ou *entacher*». — Duez (1671) est le premier à dis-

tinguer les deux mots, en classant chacun à son ordre alphabétique. — Furetière, dans son *Roman bourgeois* (1656), maintient la confusion :

Ce ne sont pas seulement les plaideurs qui ont cette manie ; tous ceux qui fréquentent avec eux en sont encore *entachez*.

ENTRAVES.

35 Et de ces grands canons où, comme en des *entraves*,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.
Éc. des Mar., I, 1.

ENTRECOUPER (S').

1016 Ensuite, s'il vous plaît? — *Nous nous entrecoupâmes*
De mille questions qui pouvoient nous toucher. – *Amph.*, II, 2.

ENTRE-DONNER (S').

1113 Et ces yeux les ont vu *s'entre-donner* parole. – *Dép. am.*, III, 10.

748 Ils ont pris l'un de l'autre une entière assurance,
Jusqu'à *s'entre-donner* la parole et la foi. – Corn., *La Veuve*, II, 6.

4151 C'est aux Juifs, c'est aux cœurs que ta grâce abandonne,
A chercher cet honneur qu'ici l'on *s'entre-donne*. – Id., VIII, p. 462 : *Imit.*, III.

ENTREMETTRE (S') DE...

Ah! ah! c'est toi, Frosine? Que viens-tu faire ici? — Ce que je fais partout ailleurs : *m'entremettre* d'affaires, me rendre serviable aux gens.
L'Av., II, 4.

Caton est blâmé de *s'être entremis des* affaires en la guerre civile.
Malh., II, p. 311.

D'ailleurs faire l'agent et *d'*amour *s'entremettre*,
C'est ce que je ne puis ni ne veux pratiquer.
La Font., VII, p. 35 : *L'Eun.*, II, 1.

Les ministres de France voulurent *s'entremettre d'*accommodement.
Rac., V, p. 158.

ENTREPRENDRE, *verbe neutre, sens absolu.*

Dans les choses grandes et belles,
Il suffit d'avoir *entrepris*. – *Mal. imag.*, Prol., sc. 4.

Le zèle de la religion ne les a poussez à *entreprendre*, puisque...
Au Roy, 26 avril 1585, dans les *Lettr. miss. de Henri IV*, II, p. 46.

37 Laisse-les espérer; laisse-les *entreprendre:*
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu. – Malh., I, 278.

437 On *entreprend* assez, mais aucun n'exécute. – Corn., *Cinna,* II, 1.

Ne différons donc plus, puisqu'il faut *entreprendre.* – Th. Corn., *Maxim.,* I, 3.

Persée, plus prompt à *entreprendre* qu'à exécuter, perdoit ses alliez par son avarice, et ses armées par sa lascheté.
Bossuet, *Hist. univ.,* in-4°, 1681, p. 78; – Cf. Id., *ibid.,* p. 498.

Entreprendre sur...

Un insolent... a eu l'effronterie d'*entreprendre sur* votre métier.
Am. méd., III, 2.

Si l'occasion s'offre d'*entreprendre sur* eux, ne la laisseray passer.
Lettr. miss. de Henri IV, IV, p. 177.

Ne se trouvant plus en état d'*entreprendre sur* Chypre,... il s'en revint à Séleucie. – Malh., I, 450.

425 Votre haine tremblante est un mauvais appui,
A quiconque pour vous *entreprendroit sur* lui. – Corn., *Pertharite,* II, 1.

Vous êtes trop raisonnable pour vouloir rien *entreprendre sur* la vertu de ma sœur et *sur* son honneur. – Segrais, *Nouv. franç.,* 1656; 4° *Nouv.,* p. 165.

Ses quatre enfans (de Clovis)... ne cesserent d'*entreprendre* les uns *sur* les autres.
Bossuet, *Hist. univ.,* in-4°, 1681, p. 130; – Cf. Id., *ibid.,* p. 29, 69, 462, 484-485.

Je vous promets que je n'*entreprendrai* rien *sur* le cœur de votre amant, et qu'à mon égard vous n'aurez point sujet de crier au voleur. – Regnard, *Filles err.,* II 3.

* On remarquera, dans les derniers mots, un souvenir de Molière.

Entrer en ou dans...

382 Mais, à n'en point mentir, il seroit des moments
Où je pourrois *entrer dans* d'autres sentiments. – *D. Garc.,* I, 3.

J'*entre dans* tous vos sentiments. – *Crit. de l'Éc. des Fem.,* sc. 3.

Il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments... que d'*entrer* comme il faut *dans* le ridicule des hommes. – *Ibid.,* sc. 6.

1271 Et l'accord que son père a conclu pour ce soir
La fait, à tous moments, *entrer en* désespoir. – *Tart.,* IV, 2.

91 J'*entre en* une humeur noire, *en* un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.
Misanth., I, 1.

Je veux... feindre d'*entrer dans* les sentiments de votre père.
Mal. imag., I, 8.

Il me semble, Madame, que vous estes pour *entrer dans une grande confusion*, si vous n'y mettez quelque ordre. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614, I, p. 182ᵃ.

Phocion et Damis sont *entrez en discours*. – Id., *ibid.*; II, p. 749-750.

Non, Céladon, n'*entrez* point *en doute* que je sois incommodée, pourveu que je vous voie accommodé.

Id., *ibid.*; I, p. 77ᵇ; – Cf., pour *entrer en doute*, Id., *ibid.*; I, p. 81ᵃ, 241ᵇ, 352ᵇ; – II, p. 205, 416, 849.

Filidas n'*entrera* jamais *en* mauvaise *opinion*, quelque séjour que vous fassiez auprès de Diane.

Id., *ibid.*; I, p. 169ᵃ; – Cf., pour *entrer en opinion*, Id., *ibid.*; I, p. 57ᵇ, 352ᵃ.

Quant à moy, pour n'*entrer en* plus de paroles avec elle, je m'en allay.

Id., *ibid.*; II, p. 273.

Entrant en méfiance de Ætius, il le renvoya querir. – Id., *ibid.*; II, p. 786.

Reconnoissant que l'Empereur estoit *entré en soupçon* de luy, il se retira.

Id., *ibid.*; II, p. 787.

Les méchants semblent *entrer en espérance*.

Malh., *Lettre à Peiresc*, 10 février 1614.

Æsope ayant receu le coup, au lieu d'*entrer en cholere*, s'adresse à son homme, et, d'une mine courtoise, luy dit : Grand mercy, mon amy; voilà cinq sols.

Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mᵉ Est. Pasquier*, 1622, p. 172.

Mélisse, mon désir, n'*entrez pas en colère*. – Desmarets, *Visionnaires*, III, 7.

Il n'estoit pas de si mauvaise humeur que d'*entrer en jalousie*.

Sorel, *Francion*, 1641, p. 826.

Ne vous hastez pas tant; vous *entrez en furie*;
Ce que je vous ay dit n'est qu'une raillerie. – Rotrou, *Célimène*, V, 2.

..... N'*entrez* point *en courroux*. – Th. Corn., *Comtesse d'Orgueil*, IV, 9.

Ah! vous *entrez en goût* à la fin. – Id., *D. César d'Aval.*, V, 7.

Peu s'en fallut qu'*entrant en dépit*...

Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1ʳᵉ *Nouv.*, I, p. 438.

Je suis tellement combattue des raisons qu'on a alleguées de part et d'autre, qu'au lieu de décider, je suis *entrée en un nouvel avis*.

Id., *ibid.*; 2ᵉ *Nouv.*, p. 482; – Cf. Id., *ibid.*; 6ᵉ *Nouv.*, p. 22.

J'*entre en une vénération* qui me transit de respect. – Pascal, *Pensées*.

Nous ferions une figure plus aisée en nous plaçant dessus ces sièges, si vous voulez *entrer en conversation*.

Robinet, *Panégyr. de l'Éc. des Fem.*, 1664, 4ᵉ entrée.

Il m'*entre dans la fantaisie* de le tromper encore une fois, si j'en trouve l'occasion. – Mˡˡᵉ de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 65.

Les Egyptiens *entrerent en commerce* avec les Grecs.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 36.

Les Romains... *entrerent en jalousie* contre les Carthaginois.

Id., *ibid.*, p. 69; – Cf. Id., *ibid.*, p. 300, 372, 467-468, 493, 527; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 2, 30, 224, 397 : *Réflex.*; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 175, 227; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 84, 228, 311, 374, 451; II, p. 62-63, 644; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; II, § 23, p. 156; III, § 7, p. 175, et § 32, p. 243; V, § 17, p. 323, et § 31, p. 374; VI, § 1, p. 460.

Je suis *entrée dans la tristesse* de voir mourir mon cher oncle. – Sév.

Que je vous suis obligé d'*entrer* ainsi *dans mes intérêts !*

Du Verdier, *Flatteur*, 1696; II, 2.

Votre sang-froid me désespère, et vous n'*entrez* pas assez *dans le dépit* où je dois être, d'avoir été si longtemps la dupe d'un malheureux.

Id., *ibid.;* V, 5; – Cf., pour *entrer dans les sentiments*, Id., *ibid.;* II, 1.

* «*Entrer* a plusieurs significations fines. *Entrer dans* le sens de quelqu'un; *entrer dans* la pensée d'un auteur; *entrer dans* le monde; ... *entrer en* confidence avec une personne; *entrer dans* les secrets, *dans* les plaisirs, *dans* les interests de quelqu'un; *entrer dans* une affaire, pour dire s'y engager; *entrer dans* les considérations de l'avenir; je ne veux *entrer dans* aucun détail avec vous; le latin n'*entre* guère *dans* le commerce du grand monde; on a beau luy représenter que..., il n'*entrera* point *là-dedans;* en parlant d'une chose qui a contribué à la disgrâce d'une personne, on dit bien : il *y entre* un peu de cela; en parlant d'un homme qui ne dit mot en compagnie, il n'*entre* point *dans* la conversation, il n'*entre dans* rien.» – Bouhours, *Entr. d'Ar. et d'Eug.*, 2e édit., 1671, p. 127-128; – Cf. Sorel, *Conn. des Liv.*, 1671, p. 402.

Entriguet (L').

Et cela sans doute est laid,
Que notre fille...
Et que toute notre famille
Si proprement s'habille,
Pour être placée au sommet
De la salle où l'on met
Les gens de *l'entriguet.*

Bourg. gent., *Ballet des Nations*, 1re entrée.

Où le comté de Grègue? — Il est vers Lantriquet,
Entre Kertronquedic et Kerlovidaquet.
— Proférant ces grands mots qui sentent le grimoire,
Comment ne t'es-tu pas démanché la mâchoire?
— Il faut être Breton, mais Breton bretonnant.

Bois-Robert, *Belle Plaid.*, II, 3.

* Cette expression n'aurait pas été d'une explication bien difficile si les éditions anciennes avaient écrit : les gens de *Lantriguet*. Lantriguet, c'est Tréguier, en Basse-Bretagne, et ce nom qui paraît sur la carte de Bretagne dressée pour l'Atlas de Mercator par le sieur Henry, maréchal des logis des gendarmes du Roi, se retrouve encore, au milieu du XVIIIe siècle, dans le *Diction. géogr.* de Bruzen de la Martinière. Le dédain avec lequel on parlait des gens de Lantriguet correspond aux faciles plaisanteries qui se font aujourd'hui sur les gens de Carpentras ou de Quimper-Corentin.

Entripaillé.

Il faut un Roi qui soit gros et gras comme quatre, un Roi, morbleu! qui soit *entripaillé* comme il faut. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

* Ce mot, forgé par Molière, n'a été admis dans aucun dictionnaire. Cependant il a été employé après Molière :

Phebus, de tous les Dieux le plus *entripaillé*,
En pèse pour le moins une demi-douzaine.
BOURSAULT, *Phaéton*, V, 4 : *Parodie de Quinault*, 1691.

Un comédien devrait quitter la scène dès qu'il se voit *entripaillé*. L'*entripaillé* Desessarts était un acteur hideux à voir.
MERCIER, de l'Institut, *Néologie*, an IX (1801), in-8°.

ENVELOPPE.

Toutes ces ordures, Dieu merci, y sont à visage découvert. Elles n'ont point la moindre *enveloppe* qui les couvre.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

833 Ah! « ma Laïs! » voilà de l'érudition.
— L'*enveloppe* est jolie et vaut un million. – *Fem. sav.*, III, 2.

* L'*enveloppe*, c'est-à-dire : la façon dont vous désignez votre maîtresse, en *enveloppant* ce mot grossier sous un nom historique qui le relève.

Bossuet fournit un sens bien particulier du mot *enveloppe* :

On reconnoist le mesme corps du Sauveur conceu de la Vierge, comme donné en sa propre substance sous les *enveloppes*, ou, comme parle l'original Anglois, sous la forme et la figure du pain..., ce qui donne à entendre, selon le langage usité, qu'il ne reste du pain que les espéces.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 380.

ENVERS, *prép.*, auprès de...

1244 Je vois qu'*envers* mon frère on tâche à me noircir. – *Tart.*, III, 7.

Mon cousin... m'a plégé (garanti) *envers* ledit Fauconnier de ladite somme de trois cents livres. – MALH., I, p. 334.

301 Mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux
Dégage ma parole et m'acquitte *envers* vous. – RAC., *Brit.*, I, 3.

ENVERS, *subst.*, le contraire.

884 ... Vous serez toujours, quoi que l'on se propose,...
Une raison malade et toujours en débauche,
Un *envers* du bon sens, un jugement à gauche. – *L'Ét.*, II, 11.

Voilà l'*envers* tout juste de ce que nous pensions de lui. – SÉV., VIII, p. 398.

ENVIEILLI.

Laquelle maladie, par laps de temps naturalisée, *envieillie*, ha-

bituée,... pourroit bien dégénérer, ou en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. – *Pourc.*, I, 8.

Je le tance à toute heure de ce qu'il laisse ainsi dans une maison champestre *envieillir* ma pauvre niepce. – LARRIVEY, *Les Esprits*, I, 1.

Les filles croissent et *envieillissent* plus-tost que les enfants masles.
GUILL. BOUCHET, *Serées*, III, 288.

La maladie n'est pas encore *envieillie*. – ID., *ibid.*, II, 444.

* «*Envieillir*. M. de Malherbe dit : «Il ne faut jamais laisser *envieillir* la mémoire d'un «bienfait.» Et dans les belles stances qu'il fit pour le roi Henri IV :

55 La rigueur de ses loix, après tant de licence,
Redonnera le cœur à la foible innocence
Que dedans la misère on faisoit *envieillir*.
Prière pour le Roy allant en Limousin.

«Je crois que *vieillir* seroit beaucoup meilleur.» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, 420. Ni Chevreau, ni Ménage, dans leurs *Observ. sur Malherbe*, postérieures à Vaugelas, ne notent le mot comme vieux. *Envieillir* se trouve dans tous les dictionnaires ; encore en 1679, Guy Miège le donne en renvoyant à *vieillir*. En 1680, Richelet ne donne plus que le participe *envieilli*, qui ne se dit bien qu'au figuré : «absoudre les pécheurs les plus *envieillis*» (PASCAL, *Prov.*, *Lettr.* X). Mais, en 1690, Furetière l'admet encore. — En 1694, l'Académie ne le donne plus ; en 1718, 1742 et 1762, elle reprend le participe avec le sens figuré : *erreurs envieillies* ; l'an VII (1799) donne *envieillir* avec le sens actif : «Faire paroître vieux ; cet ajustement l'*envieillit*», et redonne *envieilli*, «mot qui n'est en usage qu'au figuré : *pécheur envieilli*, *erreurs*, *habitudes envieillies*». — En 1835, l'Académie reproduit l'édition de 1799, en faisant remarquer toutefois qu'on dit plutôt *erreurs invétérées* et *pécheur endurci* que *erreurs envieillies* et *pécheur envieilli*. — Enfin, dans sa dernière édition, l'Académie (1878) répète l'édition de 1835, avec cette remarque, pour *envieillir*, qu'on dit plutôt *vieillir*.

Voir, ci-dessus, *Encharger*, *enharcher*, *enrouiller*, etc.

ENVIES, *au pluriel*.

J'en avois, pour moi, toutes les *envies* du monde. – *D. Juan*, V, 3.

6 ..... Pour satisfaire à nos lâches *envies*,
Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies. – MALH., I, p. 274.

8 Tantôt on les eût vus côte à côte nager,
Tantôt courir sur l'onde, et tantôt se plonger,
Sans pouvoir satisfaire à leurs vaines *envies*.
LA FONT., I, p. 235 : *Fabl.*, III, 12.

* Voir t. I, p. 269, *Bontés* pour *bonté*, etc.

ENVOYER À..., envoyer chez.

* Voir t. I, p. 5, n° 7.

ENVOYER : *au futur*, ENVOIERAI . . .

545 *Envoirez-vous* encor, Monsieur aux blonds cheveux,
Avec des boëtes d'or des billets amoureux? – *Éc. des Mar.*, II, 6.

Je vous *envoyerai* les mêmes livres d'où j'ai tiré les préceptes.
MALH., II, 280 : *Épître. de Sénèque.*

La ruine d'un si grand empire *envoiera* ses éclats dans toutes les parties du monde. – ID., *ibid.*, II, 549.

1629 Vous *envoirez* après sitôt qu'il fera jour. – CORN., *Nicom.*, V, 5.

On l'*envoira* dormir à grands coups de bâton.
TH. CORN., *Amour à la mode*, III, 9.

48 Vous m'*envoy'rez* ledit argent;
En vertu de cette finance
Vous pourrez vivre en assurance.
LORET, *Muze histor.*, 17 octobre 1654.

88 Pour bien regaler ma Minerve,
Ils m'*envoiront* de la conserve. – ID., *ibid.*, 21 août 1660.

47 De ses propres mains recevra
L'enfant que Dieu nous *envoy'ra*. – ID., 15 octobre 1661.

35 Pâques, jour saint, vaut autre poésie;
J'*envoirai* lors, si Dieu me prête vie,...
Quelque sonnet plein de dévotion. – LA FONT., IX, p. 109 : *Épître. à...*

Amour t'*envoyera* compagnie. – ID., *Psyché*, VIII, p. 197 : liv. II.

Si Jupiter vouloit changer de condition avec moi, je le *renvoyerois* sans difficulté. – ID., *ibid.*

Je prendrai son avis, si cela se peut faire,
Et je vous l'*envoirai* s'il vous est nécessaire.
BOURSAULT, *Portrait du peintre*, 1663, sc. 8.

J'*envoyrai* un homme en qui on peut se fier.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 242; – Cf. ID., *ibid.*, p. 396.

Elle... l'*envoyeroit* dans quelque maison éloignée pour y faire pénitence.
RAC., IV, 436 : *Port-Roy.*

Elle *envoyera* par le messager tout ce que ma sœur demande.
ID., VII, 5 : *Lettr. à M. Rivière.*

Ma femme *envoyera* demain chez Jeanne une boîte où elle a mis les hardes les plus nécessaires pour Fanchon. – ID., VII, 297 : *Lettr. à la mère Agnès*, 1698.

Jesus-Christ... a dit que l'esprit qu'il *envoyeroit* à ses Apostres leur enseigneroit... toute vérité.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 19, p. 214.

* «Aujourd'huy on dit j'*enverray*, et non j'*envoyeray*. Je vous *enverray* ce que j'ay, dit le P. Tarteron» (trad. d'Horace). – ANDRY DE BOIS-REGARD, *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 1692, p. 195-196.

Les grammaires antérieures à celles du P. Buffier (1709), même celle de Regnier-Desmarais (1706), ne font aucune remarque sur le futur du verbe *envoyer*. Buffier dit : «*Envoyer*, fait depuis quelque temps j'*enverrai* aussi communément que j'*envoierai*; mais

trouver ne fait pas pour cela je *trouverrai*, comme plusieurs le disent; il faut dire, selon la règle générale, je *trouverai.* » – *Gram. franç.*, 1709, p. 264.

Les trois premières éditions de l'Académie (1674, 1718, 1742) ne donnent d'exemple ni du futur ni du conditionnel du verbe *envoyer*, et ne formulent aucune règle; enfin celle de 1762 décide que le futur est j'*enverrai*, et le conditionnel, j'*enverrais*.

ÉPAIS.

Que ton père a la forme enfoncée dans la matière! que son intelligence est *épaisse!* – *Préc. rid.*, sc. 5.

* Somaize a dit, après Molière : « *Concevoir*. Concevoir mal les choses, avoir l'intelligence *épaisse.* » – *Gr. Diction. des Prét.*

C'est un provincial *épais*, matériel,
Qui, dupe au dernier point, se croit spirituel.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, IV, 7.

Un Belge *épais* de sens et de structure,
Ne sachant panse d'a, franc âne de nature.
Abbé DOURNEAU, *Les Lunettes flamandes.*

* *Épais*, appliqué aux choses spirituelles, fut adopté par l'usage, et le Dictionnaire de Furetière en fait foi : « On appelle un esprit *espais*, dit-il, stupide, qui n'est pas net, qui a de la peine à comprendre. »

Voir t. I, n° 12, p. 45, *Adjectifs employés comme substantifs.*

Malherbe, traduisant le mot *caliginem*, avait dit, en parlant de deux sortes de philosophie : « L'une regle nos erreurs..., l'autre est bien haut par dessus cette *épaisseur* où nous sommes », c'est-à-dire, *épaisseur* d'intelligence. – *Trad. de la Préf. des Quest. nat. de Sénèque* (*Coll. des Gr. Écriv.*), I, 468.

Comme son esprit étoit de la portée de tous les esprits qu'il vouloit, il faut voir comme il s'insinua dans l'*épaisseur* de celui des opulents échevins.
HAMILTON, *Mém. de Gram.*

ÉPANCHER, épandre, répandre.

497 C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée,
Puisque ma complaisance est sur tous *épanchée.*
Misanth., II, 1.

1363 Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,...
Que partout de leur nom la gloire est *épanchée.*
Fem. sav., IV, 3.

* Ce mot, qui manque dans le Dictionnaire de Robert Estienne (1539 et 1549), paraît en 1573 dans celui de Nicot.

Le bruit commun de leur mariage... fut incontinent *épanché* par tout.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 60.

Florice fut de celles qui, *épanchées* par le pré, faisoient des bouqu guirlandes.

D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 220-221; – Cf. Id., *ibid.*; II *s'épancher*, I, p. 251[b]; II, p. 920, 921.

671 Puisque cette grandeur à son trône attachée
Sur nul autre que vous ne peut estre *épanchée*... – Corn., *Nicom.*,

677 Et lorsqu'avec mon cœur ma main peut *s'épancher*,
Vous fuyez mes bienfaits tout prêts à vous chercher. – Rac., *Bérén.*,

En bénissant l'amour conjugal comme la source du genre humain, il luy permit pas de *s'épancher* sur plusieurs objets à la fois, comme il a la suite, lors qu'un mesme homme eût plusieurs femmes.

Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; IV, § 2,

ÉPARGNE, économie.

Elle est nourrie et élevée dans une grande *épargne* de boucl
L'Av.,

L'*épargne* est une science de ne rien dépendre mal à propos. – Malh.,

Au lieu d'ortolans, on avoit servy une honneste quantité de moineau: *épargne*, soit par impossibilité d'en trouver.

Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*,

ÉPAULER, appuyer.

C'est bien la moindre chose que nous devions faire, que de nos louanges le vengeur de nos intérêts. – *Impr. de Vers.*, s

* «*Épauler*, apuïer. Les espaliers sont toujours *épaulez* d'un mur.» – Morin, *Fleurs*.

— «*Épauler*, mot bas, pour favoriser de son crédit, apuïer, aider.» – Rich *tion.*, 1680.

ÉPÉE DE CHEVET.

Toujours parler d'argent. Voilà leur *épée de chevet*, de l'arge
L'Av., I

* «On appelle une *espée de chevet* un amy brave et prompt à nous servir en casions. On le dit aussi d'autres choses qui nous sont familières : Cet homme son Iliade en main ; c'est son *espée de chevet*.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

Furetière, *Épigr.* XXII, parlant d'un poète atteint de la gale, dit de ses ong

..... Car la nuit, quand ce mal le mine,
Ce sont ses *armes de chevet*.

A-t-il toujours le mot de *chose* à la bouche? — Toujours; c'est s *chevet*. Il ne sçauroit dire trois mots qu'il n'y fourre celuy de *chose*.

Champmeslé, *La Rue Saint-Den*

ÉPICES DE CONCLUSION.

* Voir *Sac : Retirer le sac.*

ÉPIDERME, *substantif féminin.*

1063 La beauté du visage est un frêle ornement,
Une fleur passagère, un éclat d'un moment,
Et qui n'est attaché qu'à la simple *épiderme.* – *Fem. sav.*, III, 4.

* Le mot *épiderme*, bien qu'employé par Ambr. Paré, appartenait si peu à la langue usuelle, qu'on ne le trouve ni dans le *Diction. des Rimes* de 1648, ni dans le *Diction. servant de Biblioth. univ.* de Paul Boyer, en 1649. Dans son *Anatomie* (1656), Théoph. Gelée consacre un chapitre à «la cuticule, nommée en grec *épiderme*», et le suivant (liv. VI, IV), à «la peau, que les Grecs nomment *derme* et les Latins *cutis*»; mais il n'emploie ni *derme* ni *épiderme*. Les dictionnaires servant à la traduction des langues étrangères, qui ont précédé notre premier Dictionnaire purement français, celui de Richelet, ne donnant pas le genre des mots ou ne donnant pas celui-là, Molière s'est conformé à l'étymologie grecque. Richelet (1680) fait le mot masculin; l'abbé Danet, en 1683, le donne comme féminin; mais l'Académie, en 1694, s'étant prononcée pour le masculin, Danet, en 1700, adopte le masculin, qui a toujours été suivi depuis.

ÉPIGRAMME.

824 ..... Ah! voyons l'*épigramme.* – *Fem. sav.*, III, 2.

Marillius estoit un déclamateur pointilleux, qui ne disoit que trois mots dans une heure et cherchoit partout des pointes d'esprit, de façon que ses periodes estoient autant d'*épigrammes*, ou plustost ses discours autant de chardons.
LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 969-970.

* «A propos d'*épigramme*, M. le Chevalier m'a dit que ce mot n'estoit plus guère connu (1674) à la Cour; qu'on appelle *madrigal* ce qu'on appeloit autrefois *épigramme*...» – BOUHOURS, *Doutes*..., 1674, p. 126.

L'*épigramme* est un petit poème qui se termine par une pointe spirituelle et satirique, comme le madrigal par une pointe spirituelle et galante. Les *épigrammes* à la grecque, dont se moquait Malherbe, étaient, à vrai dire, le plus souvent des madrigaux. — Colletet a donné, dans son *Art poétique*, un traité de l'*Épigramme.*

ÉPILOGUER.

1656 Lui refuser Clitandre? Et pourquoi, s'il vous plaît,
Lui bailler un savant, qui sans cesse *épilogue.* – *Fem. sav.*, V, 3.

Et de là, Priam au nez croche,
Avec des lunettes d'approche,
Souvent sur mer *épiloguoit*
L'ennemi qui sur mer voguoit.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 150.

IMPRIMERIE NATIONALE.

67 Et de vouloir s'alambiquer
Pour là-dessus *épiloguer*
Avec d'inutiles langages,
C'est ce que ne font pas les sages.
LORET, *Muze histor.*, 12 may 1657.

* Corneille a dit, avec la forme active :
42 J'*épiloguois* mes passions. – *Poés.* (*Coll. des Gr. Écriv.*), t. X, p. 26.

Mme de Sévigné fait ce verbe tantôt actif, tantôt neutre :

J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir... *m'épiloguer*. – 5 nov. 1688.
Défaites-vous d'*épiloguer sur* les bienséances. – 21 octobre 1676.

ÉPINE, *au fig.*, difficulté, ennui, souci.

423 N'ayez point pour ce fait l'esprit sur des *épines*. – *L'Ét.*, I, 8.

Vous savez ce que c'est que les procès en ce pays-ci, et vous allez vous enfoncer dans d'étranges *épines*. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

8 ... Ces matières de pleurs
De leurs funestes *épines*
Ne gâteront plus nos fleurs. – MALH., I, 87.

Quintius... ne voulut pas demeurer avec cette *épine* en l'esprit.
ID., I, p. 398.

1222 Ah! que je me trouvois sur d'étranges *épines!* – CORN., *Illus. com.*, IV, 6.

Pour en juger ainsi faut-il estre subtil!
— Et toy, Comte? — Pour moy, je suis sur les *épines*
Quand je l'entends parler (Molière), et que je vois ses mines.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; – Au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 4.

* «Malherbe, Coëffeteau, Balzac et quelques autres... ont mis en crédit de certains mots dont on se sert encore : on n'a pas pourtant retenu tous ceux qu'ils ont inventez. Le mot d'*épine* étoit particulier à Malherbe pour signifier de la peine, de la tristesse ou du soin. Il a dit en quelque lieu : «Il avoit cette *épine* dans l'esprit»... Mais on ne l'a point imité en cette métaphore, qui a paru irrégulière.»
SOREL, *Conn. des Livr.*, 1671, p. 382.

ÉPINE : S'ÔTER UNE ÉPINE DU PIED, *locution.*

987 *Nous nous ôtons du pied une* fâcheuse *épine*. – *L'Ét.*, III, 2.

1284 Tirez-moi, s'il vous plaît, *cette épine du pied*.
LA FONT., VII, p. 389 : *Ragotin*, V, 12.

Que ne vous *ôtez-vous*, et à nous, *cette épine du pied?* – SÉV., III, 320.

Il faut *ôter cette épine du pied* de votre cher enfant. – ID., VIII, 511.

Par analogie :

Vous *m'arrachez une épine* qui me déchiroit le cœur.
COSTAR, *Lettr.*, in-4°, 1658; I, p. 363.

45 Je vous aurai bientôt *tiré*
Une belle épine de l'âme. – LA FONT., V, p. 553 : *Contes*, IV, 14.

ÉPINGLE : TIRER SON ÉPINGLE DU JEU, *locution.*

1274 Mais que j'*avois tiré mon épingle du jeu.* – *L'Ét.*, IV, 1.

256 Vous *tirez* sagement *votre épingle du jeu.* – *Dép. am.*, I, 4.

Elles ne peuvent honnestement *tirer leur espingle du jeu.*
GUILL. BOUCHET, *Serées*, I, 105.

Les autres, voyant le mauvais train que l'affaire prenoit, et qu'ils n'avoient pas la mine d'*en retirer leurs espingles*, n'y vouloient rien mettre de plus.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 337.

.... Les Dieux favorables
Par qui nous autres, miserables,
Avions pu, malgré fer et feu,
Tirer notre épingle du jeu,
Nous eussent taxés d'avarice.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 197; – Cf. *Œuvr.*, 1700; I, 241.

194 ..... Léopolde
Qui, comme on sçait, a, depuis peu,
Tiré son épingle du jeu. – LORET, *Muze histor.*, 30 septembre 1656.

123 Le maître, entendant ce langage,...
Tira son épingle du jeu. – ID., *ibid.*, 27 septembre 1659.

Je *retire* sans bruit *mon épingle du jeu.* – TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, V, 10.

..... Mais, Monsieur, il m'importe
De *tirer* au plus tôt *mon épingle du jeu.*
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, V, 3; – Cf. *Éc. des Jaloux*, III, 3.

Assez et trop longtemps vous attisez mon feu;
J'ay trop fait pour *tirer son épingle du jeu.*
REGNARD et DUFRÉNY, *Foire Saint-Germain*, II, 17 : sc. de la *Parodie de Lucrèce.*

ÉPITASE.

* Voir *Protase.*

ÉPOUSER, *au figuré.*

Le mien (mon maître) me fait ici *épouser* ses inquiétudes.
Sicil., sc. 1.

45 Prends toi-même le soin de conduire Bellone
Au secours du parti qu'elle veut *épouser.* – CORN., X, 109 : *Poés. div.*

Il prétend m'*épouser*. — Croyez qu'auparavant
Je vous ferois plutôt *épouser* un couvent.
QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654; V, 2.

111 Dois-je *épouser* ses droits contre un père irrité? – RAC., *Phèdre*, I, 1.

Il *épouse* la passion et les haines de ceux pour qui il parle. – LA BRUY., II, 187.

Il faut *épouser* Monsieur Bassinet ou un couvent.
REGNARD, *Hom. à b. fort.*, II, 1.

Ils veulent qu'une femme *épouse* leurs caprices. – ID., *Ménechmes*, III, 4.

ÉPOUSEUR.

Mon maître est un fourbe;... c'est l'*épouseur* du genre humain.
D. Juan, II, 4.

Voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour *épouseur*. – LA BRUY., I, 290.

Vos manières sont douces et insinuantes, et avec cela, point d'*épouseurs*.
REGNARD, *Coquette*, I, 2.

ÉPOUSTER.

1577 Oui-da, très volontiers, je l'*épousterai* bien. – *L'Ét.*, IV, 5.

* Bien que la forme régulière soit *épousseter*, on trouve fréquemment, surtout en vers, la forme adoptée par Molière :

Je les traiteray en enfants de bonne maison; je les *épousteray* et etrilleray sur le ventre et partout. – Comte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, II, 2.

Que j'*épousterois* bien là-dessus son valet!
SCARRON, *Jodelet duelliste*, IV, 3; – Cf. ID., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 19.

959 Écoutez-moi. Je viens de la part de César,
Qui vous *époustera* comme il faut tôt ou tard.
LA FONT., VII, p. 361 : *Ragotin*, IV, 4.

Pour *épouster* un peu cet Amadis de Gaule,
Un bâton, un bâton! – CHAMPMESLÉ, *Parisien*, V, 3.

C'est notre Monsieur qui est la damoiselle que vous avez si bien *époustée*.
DANCOURT, *Tuteur*, sc. 22.

ÉPOUVANTE : PRENDRE L'ÉPOUVANTE.

318 *Prenez-vous l'épouvante* en nous voyant paroître? – *Psyché*, I, 2.

Les ennemis *prennent l'épouvante*. – RAC., V, 258 : *Campagnes de Louis XIV*.

Les soldats..... *prirent l'épouvante*. – LA ROCHEF., II, 334.

La peur a pris tantôt votre valet. La tante
S'apercevant fort bien qu'il *prenoit l'épouvante*...
MONTFLEURY, *Comèd. poète*, V, 3.

ÉPOUX, ÉPOUSE.

Comment se porte Madame Dimanche, votre *épouse?*
D. Juan, IV, 3.

1154 J'ai donné ces soupirs aux mânes d'un *époux*. – Corn., *Rodog.*, IV, 1.

53 Soyez amants aussi longtemps qu'*époux*.
La Font., IX, p. 167 : *Épît. à Mme de Fontange.*

15 Quoi? déjà de Titus *épouse* en espérance,
Ce rang entre elle et vous met-il tant de distance? – Rac., *Bérén.*, I, 1.

* «Il n'y a pas jusqu'aux bourgeois..., qui croiroient se rabaisser s'ils avoient dit *ma femme* une fois en leur vie.» – De Callières, *Mots à la mode*, 1692, p. 55-56.
«Il y a des bourgeois et des bourgeoises, ajouta la Marquise, qui, en parlant l'un de l'autre, disent *mon époux* et *mon épouse*, au lieu de dire *mon mary* et *ma femme*, qui est la bonne manière de se nommer.» – Id., *ibid.*, p. 60-61.
Époux, *épouse* ne se disent que dans le style noble, ou dans le langage bourgeois. Dom Juan parle comme M. Dimanche pour se moquer de lui; mais ni Corneille, ni La Fontaine, ni Racine n'auraient pu employer le mot *mari* ou *femme* dans les vers que nous venons de citer. — On remarquera que, dans le vers cité de Corneille, Rodogune, qui pleure son *époux*, pleure Nicanor, qu'elle devait épouser, mais qui n'était encore que son *fiancé*. Corneille a employé le mot dans le sens ancien que donne le Dictionnaire de Nicot.

ÉPREUVE, preuve.

Les *épreuves*, Madame, que tout le monde a vues de l'infaillibilité de mes prédictions sont des cautions suffisantes des promesses que je puis faire. – *Am. magnif.*, III, 1.

Vous plaît-il que vos danseurs, qui expriment si bien toutes les passions, vous donnent maintenant quelque *épreuve* de leur adresse?
Ibid., IV, 5.

1455 J'ai fait de mon courage une *épreuve* dernière. – Rac., *Bérén.*, V, 7.

ÉPROUVER, faire expérience, expérimenter que...

J'*éprouve* que pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de se parer à leurs yeux de leurs inclinations. – *L'Av.*, I, 1.

1726 Il faut tout *éprouver* avant que de combattre.
La Font., VII, p. 107 : *L'Eunuque*, V, 5.

ÉPUISER, ruiner, réduire à rien.

Dis-moi, Chevalier, crois-tu que ton Molière est *épuisé* maintenant, et qu'il ne trouvera plus de matière pour... – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

Crois-tu qu'il ait *épuisé* dans ses comédies tout le ridicule des hommes? – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

Nous nous gâterions si nous voulions ou toujours écrire, ou toujours lire. L'un nous importuneroit et nous *épuiseroit* de matière; l'autre nous affoibliroit l'esprit et le dissoudroit. – MALH., II, 650.

L'architecte ne s'est pas *épuisé* en la structure de ce Palais-Royal.
CORN., *Andromède : Décor. du 5e acte.*

Loin d'*épuiser* une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.
LA FONT., II, p. 77 : *Fables*, liv. VI, *Épil.*

Mais elle m'*épuisoit*, et changeoit tous les jours
De jupes, de mouchoirs, de bijoux et d'atours.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, IV, 3.

Votre tête ne veut pas que vous l'*épuisiez* par des écritures infinies.
SÉV., IX, 23.

ÉPURÉ.

Le Ciel... n'a laissé dans mon cœur pour vous qu'une flamme *épurée* de tout le commerce des sens. – *D. Juan*, IV, 6.

15 De tout ce qui t'offense *épure* nos esprits. – CORN., *Offices de la Vierge*, V.

Nous ignorons les richesses que nous portons dans le fond de nostre nature, et il n'y a que les yeux les plus *épurez* qui les puissent appercevoir.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 278; – Cf. ID., *ibid.*, p. 190, 283, etc.

ÉQUIPAGE : 1° costume; — 2° train, suite.

1° Costume.

Est-elle folle de n'avoir pas changé d'*habit*, et de venir en ce lieu-ci avec son *équipage* de campagne? – *D. Juan*, I, 2.

Ne soyez point surpris, Dom Juan, de me voir à cette heure et dans cet *équipage*. – *Ibid.*, IV, 6.

Clitandre, en habit de médecin :

Hé bien, Lisette, que dis-tu de mon *équipage?* Crois-tu qu'avec cet *habit* je puisse duper le bonhomme?
Am. méd., III, 3. (*Var.* des édit. 1682, 1734.)

1435 Voici Monsieur Dubois plaisamment figuré.
Que veut cet *équipage?* – *Misanth.*, IV, 3 et 4.

Le déguisement qu'il a pris est l'*habit* d'une femme. — Je voudrois bien le voir en cet *équipage*. – *Pourc.*, III, 1.

Qu'est-ce que c'est donc, mon mari, que cet *équipage*-là ?
Bourg. gent., III, 3.

* *Équipage* est pris ici, comme souvent, dans le sens du mot tout moderne de *costume*. D'où la définition de Richelet : «Tout le meuble d'un particulier, état, *habit.*» — Au temps où Corneille donna *Le Cid* (1636), Scudéry trouva à redire à l'emploi du mot *équipage* dans les vers suivants :

Tant, à nous voir marcher en semblable *équipage*,
Les plus épouvantés reprenoient de courage,

parce qu'il n'est pas alors question d'un voyage. L'Académie répondit : «L'observateur a eu raison de dire qu'il eût été mieux de mettre *en bon ordre* qu'*en bon équipage*, car ils alloient au combat et non pas en voyage ; mais il a tort de dire que le mot *équipage* soit vilain.» Corneille admit cette critique, et, dans son édition de 1660, mit : *avec un tel visage*.

Il laissa le mot dans de nombreux passages où il est question de voyage :

1101 Mais il faut de l'argent pour un si long voyage,
M'a-t-il dit ; il en faut pour faire l'*équipage*. – *Illus. com.*, IV, 2.

527 Elle est prête à partir sans plus grand *équipage*. – *Nicom.*, II, 2.

Nous voyons, par les exemples d'autres écrivains, que le mot était couramment employé dans le sens noté par Richelet.

Clorise, *habillée en homme :*

1177 La honte de paroître en un tel *équipage*
Coupe ici ma parole et l'étouffe au passage ;
Souffrez que je reprenne en un coin de ce bois,
Avec mes vêtements l'usage de la voix. – Corn., *Clitandre*, IV, 5.

Je vis passer par la rue mon jeune badaut de conseiller ; mais en quel *équipage*, pensez-vous ? en *équipage* de seigneur. Il avoit un manteau de couleur d'amarante de velours doublé de panne, etc. – Sorel, *Francion*, liv. IV.

Il vouloit s'excuser sur ce qu'il n'estoit point en *équipage* (en costume) de bal.
Id., *Polyandre*, I, 172.

Mais qu'est-il de besoin d'estre en cet *équipage*,
Vous *vestue en laquais*, et moy *vestue en page* ?
Chevalier, *Amour de Colotin*, 1664 ; II, 2.

En cet estat, je ne sors pas de ma chambre, où je suis toujours en déshabillé, coëffé d'un bonnet de nuit... Dans cet *équipage*, je lis, j'écris, je calcule.
Le Pays, *Amitiez, amours et amourettes*, lettr. XXXV.

Tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de luy donner huit jours, pour se mettre en *équipage* d'aller à la Cour.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 98 ; – Cf. Id., *ibid.*, p. 99.

Leurs jupes... étoient plus riches que ne sembloit le promettre un semblable *équipage*. – La Font., IX, p. 252.

315 ... Vous ne dites rien de tout mon *équipage :*
Ai-je bien d'un sergent le port et le visage ? – Rac., *Plaid.*, II, 1.

Toi-même, que fais-tu dans un tel *équipage* ?
Pourquoi ce tablier, ce manteau, ce bonnet ?
Montfleury, *Coméd. poète*, I, 1 ; – Cf. Id., *Trigaudin*, II, 3.

Mais je le vois venir notre Apollon burlesque,
La flamberge au côté; l'*équipage* est grotesque.
LA THUILLERIE, *Crisp. Bel-Esprit*, sc. 4.

Approchez, notre mort; le péril est passé;
Quittez et l'*équipage* et l'air d'un trépassé. – CHAMPMESLÉ, *Parisien*, IV, 4.

..... Un autre est pris pour moi,
Qui, sous mon *équipage*, a pu tromper le Roi.
TH. CORN., *Geôlier de soi-même*, III, 5.

Où diable as-tu donc pris ce grotesque *équipage?* – ID., *D. Juan*, III, 1.

Molière, que traduit Th. Corneille, avait dit : «Je ne sais où tu as été déterrer cet *attirail* ridicule.» — Les deux mots se retrouvent dans un vers de Regnard, où ils sont employés comme synonymes :

Me voilà, mon cousin, dans mon habit de masque.
— L'*équipage* est galant et l'*attirail* fantasque.
REGNARD, *Le Bal*, sc. 16; – Cf. *Légat. univ.*, IV, 4; – *Crit. du Légat. univ.*, sc. 5; – *Le Joueur*, II, 14; – *Le Bal*, sc. 10.

Regnard emploie souvent aussi le mot dans le sens actuel de carrosse, calèche.

Nous trouvons de tous ces gens-là dans l'*équipage* de la dame Sotinet, *équipage* qu'elle promène scandaleusement par toute la ville. – REGNARD, *Divorce*, III, 6.

On a dû vous dire, Mademoiselle, que mon *équipage* s'est arrêté vingt fois à votre porte. – ID., *Coquette*, II, 12.

2° Train, suite.

S'il falloit qu'elle me vînt visiter en *équipage* de grand-dame, et qu'elle manquât par mégarde à saluer quelqu'un du quartier, on ne manqueroit pas aussitôt de dire cent sottises. – *Bourg. gent.*, III, 12.

J'augmenterai ton *équipage*
De deux estafiers et d'un page. – SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 77.

... Je suis venu sans *équipage :*
Il n'en faut point pour mon retour.
LA MESNARDIÈRE, *Poésies : Épigr. gr. imit. de Palladas.*

L'Empereur avoit fait venir les muets et tout le funeste *équipage* qui sert à ces fatales exécutions. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 126.

On chercha dans son *équipage*, et il (le vase) fut trouvé.
LA FONT., I, p. 52 : *Vie d'Ésope.*

..... Il faut, sans chagrin, sans courroux,
Demain, tout au plus tard, le ramener chez vous.
— Et la chanteuse aussi sera de l'*équipage?* – BARON, *Éc. des Pères*, V, 6.

45 Un coq y paroissoit en pompeux *équipage*. – DESPR., *Sat.* III.

* Voir t. I, p. 162-163, au mot *attirail*, une citation d'*Araspe et Simandre*.

ÉQUIPER, habiller.

39 Je vous plairois sans doute, *équipé* de la sorte.
Éc. des Mar., I, 1.

Vous me verrez *équipé* comme il faut, depuis les pieds jusqu'à la tête. – *Bourg. gent.*, I, 2.

La vertu me fait encore honte. Autant de fois que j'en rencontre quelques-uns bien *équipés*, il n'est pas possible que je me garde de rougir. – MALH., II, 674.

Te voilà, Dieu me damne ! assez bien *équipé !*
Testebleu ! Des colets de dentelle de Flandre !
BOURSAULT, *Portrait du peintre*, 1663, sc. 2.

Linge, plumes, habits, perruque, garniture,
Pour l'*équiper* de tout je l'ai chez moi conduit.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, V, 5 ; – Cf. ID., *Fille capitaine*, V, 3 ; – *Coméd. poète*, II, 3.

Par ma foy, vous voilà plaisamment *équipez !*
Noirs du haut jusqu'en bas et des mieux encrêpez.
HAUTEROCHE, *Le Deuil*, sc. 1.

D'abord vous descendez dans une hôtellerie
Où vous prenez le deuil ; vous m'en *équipez*, moy. – ID., *ibid.*, *ibid.*

* Voir *Équipage*, 1° : Costume.

ÉQUIPER, gréer.

Nous avons arrêté nos yeux sur une galère Turque assez bien *équipée*.
Fourb. de Scap., II, 7.

ÉQUIPER (S'), se munir d'un *équipage*.

Je dois partir pour l'armée. Je suis après à *m'équiper*.
Fourb. de Scap., II, 5.

* Voir ci-dessus, *Équipage*, 2° : Train, suite.

Il faut qu'un provincial ait bien le diable au corps, pour venir *s'équiper* d'une femme à Paris. – REGNARD, *Coquette*, III, 12.

ÉQUIVOQUE : SYNONYME ou ÉQUIVOQUE À L'ÉGARD DE L'ÊTRE.

* Voir *Synonyme ou équivoque.*

ÉRIGER (S') EN...

Je *m'érigerai en* censeur des actions d'autrui. – *D. Juan*, V, 2.

Il sera plus aisé d'*ériger* un simple chasteau *en* baronnie, une baronnie *en* marquisat, un marquisat *en* comté, une comté *en* duché, une duché *en* pairie que d'*ériger* un fat *en* homme sage. – Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 316.

859 Dorante est-il le seul qui, de jeune écolier,
Pour être mieux reçu *s'érige en* cavalier? – Corn., *Ment.*, III, 3.

Les beaux vers et la belle prose
Valent aujourd'huy peu de chose :
Se voir *en* autheur *erigé*
Est un sinistre préjugé
Pour la fortune d'un jeune homme.
Scarron, *Œuvr.*, 1700; I, p. 26.

Quant à moy, si j'obtiens l'honneur
D'estre cru vostre serviteur,
C'est la raison que je bénisse
Le sort qui, devant que finisse
De mes jours le maudit filet,
M'érige en vostre humble valet.
Id., *ibid.*; I, p. 366; – Cf. Id., *ibid.*; I, 77, 152, 323; – *Virg. trav.*, 1705; II, p. 80 et 459.

Tu pensois *t'ériger en* merveilleux autheur
Et, parmy les sçavans, trancher du dictateur.
Fouques, à la suite de la *Stimmimachie* du P. Carneau, 1656, p. 131.

Un cheval bien embouché,...
Houssé d'une étoffe honneste,
Ne croit plus estre une beste,
Et, sans *s'ériger en* fat,
Il brigue le consulat.
Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 92-93; – Cf. Id., *ibid.*, p. 88.

On *m'erigeroit en* une de ces Nymphes de l'Astrée devant qui les Bergers vont contester leurs differens. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 227.

Quand on *s'est* une fois *érigé en* censeur public, vous ne sçauriez croire combien il est mal aisé de déférer aux loix des autres.
Cotin, *Crit. désintér.*; Nouv. Coll. moliér., p. 50.

Et tel y rit souvent de voir rire de luy.
— A ce compte, ce peintre *en* badins vous *érige*.
Boursault, *Portrait du peintre*, 1663, sc. 2.

Mais, Baron, tu *te* vas *ériger en* folâtre,
Si l'on te voit blâmer ce foudre de theâtre (Molière),
Cet autheur si fertile en ouvrages puissans
Qu'on le nomme en tous lieux la merveille du temps;
Et pour te faire voir sa valeur infinie,
Il tire quatre parts dedans sa Compagnie.
Chevalier, *Amours de Calotin*, 1664, I, 1.

Sans *m'eriger en* casuiste, je ne crois pas faire un jugement temeraire d'avancer qu'il n'y a point d'homme si peu esclairé des lumieres de la Foy, qui, ayant veu cette piece (*D. Juan*), ou qui, sçachant ce qu'elle contient, puisse soutenir que Moliere, dans le dessein de la jouer, soit capable de la participation des Sacremens, qu'il puisse estre receu à penitence sans une reparation publique, ny mesme qu'il soit digne de l'entrée de l'Eglise.
De Rochemont (? Barrier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; édit. Gay, Genève, 1869, p. 8.

165 J'ai tort d'*ériger* un fripon
En maître de cérémonies. – La Font., V, p. 593 : *Contes*, IV, 16.

Ce n'est pas le talent d'une femme galante
De vouloir comme vous *s'ériger en* pédante.
Montfleury, *Procez de la Femme juge et partie*, sc. 3 ; – Cf. Id., *ibid.*, sc. 2.

En Argus près de vous *je me suis érigé*. – Id., *Gentilh. de Beauce*, V, 5.

L'ignorant *s'ériger en* savant fastueux. – Despr., *Sat.* XI.

Tous convenoient... d'affecter un faux honneur dont Saint-Ibar, Montrésor, etc. *s'étoient érigés en* dispensateurs. – La Rochef., II, 69.

Pour s'établir cabaretier, il ne faut qu'une taverne et un bouchon; et pour *s'ériger en* medecin, une robe et une mule suffisent. — Vous oubliez la barbe; je pretens que c'est le bouchon qui fait le mieux reconnoistre le medecin.
Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 208-209.

Mahomet *s'érigea en* Prophete parmi les Sarasins.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 136; – Cf. Id., *ibid.*, p. 554.

Roquesane... *s'érigea en* Archevesque de Prague.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 293; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 35, 57, etc.

Si l'*anxiété* et la *décrépitude* ne sont pas de mise, pourquoi *ériger* passera-t-il pour bon François? Et pourquoi dira Narcisse (Balzac) *ériger des statues?* puisque nous pouvons dire *dresser des statues*, et user d'un terme François et approuvé de tout le monde, où celui d'*ériger* est pédantesque et de nul usage en nostre langue, si ce n'est lors qu'on parle de choses qui n'ont qu'un estre imaginaire et moral, comme quand on dit *ériger une terre en Duché, en Pairie, en Comté*, etc., mais non de celles qui ont un estre naturel ou physical. Je ne diray pas que j'ay *erigé mes mains, mes bras* et *mes yeus* vers le Ciel. Non plus aussi devons-nous dire *eriger des statues*, mais *dresser des statues :* n'estant point necessaire d'introduire des termes étrangers en nostre langue, quand elle en fournit de propres, de naturels et d'elegans. – Phyllarque (Le P. Goulu), *Lettr. à Ariste* (contre Balzac), 3e édit., 1628; 1re partie, p. 337-338.

«*S'ériger en sot, s'ériger en ridicule.* C'est ainsi, Madonte, que bien des gens parlent aujourd'huy, mais ce n'est pas ainsi qu'ils devroient parler. Le terme d'*ériger* ne signifie autre chose que *hausser* ou *élever*, comme le marque le mot latin d'où il est dérivé. De là vient qu'on dit *ériger une terre en marquisat, s'ériger en souverain, s'ériger en maître*, parce qu'on parle d'une élévation.

En lapins de garenne *ériger* nos clapiers,

dit M. Despréaux; mais il me semble qu'il faut être bien sot et bien ridicule pour dire *s'ériger en sot et en ridicule*, au lieu de dire *dégénérer en ridicule, tourner quelqu'un en sot et en ridicule.* Je ne voudrois pas même dire *s'ériger en fâcheux*, comme a parlé un de nos auteurs (*Hist. du prince de Condé*), ni moins *s'ériger en bateleur*, quoyque M. S... ait parlé de la sorte, car à l'égard du sens, par le premier mot de la phrase on s'élève, et par les autres on tombe tout d'un coup.»
Leven de Templery, *Génie et politesse de la lang. franç.*, 1705, p. 145.

Erreur.

1472 Les plus courtes *erreurs* sont toujours les meilleures.
L'Ét., IV, 3.

* Variante du proverbe : Les plus courtes folies sont...

ÈS (EN).

645 Et pour en avoir un qui se termine en *ès*. – *Fâch.*, III, 2.

* Voir ci-dessus, p. 191, *En : terminé en...*

ESCAMPATIVOS, échappées, fugues.

Ah! je vous y prends, Madame ma femme, et vous faites des *escampativos* pendant que je dors. – *G. Dand.*, III, 6.

Il étoit en l'allée de la chambre, lorsqu'Hortensius dit encore ceci : *Festina*, Principal; je suis las d'attendre; je m'en vais faire un petit *escampativos* et danser ici moi-même, si tu ne viens tout à cette heure.
SOREL, *Francion*, 1641, p. 249; édit. de Leyde, 1721; I, p. 227.

234 Le captif, durant cette guerre,
Dizant tout franc *nescio vos*,
Fit soudain *escampativos*. – LORET, *Muze histor.*, 15 mai 1660.

* On trouve bien dans les dictionnaires *escamper*, décamper; ce mot est tiré de l'espagnol *escampar*, d'où *escampate vos*, «décampez, vous», emprunté par la langue populaire. Furetière, le premier, en 1690, donna le mot, mais sous forme *escampatinos* et non *escampativos*; la même forme est reproduite dans Trévoux (1732). Le dictionnaire de Richelet, muet en 1680, admet *escampativo* dans l'édition de 1719, mais non dans un article séparé :
«*Escamper*. Ce mot est vieux, dit-il. Il signifioit échapper et s'enfuir vite et habilement. On dit aussi, d'une manière très populaire : ce banqueroutier a fait *escampativo*; ce voleur a pris la poudre d'*escampativo*.»

ESCAPADE.

Songez... à inventer quelque moyen de rhabiller votre *escapade*.
G. Dand., III, 6.

Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son thème, où le propos de son argument ne se trouve que par incident, tout estouffé en matiere estrangere. Voyez ses alleures au Demon de Socrate. Ô Dieu! que ces gaillardes *escapades*, que cette variation a de beauté! – MONTAIGNE, édit. in-fol., 1652, p. 740; liv. III, ch. IX.

* *Escapade* ne paraît ni dans Rob. Estienne (1539, 1549), ni dans Nicot (1573, 1606, 1618, 1625), ni dans Monet (1620), ni dans les autres dictionnaires contemporains. On le trouve cependant, dès 1596, dans le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe, puis dans le Cotgrave de 1611, 1632, 1650; — dans le Monet de 1636, il est défini : «*Escapade*, action de libertinage, trait propre d'un echappé qui s'est emancipé des termes de la discipline.»

ESCOFION ou SCOFFION.

1944 D'abord leurs *escofions* ont volé par la place. – *L'Ét.*, V, 9.

* La première édition porte *scoffions*.

Les matrones commandent aux mariées, la première nuict des nopces, de mettre leurs deux mains sur leurs coiffures, afin que leur couvre-chef ou *escofion* de nuit ne bouge de dessus leur teste. – Guill. Bouchet, *Serées*, I, 209.

J'ay veu Françoise toute vestue de velours cramoisy violet, ayant sur sa tête un riche *scoffion* d'or semé de pierreries. – Larrivey, *Laquais*, V, 5.

Et si ton *scoffion* avoit tous les appas
D'une rouelle de veau bien cuite entre deux plats,
En l'humeur où je suis, Phénice, je te jure
Que j'aurois tout à l'heure avalé ta coëffure. – Tristan, *Parasite*, 1654, I, 3.

Il (le bonhomme) fut extrêmement étonné de la réponse de la soubrette, et regretta le temps où les femmes portoient des *escoffions* au lieu de perruques, et des pantoufles au lieu de patins.
Mlle Desjardins, *Récit de la Farce des Préc.*; Nouv. Coll. moliér., p. 23.

Au XVIIe siècle, l'*escoffion* n'était plus une riche coiffure :

«*Escofion*, terme populaire qui se dit de la coeffure des femmes du peuple, ou des paysannes, des femmes coeffées mal proprement. Les harengeres qui se querellent s'arrachent leur *escofion*.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

Richelet (1680) ne donne pas ce mot, qui a trouvé grâce devant l'Académie (1694), comme bas et burlesque.

Escogriffe.

Allez, vous devriez envoyer promener tous ces gens-là, avec leurs fariboles. — Et surtout ce grand *escogriffe* de maître d'armes.
Bourg. gent., III, 3.

69. Mais entre maint et maint raport
Qui nous vient du côté du nord,
Des mains de certains *escogrifes*,
On en voit très bien d'apocrifes.
Loret, *Muze histor.*, 24 juin 1662.

Elle résista toutefois,...
Et, voyant ce grand *escogriffe*,
Voulut se tirer de sa griffe.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 72; – Cf. Id., *ibid.*, p. 454, 518, 543, 554.

Ils ont trois ou quatre grands *escogriffes* de valets.
Dancourt, *La Maison de camp.*, sc. 2.

* *Escogriffe* paraît pour la première fois, comme mot orléanais, dans le *Diction.* de Cotgrave (1611, 1632, 1650), etc.; il est traduit par *luske*, et *clunch* ou *clowne*, et ces deux mots sont retraduits avec un certain luxe d'équivalents: *halebreda*, *falourdin*, *loricard*, *longue-eschine*, *trente-costes*, *vastibousier*, *baligant*, *fainéant*, *marouffle*; *rustault*, *paisan*, *franc-topin*, *galochier*, *vilenot*, *casois*, *gavache*, *cagsois*, *pied-gris*, *pique-bœuf*, *magnan*, *manant*. — En somme, *escogriffe* ne dit rien de bon.

Le *Diction. des Rimes* de 1648 donne le mot en italiques, comme *bourlesque*, *bas* ou *vieux*. — Puis, en 1660, Duez le traduit en italien par *scrocco*, *mangione*, c'est-à-dire «escroc, écornifleur», et *mangione* «gourmand»; et Ant. Oudin, en espagnol, par *comilon* «grand mangeur».

La définition de Furetière répond mieux à notre idée : «Terme vieux et populaire, qui se dit par injure à des gens de grande taille, mal bâtis et de mauvaise mine.»

ESCRIMER (S').

Tel que vous me voyez, je *m'en escrime* un peu (de vers) quand je veux. – *Préc. rid.*, sc. 9.

394. Car chacun *s'escrimoit* et des pieds et des mains. – REGNIER, *Sat.* X.

Escrivant ou plustost *escrimant* contre la harangue de feu Monsieur le Cardinal du Perron,... il tasche d'énerver les raisons de ce grand homme par un narré très odieux. – Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de M' Est. Pasquier*, 1622, p. 745.

Ça, ça, beuvons!... Aussi tost les dames commencerent d'*escrimer* du gobelet, et d'articuler les maschoires à bon escient.
Caquets de l'accouchée, 1622; bibl. elzév., p. 248.

Notez qu'il y a douze ans que nos courtisans s'imaginoient tous que ce langage (le galimatias de Nerveze et des Escuteaux) estoit le meilleur du monde, tellement que les petits secrétaires de la Cour *s'en escrimoient* à qui mieux mieux.
SOREL, *Berg. extrav.*, édit. 1639, III, p. 311 : *Rem.* sur le IX' livre.

Et si Monsieur le peintre a bien fait un museau,
S'il *s'est* heureusement *escrimé* du pinceau...
SCARRON, *Jodelet ou le Maître valet*, I, 1.

Je sçay chanter les airs que m'a montré Lambert,
Et je *m'escrime*
En prose et rime
Presque aussi bien que l'abbé Bois-Robert.
ID., *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 176.

Mais si bien il *escrimera*
Que de tout à bout il viendra.
ID., *Virg. trav.*, édit. 1705; I, p. 26; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 79.

Là, ceux-ci tirent du baston,
Et, dessous la verte feuillée,
Ceux-là *s'escriment* du menton.
SAINT-AMANT, bibl. elzév., II, p. 401; – Cf. ID., II, p. 460.

141 Et j'ay sceu (mais ce ne fut qu'hier)
Que le grand Monseigneur Seguier...
Va *s'escrimer* tout de nouveau
Tant du petit que du grand sceau. – LORET, *Muze hist.*, 28 juil. 1652.

197 J'apris la susdite nouvelle,
Jeudy dernier, non en ruelle,
Mais chés un vray Roger-bon-temps
En *escrimant* bien de mes dents. – ID., *ibid.*, 27 février 1655.

96 Puis, trotans plus vite que l'amble,
Et *s'escrimans* fort du jaret,
Retournèrent au cabaret. – ID., *ibid.*, 20 septembre 1659.

10 Je vais *m'escrimer* de la plume. – ID., *ibid.*, 6 mars 1660.

Pour des madrigaux, des chansons et d'autres petites pieces, on sçait que je *m'en escrime* assez bien. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, bibl. elzév., p. 137.

Chacun, selon sa qualité,
S'assit après Sa Majesté,
Pour *s'escrimer* de la mâchoire.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 499; – Cf. ID., *ibid.*, p. 114.

Ah! que si je savois *m'escrimer* de l'épée,
Celle-ci dans ton sein seroit bientôt trempée!

LA THUILLERIE, *Crisp. Bel-Esprit*, sc. 10.

Vous commencez à *escrimer* de la plume. – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, II, 1.

Si pour vous d'Apollon les trésors sont ouverts,
Vous pouvez même aussi *vous escrimer* en vers. – ID., *Distrait*, IV, 9.

* Rob. Estienne (1549), le *Dictionariolum puerorum* (1552) et Nicot (1573) ne donnent que *escrimeur;* le verbe *escrimer* paraît en 1606 dans le *Tesoro de las tres lenguas*, où on le retrouve en 1614, 1637, 1644; Cotgrave le donne en 1611, 1632, 1650; le *Dict. des Rimes* de 1624 est le premier qui donne *s'escrimer* (avec une faute d'impression : *r'escrimer*); il l'a emprunté sans doute à Regnier, dont nous avons cité un vers. — Comme on l'a vu, *escrimer* et *s'escrimer* s'employaient au propre et au figuré.

Voir t. I, p. 162-163, au mot *attirail*, une citation d'*Araspe et Simandre*.

ESPACE, temps.

1388 Et, comme la douleur, un assez long *espace*,
M'a fait sans remuer demeurer sur la place,
Ils ont cru tout de bon qu'ils m'avoient assommé.

Éc. des Fem., V, 2.

111 Que peut-il souhaiter? et qu'est-ce que je puis?...
— Qu'à ses transports vous donniez plus d'*espace*
Et retardiez la naissance du jour. – *Amph.*, Prol.

Las! voyez comme en peu d'*espace*,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las! las! ses beautés laissé choir. – RONSARD, *Mignonne, allons voir...*

Vasquez confesse depuis que jamais parolle ne l'avoit tant effrayé que celle-là, voyant qu'un fol, et fol à double teinture,... avoit sceu si sagement couvrir sa folie l'*espace* de deux ou trois heures. – Le P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 53.

Ce ne fut enfin qu'apres un long *espace* que le duc de Bourgogne luy peût faire comprendre que ses yeux ne le trompoient point

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 222.

103 Quand le galant un assez bon *espace*
Avec la dame eut été dans ce lieu... – LA FONT., IV, 93 : *Contes*, I, 3.

Dans cet *espace* (de temps), une partie de l'infanterie... eut le loisir d'arriver.

LA ROCHEF., II, 126.

Que si de faire bien ils n'eurent pas l'*espace*,
Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi. – MALH., *Larmes de St Pierre*.

* A propos de ces vers, Ménage (*Observ.* sur Malherbe) remarque que *espace* se dit non seulement du lieu, mais aussi du temps. – Page 246.

En outre, dans ses *Observ. sur la lang. fr.*, il note que, en terme d'imprimerie, *espace* est féminin, et que Ronsard l'a fait de ce genre dans la dixième ode du livre I :

Par le fil d'*une longue espace;*

«Mais en cela, ajoute-t-il, il n'est pas à imiter.»

Observ., 1re part., 1672, p. 131 et 463.

ESPÉRANCE.

1028 Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance,
Et j'en aurai chéri la plus tendre *espérance*...
Afin qu'un jeune fou dont elle s'amourache
Me la vienne enlever jusque sur la moustache.
Éc. des Fem., IV, 1.

Il doit s'élever un nouveau Royaume, non pas d'un seul Peuple, mais de tous les Peuples, dont le Messie doit estre le Chef et l'*espérance*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 188.

ESPÉRER à...

724 Mais j'*espère aux* bontés qu'un autre aura pour moi.
Tart., II, 4.

1 N'*espérons* plus, mon âme, *aux* promesses du monde.
MALH., Paraphr. du Ps. CXLC.

291 *Aux* faveurs de son maître ainsi l'esclave *espère*. – CORN., *Imit.*, IV.

ESPÉRER DE..., comme on dit : *désespérer de...*, avec un subst.

J'*espérois* toujours *de* votre salut; mais c'est maintenant que j'en désespère. – *D. Juan*, V, 4.

Je pensai qu'il étoit juste de bien *espérer d'*un homme qui offroit de se soumettre à toutes les censures. – LA ROCHEF., II, 445.

* *Espérer de* se trouve aussi bien que *espérer* avec un verbe :

Elle n'*espère* plus *de* jamais le revoir. – QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654, IV, 1.

Elle ouyt ce long recit, si éloigné de ce qu'elle avoit *espéré d'*entendre.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 423.
– Cf. ID., *ibid.*; 3e *Nouv.*, p. 81.

153 Par mes justes soupirs j'*espère* l'émouvoir. – RAC., *Théb.*, I, 3.

1093 Que sais-je? j'*espérois de* mourir à vos yeux. – ID., *Bérén.*, IV, 5.

Il ne doit jamais *espérer d'*épouser ma fille. – HAUTEROCHE, *Crispin méd.*, III, 10.

Pyrrhus... *espere de* contenter son ambition par la conqueste de l'Italie.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 67; – Cf. ID., *ibid.*, p. 83, 121, 514.

On crut voir dans les Propheties de Luther la mort de la Papauté si prochaine, qu'il n'y avoit aucun Protestant qui n'*esperast d'*assister à ses funérailles.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 402; – Cf. ID., *ibid.*, p. 62-63; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 12, p. 186; et VI, § 39, p. 520.

Je lui dis que..., l'année qui vient, j'*espérois d'*être plus grande.
REGNARD, *Hom. à b. fort.*, I, 5.

ESPRIT : BEL ESPRIT.

* Voir t. I, p. 232, *Bel esprit.*

ESPRIT fort.

Voilà de nos *esprits forts*, qui ne veulent rien croire. – *D. Juan*, III, 5.

Ces demoiselles d'*esprit fort*...
Ne dogmatizeront qu'entr'elles. – LORET, *Muze hist.*, 9 may 1654.

Mais, dis-je donc, Alcithoé,...
Ayant l'humeur de mesme étoffe,
Ou pour trancher de l'*esprit fort*,
Dit «nargue des Dieux», tout d'abord.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 380.

Voilà mes *esprits forts*, qui ne veulent rien croire! – TH. CORN., *D. Juan*, III, 7.

Il est vrai que toujours, sur quoi que l'on s'assure,
Tout chagrin d'*esprit fort* est de mauvais augure.
MONTFLEURY, *Coméd. Poét.*, I, 4; – Cf. ID., *Dupe de soi-même*, II, 5.

Il est des *esprits forts* qui sont encore à craindre...
Il est des *esprits forts* qui sont originaux. – DORIMONT, *La Com. de la Coméd.*, IV.

Les *esprits forts* savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? – LA BRUY., II, 257.

ESPRITS, ESPRITS ANIMAUX.

La véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les *esprits animaux*. – *Pourc.*, I, 8.

Par la douceur exhilarante de l'harmonie, adoucissons, lénifions, et accoisons l'aigreur de ses *esprits*, que je vois prêts à s'enflammer.
Ibid., *ibid.*

510 Sa vue a ranimé mes *esprits* abattus. – RAC., *Athalie*, II, 5.

Je pense que la rencontre de vos *esprits animaux* ne déterminera point les siens (ceux de votre frère), quoique du même sang, à penser comme vous.
SÉV., VI, 317.

Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des *esprits* que je ne puis arrêter. – ID., VII, 7.

5 ..... La nature
A mis dans chaque créature
Quelque grain d'une masse où puisent les *esprits;*
J'entends les *esprits corps*, et pétris de matière.
LA FONT., III, p. 81 : *Fabl.* X, 14.

* «*Esprit*, en termes de médecine, se dit des atomes légers et volatils qui sont les parties les plus subtiles des corps, qui leur donnent le mouvement, et qui sont moyens entre le corps et les facultez de l'âme, qui luy servent à faire toutes ses opérations. Ce sont les *esprits vitaux et animaux* qui enflent les muscles pour soutenir les corps et les faire mouvoir.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Esprit (D').

291 Ah! certes, le détour est *d'esprit*, je l'avoue. – *Fem. sav.*, I, 4.

Préparons le billet que ma maîtresse écrit
A Léandre. Il verra que le tour est *d'esprit*. – Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, II, 7.

Esquif.

Se voyant éloigné du port, il m'a fait mettre dans un *esquif*.
Fourb. de Scap., II, 7.

36 Je songe à me pourvoir d'*esquif* et d'avirons. – Despr., *Épît.* V.

* Le mot *esquif* paraît pour la première fois en 1549, dans la deuxième édition du *Diction. fr.-lat.* de Rob. Estienne; nous le retrouvons dans le Nicot de 1573, dans le *Diction. des Rimes*, d'Odet de la Noüe (1596), dans le *Diction. fr.-esp.* de Jean Palet (1604). — Dans le Nicot de 1606, il est suivi d'une définition : «*Esquif* est ce petit bachot que les galeres remoquent (*sic*) ou portent ordinairement pour mettre les personnes à terre, quand elles ont surgi quelque part.» — Cotgrave (1611) donne *esquif* et *esquifon*.

Quant à *esquiver*, dérivé d'*esquif*, on le trouve bien, avec *resquiver*, dans le *Diction. des Rimes* de 1596, mais il ne reparaît plus que dans le Cotgrave de 1611; Monet, qui ne l'a pas admis en 1620, donne en 1636 *esquiver* et *s'esquiver*. On a dit, en effet, longtemps l'un et l'autre dans le même sens, comme *escrimer* et *s'escrimer* que nous avons notés plus haut; enfin on a réservé à *esquiver* le sens actif.

Esquiver (S').

103 *Je me suis* doucement *esquivé* sans rien dire. – *Fâch.*, I, 1.

Ils furent fins de *s'esquiver;*
Il auroit pu leur arriver
Quelque accident en ce grabuge.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 405.

137 Les François les pourroient braver;
Mais sagement les *esquiver*
Est un trait d'extrême prudence.
Loret, *Muze histor.*, 11 décembre 1655.

En vain vous *esquivez;* il faut tirer l'épée. – Montfleury, *Éc. des Fill.*, I, 3.

67 Je saute vingt ruisseaux, j'*esquive*, je me pousse. – Despr., *Sat.* VI.

54 Les petits en toute affaire
Esquivent fort aisément. – La Font., I, p. 289 : *Fabl.* IV, 6.

13 Le fanfaron aussitôt d'*esquiver*. – Id., II, p. 6 : *Fabl.* VI, 2.

* Voir *Esquif*.

Essai, épreuve.

408 Les mépris de la mort, et l'aspect des supplices...
Ont de notre amitié signalé les beaux nœuds :
Mais à quelques *essais* qu'elle se soit trouvée,
Son grand triomphe est en ce jour. – *Psyché*, I, 3.

1761 Et c'est un stratagème, un surprenant secours
Que j'ai voulu tenter pour servir vos amours,
Pour détromper ma sœur, et lui faire connoître
Ce que son philosophe à l'*essai* pouvoit être.
Fem. sav., V, sc. dern.

Attendez. — L'attendant, nous pourrions, par malheur,
Essuyer quelque *essai* de sa mauvaise humeur.
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, I, 5.

* C'est-à-dire : faire quelque épreuve.

ESSAYER À...

924 Est-ce donc que par là vous voulez *essayer*
A réparer l'accueil dont je vous ai fait plainte? – *Amph.*, II, 2.

Essayez un peu, par plaisir, *à* m'envoyer des ambassades.
G. Dand., I, 6.

151 Et j'ose maintenant vous conjurer, Madame,
De ne point *essayer à* rappeler un cœur
Résolu de mourir dans cette douce ardeur. – *Fem. sav.*, I, 2.

129 *Essayez* sur ce point *à* la faire parler. – CORN., *Hor.*, I, 1.

Lorsqu'on ne peut, Monsieur, faire ce que l'on veut,
Il faudroit *essayer à* vouloir ce qu'on peut. – BARON, *L'Andrienne*, II, 1.

Ils alloient *essayer à* découvrir et *à* calmer ce désordre.
Araspe et Simandre, 1672; II, p. 176.

* Dans toutes ses éditions, l'Académie admet *essayer à...* et *essayer de...*

ESSENCE : *essence du syllogisme, du bien.*

Si la conclusion est de l'*essence du syllogisme?* — Nenni. Je... — Si l'*essence du bien* est mise dans l'appétibilité ou dans la convenance?
Mar. forcé, sc. 4.

Je vous veux faire trouver bon que j'use du mot d'*essence*,... car autrement, comme voudriez-vous que je nommasse *οὐσία* une chose nécessaire qui comprend la nature et est le fondement de toutes choses? – MALH., II, p. 474.

Les diables ne sont pas laids en leur *essence*, mais seulement en leurs accidens... L'*essence* des diables est aussi telle qu'elle fut jamais; mais les accidens sont tellement deffigurés par le péché, qu'ils communiquent indirectement leur difformité à leur nature. – Le P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 841.

Qu'est-ce que Dieu? Et S. Justin répond : «C'est celui qui est toûjours le mesme, et toûjours de la même façon, et qui est la cause de tout»; ce qui exclut tout changement et dans le fond et dans les manieres; et cela est tellement l'*essence* de Dieu qu'on en compose sa définition.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 13, p. 487.

En quelque endroit qu'on porte sa veüe, soit au Pere qui est le principe, soit au Fils qui tient le milieu, soit au Saint Esprit qui est le terme, on trouve tout également parfait, comme par la communication de la même *essence* on trouve tout également un. – Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 32, p. 511.

Essor, *au figuré.*

606 Et Don Lope aussitôt prenant un prompt *essor*...
D. Garc., II, 6.

365 Si l'on peut pardonner l'*essor* d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
Misanth., I, 2.

149 Mais quelle est l'ardeur qui m'alume?
Mais quel est l'*essor* de ma plume?
Loret, *Muze histor.*, 14 juin 1659.

La regle n'est plus... que dans mes actions; car, pour mes discours, ils ont pris l'*essor*. – Sév., IV, 75.

Voilà une plume qui a bien pris l'*essor*. – Id., IX, 508.

Les Catholiques les éclairoient de trop prés (les Prétendus Réformez) pour leur permettre de donner un libre *essor* à leurs sentimens.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°; VI², § 5, p. 637.

Déjà prenoit l'*essor* pour s'envoler vers les montagnes cet aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé les provinces. – Fléchier, *Or. fun. de Turenne.*

* «Certains termes propres de la venerie et de la fauconnerie ont esté transportez ailleurs fort élégamment, comme *suivre les traces, être aux abois, prendre l'essor, leurre, leurrer*, etc.» – Bouhours, *Entr. d'Ar. et d'Eug.*, 2° édit., 1671, p. 104.

«*Essor*. C'est quand le vent et le hâle sont à la sécheresse, et ainsi aucuns le rendent par le mot latin *siccitas*.» — C'est de là, en effet, que nous avons pris l'expression *essorer* (sécher) le linge en en retirant l'eau. — «Et semble qu'il vienne de *ex* préposition et *aura*; comme si l'on disoit *essaur, ex aura, quæ plurimum dessicat*. Ainsi dit-on un oiseau avoir prins l'*essor* ou estre allé à l'*essor*, quand il a prins l'amont suyvant le vent.» – Nicot (1606). — L'édit de 1573, comme le *Diction fr.-lat.* de Rob. Estienne (1549), se borne à donner : *essor, siccitas*.» — Cotgrave (1611) est d'accord avec le Nicot de 1606.

«*Prendre l'essort* se dit d'un oiseau de proye quand, se laissant aller au vent, il vole plus haut qu'il ne doit; et de là vient qu'on dit qu'il s'en est ellé au haut et au loing: *il a pris l'essort*.» – H. Estienne, *Précellence*... Édit. Feugère, p. 132-133.

«*Essorer* le faucon, c'est-à-dire sécher au feu et au soleil; – *Item*, s'esgarer, prendre le vent et changer de maistre.» – René François (le P. René Binet), *Merv. de la Nat.*, in-4°, 1626, p. 38.

«Oyseau qui monte et est suject d'aller *à l'essor*, c'est-à-dire, monter trop haut à la rescheur.» – Id., *ibid.*, p. 49.

Essuyer, subir; *emploi nouveau du mot.*

396 Il me faut de la sorte *essuyer* vos caprices. – *L'Ét.*, I, 8.

43 ..... Mais on en voit paroître
De ces gens qui de rien veulent fort vous connoître,
Dont il faut au salut les baisers *essuyer*. – *Fâch.*, I, 1.

La quantité de sottes visites qu'il vous faut *essuyer* parmi les autres est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seule.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 1.

172 Qu'est-ce? — Ô que la Princesse est d'une étrange humeur,
Et qu'à suivre la chasse et ses extravagances
Il nous faut *essuyer* de sottes complaisances! – *Princ. d'Él.*, I, 2.

555 Ces conversations ne font que m'ennuyer,
Et c'est trop que vouloir me les faire *essuyer*. – *Misanth.*, II, 3.

575 Parbleu! s'il faut parler de gens extravagants,
Je viens d'en *essuyer* un des plus fatigants. – *Ibid.*, II, 4.

1096 On n'a point à louer les vers de Messieurs tels,...
Et de nos francs marquis *essuyer* la cervelle. – *Ibid.*, III, 5.

1757 Ne t'en ai-je pas fait une expresse défense,
Sous peine d'*essuyer* mille coups de bâton? – *Amph.*, III, 6.

Il y a quelques petits degoûts à *essuyer*. – *L'Av.*, III, 4.

C'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, que d'*essuyer* sur des compositions la barbarie d'un stupide.
Bourg. gent., I, 1.

364 Et c'est pour *essuyer* de très fâcheux moments,
Que les soudains retours de ton âme inégale. – *Psyché*, I, 2.

Quand il n'y auroit à *essuyer* que les sottises que disent devant tout le monde de méchants plaisants d'avocats, j'aimerois mieux donner trois cents pistoles que de plaider. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

1325 Je ne m'étonne pas, au combat que j'*essuie*,
De voir prendre à Monsieur la thèse qu'il appuie.
Fem. sav., IV, 3.

1723 Mais je ne suis point homme à souffrir l'infamie
Des refus offensants qu'il faut qu'ici j'*essuie*. – *Ibid.*, V, 3.

249 Et lui-même *essuyant* leur plus noire tempête. – Corn., X, p. 210 : *Poés. div.*

Je suis prêt, s'il le faut, d'*essuyer* son courroux.
Th. Corn., *Am. à la mode*, III, 5.

Puisqu'il faut *essuyer* encor cette corvée... – Id., *Baron d'Albikrac*, IV, 1.

Il faut de l'arrivée *essuyer* le hasard. – Id., *Comtesse d'Org.*, IV, 1.

Et tant de veritez se doivent appuyer
Par les divers affronts qu'il vous faut *essuyer*.
Gilet de la Tessonnerie, *Desniaisé*, II, 1.

79 Les travaux sur mer et sur terre
Qu'il faut *essuyer* à la guerre...
LORET, *Muze histor.*, 15 janvier 1661.

35 Ainsi ces deux belles princesses,
Ayans *essuyé* leurs grossesses,
Et mis de beaux enfants au jour... – ID., *ibid.*, 21 octobre 1662.

Sortant de chez vous, mon sang s'en alla de plus belle; j'entray chez un chirurgien qui me l'*essuya;* mais il me fallut *essuyer* aussi un long raisonnement.
MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 93.

142 Et faudra-t-il sans cesse *essuyer* des querelles? – DESPR., *Sat.* IX.

Pendant que j'*essuie* de longues marches. – RAC., VII, p. 37 : *Lettr.*

Attendez. — L'attendant, nous pourrions, par malheur,
Essuyer quelque essai de sa mauvaise humeur.
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, I, 5.

Lucinde auroit sans doute *essuyé* sa colère. – ID., *Fille capitaine*, V, 5.

Quoy! vous voulez que j'*essuie* leurs premières embrassades?
DEVISÉ, *Dames vengées*, II, 3.

Je suis las d'*essuyer* ses caprices. – BARON, *Coquette*, sc. 9.

Il me restoit encore deux aventures à *essuyer*, qui m'ont bien diverty depuis.
Araspe et Simandre, 1672; II, p. 2.

Les calomnies qu'il faut *essuyer* de la part des particuliers et du public sont d'assez puissantes causes du mauvais teint de plusieurs médecins.
BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 85.

Pour les récriminations, il les faudra *essuyer* avec toutes les injures et les calomnies dont nos adversaires ont accoûtumé de nous charger.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 26.

Il y avoit encore six cens soixante ans au moins de mauvais temps à *essuyer :* nostre auteur en est rebuté. – ID., *ibid.*, II, p. 376; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 53.

Vostre Ministre (Jurieu) a osé vous dire que la foy de l'Incarnation n'a esté formée qu'aprés qu'on eût *essuyé* les Nestoriens et les Eutychiens, c'est-à-dire dans le Concile de Chalcedoine : mais ce n'est pas là ce qu'a pensé le Concile mesme.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 29, p. 57; – Cf. ID., *ibid.*, I, § 19, p. 36; I, § 21, p. 40-41; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 492, etc.

Vous aurez beaucoup de douleurs et de chagrins à *essuyer*.
SÉV., *À Mme de Grignan.*

C'est un procez que j'aurai à *essuyer;* mais n'importe!
DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696; V, 10; – Cf. ID., *ibid.;* IV, 4.

S'il n'y avoit que des coups à *essuyer*, je ne m'en plaindrois pas.
REGNARD, *Divorce*, III, 6.

Il y avoit peut-être quelque tribulation à *essuyer*.
ID., *Retour imprévu*, sc. 2; – Cf. ID., *Légat. univ.*, I, 3.

* Parlant des mots nouvellement introduits dans la langue, Sorel donne, à propos d'*essuyer*, des explications un peu alambiquées :

«On dira aussi d'un soldat qui s'est trouvé à un assaut, qu'il a *essuyé* mille mousquetades. Cela est dit galamment pour montrer le mépris que les gens de guerre font du péril; de dire qu'ils *essuyent* des mousquetades, c'est comme si, les ayant reçues, il ne

falloit faire autre chose qu'*essuyer* ses habits, de mesme que quand on a jetté dessus quelque ordure. On dit *essuyer les perils*, et cela s'applique encore à toutes sortes de malheurs et d'incommoditez, tant l'on donne de vigueur aux mots depuis qu'ils ont commencé d'avoir cours. Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par Bouhours, il y a : «Nous sommes en danger d'*essuyer* l'orage», car il y a quelque chose à *essuyer* et à sécher, après qu'on a esté exposé au vent et à la poussière, et enfin à la pluye, comme cela arrive dans la tempeste et l'orage.» – Sorel, *Conn. des Livr.*, 1671, p. 411-412.

Estime : 1° jugement, opinion.

1668 C'est de mon jugement avoir mauvaise *estime*.
Éc. des Fem., V, 7.

Que seroient-ils (le Rhin, l'Euphrate, etc.) si nous en faisions l'*estime* aux lieux où ils commencent à courir? – Malh., II, 78.

J'ai mal connu César, mais puisqu'en son *estime*
Un si rare service est un énorme crime... – Corn., *Pompée*, IV, 1.

* Voltaire combat l'emploi du mot *estime* dans ce sens et dans le suivant; il ne tenait compte que de l'usage de son siècle, et avait tort.

Lisette, tu devrois, dans le soin qui t'anime,
Lui faire prendre d'elle une plus juste *estime*. – Regnard, *Distrait*, III, 9.

2° *Dans un sens passif :* l'estime dont on est l'objet.

821 Et qu'il eût mieux valu, pour moi, pour mon *estime*,
Suivre les mouvements d'une peur légitime. – *Dép. am.*, III, 3.

Vous pouviez vous passer de mes embrassements,
Et vous ne deviez pas envelopper d'un crime
Ce que votre victoire ajoute à votre *estime*. – Corn., *Nicom.*, I, 2.

Prendre ses mesures, faire des avances, faire des honnestetez et des amitiez, compter là dessus et s'attirer de l'*estime*, ce sont termes qu'on *estime* assez bons.
Sorel, *Conn. des Livr.*, 1671, p. 401.

Estime : faire estime de...

* Voir *Faire estime*.

Estime : en, dans l'estime de...

338 *En* quelle *estime* est-il, mon frère, auprès de vous?
Fem. sav., II, 2.

631 Ce Monsieur Trissotin dont on nous fait un crime,
Et qui n'a pas l'honneur d'être *dans votre estime*,
Est celui que je prends pour l'époux qu'il lui faut. – *Ibid.*, II, 8.

741 ..... Du moins son crime
N'est pas du tout si noir qu'il l'est *dans votre estime*. – Corn., *Toison d'or*.

Bref, le plus médisant nous mettoit *en estime*. – Chevreau, *L'Avocat dupé*, I, 1.
Il méprisera tout pour se *mettre en estime*. – Id., *ibid.*, sc. dern.

Parmi les Egyptiens,... tous les mestiers estoient *en estime*.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 444; – Cf. Id., *ibid.*, p. 446.

Estoc : d'estoc et de taille.

196 N'importe, parlons-en et *d'estoc et de taille*. – *Amph.*, I, 1.

Elle a la beauté de richesse, car de son *estoc* elle en a desjà beaucoup, et son mary... luy en a laissé davantage.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 294.

Ils veulent bien faire croire qu'ils viennent d'un autre *estoc*, et prennent l'escu et le beaume comme des nobles à la rose. – Sorel, *Polyandre*, 1648; II, 350.

Tout veut parvenir icy-bas;
Pour cela seul chacun travaille.
Sans ce motif, dans les combats,
On craindroit *l'estoc et la taille*.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 113; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 258 et 397; – *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 218; II, p. 262 et 270.

149 Dans une rayonnante sphère,
Dont du Roy l'aimable frère
Etoit de tous le principal,
Soit pour estre *d'estoc* royal,
Soit... – Loret, *Muze histor.*, 18 avril 1654.

195 Certain soy-dizant gentil-homme,
Que par raizon point je ne nomme,
Et ne dis rien de son *estoc*. – Id., *ibid.*, 6 août 1661.

69 On pourra, *d'estoc et de taille*,
Livrer au Portugal bataille. – Id., *ibid.*, 16 sept. 1662.

164 Ce prélat est de noble *estoc*. – Id., *ibid.*, 3 may 1664.

97 Il s'est fait un sanglant carnage...
Par le canon ou par l'*estoc*. – Id., *ibid.*, 21 juin 1664.

Bref, tous les gens de ric et roc...
En ont tiré leur dur *estoc*.
Dassoucy, *Ovide en belle humeur*, in-4°, 1650, p. 83.

Ils viennent donc sans scrupule
Offrir leur *estoc* à Jule. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 118.

Enfin, d'un puissant brin *d'estoc*
Il luy donne si rude choc
Qu'au défaut de l'écaille il entre.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 275-276; – Cf. Id., *ibid.*, p. 494-495.

..... Sachez...
Que les sciences de nos peres
Sont, dans notre race, ordinaires,
Et de tout temps de nostre *estoc*. – Montfleury, *Mariage de rien*, sc. 6.

Il veut, auparavant que d'affubler le froc,
Tuer, n'importe point, ou *de taille ou d'estoc.*
BARON, *Le Jaloux*, IV, 11.

Je sais... lutter, escrimer, pousser *d'estoc et de taille.*
REGNARD et DUFRÉNY, *Chinois*, II, 5.

Il frappe à droite, à gauche, et *d'estoc et de taille.* – REGNARD, *Joueur*, IV, 2.

* Ce mot *estoc* n'étant plus en usage que dans la locution *d'estoc et de taille*, nous demanderons à Nicot d'en préciser le sens :

«*Estoc* se prend ores pour le tronc d'un arbre tirant de la racine à mont par droict fil, *truncus*, ce qu'ès herbes est aussi appelé *tige*, *caulis*. Selon ce, au recensement d'une consanguinité, on dit ligne d'*estoc*, celle qui est de bas en haut par droict fil, parce que l'on figure les descentes et attenans en collatéralité d'une race et consanguinité par la forme d'un arbre, et les jurisconsultes l'appellent *arborem consanguinitatis*. A cause de quoy le François dit : Il est *d'estoc*, c'est-à-dire des issus en droicte ligne; et il est *de branche*, c'est-à-dire des descendans par ligne collatérale.

«Et ores se prend pour une espée longue, estroicte et roide de pointe, de laquelle en combattant on tire plustost des coups de pointe que de maindroicts ou revers, ou fendants, qui sont coups trenchants. Selon ce, *estoc* se prend pour le ject mesme de l'espee, tirée en plongeant la joincte, comme : Il luy a donné ou tiré un coup *d'estoc*... Mais quand on dict *estoc* d'armes, on entend une espée large au partir de la poignée, courte et allant en aguisant jusqu'à la poincte, forte et acérée par tout, n'ayant que le pommeau et la croix de branches pour toutes gardes, de laquelle l'homme d'armes combat à cheval... *D'estoc et de taille, punctim ac cæsim.*» – NICOT, 1606.

Les exemples qui précèdent ont éclairci ces deux sens principaux : *tronc*, au propre, — et au fig., *épée* ou *pointe d'épée*.

ESTOMAC, poitrine.

Peut-on voir un *estomac* qui ait plus de force que le mien? (Il tousse.) Hem, hem, hem! – *Mar. forcé*, sc. 1.

Mais pourquoi est-ce que je ne puis pas chanter? N'ai-je pas un *estomac*, un gosier et une langue comme un autre?
Prince d'Él., IVe interm., sc. 2.

Lycidas... partit l'*estomac* si empli, les yeux si couverts de larmes, et le visage si changé, que sa bergere... le suivit sans craindre ce qu'on pourroit dire d'elle.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 13b.

Lorsque j'oyois parler de luy, le cœur me tressailloit en l'*estomac*.
ID., *ibid.*; I, p. 87a; – Cf. ID., *ibid.*; I, p. 14a, 137b, 184b, 211a, 250a, 252b, 294a, 313b, 338b et 349a (*sic*), 383b; – II, p. 672, etc.

D'Urfé emploie aussi le mot dans le sens actuel :

Déjà par deux fois le jour avoit fait place à la nuit avant que ce berger se ressouvînt de manger, car... la melancolie luy remplissoit si bien l'*estomac*, qu'il n'avoit point d'appetit d'autre viande. – D'URFÉ, *L'Astrée*, I, p. 405b.

Comment son *estomach* de gros sanglots ardents
Bondit contre le Ciel? – JODELLE, *Didon*.

Les autres joies relâchent bien le front, mais elles ne remplissent pas l'*estomac* (non implent pectus). – MALH., II, 351.

1498 Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
Je vais lui présenter mon *estomac* ouvert. – CORN., *Cid.*, V, 1.

Sur son blanc *estomac* deux globes se soutiennent. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 7.

* *Estomac* se dit abusivement de la partie extérieure du corps qu'on appelle «le sein, la poitrine», et qui est au-dessus de la ceinture. – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

ET, *conj.*, car, de fait.

Je me lasse de vous avoir sur les bras, *et* la garde de deux filles est une chose un peu trop pesante. – *Préc. rid.*, sc. 4.

1247 Cet accident de soi doit être indifférent,
Et, qu'enfin tout le mal, quoi que le monde glose,
N'est que dans la façon de recevoir la chose;
Et, pour se bien conduire en ces difficultés,
Il y faut, comme en tout, fuir les extrémités.
Éc. des Fem., IV, 8.

* A l'avant-dernier vers, quelques éditions donnent *car*, et confirment ainsi la synonymie.

1805 On pourroit bien punir ces paroles infames,
Mamie, *et* l'on décrète aussi contre les femmes. – *Tart.*, V, 4.

Sais-tu bien de quoi nous parlons? — Non; mais vous ne sauriez avoir tort, *et* vous êtes toute raison. – *L'Av.*, I, 5.

Elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; *et* j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente-et-quarante, vingt mille francs cette année.
Ibid., II, 5.

889 Pour moi, sans me flatter, j'en ai déjà fait une,
Et j'ai vu clairement des hommes dans la lune.
Fem. sav., III, 2.

* Molière a souvent employé *et* où il aurait pu mettre *car*, — ce mot *car* que l'on avait voulu proscrire de la langue, qui a fourni à Voiture le sujet d'une jolie lettre, et que Gomberville se vantait d'avoir toujours évité dans ses nombreux et longs ouvrages.

«Un autre a pris le *car* en haine, et, dans deux volumes assez gros, n'a pas laissé une seule fois cette pauvre conjonction, et a donné le rang qu'elle meritoit à *d'autant que* et *parce que*. Le bruit de la disgrâce de *car* courut aussitôt par toute la France, et l'on crut longtemps qu'il avoit esté relegué dans les écrits de Mlle de Gournay, pour y faire compagnie à *jaçoit* et à *pieça*. Il s'en est relevé pourtant, il a triomphé de ses ennemis, et, comme dit agréablement M. de Voiture : «On le voit encore tous les jours glorieusement paroistre à la teste de la raison.» – COSTAR, *Lettres*, 1658; I, p. 638-639.

Et un, et d'un; **et trois**, et de trois.

441 ..... *Et trois :*
Quand nous serons à dix, nous ferons une croix. – *L'Ét.*, I, 9.

Je ne manquerai pas d'y aller. *Et un.* Je n'ai qu'à chercher l'autre.
Fourb. de Scap., II, 6.

* Dans les deux exemples dont il s'agit, nous dirions maintenant *et d'un, et de trois :* simple question d'usage, dont il serait oiseux de chercher l'explication.

Et, inutile dans *plus... moins.*

574 ... *Plus* je l'écoute, *et moins* je puis l'entendre. – *Sgan.*, sc. 22.

Et, *conj.*, donc.

C'est son maître d'hôtel, *et* il faut (il faut donc) que ce soit un homme de qualité. – *Pourc.*, I, 7.

Et, *conj.*, pour *ni.*

500 Toujours comme cela je me serois tenue,
Ne voulant point céder, *et* recevoir l'ennui
Qu'il me pût estimer moins civile que lui. – *Éc. des Fem.*, II, 5.

* Tel est le texte de la première édition; plusieurs autres, dès 1663, 1665, 1666, etc., remplacent *et* par *ni.* — Voir t. I, p. 62 : *Ni* pour *et* ou pour *ou.*

Et si, et pourtant.

573 Déjà depuis longtemps je tâche à le comprendre,
Et si plus je l'écoute, et moins je puis l'entendre.
Sgan., sc. 22.

J'ai la tête plus grosse que le poing, *et si* elle n'est pas enflée.
Bourg. gentil., III, 5.

Et, ainsi que.

Vous aimez... une jeune personne... pour laquelle je m'intéresse *et* pour l'homme que vous voyez. – *G. Dand.*, I, 5.

Et-tant-moins (Sur l').

Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage. — Je suis votre servante. — Claudine, je t'en prie, *sur l'et-tant-moins.*
G. Dand., II, 1.

Si parfois il avoit nécessité d'argent, il nous en demandoit à emprunter sur sa parole..., et si l'on luy en prestoit, il l'escrivoit devant nous sur le champ dans son livre en l'article de la recepte, et mettoit une estoille à la marge pour monstrer que cela estoit à déduire et à rabattre *sur et tanmoins* des sommes à venir.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 178.

Comme je jouay pour vous à Narbonne, vous avez peut-estre joué pour moy à Thionville... Je vous envoys cent pistolles *sur estant-moins* de la perte que vous pouvez avoir faite pour moy.

VOITURE, *Œuvr.*, 4e édit. 1654, in-4°, p. 452 (Lett. CXLV, au marquis de Pisani).

* Richelet (1680) est muet sur cette locution aux mots *sur, et, tant, moins;* Furetière l'introduit (1690) entre plusieurs autres : «Il m'a payé cent escus *sur et tant moins* de ma somme.»

En 1694, v° *moins*, l'Académie dit : «*Sur et tant moins*, façon de parler pour dire : en déduction. *Sur et tant moins* de la somme de mille escus, on luy a donné cinq cens francs.»

Cette locution s'est perpétuée dans toutes les éditions du Dictionnaire de l'Académie (1718, 1740, 1762, 1799); l'édit. de 1835, copiée par l'édit. de 1878, la considère comme *locution prépositive*, et termine l'article par ces mots : «Il est vieux.» — Il était vieux longtemps auparavant.

ÉTABLIR, assurer.

1169 ..... Les premières flammes
S'*établissent* des droits si sacrés sur les âmes
Qu'il faut perdre fortune, et renoncer au jour,
Plutôt que de brûler des feux d'un autre amour.

Fem. sav., IV, 2.

La puissance de ses appas lui semble trop bien *établie*. – LA FONT., VIII, p. 81.

956 Achevons son bonheur pour *établir* le mien. – RAC., *Alex.*

* Dans *D. Garcie de Navarre*, III, 2, Molière avait employé le verbe *avoir* au lieu de *s'établir* :

912 ..... Les premières flammes
Ont des droits si sacrés sur les illustres âmes,
Qu'il faut perdre grandeurs et renoncer au jour,
Plutôt que de pencher vers un second amour.

ÉTAGE, *au figuré.*

296 Le commun de mon sexe est trop mal avec vous,
D'un *étage* plus haut accordez-moi la gloire. – *Princ. d'Él.*, I, 3.

601 Il tutaye en parlant ceux du plus haut *étage*. – *Misanth.*, II, 4.

93 Passe encor de le voir, de ce sublime *étage*,
Dans celui des hommes venir. – *Amph.*, Prol.

26 Mon Dieu, que votre esprit est d'un *étage* bas! – *Fem. sav.*, I, 1.

Eutrapel... luy fit deux terribles et profondes reverences à deux *étages*.
Du Fail, *Contes et Disc.*, édit. Jouaust, 1875; I, p. 5.

Lysis... luy alla demander la main avec une réverence à triple *estage*.
Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 112.

Comme ainsi soit que nous les jugions fols à triple *estage*..., nous les mettons au nombre des incurables. – Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, 303.

Comment! vous ne riez point de ce vieux bossu, de ce maussadas à triple *étage*?
Cyrano de Bergerac, *Pédant joué*, III, 11.

Parmi mes soupirants, j'en ai de tous *étages*. – Th. Corn., *Galant doublé*, IV, 1.

Et pour vous, brave fils d'Anchise,
De tous ceux qui seront de mise,
Qui sçauront des mieux fourrager,...
Piller maisons, brûler villages,
Faire sermens de tous *étages*,
De ceux-là, dis-je, vous serez
Le chef... – Scarron, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 75.

Y estes-vous? serrez les poings,
Et faisons sauter jusqu'aux nues...
Cette sorciere à triple *étage*
Qui n'est bonne, pour tout potage,
Qu'à faire en l'air des entrechats.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 158.

Malheureux ennemis, bourrus à triple *étage*...
Du Pelletier, *Sonnet à la suite de la Stimmimachie*, 1656, p. 126.

209 Chacun rioit du personnage,
Et l'on railloit à triple *étage*. – Loret, *Muze histor.*, 3 juin 1656.

115 Mais les sieurs Guenaut et Ménage,
Médecins au sublime *étage*. – Id., *ibid.*, 4 octobre 1659.

145 Dans Lyon, ville à triple *étage*,
On en fit cent fois davantage. – Id., *ibid.*, 24 avril 1660.

65 Sa Muze étoit d'un noble *étage*. – Id., *ibid.*, 30 décembre 1661.

Surtout le grave Pompée...
Fait le grand à triple *étage*.
Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 65; – Cf. Id., *ibid.*, p. 92.

Elle estoit simple à triple *étage*,
Et passoit les jours et les mois
Sans faire œuvre de ses dix doigts.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 431.

11 Et fier du haut *étage* où La Serre les loge... – Despr., *Épît.* IX.

Élomire. Que d'honneurs, compagnons, après tant de mépris!
Qui de vous avec moy n'en seroit pas surpris?
Mais qui ne le seroit encore davantage
De voir qu'en moins de rien des gueux à triple *étage*,
Des caimands vagabonds, morts-de-faim, demi-nuds,
Soient devenus si gros, si gras et si dodus,
Et soient si bien vestus, des pieds jusques au crane,
Que le moindre de vous porte à présent la panne?
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; – au 4e acte, *Divorce comique*, sc. 2.

La grande fille se leva, et me fit une reverence que sa lenteur rendit à plusieurs *étages*. – *Araspe et Simandre*, 1672; II, p. 87.

..... Monsieur est trop sage
Pour ravaler ainsi les gens de haut *étage*.
LA THUILLERIE, *Crisp. Bel-Esprit*, sc. 7.

L'affaire est merveilleuse, et, par ce mariage,
Elle va devenir dame du haut *étage*. – HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, IV, 7.

Quand je vois revenir des femmes sans maris,
J'entends celles qui sont du plus galant *étage*,...
Il me semble de voir un cheval de louage. – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, III, 7.

* Aucun dictionnaire avant celui de Furetière, qui, du reste, a été suivi par l'Académie, ne donne ce mot dans le sens figuré.

ÉTALER, montrer, exposer, *avec ou sans emphase*.

1038 Voilà mon cœur ouvert, puisque vous le voulez,
Et mes vrais sentiments à vos yeux *étalés*. – *D. Garc.*, III, 3.

1664 Et les foibles attraits qu'*étale* mon visage
M'exposoient au destin de souffrir un volage. – *Ibid.*, V, 4.

645 Vois combien pour Alcmène il *étale* de flamme! – *Amph.*, I, 4.

1003 Votre cœur, avec véhémence,
M'*étala* de ses feux toute la violence. – *Ibid.*, II, 2.

362 L'espoir qui vous appelle au rang de ses amants
Trouvera du mécompte aux douceurs qu'elle *étale*.
Psyché, I, 2.

573 Et de quelque façon qu'on nomme
Cette vive douleur dont je ressens les coups,
Je veux bien l'*étaler*, ma fille, aux yeux de tous,
Et dans le cœur d'un Roi montrer le cœur d'un homme.
Ibid., II, 1.

Bien que, pour *étaler* ses vertus immortelles,
La force manque à vos esprits,
Ne laissez pas tous deux de recevoir le prix.
Mal. imag., Prol., sc. 4.

Francion continuoit d'*étaler* son éloquence. – SOREL, *Francion*, liv. X, p. 297.

5 Quelque ravage affreux qu'*étale* ici la peste. – CORN., *Œdipe*, I, 1.

832 Et mon sang à vos yeux, sur ce triste rivage,
De vos justes refus *étalera* l'ouvrage. – ID., *Toison d'or*, II, 2.

Elle ne faisoit point vanité d'*estaller* ses sentiments.
FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 130.

10 Voulez-vous sur la scène *étaler* des ouvrages... – DESPR., *Art poét.*, III.

19 En vain vous *étalez* une scène savante... – ID., *ibid.*, *ibid.*

M'érigeant en docteur, j'ai là fort à propos
Pour amuser la tante *étalé* de grands mots.
TH. CORN., *D. Juan*, III, 3 (sc. ajoutée à Molière).

ANGÉLIQUE (c'est-à-dire Madeleine Béjart) :

Ouy, ouy, je suis piquée et c'est avec raison :
Non pas, comme tu crois, pour cette exhalaison (l'odeur de gousset)
Dont ta langue m'accuse avec tant d'insolence,
Car tu ments et ce mot suffit à ma défense ;
Mais ce qui m'a piquée, et qui me pique au vif,
C'est de voir que le fils..., je ne dis pas d'un Juif,
Quoy que Juif et fripier soit quasi mesme chose,
C'est, dis-je, qu'un tel fat nous censure et nous glose,
Nous traite de canaille, et principalement
Mes freres, qui l'ont fait ce qu'il est maintenant,
J'entends comédien, dont il tire la gloire
Qu'il nous vient d'*étaler*, racontant son histoire.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670 ; – au 4e acte, *Divorce comique*, sc. 2.

Le Medecin a mis son patient aux abois ; pour justifier ses beveues, il demande consultation. On appelle les plus fameux à la ceremonie ; et pendant que le pauvre malade est à deux doigts de la mort, on fait des discours à perte de veue, où on *étale* Hypocrate et Galien. – BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 253.

Ce discours vous fera voir un de ces exemples redoutables qui *étalent* aux yeux du monde sa vanité toute entière. – BOSSUET, *Or. fun. de la Reine d'Angl.*

La *Croix* fut *étalée* comme la defense du Peuple Romain et de tout l'Empire.
ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 114 ; – Cf. ID., *ibid.*, p. 454-455.

Dieu ne manque pas de motifs... Quels que soient ces motifs, et sans vouloir icy les *étaler* parce que ce n'en est pas le lieu, il est certain qu'il y en a.
ID., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 308 : *Réflex.*

Ce fut principalement à la Conférence de Ratisbonne qu'il (Mélanchton) *estala* cette partie de sa doctrine. – ID., *Hist, des Var.*, 2 in-4°, 1688 ; I, p. 312.

* Ici, le mot *estala* est souligné dans le texte.

Il prend plaisir à *étaler* sa vengeance.
ID., *ibid.*, II, p. 138 ; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 165, 353, 376 ; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691 ; V, § 4, p. 282 ; V, § 24, p. 349, etc.

Ne verrai-je jamais les femmes détrompées
De ces colifichets, de ces fades poupées,...
Qui, faisant le gros dos, la main dans la ceinture,
Viennent, pour tout mérite, *étaler* leur figure? – REGNARD, *Joueur*, I, 2.

ÉTAT, situation, condition, tenue.

Où pouvez-vous donc prendre dequoi entretenir l'*état* que vous portez? – *L'Av.*, I, 4.

680 Vous devez bénir l'heur de votre destinée,
Et, dans le même temps, admirer ma bonté,
Qui de ce vil *état* de pauvre villageoise
Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise.
Éc. des Fem., III, 2.

689 Vous devez toujours, dis-je, avoir devant les yeux
Le peu que vous étiez sans ce nœud glorieux,
Afin que cet objet d'autant mieux vous instruise
A mériter l'*état* où je vous aurai mise. – *Ibid.*, *ibid.*

29 ..... Et cet *état* me blesse,
Que vous alliez vestue ainsi qu'une princesse. – *Tart.*, I, 1.

Il est des *états*... où il n'est pas honnête de vouloir tout ce qu'on peut faire. – *Am. magnif.*, IV, 4.

245 ... Les gens de petit *état*. – Loret, *Muze histor.*, 18 décembre 1660.

Il n'y a rien de plus condamnable que cette ambition d'augmenter son *estat* en se mariant. – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 198 (*bibl. elzév.*).

Elle portoit cependant un *estat* de fille de condition. – Id., p. 52.

Peux-tu m'entretenir l'*état* de demoiselle? – Th. Corn., *Amour à la mode*, V, 10.

67 Qui, changeant sur ce plat et d'*état* et de nom... – Despr., *Sat.* III.

112 Viendrez régler les droits et l'*état* d'Apollon. – Id., *Sat.* IX.

63 Mais, dès ce jour, Adam déchu de son *état*... – Id., *Épît.* III.

Sur ce fondement de la charité, il (Jésus-Christ) perfectionne tous les *estats* de la vie humaine. C'est par là que le mariage est réduit à sa forme primitive; une si sainte société n'a plus de fin que celle de la vie, et les enfans ne voyent plus chasser leur mere pour mettre à la place une marastre.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 284; – Cf. Id., *ibid.*, p. 16, 253-254, 418, 433; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 145, etc.

Les Rois François (II) et Henri (II), dit-il (Théod. de Bèze), n'avoient jamais voulu attenter à la personne des gens d'*estat*, c'est-à-dire des gens de qualité.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 103; – Cf. *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 22, p. 335.

Aux homme d'un certain *état*, comme vous sçavez, toutes les voies de fortune ne sont pas libres. – Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696, II, 2.

Je sais à quels devoirs l'*état* de femme sage... – Regnard, *Ménechmes*, III, 8.

Nous nous verrions, je crois, tous deux sans vous connoître.
— J'ai bien changé d'*état*, et, lorsqu'il s'en alla,
Je n'étois qu'un enfant, haute comme cela. – Id., *Démocr.*, II, 1.

Oui da, l'*état* de veuve est une douce chose. – Id., *Le Bal*, sc. 4.

État (En) de...

1847 Il se voit *en état de* servir votre amour. – *D. Garc.*, V, 6.

Adieu, mon gendre, vous voilà *en état de* ne plus vous inquiéter.
G. Dand., II, 8.

Vous voilà *en état de* servir vos amis. – *Am. magnif.*, I, 3.

J'auroïs... assez de pouvoir sur moi-même pour... me mettre *en état de* ne rien faire voir qui fût indigne de votre sang. – *Ibid.*, IV, 1.

Il ne sera pas dit qu'impunément on m'ait mis *en état de* me trahir moi-même. – *Fourb. de Scap.*, III, 1.

Je crois être *en état de* pouvoir faire naître une passion assez forte.
Escarb., sc. 2.

Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour... se mettre *en état de* faire tout ce qu'elles voudront. – *Mal. imag.*, II, 6.

3o Le soldat remis par son chef...
En état de faire sa garde
N'oseroit pas en déloger. – Malh., I, 287.

Notre malheureuse carcasse ne seroit plus *en* autre *état* que *d'*être jetée à la voirie.
Id., IV, 13.

Il fit parestre beaucoup d'émotion, comme s'il eust esté *en estat de* craindre toutes choses. – Sorel, *Polyandre*, 1648; II, p. 134.

J'y mourrai sans regret, si mon dernier moment
Vous laisse *en* quelque *état de* régner sûrement. – Corn., *Sophon.*, I, 4.

Vous pouvez là-dessus poursuivre votre rôle;
Il vous laisse *en état de* bien l'exécuter. – Th. Corn., *Galant doublé*, IV, 7.

Il estoit *en estat de* prétendre aux plus hautes dignitez de la Cour et aux plus belles charges de l'armée. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 223.

Ses regards estoient si tristes et son visage si pâle, qu'il estoit *en estat de* faire pitié aux plus insensibles.
Id., *ibid.*; 5e *Nouv.*, p. 79-80; – Cf. Id., *ibid.*, *ibid.*, p. 78.

Mais... – Mais suis-je *en état*, dis, *de* faire une visite?
Montfleury, *Dame médecin*, II, 3.

Nous n'avons point encore été *en état de* nous repentir de nous être réjouis quand il auroit fallu s'affliger. – Sév., VII, 97.

Tout cela vous a mise *en état d'*être saignée deux fois en deux jours.
Id., VII, 300.

Déjoces, quoy que batu par les Assyriens, laissa son Royaume *en estat de* s'accroistre sous ses successeurs. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 46.

Ils (les Sarasins) entrent en Afrique, *en estat d'*en faire bientost une de leurs Provinces.
Id., *ibid.*, p. 138; – Cf. Id., *ibid.*, p. 244-245, 248, 463; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 215; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1589-1691; V, § 17, p. 320.

Il est abîmé de dettes, qu'il ne sera jamais *en état de* payer.
Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696; V, 7.

Il faut bien qu'elle passe avant toi; elle est ton aînée, et, afin de la mettre *en état d'*être bientôt mariée, elle épousera un honnête homme.
Regnard, *Hom. à b. fort.*, II, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉTAT : FAIRE ÉTAT DE..., faire cas de..., tenir compte de...

1192 Va, va, je *fais état de* lui comme de toi. – *Dép. am.*, IV, 2.

Faites état de moi, Monsieur, comme du plus chaud de vos amis.
Impr. de Vers., sc. 4.

1403 Quel grand *état* je *fais de* ses nobles avis. – *Fem. sav.*, IV, 4.

Je *fais estat*, Alcippe, *de* vostre vertu. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 34°.

Semire se promit de ne *faire* jamais *estat d'*un esprit si volage.
ID., *ibid.*; I, p. 148°.

Tout ce qui est bien dit..., je *fais état* qu'il est mien. – MALH., *Trad. de Sén.*

Il escrira que les grands esprits de l'Europe ont *fait* grand *estat de* luy.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 266.

Me Pasquier... *fait estat* juré *de* mespriser ce que tout le monde estime.
ID., *ibid.*, p. 362; – Cf. p. 350 et 704.

Nous avons le testament de S. Gregoire de Nazianze *duquel* nous *faisons* plus *d'état* que *de* la meilleure de ses oraisons.
ID., *Doctr. cur.*, 1624, p. 910; – Cf. ID., *ibid.*, p. 202, 927, 937-938.

On me rapporta l'*état* qu'il *faisoit de* moy.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 92;
– Cf. ID., *ibid.*; III, p. 187, 238, 248.

Elle ne *faisoit* non plus *estat de* luy que des neiges de l'année passée.
SOREL, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 318.

De mes anciens camarades, il n'y en avoit plus que deux ou trois *de* qui je *fisse état*. – ID., *Francion*, 1641; liv. VI, p. 348.

Elle *faisoit* un peu *estat de* Geliaste. – ID., *Polyandre*, 1648; I, p. 577.

Quoy! c'est icy le lieu qu'on appelle Paris,
Dont on *fait* tant *d'estat!* – D'OUVILLE, *Espr. follet*, II, 3.

206 Mais *feriez-vous état d'*un amant infidèle? – CORN., *La Suivante*, I, 5.

Ah! l'homme d'importance! On *en* doit *faire état*.
TH. CORN., *Geôl. de soi-même*, I, 5.

C'est *de* ce don aussi qu'il *fait* le plus d'*état*.
ID., *Feint Astrol.*, I, 7; – Cf. ID., *D. Bertr. de Cig.*, I, 1; IV, 1; V, 2;
– *Amour à la mode*, IV, 4.

La Princesse qui avoit reconnu sa discretion, son esprit..., crut qu'elle *en* devoit *faire estat*.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 28; – Cf. ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 278.

Il prit congé de bonne grâce, et avec des protestations de service *dont* on ne *fit* pas grand *estat*. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 192.

J'ai du vin d'Alican *dont* on *fait* grand *état*. – QUINAULT, *Les Rivales*, IV, 3.

Il (Alexandre) ne *faisoit* guères plus d'*état de* la puissance de son père, ni *de* la sagesse de ses conseils.
LA FONT., VIII, p. 317 : *Compar. d'Alex., de César et de M. le Prince.*

On lui fait son procès, et son lâche attentat
Vous fait voir que *de* lui vous *faites* trop d'*état*.

MONTFLEURY, *Fem. juge et part.*, V, 1.

Il (Osiandre) témoignoit ouvertement *faire peu d'état de* la Confession d'Ausbourg. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 481.

Calvin... déclare... qu'il ne veut point se servir de raisons naturelles, ni philosophiques, et qu'il n'*en fait nul état*. – ID., *ibid.*, II, p. 35.

C'est donc ainsi, coquine, que tu *fais état de* mes remontrances?

REGNARD, *La Coquette*, II, 3; – Cf. ID., *ibid.*, II, 8.

* *Faire état de* avait d'abord signifié *faire le projet de..., former le dessein de...*

Comment feroyent conscience ces beaux emprunteurs de renverser l'usage des mots estrangers, quand ils aiment mieux renverser l'usage de leurs propres, que de faillir à user de quelque terme nouveau? Je m'en rapporte à *office* et à *estat* entr'-autres, qui sont mots que l'ancien françois a pris du latin, mais non en une certaine signification qu'on leur donne aujourd'huy, comme quand on dit : *je fais état de* partir demain; vous avez fait un bon office.

H. ESTIENNE, *Conformité...*, édit. L. Feugère, p. 26.

C'est dans un sens analogue que Molière a dit :

1011 Si c'est votre dessein d'approuver l'alliance,
Votre main peut aussi m'en signer l'assurance;
Sinon, *faites état de* m'arracher le jour. – *Éc. des Mar.*, III, 7.

L'un estoit galant homme..., à qui elle *faisoit estat de* se donner.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 241; – Cf. ID., *ibid.*, III, p. 109.

ÉTAT : AFFAIRE D'ÉTAT.

* Voir t. I, p. 66, *Affaire d'État.*

ÉTAT : COUP D'ÉTAT.

* Voir t. I, p. 502, *Coup d'État.*

ÉTENDRE À..., étendre sur.

655 On n'a nul droit à murmurer
Des grâces que leur main ne veut plus *nous étendre*.

Psyché, II, 1.

* On ne peut guère voir ici qu'une négligence de style.

ÉTERNISER.

221 Mais par quelques exploits si l'on ne s'*éternise*...

Princ. d'Él., I, 2.

Tu ne veux jamais biaiser
Pour un procez *éterniser*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700, I, 109.

Ces deux Messieurs de qui je parle...
Se vantent partout hautement...
D'*éterniser* si bien l'affaire... – ID., *ibid.*, I, p. 166.

133 Quoy qu'il en soit, l'astrologie
N'ayant pas assez d'énergie
Pour *éterniser* notre sort,
Le susdit sieur Morin est mort. – LORET, *Muze histor.*, 11 nov. 1656.

30 (Bellone) se flattoit d'*éterniser* les guerres. – RAC., IV, 86 : *Poés. div.*

Ne pouvant *éterniser* leur vie, il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour *éterniser* leur réputation. – LA ROCHEF., I, 212.

* *Éterniser*, qui ne figure pas dans les dictionnaires de Palsgrave (1531) ou de Rob. Estienne (1539 et 1549), figure dans le Nicot de 1573, etc.

ÉTOFFE, matière.

Nous taillons, comme il nous plaît, sur l'*étoffe* où nous travaillons.
Méd. malgré lui, III, 1.

55 Et tout esprit n'est pas composé d'une *étoffe*
Qui se trouve taillée à faire un philosophe. – *Fem. sav.*, I, 1.

L'estre joyeux et rieur est fort bon pour un plaisant et pour une personne de telle *estoffe*. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 238a.

Je me ressouviens d'une invention de pareille *estoffe*.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Me Est. Pasquier*, 1622, p. 347.

Dieu soit beny, que nous ayons descouvert de quelle *estoffe* est basty Maistre Pasquier, car, à son dire, il faut qu'il soit composé d'ambre, puisqu'il lève la paille. – ID., *ibid.*, p. 968.

Tout cela n'est rien en parangon (en comparaison) de Maistre Pasquier, qui se vante d'estre d'une *estoffe* plus excellente que ces Messieurs qui sont bastis de fer et de vapeur. – ID., *ibid.*, p. 968; – Cf. ID., *ibid.*, p. 165.

Le brave orateur Mamertin, louant publiquement Julian, l'Empereur apostat, quoy qu'il fust mal-heureux en son *estoffe*, rencontra fort heureusement en la forme.
ID., *Doctr. cur.*, 1624, p. 422; – Cf. ID., *ibid.*, p. 70.

Elle luy presenta une petite image de paste musquée, avec un chapellet de pareille *estoffe*, merveilleusement ouvré.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 273.

Je songe qu'il y a une maison destinée pour ceux de nostre *étoffe*.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. de la Coméd.*, III, 1.

Les saltimbanques d'Italie, les faiseurs de saults perilleux, les Zanis, les Pantalons, et autres gens de cette *étoffe*, sont des acteurs proportionnez à la capacité du peuple.
LA MESNARDIÈRE, *Poétique*, in-4°, 1640 : *Disc. prélim.*, signat. R, ĩ, ij.

Un certain Comte de légère *étoffe* envoya un gentilhomme de sa part chés une Comtesse de haute extraction.

D'Ouville, *Contes*, 1644, édit. Jouaust, 1883; II, p. 313.

S'il nous donnoit à composer en prose, nous nous aidions tout de mesme de quelques livres de pareille *estoffe*, dont nous tirions toutes sortes de pièces pour en faire une capilotade à la pedantesque. – Sorel, *Francion*, liv. IV.

Les paysans, et autres personnes de basse *estoffe*... – Id., *Polyandre*, I, p. 473.

J'ay esté... assez longtemps en suspens si je devois... offrir à V. A. une chose de si basse *estoffe* que cette mienne traduction.

Nath. Duez, *Dédic. du Janua linguar.*, elzév. 1644.

Dis-en la vérité. — Respecte un philosophe.
— Pourquoi le respecter, s'il est de ton *étoffe?*

Gilet de la Tessonnerie, *Desniaisé*, IV, 5.

Ah! ma chère, à quoy avez-vous passé le jour? Ah! ma chère, Bastonneau tout pur. C'est un terme de Précieuse, pour dire acheter des *étoffes*.

Scarron, *Dern. Œuvr.*, 1700; I, p. 54.

149 Tous les mots en étoient charmans,
Et, certes, jamais complimens
De si belle et si rare *étoffe*
N'avoient loué de philosophe. – Loret, *Muze histor.*, 23 novembre 1652.

107 Mais ce que, dans le temps prézent,
J'ay trouvé tout à fait plaizant,
C'est qu'on m'a dit qu'un philozofe
(Ou soy-disant de cette *étofe*)
Qui se pique d'être latin,
Et d'avoir lu Cardan et Lipse,
Y vend de l'onguent pour l'éclipse. – Id., *ibid.*, 8 août 1664.

Assez d'autres docteurs, d'une *étoffe* assez mince,
Se seroient contentés du rapport de leurs yeux.

Boursault, *Médecin volant*, sc. 9.

Mais, dis-je donc, Alcithoé,
Nonobstant ce pauvre échoué
Et sa funeste catastrophe,
Ayant l'humeur de mesme *étoffe*,
Ou pour trancher de l'esprit fort,
Dit : nargue du Dieu, tout d'abord.

Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 380.

Autour du château (de Richelieu) sont force bustes et force statues, la plupart antiques, comme vous pourriez dire des Jupiters et des Apollons, des Bacchus, des Mercures, et autres gens de pareille *étoffe*.

La Font., IX, p. 262 : *Lettre à sa femme*.

Un sot n'a pas assez d'*étoffe* pour être bon. – La Rochef., I, 178.

La méchante besogne, dit Molière, ne retombe jamais sur le dos des médecins; ils taillent comme il leur plaist sur l'*étoffe* où ils travaillent.

Bezançon, *Médec. à la censure*, 1677, p. 222.

Il y a des gens d'une certaine *étoffe* ou d'un certain caractère avec qui il ne faut jamais se commettre. – La Bruy., I, 226.

La nature ne m'a pas taillé d'une *étoffe* à faire un courtisan.
Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696, II, 2.

Pour convive, je suis d'une assez bonne *étoffe*. – Regnard, *Démocr.*, II, 7.

ÉTOILE, *terme d'hippologie.*

527 Une tête de Barbe, avec l'*étoile* nette. – *Fâch.*, II, 6.

C'est mauvais signe d'avoir l'*estoille* au front sans liste, et une autre sur le museau. – René François (le P. René Binet), *Merv. de la nature*, 1626, p. 557.

... La bouche grande, escumeuse, les nazeaux ouverts et qui ronflent, l'*estoille* au front, ayant son courage en fleur, et l'age de sept ans, mettez-moy un escuyer qui le manie comme il faut, y a-t-il pareil plaisir au monde? – Id., *ibid.*, p. 568.

* «*Étoile* ou pelotte est une marque blanche sur le front d'un cheval.»
Guillet, *Arts de l'Hom. d'épée.*

ÉTONNEMENT : ENTRER DANS L'ÉTONNEMENT.

406 N'*entrez* pas tout à fait *dedans l'étonnement*. – *Dép. am.*, II, 1.

* Voir ci-dessus, p. 233, *Entrer dans.*

ÉTONNER : ÉTONNANT, effrayant; *littéralement :* foudroyant, de *tonitru.*

988 Oui, d'un coup *étonnant* ce discours m'assassine. – *L'Ét.*, III, 2.

1600 (Qu'il) ne se serve point, contre un coup qui l'*étonne*,
Du pouvoir qu'en ces lieux votre valeur vous donne.
D. Garc., V, 3.

Je me représente à toute heure ce péril *étonnant* qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre. – *L'Av.*, I, 1.

J'avois mis au milieu une mixtion de souffre et de salpestre qui s'esprend de sorte au feu qui la touche, qu'il s'en esleve une flamme avec une si grande promptitude qu'il n'y a celuy qui n'en demeure en quelque sorte *estonné*.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 126[a et b].

Si vous ne le faites, je ne croy point qu'il y ait sous le Ciel rien de plus miserable que vous serez. — Mon Dieu, dit alors Galathée, vous m'*estonnez*. — Ne vous en *estonnez* point, car ce que je vous dis n'est que pour vostre bien.
Id., *ibid.*; I, p. 133[b].

55 ... Le front d'un guerrier aux combats *étonné*
Jamais n'est couronné. – Maln., I, 31.

1433 N'excusez point par là ceux que son bras *étonne*. – Corn., *Le Cid*, IV, 5.

Nostre invincible Villequier
Ne s'opposa pas le dernier

Aux ennemis de la Couronne...
Il fit bien voir en sa personne
Qu'un cœur qui jamais ne s'*étonne*
Peut bien les autres *étonner*.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, 1700; I, p. 19.

Le voilà déterminé.
Il descend sur le froid rivage,
Voit l'Hellespont remply d'orage,
Et n'en est (?) point *étonné*.

ID., *Dern. Œuv.*, 1700, p. 257 : *Léandre et Héro;* – Cf. ID., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 102.

Au premier bruit des chamades,
Fanfares, tambourinades,
Tout le bourgeois *étonné*,
De crainte d'estre echiné,
Et de mourir en pagnote,
Saute du lit dans la crotte.

BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 110; – Cf. ID., *ibid.*, p. 112.

Fuyons. — Tu fuis, trompeur! ma colère t'*étonne;*
Va, tu n'y perdras rien; je te la garde bonne.

QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654; IV, 12.

Cet accident qui survint ensuite de tant d'autres, leur fut comme un accablement; le courage de ce pauvre amant s'ébranla..., en voyant sa maistresse *estonnée*.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 125.

Quelque effort que Montafilant fît pour animer le peu de gens qui estoient en son navire, il les trouva si *étonnez* de la presence de leurs ennemis..., qu'il ne leur put inspirer sa genereuse résolution. – ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 130.

Quoy que du haut de ses remparts il se vist environné de plus de trois cens mille hommes de pied et de soixante mille chevaux..., son grand cœur n'en fut point *estonné*. – Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 386; – Cf. ID., *ibid.*, p. 419 et 493-494.

506 Mon génie *étonné* tremble devant le sien. – RAC., *Britann.*, II, 2.

149 Au seul bruit répandu de sa marche *étonnante*...

DESPR., *Lutrin*, IV; – Cf. V, vers 80, 217.

199 Pour moi qui suis plus simple et que l'Enfer *étonne*... – ID., *Sat.* I.

22 Des horreurs de l'Enfer vainement *étonné*... – ID., *Épît.* XII.

Madame, voyez-vous, le qui-pro-quo m'*étonne;*
Pour jouer un tel rôle, il y va trop du mien.

MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 3.

Ciel! — Il est englouti; je cours me rendre hermite.
L'exemple est *étonnant* pour tous les scélérats. – TH. CORN., *D. Juan*, V, 4.

Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous *étonnez* les réprouvés?

BOSSUET, 1er *sermon pour le Vendredi Saint.*

Tibere meurt. Caligula, son petit-neveu, son fils par adoption, et son successeur, *étonne* l'Univers par sa folie cruelle et brutale. – ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 97.

Le monde *étonné* des exploits du Roy confesse qu'il n'appartenoit qu'à luy seul de donner des bornes à ses conseils.

ID., *ibid.*, p. 516; – Cf. ID., *ibid.*, p. 67, 483, etc.

ÉTOUFFER, *au figuré.*

1056 Et mes prétentions hautement *étouffées*
A vos vœux triomphants sont d'illustres trophées.
D. Garc., III, 4.

167 Mais allez là-dedans *étouffer* des soupirs. – *Ibid.*, IV, 4.

583 Et que si quelque chose *étouffe* mes poursuites,
C'est le juste respect que j'ai pour vos mérites.
Éc. des Mar., II, 6.

767 Il faut que de ses yeux elle *étouffe* les coups.
Éc. des Fem., III, 2 : *Max. du Mariage.*

952 Et n'est-ce pas sans doute un crime punissable...
D'avoir dans l'ignorance et la stupidité
Voulu de cet esprit *étouffer* la clarté? – *Ibid.*, III, 4.

Et la peur d'être ingrate *étouffe* votre deuil. – Corn., *Toison d'or*, I, 1.

Etouffez un bruit sourd qui commence de naître.
Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 4.

Il n'en pouvoit plus, tant sa douleur *étouffée* le pressoit cruellement.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 123;
– Cf. Id., *ibid.*, *ibid.*, p. 132.

Ceux qui l'avoient retiré de l'eau l'avoient pris avec tant de violence qu'ils avoient achevé d'*estouffer* le peu de force qui restoit en luy.
Id., *ibid.*; 2e *Nouv.*, p. 401.

1080 Ils m'ôtent la parole et m'*étouffent* la voix. – Rac., *Phèdre*, IV, 2.

Je vois, pour *étouffer* mes ardeurs indiscrètes,
Et le peu que je suis, et tout ce que vous êtes.
Montfleury, *Coméd. poète*, IV, 3.

Le respect lui fait *étouffer* ses soupirs. – Baron, *Coquette*, III, 4.

Elle *étouffe* sans doute son ressentiment. – Id., *Hom. à b. fort.*, III, 1.

En faisant le philosophe, il (l'homme) est sourd à la voix de la Nature, et il *étouffe* sa conscience.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; II, § 9, p. 118;
– Cf. Id., *Conf. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 285-286:
Réflex.; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 283.

Je vous prie, Monsieur Pierrot, d'*étouffer* un peu vos hoquets de tendresse.
Regnard, *Coquette*, I, 12.

Dans le sens propre :

Je vous *étoufferois*, pensant vous embrasser. – Chevreau, *Avocat dupé*, III, 3.

890 Ils s'*étouffent*, Attale, en voulant s'embrasser. – Rac., *Théb.*, III, 1.

1314 J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'*étouffer*. – Id., *Britann.*, IV, 3.

ÊTRE (L'), *substantif.*

1984 La source de mon sang et l'auteur de mon *être*. – *L'Ét.*, V, 9.

Si la fin nous peut émouvoir par son *être* réel, ou par son *être* intentionnel. – *Mar. forcé*, sc. 4.

Après l'avoir enquis de son *estre* et de sa qualité, il luy demande l'occasion de sa tristesse.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 383[a]; – Cf. ID., *ibid.*; I, p. 400[b] et 401[a].

Les choses que nous voyons et... touchons ne sont pas au nombre de celles qui ont *être*, parce qu'elles finissent à chaque moment. – MALH., II, p. 473.

On m'a dit de quel sang vous avez reçu l'*être*.
POISSON, *Coméd. sans titre*, V, 2.

Dieu est-il en nous? — Il est en nous, et c'est luy qui continuellement nous donne *l'estre* et la vie. – BOSSUET, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 78 (78 *bis*).

Dieu... fait misericorde aux damnez en leur donnant *l'estre*, qui leur est plus utile et plus desirable que le *non-estre*.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 280.

Triomphez en particulier, ô Sociniens, qui osez dire qu'il arrive à *l'estre* de Dieu quelque chose de nouveau.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 11, p. 9; – Cf. ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 160, 162, 190, 280; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682; p. 19 de l'*Avert.*; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 124, 161; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 9, p. 15-16; VI[1], § 13, p. 486-487.

ÊTRE : SYNONYME OU ÉQUIVOQUE À L'ÉGARD DE L'ÊTRE.

* Voir *Synonyme ou équivoque à l'égard de l'être.*

ÊTRE, *verbe; divers sens.*

1° Rester, demeurer.

Combien *fûmes-nous* ensemble à Rome? — Huit ans.
Mar. forcé, sc. 1.

1039 *Soyez* avec Madame... – *Misanth.*, III, 4.

Je *fus* tousjours avec cette femme aussi pernicieuse que moy, et j'y *fus* autant de temps qu'il m'en falloit pour te tourmenter.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 194.

Je ne *suis* qu'un moment et reviens sur mes pas. – BARON, *Le Jaloux*, III, 7.

Ennuyé d'*être* sans rien faire. – RAC., *Notes histor.*

2° ETRE À..., être occupé à...

218 Nous *sommes à* piquer de chiennes de mazettes. – *Sgan.*, sc. 7.

851 Éliante là-bas *est à* l'entretenir. – *Misanth.*, III, 3.

En ces temps-là, ces braves que je choque
Étoient un siècle *à* prendre une bicoque.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 358.

Il *fut* deux ou trois jours *à* s'examiner luy-mesme et *à* voir quel parti il prendroit.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 149; – Cf. ID., *ibid.*, p. 441.

On *fut* tout le jour *à* monter et *à* descendre. – D'ABLANCOURT, cité par Richelet.

Elle revint longtemps après :
J'étais à chanter sous la treille. – BÉRANGER.

3° ÊTRE POUR..., *avec un infinitif*, être fait pour, propre ou disposé à...

405 Pour moi, sans contredit, je *suis pour* le dernier. – *Fâch.*, II, 4.

1720 Je ne *suis* pas *pour* être en ces lieux importun. – *Tart.*, V, 4.

1917 Celui-ci n'*étoit* pas *pour* le pouvoir surprendre. – *Ibid.*, V, 7.

60 Morbleu! vous n'*êtes* pas *pour* être de mes gens! – *Misanth.*, I, 1.

259 Je crois qu'un ami chaud, et de ma qualité,
N'*est* pas assurément *pour* être rejeté. – *Ibid.*, I, 2.

673 Le sentiment d'autrui n'*est* jamais *pour* lui plaire. – *Ibid.*, II, 4.

Lui auroit-on appris qui je suis? et *serois-tu pour* me trahir?
L'Av., II, 2.

Cela n'*est* pas *pour* durer. – *Ibid.*, III, 4.

19 De tels attachements, ô Ciel, *sont pour* vous plaire?
Fem. sav., I, 1; – Cf. IV, 3, vers 1327;
IV, 3, vers 1282, etc.

Je sçavois bien qu'elle n'*étoit* par *pour* s'en offenser. – SOREL, *Francion*, p. 311.

927 Mais, Monsieur, ce *seroit pour* me bien divertir
Si, comme vous, Lucrèce excelloit à mentir. – CORN., *Le Ment.*, III, 4.

Cet homme qui avoit fait tant de séditions et de meurtres... n'*estoit* pas *pour* estre touché des larmes de sa fille.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 222; – Cf. ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 80.

413 Monsieur, je ne *suis* pas *pour* vous désavouer. – RAC., *Plaid.*, II, 4.

* «*Estre* avec *pour*. — Par exemple, «Ils *estoient pour* avoir encore pis», dit un de nos plus fameux Escrivains, c'est à dire «ils couroient fortune d'avoir encore pis». Il est certain que cette façon de parler est très-Françoise, mais basse. On s'en sert encore dans un autre sens, qui n'est pas si usité, ny si bon, comme «je *suis pour* soustenir cette preposition», ainsi que l'a escrit un de nos Autheurs modernes, c'est à dire «J'ose soustenir» ou «J'oseray soustenir cette proposition». – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 27.

Thomas Corneille reprend : «Des constructions pareilles à «ils *estoient pour* avoir encore «pis» ne sont plus receues. C'est M. de La Mothe Le Vayer qui a dit : «Je *suis pour* sous-«tenir cette proposition», qui est une phrase que M. Chapelain trouve fort mauvaise.»
VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 27.

Après Th. Corneille, l'Académie française : «*Estre pour* faire une chose, *estre pour* soutenir une proposition, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. La Langue veut aujourd'hui des termes plus simples et plus aisez.» – *Ibid.*, *ibid.*

4° ÊTRE, aller.

Il faut que je vous die un impromptu que je fis hier chez une Duchesse de mes amies que je *fus* visiter. – *Préc. rid.*, sc. 9.

1019 Et, le souper fini, nous nous *fûmes* coucher. – *Amph.*, II, 2.

Comme je le *fus* voir, et que j'entends parfaitement sa langue, il s'entretint avec moi. – *Bourg. gent.*, IV, 3.

112 ... Tu *fus* querir pour mon Roi
Ce joyau d'honneur et de foi. – MALH., I, p. 112.

268 Qui devoit le fléchir avec plus de couleur
Que ce fameux joueur de lyre
Qui *fut* jusqu'aux enfers lui montrer sa douleur? – ID., I, p. 270.

De peur de l'oublier, je *fus* promptement retrouver mon Janséniste.
PASCAL, 1er *Prov.*

Petrarque, ne sçachant pas que Laure n'estoit point avec ses amies, *fut* au bord du Rhône où elles estoient.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 70; – Cf. ID., *ibid.*, p. 87-88, 182, 327, 359.

Il ne *fut* au Palais qu'une fois seulement.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; – au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

Je *fus* hier dîner chez un de mes amis. – DE VILLIERS, *Les Marquis friands.*

A Coïmbre où je *fus* passer le Carnaval,
Une veuve... Coïmbre est dans le Portugal.
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 5; – Cf. ID., *Mari sans femme*, II, 3; – *Crisp. gentilh.*, III, 1.

Seul, mon bourru d'amant *fut* à la promenade.
POISSON, *Coméd. sans titre*, III, 3.

Quand les Payens mesme... ont voulu donner des exemples de Prédictions prophétiques, ils les *ont esté* chercher parmi les Juifs.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 253.

Il y a des gens qui disent que le Roi *fut* droit à Nanteuil. – SÉV., III, 55.

Je *fus* donc hier voir cette Princesse. – ID., VII, 29.

On *fut* dire à la Justice que je me mêlois de faire de la fausse monnoie.
REGNARD, *Divorce*, I, 2; – Cf. ID., *ibid.*, même scène.

5° Être à..., en être à...

9 Et je *serois* encore *à* nommer le vainqueur,
Si le mérite seul prenoit droit sur un cœur. – *D. Garc.*, I, 1.

Je *suis* toujours *à* trouver certaines choses mal arrangées.
Sév., édit. 1726; III, p. 90.

Mais j'avois jusqu'ici vécu sans le savoir.
— Je *suis* moi-même encore *à* m'en apercevoir.
Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 5.

6° Être : c'est à... à...; c'est à... de...

1° *C'est à... à...*

144 Bien que l'on pût avoir des sentiments tout autres,
C'est au Prince, Madame, *à* se régler aux vôtres. – *D. Garc.*, I, 1.

C'est à Monsieur *à* me mettre de la façon qu'il veut. – *Sicil.*, sc. 11.

C'est à elle *à* m'obéir, et je sais me montrer le maître.
Pourc., III, 7.

..... *C'est à* l'Espagne *à* produire des Reines,
Comme *c'est à* la France *à* produire des Rois. – Malh., I, p. 237.

C'est à vous *à* goûter les délices du port. – Id., *ibid.*

491 *C'est aux* commencements des foibles passions
A s'amuser encore aux protestations. – Corn., *Illus. com.*, II, 6.

1074 *C'est aux* courages bas, *c'est aux* amants vulgaires
A faire agir pour eux l'autorité des pères. – Id., *Andromède*, IV, 1.

C'est aux Athéniens *à* lui fournir la matière soit d'or, soit d'argent, et *à lui à* la tailler. – Rac., VI, 322 : *Livr. ann.*

1176 ... *Ce n'est* pas *à* vous *à* le justifier. – Id., *Androm.*, IV, 3.

1485 Allons : *c'est à* moi seule *à* me rendre justice. – Id., *ibid.*, V, 2.

C'est à leurs parents *à* en prendre soin. – La Bruy., I, 322.

2° *C'est à... de...*

1208 Et s'il entre céans, *c'est à* moi *d'*en sortir. – *Tart.*, IV, 1.

1557 *C'est à* vous *d'*en sortir, vous qui parlez en maître.
Ibid., IV, 7.

C'est à moi, mon père, *de* suivre aveuglément toutes vos volontés.
Mal. imag., I, 5.

* Pour ce dernier exemple, plusieurs éditions anciennes donnent cette variante : «*C'est à* moi... *à* suivre.»

350 Sans mentir, *c'est à* vous *d'*entreprendre un voyage.
La Font., VII, p. 30 : *L'Eunuque*, I, 5.

671 *C'est à* l'événement *d'*expliquer sa réponse. – Id., VII, p. 232 : *Daphné*, IV, 2.

627 *C'est à lui de* parler. – Rac., *Ath.*, II, 7.

7° Être : être à . . . ; être de . . ., consister dans . . .

1° *Être à . . .*

La grandeur d'une telle offense n'est pas dans l'importance des choses que l'on fait; elle *est à* transgresser les ordres qu'on nous donne.
Sicil., sc. 15.

2° *Être de . . .*

Les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui *est de* se laisser prendre aux choses. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 5.

* Malherbe et Mme de Sévigné emploient *être* dans le sens de *consister dans*, mais avec la prép. *en* :

Tout ce que notre vie a pour se défendre... *est en* la communication des bienfaits. – Malh., II, p. 108; – Cf. Id., II, p. 13.

Mais sait-on sa religion? Tout *est en* pèlerins, *en* pénitents, *en* ex-voto.
Sév., VIII, p. 515.

Mais Racine, La Rochefoucauld, etc., disent *être de...*

L'ignorance *est de* croire tout savoir, et *de* ne vouloir rien apprendre.
Rac., VI, p. 270 : *Livr. ann.*

L'amour *est de* vouloir toujours être bien. – Id., VI, p. 271 : *Livr. ann.*

L'éloquence *est de* ne dire que ce qu'il faut. – La Rochef., I, p. 132.

Ce texte du manuscrit est devenu, dans l'édition définitive : «La véritable éloquence *consiste à...*»

La gloire ou le mérite de certains hommes *est de* bien écrire; et de quelques autres, *c'est de* n'écrire point. – La Bruy., I, p. 147.

8° Être : il n'est que . . ., il n'est rien de tel que . . .

Ma foi! *il n'est que* de jouer d'adresse en ce monde.
Mal. imag., 1er interm.

67 *Il n'est que* d'être libre. – Regnier, *Épît.* II.

983 Pour perdre des amants, celles qui s'en affligent
Donnent trop d'avantage à ceux qui les négligent;
Il n'est lors *que* la joie; elle nous venge mieux. – Corn., *Mélite*, III, 5.

1285 Sans te piquer d'honneur, crois qu'*il n'est que* de prendre,
Et que tenir vaut mieux mille fois que d'attendre. – Corn., *Ment.*, IV, 6.

63 L'éclat d'un tel affront l'ayant trop décriée,
Il n'est, à mon avis, *que* d'être mariée. – Id., *Suite du Ment.*, I, 1.

9° Être de..., être que de..., être à la place de...

35 Mais enfin, *si j'étois de mon fils*, son époux,
Je vous prierois bien fort de n'entrer point chez nous.
Tart., I, 1.

Si j'étois que de vous, je lui achèterois, dès aujourd'hui, une belle garniture de diamants. – *Am. méd.*, I, 1.

Si j'étois que de vous, je fuirois les procès. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

1139 Je ne souffrirois point, *si j'étois que de vous*,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux. – *Fem. sav.*, IV, 2.

Si j'étois que de vous, mon fils, je ne la forcerois point à se marier.
Mal. imag., II, 6.

Si j'étois que des médecins, je me vengerois de son impertinence.
Ibid., III, 3.

Voilà un bras que je me ferois couper tout à l'heure, *si j'étois que de vous*. – *Ibid.*, III, 10.

* Dans cette même scène, Molière emploie un autre tour : « Vous avez là aussi un œil droit que je me ferois crever, *si j'étois en votre place.* »

Si j'étois que de vous, je chasserois bien cette chalandise-là.
Sorel, *Francion*, liv. V, p. 273.

1019 *Si j'étois que de vous*, je voudrois hasarder. – Corn., *Suite du Ment.*, III, 3.

Dans l'édition de 1660, Corneille a modifié ce vers, et dit :

En ces occasions, il est bon hasarder.

Si j'étois que de vous, et si j'eusse une nièce,
Je saurois m'en défaire aussitôt. – Th. Corn., *Baron d'Albikrac*, IV, 7.

Si j'étois de vous, je ferois mettre là un paravent; cela est nécessaire dans une salle. – Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696; I, 5.

Si j'étois de vous autres comédiens, j'aimerois mieux tirer la langue d'un pied que de présenter de pareilles sottises. – Regnard, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 2.

Si j'étois que de vous est un pur gallicisme. Peut-être pourrait-on à la rigueur l'expliquer par *si j'étois tel qu'il en est de vous*. Mais on dit aussi : *si j'étois de vous*, et alors l'explication tombe d'elle-même. Bret, *Observ. sur l'Amour médecin*, déclare nettement que le *que* est de trop : pourquoi pas aussi le *de?* On pourrait dire ainsi : « *si j'étois vous* ». Mais Bret ajoute : « On dit ajourd'hui *si j'étois de vous*, et, plus correctement, *si j'étois à votre place.* » Plus correctement paraît un peu risqué; les deux expressions sont également correctes, étant consacrées par l'usage.

«*Si j'étois que de vous*, je ferois telle chose. — Il faut, Monsieur, a dit M. le président Rose, que je vous fasse à ce propos une petite historiette. Au voyage de la paix des Pyrénées, un jour le maréchal de Clérambault, le duc de Créquy et M. de Lyonne causoient, moi présent, dans la chambre du cardinal Mazarin. Le duc de Créquy, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit dans la chaleur de la conversation : «Monsieur le Maréchal, *si «j'étois que de vous*, je m'irois pendre tout à l'heure. — Hé! bien, répliqua le Maréchal, «*soyez que de* moi». Le petit conte fut applaudi, et puis on décida que, dans le discours familier, on peut dire *si j'étois que de vous*. Quelqu'un dit qu'il aimeroit encore mieux *si j'étois de vous*. Un autre ajouta que cette phrase étoit d'un familier très et trop familier.» – *Journal de l'Acad. franç.*, par M. l'abbé DE CHOISY, dans les *Opuscules sur la lang. franç. par divers Académiciens*, 1 vol. in-12, Paris, 1754, p. 256-257.

10° ÊTRE : *il n'est pas que... ne...*

325 Mais peut-être *il n'est pas que* vous *n'*ayez bien vu
Ce jeune astre d'amour de tant d'attraits pourvu.
Éc. des Fem., I, 4.

Il n'est pas que vous *ne* sachiez quelques nouvelles de cette affaire.
L'Av., V, 2.

Il ne sera jamais *que*, pour la considération de Socrate, on *ne* fasse mention de Sophronicus. – MALH., II, 82.

Il n'est pas que M. le Maistre *n'*ait fait des préfaces. – RAC., IV, p. 335 : *Imagin.*

11° ETRE, emploi inutile.

501 Ce sont les noms des mots, et l'on doit regarder
En quoi *c'est qu'*il les faut faire ensemble accorder.
Fem. sav., II, 6.

* Il suffisait de dire : *en quoi il les faut.*

12° ÊTRE, *auxiliaire, supprimé devant un second verbe.*

264 Nous ne nous *sommes* vus depuis quatre ans ensemble.
— Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble.
Éc. des Fem., I, 4.

* C'est-à-dire : *nous ne nous sommes* écrit. L'ellipse est à noter, d'autant plus que *nous*, devant *vus*, est complément direct, et, devant *écrit*, complément indirect.

13° ÊTRE, *remplaçant* avoir *devant* pouvoir *ou* vouloir *considérés comme auxiliaires d'un verbe* (s'y prendre, rester) *qui se conjugue avec* être.

967 Et servante et valet, que je viens de trouver,
N'ont jamais, de quelque air que *je m'y sois pu prendre*,
Adouci leur rudesse à me vouloir entendre.
Éc. des Fem., III, 4.

* C'est-à-dire : que j'*aie pu* m'y prendre, *que je m'y sois pris.*

1663 Tâchons de nous résoudre, et de nous contenter
Du seul fruit amoureux qui m'en *est pu rester*.
Éc. des Fem., V, 7.

* C'est-à-dire : qui *a pu* m'en rester, *qui m'en est resté*.

1774 (Je) ne me *suis voulu*, Monsieur, *charger* des pièces
Que pour vous obliger et vous faire plaisir. – *Tart.*, V, 4.

* C'est-à-dire : *je n'ai voulu me charger*...

14° ÊTRE : EN ÊTRE.

* Voir ci-dessus, p. 198, *En être*, et p. 248, n° 5.

15° ÊTRE *en parole*.

* Voir *Parole : Être en parole*.

ÉTRILLER, *au fig.*, battre, rosser.

1345 (Et ma main), quoiqu'aux yeux elle n'est pas si forte,
N'en quitte pas sa part à le bien *étriller*. – *Éc. des Fem.*, IV, 9.

833 Et bien éveillé même étoit l'autre Sosie,
Quand il m'a si bien *étrillé*. – *Amph.*, II, 1.

De mon audace passée, j'avois esté *estrillé* et banny du service de la chambre.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 72; – Cf. ID., III, p. 505.

Philippin, prens garde qu'Alaigre ne t'*étrille*, car il en mangeroit deux comme toy. – Comte DE CHAMAIL, *Coméd. des Prov.*, II, 3.

Le peintre se mit en effet d'en chercher un (un bâton), pour bien *étriller* la servante.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883; II, p. 226;
– Cf. ID., *ibid.*, p. 247 et 264.

Et si Jupiter faisoit bien,
Il l'*estrilleroit* comme un chien.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 84.

Avec le fouet des Convenans
L'Escosse *estrille* l'Angleterre.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 326-327;
– Cf. ID., *ibid.*, II, p. 405 et 462.

121 ... Les bons bourgeois de Sens,
S'étans armez jusqu'à cinq cens,
Dos et ventre les *étrillèrent* :
Messeigneurs les guerriers drillèrent.
LORET, *Muze histor.*, 28 janvier 1652.

... Il viendra quelque méchant garçon
Qui nous *étrillera* de la bonne façon. – Th. Corn., *Amour à la mode*, III, 8.

Ah ! je suis découvert ! Qu'ils me vont *étriller !*
Id., *Geôlier de soi-même*, I, 7 ; – Cf. Id., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1 ; – *D. Cés. d'Aval.*, II, 6.

Si je demeure ici, je veux bien qu'on m'*étrille*.
Chevalier, *Am. de Calotin*, II, 1.

1031 J'*étrillerai* quelqu'un, et sur un autre ton.
La Font., VII, 367 : *Ragotin*, IV, 7.

Comment me tirer de cet embarras sans être un peu *étrillé ?*
Hauteroche, *Crisp. méd.*, III, 1.

ÉTRIVIÈRE, courroie de cuir qui sert à suspendre les étriers ; *on les détachait pour punir les pages*, etc.

Je ne suis jamais revenu au logis, que je ne me sois tenu prêt à la colère de mes maîtres, aux réprimandes,... aux *étrivières*.
Fourb. de Scap., II, 5.

Nous lui baillerons des *étrivières*. – Malh., II, 179.

Je vis donner des *étrivières*
A Priam par Agamemnon.
On a voulu dire que non ;
Mais c'est une chose certaine
Qu'il en eut une cinquantaine,
Et, qui pis est, à tour de bras.
Ce bon vieillard grand, gros, gris, gras,
Eut, par ces coups de discipline,
Peau de tafetas de la Chine.
Scarron, *Virg. trav.*, 1705 ; I, p. 155 ; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 158, 161.

Il voudroit bien, pour quelques coups
Ou de patins ou d'*estrivière*,
Estre quitte de telle affaire.
Dassoucy, *Ovide en belle humeur*, in-4°, 1650, p. 119.

Traitez-les à coups d'*étrivières*,
Et me leur taillez des croupières.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 202 ; – Cf. Id., *ibid.*, p. 319, 618.

Une paire d'*étrivières* m'en feront un jour raison (de Sarasin).
La Rochef., III, 113.

J'emploierai près de lui d'abord quelques prières.
— Si cela n'y fait rien ? — Quelques coups d'*étrivières*.
Montfleury, *Coméd. poète*.

Vous tiendrez la parole que vous avez donnée à ma sœur, ou vous aurez les *étrivières* de ma façon. – Regnard, *Filles err.*, III, 2.

ÉTROIT, *au figuré*.

252 Et je serois un fou de prétendre plus rien
Aux *étroites* faveurs qu'il a de cette belle. – *Dép. am.*, I, 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il se rangea sous une abstinence si *étroite*,... qu'avec toute son indisposition il ne laissa pas de bien envieillir. – MALH., II, p. 481.

La vie humaine, quoy-que réduite à des bornes plus *étroites*, estoit encore très longue. – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 178; – Cf. ID., *ibid.*, p. 527.

(Il) entretint toujours un commerce *étroit* avec ce philosophe.
LA BRUY., I, p. 19.

Je me fais un devoir *étroit*... de les avancer tous deux. – ID., II, p. 500.

ET TANT MOINS.

* Voir ci-dessus, p. 267, *Et : et tant moins.*

ÉTUDIER DANS.

J'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas fait bien *étudier dans* toutes les sciences. – *Bourg. gent.*, II, 4.

Il prit un jour fantaisie au pauvre Alexandre de Macédoine d'*étudier en* géométrie.
MALH., II, 731.

ÉTUGUER, *forme patoise de :* étudier.

485 Mon Dieu, je n'avons pas *étugué* comme vous.
Fem. sav., II, 6.

* Dans le langage populaire, *di* se changeait fréquemment en *gui :*

«Hé! je pense qu'ous estes *enguiéblé*», c'est-à-dire «que vous êtes *endiablé*». – *Nouv. complim. de la place Maubert*, dans les *Var. litt.* d'Éd. Fournier, t. IX, p. 229.

Mais une belle *eguifiance*... (édifiance, édification)
C'est de voir vos lamentements
Sur les jeûnes de l'ancien temps. – *Harang. des habit. de Sarcelles.*

De même : *parguieu*, pour *pardieu*, etc.

EUR *prononcé* EUX *à la fin des mots terminés en* EUR.

* Voir ci-dessus, p. 219-220, *Enjôleux.*

EUX *prononcé pour* EUR *à la fin des mots terminés en* EUR.

* Voir ci-dessus, p. 219-220, *Enjôleux.*

EUX DEUX, tous deux.

1207 Mais si, par un hymen qui les joindroit *eux deux*...
Misanth., IV, 1.

* M. Littré fait remarquer que la locution *tous deux*, dont il est difficile de se rendre compte, est née au XVIIe siècle; antérieurement, *deux* se construisait, comme ici, avec un pronom, *nous, vous, eux :*

Les *eulx deux* ensemble mangent la proie. – MONTAIGNE, II, 196 (Littré).

ÉVACUER, faire sortir.

J'allois nettoyer votre corps et en *évacuer* entièrement les mauvaises humeurs. – *Mal. imag.*, III, 5.

ÉVACUER, rendre vide, nettoyer.

Je suis d'avis... de le purger, désopiler et *évacuer* par purgatifs propres et convenables. – *Pourc.*, I, 8.

Ses drogues... purgent et *évacuent* le corps pour enfler l'âme.
LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 311.

ÉVADER (S'), s'échapper, disparaître.

188 Mais enfin, dans l'obscurité,
Je vois notre maison, et ma terreur *s'évade*. – *Amph.*, I, 1.

1720 Hé bien! je les attends, et saurai décider
Le différend en leur présence.
— Fourbe, tu crois par là peut-être *t'évader?* – *Ibid.*, III, 5.

* Le verbe *s'évader*, dans le sens où l'emploie Molière, explique le subst. *évasion* dont s'est servi Bossuet : moyen de *s'évader*, de se tirer d'affaire; échappatoire :

Comme au fonds on ne se soucie dans la Réforme ni de Confession de foy, ni de Synode, et qu'on n'y répond que pour la forme, on se contente aussi des moindres *évasions*. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 519.

Pour luy oster (au Ministre Jurieu) ce dernier refuge et ne luy laisser aucune *évasion*, je luy réponds en deux mots...
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI^1, § 4, p. 473; – Cf. ID., *ibid.*, II, § 11, p. 123-124; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 237-238 : *Réflex.*

ÉVAPORÉ, *mot nouveau.*

783 Son fils, qui m'embarrasse, est un *évaporé*. – *Dép. am.*, III, 1.

243 Cette lettre que j'ay tirée
De ma cervelle *évaporée*
Vous est de bon cœur consacrée.
LORET, *Muze histor.*, 15 septembre 1652.

12 Le gros cerveau, l'*évaporé*,...
Ceux du haut et du bas étage
Dizent tous : «J'ay veu la comette».
LORET, *Muze histor.*, 4 janvier 1653.

119 Mais pour divertir un peu mieux
Les *évaporez* curieux... – ID., *ibid.*, 29 may 1655.

161 Et sans faire l'*évaporé*
Je crois ce que croit mon curé. – ID., *ibid.*, 4 janvier 1659.

Ces testes *évaporées*
Se prennent de tout aux Dieux.
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 115.

Sans mentir, si nous avons notre défaut en ce que nous sommes trop *évaporez*, ils (les Espagnols) vont dans un autre excès qui n'est pas moins condamnable, avec leur gravité. – MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 361.

Est-il inquiet, joyeux, triste, gai,... *évaporé?* – BARON, *Hom. à b. fort*, I, 10.

..... Je prétends
Qu'il ne fasse point voir ces traits de pétulance,
Ces actions de fou, ces airs *évaporés*. – REGNARD, *Distrait*, I, 1.

* «Il y a quantité de mots dans *le Cyrus* et dans *la Clélie* qui, selon l'opinion des plus grands liseurs, n'avoient point encore esté veus dans des livres imprimez... Pour *l'évaporé*, qui est assez agréable, il est à l'imitation d'*écervelé* et d'*éventé;* le premier signifie n'avoir point de cervelle; *éventé* veut dire qu'on a pris le vent ou l'essor; *évaporé* a esté formé là-dessus, pour signifier que la cervelle s'est évanouie, la cervelle s'étant subtilisée en vapeur.» – SOREL, *Connois. des Livr.*, 1671, p. 361-362.

En 1679, le *Diction. franç.-angl.* de Guy Miège, le premier, donne : un esprit *évaporé*, une *évaporée*, une coquette. En 1680, Richelet admet bien «une femme qui s'*évapore*», mais ne donne pas *évaporé;* Furetière l'accueille en 1690, et le traduit par «étourdi, extravagant», et de même l'Académie en 1694.

ÉVÉNEMENT, issue.

833 Jamais, certes, jamais plus beau commencement
N'eut, en si peu de temps, plus triste *événement*.
L'Ét., II, 10.

L'*événement* d'une bonne cause est toujours plus sûr entre les mains d'un juge qui est obligé aux formalités. – MALH., II, 57.

707 La bataille sans doute alloit être cruelle,
Et son *événement* vidoit notre querelle. – RAC., *Théb.*, III, 4.

1487 De leur hymen fatal troublons l'*événement*. – ID., *Androm.*, V, 2.

L'*événement* a fait voir... la fausseté de tant de raisonnements.
LA ROCHEF., I, 342.

On ne peut dire quel eust esté l'*événement* de la guerre.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 442; – Cf. ID., *ibid.*, p. 336, 354.

Quel sera l'*événement* de ce Traité? Je ne veux pas le prévoir.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 669; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 217.

Événement : faire l'événement de..., être la cause de...

1593 La crainte d'un époux et l'amour maternelle
*Firent l'événement d'*une ruse nouvelle. – *Dép. am.*, V, 4.

Éventé.

840 Oh! que les femmes sont du diable bien tentées,
Lorsqu'elles vont choisir ces têtes *éventées!* – *Éc. des Fem.*, III, 3.

1186 Et je serai la dupe, en ma maturité,
D'une jeune innocente et d'un jeune *éventé?* – *Ibid.*, IV, 7.

Un *esventé* seroit bon à jouer de la chevrie (cornemuse), car il a bien du vent.
Guill. Bouchet, *Serées*, I, 63.

Un jeune *éventé*, de qui toute la vertu n'étoit autre chose qu'une assistance extraordinaire que la vertu faisoit à ses témérités... – Malh., II, 21.

Cet *esventé* eust desiré qu'il n'y eust qu'un prestre au monde, qu'une messe en vingt-cinq ans.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de M' Est. Pasquier*, 1622, p. 591.

Un jeune *esventé*... s'en vint an la maison de S. Louys trouver un de nos pères.
Id., *Doctr. cur.*, 1624, p. 627; – Cf. Id., *ibid.*, p. 457, 994.

Possible me trompé-je, comme jeune *esventé*.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 163.

Tirez à part de même un jeune *esventé*, de ces galands qui font les beaux et les vaillans. – Id., *ibid.*, III, p. 77.

Petit rimeur trop *éventé*,...
Rengaînez vostre vanité.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 340.

On voit jeunes *éventez*
Si richement ajustez,
Que souvent, dans les ruelles,
Beaux se picquent d'estre belles.
Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 88.

Il fut arresté par Cephée
Luy criant de voix débiffée :
Maugrebleu de la parenté!
Où diable est cet *éventé?*
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 150; – Cf. Id., *ibid.*, p. 522.

C'est un jeune *éventé*, fainéant et mutin.
Montfleury, *Trigaudin*, I, 3; – Cf. Id., *ibid.*, I, 5.

Cette façon d'agir tient trop de l'*éventé;*
Ce salpêtre sied mal aux gens de qualité.
Id., *Crisp. gentilh.*, II, 3; – Cf. Id., *Dupe de soi-même*, II, 5; – *Comméd. poète*, II, 2; – *Mariage de rien*, sc. 3; – *Éc. des Filles*, IV, 8.

C'est un jeune *éventé* que j'ai peine à réduire.
Hauteroche, *Crisp. music.*, III, 7.

Croira qui voudra ce que dit Beze, qu'on prit ces paroles (de Poltrot) pour des propos d'un homme *éventé*... La maniere dont il s'expliquoit faisoit plûtost voir un homme déterminé qu'un homme *éventé* et léger.

BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 133.

Une tête *éventée*, un petit freluquet. – REGNARD, *Ménechmes*, V, 1.

Un marquis *éventé*, qui vient avec fracas
En bourdonnant un air, étaler ses appas. – ID., Prol. des *Fol. am.*, sc. 5.

* Le mot *éventé*, qui paraissait nouveau à Sorel (voir *Évaporé*), avait été employé plus de cent ans avant Mlle de Scudéry.

Voir : t. I, p. 42, *Adjectifs employés comme substantifs*, et, ci-dessus, p. 290-291, *Évaporé*.

ÉVENTER, gâter en livrant à l'air, au vent, *comme on le dit surtout du vin.*

23 Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières...
M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent *éventer* leurs débiles cerveaux. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

Pour moi, je crois qu'il a l'esprit un peu gâté.
— Oui, l'on l'a mal bouché; je le trouve *éventé*.

POISSON, *Baron de la Crasse*, sc. 5.

ÉVENTER, divulguer.

310 Un secret *éventé* rompt nos prétentions. – *Éc. des Fem.*, I, 4.

353 ..... Derechef, veuillez être discret,
Et n'allez pas, de grâce, *éventer* mon secret. – *Ibid.*, *ibid.*

Pour connoistre cette vérité, je n'ay que faire d'aller fouiller dans les histoires anciennes, et *esventer* la folie de nos ancestres.

LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 911.

Soit... que le Juge luy-mesme ou que le greffier *esventast* la mine,... à une heure de là, la chose fut publique.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 132.

Je crains tout d'un secret qui peut estre *esventé*.

GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, V, 5.

... Voici mes amours *éventées*. – TH. CORN., *Amour à la mode*, III, 7.

Ciceron, qui de Catiline
Éventa prudemment la mine,
Estoit un timide animal.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, 1700; I, p. 365; – Cf. *Virg. trav.*, 1705; II, p. 90.

Leur déclarant que la première
Qui le secret *éventeroit*
Tost après ses doigts en mordroit.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 206-207; – Cf. ID., *ibid.*, p. 180.

Aussi bien est-il temps d'*éventer* ce secret.

MONTFLEURY, *Fille capitaine*, V, 16; – Cf. *Gentilh. de Beauce*, III, 12.

EXACT.

107 ..... Mais Trufaldin pour elle
Fait de nuit et de jour *exacte* sentinelle. – *L'Ét.*, I, 2.

1132 Je veux, pour espion qui soit d'*exacte* vue,
Prendre le savetier du coin de notre rue. – *Éc. des Fem.*, IV, 5.

1428 Outre qu'aux yeux du monde il faut cacher sa fuite,
Et qu'on en pourra faire une *exacte* poursuite... – *Ibid.*, V, 2.

Le Ciel qui vous a souffert jusques ici, ne pourra souffrir du tout cette dernière horreur. — Va, va, le Ciel n'est pas si *exact* que tu penses. – *D. Juan*, V, 4.

..... Prends bien garde
Qu'elle soupçonne rien de cette *exacte* garde.
BOIS-ROBERT, *Folle Gageure*, II, 1.

Car je te croy fidelle, et mon honneur despend
De cette *exacte* garde et du soin qu'on en prend. – ID., *ibid.*, III, 5.

La Déesse le ramena en sa maison, où depuis elle l'a retenu un peu de court, et a veillé plus *exactement* sur sa conduite. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 182.

..... Je le crois fort *exact*.
Quand on a sa parole, elle vaut un contrat.
BOURSAULT, *Médecin volant*, sc. 19.

C'est (le style de la satyre) une prose habillée en vers... Il n'y a point de genre d'écrire où il faille estre plus *exact*, ny où l'on doive moins se licencier.
COTIN, *Crit. désintér.*; Nouv. Coll. molièr., p. 63-64.

7 Des registres *exacts* de mise et de recette.
LA FONT., II, p. 221 : *Fabl.*, XII, 7.

92 En confesseur *exact* il fit conter l'histoire. – ID., V, p. 348 : *Contes*, IV, 4.

La diète très *exacte* qu'ils observent depuis cinq mois. – RAC., VII, 233 : *Lettr.*

2 Dans une *exacte* et sainte austérité. – ID., IV, 196 : *Poés. div.*

J'ai une civilité très *exacte* parmi les femmes. – LA ROCHEF., I, 11.

Ces nouveaux amis ne sont pas *exacts* à tenir leur parole. – ID., III, 87.

Esdras mit en ordre les Livres Saints, dont il fit une *exacte* revision.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 58; – Cf. ID., *ibid.*, p. 260, 505; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 75.

Un auteur *exact* et scrupuleux. – LA BRUY., I, 608.

* *Exact* ne se trouve ni dans Rob. Estienne (1539), ni dans Nicot (1573, 1606); en 1606, cependant, Nicot donne *exactement*, qu'on retrouve seul aussi, dans les édit. de 1618 et de 1625. Il paraît pour la première fois dans le *Diction. franç.-espagn.* de Jean Palet, en 1604, avec le sens de *ponctuel* (*puntual*) et *scrupuleux sur le point d'honneur* (*pundonoroso*). Hiérosme Victor, dans son *Trésor des trois langues* (1606), lui donne le même sens. En 1611, Cotgrave, dans sa partie française, ne le donne pas; mais, dans sa partie anglaise, il traduit *exact* par «*exact, exquis, précis*». — Voir *Exactitude*.

EXACTITUDE.

Vous faites le poëte, et vous devez... marquer... cette *exactitude* de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

L'*exactitude* qu'on y avoit (en Égypte) à garder les petites choses, maintenoit les grandes.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 445; – Cf. ID., *ibid.*, p. 207, 478; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 406.

* «*Exact, exactitude.* Plusieurs disent *exacte* au masculin pour *exact*, et très mal. *Exacte* ne se dit qu'au féminin.

«Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre, contre quoy tout le monde s'escrioit; mais enfin on s'y est apprivoisé, et dez-lors j'en fis ce jugement qui se peut faire de mesme de beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en avoit besoin et qu'il étoit commode, il ne manqueroit pas de s'établir. Il y en a qui disent *exaction*, mais il est insupportable pour son équivoque (à cause du sens d'extorsion)... Quelques-uns ont escrit depuis *exacteté*, qui est sans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction*; mais comme il n'est point connu, et qu'il vient un peu tard apres qu'*exactitude* a desjà le droit d'une longue possession tout acquis, je ne vois pas, quelque authorité que luy donne la réputation de son autheur (Balzac, d'après Conrart),... et parce qu'il n'y a que luy encore qui en ait usé, je ne crois pas, dis-je, qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. S'il fust venu le premier, peut-estre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoyque tous deux ayent des terminaisons qui ne sont pas nouvelles en nostre langue, puisque nous disons *solitude, habitude, incertitude, ingratitude*, etc., et *netteté, sainteté, honnesteté*... Mais l'usage, qui est pour *exactitude*, l'emporte. Aussi ai-je ouy dire que l'Autheur, qui avoit dit *exacteté* en ses premiers livres, a dit *exactitude* dans les derniers et s'est corrigé.» – VAUGELAS, édit. Chassang, I, p. 377-378.

Sur ce passage de Vaugelas, Patru remarque qu'Amyot, au commencement de la *Vie de Thésée* dans sa traduction de Plutarque, a dit *certaineté* au lieu de *certitude*; Th. Corneille n'admet ni *exaction*, qui existe, mais avec le sens d'extorsion, ni *exacteté*, dont Chapelain a cependant trouvé un exemple dans le livre de la *Fréquente communion*, d'Arnauld : l'usage veut *exactitude*. — L'Académie française se rallie à Th. Corneille.

«Aujourd'huy, l'on met en crédit *exactitude, gratitude* et *quiétude*.» – SOREL, *Disc. sur l'Acad. franç.*, 1654.

«Les mots d'*exactitude* et de *gratitude* sont fort en usage.» – ID., *Connois. des Livr.*, 1671, p. 384.

«Vous savez qu'*exactitude, emportement, habileté, plaisanterie*... sont des termes assez nouveaux.» – LE P. BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 116.

«Il (le public) accepte volontiers les mots dont les auteurs ne paroissent point; et il a ainsi accepté *exactitude, gratitude, habileté, emportement, connoisseur, intrépide*, et tant d'autres dont l'origine est obscure.» – ID., *Doutes*, 1674, p. 52.

Le plus ancien dictionnaire où figure *exactitude* est le *Diction. des Rimes* de 1648, avec *sollicitude, béatitude, certitude*, et même *décrépitude* imprimé en italiques comme tous les mots «bourlesques, bas ou vieux». — On ne le retrouve plus ensuite, jusqu'à Richelet (1680), que dans le *Diction. franç.-ital.* de Nath. Duez (1671), dans le *Diction. franç.-lat.* de Pomey, en 1676, et de Gaudin (1677), enfin dans le *Diction. franç.-ital.* imprimé en Suisse, au château de Duillier, en 1677.

Furetière (1690) donne comme exemple de l'emploi du mot : «On a appelé l'Académie françoise l'*Académie de l'exactitude*.»

EXAGÉRATEUR.

C'est un homme... point du tout *exagérateur* incommode.
Am. magnif., II, 2.

Je ne suis point *exagérateur*.
BALZAC, in-fol., 1665; II, p. 177 : *Aristippe, ou de la Cour.*

* Richelet (1680) donne *exagération;* Furetière (1690), *exaggératif, exaggération, exaggérer;* mais *exaggérateur* paraît, pour la première fois, dans la première édition de l'Académie française (1694) et, dès la seconde (1718), devient *exagérateur.*

EXCELLENT : LE PLUS EXCELLENT, *au superlatif.*

J'aurois voulu faire voir... que *les plus excellentes* choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes. – *Préc. rid.*, Préf.

27 Il n'est dans tous les arts secret *plus excellent*
Que d'y voir sa portée et choisir son talent. – CORN., X, p. 177 : *Poés. div.*

C'est mentir à la face du soleil que de parler de cette sorte, à moins de vouloir compter parmi *les plus excellens* hommes de l'Eglise les Ariens et les demi-Ariens, qui seuls se sont opposez au consubstantiel.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI³, § 108, p. 781.

Qui peut, avec... *le plus excellent* mérite, n'être pas convaincu de son inutilité? – LA BRUY., I, 151.

N'y épargnez rien, grande Reine; employez-y l'or et tout l'art *des plus excellents* ouvriers. – ID., I, p. 271.

* Nos anciens grammairiens ne considéraient pas *excellent* comme étant, par lui-même, un superlatif et n'admettant aucun degré de comparaison. L'abbé Regnier des Marais, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui publia, par ordre de l'Académie, une Grammaire française, dit, par exemple : «Lorsque pour louer l'excellence d'un vin, on dit que : c'est le vin des vins, c'est comme si on disoit : c'est *le plus excellent* des vins.» – REGNIER DESMARAIS, *Gram. franç.*, 1706, p. 187.

L'Académie française, au mot *excellent*, ne donne aucun exemple ni du comparatif, ni du superlatif; mais sa définition, dans la dernière édition de son *Diction.* (1878), exclut toute idée de comparaison : «*excellent*, qui excelle; qui a le plus haut degré ou un très haut degré de bonté, de perfection».

EXCITER À..., EXCITER DANS...

1672 Et dans cette douleur que l'amitié m'*excite*,
Je m'accuse pour vous de mon peu de mérite. – *D. Garc.*, V, 4.

* Corneille a employé *exciter à*, mais dans le sens d'*exciter contre :*

989 Que ce jeune Monarque, immolé de ta main,
Te rende abominable à tout le genre humain;
Qu'il *t'excite* partout des haines immortelles. – CORN., *Perth.*, III, 3.

EXCUSE : FAIRE EXCUSE À QUELQU'UN.

1083 Pour vous, je ne veux point, Monsieur, *vous faire excuse.*
Éc. des Mar., III, 9.

Madame! Monsieur le Comte, *faites-lui excuses.* – *Bourg. gent.*, IV, 2.

Molière a dit aussi *faire les excuses :*

Ne m'oblige point à *faire les excuses* de ta froideur.
Princ. d'Él., II, 4.

278 Quoi? tu *faisois excuse* à qui m'ose braver! – CORN., *Nicom.*, I, 4.

D'un amant dédaigné je craindrois le courroux,
S'il falloit *faire excuse* à tout autre que vous. – TH. CORN., *Feint Astrol.*, II, 2.

Vite, qu'on *fasse excuse* à Monsieur le Marquis.
— Moy, je *ferois*, Monsieur, *excuse* à qui m'offense!
QUINAULT, *Mère Coquette*, V, 3.

Caritides et Blason... venoient de la part d'Ormin pour me *faire excuse* de sa furie contre le violon. – *Araspe et Simandre*, 1672; I, p. 195-196.

Il *fait excuse* d'avoir mis son bien à fonds perdu.
SÉV., *Lettr.* du 19 novembre 1688.

Mais regardez-moi bien. — Ah! je vous *fais excuse*,
Madame, et maintenant je vois que je m'abuse. – REGNARD, *Distrait*, II, 7.

On trouve souvent aussi *demander excuse.*

Luy ayant *demandé excuse* de la liberté qu'il prenoit, il luy dit...
Cléobuline, par Mme de M. (DE MARCÉ), 1658, p. 33.

Astorix... luy *demanda excuse* de son incivilité et de sa douleur. – ID., p. 41-42.

Revenu d'une erreur dont mon âme est confuse,
C'est moy, Monsieur, c'est moy qui vous *demande excuse.*
CHAMPMESLÉ, *Parisien*, I, 5.

Eh! Monsieur, mille fois je vous *demande excuse.*
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, III, 6.

..... — Je vous *demande excuse.*
— Va, je t'excuse aussi.
POISSON, *Baron de la Crasse*, sc. 5; – Cf. ID., *Fem. coq.*, V, 1.

Je leur *demandois excuse* si je ne faisois pas aussi bien que je l'aurois souhaité.
REGNARD, *Divorce*, I, 2.

* «Il me semble, interrompit Ariste, avoir ouï dire à des gens qui venoient de Paris *demander excuse, je vous demande excuse.* — C'est une méchante phrase, répliqua Eugène; tout le peuple s'en sert, mais les honnestes gens *demandent* toujours *pardon*, et jamais *excuse.*» – LE P. BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 132.

«*Je vous demande excuse* ne vaut rien. Il faut dire *je vous demande pardon* et *je vous fais excuse.*» – MÉNAGE, *Observ.*, I, 1672, p. 115.

En 1675, dans ses *Remarques nouvelles*, le P. Bouhours confirme, en le développant, ce qu'il avait dit dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène;* il ajoute :

«Il n'y a qu'une occasion où je craindrois que cette méchante phrase (*demander excuse*)

ne fust employée; c'est dans les accommodemens, où l'on cherche des termes foibles pour sauver un peu l'honneur de celuy qui fait satisfaction; et ce qui rend ma crainte juste, c'est que la chose est déjà arrivée dans un sujet remarquable.

«Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eut à Vienne, avec le chevalier de Gremonville, un démesté qui éclata fort; on travailla à leur accommodement, et, comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire satisfaction au Chevalier. Il y consentit, mais il ne put se résoudre à luy demander pardon. Le tempéramment que l'on trouva fut qu'il luy *demanderoit excuse;* et, en effet, il luy *demanda excuse.* Je pardonne à un Alleman *demander excuse,* et je le pardonnerois de bon cœur à tous les estrangers; mais je ne puis le pardonner aux François, et sur tout aux Parisiens, qui devroient mieux parler que les autres.» – *Rem. nouv.,* 3ᵉ édit., 1682, p. 46-47.

Le P. Bouhours se moque ensuite de Courtin qui, dans son *Traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens,* «ne sçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un grand, en disant que «si la nécessité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire «qu'après avoir *demandé excuse!*» C'est parmy les honnestes gens de la rue Saint-Denys que cette civilité se pratique.» – Id., *ibid.,* p. 47-48.

Ménage, qui n'est jamais plus heureux que quand il trouve une raison ou un prétexte pour reprendre le P. Bouhours, ne manque pas de lui reprocher durement sa sortie contre M. Courtin; mais la règle reste la même. (*Observ.,* 2ᵉ part., 1676, p. 390-393.)

En 1692, A. D. B. (Andry de Boisregard) discute très longuement cette question, et condamne *demander excuse,* non pas au nom de la raison, comme le P. Bouhours, mais au nom de l'usage. (*Réfl. et Rem. crit. sur l'usage présent de la langue franç.,* 1692, p. 159-163.)

Enfin, en 1693, de Callières met *je vous demande excuse* dans la bouche d'un bourgeois, et l'écrit en italiques, comme étant du mauvais usage. – *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer,* 1693, p. 26; – Cf. Id., *ibid.,* p. 29-30, 109-110.

Excuser à..., excuser auprès de..., aux yeux de...

J'ai cherché des raisons pour *excuser à* ma tendresse le relâchement d'amitié qu'elle voyoit en vous. – *D. Juan,* I, 3.

Vous m'*excuserez à* lui si je ne lui écris, car le messager part.
Malh., *Lettr. à Peiresc,* 13 février 1611.

543 Non; je te connois mieux, tu veux que je te prie
Et qu'ainsi mon pouvoir t'*excuse à* ta patrie. – Corn., *Hor.,* II, 5.

24 La dame de ces biens, quittant d'un œil marri
Sa fortune ainsi répandue,
Va *s'excuser à* son mari. – La Font., II, p. 152 : *Fabl.,* VII, 10.

Mais m'*excuser à* toi qui te veux abuser,
C'est une lâcheté. – Th. Corn., *Dar.,* IV, 5.

Elle cherche de mauvaises raisons pour s'*excuser à* elle-même.
Rac., VI, 227 : *Livres annotés.*

Il envoie s'*excuser à* ses amis qu'il a invités à dîner. – La Bruy., I, 370.

Exécuter : exécuter une parole.

Je vous dis que je veux qu'elle *exécute la parole* que j'ai donnée.
Mal imag., I, 5.

1158 Neptune, par le fleuve aux Dieux mêmes terrible,
M'a donné *sa parole* et va *l'exécuter*. – Rac., *Phèdre*, IV, 3.

Exercer, pratiquer, mettre en œuvre.

Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville... pour trouver des malades... capables d'*exercer* les grands et beaux secrets que j'ai trouvés dans la médecine. – *Mal. imag.*, III, 10.

Exhilarant.

Par la douceur *exhilarante* de l'harmonie, adoucissons... l'aigreur de ses esprits. – *Pourc.*, I, 8.

* Ce mot n'a pas été admis par l'Académie.

Exhorter À..., engager à..., prier de...

1386 Le savant qui tantôt vous a rendu visite,...
Madame, vous *exhorte à* lire ce billet. – *Fem. sav.*, IV, 4.

Exorbitant.

C'est une action *exorbitante*. – *Mal. imag.*, III, 5.

Il la croit vive, il la croit morte,
Et souvent le chagrin l'emporte
Jusqu'à s'écorcher le grouin
D'un *exorbitant* coup de poin. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 71.

Il fait de fausses offres, mais extraordinaires,... qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes *exorbitantes*, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent. – La Bruy., I, 375.

Expédier, tuer, expédier dans l'autre monde.

Il est là, embarrassé à *expédier* quelques malades. – *Pourc.*, I, 5.

C'est de la meilleure foi du monde qu'il vous *expédiera*, et il ne fera, en vous tuant, que ce qu'il a fait à sa femme et à ses enfants.
Mal. imag., III, 3.

175 Par une fin honteuse et triste,
Jeudy dernier, un dûéliste,
(Après qu'on eût psalmodié)
Fut à Paris *expédié*. – Loret, *Muze histor.*, 9 mars 1658.

On la mène à la Grève... Elle fut *expédiée* (pendue) à l'instant.
Sév. VI, p. 280.

Quand on veut mourir, c'est donc à Messieurs les Docteurs qu'il faut s'adresser; ils ont le secret d'*expedier* les gens.
BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 221.

EXPÉDITIONS : SIGNATURES ET EXPÉDITIONS DES CLERCS.

* Voir *Sac : retirer le sac.*

EXPLIQUER, déplier, développer.

122 Entre elle et moi, Clitandre, *expliquez* votre cœur,
Découvrez-en le fond. – *Fem. sav.*, I, 2.

* Le second vers justifie le sens latin que nous donnons à *expliquer.*

1023 *Explique, explique* mieux le fond de ta pensée. – CORN., *Héracl.*, III, 3.

Ainsi la tragédie agit, marche et s'*explique*. – DESPR., *Art poét.*

On voit les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits s'*expliquer* et se développer... – BOSSUET, *Conn. de Dieu*, IV, 2.

Il ne falloit... que luy répéter en peu de mots (à Mlle de Duras) ce qu'elle m'avoit ouï dire... Dieu me mit pourtant dans le cœur quelque chose de plus *expliqué*. – ID., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 209.

EXPLIQUER (S') DE...

Il me faudroit des journées entières pour *me* bien *expliquer* à vous *de* tout ce que je sens. – *G. Dand.*, III, 5.

Ce scelerat n'estoit pas le seul dans l'armée qui *s'expliquast d'*un tel dessein.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 34, p. 379.

Soit par indiscrétion, soit pour se donner une vaine consolation, soit pour se procurer de l'appui et de la protection, on *s'explique de*... sa peine avec des amis, on en fait part à des parents, on émeute toute une famille.
BOURDALOUE, *Exhortations; Instruct. sur la paix avec le prochain; Œuvr.*, Paris, Guyot, 1821; t. IX, p. 273-274.

EXPLOIT.

Un sergent baillera de faux *exploits*. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Pour plaider, il vous faudra de l'argent : il vous en faudra pour l'*exploit*. – *Ibid.*, *ibid.*

154 Ses rides sur son front gravoient tous ses *exploits*. – RAC., *Plaid.*, I, 5.

366 Eh! quoi, c'est un *exploit* que ma fille lisoit! – ID., *ibid.*, III, 3.

138 Voilà l'*exploit* qui trotte incontinent. – LA FONT., V, 333 : *Contes*, IV, 3.

* «*Exploit* se dit des actes et expéditions que font les sergents... Les *exploits* doivent être signez du sergent et de deux records et être controllez» (enregistrés).
FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

EXPOSER (S') À..., se livrer à...

301 C'est ce que je demande, et j'aurois lieu de plainte
Si, *m'exposant à* vous pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir et me déguiser rien. – *Misanth.*, I, 2.

697 Ton destin te trahit, et ta beauté fatale
Sous l'appas d'un hymen *t'expose à* ta rivale. – CORN., *Méd.*, III, 1.

EXPOSITION.

* Voir *Protase.*

EXPRESSION, *en peinture;* **EXPRESSIONS**, *au plur.*

27 Dis-nous quel feu divin, dans tes fécondes veilles,
De tes *expressions* enfante les merveilles.
La Gloire du Val de Grâce.

263 Elle (la fresque) veut un esprit où se rencontre unie
La pleine connoissance avec le grand génie,...
Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide,
Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
Répande dans ses fonds, à grands traits non tâtés,
De ses *expressions* les touchantes beautés. – *Ibid.*

EXPRIMER (S'), se montrer, se manifester.

639 ..... Je veux que ton zèle *s'exprime*
A me bien mettre aux yeux la grandeur de son crime.
Dép. am., II, 4.

EXPULSER.

Ah! Monsieur, je demandois où vous étiez. — Je m'étois amusé dans votre cour à *expulser* le superflu de la boisson.
Méd. malgré lui, III, 5.

F

FABLE : SERVIR DE FABLE, servir de sujet de conversation.

Nous allons *servir de fable* et de risée à tout le monde.
Préc. rid., sc. 17.

Vous êtes la *fable* et la risée de tout le monde. – *L'Av.*, III, 1.

Elle aimoit mieux supporter cette peine en particulier que d'estre la *fable* de toute la Cour. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 702.

53 Si la science pauvre, affreuse et mesprisée
Sert au peuple de *fable*, aux plus grands de risée. – Regnier, *Sat.* III.

298 (Il) me laisse au milieu d'une terre étrangère,...
La *fable* de son peuple, et la haine du mien. – Corn., *Médée*, I, 5.

Il ne faisoit... rien qui pust rendre la *fable* de la Cour cet Aronde dont il jouoit le personnage. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 68.

754 Suis-je, sans le savoir, la *fable* de l'armée? – Rac., *Iphig.*, II, 7.

FABRIQUE.

J'ai sans doute reçu du Ciel un génie assez beau pour toutes les *fabriques* de ces gentillesses d'esprit, de ces galanteries ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

La *fabrique* de tant de vers...
M'a fatigué la fantaisie,
Et mis l'esprit à l'envers.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, Mich. David, 1700; I, p. 344.

Tout ceci n'est-il point quelque histoire comique
Ou de votre façon ou d'une autre *fabrique?* – Montfleury, *Crisp. gentilh.*, I, 5.

FACE, aspect : PRENDRE UNE FACE...

899 Et je me vis contrainte à demeurer d'accord
Que l'air dont vous viviez vous faisoit un peu tort,
Qu'il *prenoit* dans le monde *une* méchante *face*. – *Misanth.*, III, 4.

16 Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des méchants
Qui feroient avoir à nos villes
La *face* deserte des champs. – Malh., *Fragment.*

195 Albe et Rome demain *prendront une* autre *face*. – Corn., *Hor.*, I, 2.

2 Ma fortune va *prendre une face* nouvelle. – Rac., *Androm.*, I, 1.

Toute la *face* du théâtre change.
Montfleury, *Coméd. poète*, suite du Prol. (après le 1er acte).

Les affaires changent de *face* dans le royaume de Juda.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 26.

Nos affaires vont *prendre une face* nouvelle. – Regnard, *Légat. univ.*, II, 7.

* Mlle de Gournay, blâmant les scrupules des «nouveaux critiques» qui rejettent le mot «*poictrine*, âme ou sein d'un amant..., d'autant que l'on dit une poictrine de veau», craint «qu'il ne s'advisent aussi de refuser à escrire *face*,... généralement refusée du nouveau jargon, parce que l'on dit la *face* du Grand Turc». – *L'Ombre*, 1627, p. 958.

FÂCHER, affliger.

231 En effet, ton trépas *fâcheroit* tes amis. – *Princ. d'Él.*, I, 2.

369 ... Comme un criminel qui chemine au trépas,
Montrant que dans le cœur ce voyage le *fâche*,
Il (le soleil) marche lentement. – MALH., I, p. 17.

1307 Nicomède, en deux mots, ce désordre me *fâche*. – CORN., *Nicom.*, IV, 3.

Il faisoit parler de lui, et souvent par des aventures qui me *fâchoient*.
Mlle DE MONTP., *Mém.*, année 1688.

Ce temps, qui me *fâche* quelquefois de courir si vite, s'arrête tout court.
SÉV., édit. 1726; III, 223.

Quoique j'attendisse il y a longtemps la nouvelle que vous m'avez mandée (de la mort de Mlle de Fontanges), elle n'a pas laissé de me surprendre et de me *fâcher*. – *Louis XIV au duc de Noailles*, cité par M. Godefroy, *Lex. de Corn.*

* Voltaire, qui n'admet pas que la langue ait changé entre le XVIIe siècle et le XVIIIe, condamne le vers de Corneille cité plus haut : «Le mot *fâcher*, dit-il, est bien bourgeois. Ce vers comique et trivial jette du ridicule sur le caractère de Prusias.» On a vu, par les exemples de Malherbe, de Mlle de Montpensier et de Louis XIV, si l'emploi de *fâcher* dans le sens d'*affliger* avait alors rien de bourgeois, de comique et de trivial.
Voir ci-dessous, *Fâcherie*.

FÂCHERIE, colère, mécontentement, chagrin.

461 En tout cas, ce qui peut m'ôter ma *fâcherie*,
C'est que je ne suis pas seul de ma confrérie. – *Sgan.*, sc. 17.

471 Et je m'en sens le cœur tout gros de *fâcherie*.
Éc. des Mar., II, 3.

Espargnent-ils donc, je vous prie,... *précaution*, *fascherie*, *ostentateurs*, *ineptes*, *pétulance* ? – Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 591.

* Mlle de Gournay proteste ici contre «les frisés de la Cour», qui condamnaient ces mots.

Il fit bien mine que son départ luy donnoit du regret et de la *fascherie*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 109; – Cf. ID., *ibid.*, p. 413.

Il estimoit mieux vivre avec quelque *fascherie* que de hazarder sa vie pour une femme qui n'avoit aucun amour.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust; II, p. 48.

Nous nous en retournâmes chez nous,... avec quelque *fascherie* qu'il fust arrivé du malheur à Héliodore. – SOREL, *Polyandre*, 1648; II, p. 157-158.

Pour adoucir sa *fâcherie*,
D'une servante bien nourrie
Il fut régalé par Ænée. – SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 32.

Phœbus se résout à partir :
Il prend ses resnes de furie,

Et décharge sa *fâcherie*
Sur ses roussins tout étourdis.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 175-176; – Cf. ID., *ibid.*, p. 124 202.

Monsieur, la *fâcherie* est à craindre à votre âge.
HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, IV, 13.

Ah! si pour *defâcher* vostre douleur qui crie,
Vous pouviez concevoir la grande *fâcherie*
Qu'eut mon maistre, apprenant cet accident *fâcheux*,
Et comme il fut *fasché* contre ces malheureux
Qui portant en *fascheux* ces nouvelles *fascheuses*,
Faschent jusques aux pleurs ses larmes larmoyeuses,
Et se *faschant* pour vous, comme il en fut touché,
Comme... ma foy, Monsieur, il en est bien *fasché*.
— Comment, *fasché?* Croit-il m'apaiser de la sorte?
CHAMPMESLÉ, *Le Parisien*, IV, 6.

Je suis très mortifié, Monsieur, que vous soyez assez Leibnitzien pour imaginer que vous avez une raison suffisante d'être en colère contre moi. Je crois que votre *fâcherie* est un de ces effets de la liberté de l'homme, dont il n'y a point de raison à rendre. – VOLT., *Lett. à Maupertuis*.

FÂCHEUX, importun.

* *Les Fâcheux*, titre d'une comédie de Molière.

171 Au diable le *fâcheux* qui toujours nous éclaire! – *L'Ét.*, I, 4.

398 ..... Il n'est en ces lieux
Fâcheux que par vos soins, jaloux que par vos yeux.
D. Garc., II, 1.

423 Les utiles conseils font passer pour *fâcheux*. – *Ibid.*, *ibid.*

324 ..... Leur plus grande joie
Étoit de rencontrer de ces maris *fâcheux*. – *Éc. des Mar.*, I, 4.

1041 Que tous ces jeunes fous me paroissent *fâcheux*. – *Ibid.*, III, 8.

109 Le Ciel veut qu'ici-bas chacun ait ses *fâcheux*...
Mais de tous les *fâcheux* le plus *fâcheux* encore
C'est Damis. – *Fâch.*, I, 1.

Ah! voici justement un *fâcheux!* – *Impr. de Vers.*, sc. 1 (fin).

Il est cent moments où je le trouve le plus *fâcheux* du monde.
Misanth., V, 4; *Lettre de Célimène*, après le vers 1690.

8 Ne cesseras-tu point de m'être si *fâcheux?* – *Mélic.*, I, 1.

108 Prends-tu quelque plaisir à te rendre *fâcheux?* – *Ibid.*, I, 3.

Je voudrois, de bon cœur, que le diable l'eût emporté,... le *fâcheux*, le bourreau qu'il est. – *Sicil.*, sc. 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1445 Mille *fâcheux* cruels, qui ne pensent pas l'être,
De nos faits avec moi, sans beaucoup me connoître,
Viennent se réjouir, pour me faire enrager. – *Amph.*, III, 1.

C'est un supplice assez *fâcheux* que de se produire à des sots.
Bourg. gent., I, 1.

Je serois ici, il y a une heure, s'il n'y avoit point de *fâcheux* au monde, et j'ai été arrêté, en chemin, par un vieux importun de qualité.
Escarb., sc. 1.

949 Je crains d'être *fâcheux* par l'ardeur qui m'engage.
Fem. sav., III, 3.

Ce *fascheux* de Lisis... se souvient toujours du passé.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 148[b].

Calirée... avoit à faire à un mary qui estoit assez *fascheux*.
Id., *ibid.*, I, p. 185[b]; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 363[b]; II, p. 776.

Nous ne donnerions pas si tost à quelque *fascheux* riche (diviti importuno) qu'à un pauvre que nous jugerons honneste homme. – Malh., *Trad. de Sén.*

Cela luy aiguisa davantage l'esprit, tant par le desir qu'elle avoit de se rendre maistresse de la bague, que de pouvoir guerir son *fâcheux* mary de son impertinente jalousie. – D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883; II, p. 236.

Qu'on me traite en tous lieux de *fascheux*, de jaloux.
Bois-Robert, *Folle Gageure*, IV, 4.

Ah! Lise, vois-tu pas ce *fascheux* de Valère? – Id., *ibid.*, V, 6.

1248 Ces nobles de province y sont un peu *fâcheux*. – Corn., *Suite du Ment.*, IV, 4.

Pour profiter de la faute d'autruy,
Et n'estre pas aussi *fascheux* que luy,
Je suis d'accord que mon dernier ouvrage,
Étant meilleur, auroit plu davantage.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, 1700; I, p. 195.

Or de peur que nostre légende
Ne soit *fâcheuse*, estant trop grande,
Je laisse à parler de plusieurs.
Id., *ibid.*, I, p. 277 : *La Légende de Bourbon*, 1641;
– Cf. Id., *Virg. trav.*, 1705; II, p. 169, 175, 227.

Ce vieillard déraisonnable et *fâcheux* estant mort, elle espousa le Chevalier.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 220.

S'enfuir est un remede pour estre moins *fâcheux*; mais ce n'en est pas un pour devenir plus aimable.
Id., *ibid.*; 2e *Nouv.*, p. 477; – Cf. Id., *ibid.*; 1re *Nouv.*, p. 122; 3e *Nouv.*, p. 25-26 et 81; 5e *Nouv.*, p. 252.

Ces soupirants d'office, en tous lieux si chéris,
Sont d'aimables amants, mais de *fâcheux* maris. – Th. Corn., *Galant doublé*, II, 2.

Ah! que sur ce jargon qu'à toute heure j'entends,
Les pères sont *fâcheux*, qui vivent trop longtemps! – Id., *D. Juan*, IV, 3.

D. Fernand est *fâcheux*. – Quinault, *Les Rivales*, 1653; II, 7.

Ah! que les gens si fins sont quelquefois *fâcheux!* – Id., *Mère coquette*, III, 2.

Nous voulons être seuls; retourne sur tes pas.
Si c'est quelque *fâcheux*, dis que je n'y suis pas.
Boursault, *Portrait du peintre*, 1663, sc. 4

Vous estes la plus *fâcheuse*, la plus incommode et la plus importune personne du monde. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 193.

6 Femme *fâcheuse* est un méchant partage. – La Font., IX, p. 39 : *Ballade*.

L'abord de cette ville (Bellac) est *fâcheux*.
Id., IX, p. 292 : *Lettre à sa femme*.

165 Quelquefois de *fâcheux* arrivent trois volées. – Despr., *Épît.* VI.

J'ay toujours aux talons quelque *fâcheux* nouveau.
Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, IV, 2.

L'ame est troublée, l'ame est affligée et agitée en mille manieres ou *fascheuses* ou agreables suivant les dispositions du corps.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 277; – Cf. Id., *ibid.*, p. 129, 491-492.

Sous des maistres *fascheux*, l'obéissance n'est plus *fascheuse* au vray Chrestien.
Id., *ibid.*, p. 284.

Le Ministre (Jurieu)... s'attache à faire voir la corruption de la Cour, contre laquelle ils se révoltèrent, comme si des réformateurs eussent deû ignorer ce précepte apostolique : obéissez à vos maistres, mesme *fascheux*.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 124; – Cf. Id., *ibid.*; I, p. 186, 288, 322; II, p. 129; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; IV, § 2, p. 252.

Ce qu'on appelle un *fâcheux* est celui qui, sans faire à quelqu'un un fort grand tort, ne laisse pas de l'embarrasser beaucoup. – La Bruy., I, p. 72.

Quel homme est-ce? — Un *fâcheux*, d'une humeur peu traitable.
Regnard, *Vendanges*, sc. 10.

Voilà un homme qui est bien *fâcheux*. – Id., *Divorce*, I, 8.

Les valets sont *fâcheux* et font tout à rebours. – *Distrait*, IV, 9.

* Rob. Estienne (1549) donne «*fascheux et ennuyeux*», et traduit par *odiosus*, *incommodus*, *morosus*, *acerbus*.

«Ces mots *fâcheux*, *misérable*, *aisé*, *comédien*, *flatté*, *touché*, *touchant*, *entendu*, *habile*, sont nouveaux dans le sens et dans le tour qu'on leur donne quelquefois : C'est un *fâcheux*; le monde est plein de *fâcheux*.» (Le P. Bouhours, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 139-140.) — Dans sa quatrième édition (1673), à ces exemples le P. Bouhours ajoute le titre de la comédie de Molière, *Les Fâcheux*.

Facile à...

(Les) véritables gens de bien..., par la chaleur qu'ils ont pour les intérêts du Ciel, sont *faciles à* recevoir les impressions qu'on veut leur donner. – *Tart.*, Préf.

Nous sommes *faciles à* recevoir des impressions. – Malh., II, p. 308.

1527 De crainte que l'âme tranquille
Ne s'enfle d'un orgueil *facile*
A glisser de ce calme aux douceurs du dehors. – Corn., VIII, p. 117 : *Imit.*

1211 Peut-être a-t-il un cœur *facile à* s'attendrir. – Rac., *Phèdre*, IV, 5.

Façon, manière.

On obtient tout de moi, quand on s'y prend de la bonne *façon*.
Préc. rid., sc. 7.

Les jolies *façons* de parler que voilà!
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

203 On se riroit de vous, Alceste, tout de bon,
Si l'on vous entendoit parler de la *façon*. – *Misanth.*, I, 1.

..... Mais ton hôte s'avance.
N'a-t-il pas la *façon* d'une homme d'importance?
Quinault, *L'Amant indiscret*, 1654; IV, 1; – Cf. Id., *Mère coquette*, I, 3.

40 Faut-il que qui vous oblige
Soit traité de la *façon*? – La Font., V, p. 241 : *Contes*, III, 12.

Ma foi, je ne sais point ce que cela veut dire,
Mais je puis assurer, sans en savoir les noms,
Que nous en avons vu de toutes les *façons*. – Montfleury, *Dame méd.*, II, 5.

De la *façon* dont on m'avoit parlé de vous, j'étois persuadée que je pouvois vous faire cette proposition. – Sév., VIII, p. 613.

En quelque *façon*... que ce fût. – La Rochef., II, p. 463.

Dieu, en façonnant la matiere, peut bien former un beau corps; mais en quelque *façon* qu'il la tourne et la façonne, jamais il n'y trouvera son image et sa ressemblance. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 165.

* «L'usage a préféré... *façons de faire* à *manières de faire*, et *manières d'agir* à *façons d'agir*.» – La Bruy., II, p. 213.

Façon, espèce, apparences.

Ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des *façons* de chevaux. – *L'Av.*, III, 1.

J'avois reçu d'un brave un coup sur le visage,
Façon de soufflet. – Montfleury, *Coméd. poète*, II, 5.

Êtes-vous obligé de savoir si Monsieur
Est auteur véritable, ou bien *façon* d'auteur. – Poisson, *Coméd. sans titre*, III, 2.

Je ne suis qu'une *façon* de secrétaire. – Regnard, *La Sérénade*, sc. 26.

Je me suis fait une *façon* de vie
A qui les Souverains pourroient porter envie. – Id., *Mariage de la Folie*, sc. 1.

Voilà M. le Vicomte... — C'est une *façon* de mari. – Id, *La Coquette*, I, 6-7.

Une *façon* de secrétaire. – Voltaire, *Lettre à d'Argental*.

Façon, façons, cérémonies, grimaces, mines.

1033 Diantre, que de *façons!* Signez, pauvre butor.
Éc. des Mar., III, 7.

Celles qui font tant de *façons*, n'en sont pas estimées plus femmes de bien. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

590 A force de *façons*, il assomme le monde. – *Misanth.*, II, 4.

1736 Point de *façons*, je vous conjure :
Entrons vite dans la maison. – *Amph.*, III, 5.

Ces personnes-là... n'y cherchent pas tant de *façons*.
Mal. imag., II, 6.

On se rossoit, mais sans tant de *façon*...
Chaque mutin en usoit à sa mode. – Saint-Amant, bibl. elzév., I, p. 358.

Je veux bien qu'avec moi tu vives sans *façon*.
Montfleury, *Dupe de soi-même*, I, 8.

Puisque tu m'aimes donc, et que je t'aime aussi,
Pourquoi tant de *façons?* – Id., *Gentilh. de Beauce*, II, 1.

A l'autre! Il est bien temps de faire ces *façons*.
Id., *Éc. des Filles*, V, 7; – Cf. Id., *Dupe de soi-même*, I, 7; III, 9; – *Fille capitaine*, III, 6.

Mon Dieu! que de *façons!* – Champmeslé, *Parisien*, I, 6.

Je ne vous pardonnerai point si vous faites la moindre *façon* pour nous.
Rac., VI, p. 521 : *Lettre à Mlle de Rivière*, 28 septembre 1683.

Les dames ne faisoient pas tant de *façons* qu'elles en font à présent, et elles vivoient assez familièrement. – Id., VI, p. 86 : *Rem. sur l'Odyssée.*

Je suis l'homme pour qui vous devez faire le moins de *façon*.
La Rochef., III, p. 188.

On est seulement un peu fâché de lui voir faire quelquefois à cette Madame-ci les mêmes petites mines et les mêmes *façons* qu'elle faisoit à l'autre.
Sév., III, p. 247.

Une infinité de gens... ont asseuré M. Jurieu que l'Angleterre ne faisoit point tant de *façon* de déclarer son Indifference.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI², § 9, p. 643.

Je ne m'étonne donc plus si ce grand Réformateur (Thomas Cranmer, Archevêque de Cantorbery) a rompu tant de mariages, et je m'étonne seulement qu'il ne l'a pas fait avec encore moins de *façon*. – Id., *ibid.*, VI², § 80, p. 737-738.

A quoi servent, Monsieur, les *façons* que vous faites?
Parlez donc, je suis las de toutes ces courbettes. – Regnard, *Fol. am.*, II, 3.

* «*Façonner, façonnier, façon*, sont d'autres mots à la mode. C'est une grande *façonnière*. Elle a mille petites *façons* qui luy sient bien; faire des *façons;* je ne fais point de *façons* avec vous; agir sans *façon;* il se met sans *façon* au nombre des beaux-esprits.» – Bouhours, *Entretiens d'Ariste et Eugène*, p. 113, 4e édit. (l'édition de 1671 est moins bonne).

«On a dit aussi *façonnière* et *façonnier* pour une personne qui fait beaucoup de *façons*.»
Ch. Sorel, *Connoiss. des Liv.*, 1671, p. 397.

Robert Estienne donne *façon* dans le sens de *manière* : « A la *façon* et manière des gens de guerre, *militariter* » ; mais ce n'est pas le sens de *mines, minauderies, cérémonie ;* il admet *façonnier,* mais dans le sens d'ouvrier en laine ou soie, *artifex ;* Monet conserve ce sens en le précisant : *textor.*

FAÇONNIER, cérémonieux, grimacier.

Elle... est la plus grande *façonnière* du monde.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 2.

Je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de *façonnière*... Il n'y a point de personne au monde qui soit moins *façonnière* que moi.
Impr. de Vers., sc. 1.

325 De tous vos *façonniers* on n'est point les esclaves. – *Tart.*, I, 5.

442 Maintient encore ici leur secte *façonnière.* – DESPR., *Sat.* X.

Il a épousé une jeune nymphe de quinze ans,... *façonnière* et coquette en perfection. – SÉV., 28 octobre 1671.

Eh ! bien ? — Il me ravit à l'entendre parler ;
C'est une liberté noble, point *façonnière.* – HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 4.

Il y aura aussi sa femme,... la *façonnière.*
CHAMPMESLÉ, *La Rue Saint-Denys*, sc. 2.

Comme mon cœur n'est point changé,
Je ne fais point la *façonnière.*
Nous avons vécu de manière
A vous parler ouvertement. – POISSON, *Mégère amoureuse*, sc. 1.

Les Précieuses se sont rendues ridicules pour avoir esté trop *façonnières.*
FURETIÈRE, *Diction.*

Il est bonhomme, le Baron, un peu trop *façonnier* d'abord.
DANCOURT, *Mais. de camp.*, sc. 13.

Comme vous le voyez, la noblesse de Normandie n'est point *façonnière.*
Théâtre ital., *La Précaution inutile*, II, 7.

Il n'y a point de lieu où la femme soit si *façonnière.*
REGNARD, *La Coquette*, II, 4.

Eh ! morbleu, point de cérémonies. Vous savez que je ne suis point *façonnier.*
BRUEYS, *Le Muet*, V, 3.

* Voir ci-dessus, *Façon.*

FACTOTUM.

Aussi bien vous mêlez-vous céans d'être le *factoton.* – *L'Av.*, III, 1.

* Plusieurs éditions (1670-1734) donnent *factotum.*

Tout beau ! tout beau ! J'ay découvert
Un des plus grands de nos amis :
C'est le chappelain, le commis,
Le *fac totum* de mon cousin.
JODELLE, *L'Eugène*, I, 3 (bibl. elzév., *Anc. Th. fr.*, IV, p. 25).

95 Au *factotum* tu n'as qu'à t'adresser. – La Font., IV, p. 496 : *Contes*, II, 16.

Hé! pourquoy me battrez-vous? — Parce que tu es un fripon. — Et parce qu'il est un *factotum* et qu'il veut me faire battre. – Hauteroche, *Crisp. méd.*, III, 2.

Il a rencontré à quatre pas d'icy son *factotum* de Philinte.

Du Verdier, *Flatteur*, 1696, I, 2.

* De tous nos anciens dictionnaires, les seuls qui admettent le mot *factotum*, jusqu'à Furetière (1690), sont : Ant. Oudin (1642 et 1660), Duez (1660 et 1671), et enfin, en 1677, le *Diction. franç.-ital.*, imprimé en Suisse, au château de Duillier. Ni Cotgrave, ni Monet, ni Pomey, ni Gaudin, ni Guy Miège, ni Richelet, ne l'ont accueilli.

En 1694, dans sa première édition, l'Académie française donne : «*Factotum* (on prononce *factoton*)», comme elle dit : «*Factum* (on prononce *facton*)»; de même dans les éditions de 1718 et de 1740. En 1762, on ne trouve que *factoton*; en 1799, an VII, *factoton* ou *factotum*. En 1835 et en 1878, dans ses deux dernières éditions, l'Académie dit : «*Factotum*, mot emprunté du latin. (On prononce *factotome*; autrefois on prononçait, et plusieurs écrivaient *factoton*.)»

A propos de ces mots latins en *um*, francisés en *on*, Ménage écrit : «Nous disons un *Te-Deum* et deux *Te-Deum*, et non pas deux *Te-Deums* : quoiqu'on dise au pluriel des *factons*, des *dictons*, des *rogatons*.» – *Observ.*, I, 1672; p. 286.

FACULTÉ PRINCESSE.

* Voir *Princesse : faculté princesse.*

FADAISE.

220 Songez à me répondre, et laissons la *fadaise*.

Éc. des Fem., I, 2.

Est-il un esprit si affamé de plaisanterie, qu'il puisser tâter des *fadaises* dont cette Comédie est assaisonnée?

Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

Sur ce mesme moule (de ses fantaisies), il (Louis XI) se formoit quelquefois des *fadaises* et sottises dont il ne vouloit estre contredit.

Pasquier, *Lett. à Pontus de Tyard*, liv. III.

* Le P. Garasse, qui cite ce passage dans sa *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 80, a écrit un chapitre exprès pour montrer «maistre Pasquier outrageux à la mémoire de Louis XI, l'accusant de sottise et de *fadaise*».

Un sage esprit n'aime pas la *fadaise*,
Et ce n'est pas pour toy viande qui plaise.

Scarron, *Œuvr.*, Paris, Mich. David, 1700; I, p. 148.

Pouvez-vous écouter ces *fadaises* sans rire? – Th. Corn., *Comt. d'Org.*, II, 9.

La belle pièce que cette *Escole des Femmes!* Elle se dénoue dans une rue. — Est-ce pas le lieu de la scène? — Hé! *fadaises*. As-tu jamais veu huit personnes s'assembler dans une rue, comme à la fin de cette pièce? — Pourquoi non?... Toutes les Comédies de Plaute et de Térence se passent et se dénouent au milieu des places publiques. – De la Croix, *Guerre com.*; édit. Gay, p. 34.

Les *fadaises* n'ont rien pour moy que d'ennuyeux.
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 1.

Mais où donc est l'honneur de la scène françoise,
Si l'on y souffre ainsi triompher la *fadaise?*
ID., *Procès de la Femme juge et partie*, sc. 2.

Tout ce que je vous conte est vrai; je ne me charge point des *fadaises* dont on croit faire plaisir aux gens éloignés. – SÉV., IV, p. 53.

C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hazarder quelquefois de grandes *fadaises*. – LA BRUY., I, p. 133.

Quand il s'agit de placer des *fadaises*, la tête d'une femme a plus d'étendue qu'on ne pense. – REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 6.

* Le mot *fadaise* ne paraît ni dans Palsgrave, ni dans Rob. Estienne (1539 et 1549), ni dans les diverses éditions de Nicot (1573, 1606, 1618, 1625). On le trouve pour la première fois, en 1604, sous la forme *fadesse*, dans le *Diction. franç.-esp.* de Jean Palet, qui le traduit *sosedad*, et qui retraduit *sosedad* par *fadaise, sottise*... Le *Trésor des deux lang. franç. et esp.* de César Oudin (1607) donne *fadaise* (*necedad*) et *fadeté* ou *fadesse* (*sosedad*); il retraduit ensuite *necedad* par sottise, ignorance, niaiserie, et *sosedad* par sottise, *fadeté, fadaise*. — En 1620, *fadaise*, niaiserie, se retrouve dans le *Parallèle* de Monet, et, depuis ce temps, dans tous les dictionnaires.

FADE, *au figuré.*

102 ... Laissons-là ces comparaisons *fades*. – *Misanth.*, I, 1.

C'est une beauté *fade*, et, pour moi, je confesse
Que j'ai peine à la voir sans tomber en foiblesse.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 8.

700 ..... Je sens bien que je ne suis pas mort.
— Non, puisque vous parlez; mais cette couleur *fade*,
Ce visage plombé nous marque un air malade.
LA FONT., VII, p. 238 : *Ragotin*, III, 7.

Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite *fade*.
LA ROCHEF., I, p. 93.

Voilà ce que produit cette lecture *fade*
De ces petits romans dont Barbin fait parade,
De ces livres sans sel aussi bien que sans nom
D'écrivains qu'en fureur fait pleuvoir Apollon. – MONTFLEURY, *Trigaudin*, II, 3.

Que veulent dire ces *fades* loûanges qu'il (Jurieu) donne à l'Eglise Anglicane?
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 61, p. 447.

FAGOT.

Il est vrai, Messieurs, que je suis le premier homme du monde pour faire des *fagots*... Il y a *fagots* et *fagots*. – *Méd. malgré lui*, I, 5.

* Dans un article du *Moliériste*, 1re année, p. 11-14, M. Ed. Thierry se demande si, en lançant cette phrase devenue proverbe, Molière n'a pas voulu jouer avec les mots: «Les Comédiens en scène risquent parfois certaines allusions locales dont ils s'amusent entre eux, dont s'amusent également ceux des spectateurs qui sont plus ou moins dans leur

commerce habituel, et qui comprennent la langue de la maison. Or, dans la langue de la maison, on appelait *fagots* des personnages muets placés au fond de la scène et qui n'étaient que de simples mannequins vêtus; comme, dans l'argot du bagne, un *fagot* était un forçat. Nous pensons qu'il n'y a pas à chercher, dans la phrase de Molière, autre chose que ce qu'il y a; Sganarelle, fagoteux, a dit : «Il y a *fagots* et *fagots*», comme il aurait dit, cordonnier : «Il y a souliers et souliers».

N'est-ce point abuser du loisir d'une dame de votre qualité, que de vous conter de tels *fagots?* Car il y a *fagots* et *fagots*. – Sév., IV, p. 300; 25 décembre 1675.

C'est dans le sens indiqué par M. Ed. Thierry comme appartenant au jargon du théâtre, que Montfleury, Devisé et Poisson ont dit :

Fagot emmailloté de guenillons sans nombre.
MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, II, 6.

Notre illustre acteur (Molière) excelloit dans l'art de bien faire jouer la comédie. Est-il quelqu'un qui n'en demeure d'accord, après avoir veu de quelle maniere il faisoit jouer jusques aux enfants? On voit par là que ce n'est pas sans raison qu'il disoit qu'il feroit jouer jusques à des *fagots*. Des *fagots* acteurs! des *fagots!* Ouy, Messieurs, des *fagots*, et il en est à la Comédie, qui auroient besoin de luy pour les rendre plus utiles qu'ils ne sont.
DEVISÉ, *Or. fun. de Mol.*; Nouv. Coll. moliér., p. 38.

Et s'il faut six acteurs sur la scène, comment...
— Lors il faut habiller des *fagots* proprement...
— Quoy! des *fagots* acteurs! — Et des acteurs utiles,
Car, comme les *fagots* sont communs dans les villes,
S'il fait froid, et s'il gèle, ont-ils joué leur jeu,
Pour vous chauffer d'abord, zeste, un acteur au feu.
Les troupes de campagne ont cela d'ordinaire.
Sans les acteurs *fagots* que pourroient-elles faire?
Joint qu'un *fagot* bien mis, aux yeux du spectateur,
Plaît et touche bien plus qu'un médiocre acteur.
— Deux acteurs joueroient donc toute une comédie
Avecque des *fagots?* — Oui-dà. — Quelle folie! – POISSON, *Poète Basque*, sc. 9.

Ni Richelet, ni Furetière n'ont relevé ce nom de *fagot* donné, en argot de théâtre, à des mannequins habillés tenant l'emploi des comparses.

FAGOTER.

1255 Vous voilà *fagoté* d'une plaisante sorte. – *L'Ét.*, IV, 1.

Qui vous a *fagoté* comme cela? – *Bourg. gent.*, V, 1.

Lors, entrant en l'estude, trouverent ce venerable assis en une chaise de bois, emmaillotté et *fagotté* dans une grosse robe fourrée.
N. DU FAIL, *Contes et disc. d'Eutrapel*, édit. Jouaust; I, p. 5.

217 ..... Femme qui se peut taire
A sur moi tel pouvoir et tel droit de me plaire,
Qu'eût-elle en vrai magot tout le corps *fagoté*,
Je lui voudrois donner le prix de la beauté. – CORN., *Ment.*, I, 4.

Accablé de paresse et de melancholie,
Je resve dans un lit où je suis *fagoté*
Comme un lievre sans os qui gist dans un pasté.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 243.

Fagotté plaisamment, comme un vray Simonnet,
Pied chaussé, l'autre nud, main au nez, l'autre en poche,
J'arpente un vieux grenier, portant sur ma caboche
Un coffin de Hollande, en guise de bonnet. – ID., *ibid.*, I, p. 188.

Je suis un Dieu bien *fagotté*,
Le beau Phœbus à tresse blonde.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 103.

Eût-elle en vrai magot tout le corps *fagoté*,
N'importe, sa laideur seroit ma sûreté. – CAPISTRON, *Jaloux désabusé*, V, 1.

Je viens de l'armée. — Vous venez de l'armée? Vous voilà plaisamment *fagotté*, avec votre habit noir. – REGNARD, *Filles err.*, I, 10.

* *Fagoter* ne paraît pas dans le Dictionnaire de Rob. Estienne (1539, 1549); mais on le trouve dans celui de Nicot, en 1573 : «*Fagoter*, c'est mettre et lier par fagots, *quasi* fascots, fasciculi.» Ce sens propre est le seul cité dans Nicot (1606, 1618). En 1620, Monet donne le sens figuré : «mal *fagoté*, mal ageancé, *incompositus*», qu'on entrevoit dans Cotgrave (1611, 1632, 1650), etc.

On employait, au figuré, *fagoter* dans le sens de «faire à la diable».

J'ay *fagotté*, pour cet effet,
Une ode, quoy que telle quelle. – SCARRON, *Œuvr.*, 1700; I, p. 202.

Il se *fagotte* une gloire... – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 20.

Vos coups démontent leurs horloges,
Et desconcertent les eloges
Qu'ils ont *fagottez* par Follet,
Qui change en absinthe le laict.
LE P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 21.

FAIBLE, FAIBLESSE.

* Voir *Foible*, *foiblesse*.

FAILLIR, manquer, *au propre et au figuré*.

402 ..... Le cœur me *faut*. – *Éc. des Fem.*, II, 2.

Mon pere, je sçay que je *faux* de ce costé-là. – LARRIVEY, *Les Esprits*, IV, 2.

Nous ne serons plus guère ici. Je *faux* de dire «guère», parce que toutes les heures me seront des années. – MALH., IV, p. 179.

FAILLIR à..., manquer à...

Il ne manquera pas d'*y faillir*. – *Bourg. gent.*, III, 3.

* C'est une de ces phrases proverbiales familières à la bourgeoise Mme Jourdain. Furetière : «On dit ironiquement : *Je ne manquerai pas d'y faillir*, pour dire : *Je ne ferai rien de ce que vous désirez.*»

La nuit estant venue, la Nymphe ne *faillit* à se r'habiller, mais seulement avec une robbe de nuit. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 299[a].

Plaignez-vous de moy si j'y *faux*. – Id., *ibid.*, II, p. 890.

On le trouve avec un nom de personne pour complément :

Je ne *vous faudray* jamais tant que je pourray.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 332.

Faim, *au figuré.*

1501 Je n'ai pas grande *faim* de mort ni de blessure. – *Dép. am.*, V, 1.

208 La *faim* de gloire persuade
D'aller sur les pas d'Encelade
Porter des échelles aux Cieux.
Malh., I, p. 55 : *A la Reine mère du Roy.*

Faire :

1° Faire, être l'objet de..., causer.

477 Je me retirerai. — Non, non, vous pouvez bien,
Puisque vous *le faisiez*, rompre notre entretien.
Dép. am., II, 2.

Elle *fait tout mes soins, tous mes désirs, toute ma joie.*
Bourg. gent., III, 9.

67 Et je vous consolois au milieu de vos plaintes,
Comme si notre Rome eût *fait toutes vos craintes*. – Corn., *Hor.*, I, 1.

880 La gloire *fit* toujours *vos transports* les plus doux. – Rac., *Alex.*, III, 6.

1404 ... Dieu *fera* toujours *le premier de vos soins*. – Id., *Ath.*, IV, 4.

Un pur sentiment de gloire avoit *fait toute sa rigueur*.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 241.

2° Faire; *il fait... verbe neutre, avec un adjectif*, être.

Il y *fait* un peu *crotté;* mais nous avons la chaise. – *Préc. rid.*, sc. 9.

1539 Il ne *fait* pas bien *sûr*, à vous le trancher net,
D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait. – *Fem. sav.*, V, 1.

Je m'approchay d'elle, non pas pour m'y embarquer du tout (tout à fait), mais ayant deux desseins, l'un de sonder s'il y *feroit bon*...
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 221.

Pour ce que la mer y avoit couru nouvellement (sur la grève), il y *faisoit* plus *ferme* que de coutume. – Malh., *Trad. de Sén.*, *Épît.* LV.

895 Qu'*il fera dangereux* rencontrer sa colère! – Corn., *Suite du Ment.*, III, 2.

1614 *Il fait mauvais* pousser tant de gens en colère. – Corn., *Othon*, V, 2.

Il doit *faire mal sûr* recevoir vos serments. – Th. Corn., *Galant doublé*, V, 2.

Il me *feroit beau* voir des dentelles de Flandre!

Boursault, *Portrait du peintre*, sc. 2.

J'allai dîner à Livry avec Corbinelli; *il faisoit divin*. – Sév., 22 avril 1676.

Non, mon neveu, je veux que mon enterrement
Se fasse à peu de frais, et fort modestement;
Il fait trop cher mourir. – Regnard, *Légat. univ.*, IV, 6.

3° Faire, *verbe neutre*, agir.

973 Dieu *fera* pour les siens. – *Dép. am.*, III, 7.

Je te dis que le mariage est une chose sainte et sacrée, et que c'est *faire* en honnêtes gens que de débuter par là. – *Préc. ridi.*, sc. 4.

282 Et je trouve qu'il *fait* en digne potentat. – *Fâch.*, I, 6.

1682 Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens,
Et nous *faisons* contre eux à leur être indulgents.

Éc. des Fem., V, 7.

40 Les poètes *font* à leur guise. – *Amph.*, Prol.

1125 J'avois mangé de l'ail, et *fis* en homme sage
De détourner un peu mon haleine de toi. – *Ibid.*, II, 3.

Cela est vrai; mais *faites* promptement. – *Fourb. de Scap.*, II, 7.

Au temps que je veux dire, il y avoit une volée de jeunes bergers qui sembloient *faire* à l'envy à qui seroit le plus honneste homme.

D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 506.

Ces pointilleux si déliés, qui oublient de *faire*, tant ils sont empêchés à parler...

Malh., *Trad. de Sén.*, *Épît.* XLV.

Les plus grands personnages de l'antiquité sont renommez plus pour avoir pâti que pour avoir *fait*;... *faire* est aysé et trivial à tout le monde; mais de souffrir est réservé pour les âmes généreuses. – Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 610.

1455 Ayez soin que tous deux *fassent* en gens de cœur. – Corn., *Le Cid*, IV, 5.

729 Oui, vous *faisiez* tous deux en hommes de courage. – Id., *Ment.*, III, 1.

Les Parques fort bien combattirent,
Et jamais Parques mieux ne *firent*.

Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 431.

Je crus que quitter la partie,
En un malheur tout evident,
Etoit *faire* en homme prudent.

Id., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 167.

Et jase qui voudra, j'ai *fait* en homme sage. – Regnard, *Démocrite*, IV, 1.

4° Faire, dire.

317 Monsieur, au nom de Dieu, lui *fais-je* assez souvent.
L'Ét., I, 7.

512 Moi, j'ai blessé quelqu'un! *fis-je* toute étonnée.
Éc. des Fem., II, 5.

519 Hé! mon Dieu! ma surprise est, *fis-je*, sans seconde.
Ibid., *ibid.*

521 Oui, *fit-elle*, vos yeux, pour causer le trépas,
Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas. – *Ibid.*, *ibid.*

Le grand pouvoir qu'on lui donne n'est rien qu'une chimère et qu'une excuse des foibles cœurs, qui le *font* invincible pour autoriser leurs foiblesses. – *Princ. d'Él.*, II, 1.

Hé! *fit* tout bas le bonhommeau,
Deux gros bœufs valent bien un veau.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 234.

Prends garde, lui *fit-il*, que les parfums de ta tête ne te mettent en mauvaise odeur. – Rac., V, p. 531 : *Traduct.*

Commandez, je m'en vais servir au Portugal,
Fit-il; j'ai déjà fait partir mon équipage. – Montfleury, *Crisp. gentilh.*, I, 4.

Hi, hi, hi, hi, hi, lui *fit*-elle en lui riant au nez; voilà comme on répond aux folles. – Sév., III, p. 3.

5° Faire.

43 ..... Tout homme bien sage
Doit *faire* des habits ainsi que du langage. – *Éc. des Mar*, I, 1.

6° Faire, mettre, habiller, bâtir.

91 Peux-tu me conseiller de commettre un forfait,
D'abandonner Lélie, et prendre ce mal-*fait?* – *Sgan.*, sc. 2.

142 Le voulez-vous porter (ce chapeau), *fait* comme le voilà?
Fâch., I, 1.

301 Les gens *faits* comme vous font plus que les écus.
Éc. des Fem., I, 4.

Il trouva qu'il seroit étrange
De l'aller voir *fait* en souillon,
Et poudreux comme un postillon.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 239.

... *Faite* comme elle est, est-elle propre au monde?
Montfleury, *Coméd. poète*, V, 4.

Le frère du bailli vient d'arriver là-bas...
C'est le bailli tout *fait*. – MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 10.

Mon oncle est ainsi *fait*. L'intérêt peut-il faire
Que vous sacrifiiez une fille si chère? – REGNARD, *Légat. univ.*, II, 1.

7° FAIRE, *avec un adj.*, rendre.

615 Est-il possible? — Oui. — Que vous me *ferez* aise!
Éc. des Fem., II, 5.

Il vous a lui-même envoyé querir, pour vous *faire* témoins de l'extravagance la plus étrange. – *G. Dand.*, III, 7.

J'aurai soin qu'on soupe de bonne heure, pour ne vous point *faire* malades. – *L'Av.*, II, 5.

Je vous *feray* bien plus ébahy, quand je vous diray qu'il fait bon estre à la torture. – MALH., *Trad. de Sén.*

Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs. – ID., *Paraphr. du* Ps. 145.

549 Dorante, arrêtons-nous; le trop de promenade
Me mettroit hors d'haleine, et me *feroit* malade. – CORN., *Ment.*, II, 5.

1298 Ils me *font* méprisable alors qu'ils me *font* Reine. – ID., *Pompée*, IV, 3.

Il le supplioit de le *faire* sçavant en cette matière. – SOREL, *Polyandre*, 1648.

Le déplaisir de ne pouvoir *faire* Mathilde heureuse... estoit ce qui desesperoit ce triste amant. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 135-136.

Laissons les railleurs rire de la Religion et de la Medecine jusqu'à la derniere maladie. Elle les *fera* sages, et ils ne manqueront pas alors de courir aux Prestres aussi bien qu'aux Medecins. – BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 368.

Le bon abbé vous aime jusqu'au point de m'en *faire* jalouse. – SÉV., VII, p. 119.

Eh! doucement; ne vous fâchez pas... Vous irez vous *faire* malade.
DU VERDIER, *Flatteur*, 1696; IV, 3.

Qui vous *fait* si temeraire, mon ami, d'usurper ma juridiction?
REGNARD, *Chinois*, IV, 2.

8° FAIRE (SE), se rendre.

Monsieur Purgon est un homme qui a huit mille bonnes livres de rente. — Il faut qu'il ait tué bien des gens pour *s'être fait* si riche.
Mal. imag., I, 5.

Eh! mon père, ne *vous faites* point malade. – *Ibid.*, *ibid.*

Oh! que du siecle de nos peres
Le nostre *s'est fait* différent! – MALH., *Ode sur l'attentat...*

La France, devant ces orages,
S'est faite aujourd'huy si tragique. – Malh., *Ode sur l'attentat*...

Adelayde s'opiniastroit à *se faire* malheureuse.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 425-426.

9° Faire, finir, achever.

473 ..... Que fait la Princesse?
— Quelques lettres, Seigneur; je le présume ainsi.
Mais elle va savoir que vous êtes ici.
— J'attendrai qu'elle *ait fait*. – *D. Garc.*, II, 3 et 4.

J'*aurai fait* incontinent. – *Princ. d'Él.*, 1er interm., sc. 2.

Je vais lui dire que vous êtes ici. — Non, ne bougez : j'attendrai qu'il *ait fait*. – *Pourc.*, I, 5.

Mais certes, si je me propose
De dire tout ce qu'on en sçait,
Je n'auray de plus jamais *fait*.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 196.

Quoi! Vous auriez encor quelque chose à me dire?
— Oui, de fort important; j'aurai *fait* en deux mots.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 3.

Si l'on veut m'écouter, j'aurai *fait* en deux mots. – Id., *Comt. d'Org.*, V, 10.

Je n'aurois jamais *fait*, si j'entreprenois de vous dire toutes les plaisantes raisons qui furent rapportées de part et d'autre.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 248; – Cf. Id., *ibid.*; 1re *Nouv.*, p. 69, 118; 2e *Nouv.*, p. 433; 4e *Nouv.*, p. 41.

Bref, je n'aurois pas *fait* demain
Et je vous romprois les oreilles,
S'il falloit conter les merveilles
Que je vis en ces vilains lieux. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 502.

Je n'aurois jamais *fait* si je m'arrêtois aux subtilités de quelques critiques.
Rac., I, p. 517 : *Alex.*, 1re Préf.

J'aurai *fait* dans un instant. – Baron, *Hom. à b. fort.*, II, 8.

Aujourd'hui *fait*, je suis neutre dans vos amours.
La Thuillerie, *Crisp. précept.*, sc. 2.

Dès que Luther... avoit parlé..., les autres n'avoient qu'à se taire, et tout estoit *fait*. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 227.

Elle jugea qu'il ne valoit pas la peine qu'elle s'expliquât davantage..., et, dès ce moment, elle eut *fait* avec luy. – Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. IV.

Voilà qui est *fait*; tout est découvert. – Du Verdier, *Flatteur*, 1696; V, 9.

Eh! bien, Monsieur, aurez-vous bientôt *fait*? – Regnard, *Divorce*, II, 2.

Mon songe n'est pas *fait*, et je veux l'achever. – Id., *Ménechmes*, I, 3.

Qu'eust-il dit (François Ier) s'il eust veu et leu qu'un François, un qui *faict du* jurisconsulte, un officier du Roy,... fust si mesdisant que d'appeler son maistre grammerien, qui est un outrage à toute sorte de personnes, nommément à un Prince? – Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 87-88.

Un épigramme... a cousté souvent la vie à ses autheurs, qui ont voulu *faire des* galans, et se gausser de leurs maistres.
Id., *ibid.*, p. 89; – Cf. Id., *ibid.*, p. 483, 599, 644, 832, 929.

La Seine enfin ne fut jamais si fiere,
Et ne *fit* tant *de* la grosse rivière.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 197.

Puis vostre sœur, que tant j'estime,
Et moi, mais ce n'est pas grand crime,
Rions de quelque mauvais mot,...
Ou bien de quelque campagnard,
Qui veut *faire du* goguenard.
Id., *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 281; – Cf. *Virg. trav.*, 1705; I, p. 307, 318, 319, 334; II, 180.

Ce Prince *fait de* l'entendu
Parce qu'il se sait descendu
De cette grégue altisonnante.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 478; – Cf. Id., *ibid.*, p. 446 et 533.

Est-ce que la Babet *fait de* la pudibonde? – Montfleury, *Coméd. poète*, II, 7.

15° Faire, représenter; imiter, simuler, contrefaire.

Pour vous, vous *faites* un honnête homme de cour.
Impr. de Vers., sc. 1.

Je m'érigerai en censeur des actions d'autrui... Je *ferai* le vengeur des intérêts du Ciel. – *D. Juan*, V, 2.

485 Est-ce par les appas de sa vaste rhingrave
Qu'il a gagné votre âme en *faisant* votre esclave?
Misanth., II, 1.

Aussi voyons-nous ceux qui viennent à cet âge vouloir *faire* les jeunes, se redresser, se parer, se requinquer, se panader...
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 38.

Puis, *faisant* la scandalisée
Comme les filles font toujours,
Elle luy tint ce fier discours.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, 1700; I, p. 247.

Et puis il *fit* l'evanouy
Ou le fut, l'aimable jeune homme. – Id., *ibid.*; I, p. 249.

Il a cru peut-estre que cela estoit beau, de pouvoir *faire* l'amant d'une personne de mon rang. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 97.

Mathilde, quoy qu'elle aimast toutes les belles choses, ne *faisoit* pas le bel esprit. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 145.

Un homme qui *feroit* l'amant sans l'estre... seroit assurément un fourbe.
Id., *ibid.*, p. 162; – Cf. Id., *ibid.*, p. 322 et 495.

Cy gist, dans cette froide bière,
Le fameux comique Molière,
Et je ne sais pas s'il y dort;
Car luy, qui sceut tout contrefaire,
Il ne *fit* jamais mieux le mort.
Épit. de Mol., à la suite de Devisé : *Or. fun. de Mol.*; Nouv. Coll. moliér., p. 50-51.

Cy gist Molière; c'est dommage!
Il *faisoit* bien son personnage. – *Ibid.*, p. 51.

Il est passé, ce Molière,
Du théâtre dans la bière.
Le pauvre homme a fait faux bond,
Et ce renommé bouffon
N'a jamais sceu si bien *faire*
Le Malade imaginaire
Qu'il *fait* le mort tout de bon. – *Ibid.*, p. 52-53.

Michel-Ange, Lebrun et toute la peinture
Comme luy n'ont sceu *faire* un mort au naturel. – *Ibid.*, p. 54.

Je *ferois* de bon cœur, je crois, l'apothicaire.
Montfleury, *Dame médecin*, II, 1.

Chut! Éraste paroît; *faites* bien la mourante. – Id., *ibid.*, II, 3; – Cf. II, 6.

Si ce n'est un Marquis, il ne le *fait* pas mal.
Id., *Impr. de l'Hôtel de Condé*, sc. 2.

..... Parmi nous,
Nous n'avons point de maître et nous le sommes tous.
Je *fais* les amoureux, les affiches; j'annonce.
Poisson, *Baron de la Crasse*, sc. 5.

C'estoit encore pour *faire* les saints qu'ils (les Manichéens) disoient que le Chrétien ne devoit jamais affirmer la vérité par serment.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 205; – Cf. Id., *ibid.*; I, Préf., § 20.

Le Ministre (Jurieu) qui *fait* l'étonné lors qu'on luy dit que la foy ne varie jamais,... ne peut ignorer que ce ne soit la doctrine commune des Catholiques.
Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 4, p. 7; – Cf. Id., *ibid.*, II, § 11, p. 123; V, § 4, p. 282 et 306; VI[1], § 2, p. 462, etc.

Combien te donne-t-on pour jouer le personnage que tu *fais*?
Regnard, *La Sérénade*, sc. 23.

16° Faire (Se), être, exister.

Pour son esprit, je vous avertis qu'il est des plus épais qui *se fassent*. – *Pourc.*, I, 2.

17° Faire *une scène*, faire *la comédie*, jouer la comédie.

Voyons un peu une scène d'amant et d'amante. Là-dessus une Comédienne et un Comédien auroient *fait une scène* ensemble, qui est celle de Camille et de Curiace. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

Ne voulez-vous point... venir voir... le ballet et la *comédie que l'on fait* chez le Roi? – *Bourg. gent.*, III, 5.

Il *faisoit* quelquefois *des fêtes*. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 125.

18° Faire, dépeindre.

1516 Chez vous le mariage est fâcheux et pénible...
Mais, las! il le *fait*, lui, si rempli de plaisirs
Que de se marier il donne des désirs. – *Éc. des Fem.*, V, 5.

19° Faire *un dessein*, former un dessein; *faire des résolutions*, prendre des résolutions.

Je quitterois *le dessein que j'ai fait?* – *Mar. forcé*, sc. 1.

On me vient rapporter que... vous *faites des desseins* de me solliciter. – *G. Dand.*, II, 8.

Hélas! suis-je en pouvoir de *faire des résolutions?* – *L'Av.*, IV, 1.

Quoi! Monsieur, vous avez *fait ce dessein* burlesque?
Mal. imag., I, 1.

* Voir ci-dessus, p. 64, *Dessein : faire dessein de...*

Faire, *incorporé avec certains mots :* combat, estime, raillerie, regrets, satisfaction, secret, vanité, etc.

47 Qui de civilités avec tous *font combat*. – *Misanth.*, I, 1.

La mère et la fille vous font assez connoître l'*estime qu'elles font* de vous. – *Am. magnif.*, I, 1.

65 J'adorai donc Philis, et la secrète *estime*
Que ce divin esprit *faisoit* de notre rime
Me fit devenir poëte aussitôt qu'amoureux. – Corn., X, p. 77 : *Poés. div.*

3 Savez-vous si les écoutants
En *feront une estime* à la vôtre pareille? – La Font., III, p. 162 : *Fabl.*, XI, 9.

949 ..... Que le diable m'emporte
Si je *fais raillerie*. – *Dép. am.*, III, 7.

Il (Molière) ne doit pas trouver mauvais qu'on defende publiquement les interests de Dieu qu'il attaque ouvertement, et qu'un Chrestien tesmoigne de la douleur en voyant le Theatre revolté contre l'Autel, la Farce aux prises avec l'Evangile, un Comedien qui se joue des Mysteres, et qui *fait raillerie* de ce qu'il y a de plus sainct et de plus sacré dans la Religion.
De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; édit. Gay, Genève, 1869, p. 4.

Auguste fit mourir un bouffon qui avoit *fait raillerie* de Jupiter, et deffendit aux femmes d'assister à des Comedies plus modestes que celles de Moliere.
De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; édit. Gay, Genève, 1869, p. 12.

Nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui *faisoit des regrets*. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

Allons, mon gendre, *faites satisfaction* à Monsieur. – *G. Dand.*, I, 6.

Qu'est-ce que la *satisfaction!* — C'est réparer... le tort que nous avons fait au prochain. – Bossuet, *Catéch. de Meaux*, 1687, p. 189; – Cf. Id., *ibid.*, p. 176.

Quelque sujet que j'aie de me plaindre de vous, du *secret que vous m'avez fait*, je ne veux pas laisser de servir votre amour.
Am. méd., I, 4.

385 Ce style figuré dont on *fait vanité*
Sort du bon caractère et de la vérité. – *Misanth.*, I, 2.

1122 Elle a *fait vanité* de son obéissance. – *Fem. sav.*, IV, 1.

485 La solide vertu dont je *fais vanité*
N'admet point de foiblesse avec sa fermeté. – Corn., *Hor.*, II, 3.

710 Oui, ma juste fureur, et j'en *fais vanité*,
A vengé mes parents sur ma postérité. – Rac., *Ath.*, II, 7.

* Le verbe *faire* est employé au temps de Molière dans un grand nombre d'acceptions toutes nouvelles. Le P. Bouhours cite, en 1671 : «*Faire* les premiers pas; *faire* une démarche; *faire* figure; se *faire* honneur; se *faire* un mérite; se *faire* une affaire.» – *Ariste et Eugène*, 2e édit., p. 137-138; – Cf. Leven de Templery, *Le Génie, la Politesse, l'Esprit et la Délicatesse de la langue française*, 1705, p. 39.
C'est ainsi qu'on trouve dans Corneille : *faire* conscience, déférence, dépit, habitude, mépris, obéissance, occasion, outrage, scandale, tête, vanité, vertu, etc.; dans Racine : *faire* compte, conscience, épreuve, foi, rage, réponse, vanité, etc.

Pour un grand nombre de locutions analogues, comme *faire besoin, faire des cris, faire éclat*, etc., voir aux mots : *besoin, cri, éclat, excuse, justice, parti, profession, querelle, raison, scrupule, service, soupir, vengeance, vœux.*

Faire, *locutions diverses :*

a. Se faire des efforts.

Ah! Moron, je n'en puis plus! Et *je me suis fait des efforts* étranges.
Princ. d'Él., III, 4.

b. C'en est fait ou *c'est fait de...*

303 J'y consens. Oui, sans vous, *c'étoit fait de* mes jours.
Princ. d'Él., I, 3.

* Voir ci-dessus, p. 199, *En faire : c'est fait.*

c. En faire à . . ., pour . . .

194 Je *t'en ferai* du moins *pour* un bras et deux côtes. – *Sgan.*, sc. 6.

FAISEUR.

77 Elle (ma calèche) est bien entendue, et plus d'un duc et pair
En fait à mon *faiseur* faire une du même air. – *Fâch.*, I, 1.

L'amour est un grand *faiseur* de miracles.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 340.

La mode va jusques aux Comedies, et de mesme que l'on ne trouveroit pas un rabat bien fait s'il n'estoit de la bonne *faiseuse*, l'on n'approuveroit pas presentement une comédie si elle n'estoit d'Élomire (Molière). La mode nous veut obliger à dire du bien de tout ce qui vient de luy, aussi bien qu'à porter des chapeaux ronds. – *Zélinde*, 1663, sc. 9; édit. Gay, Genève, 1868, p. 63.

78 Tout *faiseur* de journaux doit tribut au Malin.
LA FONT., IX, p. 369 : *Lett. à M. Simon.*

Quel moyen de retourner aux romans, quand on a lu une fois les voyages de Saint-Amour, Wendrock, Palafox. . . ? Ils ont toute une autre manière d'écrire que les *faiseurs* de romans. – RAC., IV, p. 334 : *Lett. à l'aut. des Imaginaires.*

Qu'ils viennent, ces *faiseurs* de mariage en l'air;
Ils auront le plaisir de m'entendre parler. – MONTFLEURY, *Coméd. poète*, II, 3.

Voyez ce teint, je vous prie. Apparemment que vous l'avez pris du bon *faiseur;* je n'ai jamais rien vu d'aussi charmant. – REGNARD, *Coquette*, II, 12.

1° FAIT, bien, fortune.

Bienheureux qui a tout son *fait* bien placé! – *L'Av.*, I, 4.

Et luy rendit tout son *faict*. – BRANTÔME, cité par le comte Jaubert.

Elle est modeste, elle prend soin de son *fait*, bonne ménagère. – REMY BELLEAU.

Chacun apporte son *fait*, l'un cent pistoles, l'autre cinquante.
D'OUVILLE, *Contes*, édit. Jouaust; I, p. 265.

63 Ma profusion sans effet
N'a servi qu'à gâter mon *fait*.
CORN., X, p. 40 : *Mascar. des Enfants gâtés.*

Un de ces fanfarons à mine efféminée
Qui mangent tout leur *fait* dès la première année.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, I, 4.

Le talent de bien faire une ode,
Un Roman comique, un Japhet,
Ne grossit pas mon petit *fait*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 26.

Ce seroit un bon mary, qui ne mangeroit pas son *fait*, ny la dot de sa femme.
FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 10.

62 Son *fait*, dit-on, consiste en des pierres de prix.
LA FONT., III, p. 52 : *Fabl.*, X, 9.

Çamon, c'est bien le temps de faire des bombances...
Il faut qu'un avocat ménage mieux son *fait*. – REGNARD, *Vendanges*, sc. 1.

* Le mot *fait*, en ce sens, s'est conservé en Anjou; le comte Jaubert l'a noté dans le Berry, M. Duméril en Normandie, et M. Louis Favre en Poitou. En espagnol, *fato* traduit le latin *fatum;* mais le mot portugais *fato* est l'équivalent exact de notre mot *fait* dans le sens de *bien*, *hardes*, *nippes*, etc.

2° FAIT, affaire; ce qui concerne une personne.

797 Eh bien! bonjour, te dis-je. — Oui, mais je viens encore
Vous saluer au nom du seigneur Polydore.
— Ha! c'est un autre *fait*. – *Dép. am.*, III, 2.

453 Me voilà de retour. — Hé bien? — Un plein effet
A suivi tes discours, et ton homme a son *fait*.
Éc. des Mar., II, 3.

674 Si le Roi le peut voir, je suis sûr de mon *fait*. – *Fâch.*, III, 2.

201 Mais, avec tout cela, ce n'est encor qu'enfance,
Et son *fait* est mêlé de beaucoup d'innocence. – *Mélic.*, I, 4.

Souhaitez-vous quelque chose de moi? — Oui, un conseil sur un *fait* d'honneur. – *Sicil.*, sc. 12.

1073 Je crains fort pour mon *fait* quelque chose approchant.
Amph., II, 3.

Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son *fait*.
Pourc., I, 4.

Tout leur *fait* n'est qu'injure et qu'immondicité.
TH. CORN., *Berg. extrav.*, III, 4.

29 Nous vîmes que son *fait* étoit papelardie. – LA FONT., IX, p. 23 : *Ballade*.

Ma foi, j'irois le voir et lui dirois son *fait*. – MONTFLEURY, *Trigaudin*, III, 1.

Comment donc? Est-ce qu'il y a un peu de gravelure à son *fait?*
REGNARD, *Filles err.*, II, 2.

3° FAIT, chose à la convenance de...

2067 J'ai ton *fait*. – *L'Ét.*, V, 11.

140 ... Je l'ai vue avec tant d'innocence
Que j'ai béni le Ciel d'avoir trouvé mon *fait*.
Éc. des Fem., I, 1.

Le mariage n'est guère votre *fait*. – *Mar. forcé*, sc. 1.

Je me trouve un peu avancé en âge pour elle, et je considère que je ne suis point du tout son *fait*. – *Ibid.*, sc. 8.

Il a bon air..., et je crois qu'il seroit assez le *fait* d'une jeune Princesse. – *Princ. d'Él.*, III, 5.

Je viens de me ressouvenir d'une de mes amies, qui sera notre *fait*.
L'Av., IV, 1.

Ce n'est point là, mon frère, le *fait* de votre fille.
Mal. imag., III, 3.

118 Voici bien votre *fait*, n'étoit que la dentelle
Est fort mal assortie avec le passement. – Corn., *Galerie du Palais*, I, 6.

Nourriture de Cour n'est point du tout mon *fait*.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1; – Cf. *Galant doublé*, III, 1; *Coméd. poète*, IV, 4, et V, 4.

Donnez-nous nostre *fait*, ayant ce qu'il vous faut.
Gilet de la Tessonnerie, *Le Desniaisé*, V, 8.

Suffit que j'aurois eu mon *fait*,
Sans Vénus qui sauva ma vie.
Scarron, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 170.

Il n'auroit jamais trouvé la femme qui fût plus son *fait* que celle-là.
Id., *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 114.

Peux-tu pas m'introduire à titre de valet?
— La chose est fort aisée; oui, tu seras son *fait*.
Quinault, *Amant indiscret*, 1654; III, 1.

Vous, le *fait* de Lucrèce, et moy, le *fait* de Lise,
Confondant tout ensemble et nos biens et les leurs,
Faisons des médecins ou volans ou voleurs. – Boursault, *Médecin volant*, sc. 25.

Là mesme, deux freres jumeaux...
Invincibles, si la gourmade
Pouvoit parer à l'estocade,
Eurent leur *fait* par Phrineis.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 522-523.

Mais dequoy te plains-tu? — D'un diable de Moliere
Dont l'esprit goguenard ne laisse rien derriere,
Et réussit si bien dedans tout ce qu'il fait
Qu'il sçait donner à tous chacun selon son *fait*.
Chevalier, *Amours de Calotin*, 1664; I, 1.

30 L'innocence des champs est-elle votre *fait*?
La Font., II, p. 104 : *Fabl.*, VII, 2.

Non que je le méprise; il est riche, et je croi
Que sans doute il feroit mieux votre *fait* que moi.
Montfleury, *Femme juge et partie*, II, 4; – Cf. *Mariage de rien*, sc. 4.

Vous n'êtes pas mon *fait*, je ne suis pas le vôtre.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, III, 2.

Je lui dis (à Ch. de Sévigné) que ce n'est point là la vie d'un honnête homme, qu'il trouvera quelque chape-chute, et qu'à force de s'exposer, il trouvera son *fait*.
Sév., édit. 1726, II, p. 176.

Qui? ce médecin? Fi! votre fille n'est point le *fait* de ce vieux rhumatisme-là.
Regnard, *Hom. à b. fort.*, III, 5; – Cf. Id., *Joueur*, V, 8; *Coquette*, III, 12; *Distrait*, I, 4, et IV, 3.

4° Fait, ce que l'on a à dire ou à faire, ce qu'on dit ou fait.

Tous ces blondins sont agréables et débitent fort bien leur *fait*.
L'Av., III, 4.

Il n'y a point de volupté... sans vertu. Mais pourquoi faites-vous marcher la volupté la première?..... En cet avantage consiste la décision de tout le *fait*.
Malh., *Trad. de Sén.*

Mais pour venir au *fait*, dans la première scène,
Je fais entrer Hérode et trois cents innocents.
— Deux vers à chacun d'eux, c'en est déjà six cents.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, III, 6.

764 Il dit fort poésment ce dont on n'a que faire,
Et court le grand galop quand il est à son *fait*. – Rac., *Les Plaid.*, III, 3.

Le butor ira-t-il? Au *fait*, gredin, au *fait*.
Montfleury, *Dupe de soi-même*, IV, 9.

Mais le moindre soupçon peut rompre vos mesures.
— Mais pour les prendre, il faut se voir et convenir
De vos *faits*, et savoir à quoi vous en tenir. – Regnard, *Vendanges*, sc. 7.

5° Fait, conséquence.

57 C'est un étrange *fait* du soin que vous prenez
A me venir toujours jeter mon âge au nez. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

6° Fait : mettre en fait.

Je *mets en fait* qu'une honnête femme ne sauroit la voir (cette comédie) sans confusion. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

Ainsi je *mets en fait* que tous ces grands auteurs
Doivent et leur fortune et leur gloire aux acteurs.
Poisson, *Poète basque*, sc. 8.

Tertullien, aprés saint Justin, *mettoit en fait* que les Chrétiens remplissoient tout l'univers. – Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 16, p. 314.

7° Fait : si fait.

Vous ne vous remettez point mon visage? — *Si fait*. – *Pourc.*, I, 4.

Comment, Madame, luy dit Léonide, voudriez-vous bien aimer un berger? Ne vous ressouvenez-vous pas qui vous estes. — *Si faits*, Léonide, je m'en ressouviens, dit-elle. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 24ᵃ.

Et quoy, Lindamor,... vous ressouvenez-vous pas qui je suis et qui vous estes? — *Si fay*, dit-il, Madame, et c'est ce qui me convie à vous parler de cette sorte.
Id., *ibid.*; I, p. 274ᵃ.

Je ne vous diray pas, repliqua Philis, que Celadon vive; mais *si feray* bien que, s'il a escrit ce que nous lisons, il faut que, de nécessité, il ne soit pas mort.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 310.

* Le contraire de *si fait* était *non fait*, où, comme dans *si fait*, on trouve le verbe *faire* employé à divers temps et diverses personnes :

Nous verrons bien changer cette fermeté d'âme.
Point. — Si. — *Non fait.* — *Si fait.* – Champmeslé, *Le Parisien*, I, 8.

Jour de Dieu! Tu te dédiras?
— *Non feras*, ma foi, *non feras.* – Poisson, *Le Zig-Zag*, sc. 2.

Vous le sçavez fort bien? — *Non fait*, ma foi, ma chère.
Id., *Les Foux Divert.*, II, 15.

Il faut estre aussi philosophe que vous l'estes pour porter patiemment de pareilles choses. — *Non fay*, de par le diable; je ne le porte pas patiemment.
Du Verdier, *Flatteur*, 1696; I, 5.

Que vois-je, Pierrot? Ai-je la berlue? Oui... Non... *Si fait :* c'est elle, c'est ma sœur. – Regnard, *Filles err.*, I, 7.

«Il y en a qui disent souvent en conversation *si fait*, *non fait;* ces termes me paroissent durs et mal polis. Il faut dire *oui* ou *non*, ou vous m'excuserez, vous me pardonnerez si je vous dis que cela est ou que cela n'est pas. – De Callières, *Du bon et du mauv. usage*, 1693, p. 146-147.

Falloir, manquer, être nécessaire.

322 Mais lui *fallant* un pic, je sortis hors d'effroi. – *Fâch.*, II, 2.

Falloir : s'en falloir, manquer.

Je vous jure que vous ne les auriez pas, s'il *s'en falloit* un double.
Méd. malgré lui, I, 5.

908 ... Rome est aujourd'hui la maîtresse du monde.
— La maîtresse du monde! Ah! vous me feriez peur,
S'il ne *s'en falloit* pas l'Arménie et mon cœur. – Corn., *Nicom.*, III, 2.

Bref, il *s'en est fallu* peu, mais je dis très peu
Que l'on n'ait vu gourmer la tante et le neveu.
Montfleury, *Coméd. poète*, V, 3.

Il *s'en faut* encore quelque chose que nous ne soyons convertis. – Sév., V, p. 126.

Falot.

869 ..... Sans ce trait *falot*
Un homme l'emmenoit, qui s'est trouvé fort sot. – *L'Ét.*, II, 11.

Autour des poles, dit ce *falot*, il est impossible qu'il y ait des prophètes.
Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 25.

Elle m'escrivit une lettre que j'ay bien voulu conserver en ce lieu, pource qu'elle est *fallotte*, et qu'il est quelquefois à propos de lascher la corde de l'arc et de conter quelque chose pour rire.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 485.

Me tuer! ah, ah, ah! le sentiment *falot!*
Que si je l'avois fait je serois un grand sot!

GILET DE LA TESSONNERIE, *Campagnard*, IV, 6.

L'impertinente creature
Qui, sans me voir, voit mes ecrits,
M'estime, de tous les esprits
Que l'on a coiffez de marotte,
La personne la plus *falotte*.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 206.

Clyon, ma petite camuse,
De grâce, enfle ta cornemuse
Pour entonner d'un chant *falot*
Non les débauches de Bilot...

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 209.

Brave Prince dont la gloire
Vole par tout l'univers,
Voy de mes malheurs divers
L'estrange et *falots* histoire. – ID., *ibid.*, I, p. 469.

Mais ô les *falotes* gens,
Pour des hommes pleins de sens!

BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 154.

Tandis, vostre esprit *falot*
Rit sous cape et ne dit mot. – ID., *ibid.*, p. 157.

Salmacis de cette façon,
De sa glace prenant leçon,
D'une action nice et *falotte*,
Faisoit des mieux la Sibilotte. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 433.

FAMEUX.

1662 Je crois que je pourrai retarder leur départ,
Et me donner le temps qui sera nécessaire
Pour tâcher de finir cette *fameuse* affaire. – *L'Ét.*, IV, 7.

1746 Oui, je suis Dom Alphonse, et mon sort conservé,
Et sous le nom du sang de Castille élevé,
Est un *fameux* effet de l'amitié sincère
Qui fut entre son Prince et le Roi notre père. – *D. Garc.*, V, 5.

1842 C'est Dom Alphonse enfin, dont on a tant parlé,
Et ce *fameux* secret vient d'être dévoilé. – *Ibid.*, V, 6.

* L'édition, très médiocre d'ailleurs, de 1681 introduit dans la scène IX qui suit, par une erreur de chiffre, la scène VI, une variante au vers cité de *L'Étourdi :*

Pour tâcher de finir cette *mauvaise* affaire.

Fameux, dans notre premier exemple, a donc un sens ironique qu'il n'a pas dans les autres, où il signifie important.

67 Comme la rebellion
Dont la *fameuse* folie
Fit voir à la Thessalie
Olympe sur Pelion. – MALH., I, p. 89 : *Au Roi Henri le Grand.*

Il s'étend merveilleusement sur la *fameuse* bataille qui s'est donnée sous le gouvernement de l'orateur Aristophon. – LA BRUY., I, p. 49.

FAMILIARITÉ : AVOIR FAMILIARITÉ AVEC...

Ne vous déferez-vous jamais avec moi de la *familiarité* de ce mot de « ma belle-mère »? – *G. Dand.*, I, 4.

Tu *as* donc *familiarité*, Moron, *avec* le Prince d'Ithaque?
Princ. d'Él., III, 3.

Je vous remercie de tous les baisers donnés et rendus aux Grignans... Surtout j'en veux un pour moi toute seule, sur la joue de Monsieur de Carcassonne : il me semble qu'il y a longtemps que je n'*ai eu* de *familiarité avec* elle. – SÉV., VII, p. 439.

... M'offrent toutes les entrées qui pouvoient marquer la dernière *familiarité*.
LA ROCHEF., II, p. 453.

Polybe, que son étroite *familiarité avec* les Romains faisoit entrer si avant dans le secret des affaires,... a veû que les conquestes de Rome estoient la suite d'un dessein bien entendu.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 527; – Cf. ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 171.

Votre homme de confiance, qui est de votre *familiarité*... – LA BRUY., I, p. 344.

En vertu de quoi, Monsieur, s'il vous plaît, prenez-vous des *familiarités avec* cette fille-là? – REGNARD, *Filles err.*, I, 11.

FAMILIER.

46 Et qui sont *familiers* jusqu'à vous tutoyer. – *Fâch.*, I, 1.

Ce qu'il y eut de plaisant dans cette aventure, c'est qu'il luy dit cinquante fois en un quart d'heure qu'il estoit son tres-humble serviteur, son serviteur tres-humble, tant ce terme luy estoit *familier*.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3° *Nouv.*, p. 48-49.

21 Et leur troupe à la fin se rendit *familière*. – LA FONT., I, p. 214 : *Fables*, III, 4.

18 Dieux *familiers* et sans cérémonie. – ID., V, p. 542 : *Contes*, IV, 13.

Monsieur... étoit... tout ensemble *familier* et glorieux. – LA ROCHEF., II, p. 80

Que ce discours soit *familier* et court, autant qu'affectueux et insinuant.
BOSSUET, *Avert. en tête du Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 12

Mes plus *familiers* amis. – LA BRUY., II, p. 449.

FANFAN, enfant.

763 Oui, ma pauvre *fanfan*, pouponne de mon âme.
Éc. des Mar., II, 9.

Lorsque, maîtresse de famille,
Vous aurez fait garçon et fille,
A l'un vous direz : mon *fanfan*,
L'autre vous dira : ma maman.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 276;
– Cf. ID., *ibid.*, II, p. 85 et 212.

..... Son noble pere
Luy dit parfois : «Fille tres-chere,
Daphné, ma petite *fanfan*,
Daphné que j'ayme tant ouanouan».
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, in-4°, 1650, p. 99.

Ainsi fit le pere et la mere,
Suivant le vœu de leur *fanfan*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 442-443;
– Cf. ID., *ibid.*, p. 202, 223, 567.

O fi! Gardez-vous bien de luy donner ce drille;
C'est bien morceau pour luy, que vostre belle fille,
Que ce petit tendron, cette jeune *fanfan*.
ROBINET, *Panég. de l'Éc. des Fem.*, 1664, 1re entrée.

Elle m'appelle son petit papa, son petit *fanfan*.
LA FONT., VII, p. 486 : *Coupe enchantée*, sc. 17.

Ce pauvre cœur, qu'il est aimable!...
Mon *fanfan*, je songeois à toi. – POISSON, *Le Zig-Zag*, sc. 2.

La voilà (Mme de Marans) qui entre sans coiffe; elle venoit d'être coupée, mais coupée en vrai *fanfan*. – SÉV., II, p. 179.

FANFARE, bruit, fanfaronnade, rodomontade.

1428 Voilà ton demi-cent d'épingles de Paris,
Que tu me donnas hier avec tant de *fanfare*. – *Dép. am.*, IV, 4.

Le second, sans ceremonie, print les deux damoiselles sous les bras..., les pourmenant avec plusieurs gambades, *fanfares* et chansons, dont il estonnoit tout le pourpris.
N. DU FAIL, *Contes et Disc. d'Eutrapel;* édit. Jouaust, Paris, 1875; II, p. 171.

Mais il y eut une cruelle dame qui... dit qu'il n'estoit pas besoin de continuer de tels discours, et que ce n'estoit pas des soumissions simples, comme d'une personne qui avoueroit son crime, mais des *fanfares* et des rodomontades d'un homme qui se croyoit innocent. – SOREL, *Polyandre*, I, p. 225-226.

* Le dictionnaire de Rob. Estienne de 1539 ne donne pas ce mot; il le donne en 1549, et le traduit par *ostentatio*. Pasquier, dans ses *Recherches*, constate, dans son chap. VI du liv. VIII, consacré aux onomatopées, que le mot *fanfare* répond au son de la trompette. Il est d'accord avec Nicot (1606), qui dit : «*Fanfare* proprement est quand ceux qui veulent jouster se monstrent en la lice avec trompettes et clairons.»

C'est dans ce sens de *air de trompette* que l'emploient Scarron et Brébeuf :

Force piqueurs Massiliens,
Quantité de valets de chiens,
De leurs trompes faisoient *fanfare*,
Comme qui diroit tantarare.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 288.

Au premier bruit des chamades,
Fanfares, tambourinades,
Tout le bourgeois étonné...
Saute du lit dans la crotte. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 110.

FANFARON.

388 Ce ne sont point du tout *fanfarons de* vertu. – *Tart.*, I, 5.

La Cour... nous forgea, il y a quelques années, *fanfaron* de *fanfare*.
Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 502.

C'est un *fanfaron de* vertu, *de* doctrine et *d'*éloquence.
BALZAC, *Lettr. à Conrart*, 28 avril 1653.

Il ne s'est point passé d'année que quelqu'un... de ces francs *fanfarons d'*amitié ne m'ait manqué de parole. – SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 83.

Ce sont *fanfarons d'*amitié;
De vous promettre ils feront rage;
Prenez-les au mot, leur visage
Se change à vous faire pitié. – ID., *ibid.*, *ibid.*, p. 226.

Je ne pense pas que la sottise d'un *Fanfaron* soit plus insupportable que la modestie affectée du Riche qui se dit Pauvre, du Fort qui se plaint de sa foiblesse, du Noble qui publie l'obscurité de sa naissance, et de l'Éloquent qui fait l'Ignorant en l'art de bien dire. – COSTAR, *Apol.*, in-4°, 1657, p. 70.

Mais changeons de propos et parlons de ton maistre (Tartuffe)...
— C'est un homme de bien, *fanfaron de* vertu,
Et si, pour s'en targuer, il n'en a jamais eu. – *Crit. de Tart.*, 1669, sc. 7.

* Monet, qui, le premier, enregistre ce mot dans son édition de 1636, nous en donne le sens propre : «Homme de guerre se présentant avec *fanfare* à la vue d'un camp, d'une garnison, pour attraire quelqu'un au combat ou à l'ambuscade.» – *Parallèle*.

FANFARONNERIE.

373 C'est pure *fanfaronnerie*
De vouloir profiter de la poltronnerie
De ceux qu'attaque notre bras. – *Amph.*, I, 2.

* Ce mot paraît pour la première fois dans les *Rech. ital. et franç.* de César Oudin (1642). Ni Richelet ni Furetière ne l'ont admis; mais il figure dans le *Dictionn. de l'Acad.* dès la 1re édit. (1694).

FANTAISIE, imagination, lubie, caprice, goût.

423 C'est que cette action le met en jalousie.
— Mais d'où vient qu'il est pris de cette *fantaisie?*
Éc. des Fem., II, 3.

Quelles *fantaisies* sont les vôtres, de vous aller mettre en tête que votre mari dépense son bien? – *Bourg. gent.*, IV, 2.

1430 Mais quelle *fantaisie* a-t-elle donc pu prendre?
Fem. sav., IV, 5.

Vous voulez choisir un époux à votre *fantaisie?* – *Mal. imag.*, II, 6.

Quand on raconte ce qui s'est passé, l'âme jette sa veue sur les images qui luy en sont restées en la *fantaisie.* – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 199.

Celles qui avoient la voix bonne chantoient ce qui leur venoit en *fantaisie.*
ID., *ibid.*; II, p. 218.

Que si j'eusse eu quelque expérience, j'eusse deu considérer qu'à grande offre grand dessein, et qu'à grande courtoisie plus matoise *fantaisie.*
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, II, p. 8; – Cf. ID., I, p. 108.

389 Vous aimez l'entretien de votre *fantaisie.* – CORN., *Gal. du Pal.*, II, 2.

Quel est ce D. Fadrique? Et quelle jalousie
Vous a mal à propos brouillé la *fantaisie?*
TH. CORN., *Engagem. du hazard*, I, 7.

Il avoit recherché tous les moyens pour luy oster cette opinion de la *fantaisie.*
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 237.

Quel changement, mon cœur! Et quelle frenésie
Me vient présentement troubler la *fantaisie?* – ID., *Coiffeuse à la mode*, III, 1.

Atalante est bien fort dans votre *fantaisie*,
Car déjà votre amour tient de la jalousie. – CHEVREAU, *Advocat duppé*, I, 3.

En bonne foy, la poesie
N'échauffe point sa *fantaisie*,
Et sa *fantaisie* est un lieu
D'où sortent, comme il plaist à Dieu,
Les vers sans frapper à la porte.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 179.

Ma trop credule *fantaisie*
En est si vivement saisie
Qu'elle-mesme se fait horreur.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 279.

Par un caprice assez capable d'entrer en la *fantaisie* d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans, il résolut de pousser sa bonne fortune à bout.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 11; – Cf. ID., *ibid.*, 1re *Nouv.*; p. 73, 162, 163-164, 169-170; 5e *Nouv.*, p. 4, 21; 6e *Nouv.*, p. 90, 124.

Cependant la sotte amoureuse
Voudroit estre à la fin du jour
Pour voir son galant de retour,
Et se guerir la *fantaisie*
De sa nouvelle jalousie. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 306.

Il m'entre dans la *fantaisie* de le tromper encore une fois.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 65.

127 Ce qu'un enfant a dans la *fantaisie*,
Incontinent il faut l'exécuter. – LA FONT., V, p. 166 : *Contes*, III, 5.

Je crains que vous n'ayez brouillé sa *fantaisie*,
Et qu'il n'ait pris de vous un peu de jalousie.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, I, 3:

..... Mais quelle jalousie
Vient si mal à propos brouiller ma *fantaisie?* – ID., *Dupe de soi-même*, IV, 11.

Charles Martel puissant en paix, en guerre, et maître absolu... regna sous plusieurs Rois qu'il fit et défit à sa *fantaisie*, sans oser prendre ce grand titre.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 142 ; – Cf. ID., *ibid.*, p. 404.

Nous sommes, dit-il (Calvin), unis à Jesus-Christ, non par *phantaisie* et par imagination,... mais... par une vraye et substantielle unité.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688 ; II, p. 20 ; – Cf. *ibid.;* II, p. 194, 384.

Défiez-vous... d'une certaine *fantaisie* qui vous porte... à satisfaire votre propre volonté. – RAC., *Lettr. à J.-B. Rac.*, 26 janvier 1698.

FANTAISIE : METTRE EN FANTAISIE.

Il n'avouera jamais qu'il est médecin, s'il se le *met en fantaisie*.
Méd. malgré lui, I, 4.

196 Et cet Athénien qui fut chez moi vingt mois,
Qui, le trouvant joli, se *mit en fantaisie*
De lui remplir l'esprit de sa philosophie. – *Mélic.*, I, 4.

Il faut absolument empêcher ce mariage extravagant, qu'il s'est *mis dans la fantaisie*. – *Mal. imag.*, III, 2.

En leur apart, ils entretiennent ces images que, par leurs yeux, Amour leur *a mises en fantaisie*. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 15.

FAQUIN, homme de rien, digne de tout mépris.

1567 Allons nous renfermer. — Nous renfermer, *faquin!*
Tu m'oses proposer un acte de coquin! – *Dép. am.*, V, 3.

Voudriez-vous, *faquins*... – *Préc. rid.*, sc. 7.

658 Ah! Monsieur, les huissiers sont de terribles gens!
Ils traitent les savants de *faquins* à nazardes. – *Fâch.*, III, 2.

824 Qu'on me traite partout du plus grand des *faquins*,
S'il est aucun respect ni pouvoir qui m'arrête. – *Tart.*, III, 1.

49 Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,...
Lors qu'au premier *faquin* il court en faire autant?
Misanth., I, 1.

Vous verrez qu'un de ces jours on vous donnera du pied au cul, et qu'on vous chassera comme un *faquin*. – *Am. magnif.*, I, 2.

Vous êtes ennemi, Monsieur, de ce *faquin* d'Argante?
Fourb. de Scap., II, 6.

Avant la fin du jour, je vous déferai de ce maraud fieffé, de ce *faquin* d'Argante. – *Ibid.*, *ibid.*

Les siècles passez ont esté si mauvais juges de la poesie, que le nom de poete et de *faquin* estoient synonymes.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 621; – Cf. *Deffense pour Est. Pasquier*, 1624, p. 813.

Il faut bien se garder aussi de dire que l'on a *traité* quelqu'un *en faquin*, il faut dire que l'on l'a *traité de faquin;* car à ce peu de mots l'on connoist si un homme sçait les coustumes et le langage des Galands et polis, qu'il faut observer si l'on veut estre bien receu parmy eux.
Les Loix de la Galanterie, dans le *Nouv. Recueil des pièces les plus agréables de ce temps*, Paris, Sercy, 1644.

J'estimerois volontiers l'honneur qu'on fait à un *faquin* qui passe pour un homme de condition à la faveur de son habit. – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 69-70.

Depuis que j'ay veu louer tant de *faquins* qui ont des équipages de grands seigneurs, et tant de grands seigneurs qui ont des âmes de *faquins*, il m'a pris envie de vous louer aussi. – Id., *ibid.* (*Ép. dédic. au Bourreau*), p. 337.

Il est vray, Madame, que Moliere a tort de n'avoir pas fait d'Arnolphe un *faquin* accomply. Ce jaloux satisferoit les censeurs de cette Comedie (l'*École des Femmes*), ... s'il jugeoit mal du fils de son amy.
De la Croix, *Guerre com.*, 1664; édit. Gay, p. 23.

Épistenez, médecin, à Élomire (Molière):

Quand j'observe ton air, ta démarche et ta taille,
Je n'y trouve pour toy nulle marque qui vaille,
Et n'estoit que ton front prend contre eux ton party,
Je ne te croirois rien qu'un *faquin* travesty.
Mais d'un tel *faquinisme* en vain je voy la marque.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; II, 6.

Alors le noble altier, pressé par l'indigence,
Humblement du *faquin* rechercha l'alliance. – Despr., *Sat.* V.

(Lucile) vengea l'humble vertu de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied du *faquin* en litière. – Id., *Art poét.*, II.

Je vous laisse mon fils, et vous avez l'audace,
Infâme! de me rendre un *faquin* à la place.
Montfleury, *Crisp. gentilh.*, V, 4.

Il faut que les beautés chez vous soient bien communes,
Puisqu'à de tels *faquins* se bornent leurs fortunes. – Id., *Éc. des Jaloux*, II, 6.

* Le mot *faquin* paroît pour la première fois dans le Nicot de 1573, comme «mot italien», et avec son sens propre de porte-faix, *facchino*.
Scarron et Brébeuf emploient le mot dans son sens étymologique de *porte-faix*.

Imprimerie nationale.

Toutes sortes de *faquins* se mesloient de la fonction de déchargeurs.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 98.

Il n'avoit à ses costez
Que vingt argoulets crottez,
Trente *faquins* de louage,
Et deux mulets de bagage. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 149.

Dans son *Langage franç.-ital.*, édit. Liseux, I, p. 103, H. Estienne, en 1578, donne à peine au mot *faquin* le droit de cité : «De ma part, je ne ferois point de difficulté de dire à un Italien : comment se porte Vostre Seigneurie? mais à un François, je ne le sçaurois dire sans rire. Aussi diroys-je bien à un Italien, en luy parlant de sa nation : «c'est un *faquin*, ou : c'est un poltron, ou : c'est un forfant, c'est un mariol, ou bien : c'est un pédant», car ce seroit le payer de la monnoie du pays... Mais, parlant à quelque François d'un de la nation Françoise, j'userois de termes François.»

Nous avons vu, dans une citation de Le Boulanger de Chalussay, l'emploi de *faquinisme*, dérivé de *faquin*. Le même auteur prête à son ennemi Molière le mot *faquiniser* :

LE CHEVALIER à Élomire (Molière) :

Mais si tu te voyois, quand tu veux contrefaire
Un amant dédaigné qui s'efforce de plaire;
Si tu voyois tes yeux hagards et de travers,
Ta grande bouche ouverte en prononçant un vers,
Et ton col renversé sur tes larges épaules,
Qui pourroient à bon droit estre l'appui des Gaules;
Si, dis-je...
ÉLOMIRE. Cela dit qu'il faut *faquiniser*.
Eh! bien, *faquinisons*.
Élomire (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 4.

LE CHEVALIER à Élomire :

Ah? de grâce, tay-toy; croy-moy, cher Mascarille,
Fay toujours le Docteur, ou fay-toy toujours drille;
Car enfin il est temps de te desabuser :
Tu ne naquis jamais que pour *faquiniser*.
Ces rôles d'amoureux ont un accent trop tendre;
Il faut par un regard sçavoir se faire entendre. – ID., *ibid.*, *ibid.*

FARIBOLE.

640 Diantre! où veux-tu que mon esprit
T'aille chercher des *fariboles*? – *Amph.*, I, 4.

Vous devriez envoyer promener tous ces gens-là, avec leurs *fariboles*.
Bourg. gent., III, 3.

Il est homme... à donner aisément dans toutes les *fariboles* qu'on s'avisera de lui dire. – *Ibid.*, III, 13.

Hé ventrebleu! Madame, quittons la *faribole*. — Que voulez-vous dire avec votre «quittons la *faribole*»? – *Escarb.*, sc. 8.

Et disoit ce Pape que ce n'estoit que *favoribole* de ce qui se dit.
G. Bouchet, *Serées*, édit. Roybet; IV, 324.

99 Esprit, eloquence et vertu,
Dont ledit sieur abbé Testu
Est mieux fourny que de pistoles,
Qui ne sont que des *fariboles*. – Loret, *Muze histor.*, 28 may 1651.

Pour les lire (mes lettres), vous les pouvez lire à toutes vos amies. Il faut bien en estre, pour avoir la patience d'entendre tant de *fariboles*.
Montreuil, *Œuvr.*, 1666, p. 333.

Allons, mon petit cœur, ma Reine, ne nous amusons point à la *faribole*.
Baron, *Hom. à b. fort.*, V, 8; – Cf. Id., *Coquette*, II, 1.

Vous vous trompez; jamais je ne fus à Cazal.
Non, non, c'est pour railler qu'on dit ces *fariboles*.
Poisson, *Faux Moscov.*, sc. 7.

..... Vos poulets, vos chiffons de papier,
Où l'amour se distille en de fades paroles,
Et qui ne sont partout pleins que de *fariboles*. – Regnard, *Ménechmes*, IV, 8.

C'est un style éloquent qu'un billet au porteur,
Qui vaut mieux qu'un discours rempli de *fariboles*. – Id., *Distrait*, IV, 9.

* *Faribole* se trouve pour la première fois dans le *Diction.* de Cotgrave (1611); il est traduit par *trifle*, qui lui-même est rendu (1632) par «fatras, triquenisques, babioles, tricdondaines, nigeries, agobilles, babioles, vétilles, baguenaudes, béatilles». – Cf. *Diction. franç.-flam.* de 1618, 1643; *Diction. des rimes* (1648), etc.

On le trouve dans Rabelais (voir édit. Moland, Lexiq.). Il figure dans les *Serées* de Guill. Bouchet, IV, p. 324, édit. Roybet, chez Lemerre, sous la forme *favoribole*.

Ducange, v° *faria*, id est *verba multa*, dit que de ce mot peut-être vient notre mot *fariboles*. H. Estienne et Trippault prétendent qu'on l'a tiré, par corruption, de *parabola*, ce qui ne semble rien moins que prouvé; enfin Ménage le fait venir de *frivola* «par l'insertion de l'*e* : *frivola*, *ferivola*, *farivola*, *faribola*.» — Les étymologistes ne doutent de rien.

Farine : de même farine, *locut.*, de même sorte.

Jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang et autres opinions *de même farine*. – *Mal. imag.*, II, 5.

Pythagoras, Socrates, Plato, Aristoteles..., et autres *de mesme farine*, tant anciens que modernes.
Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, Prol. du docteur Thesaurus.

Il y en a d'autres encore *de mesme farine*, qui ayment mieux aller toutes nues que de se priver du contentement dont les frenesies de nos romans les comblent.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 361.

Ce sont deux hommes *de même farine*. – Oudin, *Curiosité franç.*, p. 215.

On dit de plusieurs vauriens qui ne valent pas mieux l'un que l'autre, que ce sont *de même farine*.
Diction. des Prov. franç., in-8°, 1758, par J. P. D. L. N. D. L. E. F. (Joseph Panckoucke).

* Cette expression, tirée du latin, ne se trouve pas dans Richelet; mais elle a été relevée par Furetière (1690), et par l'Académie, dès la 1re édition de son dictionnaire (1694).

FASTE. « Vaine ostentation, affectation de paroistre avec éclat. » – *Diction. Acad.*, 1re et 2e édit.

388 Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu;
On ne voit point en eux ce *faste* insupportable,
Et leur dévotion est humaine, est traitable. – *Tart.*, I, 5.

Ainsi les plus savants, ainsi les plus parfaits
Doivent être toujours modestes et discrets,
Et ne pas obscurcir l'éclat de leur science
Par le *faste* insolent d'une vaine arrogance. – TH. CORN., *Feint Astrol.*, IV, 8.

Certain visage atrabilaire...,
Plus remply de *fast* que d'honneur...,
Luy procura tant de disgrace
Qu'il fut prest de perdre sa place.
Le P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 8.

Il est vray, ce cousin, respect la parenté,
Est un jeune étourdy, bouffy de vanité,
Qui cache dans le *faste* et sous l'énorme enflure
D'une grosse perruque et d'une garniture
Le plus badin marquis qui vit jamais le jour.
QUINAULT, *Mère coquette*, I, 2; – Cf. ID., *ibid.*

Diane, qui fait tant de *faste*
D'être stérile ou d'être chaste,
Ne mépriseroit pas tes traits. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 569.

128 Tombe de ses grands mots le *faste* pédantesque. – DESPR., *Art poét.*, I.

Toujours un peu de *faste* entre parmi les pleurs.
LA FONT., VI, p. 71 : *Contes*, V, 6.

Je sais premièrement.....
Que vous aimez le *faste*, et que, pour vous voir leste,
L'habit le plus coquet vous semble trop modeste.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 3.

Il (Calvin) a tant loûé la saincte jactance et la magnanimité de Luther, qu'il estoit malaisé qu'il ne l'imitast, encore que, pour éviter le ridicule où tombe Luther, il se piquast d'estre modeste, comme un homme qui vouloit pouvoir se vanter d'estre sans *faste*, et de ne craindre rien tant que l'ostentation.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 50.

* Dans son *Lexique de la langue de Corneille*, M. Marty-Laveaux donne quelques lignes intéressantes pour l'histoire de ce mot. Après avoir cité quatre vers de Corneille, où le mot est écrit sans *e* final, *fast* :

Que n'en a jamais eu le *fast* de nos théâtres,

M. Marty-Laveaux ajoute : « Cette forme n'était déjà plus guère en usage lorsque Corneille l'employait. Le mot s'introduisit assez tard dans nos dictionnaires. Le *Thresor des deux langues françoise et espagnolle* par César Oudin, publié en 1607, est le premier ouvrage de ce genre où je l'aie rencontré; il y est écrit *fast*. Mais dans le Cotgrave de 1611 et dans tous les dictionnaires postérieurs que j'ai pu consulter, il y a *faste*. On lit dans la 1re édition des *Cahiers de remarques sur l'orth. franç. pour estre examinez par chacun de*

Messieurs de l'Acad., imprimés vers 1674 et publiés de nouveau par moi en 1863 : «On a «adjouté un *e* à ces mots *insult*, *fast* (orgueil), *regal;* et on escrit maintenant : *insulte*, «*faste*, *regale.*» — Nous avons conservé *indult*.

Le *Diction. franç.-esp.* de Jean Pallet (1604), antérieur au *Thresor* cité par M. Marty-Laveaux, le *Thresor des trois langues* de Hierosme Victor (1614 et 1637), le *Diction.* de Monet en 1636, postérieurs cependant au Cotgrave de 1611, ont conservé la forme *fast*. Plusieurs glossaires de la même époque n'ont admis le mot ni sous une forme ni sous une autre.

Le sens s'est modifié depuis la définition qu'en donnait l'Académie dans ses premières éditions, et qui correspond à la définition du mot latin *fastus* dans le *Thesaurus* de Henri Estienne; il comporte plutôt maintenant l'idée de pompe, de magnificence, de splendeur.

FAT, sot, niais, fou; *et non, comme maintenant*, sot vaniteux trop confiant dans un mérite qu'il n'a pas; *souvent, injure vague sans signification déterminée, comme* traître.

55 Mais suis-je pas bien *fat* de vouloir raisonner? – *Sgan.*, sc. 1.

134 Ouf! tu m'étrangles, *fat;* laisse-le comme il est. – *Fâch.*, I, 1.

1070 Pourquoi hausser le dos? Est-ce qu'on parle en *fat*,
Et que l'on ne sait pas les formes d'un contrat?
Éc. des Fem., IV, 2.

203 Il n'est pas jusqu'au *fat* qui lui sert de garçon,
Qui ne se mêle aussi de nous faire leçon. – *Tart.*, I, 2.

831 Il faut que de ce *fat* j'arrête les complots. – *Ibid.*, III, 1.

48 Et traitent du même air l'honnête homme et le *fat*.
Misanth., I, 1.

113 La peste soit du *fat!* Laissons-le là, Nicandre. – *Mélic.*, I, 3.

VALÈRE à maître Jacques : Savez-vous, Monsieur le *fat*, que je suis homme à vous rosser vous-même? – *L'Av.*, III, 2.

1304 Le savoir dans un *fat* devient impertinent. – *Fem. sav.*, IV, 3.

1576 ..... Suis-je un *fat*, s'il vous plaît? – *Ibid.*, V, 2.

* Pourquoy est-ce qu'on dit maintenant en commun proverbe : «le monde n'est plus *fat?*» *Fat* est un vocable de Languegoth, et signifie : *non salé, sans sel, insipide, fade;* par métaphore signifie : *fol, niais, dépourveu de sens, esventé du cerveau.*» – RABELAIS, *Pantagr.*, Prol. du liv. III.

N'est-ce pas estre *fat* en digestes, de coucher (d'écrire) de telles badineries?
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 915;
– Cf. *Doctr. cur.*, 1624, p. 47, 316.

Le *fat en digestes* c'est le double *fat*, comme le *sot en paragraphe* est le double sot; ces expressions viennent de ce que, dans les citations de livres de droit, le double FF signifiait *digestes*, et le double SS, ainsi écrit §, *paragraphe*.

Va, nous te le donnons, et cent escus de rente.
— Et les frais de la noce? — Ouy. — Le mot n'est pas *fat*.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, V, 8.

Qu'un *fat* apprenne à bien écrire
Et que ce *fat* sçache un peu lire,
Pour peu que le bonheur luy rit
Vous voyez ce *fat* en credit,
Qui passe pour grand personnage
Et n'est qu'un *fat*, pour tout potage.
SCARRON, *Épître chagrine à M. Rosteau.*

Donc si mes soudrilles volent...,
Il ne faut en accuser
Ny mon bras, ny mon espée,
Mais ce vieux *fat* de Pompée. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 99.

Vous êtes un grand *fat*; vous venez de prêter
Des verges à Lidame afin de vous fouetter. – QUINAULT, *Amant indiscret*, IV, 4.

Et notre maître ès-arts, qui n'étoit pas un *fat*.
LA FONT., III, p. 131 : *Fabl.*, XI, 5.

Je sors de chez un *fat*, qui, pour m'assassiner... – DESPR., *Sat.*

50 Un *fat* quelquefois ouvre un avis important. – ID., *Art poét.*, IV.

ÉLOMIRE (Molière). Dix pièces, ouy, morbleu, dix pièces, tout autant,
Ont depuis ce temps-là (depuis *Sganarelle*) sorty de ma cervelle :
Mais dix pièces, morbleu, de plus belle en plus belle;
De sorte qu'à présent, si je n'en suis l'autheur,
Quelque pièce qu'on joue, on en a mal au cœur,
Et, fût-elle jouée à l'Hostel de Bourgongne,
L'Autheur n'en est qu'un *fat* et l'acteur un yvrongne.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

Voir ci-dessus, p. 136, au mot *drôle*, une citation de la même scène.

Illustre Balafré, dit tout bas Élomire,
L'occasion est chauve, et qui ne la prend pas,
Alors qu'il la rencontre, est mis au rang des *fats*. – ID., *ibid.*, V, 3.

Ce n'est pas le tout d'avoir le nom (de Monsieur de l'Arc-en-Ciel); quelque *fat* se seroit contenté de cela; mais j'y ay aussi adjoûté les armes convenables.
Araspe et Simandre, 1672; II, p. 139.

Je vous promets, Monsieur, de conduire si bien
L'intrigue, que jamais ce *fat* n'en saura rien.
MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, I, 8.

..... Un festin? Pourquoi faire?
Ceux qui le mangeroient me prendroient pour un *fat*.
ID., *Fem. juge et partie*, III, 2.

Il ne passera jamais dans mon esprit que pour un homme qui se laisse mener par le nez, comme un *fat*. – HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, III, 3.

Bon! a-t-on de l'esprit à Paris? Si-tôt qu'il y a un *fat* dans un pays, on l'y envoye; c'est le rendez-vous de tous les sots de France.
REGNARD, *La Coquette*, II, 3.

FATAL, réglé par le destin; **INSTANT FATAL**, dernier instant, instant de la mort.

49 De ce qu'on a chéri, la *fatale* présence
Ne nous laisse jamais dedans l'indifférence. – *Dép. am.*, I, 1.

1510 Et j'aurai des douceurs, dans mon *instant fatal*,
De ravir cette gloire à l'espoir d'un rival. – *D. Garc.*, IV, 9.

* Voir *Fatalement.*

FATAL À . . ., funeste à . . .

1670 Si pour ce changement je pousse des soupirs,
Ils viennent de le voir *fatal à* vos désirs. – *D. Garc.*, V, 4.

1214 . . . Cet étourdi, qui veut *m'*être *fatal.* – *Éc. des Fem.*, IV, 7.

* Voir *Fatalement.*

FATALEMENT, par hasard, à l'heure fixée par la destinée.

Il doit . . . être conduit *fatalement* chez elle. – *Préc. rid.*, sc. 4.

* Les mots *fatal*, *fatalement*, avaient alors leur sens étymologique, *fatum*, destin, et le dictionnaire de Richelet (1680) est le premier qui lui donne le sens de *funeste*, *malheureux*. Cependant, dès 1647, Vaugelas remarquait que «ce mot, le plus souvent, se prend en mauvaise part», tout en admettant que «il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part». Patru approuve cette remarque; mais Th. Corneille et l'Académie sont d'accord pour nier que *fatal* ou *fatalement* se soient jamais employés «en bonne part», c'est-à-dire dans le sens d'*heureux;* ils signifient «réglé par le destin, par ordre du destin», quand ils ne signifient pas *malheureux*, *malheureusement.*

«*Fatal* se prend d'ordinaire en mauvaise, quelquefois en bonne part.» – NOËL FRANÇOIS, *La politesse de la lang. franç.*, in-18, Bruxelles, 1663, p. 51.

Il est certain que Malherbe l'employait avec l'idée de *destin*, *destin favorable*, dans les vers suivants :

11 Nombre tous les succez où ta *fatale* main,
Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
De tes peuples mutins la malice a détruite.
MALH., 2e *Ode sur la prise de Marseille* (1605).

131 O bienheureuse intelligence, . . .
Dont la *fatale* diligence
Préside à l'Empire François!
ID., *Sur l'attentat du 19 décembre contre Henri IV.*

Le sens de *funeste* paraît dominer dans ceux-ci :

228 Et Soissons, *fatal* aux superbes,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin. – ID., *Ode à la Reine* (1600).

Voici d'autres vers avec un sens de destin favorable. — Saint-Amant chante Arion qui

Passa sur un dauphin l'empire de Neptune,
Fit de son aventure estonner la fortune,
Et revit ondoyer, par un décret *fatal*,
La fumée à flots noirs sur le vieux toit natal.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, 73.

421 Prince, l'heure *fatale* est enfin arrivée
Qu'à votre liberté le Ciel a réservée. – RAC., *Bajazet*, II, 1.

Racine l'emploie souvent aussi dans le sens de *funeste* :

1451 S'il vivoit, son amour au mien seroit *fatal*. – *Théb.*, V, 4.

Dans La Fontaine, on trouve les divers sens indiqués plus haut :

1° *Fatal*, réglé par le destin.

260 S'il est *fatal* toutefois que j'expire,
J'en suis content. – LA FONT., V, 53 : *Contes*, III, 2.

52 Quand on prend comme il faut cet accident *fatal*...
ID., V, p. 98 : *Contes*, III, 4.

2° *Fatal*, malheureux.

269 Mais les Nymphes ont beau s'opposer aux Destins,
Contre un ordre *fatal* tous leurs charmes sont vains.
LA FONT., VI, p. 263 : *Adonis*.

3° *Fatal à...*, funeste à...

548 Cet ours *fatal aux* bergeries,
Fatal aux autres ours, teint de sang nos prairies.
ID., VII, p. 223 : *Daphné*, III, 6.

FATIGUER, lasser.

Ne *fatiguez* point mon devoir par les propositions d'une fâcheuse extrémité. – *Pourc.*, I, 2.

J'ai beau me défendre des choses, vous *fatiguez* ma résistance.
Bourg. gent., III, 15.

FATRAS, FRATRAS.

Tout ce *fratras*
Cet embarras
Me pèse trop sur les bras.
Bourg. gent. : Ballet des Nations, 1re entrée.

* Le mot est-il français? faut-il l'accepter ou lire *fatras* ou *fracas?* Nous pencherions volontiers pour cette dernière leçon, parce que, deux pages plus haut, on lit :

Ah! quel bruit! — Quel *fracas!* — Quel chaos! — Quel mélange!
Quelle confusion! — Quelle cohue étrange!
— Quel désordre! — Quel embarras!

Ce sont précisément ces mots qui sont repris par le vieux «Bourgeois babillard». Mais peut-être faut-il conserver *fratras* qu'on lit ailleurs :

Oh! que de nippes à porchers!
Que de *fratras* aux filles chers!
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, 402.

Celui-ci m'a montré d'abord deux feuilles de papier, pleines jusques aux bords d'un grand *fatras* de balivernes. – *Escarb.*, sc. 1.

1376 Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin
De tous les vieux *fatras* qui traînent dans les livres.
Fem. sav., IV, 3.

Je dédaigne de m'amuser à ce menu *fatras* de maladies ordinaires.
Mal. imag., III, 10.

Un libertin... dira qu'il ne croid pas neantmoins tous ces menus *fatras* dont on abbreuve le simple peuple. – Le P. GARASSE, *Rech. des Rech.*, 1622, p. 267.

Le sieur Pasquier ayant fait certain petit *fatras* d'épigrammes..., il les appelle par humilité de très-belles poésies.
ID., *ibid.*, p. 938; – Cf. ID., *Doctr. cur.*, 1624, p. 243.

Vous autres lisarts, n'avez-vous point leu certain petit *fatras* qui se nomme le Caquet de l'Accouchée?
Caquets de l'Acc., 1622, bibl. elzév., p. 264 (*Essais de Mathurine*).

Ses disners et les gousters avec ses amies, l'exorbitance de ses parures, la sumptuosité de ses habits, et tout plein d'autres menus *fatras* qui en despendent..., m'espuiserent de sorte que je commençay à m'affaisser.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, III, p. 334; – Cf. ID., *ibid.*, III, 26.

Encore qu'il y ait tantost quatre ans que Toussaint Quinet rompt la teste à tous ceux qui vont et viennent dans la Galerie du Palais, du *Typhon* et du *Jodelet*, qui m'ont fait fameux écrivain, je consens aisément que mes œuvres ne passent que pour ce qu'on appelle *fatras* de livres.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 265.

Et cette bonne mère grand'...
L'entretenoit de Melusine,
De Peau d'âne et de Fierabras,
Et de cent autres vieux *fatras*.
ID., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 143.

239 J'ay compozé tout ce *fatras*
La veille du dimanche gras. – LORET, *Muze histor.*, 6 février 1655.

C'est prevariquer en la cause,
Que disputer de la prognose,
Balançant d'un jugement brut
Si l'humeur peccante est en rut...,

Si l'on prend par quelque berlue
La chose verte pour la bleue,
Et cent autres menus *fatras*.
Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 38.

Qui pourroit retenir ce *fatras* de leçons?
Chappuzeau, *L'Acad. des fem.*, II, vi.

23 Sur tant de contredits, et d'interlocutoires,
Et de *fatras*, et de grimoires,
Travaillons. – La Font., I, p. 122 : *Fabl.*, I, 21.

34 Rêvant à tels *fatras*. – Id., IX, p. 24 : *Ballade*.

Pourquoi tout ce *fatras* de couleurs, de pinceaux,
Ces figures d'osier et ces habits de masques? – Montfleury, *Coméd. poète*, I, 1.

Ce *fatras* de rubans, chargés de nompareilles.
Id., *Gentilh. de Beauce*, III, 8; – Cf. *Fille capitaine*, I, 9; – *Dupe de soi-même*, II, 1; – *Trigaudin*, I, 5.

* Palsgrave (1531), après avoir donné la phrase : «*I botche or bungyll a garment*», donne cette traduction : «*je fatre*, 1re conjugaison, et *je fatrouille*, 1re conjugaison. This garment is but botched, cest habit n'est que *fatrouillé*.»

Si nous demandons à Cotgrave (1611) la trad. de *to botch*, il répond : «*to botch*, bobeliner, rabiller, rabillecoustrer, fatreper, fatrer, fatrouiller, rataconner». En somme, *fatrer, fatrouiller, fatrasser*, c'est raccommoder, mettre des pièces; on voit le lien de ces mots avec *fatras*, que Cotgrave traduit par «a confused heape, or bund of trush, toyes, triffes, vaine and idle things, fooleries, fopperies», c'est-à-dire «un monceau ou paquet confus de triquenisque, haligornes, nippes, agobilles, triquedondaines, fanfreluches et nigeries», pour employer ses expressions.

Rob. Estienne traduit (1549) par *nugæ;* Monet (1636) «*fatras*, bagatelles, choses de néant».

Avant d'être employé en ce sens, *fatras* désignait une sorte de poésie :

«*Épilogue*, dit l'auteur de l'*Art de pleine Rhétorique* (1521), est un terme grec qui signifie récapitulation ou reprise de choses devant dictes, ainsi nommé par nos peres, espece ou maniere de rithmer que les Picards appellent, en leur langage, *fatras* :

Tout ainsi se faict epylogue
Du *fatras* comme je l'applique,
Tout ainsi se faict épylogue
Soit en forme de monologue,
Ou par maniere de supplique.

Un autre sens enfin se trouve, au xve siècle, dans Coquillart, et au xvie, dans les *Serées* de Guill. Bouchet :

Maintz petits bancquetz, mains *fatras*.
Coquillart, *L'Enqueste entre le Simple et la Rusée*.

Dragées, confitures sèches et autres menus *fatras* qu'on fait de sucre.
Guill. Bouchet, *Serées*, édit. Roybet, chez Lemerre; I, 134.

Fausser, manquer à . . . ; Fausser parole.

1323 . . . . . Non, non, n'ayez pas peur
Que je *fausse parole*. – *Dép. am.*, IV, 3.

290 Il faut à cet ami faire mauvais visage,
Lui *fausser compagnie*, éviter ses discours. – Corn., *La Suivante*, I, 8.

133 Il n'auroit pas *faussé sa foy*,
Et fût mort serviteur du Roy. – Loret, *Muze histor.*, 24 déc. 1651.

95 Monseigneur le duc de Lorraine...
Aima beaucoup mieux détaller,
Pour ne point *fausser sa promesse*. – Id., *ibid.*, 23 juin 1652.

1684 Tu sauras ce que c'est d'avoir *faussé ta foi*.
La Font., VII, p. 105 : *L'Eun.*, V, 5.

543 ... Bon, le voilà qui *fausse compagnie*. – Rac., *Plaid.*, II, 9.

Fausset.

487 Ou sa façon de rire et son ton de *fausset*
Ont-ils de vous toucher su trouver le secret? – *Misanth.*, II, 1.

Voulant éprouver si elle le prendroit pour une fille, il s'en alla luy faire une reverence bien basse, et luy dit avec une voix de *faulcet* : bonjour, ma commere.
Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 236.

Ainsi dit Junon courroucée,
Et puis, ayant sa voix haussée
En *fausset*, que l'on entendit
Jusqu'en Enfer qu'elle étourdit,
Alecton fut par elle huchée.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 230;
– Cf. Id., *ibid.*, II, p. 105.

Ensuite, prenant le *fausset*
Pendant qu'on tenoit le tacet,
Elle mit sur l'air d'une gigue
Cette rude et sanglante intrigue.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 560.

Je l'ai dit en *fausset*, et tu l'as pris en basse.
Th. Corn., *Amour à la mode*, IV, 4.

L'Intimé, d'un ton finissant en *fausset*. – Rac., *Plaid.*, III, 3.

..... Quoi donc! Ce marmouzet
Avec son beau langage et son ton de *fausset*,
Avec son poil blondin, transplanté sur sa tête,
Vous plairoit pour époux? – Montfleury, *Fem. juge et partie*, II, 5.

Pour les voix, nous prendrons seulement douze basses, huit concordants, six basses-tailles, autant de quintes, quatre haute-contre, huit *faussets* et douze dessus, moitié entiers et moitié hongres. – Regnard, *La Sérénade*, sc. 7.

Un abbé d'égale science
Qui, dressant son petit collet,
D'un air présomptueux et d'un ton de *fausset*
Applaudit à son ignorance. – Id., *Prol. des Fol. am.*, sc. 5.

* Voir ci-dessus, p. 119, au mot *donzelle*, une citation du sr De la Croix.
«*Fausset*, voix aiguë qui contrefait le dessus en un concert, et qui d'ordinaire est désagréable et discordante.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

FAUTE : TOMBER EN FAUTE.

* Voir *Tomber en... ou dans.*

FAUTE, manque.

S'il vient *faute* de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde. — Mamie! — Oui, mon ami, si je suis assez malheureuse pour vous perdre... – *Mal. imag.*, I, 7.

* C'est-à-dire : si vous venez à me manquer.

La *faute* de paroles a fait qu'à l'un et l'autre nous donnons le nom d'épargnant.
MALH., II, 48; – Cf. ID., II, 198 et 560.

Je luy dis encore que nous étions tous mortels, et qu'il pouvoit arriver *faute* de moy. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 260.

9 Certes, si dans cette province
Arrivoit *faute* de ce prince,
Un si déplorable malheur
Y cauzeroit grande douleur. – LORET, *Muze histor.*, 12 may 1663.

7 *Faute* d'argent cause bien du ravage. – LA FONT., IX, p. 39 : *Ballade.*

On craignoit que le duc d'Orléans ne se rendît maître de la personne de Monsieur, s'il venoit *faute* du Roi. – RAC., VI, 348 : *Livr. ann.*

«Ne vous faites pas *faute* de ce qui m'appartient», est une façon de parler populaire, et dont la construction est mauvaise. – DE CALLIÈRES, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 176.

FAUTE DE...

539 Et pouvois-je, après tout, avoir la conscience
De le laisser mourir, *faute d'*une assistance?
Éc. des Fem., II, 5.

Je craignois que les araignées ne fissent leurs toiles sur mes maschoires, *à faute de* les remuer. – SOREL, *Francion*, liv. III, p. 179.

..... La plus grande maison
Ne nous peut contenir, *faute d'*assez d'espace. – CORN., X, 49 : *Poés. div.*

... *Faute*, bien souvent, *d'*auditeurs plus parfaits,
Il va les débiter jusques à des laquais. – TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, I, 2.

On l'a tant applaudy (Tartuffe), *faute de* le connoistre.
Lettr. Satyr. sur le Tart., en tête de *La Crit. du Tart.*, 1669; édit. Gay, Genève, 1868, p. 4.

34 *Faute de* reculer, leur chute fut commune.
LA FONT., III, p. 210 : *Fabl.*, XII, 4.

Un nombre infini de Romains perirent entre les mains des Barbares, *faute d'*estre rachetez à un escu par teste.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 135; – Cf. *ibid.*, p. 280; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 196; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § XXIX; I, p. 476.

* «*Faute, à faute, par faute.* On dit, par exemple, «*faute d'*argent, on manque à faire «beaucoup de choses», et «*à faute d'*argent, on manque...», et encore «*par faute d'*ar-«gent, on manque, etc.». Tous les trois sont bons, mais le meilleur c'est de dire «*faute «d'argent;* après celuy-là, *à faute* est le meilleur, et *par faute* est le moins bon des trois...» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, 202-203.

Th. Corneille, commentant ce passage de Vaugelas, dit : «Je dirois plutôt *faute d'*argent que *à faute d'*argent. *Par faute d'*argent, *par faute de* payer, sont des façons de parler qui ne sont pas en usage.» — L'Académie française dit, en d'autres termes, la même chose que Th. Corneille. – *Ibid.*

Corneille, qui avait employé *à faute de* dans les premières édit. de *Mélite*, v. 172, — de *Clitandre*, v. 124, — de *La Suiv.*, v. 1253, — l'a changé en *faute de* dans l'édit. de 1660, sans doute à la suite de la *Rem. de Vaugelas;* cependant, dans toutes les édit. de la *Toison d'or,* il a laissé *à faute de* dans le vers suivant :

1289 *A faute d'*être aimée, on peut se faire craindre.

Voir MARTY-LAVEAUX, *Lex. de Corn.*

Bossuet a encore employé *à faute de;* parlant de la phalange Macédonienne, il dit, d'après Polybe :

> Il luy faut des lieux propres, et, pour ainsi dire, faits exprés, et, *à faute de* les trouver, elle s'embarrasse elle-mesme, ou plustost elle se rompt par son propre mouvement. – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 509.

FAUTEUIL.

De grâce, Monsieur, ne soyez point inexorable à ce *fauteuil* qui vous tend les bras. – *Préc. rid.*, sc. 9.

> Bussy, charmante au dernier point,
> Et moy, qui charmant ne suis point,
> Vous composons ces rimes plates...
> Afin de nous entretenir
> Dedans vostre beau souvenir,
> Dont la moindre place est plus belle
> Qu'un *fauteuil* dans une ruelle.
>
> SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 49 : *Épître* à Mlle de Neuillan.

> Foin de ces chanteurs de tacet,
> Soit en *fauteuil,* soit en placet,
> Soit en ruelle, soit en rue. – ID., *Virg. trav.*, 1705; II, p. 168-169.

197 J'oubliois que Mademoizelle...
Vit Christine chez Hesselin,
Qui, par justice et bienveillance,
La traitant en Fille de France,
Luy fit un gracieux accueil,
Et l'on luy donna le *fauteuil.* – LORET, *Muze histor.*, 9 septembre 1656.

Fournissez-nous icy les throsnes de la conversation. (Isabelle apporte des *fauteuils.*) – SOMAIZE, *Les Vérit. Prétieuses*, sc. 6.

Isabelle et Lazarile sortent. Élomire (Molière) *arrange un* fauteuil, *une chaise à dos et un placet.*

Scène 3 : Bary, l'Orviétan, Élomire. — Tous refusent le fauteuil *et la chaise à bras, et veulent prendre le placet (tabouret) par cérémonie, en se faisant de grandes révérences les uns aux autres.*

Bary. L'humilité trop ravalée
Cache souvent beaucoup d'orgueil;
C'est pourquoy, dans une assemblée,
Le plus grand doit d'abord s'emparer du *fauteuil;*
Le plus petit, tout au contraire,
Toujours honteux de sa misere,
Ne doit se placer qu'au bas bout,
Et ne parler jamais que modeste et debout.

Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; I, 1 et 3.

D'un *fauteuil* que voilà je veux me régaler.

Montfleury, *Ambigu com.*, 2e interm., sc. 6.

Voulez-vous un *fauteuil?* Vous jouerez à votre aise.
— L'action n'est jamais belle dans une chaise. – Poisson, *Poète Basque*, sc. 9.

Qu'on donne promptement un *fauteuil* à ma nièce.
— Ne bougez, s'il vous plaist; le respect m'interdit
Un *fauteuil* près mon oncle. Un tabouret suffit.

Regnard, *Légat. univ.*, III, 7.

Fut présent devant nous, dont les noms sont en bas,
Maître Mathieu Géronte, en un *fauteuil* à bras. – Id., *ibid.*, V, 7.

..... Voulez-vous vous asseoir?
Lisette, des *fauteuils!* — Point de *fauteuil*, de grace.
— Oh! Monsieur, je sais bien... — Un *fauteuil* m'embarrasse.
Un homme là-dedans est tout enveloppé.
Je ne me trouve bien que dans un canapé. – Id., *Distrait*, III, 2.

Copions tic pour tic les grimaces des jeunes seigneurs... — Te voilà assez bien sur tes jambes. Mais c'est dans un *fauteuil* ou sur un canapé qu'il faut t'achever de peindre. — Page, donne-moy donc un *fauteuil.* — Le bon air, au moins, n'est pas de s'asseoir dans le milieu. — Oh! je sçay qu'il faut se précipiter sur l'un des bras du *fauteuil* comme si on jouoit au cheval fondu. (Il se jette sur un bras du *fauteuil.*) — Fort bien. – *Théât. ital. de Gherardi*, édit. 1701; t. VI, p. 509 : *Pasq. et Marf.*, II, 3.

* «Il est utile et honorable aux langues que chaqu'une chose de forme particuliere ait son nom particulier. Les chaises qui costoient les lits, surtout les beaux, sont de cette espece par leur grandeur et leur ornement; mais ce monde (des courtisans) pensa n'aguere mettre un honneste homme en confusion pour avoir dit qu'elles se nomment *fauteuils*, d'autant que leur Cour douillette l'ignoroit.» – *Les Advis de la demoiselle de Gournay*, liv. I : *Défense de la Poésie*, second traité, p. 443; 2e édit. 1644. La 1re édition intitulée *L'Ombre*, 1627, ne contient pas ce passage.

Ducange, v° *faldistorium*, donne divers exemples des déformations de ce mot : *faudestola*, *faltestolium*, *faldestolus*, *faldestolium*, et nous le montre traduit par *faudestuef*, *faudesteuil*, et enfin *fauteuil.*

1573. — «*Faudeteul :* Le roy faict assis au *fondeteul* (*sic*) tout doré là où la table estoit mise. Videtur esse sedes regia discubitoria. *Jourdain de Blaues.*» – Nicot, 1573.

1606. — «*Faudeteuil*, m. acut. est une espece de chaire à dossier et à accouldoirs, ayant le siege de sangles contrelassées, couvertes de telle estoffe qu'on veut, laquelle se plie pour plus commodement la porter d'un lieu à autre, et est chaire de parade, laquelle on tenoit anciennement aupres d'un lict de parade. Le mot (nom) luy peut estre donné de celuy-cy *faulde*, qui signifie *giron*, dont le Languedoc use encore,... parce que telles chaires, qui estoient de bas siege et creux, avoient le siege mal aisé et un peu creux en forme de giron. Au grand Ceremonial de l'Eglise, il est latinisé par *faldistorium*, et prins pour la chaire de respect et d'honneur où le Cardinal qui celebre la Messe se repose aux intervalles qui luy permettent de se retirer de l'autel, et est baillé pour accouldoir à l'Empereur estant en l'église Saint-Pierre pour faire son oraison : mais est sans dossier et sans accouldoirs et toute rase, et en cela differente du *faulde teuil* qui a esté cy dessus descrit. Et selon ladite derivation de *faulde* pour *gremium* peut estre cette chaire sans accouldoirs et sans dossier... L'italien dit *faldistoro.*» – Nicot, 1606.

1606. — «*Faudeteul*, ital. Seggio, trono reale; esp. Cadrega, silla real.» – Hieroume Victor; – Cf. Id., 1614, 1637, 1644.

1611. — «*Faudeteuil* : a low, large and easie soulding chaire, having both a backe and elbowes.» – Cotgrave; – Cf. Id., 1632, 1650.

1618. — «*Faudeteul*, Koninclijken zit-stoel.» – Wæsberg, *Diction. franç.-flam.*

1620. — «*Faude*, siege creux de chaire, à guise de giron enfoncé. — *Fauder* une chaire, lui façonner le siege en *faude*. — *Faudeteuil*, chaire dossiere, ayant siege de sangles entrelassées, couvert de riche estofe, et à *faude* enfoncée, aisée à plier et porter partout; chaire de parade, a tenir pres d'un lict de parade... L'empereur, oyant la messe, avoit un *faudeteuil* pour accoudoir.» – Monet; – Cf. Id., 1636.

1634. — «*Faudeteul*, sedia regale.» – C. P. G. D. M., *Diction. fr.-ital.*; – Cf. Id., 1644.

1643. — «*Faudeteul*, chaire ou siege royal servant à table.» – J. L. D'Arsy, *Diction. franç.-flam.*

1648. — «*Fauteuil.*» – *Nouv. Diction. de rimes.*

1649. — «*Fauteuil.*» – *Diction. servant de biblioth. univ. de* Paul Boyer.

1650. — «*Fautueil.* Par corruption pour *faudestueil.*» – Ménage, *Origines.*

1655. — «*Faudetueil* ou *fauteuil*, chaire à bras, siege royal.» – Borel, *Trésor.*

1660. — «*Faudeteuil*» et «*fauteuil.*» – Ant. Oudin, *Trésor des deux langues.*

1660. — «*Fauteuil*, sedia d'appoggio.» – Nath. Duez, *Diction. fr.-ital.*; – Cf. Id., 1671.

1661. — Somaize (*Gr. Diction. des Prétieuses*) dit : «les *fauteuils*, les trônes de la ruelle».

Ni l'orthographe ni le sens ne sont bien fixés dans les dictionnaires avant Richelet, 1680 : «Chaise à dossier et à bras, au bout desquels il y a des rosettes, des muffles ou des têtes de femmes.» — On voit cependant que, depuis 1648, la forme *fauteuil* l'emporte sur *faudesteuil.*

Voir, sur l'usage et l'importance des *fauteuils*, le *Diction. des Prétieuses*, bibl. elzév., édit. Ch.-L. Livet, *Introd.*, p. xix-xx.

Faux, traître, perfide.

214 Mais le *faux* animal, sans en prendre d'alarmes,
Est venu droit à moi, qui ne lui disois mot. – *Princ. d'Él.*, I, 2.

FAUX BOND.

* Voir t. I, p. 267, *Bond : faire faux bond.*

FAUX-FUYANT.

1587 Et son raisonnement me vint persuader
De lui donner plutôt la cassette à garder,
Afin que, pour nier, en cas de quelque enquête,
J'eusse d'un *faux-fuyant* la faveur toute prête. – *Tart.*, V, 1.

292 Ce subtil *faux-fuyant* mérite qu'on le loue. – *Fem. sav.*, I, 4.

32 L'auteur en vos cantons peut soutenir la chose,
Et près des tribunaux que la Garonne arrose
Se sauver par des *faux-fuyants.*
LA FONT., IX, p. 214 : *Épître à M. Girin.*

Ce luy seroit trop d'affaire (à M. Jurieu) de chercher des *fauxfuyans* à tous les mauvais pas où il s'engage.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI[1], § 3, p. 472; – Cf. ID., *ibid.*, I, § 17, p. 31.

Si j'avois voulu mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, je me serois épargné le travail de... trouver enfin mille tours et mille *faux-fuyants* pour dépayser ceux qui me lisent. – LA BRUY., II, p. 451 : *Préf. du Disc. à l'Acad.*

* Molière a employé le mot dans le sens figuré, La Bruyère dans le sens propre.

Le plus ancien dictionnaire où nous trouvions le mot *faux-fuyant* est, en 1655, le *Diction. des chasseurs*, à la fin de la *Vénerie royale :*
«*Faux-fuyant*, c'est ce que l'on appelle une sente à pied dans le bois.» – SALNOVE, *Venerie royale*, in-4°, 1655.

Le mot reparaît, en 1660, dans le *Diction. franç.-esp.* de César Oudin et le *Diction. franç.-ital.* de Duez. Oudin traduit *faux-fuyant* par *hurtillo*, et *hurtillo* par *petit larcin* (diminutif de *hurto*, furtum); Duez : «*faux-fuyant*, viettolo, vietta o strada coperta; *viettolo*, un sentier, détour, une allée de jardin; *vietta*, petite allée de jardin; *strada coperta*, rue couverte.»

En 1676, Pomey donne *faux-fuyant*, subterfuge; en 1677, le P. Gaudin : «*Faux-fuiant :* ce mot signifie proprement une issue cachée, par laquelle on se retire sans etre apperceu, pour éviter la rencontre de quelque personne qui entre dans une chambre... *Faux-fuiant*, dans le figuré, se prend pour un subterfuge, une échappatoire, une défaite, un prétexte.»

En 1677, le *Diction. franç.-ital.* imprimé en Suisse au château de Duillier; en 1679, le *Diction. franç.-angl.* de Guy Miege, n'ont pas recueilli le mot; il se retrouve, en 1680, dans Richelet, qui l'a pris, au propre, dans la *Venerie royale* de Salnove, au figuré, dans les *Femmes savantes:* «Tour, adresse pour fuir ou éviter une chose».

En 1690, Furetière reproduit à peu près le P. Gaudin; en 1694, l'Académie ne donne que le sens propre : «un endroit destourné, escarté, par où on peut s'en aller sans estre veu». L'édition de 1718 ajoute le sens figuré, une défaite, une échappatoire; l'édition de 1740 répète celle de 1718; celle de 1763 répète les deux précédentes, en rappelant que *faux-fuyant* est aussi un terme de vénerie et reprenant la définition de Salnove; celle de

1799 répète celle de 1763, en donnant un article à part à *faux-fuyant*, que les autres éditions avoient compris dans le mot *faux;* celles de 1835 et de 1878 n'ont rien changé à celle de 1799, bien qu'il semble que *faux-fuyant* ne soit plus employé dans le sens propre.

FAVEUR.

1590 J'eusse d'un faux-fuyant la *faveur* toute prête. – *Tart.*, V, 1.

* C'est-à-dire : afin que je puisse nier, à la *faveur* d'un faux-fuyant. – Voir *Faux-fuyant.*

467 Trop heureux si bientôt la *faveur* d'un divorce
Me soulageoit d'un joug qu'on m'imposa par force. – RAC., *Brit.*, II, 2.

FAVORISER, *verbe neutre, sans complément.*

125 Et sa flamme timide ose mieux éclater,
Lorsqu'en *favorisant* elle croit s'acquitter. – *D. Garc.*, I, 1.

FÉCULENCE.

Il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit-lait clair, pour purifier par l'eau la *féculence* de l'humeur crasse. – *Pourc.*, I, 8.

Je vous abandonne... à la *féculence* de vos humeurs.
Mal. imag., III, 5.

FÉCULENT.

La véritable source de tout le mal est une humeur crasse et *féculente.* – *Pourc.*, I, 8.

* *Féculence, féculent* se disent «du sang et des humeurs qui ont des feces (lat. *fæces*) ou de la lie, et n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir». – *Diction. de Trévoux.*

FEINDRE, FEINDRE DE..., faire semblant de..., dissimuler.

422 C'est qu'ils ont l'art de *feindre;* et moi, je ne l'ai pas.
Misanth., I, 2.

Pour vous servir avec plus d'effet, je veux... *feindre d'*entrer dans les sentiments de votre père et de votre belle-mère. – *Mal. imag.*, I, 8.

Il a couru bruit... qu'un catholique, *feignant* se convertir à la Religion prétendue, avoit voulu tuer M. du Bouillon. – MALH., III, p. 511.

IMPRIMERIE NATIONALE

(Le Renard) *feignit* vouloir gravir. – La Font., III, p. 298 : *Fabl.*, XII, 18.

168 On peut, par amusement,
Feindre de brûler pour elles. – Id., VII, p. 521 : *Astrée*, I, 2.

Combien (parmi les hommes) de crocodiles qui *feignent de* se plaindre pour dévorer ceux qui sont touchés de leurs plaintes. – La Rochef., I, p. 310.

Vous *feignez* l'ignorer, mais vous le savez bien. – Regnard, *Ménechmes*, II, 5.

Feindre à..., craindre de..., hésiter à...

1829 Tu *feignois à* sortir de ton déguisement. – *L'Ét.*, V, 5.

352 ... Ah! c'est me faire outrage,
Feindre à s'ouvrir à moi! – *Dép. am.*, II, 1.

1591 Si l'ardeur de mes feux a pu vous émouvoir,
Vous ne devez point *feindre à* me le laisser voir. – *Misanth.*, V, 2.

Nous *feignions à* vous aborder, de peur de vous interrompre.
L'Av., I, 4.

Je ne *feindray* point à me remettre entre vos mains.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630, II, p. 104;
– Cf. Id., *ibid.*, III, *Advis au lect.*, p. 1 et 456.

* Dans ses premières pièces, *L'Étourdi*, *Le Dépit amoureux*, et même dans *Le Misanthrope* (1666) et dans *L'Avare* (1668), Molière emploie *feindre à...* dans le sens de *hésiter à...*; à partir de *La Princesse d'Élide* (1664), il emploie le plus souvent, dans le même sens, *feindre de...*

Feindre de..., hésiter à.

Je ne *feindrai* point *de* vous dire que l'amour aujourd'hui s'est rendu maître de mon cœur. – *Princ. d'Ét.*, IV, 1.

Je ne *feindrai* point *de* vous dire... – *D. Juan*, III, 3.

Je ne *feindrai* point *de* vous dire que le hasard nous a fait connoître il y a six jours. – *Mal. imag.*, I, 5.

Je ne *fein* point *de* m'en rapporter à qui que ce soit.
Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 72.

1501 Ne *feignez* point pour moi *d'*entrer chez Hippolyte. – Corn., *Gal. du Pal.*, V, 2.

* Sur ce vers, cependant, Corneille fit deux variantes : *Ne laissez point*, puis, en 1660, *Ne craignez point*. – Marty-Laveaux, *Lexiq. de Corn.*

Et pour chasser ne *feignoit* pas
De perdre sommeil et repas. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 283.

Vous parlez de ce voyage comme si je ne l'entreprenois que dans le dessein de favoriser Moliere,... et vous ne *feignez* point *de* vous opposer à une action de la justice. – De la Croix, *Guerre com.*, 1664; édit Gay, p. 18.

Renier, qui les blâme tant, ne *feint* pas *de* dire qu'ils (les Vaudois) vivoient justement parmi les hommes. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 242.

Ne *feignez* point *de* me mettre au nombre de ceux que vous aimez et qui vous aiment. – Sév., III, p. 287.

Feinte, simulation, mensonge.

707 Si? Vous en doutez donc, et prenez pour des *feintes*
Tout ce que de sa part je vous ai fait de plaintes?
Éc. des Mar., II, 8.

296 Ses ennuis sont des jeux, son angoisse une *feinte*. – Malh., I, 15.

5 La *feinte* est un pays plein de terres désertes.
La Font., I, p. 199 : *Fabl.*, III, 1.

161 De la *feinte* à l'effet on n'a qu'un pas à faire. – Id., VII, p. 520 : *Astrée*, I, 2.

1453 Veulent-ils m'éblouir par une *feinte* vaine? – Rac., *Phèdre*, V, 4.

Quelque juste courroux qu'ait causé cette *feinte*,
Ma bouche contre vous se refuse à la plainte.
Montfleury, *Dame médecin*, V, 10.

Je ne suis plus la dupe de ses *feintes*. — Vraiment, de l'air dont il s'y prend, il ne paroît pas beaucoup de *feinte* à son fait. – Du Verdier, *Flatteur*, 1696, III, 9.

Feinte : trait de feinte, *terme de danse.*

194 Vois-tu ce petit *trait de feinte* que voilà? – *Fâch.*, I, 3.

* Cette expression semble empruntée à l'escrime. C'est une attaque simulée pour provoquer, de la part de l'adversaire, un mouvement qui le découvre.

Il y a plusieurs *feintes*, la droite, la haute, la basse, à l'entour du poignard, aux yeux : les niais s'amusent à faire parade, et des *feintes* en l'air et faire la beste; mais il faut tousjours prendre la *feinte* pour le coup, car souvent on tire sans *feinte*, et, pour bien faire, il faut que le coup suive immédiatement la *feinte*.
René François (le P. René Binet), *Merv. de la Nature*, in-4°, 1626, p. 156.

Félon.

331 Crocodile trompeur, de qui le cœur *félon*
Est pire qu'un satrape ou bien qu'un Lestrygon...
Dép. am., I, 5.

61 Il (le chrétien) ne doit pas quitter le lieu
Ordonné par la loi de Dieu;
Car l'âme qui lui est commise,
Félonne ne doit pas fuir. – Malh., I, p. 288.

On m'a dit que dans l'Italie...
Est un certain vilain valon
Par ou passe un torrent *félon*.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 255.

190 Gardez-vous d'irriter tous ces monstres *félons*. – La Font., VI, p. 245 : *Adonis*.

471 A peine il est entré que les cruelles dents
Et les ongles *félons* s'impriment dans ses flancs.
Id., VI, p. 302 : *Captiv. de S. Malc.*

* Au propre: «En la coustume de St Paul, art. 32, la *felonie* est dite de celuy qui est *felon* et en courroux et qui outrage un autre.» – Eus. de Laurière, *Gloss. du droit franç.*

Femelle.

Dans la maison de Sotenville on n'a jamais vu de coquette, et la bravoure n'y est pas plus héréditaire aux mâles, que la chasteté aux *femelles*. – *G. Dand.*, I, 4.

Cette exception prouve que cette exclusion des *femelles* n'est pas absolue, mais a lieu seulement en cas de concurrence des mâles.
Rac., V, p. 387 : *Factum pour le Maréchal de Luxembourg.*

La Couronne est déférée aux mâles par le droit du sang et de la loi de France, et non par le droit de l'hérédité, mais les duchés et pairies sont déférés par la loi de l'investiture, telle qu'il a plu aux Rois de France de l'accorder. Si c'est, comme il arrive le plus souvent, aux hoirs mâles et *femelles*, il ne suffit pas alors d'être du sang, mais il faut être héritier de celui au profit de qui la pairie a été donnée.
Id., *ibid.*, p. 388.

* En employant le langage technique des généalogistes pour opposer les hommes aux femmes dans sa famille, M. de Sotenville sort de l'usage des jurisconsultes : ni dans le Journal des audiences du Parlement, ni dans le Diction. des arrêts de Brillon, ni dans les Traités de la noblesse de Laroque, de Belleguise ou de Boulainvilliers, ni enfin dans le Diction. de Furetière ou de Trévoux, on ne trouvera la même opposition des sexes exprimée dans les mêmes termes. Le mot était familier à La Fontaine, qui l'emploie très souvent :

23 Il se piqua pour certaine *femelle*
De haut état. – La Font., V, p. 561 : *Contes*, IV, 15.

Femme : bonne femme, vieille femme.

171 ... Je n'y veux point aller,
De peur qu'elle ne vînt encor me quereller,
Que cette *bonne femme*... – *Tart.*, I, 2.

Elle... vit sous la conduite d'une *bonne femme* de mère, qui est presque toujours malade. – *L'Av.*, I, 2.

* *Bonne femme*, vieille femme, répond à *bonhomme*, vieillard; ils sont employés l'un et l'autre sans aucune arrière-pensée trop familière ou dédaigneuse.
Voir t. I, p. 267 : *Bonhomme*.

Au lieu de *bonne femme* pour *vieille femme*, Bossuet dit *femme d'âge* :

Les hommes et les *femmes d'âge* assistent avec les enfans aux Catéchismes, mais encore sont bien aises d'y estre interrogez et d'y répondre.
Bossuet, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 10.

Pour lui, une *bonne femme* est une femme quelconque, une simple femme :

M. Nicolle presse le Ministre (Jurieu) sur l'invincible difficulté où se trouve une *bonne femme* dans un article important... Mais M. Jurieu apaise ses troubles, en luy disant qu'une *simple femme* qui aura appris le Symbole des Apostres... sera peut-estre dans une voye plus sûre que les sçavans.

BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 22, p. 221.

FEMME, épouse.

Ah! qu'une *femme* Demoiselle est une étrange affaire!

G. Dand., I, 1.

Vous ne devez pas dire «ma *femme*» quand vous parlez de notre fille. — J'enrage. Comment? ma *femme* n'est pas ma *femme?* — Oui, notre gendre, elle est votre *femme;* mais il ne vous est pas permis de l'appeler ainsi, et c'est tout ce que vous pourriez faire si vous aviez épousé une de vos pareilles. – *Ibid.*, I, 4.

Qui bat sa *femme*, il la fait braire;
Qui la rebat, il la fait taire. – G. BOUCHET, *Serées*, édit. Roybet, I, p. 149.

861 Que chacun indigné contre ceux (les crimes) de ta *femme*,
La traite en ses discours de méchante et d'infâme... – CORN., *Médée*, III, 3.

667 *Femme*, que t'ai-je fait, et quelle est mon offense? – ID., *Hor.*, II, 6.

* Dans l'édition de 1660, Corneille a remplacé le premier hémistiche par :

Que t'ai-je fait, Sabine?

Deux vers plus loin, il avait dit :

Que t'a fait mon honneur, *femme*, et pourquoi viens-tu...

En 1660, il change ainsi ce vers, en supprimant le mot *femme :*

Que t'a fait mon honneur, et de quel droit viens-tu...

147 Et des gens de goût délicat
Auroient bien pu l'aimer, et même étant leur *femme*.

LA FONT., VI, p. 80 : *Contes*, V, 6

230 (Paris) retiendra sans péril la sœur de votre *femme*. – RAC., *Iphig.*, I, 2.

Mais une bonne fois, écoutez bien cela,
Ma *femme*. — Le beau nom que vous me donnez-là!
— Comment vous appeler? N'êtes-vous pas ma *femme?*
— Je vous nomme Monsieur, appelez-moy Madame.
Ma *femme* est si bourgeois! — Que diable sommes-nous?

HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 6.

Qui croyez-vous qui soit le maitre de vous ou de Madame votre *femme?*

ID., *Crisp. méd.*, I, 4.

Ma *femme* est tout aimable; oui, mais elle est ma *femme*.

DESTOUCHES, *Philos. marié*, I, 1.

* De Callières, dans les *Mots à la mode* (1692), se moque des gentilshommes et surtout des bourgeois «qui disent *Madame une telle* au lieu de *ma femme*, comme les plus honnêtes gens le disoient autrefois». – P. 56-59.

FENDRE LE COEUR, *locution.*

Mamie, vous me *fendez le cœur.* – *Mal. imag.*, I, 7.

Cette fille est mon foible, et ses pleurs m'attendrissent;
Elle me *fend le cœur.* – MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, II, 5.

Ils disoient des choses à *fendre le cœur.* – SÉV., VI, p. 331.

FER : BATTRE LE FER, faire de l'escrime; BATTEUR DE FER, spadassin.

1420 Et j'ai *battu le fer* en mainte et mainte salle. – *L'Ét.*, IV, 2.

MAÎTRE D'ARMES. Mon petit musicien, je vous ferois chanter de la belle manière. — MAÎTRE À DANSER. Monsieur le *batteur de fer*, je vous apprendrai votre métier. – *Bourg. gent.*, II, 2.

Dans les salles aussi l'on me voit triompher,
Le fleuret à la main, et je *bats* bien *le fer.*
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, III, 4.

FER : BATTRE LE FER, *locut.; au fig.*

Enfin, à force de *battre le fer*, il en est venu glorieusement à avoir ses licences. – *Mal. imag.*, II, 5.

* On connoît la locution proverbiale «*battre le fer* pendant qu'il est chaud» :

Nos confrères déjà l'ont berné comme il faut :
Battons le fer, comme eux, cependant qu'il est chaud.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Elomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; III, 1.

FÉRIR, frapper, atteindre.

299 Peut-être en avez-vous déjà *féru* quelqu'une?
Éc. des Fem., I, 4.

Ne te fie à mule qui rit,
N'à femme qui de l'œil fait signe;
Car l'une des pieds te *férit*,
L'autre des ongles t'esgraffine. – LARRIVEY, *Les Tromperies*, I, 3.

Je n'ay garde de dire autrement que «Carmelin est *féru* d'amour». Il faut user de mots propres pour chaque personne. – SOREL, *Berg., extrav.*, 1639; III, p. 278.

* De cette remarque de Sorel, on peut conclure que le vieux mot *féru* appartenait déjà de son temps au langage populaire.

59 Et ce fut mardy qu'il mourut
D'un dard dont Cloton le *ferut*.
LORET, *Muse histor.*, 12 octobre 1652.

139 Et quand Monsieur d'Elbeuf parut,
Pas un d'eux plus ne se *ferut*. – ID., *ibid.*, 30 mars 1658.

Cœurs bas, cervelles *ferues*,
Nous croyons au doux patois
De ces illustres matois. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 101.

Avecque tant de joie il est vers moi couru
Qu'à bon escient pour vous je l'ai jugé *féru*.
Th. CORN., *Amour à la mode*, V, 1.

Une Nymphe, de bonne grâce,...
D'amour droit au cœur le *férut*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 178; – Cf. ID., *ibid.*, p. 158, 176, 178, 219-220, 235, 505, 510.

46 Car quant à vous, j'ai belle paour
Qu'à vous *férir* n'ait le bras gourd.
LA FONT., VIII, p. 443 : *Janot et Catin.*

De quelque amour secret votre esprit est *féru*.
LA THUILLERIE, *Crispin Bel-Esprit*, sc. 4.

* Malherbe (Commentaire sur Desportes) a rayé le mot *féru*, qui se trouve dans l'épitaphe de Mlle de Rostaing, sans doute, dit M. Brunot, parce qu'il trouvait le verbe trop vieux.

En 1569, dans sa *Gramm. franç.*, p. 80, Rob. Estienne donne la conjugaison de *ferir*, différente de celle de *bastir* «quant au présent indicatif : *Je fier, tu fiers, il fiert, nous fierons, vous fierez, ils fierent.*»

En 1618, Maupas, dans sa *Gramm. franç.*, conjuge : «*Je fier, je feri* et *feri, j'ay feru, ferir, ferant*». Il ajoute : «Les temps composez de ce verbe sont plus en usage que les simples.»

En 1645, dans une édition revue, corrigée et augmentée de sa *Gramm. franç.*, Ant. Oudin dit, p. 164 : «De *ferir*, il n'y a plus de ce verbe que *feru* : car *fiers*, *ferus*, *fierray* ne sont point du tout en usage.»

Voir Brunot, *La doctrine de Malherbe*, in-8°, p. 414.

FERME À..., FERME DANS...

235 Mais quand j'ai bien mangé, mon âme est *ferme à* tout.
Sgan., sc. 7.

Il est *ferme dans* la dispute, fort comme un Turc sur ses principes.
Mal. imag., II, 5.

135 Sitôt qu'il crut son fils *ferme dans* son devoir...
LA FONT., V, p. 19 : *Contes*, III, 1.

Lacédémone, par sa vie réglée, estoit *ferme dans* ses desseins.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 401.

Qualités de l'esprit : prompt à imaginer, fécond à expliquer, *ferme à* se ressouvenir. – RAC., VI, p. 332 : *Livr. annotés.*

FERME! *Interjection.*

651 Allons, *ferme*, poussez, mes bons amis de cour.
Misanth., II, 4.

Ferme, Monsieur! Ici, poussez bien l'insolence. – REGNARD, *Ménechmes*, II, 5.

Allons, Madame, allons; *ferme!* voici le choc. – ID., *Le Joueur*, II, 11.

FERME : FORT ET FERME, *locution.*

* Voir *Fort et ferme.*

FERME : DE PIED FERME.

Je m'étois rendu ici pour vous attendre *de pied ferme.* – *L'Av.*, II, 1.

142 Dans cette cave, attendant *de pied ferme*
Madame Alix qui ne vient nullement.
LA FONT., VI, p. 134 : *Contes*, V, 8.

Les Portugais... les attendent *de pied ferme.* – RAC., V, p. 159 : *Notes histor.*

Une partie des assistans s'estoient retirez; mais nous demeurasmes *de pied ferme*, M. Claude et moy l'un devant l'autre.
BOSSUET, *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 353 : *Réflex.*

FESSE-MATHIEU, avare, ladre, usurier.

Il faut essuyer d'étranges choses lorsqu'on est réduit à passer, comme vous, par les mains des *fesse-mathieux.* – *L'Av.*, II, 1.

Jamais on ne parle de vous, que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de *fesse-mathieu.* – *Ibid.*, III, 1.

Ce pauvre avaricieux de pere, usurier tout le saoul et tant qu'il pouvoit (à Rennes on l'eust appelé *fesse-mathieu*, comme qui diroit bateur de S. Mathieu, qu'on croit avoir été changeur), en mourut de dépit et de rage.
N. DU FAIL, *Contes et Disc. d'Eutrapel*, édit. Jouaust, 1875; I, p. 206.

C'est le *fesse-mathieu* le plus franc que je sache.
BOIS-ROBERT, *Belle Plaideuse.*

* Nous avons trouvé ce mot dans Molière, Richelet, Furetière; et même l'Académie l'explique à sa façon : « On appelle aussi *fesse-mathieu* un homme qui preste à gros interests, et qu'on ne veut pas nommer ouvertement usurier. C'est un terme qu'on dit par cor-

ruption, au lieu de dire : il fait le *saint Mathieu*, ou ce que saint Mathieu faisoit avant sa conversion, car on tient qu'il estoit alors usurier.»

Regnard a fait de ce mot un nom propre : — «Je veux que tu passes chez Monsieur *Fessemathieu* pour le prier de passer ici.» – *La Coquette*, I, 4. — Il l'emploie souvent aussi comme nom commun :

Ah! Monsieur Grifon, le connoissez-vous? — Je ne me trompois pas; c'est un fripon. — Justement, un fripon, un vilain, un *fesse-mathieu*. – *Sérénade*, sc. 23.

Adieu, tison d'enfer, *fesse-mathieu* femelle. – *Joueur*, V, 10.

Le père, à ce qu'on dit, est un vilain, un ladre, un *fesse-mathieu*. — Que voulez-vous dire avec votre ladre et votre *fesse-mathieu*? – *Retour imprévu*, sc. 12.

FESSER.

98 Il se feroit *fesser* pour moins d'un quart d'écu. – *L'Ét.*, I, 2.

Je ne devois pas être *fessé* à tuer, mais seulement autant que mon sage le pouvoit porter. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 72; – Cf. I, p. 79.

Ça donc; sous leurs cottes troussées,
Que ces vieilles soient bien *fessées*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700, p. 429.

Enfin, dos et ventre, et partout,
A gauche, à droit, de bout en bout,
Il les *fesse* tant qu'à des nopces
Et leur fait cent playes et bosses.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 176.

Osez-vous bien ainsi vous montrer devant moy,
Et ne craignez-vous pas que ma main ne vous *fesse*?
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, III, 8.

Elles ne font, Monsieur, que donner des soufflets...
— T'en ont-elles donné quantité? – Plus de trente.
— Voulez-vous toutes trois que l'on les *fesse* bien?
POISSON, *Foux divert.*, II, 8.

Jocrisse et Trop-d'Esprit veulent *fesser* les folles...
Ne dois-je pas, Monsieur les *fesser* avec eux?...
Lucrèce et Cléopâtre alloient être troussées;
J'avois accommodé les verges que voici.
N'y dois-je pas entrer et les *fesser* aussi? – ID., *ibid.*, II, 11.

Je sais que pour un sou, d'une humeur héroïque,
Vous vous feriez *fesser* sur la place publique.
REGNARD, *Légat. univ.*, III, 2.

FESTINER, *verbe act.*, fêter, traiter, recevoir à dîner.

C'est ainsi que vous *festinez* les dames. – *Bourg. gent.*, IV, 2.

Les amis de Dieu, ses esleus, les besnits de son père, ce sont ceux-là qu'il traitte et *festine* des mets de pauvreté.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 509.

Nous le *festinerons* d'une salade de Gascon. – *Com. des Prov.*, III, 5.

187 Alibech *fut festinée* en grand pompe. – La Font., V, p. 480 : *Contes*, IV, 9.

* Ce mot qui ne figure que dans Rob. Estienne, Nicot et Cotgrave, a été admis en 1596 et 1648 dans les *Diction. des Rimes*, puis, en 1660, dans le *Diction.* de Duez et d'Ant. Oudin; tous les autres dictionnaires, sans exception, donnent *festier*, qu'on trouve dans Malherbe, et *festoyer*.

Scarron et La Fontaine l'ont employé neutralement :

Neuf jours entiers on *festina*. – Scarron., *Virg. trav.*

35 Il vient; l'on *festine*, l'on mange. – La Font., I, p. 100 : *Fabl.*, I, 14.

Les quatre premières éditions de l'Académie (1694, 1718, 1740, 1763) le font exclusivement actif; la cinquième édition, an VII, dit qu'il est aussi neutre.

FÊTE : FAIRE FÊTE DE...

Jamais il ne parut si sot, parmi une demi-douzaine de gens à qui elle avoit *fait fête de* lui. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 2.

1541 ...Étoit-ce un vin à *faire fête?* – *Amph.*, III, 2.

3 Et *de* vous marier vous osez *faire fête*. – *Fem. sav.*, I, 1.

Il y a une belle dame à qui l'on a *fait fête de* l'aigre de cèdre.
Malh., *Lett. à Peiresc*, 13 janvier 1614.

Les melons *dont* vous me *faites fête*. – Id., *Lett. à Racan*, 13 septembre 1625.

Mais elle te parloit tantôt! — Oui, pour me dire
Qu'elle veut cette nuit vous conter son martire,
Qu'elle ne fermera sa porte qu'à demy,
Et que, quand vous croirez Don Bertran endormi,
Vous alliez la trouver; elle vous *fera fête*.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 6.

Afin donc de luy *faire fête*,
Æneas lui sourit aussi. – Scarron, *Virg. trav.*; édit. 1705; II, p. 12.

Il arrive en ce jour, et, pour lui *faire fête*,
Hors ma maîtresse et moi, tout le monde s'apprête. – Regnard, *Le Bal*, sc. 4.

* «La *feste* de Versailles; *donner une feste*. Ce mot est devenu profane, comme vous voyez. Voilà jusqu'où va le caprice et la tyrannie de l'usage. Il ne se contente pas de choquer souvent les règles de la grammaire et de la raison; il ose mesme violer quelquefois celles de la piété.» – Le P. Bouhours, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 142.

«Quand on dit que l'on a *donné une feste* à une maîtresse, on parle très bassement; c'est parce qu'aux festes de village on y danse, on y joue, on y fait grand-chère; on se sert ainsi de leur nom. Mais n'y a-t-il point d'ailleurs quelque prophanation de se servir du nom des jours particulierement dediez au service de Dieu pour signifier les assemblées de volupté? On ne pense point à tout cecy.» – Sorel, *Conn. des Livr.*, 1671, p. 387-388.

Bossuet ne s'est point arrêté devant les scrupules de Bouhours et de Sorel :

Baltazar, petit-fils de Nabucodonosor, aussi superbe que luy, mais moins habile, *fait une feste* solennelle à tous les seigneurs.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 230-231.

Fête : se faire de fête, se mettre en avant, se glorifier de..., tirer vanité de...

Eh! que de gens *se font de fête*, et viennent dire : « Commencez donc », à qui le Roi ne l'a pas commandé! – *Impr. de Vers.*, sc. 8.

Le premier acteur les va chercher (les Maures), et leur donne place dans le poème, au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent *se* venir *faire de fête* exprès pour en être battus (*pour être battus par Rodrigue*).
Corn., III, p. 98 : *Examen du Cid.*

Orilan, *se faisant de feste*, prenoit la charge de présenter des citrons aux dames et mesme de leur verser à boire. – Sorel, *Polyandre*, 1648, p. 200-201.

Sans *se faire de feste* ou se faire valoir. – Scarron, *Hérit. rid.*, I, 1.

Ce n'est pas à un malheureux comme moy de *se faire de feste*.
Id., *Dern. Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 3.

Monseigneur, n'est-ce point *se faire* trop *de feste* que d'oser écrire à Vostre Altesse sur son heureux retour? – Id., *ibid.*, I, p. 39.

Et le feu, rendu furieux
Par le vent qui *se fait de fête*,
Parut victorieux au faîte.
Id., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 357; – Cf. II, p. 5.

Bien de ces preux aventuriers
Qui dans le chocq *se font de feste*.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 334.

... D. Bertran voudroit *s'etre fait* moins *de fête*.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, V, 3.

Le crime *se fait de feste*,
Piaffe et dresse la creste. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 63.

Bellone est dans son élément.
La carogne *se fait de feste*,
Et se baigne jusqu'à la teste
Au sang des défunts égorgez. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 529.

Son foible est, de l'humeur dont je l'ai pu connoître,
De *se faire de fête* en faveur de son maître. – Quinault, *Mère coquette*, IV, 3.

Aussi, mal à propos *vous vous faites de fête;*
Dites donc, il vous a fort mal lavé la tête.
Montfleury, *Impr. de l'Hôt. de Condé*, sc. 1; – Cf. *Fille capitaine*, III, 3 : – *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 1.

Elle sait bien des choses dont elle ne *se fait* point *de fête*. – Sév., V, p. 163.

Il entre dans le secret des familles;... il prévient, il s'offre, *il se fait de fête*, il faut l'admettre. – La Bruyère, I, p. 342.

Item, point de maître à danser;
Ce sont courtiers d'amour dont il faut se passer;
Ces gens là *se font* trop *de fête*. – Regnard, *Hom. à b. fort.*, III, 7.

Des airs développés! Allons, *fais-toi de fête;*
Remue un peu les bras; balance-toi la tête. – Id., *Démocrite*, II, 3.

* Malherbe a employé cette locution, mais dans un autre sens. Nous la trouvons pour la première fois dans l'*Examen du Cid*, de Corneille, puis dans le *Polyandre*, de Sorel, et ensuite très fréquemment dans les ouvrages de Scarron, de Saint-Amant, de Brébeuf, de Montfleury, de Regnard, etc. Mais on ne la rencontre dans aucun dictionnaire avant le *Diction. fr.-lat.*, de Pomey (1676), et le *Diction. fr.-angl.*, de Guy Miège (1679).

FEU, *au fig.*, amour.

229 Trouvez bon que ces *feux* prennent un peu d'espoir
Sur la mort que mon bras s'apprête à faire voir,
Et qu'ils osent briguer par d'illustres services
D'un frère et d'un État les suffrages propices. – *D. Garc.*, I, 3.

601 Orphise toutefois, malgré son désaveu,
Daigne accorder ce soir une grâce à mon *feu*. – *Fâch.*, III, 1.

927 Cet homme, gendarmé d'abord contre mon *feu*...
Éc. des Fem., III, 4.

1646 ... Conseillez-lui de différer un peu,
Et rendez, en ami, ce service à mon *feu*. – *Ibid.*, V, 6.

L'amour n'est-ce pas un desir, et tout desir n'est-il pas de *feu*? Et la jalousie n'est-ce pas une crainte, et toute crainte n'est-elle pas de glace?
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 145.

42 Je ne saurois brûler d'autre *feu* que du sien. – Malh., I, p. 136.

275 Souviens-toi du beau *feu* dont nous sommes épris. – Corn., *Cinna*, I, 3.

Enfin, j'ouvre les yeux pour éteindre mon *feu*.
Th. Corn., *Amour à la mode*, V, 4.

Un autre *feu* sans doute est contraire à ma flamme. – Id., *L'Inconnu*, II, 5.

9 Non pas; c'étoit un Roi, dont les *feux* violents,
Me firent ressentir leur ardeur criminelle. – La Font., II, p. 450 : *Fabl.*, IX, 18.

127 Quel est le *feu* dont je me sens épris. – Id., VI, p. 33 : *Contes*, V, 3.

574 L'amour n'est pas un *feu* qu'on renferme en une âme;
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux;
Et les *feux* mal couverts n'en éclatent que mieux. – Rac., *Androm.*, I, 4.

320 Brûlé de plus de *feux* que je n'en allumai. – Id., *ibid.*, II, 2.

Ma femme y sera; cours la préparer un peu
A l'effort que je veux exiger de son *feu*. – Montfleury, *Trigaudin*, I, 1.

Quelle preuve faut-il vous donner de mes *feux*? – Id., *Dame méd.*, IV, 3.

Je verrai dans ses yeux si mon *feu* lui plaira.
— Et l'épouserez-vous? — Le Ciel m'inspirera.
En tout cas, si son *feu* répond à ma tendresse...
Id., *Dupe de soi-même*, IV, 1.

Un an de mariage apaise bien des *feux*. – Id., *Fille capitaine*, I, 2.

Regardez votre sœur, et jugez si ses yeux
Ont laissé dans mon cœur de place à d'autres *feux*.
— Quoy! D'aucun *feu* pour moi votre âme n'est éprise!
Regnard, *Joueur*, II, 10.

Vous ne m'écoutez point; vous dédaignez mon *feu* :
De vos beaux yeux pourtant, cruelle, il est l'ouvrage. – REGNARD, *Joueur*, II, 11.

* Dans les «*Marguerites françoises, ou Thresor des Fleurs du bien-dire*, recueillies des plus beaux et rares discours de ce temps» (1609), Fr. Des-Rues n'a eu garde d'oublier des fleurs comme celles-ci :

«Un mesme *feu* consommoit jadis nos cœurs, mais il n'y a eu que le mien qui ait esté réduit en cendre.» — P. 202.

«Je ne suis capable d'autre *feu* que de celuy de vos yeux, car les plus clairs flambeaux d'amour ne me semblent que des bluettes trop petites pour m'eschauffer.» – P. 205.

Dans le *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, II, 9, on voit une longue série de jeux de mots et de dissertations plaisamment pédantes sur le *feu*, les *feux*...

FEU : METTRE LA MAIN AU FEU, *locution*.

1105 J'aurois pour elle *au feu mis la main* que voilà.
Éc. des Mar., III, 9.

Je *mettrois* bien *ma main au feu*
Que leur lignée incomparable
Sera d'une taille admirable.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 194.

Elle pour qui j'aurois *bouté ma main au feu*.
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 3e interm., 16.

FEU, *adj.* : FEU MA FEMME.

178 Je tiens de *feu ma femme*, et je me sens comme elle
Pour les desirs d'autrui beaucoup d'humanité. – *Mélic.*, I, 4.

595 Et l'on dit qu'autrefois *feu* Belise, sa mère... – *Ibid.*, II, 7.

* Molière suit ici la règle de Vaugelas : «*Feu*, pour *defunt*, est un mot indéclinable qui n'a ny genre ny nombre : *feu* ma mere, et non *feue* ma mere, comme quelques uns escrivent; et *feu* mes freres, et non *feux* mes freres. Il y en a mesme à la Cour qui de *feu* et de *défunt* font un mot, et disent : *défeu* mon pere; mais cela est barbare. — Au reste, on ne sçait pas bien l'étymologie de ce mot; mais il y a apparence qu'il vient de *fut*, comme encore quelques-uns l'escrivent : *fut* mon pere, c'est-à-dire qui *fut* et qui n'est plus, mais qu'après, par adoucissement, on a osté le *t*, comme à *favorit*, où je vous renvoye. Et, pour plus grande douceur, on a ajouté un *e* devant l'*u* pour faire une diphtongue. Ceux-là sont plaisans qui le dérivent de *feu*, ignis, parce que les anciens brûloient les corps...» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 696.

Les commentateurs habituels de Vaugelas, Patru, Th. Corneille, sont muets sur ce point. Mais Ménage reprend la question. Après avoir remarqué que «*feu* et *deffunct*, qui est la même chose, ne se disent que des personnes mortes que nous avons veues ou que nous avons pu voir», il ajoute : «Plusieurs disent *feu*, en parlant d'une femme, estant persuadez que ce mot vient de *fuit*, et que, par conséquent, il est indéclinable. Mais ils se trompent et dans leur décision, et dans la raison de leur décision. *Feu* ne vient point de *fuit*. Il vient de *felix*. Et il se décline. On dit : *la feue Reine-Mère*, et non pas : la *feu* Reine. C'est comme parlent ceux qui parlent bien.» – MÉNAGE, *Observ.*, I, 1672, p. 425.

Dans ses Additions, il nous explique comment *feu* vient de *felix*; son procédé de dérivation vaut celui qui tire *chez* de *apud* : «Ajoutez, dit-il, *felix*, *felicis*, *felice*, *felce*, *feu*.

L se change en *u*, comme en *feutre*, de *feltrum*, et le *c* se perd, en *jeu* de *jocus*, en *feu* de *focus*.» — Quoi de plus simple?

Andry de Boisregard rappelle cette dissertation : «On dit *feu* au masc., et *feue* au fém. : la *feue* Reine. Je ne m'arreste point icy à toutes les étymologies de ce mot. M. Ménage s'en est assez étendu; il me suffit que l'usage de tous les honnestes gens confirme ce que je dis.» – Andry de Boisregard, *Réflex. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 1692, p. 230.

Il a manqué à Vaugelas de penser à la *feue* Reine, et à Ménage de penser à *feu* la Reine; à cela près, tous deux ont raison.

L'Académie française, dans ses éditions de 1694 et de 1718, donne des exemples, mais ne pose pas de règle : «*Feu, feue*, subst., défunt... *Feu* mon pere, *feu* ma mere, *feu* mon oncle. Quand on dit le *feu* Pape, le feu Roy, la *feue* Reine, on entend toujours le Pape dernier mort, le Roy dernier mort, etc.»

En 1740 enfin, l'Académie, dans sa troisième édition, fait une distinction négligée jusque-là, et suivie depuis : «*Feu, feue*, adjectif. *Feu* mon oncle... Le *feu* Pape, le *feu* Roi, la *feue* Reine. Ce mot n'a point de pluriel, et même n'a point de féminin, lorsqu'il est placé avant l'article ou le pronom personnel. Ainsi, quoiqu'on dise la *feue* Reine, il faut dire *feu* la Reine.»

Feux volants, ou feux follets, feux Saint-Elme, etc.

La physique... nous enseigne... les *feux-volants*.
Bourg. gent., II, 4.

Fidèle, probe, honnête.

456 Quoi! l'avez-vous surprise à n'être pas *fidèle?* – *Fem. sav.*, II, 6.

* D'après ce qui précède et ce qui suit, *fidèle* signifie *probe, honnête;* l'Académie n'a enregistré ce sens précis, en l'appliquant aux serviteurs, que dans son édit. de 1835; les cinq premières éditions et les dictionnaires de Richelet et de Furetière s'en tenaient au sens vague de «qui respecte ses devoirs, qui tient ses engagements». — Cependant, en 1676, le P. Pomey, dans son *Diction. royal*, donne cette phrase : «Un bon serviteur doit être fidèle», et la traduit ainsi : «*famulus probus ac frugi, fidelis esse debet.*»

Fidèle, vrai, exact, constant.

291 C'est bien fait. — Mais, Monsieur, savez-vous les nouvelles
Que l'on dit à la Cour et qu'on tient pour *fidèles?*
Éc. des Mar., I, 3.

1129 Là je vous ferai voir une preuve *fidèle*
De l'infidélité du cœur de votre belle. – *Misanth.*, III, 5.

1237 Puisque, pour vous réduire à des ardeurs *fidèles*,
Il faut des nœuds de chair, des chaînes corporelles...
Fem. sav., IV, 2.

Le jeu de mots d'Arsinoé, dans *Le Misanthrope*, est emprunté à Malherbe :

Ce n'est pas dans mes vers qu'une amante abusée...
Fait de tous les assauts que la rage peut faire
Une *fidèle* preuve à l'infidélité. – Malh., *Larm. de S. Pierre.*

On peut rapprocher ce dernier vers de celui-ci, de Corneille :

1147 Prends un sang infidèle à l'infidélité. – Corn., *Cinna*, IV, 2.

105 Je crains que ladite nouvelle
Ne soit pas encor trop *fidelle*.
Loret, *Muze histor.*, 5 août 1663.

993 J'aime : l'on vous a fait un *fidèle* récit. – Rac., *Mithrid.*, III, 2.

46 Je pars, *fidèle* encor quand je n'espère plus. – Id., *Bérénice*, I, 2.

J'ay amassé dans ce passage les papiers dont j'ay besoin, afin d'estre *fidele* dans les citations. – Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 288.

FIEF.

493 Ce sont *fiefs* qu'à bon titre au pays on renomme. – *Tart.*, II, 2.

1666 Le théâtre est un *fief* dont les rentes sont bonnes. – Corn., *Illus. Com.*, V, 5.

* «Terre, seigneurie ou droits qu'un seigneur dominant donne à un vassal, à la charge de foy et hommage, et de le servir à la guerre et en autres occasions, ou avec quelque redevance.» – Cujas.

FIEFFÉ.

185 Et vous, filoux *fieffés* (ou je me trompe fort). – *L'Ét.*, I, 4.

327 De ces brutaux *fieffés*..... – *Éc. des Mar.*, I, 4.

1090 Vous allez de ma part lui dire de ce pas
Qu'il est un fou *fieffé*. — Nous n'y manquerons pas.
Éc. des Fem., IV, 3.

Peste du fou *fieffé*. – *Méd. malgré lui*, I, 1.

Il faut être folle *fieffée*. – *L'Av.*, II, 5.

Allez, cuistre *fieffé*. – *Bourg. gent.*, II, 3.

Avant la fin du jour, je vous déferai de ce maraud *fieffé*.
Fourb. de Scap., II, 6.

Il a un père qui, quoique riche, est un avaricieux *fieffé*.
Ibid., III, 3.

Avec vos cheveux blonds, en coquette *fieffée*,
Vous vous imaginez être fort bien coiffée. – Th. Corn., *Baron d'Albikrac*, I, 6.

C'est un grand malheur lorsque l'on tombe entre les mains de ces coquettes *fieffées* qui sont de loisir. – Furetière, *Rom., bourg.*, p. 71.

Ah ! ma foy, nous tenons une folle *fieffée* ;
C'est une précieuse. — Ô Dieux ! qui vous l'a dit ?
— Votre urine, ma fille, et cela me suffit,
Car, grâce au Ciel, je suis un peu naturaliste.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670 ; III, 2.

Le propre d'un amant, ou bien il n'aime guère,
Est d'être un *fou fieffé;* voilà son caractère. – Baron, *Jaloux*, III, 5.

Voilà d'un *fou fieffé* le modèle parfait. – Id., *ibid.*, III, 11.

Peut-être, en vous voyant, Madame Victorine
Prendra quelque dégoût pour ces gens de doctrine,
Pour ces *pédants fieffés*. – La Thuillerie, *Crispin Bel-Esprit*, sc. 7.

Avant la fin du jour, je vous déferay de ce *maraut fieffé*.
Champmeslé, *Frag. de Molière*, II, 3.

Je veux dire que tu es un *coquin fieffé*. – Hauteroche, *Cocher*, sc. 18.

..... Quand un *coquet fieffé*
D'amour, de bonne sorte, une fois s'est coiffé,
Cela tient comme glu. – Id., *Crispin méd.*, V, 4.

Un petit libertin qui doit de tous côtés,
Un *étourdi fieffé*. – Regnard, *Distrait*, V, 9.

C'est un *fieffé brutal*, un homme des plus foux. – Id., *Légat. univ.*, III, 3.

* On trouve déjà dans Cotgrave (1632), «*goutteux fieffé*, a fit epithite; for the gowt, most commonly, descends, which way so ever the land goes». — En 1671, Sorel, *Connoiss. des livr.*, p. 426, classe *galant fieffé* parmi les mots à la mode. En 1676, le P. Pomey, *Diction. roy.*, donne «*fieffé*, parfait, achevé, vray; un sot *fieffé*». En 1677, dans son *Trésor des deux langues franc. et lat.*, le P. Gaudin, un frère ennemi du P. Pomey, et qui, comme tous les Jésuites, fait grand cas de Molière, dit : «*Fieffé*. Ce mot se dit dans un sens métaphorique, dans certaines façons de parler, comme quand Molière dit : un *fou fieffé*, pour un grand fou, un fou achevé.» En 1679, Guy Miège donne : «un *sot fieffé*». — En 1680, Richelet le fait précéder du double signe *+ qui indique les mots nouveaux et du langage comique et familier. L'abbé Danet le donne en 1683 et Furetière en 1690; il est donc alors entré définitivement dans la langue :

«Un officier, un sergent *fieffé* sont ceux qui dépendent d'un *fief;* il y a quantité d'offices *fieffez* et héréditaires... On dit aussi par injure et exagération : un coquin *fieffé*, de ceux qui font la profession d'estre malhonnestes gens.» – Furetière, *Diction.*

Fier, *adj.*, farouche, dur; *lat.* ferus.

541 Ah! — Ce *fier* animal, pour toutes les prières,
Ne perdroit pas un coup de ses dents meurtrières.
L'Ét., II, 3.

1234 Oh! qu'elles nous sont bien *fières* par notre faute.
Dép. am., IV, 2.

376 De l'intérêt du Ciel leur *fier* ressentiment. – *Tart.*, I, 5.

513 Et je vous prie ici, mon père, au nom des Dieux...
De ne vous point servir, dans cette conjoncture,
Des *fiers* droits que sur moi vous donne la nature.
Mélic., II, 5.

19 Au moins si je voyois cette *fiere* beauté,
Préparant son départ, cacher sa cruauté. – Malh., *Stances*, 1609.

15. Des eaux de la colère un *fier* débordement.
CORN., *Office de la Vierge*, V.

25 On l'appeloit Alcimadure :
Fier et farouche objet, toujours courant les bois. – LA FONT., *Fabl.*, XII, 24.

189 Ce n'est pas pour toi seul qu'elle est *fière* et chagrine. – DESPR., *Sat.* X.

459 Dois-je prendre pour juge une troupe insolente,
D'un *fier* usurpateur ministre violente. – RAC., *Théb.*, II, 3.

* Corneille n'emploie *fier* que dans ce sens, qui est perdu maintenant. Cependant *fier* avait aussi le sens de «orgueilleux, arrogant», qui lui est seul resté : «*Fier*, dit Nicot (1573), c'est arrogant, superbe, et qui a le regard, maintien et contenance d'une beste sauvage que le latin appelle *fera*. Aussi vient-il de *ferus*, et, partant, se prent aussi pour *cruel, inhumain*, és anciens romans : *fiere fut la bataille*, c'est-à-dire cruelle, sanglante et de grand carnage... Le tout est ainsi prins, d'autant que ce qui suit l'orgueil et arrogance, c'est la cruauté, sauvageté et inhumanité.»

Le P. Bouhours, dans ses *Remarques nouv.*, s'étend longuement sur le sens du mot *fier*, sens qui n'est pas celui de Molière :

«Le mot *fier*, dit-il, est tout françois en sa signification fine, et les mots qui luy sont semblables dans les autres langues n'expriment point ce que nous entendons par une mine *fière*, une beauté *fière*. *Ferus* et *ferox* ne répondent point à *fier*. Il y a bien de la différence entre *fier* et sauvage, farouche, féroce, barbare, cruel. Il y en a mesme entre *fier* et généreux ou hardi, que *ferox* signifie quelquefois... *Fier*, dans la signification que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant et est plutôt une louange qu'une injure. Il signifie quelque chose de délicat et de vertueux; s'il y entre de l'orgueil, de l'audace, de l'air galant, c'est un noble orgueil, c'est une audace mêlée de pudeur, c'est un air galant, honneste. La *fierté* dont nous parlons est toujours accompagnée de la belle gloire, et n'est opposée ni à la douceur ni à la modestie. Une même personne peut être douce et *fiere* tout ensemble, et avoir dans la physionomie je ne sçay quoy de *fier* et de modeste... *Fierté*, quand il se dit d'une femme,... emporte toujours vertu. Il signifie les manieres dedaigneuses, mais nobles et engageantes que le Tasse donne à la sage Sophronie... Quand *fierté* se dit d'un homme, il signifie particulièrement hauteur d'âme, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sçay quoy de grand et de vif dans les sentiments et dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*...»
BOUHOURS, *Rem. nouv.*, 3e édit, 1682, p. 55-61.

Ménage, qui prend volontiers à partie le P. Bouhours, lui reproche d'avoir dit que «*fierté* emporte toujours vertu». Cela n'est pas vray, dit-il crûment. Une femme peut être *fière* à l'égard de plusieurs hommes, et trop complaisante à l'égard de quelques autres :

L'honneur de la belle Caliste
De quinze amans est combatu;
Un seul est témoin de son vice,
Et quatorze de sa vertu. – MÉN. *Observ.*, 1676; II, p. 115-116.

Leven de Templery est d'accord avec le P. Bouhours :

«La signification d'orgueil est insolente, et celle de *fierté* n'est que hautaine. L'une marque une présomption enflée qui ne sied à personne; et l'autre, une audace honnête qui ne sied pas mal aux gens extraordinaires et à ceux qui sont sans reproche. M. de Voiture en a fait la différence dans une lettre où il y a : «Je ne dis pas ceci par *orgueil*, «mais par cette *fierté* que produit la bonne conscience...» Enfin, Madonte,... n'est-il pas vray que vous n'êtes rien moins qu'orgueilleuse? et cependant vous avez une noble *fierté* qui défend au plus audacieux de s'émanciper auprès de vous.» – *Le Génie et la politesse de la langue françoise*, in-12, 1705, p. 85-87.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Fier, *adj. pris substantivement :* se tenir sur *le fier;* la fierté.

147 Mais puisque sur *le fier* vous vous tenez si bien,
Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien. – *Mélic.*, I, 3.

Mettez-moy bien, Madame, avec votre cadette.
D'un *fier* que je luy voy je doy me défier.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, IV, 3.

Fier, *verbe*, confier.

349 Ouais! ceci doit donc être un important secret.
— Trop, puisque je le *fie* à vous-même à regret. – *Dép. am.*, II, 1.

Je croirois, répondit Astrée,... estre indigne d'estre aimée de vous, si je faisois part à quelqu'un d'un secret que vous m'auriez *fié*.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 444.

On ne peut *fier* un secret aux ivrognes. – Malh., II, 640.

1121 Ciel, à qui voulez-vous désormais que je *fie*
Les secrets de mon âme et le soin de ma vie? – Corn., *Cinna*, IV, 2.

J'en ay eu tant de joye... qu'il ne faut pas... que je *fie* à un autre qu'à moy-mesme les tres-humbles remerciements que je vous en dois.
Cortan, *Lett.*, 1658; I, p. 292.

Avez-vous lu les vers que je vous ay *fiés?* – La Thuillerie, *Crisp. Bel-Esprit*, sc. 3.

Fierté, fiertés, dureté, duretés, rigueur.

77 Le bruit de ses *fiertés* en mon âme fit naître
Un transport inconnu dont je ne fus point maître.
Princ. d'Él., I, 1.

133 Et si de ses *fiertés* l'impérieux caprice
Ne vous fait éprouver un destin plus propice... – *Ibid.*, *ibid.*

393 Et laissant la *fierté* des paroles aux autres,
C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres. – *Tart.*, I, 5.

1175 Appelez-vous, Madame, une infidélité
Ce que m'a de votre âme ordonné la *fierté?* – *Fem. sav.*, IV, 2.

1242 ..... J'aurois mauvaise grâce
De maltraiter l'asile et blesser les bontés
Où je me suis sauvé de toutes vos *fiertés*. – *Ibid.*, *ibid.*

5 Ils voudroient avoir vu comme eux aux champs de Mars
Ton auguste *fierté* guider tes étendards. – Corn., X, p. 186 : *Au Roi.*

995 D'où naîtroit cet amour, quand je vois en tous lieux
De plus dignes *fiertés* qui me ressemblent mieux? – Id., *Attila*, III, 4.

Malgré ses *fiertez* affectées, il (Jurieu) sentoit bien l'embarras où il s'estoit mis.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI[1], § 2, p. 466.

* Voir *Fier*, dur.

FIÈVRE QUARTAINE.

1632 Soit. — Si vous y manquez, votre *fièvre quartaine!*
L'Ét., IV, 6.

Que la *fièvre quartaine* puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur!
Bourg. gent., II, 4.

Il ne parloit pas moins que de cinq ou six cents pistoles. — Cinq ou six cents *fièvres quartaines* qui le puissent serrer.
Fourb. de Scap., II, 5.

Vos *fièvres quartaines*, à trois blancs les deux!
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, II, 1.

Des coups de bâton à ma tante! dit la rusée servante; *vos fortes fièvres quartaines!* Si vous l'aviez entrepris, avec ces ongles-là, je vous arracherois les yeux.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644, édit. Jouaust; II, p. 226.

Capis et les têtes plus saines
Luy dirent : *Vos fièvres quartaines!*
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 99.
– Cf. ID., *ibid.*, II, p. 143.

160 La peste soit du gros manant,
Et les fortes *fièvres quartaines!* – LORET, *Muze histor.*, 15 octobre 1651.

145 Aucuns, jusques à deux centaines,
En eurent les *fièvres quartaines.* – ID., *ibid.*, 1er février 1653.

89 L'autre, à driller perdant halaine,
Y gagna la *fièvre quartaine.* – ID., *ibid.*, 8 octobre 1655.

117 Espagnols, nation superbe,...
Puisque vous estes nos seigneurs,...
Nos maîtres et nos capitaines,
Vos sanglantes *fièvres quartaines!*
Si vous ne nous défendez mieux. – ID., *ibid.*, 17 juin 1656.

Malebosse, *fièvre quartaine*,
Peste, et mille autres maudissons
Furent ses plus belles chansons. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 162.

Oui, car qui dit laquais, c'est à dire une graine
Plus maligne cent fois que la *fièvre quartaine*...
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, II, 2.

* «Ce mot, dit Richelet (1680), ne se dit qu'au féminin, en parlant de la fièvre quarte, et par forme d'imprécation.» — En 1733, le *Diction. de Trévoux* dit : «Autrefois on disait *fièvre quartaine* pour *fièvre quarte;* cela ne se dit point aujourd'huy.»

En 1694, l'Académie, dans sa première édition, ne parle pas autrement : «*Quartaine*, adjectif féminin qui n'est en usage qu'en cette phrase : *Vos fièvres quartaines!* qu'on dit quelquefois par imprécation. Il est bas.»

Loret, comme on l'a vu, emploie souvent *fièvre quartaine*, tantôt comme imprécation, tantôt simplement pour *fièvre quarte.*

FIÉVROTTE.

* Voir *Rhumatisme.*

FIGER (SE).

387 Ah! vous me faites peur, et tout mon sang *se fige*.
Éc. des Fem., II, 2.

D'un pied ma face s'allongea,
Et dans mon corps mon sang *figea*.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 199.

FIGURE, forme; aspect, apparence; accoutrement.

* La figure d'un visage :

27 Et de ces blonds cheveux, de qui la vaste enflure
Des *visages* humains offusque *la figure*. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

1396 Je vous laisse à penser si, dans la nuit obscure,
J'ai d'un vrai trépassé su tenir la *figure*. – *Éc. des Fem.*, V, 2.

74 Et ce n'est pas partout un bon moyen de plaire
Que la *figure* d'un mari. – *Amph.*, Prol.

148 Adieu : je vais là-bas, dans ma commission,
Dépouiller promptement la *forme* de Mercure
Pour y vêtir la *figure*
Du valet d'Amphitryon. – *Ibid.*, *ibid.*

Voici notre homme; la *figure* en est admirable.
Bourg. gent., V, 2.

315 ..... Sous la *figure* où le respect l'engage
On veut bien se résoudre à souffrir votre hommage.
Fem. sav., I, 4.

L'esprit, qui n'est que la volonté, la mémoire et le jugement, lorsqu'il aime, se transforme en la chose aimée; et c'est pourquoy, lorsque vous vous présentez icy, elle (la Fontaine de Vérité) reçoit la *figure* de votre esprit, et non pas de vostre corps. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 71[b].

Il y avoit un petit tertre qui heureusement s'élevoit dans la *figure* mesme qu'on donne d'ordinaire aux Théatres. Il estoit fermé d'un costé d'une grosse roche, d'un buisson fort épais de l'autre, et, dans son enfoncement, des plus beaux arbres de la forest, qui composoient la plus reguliere perspective qu'on puisse imaginer. Enfin, par quelque caprice de la nature, ou par l'industrie d'Aplanice, ce lieu estoit tout à fait semblable au theatre de l'Hostel de Bourgongne, quand les Comediens representent l'Amarillis (de Rotrou).
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 250-251.

113 Le Roy parut soudain après
Sous la *figure* de Cérès. – LORET, *Muze histor.*, 31 juillet 1661.

29 ..... Il a des oreilles
En *figure* aux nôtres pareilles. – LA FONT., *Fabl.*, VI, 5.

Son visage est de femme, et jusqu'à la ceinture
Elle en a les beautés et toute la *figure*.

La Font., VIII, p. 481 : *Trad. de l'Énéide.*

Ils prirent tous la *figure* du cochon, la tête, la voix, le corps et le poil.

Rac., *Rem. sur l'Odys.* (*Coll. des Gr. Écriv.*), VI, p. 159.

..... Où donc as-tu pesché
Ces *figures* d'un corps à demy déhanché ? – Hauteroche, *Bourg. de qual.*, IV, 6.

Il faudroit pour cela qu'il eût continué la *figure* et la conduite d'un homme blessé. – Sév., *à Mme de Grign.*, 25 août 1677.

Cette raison leur fit changer (aux Juifs) l'ancienne *figure* des lettres Hébraïques, et ils écrivirent l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux et plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux langues voisines, dont les lettres estoient de mesme valeur et ne differoient que par la *figure*.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 59.

Pour former le corps de l'homme, luy-mesme (Dieu) prend de la terre, et cette terre, arrangée d'une telle main, reçoit la plus belle *figure* qui ait encore paru dans le monde. – Id., *ibid.*, p. 164; – Cf. Id., *ibid.*, p. 457.

Dieu n'a ni corps, ni *forme* ou *figure* humaine ni corporelle.

Id., *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 78.

Le Saint Esprit descendit sur Jesus-Christ sous la *forme* d'une colombe. — Pourquoy sous cette *figure?* — Pour monstrer la douceur de Jesus-Christ... Le Saint Esprit (paroist) sous la *figure* d'une colombe.

Id., *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 26.

Voilà un bonnet qui ne s'est jamais trompé de sa vie. S'il change de *figure* sur votre tête, c'est que vous serez coiffé à la moderne.

Regnard et Dufrény, *Foire Saint-Germain*, I, 7.

Ah ! ah ! Voilà une plaisante *figure* d'homme ! – Regnard, *La Sérénade*, sc. 18.

Ah ! ah ! ah ! La plaisante *figure* pour un doyen ! — *Figure*, parbleu, *figure* vous-même ! Je serois bien fâché que la mienne fût aussi ridicule que la vôtre.

Id., *Crit. du Légat. univ.*, sc. 8.

FIGURE et FORME, *termes de philosophie.*

Je soutiens qu'il faut dire la *figure* d'un chapeau, et non pas la forme; d'autant qu'il y a cette différence entre la *forme* et la *figure*, que la *forme* est la disposition extérieure des corps qui sont animés, et la *figure*, la disposition extérieure des corps qui sont inanimés; et puisque le chapeau est un corps inanimé, il faut dire la *figure* d'un chapeau et non pas la *forme*... Ce sont les termes exprès d'Aristote, dans le chapitre *De la qualité*. – *Mar. forcé*, sc. 4.

* «Le passage (d'Aristote, c'est-à-dire le chapitre *De la qualité*, qui est le viii° des *Catégories*) est assez vague, dit M. Paul Janet, pour que, parmi les commentateurs, les uns aient pu soutenir que ces deux expressions (*forme* et *figure*) étaient... synonymes, tandis que les autres les distinguaient par des raisons à peu près semblables à celles du docteur Pancrace; ils réservaient en effet le mot de *forme*, non pas aux choses animées, mais aux choses naturelles : un chapeau n'étant pas une chose naturelle, mais artificielle,

il fallait donc dire la *figure* et non pas la *forme* d'un chapeau.» – P. Janet, *La Philos. dans les Coméd. de Molière*, dans la *Revue polit. et littér.* ou *Revue bleue*, numéro du 26 octobre 1872. — Voir, dans le Molière de la *Coll. des Gr. Écriv.*, t. IV, p. 35, la note 3, très intéressante sur ce sujet.

Dans la 1re édit. de son *Diction.* (1694), l'Académie, d'accord avec Aristote, a bien soin de définir «*figure*, la *forme* extérieure d'une chose matérielle»; dans la dernière édit. (1878), on lit simplement : «*figure*, la *forme* extérieure d'un corps, d'un être».

On a pu voir à l'article précédent, dans la seconde citation d'Amphitryon, et plus loin, dans un extrait du *Catéch. des Festes*, de Bossuet, les mots *forme* et *figure* employés comme synonymes.

Figure, forme de la danse.

190 Les pas que j'en ai faits n'ont pas moins d'agrément,
Et surtout la *figure* a merveilleuse grâce. – *Fâch.*, I, 3.

253 Les caprioles, les postures,
Les cadances et les *figures*,
Et les beaux pas bien compassez,
Ne se discernans pas assez,
Ne firent pas tant le miracle
Qu'on attendoit de ce spectacle. – Loret, *Muze histor.*, 17 août 1658.

* «On appelle... *figure* de ballet l'ordre des diverses situations que forment ensemble plusieurs personnes qui dansent un ballet.» – Acad., *Diction.*, 1re édit., 1694.

Figure : jeter des figures, *terme d'astrologie.*

* Voir *Jeter des figures.*

Figure : faire figure, *locution.*

184 (Je) *fais figure* en France assez considérable. – *Fâch.*, I, 3.

290 On sait qu'auprès du Roi je *fais* quelque *figure*.
Misanth., I, 2.

544 Le corps avec l'esprit *fait figure*, mon frère. – *Fem. sav.*, II, 7.

Nous *ferions* une *figure* plus aisée en nous plaçant dessus ces sièges.
Robinet, *Panégyr. de l'Éc. des Fem.*, 1664, 4e entrée.

Élomire (Molière). Il est vray qu'avec quelque gloire
L'on me voit paroistre à la Cour;
Et sans par trop m'en faire accroire,
Je sçay *faire figure* en ce brillant séjour.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; I, 3.

Tout dépendoit du succez; et s'ils (les Sociniens) trouvent moyen de s'étendre assez pour *faire* quelque *figure* dans le monde, ils forceront Dieu à faire naistre parmi eux de vrais fidelles (selon Jurieu).
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 43, p. 87; – Cf. Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 652-654.

* Dans son premier *Diction. des Prétieuses*, Somaize traduit : «Estre estimé, *faire figure.*» — *Faire figure* était une expression nouvelle.

«Quand on dit d'un homme qu'il *fait figure* dans le monde, ou à la Cour, c'est à dire qu'il y sert d'ornement comme une statue placée dans la niche de quelque palais.»
SOREL, *Connois. des Livr.*, 1671, p. 403.

«Dit-on toujours *faire figure*, poursuivit Ariste? *Faire* à la Cour et dans le monde une grande, une petite, une bonne, une méchante, une belle et une pauvre *figure?* — Tout cela se dit encore par quelques gens, répliqua Eugène, mais les personnes intelligentes l'évitent jusque dans la conversation, ou ne le disent que par raillerie.»
LE P. BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2ᵉ édit., 1671, p. 138.

L'Académie française, moins sévère que le P. Bouhours, accepte l'expression : «*Figure* signifie aussi l'estat bon ou mauvais où une personne est dans le monde à l'égard de ses affaires, de son crédit, etc. Cet homme *fait* une fort bonne *figure* à la Cour; il y *fait* une meschante *figure*. On dit absolument *faire figure* pour dire *faire une bonne figure*, être dans une situation considerable.» – *Diction.*, 1694.

FIGURÉ, *en parlant du style;* chargé de figures de style.

385 Ce style *figuré*, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité. – *Misanth.*, I, 2.

Qu'il a l'air paysan! Ce discours *figuré*...
— Vous plaît, dites le vrai? — N'est pas bien digéré.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 3.

Un discours si galant et si bien *figuré*
Doit n'être interrompu que pour être admiré. – ID., *Trigaudin*, IV, 8.

Luy (Zuingle) et Œcolampade, avec des expressions un peu differentes, convenoient au fond que ces paroles «Cecy est mon Corps» estoient *figurées;* «est» veut dire «signifier», disoit Zuingle; «Corps», c'est «le signe du Corps», disoit Œcolampade. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 84.

Il (Luther) montroit que, de tourner au sens *figuré* des paroles de Nostre Seigneur, si simples et si précises, sous prétexte qu'il y avoit des expressions *figurées* en d'autres endroits de l'Ecriture, c'estoit ouvrir une porte par laquelle toute l'Ecriture et tous les mystères de nostre salut se tourneroient en figures.
ID., *ibid.*, I, p. 89.

1° FIGURER, représenter.

Une vieille tante... nous *figure* tous les hommes comme des diables qu'il faut fuir. – *Bourg. gent.*, III, 10.

Ta bouche trop longtemps m'a trop bien *figuré*
Un tourment que ton cœur a toujours ignoré. – QUINAULT, *Les Rivales*, I, 3.

229 De *figurer* aux yeux la Guerre au front d'airain. – DESPR., *Art poét.*, III.

2° FIGURER, accoutrer ou avoir une figure, un visage...?

1435 Voici Monsieur Du Bois, plaisamment *figuré*.
— Que veut cet équipage, et cet air effaré? – *Misanth.*, IV, 3 et 4.

* Ce mot, employé par Célimène dans une phrase moqueuse, où elle donne du «Monsieur» à Du Bois, n'est pas pris dans une acception alors admise. Fait-elle allusion à «l'équipage» de Du Bois, qui arrive en costume de courrier, avec des bottes, ou à son «air effaré?»

Nous n'avons trouvé nulle part un emploi analogue de ce mot.

FIL, suite.

191 ..... Achevons mon récit,
Et reprenons le *fil* de ce que j'avois dit. – *Princ. d'Él.*, I, 2.

Reprens-nous le *fil* de ton histoire, et laisse-là cette matière.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 407.

170 Reprens le *fil* de ton discours. – LORET, *Muze histor.*, 5 septembre 1654.

Ah! vous voilà dans le *fil* de l'histoire! – REGNARD, *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 6.

FILER DOUX.

1182 Tu n'es pas où tu crois; en vain tu *files doux*:
Ton excuse n'est point une excuse de mise. – *Amph.*, II, 3.

Frondeurs, vous n'êtes que des foux;
Il faut désormais *filer doux*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 177.

Mais maintenant, Rhin, il faut *filer doux*. – ID., *ibid.*; I, p. 368.

De respect ou de peur des coups,
Chacun désormais *file doux*. – ID., *ibid.*; I, p. 433.

Jupin, craignant son courroux,
Se retire et *file doux*. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 168.

A peine d'un son glapissant
Eut-il donné farfarinette,...
Que les flots *filèrent* tout *doux*.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 77-78.

..... L'autre
Prend le grand chemin de la porte,
Tâchant toujours de *filer doux*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 485.

S'il m'en falloit tâter, je pourrois *filer doux*.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 2.

Vénus, se mettant en courroux,
Lui dit: «Petit fripon, vous aurez sur la joue.»
Il fallut donc qu'il *filât doux*.
RAC., VI, p. 401: *Lettr. à l'abbé Le Vasseur*, juin 1661.

J'entends quelqu'un marcher. — On revient, *filons doux*.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, III, 11.

Avec de tels bretteurs il faut *filer* bien *doux*. – ID., *Fille capitaine*, II, 5.

Si vous branlez, je vous coupe la gorge... — Il faut *filer doux*.
REGNARD, *Divorce*, I, 5.

* «On dit *filer doux*, pour dire se modérer, se retenir, se comporter avec douceur, avec modestie : Quand un maistre est en colere, les domestiques font sagement de *filer doux*. Cet homme faisoit le fanfaron, mais il est obligé de *filer doux*.» – ACAD. FRANÇ., *Diction.*, 1re édit., 1694.

Voir t. I, p. 47, *Adjectifs employés comme adverbes.*

FILET, fil.

Il semble, à vous entendre, que Monsieur Purgon tienne dans ses mains le *filet* de vos jours. – *Mal. imag.*, III, 6.

Il semble que l'autre ait esguisé le fer dont il a voulu trancher le *filet* du peu d'amitié que je luy portois.

D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 274b et 275a; – Cf. ID., *ibid.*; I, p. 208a-b.

202 Devide aux ans de leur Dauphin,
A longs *filets* d'or et de soie,
Un bonheur qui n'ait point de fin. – MALH., I, p. 83.

Il faudra mourir dans les fers...
Où les yeux d'une ingrate ont mon âme asservie;
Je n'en puis échapper :
On ne peut les couper
Qu'on ne coupe avec eux le *filet* de ma vie. – RACAN, *Bergeries*, II, 1.

C'est la raison que je benisse
Le sort qui, devant que finisse
De mes jours le maudit *filet*,
M'erige en vostre humble valet.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 366.

20 Il (Servien) avoit éclat et richesse;
Mais cela n'a pas empesché
Que la Parque, enfin, n'ait tranché...
Le *filet* de sa Destinée. – LORET, *Muze histor.*, 22 février 1659.

Son âme ne tenoit plus qu'à un *filet*.
RAC., VI, 463 : *Lettr. à M. Vitart*, 16 mai 1662.

* Malherbe, qui emploie cette expression, l'avait blâmée chez Desportes : «*Filet* pour *fil* est mal. Quelques dialectes en usent, mais non les bons François.» – Voir BRUNOT, *Doctr. de Malh.*, p. 302.

FILLE, *nom donné aux servantes, comme* garçon *aux serviteurs.*

Filles, approchez;... ôtez-moi mes coëffes. – *Escarb.*, sc. 2.

Filles! laquais, laquais! *filles!* quelqu'un. – *Ibid.*, *ibid.*

Quand il y a une servante dans une hôtellerie, on ne doit se servir que d'elle; et d'ailleurs Claudine est très habile... — Je conviens, Monsieur, qu'elle sait parfaitement son métier de *fille*. – REGNARD, *Filles err.*, II, 2.

Allons, *fille*, le fruit! – ID., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 6.

FILLOLE.

1567 Il n'a pas aperçu Jeannette, ma *fillole*,
Laquelle a tout ouï parole pour parole. – *L'Ét.*, IV, 5.

* «Toute la Cour dit *filleul* et *filleule*, et toute la Ville *fillol* et *fillole*. Il n'y a pas à délibérer si l'on parlera plutôt comme l'on parle à la Cour que comme l'on parle à la Ville...» — L'Académie française déclare, de son côté, que «Il n'y a plus que le petit peuple qui dise *c'est mon fillol, c'est ma fillole*. Il faut dire *filleul* et *filleule*, et c'est de cette façon que toute la Cour et toute la Ville parlent aujourd'hui.» — Th. Corneille dit de même : «Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien disent *filleul* et *filleule*.» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 25-27.

FILOFIE, *mot estropié par Marotte, pour* philosophie.

Je n'ai pas appris, comme vous, la *filofie* dans le *Grand Cyre*.
Préc. rid., sc. 6.

GAREAU. Si vous pensiais que je devisiesme entendre tous ces tintamarres-là, comme vous autres Latiniseurs, dame nanain. Et vous, comme guiebe deharnachez-vous votre *Philophie?* – CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, II, 2; – Cf. II, 3.

* H. Estienne s'est fait un plaisir de recueillir un certain nombre de mots alors défigurés par les gens de cour eux-mêmes :
«Pour un qui diset *physionomie*, il y en avet cinq cens qui disoyent les uns *philosomie*, les autres *phisolomie* : et encore bien plus qui, usant de plus grand deguisement, disoyent *philonomie* ou *philomie*, ou *philonie*. Voire qu'aucuns venoyent jusques à *felonnie*, qui est un bien dangereux deguisement.» – *Deux Dial. du lang. franç.-ital.*; édit. Liseux, t. I, p. 166; – Cf. II, p. 271.

FILS : MON FILS, *terme d'amitié du maître au valet, de la femme au mari, ou d'un ami à un ami.*

690 Mascarille, *mon fils*. — Point. — Fais-moi ce plaisir.
L'Ét., II, 6.

Se pourroit-il, *mon fils*, qu'elle s'oubliât de la sorte. – *G. Dand.*, I, 4.

Ah! ma femme, approchez... — Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a, *mon* petit *fils*? – *Mal. imag.*, I, 6.

Elle m'a fait enrager, mamie. — Doucement, *mon fils*. – *Ibid.*, *ibid.*

Mamie, vous êtes toute ma consolation. — Pauvre petit *fils!*
Ibid., *ibid.*

S'il vient faute de vous, *mon fils*, je ne veux plus rester au monde.
Ibid., I, 7.

N'advouerez-vous pas, *mon fils*, que je vous ayme plus que vous ne m'aymez?
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 462 (Lettre d'Astrée à Celadon); – Cf. Id., *ibid.*, p. 8*; II, p. 463 et 664.

Tu ne sçais ce que tu dis, Guzman, *mon fils*, me répondit mon maître.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 73; – Cf. ID., *ibid.*, III, p. 214.

Le marchand demeura bien surpris, ce qui luy fit demander au laquais : *mon fils*, dis-moy, je te prie, comment se nomme ta maistresse?
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 182.

Hermione alors se tapant,
Ayant veu son mary rampant,
S'écria, comme une Furie :...
Ha! *mon fils*, que vous êtes laid!
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 475.

Par ma foy, cher Baron, il faut voir tout cela.
Viens-y tantôt, *mon fils*, tu verras si j'impose.
BOURSAULT, *Portrait du peintre*, sc. 2.

MADAME JÉRÔME. Un carosse doré demande à vous parler. — MONSIEUR JÉRÔME. Un carosse? — MADAME JÉRÔME. Oui, *mon fils*. – CHAMPMESLÉ, *Le Parisien*, II, 3.

MADAME JÉRÔME. Ah! *mon fils*, que le siècle est rempli de méchants! — MONSIEUR JÉRÔME. Que l'on est malheureux quand on a des enfants! – ID., *ibid.*, II, 6.

FIN, *substantif*.

1° *Terme de philosophie :* but, résultat.

Vous voulez peut-être savoir... si le bien se réciproque avec la *fin?*... Si la *fin* nous peut émouvoir par son être réel, ou par son être intentionnel? – *Mar. forcé*, sc. 4.

La *fin* du bienfait est plus considerable que le commencement. – MALH., II, 27.

80 Vous ne détournerez nul être de sa *fin*. – LA FONT., II, p. 397 : *Fabl.*, IX, 7.

La *fin* de la Religion, l'âme des vertus et l'abregé de la Loy, c'est la charité.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 283; – Cf. ID., *ibid.*, p. 331, 558-559.

Qu'appelez-vous *fin* derniere? — Celle à qui on doit rapporter toutes ses actions et toute sa vie. — Quelle est nostre *fin* derniere? — Dieu.
ID., *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 161; – Cf. ID., *Catéch. des Festes*, in-12, 1687; – *Avert.*, p. 1.

... N'imaginant pas dans tous les hommes une autre *fin* de toutes leurs actions que celle qu'il s'est proposée lui-même toute sa vie. – LA BRUY., II, 108.

2° Conséquence : « *à telle* fin *que de raison* », *terme de procédure.*

Il me faut... les rendre témoins, *à telle fin que de raison*, des sujets de chagrin et de ressentiment que leur fille me donne.
G. Dand., I, 3.

Il voit luire la torche ardente
A telle fin que de raison.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 257.

Il s'étoit joint, *à telle fin que de raison*, à tous ceux qui avoient attaqué D. Juan.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 161-162.

Monsieur Nivolet, vous qui savez la procédure, *à telle fin que de raison*, il faut faire assigner les Comédiens en garantie.
REGNARD, *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 3.

FIN, *adj. pris substantivement.*

* Voir t. I, p. 42, *Adjectifs employés comme substantifs.*

FIN, *adjectif.*

197 Que t'en semble, Marquis? — Tous ces pas-là sont *fins*.
Fâch., I, 3.

1357 Ce sont propos d'amours trop *fins* pour ma boutique.
LA FONT., VII, p. 88 : *L'Eun.*, IV, 8.

Le peuple n'estoit pas plus *fin*, et il n'estoit que trop aisé de l'animer.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 434.

Comme la critique en ce temps-là n'estoit pas encore fort *fine*, il (Mélanchton) s'apperceût... que les copistes ignorans ou peu soigneux avoient attribué aux anciens des ouvrages dont ils n'estoient pas les Auteurs.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 223; – Cf. ID., *ibid.*; I, p. 203.

* «En ce qui est des mots nouveaux, l'on tient de vrai que l'Académie en a quelques-uns par lesquels elle veut que l'on reconnoisse ses confrères ou agrégés et sectateurs... L'on forme à toute heure des mots nouveaux... Il faut... dire qu'un raisonnement est *fin*.» – SOREL, *Disc. de l'Acad. franç.*, 1654.

«*Fin* s'étend encore plus loin que finesse. Il n'y a rien de plus commun que de dire : Il en *fait le fin*, vous avez beau *faire le fin*, un esprit *fin*, un goût *fin*, un discernement *fin*, une raillerie *fine*, un sourire *fin*, des yeux *fins*, une taille *fine*, un cheval *fin*.»
BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 115.

FIN, *dans les locutions comme* fin fond, c'est-à-dire *l'extrême fond; ou devant un mot qu'il porte au superlatif, comme* fin droit.

489 Et nous fûmes coucher sur le pays exprès,
C'est-à-dire, mon cher, en *fin fond* des forêts. – *Fâch.*, II, 6.

Il parle tout *fin droit* comme s'il lisoit dans un livre.
Méd. malgré lui, II, 1.

Vous entrastes la *fin première*
Avec tel éclat de lumière
Que j'en pensay perdre les yeux.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 388.

Ascanius eut l'avantage...
D'arriver tout le *fin premier*.
ID., *Virg. trav.*, I, p. 69; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 38, 179.

103 Je le sceus tout des *fins premiers*. – Loret, *Muze histor.*, 20 may 1650.

113 Monsieur le conseiller Croizy...
Est constitué prizonnier
Dans le *fin fond* de la Bastille. – Id., *ibid.*, 15 mars 1653.

111 Ledit cheval, heureuzement,...
Recula deux pas en ariere
Sur le *fin bord* d'une cariere. – Id., *ibid.*, 8 novembre 1653.

273 Adieu, Princesse belle et sage,
Je suis au *fin bout* de ma page. – Id., *ibid.*, 2 octobre 1655.

Daphné fut la *fine premiere*
Qui luy donna dans la vision.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 54; – Cf. Id., *ibid.*, p. 509, 564.

Étienne vit, toute *fine seulette*,
Près d'un ruisseau, sa défunte Tiennette. – La Font., V, p. 331 : *Contes*, V, 3.

Elles sont toutes *fines seules*. – Id., VII, p. 457 : *Coupe enchantée*, sc. 6.

J'ai cru *fin fermement* qu'on égorgeoit Monsieur. – Poisson, *Fem. coq.*, III, 2.

Fin : faire le fin.

1104 Mais je ne t'en *fais* pas *le fin*. – *Amph.*, II, 3.

N'en *fais* donc point *la fine*, et vainement ne cache
Ce qu'il faut malgré toi que tout le monde sache.
Regnier, *Dial. de Cloris et Philis*.

1745 Je vous embarrassai : n'en *faites* point *la fine*. – Corn., *Ment.*, V, 6.

466 Il faudroit me le dire, et sans *faire les fines*. – Id., *Andromède*, II, 1.

Jouvencelle de Royal sang,...
Toutes les grandes héroïnes
Dont Grece et Rome *font les fines*,
En toute leur vie n'ont eu
La moitié de vostre vertu.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 387.

Votre cœur est d'accord de cette préférence;
N'en *faites* point *le fin*; il la croit mériter.
Th. Corn., *Amour à la mode*, V, 8.

Car, voyez-vous, j'ai l'âme la plus ronde
Et ne sais point *faire le fin*. – Id., *L'Inconnu*, Nouv. Prol., sc. 2.

Un phantosme hydeux, que de loin j'entrevoy,
Se plante sur ma porte et bouche mon allée.
Je n'en *fay* point *le fin*; mon âme en fut troublée.
Le Boulanger de Chalussay, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; I, 3.

Je n'en *fais* point *le fin* : le nom de sot me choque. – Id., *ibid.*, *ibid.*

Qu'en dis-tu, Lise? — Moi? sans tant *faire la fine*, je le prendrois au mot.
Montfleury, *Dame médecin*, II, 6; – Cf. Id., *ibid.*, I, 1.

Vous *faites* tant *le fin*, que vous en êtes dupe.
Id., *Éc. des Filles*, I, 5; – Cf. *Trigaudin*, I, 5; – *Crisp. gentilh.*, I, 6.

Fin : mettre à fin.

* Voir *Mettre à fin.*

Flairer, flaireur.

* Voir *Fleurer, fleureur.*

Flamberge, épée : *c'est la grosse épée de Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon, comme* Durandal *était l'épée de Roland,* Courtin *celle d'Ogier,* Joyeuse *celle de Charlemagne.*

1084 Mettons *flamberge* au vent et bravoure en campagne.
L'Ét., III, 4.

Une *flamberge* c'est une épée. – Guill. Bouchet, *Serées*, édit. Roybet, III, p. 130.

Je mets *flamberge* au vent, et, plus prompt qu'un éclair,
J'en fais le moulinet, j'en estocade l'air. – Saint-Amant, in-4°, 1651, p. 104.

Je pends la *flamberge* au croc. – Brébeuf, *Lucain trav.*, 1656, p. 67.

Flamberge contre écritoire
Emportera la victoire. – Id., *ibid.*, p. 168.

Partout, *flamberge* au vent, vous trouvez bien passage.
Th. Corn., *Amour à la mode*, III, 9.

Et je tiens comme vous que de *flamberge* nue
La vision est laide et blesse fort la vue. – Id., *Bertr. de Cig.*, IV, 2.

Je suis vainqueur le plus souvent,
Sans exposer *flamberge* au vent. – Montfleury, *Mariage de rien*, sc. 10.

Non, non, l'on ne craint point ici votre *flamberge.*
Poisson, *L'Après-dîné des auberges*, sc. 5.

Je souhaite qu'il se porte bien,... car il faut mettre *flamberge* au vent.
Sév., III, p. 260.

Flatté de..., sensible à...

1457 Ah! qu'on est peu *flatté de* louange, d'honneur...
Lorsque dans l'âme on souffre une vive douleur! – *Amph.*, III, 1.

55 ... Les tigres les plus sauvages
Enfin apprivoisent leurs rages,
Flattés par un doux traitement. – Malh., I, p. 176.

Flatterie.

Nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre *flatterie.* – *Préc. rid.*, sc. 9.

C'est pousser vos civilités jusqu'aux confins de la *flatterie.*
Préc. rid., sc. 11.

* «Nous ne sçaurions respondre à la douceur de votre compliment : Nous ne sçaurions donner de nostre sérieux dans le doux de vostre *flatterie.*» – SOMAIZE, *Grand Diction. des Prét.*, v° *Compliment.* — Voir t. I de notre édit., p. 405-406, *Civilités.*

FLÉCHIR À..., *verbe neutre*, céder.

156 Il faut *fléchir au* temps sans obstination. – *Misanth.*, I, 1.

* *Fléchir* s'employait et s'emploie encore, comme verbe actif, dans le sens de *courber*, ou, comme verbe neutre, dans le sens de *se courber*. Corneille l'a employé activement avec le même complément que Molière, *à* équivalant à *sous*, *devant.*

904 Faites qu'à mes devoirs je la puisse *fléchir.* – CORN., *Cinna*, III, 3.

Ne *fléchir aux* prières injustes. – RAC., VI, p. 296 : *Livres annotés.*

Le Concile de Rimini, si ferme d'abord, *fléchit* à la fin par surprise et par violence. – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 117.

FLEGME.

166 Mon *flegme* est philosophe autant que votre bile.
— Mais ce *flegme*, Monsieur, qui raisonnez si bien,
Ce *flegme* pourra-t-il ne s'échauffer de rien? – *Misanth.*, I, 1.

Le magicien... leur apprit que les operations de son art infaillible vouloient beaucoup de *flegme* et de retenue.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 130.

J'ay envie de changer ma bile en *flegme*, de ne paroistre pas si émeu, et me remettre sur le sérieux et le sens froid. – COSTAR, *Apol.*, in-4°, 1657, p. 7.

Je ne me pique point d'un *flegme* si bénin.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, II, 1.

... C'est là qu'on apprend à corriger ses mœurs,
Et d'un *flegme* moral réprimer les aigreurs. – REGNARD, *Démocrite*, V, 3.

* «*Flegme*, voir *Phlegme.* — *Phlegme*, s. m., pituite, l'une des quatre humeurs qui, selon l'opinion commune, composent la masse du sang de l'animal, et qui est froide et humide... — Il se prend encore pour une certaine froideur et lenteur d'esprit, qui fait que l'on agit posément et que l'on ne s'émeut de rien.»
Diction. de l'Acad., 1re édit., 1694.

FLEUR, *au fig.* : LA FLEUR DE L'ÂGE.

265 Me trompé-je? — Ah! truande, as-tu bien le courage
De m'avoir fait cocu dans la *fleur de mon âge?* – *Sgan.*, sc. 9.

43 ... Perdre ce que l'âge a de *fleur* et de fruit. – MALH., I, p. 30.

Les fruits de l'âge mûr joints aux *fleurs* de l'enfance.
LA FONT., IX, p. 139 : *Épit. au Prince de Conti.*

23 Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la *fleur* de mes années.
ID., IX, p. 184 : *Épit. à Mme de la Sablière.*

Il (Alexandre) expira dans la *fleur* de son âge.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 497.

Quelle est la *fleur* et l'honneur de l'Eglise Romaine? — C'est les saintes Vierges.
ID. *Catéch. des Festes*, in-12, 1687, p. 112.

Voilà quelle estoit l'Eglise de Strasbourg... environ l'an 1537, c'est à dire dans sa force et dans sa *fleur*. – ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 242.

FLEURER, FLEUREUR.

113 J'y consens; qu'elle coure, aime l'oisiveté,
Et soit des damoiseaux *fleurée* en liberté. – *Éc. des Mar.*, I, 2.

1746 Arrête. Quoi? tu viens ici mettre ton nez,
Impudent *fleureur* de cuisine. – *Amph.*, III, 6.

* Tous nos dictionnaires, depuis 1539, donnent *flairer* et *flaireur*, jusqu'en 1642; à cette date, Ant. Oudin, dans ses *Recherches ital. et franç.*, donne à la fois *flairer* et *fleurer*, dans le même sens de *odorare*, sentir, puis *flaireur*; mais *flaireur* n'est pas celui qui flaire, c'est l'odeur que l'on flaire. En 1660, Duez, *Diction. franç.-ital.*, donne *flairer*, et «*fleurer* pour *flairer*»; Ant. Oudin, *Trésor des deux lang. franç. et esp.*, donne *flairer* et *fleurer*. En 1676, Pomey, en 1677, Gaudin, en 1679, Guy Miège, en 1680, Richelet, en 1683, Danet, en 1690, Furetière, donnent *flairer* et n'admettent plus ni *flaireur* ni *fleurer*. Enfin, en 1694, on lit dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française :

«*Flairer*; on prononce ordinairement *fleurer*, sentir par l'odorat : «Quand les chiens *flairent* la viande; *flairez* un peu cette rose.» Il vieillit.

«Il est aussi neutre et signifie exhaler une odeur : «Cela *flaire* bon.»

«On dit proverbialement et figurément : «Cela *flaire* bon.»

Dans sa deuxième édition (1718), l'Académie admet *flairer*, dans le premier sens de son édition de 1694, sans répéter que le mot vieillit, et *fleurer* dans le sens du deuxième et du troisième paragraphe de 1694 : «Cela *fleure* bon, cela *fleure* comme baume.» De même dans la troisième édition (1740) et dans la quatrième (1762).

L'édition de 1762 admet *flaireur*, non plus avec le sens d'odeur, mais avec le sens de parasite. En 1799, l'Académie répète les éditions de 1740 et de 1762, et elle donne également *flaireur*; mais elle ajoute : «Il ne se dit que dans ces phrases : *flaireur* de table, *flaireur* de cuisine, pour signifier un parasite. Il est familier.»

Les éditions de 1835 et 1878 répètent à peu près celles de 1799 (an VII).

Quoy? Avez-vous *flairé* le rost?
Voulez-vous estre de la nopce?
JEAN GODARD, *Les Desguisez*, 1594; V, 2.

Si tu estois aussi mordant que tu es reprenant, il n'y auroit crotte dans les champs que tu n'allasses *fleurant*. – Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, I, 7.

Ici, *fleurer* se confond bien avec *flairer;* dans les exemples suivants, il a le sens neutre admis par l'Académie, et qui le distingue de *flairer :*

Douce et belle bouchelette,
Plus fraîche et plus vermeillette
Que le bouton ayglantin
Au matin,
Plus suave et mieux *fleurante*
Que l'immortelle amaranthe... – Remy Belleau.

Il *fleuroit* bien plus fort, mais non pas mieux que roses. – Régnier, *Sat.* X.

Fleuret.

194 Vois-tu ce petit trait de feinte que voilà?
Ce *fleuret?* Ces coupés courant après la belle? – *Fâch.*, I, 3.

* «*Fleuret,* dit Furetière, est le nom d'un pas qu'on fait à la danse, ou plutost ce sont trois pas joints ensemble; mais il n'y a qu'un mouvement.» – *Diction.*, 1690.

Fleurette.

1777 De l'humeur que je sais la chère Marinette,
L'hymen ne ferme pas la porte à la *fleurette.* – *Dép. am.*, V, 8.

227 ... Et votre femme entendra les *fleurettes?* – *Éc. des Mar.*, I, 2.

547 Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette,
Friande de l'intrigue et tendre à la *fleurette?* – *Ibid.*, II, 6.

509 Certes, pour un amant, la *fleurette* est mignonne.
Misanth., II, 1.

Les François... s'attachent, en étourdis, à conter des *fleurettes* à tout ce qu'ils rencontrent. – *Sicil.*, sc. 13.

Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et le mettre en état de ne plaire de sa vie aux diseurs de *fleurettes.* – *G. Dand.*, II, 2.

* Le mot *fleurette* a toujours existé dans la langue, comme diminutif de *fleur,* puis dans le sens de *fleuretis.* Mais c'est seulement vers 1654 qu'il prit le sens de «propos galant».

Voici deux exemples significatifs tirés de Corneille. Dans *Le Menteur,* la première édition (1644) et les éditions suivantes, y compris celle de 1654, portaient les vers suivants :

41 Aussi que vous cherchiez de ces sages coquettes
Qui bornent au babil leurs faveurs plus secrettes.

945 Il continue encore à te conter sa chance.
— Il continue encor dans la même imprudence.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans l'édition de 1660, il les remplaça ainsi qu'il suit :

41 Aussi que vous cherchiez de ces sages coquettes
Où peuvent tous venants débiter leurs *fleurettes*.

945 Sa *fleurette* pour toi prend encor même style.
— Il devroit s'épargner cette peine inutile.

Comment, à toutes deux, vous conter des *fleurettes* !

ROTROU, *La Célimène*, IV, 2.

Ma fille a donc pour toi des passions secrètes ;
Tu viens la débaucher et lui conter *fleurettes*.

QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654, IV, 2 ; – Cf. ID., *Les Rivales*, II, 7.

En 1656, Bois-Robert dit :

Tiens, jase, le voilà ; dis-moy bien des *fleurettes*.

Les Apparences trompeuses, III, 9.

La même année, on lit dans Brébeuf :

Ce dévot contemplatif,
D'un accent doux et plaintif,
Eut avecque la coquette
Parlé douceur et *fleurette*. – *Lucain trav.*, 1656, p. 89.

L'un à l'autre content *fleurettes*
Ou se donnent les violons.

SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705 ; II, p. 171-172.

En 1658, La Rochefoucauld écrit lui-même son *Portrait*, qui figure dans la *Galerie des Portraits de Mademoiselle* (achevé d'imprimer le 25 janvier 1659) ; et il dit :
«J'ai renoncé aux *fleurettes*, et je m'estonne seulement de ce qu'il y a tant d'honnestes gens qui s'occupent à en débiter.»

En 1660, d'Izarn publie la *Pistole parlante* ou le *Louis d'or*, prose et vers ; on y lit :

Mais depuis est venu le regne des *fleurettes*,
Veritable chicane en matiere d'amour.

Je traitois de fat, de moqueur,
Celuy qui me contoit *fleurettes*.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 604 ; – Cf. ID., *ibid.*, p. 549.

Mome incessamment debitoit
Ce que dans Paris on appelle
Douceur, *fleurette*, bagatelle.

DE LA CROIX, *Guerre com.*, 1664 ; édit. Gay, p. 19.

Quoy donc ! vous me jouez, faux amy que vous estes !
Allez en d'autres lieux débiter vos douceurs.
N'estoit-ce pas assez de me passer en fleurs,
Sans me donner encor quinze et bisque en *fleurettes* ?

MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666 ; p. 323.

1665. — «On dit de plus qu'il s'y fait un grand commerce de *fleurettes* et de soûpirs, et qu'on y a une grande connoissance de ces deux sortes de marchandises, qu'on juge d'abord si les *fleurettes* sont de balle (de pacotille) ou de façon de maistre, de la Cour ou de la province.» – LE PAYS, *Amitiés, Amours et Amourettes*, 1665, p. 220.

1666. — «Vos fleurs et vos *fleurettes* ont esté bien reçues, non pas également. Quoyque ces dernières ne sentent rien, elles vous mettent bien plus que les autres en bonne odeur auprès de moy.» – MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 322.

1666. — «Il se mit à luy dire plusieurs *fleurettes;* mais elle sousrioit à toutes, et ne respondit à pas une.» – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, édit. de la bibl. elzév., p. 184.

1666. — Alcide de Saint-Maurice publie un volume intitulé *Fleurs, fleurettes et passe-temps;* c'est un recueil de nouvelles dont les unes, plus sérieuses, sont les *fleurs*, d'autres moins sérieuses, des *fleurettes*, etc.

Gratis est mort; plus d'amour sans payer :
En beaux louis se content les *fleurettes*.
LA FONT., IV, p. 358 : *Contes*, II, 9.

..... Le sot esprit, avide de sornettes,
Ainsi que du nectar, engloutit les *fleurettes*.
MONTFLEURY, *Éc. des Filles*, III, 11.

C'est votre cœur qui donne entrée à la *fleurette*.
ID., *Gentilh. de Beauce*, III, 8.

Et quand vous débitez les plus douces *fleurettes*
Pour mieux peindre les maux qu'à plaisir vous vous faites,
Je n'en murmure point. – TH. CORN., *Amour à la mode*, I, 3.

Et si vous m'en croyez, rendez-lui de bon cœur
Fleurette pour *fleurette* et douceur pour douceur.
ID., *ibid.*, V, 2 ; – Cf. *Galant doublé*, IV, 1, et V, 2 ; *Geôlier de soi-même*, IV, 4 ; *Comtesse d'Orgueil*, III, 3 ; *Charme de la Voix*, II, 2.

A moins qu'on ne lui plaise, et plaise tout de bon,
Jamais sur la *fleurette* il ne règle son ton.
ID., *Baron d'Albikrac*, I, 1 ; – Cf. *ibid.*, I, 3, et I, 5.

Les pieds sur les chenets, étendu sans façons,
Je pousse la *fleurette* et conte mes raisons. – REGNARD, *Joueur*, II, 4.

Pour l'histoire de ce mot, nous noterons ce passage de Somaize, où il représente Hésionide (Mlle Hardy) comme «n'ayant de fermeté pour quoy que ce soit que dans l'estime qu'elle a conceue de Crisante (Chapelain) et de Valère (Voiture), et pour les façons de parler qu'elle a mises au jour : ...«Effrayer un cœur à force de *fleurettes*», pour dire «surprendre un cœur». – SOMAIZE, *Diction. des Prét.*, 1661 ; bibl. elzév., I, p. 113.

«*Tablette, lancette,...* ne passent point pour des diminutifs dans la langue, non plus que *fleurette* qui a perdu sa signification propre, et qui n'a plus que celle que la galanterie luy a donnée.» – BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 1671; édit. 1673, p. 59.

M. Ed. Fournier, dans ses notes sur le *Louis d'or*, d'Isarn, remarque que, chez les Grecs, on disait dans le même sens ῥῶδα εἰρειν, parler roses (ARISTOPH., *Les Nuées*, II, 2). Il ajoute : «Le Noble a voulu chercher une autre étymologie; il a cru que *conter fleurettes*, c'étoit *compter* à celle qu'on aime une somme d'argent, en cette jolie monnoie du temps de Charles VI, sur laquelle étoit marquée une fleur, *florette*. Il s'est trompé. Voir *Lettres de Mme Dunoyer*, 1757, III, p. 225.» – *Variétés littér.*, bibl. elzév., X, p. 244.

«Il s'est trompé», dit Ed. Fournier. Évidemment; cependant l'explication plaisante de Le Noble est expliquée elle-même par La Fontaine, comme on l'a vu, puis par Regnard et Dufrény :

En argent bien comptant je conte la *fleurette*,
Et ne prends point garde aux frais.
Foire Saint-Germain, II, 17 : sc. 2 de la *Parodie de Lucrèce*.

FLEUREUR.

* Voir, ci-dessus, *Fleurer, fleureur.*

FLEURIR.

33 Devant mes yeux, Seigneur, a passé votre enfance,
Et j'ai de vos vertus vu *fleurir* l'espérance. – *Princ. d'Él.*, I, 1.

* Doit-on employer, au figuré, *florir* ou *fleurir*, aux divers modes et temps? Voici l'avis des maîtres.

«*Florissant, fleurissant.* Cette remarque est curieuse; car, dans le propre, on le dit d'une façon, et, dans le figuré, d'une autre. Dans le propre, on dit plus souvent *fleurissant*, et, dans le figuré, on dit plutôt *florissant* que *fleurissant*, comme *une armée florissante, un empire florissant.* Le verbe *fleurir* a aussi de certains temps où l'on employe plustost l'*o* que l'*eu*, dans le figuré, comme, dans l'imparfait, on dira «un tel *florissoit* «sous un tel regne, l'éloquence ou l'art militaire *florissoit* en un tel temps». J'ay dit «dans le figuré» parce que, dans le propre, on diroit par exemple, «cet arbre *fleurissoit* tous les ans deux fois», et non pas *florissoit.*» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, 203.

Sur cette *Remarque* de Vaugelas, Patru présente les observations suivantes : «Calvin, en son Instit., liv. IV, ch. XII, n° 26 : «L'ancienne Eglise a plus *flori* en saincteté». On parloit ainsi; mais, presentement, il faut dire *fleuri*, et généralement partout dans le verbe, il est mieux par *eu* que par *o* : «Un tel *florissoit* sous un tel regne est bien dit; mais, à mon avis, *fleurissoit* seroit encore mieux dit, et l'Auteur lui-même (Vaugelas), en sa «*Remarque* «que, dans les doutes de la langue, il vaut mieux consulter les femmes», sur la fin, dit : «Les auteurs qui *fleurissoient* de son temps»; tellement qu'il n'y a que l'adjectif [verbal] au figuré dont on puisse, à mon avis, se servir avec l'*o* : «Armée *florissante*»; mais notre auteur a raison de dire qu'au figuré on dit plutôt *florissant* que *fleurissant*, car il se pourroit trouver des endroits où *fleurissant*, au figuré, seroit très bien dit.» – ID., *ibid.*

Th. Corneille insiste : «Quoyque, dans le figuré, on dise fort bien : Un tel *florissant* sous tel regne, on ne peut dire *florissent* au présent, ni *florir* à l'infinitif : Les beaux-arts *fleurissent* et non pas *florissent*; ce prince qui fit *fleurir* les beaux-arts et non pas *florir.* Il en est de même du futur : Les beaux-arts *fleuriront* toujours dans les Etats qui seront bien gouvernez, et non pas *floriront.*» – ID., *ibid.*

L'Académie, dans ses Observations sur les *Remarques* de Vaugelas, adopte sans commentaire son opinion.

Le P. Bouhours semble partager l'avis de Patru; car, après avoir reproduit le passage de Vaugelas, il ajoute : «Cependant de fameux auteurs disent d'ordinaire *fleurissant* au lieu de *florissant* et *fleurissoit* au lieu de *florissoit.* En voicy des exemples.» — Suivent deux exemples tirés de l'*Histoire des Juifs* et de la *Vie de saint Barthélemy des Martyrs.* — «Qui faut-il croire, reprend-il, de ces auteurs ou de M. de Vaugelas?» – *Doutes sur la lang. franç.*, 1674, p. 37-38.

«Dans le propre, l'on dit *arbre fleurissant*; dans le figuré, l'on dit *une armée florissante.*» – Le P. NOËL FRANÇOIS, *La Politesse de la lang. franç.*, in-18, 3e édit., Bruxelles, 1663, p. 53.

1117 Vous me montrez en vain par tout ce vaste empire
Les ennemis de Dieu pompeux et *florissants.* – CORN., *Pol.*, IV, 2.

1 Un Vieillard sur son Âne aperçut, en passant,
Un pré plein d'herbe et *fleurissant.* – LA FONT., II, p. 25 : *Fabl.*, VI, 8.

180 L'enchanteresse Nérie
Fleurissoit lors..... – La Font., V, p. 115 : *Contes*, III, 4.

12 La France excelle aux arts, ils y *fleurissent* tous.
Id., IX, p. 201 : *Épît. à l'Évêque de Soissons.*

65 Autant que Mars *florissoit*,
Amour alors languissoit. – Id., VIII, p. 387 : *Ode pour Madame.*

75 Pour lui seul elle a quitté
Le Portugais indompté,...
Et de nos Alpes chenues
Le Monarque *florissant*. – Id., *ibid.*, *ibid.*

78 Ô Ciel, ô saintes destinées,
Qui prenez soin de ses jours *fleurissans !*
Rac., IV, p. 89 : *Idylle sur la Paix* (édit. 1689).

875 ...Un Roi qui naguère, avec quelque apparence,...
Fondoit sur trente États son trône *florissant*. – Rac., *Mithr.*, III, 1.

* Bossuet emploie, au figuré, *fleurir*, dans tous ses temps, mais écrit *florissant* au participe présent.

En ce temps, Homère *fleurit*, et Hériode *fleurissoit* trente ans avant luy.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 26 ; – Cf. Id., *ibid.*, p. 479, 531.

Les Royaumes d'Orient, où *fleurissoient* les plus anciennes Monarchies de l'Univers, avoient la même constitution.
Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691 ; V, § 45, p. 406.

C'est ce qui leur a donné (aux Romains) l'Empire le plus *florissant* et le mieux établi aussi bien que le plus étendu qui fut jamais.
Id., *Hist. univ.*, p. 531 ; – Cf. *ibid.*, p. 533.

Flouet, fluet.

Voilà de mes damoiseaux *flouets*, qui n'ont non plus de vigueur que des poules. – *L'Av.*, I, 4.

* Le plus ancien lexique où nous trouvions ce mot est le *Diction. des Rimes* de 1648. En 1650, Cotgrave le donne comme appartenant au patois normand, et le traduit par *nice, delicate*. En 1655, Borel traduit *floup* par *flouet*, et fait remarquer que *floup* se trouve dans Villon (*Testament*). La Fontaine écrit *flouet* comme Molière :

Damoiselle Bellette, au corps long et *flouet*.
La Font., I, p. 251 : *Fabl.*, III, 17.

Richelet (1680 et 1719), Furetière (1690), l'Académie (1694-1718), Joubert (1725), les Jésuites de Trévoux (1732) donnent tous *flouet*. — Cependant on lit dans Guy Patin, lettre du 8 décembre (édit. 1715) : «La petite Madame... est morte ce matin. Elle étoit *fluette* et délicate.»

Mais, hélas ! elle est tant *flouette*
Qu'elle est bien souvent en malaise. – Jodelle, *L'Eugène*, I, 3.

Je ne pense pas que vous aimassiez mieux un homme de bien... fort et nerveux, que grêle et *flouet*. – Malh., II, p. 516.

Et quelquefois je ris et fais la moue
Durant le temps que sur mon corps *flouet*
J'ay des tourments pires que le fouet.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 350.

Là s'apperçoit une nourrice
Donner pour mets et pour jouet
A son magot tendre et *flouet*
Un joly Dieu de pain d'épice.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 402.

Qui pourroit demeurer muet
Voyant un visage *flouet*
Qu'on met au rang des ridicules?
FR. COLLETET, *Juvén. burl.*, 1657, p. 9.

FLÛTES : METTRE D'ACCORD SES FLÛTES, *locution;* se mettre d'accord.

184 Et vous, filoux fieffés (ou je me trompe fort)
Mettez pour me jouer *vos flûtes* mieux *d'accord.* – *L'Ét.*, I, 4.

Je m'assure que si une fois ils peuvent *accorder leurs flûtes* ensemble, elle me bénira à jamais. – LARIVEY, *Les Escolliers*, I, 3.

Accordez vos flûtes, encore un coup.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, I, 7.

FLUXION, rhume.

Il n'y a que ma *fluxion* qui me prend de temps en temps. — Cela n'est rien. Votre *fluxion* ne vous sied point mal, et vous avez grâce à tousser. – *L'Av.*, II, 5.

Hérodote observe que les Lydiens... se preservoient de toutes *fluxions* et d'autres maladies, cauterisant les veines des tempes à leurs enfans à l'âge de quatre ans.
BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 125.

Le Roi, depuis quelques jours, a été incommodé d'une *fluxion* au col.
DANGEAU, *Journal*, 26 mai 1693.

Sa *fluxion* est presque entièrement passée. – ID., *ibid.*, 29 mai 1693.

Le Roi, qui a eu une *fluxion* à la gorge, se porte bien.
RAC., VII, p. 77 : *Lettre à Boileau*, 30 mai 1693.

M. le comte d'Ayen a été fort mal d'une assez grande *fluxion* sur la poitrine.
ID., VII, p. 209 : *Lettre à J.-B. Racine*, 29 mai 1693.

* Le mot *fluxion* avait un autre sens.
En 1648, dans *Le Barbon*, satire contre le parasite Montmaur, Balzac disait :

Il (Montmaur) avoit entrepris d'écrire une Histoire des premiers troubles; et si de bonne fortune une *fluxion*, qui luy tomba sur la main droite, n'eût arresté l'impetuosité de sa plume, il n'y eût pas eu assez de papier en France.
BALZAC, *Le Barbon*, dans l'*Hist. de P. de Montmaur*, par SALLENGRE, II, p. 111-112.

Racine (IV, p. 469-471), dans son *Hist. de Port-Roy.*, parle longuement du miracle opéré sur la petite Perrier, la nièce de Pascal. L'enfant «avoit une fistule», p. 469. Le médecin Dalencé (*ibid.*) «lui pressa plusieurs fois l'œil pour en faire sortir de la matière, lui regarda dans le nez et dans le palais». Il la trouva guérie. Mais «les ennemis de Port-Royal... (p. 471) tantôt assuroient que ce n'avoit été qu'une guérison imparfaite...; tantôt que la *fluxion* étoit tombée sur les parties nobles».

«Dites *fluxion* et non pas *defluxion.*» – Ménage, *Observ.*, t. I, 1672, p. 347.

L'Académie française, dans la première édition de son *Diction.* (1694) donne cependant encore *fluxion* et *defluxion :*

«*Fluxion,* escoulement d'humeur maligne sur quelque partie du corps... Avoir une grande *fluxion* sur le visage, sur la poitrine, sur le poumon; il faut que la *fluxion* suive son cours. — «*Defluxion. Fluxion* sur quelques parties du corps : *defluxion sur les yeux.* Il n'est guere en usage.» — On le trouve encore en 1718 (2e édit.), mais noté comme «vicieux et qui n'est guère en usage que parmi le peuple».

Voir *Rhumatisme.*

FOI, amour, fidélité, honneur.

4 Il craint d'être la dupe, à ne te point mentir;
Qu'en faveur d'un rival ta *foi* ne se corrompe. – *Dép. am.*, I, 1.

1502 Faire par un grand coup, qui signale ma *foi*,
Qu'en expirant pour elle, elle ait regret à moi. – *D. Garc.*, IV, 9.

232 Je veux m'abandonner à la *foi* de ma femme.
Éc. des Mar., I, 2.

1408 Que vous dirai-je? Enfin cette aimable personne...
N'a plus voulu songer à retourner chez soi,
Et de tout son destin s'est commise à ma *foi*.
Éc. des Fem., V, 2.

Vous devenez mélancolique, après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre *foi*. – *L'Av.*, I, 1.

Elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa *foi* et de recevoir la mienne. – *Ibid.*, V, 3.

Il seroit doux d'entrer sous l'amoureuse loi,
Si l'on trouvoit en amour de la *foi*.
Bourg. gent., I, 2 : *Dial. en mus.*

1525 Avec combien de joie on y trahit sa *foi!* – Rac., *Brit.*, V, 1.

Ce cœur brûlé d'amour touche si peu le vôtre!
— Quel reproche honteux faites-vous à ma *foi?*
Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 1.

FOI, promesse, serment, parole donnée.

1621 Enfin la chose est faite, et si j'ai votre *foi*
Qu'on ne vous verra point vouloir venger de moi. – *L'Ét.*, IV, 6.

1659 Lui qui de me servir m'avoit donné sa *foi*. – *Dép. am.*, V, 6.

43 J'aurois tort si, sans vous, je disposois de moi;
Mais vous-même à ses vœux engageâtes ma *foi*. – *Sgan.*, sc. 1.

1722 Non, Seigneur, j'en réponds, et vous donne ma *foi*
Que personne jamais n'aura pouvoir sur moi.
D. Garc., V, 5; – Cf. *Ibid.*, *ibid.*, vers 1787.

831 ... Même ils s'étoient, leur flamme étant nouvelle,
Donné de s'épouser une *foi* mutuelle. – *Éc. des Mar.*, III, 2.

1059 Cependant votre cœur, méprisant mon suffrage,
De *foi* comme d'amour à mon insu s'engage. – *Ibid.*, III, 8.

574 ... Jurez donc votre *foi*. – *Éc. des Fem.*, II, 5.

Jurez-en votre *foi*. — Oui, *foi* d'ami. – *Mar. forcé*, sc. 1.

463 On me tuera plutôt que je vous abandonne.
Recevez-en ici la *foi* que je vous donne. – *Mélic.*, II, 3.

C'est ainsi que vous satisfaites aux engagements de la *foi* que vous m'avez donnée publiquement. – *G. Dand.*, II, 2.

3 Que je quitte ma dame et démente la *foi*
Dont je lui promettois une amour éternelle. – Malh., I, p. 304.

22 Cette Princesse que la *foi*
D'Amour ensemble et d'Hyménée
Destine au lit de nostre Roi. – Malh., I, p. 45.

On la laisse aller sur sa *foy*,
La jeune et belle vagabonde. – Gombauld, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 82.

Mais adieu, touche. — Adieu. — Tu me promets ta *foi*,
Philipin? — Quelle *foi*? — Celle de mariage.
— Va, je te la promets quand nous serons en âge.
Th. Corn., *Feint Astrol.*, I, 2.

J'en donne ma parole, avec ma *foi* pour gage.
Montfleury, *Dame médecin*, IV, 9.

Tiens, ta nièce et Monsieur se sont donné la *foi*.
Id., *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 3.

Si le mariage subsiste dans cet état (la séparation de corps et de biens),... c'est à cause que la *foy*, le contract, en un mot le lien du mariage subsiste toûjours. – Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; IV, § 11, p. 270.

Foi, croyance trop facile, crédulité.

216 Ne laissez point duper vos yeux à trop de *foi*. – *Dép. am.*, I, 3.

472 Mais je n'ai point pris *foi* sur ces méchantes langues.
Éc. des Fem., II, 5.

113 Il me le dit, ma sœur, et, pour moi, je le croi.
— Ne soyez pas, ma sœur, d'une si bonne *foi*. – *Fem. sav.*, I, 1.

26 Adieu donc, importune peste (l'Espérance)
A qui j'ai trop donné de *foi*. – MALH., I, p. 303.

1331 Passons outre. A Phorbas ajouteriez-vous *foi?* – CORN., *Œdipe*, IV, 2.

720 La *foi* dans tous les cœurs n'est pas encore éteinte. – RAC., *Brit.*, II, 6.

Je n'ai pas de *foi* à votre laideur. – SÉV., *à Mme de Grignan*, 27 juin 1672.

Je n'aurai point de *foi* à votre voyage. – ID., *à Bussy*, 3 avril 1681.

FOI : FAIRE FOI DE..., faire preuve de...

89 Enfin si les soupçons de cet illustre amant,
Puisque vous le voulez, n'ont point de fondement,
Pour le moins *font-ils foi d'*une âme bien atteinte.
D. Garc., I, 1.

46 Non contents qu'ils sont fils d'Hercule
Sans toutefois *en faire foi*. – MALH., I, 67.

Je ne dis rien icy qui ne soit veritable,
Et pour t'*en faire foy*... – D'OUVILLE, *Esprit follet*, IV, 3.

FOI : FAIRE FOI DE..., rendre témoignage.

Peut-on contester sur cette matière les incidents célèbres *dont* les histoires nous *font foi?* – *Am. magnif.*, III, 1.

1059 L'effet *en fera foi*, s'il en a le courage. – CORN., *Mélite*, III, 6.

195 Dans les champs Phrygiens les effets *feront foi*
Qui la chérit le plus, ou d'Ulysse ou de moi. – RAC., *Iphig.*, I, 2.

FOIBLE.

691 Laissez donc en repos votre science auguste,
Et que votre langage à mon *foible* s'ajuste. – *Dép. am.*, II, 6.

354 Il ne faut que ce *foible* à décrier un homme. – *Misanth.*, I, 2.

1415 Ah! traîtresse, *mon foible* est étrange pour vous! – *Ibid.*, IV, 3.

* «On dit : J'ay connu sa *foiblesse* et j'ay connu son *foible;* mais les courtisans se servent de la derniere.» – RENÉ BARY, *Rhétorique*, 1676, p. 259.

Toi qui voyois la honte où s'exposoit ma flamme,
Que ne trahissois-tu le *foible* de mon âme?
QUINAULT, *Mère coquette*, III, 4; – Cf. ID., *ibid.*, IV, 3.

Cette fille est mon *foible*, et ses pleurs m'attendrissent.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, II, 15.

Pour découvrir le *foible* de cet artifice. – La Rochef., II, p. 465.

Comme la République avoit son *foible* inévitable, c'est à dire la jalousie entre le Peuple et le Senat, la Monarchie des Cesars avoit aussi le sien, et ce *foible* estoit la licence des Cesars.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 554; – Cf. Id., *ibid.*, p. 387, 498-499; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 25.

La dévotion vient aux femmes... comme le *foible* d'un certain âge.

La Bruy., I, p. 183.

Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers, comme de deux *foibles* qu'ils n'osent avouer. – Id., I, p. 214.

L'air affecté et precieux empoisonne les meilleures choses; quelques belles qualitez qu'on ait, il ne faut que ce *foible* pour devenir ridicule.

L'abbé de Bellegarde, *Réflexions sur le ridicule*, 2e édit., p. 86.

La musique me prend; j'ai du *foible* pour elle.

Regnard, *Mar. de la Fol.*, sc. 4.

On vient à bout de tout le monde, quand on sait prendre chacun par son *foible*.

Id., *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 7.

Voir t. I, p. 42, *Adjectifs employés comme substantifs*.

FOIBLESSE, évanouissement, défaillance.

306 ..... Hélas! quel mal vous presse?
Je vous vois prêt, Monsieur, à tomber en *foiblesse*...
Je crains ici pour vous l'évanouissement. – *Sgan.*, sc. 11.

596 J'ai fait, dans sa *foiblesse*, entrer Monsieur chez nous.

Ibid., sc. 22.

C'est une beauté fade, et pour moi, je confesse
Que j'ai peine à la voir sans tomber en *foiblesse*.

Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 8.

Elle... tombe en *foiblesse*, et s'afflige pitoyablement.

Rac., VI, p. 94 : *Remarques sur l'Odyssée*.

(Je) tombe en *foiblesse* d'une odeur de maroquin noir. – La Bruy., II, p. 139.

FOIE.

* Voir *Parenchyme splénique*.

FOIN, FOIN DE..., *interjection*.

1206 *Foin!* que n'ai-je avec moi pris mon porte-respect!

L'Ét., III, 6.

616 *Foin de* notre sottise, et peste soit des hommes! – *Dép. am.*, II, 4.

Foin! Je ne me souviens jamais comment diantre ils baragouinent ce nom-là. – *G. Dand.*, I, 2.

Foin ! Au lieu de m'étendre sur vos louanges,... je me suis si fort éloigné de mon sujet que je ne sçay si j'y pourrai retourner. — Pas trop *foin !* pourtant; il vaut mieux tard que jamais. – SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 423.

Tout aussitôt qu'on vous lira,
Quelqu'un qui vous achètera
Dira, dès la première page :
Foin de l'auteur et de l'ouvrage !
ID., *ibid.*, I, p. 283 : A ses vers; – Cf. ID., *Virg. trav.*, I, p. 332; II, p. 143, 168-169, 294.

Foin de moi ! Je ne sais où mon frère demeure.
BOURSAULT, *Médecin volant*, sc. 16.

Foin de moi ! dit le pauvre drille;
Foin de moi ! dit la pauvre fille,
Bien que le mot fût un peu gras.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 330.

Foin ! mon maître paroît : qu'il vient mal à propos !
MONTFLEURY, *Dame médecin*, IV, 8.

Foin ! l'usage devroit permettre tour à tour
De servir ses amis la nuit comme le jour. – BARON, *Éc. des Pères*, IV, 1.

FOIRE : S'ENTENDRE COMME LARRONS EN FOIRE.

* Voir *Larrons : s'entendre comme larrons en foire.*

FOIS : À CETTE FOIS.

A cette fois, Dieu merci, les choses vont être éclaircies.
G. Dand., III, 6.

Ses deux camarades... resolurent que, le lendemain, le troisième iroit le servir sa *fois*. – D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 187.

948 C'est elle; et je me rends, Monsieur, *à cette fois*. – CORN., *Ment.*, III, 5.

1228 Que de ravissements je sens *à cette fois !* – ID., *ibid.*, IV, 4.

1535 La frayeur les emporte, et sourds *à cette fois*,
Ils ne connoissent plus ni le frein ni la voix. – RAC., *Phèdre*, V, 6.

Pharaon *à cette fois* écouta la voix de Dieu.
BOSSUET, *Catéch. de Meaux*, 1687, p. 63; – Cf. ID., *ibid.*, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 250; II, p. 109.

Mais encore ce miserable refuge vous est-il fermé *à cette fois*.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III; § 12, p. 187.

FOLLE ENCHÈRE.

* Voir ci-dessus, p. 207, *Enchère : folle enchère.*

FONCTION.

Je vais... dire à Monsieur Purgon comme on m'a empêché d'exécuter ses ordres et de faire ma *fonction*. – *Mal. imag.*, III, 4.

Les sergents, à force de rire, oublièrent les *fonctions* de leur mestier.
SOREL, *Polyandre*, 1648; II, p. 151.

FOND : FIN FOND.

* Voir ci-dessus, p. 380, *Fin fond.*

FOND ou FONDS.

* Voir ci-dessous, p. 397, *Fonds* ou *fond.*

FONDER SUR...

880 J'ai peine à comprendre *sur* quoi
Vous *fondez* les discours que je vous entends faire.
Amph., II, 2.

Allez à la malheure, allez, âmes tragiques,
Qui *fondez* votre gloire aux misères publiques. – MALH., I, p. 219.

Ce discours est *fondé sur* beaucoup d'apparence. – ROTROU, *Célimène*, II, 5.

928 Puis-je *sur* ton récit *fonder* quelque assurance? – RAC., *Brit.*, III, 6.

Tout y parle de Moïse (dans l'Ancien Testament); tout y est *fondé sur* Moïse.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 604; – Cf. ID., *ibid.*, p. 502, 551.

Si c'est *sur* mon bien seul qu'il *fonde* sa cuisine,
Je t'assure déjà qu'il mourra de famine. – REGNARD, *Légat. univ.*, III, 3.

J'aime un amour *fondé sur* un bon coffre-fort. – ID., *Joueur*, I, 6.

FONDER (SE) SUR...

Vous jugez, Prince, ce que cela veut dire, et vous pouvez *vous fonder là-dessus.* – *Princ. d'Él.*, V, 2.

57 *Sur* quelque préférence une estime *se fonde.* – *Misanth.*, I, 1.

Mais c'est une chimère *où* votre amour *se fonde*,
Car que vous sert d'aimer ce qui n'est plus du monde?
DESMARETS, *Visionnaires*, II, 1.

Aussi c'est un bonheur le plus rare du monde
Quand *sur* l'honnesteté quelque amitié *se fonde.* – ID., *ibid.*, V, 1.

En effet, ce métal *où* notre espoir *se fonde.* – CHEVREAU, *L'Advocat duppé*, II, 2.

..... C'est pourquoi *je me fonde*
Qu'il faut que ç'ait été quelqu'un de l'autre monde.
D'OUVILLE, *Esprit follet*, II, 8.

Car si tout votre espoir *en* Lisette *se fonde*,
Soyez sûr que pour vous il n'en est plus au monde.
TH. CORN., *Amour à la mode*, I, 5.

18 Toi-même tu te fais ton procès : *je me fonde*
Sur tes propres leçons; jette les yeux sur toi.
La Font., III, p. 5 : *Fabl.*, X, 1.

En lui seul aujourd'hui tout mon espoir *se fonde*. – Baron, *Éc. des Pères*, II, 2.

Se fonder sur la Foy de l'Eglise, c'estoit *se fonder*, non point *sur* les hommes, mais *sur* la promesse de Jesus-Christ mesme.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 271-272; – Cf. Id., *ibid.*; I, p. 67; – *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 202, 331.

Fonder, *verbe neutre*, se fonder.

. . . . . L'espoir où je *fonde*,
Est qu'on donne le mien quand le Prince est sans monde.
Fâch., III, 2.

Fondre : fondre en larmes.

Nous voyons une vieille femme mourante, assistée... d'une jeune fille toute *fondante* en larmes. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

Elle m'a veu souvent *fondre en pleurs* devant elle.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 616.

799 Pleurez, pleurez, mes yeux, et *fondez-vous en eau*. – Corn., *Cid*, III, 3.

Cette pauvre femme *fondoit en pleurs*.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 192.

Pour Anne (de Boleyn), au moment qu'elle fut prise, pendant qu'elle prioit Dieu *fondant en larmes*, on la vit éclater de rire.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 375.

* « M. Auger, dit M. Génin, veut qu'ici *fondant* soit un participe présent, et non un adjectif verbal, attendu le complément indirect *en larmes*. La raison ne paroît pas convaincante. On dit bien : cette jeune fille est *charmante* de grâces. Le complément ne fait donc rien à l'affaire; mais le féminin *toute*, qui précède *fondante*, y fait beaucoup, et détermine au second mot le caractère d'adjectif. Cette femme est *toute riante* de santé, ou bien *toute fondante* en larmes; il est clair qu'il s'agit d'un état, d'une manière d'être et non pas d'une action. » – *Lex. de Mol.*, p. 187.

Fonds ou fond : fonds d'âme.

952 Et n'est-ce pas sans doute un crime punissable
De gâter méchamment ce *fonds d'âme* admirable.
Éc. des Fem., III, 4.

* Le consciencieux éditeur du Molière de la *Coll. des Gr. Écriv.* a relevé l'orthographe du mot dans les différentes éditions de la pièce : « *Fons*, dans les éditions de 1663, 1663a, 1663b, 1665, 1675; *fonds*, dans 1666, 1673, 1674, 1682, 1684a, 1694b; *fond*, dans 1697, 1710, 1718, 1733, 1734. » — Ajoutons que 1681 donne *fonds*.

Vaugelas a traité la question d'orthographe et de sens des deux mots *fond* et *fonds*.
« *Fond* et *fonds*, dit-il, ce sont deux choses différentes, que l'on a accoustumé de

confondre, et que les Latins appellent diversement, car *fond* sans *s* se dit en latin *hoc fundum*, et *fonds* avec une *s*, *hic fundus*. *Fond* sans *s* est la partie la plus basse de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose, comme *le fond du tonneau, le fond du verre, le fond de la mer, le fond d'un puits*... — *Fonds* avec *s* est proprement la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux; mais cette signification s'étend figurément à tout ce qui rapporte du profit, et à beaucoup d'autres choses encore qu'il n'est pas à propos de dire icy... On dira : il a vingt mille livres de rente en *fonds* de terre, avec une *s*, et non pas en *fond* de terre sans *s*. Et de même dans le figuré : il n'y a point de *fonds*, il faut faire un *fonds*, etc.; il faut dire *fonds* et non pas *fond*, car ce *fonds*-là vient de *fundus*, et non pas de *fundum*, le françois ayant conservé l'*s*, au propre et au figuré, du mot de *fundus*, et ne l'ayant pas receue en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point en latin.» – Édit. Chassang, II, p. 35.

Ménage combat l'avis de Vaugelas : «Cette observation, dit-il, qu'on a tant vantée est absolument fausse.» Il affirme ensuite que les Latins ont dit *fundus* dans les deux sens notés par Vaugelas; il ajoute que les mots françois ne sont pas dérivés du nominatif des mots latins, mais de l'ablatif; «on peut donc fort bien dire, contre l'opinion de M. de Vaugelas, un *fond* de terre, un *fond* tenu en franc-alleu. Je dis plus : on ne diroit pas bien : un *fonds* de terre, un *fonds* tenu en franc-alleu. Et quand on dit : il a vingt mille livres de rente en *fonds* de terre,... c'est parce que *fonds* en cet endroit est pluriel... Je demeure pourtant d'accord qu'on peut dire et qu'on dit d'ordinaire : il faut faire un *fonds*; mais je soutiens aussi que ce ne seroit pas mal dit : il faut faire un *fond*... Quoi qu'il en soit, Ronconnet et Nicot ont remarqué dans leur Dictionnaire qu'on disoit indifféremment *fond* et *fonds* pour le bas et l'interieur d'une chose...» – *Observ.*, I, 1672, p. 150-152.

Dans son *Commentaire sur Vaugelas*, Th. Corneille résume l'observation de Ménage et conclut ainsi : «Je suis persuadé de tout ce que dit M. Ménage, et cela me fait écrire *fond* et non pas *fonds*.» – Voir VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 36.

L'Académie françoise, qui a donné aussi un commentaire sur les *Remarques de Vaugelas*, partage l'avis de celui-ci, contrairement à l'opinion de Ménage et de Th. Corneille. – Voir VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 36-37.

Malgré l'autorité de Vaugelas et de l'Académie, la différence d'orthographe consacrant la différence de sens entre *fond* et *fonds* fut généralement méconnue même encore à la fin du XVIIe siècle; nous nous bornerons à citer deux auteurs, Racine et Bossuet.

Racine, dans *Andromaque*, etc., a écrit *fond*, selon la règle :

1546 Ne devois-tu pas lire au *fond* de ma pensée? – *Androm.*, V, 3;

mais, dans l'autographe d'une lettre écrite le 2 ou le 3 juin 1661 à l'abbé Le Vasseur, on lit :

Quoi qu'il en soit, je vous excuse dans le *fonds*. – VI, p. 399.

Avec Bossuet, en lisant les ouvrages imprimés sous ses yeux, on est complètement dérouté sur l'orthographe des deux mots; le plus souvent, il met *fonds* pour *fond* et *fond* pour *fonds*; mais on trouve quelques exceptions.

1° *Fonds* pour *fond*.

Sous Sedecias,... la ville (de Jerusalem) fut renversée de *fonds en comble*. *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 38. – Pour l'expression *de fonds en comble*, Cf. *ibid.*, p. 82, 86, 318, 335; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 324, 372.

Tout change dans les hérésies, et quand on les penetre *à fonds*, on les trouve dans leur suite differentes en beaucoup de points de ce qu'elles ont esté dans leur naissance.

Hist. des Var., I, Préf., § 3; – Cf., pour *à fonds*, *au fonds*, *dans le fonds*, *ibid.*, Préf., § 1, 28; I, p. 318, 375; II, p. 96, 97, 240, 493, 519, 540, 549.

2° *Fonds*, dans le sens actuel.

Le miraculeux et le divin est tellement *le fonds* de ces Livres, qu'il se retrouvoit encore, malgré qu'on en eût. – *Hist. univ.*, p. 407; – Cf. *ibid.*, p. 280-281, 375.

Il (Calvin) prit quelque chose de Bucer, et de cet accord (avec Vitenberg) qu'il ajusta à sa mode, il tâcha de faire un système tout particulier. Pour en entendre le *fonds*, il faut remettre en peu de paroles le *fonds* de la question.

Hist. des Var., I, p. 12-13, 317-318, 318; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 9, p. 290.

3° *Fond*, dans le sens actuel; *à fond*.

Qui veut entendre *à fond* les choses humaines, doit les reprendre de... haut.
Hist. univ., p. 438.

4° *Fond* pour *fonds*.

Que nous falloit-il davantage que ce *fond* inalterable des Livres sacrez?
Hist. univ., p. 412; – Cf. *ibid.*, p. 355, 481-482, 500.

Le *fond* de l'Eglise, c'est les vrais Fideles.
Confér. avec M. Claude, in-12, 1682, p. 492.

Les Suisses Zuingliens furent appaisez par l'explication du Synode de Nismes: mais le *fond* de la division subsistoit toûjours.
Hist. des Var., II, p. 337; – Cf. *ibid.*, I, p. 142, 235-236, 281; – *Avert. aux Prot.*, I, § 17, p. 31; I, § 22, p. 45; I, § 40, p. 81, etc.

FORCE.

Le voilà surpris avec elle par ses parents, qui, la *force* à la main, le contraignent de l'épouser. – *Fourb. de Scap.*, I, 4.

* C'est-à-dire : «Une arme» à la main.

FORCE : FAIRE FORCE À..., faire violence à..., résister à...

1541 Je veux bien néanmoins, pour te plaire une fois,
Faire force à l'Amour qui m'impose des lois. – *L'Ét.*, IV, 4.

Il vouloit *faire force à* l'amour, mais les armes ont forcé sa *force*.
FR. DES-RUES, *Les Marguer. franç.*, in-18, 1609, p. 211.

Considérez quelle *force* cette Princesse *se fit à* soy-mesme, avant que de pouvoir consentir à cette aliance.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 775; – Cf. ID., *ibid.*; II, p. 30, 514, 673, 876.

1697 *Faites* un peu de *force à* votre impatience. – CORN., *Pompée*, V, 4.

FORCE MAGNÉTIQUE.

* Voir *Sympathie*, terme d'erméneutique.

FORCE, beaucoup de...

1142 Contre moi, dès longtemps, on a *force* décrets. – *L'Ét.*, III, 4.

652 Ils ont de beaux canons, *force* rubans et plumes.
Éc. des Fem., III, 1.

Voilà Monsieur le Marquis, qui en dit *force* mal.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5.

La Renommée n'en dit pas *force* bien. – *D. Juan*, III, 3.

Il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec *force* petit-lait clair. – *Pourc.*, I, 8.

Ma pensée se tourna à Madrid, le séjour de la Cour,... où vivoient *force* Chevaliers de l'Ordre, *force* grands, *force* Ducs, *force* Comtes, *force* Marquis, *force* Prélats, *force* gens d'honneur et de qualité.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 155; – Cf. III, p. 303, 315, 320.

Proserpine prit *force* tarte et *force* biscuit.
SOREL, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 175.

Force chaises et tabourets avoient esté mis partout.
ID., *Polyandre*, 1648; I, p. 178.

335 Étaler *force* mots qu'elles n'entendent pas. – CORN., *Ment.*, I, 6.

Quand on a, comme vous, *force* écus bien comptés,
On peut faire à propos ses libéralités. – TH. CORN., *Baron d'Albikrac*, I, 5.

Et parce qu'il a bruit d'avoir *force* ducats...
ID., *D. Bertr. de Cig.*, I, 1; – Cf. ID., *ibid.*, IV, 1; – *Amour à la mode*, I, 3.

Force piqueurs massiliens...
De leurs trompes faisoient fanfare.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 288; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 19.

252 Le deuil fut grand; la trop dolente mère
Fit dans l'abord *force* larmes couler. – LA FONT., V, p. 176 : *Contes*, III, 5.

Hier, j'attendois des maux, aujourd'hui *force* biens.
QUINAULT, *Les Rivales*, V, 7.

381 Je connois *force* huissiers. – RAC., *Plaid.*, II, 4.

Elle aura *force* argent; vous en aurez besoin.
MONTFLEURY, *Dame médecin*, III, 6.

Force gens à Paris enseignent quelque langue,
Celui-là l'espagnol, celuy-là le latin. – POISSON, *Coméd. sans titre*, III, 6.

Force gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble.
LA ROCHEF., I, p. 230.

* Ménage a relevé ce mot dans Malherbe :

Il faut mesler, pour un guerrier,
A peu de myrthe et peu de roses,
Force palme et *force* laurier. – *Ode à Mgr de Bellegarde.*

«Ce «*force* palme» et ce «*force* laurier» n'est pas dit noblement. Ronsard, dans l'Epitaphe de Mlle Lesrat, Angevine, s'est servi néanmoins de cette façon de parler :

En versant *force* roses,
Et *force* fleurs écloses,
Et *force* myrte épais.

«Et Marot, dans l'Eglogue pour Louise de Savoie, mère de François Ier :

Et n'oubliez *force* branches d'olive,
Car elle estoit la Bergere de paix.

«Malherbe avoit mis au commencement :

Et la bienséance des choses
M'avertit qu'il faut qu'un guerrier
En sa couronne ait peu de roses
Avecque beaucoup de laurier.

«Ce qui étoit encore plus mal.» – Ménage, *Observ. sur Malherbe*, 1689, p. 422-423.

Forcé.

Arnolphe rit d'un ris *forcé*. – *Éc. des Fem.*, III, 4 (au vers 926).

Quand vous aurez vaincu les Maures, reprit Mathilde avec un soûris *forcé*, vous ne songerez plus à d'autres victoires. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 128.

Le poète lui donne des paroles *forcées*. – Rac., VI, p. 240 : *Livr. annotés.*

Toute la Religion se tournoit en allegories : c'estoit le Monde ou le Soleil qui se trouvoient estre ce Dieu unique... Foible et miserable refuge!... Les fables estoient scandaleuses, et toutes les allegories froides et *forcées*.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 385.

On sera fatigué sans doute en voyant ces variations, et tant de fausses subtilitez de la nouvelle Réforme; tant de chicanes sur les mots; tant de divers accommodemens; tant d'équivoques et d'explications *forcées*.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, Préf., § 18.

Forcer, vaincre, surmonter.

898 Il m'échappe! Oh! malheur qui ne se peut *forcer!* – *L'Ét.*, II, 11.

Je regarde l'hyménée ainsi que le trépas, et il m'est impossible de *forcer* cette aversion naturelle. – *Princ. d'Él.*, II, 4.

Mais enfin il *force* toute contrainte, et le transport de son amour l'oblige à lui parler ainsi. – *Mal. imag.*, II, 5.

IMPRIMERIE NATIONALE.

84 Toutes les afflictions
Ne *forceront* point ma constance. – MALH., I, p. 288.

5 Son chant n'a point *forcé* l'empire des esprits. – ID., I, p. 299.

Il est vrai. Devant vous, *forçant* mes sentiments,
J'ai présenté des vœux, j'ai fait des compliments. – CORN., *Gal. du Pal.*, V, 1.

37 C'est en vain que *forçant* ses soupçons ordinaires,
Il se rend accessible à tous les janissaires. – RAC., *Bajazet*, I, 1.

Forcez un peu votre paresse. – LA ROCHEF., III, p. 197.

FORCER, *terme de chasse; au fig.*, prendre de force.

123 Un cœur préoccupé résiste puissamment;
Mais quand une âme est libre, on la *force* aisément.
Princ. d'El., I, 1.

144 Car de *forcer* un cœur il est bien moins possible.
LA FONT., VI, p. 345 : *Le Quinquina.*

(D'Harcourt) *força* Nort dans son quartier. – LA ROCHEF., II, p. 312.

FORFAIRE À...

Je lui passerois mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avoit *forfait à* son honneur. – *G. Dand.*, I, 4.

* «Suburbana *forbourgs* nominamus. Alterum autem verbum non *fauls* sed *fors* scribendum arbitror, a *foris* præpositione, quæ *extra* significat; quæ præpositionis significatio in aliis etiam verbis apparet, ut cùm errare aliquem in via et itinere *forvoier*, id est extra viam et a via deflectere dicimus : et cùm equos qui nimium biberunt *forbeus* dicimus, quod extra et præter modum, et cùm *forfaire*, *forfaict* et *forfaicture* dicimus, quod præter jus æquum et bonum fiat...»
JOACH. PERION, *Dial. de linguæ Gallicæ origine...*, Paris, 1554, p. 87b-88a.

«Nostre langage a bien sceu s'aider de quelques petites particules latines pour faire des excellents verbes composez. L'une d'icelles est *foras* : car quand (pour exemple) de *voye* il eut faict *envoyer*, *renvoyer*, *convoyer*, il adjousta *forvoyer*, comme si on disoit *aller for la voye*, estant *for* pour *foras*, comme si on disoit *foras viam ire*. Et faut noter que ce *for*, mesmement sans estre en composition, ha cette signification en quelques pays des lisières de France. Ainsi donc a esté faict aussi *forligner*; ainsi *forclore*, fort usité dans la pratique (des gens de loi)... Et à propos des noms faicts par une telle composition, nous en avons aussi qui sont plus communs que le verbe duquel ils viennent : car nous usons de *forfaict* et de *forfaicture*, *forfaicteur* plus souvent que de *forfaire*...»
H. ESTIENNE, *Précellence...*, édit. Feugère, p. 157-160.

Forfaire a trouvé place dans le *Diction. néolog.* de Mercier (an IX-1801), qui cite une apostrophe énergique des Belges «à leur ci-devant Prince», extraite de Linguet, et une autre, non moins énergique, de Barnave à Mirabeau. — Dans le premier exemple, *forfaire* est employé sans complément : «Tu as violé ton serment, tu as *forfait*»; dans le second, il reçoit un complément direct : «Je vous rappelle à l'ordre; vous avez *forfait la* Constitution.» – MERCIER, *Néologie*, in-8°, an IX, 1801, p. 274-275.

FORFANTERIE, charlatanerie, fanfaronnade, acte de forfante ou de coquin.

857 Que d'affectation et de *forfanterie !* – *Tart.*, III, 2.

Sans découvrir encore au peuple, par nos débats et nos querelles, la *forfanterie* de notre art. – *Am. méd.*, III, 1.

* On trouve dans Nicot (1573), sans traduction latine, le mot *forfan*, qui reparaît sous la même forme, en 1643, dans le *Diction. franç.-flam.* de L. d'Arsy. Ni Hiér. Victor (1614), ni Monet (1636), ni les *Diction. franç.-ital. et ital.-franç.* de 1634, ni les *Diction. de Rimes*, de 1624 et de 1648, ne donnent ce mot, non plus que *forfanterie*. En 1650, Cotgrave admet non seulement *forfante*, mais le verbe *forfanter*, qui ne figure nulle part ailleurs. La même année (1650), Ménage donne l'étymologie du mot *forfanterie*, qu'il tire de *forfaire*. *Forfanterie*, cependant, était dans la langue depuis le XVIe siècle, si l'on en croit H. Estienne : « Vous plaist-il pas, suivant votre promesse touchant l'augmentation du nombre des mots que vous permettez d'emprunter du pays d'Italie, mettre quelques autres en avant ? — ... Il ne faut pas oublier *poltrone*, et pour compagnon il luy faut donner *forfante*. — Vous avez bien raison de les mettre ensemble, car ils ne vont pas souvent l'un sans l'autre. — ... Quant à *forfante*, il me souvient de Lazarus Bonamicus, lequel, à Padoue, voulant alleguer un titre de droit civil qui est *De nautis, caupponibus et stabulariis*, avoit accoutumé de dire : « In quel titolo di tre *forfanti.* » — Il ne leur faiset point de tort. Mais respondez-moy, s'il vous plaist, si la permission que vous donnez d'user de ces mots de *poltron* et *forfante*, vous la donnez aussi de *poltronerie* et *forfanterie ?* — Faloit-il douter de cela ? » – *Lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, I, p. 93. — Cf. ci-dessus, p. 336, *Faquin*. — M. Littré cite des exemples tirés d'Ambroise Paré et de d'Aubigné, mais nous avons vainement cherché sur ses indications. Ni M. Godefroy, ni M. Marty-Laveaux ne l'ont relevé dans Corneille ; cependant, dans l'*Illusion comique*, le Matamore dit à Isabelle :

...On vient ici faire une brouillerie ;
Vous rentrâtes, voyant cette *forfanterie*... – IV, 4.

Racine, dans la préface des *Plaideurs*, parle aussi des *forfanteries* des avocats qui plaidaient devant l'Aréopage.

..... Qui ? ce *forfante ?*
Par Dieu ! Il y perd son attente. – GRÉVIN, *Les Esbahis*, III, 3.

..... De telles vanteries
Parmi nous autres grands sont des *forfanteries*.
TH. CORN., *Geôlier de soi-même*, III, 6.

Je ris avec vous de la *forfanterie* de ces charlatans.
BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 209.

Dans les écrits de Montaigne, de Pétrarque, et de Molière, le *distinguo* n'est gueres de mise... ; ils ont expliqué la *forfanterie* de cet art (la médecine) un peu plus nettement que Pline. – ID., *ibid.*, p. 288.

* Voir dans MERCIER, *Néologie*, in-8°, an IX (1801), p. 275-276, une intéressante anecdote à propos de ce mot *forfanterie*.

FORGER, *au figuré*.

1402 Votre feinte douceur *forge* un amusement.
Pour divertir l'effet de mon ressentiment. – *D. Garc.*, IV, 8.

1075 Qui vous a fait de moi de si belles peintures,
Et prend soin de *forger* de telles impostures?

Éc. des Mar., III, 8.

Ah! Scapin, si tu pouvois trouver quelque invention, *forger* quelque machine pour me tirer de la peine où je suis! – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

Te voilà grand et gros comme père et mère, et tu ne saurois trouver dans ta tête, *forger* dans ton esprit quelque ruse galante, quelque honnête petit stratagème, pour ajuster vos affaires? – *Ibid.*, *ibid.*

Maistre Pasquier, voyant la foiblesse de sa conjecture et l'ineptie de son «par adventure», va *forger* une seconde calomnie aussi noire que la première.

Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 56.

La Cour... nous *forgea*, il y a quelques années, un *fanfaron* de *fanfare*, et nous a *forgé*, depuis trois jours, *biscottins* de biscuits.

Mlle de Gournay, *L'Ombre*, 1627, p. 502; – Cf. Id., *ibid.*, p. 596-597.

73 ..... Troupe docte et choisie
Qui vous *forgez* des lois à votre fantaisie. – Corn., X, 240 : *Poés. div.*

Il n'y a esprit d'homme vivant... qui esgale celuy d'une seule femme pour *forger* une menterie sur le champ, et inventer une défaite.

Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 350; – Cf. Id., *ibid.*, p. 284.

Gardez d'être frotté, Monsieur le Grenadin.
Quelque temps qu'à *forger* vous ait coûté l'histoire,
Vous le passeriez mal, si l'on m'en vouloit croire.

Th. Corn., *Galant doublé*, II, 7; – Cf. Id., *ibid.*, III, 5.

Je luy *forgeray* là-dessus des bourdes nompareilles. – Sorel, *Francion*, I, p. 53.

Quoy que leur esprit rusé *forge*.

Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 167.

Car c'est une bourde qu'il *forge*,
Que la Déesse feint pourtant
De prendre pour argent content.

Dassoucy, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 118.

50 Toujours falloit *forger* de nouveaux tours.

La Font., IV, p. 302 : *Contes*, II, 7.

Elomire (Molière). Je ne suis point cocu, ny ne le sçaurois estre,
Et j'en suis, Dieu mercy, bien asseuré. — Bary. Peut-estre.
Élomire. Sans peut-estre. Qui *forge* une femme pour soy,
Comme j'ay fait la mienne, en peut jurer sa foy.
Bary. Mais, quoyque par Arnolphe, Agnès ainsi *forgée*,
Elle l'eust fait cocu, s'il l'avoit épousée.
Élomire. Arnolphe commença trop tard à la *forger*.

Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*, 1670, I, 3.

Ay-je perdu l'esprit? Me fera-t-on accroire
Que la nuit, en dormant, j'ay *forgé* cette histoire?

Baron, *Le Jaloux*, V, 11; – Cf. *L'Andrienne*, III, 4.

Car il a beau *forger* mille chicaneries,
C'est en vain qu'il tempeste. – CHAMPMESLÉ, *Parisien*, III, 5.

J'appris, pour mes péchés, l'art de *forger* des vers.
REGNARD, *Tombeau de Despr.*

FORGER (SE).

Je me suis forgé exprès cent sujets légitimes d'un départ si précipité.
D. Juan, I, 3.

Ainsi souvent les Critiques,... *se forgent* des fantosmes pour les desfaire et en emporter la victoire.
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 308.

Pourquoy *vous forgez-vous* ces imaginations?
SOREL, *Francion*, I, p. 33; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 53.

Bref, l'Anglois est un oyson
Si fait à la pendaison,
Qu'au premier mal qu'*il se forge*,
Il se pese par la gorge
Aux poutres de sa maison.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 457.

30 Le Loup déjà *se forge* une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse. – LA FONT., I, p. 72 : *Fabl.*, I, 5.

Il se sera forgé quelques nouveaux soupçons. – BARON, *Éc. des Pères*, I, 1.

FORLIGNER, sortir de la voie, de la ligne tracée par les ancêtres.

Jour de Dieu! Je l'étranglerois de mes propres mains, s'il falloit qu'elle *forlignât de* l'honnêteté de sa mère. – *G. Dand.*, I, 4.

Car elle desdaignoit d'estre icy-bas suivie
Des hommes *forlignans de* leur premiere vie. – RONSARD, *Hymnes*, I, 6.

Que nul pauvre ne permette à ses enfans de servir ny d'apprendre mestier, de travailler beaucoup et de faire peu de gain, ny, desdisans leur naissance, de *forligner de* leurs prédécesseurs.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 19.

Souvenez-vous de mon audace,
Et ne *forlignez* pas *de* race. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 349.

65 Plus d'une fille a *forligné* : le diable
Est bien subtil! – LA FONT., VI, p. 57 : *Contes*, V, 5.

On dit qu'à *forligner* il a propension. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 8.

* Voir ci-dessus, p. 402, *Forfaire à*...

FORMALISER (SE).

1088 Mon Dieu! Qu'as-tu? Toujours on te voit en courroux,
Et sur rien *tu te formalises*. – *Amph.*, II, 3.

J'entens... d'où procède votre courroux, et certes vous avez bien raison de *vous* en *formaliser* de ceste sorte. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 147[b].

3 Quelques-uns de ceux qui me lisent
De moy souvent *se formalisent*. – Loret, *Muze histor.*, 15 mars 1653.

Vous ne laisserez pas de *vous formaliser* beaucoup de ce que ma réponse ne vient que huit ou dix jours après votre lettre. – Rac., VI, p. 443 : *Lettres*.

FORMALITÉ, forme.

C'est elle (ma mauvaise destinée) qui me fait passer sur des *formalités* où la bienséance du sexe oblige. – *Éc. des Mar.*, II, 5 : *Lettre*.

Il faut toujours garder les *formalités*, quoi qu'il puisse arriver.
Am. méd., II, 3.

Une *formalité* négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins. – *Ibid.*, *ibid.*

264 Leur mariage n'eut que ces *formalités*.
La Font., VI, p. 292 : *Captivité de saint Malc.*

46 Par des *formalités* gagner le Paradis. – Despr., *Épît.* XII.

Sous sa brillante bannière,
Bien escortés de présents,
Marchent les sots Compliments,
Et la Façon minaudière;
En dame de qualité,
Levant une tête altière,
Paroît la *Formalité*. – *Merc. de France*, février 1750.

FORME.

Mon Dieu! ma chère, que ton père a la *forme* enfoncée dans la matière! – *Préc. rid.*, sc. 5.

* «Vous avez l'âme matérielle : vous avez la *forme* enfoncée dans la matière.»
Somaize, *Gr. Diction. des Prét.*, v° *Ame*.

FORMES : DANS LES FORMES.

Vous aurez la consolation qu'elle sera morte *dans les formes*.
Am. méd., II, 5.

* On trouve aussi *par les formes* :

Voyez-vous, mon père, il faut prendre un cœur *par les formes*.
Mlle Desjardins, *Récit de la Farce des Précieuses*, dans la Nouv. Coll. moliér., p. 27.

... C'est faire éclater des malices énormes
Que vouloir refuser de mourir *dans les formes*.
Boursault, *Le Médecin volant*, sc. 7.

110 Je ferois voir *par les formes* ma flamme.
LA FONT., V, p. 567 : *Contes*, IV, 15.

Non, non, il faut guérir ou mourir *dans les formes*.
MONTFLEURY, *Dame médecin*, I, 3 ; – Cf. *Dupe de soi-même*, II, 1.

Le Concile de Rimini, si ferme d'abord, fléchit à la fin par surprise et par violence ; rien ne se fait *dans les formes*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 117 ; – Cf. ID., *ibid.*, p. 334.

Nous devons attaquer un aloyau *dans les formes*.
REGNARD, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 5.

FORME OU FIGURE, *terme de philosophie.*

* Voir *Figure*.

FORMER : FORMER DES SENTIMENTS, DES SONS.

203 Et je ne *forme* point d'assez beaux *sentiments*
Pour souffrir constamment les mauvais traitements.
Dép. am., I, 3.

Les sons merveilleux *qu'elle formoit* passoient jusqu'au fond de mon âme. – *Princ. d'Él.*, III, 2.

FORT, *terme de chasse;* on appelle *fort* la partie la plus épaisse d'une forêt, où se retirent les bêtes fauves.

541 Je pousse, et je me trouve en un *fort*, à l'écart. – *Fâch.*, II, 6.

Je fis une lieue de chemin par dedans les brossailles d'aiglantiers, de bouleaux et de peupliers... Dans un *fort* je fis alte.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630 ; I, p. 224.

1002 Que faites-vous, seigneur? Pertharite est vivant.
Ce n'est plus un bruit sourd, le voilà qu'on amène;
Des chasseurs l'ont surpris dans la forêt prochaine,
Où, caché dans un *fort*, il attendoit la nuit. – CORN., *Perth.*, III, 4.

La fortune, qui l'avoit poursuivy avec tant d'opiniastreté, vint à l'assaillir jusques en son *fort*. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656 ; 4e *Nouv.*, p. 7.

11 Il s'enfuit dans son *fort*, met les chiens en défaut.
LA FONT., I, p. 417 : *Fabl.*, V, 17.

252 Il habite en un *fort*, épais, inaccessible. – ID., VI, p. 250 : *Adonis*.

325 On court dans les sentiers, on traverse les *forts*. – ID., VI, p. 254 : *Adonis*.

Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve; il est au laisser-courre; il entre dans le *fort*, se mêle avec les piqueurs. – LA BRUY., I, p. 282.

1° Fort, *adv.;* beaucoup.

55 D'un censeur de plaisirs ai-je *fort* l'encolure? – *L'Ét.*, I, 2.

Spinola l'entretient *fort*, et luy a fait un festin très magnifique.
Malh., III, 135.

6 Elle est, Monsieur, *fort* à votre service. – La Font., V, p. 232 : *Contes*, III, 2.

Il faut que ceux qui parlent de la sorte n'ayent pas *fort* lu les anciens.
Despr., *Disc. sur la Sat.*

2° Fort, vite.

1306 Ah! de peur de tomber, ne courons pas si *fort*. – *L'Ét.*, IV, 1.

113 ..... Je crains tant votre mort
Que j'y courrois, et tout de mon plus *fort*.
La Font., IV, p. 471 : *Contes*, II, 15.

Joachim Périon ne veut pas que *fort* vienne du latin; il le tire du grec : «In ingressu et in cæteris rebus, *fort* solemus dicere : in incessu, ut *vous cheminés*, ou *allés trop fort;* in precando, *Ge vous prie bien fort*, in gaudio, *Ge suis fort joïeus*. Hoc nostrum, inquam, a Græco habuit originem : σφόδρα enim Græci in his aliisque dicendi generibus dicunt : ut σφόδρα χαίρω, vehementer gaudeo, itemque in cæteris. Ab hoc igitur si primam et ultimam literam auferatis, et *r* inter *d* et *o* interjiciatis, *ford*, sive *phord* habebitis. — Ab hoc equidem, Petrus inquit, nostrum ortum esse, non à Latino, fortiter arbitror.» – Joach. Perionii, *De linguæ Gallicæ origine, ejusque cum Græca cognatione*, 1554, p. 143[b].

Fort et ferme, *locution.*

On disputera *fort et ferme* de part et d'autre.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 7.

Ma belle-mère la prétendoit aussi *fort et ferme* de son côté.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 424.

Fort en gueule.

13 Si... — Vous êtes, mamie, une fille suivante
Un peu trop *forte en gueule*. – *Tart.*, I, 1.

* Cette expression triviale, qui ne figure dans aucun lexique antérieur à Molière, a été recueillie dans tous ceux qui l'ont suivi, Richelet, Furetière, l'Académie.

Il avoit la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui gagne sa vie à clabauder, et dont une des bonnes qualités est d'estre *fort en gueule*. – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 4.

Taisez-vous. — Dois-je pas... — Vous êtes *forte en gueule*.
Votre langue a passé de nouveau sous la meule;
Elle est bien affilée. – Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 4.

FORTUNE :

1° FORTUNE, destin, sort.

127 Et comme à m'épouser sa *fortune* l'appelle... – *Éc. des Mar.*, I, 2.

1611 Voyons quelle *fortune* en ce jour peut m'attendre.
Amph., III, 4.

Le capitaine de ce vaisseau, touché de ma *fortune*, prit amitié pour moi. – *L'Av.*, V, 5.

Il a la science de lire dans les astres la *fortune* des hommes.
Am. magnif., I, 1.

1251 Vous portâtes soudain la guerre dans la Perse,
Où vous eûtes trois ans la *fortune* diverse. – CORN., *Héracl.*, IV, 3.

1422 Il n'est point de *fortune* à mon bonheur égale. – RAC., *Théb.*, V, 4.

659 Vous sortez? — Vous avez entendu sa *fortune*. – ID., *Ath.*, II, 7.

* Comme le remarque très justement M. Génin dans son *Lexique de Molière*, *fortune*, dans le sens de richesse, est d'un emploi postérieur à Molière; on n'en trouve pas même d'exemples dans Racine. Richelet, dans son Dictionnaire (1680), donne au mot *fortune* le sens de *bonheur, agrandissement*, et cite les phrases suivantes, où, cependant, il semble qu'on pourrait traduire par *richesse* : «Travailler à faire sa *fortune*», D'ABLANCOURT; «Un sot et un fripon fera plutôt *fortune* qu'un habile homme et un honnête homme.» (D'ABL.)

Quelques années plus tard, en 1690, Furetière, parmi les diverses acceptions du mot *fortune*, admet : «établissement, crédit, biens qu'on a acquis par son mérite ou par hasard», c'est-à-dire à peu près le sens moderne.

2° FORTUNE, risque.

Vous vous règlerez là-dessus à votre fantaisie, et ce sera à vous à prendre la *fortune* de l'un ou de l'autre choix. — Le Ciel, Anaxarque, me marquera les deux *fortunes* qui m'attendent? – *Am. magnif.*, III, 1.

* Dans la première phrase, *risque*; dans le seconde, *destinée*.

Ses voyages sur mer et les *fortunes* qu'il avoit courues avoient beaucoup diminué de sa vigueur. – MALH., II, p. 481.

Si j'apportois de la façon à ma lettre, elle courroit *fortune* (risque) de ne vous trouver pas à Paris.
BALZAC à Heinsius, dans le vol. des *Lettres* de Balzac à Conrart, liv. V, lett. 20.

Dieu nous gard' de plus grand' *fortune!*
LA FONT., V, p. 509 : *Contes*, IV, 11.

Si j'estois berger, comme Paris, et que les deux plus belles personnes de l'Europe fussent auprès de vous, elles courroient grande *fortune* de n'avoir pas la pomme.
Araspe et Simandre, 1672; I, p. 70.

3° Fortune, bonne fortune; *fortunes : homme à bonnes fortunes.*

1011 Vous pourrez vous nommer *homme à bonnes fortunes.*
L'Ét., III, 3.

300 Vous est-il point encore arrivé de *fortune?* – *Éc. des Fem.*, I, 4.

Et le patron est-il *homme à bonnes fortunes?* – Montfleury, *Crisp. gentilh.*, I, 6.
Peut-on aller en *bonne fortune* sans eau de fleur d'orange?
Baron, *Hom. à b. fort.*, IV, 11.

* Voir *Pousser sa fortune.*

4° Fortune : bonne fortune, bonne aventure.

Écoutez, vous autres. Y a-t-il moyen de me dire ma *bonne fortune?*
Mar. forcé, sc. 6.

La destinée a voulu que je me trouvasse parmi une bande de ces personnes qu'on appelle Égyptiens, et qui... se mêlent de dire la *bonne fortune.* – *Fourb. de Scap.*, III, 3.

Fortune : perdre fortune.

1171 Il faut *perdre fortune* et renoncer au jour,
Plutôt que de brûler des feux d'un autre amour.
Fem. sav., IV, 2.

* Nous ne connaissons aucun autre exemple de cette locution, qui correspond à l'expression bien connue : *courir fortune.*

Fortune (Par), par hasard.

594 Je l'avois sous mes pieds rencontré *par fortune.* – *Sgan.*, sc. 22.

Ce premier point eut, *par fortune,*
Malheureuse conclusion. – La Font., V, p. 593.

* On disait aussi, dans le même sens, *de fortune :*

Un cheval tomba *de fortune* dans l'eau.
G. Bouchet, *Serées*, édit. Roybet, II, p. 232.

Il prit une des allées du jardin; *de fortune*, ce fut celle où estoit la Princesse.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; V, p. 88.

Le loup *de fortune* passe.
La Font., *Fabl. : La Chèvre, le Chevreau et le Loup.*

Fortune : à ses périls et fortune.

* Voir *Périls : à ses périls et fortune.*

FOSSETTE : JOUER À LA FOSSETTE.

Il se relevit sur ses pieds, et s'en fut *jouer à la fossette.*
Méd. malgré lui, I, 5.

(Là) Diane et sa compagnie
Venoient, quand leurs chiens étoient las,
Jouer à Cache-Mitoulas,
A la Merelle, *à la Fossette,*
A la Toille, à Cligne-Musette,
A Colin-Maillard, à Pont-Neuf,
A Petangueulle, à Pied de bœuf,
Et mille pareilles sottises
Qu'enfin les enfans ont apprises.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 285.

* Le jeu de la *fossette* consiste à jeter une poignée de billes dans une petite fosse creusée exprès; le gagnant est celui qui a mis le plus de billes dans le trou, et en a le moins laissé en dehors.

Mme de Sévigné a fait plusieurs allusions à la phrase de Molière :

Villebrune m'avoit dit que sa poudre ressuscitoit les morts; il faut avouer qu'il y a quelque chose du petit garçon *à la fossette.* – SÉV., IV, p. 518 : 6 juillet 1676.

M. de Saint-Omer a été à l'extrémité... Le médecin anglois le fit saigner par force, et ensuite, avec son remède, il l'a ressuscité, et dans trois jours il *jouera à la fossette.* – ID., VI, p. 198 : 17 janvier 1680.

Ce précieux baume la guérit pendant la nuit,... et... le lendemain elle alla *jouer à la fossette.* – ID., IX, p. 30 : 24 avril 1689.

FOUDRE, *fém. ou masc.*

185 ..... Tout prêt à lancer le *foudre* punisseur. – *D. Garc.*, I, 2.

644 S'il n'avoit point frémi des coups de cette *foudre.* – *Ibid.*, II, 6.

1614 Sur moi, sans de tels soins, vous pouvez laisser cheoir
Le *foudre* rigoureux de tout votre devoir. – *Ibid.*, V, 3.

Dom Juan, l'endurcissement au péché traîne une mort funeste, et les grâces du Ciel que l'on renvoie ouvrent un chemin à sa *foudre.*
D. Juan, V, 6.

Le *foudre* menaçant, qui perce avec fureur
L'affreuse obscurité de la nue enflammée,
Fait d'épouvante et d'horreur
Trembler le plus ferme cœur. – *Mal. imag.*, Prol., ballet.

Muses, Filles du grand Dieu
Par qui la *foudre* est lancée. – RONSARD, *Odes*, I, 7.

Courage, mes filles, dit-elle,
Et filles de ce Dieu puissant
Qui seul, en sa main immortelle,
Soutient le *foudre* rougissant. – Ronsard, *Odes*, I, 10.

55 Cet assaut, comparable à l'éclat d'une *foudre*. – Malh., I, p. 6.

65 ... Déjà deux fois d'une pareille *foudre*
Je me suis vu perclus. – Id., I, p. 42.

3 Tu passes comme un *foudre* en la terre flamande. – Id., I, p. 26.

Son cas promptement affuta;
Affuté, la *foudre* appointa:
Appointée, il porta la meche
Au bassinet; la *foudre* sèche
Prit, et le *foudre* foudroyant...
Fit pâmer toute créature.
Dassoucy, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 35.

Sa *foudre* est moins qu'une fuzée.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 568.

Anastase mourut frappé du *foudre*. – Bossuet, *Hist. univ.*, 1681, p. 130.

(Luther) c'est le *foudre* qui a tiré le monde de sa létargie; ce n'estoit pas Luther qui parloit, c'estoit Dieu qui foudroyoit par sa bouche.
Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 9.

* Corneille employait d'abord le féminin, qu'il a changé, plus tard, pour le masculin :

390 Tout couvert de lauriers, craignez encor la *foudre*. – *Le Cid*, II, 1.

est devenu, en 1660 :

Avec tous vos lauriers, craignez encor le *foudre*.

1315 Puissé-je de mes yeux voir tomber cette *foudre!* – *Hor.*, IV, 5.

est devenu, en 1660 :

Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce *foudre!*

971 Que la *foudre* à vos yeux m'écrase si je mens! – *Ment.*, III, 5.

est devenu, en 1660 :

Que le *foudre* à vos yeux m'écrase si je mens!

Partout ailleurs, il emploie le masculin, excepté dans ce passage d'*Horace*, qu'il n'a pas modifié :

1679 Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à couvert de la *foudre*,
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau? – *Hor.*, V, 3.

La Fontaine emploie le féminin, au propre, et le masculin, au figuré :

397 Telle descend la *foudre*. – VI, p. 259 : *Adonis*.

31 Je suis donc *un foudre* de guerre. – I, p. 174 : *Fabl.*, II, 14.

Racine emploie le masculin et le féminin :

1156 La *foudre* l'environne aussi bien que le crime. – *Théb.*, IV, 3.

169 La valeur d'Alexandre à peine étoit connue;
Ce *foudre* étoit encore enfermé dans la nue. – *Alex.*, I, 2.

Ce prétendu *foudre* (dans *D. Juan*) appreste un nouveau sujet de risée aux spectateurs, et n'est qu'une occasion à Moliere pour braver en dernier ressort la Justice du Ciel, avec une âme de valet intéressée en criant : «Mes gages, mes gages!» car voilà le dénouement de la farce. Ce sont les beaux et genereux mouvemens qui mettent fin à cette galante pièce, et je ne vois pas en tout cela où est l'esprit, puisqu'il avoue luy-mesme «qu'il n'est rien de plus facile que de se guinder sur des grands sentiments, de dire des injures aux Dieux, et de cracher contre le Ciel».
De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; édit. Gay, Genève, 1869, p. 4.

Mais le *foudre?* Mais *le foudre* (dans *D. Juan*) est un *foudre* en peinture, qui n'offense point le Maistre, et qui faire rire le valet, et je ne crois pas qu'il fust à propos, pour l'édification de l'Auditeur, de se gausser du chastiment de tant de crimes, ny qu'il y eust sujet à Sganarelle de railler en voyant son Maistre foudroyé, puisqu'il estoit complice de ses crimes, et le ministre de ses infâmes plaisirs.
Id., *ibid.*, p. 16.

Que le *foudre* à vos yeux m'écrase, si mon cœur...
Baron, *Éc. des Pères*, IV, 8.

Le *foudre* menaçant gronde sur notre tête. – Id., *Andrienne*, IV, 5.

Vaugelas, le P. Bouhours, Ménage, ont examiné la question du genre à donner au mot *foudre :*

Vaugelas : «*Foudre.* Ce mot est l'un des mots substantifs que l'on fait masc. ou fem. comme on veut. On dit donc également bien *le foudre* et *la foudre*, quoyque la langue françoise ait une particulière inclination au genre féminin. Ce choix des deux genres est commode, non seulement aux poètes, qui peuvent, par ce moyen, allonger et accourcir le vers d'une syllabe, et se faciliter les rimes, mais encore aux orateurs, qui ont aussi leurs mesures et leurs nombres dans les périodes, et s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes et les cacophonies.» – Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 403.

«Chapelain, dit Th. Corneille, ne comprenoit pas comment le choix du genre pouvoit servir les poètes et les orateurs.» Th. Corneille donne des exemples à l'appui de la thèse de Vaugelas. – Id., *ibid.*, I, p. 404.

Ménage, *Observ.*, I, 132, et l'Académie française — voir Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 405 — remarquent que *foudre*, au figuré, est toujours masculin : *un foudre de guerre.*

Andry de Bois-Regard combat le P. Bouhours qui prétend que *foudre* est toujours fém., excepté au figuré; et il ajoute : «Je ne vois pas ce qu'on pourroit trouver à redire à ces phrases-cy : «Quand le sublime vient à paroître, il renverse tout comme un *foudre*» (Despr., *Trad. de Longin*). — «M. de Turenne ravage comme un *foudre* les bords du Rhin» (Mascaron, *Or. fun. de Turenne*)..... – *Réfl. sur la lang. franç.*, 1692, p. 232.

FOUET : AVOIR, DONNER LE FOUET.

301 Non : je veux qu'il se donne à l'une pour époux,
Ou je vais lui *donner le fouet* tout devant vous. – *Mélic.*, I, 5.

N'irez-vous point l'un de ces jours au collége, vous faire *donner le fouet*, à votre âge? — Pourquoi non? Plût à Dieu l'*avoir* tout à l'heure, *le fouet*, devant tout le monde, et savoir ce qu'on apprend au collége!
Bourg. gent., III, 3.

Andrée, ayez soin tantôt de faire *donner le fouet* à ce petit fripon-là, par mon écuyer. – *Escarb.*, sc. 2.

Un page d'un grand seigneur ayant fait quelque friponnerie, son maître commanda à son écuyer de luy *donner le fouet*.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 121.

Vous *aurez le fouet* en rentrant au logis. – Poisson, *Coméd. sans titre*, I, 3.

J'avois un regent à l'aspect terrible, qui se promenoit toujours avec un *fouet* à la main, dont il se sçavoit escrimer aussi bien qu'homme du monde.
Sorel, *Francion*, 1641, p. 191.

Ne fais point tant claquer ton *fouet*.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 128.

L'avocat de cour souveraine
Fit là-dessus claquer son *fouet*.
La Font., IX, p. 430 : *Lettre au Prince de Conti.*

Et je faisois claquer mon *fouet* tout comme un autre. – Rac., *Plaid.*, I, 1.

* Molière fait *fouet* monosyllabe, comme Richer, La Fontaine, Racine, etc. On a vu que Poisson le fait dissyllabe. — M. Quicherat (*Traité de versific. franç.*) le donne comme monosyllabe.

«Le *fouet* estoit fait de verges de bouleau, de genest, de parchemin tortillé, de cordes nouées.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

Le *fouet* était l'*ultima ratio* des maîtres dans les collèges et même dans les maisons des particuliers et des princes. C'est pitié de voir combien les Enfants de France sont fouettés, et, à plus forte raison, les fils des simples gentilshommes et des bourgeois.

Le 14 novembre 1607, Henri IV écrivait à Mme de Monglat, gouvernante du jeune Dauphin, qui fut Louis XIII : «Je veux et vous commande de le *fouetter* toutes les fois qu'il fera l'opiniastre ou quelque chose de mal, sachant bien par moy-mesme qu'il n'y a rien au monde qui luy fasse plus de profit que cela; ce que je reconnois par experience m'avoir profité, car estant de son âge, j'ay esté fort *fouetté*.»
Lettr. miss. de Henri IV, t. VII, p. 385.

On avait à plus d'une reprise prévenu ces royales recommandations. Ainsi, le 27 septembre 1601, était né le futur Louis XIII : dès le jeudi 9 novembre 1603, «il fait l'opiniâtre; est *fouetté* pour la première fois». Le 7 janvier 1604, «*fouetté*»; le 22 février, «*fouetté*»; le 4 mars, «fâcheux; *fouetté* fort bien»; le 5, «*fouetté*»; le 19, «*fouetté* longtemps»; le 27, «*fouetté*»; le 29, «*fouetté* très-bien». — Ainsi, «*fouetté*, *fouetté* fort bien, *fouetté* longtemps, *fouetté* très-bien», Héroard, dans son *Journal*, ne sort pas de là, jusqu'à la date du 8 novembre 1612, où il écrit : «*Fouetté* bien, sans larmes!»
Heroard, *Journal*.

Voir notre édition du *Bourgeois gentilhomme*, p. 227-228.

FOULER.

714 Et sans *fouler* le peuple en aucune façon. – *Fâch.*, III, 3.

Philippe le Bel... *foula* beaucoup le peuple. – Rac., V, p. 84 : *Notes histor.*

* Dans le *Diction. fr.-lat.* de Rob. Estienne (1539), on trouve *fouler* traduit par *opprimere*. Ce sens se retrouve dans le *Trévoux* de 1732, qui cite le vers suivant du P. Lemoine :

Les peuples qu'il *foula* contre lui s'élevèrent.

Il (Henri VIII) fit des dépenses excessives, qui l'obligèrent à *fouler* les peuples.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 370.

FOUR : IL FAIT NOIR COMME DANS UN FOUR, *locution.*

Il fait noir comme dans un four : le Ciel s'est habillé ce soir en Scaramouche. – *Sicil.*, sc. 1.

31 ..... La guide nouvelle,
Qui ne voyoit au grand jour
Pas plus clair que *dans un four*,
Donnoit tantôt contre un marbre...
La Font., II, 195 : *Fabl.*, VII, 17.

FOURBE, fourberie.

73 Treuve ruses, détours, *fourbes*, inventions. – *L'Ét.*, I, 2.

1092 Cette *fourbe* en mes mains va mettre sa maîtresse.
Ibid., III, 4.

1188 Si j'ai reçu du Ciel les *fourbes* en partage... – *Ibid.*, III, 5.

* On ne trouve *fourbe, fourberie* ni dans le dictionnaire de Rob. Estienne de 1539, ni dans l'édit. de 1549. En 1573, le mot se glisse dans Nicot : «*Fourbe :* usez des formules de *finesse* ou *tromperie.*» Il ne reparaît plus qu'en 1606 dans le Nicot et dans le *Trésor des deux lang. franç. et esp.* de Hierosme Victor. On le retrouve dans la plupart des dictionnaires suivants, mais non dans tous, dans Cotgrave (1611, 1632, 1650), dans Monet (1620 et 1636), etc. Pour la première fois, Ant. Oudin, dans ses *Rech. ital. et franç.* (1642-1643), distingue une *fourbe* (ou fourberie) de un *fourbe;* il n'admet pas *fourberie* dans la partie française; mais, dans la partie italienne, il traduit *furberia* par *fourberie;* en 1650, Ménage, dans ses *Origines*, dérive *fourbe* de *furbo*, mais ne donne pas *fourberie;* en 1660, Oudin reproduit 1642-1643; en 1676, le P. Pomey donne *fourbe* ou *fourberie* et *fourber*, verbe qui paraît alors pour la première fois; en 1677, le P. Gaudin donne *fourbe* et *fourber;* en 1679, Guy Miège donne *fourbe* ou *fourberie.* C'est en 1680 seulement que *fourberie* a son article à part dans Richelet; en 1683, Danet donne *fourbe* et *fourber*, mais omet *fourberie;* en 1690, Furetière donne *fourbe, fourber* et *fourberie*, et les trois mots sont consacrés en 1694 par l'Académie française dans sa 1re édition.

Quand point on ne l'amenera,
Le Sire Gregoire verra
Et connoîtra bien que c'est *fourbe.*
J. Godard, *Les Desguisez*, 1594; IV, 6.

Elle disposa donc de cette façon la *fourbe* qu'elle luy voulut jouer.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 236.

Laisez-moy luy jouer cette *fourbe*.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, 1633; II, 5.

... Trouvons quelque adresse nouvelle
Pour descouvrir leur *fourbe* ou pour me venger d'elle.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Desniaisé*, V, 2.

Les *fourbes* et les intrigues sont principalement du jeu de la Comédie.
CORN., *La Suiv.* (*Épître.*).

1447 Albin, as-tu bien vu la *fourbe* de Sévère? – ID., *Pol.*, V, 1.

Il est avantageux d'être femme d'un sot :
Excuse, adresse, *fourbe*, il n'est rien qu'il ne croie.
TH. CORN., *Comtesse d'Orgueil*, I, 7.

On ne peut inventer *fourbe* plus accomplie. – ID., *Feint Astrol.*, III, 3.

Inventeurs de fausses nouvelles,
Dont les *fourbes* continuelles
Ne tendent qu'à nous decevoir...
GOMBAULD, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 140.

5 Un petit bout d'oreille, échappé par malheur,
Découvrit la *fourbe* et l'erreur. – LA FONT., I, p. 433 : *Fabl.*, V, 21.

1030 Insolent, quitte-moi, ta *fourbe* est inutile. – ID., VII, p. 70 : *L'Eun.*, IV, 1.

118 Et la *fourbe* passa pour exquise prudence. – DESPR., *Sat.* XII.

1728 Ta *fourbe* à cet enfant, traître, sera funeste. – RAC., *Ath.*, V, 5.

Le soin qu'il (Mazarin) prit à cacher sa *fourbe*, la fit éclater.
LA ROCHEF., II, p. 452.

Le Mage Smerdis regna quelque temps sous le nom de Smerdis, frere de Cambyse : mais sa *fourbe* fut bientost découverte.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 50.

FOURBE, *adjectif*.

612 Mascarille est un *fourbe*... – *L'Ét.*, II, 4.

Qui dit un courtisan dit un *fourbe* en amour. – ROTROU, *Célimène*, III, 3.

1493. Dorante n'est qu'un *fourbe*, et cet ingrat que j'aime,
Après m'avoir *fourbé*, me fait *fourber* moi-même. – CORN., *Ment.*, V, 2.

* Voir *Fourbe, fourberie.*

FOURBER.

Vous vous êtes accordés, Scapin, vous, et mon fils, pour me *fourber*.
— Ma foi, Monsieur, si Scapin vous *fourbe*, je m'en lave les mains.
Fourb. de Scap., III, 5.

Oui, le vouloir *fourber*, c'est me couvrir de honte.
TH. CORN., *Feint Astrol.*, IV, 8; – Cf. ID., *ibid.*, II, 2, et V, 4.

En *fourbant*, quelquefois on se joue à son maître.
ID., *Amour à la mode*, II, 8, III, 2, et V, 2; – Cf. *D. Bertr. de Cig.*, III, 11, et V, 12; – *Comtesse d'Orgueil*, II, 10.

Je sais l'art de *fourber* assez bien, Dieu merci.

QUINAULT, *Mère coquette*, II, 6.

A me *fourber* aussi le traître veut l'instruire. – BARON, *L'Andrienne*, I, 1.

Depuis que, dans ce siècle où règne l'artifice,
Les femmes à *fourber* ont trouvé des appas,
J'en ai vu punir cent qui ne te valoient pas. – CHAMPMESLÉ, *Le Parisien*, V, 1.

* Voir *Fourbe, fourberie.*

FOURBERIE.

J'ai sans doute reçu du Ciel un génie assez beau pour toutes les fabriques de ces gentillesses d'esprit, de ces galanteries ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de *fourberies.*

Fourb. de Scap., I, 2.

La finesse est l'occasion prochaine de la *fourberie;* de l'un à l'autre, le pas est glissant; le mensonge seul en fait la différence; si on l'ajoute à la finesse, c'est *fourberie.* – LA BRUY., I, p. 233.

On ne trouve dans sa sixiéme Lettre (de Jurieu) que les ignominies de ce prélat (Bossuet); ses vaines déclamations avec les comédies qu'il donne au public; et, quand le stile s'éleve, ses *fourberies*, ses friponneries, son mauvais cœur, son esprit mal fait... – BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 1, p. 460.

* Le titre des *Fourberies* de Scapin a propagé ce mot.

«*Fourbe, fourberie.* Plusieurs personnes se servent de ces deux mots indifféremment, et nous en avions des exemples dans nos bons Autheurs... M. de Voiture néantmoins, écrivant à M. Costar sur ces deux mots, luy mande qu'ils se disent avec quelque diversité de significations : et, en effet, *fourberie* ne se dit point de la mauvaise foi en general, et *fourbe* de l'action de mauvaise foy en particulier : «C'est une *fourbe* que cela», et non «C'est une *fourberie*». — «La *fourberie* est un grand vice, et non la *fourbe.*» Enfin, *fourberie* ne marqueroit-il point le vice, et *fourbe* l'action du vice? C'est ce que nous laissons à juger.» – ANDRY DE BOIREGARD, *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 1692, p. 233.

Ch. Nodier est d'un avis opposé; il nous paraît qu'il a tort.

«Il falloit peut-être conserver le vieux mot *fourbe*, qui n'a pas tout à fait le même sens que *fourberie. Fourberie* indique une action déterminée, et *fourbe* un penchant ou vice habituel.» – CH. NODIER, *Exam. crit. des Diction.*, p. 182.

Voir *Fourbe* et *fourber.*

FOURBISSIME, *superl. de forme latine de* fourbe.

612 Mascarille est un fourbe, et fourbe *fourbissime.* – *L'Ét.*, II, 4.

Je sçay que vous estes un gueux
Fort fourbe... — Fourbe! — *Fourbissime.*

POISSON, *Le Zig-Zag*, sc. 6.

IMPRIMERIE NATIONALE.

N... qui étoit déjà un habile fourbe, rappela tout son esprit depuis son aventure, pour devenir *fourbissime*. – Mlle Lhéritier, citée par Noël et Carpentier.

* Voir t. I, p. 36, *Adjectifs :* superlat. de forme latine.

FOURCHETTES DE MOUSQUETS.

Plus, trois gros mousquets... avec les trois *fourchettes* assortissantes. – *L'Av.*, II, 1.

* « *Fourchette*, en terme de guerre, est un baston ferré d'un fer fourchu qui servoit autrefois à tirer un mousquet, afin de soutenir une partie de sa pesanteur et de le faire porter plus juste. » – Furetière.

Voir *Mousquet*.

FOURNIR À..., suffire à..., pourvoir à...

7 Ma foi! me trouvant las, pour ne pouvoir *fournir*
Aux différents emplois où Jupiter m'engage,
Je me suis doucement assis sur ce nuage. – *Amph.*, Prol.

715 Donnons ordre au présent; et quant à l'avenir,
Suivant l'occasion nous saurons *y fournir*. – Corn., *Sertor.*, II, 4.

40 Pour *fournir aux* projets que forme un seul esprit,
Il faudroit quatre corps. – La Font., II, p. 339 : *Fabl.*, VIII, 25.

Si on ne fait la paix, ils déclarent qu'ils ne *fourniront* plus *aux* frais de la guerre.
Rac., V, p. 294 : *Camp. de Louis XIV.*

Vendons cette ferraille,
Pour faire gogaille.
Si peu qu'elle vaille,
Je crois qu'à bien biffer elle nous *fournira*. – Poisson, *Foux divert.*, II, 16.

FOURRÉ : COUP FOURRÉ : « Coup qu'on porte avec furie, et sans se mettre en garde, en sorte qu'on en reçoit un autre en même temps. » – *Diction. de Trévoux.*

1165 Et contre cet assaut je sais un *coup fourré*
Par qui je veux qu'il soit de lui-même enferré. – *L'Ét.*, III, 5.

Il courut donc à Jupiter,
Dire qu'il eust à se hâter,
Autrement que la Parquerie
Et toute la Poeterie
S'en alloient, par des *coups fourrez*,
Devenir corps defigurez.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 431-432;
– Cf. Id., *Virg. trav.*, I, p. 358.

191 Au rendez-vous donc ils coururent,
Et tous deux si bien se férurent
Que, percez d'un grand *coup fourré*,
Ils tomberent morts sur le pré.
LORET, *Muze histor.*, 9 décembre 1656.

FOURRER (SE).

145 ..... En quel lieu *vous êtes-vous fourré?* – *Fâch.*, I, 1.

496 Lorsqu'on étoit aux mains, que fis-tu dans nos tentes,
Où tu courus seul *te fourrer?* – *Amph.*, I, 2.

Car des gens de toute façon
*S'*étoient *fourrez* dans nos galères.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 196.

Les deux terres se séparèrent,
Les flots entre deux *se fourrèrent*,
Et, depuis qu'ils *s'*y sont *fourrez*,
Ils ne s'en sont point retirez. – ID., *ibid.*, I, p. 235.

Où diable celui-ci *s'est-il* venu *fourrer?* – TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

C'est que ces animaux-là *se fourrent* partout.
LA FONT., VII, p. 483 : *Coupe enchantée*, sc. 16.

Mais, Monsieur... — Mais, maraud, où *t'étois-tu fourré?*
MONTFLEURY, *Dame médecin*, I, 2.

Où *se sont* donc *fourrés* tous les gens du logis?
ID., *Gentilh. de Beauce*, IV, 1.

L'un et l'autre ont été *se fourrer* dans un coin. – BARON, *Le Jaloux*, I, 4.

Tantôt on luy prouvera par une fine critique qu'un passage, et puis un autre, ont esté *fourrez* dans l'Evangile. Il ne sçaura où cela va, et il est clair que cela va à tout. – BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI³, § 97, p. 720.

Où diantre *vous fourrez-vous* donc? Il y a deux heures que je vous cherche.
DU VERDIER, *Flatteur*, 1696; V, 2.

FRACAS.

19 Et de son grand *fracas* surprenant l'assemblée... – *Fâch.*, I, 1.

29 Mais l'homme pour s'asseoir a fait nouveaux *fracas*.
Ibid., *ibid.*

Ah! quel bruit! quel *fracas!* quel chaos! quel mélange.
Bourg. gent., *Ballet des Nations.*

(Je) crois entendre le *fracas*
De ses jupes de taffetas.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 281.

D'ordinaire en amour, Monsieur, l'esprit s'égare,
Et le goût d'une fille est quelquefois bizarre.
Souvent le vrai mérite, avec tous ses appas,
Luy plaist moins que l'éclat, le faste et le *fracas*.
QUINAULT, *Mère coquette*, III, 3.

249 Et comme on dit qu'on ne fait pas
Bonne chère dans les repas
Si, de mesmes que dans les guerres,
On n'y faisoit *fracas* de verres... – LORET, *Muze histor.*, 5 nov. 1661.

On entend un bruit, un *fracas*
De chaudrons, de vieille ferraille,
De femmes qui chantent gogaille.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 384; – Cf. ID., *ibid.*, p. 444.

20 Vous moquez-vous d'avoir ici tout ce *fracas?*
LA FONT., VII, p. 281: *Ragotin*, I, 1.

Jamais on ne vit une déroute et un *fracas* si épouvantable.
RAC., V, p. 270 : *Camp. de Louis XIV.*

Mais je vois ce que c'est, la belle; vous aimez
Ces messieurs à *fracas*, ces galants parfumés.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, I, 4.

Ce *fracas*, entre nous, sent trop son grand seigneur.
ID., *Coméd. Poète*, I, 3.

Vos yeux font dans mon cœur le *fracas* d'une bombe.
Ah! quel embrasement! Je brûle, il faut périr.
POISSON, *Fem. coq.*, IV, 12; – Cf. ID., *Poète Basque*, sc. 6; – *Coméd. sans titre*, V, 3.

Je suis un homme simple, ennemi du *fracas*.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 5.

Quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Perses, les Grecs, les Romains... tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce *fracas* effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 437.

Il rit, il crie, il éclate... Il ne revient de ce grand *fracas* que pour bredouiller des vanités. – LA BRUY., I, p. 220.

Quatre têtes comme la vôtre feroient bien du *fracas* dans le Conseil.
DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696; III, 2.

Bientôt, avec le jour, nous allons voir paroître
Quatre insolents laquais, aussi soûls que leur maître,
Qui, charmés dans leur cœur de ce honteux *fracas*,
Près de sa femme, au lit, le portent dans leurs bras.
REGNARD, *Sat. contre les Maris.*

* *Fracas* n'est point un mot produit, par onomatopée, à l'imitation d'un bruit, comme, par ex., *glouglou*, *patatras*, etc.; c'est l'ital. *fracasso*, qui vient de *fra* et de *quassare*, et qui se trouve déjà, d'après le *Diction. della Crusca*, dans Dante et dans Villani. En France, M. Godefroy ne cite aucun exemple de *fracas;* mais il en donne plusieurs, tous du XVIe siècle, de *fracassement*. On le trouve dans les *Diction. des Rimes* depuis celui d'Odet de la Noüe en 1596, et dans le *Diction.* de Cotgrave (1611, 1632, 1650), mais dans nul autre, pas même dans Nicot ou Monet, avant 1642, où il prend rang dans les *Rech. ital. et franç.* d'Oudin.

FRAIS (LE), *adj. pris substantivement :* PRENDRE LE FRAIS.

485 J'étois sur le balcon à travailler au *frais*. – *Éc. des Fem.*, II, 5.

665 Un siège au *frais* ici. – *Ibid.*, III, 1.

1146 Seule dans son balcon, j'ai vu paroître Agnès
Qui des arbres prochains *prenoit* un peu *le frais*.
Éc. des Fem., IV, 6.

1626 Pour arriver ici, mon père *a pris le frais*. – *Ibid.*, V, 6.

Quel grand mal est-ce qu'il y a à *prendre le frais* de la nuit? — Oui, oui, l'heure est bonne à *prendre le frais*. – *D. Dand.*, IIII, 6.

841 La beauté dont mon traître adore les attraits
Chaque soir au jardin va *prendre* un peu de *frais*. – Corn., *La Veuve*, III, 1.

357 Comment? — *Prenant le frais* tous deux devant chez nous.
La Font., VII, p. 425 : *Le Florentin*, sc. 8.

Et moi je vais, Monsieur, mettre le vin *au frais*.
Baron, *Éc. des Pères*, III, 6.

J'ai saisi promptement l'occasion offerte
Tant pour *prendre le frais* que pour flatter l'espoir...
Regnard, *Fol. am.*, I, 1; – Cf. Id., *ibid.*, I, 2.

* Voir t. I, p. 42, *Adj. employés comme substantifs*.

FRAIS, *subst.* : SUR NOUVEAUX FRAIS, *locution*.

66 *Sur nouveaux frais* mon homme à moi s'est attaché.
Fâch., I, 1.

Il falloit retourner en Grèce...
Et revenir *sur nouveaux frais*
De plus belle faire la guerre.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 116.

34 *Sur nouveaux frais* attrapons notre époux.
La Font., IV, p. 300 : *Contes*, II, 7.

Je veux récompenser un peu le temps passé,
Et folâtrer un peu *sur nouveaux frais*. – Montfleury, *Mari sans femme*, V, 1.

Je veux vous cajoler un peu *sur nouveaux frais*. – Id., *Éc. des Jaloux*, II, 6.

Je veux que les enfants que j'aurai dans la suite (car il faut recommencer *sur nouveaux frais*) soient élevés à ma fantaisie. – Regnard, *Descente d'Arleq.*, sc. 10.

Mes voyages sont finis; je reparois *sur nouveaux frais*. – Id., *La Sérén.*, sc. 13.

FRAISE : FRAISE À L'ANTIQUE.

83 Ma foi, je l'envoirois au diable, avec sa *fraise*.
Éc. des Mar., I, 2.

C'est un homme qui... porte une *fraise*, avec un habit jaune et vert. – *Méd. malgré lui*, I, 4.

Ah! que vous lui plairez! et que votre *fraise à l'antique* fera sur son esprit un effet admirable! – *L'Av.*, II, 5.

Vous me mettez une *fraise* camionnée, au lieu que, quand j'étois à Saint-Clou, je n'avois qu'un collet bas. Pensez-vous que les bergers ayent le loisir de s'amuser à faire gaudronner des *fraises?* – Sorel, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 147.

Ces beaux-fils, qui ont leur *fraise* si bien dressée et qui sont si parfumés.
Malh., II, p. 449.

* On remarquera ici que Malherbe traduit Sénèque, qui n'a jamais parlé de *fraise*, et dont le texte latin porte simplement : *ille unctus et nitidus.*

Telle et plus admirable encor
Dans son cotillon de drap d'or
Et sa *fraize* goderonnée,
Parut Didon à notre Ænée.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 53;
– Cf. Id., *ibid.*, II, p. 59.

Il ne leur faut ny *fraise* ny collet;
Quoyque tous nuds, ils semblent estre braves.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, 386-387; – Cf. Id., *ibid.*, II, 463.

* Voir t. I, p. 213, au mot *baragouin*, une citation de Le Boulanger de Chalussay.

Selon la forme imposée par la mode, le linge blanc que les hommes portaient autour du cou fut tour à tour un collet, une *fraise*, un rabat, etc. Le passage suivant constate cette inconstance de la mode : «Il n'est rien de si inconstant que le François... La description de cette bigearrerie ayant esté faite par quelqu'un en ce qui est des collets, l'on a dit qu'au lieu que nos peres en portoient de petits tous simples, ou de petites *fraizes* semblables à celles d'un veau, nous avons au commencement porté des rotondes de carte forte, sur lesquelles un collet empesé se tenoit estendu en rond, en maniere de theatre; qu'apres, l'on a porté des especes de peignoirs sans empeser, qui s'estendoient jusqu'au coude; qu'en suite l'on les a rognez petit à petit pour en faire des collets assez raisonnables, et qu'au mesme temps l'on a porté de gros tuyaux godronnez que l'on appelloit encore des *fraizes*, où il y avoit assez de toille pour les aisles d'un moulin à vent.» – *Les Loix de la Galanterie* (dans le *Nouveau Recueil des pieces les plus agreables de ce temps*, in-8°, 1644, p. 19-20).

FRANC : TOUT FRANC.

1° Franchement.

261 Je vous dirai *tout franc* que c'est avec justice. – *Tart.*, I, 5.

105 Je vous dirai *tout franc*... – *Misanth.*, I, 1.

De *tout* ceci *franc* et net
Je suis mal satisfait. – *Ballet des Nations.*

Tout franc, ce procédé crie, et vous avez tort.
La Font., VII, p. 586 : *Je vous prends sans verd*, sc. 14.

26 *Tout franc*, vous vous levez tous les jours trop matin. – Rac., *Plaid.*, I, 1.

Le chevalier, *tout franc*, est bien mieux votre fait. – Regnard, *Distrait*, III, 1.

Et ce début, *tout franc*, ne me satisfait guère.
Id., *Ménechmes*, III, 8; – Cf. *Hom. à b. fort.*, III, 5;
– *Descente d'Arleq.*, sc. 9.

* En 1654, dans son *Discours de l'Acad. franç.*, Sorel cite *tout franc* comme une locution nouvelle.

Voir t. I, p. 47, *Adjectifs employés comme adverbes.*

2° *Adjectif indiquant l'excès dans la qualité bonne ou mauvaise.*

499 ... Un *franc* campagnard, avec longue rapière...
Fâch., II, 6.

958 Je puis, comme j'espère, à ce *franc* animal...
Éc. des Fem., III, 3.

123 De cette complaisance on voit l'injuste excès
Pour le *franc* scélérat avec qui j'ai procès. – *Misanth.*, I, 1.

1098 Et de nos *francs* marquis essuyer la cervelle. – *Ibid.*, III, 5.

Vous êtes l'une et l'autre (Mme de Fiesque et Mme de Frontenac) deux *franches* amazones.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 2 : *Lettr. à Mme de Fiesque.*

Que je suis un *franc* sot de m'hazarder ainsi!
ID., *Jodelet duelliste*, V, 1; – Cf. *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 75 et 170; – *Dern. Œuvr.*, I, p. 83; – *Virg. trav.*, II, p. 185, 227, 231.

Il dit à certain loup, *franc* novice : « Accourez. »
LA FONT., III, p. 294 : *Fabl.*, XII, 18.

12 Ma foi, j'étois un *franc* portier de comédie. – RAC., *Plaid.*, I, 1.

Ce *franc* maraut, Monsieur, vous a rompu la tête.
LA THUILLERIE, *Crisp. philos.*, sc. 14.

Vous êtes dans votre art (de cuisinier) tous de *francs* assassins,
Produits par les enfers, payés des médecins. – REGNARD, *Démocr.*, III, 7.

Si j'en faisois autant, je passerois chez vous
Pour un *franc* étourdi. – ID., *Distrait*, IV, 2; – Cf. ID., *Ép. à du Vaulx.*

3° Affranchi de..., exempt de...

1755 Je crois votre maison *franche* de tout ombrage. – *L'Ét.*, V, 3.

Voilà le vrai chemin, *franc* de crainte et d'envie. – REGNIER, *Sat.* XVI.

FRANCHISE, liberté.

Que craignez-vous? — Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma *franchise*. – *Préc. rid.*, sc. 9.

Ma *franchise* va danser la courante aussi bien que mes pieds.
Ibid., sc. 12.

Franchise heureuse! – *Bourg. gent.*, I, 2 : *Dial. en mus.*

Toy seule, Cleopâtre, as triomphé de moy;
Toy seule as ma *franchise* asservy sous ta loy. – Rob. Garnier, *Marc.-Ant.*

Il... se retiroit dans les lieux plus cachez, afin de se plaindre avec plus de *franchise*. – D'Urfé, *L'Astrée*, I, p. 219[b].

Toute la faute que tu commets, vient de ce que tu as encore ta *franchise*. Ô quel prodige que de voir un berger si libre! – Id., *ibid.*, p. 404.

Il ne se faut pas si fort engager en aimant que l'on ne conserve la meilleure partie de sa liberté... — Ce sont deux choses incompatibles que la *franchise* et l'amour. – Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 69.

Dieu! que mon frere a tort de m'amener icy,
Pour perdre ma *franchise* et gagner du soucy! – Rotrou, *Célimène*, II, 5.

Œillades qui sur les esprits
Exercez si bien vos rapines,...
Chers ennemis de ma *franchise*,
Beaux yeux, mes aimables vainqueurs,
Dites-moi qui vous autorise
A dérober ainsi les cœurs?
Corn., X, p. 31: *Ode sur un prompt amour* (1632).

306 Du chef de ces héros j'asservis la *franchise*...
Il rend un plein hommage au pouvoir de mes yeux. – Id., *Toison d'or*, I, 1.

Lucrèce a-t-elle ailleurs engagé sa *franchise?*
Th. Corn., *Feint Astrol.*, I, 4; – Cf. Id., *Charme de la voix*, II, 2.

Ce n'est qu'avec regret qu'en perdant ma *franchise*,
Pour la seconde fois on m'y verra soumise (au mariage).
La Font., VII, p. 81: *L'Eun.*, IV, 4.

9 Je vis sans déplaisir ma *franchise* asservie.
Rac. (*Coll. des Gr. Écriv.*), t. IV, p. 47: *Poés. div.*

En jouant avec vous, jeune et belle Marquise,
Je n'ay cru hazarder qu'une discrétion,
Et m'y voilà pour toute ma *franchise*.
Segrais, *Œuvr.*, *A Mme de Sévigné*; édit. 1750; I, p. 274.

J'ai contre cent beautés défendu ma *franchise*.
Hauteroche, *Crisp. music.*, IV, 4.

Romulus... bastit Rome qu'il peupla de gens ramassez, bergers, esclaves, voleurs, qui estoient venus chercher la *franchise* et l'impunité dans l'asile qu'il avoit ouvert à tous venans. – Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 538.

* *Franchise* se prenait aussi dans le sens actuel, liberté de parler, sincérité. — «*Franchise*, naturel franc et libre: *franchise* à dire son advis.» – Monet, 1620.

417 C'est parler franchement, pour estre sans *franchise*.
Corn., *Gal. du Pal.*, II, 3. (*Var.* de 1637.)

Corneille a refait ce vers en 1660:

C'est consentir bientôt à perdre ta *franchise*.

Franquette (À la).

Confessez *à la franquette* que vous êtes médecin.
Méd. malgré lui, I, 5.

Eh! oui, oui, vous autres grosses dames, vous n'allez point tout d'abord *à la franquette*. – La Font., VII, p. 453 : *Coupe enchantée*, sc. 2.

Bon! C'est un jeune amant *à la franquette*.

Regnard, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 3.

Frapper, frapper à la porte, heurter le marteau.

193 Adieu. Je *frappe* ici pour donner le bonjour.

Éc. des Fem., I, 1.

205 Qui *frappe?* — Votre maître. – *Ibid.*, I, 2.

317 Cependant, sans délai, Messieurs *frappent* en maître. – Regnier, *Sat.* XI.

Qui est là? Vous *frappez* en maître. – Comte de Chamail, *Coméd. des Prov.*

69 On *frappe* à l'huis. Le logis aux verrous
Étoit fermé; la femme à la fenêtre
Court en disant : «Celui-ci *frappe* en maître.»

La Font., V, p. 72 : *Contes*, III, 3.

Frasque.

123 Malheureux que je suis, d'avoir dessous ce masque
Été sans y penser te faire cette *frasque*. – *L'Ét.*, III, 8.

59 Quelqu'une reçut cette *frasque*
Que l'on luy déroba son masque. – Loret, *Muze histor.*, 25 mars 1651.

47 Monsieur de Laffemas est mort,
Luy dont l'esprit constant et fort
Fut le vray fléau des fantasques
Qui faizoient à l'État des *frasques*. – Id., *ibid.*, 24 mars 1657.

Ton grand cousin, le genereux Brionne,
Qui de vertu s'arme et se gabionne
Pour soutenir les *frasques* du malheur,
En cet assaut exhiba sa valeur. – Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, 349.

* Qu'est-ce qu'une *frasque?* Le mot vient de l'ital. *frasca*, branche, branchage; de *frasca*, *infrascare*, embarrasser une route, arrêter par des branchages; par extension, gêner quelqu'un, l'embarrasser en lui jouant un mauvais tour; d'où un nouveau sens pour *frasca*, mauvais tour, mauvaise plaisanterie. Quand le mot passa en français et devint *frasque*, son sens fut assez mal fixé, comme on en peut juger par les définitions des dictionnaires. Le premier où il paraisse, et le seul jusqu'en 1642, est celui de Cotgrave (1611, 1632) : «*Frasque*, a gull, gullerie, mockerie; also, an odde trick, strange pranke, idle part.»

En 1626, le *Diction. ital.-fr.* ne donne pas le mot *frasque* dans sa partie française; mais, dans sa partie italienne, on lit : «*Frasche, cioe baie, ciancie, favole*, railleries, folies.» C'est seulement en 1642 que, dans ses *Rech. ital. et franç.*, Oudin reprend le mot *frasque*, perdu dans Cotgrave en 1611 et 1632, et il le traduit : «*burla, baia, frascheria*». Encore oublié dans les dictionnaires, même dans les *Diction. des Rimes* de 1596, 1624, 1648 et dans la *Bibl. univ.* de Boyer (1649), il est repris par Ménage (*Origines*, 1650), qui le définit : «pièce qu'on fait à quelqu'un pour le choquer». Ici paraît, comme dans Cot-

grave, l'idée d'une méchanceté qui ne se retrouve plus en 1660 dans Nathan. Duez, où reparaît la trad. d'Oudin. Un tout autre sens, qui rappelle Cotgrave, est donné, en 1676, dans Pomey : «injuria, fraus, rixa, tumultus». Suit un exemple tiré de Mézeray : «Il perdit la bataille par sa négligence et par les *frasques* des Suisses, culpâ suâ victus est, nec non Helvetorum turbulentis motibus et querelis.» Ni le P. Gaudin en 1677, ni Guy Miège en 1679, n'admettent *frasque*. Richelet le donne en 1680, avec la définition de Ménage; en 1690, Furetière lui attribue pour sens : «malice ou infidélité qu'on fait à quelqu'un pour le tromper ou le trahir». A ce sens, encore conservé, il faut joindre celui de *folies* : «*frasques* de jeunesse, folies de jeunesse». L'Académie consacre définitivement le mot en 1694 avec le sens de «mauvais tour qu'on fait à quelqu'un».

FRAUDE : EN FRAUDE DE...

Ils (les avocats)... s'imaginent que c'est un grand crime que de disposer *en fraude de* la loi. – *Mal. imag.*, I, 7.

FREDAINE.

Je voudrois bien savoir si vous-même n'avez pas été jeune, et n'avez pas, dans votre temps, fait des *fredaines* comme les autres.

Fourb. de Scap., I, 4.

348 Et tout le monde là parloit de nos *fredaines*. – *Fem. sav.*, II, 2.

Je ne suis pas payé pour souffrir leurs *fredaines*.

GILET DE LA TESSONNERIE, *Le Desniaisé*, IV, 5.

Vents, de vos injustes *fredaines*,
Je seray donc toujours le but?

SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 4.

61 On entend toutes les semaines
Telles et semblables *fredaines*
De ces discoureurs indiscrets. – LORET, *Muze histor.*, 10 juillet 1655.

129 Oyez un peu quelle *fredène*
On a faite au sieur Caracène. – ID., *ibid.*, 24 juillet 1655.

Allez, levez-vous, je ne lui dirai rien de toutes vos *fredaines*.

BARON, *Les Enlèvements*, sc. 7.

Qu'on ne fasse qu'un plat, et que l'on nous apporte
La table toute prête, et verre et vin dessus;
Qu'on ressorte aussitôt, et qu'on ne rentre plus,
Afin que nous puissions, librement et sans peines,
Si le cœur nous en dit, parler de nos *fredaines*. – POISSON, *Fem. coq.*, V, 4.

Les Dieux sont devenus d'assez honnêtes gens,
Et vous n'entendez plus parler de leurs *fredaines*.

REGNARD, *Prol. des Fol. am.*, sc. 5; – Cf. ID., *Démocr.*, II, 1; – *Hom. à b. fort.*, II, 1.

* Il semble que ce mot, très ancien dans la langue, tendît à disparaître, et que Molière l'eût retrouvé dans ses voyages en Languedoc. — Borel, en effet, dit (1655) : «Ce mot est encore en usage en Languedoc», comme s'il n'était plus employé ailleurs.

On ne trouve pas ce mot dans le *Diction.* de Godefroy; le plus ancien lexique où il paraisse est celui de Nicot (1573), où il est traduit par *nugæ*. En 1694, dans sa 1re édition, l'Académie française écrit *fredeine*.

FRÉNÉSIE, folie, humeur noire, fureur.

1784 Quoi? ta bouche se licencie
A te donner encore un nom que je défends?
— Non, ce n'est pas moi que j'entends...
— Prends garde de tomber dans cette *frénésie*,
Si tu veux demeurer au nombre des vivants. – *Amph.*, III, 6.

Laquelle maladie... pourroit bien dégénérer ou en manie,... ou même en fine *frénésie* et fureur. – *Pourc.*, I, 8.

* La définition donnée par Furetière (1690) est le commentaire de ce dernier passage de Molière : «*Frénésie*, maladie qui cause une perpétuelle rêverie avec fièvre. Elle est différente de la *manie* et de la mélancholie, parce que celles-cy sont sans fièvre.»

Quelle *frénésie* est-ce de mettre en dispute le bien que les Dieux donnent aux hommes? – MALH., II, p. 191.

Il y en a d'autres encore de mesme farine qui ayment mieux aller toutes nues que de se priver du contentement dont les *frenesies* de nos romans les comblent.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 361.

Quel changement, mon cœur! et quelle *frenaisie*
Me vient presentement troubler la fantaisie?
D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode*, III, 1.

Ah! vous vous emportez d'une étrange façon!
Quel sujet avez-vous d'entrer en *frénésie?*
ID., *ibid.*, III, 6; – Cf. ID., *Contes*, 1644, édit. Jouaust; II, p. 219.

Pendant cela, Monsieur Phœbus,
Au lieu de manger choux cabus
Et noyer dans la malvoisie
Sa tristesse et sa *frénésie*,
Avoit toujours la larme à l'œil. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 171.

Le Roy... estoit Charles sixiesme, Prince malheureusement tombé en *frenaisie*.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 8; – Cf. ID., *ibid.*, p. 92-93.

780 Ce petit avocat, aussi fou que mutin,
Croyant être attaqué de quelque hydropisie,
S'alloit faire saigner, bouffi de *frénésie*.
LA FONT., VII, p. 345 : *Ragotin*, III, 12.

111 ..... Ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes *frénésies*. – DESPR., *Art poét.*, IV.

La Brinvilliers a reconnu que cette confession étoit de son écriture,... mais qu'elle avoit la fièvre chaude quand elle l'avoit écrite; que c'étoit une *frénésie*, une extravagance qui ne pouvoit pas être lue sérieusement. – SÉV., IV, p. 423.

Justin, qui ne croyoit que luy-mesme et ses passions, fut toûjours batu par les Perses... Il se troubla de tant de pertes, jusqu'à tomber en *phrenesie*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 133; – Cf. ID., *ibid.*, p. 364; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 57, p. 437-438.

FRÉQUENTER CHEZ...

337 Sans doute, et je le vois qui *fréquente chez* nous.
Fem. sav., II, 2.

A Carthage, ceux qui avoient accoutumé de *fréquenter chez* Annibal...
MALH., *Trad. du 33e liv. de Tite-Live*, ch. XLVIII.

16 Et bien des gens de qualité
Frequentoient chez luy d'ordinére. – LORET, *Muze histor.*, 11 août 1663.

22 Il *fréquentoit chez* le compère Pierre. – LA FONT., V, p. 486 : *Contes*, IV, 10.

FRÈRE, ami, compagnon.

1183 Allons donc nous masquer avec quelques bons *frères*.
L'Ét., III, 5.

1540 S'il vous faisait besoin, mon bras est tout à vous :
Vous savez de tout temps que je suis un bon *frère*.
Dép. am., V, 3.

1074 Oui, mon *frère*, je suis un méchant, un coupable...
Tart., III, 6.

1107 Mon *frère*, c'en est trop...
Ibid., III, 6 et 7 : vers 1109, 1112, 1154, 1161.

* «Les premiers chrétiens s'appeloient tous *frères* et cet usage s'est conservé parmi les religieux d'un même ordre.» – FURETIÈRE, *Diction.*

Ceux qui ayment sont bien aises de se servir de ces mots de *freres* et de sœurs.
Le P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 603.

Cisneros, fameux comédien,... parlant à Mançanos, lequel l'estoit aussi (tous deux de la ville de Tolede), luy dit : *Frere*, tu sçais que le monde nous tient pour les deux plus pointus personnages qui se cognoissent.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630 ; III, p. 15 ;
– Cf. ID., *ibid.*, II, p. 17, 110 ; III, p. 308.

Voyez-vous, mon *frere*, lui dit Raymond... — Mon *frere*, luy répondit Francion en l'embrassant. – *La vraie Hist. com. de Francion*, liv. XI.

Pour faire court, je suis votre humble serviteur,
Et l'ay tousjours esté de Monsieur vostre pere.
Il me faisoit l'honneur de m'appeler son *frere*.
SCARRON, *Jodelet maître et valet*, II, 3.

... Ho! ho! cher ami, c'est donc vous?
Je viens de préparer une chambre chez nous
Au seigneur Don Diegue; au reste, notre *frere*,
Nous vous obligerons, par notre bonne chere,
A faire plus de cas du pauvre Jodelet. – ID., *ibid.*, III, 2.

Mais, me dira quelqu'un, viens çà, Cormier ; je sais que tu es un bon *frere* ; tu as la mine de ne te point coucher sans souper.
L'abbé LE VAYER, *Parasite Mormon*, 1650 ; dans SALLENGRE, *Hist. de P. de Montmaur*, 2 in-8°, 1715 ; II, p. 265.

Quel souvenir vous afflige, mon *frere?* luy dit Alcidas : car c'est ainsi qu'ils commençoient de s'appeller. – Mme DE M. (DE MARCÉ), *Cléobuline*, 1658, p. 225.

16 Mon *frère* a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon soupé, bon gîte, et le reste? – LA FONT., II, 362 : *Fabl.*, IX, 2.

* Ce sens de *compagnon* est plus accusé dans les exemples suivants :

Bons bourgeois, du temps de nos pères,
S'avisoient tard d'être bons *frères*.
LA FONT., V, p. 308 : *Contes*, III, 7.

Mais pour mieux m'éclaircir, penché vers l'un d'eux : *Frère*,
Ai-je dit, n'a-t-on pas préparé tout ceci
Pour un certain château qui n'est pas loin d'ici?
TH. CORN., *L'Inconnu*, IV, 4.

..... Ah! vous voilà, beau-père?
Je crois qu'en votre temps vous étiez un bon *frère*.
ID., *Comtesse d'Orgueil*, III, 9.

J'ons mousquets, baudriers, épées, bandoulières,
Habits, chapeaux, souliers, avec dix-neuf bons *frères*
Qui ne cherchent qu'à rire. – MONTFLEURY, *Fille Capitaine*, IV, 1.

En esprit, beaux discours, vous l'emportez sur moi;
Mais où l'esprit n'est pas tout à fait nécessaire,
Monsieur, sans vanité, je suis assez bon *frere*. – HAUTEROCHE, *Le Deuil*, sc. 4.

* Même emploi en italien : «CORNIOLA (*servo*) : Io farò il vostro volere. — ALBERTO (*vecchio*) : Va pur, *fratello*.» – *La Cameriera*, del Sig. N., S. in Venetia, 1579; V, 1.

FRIAND DE...

547 Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette,
Friande de l'intrigue, et tendre à la fleurette?
Éc. des Mar., II, 6.

Bon à faire à Gassion d'être *friand de* batailles.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 250-251.

* On remarquera que ce vers, tiré d'une chanson à boire, a quatorze syllabes; de même pour les suivants :

J'aime mieux comme un pourceau me remplir jusqu'à la gorge
De *friands* morceaux
Que d'aller aux Pays-Bas à cheval comme un Saint-Georges. – ID., *ibid.*

Après tout, vous avez la gloire que j'ai été plus *friande du vôtre* (*de* votre cœur) que *de* tous les autres. – ID., *ibid.*; I, p. 423.

159 Dans Montauban, quelques mutins
Friands de troubles intestins
Avoient attiré dans leur ville,
Par une émotion civile,
Quelques gens des troupes du Roy.
LORET, *Muze histor.*, 29 octobre 1661.

23 Dans un couvent de nonnes fréquentoit
Un jouvenceau *friand*, comme on peut croire,
De ces oiseaux. – La Font., V, p. 411 : *Contes*, IV, 7.

126 ..... L'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si *friand de* faire des Rois.
Id., IX, p. 135 : *Épît. à la Princesse de Bavière.*

FRIANDISE.

Je trouve qu'il y a bien plus de quoi jouer les auteurs, et que ce seroit une chose plaisante à mettre sur le théâtre que... leur *friandise* de louanges. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

* Nous n'avons trouvé aucun autre exemple de *friandise* dans ce sens actif.

FRICASSER.

1422 Moi, je te chercherois? Ma foi, l'on t'en *fricasse*
Des filles comme nous. – *Dép. am.*, IV, 4.

Vraiment! il vous faut des tetons?
Voire, on vous en *fricasse*. – *La Coméd. des chansons*, I, 4.

Et demain il m'épousera?
Oui, c'est pour luy, l'on luy *fricasse;*
Je luy ferois laide grimace. – Poisson, *Le Zig-Zag*, sc. 5.

FRIPERIE, la friperie de quelqu'un, *c'est-à-dire* ses habits; la personne elle-même.

785 Gare une irruption sur notre *friperie!* – *Dép. am.*, III, 1.

Deux pendars sur ma *friperie*
S'estoyent voulu venir ruer. – Jean Godard, *Les Desguisez*, III, 7.

202 Et le peuple, entendant cela,
Avec tant soit peu de furie,
Se jeta sur sa *friperie*,
Et comme il étoit fort têtu,
Il fut, ce dit-on, bien battu. – Loret, *Muze histor.*, 9 juin 1657.

Aussitost recors et sergens,
Toujours à nuire diligens,
Se jettent sur sa *friperie*. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 372-373.

* La *friperie*, à proprement parler, désigne soit les vêtements achetés chez le fripier, soit le quartier où se tenaient de préférence les marchands de vieux habits, de *friperies*. Voici un exemple du second sens :

Épistenez. Je voy bien que tu viens de ce riche pays
Où les Juifs ramassez demeurèrent jadis.

ÉLOMIRE (Molière). Il dit vray, je suis né dedans la *friperie*,
Qu'autrement à Paris on nomme Juifverie.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire hypocondre*, 1670; II, 6.

FRIPON, FRIPONNE.

1103 Et je ne pense pas que Satan en personne
Puisse être si méchant qu'une telle *friponne*.
Éc. des Mar., III, 9.

946 Voilà, *friponne*, à quoi l'écriture te sert! – *Éc. des Fem.*, III, 4.

Et de son naturel la nature est *friponne*. – TH. CORN., *Berg. extrav.*, IV, 5.

La coquine a des yeux dont la mutinerie
Passe le plus *fripon* de la friponnerie...
Peste! encore une fois, que la *friponne* est belle! – ID., *Galant doublé*, III, 1.

Est-ce pas? — Ah! *fripon* friponnant! — Tiens, écoute.
BOURSAULT, *Médecin volant*, sc. 24.

54 Mais un *fripon* d'enfant (cet âge est sans pitié).
LA FONT., II, p. 364. *Fabl.*, IX, 2.

136 Le rare oiseau! Ô la belle *friponne!* – ID., IV, p. 75 : *Contes*, I, 2.

Comment, petit *fripon!* Vous osez...
ID., VII, p. 475 : *Coupe enchantée*, sc. 12.

Petit *fripon*, vous aurez sur la joue. – RAC., VI, p. 401 : *Lettres*.

Lorsqu'il étoit laquais, il n'étoit pas si sage.
— Ni vous non plus, Monsieur, lorsque vous étiez page.
— Nous étions grands *fripons*. — Vous l'étiez plus que moi.
QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3.

La *friponne*, ayant mis son honneur en déroute,
A l'amour conjugal avoit fait banqueroute.
MONTFLEURY, *Fem. juge et partie*, IV, 3.

Ce n'est que ma suivante. — Une suivante? Peste!
Qu'elle a l'œil égrillard, la *friponne!*
ID., *Coméd. poète*, II, 5; – Cf. *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 6; – *Trigaudin*, II, 7; – *Éc. des Jaloux*, II, 6.

Ses sentiments (de Ch. de Sévigné) sont tout vrais, sont tout faux,... sont tout *fripons*, sont tout sincères. – SÉV., II, p. 177.

Nous sommes de bonnes *friponnes*, de tout ce que nous disons sur le sujet de Mme de Coetquen. – ID., II, p. 357-358.

Qu'une mouche bourdonne autour de ma maitresse,...
Ou qu'un zephir *fripon* lui lève son mouchoir,
Soudain j'entre en fureur, je pâlis, je frissonne.
REGNARD, *Ép. à l'abbé Bentivoglio*.

* Le mot *fripon* se trouve déjà dans le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Nouë en 1596; on ne le trouve plus ensuite que dans Cotgrave (1611), avec les traductions suivantes :

«*Fripon*, a rag, or tattered clown; also, an unworthie fellow; one that useth, or is given to, base trickes and shifts; or one that hath no inclination to any goodnesse.» C'est-à-dire : un chiffon, ou un restant loqueteux; un jeune vaurien; un qui s'adonne aux ruses et vilenies; qui n'a aucune inclination pour le bien. — *Whence*, d'où :

«*Fripon de collège*, a wag, a rakehell; or one that loves to be gadding abroad when he should bee at his book.» C'est-à-dire : un goinfre, goimpre, sagoin, *fripon de collège* (*wag*), un pendard (*rakehell*); un qui aime à courir quand il devroit être à ses livres.

En 1618, dans son *Diction. fr.-flam.*, Mellema donne une définition analogue; en 1624, Monet définit : «*fripon*, un jeune garçon ne se souciant que de friper le temps en jeux et déduits»; il ajoute : «*fripon*, finet, rusé; rusé, trompeur; garnement».

Le sens de *finet, rusé*, nous rapproche du sens où le mot *fripon* est employé dans les exemples cités, et qui n'est pas le sens actuel le plus ordinaire.

On trouve déjà le *fripon de collège* dans la «Farce à quatre personnages du Badin qui se loue» :

Baillez-moy, je vous prie, la clef
De la cave et du cellier,
Du lard, du pain et de l'argent.
Je m'y monstreray diligent;
J'ay esté *fripon de collège*. – *Anc. Th. fr.*, bibl. elzév., I, p. 183.

Le mot devait être assez rarement employé cependant en dehors du quartier des collèges, ainsi qu'il résulte du passage suivant de Henri Estienne :

«Tant s'en faut que telles façons de parler aillent jusques à la Cour, qu'aucunes d'icelles ne passent pas l'Université de Paris... Il y a plusieurs mots que l'autre partie de la ville n'entend pas, si l'exposition ne luy est apportée de là (du quartier de l'Université). Car comment peuvent sçavoir les marchands de la rue Saint-Denys que c'est à dire un *juppin*, un *frippon*, un *poste* et *postiquer* ?» – H. Estienne, *Lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, II, p. 292.

L'indulgence acquise aux *fripons de collège* a amené le sens plutôt favorable et amicalement familier donné plus tard au mot *fripon*, qui s'explique d'ailleurs par le sens ancien de *rusé, finet*.

FRONDER ; *on l'employait à l'actif ou au neutre; on le trouve dans le sens propre de* lancer avec une fronde, *et dans le sens figuré de* censurer, critiquer.

Bien des gens ont *frondé* d'abord cette comédie; mais les rieurs ont été pour elle. – *Avert.* en tête de l'*Éc. des Fem.*

La Cour a quelques ridicules,... et je suis... le premier à les *fronder*. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Il ne se soucie pas qu'on *fronde* ses pièces, pourvu qu'il y vienne du monde. – *Ibid.*, *ibid.*

Raincy, mesprisant la souppe de village, entasme un pain, le trouve dur et trop rassis, en *fronde* un abricotier voisin et le rend inhabile à porter fruit.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 6.

Mais le Ciel sur qui luy plaist *fronde*.
Puisqu'il veut me traiter ainsi,
Soit fait; je le veux bien ainsi. – Id., *Œuvr.*, édit. citée, I, p. 30.

Chacun d'eux avoit une *fronde*,
Non pas pour *fronder* des arrêts,
Mais des pierres, cailloux et grès. – SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 58.

48 On joua l'*École des Femmes*,...
Piece qu'en pluzieurs lieux on *fronde*.
LORET, *Muze histor.*, 13 janvier 1663.

7 Que dis-tu de l'ardeur dont la Cour échauffée
Frondoit en ce temps-là les grands concerts d'Orphée?
LA FONT., IX, p. 154 : *Epît. à M. de Niert, de l'Opéra.*

Je croy que tout ce que l'on feroit contre luy (contre Élomire-Molière) ne serviroit qu'à augmenter sa gloire; et ses satyres luy ont fait tant d'amis, qu'ils ne manqueroient pas d'aller *fronder* la piece qu'on joueroit contre luy. — Les frondeurs sont insupportables, et je ne sçaurois souffrir que l'on *fronde* mesme les pieces qui ne valent rien. – *Zélinde*, 1663, sc. 10.

Vous voulez... que nous *frondions* son *École des Femmes?* — Les hommes y sont du moins aussi galamment ajustez que les femmes. — Il y met en assez beaux draps blancs les uns et les autres... — Ce n'est point son *École* seule que je veux critiquer. – ROBINET, *Panégyr. de l'Éc. des Fem.*, 1664, 4ᵉ entrée.

Je te redisois les mêmes paroles qu'il m'a dites quand j'ay voulu *fronder* sa comédie. – BARON, *Hom. à b. fort.*, I, p. 12.

Les ignorants furent *frondés*... et leurs bons mots. – SÉV., IX, p. 319.

Cette comédie... — Franchement, vous autres gens d'épée, vous avez quelque sujet de la *fronder*. – REGNARD, *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 1.

* Le verbe *fronder* se trouve dans plusieurs de nos anciens dictionnaires, entre autres dans Nicot (1606) avec le sens de lancer des pierres avec la *fronde;* puis il disparaît dans Monet, Gaudin, Guy Miège, etc., et ne reparaît plus qu'en 1680, dans Richelet, avec son sens primitif, auquel s'ajoute le sens nouveau de railler, critiquer, qui remonte au temps de la Fronde.

FRONTEAU.

Tout ce que j'y voudrois, c'est... de lui composer un *fronteau* où il entre du sel. – *Pourc.*, I, 8.

* «*Fronteau*, remède qu'on applique sur le front avec un bandeau, pour guérir les maux de tête et la migraine.» – *Diction. de Trévoux.*

FROTTER, caresser avec un bâton, battre.

Doux objet de mes vœux, je vous *frotterai* les oreilles.
Méd. malgré lui, I, 1.

Il ne viendra point seul, il aura de l'escorte;
Ils nous pourront *frotter* assurément, Monsieur.
D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode*, IV, 1.

Assemblons donc les forces nôtres,
Et *frottons* bien nos ennemis.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 293.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ensuy les donc, *frotte* nos adversaires.

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 361; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 72.

Tu as bien envie de me voir *frotter*.

LA FONT., VII, p. 450 : *Coupe enchantée*, sc. 1.

Si tu ne sors d'ici, je *frotte* ton museau. – QUINAULT, *Amant indiscret*, I, 2.

Eh! bien, qu'a fait Guzman? — Je viens de visiter
Notre fou; par régal il m'a pensé *frotter*. – MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, I, 8.

Ah! puisque cet amour est si peu raisonnable,
Je veux, pour le punir, le *frotter* comme un diable.

HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, I, 10; – Cf. ID., *Le Cocher*, sc. 13; – *Crisp. méd.*, III, 2.

Un autre dit : «Nous avons été joliment téméraires; nous n'étions que sept mille hommes; nous en avons attaqué vingt-six; aussi faut voir comme nous avons été *frottés!*» – SÉV., IV, p. 72-73.

Frottons-les comme il faut, pour venger votre gloire.

REGNARD, *Ménechmes*, II, 5.

FROTTER SON NEZ.

1417 Viens, viens *frotter ton nez* auprès de ma colère.

Dép. am., IV, 4.

FROTTER (SE) à...

La noblesse, de soi, est bonne;... mais elle est accompagnée de tant de mauvaises circonstances, qu'il est très bon de ne *s'y* point *frotter*.

G. Dand., I, 1.

Je vous assure que j'aimerois mieux m'être cassé la jambe que de l'avoir connue,... et je ne vous conseille pas de *vous y frotter*, vous qui n'avez pas de temps à perdre. – SCARRON, *Dern. Œuvr.* Paris, David, 1700; I, p. 8 (*Lettr. à Sarrasin*).

Écoute, il n'est pas bon de me faire la nique;
— Je ne le sçay que trop. Qui *s'y frotte* s'y pique.

BARON, *L'Andrienne*, II, 7.

Tu n'as, ma foi, qu'à *t'y frotter*.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 117; – Cf. ID., *ibid.*, p. 179.

Si quelqu'un *s'y frottoit*, fût-ce ma belle-mère!

MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, I, 5; – Cf. ID., *Fille Capitaine*, II, 10.

J'ai eu une grande conversation avec M. Le Camus... Il est instruit à la perfection. L'évêque (de Marseille) n'à qu'à *s'y frotter*. – SÉV., II, p. 500.

Qu'on *s'y frotte*,... on verra. — Oh! le petit lutin!

REGNARD, *Le Bal*, sc. 16.

FRUGALITÉ.

Quelle *frugalité* d'ajustement! – *Préc. rid.*, sc. 4.

Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits. Cet art que notre nonchalance nous a fait perdre estoit bien connu des anciens, et l'Egypte l'avoit trouvé. Elle employoit principalement à ce beau dessein la *frugalité* et les exercices.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1881, p. 459-460.

Æmilius Paulus... vivoit selon les regles de l'ancienne *frugalité*.
ID., *ibid.*, p. 504.

* Le mot *frugalité* devait être d'un usage assez rare; car si on le trouve dans le *Diction. des rimes* de 1596, dans le *Diction. fr.-flam.* de 1618, 1643, dans le *Diction. des rimes* de 1624, dans le *Diction. fr.-ital.* de Duez, il ne figure ni dans le Monet (1620, 1636), ni dans le Cotgrave (1611, 1632, 1650). — Enfin, ni Robert Estienne, en 1531, dans son *Thesaurus ling. lat.*, pour traduire *frugalitas*, ou dans son *Diction. fr.-lat.* (1539 et 1549), ni Nicot (1573), ne l'ont admis; cependant M. Littré en cite des exemples du XIVe et du XVe siècle, le dernier tiré de Montaigne. — Le *Diction. de Trévoux* (1732) en donne deux exemples, l'un de Dacier, l'autre de Saint-Évremont :

La *frugalité* est un ménagement de plaisir. – DACIER.

La *frugalité* tant vantée des Romains n'étoit point un retranchement ou une abstinence volontaire des choses superflues, mais un usage nécessaire et grossier de ce qu'ils avoient. – SAINT-ÉVREMONT.

FRUIT, résultat, conséquence, profit.

103 Et je ne sais quel *fruit* peut prétendre un amour
Qui fuit tous les moyens de se produire au jour.
Princ. d'Él., I, 1.

J'ai peur... que son voyage en cette ville produise peu de *fruit*.
D. Juan, I, 1.

1780 Si d'entrer là-dedans tu prends encor l'audace,
Mille coups en seront le *fruit*. – *Amph.*, III, 6.

Il n'est pas juste que j'aie passé sans *fruit* auprès de vous mes plus belles années. – *Mal. imag.*, III, 12.

Phidias a fait une statue. Ce n'est pas tout un que le *fruit* de l'art et le *fruit* de la besogne. Le *fruit* de l'art est d'avoir fait ce qu'il a voulu faire; le *fruit* de la besogne est de l'avoir fait avec *fruit*. – MALH., II, p. 47.

Il meritoit un plus heureux destin que celuy qu'il a rencontré en passant inutilement sa jeunesse à m'aymer sans *fruit*.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 107.

6 Quel *fruit* de ce labeur pouvez-vous recueillir?
LA FONT., III, p. 155 : *Fabl.*, XI, 8.

31 Quel *fruit* me reviendra d'un aveu téméraire? – RAC., *Bérénice*, I, 2.

Tant de milliers d'hommes qu'une guerre... a... immolés avec moins de *fruit* que de nécessité. – LA ROCHEF., II, p. 441.

La menace est terrible et sera d'un grand *fruit*.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 3.

Comment n'ouvroient-ils pas les yeux au grand *fruit* que faisoit des lors parmi les Gentils la prédication de l'Evangile? – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 346.

Parce qu'il (Alexandre) avoit esté trop puissant, il fut la cause de la perte de tous les siens : et voilà le *fruit* glorieux de tant de conquestes.
BOSSUET, *Hist. univ.*, p. 498; – Cf. ID., *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 3; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 207, 373; II, p. 19, 121, 439; – *Avert. aux Prot.*, in-4°, 1689-1691; V, § 17, p. 323, etc.

Les femmes se rassemblent pour recueillir le *fruit* de leurs toilettes.
LA BRUY., I, p. 276.

FRUIT AMOUREUX, enfant, fruit de l'amour.

1662 Tâchons de nous résoudre, et de nous contenter
Du seul *fruit amoureux* qui m'en est pu rester.
Éc. des Fem., V, 7.

235 Leur amour leur seroit un gage suffisant.
Les doux *fruits* dont l'hymen leur feroit un présent
Augmenteroient ses biens. – LA FONT., VI, p. 291 : *Captivité de saint Malc.*

17 Pour tous les *fruits* d'hymen qui sont sur le métier.
Carrosses en relais sont méchante voiture.
ID., VIII, p. 378-379 : *Ode à Mme la Surintendante.*

300 De son fatal hymen je cultivois les *fruits*. – RAC., *Phèdre*, I, 3.

FRUSTRER, dépouiller, priver.

Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en *frustrer* mes enfants? – *Mal. imag.*, I, 7.

923 Ne *frustre* point l'effet de son intention. – CORN., *Place Roy.*, IV, 1.

* En 1660, Corneille remplaça ce vers par le suivant :

Ne romps point les effets de ton intention.

293 Et qui sait ce qu'aux Grecs, *frustrés* de leur victime,
Peut permettre un courroux qu'ils croiront légitime? – RAC., *Iphig.*, I, 3.

(Mazarin) m'a *frustré* de la récompense due à mes services.
LA ROCHEF., II, p. 441.

De la succession vous voulez me *frustrer*.
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 2e interm., sc. 9.

Frustrez de leur attente, ils (les Juifs) ont dit que leurs pechez avoient retardé le Messie qui devoit venir.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 352; – Cf. ID., *ibid.*, p. 354, 424.

Par tout où Jesus-Christ, un objet adorable, estoit tenu pour présent,... il n'estoit pas permis de le *frustrer* de l'adoration qui luy estoit deüe.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 476; – Cf. *ibid.*, I, p. 316.

D'un intrépide cœur, Crispin plus de vingt fois
A *frustré*, dans Paris, le gibet de ses droits. – REGNARD, *Épît. à du Vaulx.*

Champmeslé l'a employé avec un nom de chose comme complément direct, dans le sens de *dérober* :

Que dit-il pour *frustrer* ainsi votre héritage? – CHAMPMESLÉ, *Crisp. chevalier.*

FUIR DE..., éviter de...

731 Si votre âme les suit, et *fuit d'*être coquette,
Elle sera tousjours, comme un lis, blanche et nette.
Éc. des Fem., III, 2.

9 Est-il courage si brave
Qui pût avecque raison
*Fuir d'*être son esclave
Et *de* vivre en sa prison? – MALH., I, p. 306.

Vous *fuyez de* travailler. – ID., II, p. 44.

563 *Fuis d'*être connu des mortels. – CORN., *Imit.*, liv. I.

* A propos de la quantité syllabique de *fuir*, il *fuit*, Ménage fait la remarque suivante :

«Malherbe, qui avoit l'oreille bonne, ce qui n'est pas une des moindres parties du Poëte, a toujours fait *fuir* de deux syllabes, et *fuit* d'une syllabe... Et en cela, il a esté suivi par plusieurs Poëtes célebres, et approuvé par Vaugelas. *Fui* est aussi de deux syllabes, selon la décision de l'Académie dans les *Sentiments sur le Cid*, où elle a repris l'Auteur du *Cid* pour l'avoir fait d'une syllabe. M. de Longepierre, dans son *Théocrite*, a fait *fuir* d'une syllabe. Et c'est comme en usent aujourd'huy la pluspart de nos Poëtes. Voyez M. Corneille sur Vaugelas.» – *Observ. sur Malherbe*, 1689, p. 338-339.

FUIR (S'EN), *avec* en *séparé de* fuir.

Mais *fuyez-vous-en*, le voici! – *Médec. volant*, sc. 13.

Il *s'en est fui* de chez moi. – *Pourc.*, II, 2.

Il *s'en est fui*. – MALH., II, p. 415.

Un homme de courage.... ne *s'en* doit pas *fuir* de la vie. – ID., II, p. 361.

Si Mars *s'en étoit* une fois *fui*. – RAC., VI, p. 137 : *Rem. sur l'Odyssée.*

FULIGINE, FULIGINEUX.

Les symptômes qu'elle a sont indicatifs d'une vapeur *fuligineuse*.
L'Am. méd., II, 5.

La rate, dont la chaleur et l'inflammation porte... au cerveau de notre malade beaucoup de *fuligines* épaisses et crasses. – *Pourc.*, I, 8.

..... Ce que crache Madame
Est-il écumeux? — Non. (A part.) Qu'il est grave en parlant!
— Est-il *fuligineux* ou bien sanguinolent?
— Ma foi, je n'entends rien à tout votre grimoire.
MONTFLEURY, *Dame médecin*, II, 5.

* « *Fuligine;* fumée épaisse ou vapeur qui contient de la *suye*, ou autres matieres grasses... Les médecins disent que la rate envoye des vapeurs *fuligineuses* au cerveau. »
FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

« *Fuligo* est densatus fumus; dicitur a fumo; gall. *suye*. — *Fuligine* est fumée condensée; vient de *fumus;* en franç., *suie.* »
J.-B. CALLARD DE LA DUQUERIE, *Lexicon medicum*, Paris, 1692.

FURETER.

598 Mais on vient de m'apprendre en ce même moment
Que Dom Lope, venant dans mon appartement,...
A *fureté* partout et trouvé cette lettre. – *D. Garc.*, II, 6.

Visitons tout. *Furetons* de tous les côtés. – *Fourb. de Scap.*, III, 2.

J'ay *fureté* partout sans pouvoir découvrir leur cache.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, III, 2.

Junon qui, toujours l'œil au guet,
Sçait bien *fureter* en secret,
Avoit appris tout le mystère.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 191; – Cf. ID., *ibid.*, p. 93.

Ce remede à peine demeure
Dans son corps un demi quart d'heure
Qu'il *furette* tous les endroits,
De long, de large, en rond, en croix,
De cette interne architecture.
Le P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 57.

Je m'en vais *fureter* en dehors et dedans.
Th. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, III, 7.

Que me sert-il d'avoir une avide cohorte...
De gens qui, *furetant* les clefs du coffre-fort,
Me détendront mon lit peut-être avant ma mort?
REGNARD, *Légat. univ.*, I, 4.

FURIEUX, FURIEUSEMENT.

Une oreille un peu délicate pâtit *furieusement* à entendre prononcer ces mots-là. – *Préc. rid.*, sc. 4.

Je suis *furieusement* pour les portraits. – *Ibid.*, sc. 9.

La brutalité de la saison a *furieusement* outragé la délicatesse de ma voix. – *Ibid.*, *ibid.*

Pour moi, j'ai un *furieux* tendre pour les hommes d'épée.
Ibid., sc. 11.

Je vais vous montrer une *furieuse* plaie. – *Ibid.*, *ibid.*

Il fait une *furieuse* dépense en esprit. – *Ibid.*, *ibid.*

J'ai toujours eu pour elle une *furieuse* aversion.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 2.

Ce «le» scandalise *furieusement*. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

Vous donnez *furieusement* dans le marquis. – *L'Av.*, I, 4.

Vous m'avez aussi fait faire des souliers qui me blessent *furieusement*. – *Bourg. gent.*, II, 5.

Vous rêvez à l'affaire de votre fils? — Je t'avoue que cela me donne un *furieux* chagrin. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Voilà mon ladre, mon vilain, dans de *furieuses* angoisses.
Ibid., III, 3.

Je l'acceptay très-volontiers;... mais je le trompay *furieusement*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 468.

On me demandoit une *furieuse* somme. – ID., *ibid.*; III, p. 476.

J'ay une *furieuse* passion de revoir notre Prince (de Condé).
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 53.

L'honneur d'être admis à notre petite société commence à être grand, et à s'échauffer *furieusement* dans la Cour et dans la Ville. – ID., *ibid.*; I, p. 151.

197 Adieu, donc, passement d'argent,
Qui rendiez le monde indigent
Par les quantitez *furieuzes*
Qu'en portoient jusques à des gueuzes.
LORET, *Muze histor.*, 14 décembre 1656.

«SAPHO, lisant : L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a en toute sa personne je ne sçais quoi de si *furieusement* extraordinaire et de si *terriblement* merveilleux... — MINOS. Voilà les adverbes *furieusement* et *terriblement* qui sont, à mon avis, bien placés...» – DESPR., *Dial. des Héros de roman.*

Je crains *furieusement* le chagrin où vous met votre maladie.
RAC., VI, p. 378 : *Lettr. à l'abbé Le Vasseur*, 7 septembre 1660.

Il me semble que je les hay à mesure que je vous aime, et cela, en langage précieux, s'appelle *furieusement*.
LE PAYS, *Nouv. Œuvr.*, 1680; II, p. 105 (*Lettr. du 10 avril 1667*).

Il t'a donné un *furieux* coup? — De toute sa force.
HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, III, 3.

Mais, à propos d'écus, quelle folie d'en perdre deux cents à ce chien d'hoca! Un coupe-gorge qu'on a banni de ce pays-ci, parce qu'on y fait de *furieux* voyages.
SÉV., II, p. 528-529.

Je soupai *furieusement* hier soir. – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, I, 4.

Il y a bien du relâchement dans la galanterie, et les femmes commencent à se décrier *furieusement* dans mon esprit. – ID., *ibid.*, I, 1.

* Déjà, en 1578, on lisait dans H. Estienne, à propos de ces mots exagérés : «PHILAUSONE. Il vous faudra avoir ordinairement en la bouche ce mot *infiniment*, ou ce mot *extremement*, et dire : Je vous suis *infiniment* obligé, je vous suis *infiniment* serviteur. Pareillement, je suis *infiniment* joyeux, ou marri. Ou bien *extremement*. Mais j'ouy un jour un sot, passant bien plus outre, en disant à une damoiselle : Vous me plaisez *infiniment* en toute sorte d'infinité. Mais elle incontinent luy rendit bien son change, le payant de la mesme monnoye: Vous me desplaisez *extremement* en toute sorte d'extremité. — CELTOPHILE. Je sçay bon gré à cette damoiselle, quiconque elle soit.
H. ESTIENNE, *lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, I, p. 117; – Cf. *ibid.*, II, p. 118.

Somaize, v° *tout à fait*, traduit ce mot par *furieusement*. Il dit ensuite : «*Epouvantablement* et *terriblement* ont aussi la mesme signification. — *Furieusement*, dans la langue pretieuse, combat d'antiquité avec le mot de *derniere* dont nous avons parlé cy-devant (voir ci-dessus, p. 56); mais, sans examiner les raisons que l'on allegue, je puis dire que *furieusement* se rencontre plus souvent que *derniere*, et qu'il n'est point de Pretieuse qui ne le dise plus de cent fois par jour, et que ceux qui affectent le langage des Pretieuses l'ont toujours à la bouche». – *Gr. Diction. des Prét.*

Dans son *Diction. des Pretieuses*, Somaize raille la précieuse Bérénice (Mme de Beauregard) :

«Elle parle beaucoup, et ces mots : *tendrement*, *furieusement*, *fortement*, *terriblement*, *accortement* et *indiciblement*, sont ceux qui d'ordinaire ouvrent et ferment tous ses sentiments, et qui se fourrent dans tous ses discours. Si bien qu'on peut dire d'elle qu'elle parle *furieusement*, qu'elle écrit *tendrement*, qu'elle rit *fortement*, qu'elle est belle *terriblement*, qu'elle dit des mots nouveaux *fréquemment*, et qu'elle est précieuse *indiciblement*; au moins c'est une vérité, si point on ne ment.» – T. I de notre édit., bibl. elzév., p. 40.

«On l'a pourtant repris de quelques mots qu'il a affectez... d'user, des mots de *monstrueux*, de *prodigieux*, de *monstrueusement*, de *prodigieusement*, en des occasions où il n'estoit pas besoin de telles exagérations. C'est comme le *furieusement* et le *terriblement*, qu'on a employez partout en ces derniers siècles. Les personnes de bon jugement ont bien sceu se garder de telles fautes.» – Sorel, *Conn. des Livr.*, 1671, p. 357.

L'expression était tellement passée dans l'usage, que Furetière admet, sans hésiter, que «*furieux* se dit aussi de ce qui cause de l'admiration: Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* turbot». — *Furieusement* a le même emploi en Poitou; en Anjou, on dit d'un homme gros, d'un gros enfant : «Il est *ferieux* ou *feurieux*.»

FUSEAUX : FAIRE BRUIRE SES FUSEAUX, *locution.*

Vous voyez, depuis un temps, que le vin émétique *fait bruire ses fuseaux*. – *D. Juan*, III, 1.

* Nous avons vainement cherché cette locution; aucun dictionnaire spécial ne la donne. Comment l'expliquer? Les *fuseaux* de la fileuse ne font pas de bruit. Mais on appelait aussi *fuseaux* les bâtons de la lanterne d'un moulin. Or «une lanterne de moulin est un certain pignon à jour fait en forme de lanterne,... qui est composé de deux tourtes ou pièces de bois rondes, au bord desquelles sont dix *fuseaux* où s'engrènent la roue intérieure du moulin qui fait tourner les meules». – Furetière, *Diction.*, 1690. — *Faire bruire ses fuseaux*, d'après cette définition, ce serait donc mettre le moulin en mouvement, ce qui ne peut se faire sans que les *fuseaux* du moulin fassent un certain bruit.

G

GAGE, gage d'amour, enfant.

1664 Il vous touche de près; et, sans votre suffrage,
J'aurois tort de vouloir disposer de ce *gage*.
Éc. des Fem., V, 7.

* Le sens est précisé par les deux vers qui précèdent :

Tâchons de nous résoudre, et de nous contenter
Du seul *fruit amoureux* qui nous est pu rester.

36 La Reine, craignant tout de ces nouveaux orages,
En sut mettre à l'abri ses plus précieux *gages*,
Et pour n'exposer pas l'enfance de ses fils,
Me les fit chez son frère envoyer à Memphis. – Corn., *Rodogune*, I, 1.

471 Les Dieux ne montrent point que sa vertu les touche;
D'aucun *gage*, Narcisse, ils n'honorent sa couche;
L'empire vainement attend un héritier. – Rac. *Britann.*, II, 2.

GAGER, parier.

473 Et j'ai voulu *gager* que c'étoit faussement...
— Mon Dieu, ne *gagez* pas : vous perdriez vraiment.
Éc. des Fem., II, 5.

Si tu veux, nous *gageons*, et verrons qui a raison des deux. — Et que veux-tu *gager* encore? — Je *gage* cent pistoles que c'est toi.
Impr. de Vers., sc. 3.

Juge-nous un peu sur une gageure que nous avons faite. — Et quelle? — Nous disputons qui est le Marquis de la *Critique* de Molière : il *gage* que c'est moi, et moi je *gage* que c'est lui. – *Ibid.*, sc. 4.

Sans qu'il m'ait encore rien dit, je *gagerois* que l'affaire va là.
D. Juan, I, 1.

Je *gage* que je vais deviner tout à l'heure celle que vous aimez.
Am. magnif., I, 1.

Je *gageroy* ma teste à couper, c'est la gageure d'un fol, que j'en viendray à bout. – Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, II, p. 5.

Je veux *gager* aussi que Philipin cajole
La servante de Flore. – D'Ouville, *Coiffeuse à la mode*, IV, 3.

..... Je *gagerois* ma peau! – Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 3.

Je *gage*, quelque entestement qu'elle ait pour *Andromaque*, qu'elle dira que j'ay raison. – Subligny, *Folle Querelle* ou *Crit. d'Androm.*, 1668; I, 5.

Je *gage* que Monsieur touche quelque instrument.
Hauteroche, *Crisp. music.*, II, 8.

GAGE QUE...

1029 *Gage qu'*il se dédit. — Et moi, *gage que* non. – *L'Ét.*, III, 3.

* C'est-à-dire *je gage*, je parie, comme *suffit* pour *il suffit*.

GAGER, engager; payer.

313 Je suis auprès de lui *gagé* pour serviteur,
Vous me voudriez encor payer pour précepteur. – *L'Ét.*, I, 7.

..... Ah! dites-moi, de grâce,
Quelles gens vous *gagez* pour voir ce qui se passe. – POISSON, *Fem. coq.*, I, 8.

... (La grandeur royale) fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, *gage* le magistrat. – LA FONT., I, p. 208 : *Fabl.*, III, 2.

* Joachim Perion prétend que l'on doit écrire *gajer, engajer,* parce que ces mots, selon lui, ont pour commune origine le grec γαιεῖν. – *De linguæ Gallicæ origine, ejusque cum Græca cognatione*, 1554, p. 83[b].

GAGNER SUR..., obtenir de...

1796 ... Il n'est repentir, ni suprême puissance
Qui *gagnât sur* mon cœur d'oublier cette offense.
D. Garc., V, 5.

1274 J'avois *gagné sur* lui qu'il aimeroit la vie. – CORN., *Cinna*, IV, 4.

Tout ce que, par mes pleurs, j'ai pu *gagner sur* elle.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, III, 4.

Et si je puis *gagner sur* l'esprit de son père
Qu'il prenne mes amis pour engager sa foi,
Franchement, vous serez son mari comme moi. – ID., *Dame médecin*, III, 7.

GAGNER.

Pied à pied, vous *gagnez* mes résolutions. – *Bourg. gent.*, III, 15.

Comme on dit : *gagner* une bataille, *gagner* les cœurs; Corneille a dit : *gagner* la clémence :

2108 Il faut envoyer par avance
Tes bonnes œuvres devant toi,
Qui de ton juge et de ton roi
Puissent te *gagner* la clémence.
Imit., I, 2109; *Coll. des Gr. Écriv.*, t. VIII.

* « *Gagner* a beaucoup plus d'étendue qu'*aquérir*. On ne dit pas seulement *gagner* des richesses, *gagner* l'estime et l'amitié d'une personne, mais on dit encore *gagner* un procès, une grande bataille, quoy-qu'on ne dise point *aquerir* un procès, *aquerir* une bataille... On dit de plus : *gagner* la fievre, *gagner* la peste, *gagner* un rhume et une fluxion. De sorte que *gagner* se joint avec les choses fâcheuses comme avec celles qui sont agreables; au moins je me l'imagine ainsi, et peut-être que mes imaginations ne sont pas mal fondées. » – BOUHOURS, *Doutes sur la langue franç.*, Paris, 1674, p. 70-71.

GAGNER AU PIED, s'enfuir.

Je m'en vais *gagner au pied*. – *Préc. rid.*, sc. 9.

A peine eus-je frappé, qu'elle print la fuite et *gagna au pied*, de peur d'estre recogneue. – *Caquets de l'accouchée*, 1622, bibl. elzév., p. 216.

Estienne! — L'on y va. — C'est son valet qu'il nomme,
Celuy qui devant nous vient de *gagner au pié*.
SCARRON, *Jodelet ou le Maître valet*, I, 3.

Là, l'on voit ce fils trop colère
Qui *gagne au pied* devant sa mère.
ID., *Virg. trav.*, 1706; I, p. 334; – Cf. *ibid.*, I, p. 48; II, p. 153, 256.

... *Gagnons au pied* si vous voulez m'en croire.
TH. CORN., *Amour à la mode*, III, 8.

... Mon brutal prend soudain le devant,
Gagne au pied. Je m'approche. – ID., *D. César d'Aval.*, II, 1.

Monsieur, *gagnons au pied;* je ne vois rien pour vous,
Si ce n'est des gros mots et, possible, des coups. – QUINAULT, *Les Rivales*, I, 4.

Mendoce *gagne au pied*, de peur qu'on ne l'accuse.
MONTFLEURY, *Coméd. Poète*, IV, 4.

* En 1611, Cotgrave donne cette expression; en 1620, Monet donne *gagner au pied*, comme équivalent de *fuir*. En 1680, Richelet le trouve vieux et burlesque; on le retrouve dans les sept éditions du *Diction. de l'Acad.*

On disait dans le même sens : *gagner la guérite* (NICOT), *gagner le haut* (LA FONTAINE), *gagner le taillis*. — Voir ci-dessous.

Malherbe, ayant trouvé dans Desportes (*Imit. de l'Arioste*) un vers qui commençait par

Bientôt *gagnent au pied*...

mit en note : «Bas et populaire». – MALH., IV, p. 403.

* Voir *Gagner le taillis*.

GAGNER LE TAILLIS.

1491 «Mais tu seras armé de pied en cap.» — Tant pis,
J'en serai moins léger à *gagner le taillis*. – *Dép. am.*, V, 1.

Élomire (Molière) à ces mots luy met en main sa bourse;
Le Balafré la prend, disant : «Je suis votre ourse;
Suivez-moi!» Cela dit, le drolle fait le saut
De la fenestre en bas. L'étage est assez haut,
Quoyqu'il soit le premier : toutefois Élomire,
Et c'est cela, ma foy, qui m'a fait le plus rire,
Autant pressé de suivre un si grand conducteur
Qu'aveuglé de l'excès de sa mortelle peur,
Le suit si prestement, et par la mesme route,
Qu'il tombe sur son guide; il l'eust crevé sans doute
Si nostre Balafré, plus dur que n'est le fer,
Ne l'eust d'un coup de reins fait retourner en l'air.
Élomire retombe, et soudain se redresse,
Et *gagne le taillis* d'une belle vistesse.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire hypocondre*, 1670; V, 3.

* Voir *Gagner au pied*.

GAIETÉ DE CŒUR (DE), *locution.*

Il m'attaque de *gaieté de cœur*, pour se faire connoître.
Impr. de Vers., sc. 3.

On fait courir le même risque et passer mal aussi le temps à ceux qui prennent fantaisie de nous venir faire une offense de *gaieté de cœur.*
D. Juan, III, 3.

1290 Mais que, *de gayeté de cœur*,
On passe aux mouvements d'une fureur extrême...
Amph., II, 6.

Pourquoi, *de gaieté de cœur*, veux-tu chercher à t'attirer de méchantes affaires? – *Fourb. de Scap.*, III, 1.

C'est une licence que prennent Messieurs les poètes, de mentir *de gaieté de cœur.* – *Escarb.*, sc. 1.

Je fis fort bien de ne me pas purger *de gaieté de cœur.*
SOREL, *Berg. extrav.*, 1627; I, p. 397.

Est-ce gloire, est-ce gain qui vous fait tant écrire?
Ou bien fatiguez-vous, *de gayeté de cœur*,
Le siècle, dont vos vers sont le plus grand malheur?
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 76-77.

Il faudroit... représenter quelque héros ivre, qui se voudroit faire haïr de sa maîtresse de *gaieté de cœur.* – RAC., 1re préf. de *Britann.*

C'est bien assez qu'elle (Cléopâtre) se fasse mourir *de gaieté de cœur* sans y être forcée. – ID., VI, p. 352. (*Livr. annot.*)

Une guerre continuée de *gaieté de cœur.* – LA ROCHEF., II, p. 441.

* On remarquera, dans le vers 1290 d'*Amphitryon*, que *gayeté* est compté pour trois syllabes. Il en est de même dans les vers cités de Scarron.
Dans *D. Garcie*, Molière a fait également *gayeté* de trois syllabes :

1810 Mais je vous avouerai que cette *gayeté*
Surprend au dépourvu toute ma fermeté. – *D. Garc.*, V, 6.

GAILLARD, gai, joyeux; bien portant.

1° Gai, joyeux.

306 Bon! voici de nouveau quelque conte *gaillard.*
Éc. des Fem., I, 4.

250 Cette fille est jolie; elle a l'esprit *gaillard.* – CORN., *Suite du Ment.*, I, 3.

129 Jamais Mezzetin ny Scapin,...
Ny Colombine, ny Briguelle,
Ny le rare Polichinelle,

Ny Gorju, le pedant *gaillard*...
Ne divertirent mieux la Cour
Qu'elle le fut en cedit jour. – LORET, *Muze histor.*, 14 février 1654.

Tant qu'arrivés au port, comme un Colin-Maillard
Nous l'avons débarqué. Le tour est-il *gaillard?*
MONTFLEURY, *Éc. des Jaloux*, II, 3.

Je vais jouer, Madame, un *gaillard* personnage.
ID., *Amligu com.*, 2ᵉ interm., 3.

Tout *gaillard* de cette victoire,
Ce champion demande à boire.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 497.

Ne puis-je point alors en toute humilité,
Pour le remercier de ses humeurs *gaillardes*,
Lui donner seulement trois ou quatre nazardes?
TH. CORN., *Am. à la mode*, III, 1.

Ce qui m'en plaît, Monsieur, sa folie est *gaillarde*. – REGNARD, *Fol. am.*, II, 7.

2° Bien portant.

261 Que fait-il? Que dit-il? Est-il toujours *gaillard*.
Éc. des Fem., I, 4.

Nous en revînmes toutes deux saines et *gaillardes*.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

Mᵉ Pasquier.... après avoir dit mal de tout le monde, il en demeure que plus frais et *gaillard* pour entonner sa louange.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech.*, 1622, p. 129.

Mais, toute raillerie à part,
Sois sobre et tu seras *gaillard*.
MARTIN, *L'Escole de Sal. en vers burl.*, 1650, p. 14.

Adieu, Monsieur, tenez-vous *gaillard*.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 41.

Que le Ciel pour longtemps la santé vous envoie,
Vous conserve *gaillard* et vous maintienne en joie!
REGNARD, *Fol. am.*, III, 4.

* « *Gaillard*, c'est joyeux, gay, esbaudy, qui tressaut de joye, *hilaris*. Il semble estre extrait de ἀγαλλιάω, grec, qui signifie ce tressaillement en se resjouissant de quelque bonne rencontre. Le François a estendu ce mot à la signification de debaict, pour dire joyeux, sans souci, et prompt à tout faire sans precedent discours. Il le prend aussi en diminution de escervelé, pour celuy qui est un peu moins que tel, et attribue le nom de *gaillardise*, par attenuation à un acte follement et indiscretement fait, et par trop grande jeunesse, par imitation de ce que ceux qui sont transportez de trop grande liesse tombent en maints actes indecents, peu et mal considerez. » – NICOT, 1606.

GALANT, élégant, distingué, ayant l'air de cour.

La belle chose qu'un Roi d'une taille *galante!*
Impr. de Vers., sc. 1.

325 Ah! qu'en termes *galants* ces choses-là sont mises! – *Misanth.*, 1.

Voici encore un petit déshabillé pour faire le matin mes exercices. — Il est *galant*. – *Bourg. gent.*, I, 2.

Ce sera *galant*, oui? — Sans doute. – *Ibid.*, II, 4; – Cf. III, 4.

* Joach. Perion a cherché l'étymologie de ce mot, dans son ouvrage: *De linguæ Gallicæ cum Græca cognatione*, 1554, p. 95[a et b]; nous le traduisons :

«Tout le monde, dit-il, appelle *galand*, *galande* ou *galante*, un homme ou une chose remarquable... C'est depuis peu d'années. Le mot est venu du grec *κάλον*, bon et beau; ou, peut-être, du latin *valente*, en changeant *v* en *g*, comme *Guillaume* pour *Vuillaume*. Car peu de temps auparavant nous appelions ces hommes et ces choses *vaillents* et *vaillentes*, et le mot s'est perdu, excepté quand il est question d'art militaire. Nous avons vu aussi ce mot pris seulement en mauvaise part; mais autre me paraît l'origine de *galand*... Ces hommes qui, dans la fleur de l'âge, sont prêts à agir avec audace, nous les appelons *galands* et *vers galands*, du verbe *aller*; car nous les appelons *allants* et *gallands*, comme nous disons *gallerie*, c'est-à-dire *alerie* de *aller*.»

Ménage donne une étymologie beaucoup plus vraisemblable; il tire *galand*, *galanterie*, *gaillard*, du vieux mot français *gale*, fête, réjouissance, d'où le verbe *galer*, être en fête; il en cite des exemples d'Alain Chartier et de Froissard; il auroit pu citer aussi ces deux vers du *Grand Testament* de Villon (st. 22):

Je plaings le temps de ma jeunesse
Ouquel j'ay plus qu'autre *gallé*.

D'après le commentaire d'André Duchesne sur Alain Chartier, Ménage est disposé à croire que *gale* et *galler* viendroient eux-mêmes de *gallare*, c'est-à-dire se réjouir et boire d'autant, à la façon des prêtres de Cybèle appelés *galli*. Il cite ce passage curieux de Varron : «Video Gallorum frequentiam, qui... Deam *gallantes* vario detinebant studio.» — En espagnol et en italien, on retrouve les équivalents de *gale* et *galer* dans les mots *gala* et *galar*.

De *galer* vient certainement *galois*; un bon *galois* c'était un bon vivant, un bon *galant*.

Il semble que l'adjectif *galant* ne soit entré dans la langue qu'après le substantif *un galant*. Ce mot ne se trouve ni dans les glossaires qui accompagnent les ouvrages publiés par la Société des anciens textes, ni dans Ducange, ni, en 1539 dans le Rob. Estienne; M. Godefroy l'a cependant relevé dans deux textes, l'un de 1471, l'autre de 1472; — 1471 : «Les supplians povres gens de labour, pour obvier aux entreprises de nos adversaires, se sont mis sus en armes avec autres que communement on appeloit les *galans* de la feuillie»; — 1472 : «Lequel de la Vigne estoit mal renommé, veu qu'il avoit esté *galant* de feuillie».

Dans ces exemples, *galant* paraît avec le sens de *garçon*, de *garnement*, que lui attribue le Diction. de Palsgrave en 1530 : «He is the most neglygent folowe that ever i sawe, he recketh for nothing, cest le plus negligent *gallant* que je vis jamays, il ne porte soing de riens.»

En 1549, Rob. Estienne traduit *galant* homme par *scitus*, *graphicus homo*, homme accompli, et la même traduction se perpétue dans Nicot (1573, 1606) et dans Cotgrave (1611, 1632, 1650). — En 1620, Monet en donne plusieurs traductions : «1° métable an ce dont il se mesle, *egregius*: *galant* capitaine, *galant* philosophe, *galant* médecin; 2° honnête et de belle humeur : voilà un *galant* homme, à mon gré; c'est bien le plus *galant* jeune homme de son âge, *excellentissimus*; 3° garnement, *nebulo* : venés ça, *galant*, *hùc ades*, *improbe*; c'est un *galant*, ne vous y fiez pas; 4° arrogant, *arrogans*, *præsidens*.»

Dans la «Farce nouvelle d'un savetier nommé Calbain» (1548), les trois personnages sont Calbin, la Femme et le *Gallant;* le rôle de celui-ci n'est que d'un voisin ou d'un ami. Calbain, qui ne répond aux prières de sa femme que par des chansons, chante ce couplet :

Je suis Allemande,
Friscande, *gallande*...

où le mot *gallande* n'a pas un sens bien défini. Mais voici d'autres exemples où le mot *galant* a la troisième signification donnée par Monet :

Ce pauvre idiot, croyant de leger, déchargea un grand coup de pierre sur le front de cet homme riche, lequel, faisant saisir le *galand,* luy fit donner de l'estrapade. – Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier,* 1622, p. 172.

Le premier fut un certain bélistre nommé Théophile... Puis, ayant advancé quelques paroles à l'Empereur Michel, pour avoir advancé ce *galant,* il adjouste...
Id., *Doctr. cur.,* 1624, p. 7.

Sous le règne d'Edouard (roi d'Angleterre)... il y eut une trezene de maraux qui se disoient estre les nouveaux apôtres, et adoroient un *galand* de leur trouppe, nommé Guillaume Hacquet, comme s'il avoit esté Jésus-Christ.
Id., *ibid.,* 1624, p. 81.

L'un d'eux me dit : Tirez-vous à quartier, *galand;* hors d'ici!
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.,* 1630 ; I, p. 157.

Mon maistre... m'ayant trouvé là, me dit : Quel marché faites-vous, *galand?*
Id., *ibid.;* I, p. 214 ; – Cf. *ibid.;* I, p. 262 ; III, p. 151.

Ce n'est qu'au milieu du xviie siècle que le mot prit le sens qu'il conserva et que définit Vaugelas en 1647, trois ans après la publication de la curieuse plaquette intitulée *Les loix de la galanterie,* qui sont, à vrai dire, les lois de l'élégance. — Voir l'article suivant.

1648 Certes Voiture fut un homme
Digne de Paris et de Rome;
Ce fut un esprit excellent,
Qui ne fit rien que de *galant.*
Scarron, *Œuvr.,* Paris, David, 1700 ; I, p. 436.

1656 Du remords et du scrupule
A des gens faits comme Jule,
Pour un cœur fier et vaillant,
Cela seroit bien *galant!* – Brébeuf, *Lucain trav.,* 1656, p. 102.

1658 Des brasselets et des coliers
Galans, jolis et singuliers. – Loret, *Muze histor.,* 6 avril 1658.

176 La Pucelle est encore une œuvre bien *galante!*
Despr., *Sat.* III ; – Cf. Id., *Sat.* X, v. 154.

L'air que je dois chanter me semble si *galant*
Que je ne sais comment je ne chante en parlant.
Montfleury, *Coméd. Poét.,* I, 4.

Cette harangue est une des plus belles pièces d'Homère et des plus *galantes.*
Rac., VI, p. 114.

Je reviens à notre victoire du Grand Conseil... Le succès a été joli et *galant.*
Sév., IX, p. 8.

L'homme coquet et la femme *galants* vont assez de pair. – La Bruy., I, p. 175.

Galant (Un), Galante (Une), *subst.*, un amoureux; un homme élégant et à la mode.

1720 Voici votre *galand*, à qui, pour récompense,
Vous pouvez faire une humble et douce révérence.
Éc. des Fem.,

C'est une chose étrange... qu'un mari et un *galand* rega même personne avec des yeux si différents. – *Impr. de Vers.*, 1

Vous faites une de ces femmes qui... appellent amis ce autres nomment *galans*. – *Ibid.*, *ibid.*

La belle chose qu'un Roi d'une taille *galante!* – *Ibid.*, *ibid.*

Si j'étois *galant* d'une femme qui fût au pouvoir de quelq mettrois toute mon étude à rendre ce quelqu'un jaloux. – *Sici*

Corbleu! Je lui passerois mon épée au travers du corps, à e *galant*, si elle avoit forfait à son honneur. – *G. Dand.*, I, 4.

Quoi qu'on en puisse dire, les *galands* n'obsèdent jamais qu on le veut bien. – *Ibid.*, II, 2.

De vous dire que cette fille-là mène une vie déshonnête, ce un peu trop fort; cherchons, pour nous expliquer, quelque plus doux. Le mot de *galante* aussi n'est pas assez; celui de achevée me semble propre à ce que nous voulons. – *Pourc.*, I

Que je suis contente d'avoir un tel époux! Souffrez que je l'e et que je lui témoigne... — Doucement, ma fille, doucen Tudieu, quelle *galante!* Comme elle prend feu! – *Ibid.*, II, 6.

Durant votre séjour à Paris, vous avez fait bien des conq qualité. — Vous pouvez bien croire, Madame, que tout ce qui les *galants* de la Cour n'a pas manqué de venir à ma porte, et conter... Il n'est pas nécessaire de vous dire leurs noms: o qu'on veut dire par les *galants* de la Cour. – *Escarb.*, sc. 2.

Il faudroit qu'en tel cas (de viol), le procureur du Roy eust cogno cause... Les *galands* auroient plus de peur, et les *galandes* plus de hon
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III.

Il y vint aussi des bigots....
Ce sont les *galans* de ces sottes
Que je viens de nommer bigottes.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II,

Aucuns dansent des tricotets.
Ce sont ceux qui furent coquets,
Et quelques donzelles sçavantes
De ces *galans* sont les *galantes*. – Id., *ibid.*; II, p. 171.

Tantôt, l'œil vif et gai, vous faites le *galant*;
Tantôt, morne et pensif, vous faites le dolent.
Th. Corn., *Amour à la mod*

La promenade est belle et ce lieu fort charmant...
Aux rendez-vous publics d'ordinaire il abonde,
Et surtout nos *galants* prennent soin chaque jour
D'y venir debiter leurs gazettes d'amour,
C'est-à-dire, Lisette, autant de menteries. - Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 3.

Au sortir de l'enfance et dans sa première jeunesse, il avoit fait le *galand* de plusieurs Dames. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 424.

Où, qui dit un *galant* dit un fourbe achevé.
Quinault, *Les Rivales*, V, 4; – Cf. Id., *ibid.*, V, 7.

Cloris pour un homme d'Eglise
Quitte les *galans* de la Cour
Car desormais sa teste grise
Veut sanctifier son amour. – Gombauld, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 141.

Elle cajole son mari, et vit avec lui comme si c'étoit son *galant*.
La Font., IX, p. 285 : *Lettre à sa femme*; – Cf. Id., IX, p. 234.

11 D'autre part, un *galant* de qui tout le métier
Est de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides fadeurs fatiguer tout le monde,
Condamne la science, et, blâmant tout écrit,
Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit,
Que c'est des gens de Cour le plus beau privilége
Et renvoie un savant dans le fond d'un collége.
Despr., *Sat.* IV; – Cf. Id., *Sat.* V, vers 82.

Je veux vous tenir lieu de *galant*, de mari,
D'Adonis, de Phœbus, de cher, de favori.
Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, III, 8.

Demeurons tous d'accord qu'un *galant* touche au cœur,
Et qu'en tous lieux ils sont tellement en usage
Qu'un mari fait partout un fort sot personnage. – Poisson, *Fem. coq.*, V, 5.

Hélas! qu'ai-je entendu? Comment donc, malheureuse,
Vous avez un *galant*? Vous êtes amoureuse?
Id., *Amant indiscret*, V, 5; – Cf. Id., *ibid.*, IV, 10.

Un ancien *galant* tient à si peu de chose, qu'il cède à un nouveau mari; et celui-ci dure si peu, qu'un nouveau *galant* qui survient lui rend le change.
La Bruy., I, 175.

Mon oncle a le visage, ou du moins peu s'en faut,
D'un *galant* de trente ans. — Oui, qui mourra bientôt.
Regnard, *Légat. univ.*, I, 7.

* Le mot *galant* a trop d'importance dans la langue du XVIIe siècle pour que nous puissions nous dispenser de reproduire ici, malgré sa longueur, la *Remarque de Vaugelas* et les commentaires auxquels elle a donné lieu de la part de Patru, de Th. Corneille et de l'Académie française.

« *Galant* a plusieurs significations, et comme substantif, et comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour qu'*un homme est galant*[1], qu'*il dit* et qu'*il fait toutes*

[1] «J'avois cru que ce mot, en cette signification et avec cette orthographe, estoit fait de nos jours. Mais je le trouve dans Amyot : «Ses ruses, dit-il en parlant d'Aristophane, et ses finesses «ne sont point *galantes*.» *Note de* Patru. — Patru a trouvé le mot aussi dans le *Roman de la Rose* et dans Villon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

choses galammant, qu'*il s'habille galamment*, et mille autres choses semblables. On demande ce que c'est qu'*un homme galant* ou *une femme galante* de cette sorte, qui fait et qui dit les choses *d'un air galant* et *d'une façon galante*. J'ay veu autrefois agiter cette question parmy des gens de Cour et des plus *galans* de l'un et de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns soustenoient que c'est ce *je ne sçay quoy*, qui diffère peu de la *bonne grâce;* les autres, que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy* ny de *la bonne grâce*, qui sont des choses naturelles, mais qu'il falloit que l'un et l'autre fust accompagné d'un certain air qu'on prend à la Cour, et qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands et les Dames. D'autres disoient que ces choses extérieures ne suffisoient pas, et que ce mot de *galand* avoit une plus grande estendue, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en un mot, c'estoit un *composé où il entroit du je ne sçay quoy* ou *de la bonne grâce, de l'air de la Cour, de l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie et de la gayeté, le tout sans contrainte, sans affectation et sans vice*. Avec cela, il y a dequoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivy comme le plus approchant de la vérité; mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite, et qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer; car pour ce qui est, par exemple, de *s'habiller galamment*, et *danser galamment*, et de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner une définition [1]; mais quand on passe du corps à l'esprit, et que dans la conversation des Grands et des Dames et dans la manière de traiter et de vivre à la Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est pas si aisé à définir, car cela presuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, et dont une seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On peut encore dire la mesme chose des *Lettres galantes*. En cette sorte de lettres, la France peut se vanter d'avoir une personne (Voiture) à qui tout le monde le cède...

«Au reste, quoy qu'en une autre signification on die *galand* et *galante* [2] avec un *d*,

[1] Outre tout cela, *galant* signifie *amant*, ce qui emporte presque toujours qu'on est favorisé : *c'est son galant*. En ma jeunesse on disoit *amy*, temoin la chanson :

Car un mary
Sans un amy,
Ce n'est rien faire qu'à demy.

«Depuis, *galant* prit sa place, et maintenant *amy* est revenu à la mode, *galant* qui se dit pourtant encore, ayant paru dire les choses un peu trop ouvertement, au lieu qu'*amy*, qui est équivoque, parle plus couvertement. *Galant* signifie encore *fourbe* et *fripon;* et en ce sens il se dit de toutes personnes : Mon *galant* n'y a pas manqué, le *galant homme* m'a fait le tour, c'est-à-dire *le fourbe*, *le fripon* m'a fait le tour; *la galande* m'en a donné à garder, c'est-à-dire *la fourbe* qu'elle est m'a trompé.» – *Note de* Patru.

[2] «*Galand* et *galande* avec un *d* ne se dit communément que des jeunes personnes, et il marque qu'il y a dans leur manière de vivre quelque chose de trop éveillé, et approchant du fripon, sans aller au criminel : *c'est un galand, c'est une galande, c'est un bon galand, c'est une bonne galande :* c'est ce qu'on dit autrement : *c'est un éveillé* ou *un bon éveillé*; *c'est une éveillée* ou *une bonne éveillée*. Quand on dit : *c'est un petit galand* ou *petit éveillé, une petite galande* ou *petite éveillée*, cela marque une plus grande jeunesse, et qui n'est pas loin de l'enfance.

«Au reste, ce que notre Autheur semble dire que *galand* et *galande* en cette signification s'écrit avec un *t* aussi bien qu'avec un *d*, je ne le croy pas. Il est vray que *galand* avec un *t* ou un *d* viennent tous deux du vieux mot *galler*, qui signifie *plaisanter, se réjouir, faire la débauche*, honnestement neantmoins, comme *galles*, au pluriel, signifie *réjouissance, plaisanterie* ou *débauche honneste*. Mais l'usage qui a distingué la signification de *galant* avec un *t* et de *galand* avec un *d*, semble désirer qu'on les distingue par l'orthographe; et d'autant plus que nous n'avons point de verbe ni de substantif qui vienne de *galand* avec un *d*, au lieu que de *galant*, avec un *t*, nous avons *galantiser et galanterie. Galantiser une Dame*, c'est-à-dire *lui faire l'amour*. On disoit autrefois en ce sens là *mugueter une Dame*, qui ne se dit plus que par le peuple. A l'égard de *galanterie*, il signifie les mesmes choses que *galant* avec un *t;* et, outre cela, il signifie *amourettes:* il a une *galanterie*, c'est-à-dire *amourette*: c'est sa *galanterie*, c'est-à-dire son *inclination*.» – *Note de* Patru

aussi bien qu'avec un *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* et *galante* avec un *d*.»

Voici, sur cette Remarque, les commentaires de Th. Corneille et de l'Académie; ils s'attachent surtout à préciser le sens de *galant homme :*

«La définition d'*homme galant*, que M. de Vaugelas donne dans cette Remarque, nous en fait voir le vrai caractère, dit Th. Corneille. Il y a cependant sujet d'admirer la bizarrerie de nostre langue, en ce que *galant* mis après *homme*, signifie toute autre chose que quand il est mis devant. On dit : *c'est un homme galant*, pour dire qu'il a de la bonne grâce et qu'il cherche à plaire aux Dames par ses manières complaisantes et honnestes, et on dit *c'est un galant homme*, pour dire qu'il fait les choses avec honneur, et qu'il sait bien se tirer de toutes sortes d'affaires. *Galantiser*, pour signifier *faire sa cour aux Dames*, est un terme bas dont on ne se sert plus.»

L'Académie s'en tient à *galant homme* : «L'Académie, dit le commentaire cité, a donné trois acceptions à ce mot de *galant homme*. Il se dit d'un homme civil, honneste, poli, de bonne compagnie et de conversation agreable. On le dit aussi pour faire entendre un homme habile dans sa profession, et qui entend bien les choses dont il se mesle, qui a du jugement et de la conduite : Vous luy pouvez confier votre affaire, *c'est un galant homme*. On l'employe encore par flatterie ou par familiarité, pour louer une personne de quelque chose : Vous êtes *un galant homme*, d'estre venu disner avec moy.»

Voir dans VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 208-211.

Le P. Lemoine, le galant Jésuite, a donné lui aussi sa définition de ce qui est *galant :*

«Comme il y a d'honnestes gens de plus d'un sexe, dit-il, et de plus d'une profession, il y a aussi des *galanteries* de plus d'une espèce. Mais, de quelque espèce qu'elles soient, il faut que l'esprit y règne : je ne dis pas l'esprit de l'Université et du collège; je dis l'esprit de la Cour et du grand monde.

«Il est arrivé de là qu'on a donné le nom de *galant* à tout ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus exquis, de plus raffiné et de plus spirituel dans les arts; on l'a donné à ce je ne sçay quoy qui est comme la fleur et le lustre de chaque chose, et, non seulement il y a de la *galanterie* dans les beaux vers, dans les belles-lettres, dans les belles devises, qui sont des ouvrages de pur esprit, il s'en est mesme trouvé pour les armes et pour les meubles, pour les exercices et pour les jeux, pour les plaisirs et pour les délices, je dis pour les plaisirs des sçavans polis et pour les délices des sages de bel-esprit...

«...Cette *galanterie* est toute d'esprit et de grâce.»

Le P. LEMOINE, *Devotion aisée*, 2e édit., 1668, p. 132-133.

Andry de Boisregard distingue aussi le *galant homme* de l'*homme galant :*

«C'est un *galant homme* marque un homme d'esprit, un homme enjoué, agréable. Mais *homme galant* marque un homme qui a de certaines passions qu'il ne devroit point avoir.»

A. D. B., *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 1692, p. 236.

GALANT, ornement, parure de femme; ruban, nœud de rubans.

1425 Tiens, tiens, sans y chercher tant de façon, voilà
Ton beau *galant* de neige, avec ta nompareille.

Dép. am., IV, 4.

Si tu fais ce coup-là, que ton pouvoir est grand!
Viens, je te veux donner tout à l'heure un *galand*.
— Voyez, Monsieur, j'en ai des plus beaux de la terre;
En voilà de Paris, d'Avignon, d'Angleterre.

ARONTE, après avoir regardé une boîte de *galands* :
Tous vos rubans n'ont point d'assez vives couleurs.
CORN., *Gal. du Pal.*, IV, 15.

Vous dépensez en fard, en robes, en *galans* ;
Vous ne portez jamais deux fois les mêmes gans.
CHEVREAU, *Advocat duppé*, 1637 ; I, 2.

Elles (les dames) se contentent de porter la couleur qu'elles aiment davantage en quelque ruban satiné qu'on appelle un *galand*, qui sert à pendre un miroir ou une montre, ou quelque gentillesse à la mode.
SOREL, *Nouv. Recueil des pièces les plus agréables de ce temps*, 1644, p. 48-64 : *Le Jeu du galand* : suite d'équivoques sur les divers sens du mot *galant*.

S'est présentée une merciere du Palais, requerant qu'il fust bon françois de dire qu'une dame porte un *galant*. – Accordé.
ID., *Rôle des présentations faites aux Grands Jours de l'Éloquence française* (1654).

J'en connois une icy parfaitement aymable,
Chez qui j'ay, ce matin, rencontré deux amants
De fort bonne façon, tous couverts de *galands*.
D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode*, 1647 ; II, 3.

Madame, vous plaist-il d'une façon nouvelle
Voir des coëffes, des nœuds, des tresses, des rubans,
Des bracelets brodez et de fort beaux *galands* ? – ID., *ibid.*, III, 5.

J'ay donné des *galans*. — J'ay donné des bouquets.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Le Desniaisé*, 1648 ; IV, 5.

C'est peu de chose qu'un *galant*,
Fût-il de ruban d'Angleterre.
SCARRON, *Remerc. à Mme de Pommereuil.*

C'est merveille de ses beaux nœuds,
Des beaux *galans* de sa guitterre.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 101.

J'ay de beaux masques, de beaux glands,
De beaux mouchoirs, de beaux *galands* :
Venez icy, Mademoiselle. – BERTHOD, *Paris en vers burl.*, 1652.

Elle le patine et le flatte,
Luy met des guirlandes de fleurs,
Qu'avec *galands* de ses couleurs
A ses cornes elle entortille. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 264.

Elle fit floter sur son eau
De Proserpine la ceinture,
Son *galant* et sa garniture. – ID., *ibid.*, p. 584.

Un brandon de *galands* luy sortoit de sa poche comme d'une corne d'abondance.
Mme DE VILLEDIEU, *Récit de la farce des Précieuses.*

* Le Pays, *Amitiez, amours, amourettes*, écrit toute une longue lettre remplie d'équivoques sur le même sujet (1665), p. 176-177.

Même jeu de mots dans Montreuil, *Œuvr.*, 1666, p. 86 : « Vous estes trop *galante* pour n'avoir que des *galants* (amoureux) à *galants* noirs », c'est-à-dire à rubans noirs, comme en portaient les abbés.

Le mot *galant*, en ce sens, semble emprunté au mot à la fois italien et espagnol *gala*. — Hiérosme Victor (1606) traduit le mot espagnol *gala* par «braverie, joliveté en habits, ornement, magnificence, parure». — *Gala*, dans le *Diction. ital.-fr.* de Duez (1660), est ainsi défini : «*Gala :* 1° Un *galand*, un ornement de dame; 2° Une carreure de passement devant l'estomac... ; 3° gentillesse d'habits.» — Dans le *Diction. esp.-fr.* d'Ant. Oudin (1660) : «*Gala*, braveté, joliveté en habits et ornemens; magnificence; parure; habit de fête.»

GALANT : VERT GALANT.

346 Et nous étions, ma foi! tous deux de *verts galans*.
Fem. sav., II, 2.

* Voir *Vert galant*.

GALANTERIE, fête, action galante; objet galant et de bon goût.

Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller. Des *galanteries* à chaque pas. – *Am. magnif.*, III, 1.

Quel personnage voulez-vous que joue un mari pendant cette *galanterie?* – *G. Dand.*, II, 2.

Ces *galanteries* ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de «fourberies». – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

237 Mais de quoi parliez-vous? — D'une *galanterie*.
— D'amour? — Je le présume. – Corn., *Ment.*, I, 5.

Je dirai peu de chose de cette pièce; c'est une *galanterie* extravagante.
Id., *Exam. de l'Illus. com.*

Desopilez-moy ces passages...
Par tant de sirops de buffet
Et mille autres *galanteries*.
Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 28.

Nattes, rideaux, tapisseries,
Et mille autres *galanteries*
Empeschent bien Monsieur le Froit
De passer par aucun endroit.
Fr. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 34.

... La manière indigne dont vos auteurs parlent des choses saintes, soit dans leurs *galanteries*, soit dans leurs discours serieux. – Pascal, *Prov.*, IX.

Nous avons vu les Rondeaux, les Métamorphoses, les Bouts-rimés régner tour à tour; maintenant ces *galanteries* sont hors de mode.
La Font., IV, p. 8-9 : Préf. des *Contes*.

6 Il fit pour Gygès, son vassal,
Une *galanterie* imprudente et peu sage. – Id., V, p. 423 : *Contes*, IV, 8.

Il (Ch. de Sévigné) ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une *galanterie*. – Sév., VI, p. 469.

La sagesse est niaise et n'est plus en usage,
Et la *galanterie* est dans le badinage.
C'est ce qu'on nomme adresse, esprit, vivacité,
Et le véritable air des gens de qualité. – QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3.

Il s'estoit habillé avec tant de *galanterie*, qu'Astorix receut à cette veue un nouveau coup au cœur. – Mme DE M. (DE MARCÉ), *Cléobuline*, 1658, p. 167.

Admirez cependant comme quoy cet esprit (Molière)
Sçait nous amadouer alors qu'il nous aigrit,
Pour nous montrer combien son adresse est extrême,...
Afin que si quelqu'un s'en estoit mutiné,
On vit que le berneur luy-mesme estoit berné :
De sorte que chacun, voyant son industrie,
Tourna, quoyque fasché, tout en *galanterie*,
Et demeura d'accord que, pour plaire aujourd'huy,
Il faut estre Moliere, ou faire comme luy.
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, 1664; I, 2.

La *galanterie* est un foible de cœur, ou peut-être un vice de la complexion.
LA BRUY., I, p. 176.

Il confessa avoir reçu vingt mille écus, quoiqu'elle ne lui eût jamais rien apporté en mariage qu'un fonds de *galanterie* outrée. – REGNARD, *Divorce*, III, 6.

GALANTERIE : FAIRE GALANTERIE DE...

N'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, *font galanterie de* se déchirer l'un l'autre? – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

* «Cette manière de parler plaît à plusieurs personnes. Mlle de Scudéry s'en sert souvent : «La plupart des femmes qui ont le malheur de s'engager à *faire galanterie*, ne s'y «engageroient point si elles n'espéroient pas qu'on n'en sçaura jamais rien. (*Entret. sur «l'Espér.*).» — Mais il y a bien des gens qui condamnent ce terme, parce qu'il dit plus qu'on n'en devroit entendre, et ne donne pas horreur du vice qu'il couvre et qu'il désigne malicieusement. Il n'est que trop d'usage, aussi bien que son sujet, trop frequent parmy les gens du monde, qui sont bien aises de nommer les choses comme il leur paroît avantageux de les feindre.»
ANDRY DE BOISREGARD, *Réflex. sur l'us. prés. de la lang. fr.*, 1692, p. 225.

GALÈCHE.

* Voir t. I, p. 321, *Calèche*.

GALÈRE, sorte de navire.

Nous avons arrêté nos yeux sur une *galère* Turque assez bien équipée.
Fourb. de Scap., II, 7.

Que diable alloit-il faire dans cette *galère?* – *Ibid.*, *ibid.*

Que diable aller faire aussi dans la *galère* d'un Turc?
CYR. DE BERG., *Pédant joué*, II, 4.

* « *Galère*, vaisseau à rames, de 25 à 30 bancs de chaque côté, et de quatre ou six rameurs à chaque banc.... Les *galères* ont ordinairement 20, 22 toises de longueur, trois de large et une de profondeur. » – *Diction. de Trévoux.*

GALÈRES, châtiment des criminels condamnés à ramer sur les *galères*.

C'est... un homme qui, vingt fois en sa vie, pour servir ses amis, a généreusement affronté les *galères*. – *Pourc.*, I, 2.

Trois ans de *galères* de plus ou de moins ne sont pas pour arrêter un noble cœur. – *Fourb. de Scap.*, I, 5.

* Un condamné aux *galères* était un criminel condamné à ramer sur les *galères*, soit à perpétuité, soit, d'après une ordonnance de Charles IX (1564), pendant au moins dix ans. Il devenait alors, comme dit Scarron, *espalier de galère* :

Il est fort, tout maigre qu'il est....
Et n'est *espalier de galere*,
Battu d'un comite en colere
Qui rame si vite et si fort
Que ce nautonnier de la mort.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 134.

GALIMATIAS.

571 Que me veut-on conter? — Ma foi, je ne sais pas
Quand on verra finir ce *galimatias*. – *Sgan.*, sc. 22.

Te voilà payé de ton *galimatias*, et me voilà content.
Mar. forcé, sc. 5.

744 D'où peut procéder, je te prie,
Ce *galimatias* maudit? – *Amph.*, II, 1.

J'ai de meilleurs yeux qu'on ne pense, et votre *galimatias* ne m'a point tantôt ébloui. – *G. Dand.*, II, 2.

Qui pense à votre argent, dont vous me faites un *galimatias?*
L'Av., V, 5.

Que voulez-vous dire avec votre *galimatias* et vos sottises?
Pourc., I, 8.

Je ne donne point dans tous ces *galimatias* où donnent la plupart des femmes. – *Am. magnif.*, I, 2.

Qu'est-ce que c'est donc que tout ce *galimatias*-là?
Bourg. gent., III, 3.

Toute l'excellence de leur art (la médecine) consiste en un pompeux *galimatias*. – *Mal. imag.*, III, 3.

L'on n'a qu'à parler avec une robe et un bonnet, tout *galimatias* devient savant, et toute sottise devient raison. – *Mal. imag.*, III, 14.

Pour Jason, il parle en *galimathias*, ce qui est propre à un conquérant comme luy, qui sçait mieux frapper que parler. Son langage est celui des courtisans qui n'ont pas estudié, et qui se pensent faire admirer par des discours où personne ne peut rien entendre, lesquels ils ont pris dans les livres d'amour. Ce nom de *galimathias* n'a point d'origine certaine, et toutefois l'on en use maintenant dans les plus serieux livres pour signifier le langage que je dy; mais le premier qui a usé de ce mot est le comédien Bruscambille, qui l'a donné pour titre à quelques-uns de ses prologues, qui ont esté faits pour n'avoir point de sens, et, depuis, l'on l'a donné à des discours qui, de vérité, ont bien esté faits pour avoir du sens, mais qui n'en ont gueres neantmoins. – Sorel, *Berg. extrav.*, édit. 1639; III, p. 310-311.

Il parle et il écrit *galimatias* en perfection.

Balzac, *Lettr. à Conrart*, 28 avril 1653.

Ses discours, pleins d'une élégance
Qui fait rage en l'extravagance
D'un *galimathias* de mots
Où Mercure en a dans le dos,
Nous preschent avec des miracles
Que ses vers sont autant d'oracles.

Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 164.

Par des *galimathias* d'une assez longue haleine,
Il m'a voulu produire un effort de sa veine.

Gilet de la Tessonnerie, *Desniaisé*, II, 2.

Comment appelez-vous cette figure-là? — Nos ancestres jadis la baptiserent antithese. — Et moy qui la confirme aujourd'huy, je luy change son nom et luy donne celuy de *galimathias*. – Cyrano de Bergerac, *Le Pédant joué*, III, 2.

Payez, encore un coup, de *galimathias*
Et dites de grands mots qu'elle n'entende pas.

Th. Corn., *Feint Astrol.*, III, 2.

Or, celles (les équivoques) qui se trouverent sans employ en allerent chercher au Païs de Pedanterie... La domination de ce Royaume a esté usurpée par le capitaine *Galimatias*, homme obscur et né de la lie du peuple.

Furetière, *Nouvelle allégorique*, 2e édit., 1658, p. 8.

Pareillement il seroit permis à *Galimatias* de courir les provinces, et y faire telles conquestes que bon luy sembleroit, particulierement celles au delà de la Loire, qui seroient abandonnées à sa discrétion.

Id., *ibid.*, p. 96; – Cf. Rac., VI, p. 448 : *Lettre à l'abbé Le Vasseur*, 20 mars 1662.

J'ay veu estimer beaucoup de choses quand on les chantoit, qui estoient sur les papiers de purs *galimathias*. – Id., *Rom. bourg.*, p. 188.

Elle voulut couronner l'œuvre
Qu'avoit commencé la couleuvre,
Les aspergeant à tour de bras
De tout ce *galimatias*. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 459-460.

J'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le *galimatias*, pourvu qu'il vienne d'un grand auteur.

Rac., VI, p. 377 : *Lettre à l'abbé Le Vasseur*, 5 septembre 1660.

Toutes les injures qu'on me dit dans le *galimatias* que Molière appelle *Impromptu* (l'*Impromptu de Versailles*) ne peuvent détruire la bonne opinion qu'il a fait concevoir de mon ouvrage. – Boursault, *Portrait du Peintre : Au Lecteur.*

Je parie qu'il a lu *Les Précieuses ridicules ?* — Vous avez raison ; il y a quelque chose en cette comédie du *galimathias* qu'il vous a fait.

Robinet, *Panégyr. de l'Éc. des Fem.*, 1664, 4e entrée.

Lysandre (lisant) ... Ainsi donc, il ne me reste rien
Qu'à venir prendre icy la place du Troyen.
Nous sommes ennemis, luy des Grecs, moy le vostre ;
Pyrrhus protege l'un, et je vous livre l'autre. – Rac., *Androm.*

Éraste. Ah ! je l'entends à merveille ; recommencez encore, je vous prie. — Hortense, riant. Ah a a ! — Alcipe. Ah a a ! — Si l'on ne l'entend pas bien, du moins on devine quasi la beauté qu'il a voulu faire en cet endroit. — Alcipe. D'accord, Madame, on devine lors qu'on a autant d'esprit que vous en avez ; mais cela n'empesche pas que ce ne soit un *galimathias.*

Subligny, *Folle Querelle*, 1668 ; III, 6.

Pluton, lisant : Toujours. l'on. si. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. Qu'il..... Que veut dire ce *galimathias ?* — Lucrèce. Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux, ni de plus clair. – Despr., *Dial. des Héros de roman.*

Ce *galimathias* ne dit rien et m'assomme. – Champmeslé, *Parisien*, IV, 6.

Un *galimathias* dit par ces grands acteurs
Tire le brouhaha de tous les spectateurs. – Poisson, *Poète Basque*, sc. 8.

Hé ! Monsieur, je n'ai que faire de ce *galimathias*-là.

Regnard, *Hom. à b. fort.*, III, 1.

* Malherbe, dans son *Commentaire sur les Amours de Diane*, de Desportes, signale certains passages comme *galimatias* royal, *galimatias* pur, *galimatias* excellent.

Une pièce fort curieuse, publiée en 1619, porte le titre suivant : «Plaisant *galimatias* d'un Gasçon et d'un Provençal, nommez Jacques Chagrin et Ruffin Allegret.» — Réimprimée dans les *Variétés histor. et littér.*, recueillies par Ed. Fournier, t. II, p. 275-300, bibl. elzév.

Un très joli exemple de *galimatias* volontaire se trouve dans les *Visionnaires* de Desmarets, I, 4. — Amidor veut se moquer de Filidan, parce que :

Tout ce qu'il n'entend pas, aussitôt il l'admire,

et il lui décrit une merveilleuse beauté aux lèvres de corail, aux yeux d'azur, aux dents d'ébène, etc.

En 1639 parut, sous le titre de «*Le Galimatias*, du sieur Déroziers-Beaulieu, tragicomedie», une pièce en vers où l'auteur s'est appliqué à rendre inintelligibles des vers qui ont d'ailleurs assez d'apparence. Il dit dans la dédicace à ses amis : «J'ay toujours aimé la comedie, et particulierement celle du monde. Le plus ridicule personnage que je trouve qui s'y joue est celui de l'avaricieux. Je ne le sçaurois souffrir. Aussi je ne pretens pas qu'il ayt part en ce *galimatias.*»

GAMME : CHANTER UNE GAMME, *locution.*

659 Ne t'afflige pas tant ; va, ma petite femme,
Je m'en vais le trouver et lui *chanter sa gamme.*

Éc. des Mar., II, 7.

Franc soudrille, grippe-chapon,
Je vais bien te *chanter ta game.*
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 311.

Il est ès manoirs de Pluton
Où l'on luy *chante* bien *sa game.*
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 137.

Il faut pourtant que j'en découse,...
Quitte à dire *ora pro nobis*,
S'il échet que la bonne dame
Nous vienne après *chanter sa gamme.*
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 181.

Sans dire quoy ny qu'est-ce, au mépris de sa flamme,
Le causeur est allé lui *chanter* même *gamme.*
TH. CORN., *Amour à la mode*, V, 2.

Ceux qui s'étoient raillés de l'*École des Femmes*
Se voyoient là *chanter* fort joliment *leurs gammes.*
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, 1664; I, 2.

105 Bien préparée à lui *chanter sa gamme.* – LA FONT., IV, p. 72 : *Contes*, I, 2.

..... Il faut que je le voye
Pour luy *chanter sa gamme.* – POISSON, *Fem. coq.*, IV, 4.

Ah! si je rencontre jamais Mirobolan, je m'en vais lui *chanter* diablement *sa gamme.* – HAUTEROCHE, *Crisp. méd.*, III, 9.

..... On va vous *chanter gamme.* – ID., *Bourg. de qual.*, III, 6.

GARANT : ÊTRE GARANT DE..., garantir..., être caution de...

1032 Moi, je lui couperois sur-le-champ les oreilles,
S'il n'étoit pas *garant de* tout ce qu'il m'a dit. – *L'Ét.*, III, 3.

1526 ... Qui fait ce qu'il peut n'est plus *garant de* rien. – CORN., *Agés.*, IV, 3.

21 La raison est-elle *garant*
De ce que fait un fou? Le hasard est en cause.
LA FONT., II, p. 400 : *Fabl.*, IX, 8.

GARÇON, ouvrier; commis de magasin; laquais.

Une chaise, petit *garçon!* – *D. Juan*, IV, 1.

Allons, petit *garçon*, qu'on tienne bien ma queue.
Mar. forcé, sc. 2.

Hélas! petit *garçon*, que tu es venu à propos!
Am. magnif., II, 4.

MAÎTRE TAILLEUR. J'ai chez moi un *garçon* qui, pour monter une rhingrave, est le plus grand génie du monde. – *Bourg. gent.*, II, 5.

Quatre *garçons* tailleurs entrent. – *Bourg. gent.*, II, 5.

Sus, sus, du vin partout; versez, *garçons*, versez! – *Ibid.*, IV, 1.

Quand il sera arrivé près des demeures, faut qu'il laisse son chien en une maison, ou bien, s'il a un *garçon* avec luy, il luy pourra donner à garder.

JACQ. DU FOUILLOUX, *Vénerie*, ch. XXX.

Prétextat... ayant appris que Platon, Socrate, Achille, Hector, Pompée, Cicéron estoient damnez et qu'il n'y avoit dans le Ciel que des âmes humbles..... répartit qu'il aimoit mieux aller voir, traiter et converser avec Platon et les autres héros de l'antiquité que d'entrer en cognoissance avec des belistres qui n'eussent pas esté dignes d'estre ses *garçons* de cuisine en ceste vie.

LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 868; – Cf. ID., *ibid.*, p. 867.

Verse, *garçon*, verse jusques aux bords,
Car je veux chiffler à longs traits
A la santé des vivants et des morts.

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 239-240.

Monsieur Courbé (libraire) est le meilleur homme du monde; mais son *garçon* est le plus grand maraut qui fut jamais. – BALZAC, *Lettre à Conrart*, 6 févr. 1653.

206 Ne voulant iriter la bile
Ny fâcher en nules façons
Mon imprimeur ny ses *garçons*... – LORET, *Muze histor.*, 17 mars 1657.

ZÉLINDE au *garçon* d'Argimont (marchand) : Ne bougez, mon enfant; je trouveray bien la chambre. – *Zélinde*, 1663, sc. 8.

Il le laissoit donc avec son *garçon* (avec Ésope, son esclave).

LA FONT., I, p. 36 : *Vie d'Ésope.*

ISABELLE au laquais : Approchez, petit *garçon*. – REGNARD, *Divorce*, II, 9.

Pour convive, je suis d'une assez bonne étoffe,
Suivant de Démocrite, et *garçon* philosophe. – ID., *Démocrite*, II, 7.

D'où vient, petit *garçon*, qu'il faut vous appeler tant de fois?

ID., *Coquette*, I, 1.

* *Garçon* est un diminutif de *gars*; c'est un jeune homme trop jeune pour être passé maître.

Dans le sens d'enfant, de laquais, jeune serviteur (*puer*), les mots *ragazzo* en italien, *moço*, *muchacho*, en espagnol, ont les mêmes sens et les mêmes emplois.

GARÇON, jeune homme, homme.

791 Adieu. — Pauvre *garçon!* sa douleur est extrême.

Éc. des Mar., II, 9.

..... Ah! Monsieur, tout de bon,
Gardons-nous; ce vieillard est un mauvais *garçon*.

D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode*, IV, 1.

164 J'entends; et l'Amour est un étrange *garçon*.

LA FONT., V, p. 593 : *Contes*, IV, 17.

Faites... diligence... pour me venir trouver avec huit ou dix soldats au plus mais cherchez les plus gentils *garçons*. – LA ROCHEF., III, p. 383.

Dieu me damne, Marquis, ce celebre *garçon* (Molière)
Sçait dauber le prochain d'une bonne façon.
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, 1664; I, 1.

Il faudra que tantôt il crève ou qu'il s'enivre,
Et je crois, comme enfin il n'en fait pas façon,
Que, quand nous le verrons, il sera beau *garçon*.
MONTFLEURY, *Fille Capitaine*, IV, 5.

GARDE MEURTRIÈRE.

Ils se mettent sur leur *garde meurtrière*. – *Préc. rid.*, sc. 9.

* Cette expression, que nous avons vainement cherchée dans les livres d'escrime, est donnée comme propre au style comique par Richelet (1680), qui cite, en le modifiant, l'exemple de Molière.

GARDE, action de garder.

153 Toutes ces *gardes*-là sont visions de fous. – *Éc. des Mar.*, I, 2.

On vous a dit l'étroite *garde* où elle est retenue. – *Mal. imag.*, II, 1.

107 La *garde* d'une femme est-elle si terrible?
LA FONT., VII, p. 409 : *Florentin*, sc. 3.

La *garde* d'une fille est un trop lourd fardeau. – REGNARD, *Distrait*, III, 10.

GARDE : AVOIR GARDE, AVOIR GARDE DE...

498 La lettre est en vos mains, et vous pouvez l'ouvrir.
— Non, *je n'ai garde:* hélas! tes raisons sont trop bonnes.
Éc. des Mar., II, 3.

561 ... *Je n'ai garde* à présent *d'*espérer. – *Ibid.*, II, 6.

Je m'en vais prendre mon voile : *je n'ai garde*, sans lui, *de* paroître à ses yeux. – *Sicil.*, sc. 16.

Je vous prie au moins de ne pas dire que vous m'ayez vu. — *Je n'ai garde.* – *G. Dand.*, I, 2.

Vous moquez-vous? *Il n'a garde de* le reprendre. – *L'Av.*, III, 7.

Je n'ai garde, si cela est, *de* faire le mariage. – *Pourc.*, II, 2.

Votre visage... *n'a garde d'*être de ces visages disgraciés qui ne sont jamais bien reçus des regards souverains. – *Am. magnif.*, I, 1.

Je n'avois garde de luy obéir. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 475.

Les étuves, en ce temps-là, *n'avoient garde d'*estre frequentées comme elles sont.
MALH., *Trad. de Sénèque.*

Cette pièce fut mon coup d'essai, et elle *n'a garde d'*être dans les règles, puisque je ne savois pas alors qu'il y en eût. – Corn., *Examen de Mélite.*

Mais si vous vous trompez? — *Je n'ai garde.*
Th. Corn., *Comt. d'Org.*, IV, 10; – Cf. *Berg. extrav.*, II, 5.

Cette passionnée d'une maniere si bizarre, n'*avoit garde d'*avoir des progrez qui luy fussent fort dissemblables.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 77; – Cf. Id., *ibid.*; 1re *Nouv.*, p. 181; 3e *Nouv.*, p. 44.

Conte-moi cette intrigue. — Ah! vraiment, *je n'ai garde.*
Quinault, *Amant indiscret*, IV, 4.

J'ai rencontré Lidame au lieu de ma maîtresse.
— Et vous *n'avez eu garde* aussitôt *de* manquer
De conter votre chance et de vous expliquer. – Id., *ibid.*, IV, 13.

Élomire (Molière) n'*avoit garde de* faire parler Arnolphe comme il devoit, puisque si Horace eust cessé de voir Agnès (dans l'*Ecole des Femmes*), la piece eust pu finir dés le premier acte. – *Zélinde*, 1663, sc. 4.

Que l'on ne m'échauffe pas trop! — *On n'a garde.*
De Villiers, *Veng. des Marquis*, 1664, sc. 3.

Le monde, ne connoissant pas le véritable mérite, *n'a garde de* le récompenser.
La Rochef., I, p. 98 : *Var.*

Je serois ravi de pouvoir vous croire; mais *je n'ai garde.*
Id., III, p. 222-223.

Vous prenez contre moi son parti? — *Je n'ai garde.*
Montfleury, *Trigaudin*, V, 5.

Mais sans moi, je ne veux nullement qu'elle sorte.
— Vraiment elle *n'a garde.* Allez, ne craignez rien.
Poisson, *Foux divert.*, I, 3.

Dieu, qui les avoit faits (les hommes) à son image, n'*avoit garde de* les mépriser.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 386.

Cette musique genereuse dont les nobles accords élevent l'esprit et le cœur, les Égyptiens n'*avoient garde de* la mépriser.
Id., *ibid.*, p. 461; – Cf. *ibid.*, p. 59; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682, p. 204; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 56, p. 434.

On n'est peut-être pas sujet au changement en France? — Oh! l'*on n'a garde.*
Regnard, *Filles err.*, II, 3; – Cf. Id., *Sérénade*, sc. 3.

Garde : se donner de garde, prendre garde.

1276 Je venois l'avertir de *se donner de garde.* – *L'Ét.*, IV, 1.

Donnez-vous-en bien *de garde*, Seigneur. – *Princ. d'Él.*, III, 2.

Y a-t-il rien de plus sot que ces grands badauts d'amoureux, qui ne font que pleurer pour une vetille, et à qui les mains demangent si fort, qu'ils ne parlent que de mourir et de se tuer? Ils *se donnent* bien *de garde d'*en rien faire cependant... Et s'il n'y a personne sur le Théâtre pour les en empêcher, ils se donnent bien la patience de prononcer une cinquantaine de vers, en attendant que quelqu'un les saisisse par derrière et leur ôte leur poignard.
L'abbé de La Mothe Le Vayer, *Le Parasite Mormon*, dans Sallengre, *Hist. de P. de Montmaur*, 2 in-8°, 1715; II, p. 278-279.

On ne datte pas trop les lettres de cette nature-là; mais quand c'eust esté la coustume, Montalban *s'en* fust bien *donné de garde*, ou il l'auroit pour le moins antidattée de six mois.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 43-44; – Cf. 6e *Nouv.*, p. 56.

Il exhortoit les fidèles à *se* bien *donner de garde d'*aller invoquer Dieu dans l'église de Port-Royal. – RAC., IV, p. 472 : *Port-Royal.*

Si on ne *se donne de garde des* vices. – ID., VI, p. 303 : *Livres annotés.*

Donnez-vous de garde des faux Christs et *des* faux Prophetes.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 328.

GARDE : PRENDRE GARDE QUE...

1436 *Prenez garde qu'*au moins cette noble colère
Dans la même fierté jusqu'au bout persévère.

D. Garc., IV, 8.

Vous ne vous *prenez* pas *garde que* vous baillez un exemple qui peut tourner à votre préjudice. – MALH., II, p. 282 : *Trad. des Épître. de Sén.*

Mathilde, *prenant garde qu'*Anselme rêvoit profondément, luy demanda s'il faisoit l'horoscope de la promenade. Cette expression fit rire toute la compagnie.

Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 47.

1061 *Prends garde que* jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire. – RAC., *Phèdre*, IV, 2.

GARDE-MEUBLE.

Je m'en ressouviendrai, Madame, aussi bien que de votre grenier, qu'il faut appeler *garde-meuble*. – *Escarb.*, sc. 2.

* Le premier dictionnaire où se trouve le mot *garde-meuble* est le Dictionnaire de Richelet (1680); mais il existait dans la langue. L'*État de la France* pour 1658 classe parmi les officiers de la chambre un *garde-meuble* et concierge, chargé du *garde-meuble* (p. 211). Celui de 1659 admet (p. 168) : 1° un *garde-meuble;* 2° un *garde-meuble* du cabinet et joyaux. Celui de 1665 (p. 103) : 1° un *garde-meuble* de la Couronne, le sieur Guillain, aux gages de 2,000 livres; 2° un contrôleur des meubles de la Couronne, le sieur du May, 1,800 livres; 3° un *garde-meuble* des meubles meublants, le sieur Devisé; 4° d'autres *garde-meubles.* Celui de 1669 parle (p. 106) : 1° du garde général des meubles de la Couronne, M. Louis le Cosquino, 2,000 livres; 2° de trois garçons du *garde-meuble*, deux portefaix et un concierge; 3° d'un contrôleur général (le sieur du May); 4° du *garde-meuble* des meubles meublants (le sieur Devisé); 5° d'autres *garde-meubles.*

On le voit, le mot *garde-meuble* désigne tantôt l'officier, tantôt le local du *garde-meuble.*

«Le *garde-meuble* du Roy, dit Furetière, est la chose la plus magnifique qui soit au monde.»

L'auteur du dictionnaire intitulé *Explication des termes d'architecture* donne du *garde-meuble* une définition qui fait comprendre l'erreur d'Andrée : «*Garde-meuble*, c'est, dans une maison, une grande pièce ou galerie, *le plus souvent dans le comble*, où l'on serre les meubles de l'été pendant l'hyver et ceux de l'hyver pendant l'été.»

GARDE-ROBE.

Tenez encore ce manchon,... et portez-le dans ma *garde-robe*. Hé bien, où va-t-elle?... — Je veux, Madame,... porter cela aux *garde-robes*... — Je vous ai dit ma *garde-robe*, grosse bête, c'est-à-dire où sont mes habits. — Est-ce, Madame, qu'à la Cour une armoire s'appelle une *garde-robe?* — Oui, butorde, on appelle ainsi le lieu où l'on met les habits. – *Escarb.*, sc. 2.

J'enfermois votre manchon et vos coëffes dans votre armoi..., dis-je, dans votre *garde-robe*. – *Ibid.*, sc. 2.

Il appella fort haut le petit Meril, car, pour le servir, il estoit couché à une *garde-robe* fort proche. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 47[b].

Il retint ses plaintes jusques à ce qu'il eust commandé à ce jeune homme et à moy de nous retirer en sa *garderobbe*, attendant qu'il nous appellast.
ID., *ibid.*, II, p. 696; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 380[b].

Sabine, l'instrument de tout ce meschef, estoit couchée dans une *garde-robe*, plus au-delà que la chambre de son maistre, pour estre près de luy s'il eust eu besoin de quelque chose. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 284.

Elle luy donne la main, et de cette chambre le fit passer dans une *garde-robe* où il n'y avoit qu'une bougie allumée.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 374; – Cf. ID., *ibid.*, p. 377.

Il n'avoit pas voulu entrer dans sa chambre, de peur d'estre entendu par un soldat qui couchoit dans sa *garde-robbe*. – Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 483.

Je ne suis pas d'avis, n'étant pas courtisan,
De mettre sur mon dos le revenu d'un an,
Ni que vous prétendiez, ayant plus d'une robe,
Des sottises du temps faire une *garde-robe*.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, III, 2.

Certaine bourgeoise que je... conduis par votre ordre jusqu'au petit degré qui rend à votre *garde-robe*. – HAUTEROCHE, *Le Cocher*, sc. 3.

Avez-vous déjà été à la *garde-robe?* – REGNARD, *Divorce*, I, 5.

* Le mot de *garde-robe* est dans la langue de toute antiquité, et on le trouve dans tous les dictionnaires depuis 1539, pour désigner une chambre, un cabinet où l'on gardait les habits; si Andrée ne comprend pas la Comtesse, c'est que celle-ci applique à une simple armoire le nom ambitieux de *garde-robe*.

Quand Andrée parle des *garde-robes*, c'est qu'elle veut porter le manchon de la Comtesse dans le cabinet où, à défaut de latrines, on avait la selle percée, dite aussi chaire ou chaise d'affaires.

Chez le Roi, il y avait un maître et quatre valets de *garde-robe*, chargés des habits, et deux porteurs de chaises d'affaires pour les *garde-robes* ou la *garde-robe* : on disait l'un et l'autre.

GARDER DE ou QUE..., se garder de..., prendre garde de... ou que...

1o Par la corbleu! *gardez d'*échauffer trop ma bile. – *Sgan.*, sc. 1.

486 Ne démens pas leur voix; mais aussi *garde* bien
Que pour les croire trop, ils ne t'imposent rien.
D. Garc., II, 4.

1785 ..... Ah! *gardez de* me faire un outrage. – *Ibid.*, V, 5.

1347 Rentrez donc; et surtout *gardez de* babiller.
Éc. des Fem., IV, 9.

1360 Rentrez dans la maison, et *gardez de* rien dire. – *Ibid.*, V, 1.

1365 *Gardez qu'*on ne vous voie et *qu'*on ne vous entende.
Tart., IV, 4.

1386 Et... L'on vient. Tenez-vous, et *gardez de* paroître.
Ibid., *ibid.*

Mon Dieu! Éraste, *gardons d'*être surpris. – *Pourc.*, I, 1.

1570 *Gardez que* cette humeur, mon père, ne vous change.
Fem. sav., V, 2.

L'effroy de la mort, les taches qu'il avoit au visage, *gardoient que* sa beauté ne se pouvoit remarquer. – D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 304[b].

997 Adieu : sors, et surtout *garde* bien *qu'*on te voie. – Corn., *Le Cid*, III, 4.

Mais il faudra *garder que* le simple peuple ne croye que vous estes un affronteur. – Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 376.

792 J'ai des gens là dehors qui *gardent qu'*on écoute. – Id., *Suite du Ment.*, III, 1.

Gardez de vous flatter : on croit ce qu'on désire. – Th. Corn., *L'Inconnu*, II, 1.

Gardez que pour punir votre présomption... – Id., *Amour à la mode*, IV, 5.

Gardez de ce dessein *de* cueillir peu de fruit.
Id., *Engagem. du hazard*, IV, 1; – Cf. Id., *D. Bertr. de Cig.*, III, 1; – *Galant doublé*, II, 7.

Sauve-toy, Philippin! *garde qu'*on ne te voye!
Bois-Robert, *Folle Gageure*, V, 6.

Surtout *gardez*, Monsieur, *de* faire aucune faute.
Quinault, *Amant indiscret*, I, 1; – Cf. Id., *ibid.*, III, 1.

196 *Gardez qu'*un sot orgueil ne vous vienne enfumer.
Despr., *Art poét.*, II; – Cf. *Sat.* VII, vers 69.

115 *Gardez* donc *de* donner, ainsi que dans Clélie,
L'air et l'esprit françois à l'antique Italie. – Id., *Art poét.*, III.

801 *Gardez qu'*avant le coup votre dessein n'éclate. – Rac., *Androm.*, III, 1.

Si... Merci Dieu, *gardez de* m'échauffer la bile!
Montfleury, *Dupe de soi-même*, II, 5.

Me voici dans Charonne, et voici le logis
Où l'amour nous conduit : *gardons d'*être surpris. – Regnard, *Le Bal*, sc. 1.

Garder (Se).

1619 Et surtout *gardez-vous de* la quitter des yeux.
Éc. des Fem., V, 5

Si les prémices tirées de ce Peuple sont saintes, la masse l'est aussi; si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi; et si quelques-unes des branches ont esté retranchées, et que toy Gentil, qui n'es qu'un olivier sauvage, tu ayes esté enté parmi les branches qui sont demeurées sur l'olivier franc, en sorte que tu participes au suc découlé de sa racine, *garde-toy de* t'élever contre les branches naturelles.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 301.

GARDER, réserver.

J'espère vous faire voir tantôt ce que l'avenir *garde* à cette union souhaitée. – *Am. magnif.*, III, 1.

1022 J'ignore quel succès le sort *garde* à mes armes. – RAC., *Androm.*, III, 8.

GARDER : DIEU VOUS GARD', Dieu vous garde!

1086 *Dieu te gard'*, Cléanthis! – *Amph.*, II, 3.

333 ... Ah! *Dieu vous gard'*, mon frère! – *Fem. sav.*, II, 2.

* La suppression de l'*e* final était très fréquente dans notre ancienne poésie; même après le XVIe siècle, on trouve un grand nombre d'adjectifs qui, par suite de cette suppression, paraissaient avoir les deux genres comme les équivalents latins. — Voir t. I, p. 37; voir aussi : LEVEN DE TEMPLERY, *Génie et polit. de la lang. franç.*, 1705, p. 201, et QUICHERAT, *Versification française*, p. 398-409.

Saint brandon, *Dieu te gard'! Dieu te gard'!* torche sainte! – GARNIER.

97 L'autre jour, la Royale Altesse
Pretendoit venir à Lutece
Avec respect, avec amour
Pour y dire : *Dieu gard'* la Cour. – LORET, *Muze histor.*, 26 avril 1659.

113 De plus l'aimable Ricouard
Que le bon *Dieu* prezerve et *gard'!* – ID., *ibid.*, 4 février 1662.

Il faut prendre un parti : votre tête ou la paix.
— La paix, et *Dieu vous gard'*. — Pour finir ces alarmes,
Allez trouver vos chefs; qu'ils mettent bas les armes.

TH. CORN., *Geôlier de soi-même*, IV, 5.

Sortirai-je avant vous? — Oui. Le maudit vieillard!
Qu'il aime à contester! Les belles, *Dieu vous gard'!* – ID., *Comt. d'Org.*, III, 9.

55 *Dieu gard'* de mal fille et femme qui jeûne!

LA FONT., V, p. 469 : *Contes*, IV, 9.

35 *Dieu nous gard'* de plus grand'fortune!

ID., V, p. 509 : *Contes*, IV, 11.

Ah! Monsieur! — *Dieu te gard'!* — Soyez le bien venu.

MONTFLEURY, *Mari sans femme*, II, 3.

Bonjour mes doux amis; *Dieu vous gard'!* mes enfants.

REGNARD, *Fol. am.*, III, 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

GARE ! *interjection.*

610 Soit. Mais *gare* le bois si j'apprends quelque chose !
Sgan., sc. 22.

785 *Gare* une irruption sur notre friperie ! – *Dép. am.*, III, 1.

72 *Gare qu'*aux carrefours on ne vous tympanise !
Éc. des Fem., I, 1.

Les cochers ont beau se haster,
Ils ont beau crier : *gare ! gare !*
Ils sont contraints de s'arrêter.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 336.

Qu'il sera beau pour vous d'imiter leurs prouesses !
Mais pour m'en empêcher, *gare* un tas de grossesses !
MONTFLEURY, *Coméd. poète*, III, 7; – Cf. ID., *ibid.*, II, 5.

GARE : SANS DIRE GARE, *locution.*

539 Ah ! — *Sans leur dire gare* elle abat les humains. – *L'Ét.*, II, 3.

143 Ils sortirent, *sans dire gare*,
Au clair son de mainte fanfare. – LORET, *Muze histor.*, 4 octobre 1654.

174 ... Ces jours passez, *sans dire gare*,
Ataquerent, pati-pata,
Certain fort nommé Néréta. – ID., *ibid.*, 14 avril 1663.

Je prends mes jambes à mon cou,
Passe entre deux *sans dire gare*
Ny m'arrester, et je vais dare
Par des sentiers tortus, bossus.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 501-502; – Cf. ID., *ibid.*, p. 560.

GAROU : LOUP-GAROU.

* Voir *Loup-garou.*

GÂTER, perdre, salir, détruire.

1252 Elle vous fait présent de cette cassolette.
— Fi ! Cela sent mauvais et je suis tout *gâté.* – *L'Ét.*, III, 9.

Un cordonnier, en faisant des souliers, ne sauroit *gâter* un morceau de cuir qu'il n'en paye les pots cassés; mais ici l'on peut *gâter* un homme sans qu'il en coûte rien. – *Méd. malgré lui*, III, 1.

Il y a trop peu de terre pour un si grand appareil (*l'armée de Xerxès*); mais c'est ce qui vous *gâtera.* La Grèce aura dequoi vous vaincre, pource qu'elle n'aura pas dequoi vous loger. – MALH., II, p. 201.

Et si vous eussiez ajouté
A la brûlure un coup de flèche,
Ha! par ma foy, j'estois *gasté*.
SCARRON, *Œuvr.*, 1705; I, p. 161; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 291; – *Virg. trav.*, *Épître. dédic.* du liv. V, p. 3.

Quel est ce Philippin? — Le valet de Cléandre.
— Je suis *gâté* sans doute; on lui va tout apprendre.
QUINAULT, *Amant indiscret*, II, 4; – Cf. ID., *ibid.*, II, 9.

28 ..... Voilà mon Loup par terre,
Mal en point, sanglant et *gâté*.
LA FONT., III, p. 295 : *Fabl.*, XII, 17.

Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui *gâteroient* tout s'ils changeoient. – LA ROCHEF., I, p. 94.

Voyez, diroit-on pas que j'ai l'esprit *gâté*? – MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 1.

C'est un homme *gâté*, Monsieur, s'il se marie. – ID., *Trigaudin*, I, 1.

GÂTER, corrompre, détériorer, *au physique ou au moral.*

1235 Je veux être pendu, si nous ne les verrions
Sauter à notre cou plus que nous ne voudrions,
Sans tous ces vils devoirs dont la plupart des hommes
Les *gâtent* tous les jours dans le siècle où nous sommes.
Dép. am., IV, 2.

(Ces fontaines) dont les conduites souterraines
Passent par un plomb si *gâté*,
Que toujours ayant quelque tare,
Au même temps qu'on les répare,
L'eau s'enfuit d'un autre côté. – MALH., I, p. 214.

306 Elle lui fit quelque peu de caresse
Et ne craignit de *gâter* ses appas. – LA FONT., V, p. 57 : *Contes*, III, 2.

Nous sommes tous maudits dans nostre principe; nostre naissance est *gastée* et infectée dans sa source.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 170; – Cf. ID., *ibid.*, p. 170, 180, 457, 492.

L'esprit *gasté* a bientôt corrompu le cœur.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 469; – Cf. ID., *ibid.*, p. 532.

Les enfants... ne se *gâtent* pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité. – LA BRUY., II, p. 29.

* «Détruire, *gâter*... sont devenus de beaux mots en devenant métaphoriques : ses réflexions *gâtent* ses premieres pensées;... laissez-moy faire, je ne *gâteray* rien.»
LE P. BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 124-125.

GAUCHIR, fléchir, se détourner, se dérober, *et par suite* reculer, fuir, éviter.

821 Notre sort ne dépend que de sa seule tête;
De ce qu'elle s'y met rien ne la fait *gauchir*.
Éc. des Fem., III, 3.

1635 Contre son insolence on ne doit point *gauchir*. – *Tart.*, V, 2.

Pour mettre le coing où est le nœud, et ne *gauchir* point à la difficulté, je dis que les Épicuriens font en ce comme les Huguenots.

GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 402.

A cette nouvelle sentence, je ne fus pas si surpris que l'argent ne manquât pour en *gauchir* la rigueur. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 478.

1232 J'en ai déjà parlé, mais il a su *gauchir*,
Et, tournant le discours sur une autre matière... – CORN., *Pompée*, IV, 2.

Mais il n'est pas question pourtant de *gauchir* tousjours aux difficultés : il les faut vaincre, et establir une regle certaine pour la perfection de nostre langue.

VAUGELAS, édit. de l'Acad., in-4°, 1704, p. 96.

Mais je sens que la mort s'approche;
Mon dessein ne se peut *gauchir*. – CHEVREAU, *Advocat duppé*, III, 1.

Sources de mes malheurs, lumières décevantes,...
Quel esprit dans le monde auroit pu s'affranchir
De vos charmes trompeurs, que je n'ai pu *gauchir* ?

QUINAULT, *Les Rivales*, III, 1.

Ces bons Pères vouloient *gauchir*, et alléguoient l'Écriture.

MAUCROIX, *Hist. du Schisme*.

Quelle misére de *gauchir* toûjours, et de n'oser parler franchement dans une matiére de religion !

BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 9, p. 177.

Mais, dans l'occasion, on peut bien quelquefois,
En faveur d'un ami, faire *gauchir* les loix. – REGNARD, *Vendanges*, sc. 10.

* Au propre, tourner à gauche pour éviter un coup; ici, au figuré. — Le sens figuré n'est pas relevé dans les dictionnaires avant Richelet (1680).

Leven de Templery n'admet pas l'emploi de *gauchir* sans «l'article *à*. De sorte qu'il faut dire...: *gauchir à* une difficulté», parce que «ce verbe régit le datif et non l'accusatif».

Génie et politesse de la lang. franç., in-12, 1705, p. 196-197.

GAULIS.

569 Je pousse mon cheval et par haut et par bas,
Qui plioit des *gaulis* aussi gros que les bras. – *Fâch.*, II, 6.

* Ce mot se trouve, pour la première fois, sous la forme *golys*, dans le *Diction. des Chasseurs*, qui suit *La Vénerie Royale*, de Salnove, in-4°, 1655, p. 16 : «*Golys*, ce sont bois de dix-huit ou vingt ans, et au-dessus.» Richelet (1680) l'écrit aussi *golis*. Du Fouilloux ne l'avait pas admis dans son *Interprétation des mots de vénerie*. En 1690, Furetière l'admet, comme Richelet; en 1694, l'Académie française l'omet; mais Th. Corneille le reprend avec la définition de Furetière : «*Gaulis*, branche d'arbre que les veneurs sont obligés de plier ou de détourner pour pénétrer dans le fort d'un bois.»

GAUPE.

171 Marchons, *gaupe*, marchons ! – *Tart.*, I, 1.

Est-ce ainsi, sales *gôpes*, que l'on ferme l'huys à celuy qui vous a rachetées de misères? – LARRIVEY, *Les Tromperies*, 1611.

Or remarquez quel je puis estre, que ceste *gaupe* s'amouracha de ma personne, et voulut vivre à pot et à rost avec moy.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 12-13.

Parques, vous avez fait des vôtres!
Celui qui valoit tous les autres,
Que j'avois moi-même eslevé,
Vous me l'avez donc enlevé!
Vieilles *gaupes*, vieilles barbares...

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 427; – (*Relat... sur la mort de Voiture*); – Cf. *Virg. trav.*, 1705; t. II, p. 70, 156-157.

Une vieille *gaupe* de servante, qui estoit notre cuisinière, paroît et nous sert pour entremets un plat véritablement digne d'elle; c'étoit un «Noli me tangere», tant il faisoit mal au cœur.

Lettr. à Polyanthe, dans SALLENGRE, *Hist. de P. de Montmaur*, 2 in-8°, 1715; II, p. 45.

... D'une trogne des plus *gaupes*
Il fut au royaume des taupes. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 520.

Cette peau d'âne est une noire taupe,
Plus vilaine encore et plus *gaupe*. – PERRAULT, *Contes : Peau-d'Âne*.

Que dis-tu? — Rien. — Sais-tu si Monsieur me demande?
S'il n'a point à traiter quelque *gaupe* friande
Qui viendra sans raison censurer chaque mets?

HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, I, 6.

* M. Littré a trouvé le mot employé par Guy de Cholières (1586). Cependant il ne figure dans aucun dictionnaire, excepté dans les *Diction. des Rimes* de 1596 et 1624, où il est accompagné des verbes *il gaupe, il regaupe; «gaupe*, c'est une *gaupe*, c'.-à-d. vilaine, mal conditionnée; *il gaupe*, il fait le vilain, le sot». On ne le retrouve plus que dans Cotgrave (1632, 1650), dans Borel, v° *Gaupinet*, dans le *Diction. franç.-ital.* de Duez (1671), puis dans tous les dictionnaires postérieurs à Molière : Furetière, l'Académie, mais non Richelet.

Le patois normand a le mot *gaupailler*, que M. Duménil tire (comme toujours) de l'islandais. Le mot nous paraît plutôt venir du mot d'argot *gouépe* ou *gouape* que l'on trouve dans le patois normand, arrondissement de Valognes, dans le sens de viveur, débauché, paresseux : comme la *gouape* ou *gouépe* (vaspa). Le patois normand emploie aussi le mot *gaupe*, d'où il fait *gauper :* comme elle est *gaupée!* c'est-à-dire dans le sens de *gaupe* tel que le définit Furetière, «comme elle est vêtue mal et sans goût». Le comte Jaubert ne l'a pas noté dans son *Glossaire du Centre de la France;* mais M. de Chambure l'a relevé dans le Morvan et dans la Suisse romande.

GAUSSER (SE) DE..., se moquer de...

1645 Sans doute. — Et nous voyons que d'un homme on *se gausse*,
Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse.

Fem. sav., V, 3.

Ha! glouton, *tu te gosses!* – LARRIVEY, *Le Laquais*, II, 2.

Un épigramme... a cousté souvent la vie à ses Autheurs, qui ont voulu faire les galans et *se gausser* de leurs maîtres.

LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 89; – Cf. ID., *ibid.*, p. 469, 558, 740, 765.

Ha! rigoureuse, *tu te gausses*...

SOREL, *Berg. extrav.*, 1627, p. 20; – ID., *ibid.*, p. 21, 178, 190; – *Polyandre*, 1648; I, p. 496-497.

Je sçay bien que tu dis que cette gloire est fausse,
Qu'il la faut mépriser; mais, pour moy, *je m'en gausse;*
Ma veritable gloire est où j'ay du profit.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 1.

..... Vois-tu comme il *se gausse?* – LA THUILLERIE, *Crisp. précepteur*, sc. 5.

A la Cour? — Oui, parbleu. — *Tu te gausses de* moi.

REGNARD, *Démocrite*, I, 7; – Cf. ID., *ibid.*, II, 3.

* Voir au mot *foudre*, ci-dessus, p. 413, la 2e citation de (?) Barbier d'Aucour, sous le nom de Rochemont.

«J'ay lû..., reprit le jeune Thibault, un livre nouveau intitulé *Des mots à la mode*, où il y a un Commandeur qui *se gausse* fort *des* jeunes courtisans et de leurs mauvaises façons de parler..... — Un homme du monde ne dit point *se gausser de* quelqu'un, pour dire s'en moquer.» – DE CALLIÈRES, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 24, 28.

On trouve également *gausser* quelqu'un :

Les amis *gaussans* et gaudissans plaisamment et vivement *les uns les autres*.

MONTAIGNE, 1791, VII, p. 402.

Vénus... *gaussa Jupiter* sur ce qu'elle l'avoit contraint de changer de forme.

SOREL, *Berg. extrav.*, 1627, p. 168.

Il me sembloit que toute Rome devoit estre abbrevée de ma disgrâce, et je crus que ce devoit estre quelques drollesses de ma cognoissance qui *m'*en venoient *gausser*. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 61.

ANGÉLIQUE (Madeleine Béjart) à ÉLOMIRE (Molière) :

Tu briguas chez Bary le quatrieme employ;
Bary t'en refusa; tu t'en plaignis à moy :
Et je me souviens bien qu'en ce temps-là, mes frères
T'en gaussoient, t'appelant le mangeur de vipères :
Car tu fus si privé de sens et de raison,
Et si persuadé de son contre-poison,
Que tu t'offris à luy pour faire ses épreuves.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2; – Cf. ID., *ibid.*, V, 3.

GENDARMER (SE).

927 Cet homme, *gendarmé* d'abord contre mon feu...

Éc. des Fem., III, 4.

683 Mais il est véritable aussi que votre esprit
Se gendarme toujours contre tout ce qu'on dit. – *Misanth.*, II, 4.

Mais ne lui plaisant pas, sans *vous* en *gendarmer*,
Il faut faire un effort pour ne la plus aimer.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, IV, 2.

..... Votre esprit *se gendarme* de peu. – ID., *Trigaudin*, II, 9.

Non, non, et votre honneur dût-il *se gendarmer*,
La haine fait haïr, et l'amour fait aimer. – *Crit. du Tart.*, 1669, sc. 4.

Mais, en vous en contant, ils vous parlent d'aimer.
— Je n'y vois pas contre eux de quoi *me gendarmer*.
TH. CORN., *L'Inconnu*, I, 5.

Mon fils aimeroit-il une coquette humanisée? — *Vous vous gendarmez* déjà!
DEVISÉ et TH. CORNEILLE, *Les Dames vengées*, 1695; IV, 4.

Contre ces feux naissants, ce fou *se gendarma*. – CHAMPMESLÉ, *Le Parisien*, V, 6.

Contre nos jeunes gens votre esprit *se gendarme*.
HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, II, 1.

Je m'en vais le rejoindre et tâcher de calmer
Son esprit violent, prêt à *se gendarmer*.
REGNARD, *Le Distrait*, III, 6; – Cf. ID., *ibid.*, IV, 4.

* Cette expression ne se rencontre dans aucun dictionnaire avant l'*Abrégé* de Monet (1620) : « *Gendarmer, se gendarmer*, se mettre en humeur et en posture d'homme qui veut combattre». On le trouve dans le Cotgrave de 1632, 1650, dans Richelet (1680), et dans les dictionnaires qui suivent; mais il manque dans beaucoup de dictionnaires intermédiaires, ce qui permet de penser qu'il était peu usité.

Scarron a pris le mot dans le sens de s'armer en gendarme :

Et puis furieux comme un ours
Se mit à dire : alarme, alarme!
A son cri, chacun *se gendarme*,
Chacun cherche en son ratelier
Qui les harnois d'un cavalier,
Qui sa lance, qui sa rondelle,
Et qui sa tranchante allumelle.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 248.

Mais, comme on l'a vu, on l'emploie d'ordinaire au figuré.

GÊNE, GÊNES, tourments, tortures, supplices.

1533 Pour moi, j'en ai souffert la *gêne* sur mon corps. – *L'Ét.*, IV, 4.

1514 Je sens de son courroux des *gênes* trop cruelles.
Dép. am., V, 2.

393 La bonne âme! — Non, non, l'Enfer n'a point de *gêne*
Qui ne soit pour ton crime une trop douce peine.
Sgan., sc. 16.

Allons vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des *gênes*, des potences et des bourreaux. – *L'Av.*, IV, 7.

Non content d'une mort simple, il y ajoute des *gênes* et des tortures extraordinaires. – Malh., *Trad. de Sénèque.*

Il me sembla, l'oyant, qu'on me donnoit cette *gesne.*

Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, III, p. 236.

1715 ..... l'envie
De sortir de *torture* en sortant de la vie. – Corn., *Mélite*, V, 6; 1re édit.

Dans l'édition de 1660, Corneille introduisit cette variante :

De sortir de sa *géne* en sortant de la vie.

Les compliments civils dont votre lettre est pleine
M'ont interdit les sens et mis l'âme à la *géne.*

Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

J'ay veu maints terribles fous
Hurler comme dans les *gênes*,
Qui, sous leurs pesantes chaisnes,
Ne l'estoyent pas tant que vous.

Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, 443.

Entretenir l'amour par des marques de haine,
C'est avoir trop d'esprit à se donner la *géne.*

Montfleury, *Éc. des Jaloux*, I, 9.

La *géne* ayant tiré ton aveu de ta bouche.....
Mais s'il te faut enfin faire donner la *géne.* – Id., *Femme juge et partie*, IV, 3.

101 Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses *gênes.*

Despr., *Sat.* XI; - Cf. *Sat.* VII, vers 29.

Ce nom ne plaisant pas au petit homme, il donna huit jours durant la *gesne* à son esprit pour en trouver un autre. Car, disoit-il, il le vouloit sonore, ampoulé, et signifiant. – *Araspe et Simandre*, 1672; II, p. 131.

1454 Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la *géne?* – Rac., *Phèdre*, V, 4.

Il faut... s'exciter à craindre celuy qui, aprés avoir fait mourir le corps, envoya l'ame dans la *gesne* et dans les supplices éternels.

Bossuet, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 184.

Il (le synode wallon, tenu en Hollande) fait ce que la Réforme a tant blasmé dans la conduite de Rome, et ce qu'elle a tant appellé une tyrannie, une *gesne* des consciences. – Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI³, § 14, p. 649.

* « *Géne*, pour *torture*, ne vaut rien dans le sens propre, et l'on ne dit point donner la *géne* »; mais il est bon dans le figuré, et l'on dit fort bien « donner la *géne* à son esprit ».

Leven de Templery, *Génie et polit. de la lang. franç.*, 1705, p. 175-176.

GÊNER, mettre à la gêne, à la torture; faire violence.

1870 Et pour tout dire enfin, jaloux ou non jaloux,
Mon Roi, sans me *gêner*, peut me donner à vous.

D. Garc., V, 6.

..... En cet état, j'ai l'âme si *génée*
Qu'au tourment que je souffre il n'est rien de pareil. – MALH., I, p. 139.

De s'aller rompre la teste pour sçavoir et esplucher par le menu de petits fatras et comme la petite oye de la religion, c'est cela qu'ils appellent perdre le temps et *géner* son esprit. – LE P. GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 243.

Quel besoin de *gehenner* son stile, pour suivre le train des demoiselles à bouche sucrée? – Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 919.

213 Sortez de vos cachots avec les mêmes flammes
Et les mêmes tourments dont vous *génez* les âmes. – CORN., *Médée*, I, 4.

34 Il lui disoit : je sais la peine
Qui te tourmente et qui te *géne*. – LA FONT., IV, p. 381 : *Contes*, II, 12.

1699 Il voit ce que je souffre, et souffre comme moi;
Tout ce que j'endure la *géne*. – ID., *Psyché*, V, 1.

Et n'allez point, *génant* l'une de vos deux filles,
Lui donner pour bourreaux des vèrroux et des grilles.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 1.

Si le Magistrat Réformé employe l'épée qu'il a en main pour *géner* les consciences, ou il le fera à l'aveugle,... ou il examinera par luy-mesme le fond des doctrines qu'il entreprendra d'abolir.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI^2^, § 96, p. 758.

GÊNER, empêcher, contrarier, embarrasser, importuner.

708 Ah! qu'ils souffrent du moins mes plaintes légitimes :
Ce m'est assez d'effort que de leur obéir;
Ce doit leur être assez que mon cœur t'abandonne
Au barbare respect qu'il faut qu'on ait pour eux,
Sans prétendre *géner* la douleur que me donne
L'épouvantable arrêt d'un sort si rigoureux. – *Psyché*, II, 1.

13 Britannicus le *géne*, Albine, et chaque jour
Je sens que je deviens importune à mon tour. – RAC., *Brit.*, I, 1.

569 N'allons point les *géner* d'un soin embarrassant. – ID., *Ath.*, II, 5.

Et nos jours sont soumis à d'étranges ennuis
Quand notre liberté doit en être le prix.
Laissez-la, laissez-la, ma sœur, sans qu'on la *géne*,
S'abandonner au choix où son penchant l'entraine.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 1.

* Ce sens adouci de *géner* ne paraît dans nos écrivains et ne se trouve dans nos dictionnaires que fort tard; dans tous les lexiques antérieurs à ceux du P. Pomey (1676) et du P. Gaudin (1677), même dans ceux de 1642 (Oudin) et 1660 (Oudin, Duez), on ne lui donne que le sens de mettre à la torture.

Dès 1620, cependant, et en 1636, on entrevoit dans le P. Monet l'adoucissement du sens primitif, une sorte de transition :

1620. « *Geiner*, bailler la torture... — *Geiner*, hors de torture judiciaire, serrer de près et travailler, *premo, opprimo :* tu me *geines* par tes importunes requestes; *geiner*, traiter atrocement. »

1677. Le P. Gaudin tranche la question et consacre le sens nouveau : « *Géner*, donner la gêne. *Géner* quelqu'un, dans le sens figuré, luy faire peine... *Géner* quelqu'un, luy ôter la liberté de faire ou de dire ce qu'il veut, le tenir dans une trop grande contrainte. »

En 1680, Richelet n'admet plus le sens propre « donner la torture » ; il se borne à dire : *Géne*, ce mot signifie *torture*, question qu'on donne à un criminel ; mais en ce sens le mot de *géne* est vieux... *Géner*, fatiguer, donner de la peine, violenter. »

1683. L'abbé Danet est plus net encore : il conserve bien au substantif *gesne* son sens primitif ; mais on lit ensuite : « *Gesner*, contraindre. Mon habit me *gesne* ou je suis *gesné* et contraint dans mon habit ;... sa présence me *gesne* fort ; la stérilité du sujet *gesne* mon esprit... »

Enfin, en 1694, l'Académie fixe définitivement les divers sens : « *Gesner*, tenir en contrainte, mettre quelqu'un dans un état violent, en l'obligeant de faire ce qu'il ne veut pas, ou en l'empeschant de faire ce qu'il veut... *Gesner* se dit aussi de certaines choses qui contraignent, qui incommodent le corps, qui ostent la liberté des mouvemens... On dit qu'un architecte, qu'un ingénieur est *gesné* par le terrain, par la situation de la place, quand il n'a pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit. On dit de mesme qu'un orateur a esté *gesné* par le peu de temps qu'on luy avoit donné pour parler. »

GENS, personne, *masculin et féminin.*

881 Ma langue est impuissante, et je voudrois avoir
Celles de *tous les gens* du plus exquis savoir. – *L'Ét.*, II, 11.

La délicatesse est trop grande, de ne pouvoir souffrir que des *gens triés*. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 1.

Je crois que je deviendrai fou avec *tous ces gens-ci*.
Impr. de Vers., sc. 1.

Pourquoi aller offenser toutes ces personnes-là, et particulièrement les cocus, qui sont *les meilleurs gens* du monde. – *Ibid.*, sc. 5.

N. B. La première édition porte bien *meilleurs* au masculin, ainsi que celles de 1684, 1697 et 1710 (*Coll. des Gr. Écriv.*).

1615 Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien
Vous confondiez les cœurs de *tous les gens de bien*. – *Tart.*, V, 1.

1773 Pour *tous les gens de bien* j'ai de grandes tendresses. – *Ibid.*, V, 4.

643 Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
Il se met au-dessus de *tous les autres gens*. – *Misanth.*, II, 5.

198 Combien de *gens* font-*ils* des récits de bataille
Dont *ils* se sont tenus loin. – *Amph.*, I, 1.

Vous êtes, par ma foi! de *malheureuses gens* l'un et l'autre.
L'Av., IV, 1.

31 Laissez aux *gens grossiers*, aux personnes vulgaires,
Les bas amusements de ces sortes d'affaires. – *Fem. sav.*, I, 1.

1307 Si pour moi l'ignorance a des charmes bien grands,
C'est depuis qu'à mes yeux s'offrent certains savants.
Ces certains savants-là peuvent, à les connoître,
Valoir *certaines gens* que nous voyons paroître.
— Oui, si l'on s'en rapporte à de certains savants;
Mais on n'en convient pas chez de *certaines gens*.
Fem. sav., IV, 3.

Hélas! maman me disoit bien
Qu'à *gens* d'eau, de bois et de corde,
N'y a point de miséricorde,
Et qu'ils sont pires que marrans.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 364.

7 *Telles gens* n'ont pas fait la moitié de leur course
Qu'ils sont au bout de leurs écus.
LA FONT., I, p. 223-224 : *Fabl.*, III, 7.

30 Plus *telles gens* sont *pleins*, moins *ils* sont *importuns*.
ID., III, p. 266 : *Fabl.*, XII, 13.

Je vous laisse deviner *quelles gens* c'étoient.
ID., IX, p. 253 : *Lettre à sa femme*.

Nous sommes *gens* à qui il ne faut pas grand'chose pour faire bonne chère.
RAC., VI, p. 521 : *Lettr.*

* «Ce mot de *gens* tout seul est un vieux mot que nous avons renouvelé : je me connois un peu en *gens*; vous n'avez point de charité pour les *gens*.»
BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 121.

Nos grammairiens se sont longuement occupés de l'emploi du mot *gens*, de son genre, etc. Malherbe, le premier, trouvant dans une Élégie de Desportes, «*tous mes gens*», le corrige en «*toutes mes gens*». – Voir BRUNOT, *Doctr. de Malherbe*, in-8°, p. 357.

Vaugelas : «*Gens*. Ce mot a plusieurs significations; tantost il signifie *personne*, tantost les domestiques, tantost les officiers du Prince en la Justice, et tantost des personnes qui sont de mesme suite et d'un mesme parti. Il est tousjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes*, car alors il est feminin si l'adjectif le precede, et masculin si l'adjectif le suit. Par exemple on dit : «J'ay veu des *gens bien faits*, «*bien resolus*...» Au contraire on dit : «Voyla de *belles gens*, ce sont de *sottes gens*...» Il n'y a qu'une seule exception, en cet adjectif *tout*, qui estant mis devant *gens* y est tousjours masculin, comme «*tous* les *gens* de bien, *tous* les honnestes *gens*», jusques là qu'on ne dit point «*toutes les bonnes gens*», ce mot *tout* ne se pouvant accommoder devant *gens* avec les autres adjectifs feminins qu'il demande.» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 191.

Dans les commentaires donnés par M. Chassang à la suite de cet article, Patru se borne à faire remarquer que «Marot, en son Cantique à la Déesse Santé, fait *gens* féminin, quoique l'adjectif suive» :

Les *vieilles gens* tu rends *fortes et vives*.

Th. Corneille complète la *Remarque* de Vaugelas en empruntant une observation du P. Bouhours, que nous donnons plus loin.

Quant à l'Académie française, elle se borne à dire, sans discussion, que «tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas». – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 191-192.

Le P. Bouhours, après avoir approuvé la *Remarque* de Vaugelas, ajoute : «Mais il y a

un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde; c'est quand, dans la mesme phrase, il y a un adjectif devant et un adjectif ou un participe aprés. On demande s'il les faut mettre tous deux au mesme genre, selon la regle generale, ou si l'on doit mettre le féminin devant et le masculin aprés. Par exemple s'il faut dire «Il y a de *certaines gens* qui sont bien *sots*», ou «bien *sottes*»; «Ce sont les *meilleures gens* que j'ai jamais *veûes*» ou «*veûs*». Les plus sçavans dans la langue croyent qu'il faut dire *sots* et *veûs* au masculin, par la raison que le mot de *gens* veut toûjours le masculin aprés soy. C'est une bizarrerie étrange qu'un mot soit masculin et féminin dans la mesme phrase; mais ce sont ces sortes d'irrégularités qui font en partie la beauté des langues.» – Bouhours, *Rem. nouv.*, 3ᵉ édit., 1682, p. 85-86. – Ménage, *Observ. sur la lang. franç.*, 1672, I, p. 52-54; – Andry de Boisregard, *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 2ᵉ édit., 1692, p. 240.

Gens, avec un nom de nombre indéterminé.

455 Et je connois des *gens* dans Paris *plus de quatre*
Qui, comme ils le font voir, aiment jusques à battre.
Fâch., II, 4.

1312 Moi, je serois cocu? — Vous voilà bien malade!
Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade,
Qui de mine, de cœur, de biens et de maison,
Ne feroient avec vous nulle comparaison. – *Éc. des Fem.*, IV, 8.

Jamais il ne parut si sot que parmi une *demi-douzaine de gens* à qui elle avoit fait fête de lui. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 2.

Il y a là *vingt gens* qui sont fort assurés de n'entrer point.
Impr. de Vers., sc. 3.

M'étant proposé... de mettre des compliments d'amour suivis entre *deux gens* qui n'en ont point du tout l'un pour l'autre. – Corn., *Examen de La Veuve.*

* L'emploi d'un nom de nombre, déterminé ou indéterminé, devant *gens* a donné lieu à de grands débats entre le P. Bouhours et Ménage, son implacable ennemi.

«J'ajoûte, dit Ménage, aux *Remarques* de M. de Vaugelas que *gens* ne se dit point d'un nombre préfix. On dit *beaucoup de gens, beaucoup de jeunes gens*, mais on ne dit point *dix gens, dix jeunes gens*... M. d'Ablancourt n'a pas su cette finesse de la langue..., ayant dit en son *Marmol*, t. II, p. 79 : «Ali... prit son ami... et *dix* autres *jeunes gens* «de leur faction.» – Ménage, *Observ.*, 1672, t. I, p. 54.

«M. Ménage, répond le P. Bouhours, condamne également *dix gens* et *dix jeunes gens*; mais, avec tout le respect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* soit mal dit... Il est certain qu'on dit tous les jours «ce sont *trois honnestes gens*»; et les Censeurs d'*Ariste et d'Eugène* (ouvrage du P. Bouhours) ne se sont pas avisé de reprendre cet endroit : «... Il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire *quatre* «*honnestes gens*». Cela me fait croire que, quand on met un adjectif ou quelque chose devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé : *dix jeunes gens, quatre honnestes gens.*» – Bouhours, *Rem. nouv.*, 3ᵉ édit., 1682, p. 87-88; – Cf. Th. Corn., *Comment. sur Vaugelas*, dans le Vaugelas, édit. Chassang, II, p. 192.

Ménage ne se tient pas pour battu. Après avoir reproduit la *Remarque* du P. Bouhours, il ajoute méchamment : «Le P. Bouhours, pour la confirmation de sa *Remarque*, se cite lui mesme ensuite, ce que je remarque parce qu'il m'accuse sans cesse de vanité pour

m'être cité de la sorte.» Suit une discussion où Ménage, citant, avec une pleine mauvaise foi, un passage qui ne se trouve pas dans la 1re édition de la 1re partie de ses *Observations*, prétend qu'il n'a pas formellement condamné les *dix jeunes gens* d'Ablancourt, mais émis un simple doute sur la légitimité de l'expression; il conclut en maintenant son doute et affirmant sa préférence pour *dix jeunes hommes*, parce que «*dix jeunes hommes* est beaucoup meilleur, et que ce qui est meilleur est destructif de ce qui est simplement bon». – Ménage, *Observ.*, 2e partie, 1676, p. 263-264.

L'Académie, dans la première édition de son Dictionnaire (1694), traite ainsi la double question du genre et du nombre :

«*Gens*, personne. En cette signification, il n'a point de singulier. Il est masculin quand l'adjectif le suit et féminin quand il le précède : Voilà des *gens* bien *fins*; ce sont de *fines gens*. — On dit *cent gens*, *mille gens*, pour dire beaucoup de *gens* en nombre indéterminé, et ne se dit jamais pour un nombre déterminé.»

Gens de service.

* Voir *Service : gens de service.*

Gent, gente, gentille.

220 Que dit-elle de moi, cette *gente* assassine? – *L'Ét.*, I, 5.

Belle Dame du Dauphiné,
De corps *gent*, d'esprit raffiné,...
Avez bien fait voir que Paris
Ne tient pas tout en son pourpris.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 138; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 276-277; II, p. 270.

85 Ainsi la *gente* pastourelle,
Avec sa pudeur naturelle,
Menera paître ses moutons. – Loret, *Muze histor.*, 10 may 1659.

La *gente* Nymphe Salmacis...
Faisoit son petit tripotage. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 431.

199 ... Ces nonnains au corps *gent* et si beau.
La Font., V, p. 238 : *Contes*, IV, 12.

24 Le nôtre soit sans plus un jouvenceau,...
Vous cajoloit la jeune bachelette
Aux blanches dents, aux pieds nus, au corps *gent*.
Id., VI, p. 7 : *Contes*, V, 1.

53 Près de la dame estoit une personne...
Gente de corps : il ne lui manquoit rien.
Id., VI, p. 127-128 : *Contes*, V, 8.

Gentilhomme.

494 Et tel que l'on le voit, il est bien *gentilhomme*. – *Tart.*, II, 2.

Parfois je manie le pinceau, contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un *gentilhomme* sache rien faire. – *Sicil.*, sc. 9.

Maison où le ventre anoblit, et qui, par ce beau privilège, rendra vos enfants *gentilshommes*. – *G. Dand.*, I, 4.

Taisez-vous, vous dis-je...; vous n'avez point de père *gentilhomme*. *Ibid.*, I, 6.

Votre bonnet à la main, le premier : Monsieur est *gentilhomme*, et vous ne l'êtes pas. – *Ibid.*, *ibid.*

L'action que vous avez faite n'est pas d'un *gentilhomme*, et ce n'est pas en *gentilhomme* aussi que je veux vous traiter. – *Ibid.*, II, 8.

C'est un *gentilhomme* qui est noble. – *L'Av.*, I, 5.

Ce qui me met hors de moi, c'est qu'un *gentilhomme* de ville, de deux jours, ou de deux cents ans, aura l'effronterie de dire qu'il est aussi bien *gentilhomme* que feu Monsieur mon mari, qui demeuroit à la campagne, qui avoit meute de chiens courants, et qui prenoit la qualité de Comte dans tous les contrats qu'il passoit. – *Escarb.*, sc. 2.

Quand un *gentil-homme* donne un soufflet à un villageois, c'est un péché de cholere qui n'entre pas en considération;... mais si un villageois ou un homme de néant avoit la hardiesse de donner un soufflet à un *gentil-homme*, l'offense ne se peut reparer que par la mort du criminel.

Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 837-838.

Ayant appris qu'un bon vieillard de son village étoit à Paris, il l'ala trouver et le pria de venir tesmoigner qu'il avoit connu son pere, et qu'il l'avoit toujours vû tenir dans le pays pour *gentilhomme*. – Sorel, *Francion*, liv. IV, 1, p. 225.

C'est un bon *gentilhomme*; il est fils d'un pescheur, noble de ligne.

Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, II, 2.

1501 Êtes-vous *gentil-homme?* — Ah! rencontre fâcheuse!
Étant sorti de vous, la chose est peu douteuse. – Corn., *Ment.*, V, 3.

1519 Qui se dit *gentilhomme* et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais. – Id., *ibid.*

Étant *gentilhomme* de race,
Il aime les chiens et la chasse.

Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 42.

(Il étoit) regardé comme un party avantageux de toutes les demoiselles de sa province, qui se croyoient mériter quelque chose de plus qu'un *gentilhomme à lièvre*. – Id., *Dern. Œuvr.*, I, p. 163 : *Hist. de Mantigny*, nouvelle.

Il estoit sous-lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Duc, charge fort considerable en ce temps-là; car nul n'entroit dans la gend'armerie qui ne fust *Gentil-homme*. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 4.

Il se faisoit seulement passer pour un *Gentil-homme de qualité*, et il n'avoit que trois personnes avec luy. – Id., *ibid.*; 5e *Nouv.*, p. 6.

Encore qu'il y ait une grande difference entre les *Gentils-hommes* et leur Souverain pour le rang et pour la grandeur, il y a beaucoup plus de rapport neantmoins pour les mœurs, pour l'esprit, pour la valeur..., qu'il n'y en a entre les *Gentils-hommes de qualité* et les paysans, ou ces habitants des villes qui n'ont rien que d'impertinent et de grossier dans leur façon de vivre. – Id., *ibid.*, p. 94-95.

6 De travailler pour lui les Membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en *gentilhomme*,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.

LA FONT., I, p. 206 : *Fabl.*, III, 2.

Sachons-le, et de quel nom il faudra qu'on le nomme,
Car Crispin n'est point trop le nom d'un *gentilhomme*.

MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 3.

Il est bien *gentilhomme*, et de plus a dequoi.

ID., *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 17.

Cela est bien, oui, d'être *gentilhomme* et de vendre de la marchandise.

CHAMPMESLÉ, *La Rue Saint-Denys*, sc. 16.

Je crois, si c'étoit autrefois un crime à un homme de condition d'épouser une paysanne riche, que c'est une grande sottise à un paysan de donner sa fille à un *gentilhomme*. – BARON, *Les Enlèvements*, sc. 1.

Son pere l'a fait riche ; il fera son pere *gentilhomme* : la plume usurpe la noblesse aussi bien que l'épée. – ID., *La Coquette*, I, 4.

Si j'étois demeuré dans l'un de mes châteaux,
A compter mes moutons, mes vaches et mes veaux,
Je serois gentillâtre, et non pas *gentilhomme*.

HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 4.

Un homme de la Cour... doit..., si on lui dit qu'Hyacinthe a eu le gros lot, demander s'il est *gentilhomme*. Quelques-uns riront de ces contre-temps.

LA BRUY., I, p. 305 : *De la Cour*.

Un bon *gentilhomme* veut passer pour un petit seigneur, et il y parvient. Un grand seigneur affecte la principauté. – ID., *ibid. : De quelques usages*.

Tout beau, Monsieur ; point d'invectives, je vous prie ; vous êtes chez vous, et songez, s'il vous plaît, que je suis *gentilhomme*. – DU VERDIER, *Flatteur*, V, 10.

Est-ce ce financier de noblesse mineure
Qui s'est fait depuis peu *gentilhomme* en une heure ? – REGNARD, *Joueur*, IV, 9.

Voulez-vous savoir quelle difference il y a... entre le roturier et le *gentilhomme* ? C'est que l'un paye ses dettes, l'autre se moque de ses créanciers.

ID., *Hom. à b. fort.*, III, 1.

Vous ferez mieux... de la donner à quelque homme de condition, comme, par exemple, à un *gentilhomme* de robe. – ID., *ibid.*, III, 5.

Dorante ne sauroit mentir : il est *gentilhomme*.

ID., *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 14.

* Un personnage noble pouvait n'être pas *gentilhomme*, si la noblesse, par exemple, lui avait été conférée, comme aujourd'hui la croix de la Légion d'honneur, après vingt ans de services dans certains emplois, ou pour toute autre cause ; mais le *gentilhomme*, c'est-à-dire le noble de naissance, était toujours et nécessairement noble.

La différence entre le *gentilhomme* de race et le simple *noble* paraît bien dans une des questions posées par le Parlement au sujet de l'interprétation de l'édit somptuaire du 12 juillet 1549, et dans la réponse du Conseil du Roi, en date du 27 octobre 1550 :

« 6e DOUTE : Si sous ce mot de *gentilshommes*, les gens de justice de robe longue, qui sont *gentilshommes*, y sont compris ; comme aussi si les offices de Conseillers à la Cour, Secrétaires du Roy, et autres, annoblissent les personnes quant à l'observance de cet édit, encore que d'ailleurs ils ne soient *nobles*. — RÉPONSE : Déclare que les gens de robe qui

sont *gentilshommes* pourront porter soie sur soie, et en user ainsi que les autres *gentilshommes*, et que les secrétaires du Roi en pourront porter comme *nobles.*»

DELAMARE, I, p. 421.

«Par arrêt du 13 août 1663, de simples *gentilshommes* ne peuvent prendre la qualité de *messire* et de *chevalier.*» – JACQ. BRILLON, *Diction. des arrêts.*

Le bon ton, un peu avant la Fronde, était de prononcer *genteilhomme.* — Voir *Loix de la galanterie*, 1644.

GENTILHOMMERIE.

Voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une Demoiselle : l'on vous accommode de toutes pièces, sans que vous puissiez vous venger, et la *gentilhommerie* vous tient les bras liés. – *G. Dand.*, I, 3.

Eh! de grâce, mettez, pour un moment, votre *gentilhommerie* à côté.

Ibid., I, 4.

Leur *gentilhommerie* étant tout en paroles,
Ne se trouve de poids qu'à celui des pistoles.

TH. CORN., *Baron d'Albikrac*, II, 9.

GENTILLESSE, choses gentilles de toute nature.

226 Peste! où prend mon esprit toutes ces *gentillesses?* – *Amph.*, I, 1.

Ce sont des brutaux, ennemis de la *gentillesse* et du mérite des autres villes. – *Pourc.*, III, 2.

Ces *gentillesses* d'esprit... à qui le vulgaire ignorant donne le nom de *fourberies.* – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

S'y faisant toutes sortes de combats d'adresse, de force et de disposition, ce peuple, qui naturellement est porté à telles *gentillesses*, trouve en ce lieu-là dequoi satisfaire à sa curiosité. – MALH., I, p. 438.

Elle ne prit rien qu'un manchon et quelques gants, et autres telles *gentillesses.*

ID., III, p. 126.

692 Quoi? Ce que vous disiez n'est pas vray? — Pas deux mots;
Et tu ne viens d'ouïr qu'un trait de *gentillesse*
Pour conserver mon âme et mon cœur à Lucrèce. – CORN., *Ment.*, II, 6.

Polyandre employa quelques heures de la matinée à des visites particulières de gens qui sçavoient au vray tout ce qui se passoit à Paris, afin d'estre esclaircy de beaucoup de *gentillesses* qu'il souhaitoit de sçavoir, et qui luy estoient necessaires dans la profession qu'il faisoit de bien entretenir une compagnie.

SOREL, *Polyandre*, 1648; II, p. 481.

Il vint mesme chez luy quantité de ces porteurs de balles que l'on appelle ramonneurs, qui vendent de toutes sortes de *gentillesses*, lesquels, malgré qu'il en eust, estalloient toutes leurs babioles dans sa chambre. – ID., *ibid.*; II, p. 556.

On y voit (dans les tableaux d'un cabinet du château de Richelieu) des feux d'artifice, des courses de bague, des carroussels, des divertissements de traineaux, et autres *gentillesses* nouvelles. – LA FONT., IX, p. 271 : *Lettre à sa femme.*

Je fus hier une bonne heure avec le petit Fillon; vous ne sçauriez croire toutes les petites raisons, toutes les *gentillesses* dont il nous entretint.

DU VERDIER, *Flatteur*, 1696, I, 4.

* «PHILAUSONE. A ce que je voy, nos dames en beaucoup de *gentilesses* suivent l'exemple de quelques autres pays. — CELTOPHILE. Et principalement l'exemple des dames du pays dont vous avez emprunté ce mot de *gentilesses*. Car autrement *gentilezza* est bien loing de la signification du mot *gentilesse* : quand on dict, comme l'ancien françois, extraict de *gentilesse*, au lieu de dire *noblesse* : ainsi qu'on appelle gentilhomme celuy qui est de noble race. — PHILAUSONE. Vous estes trop rigoureux : eussiez-vous mieux aimé que j'eusse dict beaucoup de *galanteries* que beaucoup de *gentilesses* ? — CELTOPHILE. Vous sçavez bien que tous ces deux mots sont italianizez, extraicts de *gentilezze* et *galanterie* : toutefois, afin que vous ne m'accusiez de rigueur, je vous permets l'usage d'iceux : et principalement quand vous les voudrez appliquer à telles choses qui ont leur origine du mesme pays dont eux ont esté pris. Mais quant à ceste *gentilesse* ou galanterie dont les dames italiennes usent fort, de mettre à leur visage *del rosso* et *del bianco*, la voulez-mettre au comte de nos dames françoises? — PHILAUSONE. Il le faut bien : et principalement sur le comte des *gentilesses* de nos dames de la Cour (peu s'en est fallu que je n'aye dict de nos courtisanes).» – H. ESTIENNE, *Lang. franç.-italianisé*, édit. Liseux; I, p. 196-197.

«Le P. Bouhours dit, à la page 16 de ses *Remarques* : «On dit *gentillesses*, dans le «propre, pour de petites choses jolies : il a acheté mille *gentillesses* à la foire.» Est-il possible qu'un homme qui se pique de savoir nostre langue, et qui en écrit des livres, puisse dire ces choses-là? Car qui ne sait que *gentillesse*, dans le propre, se dit de la personne, et que ce mot, dans sa première signification, signifie *noblesse*? En vérité, Cléante (Barbier d'Aucour) a raison de dire que le P. Bouhours décide avec un esprit d'écolier et un ton de maître.» – MÉNAGE, *Observ.*, II, 1676, p. 58.

GÉOMANCIE.

* Voir *Métoposcopie*.

GESTICULER.

Vous devez prendre un air posé, un ton de voix naturel, et *gesticuler* le moins qu'il vous sera possible. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

Si vous fermiez les yeux? — Le conseil ridicule!
— J'apprehende pour vous qu'elle ne *gesticule*.

TH. CORN., *Charme de la Voix*, III, 2.

De temps en temps Julie, un mouchoir sur les yeux,
Pleure en *gesticulant*, ensuite elle est rêveuse.

MONTFLEURY, *Mari sans femme*, I, 5.

Il y a des hommes nés inaccessibles... Ils ne sont jamais que sur un pied; mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils *gesticulent*, ils crient, ils s'agitent.

LA BRUY., I, p. 349 : *Des Grands*.

GIBIER, *au figuré*.

973 Vous savez que je suis quelque peu d'un métier
A me devoir connoître en un pareil *gibier*. – *L'Ét.*, III, 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Entre nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que nous jouer, lorsque nous trouvons un *gibier* aussi facile que celui-là. – *Pourc.*, II, 3.

Toute cette manière de fables est du *gibier* des poètes. – Malh., II, p. 10.

Girard. Quant aux lois, il faut que la balance soit esgale pour tous. — Le Paysan. Monsieur, cela n'est pas de mon *gibbier*.

Le Courtisan parf., in-32, 1640, p. 63.

100 Ce n'est point là *gibier* à des gens comme moi. – Corn., *Ment.*, I, 1.

* Ce mot ne se trouve pas dans le *Diction. franç.-lat.* de Rob. Estienne (1539 et 1549), bien qu'il donne *gibbeciere*. Nicot l'a recueilli en 1573, dans son sens propre et dans son sens figuré : « *Gibbier* se dit proprement en faict de vollerie, pour tout oyseau qu'on volle et prend, et *gibboyer* pour voller et chasser aux oyseaux ; mais on l'estend aussi à toute beste poursuyvie et prinse à la chasse. De là vient qu'on dit par métaphore : Ceci n'est pas de vostre *gibbier*, c'est-à-dire chose à laquelle vous puissiez mettre le nez, prétendre et recouvrer. »

GIGOT, cuisse.

535 Une croupe, en largeur, à nulle autre pareille,
Et des *gigots*, Dieu sait! – *Fâch.*, II, 6.

Plus d'un carrosse s'y rompit...
Saint Michel y perdit sa cotte,
Mais elle y gagna quelque crotte;
Ségur y meurtrit ses *gigots*.

Scarron, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 375.

Élomire (Molière). ..... Ai-je pas le teint blesme?
Lazarile. Ouy, Monsieur. — Élomire. Mon miroir me l'a dit tout de mesme;
Et ces bras qui naguere estoient de vrais *gigots*,
Comment les trouves-tu? — Lazarile. Ce ne sont que des os,
Et je croy que bien-tost, plus secs que vieux squelettes,
On s'en pourra servir au lieu de castaignettes.

Le Boulanger de Chalussay, *Élomire hypocondre*, 1670; I, 1.

Cousin, il faut ici remuer le *gigot*...
— Je vais plus qu'on ne veut quand on m'a mis en danse.

Regnard, *Le Bal*, sc. 17.

* *Gigot* était bien le mot technique en parlant de la cuisse de cheval : « Un cheval bien *gigoté* est un cheval qui a les cuisses fournies, et proportionnées à la rondeur de la croupe. Cheval mal *gigoté*, qui a les cuisses maigres. »

Guillet, *Les Arts de l'homme d'épée*, 1682.

On le disait aussi en parlant des chiens de chasse à grosses cuisses. Enfin, comme on l'a vu, on le disait même, dans le style burlesque ou comique, en parlant des hommes.

GLACE : ÂGE DE GLACE, vieillesse.

La beauté passe,
Le temps s'efface,
L'*âge de glace*
Vient à sa place. – *Mal. imag.*, 2e interm.

209 Quand l'*âge* dans mes nerfs a fait couler sa *glace*,
Votre rare valeur a bien rempli ma place. – CORN., *Le Cid*, I, 3.

63 C'est tout ce que des ans me peut souffrir la *glace*.
ID., X, p. 188 : *Au Roi, sur son retour de Flandre.*

GLOIRE.

* Ce mot, dont le sens aujourd'hui est bien défini, était d'un emploi très vague au XVIIe siècle. «Tout le monde, dit Mlle de Scudéry, parle de la *gloire* et cherche la *gloire*, et presque personne ne sçait ou peut dire ce que c'est.» – *Discours sur la gloire*, couronné par l'Académie française en 1671 (le plus ancien des prix d'éloquence).

Parmi les sens multiples du mot *gloire*, nous notons les suivants :

1° *Gloire*, sentiment de son mérite, orgueil, vanité.

437 C'est où je mets aussi ma *gloire* la plus haute. – *Tart.*, II, 1.

1525 De tous nos entretiens il est pour faire *gloire*. – *Ibid.*, IV, 5.

1017 Ne vous enflez donc point d'une si grande *gloire*.
Misanth., III, 4.

1518 C'est à ces actions que la *gloire* les porte. – *Ibid.*, V, 1.

La *gloire* de notre siècle n'est pas la même que celle de nos ancestres; celle-là estoit grossiere; la nostre est jolie et raffinée...; la *gloire* de nos ancestres estoit de bureau; la nostre est de velours.
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 854.

Il s'obstine d'abord à faire ses louanges;
Cette *gloire* m'étonne et me rend interdit. – CHEVREAU, *Avocat dupé*, II, 1.

Cet homme estoit de la Bourgogne; mais il avoit tout le procédé d'un homme d'une autre nation : en un mot, cette *gloire* dont on accuse les Gascons, paroissant dans toutes ses actions, faisoit croire qu'il estoit de leur pays. La vanité qui estoit en Honorine n'estoit pas moindre en luy.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 11.

Quoy qu'elle... eût résolu de ne rien aimer, parmy son depit et parmy sa colere, un petit mouvement de *gloire* fit passer dans son cœur pour un instant un leger sentiment de vengeance qui luy fut assez doux.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 186.

Athènes vouloit aussi dominer... L'interest se mesloit à la *gloire*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 490.

Deux choses les perdirent (les Athéniens), la *gloire* de leurs belles actions, et la seûreté où ils croyoient estre. – ID., *ibid.*, p. 491.

2° Honneur.

1052 Il vous est doux de voir un aveu plein de *gloire*
Sur les feux d'un rival marquer votre victoire.
D. Garc., III, 4.

1327 Je vois, dis-je, mon sort malheureux à ce point
Qu'un cœur qui dit qu'il m'aime, et qui doit faire croire
Que, quand tout l'univers douteroit de ma *gloire*,
Il voudroit contre tous en être le garant,
Est celui qui s'en fait l'ennemi le plus grand. – *Ibid.*, IV, 8.

1464 Mais sachez que j'aurai sans cesse la mémoire
De l'outrage sanglant qu'on a fait à ma *gloire*. – *Ibid*, IV, 9.

1644 Mais ce n'est pas à moi, dont on hait la mémoire,
A pouvoir espérer cet aveu plein de *gloire*. – *Ibid.*, V, 3.

Il me devoit aimer comme les autres, et me laisser au moins la *gloire* de le refuser. – *Princ. d'Él.*, V, 2.

1186 L'éclat que fait ce bruit n'est point à votre *gloire*. – *Tart.*, IV, 1.

1225 Quoi? le foible intérêt de ce qu'on pourra croire
D'une bonne action empêchera la *gloire*? – *Ibid.*, *ibid.*

217 Je suis un pauvre pâtre, et ce m'est trop de *gloire*
Que deux Nymphes d'un rang le plus haut du pays
Disputent à se faire un époux de mon fils. – *Mélic.*, I, 4.

1766 Ta *gloire* est dégagée et ton devoir est quitte. – Corn., *Le Cid*, V, 6.

Il vous voit, il vous aime, et je ne saurois croire
Qu'il vous cache un amour qui ne va qu'à sa *gloire*.
Th. Corn., *Amour à la mode*, II, 9.

Et je prendrois plaisir à vous laisser tout croire,
Si ce honteux soupçon n'offensoit pas ma *gloire*. – Id., *ibid.*, III, 6.

Et ne devois-tu pas, avec un zèle extrême,
Prendre soin de ma *gloire*, en dépit de moi-même?
Quinault, *Mère coquette*, III, 4.

Qu'avez-vous vu, Monsieur? — J'ai trop vu pour sa *gloire*.
J'ai vu le digne objet dont son cœur est épris
Se couler doucement chez elle en manteau gris. – Id., *ibid.*, IV, 5.

Il y a de la *gloire* à oublier des rigueurs.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 473.

Je ne luy ay donné nulle marque d'affection, et je luy ay défendu de me parler de son amour, mais ç'a esté par un sentiment de *gloire*.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 226-227.

3° Réputation, éclat de réputation.

656 Un sort trop plein de *gloire* à nos yeux est fragile.
D. Garc., II, 6.

Pour défendre notre *gloire*
Je te veux offrir mon cœur.
Bourg. gent., I, 2. (Dial. en musique.)

J'ai été bien aise, Monsieur, d'être des premières à venir vous féliciter du haut degré de *gloire* où vous êtes monté. – *Ibid.*, V, 3.

C'est montrer de ma *gloire* un esprit peu jaloux
Qu'oser moi-même ici vous donner rendez-vous.
Th. Corn., *Engag. du hazard*, IV, 2.

Laissez-moi seule; ici ma *gloire* se hazarde;
D'un et d'autre côté, je vois qu'on nous regarde.
Id., *Amour à la mode*, II, 1.

1394 Ma *gloire* inexorable à toute heure me suit. – Rac., *Bérénice*, V, 6.

Venir jusque chez vous, c'est offenser ma *gloire*.
Hautteroche, *Crisp. méd.*, V, 5.

La *gloire* qu'on leur a donnée (aux Égyptiens) d'estre les plus reconnoissants de tous les hommes, fait voir qu'ils estoient les plus sociables.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 443.

Ce vice (l'avarice) est dans l'homme un oubli de l'honneur et de la *gloire*, quand il s'agit d'éviter la moindre dépense. – La Bruy., I, p. 75.

4° Amour-propre.

557 Et ce seroit un trait honteux à vos appas
Si vous le rappeliez et qu'il ne revînt pas.
— Si ce n'est que cela, j'aurai soin de ma *gloire*.
Dép. am., II, 3.

1323 Et de bien d'autres traits il s'est senti piquer,
Sans que jamais sa *gloire* ait fait que s'en moquer.
Fem. sav., IV, 3.

5° Succès.

59 Mais si de votre bouche il n'a point su sa *gloire*,
Est-ce un crime pour lui que de n'oser la croire?
D. Garc., I, 1.

880 Oui, je ne vois que trop que ses feux pleins de *gloire*
Sur les miens dans votre âme emportent la victoire.
Ibid., III, 2.

1070 Et chacun de ses feux pourra, par sa valeur,
Ou défendre la *gloire*, ou venger le malheur. – *D. Garc.*, III, 4.

* On trouve dans les *Lettres* de Costar une longue dissertation, que Ménage a approuvée, dans ses *Rem. sur Malherbe* (1689, p. 260), à propos du mot *gloire*, qui ne se prend pas toujours pour «le bruit et l'éclat que font les grandes actions. Il signifie (aussi) perfection glorieuse, par cette figure... qui s'appelle en rhétorique métonymie, et qui donne quelquefois aux causes les noms et les qualitez qui appartiennent à leurs effets». – Costar, *Lettr.*, Paris, Courbé, 1658, 2 vol. in-4°; I, p. 863-864.

GLORIEUX, 1° *Appliqué aux personnes :* chargé de gloire; fier, orgueilleux.

5 Dom Sylve, comme lui, fit briller à mes yeux
Toutes les qualités d'un héros *glorieux*. – *D. Garc.*, I, 1.

1082 Ces lieux vous sont ouverts : oui, sortez-en, sortez,
Glorieux des douceurs que vous y remportez. – *Ibid.*, III, 4.

Ne sois pas *glorieux* de m'avoir reduitte à l'extrémité dont je parle.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 99; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 43.

Il est plus *glorieux* qu'un pet, et ce drosle-là n'en feroit pas un à moins de cinq sols. – Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, I, 7.

Mon maistre de chambre estoit un jeune homme *glorieux* et impertinent au possible. – Sorel, *Francion*, liv. III, p. 175.

Cettuy-cy, *glorieux* de se voir consulté,... leur dit qu'ils le laissassent faire.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, I, p. 48.

Il luy cousta deux mille livres
En argent, vestemens et vivres,
Dont les pauvres Comédiens,
Gueux comme des Bohémiens,
Devindrent gras comme des moines
Et *glorieux* comme chanoines.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 274 : *Légende de Bourbon*, 1641.

Elle estoit si retenue, et d'une humeur si réservée et si *glorieuse*, que peut-estre elle auroit eu de l'inclination pour une personne faite comme Aronde, qu'il n'en auroit jamais eu la moindre connoissance.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 5e *Nouv.*, p. 81-82.

Or cet Atlas, fils de Japet,
Étoit *glorieux* comme un pet. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 481.

Mathilde le crut et en eut un dépit extrême. Néantmoins, comme elle estoit *glorieuse*, elle n'en témoigna rien. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 221.

Il estoit *glorieux* et fier comme un petit dragon.
Araspe et Simandre, 1672; II, p. 131.

981 Je sais ce que le Ciel m'a faite au-dessus d'elle,
Et suis plus *glorieuse* encore qu'elle n'est belle.
— J'adore cet orgueil, il est égal au mien. – Corn., *Attila*, III, 4.

Ce n'est qu'entre ses dents qu'on le verra pester;
Il est trop *glorieux* pour s'en venir vanter.
MONTFLEURY, *Gent. de Beauce*, IV, 5.

La garnison se croit trop *glorieuse* de pouvoir sortir tambour battant et enseignes déployées. – RAC., V, 254 : *Camp. de Louis XIV.*

Nous sommes *glorieux* comme tous les diables, dans notre profession (de danseurs). – REGNARD, *Divorce*, I, 7.

* Voir, à la fin de l'article *Godelureau*, un extrait du Dictionnaire de Nicot (1606).

2° *Appliqué aux choses :* éclatant, qui donne de la réputation, de la gloire.

1623 Il n'a fait qu'outrager vos attraits *glorieux*. – *D. Garc.*, V, 3.

3 Quand je verrois Helene au monde revenue,
En l'état *glorieux* où Paris l'a connue. – MALH., I, p. 264.

1673 Par des faits *glorieux* tu te vas signaler. – RAC., *Britann.*, V, 6.

GLOSE, commentaire.

Si vous voulez, Madame, qu'il achève, la *glose* expliquera ce que cela veut dire. – *Escarb.*, sc. 7.

177 Voilà, sans ratures ny *glozes*,
Le propre état où sont les chozes.
LORET, *Muze histor.*, 24 février 1663.

62 Je sais que c'est un texte où chacun fait sa *glose*. – DESPR., *Sat.* X.

132 Le texte fut souvent par la *glose* obscurci. – ID., *Sat.* XII.

Monsieur le Premier, prenant congé du Roi, lui dit : «Sire, je souhaite à Votre Majesté une bonne santé, un bon voyage et un bon conseil...» — «En effet, Sire, dit le maréchal de Villeroy, les trois mots sont bien nécessaires.» Je supprime la *glose*. – SÉV., III, p. 405, 406.

GLOSER, critiquer, commenter.

404 Que sur cette conduite à son aise l'on *glose*.
Chacun règle la sienne au but qu'il se propose. – *D. Garc.*, II, 1.

1248 Et qu'enfin tout le mal, quoique le monde *glose*,
N'est que dans la façon de recevoir la chose.
Éc. des Fem., IV, 8.

Ceux qui veulent *gloser* doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche. – *Fourb. de Scap.*, II, 1.

Je n'avois que faire d'aller cercher midy à quatorze heures, ny de *gloser* sur le *Magnificat*. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 46.

Il n'est pas difficile à un commun esprit de *gloser* sur les paroles et les ouvrages d'autruy; mais il est bien difficile de produire une action louable.

Comte DE CRAMAIL, *Jeux de l'Inconnu*, p. 129 : *La Missodrie*.

Les courtisans qui estoient là *glosèrent* sur leurs habits.

SOREL, *Francion*, liv. IV, p. 210.

Je ne me saurois embraser
D'une femme qui veut *gloser*
Sur le texte de l'Evangile.

MAYNARD, cité par M. H. Regnier, *Lex. de La Font.*

94 Gens à tout promettre et tout croire,
Bref, qui, verre en main, font estat
De vouloir *glozer* sur l'Estat. – LORET, *Muze histor.*, 19 octobre 1658.

3 Bien que chacun en murmure et nous *glose*.

LA FONT., IX, p. 44 : *Rond. redoublé.*

147 Mais pour un maigre auteur que je *glose* en passant... – DESPR., *Sat.* IX.

Sur tout ce qui la choque on sçait bien qu'elle *glose;*
Mais lui plaire et déplaire est une même chose.

BOURSAULT, *Portr. du Peintre*, sc. 1.

FLORIMONT, comédien, à Rosidor, autre comédien :

Faire rire pourtant n'est pas un si grand crime...
Aussi, loin qu'en cela je condamne Élomire (Molière),
Avec beaucoup de gens je l'estime et l'admire;
Mais l'insolent orgueil de cet esprit altier,
Ses mépris pour tous ceux qui sont de son mestier,
Et l'air dont il nous traite, à présent qu'il compose,
Fait que chacun de nous le censure et le *glose;*
Et ce maistre maroufle en est en tel courroux
Qu'à peine peut-il plus souffrir aucun de nous.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire hypocondre*, 1670 ; – au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 1 ; – Cf. au mot *Étaler*, ci-dessus, p. 271, un emploi du même mot par le même auteur.

Voir *gloser* à propos sur les vices du temps.

MONTFLEURY, *Procès de la Fem. juge et partie*, sc. 2 ; – Cf. ID., *Éc. des Filles*, I, 5 ; – *Dupe de soi-même*, II, 1.

N'avez-vous pas tous deux *glosé* sur notre trogne? – ID., *Éc. des Jaloux*, III, 5.

Elle *glose* sur tout et contredit sans cesse. – ID., *Dupe de soi-même*, I, 2.

Sur votre honneur enfin, aucun mortel ne *glose*.

HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 6.

Oui-da, l'état de veuve est une douce chose;
On a plusieurs amants sans que personne en *glose*. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 4.

Je ne laisserai pas, quoi qu'on dise et qu'on *glose*,
D'accomplir le dessein que mon cœur se propose.

ID., *Fol. am.*, I, 4 ; – Cf. ID., *Distrait*, I, 4.

GNACARE.

Les douze dansants sont : quatre jouant de la guitare, M. de Lully, MM. Beauchamp, Chicaneau et Vagnart; quatre jouant des castagnettes,

les sieurs Favier, Bonard, Saint-André et Arnald; quatre jouant des *gnacares*, MM. La Mare, Des Airs second, Du Feu et Pesan.

Pastorale comique, sc. 15.

* Sous ce mot *gnacare*, qui n'est pas français, et qui ne se trouve dans aucun de nos anciens dictionnaires, il est facile de reconnaître le mot italien «*naccara* ou *nacchera*, tambour fait d'une caisse de cuivre que l'on bat à cheval, taballe, ataballe; et une cimballe.» – Oudin, *Diction.*, 1660.

La forme ordinaire était *nacaire* : «Les *nacaires* étaient des timbales d'une petite dimension, et, comme les nôtres, inégales en diamètre, dont les Sarrasins se servaient à cheval pour régler la marche de leurs escadrons. Plusieurs peintres anciens nous montrent la fille de Jephté jouant des *nacaires*, gracieusement attachées à sa ceinture.»

Castil-Blaze, *Molière musicien*, 2 in-8°, I, p. 416.

GOBER LE MORCEAU, GOBER L'HAMEÇON, *locution.*

377 Mais je ne suis pas homme à *gober le morceau.*

Éc. des Fem., II, 1.

Tous deux également sont propres à *gober les hameçons* qu'on leur veut tendre. – *Pourc.*, II, 3.

55 Ils *goberont* l'appât, vous serez leur ami. – La Font., II, p. 284 : *Fabl.*, VIII, 4.

GODELUREAU.

281 ..... Là, nul *godelureau.* – *Éc. des Mar.*, I, 3.

Ce sont de beaux morveux, de beaux *godelureaux!* – *L'Av.*, II, 5.

Vous voulez volontiers quelque *godelureau.* – Scarron, *Jodelet maître et valet.*

Lors s'acheva la satire...
Contre les *godelureaux.* – Id., *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 94.

Leur bonne mine attire toujours après elle quelque *godelureau* de profession, de ces donneurs d'amour à qui en veut,... de ces enfants perdus de Cupidon.

Id., *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 159.
– Cf. Id., *ibid.*, I, p. 107 et 174.

Godelureaux pleins de farine
Affectant de courber l'échine
Afin de faire le gros dos,
Pour la plupart de francs badauts...
Y parlent du tiers et du quart.

Id., *Œuvr.*, I, p. 170; – Cf. *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 10.

Parmi les Naïres de la côte Malabare,... les grands ongles ne se portent que par les nobles, et c'est une marque de roture de les avoir courts. — C'est peut-être, répliqua l'ami de Louvot, ce qui fut cause de la mode qui courut parmi nos *godelureaux*, il y a quelque temps, de laisser ainsi croître l'ongle du petit doigt.

L'abbé de La Mothe Le Vayer, *Le Parasite Mormon*, 1650; dans Sallengre, *Hist. de P. de Montmaur*, 2 in-8°, 1715; II, p. 255.

55 Enfin on vid en cette dance
Sauter et beler en cadence
En habits de *godelureau*,
Trefle, pique, cœur et carreau.

LORET, *Muze histor.*, 18 novembre 1656.

120 Ce beau teint de lys et de roze
Qui plaît à maint *godelureau*
Est la propre sœur du bourreau. – ID., *ibid.*, 27 septembre 1659.

Quantité de *godelureaux*
Luy venoient conter mots nouveaux,
La prétendant en mariage.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 58; – Cf. ID., *ibid.*, p. 178 et 393.

..... Hé! bien, mariez-vous.
— Mais si, durant ce mal, ma femme avec Tersandre,
Certain *godelureau* qui ne vaut pas le pendre,
Loin d'avoir soin de moi souhaitoit mon trépas,
J'enragerois. — Hé! bien, ne vous mariez pas.

QUINAULT, *Comédie sans comédie*, III, 7.

Je ne beux pas souffrir qu'aucun *godeluriau* approche mon domaine de la vanlieue. – LA FONT., VII, p. 486 : *Coupe enchantée*, sc. 17.

Que diable cherche ici ce *godelureau*-là?

REGNARD, *Hom. à b. fort.*, III, 3; – Cf. ID., *ibid.*, III, 8; – *Mariage de la Folie*, sc. 5.

Approchez, financiers, plumets, chevaliers, et vous *godelureaux* les plus déterminez : paroissez sur la scène. – ID., *Divorce*, III, 6.

* Le plus ancien dictionnaire où nous ayons trouvé ce mot est celui de Cotgrave (1611), qui donne à la fois *godelureau* et *goguelureau*, et les traduit l'un et l'autre par *coxcombe, a proud coxcombe*, c'est-à-dire «fol, sot, *godelureau*, badaul, naudin, prelingant, goguelureau»; de plus, il traduit *godelureau* par *a goll*, c'est-à-dire «besmus, frasque, *godelureau*, guillaume, jangipon, jobelin, mat, niais, oison bridé». Nous ne l'avons plus trouvé ensuite que : en 1642, dans les *Rech. ital. et fr.* de Oudin, dans le *Diction. des Rimes* de 1648, où il est écrit en italiques comme «bourlesque, bas ou vieux»; en 1650, dans les *Origines* de Ménage, qui le dérive de *gaudere;* en 1660, dans Duez, dans César Oudin, et leurs éditions successives; en 1680, dans Richelet; en 1690, dans Furetière; en 1694, dans l'Académie; mais on le cherche vainement dans Pomey (1676), Gaudin (1677), dans Guy Miège (1679), dans Danet (1683), dans Joubert (1725). Ce mot était donc assez peu autorisé dans la langue. Il semble que *godelureau* soit une prononciation corrompue de *goguelureau*, lequel a son étymologie dans *goguelu*, qui vient lui-même de *gogue*, fête, raillerie, gaîté, d'où *goguette;* et ce mot *goguelureau* qui paraît, pour la première fois, dans le *Diction. lat.-fr.* de Rob. Estienne (édit. de 1549) se retrouve dans de nombreux dictionnaires jusqu'à celui de Guy Miège (1679), à la suite de *goguelu*, et se traduit toujours comme *godelureau*. En 1606, on lit dans le Nicot : «*Goguelu*, est un mot de mespris et mocquerie dont le François brocarde un petit compagnon qui se porte en superbe, comme quand il dit d'un glorieux qui se pavane et se veut, par contenance hautaine, faire valoir, *c'est un goguelu*, et, par plus grand desdain encore, *goguelureau*, diminutif de *goguelu*.» Duez, en 1671, écrit *gaudelureau*.

Richelet prétend que ce mot n'entre que dans le burlesque et dans le plus bas style, tout en constatant qu'on le trouve fréquemment chez un fameux historien, membre de l'Académie française.

GOGUENARD.

239 Riez donc, beau rieur. Oh! que cela doit plaire
De voir un *goguenard* presque sexagénaire! – *Éc. des Mar.*, I, 2.

1048 (Ils) pensent avoir dit le meilleur mot du monde
Lorsqu'ils viennent, d'un ton de mauvais *goguenard*,
Vous railler sottement sur l'amour d'un vieillard. – *Ibid.*, III, 8.

Je vous ai bien dit que c'étoit un médecin *goguenard*.
Méd. malgré lui, II, 2.

Mauvais plaisans, francs *goguenars*,
Tels que, dans le pays du Maine
Est le bon Monsieur de Vilaine,...
C'est de luy que ce mot je tiens.
SCARRON, *Recueil de quelques vers burlesques*, Paris, Quinet, 1645, p. 129; – Cf. ID., *Virg. trav.*, 1705; II, p. 241-242.

67 Quelques courtizans *goguenards*
Luy vouloient dire des brocards. – LORET, *Muze histor.*, 30 avril 1651.

83 ... On m'a seulement apris
Chez un gros bourgeois de Paris
Que ledit Prince enigmatique
N'est pas seulement politique,...
Mais *goguenard*, goinfre et galant. – ID., *ibid.*, 9 juin 1652.

245 Ayant le cœur tout *goguenard*
De laisser son chien de cornard... – ID., *ibid.*, 26 janvier 1664.

Maudit sexe, dit-il ensuite,...
Falloit-il pour un *goguenard*
Me berner...?
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 215; – Cf. ID., *ibid.*, p. 555.

Courbé sur son bâton, le bon petit vieillard
Tousse, crache, se mouche et fait le *goguenard*,
De contes du vieux temps étourdit Isabelle:
C'est tout ce que je crois qu'il peut faire auprès d'elle.
QUINAULT, *Mère coquette*, I, 2.

Je m'en vais vous conter une histoire pour rire;
Le greffier de Porcheux, un plaisant *goguenard*,
M'en a fait le récit dans son style gaillard.
ROBINET, *Panég. de l'Éc. des Fem.*, 1re entrée.

* Voir ci-dessus, p. 328, au mot *Fait*, n° 3, un extrait de CHEVALIER, *Les Amours de Calotin*.

133 Rome donc eut naguère un maître dans cet art
Qui du Tien et du Mien tire son origine;
Homme qui hors de là faisoit le *gouguenard*.
LA FONT., V, p. 437: *Contes*, IV, 8.

187 Toutefois n'allez pas, *goguenard* dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux. – DESPR., *Art poét.*, chant II.

Je fais le *goguenard*, je ris, je m'émancipe.
MONTFLEURY, *Fem. juge et partie*, I, 3.

... Je n'ai rien trouvé de si plaisant que vous.
— Un peu trop *goguenard*, peut-être. – ID., *Crisp. gentilh.*, III, 7.

Et comme c'est un air à demi *goguenard*,
Je l'ai pris sur un ton entre doux et hagard.
POISSON, *Coméd. sans titre*, V, 4; – Cf. ID., *Les Fem. coq.*, IV, 12.

* « *Goguenard* ne se dit que dans le style bas et familier; ce n'est pas un nom fort honorable. On dit ordinairement d'un homme qui se mêle de railler sur tout, et de faire des pointes à tout propos sans beaucoup d'esprit, que c'est un *goguenard;* et il y a apparence que M. Ménage (dans ses *Observ. sur la lang. franç.*) n'a pas prétendu louer le P. Bouhours quand il a dit, dans son *Avis au Lecteur :* « Notre Rév. Père *Goguenard*, qui « ne cherche qu'à faire rire ses lecteurs. » – ANDRY DE BOISREGARD, *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 1692, p. 242.

Goguenard, goguenarder, sont de la même famille que *gogue, goguelu, goguelureau, godelureau. Goguenarder* paraît, dès 1611, dans le Cotgrave; mais on ne trouve *goguenard* dans aucun lexique avant 1642 (*Rech. ital. et franç.* de César Oudin). Le *Diction. des Rimes* de 1648 le donne aussi, puis Ménage, dans ses *Origines* en 1650.

GOGUENARDERIE.

Je vous ai bien dit que c'étoit un médecin *goguenard*. — Oui, mais je l'envoirois promener avec ses *goguenarderies*. – *Méd. malgré lui*, II, 2.

* Voir *Goguenard*.

GORGE : SE COUPER LA GORGE, se battre en duel.

Je viens vous dire civilement qu'il faut, si vous le trouvez bon, que *nous nous coupions la gorge* ensemble... — Je suis votre valet; je n'ai point de *gorge à me couper*. – *Mar. forcé*, sc. 9.

Mais jamais mon neveu ne sera son époux,
Qu'il ne *se* soit *coupé la gorge* avecque vous.
MONTFLEURY, *Fille capitaine*, V, 14.

GOULU.

443 C'est que chacun n'a pas cette amitié *goulue*
Qui n'en veut que pour soi. – *Éc. des Fem.*, II, 3.

Quant à moy, Beys, je te jure,
Que mes yeux de lire *goulus*,
De tes vers déjà deux fois lus
Ne pouvoient quitter la lecture.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 60.

Luculle estoit trop dissolu,
Crasse, de l'argent trop *goulu*.
ID., *ibid.;* I, p. 365; – Cf. *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 283.

Le Conquerant chef des *goulus* (Alexandre)...
Crioit tousjours : fy des bolus!
Au diantre soyent les aposemes!
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 89 ; – Cf. ID., *ibid.*, p. 406.

Ce colonel goguelu
Est de renom trop *goulu*. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 79.

Le Parasite n'y est point *goulu* par delà la vraisemblance.
LA FONT., VII, p. 7 : *L'Eun.* (Avert.).

C'est ma sœur qui se fâche; elle veut qu'il n'y ait de mari que pour elle. — Oh! la *goulue!* – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, I, 6.

GOURMADE, acte de brutalité, coup de poing.

1564 Je ne sais qui me tient qu'avec une *gourmade*
Ma main de ce discours ne venge la bravade.
Éc. des Fem., V, 4.

Æneas sa barbe arrachoit,
Se cassoit les dents de *gourmades*,
Et meurtrissoit de souffletades
Son visage de pleurs couvert.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705 ; II, p. 3 ;
– Cf. ID., *ibid.*, II, p. 226.

155 Aprés pourtant pluzieurs *gourmades*,
Assauts, horions, pétarrades,
Ces deux obstinez champions...
De se tapoter se lassèrent. – LORET, *Muze histor.*, 22 septembre 1652.

221 Cent mains furent égratignées,
Cent *gourmades* furent données. – ID., *ibid.*, 2 mars 1658.

Là mesme, deux freres jumeaux,
Des plus grands casseurs de museaux,
Invincibles si la *gourmade*
Pouvoit parer à l'estocade,...
Eurent leur fait par Phineus.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 522-523.

Estimez-vous beaucoup l'air dont vous affectez
D'estropier les gens par vos civilitez?
Ces compliments de main, ces rudes embrassades,
Ces saluts qui font peur, ces bonjours à *gourmades?*
Ne reviendrez-vous point de toutes ces façons? – QUINAULT, *Mère coquette*, I, 3.

Je ne sais maintenant qui retient mon courage
Que de vingt coups de poing au milieu du visage...
— Ho! Monsieur, doucement. — Vous pourriez bien ici,
Vous, la belle, attraper quelque *gourmade* aussi. – REGNARD, *Fol. am.*, I, 2.

GOURMANDER, corriger, *au figuré.*

Un carré de mouton *gourmandé* de persil. – *Bourg. gent.*, IV, 1.

* C'est-à-dire probablement, entouré de persil.

Nous n'avons trouvé cette expression dans aucun ouvrage technique, ni dans le *Cuisinier françois* de La Varenne (1652), ni dans le *Jardinier françois* (1655) qui donne beaucoup de recettes de cuisine, ni dans l'*Escolle des ragousts* (1680).

Peut-être est-ce dans le même sens que Quinault a employé le mot *couronné :*

Cardes, marrons, pignons et fins palais de bœuf,
Couronnés de citron, grenade et jaune d'œuf.
QUINAULT *Amant indiscret*, I, 3.

GOURMANDER, dominer, maîtriser.

479 Je prétends *gourmander* mes propres sentiments,
Et me soumettre en tout à vos commandements.
Sgan., sc. 18.

Après que la mer se sera laissé *gourmander* à votre arrogance, une petite sente se moquera de vous. – MALH., II, p. 200.

Vous qui *gourmandiez* l'univers,
Cesars aujourd'huy dans la biere,
La flamme vous dispute aux vers. – ANT. CORN., *Ode.*

Gourmandez si bien vostre chair
Que vous fassiez mourir le vice.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 180

55 Une fievre ardente et felonne
Ataqua sa noble personne;
Il dezira, sans marchander,
Passer outre et la *gourmander*. – LORET, *Muze histor.*, 3 juillet 1655.

Prétendre, la plume à la main, *gourmander* les vices et décrier la raison qui en fait voir la turpitude, n'est pas autrement de bon sens.
COTIN, *Crit. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 18.

Monsieur, puisque l'appétit de la noce vous *gourmande* si fort, allez voir le sérail de l'Empereur du Cap-Vert. – REGNARD et DUFRÉNY, *Foire Saint-Germain*, III, 8.

Tu ne peux *gourmander* un penchant trop fatal. – REGNARD, *Démocr.*, IV, 4.

GOURMER : SE GOURMER, «bouchonner à coups de poins». – MONET, 1636.

503 Qu'ils s'accordent entr'eux, ou *se gourment*, qu'importe?
Fem. sav., II, 6.

* *Gourmer* se trouve dans presque tous les dictionnaires anciens avec le sens de «mettre une *gourmette* à un cheval»; Cotgrave, dès 1611, Monet, mais seulement en 1636 et pas encore en 1620, lui donnent le sens de «se quereller, se battre».

Il parle des Religieux comme de quelques gueux de l'ostiere ou de quelques frippons qui *se gourment* dans les ruelles à l'escart et sans tesmoins.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 850-851.

Après l'avoir bien *gourmé* et égratigné au visage, il se mit à courir tout au long du dortoir. – D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 245.

Nous nous gourmerons bien, ou j'en aurai ma part.

ROTROU, *La Célimène*, II, 1.

Ayant pris deux sacs pleins de dragées chez un confiseur, il jetta tout en l'air, et eut le plaisir de voir les pages et les laquais se jetter à terre et *se gourmer* afin d'en avoir. – SOREL, *Polyandre*, I, p. 478.

57 Deux hommes d'honneste famille
Ayans entr'eux quelque castille,
Quoy qu'ils fussent sans ferrement,
Se gourmerent si fierement
Qu'un est mort de cette incartade.

LORET, *Muze histor.*, 23 octobre 1655.

Il fit la pareille sottise
Que ces femmes qui font des cris
Sur la fosse de leurs maris,
Qu'on voit *se gourmer* et se battre
Et faire le diable à quatre. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 220.

Ou *gourmons-nous* à coups de poings
Ou chantons quelque air pour le moins
De Lambert ou d'un autre maître. – ID., *ibid.*, p. 557.

Morbleu, quand il voudra *se gourmer*, on luy fera voir si l'on n'en sçait pas autant que luy. – HAUTEROCHE, *Crisp. médecin*, I, 7.

Va, rentre dans ta loge ou je te *gourmerai*
— Toi? tu me *gourmeras?* Ah! je t'étranglerai. – POISSON, *Foux divert.*, II, 3.

Les deux partis plus fous qu'à l'ordinaire,
*S'*allaient *gourmer*, n'ayant plus rien à faire. – VOLT., *Guerre de Genève*, V.

GOUTTE : NE VOIR GOUTTE.

Ma foi, la nuit on *n'y voit goutte*. – *G. Dand.*, III, 2.

Les ressorts de notre machine sont des mystères jusques ici, où les hommes *ne voient goutte*. – *Mal. imag.*, III, 3.

Mais je *ne voy* plus *goutte* en ce peril extrême.

SCARRON, *Jodelet duelliste*, V, 6; – Cf. ID., *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 248.

205 Mais touchant le voyage en route,
Pas un de ses gens *n'y voit goutte*.

LORET, *Muze histor.*, 10 octobre 1654.

Il se trouva dans une chambre où l'on *ne voyoit goutte*.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; II, p. 373.

Et la nature en déroute
A midy *n'y voyoit goutte*.

BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 160; – Cf. ID., *ibid.*, p. 54.

Tel fait métier de conseiller autrui
Qui *ne voit goutte* en ses propres affaires.

LA FONT., IV, p. 332 : *Contes*, II, 8.

10 La Raison *ne voit goutte* et le Bon Sens radote. – DESPR., *Sat.* IV.

Luther leur reprochoit (aux Frères de Bohême) qu'ils *ne voyoient goute*... dans la justification de l'Evangile.

BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 299; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 479-480.

Ne voilà-t-il pas une femme bien contente!... Vous la renvoyiez à l'autorité de l'Eglise Universelle,... et maintenant vous luy faites voir qu'elle *ne voit goutte* en ce moyen. – ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 22, p. 222-223.

J'ai, depuis deux jours, un rhumatisme sur l'oreille qui fait que je *n'y vois goutte.*

REGNARD, *Filles err.*, III, 5; – Cf. ID., *La Coquette*, II, 10, et *La Sénénade*, sc. 23.

* On a dit je *n'y vois goutte*, comme je *n'y vois mie*, je *n'y vois pas*, je *n'y vois point*, c'est-à-dire je *n'y vois* pas même une quantité aussi petite qu'une *goutte*, qu'une *mie* ou *miette* de pain, qu'un *pas*, qu'un *point.*

GOUVERNER, guider, conduire.

649 ... Rentrez, Lucile, et me faites venir
Le précepteur : je veux un peu l'entretenir
Et m'informer de lui, qui me *gouverne* Ascagne,
S'il sait point quel ennui depuis peu l'accompagne.

Dép. am., II, 5.

Je ne suis pas un médecin mercenaire. — Je le sais bien. — L'intérêt ne me *gouverne* point. – *Méd. malgré lui*, II, 4.

Allons, laissez-vous *gouverner* par moi. – *G. Dand.*, I, 6.

Il ne me reste plus que deux enfants;... il les traite et *gouverne* à sa fantaisie. – *Pourc.*, I, 5.

Elle *gouverna* si bien ces trois differens esprits, qu'il n'y en eut aucun qui par interest, par amusement ou par fantaisie, ne voulust gouster de son empire.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 93.

Ceux qui *gouvernent* nos finances
Ne sont point touchez de nos vers.

GOMBAULD, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 164.

219 Que Madame de Montauzier,
Dont le cœur est comme un brazier
De ferveur, d'amour et de zele,
Et d'assiduité fidele,
Persevere jusqu'à la fin
A *gouverner* ce cher Daufin. – LORET, *Muze histor.*, 30 décembre 1661.

..... En la garde bourgeoise,
Un maladroit, sans avoir noise,
Pour mal *gouverner* son mousquet,
Donne à son voisin le pacquet. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 534.

Adieu, *gouvernez* bien vos nouvelles amours.

TH. CORN., *Engagem. du hazard*, III, 5.

813 ..... Jamais sans ses avis
Claude, qu'il *gouvernoit*, n'eût adopté mon fils. – RAC., *Britann.*, III, 3.

1691 Et laissant à mes soins *gouverner* votre zèle,
Pour paroître, attendez que ma voix vous appelle. – Rac., *Ath.*, V, 4.

Le Jésuite qui la *gouverne* la fait communier deux fois la semaine.
Sév., VI, p. 414.

On a beaucoup de peine à *gouverner* son imagination. – Id., VI, p. 518.

L'assemblée de Paris, où l'on resolut de prendre les armes, étoit *gouvernée* par les Ministres (protestants).
Bossuet, *Déf. de l'Hist. des Var.*, in-12, 1891; § 33, p. 115.

Un homme sage ni ne se laisse *gouverner*, ni ne cherche à *gouverner* les autres.
La Bruy., I, p. 212.

Comment *gouvernez*-vous la joie de cette aimable enfant?
Regnard, *La Sérénade*, sc. 20.

Gouverner, soigner, traiter.

Ah! mon frère, il sait tout mon tempérament et la manière dont il faut me *gouverner*. – *Mal. imag.*, III, 6.

Un malade qui s'est guéri par le soin qu'il a eu de se *gouverner*, ne s'en demande point de salaire. – Malb., II, p. 144.

Ma santé est parfaite; je la *gouverne* dans la vue de vous plaire. – Id., IV, p. 130.

Gouverner (Se), se conduire.

Je vis d'un air dans le monde à ne pas craindre d'être cherchée dans les peintures qu'on fait des femmes qui *se gouvernent* mal... — Votre conduite est assez connue. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Pour ne désobéir à cette Nymphe, il *se gouverna* de façon qu'en peu de temps il se porta mieux.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 61[b]; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 305[a].

Je ne sçay point comme on *se gouverne* icy.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 195; – Cf. Id., *ibid.*, III, p. 447.

Les parens du jeune homme n'y voulurent point entendre, luy representant que cette fille ne *s'étoit* pas bien *gouvernée*, et que ce seroit un reproche à toute sa race.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, I, p. 22.

(Là) ceux qui bien moralement
Se sont *gouvernez* en ce monde
Logent sans trouver qui les gronde...
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 157.

Chacun étoit berger et vivoit sans souci;
C'est comme je prétends qu'on *se gouverne* ici. – Th. Corn., *Berg. extrav.*, I, 3.

Elle a regret de *se* bien *gouverner*. – La Font., VI, p. 109 : *Contes*, V, 7.

Des personnes qui sont capables de *se gouverner*. – Rac., V, 467 : *Traduct.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sont-ce là les airs de la Cour? Car depuis que je suis venue, j'ai oublié comment on *s'y gouverne*. – BARON, *Rendez-vous des Tuileries*, II, 15.

Les grands *se gouvernent* par sentiment. – LA BRUY., I, p. 361.

GOUVERNEUR.

Vous étiez donc là quand mon cousin l'élu fit tenir son enfant à Monsieur notre *Gouverneur?* – *Pourc.*, I, 4.

* «Un *gouverneur* représente le Roi dans une place, et commande non seulement à la garnison, mais aussi aux bourgeois et à toutes les troupes qui entrent dans sa place. Les provisions des *gouverneurs* sont vérifiées aux parlements de leurs provinces, où ils ont séance après le premier président (excepté en Dauphiné et en Franche-Comté). Les provisions des *gouverneurs* ne sont que des commissions, que le Roi révoque ou continue comme il le juge à propos.» – *Diction. de Trévoux.*

GRÂCE : DE SA GRÂCE, DE GRÂCE.

166 ..... Votre cœur magnifique
Me promit, *de sa grâce*, une bague. – *Dép. am.*, I, 2.

Une sœur qui est venue *de la grâce* de Dieu et qui est belle et grande.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, III, 5.

764 On vous donne *de grâce* une heure à vous résoudre. – CORN., *Théod.*, III, 1.

21 ..... Le pédant *de sa grâce*,
Accrut le mal. – LA FONT., II, p. 382 : *Fabl.*, IX, 5.

GRÂCE (EN).

212 ..... Je puis croire pourtant,
Sans trop de vanité, que je suis *en* sa *grâce*. – *Dép. am.*, I, 3.

Je te remets *en grâce* avec la Princesse. – *Princ. d'Él.*, V, 2.

Ne sçavez-vous point si je suis maintenant *en* la bonne *grâce* de Valentin?
SOREL, *Francion*, I, p. 39.

En disant ces choses, il falloit dire en mesme temps que les petits enfans estoient *en grace*, indépendamment du Baptême.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 5.

GRÂCE : DONNER GRÂCE, pardonner, faire grâce.

1288 Et l'on *donne grâce* aisément
A ce dont on n'est pas le maître. – *Amph.*, II, 6.

GRÂCE : RENDRE GRÂCE, remercier.

352 Adieu. J'irai chez vous tantôt vous *rendre grâce*.
Éc. des Fem., I, 4.

Je commençai ma lettre par vous *rendre* mille *grâces* de vos soins.
LA ROCHEF., III, p. 97.

* Dans une Chanson qui fait partie de ses *Bergeries et Mascarades*, Desportes avait dit :

Je vous *rends grâce*, ô Déitez sacrées.

Malherbe le reprend, dans ses annotations : «Il faut dire *je vous rends grâces*. *Grâce*, au singulier, ne signifie pas *grates*; je ne m'enquiers pas si le latin dit *gratiam*.» – MALH., IV, p. 449. — Voir BRUNOT, *Doctr. de Malh.*, in-8°, p. 353.

Le P. Bouhours est moins affirmatif : «Soit qu'on dise *rendre grâces* ou *rendre des actions de grâces*, *grâces* est toujours au pluriel pour le moins en prose; car, comme la poésie a des droits que n'a pas la prose, on pourroit dire en vers : *rendons grâce* au Seigneur. Nos meilleurs poètes disent l'un et l'autre suivant le besoin qu'ils en ont :

Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère!»
BOUHOURS, *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 1682, p. 343.

Je vous *rends grâce*, leur dit-elle,
De tant de marques d'amitié. – LA FONT., VIII, p. 100 : *Psyché*, liv. I.

GRÂCE : DIEU GRÂCE.

* Voir ci-dessus, p. 82, *Dieu grâce*.

GRAIN : POULET DE GRAIN.

* Voir *Poulet de grain*.

GRAIN DE SEL.

* Voir *Sel : grain de sel*.

GRAIS, grec. (*Langage populaire.*)

1659 Et ne voulant savoir le *grais* ni le latin,
Elle n'a pas besoin de Monsieur Trissotin. – *Fem. sav.*, V, 3.

Est-ce là du latin, dit Vollichon? Je ne l'entends point, mais du *grais*, je vous en casse. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, bibl. elzév., p. 125-128.

* Ce quiproquo était une plaisanterie courante :

Du latin, j'en sais peu; mais pour du *grès*, j'en casse.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Le Desniaisé*, IV, 5.

203 Parlera-t-il à cette fois
Ou bon Lorrain ou bon François?
Pour du *grez*, souvent il en casse. – LORET, *Muze histor.*, 25 août 1652.

La prononciation de *grec* comme *gré* ou *grais* est attestée par le nom de la rue des *Grès*, autrefois rue Saint-Étienne des *Grecs*. En général, le *c* se prononçait à la fin des

monosyllabes, comme *sac*, *soc*, *bloc*; dans *avec*, on pouvait indifféremment le faire sentir ou non, d'après la *Gram.* d'Ant. Oudin (1645, 1664), qui n'est pas d'accord avec Vaugelas; voir t. I, *avecque*; le *c*, qui était dur dans *correct*, *suspect*, était muet dans *effect* (effet). Frémont d'Ablancourt, dans le *Dial. des Lett. de l'Alph.* qu'il introduisit dans la trad. de Lucien faite par son oncle Perrot d'Ablancourt, à l'imitation du *Jugement des Voyelles*, ajoute aux mots précédents *respect*, *suject* et *abject* : «Il n'y a dit-il, que les Doctes qui prononcent ou écrivent ces mots avec un *c*.»

GRAISSER LA PATTE, *locut.*, corrompre par argent.

934 Mais ne vous laissez pas *graisser la patte*, au moins.
Éc. des Mar., III, 4.

Un commissaire... fut en un certain endroit... où il connoissoit la maîtresse, parce qu'elle luy *graissoit la patte*.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, 1883; II, p. 322.

... Cet homme assurément
L'appelleroit en jugement,
Si Monsieur Carus qui le flatte
Souvent ne luy *graissoit la patte*.
Franç. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 12.

37 Il disoit qu'un plaideur, dont l'affaire alloit mal,
Avoit *graissé la patte* à ce pauvre animal. – Rac., *Plaid.*, I, 1.

GRAND, *mot vague*.

1298 ..... Ignorant et sot sont termes synonymes.
— Si vous voulez le prendre aux usages du mot,
L'alliance est plus *grande* entre pédant et sot.
Fem. sav., IV, 3.

* Le mot *grand*, comme le mot *haut*, avait souvent une signification très vague et traduisait des idées bien différentes; ici *grande alliance* équivaut à *étroite alliance*. Le sens est plus vague encore dans ce vers de Th. Corneille :

Parlerai-je bien haut? — La question est *grande*.
Suis-je sourd, pour me faire une telle demande?
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 1.

On lit aussi, dans le *Rom. bourg.* de Furetière : «Une fille est de *grande* garde.» – Voir *Garde*.

GRAND'MÈRE, *grammaire; jeu de mots*.

491 Veux-tu toute ta vie offenser la *grammaire?*
— Qui parle d'offenser *grand'mère* ni grand-père?
Fem. sav., II, 6.

* Ce quiproquo s'explique par la prononciation, alors identique, des deux mots; il a été fait plus d'une fois :

«Ce bon homme, donc, maintenoit que l'Univers se destruisoit à faute de *grammaire;* car cette *grammaire,* qui vient de *grandis mater,* tiendroit tous ses enfans en paix s'ils faisoient d'elle l'estat qu'ils doivent.» — D'Aubigné, *Baron de Fœneste,* III, xxii. — On retrouve la même idée, la même étymologie dans *La Confession de Sancy,* II, ii.

Costar risque la même plaisanterie, en la doublant d'un à peu près :

«Quoyque vous en puissiez dire, je croy que vous serez bientôt dégoûté de la *grammaire* dont vous me parlez. Il y a bien des *gran-mamans* en France dont la compagnie est moins importune.» – *Lett.,* 1659; II, p. 328.

«Si Martine se sert de mots impropres et ne garde pas toujours les règles de la *grammaire,* au moins on l'entend; elle ne parle pas latin en françois; elle n'use point de mots inconnus aux hales et qui ayent besoin d'interprete.» – Le P. Bouhours, *Rem. nouv.,* 1675; 3ᵉ édit., 1682, p. 84.

Dans ses *Opuscules sur la langue fr.,* 1711, l'abbé de Dangeau confirme la persistance de cette prononciation : «Il y a, dit-il, des occasions où *m* ne sert qu'à donner un son nazal à la voyelle précédente, comme dans *grammaire, emmener, constamment.*» – Édit. 1754, p. 100.

Vaugelas a traité de la suppression, dans certains cas, de l'*e* qui doit marquer le féminin de *grand* (1647) : «On dit à *grand'peine,* il nous fait *grand'chère,* et néanmoins on dit : C'est une *grande meschanceté,* une *grande calomnie.*» — «Quelle règle suivre?» se demande-t-il, et il répond : l'usage.

Ménage, vers 1674, reprend la *Remarque* de Vaugelas et précise l'usage en disant que *grande,* précédé de *une,* ne perd pas l'*e* : «Et je ne sache que *grand'mere* qui se dise aujourd'huy avec *une* : c'est une *grand'mere.*»

Cependant Andry de Boisregard, dans ses *Réflexions sur l'usage présent de la langue françoise,* 2ᵉ édit., 1692, p. 244, assure qu'on dit encore : *grand'mere, grand'pitié, grand'Chartreuse,* avec une apostrophe après *d* pour marquer la suppression de l'*e.*

Voir t. I, p. 37, nº 9, *Adjectifs* : Suppression ou élision de l'*e* final au féminin.

GRAPHIQUEMENT.

Oui, Monsieur, vous avez dépeint fort *graphiquement, graphicè depinxisti,* tout ce qui appartient à cette maladie. – *Pourc.,* I, 8.

* *Graphiquement,* graphicè, eleganter.

GRATTER, flatter, caresser.

Ses contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois, le sel, et la chandelle, ne sont rien que pour vous *gratter* et vous faire sa cour.
L'Av., III, 1.

Il le *gratte* par où il se démange. – *Bourg. gent.,* III, 4.

* Ce proverbe était fort en usage, mais avec une variante sur *démanger,* qui était employé comme neutre et non réfléchi, et même remplacé par *cuire.*

Il luy faut une main douce et accommodée à son sentiment pour la *gratter* justement où il luy cuit. – Montaigne, p. 727, liv. III, chap. ix (édit. 1652).

Je crois qu'il se *gratte* bien maintenant où il ne luy démange pas.
Comte DE CRAMAIL, *Com. des Prov.*, I, 7.

Vous les *grattez* bien où il leur démange. – ID., *ibid.*, II, 3.

Heureux temps, heureuse saison,...
Où sans scrupule on se *grattoit*
Justement où il démangeoit.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 18.

Ce discours si vehement
Grate Cesar justement
A l'endroit qui lui démange. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 123.

GRATTER DU PEIGNE.

40 *Grattez du peigne* à la porte
De la Chambre du Roi. – *Remerc. au Roi*, 1663.

A la porte des Chambres ou des Cabinets, c'est ne sçavoir pas le monde que de heurter; il faut *gratter*. – COURTIN, *Traité de la Civilité*, 1671, p. 16-17.

Après quelques heures passées en ce plaisir, celle de la retraite arriva, et les doigts de La Triomphe firent cesser nostre doux commerce, en *grattant à la porte* avec un peu de bruit. – *Araspe et Simandre*, 1672; I, p. 224.

N... arrive avec grand bruit; il écarte le monde, se fait faire place; il *gratte*, il heurte presque; il se nomme. – LA BRUY., I, p. 301.

* «Vous remarquerez qu'on doit *gratter* doucement aux portes de la Chambre, Anti-Chambre, des Cabinets ou autres, et non pas heurter rudement. De plus, si l'on veut sortir de la Chambre ou Antichambre, les portes étant fermées, il n'est pas permis d'ouvrir soy-même la porte, mais on doit se faire ouvrir la porte par un huissier.» – *État de la France*, 1669, p. 79.

GREDIN, gueux, misérable.

826 Qu'on me fasse sortir ces *gredins* que voici. – *Fâch.*, III, 6.

Que chacun s'y rende bien leste,...
Qu'on n'y vienne point en *gredins*,
Ny les dames en martingalles,
En colets et chemises salles,
Mais ayant leurs plus beaux atours.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 7; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 228.

58 J'ay fait venir de bonnes bûches,
Sur le dos de quelques *gredins*. – LORET, *Muze histor.*, 15 nov. 1653.

54 La noble et grande compagnie
Se promena dans le jardin,
Qui, sans mentir, n'est pas *gredin?* – ID., *ibid.*, 10 may 1659.

151 Limozins et Perigordins,
Tant les riches que les *gredins*. – ID., *ibid.*, 6 mars 1660.

263 Mademoiselle Desjardins,
Dont les vers ne sont pas *gredins*,
Mais excellens à triple étage... – LORET, *Muze histor.*, 28 avril 1663.

..... Il est, parbleu! divin
Que, sans considérer que tu n'es qu'un *gredin*,
Elle meurt de t'offrir son cœur avec sa bourse.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, V, 7.

Vieux singe, et vous, *gredin*, qu'on m'a baillé pour gendre. – ID., *ibid.*, V, 8.

Depuis que je suis avec luy, nous n'avons pas encore compté ensemble... — C'est un ladre que cet homme-là, un *gredin*. Que ne le plantez-vous là?
DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696, V, 4.

* Ce mot, qui ne se trouve ni dans Nicot, ni dans Monet, ni dans Cotgrave, paraît pour la première fois dans les *Rech. ital. et franç.* de César Oudin, en 1642; nous ne le retrouvons plus qu'en 1660 dans le *Diction. fr.-ital.* de Duez et dans le *Diction. fr.-esp.* d'Oudin; il ne reparaît ni dans Pomey (1676), ni dans Gaudin (1677), ni dans Guy Miège (1679); mais Richelet (1680), Furetière (1690) et l'Académie (1694) l'ont définitivement admis.

GREFFIER.

Il vous faudra de l'argent... pour l'enregistrement du *greffier*.
Fourb. de Scap., II, 5.

C'est un *greffier* que vous injuriez? — Qu'est-ce qu'un *greffier*, ce dis-je? Un homme qui joue de la griffe, car il a joué tantost extrêmement bien de la sienne sur l'argent que l'on a estallé dessus son banc. – SOREL, *Francion*, IV, p. 252.

PROSERPINE. Il ne faut plus recevoir de gens de robe..., et surtout point de *greffiers*, car ces gens-là mettent l'Enfer en mauvais prédicament.
REGNARD, *Descente d'Arleq.*, sc. 8.

GRÈS, caillou, pierre.

877 Agnès m'a confirmé le retour de ce maître,
En me chassant de là d'un ton plein de fierté,
Accompagné d'un *grès* que sa main a jeté.
— Comment, d'un *grès?* — D'un *grès* de taille non petite.
Éc. des Fem., III, 4.

914 Cette pierre ou ce *grès* dont vous vous étonniez,
Avec un mot de lettre est tombée à mes pieds. – *Ibid.*, *ibid.*

Monsieur le Prince... dit qu'il n'étoit pas assez brave pour s'exposer à une guerre qui se feroit à coups de *grès* et de tisons. – LA ROCHEF., II, p. 251.

* Voir t. I, p. 403, au mot *Citoyen*, une citation tirée de *Zélinde*.

GRIMACE, *au sing. ou au plur.; au fig.*, feinte, dissimulation. – *Acad.*, 1re édit.

1062 A quoi bon maintenant toute cette *grimace?* – *Dép. am.*, III, 9.

L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les *grimaces*.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 3.

Leurs *grimaces* affectées irritent la censure de tout le monde contre les actions de leur vie. – *Ibid.*, *ibid.*

329 Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
Ne sont pas ceux aussi qui font tant de *grimace*. – *Tart.*, I, 5.

362 De qui la sacrilège et trompeuse *grimace*... – *Ibid.*, *ibid.*

1617 Quoi? parce qu'un fripon vous dupe avec audace
Sous le pompeux éclat d'une austère *grimace*,
Vous voulez que partout on soit fait comme lui? – *Ibid.*, V, 1.

Si j'ai dit que je voulois corriger ma conduite et me jeter dans un train de vie exemplaire, c'est un dessein que j'ai formé par pure politique, un stratagème utile, une *grimace* nécessaire. – *D. Juan*, V, 2.

On lie, à force de *grimaces*, une société étroite avec tous les gens du parti. – *Ibid.*, *ibid.*

137 Cependant sa *grimace* est partout bien venue. – *Misanth.*, I, 1.

1497 Le poids de sa *grimace*, où brille l'artifice,
Renverse le bon droit et tourne la justice. – *Ibid.*, V, 1.

Les *grimaces* d'amour ressemblent fort à la vérité.
Mal. imag., I, 4.

Il avoit un registre des *grimaces* et des mines différentes, parmy lesquelles il choisissoit celles qui luy sembloient propres à accueillir un homme de Guerre, d'Eglise ou du Tiers-Estat.
Comte DE CRAMAIL, *Le D. Quixote gascon*, dans les *Jeux de l'Inconnu*.

38 Une heure de *grimace*, ou froide ou sérieuse.
CORN., *Poés. div.* : Sur le départ de la marquise de B. A. T.

Je sais qu'un vieux respect, que la pudeur embrasse,
Veut qu'au seul nom d'amour nous fassions la *grimace*,
Et que, lorsqu'un amant prétend nous en conter,
Nous criions à la force avant que d'écouter. – TH. CORN., *Berg. extrav.*, IV, 3.

Honorine aimoit qu'il la suivist par tout, et qu'il fist toutes les *grimaces* d'un amant. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 15-16.

S'il vous en ressouvient, vous m'aviez tout promis, Monsieur. Ce n'étoit donc qu'une pure *grimace!* – BOURSAULT, *Médecin volant*, sc. 17.

A vostre avis, mes Peres, est-ce par *grimasse* et par feinte que les juges chrestiens ont estably ce règlement? – PASCAL, XIVe *Prov.*, Cologne, 1659, p. 225.

32 Ici-bas, maint talent n'est que pure *grimace*,
Cabale, et certain art de se faire valoir.
LA FONT., III, p. 126 : *Fabl.*, XI, p. 5.

Je dis franc ma pensée, et je fuy la *grimace;*
Ce que je sens dans l'âme, on le voit sur ma face.
HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, II, 1.

Telles sont les conditions de l'accord qui se traite aujourd'huy entre les Luthériens et les Calvinistes... Leur accord, aprés tout, ne sera jamais qu'une *grimace*.

BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 675.

Il dit qu'en ce pays (la Cour) ce n'est rien que *grimace*.

REGNARD, *Démocr.*, IV, 1.

..... Tout a changé de face,
Et l'amour aujourd'hui ne se fait qu'en *grimace*.

ID., *Ép. à l'abbé Bentivoglio.*

* Dans le sens propre, l'Académie (1re édit. 1694) définit la «*grimace*, contorsion de visage qui se fait souvent par affectation». — Dans ce sens, les *grimaces* de Molière ont donné lieu à de nombreuses attaques.

Si vous voulez tout de bon jouer Élomire (Molière), il faudroit dépeindre un homme qui eust dans son habillement quelque chose d'Arlequin, de Scaramouche, du Docteur et de Trivelin; que Scaramouche luy vînt redemander ses démarches, sa barbe et ses *grimaces*, et que les autres luy vinssent, en mesme temps, demander ce qu'il prend d'eux dans son jeu et dans ses habits. – *Zélinde*, 1663, sc. 8.

Je laisse-là ces critiques qui trouvent à redire à sa voix et à ses gestes, et qui disent qu'il n'y a rien de naturel en luy (Molière), que ses postures sont contraintes, et qu'à force d'étudier les *grimaces*, il fait toujours la mesme chose.

DE ROCHEMONT (? BARBIER D'AUCOUR), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; édit. Gay, p. 5.

Molière plaist assez; son génie est folastre;
Il a quelque talent pour le jeu du theatre,
Et, pour bien en parler, c'est un bouffon plaisant
Qui divertit le monde en le contrefaisant.
Ses *grimaces* souvent causent quelques surprises;
Toutes ses pièces sont d'agreables sottises:
Il est mauvais poète, et bon comédien;
Il fait rire, et, de vray, c'est tout ce qu'il fait bien.

Lettr. satyr. sur le Tart., dans la *Crit. du Tart.*, 1669; édit. Gay, p. 4.

BARY à l'Orviétan et à Élomire (Molière):

Soyez-vous. Apprenez, mes illustres confrères,
Que tout notre art consiste en deux points nécessaires:
Le premier, c'est d'apprendre à *grimacer* des mieux;
L'autre, à bien débiter ces grands charmes des yeux,
Ces gestes contrefaits, cette *grimace* affreuse
Dont on fait toujours rire une troupe nombreuse.
Dedans ce premier point, nous ne sommes que foux,
Mais dans l'autre, bouffons. — LAZARILE. De grâce, expliquez-vous,
Je ne vous entends point. — BARY. Par exemple, Élomire
Veut se rendre parfait dans l'art de faire rire:
Que fait-il, le matois, dans ce hardy dessein?
Chez le grand Scaramouche il va soir et matin.
Là, le miroir en main et ce grand homme en face,
Il n'est contorsion, posture ny *grimace*
Que ce grand écolier du plus grand des bouffons
Ne fasse et ne refasse en cent et cent façons.
Tantost, pour exprimer les ennuis d'un ménage,
De mille et mille plis il fronce son visage;

Puis, joignant la pâleur à ces rides qu'il fait,
D'un mary malheureux il est le vray portrait...
Puis, s'arrestant tout court, écumant de colère,
Vous diriez qu'il surprend une femme adultère,
Et l'on croit, tant ses yeux peignent bien cet affront,
Qu'il a la rage au cœur et les cornes au front.
En suitte... — ÉLOMIRE. C'est assez, je l'entends et l'advoue :
Je suis fou quand j'apprends, et bouffon quand je joue.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire hypocondre*, 1670; I, 3.

GRIMACIER.

Ils donnent hautement dans le panneau des *grimaciers*.
D. Juan, V, 2.

Celui (le personnage) d'homme de bien a de grands avantages.
C'est un art *grimacier* dont les détours flatteurs
Cachent sous un beau voile un amas d'imposteurs. – TH. CORN., *D. Juan*, V, 2.

GRIMAUD.

1015 Allez, petit *grimaud*, barbouilleur de papier.
Fem. sav., III, 3.

Maître Pasquier, grammairien et *grimaud* par excellence, nourry dans les *grimauderies* des romans, sera si outrecuidé et si téméraire, qu'il dira avec cet autre Gaulois :

Pascasius, cujus ferulam nunc sceptra verentur.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 50.

Un *grimaud* qui pense estre demy-sçavant ne vous laissera jamais en repos.
ID., *ibid.*, p. 502.

Il y a quatre sortes de personnes lesquelles ne doivent en façon du monde jetter les yeux dans la Bible... 1° les femmes et les filles; 2° les mechaniques et ignorans; 3° les *grimaux* et critiques; 4° les libertins et atheistes.
ID., *Doctr. cur.*, 1624, p. 497.

Il est le plus grand *grimault* de pedant qui fut jamais.
SOREL, *Polyandre*, 1648; II, p. 413.

Mon esprit, beaucoup plus dispos
Qu'un *grimaud* lorsqu'il a campos,
Quittera sa robe charnelle. – SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, 161.

Luy, se croyant dépesché d'une
Si fascheuse et sotte importune,...
Fit plus de tours de passe-passe
Qu'un *grimaud* qui fripe sa classe.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 437.

Mais bien que ses vers durs, d'épithètes enflés,
Soient des moindres *grimauds* chez Ménage sifflés... – DESPR., *Sat.* IV.

* «Il est tres-faux que les assemblées qui se font chez moi soient remplies de *grimaux*. Elles sont remplies de gens de grand merite dans les lettres, de personnes de naissance

et de personnes constituées en dignité. Et ces vers n'ont pas dû être ecrits par M. Despréaux; et ils pourroient n'être pas allegués par M. Richelet.» – Ménage, *Diction. étymol.*, édit. 1750; v° *Grimaud*.

Le mot *grimaud* avait deux sens; d'une part, il se rattachait à *grime* (comique grime), *grimace*, *grimoire;* du haut allem. *grim*, farouche, furieux, hideux, qui se retrouve en holland. et en angl. *grimme;* dans ce sens, *Grimaud*, c'est le diable, père de diables :

Là dessus, il m'a appelé *Grimaut*, le père au Diable. – *Com. des Prov.*, II, 3.

D'autre part, il se rattachait à *grammaire*, par l'intermédiaire de *grimoire*, deux mots qui se prenaient souvent l'un pour l'autre, ainsi que le démontre M. Fr. Michel, dans son *Diction. d'argot*. C'est par suite de cette confusion que *grimaud* a pris place dans la langue des collèges : on appelait *martinets* les plus jeunes élèves externes, *galoches* les plus âgés (voir Pasquier, *Rech.*, 1621, p. 830, B.), et *grimauds* les élèves, internes ou externes, des classes inférieures, puis, par extension, les maîtres de ces élèves, les pédants, etc. — On appelait aussi, d'après Richelet, ces écoliers des basses classes, *grimes*, et, d'après Cotgrave, *grimouches*.

GRISETTE.

Il n'ont des livres et des bancs
Que pour Mesdames les *grisettes*.
Bourg. gent., Ball., 1re entrée.

* Le mot était alors, bien qu'il se trouve dans Scarron dès 1651, d'un usage assez peu répandu, car il n'a droit de cité dans les dictionnaires qu'à partir de 1680 (Richelet) :

«*Grisette*, jeune fille qui ne porte point de jupe ni de corps de taffetas, et qui, par conséquent, n'a nulle qualité.» – Richelet, 1680.

«Femme ou jeune fille vêtue de gris. On le dit par mépris de toutes celles qui sont de basse condition, de quelque estoffe qu'elles soient vestues... Les Dames ont mis à la mode des habits de petite estoffe grise, qu'elles appellent des *grisettes*.» – Furetière, 1690.

Il semblerait que l'étoffe ait tiré son nom des jeunes filles appelés *grisettes*, parce qu'elles étaient vêtues de gris; le contraire est vrai.

Son pourpoint étoit une casaque de *grisette*, ceinte avec une courroie.
Scarron, *Rom. com.*, I, 1 (1651).

C'est plus tard que *grisette* se dit des personnes, et que Champmeslé écrivit sa comédie *Les Grisettes*, où il met en scène deux filles de procureur :

318 Sous les cotillons des *grisettes*,
Peut loger autant de beauté
Que sous les jupes des coquettes...
Une *grisette* est un trésor,
Car, sans se donner de la peine,
Et sans qu'aux bals on la promène,
On en vient aisément à bout.
La Font., IV, p. 46-47 : *Contes*, 1664, I, 1.

149 Par où le drôle en put croquer,
Il en croqua : femmes et filles,
Nymphes, *grisettes*, ce qu'il put. – Id., V, p. 516 : *Contes*, IV, 11.

Les *grisettes*... sont de jeunes bourgeoises de la ville (Clermont) qui ont une galanterie un peu hardie et se piquent de beaucoup de liberté. – Fléchier, *Grands Jours d'Auvergne en 1665;* édit. 1882, p. 185.

Faites bien vos marchés, *grisettes*,
Avant qu'aimer les grands seigneurs.
Dancourt, *Divert. des Vend. de Sur.*, 1695.

N'importe; je suis content, pourvu que mon benêt de mari n'épouse pas sa *grisette*. – Regnard et Dufrény, *Suite de la Foire Saint-Germain*, sc. 10.

Aux frais du plaideur indiscret
Il boit à la buvette,
Mais il defraye au cabaret
Et plumet et *grisette*. – Id., *ibid.*, sc. 11.

Nous autres gens de qualité, nous aimons quelquefois à rabattre sur la *grisette*.
Regnard, *Coquette*, III, 10.

Une bergere, une *grisette*
Lui fait souvent courir les champs. – Id., Prol. des *Ménechmes*.

Toutefois le sens d'*étoffe grise* s'était conservé :

Le futur entend que la future soit toujours habillée modestement et de la même façon, c'est-à-dire d'un bon cadis pour les jours ouvriers, et d'une *grisette* honnête les dimanches et les jours de fête. – L. A. P., *Le Bel Esprit*, I, 6 (*Th. ital.*), 1694.

GRONDER, murmurer, chantonner.

Grondant une petite chanson entre vos dents. – *Impr. de Vers.*, sc. 3.

460 ..... *Grondez*-vous point un air? – La Font., VII, p. 316 : *Ragotin*, II, 7.

91 Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en *gronde*
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.
Id., IX, p. 159 : *Épît. à de Niert.*

GROSSES D'ÉCRITURES.

* Voir *Sac : retirer le sac.*

GROTESQUE et CROTESQUE.

1809 Sous ce *crotesque* habit qui l'auroit reconnu? – *L'Ét.*, V, 5.

720 Je ne suis pas d'humeur à rire tant de fois
Du *crotesque* récit de vos rares exploits. – Corn., *Illus. com.*, III, 3.

Il (Horace) ne veut pas que nos compositions ressemblent aux *crotesques*, et que nous fassions un ouvrage moitié femme, moitié poisson.
La Font., IV, p. 152 : Préf. de la 2e part. des *Contes*.

Au haut de six piliers d'une égale structure,
Six masques de rocaille, à *crotesque* figure. – Id., VIII, p. 33 : *Psyché*.

Je pris tant de plaisir à voir tous les matins
Mes *crotesques* docteurs prescher sur mes bassins.
Et humer à plein nez leur fumante purée,
Que de ma guérison j'eus la preuve asseurée.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670, I, 3.

* En 1630, dans un volume intitulé *Les Jeux de l'Inconnu* et attribué au Comte de Cramail, paraît un *courtisan crotesque* qui sème les calembourgs à la façon, plus tard, de M. de Bièvre. En 1644, le *Nouveau Recueil des pièces les plus agréables de ce temps*, publié par Ch. Sorel, contient une «Relation *grotesque*, burlesque, comique et burlesque des amours et transformations de Vertumne, pour la belle Pomone, Deesse Neustrienne». Déjà donc les deux formes *crotesque* et *grotesque* étaient admises; la dernière reste seule.

Ni les dictionnaires de 1539, 1549, ni les Nicot de 1573, 1606, ni le *Diction. des Rimes* de 1596, ne donnent *crotesque* ou *grotesque*. Le plus ancien Lexique où il paraisse est le *Diccionario de la lengua española y francesa*, par Jean Pallet, docteur en médecine, Paris, 1604; mais on le trouve là où l'on ne le chercherait guères, au mot *brutesco*, traduit par *lourd*, *grotesque*, et suivi de «*bruto*, brut, abesty». Dans la contre-partie, c'est-à-dire dans le *Diction. fr.-esp.* du même auteur, on ne voit figurer ni *brutesque*, ni *crotesque*, ni *grotesque*. L'édition de 1606 du *Trésor des trois langues fr., ital. et esp.* de Hier. Victor donne, dans sa partie française : «*grotesques*, grottesche pitture; j'ay opinion qu'il est corrompu de *grutesco*, mettant un B pour un G»; puis, dans la partie espagnole : «*Brutesco*, *grotesques*. Je tiens qu'il est changé pour *grutescos*, car *grutta* c'est une grotte : pitture *alla grotesca*.» L'édition de 1607 traduit *grotesques* par *brutescos*, et *brutescos* par *grotesques*, en donnant *brutescos* comme corrompu de *grutescos*. Les éditions de 1607, 1614, 1636 et 1644 répètent celle de 1606. En 1614, le *Diction. fr.-flam.* de Mellema n'a pas le mot; mais on trouve, dans le Nicot de 1618 et de 1624 : «*grotesque* (Ronsard); *grotesque* hypetriques, t. d. h.»

En 1620 et 1636, le *Parallelle* et le *Diction. fr.-lat.* de Monet donne : «*grotesques*, mélange fantasque de diverses peintures, comme de festons, fleurs, balustres, guillochis, tables d'animaux, monstres, etc.» A l'aide du «mélange fantasque» et de l'*etc.*, nous comprenons le nom donné aux *grotesques* de Callot.

Le *Diction. des Rimes* de 1624 est muet; le *Diction. fr.-ital.* de 1626, de 1634 et de 1644 (Genève, J. Chouet), c'est-à-dire le *Diction. ital.-fr.*, donne *grotta*, et le traduit par «une grotte, *grotesque* ou caverne». Le *Diction. fr.-flam.* de Wæsbergue (1636) n'a pas le mot.

Les *Recherches ital. et fr.* d'Ant. Oudin (1642), dans la partie *fr.-ital.*, sont, jusqu'ici, le seul dictionnaire où nous ayons trouvé *crotesque*; on y lit : «*crotesque*, grottesco, piacevole; *crotesques*, grottesche»; mais on n'omet ni «*grotesque*, buffonesco», ni «*grotesques*, grottesche»; dans la partie *ital.-fr.* nous trouvons : «crotesco, *grotesque*, *crotesque*»; puis : «grotesche, *grotesques*, *crotesques*». En 1643, le *Diction. fr.-flam.* de Wæsbergue donne «*grotesque*, grof», et son *Diction. flam.-fr.* «*grof*, rude, rustique, rustaut; lourd, gras, épés».

Le *Diction. des Rimes* de 1648 donne : «*grotesque*, adj.; une *grotesque*, subst.; *grotesque* de tapisserie». En 1649, le *Diction. servant de biblioth. univ.* de Paul Boyer donne indifféremment *grotesque* ou *crotesque*. En 1650, Ménage, dans ses *Origines*, cite un passage de Browerus où *grotte* et *grotesque* sont subst. et ont le même sens, comme dans les *Diction. ital.-fr.* de 1626, 1634 et 1644. En 1644, *Le Gazophylace de la lang. fr. et flam.* donne à la fois *crotesque* et *grotesque*; il traduit le premier par *kluchtig*, *balachtyk*, c'est-à-dire facétieux, ridicule, et le second par : 1° *grof*, 2° *drollig*, 3° *belachlyk*, c'est-à-dire : 1° gros, gras, épais, rude, rustique, rustaud; 2° plaisant, facetieus, *crotesque*; 3° ridicule. En 1660, le *Trésor des deux langues fr. et esp.* de César Oudin donne «*crotesque*, burlon, apazible, *crotesques*, grutescos, et *grotesque*, burlesco, *grotesques*, grutescos, bru-

tescos». La même année, le *Diction. fr.-ital.* de Nath. Duez donne aussi *crotesque* et *grotesque* dans le même sens; il définit les *grotesques* «pitture fatte al capriccio per ornamento di qualche loco». Les éditions suivantes de Cés. Oudin et de Nath. Duez se répètent en 1671 et 1675. En 1676, Pomey n'admet plus que «*grotesque : grotesque* en peinture, *grotesque* d'esprit, pensée, dessein, homme *grotesque*». L'année suivante, Gaudin abandonne aussi *crotesque;* il donne une longue définition, tirée de Vitruve, des *grotesques* en peinture, et n'oublie pas les pensées *grotesques*.

Enfin Guy Miège en 1679, Richelet en 1680, Danet en 1683, Furetière en 1690, l'Académie française en 1694, n'admettent plus que *grotesque;* mais on voit que, avant Molière et de son temps même, de nombreux dictionnaires mettaient *crotesque* sur le même pied que *grotesque*.

Danet (1683) est le premier qui ait rattaché *grotesque* à *grotte* par une raison solide; voici son article :

«*Grottesques*, mélange de diverses peintures irrégulières. C'est une maniere licentieuse de représenter en peinture des hommes et des bestes qui ont quelque chose de chimerique, et qui d'ordinaire n'en ont que la teste et une partie du corps, dont le reste se termine en feuillages, rinceaux ou autrement. On nomme ces sortes d'ouvrages *grottesques*, à cause que l'invention en est venue de ceux qu'on a trouvez dans les grottes et lieux souterrains.» — Viennent ensuite : pensées *grottesques*, équipage *grottesque*, homme *grottesque* ou d'une humeur *grottesque*.

GROUILLER, bouger.

615 Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle *grouille* aussi peu qu'une pièce de bois.

Misanth., II, 4.

* Les éditions de 1682 et 1734 donnent : *elle s'émeut* autant que...; l'édition de 1692 : *elle se meut :* «Ces corrections faites au texte d'un écrivain comme Molière, dit justement Génin, sont autant d'impertinences.»

Est-ce que Madame Jourdain est décrépite, et la tête lui *grouille*-t-elle déjà? – *Bourg. gent.*, III, 5 (à la fin).

Vous ne vous *grouillez* pas? – *Comtesse d'Escarb.*, sc. 2.

Nostre fille ne *grouille* ny ne pipe.

Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, I, 5 (1633).

75 Enfin, l'Eglize etoit si pleine
Qu'on ne s'y *grouilloit* qu'avec peine.

Loret, *Muze histor.*, 1er février 1659.

Peste, qu'il fait piteuse mine,
N'osant pas *grouiller* là-dedans.

Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 611; – Cf. Id., *ibid.*, p. 256.

M. Génin regarde *grouiller* comme une forme de *crouller*, qui répondrait à l'italien *crollare il capo*, secouer la tête; et, en effet, le *Trésor des trois langues* (1614) traduit *crouler* par *crollare, dondolare*, secouer, brandiller, dodeliner (cf. *Duez*, 1671). Cependant la forme *grouler, grouller, grouiller* devait être plus ancienne dans la langue, si nous en jugeons par le mot *groulard*, nom d'un oiseau nommé aussi *traquet* ou *thyon*, en latin *batis* ou *rubatra* (*Nicot*, 1573). On lit en effet dans Nicot : «*Traquet*, ou *thyon*, ou *grou-*

lard... Il est nommé *traquet* parce que, comme un traquet de moulin n'a jamais de repos pendant que la meule tourne, ainsi cest oyseau inconstant remue tousjours ses aisles»; *groulard*, pour la même raison que *traquet*. Le *groulard*, d'après le *Diction. flam.-fr.* de 1618, était le «*bleesteert*, groulard, battemare, bergeronnette, hoche-queue ou hausse-queue». Le même dictionnaire ne donne pas *grouiller*, mais l'emploie dans cette phrase : «Le fleuve *grouillera* de grenouilles.» *Grouiller*, suivi du même exemple, reparaît dans le *Diction. fr.-flam.* de 1643. Le *Cotgrave* de 1632 avait déjà donné *grouiller* et *groulier*, avec la traduction «to move, stirre, scrall;... to spring, as a Child in his mothers wombe;... also, to warme, abound, or breake out confusedly in great numbers». — Enfin Duez, *Diction. fr.-ital.* (1671), donne *grouiller* et se *grouiller*, et de même tous les autres dictionnaires postérieurs à ceux-ci.

Il est étonnant que les dictionnaires les plus anciens n'aient pas recueilli un mot dont M. Littré cite plusieurs exemples d'auteurs du XVIe siècle, Ambroise Paré, Amyot, etc.; il le cite aussi comme tiré de Palsgrave (1530); mais là il signifie *to romble*, charpenter, faire du bruit, *grouler*.

GUÈRES (DE).

31 L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert *de guères*.
Éc. des Fem., I, 1.

* «Pour dire *gueres* simplement, il ne faut jamais dire *de gueres*; comme par exemple «il ne s'en est *de gueres* fallu» ne vaut rien; on dit : il ne s'en est *gueres* fallu; mais quand il dénote une quantité comparée à une autre, alors le *de* y est bon; comme si l'on mesure deux choses et que l'une ne soit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien qu'elle ne la passe *de guères*.» – VAUGELAS, édit. Chassang, I, p. 405.

L'Académie française dans ses *Remarques* sur Vaugelas confirme la décision de celui-ci; toutefois dans son édition de l'an VII (1799), mais dans aucune autre, elle constate, sans le blâmer, qu'on dit quelquefois familièrement : «il ne s'en faut *de guère*». Th. Corneille complète la règle de Vaugelas : «La particule *de* se met avec *guère* dans le cas que M. de Vaugelas a expliqué, comme elle se met avec *beaucoup*; mais il y a cette différence que *guère* ne souffre qu'une négation dans les phrases où il est employé, et qu'il en faut deux avec *beaucoup*, ou n'en point mettre du tout. Ainsi on dit : il *ne* s'en est *guere* fallu, il *ne* le passe *de guere*; et si, au lieu de *guere* on mettoit *beaucoup*, il faudroit ajouster *pas* qui est une seconde négative : il *ne* s'en est *pas beaucoup* fallu, il *ne* le passe *pas de beaucoup*. La raison est que *guere* est une espèce de négative, qui en demande toujours une autre, au lieu que *beaucoup* peut estre employé sans négative : il y a *beaucoup* de gens, il a *beaucoup* plus d'experience que son frere. Si on veut faire entrer le mot *guere* dans ces phrases, il faut nécessairement qu'il soit précédé d'une négative : il *n'*y a *guere* de gens, il *n'*a *guere* plus d'experience que son frère.» – ID., *ibid.*, p. 406.

«On dit *guere* et *gueres* avec *s* et sans *s*.» – VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 15. — L'Académie, dans son *Commentaire*, admet aussi les deux orthographes. (*Ibid.*) Il en est de même dans toutes les éditions de son dictionnaire, jusqu'à celles de 1835 et de 1878, où on lit : «*guère* ou *gueres*, on n'écrit *guères* que dans les vers, lorsqu'il est nécessaire à la rime ou à la mesure».

Tous les dictionnaires, depuis Rob. Estienne, traduisent *guères* comme s'il signifiait *peu*, et c'est très tard, seulement en 1680, que celui de Richelet note la nécessité de le joindre «avec une négation». — L'Académie a fini par faire la même remarque, formulée très nettement dans son édition de 1835 : «*guère* ou *guères*... Adverbe qui s'emploie toujours avec la négative, et qui signifie *pas beaucoup*.» D'où il résulte que, sans la négative, il signifierait *beaucoup*.

Si nous passons en revue les grammairiens anciens, ni Jacq. Dubois (Silvius, 1531),

ni Meigret (1545), ni Ramus, même dans son édition de 1587 «revue et enrichie en plusieurs endroits», ne parlent du mot *guère* en traitant des adverbes. Cependant, avant Ramus, Joach. Perion, dans ses *Dial. de linguæ gallicæ origine* (1554), avait déjà reconnu à *guère* le sens de *beaucoup :*

«Nous ne nous servons pas du mot *guères*, dit-il, sans y joindre une négation. Ainsi, quand nous disons : *Il n'i ha gueres que suis venu*, nous déclarons qu'il n'y a pas *beaucoup* de temps que nous sommes venus; et quand nous disons : *Ge n'hai gueres de temps pour estudier*, nous déclarons que nous n'avons pas *beaucoup* de temps à donner à l'étude» (p. 145[a]). De même, en 1569, Rob. Estienne, contredisant son dictionnaire, dit : «*Guere* ou *gaire* signifie *beaucoup* ou *moult*, soit de temps ou autre chose, et ne se met jamais sans négation précédente, comme : Il *n'*y a *guere* qu'il est venu, pour : il *n'*y a *point* moult de temps. Il *n'*y a *guere* de vin. Les Savoyens en usent sans négation en interrogant : *guere* cela? Comme s'ils disoyent : cela coustera il *beaucoup?*» – Rob. Estienne, *Gramm. franç.*, 1569, p. 87.

En 1606, le dictionnaire de Nicot écrit indifféremment *guère, guères* ou *guières*. Il ajoute : «Est adverbe qui veut tousjours estre précédé d'une particule négative... L'italien dit *guari*, peu usitéement, et par emprunt du provençal, lequel dit *guayre* par e obscur.»

Ni, au XVIIe siècle, la *Gramm.* d'Ant. Oudin (1645), ni, au XVIIIe, les *Gramm.* de Regnier Desmarais (1706) ou celle du P. Buffier (1709) ne parlent du mot *guère* et de son emploi; peut-être était-il un peu abandonné, car, en 1676, dans sa *Rhétorique*, p. 234, René Bary écrit : «On n'use pas beaucoup des mots de *gueres* ny de *quasi.*»

GUÉRIR.

Nicole. De quoi est-ce que tout cela *guérit?* – *Bourg. gent.*, III, 3.

* C'est-à-dire : à quoi tout cela sert-il?

GUET : AVOIR L'ŒIL AU GUET, *locution.*

Aye aussi *l'œil au guet*, Nérine. – *Pourc.*, I, 1.

Celui s'accoutra pour aller *au guet.* – Guill. Bouchet, *Serées*, édit. Roybet, I, p. 41.

22 Être toujours *au guet* et faire sentinelle. – La Font., I, p. 356 : *Fabl.*, IV, 22.

Fais le guet, et avertis-nous... — Ma pauvre Élise, *fais* bien *le guet.*
Subligny, *Folle Querelle*, 1668; II, 3.

Pour savoir leurs complots, je suis toujours *au guet.*
Montfleury, *Coméd. poète*, III, 1.

Monsieur de Boisluisant, le beau-père futur,
A toujours *l'œil au guet* et n'a pas l'esprit dur.
Poisson, *Coméd. sans titre*, II, 2.

Il y a mille autres choses sur quoy il faut que j'*aye l'œil au guet.*
Du Verdier, *Flatteur*, 1696; V, 2.

GUET-À-PENS.

Après tout, ma faute est pardonnable. — Comment, pardonnable? Un *guet-à-pens?* un assassinat de la sorte? – *L'Av.*, V, 3.

* Nous avons écrit *guet-à-pens* comme les trois premières éditions du Dictionnaire de l'Académie française. Depuis l'édition de 1762, l'Académie écrit toujours *guet-apens*.

Les preuves de cette maxime tavernière... m'ont esté rapportées à moy-mesme, non par gaillardise seulement, mais de *guet-à-pens*.
Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 371.

Toute cette parure ajoutée à vos charmes
Est un vray *guet à pend;* vous êtes sous les armes.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, II, 4.

Un pli qui par hazard est resté dans ses draps
Lui semble un *guet à pens* pour lui meurtrir les bras.
Poisson, *Coméd. sans titre*, I, 1.

GUEULE : FORT EN GUEULE.

* Voir ci-dessus, p. 408, *Fort en gueule.*

GUEUSER, *verbe neutre, parfois actif.*

1603 Et moi qui l'ai reçu *gueusant* et n'ayant rien... – *Tart.*, V, 1.

959 Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens
Qu'un auteur qui partout va *gueuser* des encens.
Fem. sav., III, 3.

... Puis gueux en *gueusant* trouvent maintes délices. – Regnier, *Sat.* II.

Piédeschaux... signifie en nostre langue quelque pauvre quaymand qui s'en va *gueusant* de porte en porte.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 781.

Les Alemans... *gueusent* en chantant et de compagnie, les François en priant, les Flamans en faisant des reverences, les Egyptiens en importunant, les Portugais en pleurant, les Italiens en haranguant, les Espagnols avec rodomontades.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 16.

Mélibée n'est-il pas le premier qui ait entrepris de *gueuser* avec honneur?
Sorel, *Francion*, liv. V, p. 323.

Je résolus de *gueuser* encore, afin de traverser sans soupçon le reste de la ville.
Cyr. de Berg., *Voy. dans le Soleil.*

Ce que j'en dy n'est pas que je caymande :
J'ay trop de cueur, je ne *gueusay* jamais.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 370.

S'il est sans cœur, s'il est sans âme,...
Et pire qu'un *gueux* revestu,
Son nom tous les vices efface :
C'est assez, pour toute vertu,
Que d'estre d'ancienne race. – Gombauld, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 69.

Pauvre glorieux.

Pour abaisser André la Fortune fait rage.
Mais en luy chacun apperçoit
Qu'un brave et genereux courage
Ne fait jamais le *gueux*, encore qu'il le soit. – Id., *ibid.*, p. 132.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tel fut prêteur dans sa jeunesse,
Qui, vieux, *gueuse* la noblesse.
Franç. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 30.

179 Et cette ville justiciere
S'y prend de si bonne maniere
Que, dans trente jours révolus,
Pas un gueux ne *gueusera* plus.
Loret, *Muze histor.*, 19 janvier 1658.

Pour moi, je *gueuserois* plutôt que consentir
A faire choix d'un maître à qui n'oser mentir.
Th. Corn., *Feint Astrol.*, IV, 12.

Gueusez, servez, volez, ce n'est point mon affaire.
Id., *Comtesse d'Orgueil*, I, 3.

Qu'êtes-vous? — Moy, Monsieur? Un pauvre homme qui *gueuse*.
— Quoy! Tu *gueuses?* — Monsieur, mes malheurs sont si grands!
Boursault, *Méd. volant*, sc. 15.

Tartuffe. Faut-il que ma vertu rencontre son tombeau
Dans l'abisme profond du vuide d'un cerveau?
Et depend-elle enfin d'une grossiere idée
D'un autheur (Molière) dont on voit la malice bridée,
Et qui, par sa cabale, à force de complots,
Va *gueuser* des succès chez la race des sots? – *Crit. du Tartuffe*, 1669, sc. 1.

Est-ce par un poulet ou par une poulette
Que vous avez *gueusé* la leçon qu'il m'a faite,
Madame la causeuse? – Montfleury, *Éc. des Jaloux*, I, 13.

Gueuserie.

145 Et la fête de Pan, parmi nous si chérie,
Auprès de ce spectacle est une *gueuserie*. – *Mélic.*, I, 3.

Je ne fais point de tort aux beaux esprits prétendus de nos dogmatisans de les loger parmy les gueux, d'autant que tout leur fait n'est que *gueuserie*, leurs propos ne sentent que la *gueuserie*. – Le P. Garasse, *Doctr. cur.*, 1624, p. 67.

Me considérant de tout point ruiné, je me pris à faire le mestier de la noble *gueuserie*. – Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 163.

J'appris que la *gueuserie* est un grand livre qui nous apprend les mœurs du peuple. – Cyr. de Bergerac, *Voy. dans le Soleil*.

La *gueuserie* ayant été attachée à sa naissance, elle luy est si naturelle qu'il semble que, quelque bien qui luy arrive, il faille qu'il paroisse toujours gueux.
Sorel, *Polyandre*, 1648, II, p. 420; – Cf. Id., *ibid.*, II, p. 169, 605.

C'est un homme discret, civil, d'humeur commode,
Et dont la *gueuserie* est l'unique défaut. – Th. Corn., *Comtesse d'Orgueil*, I, 1.

..... Malgré sa *gueuserie*,
Jamais chevalier n'en voudra. – Montfleury, *Coméd. poète*, III, 4.

Cela me paroît une sorte de magie noire, comme la *gueuserie* des courtisans; ils n'ont jamais un sou, et font tous des voyages. – Sév., VII, p. 33.

Crois-moi, ne t'obstine pas dans une condition où il n'y a que *gueuserie* à espérer et gibet à gagner. – Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696; V, 4.

Doucement, Monsieur, voilà encore trois louis d'or. — Une belle *gueuserie*, vraiment! – Regnard et Dufrény, *Foire Saint-Germain*, II, 5.

Gueux.

709 Non de ces *gueux* d'avis, dont les prétentions
Ne parlent que de vingt ou trente millions. – *Fâch.*, III, 3.

1520 O Ciel! Vit-on jamais une telle insolence?
La peut-on concevoir d'un serviteur, d'un *gueux!*
Amph., III, 2.

Il ne faut pas trouver étrange que des personnes conduites par le désespoir ou par le dépit s'entre-battent comme *gueux*.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 851.

Icy me revient une conception que j'eus de ce temps-là... Bien qu'elle parte d'un *gueux*, pense qu'un *gueux*, pour estre *gueux*, n'est pas moins homme pourtant, et peut n'estre pas sans esprit, si l'habit ne fait pas le moine.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 171; – Cf. *ibid.*, II, p. 458.

* La traduction de Chapelain porte pour titre : «Le *Gueux*, ou la *Vie de Guzman d'Alfarache*, image de la vie humaine.»

Il n'y a que trois jours que tu es sorty de l'hôpital, et tu veux faire des comparaisons avec les *gueux!* – Comte de Cramail, *Coméd. des Prov.*, I, 7.

Depuis que les auteurs font les *gueux* en vers et en prose, l'Épître liminaire ne passe que pour une estocade. – Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 268.

Tout *gueux* qu'ils sont (ses vers), ils ont un cœur de Roy.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 387.

Quel peut être ce vice? — Il est *gueux* comme un rat.
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, I, 2.

Cadet, prétendez-vous avoir beaucoup d'enfants?
— Peut-on?... — Point de peut-on, car je vous le défens.
La cause est qu'il n'est point de famille nombreuse
Qui presque en moins de rien ne dégénère en *gueuse*.
Id., *Comtesse d'Orgueil*, I, 3.

Être *gueux* en amour est un malheur extrême.
Id., I, 1; – Cf. *D. Bertr. de Cig.*, V, 12.

Immobile, le pauvre fat
Demeura fixe en cet état,...
En action de suppliant,
Tendant la main en *gueux* malade
Qui va demandant la passade.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 340-341.

499 Le coquin parle en Prince, et n'est qu'un *gueux* parfait.
La Font., VII, p. 39 : *L'Eun.*, II, 3.

Il fit le procès à un lieutenant de robe courte de ce lieu-là (de Bellac), pour avoir obligé un *gueux* à prendre la place d'un criminel condamné à être pendu, moyennant vingt pistoles données à ce *gueux* et quelque espérance dont on le leurra.
La Font., IX, p. 291 : *Lettr. à sa femme.*

Crois-moi, le plus grand vice est celui d'être *gueux*.
Quinault, *Mère coquette*, II, 3 ; – Cf. Id., *ibid.*, V, 4.

Un savant, mais savant qui ne ressemble pas
A ceux qui fort souvent sont *gueux* comme des rats.
Id., *Coméd. sans comédie*, III, 3.

66 Riche, *gueux* ou content, je veux faire des vers. – Despr., *Sat.* VII.

Élomire (Molière). Je cherchay des acteurs qui fussent comme moy
Capables d'exceller dans un si grand employ;
Mais me voyant sifflé par les gens de mérite,
Et ne pouvant former une troupe d'élite,
Je me vis obligé de prendre un tas de *gueux*
Dont le mieux fait estoit bègue, borgne ou boiteux.
Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*, 1670 ; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2 ; – Cf. ci-dessus, p. 269, au mot *Étage*, une citation du même auteur : *Gueux à triple étage.*

Madame, noble et *gueux* sont souvent synonymes.
Montfleury, *Mari sans femme*, III, 3 ; – Cf. *Fille capitaine*, I, 9 ; – *Femme juge et part.*, II, 1 ; – *Gentilh. de Beauce*, V, 5.

Car peut-on être, quoi qu'on die,...
Poète sans avoir l'esprit creux,
Peintre sans être ivrogne et *gueux?*
Id., *Mariage de rien*, sc. 16 ; – Cf. *Dupe de soi-même*, III, 5, et IV, 3 ; – *Dame médecin*, I, 2 ; – *Trigaudin*, II, 3.

Rien ne rend plus noble que le bien. Les généalogistes ennoblissent peu de *gueux*. – Devisé, *Dames vengées*, I, 3.

Richard? Ce nom fait pitié. Est-il un nom de plus méchant air, de plus mauvais goût, et qui soit plus mince et plus *gueux?* – Id., *ibid.*, V, 5.

..... On bat la caisse
Pour lever des soldats sur le Pont Neuf, sans cesse;
Allez, marchez, courez vous enroller tous deux.
— Quoy! Monsieur, il ira s'enroller comme un *gueux?*
Champmeslé, *Le Parisien*, II, 7.

A trente ans, ce coquin étoit *gueux* comme un rat.
Poisson, *Foux divert.*, V, 4 ; – Cf. Id., *Faux Moscov.*, sc. 4.

Être un peu *gueux*
N'est pas misere;
Être un peu *gueux*,
C'est être heureux. – Coulanges, *Chansons*, 1698; I, p. 293.

Il ne faut pas que vous songiez à Octave; j'ai appris que c'étoit un *gueux*.
Regnard, *Hom. à b. fort.*, II, 1 ; – Cf. *Légat. univ.*, II, 6.

GUIDE, *subst. fém.*

37 La *Guide* des pécheurs est encore un bon livre. – *Sgan.*, sc. 1.

A quelle heure vous levez-vous? — Presque quand le Soleil qui est la *guide* des Muses. – *Dial. de Vivès*, trad. par DE LA MOTTE, in-32, 1609, p. 23ᵃ.

Ce grand Dieu, ne voulant point laisser... l'homme sans une bonne *guide*, luy a donné des Juges et des Rois. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 910.

La philosophie doit être la *guide* de l'homme. – MALH., II, p. 321.

* Ce mot se trouve ici dans un sommaire qui peut n'être pas de Malherbe; ce qui permet le doute, c'est que Malherbe a blâmé Desportes d'avoir fait *guide* féminin dans ce vers :

Avoir pour toute *guide* un désir téméraire. – ID., IV, p. 312.

«Maupas dit, sans s'expliquer (f° 49 r°), que le mot a deux genres comme deux sens. Et, en effet, on le trouve au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle dans cette acception (du vers de Desportes, cité ci-dessus). Littré en fait l'objet d'une remarque. Richelet considère que le mot est masculin quand il désigne un homme qui conduit, féminin quand il désigne une femme ou une chose qui guide. Furetière fait une remarque analogue.»

BRUNOT, *Doctr. de Malherbe*, in-8°, p. 358.

Elle lit saint Bernard, la *Guide* des pécheurs. – REGNIER, *Sat.* XIII.

Il asseuroit aussi qu'il vouloit dresser l'itinéraire de Paris, c'est-à-dire la *guide* des chemins de cette grande ville. – SOREL, *Polyandre*, I, p. 342-353.

Toujours le médecin s'attache au battement (du pouls),
C'est sa *guide*. – LA FONT., VI, p. 330 : *Le Quinquina*.

Jusqu'à sa 6ᵉ édition (1835), l'Académie admet ou constate l'emploi du féminin dans les titres d'ouvrages; mais, en 1835, elle n'admet plus que le masculin dans cet emploi du mot *guide*, tout en rappelant l'usage ancien, qui voulait le féminin.

GUIGNER.

J'ai *guigné* ceci tout le jour. – *L'Av.*, IV, 6.

Je *guignay* et *reguignay* de tous costez, passay deçà, passay delà, fis du bruit, toussay, crachay, grattay, mais autant que si je n'eusse rien fait.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 309.

L'oiseau qui fixement regarde
Le soleil, quelques rais qu'il darde,
S'il jetoit les regards sur vous,
Guigneroit et feroit l'œil doux.
Il faut qu'on *guigne*, quoi qu'on fasse,
Quand on regarde vostre face.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 388; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 110.

Mais pour celui-ci qui vous touche,...
Que vous ne faites que *guigner*,
Prenez-le-moy sans barguigner.

ID., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 277.

Sous ombre que par un seul trou
Vous *guignez* ce Dieu du Pérou,...
Faut-il tant faire l'entendu?

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 397.

L'un m'appelle Martin Coquasse,...
Mon fils Bacchus un *guigne* au pot
Vénus une franche bagace,
Son petit fils un liche-casse.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 59.

Il veut savoir si tout va bien
Sur la terre, et de l'œil il *guigne*
Si l'un rit et l'autre rechigne. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 177.

Enfin, *guignant* de haut en bas,
Il voit le temple de Pallas.
ID., *ibid.*, p. 236; – Cf. ID., *ibid.*, p. 117, 394, 436-437.

Ménage dérive ce mot de l'espagnol *guiñar*, hazer del ojo, *guigner*, faire signe de l'œil.

GUINDER.

Il est bien plus aisé de se *guinder* sur de grands sentiments, de braver en vers la Fortune, accuser les Destins, et dire des injures aux Dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

635 Il est *guindé* sans cesse, et dans tous ses propos,
On voit qu'il se travaille à dire de bons mots. – *Misanth.*, II, 4.

81 Je le tiendrois fort misérable
S'il ne quittoit jamais sa mine redoutable,
Et qu'au faîte des cieux il fût tousjours *guindé*. – *Amph.*, Prol.

Au figuré :

«Comme les vers d'*Horace* ont quelque chose de plus net et de moins *guindé* pour les pensées que ceux du *Cid*, on peut dire que ceux de cette pièce ont quelque chose de plus achevé que ceux d'*Horace.*» – CORN., *Examen de Cinna.*

Si j'osois donc, sur Parnasse *guindé*,
Faire un poème intitulé Condé,
Que je ferois faire aux races futures
Signes de croix dessus vos aventures!
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 242-243; – Cf. ID., I, p. 96.

Il (Horace) parle en vers comme nous parlerions en prose,... bien éloigné sans doute des métaphores *guindées* d'un poète qui monte sur des échasses pour se faire voir. – COTIN, *Critiq. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 44-45.

Vous me dépeignez fort bien ce bel esprit *guindé;* je ne l'aimerois pas mieux que vous. – SÉV., *Lettr. à Mme de Grignan*, 6 avril 1672.

Et laissez à l'écart les discours trop *guindés*...
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, I, 1; – Cf. *Ambigu com.*, 1er interm., sc. 2.

Il fait l'amant d'extase, et, cachant son esprit,
Se sert de mots *guindez* en tout ce qu'il luy dit.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, I, 2.

Elle n'aime point du tout Monsieur Jean Guindé, qu'on lui destine pour époux... — Il est beaucoup plus *guindé* d'effet que de nom.
CHAMPMESLÉ, *Rue Saint-Denys*, sc. 2.

Je veux bien croire que les Docteurs ne preschoient pas au peuple «leurs speculations vaines et *guindées*», comme les appelle le Ministre (Jurieu).
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI², § 112, p. 618.

* Voir ci-dessus, p. 413, au mot *Foudre*, un extrait où le sieur de Rochemont (? Barbier d'Aucour) fait allusion au passage cité ici de la *Crit. de l'Éc. des Femmes*.

Au propre :

Il employa toutes ses forces à se *guinder* en haut.
SOREL, *Berg. extrav.*, 1627, p. 312; – Cf. ID., *Polyandre*, 1648; I, p. 30.

Elle se *guinda* dans l'air perse
Comme un feu qui du crystal perce.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 55; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 183; – II, p. 123 et 255.

De là, ces ribaux se *guindans*,
Prirent la lune avec les dents.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 18; – Cf. ID., *ibid.*, p. 59, 453, 614.

..... Perseus, tout furieux,
Guinda son vol jusques aux cieux. – ID., *ibid.*, p. 493.

Il se laissa conduire et *guinder* à la potence fort gaiement.
LA FONT., IX, p. 291 : *Lettre à sa femme*.

* «*Guinder*, dit Nicot (1573), *sursum tollere*, tirer en hault comme on faict des grosses pierres avec engins à cela propres, et les chevaulx et fardeaulx dans les navires et les voiles d'iceulx navires, qu'on dit aussi *yisser*. *Guinder* aussi est par efforts d'agilité se lancer en hault, comme il se *guinda* sur le rempart.»
Guinder, au propre, figure dans tous les dictionnaires français de marine.

GUIPURE.

539 Je voudrois bien qu'on fît de la coquetterie
Comme de la *guipure* et de la broderie. – *Éc. des Mar.*, II, 6.

* «*Guiper*, terme de rubanier; c'est passer un brin de soie sur ce qui est déjà tors. — *Guipure*, ouvrage guipé, manière de dentelle de soie où il y a des figures de roses ou d'autres fleurs, et qui sert à parer les jupes des dames.» -- RICHELET.
Cotgrave (1611) parle déjà de *guipure* de soie et d'or.
Voir ci-dessous, p. 521, au mot *Habit*, une citation d'*Araspe et Simandre*.

H

HABILE.

1356 Que font-ils pour l'État vos *habiles* héros? – *Fem. sav.*, IV, 3.

* « *Habile* a presque changé de signification. On ne le dit plus guère pour dire docte et sçavant; et on entend par un homme *habile*, un homme adroit et qui a de la conduite. *Mal-habile* est un mot nouveau, qui signifie le contraire. » – Le P. Bouhours, *Ariste et Eug.*, 2ᵉ édit., 1671, p. 141.

Les exemples suivants de La Rochefoucauld nous présentent *habile* dans son sens ancien, qui est celui de Molière, et dans le nouveau :

Sens ancien : « La passion fait souvent un fou du plus *habile* homme, et rend souvent les plus sots *habiles.* » – I, p. 32.

Sens nouveau : « Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les *habiles* gens ne tirent quelque avantage. » – I, p. 55.

De même dans La Bruyère :

Sens ancien : « On se nourrit des anciens et des *habiles* modernes, on les presse, on en tire le plus que l'on peut. » – I, p. 117.

Sens nouveau : « L'honnête homme tient le milieu entre l'*habile* homme et l'homme de bien. » – II, p. 99.

L'*habile* homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts.
Id., II, p. 100.

568 ..... En *habile* homme,
Usez de la faveur que vous fera la somme. – La Font., VII, p. 177 : *Clymène.*

Habileté.

Celle-ci pousse l'affaire plus avant qu'aucune; et l'*habileté* de son scrupule découvre des saletés où jamais personne n'en avoit vu.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5.

Mazarin profitoit avec *habileté* des fautes de ses ennemis. – La Rochef., II, p. 65.
Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'*habileté.* – Id., I, p. 99.

* Deux éditions de Molière, les éditions de 1675ᵉ et de 1684ᵉ, citées dans la *Coll. des Gr. Ecriv.*, donnent *habilité*, et c'est cette forme qu'on trouve aussi dans toutes les éditions des *Maximes* publiées du vivant de La Rochefoucauld.

Les *Diction. fr.-lat.* de Rob. Estienne (1539 et 1549) et de Nicot (1573 et 1606), le *Dictionariolum puerorum* (1586) donnent *habileté;* tous les autres, y compris les Nicot de 1618 et de 1625, donnent *habilité.* Cependant Cotgrave, en 1611, et Monet, en 1620, admettent les deux formes *habileté* et *habilité.* En 1636, Monet donne *habileté* et Wæsbergue *habilité;* Ant. Oudin (1642), *habileté* et *habilité;* d'Arsy (1643), *habilité; Diction. des Rimes* (1648), *habileté;* Hiér. Victor (1644), *Diction. fr.-ital.* (1644), P. Boyer, *Biblioth. univ.*, (1649), *habilité;* Ant. Oudin, Duez (1660), *habileté* et *habilité;* Pomey (1676), Gaudin (1677), *habileté;* Guy Miège (1679) est le dernier des dictionnaires où paraisse encore le mot *habilité.* A partir de Richelet (1680), Danet (1683), Furetière (1690) et l'Académie française (1694), la seule forme usitée est *habileté.*

Bien que le mot fût déjà dans la langue en 1539, le P. Bouhours écrivait, en 1671, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène :* « Vous sçavez qu'exactitude, emportement, *habileté*... sont des termes assez nouveaux », 2ᵉ édit., 1671, p. 116. La même année, Sorel, dans sa *Connoissance des livres*, disait : « *Habileté* n'est pas si nouveau que *grossièreté*, qui se dit à cette heure et est éventé depuis peu. » – P. 396.

Revenant, en 1674, sur ce même mot, dans ses *Doutes sur la langue franç.*, le P. Bouhours dit : «Le public... accepte volontiers les mots dont les auteurs ne paroissent point, et il a ainsi accepté exactitude, gratitude, *habileté*..., et tant d'autres dont l'origine est obscure.» – P. 50.

HABILLER (S') DE..., *au fig.*, s'affubler, se parer.

Le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse... qui... *s'habillent* insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre. – *L'Av.*, V, 5.

HABIT, habillement, costume entier, depuis les souliers, les bas jusqu'au chapeau; costume de femme ou d'homme.

Son *habit* négligé, son air languissant et ses larmes ont réveillé en moi quelques petits restes d'un feu éteint. – *D. Juan*, IV, 7.

Seroit-il quelque étoffe nouvelle dont tu voulusses avoir un *habit?*
Am. méd., I, 2.

CLITANDRE, en *habit* de médecin : Eh! bien, Lisette, que dis-tu de mon équipage? Crois-tu qu'avec cet *habit* je puisse duper le bonhomme?
Ibid., III, 3 (édit. de 1682).

Cet *habit* n'est qu'un pur prétexte inventé, et je n'ai fait le médecin que pour m'approcher de vous. – *Ibid.*, III, 6.

C'est un homme... qui porte une fraise, avec un *habit* jaune et vert. – *Méd. malgré lui*, I, 4.

Le déguisement qu'il a pris est l'*habit* d'une femme. – *Pourc.*, III, 1.

J'ai mis vingt garçons après votre *habit*. – *Bourg. gent.*, II, 5.

* Voir toute la scène : le Bourgeois parle au tailleur de ses bas de soie, de ses souliers, de la perruque, des plumes; le tailleur, du pourpoint, de la rhingrave. — Le mot *costume* ne paraît dans la langue, avec son sens actuel d'habillement, que dans la 5e édition du *Diction. de l'Acad. franç.*, an VII, 1799.

En recevant la robe et le bonnet de médecin,... vous serez après plus habile que vous ne voudrez. — Quoi! L'on sait discourir sur les maladies quand on a cet *habit*-là. – *Mal. imag.*, III, 14.

Son *habit* noir, en façon de mante, lui tomboit jusques en terre, qui empeschoit de cognoistre la beauté de sa taille. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 62b.

61 ..... Déjà la Victoire
Est aux bords de Charente en son *habit* de gloire. – MALH., I, 279.

L'*habit* ne fait pas le moine. – Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*

Quant aux filles d'artisans et de petits bourgeois, il les va voir en *habit* de couleur, et veut passer pour soldat ou valet de chambre.

SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 546.

M. de Chaulnes... me fera paroître devant vous... lorsqu'ayant quitté la robe consulaire, vous estes à Saint-Mandé ou à Paris dans votre chambre, en *habit court*.

SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, 82. (*Lettr. à Fouquet.*)

133 Comme aussi des particuliers,
Tant *habits longs* que cavaliers. – LORET, *Muze histor.*, 10 déc. 1651.

133 Après son premier compliment,
Luy prézente civilement,
Encore en *habit de campagne*,
Le baize-mains du Roy d'Espagne. – ID., 26 déc. 1654.

64 Princes, Grands, Dames, Demoizelles,
Gens d'*habit court*, gens d'*habit long*,
De ce qu'il dit profitez donc. – ID., 8 mars 1659.

Junon prit l'*habit* d'une vache. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 561.

Il n'estoit plus question de choisir le plus galand de tous mes *habits*,... mais bien d'en prendre un brun tout uny, qui pust aussi bien passer pour celuy d'un bourgeois ou d'un riche païsan, que d'un gentilhomme.

Araspe et Simandre, 1672, t. I, p. 206; – Cf. d'autres citations du même ouvrage, dans notre t. I, p. 128, au mot *Arabe*; et ci-dessous, au mot *Juste-au-corps*.

Je ne le connois point; c'est un petit noiraud
Vêtu d'un *habit long*.

MONTFLEURY, *Dame médecin*, III, 1; – Cf. ID., *Coméd. poète*, IV, 8; – *Fille capitaine*, V, 4; – *Dame médecin*, I, 1.

Dans un pareil *habit* j'ay pu le méconnoître.
Quoi! Timante, c'est vous? D'où vient donc ce grand deuil?

HAUTEROCHE, *Le Deuil*, sc. 2.

Après, la fripperie est un lieu fort commode
Pour trouver promptement un *habit* à la mode.
— L'on les donnoit jadis tous aux Comédiens.
— Bon! c'étoit donc du temps des negromantiens.
— Du temps de Mondori, du temps de Bellerose.
— Fi! c'étoit le vieux temps. Ah! c'est bien autre chose!

POISSON, *Les Fem. coq.*, III, 1.

Il n'y a rien de plus remarquable dans l'Histoire du Peuple de Dieu que ce ministère des Prophètes. On voit des hommes separez du reste du Peuple par une vie retirée et par un *habit* particulier. – BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 224.

Me voilà, mon cousin, dans mon *habit* de masque. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 16.

(Il tire un *habit de campagne*)
L'*habit* est vraiment leste, et des plus à la mode. – ID., *Ménechmes*, I, 2.

COLOMBINE. Allez chez ma couturière, et dites-lui que je veux avoir mon *habit* aujourd'hui.

ID., *La Coquette*, I, 1; – Cf. ID., *Crit. du Légat. univ.*, sc. 5; – *Fol. am.*, III, 4; – *Filles err.*, I, 10.

Ah! fi, Colombine, avec ton rouge! Tu me mets au désespoir. Crois-tu que je puisse me résoudre à mettre tous les jours un *habit* neuf à mes appas?

ID., *Divorce*, I, 6.

HABITUDE.

Cette physionomie,... cette *habitude* du corps, menue, grêle, noire et velue. – *Pourc.*, I, 8.

* «*Habitude*, c'est, en médecine, le tempérament, la complexion, les chairs, tout l'extérieur du corps humain.» – *Diction. de Trévoux.*

M. le Dr Nivelet, dans sa brochure *Molière et Guy Patin*, citée dans la *Coll. des Gr. Écriv.*, rappelle quelques lignes de Rivière, médecin de Montpellier, mort en 1655, qui parle de «l'*habitude* mélancolique ou naturelle de tout le corps, qui est noir, velu, maigre.»

HABITUER (S'), habiter, demeurer.

Je me suis *habitué* ici. – *L'Av.*, V, 5.

Je me trainay jusqu'aux portes du royaume de Naples, où j'avois eu dessein de *m'habituer* de tout temps.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 168.

Les estourneaux se voyans ainsi poursuivis cherchèrent un autre lieu pour *s'y habituer*. – ID., *ibid.*, III, p. 517.

Il se fit recevoir maître, et *s'habitua* dans Paris.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, I, p. 294.

Sion qui les voit tous *s'habituer* chez elle,
Et comme nés chez elle aime à les regarder,
Fait de son peuple et d'eux une cité fidèle... – CORN., *Office de la Vierge.*

238 ... Un Hollandois de Hollande,
En cette ville *habitué*. – LORET, *Muze histor.*, 19 janvier 1658.

199 Jusque-là que la Dame Abbesse...
Fut contrainte, fondant en pleurs,
D'aller *s'habituer* ailleurs. – ID., *ibid.*, 19 novembre 1661.

145 Tous deux *habituez* dans Nismes. – ID., *ibid.*, 14 avril 1663.

Ergotélès... s'étoit venu *habituer* à Himère. – RAC., *Notes sur Pindare.*

HACHE : AVOIR UN COUP DE HACHE À LA TÊTE, *locut.*, avoir la tête fêlée.

L'on diroit parfois... qu'*il a quelque petit coup de hache à la tête.*
Méd. malgré lui, II, 1.

* «On dit proverbialement qu'un homme *a un coup de hache*, pour dire qu'il est fou, qu'il a le cerveau blessé.» – *Diction. de Trévoux.*

HAIRE, *subs. fém.*, ceinture en mailles de fil de fer, dont chaque maille a des bouts saillants qui entrent dans les chairs.

853 Laurent, serrez ma *haire* avec ma discipline. – *Tart.*, III, 2.

Que l'on en voit, par des remords puissans,
Plaindre l'abus de leurs charmes absens,
Et renoncer, quoique tard, aux délices,
Pour embrasser la *haire* et les cilices,
Qui voudroient bien revenir à quinze ans
De tout leur cœur! – BENSSERADE, *Œuvr.*, 2 in-12, 1697; I, p. 396.

HALEINE (EN).

516 Et mes chiens après lui, mais si bien *en haleine*,
Qu'on les auroit couverts tous d'un seul justaucorps.
Fâch., II, 6.

295 La vertu de mon bras se perd dans le repos,
Et je cherche quelque dos
Pour me remettre *en haleine*. – *Amph.*, I, 2.

485 Sers-toi de mon pouvoir; en ma faveur, la Reine
Tient et tiendra toujours Rosidor *en haleine*. – CORN., *Clit.*, II, 4.

Toujours prêt, toujours *en haleine*,
En un mot, toujours Villequier.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 17.

Je crois même que tout le monde étoit *en haleine* chez vous, pour savoir ce qui en arriveroit. – RAC., VI, p. 450 : *Lettr.*

Ainsi je suis d'avis de prendre une quinzaine
Pour mettre doucement ma tendresse *en haleine*.
MONTFLEURY, *Trigaudin*, IV, 4.

Pour montrer qui je suis et me mettre *en haleine*,
Je vais, pour commencer, te percer la bedaine. – BARON, *Éc. des Pères*, II, 9.

HALTE.

* Voir t. I, p. 97, *Alte*.

HAMEÇONS : GOBER DES HAMEÇONS, *locution*.

* Voir ci-dessus, p. 489, *Gober le morceau, gober l'hameçon*.

HANTER.

72 Comme une autre Diane, elle *hante* les bois. – *Princ. d'Él.*, I, 1.

4 Je n'ay quazi *hanté* personne
Par cy par là pour m'informer
D'aventures pour les rimer. – LORET, *Muze histor.*, 7 novembre 1654.

Mais si quelques effets dementent nos paroles,
Nous n'en apprenons l'art qu'à *hanter* vos écoles.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 8.

Je *hantois* chez son père. – Poisson, *Après-dîné des Aub.*, sc. 2.

Mais pourquoi *hantes-tu* mauvaise compagnie?
Regnard, *Ménechmes*, I, 2; – Cf. Id., *Descente d'Arlequin*, sc. 8; – *Le Bal*, sc. 15.

* Voir ci-dessous, *Hantise*.

HANTISE, fréquentation.

259 Isabelle pourroit perdre dans ces *hantises*
Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises.
Éc. des Mar., I, 2.

36 Réglons tous nos desseins sur ses intentions,...
Tant que, par la douceur d'une longue *hantise*,
Comme insensiblement elle se trouve prise. – Corn., *La Veuve*, I, 1.

* M. Marty-Laveaux, dans son savant *Lexique de Corneille*, remarque que Corneille n'a plus employé ce mot après 1642. Cependant on le trouve encore après lui.

Il ne sera pas dit qu'une longue *hantise*
Chez moy vous fera prendre aucun droit de maîtrise.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, V, 2.

«*Hanter*. Ce mot se dit plûtost dans le stile simple que dans le stile relevé.»
Andry de Boisregard, *Réfl. sur l'usage présent de la lang. franç.*, 1692, p. 147.

«Il y a un homme de par le monde, poursuivit la Marquise, qui dit souvent : Monsieur un tel *hante* Madame de... Je *hante* cette personne-là; ce mot est un de ceux qui me déplaisent; et cet homme dit qu'il a encore beaucoup de *hantise* avec Mademoiselle de..., qui est un mot qui me déplaist encore plus. — Ces expressions, reprit le Commandeur, me paroissent mal polies dans le sens dont il s'agit, et pourroient donner lieu à quelque méchante équivoque... — Mais, dit l'Abbé, on dit tous les jours : Madame de... *hante* les eglises, les hôpitaux, les lieux de piété; le Marquis de... *hante* les cabarets, les brelans, les mauvaises compagnies, et je ne vois pas qu'on puisse se passer du mot *hanter* en ces endroits-là. — On se sert alors du mot *fréquenter*, répondit le Commandeur, et il est beaucoup plus agreable et plus en usage. Ce n'est pas que les mots de *hanter* et de *hantise* ne soient françois...; je les crois vieux.»
De Callières, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 81-84.

Si vous voulez *hanter* les filles,
Vous pouvez aller rire ailleurs,
Car il nous faut de bons payeurs.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 242-243.

Il est impossible que vous n'ayez vu le beau monde, et *hanté* les grands.
La Font., VIII, p. 143 : *Psyché*, liv. II.

HAPPER, saisir.

451 N'avons-nous pas assez des autres accidents
Qui nous viennent *happer* en dépit de nos dents?
Sgan., sc. 17.

Si je n'avois tranché du grand seigneur, et n'avois fait le brave, ils n'auroient pas manqué de me *happer*.

Mal. imag., 1er interm., Entrée de ballet.

Jean Calvin... depuis l'an M.D.L se fit appeller par les siens Charles de Happeville, qui fut un augure fatal... que Calvin et les siens devoient un jour *happer* et prendre les villes par trahison et surprise.

GARASSE, *Doctr. cur.*, 1624, p. 1024.

Leandre aux deux bras la *harpa*.

SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 243.

Sitost qu'il eust, s'essuyant d'une main,
Harpé de l'autre, avec un ris humain,
La pièce blanche en nouvelle monnoye
Dont mon gousset voulut faire sa joye,
Je me levay, fis trembler tout le lieu.

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 341.

259 Puis je sens la faim qui me *happe*.

LORET, *Muze histor.*, 19 janvier 1658.

La belle gagne la guérite,
Happant le taillis tant qu'elle eut
Trouvé quelque port de salut.

RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 399; – Cf. ID., *ibid.*, p. 137.

A ces mots, le premier, il vous *happe* un morceau.

LA FONT., II, p. 245 : *Fabl.*, VIII, 7.

Maint estaffier accourt; on vous *happe* notre homme.

ID., III, p. 315 : *Fabl.*, XII, 22.

Le diamant, l'as-tu? — Vraiment oui, le voici.
— Il est fort beau. — Gardez que l'on ne vous le *happe;*
Il est, ma foi, flambé, si Madame l'attrape. – POISSON, *Fem. coq.*, I, 8.

* «A verbo ἁρπάζειν, multa verba ejusdem significationis, id est, quæ vi et unco capere declarant, ut *haper, harper, agraper,* et *arraper* duximus.» – JOACH. PÉRION, *De linguæ Gallicæ cum Græca cognatione*, 1554, fol. 92a. Les *Diction.* de Rob. Estienne (1539 et 1549) ne donnent ni *happer* ni *harper*. Nicot, en 1573, conteste l'étymologie de Périon :

«*Happer,* dit-il, c'est prendre de sursault et roideur. Aucuns estiment qu'il vient de ἁρπάζω, verbe grec; mais la commutation de R en P n'est pas si aisée, et *happer* est un verbe naïf françois.»

Quoi qu'il en soit, nous avons vu que *harper* et *happer* sont souvent employés dans le même sens.

HARANGUE, discours, conversation.

469 Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu
Etoit en mon absence à la maison venu,
Que vous aviez souffert sa vue et ses *harangues*.

Éc. des Fem., II, 5.

Oyez un peu les *harangues* de ceux qui demandent quelque plaisir. Il n'y en a pas un qui ne jure que la mort même ne luy en ostera pas la mémoire.
MALH., II, p. 55.

Hé! mon ami, tire-moi de danger,
Tu feras après ta *harangue*. – LA FONT., I, p. 117 : *Fabl.*, I, 19.

La *harangue* est un mets dont l'assaisonnement n'est pas toujours heureux; le potage trop mitonné devient bouillie, et la louange trop exagérée fait mal au cœur.
POISSON, *Baron de la Crasse*, sc. 5.

A l'Académie?... — Je me promenois sur les bords du Cocyte pour travailler plus en repos à ma *harangue*... — Comment donc, est-ce que vous faites vos *harangues* vous-même? – REGNARD, *Descente d'Arlequin*, sc. 7.

HARDES.

Où sont vos *hardes?* – *Pourc.*, I, 4.

Les troupes... qui, dans ce moment-là, portoient leurs tentes et leurs autres *hardes* sur leurs épaules. – RAC., V, p. 331 : *Siège de Namur*.

Ah! dit Bonnelle, voilà une mijaurée (la comtesse de Choiseul) qui a eu plus de cent mille écus de nos *hardes*. – SÉV., III, p. 3.

Je ne vois là-dedans pas une de vos *hardes*. – REGNARD, *Ménechmes*, I, 2.

HARDI! *interjection.*

531 Courage, mon enfant, sois un peu vigoureux;
Là, *hardi!* tâche à faire un effort généreux. – *Sgan.*, sc. 21.

* Il est à remarquer que ce mot, d'un emploi si fréquent, ne se trouve noté, comme interjection, dans aucun dictionnaire.

HARICOT.

Il faudra de ces choses dont on ne mange guère et qui rassasient d'abord : quelque bon *haricot* bien gras. – *L'Av.*, III, 1.

* Le *haricot* était un ragoût dont la recette se trouve, dès le XIVe siècle, dans *Le Ménagier*. Il se faisait avec de la poitrine de mouton ou de la queue de bœuf coupée en morceaux et cuite avec force épices; on y ajoutait navets, châtaignes, morceaux de saucisse, pruneaux, raisins, rôties de pain trempées dans du vinaigre, etc. — Voir l'*École des ragoûts*, 1680, p. 57-58.

HARNOIS : BLANCHIR SOUS LE HARNOIS.

* Voir t. I, p. 257, *Blanchir sous le harnois*.

HASARD, risques, hasards, danger; COURIR HASARD.

889 Mon honneur qui m'est cher, y *court* trop de *hasard*.
Adieu, retirez-vous, avant qu'il soit plus tard.
Éc. des Mar., III, 2.

Il ne faut point que vous mettiez en cest *hazard*.
GUILL. BOUCHET, *Serées*, I, p. 115.

7 *Courrons-nous le hasard* comme désespérés? – MALH., I, p. 304.

Amy, conserve-toy dans de si grands *hazards*,
Où l'amour du prochain d'ordinaire l'emporte.
ANT. CORN., *Remerc. à Philandre*.

1468 Va me chercher ton frère, et fais que de ma part
Il apprenne par lui ce qu'il *court* de *hasard*. – CORN., *Othon*, IV, 6.

Mais votre amour pourtant n'est chez moi qu'en dépôt,
Et je *cours* grand *hazard* de le rendre bientôt.
TH. CORN., *Amour à la mode*, IV, 4; – Cf. ID., *ibid.*, II, 8.

..... La peur de faire des jaloux
Fait que je ne pourrois me descouvrir à vous
Sans *courir le hazard* d'estre déshonorée. – D'OUVILLE, *L'Esprit follet*, IV, 9.

Dois-je vouloir que tu luy fermes la porte, apres le *hazard* où il s'expose pour l'amour de toy?
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 6e *Nouv.*, p. 111; – Cf. ID., *ibid.*; 2e *Nouv.*, p. 371.

Elle *court* un très grand *hazart*.
En tel *hazart* qui se hazarde
Merite bien qu'on le nazarde.
LE P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1657, p. 87.

337 Ma vie et mon amour tous deux *courent hasard*. – RAC., *Mithr.*, I, 4.

Et *vous courez hasard*, outre qu'il est mal fait,...
D'en être mal, vous dis-je, et très mal satisfaite.
MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, II, 5.

Il se mettroit au *hasard* de tourmenter les innocens.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 30, p. 365, et § 33, p. 378; VIe, § 97, p. 760; – Cf. ID., *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 558, 558-559.

Elle *court* grand *hazard* de vivre et mourir fille.
REGNARD, *Distrait*, I, 1; – Cf. ID., *Ménechmes*, V, 6; – *Le Bal*, sc. 8.

HASARDER, mettre en péril, risquer.

127 Oui, j'aime qu'un secours qui *hasarde* sa tête,
Semble à sa passion donner droit de conquête. – *D. Garc.*, I, 1.

Ô l'étrange foiblesse, et l'aveuglement effroyable d'*hasarder* ainsi les intérêts de son honneur...! – *D. Juan*, III, 4.

126 Tu vois bien des hasards; ils sont grands, mais n'importe :
Cinna n'est pas perdu pour être *hasardé*. – CORN., *Cinna*, I, 2.

29 On *hasarde* de perdre en voulant trop gagner.
LA FONT., II, p. 113 : *Fabl.*, II, 4-5.

50 Quoi! Vous *hasarderiez* le fruit de tant de larmes.
ID., VI, p. 281 : *Captiv. de S. Malc.*

Mais, Monsieur, votre vie en ce lieu *se hasarde*.
QUINAULT, *Amant indiscret*, 1654; V, 3.

Tu veux te défaire d'un homme?...
Hazarde une petite somme;
Preste-luy trois louys, tu ne le verras plus.
GOMBAULD, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 108.

775 Souffrez que sa douceur vous oblige à garder
Un trône que Porus devoit moins *hasarder*. – RAC., *Alex.*, III, 2.

Il faut estre d'une fort haute naissance, d'une authorité encore plus grande, d'une expérience consommée, d'une réputation entière, pour *se hasarder* genereusement de mettre la réforme partout.
COTIN, *Crit. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 13.

Pour se tirer d'affaire, il faut bien qu'on *hasarde*.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, I, 4; – Cf. ID., *Trigaudin*, V, 5.

Rome entiere fit dire à ce puissant Roy (Porsena)... que, résolue à tout *hasarder* pour sa liberté, elle recevroit plustost ses ennemis que ses Tyrans.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 502;
– Cf. ID., *ibid.*, p. 2, 101, 484, 496, 511.

Le mauvais succès de celles (des prophéties) de Luther n'empescha pas les Ministres d'en *hazarder* de semblables.
ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 40; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 108.

* Dans l'exemple tiré de *D. Juan*, l'édition de 1682 n'aspire pas la lettre *h*; on trouve également *hasarder* sans aspiration dans Scarron :

Que je suis un franc sot, de *m'hasarder* ainsi! – *Jodelet duelliste*, V, 1.

HÂTÉ, pressé.

922 ..... Il s'agit d'un fait assez *hâté*.
— Quoi? — D'aller là-dedans, et d'y surprendre ensemble
Deux personnes qu'il faut qu'un bon hymen assemble.
Éc. des Mar., III, 4.

1818 Vous êtes bien *hâtés* de me laisser ainsi! – CORN., *Mélite*, V, 6.

106 Gardez qu'une voyelle à courir trop *hâtée*
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée. – DESPR., *Art poét.*, chant I.

HAUT, HAUTE, grand, grande; *terme vague*.

1412 Considérez un peu, par ce trait d'innocence,
Où l'expose d'un fou la *haute* impertinence.
Éc. des Fem., V, 2.

17 J'avois toujours fait compte, aimant chose si *haute*,
De ne m'en séparer qu'avecque le trépas. – MALH., I, p. 37.

513 Cette *haute* vertu qui règne dans votre âme... – CORN., *Le Cid*, II, 5.

1715 Et je me rends, Seigneur, à ces *hautes* bontés. – ID., *Cinna*, V, 3.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Votre *haut* appétit en prend à gauche, à droit.
TH. CORN., *Amour à la mode*, IV, 1; – Cf. ID., *ibid.*, IV, 5; – *Feint Astrol.*, III, 2.

Les hauts clochers leur reprochent
Leur *haute* infidélité. – SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 470.

Je garde cette lettre pour vous convaincre de la plus *haute* infidélité qui se fist jamais. – *Cléobuline*, par Mme de M. (DE MARCÉ), 1658, p. 584.

..... Cette imprudence si *haute*
Provient de mon caprice. – LA FONT., I, p. 401 : *Fabl.*, V, 11.

543 ... Le *haut* savoir, le sang et la vertu. – ID., VI, p. 306 : *Captiv. de S. Malc.*

Le pauvre enfant pensa perdre l'esprit
En calculant, tant la somme étoit *haute*. – ID., IX, p. 16 : *Pour la Reine.*

Il (Jesus-Christ) annonce de *hauts* mysteres; mais il les confirma par de grands miracles.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 264; – Cf. ID., *ibid.*, p. 207 : *haute* délivrance; 213-214 : objet *haut*; 263 : d'une manière plus *haute*; 368 : règle *haute*; 512 : *haute* prudence; etc. – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 626 : difficultés *hautes*; 639 : *haute* confiance; etc.

C'est le seul moyen laissé aux fidelles dans une doctrine aussi *haute* que celle du Christianisme, et dans une aussi grande profondeur que celle de l'Ecriture, d'entretenir parmi eux l'unité.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI³, § 114, p. 802; – Cf. ID., *ibid.*, VI, § 3, p. 472; VI³, § 115, p. 814.

..... Mon imprudence est *haute*. – REGNARD, *Distrait*, III, 6.

Je rencontre Alcidor, dont la *haute* impudence
Croit duper jusqu'à Dieu par sa sainte apparence.
ID., *Épît. à Du Vaulx*; – Cf. ID., *Vendanges*, sc. 10.

* «Ils (Bertaut et le cardinal du Perron) sçavent mettre en ton : le *preux* guerrier, le *preux* Romule, le *triomphateur*, le vallon *herbageux*; leurs plumes *arborantes*; de plus : *haut* sang, *haults* Dieux, *haut* pouvoir, *haut* courage, *haut* throne, *haut* support, *haut* desir, *haults* cherubins. Au demeurant, ces prélats ont des façons de parler que le vulgaire ne manie pas sans moufles» (sans gants).
Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 967-968.

On remarquera que dans plusieurs exemples, et notamment dans notre seconde citation de Bossuet, *haut* répond au lat. *altus*, qui signifie à la fois *haut* et *profond*.

HAUT-ALLEMAND.

* Voir t. I, p. 90, *Allemand* (*Haut-*).

HAUT (DE) EN BAS.

1296 Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses...
Prennent droit de traiter les gens *de haut en bas*.
Éc. des Fem., IV, 8.

Vous, vous représentez une de ces femmes qui... regardent un chacun *de haut en bas*. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

HAUT : LE PORTER HAUT.

1729 Détrompez-vous, de grâce, et *portez-le* moins *haut*.
Misanth., V, 4.

Il commença de se reveler plus que de coustume et de *porter* plus *haut* qu'il ne souloit, abusé des vaines espérances qu'il en donnoit et des menteries de cette femme. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 382.

351 Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud
S'est trop ému d'un mot, et *l'a porté* trop *haut*. – CORN., *Le Cid*, II, 1.

Paris n'a jamais vu naître un si sot badaut.
— Mais il fait le Marquis et *le porte* fort *haut*.
POISSON, *Après-soupé des Auberges*, sc. 2.

HAUT (DU) JUSQUES EN BAS.

867 Et je vous verrois nu *du haut jusques en bas*,
Que toute votre peau ne me tenteroit pas. – *Tart.*, III, 2.

Je guéris tous les maux, et je voudrois, Madame,
Que votre asthme vous tînt *du haut jusques en bas*.
TH. CORN., *D. Juan*, III, 3 (scène ajoutée à Molière).

Mais bientôt, malgré vous, je verrai ses appas,
Cap à cap, sans réserve, et *du haut jusqu'en bas*. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 7.

HAUT (LE) ET LE BAS.

Il faut *du haut et du bas* dans la vie. – *Fourb. de Scap.*, III, 1.

Il (saint Paulin, évêque de Nole) eut de grands *haut et bas* dans sa vie.
SÉV., IX, p. 528.

HAUT (DU) DE...

647 Et les deux bras croisés, *du haut de* son esprit
Il regarde en pitié tout ce que chacun dit. – *Misanth.*, II, 4.

Du haut de ta vertu, dans une paix profonde,
Toujours semblable à toy, voy les troubles du monde.
BRÉBEUF, *Pharsale*, liv. III, 5e édit., 1666, p. 50; – Cf. ID., *ibid.*, p. 51.

Arsène, *du* plus *haut de* son esprit, contemple les hommes. – LA BRUY., I, p. 122.

HAUT LA MAIN, *locution*.

Vous l'auriez guéri *haut la main*. – *Pourc.*, II, 1.

128 Mais Castelbonne adroit et sage...
Fit soudain un contre-party,

Et les alla tout d'abordade
Charger dans leur propre embuscade,
Avec un sien frere-germain,
Chevalier, et *haut à la main.* – LORET, *Muze histor.*, 27 janvier 1657.

..... Bon! par toute l'Espagne,
Les freres, dont la gloire est le seul interêt,
Choisissent pour leur sœur tel époux qu'il leur plaît,
Les mettant, *haut la main,* dans un cloître...
MONTFLEURY, *Coméd. poète,* II, 5.

HAUT : SUR LE HAUT DU JOUR, vers midi.

123 Il entra dans Larisse hier, *sur le haut du jour.* – *Mélic.*, I, 3.

C'estoit *sur le haut du jour,* et le soleil estoit dans sa plus grande force.
D'URFÉ, *L'Astrée,* 1614; II, p. 165.

113 ..... *Sur le haut du jour*
Nulle des sœurs ne faisoit long séjour
Hors du logis, le tout crainte du hasle. – LA FONT., IV, p. 498 : *Contes,* II, 16.

HAUT DE CHAUSSES, ou HAUT DE CHAUSSE, ou CHAUSSES, culotte descendant jusqu'aux genoux, composée d'un fond et de deux canons (jambes).

32 Et de ces cotillons appelés *haut de chausses.* – *Éc. des Mar.*, I, 1.

J'ai mon *haut de chausses* tout troué par derrière. – *L'Av.*, III, 1.

Deux garçons tailleurs... lui arrachent le *haut de chausses* de ses exercices. – *Bourg. gent.*, II, 5.

577 Nos peres sur ce point étoient gens bien sensés,
Qui disoient qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connoître un pourpoint d'avec un *haut de chausse.*
Fem. sav., II, 7.

Excusez, lecteurs, si par le menu je vous écris l'action et le vestement des peuples du temps passé... Le marchant estoit facile à cognoistre : son habit estoit un petit bonnet de menton faict à coquarde, un petit saye de drap qui ne passoit pas la brayette, une ceinture d'une grosse lisiere, un *haut de chausse* à prestre, avec une brayette qui passoit le saye de demy pied; une gibeciere pendante à costé; des souliers qui n'avoient de cuir que par le bout.
La Chasse au vieil grognard de l'antiquité, 1622 (dans les *Var. histor. et littér.* de la bibl. elzév., III, p. 36).

Pour les garçons..., ils ne portoyent de *hauts de chausse* qu'ils n'eussent quinze ans. – *Ibid.*, p. 40.

Je te prie de croire que je la rangeray bien à son devoir quand il me plaira, que je porte le *haut de chausse,* et que, par conséquent, je suis maître chez moy.

— Quoy! luy dit son valet, pour le *haut de chausse*, vous pensez être le Maître? — Ouy dea, dit-il, mon amy; qui le seroit donc?

D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 114.

On luy mit de belles gamaches,
Un bonnet de nuit de satin
Dont la coëffe estoit de quintin,
Un *haut de chausse* de grisette.

Scarron, *Virg. trav.*, 1705; II, p. 122.

38 Il n'avoit point de *haut de chausses*,
Mais un pantalon seulement. – Loret, *Muze histor.*, 22 janvier 1651.

189 De plus, si l'histoire n'est fausse,
Il portoit en son *haut de chausse*
Des galons jusqu'à seize cens. – Id., *ibid.*, 3 juin 1656.

Tel *haut de chausse* bouffe, et tel serre la cuisse;
L'un tient du Pantalon et l'autre tient du Suisse.

Furetière, *Sat.* V; *Poésies*, 1655, p. 41.

63 Dessous sa main, tombe du personnage
Le *haut de chausse*. – La Font., V, p. 415 : *Contes*, IV, 7.

Le *haut de chausses* de M. de Châteauneuf lui sembloit de mauvais augure.

Id., IX, p. 280 : *Lettre à sa femme*.

Feliante est une maîtresse femme; elle a la mine de porter le *haut de chausses*.

Hauteroche, *Crisp. médecin*, I, 1.

Un *haut de chausse* bas, prêt à tomber sous eux. – Regnard, *Joueur*, I, 2.

Haute-contre.

Il vous faudra trois voix : un dessus, une *haute-contre* et une basse.

Bourg. gent., II, 1.

* Selon M. Castil Blaze, la *haute-contre* désignait une voix plus élevée, mais moins volumineuse que celle du ténor, soprano, ou dessus.

Il me semble qu'encor j'oy dans un verd buisson
D'un savant rossignol la tremblante chanson,
Qui tenant or' la taille, ore la *haute-contre*,
Or' le mignard dessus, ore la basse-contre. – Du Bartas, *La Semaine*, liv. V.

La taille et l'*haute-contre* vont voltigeant par l'air, ondoyans par ascendans et descendans; tantost s'accordant volent si haut qu'ils attaquent de près le plus brave superius, et qui est propre aux plus hautes entreprises; tantost se fondent sur la basse-contre, et, luy faisant tourner le dos, se poursuivent tousjours battant, jusques à tant qu'il s'abysme. S'ils s'accordent tous quatre, ô Dieu, quelle douceur!

Le P. René François (René Binet), *Merveilles de la nature*, 1626, p. 523; chap. liii, *Musique*.

Pour les voix, nous prendrons seulement douze basses, huit concordantes, six basses-tailles, autant de quintes, quatre *hautes-contre*, huit faussets et douze dessus, moitié entiers et moitié hongres. – Regnard, *Sérénade*, sc. 7.

* Ménage s'appuie sur l'exemple cité de du Bartas, sur un exemple de Marot, qui a employé *basse-contre*, enfin sur Nicot et sur Molière, pour déclarer qu'il faut dire *haute-*

contre et *basse-contre* soit pour désigner la partie de la musique qui est contre le dessus, ou celle qui est contre la taille, soit pour désigner ceux qui chantent ces parties. De son temps, quelques personnes voulaient appeler ceux-ci *hautes-contes* et *basses-contes*.
(*Observ.*, I, 1672, p. 55-56.)

HAUTEMENT, à voix haute.

541 J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément,
Afin que d'Isabelle il soit lu *hautement*. – *Éc. des Mar.*, II, 6.

* On peut rattacher à ce sens du mot *hautement* les phrases suivantes :

405 Zeste ! Ledit Hiérôme avouera *hautement*
Qu'il la tient pour sensée et de bon jugement. – RAC., *Plaid.*, IV, 2.

Ils disent *hautement* que ce qu'il venoit de faire étoit une suite des artifices dont il s'étoit servi pour les surprendre. – LA ROCHEF., II, p. 141.

HAUTEUR (DE), de haut.

397 ..... On s'en vient *de hauteur*
Me traiter de faquin, de lâche, d'imposteur. – *L'Ét.*, I, 8.

1243 Me condamnerez-vous à voir que Bérénice
M'enlève *de hauteur* le rang d'impératrice ? – CORN., *Tite et Bérén.*, IV, 3.

Bien des courtisans se résolurent dès lors de le prendre *de hauteur* avec le Cardinal. – RAC., V, p. 91 : *Notes histor.*

HÂVE.

1647 ... Accompagné d'une vieille fort *hâve*. – *L'Ét.*, IV, 7.

69 Environ trente et quatre esclaves,
Maigres, secs, decharnez et *haves*.
LORET, *Muze histor.*, 15 janvier 1656.

Ce vieux barbon sur-anné,
Tout *hâve* et tout refroigné,...
Abbatit d'un coup de hache
Le fils aîné d'une vache. – BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 162.

* Nicot (1573) est le plus ancien dictionnaire qui admette le mot *have;* pour le traduire en latin, dit-il, «usez des formules de *affreux*»; cependant il traduit l'adverbe *havement* par *avidè*. — Le mot est de toute antiquité dans la langue; M. Godefroy en cite des exemples tirés de Jean de Meung, de *la Fontaine périlleuse*, etc.

HÉLAS ! *interjection employée comme substantif.*

23 *Hélas !* — Eh bien, *hélas !* Que veut dire ceci ?
Voyez le bel *hélas* qu'elle nous donne ici. – *Sgan.*, sc. 1.

1257 Traîtres, ces feints *hélas* ne sauroient m'abuser. – Corn., *La Veuve*, IV, 2.

1253 *Hélas!* — Que cet *hélas* a de peine à sortir! – Id., *Pol.*, IV, 4.

465 Et je n'en arrachois que de profonds *hélas*. – Id., *Sophon.*, II, 1.

Un sot, en ce rencontre, eût poussé force *hélas*.
Th. Corn., *Amour à la mode*, I, 3.

Hélas! — Ah! remettez vos *hélas* à demain. – Id., *ibid.*, III, 5.

Cependant le pauvre Cassandre
Emplissoit l'air de ses *hélas*.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 142.

Priam et son monde reclus
Fait de pitoyables *hélas*. – Id., *ibid.*, p. 152-153.

Croit-il réjouir beaucoup les gens par ces *hélas* de poche, ces Mesdemoiselles mes règles? – Rac., Préf. de *Bérén.*

Hélas! — Par cet *hélas* que me voulez-vous dire?
Quinault, *Les Rivales*, IV, 7.

Je n'ay qu'à consentir que tout chacun m'adore,...
Qu'à souffrir des *hélas!* qu'à souffrir des je meurs!
Devisé, *Cocue imag.*, sc. 16; – Cf. Id., *Veufve à la mode*, 1658, sc. dern.

Il impute mon silence à foiblesse, et il me reproche qu'au lieu de répondre à ses passages,... je n'en sors que par un *hélas*... Mais si l'*hélas* luy déplaist, voyons comme il répondra au raisonnement.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 65, p. 554-555.

* Du temps de Mlle de Gournay, certaines interjections, entre autres *hélas*, étaient condamnées par une nouvelle école de poésie, par ceux qu'elle appelle «les Docteurs nouveaux venus» qui vouloient «parler en poésie à la mode qu'une fillette parle en prose». Et cependant «il n'y a mignarde affettée à Paris ny à la Cour qui rejettast comme eux en ses entretiens ou en ses écrits... un *ah!* un *las!* un *hélas!*»
L'Ombre, 1627, p. 617-618.

«Les interjections ou exclamations y tiennent rang au besoin (dans les écrits des deux prélats, Bertaut et du Perron), employans fort volontiers *hélas! ah! ô!* au lieu que ceste nouvelle secte, d'une inegalité plaisante, n'advoue ordinairement que la derniere de ces trois voix, et l'advoue peu, objectant que la premiere (*hélas!*) et la seconde ne signifient rien : comme si la tierce signifioit davantage. Et comme si, de plus, les exclamations en toutes langues estoient tenues de signifier autre chose qu'un simple cry : voir comme si toutes voix et dictions en une langue avoient à vous dire autre signification que celle qu'il plaist à l'usage de leur essargir.» – *Ibid.*, p. 960-961.

Parmi les nouveaux docteurs dont se moque Mlle de Gournay était Malherbe. Le Lexique de ses œuvres, si consciencieusement fait, ne donne ni *ah!* ni *hélas!* mais il cite un exemple de *las* pour *hélas*, et plusieurs exemples de *ô*.

HÉMÉTIQUE.

* Voir ci-dessus, p. 181, *Émétique*.

HÉMISPHÈRE.

152 Moi, dans cet *hémisphère*, avec ma suite obscure,
Je vais faire une station. – *Amph.*, Prol.

* Dans l'édition des *Grands Écrivains*, on remarque que plusieurs éditions anciennes ont écrit «cette *hémisphère*» au féminin.

Au masculin :

(Leur courage) avoit assujetti l'un et l'autre *hémisphère*. – MALH., I, p. 104.

47 ... Ce bas *hémisphère*.

LA FONT., IX, p. 166 : *Épît. à Mme de Fontange.*

Le plus ancien dictionnaire où figure *hémisphère* est Cotgrave; puis viennent Mellema (1614), Oudin (1642), Oudin, Duez (1660), Pomey (1676), Gaudin (1677), Guy Miège (1679), Richelet (1680), Furetière (1690), Académie française (1694). — Partout on le donne comme masculin, ou le genre n'est pas indiqué. Peu d'autres dictionnaires ont admis ce mot.

HÉMISTICHE.

679 J'en veux faire un poème en forme d'acrostiche
Dans les deux bouts du vers et dans chaque *hémistiche*.

Fâch., III, 2.

J'ay veu qu'un sonnet acrostiche,
Anagrammé par l'*hémistiche*
Aussi bien que par les deux bouts,
Passoit pour miracle chez vous.

SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 220.

* Voir t. I, p. 29, *Acrostiche.*

HÉPATIQUE.

* Voir *Julep.*

HERBE (EN).

1099 Au sort d'être cocu son ascendant l'expose,
Et ne l'être qu'*en herbe* est pour lui douce chose.

Éc. des Mar., III, 9.

Par un coup fourré, ils s'estoient faits cocus, l'un *en gerbe* et l'autre *en herbe*.

YVER, *Le Printemps*, Paris, J. Ruelle, 1572, fol. 379 v°.

Cocu *en herbe et en gerbe*. – G. BOUCHET, *Serées*, II, p. 122.

Il est cocu *en herbe et en gerbe*.

Le Courtisan parf., in-32, 1640, p. 257 (*Prov. et Sent.*).

J'ay veu tel bel esprit *en herbe*,
Pour estre trop tard mis *en gerbe*,
Perdre son bel esprit tout net :
Temoin le petit Francinet.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, I, 435; – Cf. ID., *Virg. trav.*, I, p. 325; II, p. 174.

177 Cette paix n'est encor qu'*en herbe;*
Mais si nous la voyons *en gerbe,...*
J'en avertiray mes lecteurs. – LORET, *Muze histor.*, 12 juin 1660.

* *En herbe,* c'est-à-dire : avant la fleur et le fruit, avant maturité. On dit aussi : *en herbe et en gerbe,* c'est-à-dire : après maturité.

La Fontaine a dit, au propre :

4 Les alouettes font leur nid
Dans les blés quand ils sont *en herbe.*
LA FONT., I, p. 355 : *Fabl.*, IV, 22.

HÈRE, et parfois HAIRE.

193 Valère vient à nous. — Je plains le pauvre *hère.*
Dép. am., I, 2.

J'ay dessein aussi d'aller au cours, non point en carrosse, comme les mondains, mais à pied, comme un pauvre *hère* que je suis.
SOREL, *Polyandre*, 1648; II, p. 362.

Grand Apollon, Dieu débonnaire,
Prens pitié de moy, pauvre *haire,*
Et de ceux que tu vois icy,
Qui sont pauvres *haires* aussi.
SCARRON, *Virg. trav.*, 1705; I, p. 201-202.

Vieux simulacres effacez,
Pauvres *haires* rapetacez,
Oh! que votre morgue est flétrie!
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 40 : *Rome ridic.*

Chétifs croquans et pauvres *heres,*
Dont les chemises sont des haires,
Dont les souliers sont dessolez...
LE P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 16.

203 Mais si ce mizerable *here*
En son vol encor persevere,
Soit qu'il soit gueux ou bien hupé,
Il sera sans doute atrapé. – LORET, *Muze histor.*, 12 octobre 1652.

244 Les uns rouez, d'autres bannis,
Et pluzieurs de ces lâches *hères*
Condamnez d'aller aux galeres. – ID., *ibid.*, 13 mars 1660.

166 Quoi! venir voir le plus humble de ceux
Que vos beautés ont rendus amoureux,
Un villageois, un *hère,* un miserable!
LA FONT., V, p. 169 : *Contes*, III, 5.

152 Scrupule, toi qui n'es qu'un pauvre *hère,*
C'est bien à nous qu'il appartient d'en faire?
ID., V, p. 535 : *Contes*, IV, 12.

Quand je vis qu'ils fuyoient, je suis un pauvre *hère,*
Mais je ne pus, ma foi! retenir ma colère. – POISSON, *Fou de qual.*, sc. 1.

* *Hère,* dans un sens méprisant, vient de l'allemand Herr (*herr*), monsieur, seigneur, comme *rosse* vient de Roß (*ross*), coursier.

HÉROS, *ironiquement.*

228 Mais je ne puis du tout approuver sa chimère,
Et me rendre l'écho des choses qu'elle dit,
Aux encens qu'elle donne à son *héros* d'esprit. – *Fem. sav.*, I, 3.

Que ces *héros* d'écritoire
Montent jusqu'à cette gloire
De t'avoir donné la loy,
C'est nous perdre avecque toy.
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 139.

Hé! ne trouvez-vous pas qu'il a toute la mine
D'un gredin revêtu, d'un *héros* de cuisine?
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, III, 11.

Imitez dans Paris nos bretteurs casaniers,
Nos braves citadins, nos *héros* de ruelles. – ID., *Trigaudin*, II, 3.

HEUR, chance bonne ou mauvaise, mais plutôt bonne.

1083 Courage, mon garçon; tout *heur* nous accompagne.
L'Ét., III, 4.

527 Expliquez-vous, Ascagne, et croyez, par avance,
Que votre *heur* est certain, s'il est en ma puissance.
Dép. am., II, 2.

89 Ne fût-ce que pour l'*heur* d'avoir qui vous salue. – *Sgan.*, sc. 2.

317 ..... L'*heur* d'obéir à sa divinité
Ouvre aux plus grands efforts trop de facilité. – *D. Garc.*, I, 3.

623 Encore est-ce un grand *heur* dont le destin m'honore.
Fâch., III, 2.

679 Je vous épouse, Agnès; et cent fois la journée
Vous devez bénir l'*heur* de votre destinée. – *Éc. des Fem.*, III, 2.

1180 Vous prendrez part, je pense, à l'*heur* de mes affaires.
Ibid., IV, 6.

644 Et ce n'est pas peu d'*heur* que d'être sa moitié. – *Tart.*, II, 3.

476 Votre Clitandre a l'*heur* de vous plaire si fort. – *Misanth.*, II, 1.

128 Lorsque dans un haut rang on a l'*heur* de paroître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon. – *Amph.*, Prol.

Galathée, vous estes heureuse, si vous sçavez prendre votre *heur*, et tres-malheureuse si vous le laissez eschapper, ou par nonchalance, ou par amour, ou par faute de courage. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 133ᵃ.

14 Par un *heur* éloigné de tout pouvoir humain.
MALH., *Ode au Roi sur la prise de Marseille.*

29 L'astre qui luit aux grands en vain à ma naissance
Espandit dessus moy tant d'*heur* et de puissance. – ID., *Pour M. de Montpensier.*

Que nos courages affermis
Sentent l'*heur* de vostre assistance.
ANT. CORN., *Hymne : Memento, salutis auctor...*

Je me meurs, Amidor, du desir de la voir :
Quand auray-je cet *heur ?* – DESMARETS, *Les Visionnaires,* I, 4.

Cet *heur* inespéré surpassoit nostre attente.
D'OUVILLE, *Coiffeuse à la mode,* V, 8.

99 Et l'*heur* de vous revoir luy semblera plus doux. – CORN., *Pol.,* I, 1.

Pour témoin de nostre *heur* ne prenons que l'amour.
TH. CORN., *Comt. d'Org.,* IV, 6.

Et j'ai l'*heur* qu'à Madrid n'étant jamais venu,
Il est le seul encor de qui j'y sois connu.
ID., *Galant doublé,* I, 1 ; – Cf. ID., *Engagem. du hasard,* III, 3 ; – *Berg. extrav.,* III, 4 ; – *Geôlier de soi-même,* II, 5 ; – *Amour à la mode,* V, 7.

Je crois que, sur ce pied, j'aurai l'*heur* de vous plaire.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce,* III, 8.

Mais puisque de tant d'*heur* le Ciel me favorise,
Touchez-là. – ID., *Dupe de soi-même,* V, 10.

Je suis ravi, Monsieur, qu'il ait l'*heur* de vous plaire.
POISSON, *Coméd. sans titre,* I, 2.

Je sais que Léonore aime un certain Valère,
Un fat, un freluquet, qui n'a l'*heur* de lui plaire
Que par son air pincé. – REGNARD, *Le Bal,* sc. 12.

* Ménage, dans ses *Observations sur les poésies de Malherbe* (1689), p. 312, dit, à propos du premier vers cité : «Ce mot n'est plus guère en usage, ni en prose ni en vers. Nous disons un *bonheur*. Cependant il y a tel endroit où il peut trouver sa place, comme en ces façons de parler : il n'y a qu'*heur* et malheur dans le monde; il joue d'un grand *heur.*»

Richelet (1680) dit : «Ce mot signifie bonheur, mais il est bas et peu usité.» Furetière le donne sans commentaire; l'Académie (1694) dit : «Il est vieux et n'a plus guère d'usage que dans les proverbes...» — «*Heur,* dit La Bruyère, se plaçoit où *bonheur* ne sauroit entrer; il a fait *heureux,* qui est si françois, et il a cessé de l'être.» – *Caractères :* chap. *De quelques usages.*

M. Marty-Laveaux, dans son *Lexique de la langue de Corneille,* fait justement remarquer que Corneille n'a point contribué à l'abandon de ce mot, et qu'il l'a conservé encore en 1682.

HEURE : À CETTE HEURE, maintenant.

Je comprends cela *à cette heure.* – *Bourg. gent.,* I, 2.

Ce que je vous dis *à cette heure,* qu'est-ce que c'est? – *Ibid.,* III, 3.

* Brantôme emploie souvent cette locution, et sous la forme *à st'heure*, ou *ast'heure*, qui montre la prononciation; Montaigne a même écrit *asture*, qu'on trouve aussi dans les œuvres de Tabarin.

Il faut *à cette heure* voir ce qui fait les hommes ingrats. – MALH., II, p. 39.

M. Régnier, dans son savant *Lexique de Malherbe*, fait remarquer que «dans les autographes de Malherbe, cette locution est d'ordinaire écrite en un seul mot».

Cette maison prochaine est un logis garni...
Personne, par bonheur, ne l'occupe *à cette heure*.
QUINAULT, *Amant indiscret*, IV, 1.

HEURE : À LA MALE HEURE.

831 Et bien *à la male-heure* est-il venu d'Espagne,
Ce courrier que la foudre ou la grêle accompagne?
L'Ét., II, 11.

1 Allez *à la malheure*, allez, âmes tragiques. – MALH., I, p. 219.

HEURE : À L'HEURE; SUR L'HEURE.

482 Parbleu! si grande joie *à l'heure* me transporte,
Que mes jambes *sur l'heure* en cabrioleroient. – *Sgan.*, sc. 18.

Le travail du jour l'avoit estourdy, mais *à l'heure* il ne luy en restoit plus aucune douleur. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 26[a].

3 Mais n'ayant point *à l'heure* autant que j'ai d'ennuis. – MALH., I, p. 3.

Il découvrit *à l'heure* le plat, et aperçut que c'étoit sa bourse, que son frere, pour se rire de luy, avoit fait ainsi mettre.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, I, p. 250.

Sans se souvenir *à l'heure*
D'une semblable demeure...
LA FONT., VIII, p. 275 : *Songe de Vaux*.

HEUREUX.

1143 La place *m'est heureuse* à vous y rencontrer.
Éc. des Fem., IV, 6.

* C'est-à-dire : m'est favorable.

HEURTER, frapper à la porte.

199 Holà! (Il frappe à la porte.) — Qui *heurte?* — Ouvrez...
Éc. des Fem., I, 1-2.

635 Et lui jetant, s'il *heurte*, un grès par la fenêtre... – *Ibid.*, II, 5.

1558 Tout beau! si pour *heurter* tu fais la moindre instance,
Je t'envoirai d'ici des messagers fâcheux. – *Amph.*, III, 2.

213 Ces trois messieurs se retirerent;
Mais sur leurs pas ils retournerent,
Et, *heurtans* avec le marteau,
Rendirent pourpoint et manteau. – LORET, *Muze histor.*, 17 mai 1664.

Quelqu'un *heurte* à la porte, et je crois que c'est lui.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, II, 7.

Je m'en vais le savoir. Holà! — Qui *heurte?* — Amis.
ID., *Dame médecin*, IV, 1 et 2.

Mais on frappoit bien fort à cette porte...
Est-ce vous, dites-moi, qui venez de *heurter?* – BARON, *Éc. des Pères*, IV, 10.

Mais quelqu'un *heurte*. — Ouvrez. – DEVISÉ, *Veufve à la mode*, sc. 6.

Hé bien donc apprenez, Monsieur de Pezenas,
Qu'on gratte à cette porte, et qu'on n'y *heurte* pas.
Vous voulez voir le Roi? Vous attendrez qu'il sorte.
POISSON, *Baron de la Crasse*, sc. 2.

Voyez s'il *heurte?* Point du tout;
Son diable de passe-partout
Sçait ouvrir toutes les serrures. – ID., *Sot vengé*, sc. 7.

..... Holà, quelqu'un, holà!
J'ai beau *heurter*, crier, aucun ne se présente.
REGNARD, *Légat. univ.*, III, 2; – Cf. ID., *Ménechmes*, III, 1.

J'habillerai Arlequin en chancelier; il ira *heurter* à la porte de Sottinet.
ID., *Divorce*, II, 1.

HIER.

1459 A combien de discours et de traits de risée
Votre entreprise d'*hier* est partout exposée! – *L'Ét.*, IV, 3.

706 Et je l'aperçus *hier* sans en être aperçu. – *Dép. am.*, II, 6.

716 Et non comme témoin de ce que *hier* vous vîtes. – *Ibid.*, *ibid.*

* Malherbe, qui n'a pas employé ce mot, fait remarquer (IV, p. 338, 455) que Desportes l'a employé tantôt comme monosyllabe, tantôt comme dissyllabe. — Corneille le fait toujours monosyllabe :

1169 *Hier* ce devoir te mit en une haute estime. – *Le Cid*, IV, 2.

111 *Hier* dans sa belle humeur elle entretint Valère. – *Hor.*, I, 1.

Quinault le fait également monosyllabe, avec aspiration de la lettre *h*; — de même Chevalier, et d'autres encore :

... Un cavalier plein d'esprit et d'appas
Que hier dans la forêt je sauvai du trépas. – QUINAULT, *Les Rivales*, III, 7.

Une jeune *beauté, hier* au soir, dans un bal,
Sut à ma liberté porter un coup fatal. – *Comédie sans comédie*, I, 2.

Que hier il eut grand tort de manquer de mémoire. – *Ibid.*, III, 1.

Bonjour. — Que fis-*tu hier?* — Sombre et mélancolique,
Pour me déchagriner, j'allai voir la *Critique* (*de l'École des Femmes*).
CHEVALIER, *Amours de Calotin*, I, 2.

«Saint-Gelais et Ronsard, dit Ménage (*Observ. sur Malherbe*, p. 252), ont fait *hier* de deux syllabes. Voicy l'endroit de Ronsard, qui est du 12e sonnet du Recueil de ses sonnets :

Au mesme lit où pensif je repose,
Presque Madame en langueur trépassa
Devant-*hier*, quand la fièvre effaça
Son teint d'œillets et sa lèvre de rose.

«Voicy celui de Saint-Gelais, qui est d'une de ses épigrammes :

Quand je vis la belle Catin,
Si triste avant-*hier* matin.»

HISTOIRES, niaiseries, balivernes, contes en l'air.

Au diantre soit la tyrannie de toutes ces *histoires*-là.
G. Dand., I, 4.

On... continue à faire de belles *histoires*. – LA ROCHEF., III, p. 99.

Si tu crois qu'à plaisir on te fait une *histoire*.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, V, 7; – Cf. ID., *ibid.*, I, 5; – *Dame médecin*, II, 6.

HOC : ÊTRE HOC.

1673 C'est bien dit. — Mon congé cent fois me *fût-il hoc*,
La poule ne doit point chanter devant le coq. – *Fem. sav.*, V, 3.

Je ne sçay ny le *hoc*, ny la prime, ny le trictrac. – BALZAC, *Lettres*, 1er août 1645.

Je vous offre un compagnon...
Et si ce rang vous *est hoc*,
Je prends la flamberge au croc.
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 67.

194 Enfin leur mariage *est hoc*,
Et ceux qui diroient le contraire
Ne feroient que mieux de se taire.
LORET, *Muze histor.*, 27 septembre 1659.

253 Un méchant bruit icy s'épanche...
Mais comme ce bruit n'*est* pas *hoc*,
Je serois fâché d'en rien dire. – ID., *ibid.*, 16 août 1664.

Et sans craindre ny roy ny roc,
Toutes regions luy *sont hoc*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 144; – Cf. ID., *ibid.*, p. 432-433.

Montaigne, les madrigaux que vous avez honorés de votre choix, et les trois petits livres, tout cela vous *est* aussi *hoc* que mon cœur.
MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 272.

Bonne chasse, dit-il, qui l'auroit à son croc!
Eh! que n'es-tu mouton! car tu me *serois hoc.*
LA FONT., I, p. 390 : *Fabl.*, V, 8.

Si vous me plantez là, si votre oubli m'*est hoc.*
BENSSERADE, *Bouts-rimés pour Mme de Leuville.*

Sçavez-vous qu'en blâmant le *hoc*
Vous attaquez d'un même choc
La sagesse haute et profonde
De celuy qui l'a mis au monde,
Et qui s'y délasse par fois
De ses grands et nobles emplois?
ID., *Œuvr.*, 2 in-12, 1697; I, p. 92-93; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 249, 264.

Par amitié pour moi, mettant la feinte au croc,
Tu vas à cœur ouvert... — Oh! cela vous *est hoc.*
MONTFLEURY, *Mari sans femme*, II, 3; – Cf. ID., *Éc. des Filles*, IV, 2; – *Mariage de rien*, sc. 6.

Le Paradis vous *est hoc;*
Pendez le rosaire au croc. – SAINT-ÉVREM., *cité par Génin.*

* Le *hoc*, on le voit, était un jeu, un jeu de cartes : «L'on joue tant de cartes que l'on a de suite, de quelque couleur que ce soit; et si vous jouez une carte, et que vos compagnons n'en ayent point au-dessus, elle vous *est hoc*, et l'on en paye chacun un jetton.»
La Maison acad., 1654, p. 30.

HOCHER, secouer.

Vous n'avez que faire de *hocher la tête.* – *G. Dand.*, II, 2.

J'aymeroye mieux courir, que d'estre ainsi *hoché* de ce cheval.
DE LA MOTTE, *Trad. des Dial. de Vivès*, in-32, 1611, p. 55b et 56a.

Il a *hoché* deux ou trois fois *la teste* en souriant.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, II, p. 482; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 243.

J'en sousriois,... et, sans plus, en *hochois la teste.*
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 29.

Il est arrivé... un accident à ma maistresse; c'est que, n'ayant pu lire ses Heures à la messe, ... elle s'est mise à les lire dans son carrosse, et comme la teste luy branle maintenant, outre ce qu'elle a esté un peu *hochée*, à cause que j'ay esté contraint d'aller viste, ayant d'autres carrosses en queue...
SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 135.

Mais quoy! vous ne m'escoutez pas;
Vous riez en *hochant la teste.*
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 80.

91 Le parlement, qui n'est pas beste,
A ce discours *hocha la teste.* – LORET, *Muze histor.*, 13 août 1651.

Mais ce fier et brutal amant
Hochoit la bride à ses chevaux. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 573.

A tout cela, sans sonner mot,
Cette gaguye *hochoit la teste.* – ID., *ibid.*, p. 432.

Quoi! vous *hochez la teste!* Est-ce que vous doutez?
QUINAULT, *Mère coquette*, II, 2.

* On disait aussi «*hocher la bride*», pour dire «sonder les sentiments de quelqu'un, l'exciter à se déclarer», comme on *hochait la bride* à un cheval pour le stimuler :

Il faut doucement *hocher la bride* aux esprits pour les faire tourner du côté qu'on veut. – MALH., II, p. 268.

Le mariage... oh! oh! vous riez déjà! Tudieu! Il ne faut que vous *hocher la bride*. – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, II, 1.

Enfin *hocher* signifiait faire des *hoches* ou coches :

Il luy respondit avec une ignorante fierté : Hé! vrayment, si je ne sçay escrire, je *hocheray;* voulant dire que, comme il faisoit des *hoches* sur une table pour marquer les livres de viande qu'il vendoit à ses chalans, il en feroit autant sur du papier, pour luy tenir lieu de signature. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 263.

HOIR, héritier; *terme de droit.*

1062 ..... Il peut l'avantager
Lorsqu'il l'aime beaucoup et qu'il veut l'obliger,
Et cela par douaire, ou préfix qu'on appelle,
Qui demeure perdu par le trépas d'icelle,
Ou sans retour, qui va de ladite à ses *hoirs*,
Ou coutumier, selon les différents vouloirs...
Éc. des Fem., IV, 2.

..... Sottes gens
Qui pour un zest, pour une paille,
Bouttant jusqu'à l'ultime maille,
Apprennent à leurs *hoirs* enfin
Que cil qui plaide est moult peu fin.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 218.

155 En prométant d'etre fidelles
A ses *hoirs*, mâles ou femelles.
LORET, *Muze histor.*, 13 novembre 1660.

Hoirs mâles et femelles. – RAC., V, p. 388 : *Factums.*

..... Un oncle, un honnête homme,
A bien voulu descendre aux ténébreux manoirs
Pour nous mettre à notre aise et nous faire ses *hoirs*.
REGNARD, *Ménechmes*, IV, 2.

HOMME, *double sens :* homme en général; mari.

278 C'est mon *homme*, ou plutôt c'est celui de ma femme.
Sgan., sc. 9.

* C'est mon *homme*, c'est-à-dire c'est l'*homme* dont il s'agit, l'*homme* que je cherche; c'est l'*homme* de ma femme, c'est l'*homme* qui convient, qui plaît à ma femme.

Étant couchée avec son *homme*.
D'Ouville, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 191.

Quoyque perclus de plus d'un membre,
Si quelqu'un en fait le mauvais,
Qu'il se montre ou se nomme,
Il a trouvé son *homme*.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 186.

Vraiment le reître avoit trouvé son *homme*. – Id., *ibid.*; I, p. 367.

14 Et mon *homme* d'avoir chiens, chevaux et carrosses.
La Font., II, p. 175 : *Fabl.*, VII, 14.

Il faut songer, avant que l'hymen se consomme...
Maître Martin Braillard, Monsieur, est bien son *homme*.
Montfleury, *Trigaudin*, IV, 7.

Paquette. Son mal n'étoit qu'amour, qui troubloit trop son âme.
Mais j'aperçois mon *homme*. – Devisé, *Cocue imag.*, sc. 1.

Homme d'honneur (D').

1008 *D'homme d'honneur*, il est ainsi que je le dis. – *Dép. am.*, III, 8.

* C'est-à-dire : foi *d'homme d'honneur*.

Homme de...

Je suis et serai toujours, *in utroque jure*, le docteur Pancrace,... *homme de* lettre, *homme d'*érudition,... *homme de* suffisance, *homme de* capacité. – *Mar. forcé*, sc. 4.

Vous êtes *homme d'*accommodement. – *Pourc.*, III, 5.

232 Je vous croyois beaucoup plus fin,
Et ne vous tenois pas *homme de* mariage. – La Font., V, p. 121 : *Contes*, III, 4.

Un *homme de* guerre se contente de sa profession, un magistrat de la science, un *homme de* lettres de mesme. – Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667; Préf., p. 16-17.

Homme : honnête homme.

* Voir ci-dessous, *Honnête homme*.

Honnête, poli, convenable, courtois.

Il n'est point *honnête* à un amant de venir le dernier au rendez-vous.
Escarb., sc. 1.

* Le mot était nouveau dans ce sens :

«*Honneur*, *honnesteté*, *honnestetez*, *honneste*, règnent dans le langage d'aujourd'huy... Cela est bien *honneste*, pour dire cela est très-obligeant, très-genereux, très-civil.»
Le P. Bouhours, *Entr. d'Ariste et d'Eugène*, 2e édit., 1671, p. 121-122.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Lorsque le voisin de Madame dit qu'il la trouve *affable* et *courtoise*..., il ne s'exprime pas poliment, parce que les mots de *courtois* et d'*affable* ne sont plus guères dans le commerce des gens du monde, et les mots de *civil* et d'*honnête* ont pris leur place, de même que ceux de *civilité* et d'*honnêteté* ont pris la place de *courtoisie* et d'*affabilité*. — De Callières, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 173.

On chercherait vainement ce sens dans les lexiques de Malherbe, Corneille, La Fontaine, Racine, La Rochefoucauld, La Bruyère; mais, plus tard, on le trouve dans Regnard, et il s'est perpétué jusqu'à nous.

Il est bien fait; il a du cœur et de l'esprit.
— Il est trop gueux. — Fort bien; la réponse est *honnête*.
Regnard, *Démocrite*, I, 1.

Le Roi me charge ici d'un fort *honnête* emploi,
Et je n'attendois pas l'honneur que je reçoi. – Id., *ibid.*, III, 5.

Ici, *honnête* signifie plutôt *honorable* que *convenable*. Nous avons cité ces vers surtout pour rappeler l'emprunt du second vers à Molière. (*Misanth.*, I, 2, vers 264.)

Honnête homme.

Arnolphe ne donne-t-il pas trop librement son argent à Horace? Et puisque c'est le personnage ridicule de la pièce, falloit-il lui faire faire l'action d'un *honnête homme?* – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en de certaines choses, et *honnête homme* en d'autres. – *Ibid.*, *ibid.*

Pour vous, vous faites un *honnête homme* de Cour.
Impr. de Vers., sc. 1.

369 Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que dans la Cour vous avez d'*honnête homme*...
Misanth., I, 2.

Je suis *honnête homme*. Me croyez-vous capable, Monsieur, d'une action aussi lâche que celle-là? - *G. Dand.*, I, 5.

Cette action d'embrasser ma défense sans me connoître est tout à fait d'un *honnête homme*. – *Mal. imag.*, I, 4.

Si Monsieur est *honnête homme*, il ne doit point vouloir accepter une personne qui seroit à lui par contrainte. — ... Je puis être *honnête homme* et vouloir bien vous accepter des mains de Monsieur votre père.
Ibid., II, 6.

* L'*honnête homme*, au XVIIe siècle, n'était pas seulement, comme aujourd'hui, l'homme incapable d'une action malhonnête, c'était l'homme du monde homme de bien. Un des premiers membres de l'Académie française, Faret, a publié, en 1630, un ouvrage très remarquable de style, intitulé *L'Honneste homme, ou l'art de plaire à la Cour*. En voici le résumé. Ce qu'il demande, c'est d'abord que l'*honnête homme* soit homme de bien, soigneux de son honneur, mais ni querelleur, ni vain, ni fanfaron; qu'il ait de la grâce

naturelle sans affectation ni négligence; qu'il recherche la vertu, suive les bonnes lettres, n'ignore ni la philosophie, ni les sciences, ni la politique, ni l'histoire; qu'il aime les arts, la poésie, la peinture, la musique; qu'il respecte la religion et la foi; — à la Cour, qu'il se fasse une vie tranquille, sans inquiétudes ambitieuses, et qu'il traverse la corruption sans en être souillé; qu'il ait toujours le souci de sa dignité, et s'abstienne de toute action, de tout bon mot qui auroient une apparence de bouffonnerie; il faut enfin que, par sa modestie, sa complaisance, sa sincérité, il sache, s'il est gentilhomme, conserver l'estime qu'on a d'abord pour lui, et, s'il ne l'est pas, la conquérir.

Que deux hommes également bien faits se présentent dans une compagnie, «lorsque l'on viendroit à sçavoir que l'un est gentilhomme et que l'autre ne l'est pas, il faudroit que ce dernier mist beaucoup de temps devant que de donner de soy la bonne opinion que le gentilhomme auroit acquise en un moment par la seule connoissance qu'on auroit eue de son extraction» (p. 9). — Cependant «il faut dire hautement que nostre Cour a cet avantage par dessus toutes celles qui sont au monde, qu'un *honneste homme*, quand mesme il seroit nay assez bassement pour n'oser s'approcher des grands qu'avec des soumissions d'esclave, que si une fois il leur peut faire connoître ce qu'il vaut, il les verra à l'envy les uns des autres prendre plaisir à l'eslever jusqu'à leur familière conversation» (p. 125).

L'epithete d'*honeste* n'avoit force autrefois qu'en disant un *honeste homme*, pour signifier un homme accomply en toutes sortes de perfections et de vertus... Mais depuis qu'il y a eu un livre de ce nom (*L'Honneste homme*, par Faret), il a passé avec raison à des significations plus amples. – Sorel, *Connoiss. des bons livres*, 1671, p. 5.

Passons en revue les dictionnaires.

Rob. Estienne (1539 et 1549), Nicot (1573, 1606, 1618, 1625) définissent l'*honneste homme et courtois* : bellus homo, urbanus et civilis; Monet (1620, 1636) : *honneste homme, honorable* : honestus homo, honestus vir, honore dignus vir, honore ac laude dignus homo; le *Diction. ital.* de 1625 : *honneste homme, louable et de vertu, et de bonne réputation* : honesto huomo, lodevole e di virtù, e di buona riputatione; *honneste homme et courtois*, onesto huomo e cortese. — Les *Rech. ital. et franç.* de César Oudin (1642) : *honneste homme*, huomo di garbo, galant'huomo, huomo onorato. — Cotgrave (1611, 1632, 1650) n'a pas d'article spécial; Duez, *Diction. franç.-ital.* (1660), répète le César Oudin de 1642; Ant. Oudin, *Diction. franç.-esp.* (1660), traduit : *honneste homme*, hombre honrado y cumplido; Pomey (1676), Gaudin (1677) : *honneste homme*, honestus homo, et laude dignus; Guy Miège (1679) : an honest man, a good man; Richelet (1680) : «*Honnête*, qui a de l'honnêteté, de la civilité : l'*honnête homme* est celuy qui ne se pique de rien. Pasc.» — Furetière (1690) : «*Honneste*, on le dit premièrement de l'homme de bien, du galant *homme*, qui a pris l'air du monde, qui sçait vivre.»

L'Académie française, dans sa première édition (1694), fait plusieurs distinctions : 1° «*Honneste*, vertueux, conforme à l'honneur et à la vertu; cela est indigne d'un *honneste homme*; 2° *honneste homme*, outre la signification qui a été couchée dans le premier article et qui veut dire homme d'honneur, homme de probité, comprend encore toutes les qualitez agreables qu'un homme peut avoir dans la vie civile : il faut bien des qualitez pour faire un *honneste homme*; 3° quelquefois on appelle aussi *honneste homme*, un homme en qui on ne considère alors que les qualitez agreables et les manieres du monde; et en ce sens, *honneste homme* ne veut dire autre chose que galant homme, homme de bonne conversation, de bonne compagnie.» — Dans sa deuxième édition (1718), l'Académie supprime le troisième article, qui, en effet, se confond avec le second. Dans sa troisième édition (1740), dans la quatrième (1762) et dans la cinquième (an VII-1799), l'Académie reproduit la seconde, en demandant à l'*honnête homme* des qualités *sociales* et agréables...; la sixième édition (1835) et la septième (1878) sont conformes aux précédentes depuis la seconde, mais, au deuxième article, ajoutent : «Cette acception a vieilli.»

De l'examen qui précède, il résulte que le sens généralement admis au XVIIe siècle était en usage dès le XVIe, qu'il s'est maintenu au XVIIIe et qu'il tend à se perdre au XIXe.

Voici quelques exemples significatifs :

L'amant ne désire rien tant que d'estre aimé; pour estre aimé, il faut qu'il se rende aimable, et ce qui rend aimable est cela mesme qui rend *honneste homme.*
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 49*.

L'on a eu tant de soins de moy que, pour me rendre plus *honneste homme*, j'ay esté nourry en tous les plus beaux exercices où la jeunesse puisse estre employée.
Id., *ibid.*; II, p. 802.

Il se fit là une très grande perte, non seulement... de simples soldats, mais encore d'*honnêtes hommes* et de personnes dont il faisoit cas. – Malh., I, p. 450.

C'est un inconnu, assez *honnête homme* pour se faire aimer de deux Reines.
Corn., V, p. 415 : *Examen de D. Sanche.*

Il est riche : peut-il n'être pas *honnête homme?*
Th. Corn., *D. César d'Avalos*, I, 3.

Mon chien de destin m'emmeine dans un mois aux Indes Occidentales; ou plutost, j'y suis poussé par une sorte de gens fascheux qui se sont depuis peu élevez dans Paris, et qui se font appeler pousseurs de beaux sentiments. On ne demande plus parmy eux si on est *honneste homme;* on demande si on pousse les beaux sentiments. – Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 9.

D'un travail de dix ans ce que le sot espère,
L'*honneste homme*, d'un mot, le lui viendra ravir.
La Font., VII, p. 54 : *L'Eun.*, III, 2.

Qui que vous soyez, prestre ou moine, marié ou à marier, bourgeois ou gentilhomme, vous estes *honneste homme*, ou je n'y connois rien.
Le Pays, *Amitiez, amours et amourettes*, 1665, p. 70; XXXVe lettre : *A un inconnu.*

Je ne me pique point de faire des vers, et, comme j'estime que, dans la poésie, la médiocrité même est un vice, je croy qu'un *honneste homme* n'en doit jamais faire profession, s'il ne se sent d'une force à pouvoir égaler les plus illustres du métier. – Id., *ibid.*, p. 265.

34 Pour paroitre *honnête homme*, en un mot, il faut l'être. – Despr., *Sat.* XI.

On traite sur un même pied l'amour, la philosophie et tous les services dignes d'un *honnête homme.* – Rac., V, p. 469 : *Banquet de Platon.*

Le vrai *honnête homme* est celui qui ne se pique de rien. – La Rochef., I, p. 111.

* Nous avons vu plus haut que Richelet a attribué cette pensée à Pascal.

Un *honnête homme* peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot. – Id., *ibid.*, p. 168.

Un avocat est-il un si grand avantage?...
Il faudroit, à loisir s'étant bien consulté,
Joignant à ses appas quelque légère somme,
Lui chercher pour mari, cousin, quelque *honnête homme*
Qui... — Comment donc cousin? Est-ce qu'un avocat
N'est pas un *honnête homme?* – Montfleury, *Trigaudin*, IV, 8.

Passât-on en vertu les vieux héros de Rome,
Si l'on n'a de l'argent, on n'est pas *honnête homme.*
Hauteroche, *Le Deuil*, sc. 4.

Honnête homme, homme de probité.

On vous a pris de l'argent? — Oui, coquin; et je m'en vais te pendre, si tu ne me le rends. — Mon Dieu! ne le maltraitez point. Je vois à sa mine qu'il est *honnête homme*. – *L'Av.*, V, 2.

L'*honnête homme* tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien
La Bruy., II, p. 189.

..... N'êtes-vous pas notaire?
— Et, de plus, *honnête homme*. — Oh! c'est une autre affaire.
Regnard, *Ménechmes*, V, 4.

Honnête homme, brave homme, homme généreux.

Testigué! C'est le plus *honnête homme* que vous ayez jamais vu. Il m'a donné trois pièces d'or pour aller dire seulement à la femme qu'il est amoureux d'elle. – *G. Dand.*, I, 2.

Honnêteté, politesse, bonne grâce.

Je vois bien que le bien que vous dites de cette pièce n'est que par *honnêteté*. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

904 Est-ce que.....
Et que du doux accueil duquel je m'acquittai
Votre cœur prétend à ma flamme
Ravir toute l'*honnêteté*? – *Amph.*, II, 2.

* Voir *Honnête*.

1287 ... Jamais on n'a vu de refus plus *honnêtes*,
Mais ces *honnêtetés* ne font pas moins rougir. – Corn., *Suréna.*, IV, 4.

Je suis très obligé au P. Bouhours de toutes les *honnêtetés* qu'il vous a prié de me faire de sa part. – Rac., VII, p. 157.

Une petite provinciale, fort au-dessous de ma qualité, eut l'insolence de m'attendre dans sa chambre et sur son siège au lieu de venir au devant de moy. «Hélas! dis-je, cela est bien éloigné de l'*honnesteté* de Pirrhus, qui, loin de souffrir qu'on ameine Oreste à son audience, le va chercher où il est pour sçavoir le sujet de son ambassade. — Avec tout le respect que je vous dois, Madame, je croyois que les Rois deussent estre un peu plus jaloux de leur rang. Cette grandeur qui est attachée à leurs personnes fait que ce qui s'appelleroit *honnesteté* en d'autres est une grande faute en leur conduite.»
Subligny, *La Fausse Querelle ou la vérit. crit. d'Andromaque*, 1668; I, p. 7.

Je suis déconcerté d'une louange en face,
Et votre *honnêteté* me fait quitter la place. – Poisson, *Coméd. sans titre*, III, 8.

L'*honnêteté*, les égards et la politesse des personnes avancées en âge de l'un et de l'autre sexe me donnent bonne opinion de ce qu'on appelle le vieux temps.
La Bruy., II, p. 113.

HONNEUR, ensemble de qualités qui attirent le respect.

Ces femmes... veulent que toutes les plus belles qualités que possèdent les autres ne soient rien en comparaison d'un misérable *honneur* dont personne ne se soucie. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

133 Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
Son misérable *honneur* ne voit pour lui personne.
Misanth., I, 1.

Et qu'est-ce que l'*honneur*, me dit-elle? — C'est une opinion... que nous laissons de nous et de nostre courage. – D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 815.

HONNEUR, sentiment, respect de son honneur, de sa considération.

1320 Quoi que sur ce sujet votre *honneur* vous inspire...
Éc. des Fem., IV, 8.

HONNEUR : PAR HONNEUR, par complaisance, par excès de civilité.

Ce n'est pas que je veuille faire ici l'auteur modeste et mépriser *par honneur* ma comédie. – *Préc. rid.*, Préf.

* Molière emploie ici ce mot dans le sens noté par Furetière (1690) : «C'est un homme que j'ai nommé *par honneur*, pour luy faire honneur», c'est-à-dire par civilité, par complaisance, par honnêteté, dans le sens où Richelet (1680) définit ce dernier mot : «*honnêteté*, civilité, maniere d'agir polie, civile et pleine d'*honneur*, procedé honnête et qui marque de la bonté.»

HONNEUR : SE FAIRE HONNEUR DE..., *locution*.

Je ne doute point qu'elle ne soit allée par la ville *se faire honneur de* la Comédie que vous me donnez sous son nom. – *Escarb.*, sc. 1.

On se trouve à tous moments entre celui que l'on cherche à aborder..., et cet autre que l'on feint de ne pas connoître... On *se fait honneur de* l'un, et... on a honte de l'autre. – LA BRUY., II, p. 63.

* «Voicy encore d'autres façons de parler assez nouvelles (p. 131) : Tout le monde dit : *Se faire honneur*... *Il se fait honneur de* l'amitié d'un tel, *il se fait honneur d'*avoir parlé hardiment.» – BOUHOURS, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1671, p. 138.

«Pour *se faire honneur de* quelque chose, cela n'est point mal dit, mais il faut prendre garde si l'effet de la chose mérite cette parole.» – SOREL, *Connois. des livr.*, 1671, p. 405.

HONNEUR : EN TOUT BIEN ET EN TOUT HONNEUR, *locution*.

* Voir t. I, p. 250, *Bien : en tout bien et en tout honneur.*

HONNEUR, marque de déférence, de faveur.

263 Non pas; mais la surprise est fort grande pour moi,
Et je n'attendois pas l'*honneur* que je reçoi. – *Misanth.*, I, 2.

275 Touchez-là, s'il vous plaît. Vous me la promettez,
Votre amitié? — Monsieur... — Quoi? vous y résistez?
— Monsieur, c'est trop d'*honneur* que vous me voulez faire.
Ibid., I, 2.

Elle... fit tant d'*honneurs* à cette religieuse, que l'Archevêque la lui ôta au bout de deux jours – RAC., IV, p. 572 : *Port-Royal.*

Je voudrois savoir si vous êtes entièrement sensible à tous les *honneurs* qu'on vous fait. – SÉV., édit. 1726; II, p. 211-212.

Le Roi me charge ici d'un fort honnête emploi,
Et je n'attendois pas l'*honneur* que je reçoi. – REGNARD, *Démocrite*, III, 5.

HONTE : AVOIR HONTE À...

173 Monsieur, vous vous moquez; j'*aurois honte à* la prendre.
Dép. am., I, 2.

Les filles *ont* toujours *honte à* témoigner d'abord ce qu'elles ont dans l'âme. – *L'Av.*, III, 5.

* On dit plutôt aujourd'hui *avoir honte de*...

Il n'est jamais plus difficile de bien parler que quand on *a honte de* se taire.
LA BRUY., I, p. 234.

HONTEUX, timide.

Il n'y a en amour que les *honteux* qui perdent. – *Am. magnif.*, I, 1.

Jamais *honteux* n'eut belle amie, car qui ne s'aventure n'a ny cheval ny mule. Ainsi les plus *honteux* le perdent. – Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, II, 3.

Un certain cavalier traittoit chez luy à la campagne quelques personnes,... et entr'autres une certaine bourgeoise fort *honteuse* qu'on avoit eu bien de la peine de faire mettre à table avec les autres.
D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 163.

Voyant ce flacon près d'un pain,
Le moins *honteux* estend la main,
Et, l'armant d'un assez bon glaive,
Quelques croustilles il en leve.
LE P. CARNEAU, *La Stimminachie*, 1656, p. 48.

Pallas dit à Telemachus qu'il ne doit point être *honteux*, mais demander librement... des nouvelles de son père. – RAC., VI, p. 74 : *Rem. sur l'Odyssée.*

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient *honteux* ou étourdis; un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence.

La Rochef., I, p. 208.

Et lorsqu'impunément il se moque de toi,
Je gage que tu fais la sotte, la *honteuse*. – Montfleury, *Fille capitaine*, I, 6.

Hors.

133 Tenez, voyez ce mot, et *sortez hors* de doute. – *Dép. am.*, I, 2.

* Le mot est inutile; cependant on trouve des exemples analogues :

Le sage se contente de soi. C'est une parole... que beaucoup de gens interpretent mal; ils le séparent de la communauté de toutes choses et ne veulent point qu'il *sorte hors* de sa peau. – Malh., II, 292.

Le Cardinal... voulut découvrir les sentiments du duc de Bouillon... particulièrement sur l'article de sa *sortie hors* du royaume. – La Rochef., II, 385.

Hors de page.

* Voir *Page : hors de page.*

Hors de soi.

Ce qui me met *hors de moi*... – *Escarb.*, sc. 2.

Ce que je dis contre ma foi,
N'est-ce pas un vrai témoignage
Que je suis *hors de moi?* – Malh., I, p. 142.

1135 Que dis-je? En ce moment mon cœur, *hors de lui-même*,
S'oublie, et se souvient seulement qu'il vous aime. – Rac., *Bérénice*, IV, 5.

Houret, *terme de chasse :* « Mauvais chien de chasse, soit que ce soit la nature qui l'ait vicié, soit que ce soit l'éducation. » — *Diction. de chasse et de pêche*, 1769, 2 vol.

509 De ces gens qui, suivis de dix *hourets* galeux,
Disent : « Ma meute », et font les chasseurs merveilleux.

Fâch., II, 6.

Huchet, *terme de chasse :* « Petit cor qui sert aux chasseurs pour appeler les lièvres. » — *Diction. de chasse et de pêche*, 1769.

507 Dieu préserve, en chassant, toute sage personne
D'un porteur de *huchet* qui mal à propos sonne.

Fâch., II, 6.

* Le *Diction. de Trévoux* (1732) donne une meilleure définition : «*Huchet*, petit cor d'un chasseur ou d'un postillon, qui sert à *hucher*, à appeler les chiens, les lièvres à la chasse... Ce mot vieillit et à sa place on dit cor.» — C'est la trompe à *hucher*, dont parle Scarron :

Misenus, du haut d'un rocher,
Se mit aussitôt à *hucher*,
Et, de sa trompe entortillée,...
Donna le signal de sortir. – *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 218.

HUMAIN, charitable, bienveillant.

280 Les sentiments *humains*, mon frère, que voilà ! – *Tart.*, I, 5.

Il est aisé de nous toucher,
Et nous sommes *humains* plus qu'on ne sauroit croire :
Donnez-nous doucement six pistoles pour boire,
Nous allons vous lâcher. – *Mal. imag.*, 1er interm.

1457 Ah ! ne voyez-vous pas que les Dieux plus *humains*
Ont eux-mêmes rompu ce bandeau dans vos mains ? – Rac., *Mithrid.*, V, 1.

Le peuple étoit fort *humain* aux étrangers. – Id., VI, p. 35 : *Rem. sur Pindare.*

Fidèle au Roi, et *humain* à ceux qu'il est obligé de garder. – Sév., IX, p. 302.

HUMAINEMENT : 1° à la façon d'un homme.

Un Roi qui s'entretient tout seul avec son capitaine des gardes, parle un peu plus *humainement*, et ne prend guère ce ton de démoniaque.
Impr. de Vers., sc. 1.

Il dit, morbleu, ces vers... — Comme il fait un amant,
Il pourroit les mieux dire et plus *humainement*.
— Et plus *humainement* ?... Encore ! ho, ho ! tu railles ;
Voudrois-tu point dauber l'*Impromptu de Versailles* ?
Montfleury, *Impr. de l'hôtel de Condé*, sc. 4.

Pour parler plus *humainement* (car ce langage sent un peu trop le poète).
Rac., VI, p. 405 : *Lettres.*

2° Avec indulgence et bonté.

Il y a ici un certain courtisan... qui lui a fait faire des propositions d'amour qu'elle a très *humainement* écoutées. – *G. Dand.*, I, 4.

HUMANISER.

955 Vraiment elle en a pris tout son soûl, la rusée,
Et la vertu chez elle est fort *humanisée*. – *Éc. des Mar.*, III, 5.

Humanisez votre discours, et parlez pour être entendu.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

Quand j'*humanise* un peu ma fierté naturelle,
J'ai les yeux diablement meurtriers, et la belle
Saura ce que vaut l'aune. – MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 4.

HUMANISER (S'), *au propre et au figuré.*

55 Et vous n'ignorez pas que ce maître des Dieux
Aime à *s'humaniser* pour des beautés nouvelles. – *Amph.*, Prol.

1775 Que d'un peu de pitié ton âme *s'humanise.* – *Ibid.*, III, 6.

Je jure, sans me vanter, aussi bien qu'homme de France, et je croy que si S. A. (le Prince de Condé) *se* vouloit *humaniser*, à jurer quelque fois, il ne s'en trouveroit point mal. – SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 52.

En terre quelquefois
La Divinité *s'humanise.* – TH. CORN., *L'Inconnu*, II, 7.

Avec leurs vers enflez, je suis leur serviteur.
J'aime qu'on *s'humanise*, et je veux qu'un auteur
Suive les mœurs du siècle, et prenne un air d'écrire
Qui dise galamment tout ce qu'il voudra dire;
Qu'on ne discerne point le Theatre et la Cour,
Soit pour parler d'affaire ou pour parler d'amour,
Et sur la scène enfin qu'on cajolle une belle
Comme le plus galant fait dans une ruelle. – POISSON, *Poète Basque*, sc. 6.

De grâce... — Quand je veux aussi, je *m'humanise.*
LA THUILLERIE, *Crisp. précepteur*, sc. 9.

Son mérite (de Mme de Schomberg) *s'est* fort *humanisé.* – SÉV., V, p. 27.

HUMANITÉ, l'ensemble des hommes, la race humaine, le genre humain.

Je te veux donner un Louis d'or, et je te le donne pour l'amour de l'*humanité.* – *D. Juan*, III, 2.

210 Ainsi l'*humanité*, sottement abusée,
Court à ses appétits. – REGNIER, *Sat.* IX.

Un prince qui a honoré la France, tout le nom François, son siècle, et, pour ainsi dire, l'*humanité* tout entière. – BOSSUET, *Or. fun. de Condé.*

* Le sens de ce mot, dans la phrase citée de Molière, a donné lieu à de nombreuses opinions que nous ne discuterons pas, parce qu'il nous paraît très clair. — Voir notamment le Molière de la *Coll. des Gr. Écriv.*, V, p. 147-148.

HUMANITÉ, qualité d'homme.

761 Doncques, si de parler le pouvoir m'est ôté,
Pour moi, j'aime autant perdre aussi l'*humanité*,
Et changer mon essence en celle d'une bête. – *Dép. am.*, II, 6.

Laisse reposer mon *humanité*. – Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*

* «On dit proverbialement : reposer son *humanité*, pour dire : se mettre à son aise, chercher ses commoditez, *corpusculum curare.*» – *Diction. de Trévoux.*

HUMANITÉS, les lettres humaines, grammaire, rhétorique, poésie, etc.

Ils savent la plupart de fort belles *humanités*. – *Mal. imag.*, III, 3.

Ah ! madame, quel merveilleux talent vous avez pour la poésie ! — J'ai d'assez belles *humanités*. – REGNARD, *Coquette*, III, 5.

HUPPÉ, qui peut être fier de sa huppe, de ce qui est pour lui un sujet d'honneur.

74 Bien *huppé* qui pourra m'attraper sur ce point !
Ec. des Fem., I, 1.

99 (Il) me sembloit vous voir paroître
Brave et galant en cette cour,
Où les plus *huppés* à leur tour
Tâchoient de vous voir et connoître. – MALH., I, p. 289.

Si nous osons ici venir,
C'est pour un grand dessein, c'est afin de vous plaire,
C'est le moyen de parvenir.
De plus *huppez* que nous en voudroient autant faire.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 111; – Cf. ID., *ibid.*, p. 342, 433-434; – *Virg. trav.*, 1705; I, p. 11.

Nous verrons les plus haut *huppez*
Travestis et mal équipez...
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 415.

* La Fontaine emploie le mot au propre et au figuré :

218 L'on prend au trébuchet l'oiseau le plus *huppé*.
LA FONT., VII, p. 577 : *Je vous prends sans verd*, sc. 8.

81 Peut-être y tint-il lieu d'un prince ou d'un héros
Des plus *huppés* et des plus hauts.
ID., III, p. 256 : *Fabl.*, XII, 12.

97 Combien en as-tu vu, je dis des plus *hupés*,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés ? – RAC., *Plaid.*, I, 4.

Il trouve à se fourrer parmi les plus *huppez*.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, II, 4.

Ici le plus *huppé* tremble en parlant à nous. – POISSON, *Hollande malade*, sc. 8.

HURHAUT (À).

1262 ..... L'on voit que l'un tire
A dia, l'autre *à hurhaut.* – *Dép. am.*, IV, 2.

* Voir ci-dessus, p. 75, *Dia* (*A*).

L'un tire à dia, l'autre *à hurhaut.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 320.

HYDROPISIE.

* Voir t. I, p. 282, *Bradypepsie.*

HYMEN, mariage; HYMEN DE..., mariage avec...

757 ..... Il a volonté...
De me déterminer à l'*hymen d'*Hippolyte. – *L'Ét.*, II, 7.

319 Demain un lacs d'*hymen* me donnera sa foi.
LA FONT., VII, p. 304 : *Ragotin*, II, 1.

63 Par moi seule éloigné de l'*hymen d'*Octavie,
Le frère de Junie abandonna la vie. – RAC., *Brit.*, I, 1.

HYMÉNÉE.

2009 ... Le père, témoin de tout l'événement,
Donne à *cette hyménée* un plein consentement. – *L'Ét.*, V, 9.

477 Faites, quand vous voudrez, signer *cet hyménée.* – *Sgan.*, sc. 17.

207 Et j'aime mieux la voir sous *un* autre *hyménée*,
Que si contre son gré sa main m'étoit donnée.
Ec. des Mar., I, 2.

* Nous donnons le texte des éditions originales; mais des éditions presque contemporaines (voir dans la *Coll. des Gr. Écriv.*) mettent indifféremment le masculin dans le premier exemple, et le féminin dans les autres. — Racine fait *hyménée* masculin :

1426 Avant qu'on eût conclu *ce fatal hyménée.* – *Androm.*, V, 1.

Quoy! vous pourriez changer en ma faveur le dessein de marier Angélique avec Damon? — Qui m'en empescheroit? — Vous pourriez la porter à tourner ses vœux vers ce nouvel *hyménée?* – DU VERDIER, *Flatteur*, 1696, II, 2.

Hyménée ne se trouve ni dans Nicot (1606), ni dans Monet (1620), ni dans Oudin (1642). Il figure cependant, accompagné d'épithètes masculines, dans les *Épithètes* du sieur de la Porte (1571), dans le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe, sans indication de genre (1596), puis dans Cotgrave (1611, 1632, 1650) comme féminin. Richelet (1680), *himenée*, Furetière (1690) et l'Académie française (1694), *hymen* ou *hyménée*, le donnent comme masculin, et c'est ce genre qui a été conservé.

HYPOCONDRIAQUE : MÉLANCOLIE HYPOCONDRIAQUE.

* Voir *Mélancolie hypocondriaque.*

HYPOTHÉQUER À..., engager comme sur hypothèque à...

Il *est hypothéqué à* mes consultations, et un malade ne se moquera pas d'un médecin. – *Pourc.*, II, 1.

Octavien, se constituant en rente envers mon grand-père en l'an 1584, *lui a hypothéqué* spécialement quarante-quatre écus. – Corn., X, p. 434 : *Lettres.*

I

ICELLE, celle-ci, *forme ancienne conservée dans le style juridique ;* féminin de ICELUI.

1065 Qui demeure perdu par le trépas d'*icelle.* – *Éc. des Fem.*, IV, 2.

..... La parfaite curation d'*icelle.* – *Pourc.*, I, 8.

Il y avoit pour drap de pied un tapis velu, étendu emmi la place, et dessus, un escabeau..., et sur *icelui* un bassin vermeil doré. – Malh., III, p. 434.

94 Il la frapa d'un fer pointu...
A dessein de tuer *icelle.* – Loret, *Muze histor.*, 11 octobre 1653.

786 Témoin trois procureurs, dont *icelui* Citron
A déchiré la robe. – Rac., *Plaid.*, III, 3.

793 Je vais, sans rien obmettre, et sans prévariquer,...
Exposer, à vos yeux, l'idée universelle
De ma cause, et des faits renfermés *en icelle.* – Id., *ibid.*, *ibid.*

* «*Iceluy, icelle.* Ce sont les deux plus mauvais mots et les plus barbares dont on se sçauroit guères servir en nostre langue. Ils sont néantmoins les plus usitez, de tous ceux qui n'ont point de soin de la pureté de la langue. Car il leur semble que l'usage de ces mots est si necessaire qu'on ne s'en sçauroit passer. Et toutefois si vous demandez à nos excellens escrivains comment ils peuvent faire de ne s'en servir jamais, ils vous repondront qu'ils ne se sont point encore apperceus de la necessité de ce mot là, et que jamais ils n'en ont eu besoin. Ceux qui s'en servent à tous propos disent qu'ils évitent avec ce mot force équivoques dont il s'ensuivroit de l'obscurité. Mais M. Coëffeteau n'a jamais souillé ses beaux escrits de cette vilaine tache, et pourtant il ne laisse pas d'estre toujours si clair et si intelligible, qu'en toutes ses œuvres, qui sont en grand nombre, je soutiens qu'on ne trouvera pas une seule periode qu'il faille relire deux fois pour l'entendre. Il est vray que l'usage de ce mauvais mot a une grande estendue, comme il se voit en ce qu'il tient la place de plusieurs autres... Tantost, il tient la place de *luy* et d'*elle*, en tous les genres et en tous les nombres : «La charité est si necessaire, que sans *icelle* «on ne peut estre sauvé», au lieu de dire «sans elle». Tantost, il tient la place de la

particule *y* ou *dedans;* par exemple : «Prenez force vaisseaux vuides, et versez de l'huile «en *iceux*», au lieu de dire : «Versez-*y* de l'huile», ou «versez de l'huile *dedans*». Tantost enfin et fort souvent il est pris pour la particule *en*, comme : «Ceux qui ont de l'argent «se servent d'*iceluy* en beaucoup de choses», au lieu de dire : «s'*en* servent».

VAUGELAS, édit. Chassang, II, p. 418-419.

ICI AUTOUR.

Depuis quelque temps, il y a des voleurs *ici autour*.

D. Juan, III, 2.

* On disait de même *ici bas, ici dedans, ici dessus, ici dessous*, etc. :

ICI BAS, en bas.

COLIN, à la fenêtre : Monsieur. — G. DANDIN : Allons vite, *ici-bas*. — COLIN, en sautant par la fenêtre : M'y voilà. – *G. Dand.*, III, 4.

Votre Grandeur voit tomber *ici-bas*...
Ceux que l'hymen fait de sa confrérie. – LA FONT., VI, p. 117 : *Contes*, V, 7

* Richelet (1680) donne à part, ce que ne font ni Furetière (1690), ni l'Académie (1694) : «*Ici bas*, adverbe.» Et il cite cet exemple de Voiture, dans ses poésies : «Viens *ici bas*.»

Ici bas est le contraire de *ici haut* qui se trouve également :

Élomire (Molière). Ah! Madame, permettez que je descende; je meurs d'envie de l'entretenir, et de sçavoir si sa conversation respond à son esprit. — Le mesme desir me presse; descendez promptement, et faites en sorte de l'amener *icy-haut*.

Zélinde, 1663; sc. 4; – Cf. *ibid.*, sc. 8.

5 Diogène là-bas est aussi riche qu'eux,
Et l'avare *ici-haut* comme lui vit en gueux.

LA FONT., I, p. 344-345 : *Fabl.*, IV, 20.

ICI DEDANS.

Venez nous tendre *ici dedans* le conseiller des grâces.

Préc. rid., sc. 6.

Ici dedans est la traduction de l'ancien *ceans*.

ICI DESSOUS.

183 J'ai crainte *ici dessous* de quelque manigance. – *L'Ét.*, I, 4.

IDES.

1607 Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
Nous exprimer la dot en mines et talents,
Et dater par les mots d'*ides* et de calendes. – *Fem. sav.*, V, 3.

Je vous laisse à penser si un homme de cette humeur (le parasite Montmaur) date ses lettres du 1er et du 20e du mois, ou bien des calendes et des *ides*... Il suppute son argent tantôt par sesterces romains, tantôt par mines attiques.

BALZAC, *Le Barbon*, *Œuvr.*, 1665; II, p. 696.

* Les *ides* étaient le quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, dans le calendrier des anciens Romains, et le treizième des autres mois. On remarquera le mélange maladroit fait par Bélise des termes grecs, *mines* et *talents*, et des termes latins, *ides* et *calendes*.

IDIOT.

136 Je la fis élever selon ma politique,
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploîroit
Pour la rendre *idiote* autant qu'il se pourroit.

Éc. des Fem., I, 1.

40 ..... Il profane
Notre auguste nom, traitant d'âne
Quiconque est ignorant, d'esprit lourd, *idiot*...

LA FONT., III, p. 127 : *Fabl.*, XI, 5.

On veut à la ville que bien des *idiots* et des *idiotes* aient de l'esprit.

LA BRUY., I, p. 189.

* Monet (1620) dit : «*Idiot*, non lettré»; Pomey (1676) traduit : «*Idiot*, illiteratus»; Gaudin (1677) : «*Idiot*, ignorant, illiteratus». Il semble que ce soit là le sens où Molière l'a employé.

Richelet (1680) : «*Idiote*, s. f., sote, niaise, innocente.»

Furetière (1690) : «*Idiot*, adjectif, et quelquefois substantif. Sot, niais, peu rusé, peu éclairé. Ce mot vient du grec *idiôtis*, qui signifie proprement un particulier, un homme qui mène une vie privée, qui ne se mesle point du gouvernement de la République. Il se prend ensuite pour un homme simple, ignorant, etc.»

Académie française (1694) : «*Idiot*, ignorant, stupide, imbécile.» — 1718 : «*Idiot*, qui est stupide, imbécile.»

On voit que le mot *idiot* a conservé le sens d'*ignorant* jusqu'en 1694, et qu'il l'a perdu entre 1694 et 1718.

IDOLÂTRER, aimer avec passion.

343 Il faut, dis-je, pour rompre à toute chose cours,
Acheter sourdement l'esclave *idolâtrée*. — *L'Ét.*, I, 7.

42 Mon travail sans appui monte sur le théâtre;
Chacun en liberté le blâme ou l'*idolâtre*. — CORN., X, p. 16 : *Excuse à Ariste*.

L'aquatique Polemon,
De son siege de limon,
Jure qu'il vous *idolâtre*.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 97.

384 J'aime, que dis-je aimer? J'*idolâtre* Junie. – Rac., *Brit.*, II, 2.

Car plus vous y gagnez, plus on nous *idolâtre*. – Poisson, *Poète Basque*, sc. 6.

Laissez-les jouer un jeu ruineux,... *idolâtrer* les grands, mépriser les petits,... c'est leur état. – La Bruy., II, p. 153.

IDOLE, *au masculin.*

30 Un *idole* d'époux et des marmots d'enfants. – *Fam. sav.*, I, 1.

* Malherbe fait le mot indifféremment masculin ou féminin :

Je le fus (aise) de voir tomber nos *idoles* d'un lieu où je ne les avois jamais *regardés* qu'avec abomination. – Malh., IV, p. 87.

191 Je sais bien que sa Carmagnole,
Devant lui se représentant,
Telle qu'*une plaintive idole*,
Va son courroux sollicitant. – Id., I, p. 54.

37 Votre honneur, le plus *vain* des *idoles*,
Vous remplit de mensonges frivoles. – Id., I, p. 227.

De même Corneille :

925 Qu'espérez-vous enfin d'un amour si frivole
Pour cet ingrat amant qui n'est plus qu'*une idole?*
— Qu'*une idole!* Ah! ce mot me donne de l'effroi.
Rosidor *une idole!* – Corn., *Clit.*, III, 5.

767 Et Pison ne sera qu'*un idole sacré*
Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré. – Id., *Othon*, III, 1.

193 Ses deux fils n'ont rempli les trônes des deux Romes
Que d'*idoles pompeux*, que d'ombres au lieu d'hommes. – Id., *Attila*, I, 3.

De même La Fontaine :

7 Jamais *idole*, *quel* qu'*il* fût,
N'avoit eu cuisine si grasse. – La Font., I, p. 296 : *Fabl.*, IV, 8.

27 ..... On se fait *une idole*
De trésors, ou de gloire, ou d'un plaisir frivole.
Id., IX, p. 184 : *Épît. à Mme de la Sablière.*

De même Racine :

919 Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole
Je me laisse aveugler pour *une vaine idole?* – *Ath.*, III, 3.

Pallas lui envoie l'*idole* d'Iphthime, son amie... Cet *idole* lui dit de ne point craindre. – Id., VI, p. 94.

Montfleury n'a pas employé moins de huit fois le mot *idole*, sans qu'on puisse savoir de quel genre il le fait; Regnard le fait féminin :

Remuez-vous donc, Monsieur Boniface; vous voilà comme *une idole*.
Regnard, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 4.

Dans nos dictionnaires, Nicot (1606) le fait féminin; Cotgrave (1611, 1632) donne *idolâtre*, mais non *idole;* Monet (1620), masculin, et (1636), féminin; Oudin (1660), masculin; Pomey (1676) n'indique pas le genre, non plus que Gaudin (1677); mais celui-ci dit : «Patru fait *idole* masculin dans sa troisième lettre à Olinde.» Richelet (1680), Danet (1683), Furetière (1890), enfin l'Académie française (1694) se prononcent pour le féminin.

Grammaires : En 1645, Oudin dit : «*idole* est mieux au féminin». — Ménage, citant l'exemple de Corneille, dans *Othon* (voir ci-dessus), dit : «L'étymologie favorise l'opinion de M. Corneille; mais l'usage, qui est l'arbitre souverain des langues, est contraire à son opinion.» (*Observ. sur Malh.*, 1689, p. 368.) Il avait dit déjà, dans ses *Observ.* sur la langue française, I, 1672, p. 134 : «Malherbe l'a fait féminin, et c'est de ce genre dont il est, quoique le P. Chifflet l'aime mieux masculin.»

IGNARE, ignorant.

Vous êtes un ignorant, un indocte, un homme *ignare* de toutes les bonnes disciplines. – *Jal. du Barbouillé*, sc. 6.

Allez, vous êtes... un homme *ignare* de toute bonne discipline.
Mar. forcé, sc. 4 (dans l'édit. de 1682).

202 Car, quoy que très certainement
Je sois mis au rang des *ignares*,
J'aime à parler des hommes rares.
LORET, *Muze histor.*, 23 novembre 1652.

* Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire avant celui de Furetière (1690). R. Estienne, Nicot, Cotgrave, Monet, Oudin, Richelet, les Dictionnaires des rimes eux-mêmes ne l'ont pas admis. Cependant il figurait dans plusieurs édits, qui qualifiaient les élus de «gens *ignares* et non lettrez». Dès sa première édition (1694), l'Académie donne le mot, après Furetière, et ajoute : «Il n'a guère d'usage qu'avec cette autre épithète : «et «non lettré».

IGNORANT, IGNORANTIFIANT, IGNORANTIFIÉ, IGNORANTISSIME.

Je te soutiendrai par vives raisons que tu es un *ignorant*, *ignorantissime*, *ignorantifiant* et *ignorantifié* par tous les cas et modes imaginables.
Mar. forcé, sc. 4.

* Le P. Garasse a dit de même :

Luy (Est. Pasquier), qui est *pedant, pedantifique, pedantifiant et pedantifié* par tous les cas et modes imaginables, accuse de pedanterie celuy qui n'en eust jamais ny le soupçon ny l'ombre.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 110.

236 Et n'étoit que je fais des vers
Et que j'entens un peu la rime,
Je serois *ignorantissime*. – LORET, *Muze histor.*, 29 septembre 1657.

Quoi! sans avoir égard à mon savoir sublime,
M'appeler *ignorant!* — Même *ignorantissime*.
LA THUILLERIE, *Crisp. précept.*, sc. 13.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Une femme de qualité *ignorante?* Vous me surprenez. — *Ignorantissime.*
REGNARD, *Coquette*, III, 5.

* Pour *ignorantissime*, voir t. I, p. 36, *Adjectifs : superlat.* de forme latine; et ci-dessus, p. 417, *Fourbissime.*

IGNORANT DE...

Ce sont (les avocats) gens de difficultés, et qui sont *ignorants des* détours de la conscience. – *Mal. imag.*, I, 7.

374 Ses chevaux tantôt vont et tantôt se retardent,
Eux-mêmes *ignorants de* la course qu'ils font.
MALH., I, p. 258 : *Larmes de saint Pierre.*

IL, employé pour *celui-là* ou par pléonasme, et formant antécédent de *qui.*

Iris charme mon âme;
Et *qui* pour elle aura
Le moindre brin de flamme,
Il s'en repentira. – *Pastor. com.*, sc. 3.

* C'est-à-dire : «Et *celui qui* aura pour elle... s'en repentira.»

Il est bien heureux, *qui* peut avoir dix mille écus de rente!
L'Av., I, 4.

* C'est-à-dire : «*Celui-là* est bien heureux, qui...» — Ou : «Qui peut avoir... est bien heureux.»

821 Chacun fait ici bas la figure qu'il peut,
Ma tante; et bel esprit, *il* ne l'est pas *qui* veut.
Fem. sav., III, 2.

* C'est-à-dire : «Bel esprit ne l'est pas qui veut.» — Ou : «Bel esprit, celui-là ne l'est pas qui veut.»

IL, ce, cela.

671 Vous vous moquez peut-être. — *Il* est trop véritable.
L'Ét., II, 6.

205 Enfin, quand j'aime bien, j'aime fort que l'on m'aime.
— *Il* est très naturel et j'en suis bien de même.
Dép. am., I, 3.

279 Non je ne raillois point. — *Il* est donc vrai? — Non pas.
Ibid., I, 4.

848 Il faut être chrétien. — *Il* est très assuré. – *Dép. am.*, III, 4.

949 ..... Que le diable m'emporte
Si je fais raillerie, et s'*il* n'est de la sorte.
Ibid., III, 7; – Cf. III, 8, v. 1008.

394 Que de doutes fréquents ses vœux soient traversés,
Il est fort naturel, et je l'approuve assez. – *D. Garc.*, II, 1.

Je vous rends grâce; *il* est demain jeûne pour moi. – *D. Juan*, IV, 8.

304 Puisqu'*il* vous plaît ainsi, Monsieur, je le veux bien.
Misanth., I, 2.

1120 Il faut ne vous rien dire, *il* est assez aisé. – *Ibid.*, III, 5.

1136 Quoi? Je ne couchai point. — Non, lâche. — Est-*il* possible?
— Traître, *il* n'est que trop asssuré. – *Amph.*, II, 3.

1729 Et jusques aux enfers j'irai suivre tes pas.
— *Il* ne sera pas nécessaire. – *Ibid.*, III, 5.

Et cela ne va pas à si peu de chose qu'*il* ne monte bien, tous les ans, à trois mille francs. – *L'Av.*, II, 5.

Comment, doucement? *Il* ne me plaît pas, moi. – *Ibid.*, III, 2.

Nos occupations, à vous, et à moi, ne sont pas petites maintenant. — *Il* est vrai. – *Bourg. gent.*, I, 1; – Cf. *ibid.*, III, 4.

IL N'EST PAS QUE . . . NE . . .

325 Mais peut-être *il n'est pas que* vous *n'*ayez bien vu
Ce jeune astre d'amour de tant d'attraits pourvu.
Ec. des Fem., I, 4.

On lui a pris aujourd'hui son argent, et *il n'est pas que* vous *ne* sachiez quelques nouvelles de cette affaire. – *L'Av.*, V, 2.

* C'est-à-dire : « *Il n'est pas* possible *que*... »

ILLUSTRE (UN).

Madame, voilà *un illustre;* votre affaire ne pouvoit être mise en de meilleures mains. – *Pourc.*, I, 2.

Izarn et un avocat du conseil, nommé Dumas, se mettent en devoir de recevoir une si grosse troupe d'*illustres;* car on n'en voit pas tous les jours quatre ensemble.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, 1700; I, p. 59-60.

Vous êtes sujette à ce louable défaut, de donner à bon marché le nom d'*illustre.*
MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 155.

Vous pensiez peut estre que, dans notre famille, il n'y ait eu que le défunt qui ait aspiré à la qualité d'*illustre;* toute la race en tient.

MONTREUIL, *Œuvr.*, 1666, p. 204-205 : *A Ménage.*

Le rabat fut déclaré bien fait au seul nom de cette *illustre;* je dis *illustre,* et ne vous en estonnez pas, car le siècle est si fertile en *illustres,* qu'il y en a qui ont acquis ce titre à faire des mouches.

FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, bibl. Jannet-Picard, I, p. 51.

On luy permit aussi de voir le beau monde, de faire des visites dans les beaux réduits, et de se mesler en des compagnies d'*illustres* et de prétieuses.

ID., *ibid.*, I, p. 111; – Cf. ID., *ibid.*, I, p. 45.

L'on n'est pas malheureux, Monsieur, quand on peut réunir deux *illustres.*

REGNARD, *Divorce*, I, 8; – Cf. ID., *Joueur*, V, 2.

IMAGINAIRE, qui n'existe que dans l'imagination.

« Le *Malade imaginaire* », titre d'une Comédie.

Cette imagination est *imaginaire,* s'il en fut jamais. – MALH., IV, p. 310.

Monsieur, je ne puis donner que des remedes feints à un tourment *imaginaire* comme le vostre. – *Le Courtisan parf.*, in-32, 1640, p. 156 (*Lett. de compl.*).

Madame, quand les maux ne sont qu'*imaginaires,*
Tant de précautions ne sont pas nécessaires.

MONTFLEURY, *Dame médecin*, IV, 6.

IMAGINATION, idée, invention d'esprit.

J'ai résolu de jouer un tour de ma tête. — Comment? — C'est une *imagination* burlesque. – *Mal. imag.*, III, 2.

De tout temps il s'est glissé parmi les hommes de belles *imaginations*, que nous aimons à croire, parce qu'elles nous flattent. – *Ibid.*, III, 3.

Cette *imagination* est imaginaire, s'il en fut jamais. – MALH., IV, p. 310.

Il faut avoir la teste bien creuse et les *imaginations* bien esgarées pour faire de semblables conséquences.

Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 589.

J'ay veu quelqu'un d'eux (les partisans de la nouvelle poésie) rabrouer, voire en prose, cette phrase : *il est question*, tant ils sont friands; et, de plus, rabrouer, en poésie, ce terme *incoulpable*, leur douceur ne pouvant rien souffrir de moins sucré pour ce regard que le terme *innocent*. Toutefois, pourquoy ce mot-là se plaindroit-il d'être rabroué de ces bouches, puisqu'elles rabrouent tout d'un train *imaginations* et *conceptions* pour faire place au seul mot *pensées?*...

Mlle DE GOURNAY, *L'Ombre*, 1627, p. 959.

Ces *imaginations* me conduisirent jusqu'au droit de Saint-Lazare.

CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 451.

J'avois peur... que vous ne me disiez que ce fussent *imaginations*, et que, par ce moyen, je voulusse décrier votre maison.

D'OUVILLE, *Contes*, 1644; édit. Jouaust, II, p. 236.

Comme la peur te fait avoir ces visions...
— Ce ne sont point, Monsieur, *imaginations*.
D'Ouville, *L'Esprit follet*, III, 6.

Après cela, Philandre et Mélite auront tout loisir de rire ensemble des belles *imaginations* dont le frère et la sœur ont repu leurs espérances.
Corn., *Mél.*, III, 2.

1285 *Imaginations!* — Célestes vérités. – Id., *Pol.*, IV, 3.

Quand la nuit fut venue,... toutes ses *imaginations*, moins dissipées que durant le jour, se ramasserent pour le tourmenter.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 70.

Quand l'été pourroit avoir quelques charmes, est-il possible qu'ils ne soient pas effacez par l'*imagination* de la neige, qui vous assiege jusques dans vostre foyer?
Id., *ibid.*; 5e *Nouv.*, p. 255-256; – Cf. Id., *ibid.*, p. 280.

L'*imagination* mérite qu'on la loue. – Regnard, *Prol. des Folies am.*, sc. 5.

En vérité, vous êtes bien folle de farcir votre tête de vos sottes *imaginations* d'amour et de mariage. – Id., *Hom. à b. fort.*, I, 5.

IMAGINATIVE, imagination, faculté d'imaginer.

847 Sachons donc ce qu'a fait cette *imaginative*. – *L'Ét.*, II, 11.

2048 Vous armerez encor votre *imaginative*.
Ibid., V, 11; – Cf. vers 843, 879, 1099, 1235, 1371.

47 Si bien que l'*imaginative*
Cauza la grandeur excessive...
De sondit fils dont nous parlons. – Loret, *Muze histor.*, 16 nov. 1658.

Mon *imaginative* avoit pris tous vos traits.
Th. Corn., *Comtesse d'Orgueil*, IV, 6.

Avouez qu'au besoin j'ai l'*imaginative*
Aussi prompte d'aller que personne qui vive. – Id., III, 1.

Pourvu qu'on joue un peu de l'*imaginative*,...
Le métier n'est point sot, quand il est bien connu.
Hauteroche, *Bourg. de qual.*, III, 5.

Exerce à ce sujet ton *imaginative*. – Regnard, *Légat. univ.*, IV, 2.

Parbleu, vive les gens pleins d'*imaginative!* – Id., *Ménechmes*, IV, 1.

IMBÉCILE, faible; dans le sens du lat. *imbecillis*.

1576 Leur esprit est méchant, et leur âme fragile;
Il n'est rien de plus foible et de plus *imbécile*.
Éc. des Fem., V, 4.

Toutes choses qui sont sujettes aux accidents, comme l'argent, le corps et les honneurs, sont serviles, *imbéciles*, fluides. – Malh., II, p. 516.

225 Le sang a peu de droits dans le sexe *imbécile*. – Corn., *Œdipe*, I, 3.

Les Perses étoient *imbéciles*, les Gaulois courageux et forts.
La Font., VIII, p. 328 : *Compar. d'Alex., de Cés. et de M. le Prince.*

IMMODESTIE.

Vous ne me persuaderez point de souffrir les *immodesties* de cette pièce. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Latin fit tout ce qu'on faisoit
Quand l'oracle on exorcisoit;
Il se coucha sur les hosties;
Il commit des *immodesties*,
Fit le plaisant et le bouffon.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 209.

* L'*immodestie*, au XVIe et au XVIIe siècle, n'est point l'orgueil, la faute contre la modestie; c'est la faute contraire à la modération, et aussi à la pudeur.

Dans la 1re édition de son *Diction.* (1694), l'Académie française donne les définitions suivantes :

«*Modestie*..., modération, retenue dans les sentiments et dans tout ce qui paroist au dehors; il se prend quelquefois aussi pour pudeur. — *Immodestie*, vice contraire à la modestie.»

Dans sa dernière édition (1878), pour l'Académie, d'abord la «*modestie* est la retenue dans la manière de penser et de parler de soi»; ensuite c'est «la modération»; enfin «il se prend quelquefois pour pudeur», et «l'*immodestie* est le manque de modestie, de bienséance, et aussi le manque de pudeur». — C'est dans cette dernière acception, commune aux deux époques, mais habituelle au XVIIe et rare au XIXe siècle, qu'il est pris dans Molière.

IMPATIENCE : AVOIR IMPATIENCE DE... ou QUE...

J'*avois*, Madame, *impatience qu'*il s'en allât. – *G. Dand.*, II, 3.

Il *avoit impatience de* servir de seconde partie à Monsieur Pascal.
RAC., IV, p. 273 : *Lettre à l'aut. des Imaginaires.*

J'*ai de l'impatience qu'*il soit auprès de votre fils. – SÉV., IX, 5.

* Parlant de l'adj. *impatient* qui correspond au subst. *impatience*, le P. Bouhours dit :

«*Impatient* n'est-il pas de ces mots qui n'ont point de suite et qui vont tout seuls : un homme *impatient*, une humeur *impatiente?*» – *Doutes sur la lang. franç.*, 1674, p. 111.

IMPERTINENCE, maladresse, inconvenance.

Le valet lui fait comprendre, à tous coups, l'*impertinence* de ses propositions. – *Fourb. de Scap.*, III, 3.

Je te veux faire voir ton *impertinence*. – *Bourg. gent.*, III, 3.

Hé bien! vous voyez votre *impertinence*, ma femme. – *Ibid.*, III, 4.

Si en quelques autres lieux j'ai ajouté ou retranché quelque chose,... j'ai fait le premier pour éclaircir des obscurités,... et le second pour ne tomber en des répétitions ou autres *impertinences*. – MALH., I, p. 464.

On a bien vu dans la suite l'*impertinence* de ces calomnies.

RAC., IV, p. 478 : *Port-Royal.*

C'est une *impertinence* extreme d'introduire deux personnes tellement égales (comme Oreste et Pylade, dans *Andromaque*), et de faire que l'une parle à l'autre comme s'il estoit son escuyer ou son valet de chambre, et que l'autre le souffre.

SUBLIGNY, *La Fausse Querelle ou la vérit. crit. d'Androm.*, 1668, I, 5.

Un air capable et composé se tourne d'ordinaire en *impertinence.*

LA ROCHEF., I, p. 208.

T'a-t-il encor frotté? Je jure par avance...
— Plût au Ciel qu'il n'eût fait que cette *impertinence!*

BARON, *Le Jaloux*, II, 12.

Elle (Mlle du Plessis) a les meilleurs sentiments du monde; j'admire que cela puisse être gâté par l'*impertinence* de son esprit et la ridiculité de ses manières.

SÉV., édit. 1726; IV, p. 173.

Je suis une sotte; j'ai offensé la géographie; vous ne passez point par Moulins; la Loire n'y va point. Je vous demande pardon de mon *impertinence.*

ID., V, p. 120.

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute *impertinence.*

LA BRUY., I, p. 223.

Cela est de la dernière *impertinence* de se trouver mal quand il faut gagner de l'argent. – REGNARD, *Divorce*, Prol., sc. 1.

* Voir le mot suivant.

IMPERTINENT, qui parle ou agit hors de saison, maladroit, inconvenant.

La scène du valet et de la servante au-dedans de la maison, n'est-elle pas d'une longueur ennuyeuse, et tout à fait *impertinente?*

Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

O fils *impertinent!* As-tu envie de me ruiner? – *L'Av.*, III, 9.

Oui, *impertinente*, c'est Monsieur le Comte qui donne tout ceci à Madame. – *Bourg. gent.*, IV, 2.

Avoir si peu de conduite et de considération! S'aller jeter dans un engagement comme celui-là! Ah, ah, jeunesse *impertinente!*

Fourb. de Scap., II, 5.

1304 Le savoir dans un fat devient *impertinent.* – *Fem. sav.*, IV, 3.

Voilà une coutume bien *impertinente*, qu'un mari ne puisse rien laisser à une femme dont il est aimé tendrement. – *Mal. imag.*, I, 7.

Que voulez-vous dire avec votre bon visage? Monsieur l'a fort mauvais, et ce sont des *impertinents* qui vous ont dit qu'il étoit mieux.

Ibid., II, 2.

Ils veulent absolument que leurs médecins les guérissent. — Cela est plaisant, et ils sont bien *impertinents* de vouloir que vous autres Messieurs vous les guérissiez. – *Mal. imag.*, II, 5.

Nous nous serions bien passés de votre *impertinent* d'opéra.
Ibid., II, 5 (à la fin).

C'est une friponne, une *impertinente*, une effrontée, que je mettrai dans un couvent. – *Ibid.*, II, 9.

C'est un bon *impertinent* que votre Molière avec ses comédies, et je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins! – *Ibid.*, III, 3.

Nous appelons donc *impertinent* celuy qui, par faute d'esprit, dit toute autre chose que ce qu'il devroit dire, qui s'esgare en des choses extravagantes... Un resveur et un *impertinent* sont frappez du mesme mal... Un *impertinent*, s'il escrit d'une matière de consequence, n'en dira que de pures ravauderies.
Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 176-178.

Nous permettons à chacun de desjeuner après l'avoir gaigné..., et ce encore pourveu que l'on donne ordre... qu'on n'aille pas par les rues jouant d'une pointe d'ail, d'un estramaçon de porreau, ny d'une estocade de bouteille, sous peine d'estre tenus pour inhabiles et pour *impertinens*.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 20.

333 C'en est fait, je le perds. L'*impertinente* crainte!
Que m'importe de perdre une amitié si feinte? – Corn., *La Suiv.*, I, 9.

Vous verrez quelque discours en prose, qui parlera d'un escornifleur ou d'un autheur *impertinent*. – Sorel, *Polyandre*, 1648; I, p. 354.

Un très *impertinent* orage
Nous a poussez sur ce rivage.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, 1705; I, p. 57.

On ne peut jamais aimer un sot comme un sot... On peut aimer un *impertinent;* mais on ne le connoist jamais tel.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 215.

En quelque extrémité que vous puissiez vous imaginer la sottise d'un homme de la campagne, elle ne sera point capable d'effacer le ridicule d'un homme de la ville, quand il est *impertinent*. – Id., *ibid.;* 5e *Nouv.*, p. 268.

Je feray voir que son *Escolle des Femmes* est la plus mauvaise piece qui ait jamais esté faite, et que, sans ce «le», cet *impertinent* «le», qu'il a pris dans une vieille chanson, l'on n'auroit jamais parlé de cette comedie. – *Zélinde*, 1663, sc. 8.

J'aime tant la bonne foy de cette pauvre vefve (Andromaque) quand elle fait son testament, et qu'elle confie Astianax à sa suivante avant de se tuer. — Hé bien, Madame, il y a eu des *impertinens* qui ont blasmé cela. — Je le sçay. Il y eut une petite creature qui trouva hier l'endroit delicat : «Si j'avois, dit-elle, esté à la place d'Andromaque, j'aurois voulu coucher deux ou trois nuits avec Pirrhus, afin qu'il permist à Cephise de disposer de mon fils aprés ma mort.» L'*impertinente!*
Subligny, *La Folle Querelle ou la vérit. crit. d'Androm.*, 1668; II, 9.

10 La pesanteur des peaux et leur mauvaise odeur
Eurent bientôt choqué l'*impertinente* bête. – La Font., II, p. 35 : *Fabl.*, VI, 11.

562 Monsieur... — L'*impertinent!* Sans lui j'étois dehors. – Rac., *Plaid.*, II, 11.

Historien *impertinent*, qui commençoit son histoire en mettant son nom.
Id., VI, p. 321 (*Livr. annotés*).

Faut-il me fatiguer, entendant ces grands mots...
Et voir, poussant trop haut l'effet des passions,
Des Grecs *impertinents* et des Romains Gascons,
Et d'un style d'acier écrivant à sa mode,
Me tuer tout d'un coup d'un trait de période?
Montfleury, *Procès de la Femme juge et partie*, sc. 2.

Je lui ferois (à Mme de Coligny) un compliment fort mauvais et fort commun, qui ne la consoleroit point si elle est affligée, et qui lui paroîtroit *impertinent*, si elle ne l'est point. – Sév., IV, p. 539.

Si vous trouvez quelquefois des discours hors de leur place dans mes lettres, c'est que je reçois une des vôtres le samedi...; puis, le mercredi matin, j'en reçois encore une, et je reprends sur des chapitres que j'ai déjà commencés; cela peut me faire paraître un peu *impertinente :* en voilà la raison. – Id., V, 25.

Il a joué les jeunes, les vieux, les sains, les malades, les cocus, les jaloux, les marquis, les villageois, les hypocrites, les imposteurs, les campagnards, les prétieuses, les fâcheux, les avocats, les ignorants, les procureurs, les misantropes, les médecins, les apoticaires, les chirurgiens, les avares, les bourgeois qui affectent d'être de qualité, les philosophes, les auteurs, les provinciaux, les faux braves, les grands diseurs de rien, les gens qui n'aiment qu'à contredire, les coquettes, les joueurs, les donneurs d'avis, les uzuriers, les sergens, les archers, et tous les *impertinens* enfin, de tout sexe, de tout âge et de toute condition.
Devisé, *Or. fun. de Molière*, dans la *Nouv. Coll. moliér.*, p. 32-33.

C'étoit un fou tout plein d'esprit : façon de parler, à mon avis, *impertinente*, et pourtant en usage. – La Bruy., II, p. 510.

J'ai autrefois entendu de petits vers de votre façon qui n'étoient point *impertinents*. – Regnard, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 4.

C'est à l'analyse, à la conduite, à la texture d'une pièce que je m'attache, et par là je vous prouverai que celle-ci est *impertinente*. – Id., *ibid.*, *ibid.*

* Monet (1620) définit «*impertinent :* qui est fort hors de nature et de lieu;... qui fait ou dit des choses fort hors de propos et de lieu». — Richelet (1680) : «Ce mot se dit des personnes et de leurs actions, et veut dire sot, qui n'est pas sage.» — Furetière (1690) : «Qui n'agit ou ne parle pas selon la raison... En termes de Palais, *impertinent* se dit de ce qui n'appartient pas à la question, qui ne sert de rien à sa décision.» — L'Académie française (1694) : «Qui parle ou agit contre la raison, contre la discrétion, contre la bien-séance.» — 1878 : «Qui parle ou agit contre la bien-séance, ou contre le bon sens... Il signifie aussi offensant, insolent.»

Impétuosité de...

C'est un homme tout médecin, qui,... avec une *impétuosité de* prévention,... donne au travers des purgations et des saignées.
Mal. imag., III, 3.

* *Impétuosité* s'employait d'ordinaire sans complément, et l'on en trouve des exemples

dans Racine, La Rochefoucauld, etc. Mme de Sévigné l'a employé avec un complément, mais au pluriel :

Vous êtes peut-être un peu plus docile, voyant les *impétuosités de* ce sang.
Sév., V, p. 326.

IMPIE EN..., incrédule en...

Comment, Monsieur, vous êtes aussi *impie en* médecine?
D. Juan, III, 1.

* Comme le mot précédent, *impie* s'emploie d'ordinaire sans complément. Le *Diction. de l'Acad.* ne donne aucun exemple de *impie* avec complément. — Th. Corneille a fidèlement traduit ce passage :

Oh! jusqu'où vous poussez vostre humeur libertine!
Je ne vous croyois pas *impie en* médecine. – Th. Corn., *D. Juan*, III, 1.

IMPORTER À..., être important pour...

330 Parle. — C'est un secret qui *m'importeroit* fort,
S'il étoit découvert. – *L'Ét.*, I, 7.

Hé bien! oui, puisqu'il veut te choisir pour juge, je n'y recule point; il ne *m'importe* qui que ce soit. – *L'Av.*, IV, 4.

961 Peut-il *vous importer* par quelle voie arrive
La gloire dont pour vous Ildione se prive? – Corn., *Attila*, III, 4.

49 Il n'*importe à* la République
Que tu fasses ton testament. – La Font., II, p. 211 : *Fabl.*, VII, 1.

371 Allez; cet ordre *importe au* salut de l'empire. – Rac., *Britann.*, III, 1.

IMPORTUN : ÊTRE INCIVIL PLUTÔT QU'IMPORTUN, *locution.*

Je ne me couvrirai point, si vous ne vous couvrez. — J'aime mieux *être incivil qu'importun.* – *Bourg. gent.*, III, 4.

* Dans un ouvrage dédié à Malherbe, par conséquent antérieur à 1628, dans le *Secrétaire de la Cour et à la mode*, Rouen, sans date, Puget de la Serre a joint à ses modèles de lettres un opuscule intitulé : *Les compliments de la langue françoise*, par N. N., qui occupe les pages 271-332. On y lit, p. 280 :

«A... Prenez place, Monsieur. — B... Ce sera après vous, Monsieur. — A... Non, Monsieur; je vous prie de vous mettre là, la place est dédiée. — B... C'est donc pour vous obéir, Monsieur. *J'aime mieux faire l'incivil que l'importun.*»

Dans un autre compliment, B... répond à A... qui le presse de sortir le premier :

«Monsieur, puisqu'il vous plaît ainsi, et de peur d'être réputé *importun au lieu de civil*, je ferai cette incongruité, avec protestations que vous m'y forcez.» – *Ibid.*, p. 298.

En 1631, *Le Bourgeois poli*, livret reproduit par Ed. Fournier dans le tome IX de ses *Variétés* (bibl. elzév.), donne un dialogue sur le même sujet :

«Le Bourgeois : Entrez, je vous prie. — Le second Convié : Monsieur, nous ne le ferons pas, nous serions plutôt là tout aujourd'hui. — Le Bourgeois : Messieurs, ce sera donc pour vous obéir; *j'aime mieux faire l'incivil que l'importun.*»

Hé! allons donc sans tant de ceremonies; j'aime mieux *faire l'incivil que l'importun.* – *Le Courtisan parf.*, in-32, 1640, p. 46.

En 1680, une 6e édition de l'ouvrage de Puget de la Serre conserve la précieuse formule, ce qui prouve qu'elle était encore en usage. Nous la retrouvons plus tard, en 1693, dans le traité *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer*, etc., par de Callières; on presse M. Thibault, un jeune bourgeois, de prendre un siège; il résiste, mais enfin : «J'ai ouï dire, Madame, qu'*il vaut mieux être incivil qu'importun*», dit le jeune Thibault en s'asseyant (p. 17). Et plus loin :

«Il est vrai, dit le Commandeur, qu'il ne suffit pas de savoir les bonnes façons de parler, pour s'en servir; il faut connoître les mauvaises pour les éviter, surtout certains dictons qui font l'ornement des discours de la bourgeoisie, et dont M. Thibault nous a donné un exemple, lorsqu'il a dit à Madame qu'*il vaut mieux être incivil qu'importun.*»

La phrase consacrée avait donc survécu à M. Jourdain, et alors il est probable que si elle avait fait sourire à la Cour, elle n'avait pas été remarquée à la ville.

M. Ed. Fournier a relevé, dans *Les Joyeuses Commères de Windsor*, de Shakespeare, un assaut de politesse entre MM. Page et Stander; à la fin, celui-ci dit : *I'll rather be unmannerly than troublesome.* — C'est la phrase même de M. Jourdain.

Imposer, *v. act.;* faire croire une chose fausse.

297 Faites-moi pis encor, tuez-moi, si j'*impose*
En tout ce que j'ai dit ici la moindre chose. – *Dép. am.*, I, 4.

486 Ne démens pas leur voix; mais aussi garde bien
Que, pour les croire trop, ils ne t'*imposent* rien.
D. Garc., II, 4.

271 Mais quoi qu'à ces mutins elle puisse *imposer*,
Demain ils la verront mourir ou t'épouser. – Corn., *Héracl.*, I, 3.

Imposer, attribuer, affecter à...

1023 On ne peut *imposer* de tache à cette fille. – *L'Ét.*, III, 3.

111 Ils ont force pareils en ce bas univers,
Gens à qui j'*impose* pour peine
Votre censure et votre haine. – La Font., III, p. 195 : *Fabl.*, XII, 1.

Imposer, *v. n.;* imposer un mensonge, mentir, tromper; *d'où, probablement*, imposteur; en imposer.

991 Qui ne s'y fût trompé? Jamais l'air d'un visage,
Si ce qu'il dit est vrai, n'*imposa* davantage. – *L'Ét.*, III, 2.

1077 C'est bien assez pour moi qu'il m'a désabusé,
De voir par quels motifs tu m'avois *imposé*. – *L'Ét.*, III, 4.

977 ..... Suivez-moi seulement.....
Vous verrez si j'*impose*, et si leur foi donnée
N'avoit pas joint leurs cœurs depuis plus d'une année.
Éc. des Mar., III, 5.

1713 Je ne sais pas s'il *impose;*
Mais il parle sur la chose
Comme s'il avoit raison. – *Amph.*, III, 5.

Hélas! à vos paroles je puis ici répondre, moi, que vous n'*imposez* point. – *L'Av.*, V, 5.

Je n'abuserai point de votre absence de la Cour pour vous *imposer* touchant cette tragédie. – Corn., V, 8 : *Épître. prélim. de Théod.*

Il y a une autre hypocrisie, qui n'est pas si innocente, parce qu'elle *impose* à tout le monde. – La Rochef., I, p. 124.

J'appelle icy les maistres de l'art à témoin, et si j'*impose* au Lecteur, je les conjure de me reprendre. – Cotin, *Crit. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 43.

Par ma foi, cher Baron, il faut voir tout cela.
Viens-y tantôt, mon fils, tu verras si j'*impose*.
Boursault, *Portr. du Peintre*, sc. 2.

Il peut s'inscrire en faux contre ce que je dis,
Si j'*impose*. – Montfleury, *Trigaudin*, V, 8.

Je n'*impose* jamais de la moindre syllabe. – Poisson, *Coméd. sans titre*, V, 6.

Ils *imposerent* par ces artifices au Pape Honorius II.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 137.

Leurs paroles, aussi peu solides qu'elles estoient magnifiques, *imposoient* au monde. – Id., *ibid.*, p. 389.

Dans une matiere de cette importance, je ne veux ni *imposer* ni exagerer.
Id., *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682 : *Réflex.*, p. 278;
– Cf. Id., *ibid.*, p. 256-257.

Il est maintenant aisé de voir combien il (le Ministre Jurieu) *impose* au monde par sa belle distinction de theologie et de foy.
Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI, § 64, p. 552;
– Cf. Id., *ibid.*, VI³, § 67, p. 713-714.

* Bossuet a employé aussi, dans le même sens, *en imposer :*

Je ne m'exposerois pas à mentir à la face du soleil sur une chose où il y auroit cinq cens témoins contre moy si j'*en imposois* au public.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, VI³, p. 836.

L'on demande s'il ne lui seroit pas plus aisé d'*imposer* à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point. – La Bruy., I, p. 191.

Pour *imposer* aux sots, je traduisis Longin. – Regnard, *Tombeau de Despr.*

* Aucun dictionnaire antérieur au P. Pomey ne donne ce sens, ni Nicot, ni Monet, ni Cotgrave, ni Oudin, ni Duez. — Pomey (1676) donne cet exemple : « Vous luy avez *imposé*, vous l'avez trompé, *illum fefellisti, decepisti.* »

En 1677, le P. Gaudin donne le même sens : «*Imposer* à quelqu'un, le tromper, *alicui imponere.*» On voit de plus qu'il donne le mot lat. équivalent. Guy Miège (1679), Richelet (1680), Danet (1683), Furetière (1690) enregistrent le même sens.

Quant à l'Académie, les trois premières éditions (1694, 1718 et 1740) admettent «*imposer à* quelqu'un, le tromper; *imposer,* absolument, mentir.» Mais la 4e édit. (1762) décide que «pour dire tromper, abuser, il faut toujours dire *en imposer* et non *imposer*». La 5e édit. (an VII, 1799) répète la quatrième.

La 6e édit. (1835) s'exprime ainsi : «*Imposer,* absol., inspirer du respect... *En imposer* a été pris souvent dans le sens précédent; mais il signifie plus exactement tromper, abuser, surprendre, en faire accroire.» — La 7e édit. répète la sixième.

Dans l'édit. de 1769 des *Synonymes franç.* de l'abbé Girard, revue par Beauzée et publiée, par conséquent, après la 4e édit. de l'Académie française, il n'est fait aucune distinction entre *imposer* et *en imposer;* le mot même ne s'y trouve pas. On peut donc se demander sur quoi l'Académie française s'est appuyée, en 1762, pour renier tout le passé, toutes les traditions de la langue française, et même de la langue latine, où Quintilien emploie *imponere alicui,* pour «decevoir quelqu'un», d'après la traduction du *Diction. lat.-fr.* de Rob. Estienne (1531). — Le P. Gaudin a même relevé cette expression dans Cicéron.

IMPOSTEUR, trompeur.

1890 Regarde, Amphitryon, quel est ton *imposteur.*

Amph., III, 10.

17 Mais ce flatteur espoir qu'il rejette en mon âme
N'est qu'un doux *imposteur* qu'autorise ma flamme. – CORN., *Mélite,* I, 1.

Vous avez secondé les soins d'un *imposteur.*

MONTFLEURY, *Dame médecin,* V, 10.

1324 Ces festons, où nos noms enlacés l'un dans l'autre
A mes tristes regards viennent partout s'offrir,
Sont autant d'*imposteurs* que je ne puis souffrir. – RAC., *Bérén.*, V, 5.

* La première édition du *Tartuffe* (1669) porte : L'*Imposteur* ou le *Tartuffe.*» Des contrefaçons de la même année, les unes reproduisent ce titre, les autres portent : *Tartuffe* ou l'*Imposteur.* Les éditions de 1682 et 1710 n'ont d'autre titre que l'*Imposteur.*
Le mot vient clairement d'*imponere, imposer,* d'où *impostor.*

IMPRESSION, empreinte, *terme d'astrologie.*

Transformer tout en or..., faire descendre, comme on veut, du Ciel sur des métaux des *impressions* de bonheur, commander aux démons...: tout cela est charmant sans doute. – *Am. magnif.*, III, 1.

* Ces *empreintes* qui doivent assurer le bonheur s'obtiennent par l'intervention soit des démons ou esprits supérieurs, soit d'un ouvrier.

«Un talisman ordinaire, dit Collin de Plancy, est le sceau, la figure, le caractère ou l'image d'un signe céleste, faite, *imprimée,* gravée ou ciselée sur une pierre par un ouvrier qui ait l'esprit arrêté et attaché à l'ouvrage, sans être distrait ou dissipé par des pensées étrangères, au jour et à l'heure de la planète, en un lieu fortuné, par un temps beau et

serein, et quand le ciel est en bonne disposition, afin d'attirer les influences. Le talisman portant la figure ou le sceau du Soleil doit être composé d'or pur, sous l'influence de cet astre qui domine sur l'or... Les talismans du Soleil, portés avec confiance et révérence, donnent les faveurs et la bienveillance des princes, les honneurs, les richesses et l'estime générale. Les talismans de la Lune guérissent des maladies... Les talismans de Mars... donnent une force et une vigueur extraordinaires. Les talismans de Jupiter dissipent les chagrins,... et donnent le bonheur dans le commerce et dans toutes les entreprises.» – Collin de Plancy, *Dict. infernal.*

Impression, inspiration, impulsion.

1276 La jalousie a des *impressions*
Dont bien souvent la force nous entraîne. – *Amph.*, II, 6.

* Voir *Imprimer*, inspirer.

Imprimer.

Voudriez-vous... que j'allasse *imprimer* mes souliers en boue?
Préc. rid., sc. 7.

* Somaize, empruntant l'expression à Molière, dit : «Crotter, crotter ses souliers, *imprimer* ses souliers en boue.» – *Gr. Diction. des Préc.*
Puis, dans sa traduction, il introduit l'article *la :*

Voudriez-vous, faquins que pour vous... j'*imprimasse*
Mes souliers *en la boue?*

Imprimer quelque chose à quelqu'un, imprimer, graver dans l'esprit de...

677 Là, regardez-moi là durant cet entretien,
Et jusqu'au moindre mot *imprimez-le-vous* bien.
Éc. des Fem., III, 2.

123 Les hommages qu'Agésilas
Daigna rendre en secret au peu que j'ai d'appas,
*M'*ont si bien *imprimé l'amour* du diadème... – Corn., *Agés.*, I, 1.

Imprimer, imprégner, *au fig.*, persuader.

944 Voyez un peu la fourbe! — Et pourtant Trufaldin
Est si bien *imprimé* de ce conte badin,...
Qu'il ne veut point souffrir que l'on le désabuse. – *L'Ét.*, III, 2.

Il est des fois que, sans aucun signe apparent qui présage rien de mal, l'esprit s'*imprime* de fausses imaginations. – Malh., II, 309.

Luther, quelque dessein qu'il eust de rejetter la présence substantielle, en de-

meura si fort *imprimé* par les paroles de Nostre Seigneur, qu'il ne put jamais s'en défaire. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 18.

Quelle facilité est la nôtre pour perdre... la mémoire des choses dont nous nous sommes vus le plus fortement *imprimés!* – La Bruy., II, p. 468 : *Disc. à l'Acad.*

Imprimer, inspirer.

333 ..... Vos vœux sont trahis
Par l'amour qu'une esclave *imprime* à votre fils. – *L'Ét.*, I, 7.

Pensez-vous que ce soit une petite affaire que... d'entreprendre de faire rire des personnes qui nous *impriment* le respect?
Impr. de Vers., sc. 1.

221 Hélas! je te l'avoue, et déjà cet aspect
A toute ma colère *imprime* le respect. – *Fâch.*, I, 4.

* Molière emploie aussi *inspirer* dans le même sens. — Voir ce mot, ci-dessous, p. 590.

218 ..... Le mépris du sort
Que sait *imprimer* aux courages
Le soin de vivre après la mort. – Malh., I, p. 115.

667 Enflé de sa victoire et des ressentiments
Qu'une perte pareille *imprime* aux vrais amants... – Corn., *Pompée*, II, 4.

Son bon sens, joint à une piété et à une charité extraordinaire, *imprimoient* (*sic*, au plur.) un tel respect... – Rac., IV, p. 474 : *Port-Royal.*

Il aura du mépris pour un comédien.
Je crains qu'il soit atteint de l'humeur ordinaire
Que notre nom *imprime* en l'âme du vulgaire.
Quinault, *La Coméd. sans comédie*, I, 2.

La sainte doctrine (du pape S. Gregoire) et sa sainte vie *imprimoient* du respect.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 377.

Impromptu, poésie improvisée.

Il faut que je vous die un *impromptu* que je fis hier chez une Duchesse de mes amies que je fus visiter; car je suis diablement fort sur les *impromptus*. — L'*impromptu* est justement la pierre de touche de l'esprit. – *Préc. rid.*, sc. 9.

Faire des *impromptus* fut ma noble coûtume,
Tantost par mon épée, et tantost par ma plume.
Benserade, *Ball. d'Herc. amour.*, 9e entrée : pour le comte de Saint-Aignan.

S'il (Molière) réussit mal à la Comédie, il a quelque talent pour la farce, et quoyqu'il n'ait ny les rencontres de Gaultier Garguille, ny les *impromptus* de Turlupin, ny la bravoure du Capitan, ny la naïveté de Jodelet, ny la panse de Gros-Guillaume, ny la science du Docteur, il ne laisse pas de plaire quelque fois, et de divertir en son genre.
De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Fest. de Pierre*, 1665; Genève, Gay, 1869, p. 4.

IMPURETÉ, humeur corrompue, *terme de médecine.*

Nous avons vu suffisamment la malade, et sans doute qu'il y a beaucoup d'*impuretés* en elle. — Ma fille est *impure?* — Je veux dire qu'il y a beaucoup d'*impureté* dans son corps, quantité d'humeurs corrompues. – *Am. méd.*, II, 2.

IMPUTER À..., S'IMPUTER À...

315 C'est un point délicat; et de pareils forfaits,
Sans les bien avérer, ne *s'imputent* jamais. – *Sgan.*, sc. 12.

* C'est-à-dire : on n'*impute* jamais.....; ici Molière a pris la forme ital. ou espagnole.

24 Mais je me l'*imputois à* beaucoup d'injustice. – *D. Garc.*, I, 1.

Un père de famille... doit promener son esprit sur tous les fâcheux accidents que son retour peut rencontrer;... ce qu'il trouve qui ne lui est pas arrivé, l'*imputer à* bonne fortune. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

25 Peuple qui me veux mal, et m'*imputes à* vice
D'avoir été payé d'un fidèle service. – MALH., I, p. 29.

711 Elle en fuira la honte, et ne souffrira pas
Que ce change *s'impute à* son manque d'appas. – CORN., *Gal. du Palais*, III, 1.

463 Et Cinna vous *impute à* crime capital
La libéralité vers le pays natal! – ID., *Cinna*, II, 1.

N'admirez-vous point ce religieux censeur... qui *s'impute à* simplicité de croire en Dieu, et s'accuse en cela de foiblesse, tant il a peur de scandaliser un esprit fort? – COTIN, *Crit. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 30.

Ils *imputoient à* cabale les actions les plus saintes. – RAC., IV, p. 452 : *Port-Royal.*

Comme si on avoit dû leur *imputer à* crime leur obéissance.
LA ROCHEF., II, p. 459.

Plus l'effort sera grand, plus j'*impute à* bonheur
Le moyen de pouvoir vous prouver mon ardeur.
MONTFLEURY, *Trigaudin*, II, 9; – Cf. ID., *ibid.*, III, 4.

Sur le fonds, j'entens bien que la mort de Jesus Christ et le payement qu'il a fait pour nous à la justice divine de la peine dont nous estions redevables envers elle, *nous est imputé* comme on *impute à* un débiteur le payement que sa caution fait à sa décharge. Mais que la justice parfaite accomplie par Nostre Seigneur dans sa vie et dans sa mort, et l'obéissance absolue qu'il a rendue à la loy *nous soit imputée*, ou, comme on parle, allouée dans le mesme sens que la caution est *imputée au* débiteur, c'est dire que par sa justice il nous décharge de l'obligation d'estre gens de bien, comme par son supplice il nous décharge de l'obligation de subir celuy que nos péchez avoient mérité. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 354.

On y voit (dans les Eglises d'Orient)... tout le culte des images et des Saints qu'on nous *impute à* idolatrie.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; III, § 10, p. 182.

Ils ont raison de ne vouloir pas qu'on leur *impute* leur soumission à foiblesse.
BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691, V, § 16, p. 317; – Cf. ID., *ibid.*, I, § 5, p. 9; VI, § 65, p. 554-555.

INCARTADE.

499 Être mort de la sorte! — Il a certes grand tort :
Je lui sais mauvais gré d'une telle *incartade*. – *L'Ét.*, II, 2.

99 Mon importun et lui, courant à l'embrassade,
Ont surpris les passants de leur brusque *incartade*.
Fâch., I, 1.

102 Non, tout de bon, quittez toutes ces *incartades*. – *Misanth.*, I, 1.

225 Je t'en crois sans jurer, avec tes *incartades*. – CORN., *Ment.*, I, 4.

C'est le plus grand des sots que nature a formez.
— Il le faut achever avec la serenade.
— Sans doute il y fera quelque bonne *incartade*.
GILET DE LA TESSONNERIE, *Le Desniaisé*, IV, 2.

Mais l'hiver vint. Des Aquilons
Les *incartades* infinies
Firent des vagues aplanies
Des montagnes et des vallons.
SCARRON, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 256; – Cf. ID., *Virg. trav.*, 1705; I, p. 58, 102, 105, 151.

81 Odouardo, comédien...
Bravement ataquer oza
Le Pantalon Bizognoza,
Qui, pour repousser l'*incartade*,
Mit soudain la main à l'espade. – LORET, *Muze histor.*, 14 février 1654.

168 Je perdrois icy mon crédit
Et serois digne d'*incartade*
Si j'oubliois la mascarade. – ID., *ibid.*, 5 février 1656.

257 Dans Londres encore on s'étonne
De l'*incartade* fanfaronne
Du sieur Baron Battevillain (Watteville). – ID., *ibid.*, 29 octobre 1661.

Est-ce tout de bon ou par jeu
Que ces doctorales boutades
Nous préparent des *incartades?*
Le P. CARNEAU, *La Stimmimachie*, 1656, p. 13.

..... Il perce le cœur
D'Apollon, ce brave moqueur,
En luy disant, par *incartade :*
Eh! bien, en tiens-tu, camarade?
RICHER, *Ovibe bouffon*, 1662, p. 57; – Cf. ID., *ibid.*, p. 555.

Et je crains que ce gueux ne fasse une *incartade*.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, IV, 3; – Cf. ID., *Dame médecin*, III, 2; – *Éc. des Jaloux*, I, 6.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Écoutez quatre mots, sans aucune *incartade*.
POISSON, *Coméd. sans titre*, III, 4.

Ta pudeur a souffert d'une telle *incartade*. – REGNARD, *Légat. univ.*, III, 9.

* Le premier dictionnaire qui ait admis le mot *incartade* est le *Diction. des Rimes* de 1648. Il ne reparaît dans aucun autre avant celui de Pomey (1676) : «*Incartade*, insulte, outrage, affront.» — On le retrouve en 1677 dans le *Diction. fr.-ital.* imprimé en Suisse au château de Duillier; mais ni le P. Gaudin (1677), ni Guy Miège (1679) ne l'accueillent. Enfin voici Richelet (1680) : «*Incartade*, brusquerie impertinente, sorte d'insulte;» comme exemple, les deux vers des *Fâcheux*. Le mot est précédé du signe † qui «veut dire que le mot n'a proprement son usage que dans le style simple, dans le comique, le burlesque ou le satirique».

Incartade paraît venir du verbe espagnol *encartar*, qui signifie proscrire, bannir. Une *incartade* serait un acte de proscription, de brutalité. Du verbe espagnol, Richer a tiré le verbe *incarter* :

Dame Astrée évitant les coups,
Voyant que tout étoit en guerre,
Fait gille au Ciel et fuit la Terre.
Mais sans son hôte elle conta,
Car jusqu'au Ciel on l'*incarta*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 17.

INCIVIL : ÊTRE PLUTÔT INCIVIL QU'IMPORTUN, *locution*.

* Voir ci-dessus, p. 570, *Importun*.

INCLÉMENCES (LES).

Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux *inclémences* de la saison pluvieuse? – *Préc. rid.*, sc. 7.

Quel amas d'arbres toujours verts
Triomphe ici de l'*inclémence*
Des aquilons et des hivers. – LA FONT., VIII, p. 29 : *Psyché*, liv. I.

* «Molière, dit le *Diction. de Trévoux* (1732), employe ce mot d'une manière précieuse dans une de ses comédies;» suit la phrase citée. Si le mot *inclémence* a été noté comme précieux, c'est parce que Mascarille l'emploie au pluriel, car, au singulier, on le trouve dans les plus anciens dictionnaires et dans de nombreux auteurs. Bouhours voit dans *inclémence* un mot poétique : «*Inclémence*. M. de Balzac l'a employé dans le propre : l'*inclémence* de l'air, l'*inclémence* des temps.» On commence à s'en servir dans le figuré, et M. Racine fait dire à Ulysse :

Tandis que pour fléchir l'*inclémence* des Dieux
Il faut du sang peut-être, et du plus précieux.

«Il auroit pu mettre *la colère* des Dieux; mais il a cru sans doute que l'*inclémence* des Dieux estoit plus beau et plus poétique. Je croy que M. Racine a raison, et je croy mesme qu'avec le temps *inclémence* pourra passer de la poésie à la prose.» – BOUHOURS, *Rem. nouv.*, 3e édit., 1682, p. 541-542.

Sur quoi Ménage dit charitablement :

«Le P. Bouhours, qui ne parle d'autre chose dans ses livres de la langue que de propre et de figuré, ne sait ce que c'est ny que propre ny que figuré.» Dans le passage qui précède, il «dit tout le contraire de ce qu'il faut dire : *inclémence* de l'air, *inclémence* du tans est dans le figuré, et *inclémence* des Dieux est dans le propre.» – Ménage, *Observ.*, 2ᵉ part., 1676, p. 57-58; – Cf. *Diction. étymol.* de Noël et Carpentier.

De son côté, Andry de Boiregard, dans ses *Réfl. sur l'usage présent de la langue franç.*, 1692, dit : «*Inclémence* est un vieux mot que quelques personnes voudroient introduire; il ne vaut rien du tout dans la prose, et il n'y a que les Précieuses ridicules qui s'en servent. Neantmoins on le peut dire en poésie.» (Page 260.)

Nous nous bornons à remarquer l'emploi du pluriel, qui constituait une grâce de langage pour certains parleurs prétentieux; H. Estienne dit à ce sujet :

«Il y a quelques mots qui sont demeurez en leur usage, ormis qu'on use du pluriel au lieu du singulier, ou du singulier au lieu du pluriel. Pour exemple...», H. Estienne cite : «Faire ses couches, vos bonnes grâces», au lieu de «faire sa couche, votre bonne grâce...» — «Ce langage est par trop affecté, et tel qu'on le peut bien aussi appeler affetté.» – *Lang. fr.-ital.*, édit. Liseux, t. II, p. 111. — Voir notre t. I, aux mots : *Ardeurs*, p. 129, *Bontés*, p. 269, *Curiosités*, p. 532.

INCLINATION, objet d'une inclination, personne aimée.

N'auriez-vous point quelque secrète *inclination*, avec qui vous souhaiteriez que votre père vous mariât? – *Am. méd.*, I, 3.

Comme il estoit galant naturellement, il luy fâchoit de vivre sans *inclination*.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3ᵉ *Nouv.*, p. 24.

58 Ainsi chacune prit son *inclination*. – La Font., I, p. 194 : *Fabl.*, II, 20.

INCLINER : INCLINER QUELQU'UN À ou VERS.

1173 Et je sais encor moins comment votre cousine
Peut être la personne *où* son penchant l'*incline*.
Misanth., IV, 1.

1303 ... Chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnoit,
Ne pouvoit discerner *où* le sort *inclinoit*. – Corn., *Cid*, IV, 3.

21 ..... Le cœur de la fille
Inclinoit trop *pour* notre jouvenceau. – La Font., II, p. 43 : *Contes*, V, 4.

Bien que la medecine *incline à* l'athéisme et *au* libertinage, je soustiens au contraire que, de toutes les sciences naturelles, il n'en est point qui eleve plus l'homme à Dieu que la medecine. – Bezançon, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 342.

INCOMMODER, gêner, au point de vue de l'argent; appauvrir.

Je me treuve un peu *incommodé* de la veine poétique.
Préc. rid., sc. 11.

Vous êtes la grande protectrice du mérite *incommodé;* et tout ce qu'il y a de vertueux indigents au monde va débarquer chez vous.

Am. magnif., I, 5.

Cela vous *incommodera*-t-il de me donner ce que je vous dis?... Si cela vous *incommode*, j'en irai chercher ailleurs. – *Bourg. gent.*, III, 4.

Le plus fort n'avoit point encore pris au collet le plus foible, ni l'avaricieux mis en trésor ce qui ne luy servoit qu'à laisser le nécessiteux *incommodé*.

MALH., *Trad. de Sén.*, Épit. 90.

Le pere de Nerine estoit un solliciteur du Conseil, assez *incommodé*, qui, n'ayant que cette fille, vouloit faire croire néantmoins qu'elle seroit riche.

SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 564.

Pour le Milord, elle en pouvoit faire un galant assez commode, mais il estoit bien difficile d'en faire un mari sans s'*incommoder* beaucoup.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 28.

Revenons donc aux personnes *incommodées*, pour le soulagement desquelles nos Pères, comme entre autres Lessius, livre III, ch. XII, n° 12, assurent qu'il est permis de dérober. – PASCAL, *Prov.*, 8e édit. de Cologne, 1659, p. 105.

M. Salo (fondateur du *Journal des Savants*) est..... curieux jusqu'à avoir appointé des doctes *incommodés*, afin qu'ils fissent des lectures et des extraits d'autheurs pour luy. – CHAPELAIN, *Lettr. à Colbert*, 31 janvier 1663.

* Tallemant des Réaux parle de Bertaut l'*incommodé*. — Voir t. I, p. 20, *Accommoder*.

INCOMMODER, gêner, importuner.

A dire vrai, nous nous *incommodons* étrangement l'un et l'autre.

D. Juan, IV, 4.

14 Votre grade hors du commun
Incommode fort qui vous aime. – CORN., X, p. 170 : *Poés. div.; Stances.*

C'est trop s'*incommoder* pour un méchant morveux.

QUINAULT, *Les Rivales*, II, 7.

On *incommode* souvent les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais *incommoder*. – LA ROCHEF., I, p. 130.

Il entre dans les plaisirs des Princes un peu de celui d'*incommoder* les autres.

LA BRUY., I, p. 348.

INCONGRU.

Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait *incongrus* en galanterie? – *Préc. rid.*, sc. 4.

* Somaize a pris cette expression à Molière : «Ils ne savent pas du tout la galanterie : ils sont tout à fait *incongrus* en galanterie.» – *Le Gr. Diction. des Prét.*, v° *Galanterie*.

Dorante qui, dans le *Bourgeois gentilh.* (IV, 1) parle «des *incongruités* de bonne chère», c'est-à-dire en fait de bonne chère, n'est-il pas aussi précieux en 1670 que Mascarille en 1659?

Voir t. I, p. 456, *Congruant*, et ci-dessous, *Incongruité*.

«*Ces frayeurs martelants*» est *incongru;* toutefois il (Desportes) le dit.»

MALH., IV, p 372.

Incongru, dans son sens propre et le plus commun, qualifie ce qui est contraire aux règles de la grammaire; c'était le mot technique en ce cas.

INCONGRUITÉ.

L'*incongruité* des humeurs opaques..... – *Méd. malgré lui*, III, 6.

706 Mais, de peur d'*incongruité*,
Dites-moi, de grâce, à l'avance
De quel air il vous plaît que ceci soit traité. – *Amph.*, II, 1.

Vous y trouverez des *incongruités* de bonne chère, et des barbarismes de bon goût. – *Bourg. gent.*, IV, 1.

376 Quoy! Comment, est-ce ainsi qu'on frappe Despautère?
Quelle *incongruité!* – RÉGNIER, *Sat.* X.

Je fais cette lettre en poste, et vous demande pardon de mes négligences et de mes *incongruitez*. – BALZAC, *Lettres à Conrart*, 7 août 1651.

Je sçay que vous aymez tout ce qui vous vient de moy, mesme jusques à mes barbarismes et à mes *incongruitez*. – ID., *ibid.*, 11 avril 1652.

D'en user comme ceux qui ont écrit les Histoires tragiques de ce temps,... il n'y auroit guere plus d'*incongruité* de donner des mœurs françoises à un Grec, que d'appeler un François Monsieur Pisandre ou Monsieur Ormedon, comme ces gens dont on n'a jamais ouy parler à Poitiers dans la Comédie du *Menteur*.

SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 30-31.

* *Incongruité* existait dans la langue des pédants, avec le seul sens de faute contre la grammaire, depuis le XVIe siècle.

«Quelques grammairiens estiment en ce participe *données* pour le verbe *donné* une lourde *incongruité*. – RAMUS, *Gram. fr.*, 1587, p. 191; – Cf. *La Gram. fr. et les Gram. du XVIe siècle*, par Ch.-L. Livet, p. 257.

Mais on ne le trouve dans aucun dictionnaire avant ceux de Duez et d'Ant. Oudin en 1660. Plus tard même, Richelet ne l'admet ni en 1680, ni en 1694, mais seulement en 1719, malgré l'emploi qu'en ont fait Régnier, Balzac et Molière.

Furetière, enfin, l'admet en 1690 avec deux sens : 1° faute contre la grammaire; 2° faute contre l'honnêteté, la bienséance, les manières d'agir dans le monde. L'Académie consacre ce second sens dès sa 1re édition (1694).

Voir les mots *Congruant*, t. I, p. 456, et ci-dessus, *Incongru*.

INCONTINENT, immédiatement, sur-le-champ.

413 Verroit *incontinent* ce bien lui retourner. – *Dép. am.*, II, 1.

J'aurai fait *incontinent*. – *Princ. d'Él.*, 1er interm., sc. 2.

Les nouvelles... furent *incontinent* espanchées par toute l'Aquitaine.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 423; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 28[a et b].

Il suffit d'une seule étincelle pour les consumer tout *incontinent*.
Malh., II, p. 332.

Incontinent que j'ai eu dîné, je m'en suis allé. – Id., III, p. 19.

79 Je m'aperceus *incontinent*
Que j'avois fait l'impertinent.
Loret, *Muze histor.*, 1er septembre 1657.

César garde l'Italie, et changeant *incontinent* en douceur ses premières cruautez, il fait croire qu'il y a esté entraisné par ses collegues.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 92; – Cf. Id., *ibid.*, p. 30-31, 31-32, 128-129, 135, 239, 519; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682 : *Réflex.*, p. 490; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 181; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 16, 95, 312; II, p. 80, 288, 628; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 39, p. 390.

* D'après le *Diction. de l'Acad.*, en 1835, «*Incontinent*... commence à vieillir». — En 1878, «il commence» encore «à vieillir».

INDÉFENDABLE.

Cette pièce, à le bien prendre, est tout à fait *indéfendable*.
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5.

* Molière paraît avoir créé, pour les besoins de sa cause, ce mot qui ne se trouve dans aucun dictionnaire avant l'édit. de 1878 du *Diction. de l'Acad. franç.* Ménage, dans un très long passage où il combat la doctrine du P. Bouhours sur les mots formés à l'aide de la particule négative *in*, cite le passage de Molière en substituant *indéfensable* à *indéfendable*, et rapproche *indéfensable* de *incomplaisant* (Malherbe), *indécrotable* (Scarron), *impréciable* (Pasquier), *immangeable* et *inracinable* (O. de Serres), *incommunicable* et *inexprimable* (Balzac), etc. — Ménage, *Observ.*, 2e part., 1676, p. 353-362. — Dans sa *Néologie*, an IX (1801), Mercier donne le mot correspondant «*indéfendu*», qui ne se trouve nulle part ailleurs, et il en cite un exemple d'Élie de Beaumont. *Indéfensible* a été employé par Montaigne, liv. III, ch. XII :

Et comme si chacun voyoit en moy aussi clair que je fais, au lieu de me tirer arriere de l'accusation, je m'y avance et la renchery plustost par une confession ironique et moqueuse... Mais ceux qui le prennent pour une trop haute confiance ne m'en veulent gueres moins de mal que ceux qui le prennent pour foiblesse d'une course *indefensible*. – Mont., *Essais*, édit. in-fol., 1652, p. 777.

L'Académie française, à partir de son édition de l'an VII (1799), admet *défendable*; c'est seulement dans sa dernière édition (1878), qu'elle donne droit de cité au mot de Molière, *indéfendable*.

INDICATIF, *suivi d'un complément.*

Les symptômes qu'elle a sont *indicatifs d'*une vapeur fuligineuse.
Am. méd., II, 5.

C'est à dire que c'est un signe *indicatif*
Que vous êtes le fruit de quelque amour furtif.
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, II, 9.

Pendant qu'elle (Madeleine) s'occupe à punir le forfait
De son temps prétérit, qui ne fut qu'imparfait,
Temps de qui le futur réparera les pertes
Par tant d'afflictions et de peines souffertes,
Et le présent est tel que c'est l'*indicatif*
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'infinitif.
Puis, par un optatif : Ah! plût à Dieu, dit-elle...
P. DE VAURÉAS, en religion P. DE SAINT-LOUIS, *La Magdeleine*, II, p. 43-44.

INDIENNE, robe de chambre à la manière des Indiens, en étoffe dite *indienne*.

Je me suis fait faire cette *indienne*-ci. – *Bourg. gent.*, I, 2.

95 En *indiennes*, en écrans,
En des montres d'or et cadrans. – LORET, *Muze histor.*, 2 mars 1658.

196 Plus de quarante millions
De richesses orientales,
De perles, de rubis, d'opales,
D'*indiennes* de fort haut prix. – ID., *ibid.*, 3 septembre 1661.

* Ce mot, que l'on chercherait vainement dans les dictionnaires antérieurs à Richelet (1680) ou dans les diverses éditions de l'Académie avant la 4e édit. (1762), n'avait pas alors un sens bien précis.

Pour Richelet (1680), c'est «une toile sur laquelle on imprime des figures, des fleurs et autres agréments, et qui sert à faire des robes de chambre».

Pour Furetière (1690), l'*indienne* est une «robbe de chambre à la manière des Indiens, qui est venue à la mode, soit qu'elle soit seulement taillée à la manière des Indiens, avec des manches fort larges, soit qu'elle soit faite d'étoffes venues des Indes, peintes ou diversifiées de couleurs ou figures comme sont les toiles qu'on appelle aussi *indiennes*, et que l'on contrefait en France, qui sont faites de laine fort fine ou de petits fils de coton».

On pourrait donc se demander si la robe de chambre de M. Jourdain doit son nom d'*indienne* à la façon ou à l'étoffe dont elle est faite; mais il est évident qu'il s'agit de la façon, puisqu'elle était d'étoffe rayée et que l'écharpe seule était de toile peinte à l'*indienne*. D'ailleurs, s'il s'agissait de l'étoffe et non du vêtement, M. Jourdain n'aurait pas pu dire : «Je me suis fait faire cette *indienne*-ci»; on achète l'étoffe, on fait faire le vêtement. — Voir notre édition du *Bourg. gentilh.*, Paris, Paul Dupont, p. 207 et 208.

Loret, on l'a vu, parle de l'étoffe dès 1658.

INDIGENCE.

Venir en visite amoureuse avec... un habit qui souffre une *indigence* de rubans. – *Préc. rid.*, sc. 4.

La moquerie est souvent *indigence* d'esprit. – LA BRUY., I, p. 235.

* Somaize, dans son *Gr. Diction. des Prétieuses*, traduit : «Leurs habits n'ont pas assez de rubans; leurs habits souffrent *indigence* de rubans.» – V° *Rubans*.

Le mot *indigence* figure, en 1596, à la fin du *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe, p. 469, dans la «Table des mots maintenant en usage que nous avons emprunté des Italiens par la frequentation que nous avons avec eux».

INDUSTRIE, adresse, ruse, savoir faire.

1039 Doucement, ce discours est de mon *industrie*. – *L'Ét.*, III, 4.

459 Enfin, sans m'arrêter sur toute l'*industrie*
Dont j'ai conduit le fil de cette tromperie,
J'ai poussé jusqu'au bout un projet si hardi. – *Dép. am.*, II, 1.

1274 Et tâchons d'ébranler, de force ou d'*industrie*,
Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés. – *Tart.* IV, 2.

Mon amant m'alloit perdre faute d'argent, si, pour en tirer de son père, il n'avoit trouvé du secours dans l'*industrie* d'un serviteur qu'il a.
Fourb. de Scap., III, 3.

Vanité, ton *industrie* est de ne faire jamais rien de bonne grâce.
MALH., *Trad. de Sén.*

693 Et tu ne viens d'ouir qu'un trait de gentillesse...
— Quoy? la montre, l'épée avec le pistolet...
— *Industrie*. – CORN., *Le Ment.*, II, 6.

— Cherchons donc, je te prie,
Pour en venir à bout quelque prompte *industrie*,
Et si, par ce moyen, je ne puis l'arrester,
J'useray de la force. — Il faut donc inventer
Quelque subtil moyen. – D'OUVILLE, *L'Espr. follet*, I, 3.

J'estimois cet esprit plein d'admiration,
Et qu'il seroit surpris d'une telle *industrie*...
— Il peut, avec le temps, descouvrir vostre ruse. – ID., *ibid.*, III, 1.

Son père... la veille comme un trésor, et il n'y a sorte d'*industrie* dont il ne se serve pour desguiser le lieu de sa demeure.
SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 32; – Cf. ID., *ibid.*, p. 176, et *ibid.*, 6e *Nouv.*, p. 38.

On vouloit que, par les avantages que celuy-cy feroit à sa femme, il récompensast sa mauvaise mine et son peu d'*industrie*. – FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 193.

* Voir ci-dessus, p. 449, au mot *Galanterie*, un passage de Chevalier.

66 Il se pouvoit tirer d'affliction
Par ses bons tours et par son *industrie*.
LA FONT., VI, p. 95 : *Contes*, V, 7.

418 J'ai tout, et je n'ai rien que par mon *industrie*. – ID., VII, p. 35 : *L'Eun.*, II, 1.

1415 J'ai su, par une longue et pénible *industrie*,
Des plus mortels venins prévenir la furie. – RAC., *Mithr.*, IV, 5.

Calvin admire souvent ses vertus (de Luther), sa magnanimité, sa constance, l'*industrie* incomparable qu'il a fait paroistre contre le Pape.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 8-9.

Enfin, quand on n'est pas né à son aise, il faut opposer l'*industrie* à la mauvaise fortune. – Du Verdier, *Le Flatteur*, 1696; II, 1; – Cf. Id., *ibid.*; V, 9.

Oh! vous aurez grand'peine, avec votre *industrie*,
A faire ici chanter deux amants en partie. – Regnard, *Le Bal*, sc. 10.

INÉGALITÉ, inégalité d'humeur, versatilité, inconstance.

547 Que dites-vous, ma sœur? Comment? Courir au change!
Cette *inégalité* me semble trop étrange. – *Dép. am.*, II, 3.

1515 Quelle *inégalité* ravale ta vertu? – Corn., *Cid*, V, 1.

INFECTER.

1470 Allons, Madame, allons, ôtons-nous de ces lieux
Qu'*infectent* les regards d'un monstre furieux.
D. Garc., IV, 9.

Ces amas enflammés, pernicieux trésors,...
S'en vont *infecter* tout le corps,
Sources de fièvres différentes. – La Font., VI, p. 320: *Le Quinquina.*

1523 La terre s'en émeut, l'air en est *infecté*. – Rac., *Phèdre*, V, 6.

Un si grand mal faisoit des progrès étranges. De peur qu'il n'*infectast* tout le genre humain,... ce grand Dieu appelle d'enhaut son serviteur Abraham.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 180; – Cf. Id., *ibid.*, p. 170; – *Hist. des var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 18; II, p. 170, 317, etc.

INFINI (À L').

Une énumération de vos charmes... me jetteroit dans un *progrès à l'infini*.

* *Progrès à l'infini* est un terme de philosophie. C'est le progrès qui ne s'arrête jamais : «le progrès *à l'infini* est absurde en philosophie», dit Furetière (*Diction.*). Ce terme pédant se glissait tout naturellement sous la plume de M. Tibaudier.

INFLUENCE, *terme d'astrologie.*

79 Et celle que j'épouse a toute l'innocence
Qui peut sauver mon front de maligne *influence*.
Éc. des Fem., I, 1.

Le Ciel luy avoit donné par *influence* le choix d'un grand bien ou d'un grand mal, et... c'estoit à sa prudence de les eslire.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; I, p. 303[a]; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 23[b] et 405[a].

Il y a une certaine vertu céleste influante icy-bas pour faire aymer ou haïr les uns plus que les autres; et ceste *influence* operoit en eux très-efficacement, car il n'estoit celuy qui ne les abhorrât.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 39.

Pensant aux visions grotesques
De certains esprits de travers,
Dont les censures pedantesques
Deschirent ma prose et mes vers,
J'ay consulté quelle *influence*,
Quels astres et quels ascendants
Rendent infame la science
Par la disgrace des pedants. – GOMBAULD, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 47.

106 Car du Roy l'heureux horoscope,...
Les suprêmes intelligences,
Et bref quantité d'*influences*
Dès sa naissance ont tous promis
Qu'il abatroit ses ennemis. – LORET, *Muze histor.*, 16 novembre 1652.

L'astre malheureux qui preside à ma triste vie estend ses mauvaises *influences* jusques sur mes amours. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 143.

3 S'il ne sent pas du Ciel l'*influence* secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète,
Dans son génie étroit il est toujours captif. – DESPR., *Art poét.*, I.

Le métier de cocher que je fais malgré moi, pour servir vos amours, m'attirera sans doute quelque maligne *influence*. – HAUTEROCHE, *Le Cocher*, sc. 6.

Mais si l'astre s'en mêle et veut me voir cocu,...
Ce qu'avec un autre homme elle auroit d'innocence
Deviendra contre moi fidèle à l'*influence*. – POISSON, *Coméd. sans titre*, III, 4.

Personne n'a jamais dit serieusement qu'il reçoive la propre substance et du soleil et des astres, sous prétexte qu'il en reçoive les *influences*.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 149.

Mais je veux que du Ciel une heureuse *influence*
Rassemble en ton époux et mérite et naissance,
Infortuné joueur, il perdra tous tes biens. – REGNARD, *Sat. contre les maris.*

INFORMATION, AJOURNEMENT, DÉCRET, CONTUMACE, CONFLIT DE JURIDICTION, *termes de procédure.*

Quand il y auroit *information*, *ajournement*, *décret* et jugement obtenu par surprise, *défaut* et *contumace*, j'ai la voie du *conflit de jurisdiction*, pour temporiser, et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures. – *Pourc.*, II, 10.

* Voici l'explication de ces termes d'après Furetière, un procureur :

«*Information*, acte par lequel un juge rédige par écrit les dépositions des témoins qui sont assignez par devant luy pour certifier de la vérité de certains faits... Les *informations* ne sont point des preuves qu'après le recollement et la confrontation.» — Nous dirions *enquête*.

«*Ajournement*. Assignation qu'on donne à quelqu'un pour comparoir en justice à un certain jour, pour repondre sur quelque demande qu'on fait contre luy.» — Nous dirions *convocation*.

«*Décret*, en termes de Palais, est une sentence ou ordonnance où le juge interpose

son *décret* et autorité; ce mot s'employe..., en matière criminelle, quand un juge met son ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accusé sera tenu de se présenter pour subir l'interrogatoire, comme il arrive quand le cas est léger; ou bien qu'il sera pris au corps, quand le cas est énorme.» — Nous dirions *mandat de comparution* ou *mandat d'amener*.

«*Défaut*, en termes de Palais, signifie manquement, faute de comparoir en justice aux assignations qui nous ont esté données.

«*Contumace*. Refus de comparoître en justice. Il se dit au civil aussi bien qu'au criminel.

«*Conflit* se dit particulièrement en justice du différend qui est entre les parties ou les officiers sur leurs juridictions. On plaide au Grand Conseil quand il y a *conflit de jurisdiction* entre des officiers royaux et des présidiaux ou des prévôts des Maréchaux; au Conseil privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlements ou autres Cours souveraines. Le *conflit* a lieu quand deux différentes justices sont saisies d'une même contestation.» – Furetière, *Diction.*, 1690.

INFORMER, *terme de procédure.*

626 Je vais faire *informer* de cette affaire-ici
Contre ce Mascarille. – *L'Ét.*, II, 4.

* «*Informer*, en termes de Palais, signifie rédiger par écrit les dépositions des témoins qui peuvent assurer de la vérité d'un fait qu'on veut éclaircir.» – *Diction. de Trévoux.*

On dépêcha le président Vignier pour *informer* de la fuite de Mme de Chevreuse.
La Rochef., II, p. 36.

INFRACTEUR.

Je veux le faire saisir où je le trouverai, comme déserteur de la médecine, et *infracteur* de mes ordonnances. – *Pourc.*, II, 1.

210 (Il) ne veut point être *infracteur*
De l'alliance contractée. – Loret, *Muze histor.*, 21 mai 1651.

153 Car Messeigneurs les Électeurs,
Qui n'aiment pas les *infracteurs*. – Id., *ibid.*, 2 septembre 1656.

159 Loin d'en être les *infracteurs*,
De la paix soyez amateurs. – Id., *ibid.*, 31 décembre 1662.

INGÉNU, innocent.

1100 ..... Quoi! tu fais l'*ingénu?* – *Amph.*, II, 3.

26 Elle n'avoit pour tout bien qu'une fille,
Jeune, *ingénue*, agréable et gentille. – La Font., IV, p. 462 : *Contes*, II, 15.

107 ...L'entretien devoit être *ingénu*.
Id., VII, p. 568 : *Je vous prends sans verd*, sc. 5.

Un air réformé, la singularité de l'habit ne relèvent pas le mérite; ils le fardent, et font peut-être qu'il est moins pur et moins *ingénu*. – La Bruy., II, p. 93.

INGÉRER (S') DE..., s'aviser de..., se mêler de..., *avec un infinitif.*

512 Holà! — Qu'est-ce? — Tenez, dites à votre maître
Qu'il ne *s'ingère* pas *d'oser* écrire encor
Des lettres qu'il envoie avec des boîtes d'or.
Éc. des Mar., II, 4.

Un jeune homme ne doit pas *s'ingérer de parler.*
RAC., VI, p. 75 : *Rem. sur l'Odyssée.*

..... Est-ce pour mon supplice
Que tu veux *t'ingérer de nous donner* un Suisse?
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, I, 5.

S'il apprend qu'une femme soit morte dans la ville, il *s'ingère de faire* son épitaphe. – LA BRUY., I, p. 62.

Valdo et ses disciples (les Vaudois) sont tous de simples laïques qui, sans ordre et sans mission, *se sont ingérez de prescher*, et, dans la suite, *d'administrer* les sacrements. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1088; II, p. 249.

* Bossuet emploie aussi sans complément le verbe *s'ingérer :*

Luther... répondit qu'il estoit Docteur et Prédicateur, qu'il ne *s'estoit* pas *ingéré*, et qu'il ne devoit pas cesser de prescher. – ID., *ibid.*; I, p. 37.

Il faut estre choisi, député, autorisé de quelqu'un, autrement on *s'ingère* de soy-mesme et de son autorité propre. – ID., *ibid.*, II, p. 515.

La première édition du Dictionnaire de l'Académie (1694) n'admet que *s'ingérer de...*, avec un substantif ou un verbe pour complément; toutes les autres éditions (1718, 1740, 1762, 1799, 1835 et 1878) donnent, parmi leurs exemples : *s'ingérer dans* les affaires de quelqu'un.

INGÉRER (S') DE..., *avec un substantif.*

Et vous êtes un impertinent, *de vous ingérer des affaires* d'autrui.
Méd. malgré lui, I, 2.

Elle étoit bien éloignée d'approuver que les Évêques *s'ingérassent des professions* de foi. – RAC., IV, p. 523 : *Port-Roy.*

INHÉRENT, *sans complément.*

1063 La beauté du visage est un frêle ornement...
Mais celle de l'esprit est *inhérente* et ferme. – *Fem. sav.*, III, 4.

Le vice le plus *inhérent*, si je puis parler de la sorte, et le plus inseparable des choses humaines, c'est leur propre caducité.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 499.

* «Le terme *inhérent*, dit Voltaire, est bien éloigné de signifier essentiel; il signifie ce qui est attaché intérieurement, comme adhésion signifie ce qui est attaché extérieurement.» – Volt., *Déf. de Newton.*

INNOCENT, faible d'esprit.

Oh! que diable! vous demeurez interdit! — C'est que je m'imagine que c'est mon père que j'entends. — Eh! oui. C'est par cette raison qu'il ne faut pas être comme un *innocent.* – *Fourb. de Scap.*, I, 3.

70 ..... Et l'*innocente* dit :
Quoi! c'est ainsi qu'on donne de l'esprit?
La Font., V, p. 295 : *Contes*, IV, 1.

56 Contre tant de trompeurs, qu'eût fait une *innocente?*
Id., VI, p. 18 : *Contes*, V, 2.

5 Pour Trasimond, c'est un pauvre *innocent.*
Rac., IV, p. 242 : *Sonnet contre la trag. de Genséric.*

Il me soulage si parfaitement (l'abbé de Coulanges) de toutes sortes d'affaires, qu'il semble que je sois une *innocente.* – Sév., VI, p. 225.

INQUIÉTUDE, ardeur, agitation des membres, du corps ou de l'esprit.

Les Marquis... tantôt se lèveront et tantôt s'assoiront, suivant leur *inquiétude* naturelle. – *Impr. de Vers.*, sc. 4.

69 Délasse en mes écrits ta noble *inquiétude.*
Corn., X, p. 98 : *Au cardinal Mazarin.*

Son *inquiétude* est extreme.
Il va de maison en maison,
Il entre, il sort à l'instant mesme,
Et croit par tout estre en prison.
Gombault, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 153.

349 Je me laisse conduire à mon *inquiétude.*
La Font., VII, p. 530 : *Astrée*, II, 2.

..... J'ai des *inquiétudes;*
La nuit, par tout le corps, je sens des lassitudes.
Montfleury, *Dame médecin*, II, 5.

Les chiromanciens... charment l'*inquiétude* des jeunes femmes qui ont de vieux maris. – La Bruy., II, p. 201.

Voilà vos *inquiétudes* qui vous prennent; vous voudriez déjà être hors d'ici.
Regnard, *Coquette*, I, 16.

Vous avez des *inquiétudes* horribles dans les jambes, et vous ne sauriez vous tenir un moment en place. – Id., *ibid.*, III, 7.

INSCRIRE EN FAUX (S'), *terme de procédure.*

Ah! Je *m'inscris en faux* contre vos paroles. – *Préc. rid.*, sc. 9.

* *S'inscrire en faux*, dans la langue du droit, signifiait : attaquer la fausseté d'une pièce de procédure, en faisant au greffe les actes nécessaires.

«On dit encore, dans la conversation, quand on veut combattre un fait ou une autorité alleguée : Je *m'inscris en faux*, je soutiens que cela n'est pas veritable.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

Il peut *s'inscrire en faux* contre ce que je dis. – MONTFLEURY, *Trigaudin*, IV, 8.

Moi, je *m'inscris en faux* contre ce qu'il peut faire. – REGNARD, *Distrait*, V, 9.

INSINUATIF : CLYSTÈRE INSINUATIF, PRÉPARATIF, RÉMOLLIENT, DÉTERSIF, CARMINATIF.

Plus, du vingt-quatrième, un petit *clystère insinuatif*, *préparatif* et *rémollient*, pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur. – *Mal. imag.*, I, 1.

Plus, dudit jour, un bon *clystère détersif*. – *Ibid.*, *ibid.*

Plus, du vingt-sixième, un *clystère carminatif*, pour chasser les vents de Monsieur. – *Ibid.*, *ibid.*

* *Clystère insinuatif*, qui insinue, qui introduit telle ou telle substance; — *préparatif*, qui prépare à une médication ultérieure; — *remollient*, qui amollit, qui adoucit; — *détersif*, qui nettoie les intestins; — *carminatif*, qui chasse les vents.

INSPECTATEUR.

La Nation françoise... se décrie et déshonore par lesdits abus et fautes grossières envers les étrangers, et notamment envers les Allemands, curieux lecteurs et *inspectateurs* desdites inscriptions.

Fâch., III, 2. – Placet de Caritidès.

* Inutile de dire que ce mot emphatique a été créé par Molière pour l'usage du pédant Caritidès.

INSPIRER, imprimer, suggérer.

13 Cette farouche humeur.....
A tous vos procédés *inspire* un air bizarre. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

La compagnie d'une femme légitime peut bien s'accommoder avec les louables pensées que le Ciel vous *inspire*. – *D. Juan*, V, 3.

* Deux éditions, citées dans la *Coll. des Gr. Écriv.* (1683, 1694*), donnent *imprime* au lieu de *inspire*.

..... Mon âge et mon espérience
Doivent dans votre esprit *inspirer* ma science. – LA FONT., VII, p. 411.

Voir ci-dessus, p. 574, *Imprimer*.

INSTANCE. 1° « Instante et pressante poursuite de ce qu'on désire. » – MONET, 1620; — prière; soin.

525 Il voudroit vous prier, ensuite de l'*instance*
D'excuser de tantôt son trop de violence,
De lui prêter au moins pour ce dernier devoir... – *L'Ét.*, II, 2.

1433 Qu'est-ce que cette *instance* a dû vous faire entendre?
Tart., IV, 5.

1623 Mon Dieu! que cette *instance* est là hors de saison!
Misanth., V, 2.

1518 Tout beau! Si pour heurter tu fais la moindre *instance*,
Je t'envoirai d'ici des messagers fâcheux. – *Amph.*, III, 2.

363 Fort bien. — Et son amour même m'a fait *instance*
De presser les moments d'une telle alliance. – *Fem. sav.*, II, 3.

547 Et notre plus grand soin, notre première *instance*
Doit être à le nourrir du suc de la science. – *Ibid.*, II, 7.

929 C'est cet ami savant, qui m'a fait tant d'*instance*
De lui donner l'honneur de votre connoissance. – *Ibid.*, III, 3.

Enfin il la receut, par l'*instance* et presse que je luy en fis.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 260.

La Reine me pressa avec *instance*. – LA ROCHEF., II, p. 57.

Je n'aurois pas usé d'autant de diligence
Si vous n'étiez venu chez moi me faire *instance*
De vouloir achever le contrat au plus tôt. – REGNARD, *Ménechmes*, V, 4

2° INSTANCE en justice, procès.

1699 Aux menaces du fourbe on doit ne dormir point.
— Quoi? son effronterie iroit jusqu'à ce point?
— Pour moi, je ne crois pas cette *instance* possible,
Et son ingratitude est ici trop visible. – *Tart.*, V, 3.

* L'ingratitude du donataire annulait la donation (voir v. 1823 et 1824), et rendait impossible le succès d'un procès engagé, d'une *instance* intentée par Tartuffe.

INSTRUIRE À...

691 Afin que cet objet d'autant mieux vous *instruise*
A mériter l'état où je vous aurai mise. – *Éc. des Fem.*, III, 2.

Il les fit *instruire à* porter dans l'air chacun un panier.
LA FONT., I, p. 48: *Vie d'Ésope.*

327 Je l'*instruirai* moi-même *à* venger les Troyens. – Rac., *Androm.*, I, 4.

Avec un substantif :

Il (le tabac) *instruit* les âmes *à* la vertu, et l'on apprend avec lui à devenir honnête homme. – *D. Juan*, I, 1.

126 *Aux* vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal *instruite*. – Despr., *Sat. X.*

INSTRUIRE DANS...

705 Et ce que le soldat, *dans* son devoir *instruit*,
Montre d'obéissance au chef qui le conduit. – *Éc. des Fem.*, III, 2.

23 ..... Toute sa conduite
Marque *dans* son devoir une âme trop *instruite*. – Rac., *Brit.*, I, 1.

804 Il *instruira* mon fils *dans* l'art de commander. – Id., *Phèdre*, III, 1.

INSTRUMENTS, instruments de musique.

Je n'ai pas eu seulement la précaution d'amener un notaire; j'ai eu celle encore de faire venir des voix et des *instruments* pour célébrer la fête. – *Am. méd.*, III, 7.

Le maudit *instrument* qu'une langue femelle! – Regnard, *Distrait*, IV, 5.

INSULTE, *subst. masc.;* FAIRE INSULTE À..., INSULTER.

Des yeux qui ont la mine de... faire *insulte* aux libertés.
Préc. rid., sc. 9.

424 Mais je veux qu'Attila, pressé d'un autre amour,
Endure *un tel insulte* au milieu de sa cour. – Corn., *Attila*, 1667.

89 Monsieur le duc d'Elbeuf, dit-on,
Receut l'autre jour de Gaston
Un *picquant et cruel insulte*. – Loret, *Muze histor.*, 11 février 1651.

133 Bref, si fort s'acrut le tumulte
Que, de peur d'un plus *grand insulte*,
Cette dame s'enfuit exprès. – Id., *ibid.*, 13 août 1651.

Quoi! C'est donc vous, Amour, à qui dans le tumulte
L'on fit un si *cruel* et si barbare *insulte?*

Benserade, *Ball. des Am. déguisez*, 1664;
2e Entrée : *pour la duch. de Crequy.*

Un bruit de voix confuses et d'épées se fit entendre tout à coup... Ils jugerent qu'il pourroit bien estre que les deux filoux... se seroient peut-estre accompagnez de leurs amis pour faire *cet insulte*. – *Araspe et Simandre*, 1672; II, p. 176-178.

235 Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'*insulte sacré*. – Despr., *Lutrin*, chant V, 1674.

137 A mes sacrez autels font *un profane insulte*. – Id., *ibid.*, chant VI.

* Ni Palsgrave (1530), ni Rob. Estienne, dans son *Thesaurus linguæ latinæ* (1531) ou dans son *Diction. franç.-lat.* (1539), ni le Nicot (1573), ni Monet (1620, 1636), ni le *Diction. franç.-ital.* de 1634, ne donnent les mots *insult, insulte, insulter*. Le plus ancien dictionnaire où nous trouvions *insult* est le *Trésor des trois langues*, de Hiér. Victor (1606, 1614, 1637). En 1611, Cotgrave donne *insult* et *insulter*, qui reparaissent en 1632 et 1650; le *Diction. franç.-flam.*, de 1618 et 1643, *insulte*.

En 1596 et en 1624, le *Diction. des Rimes* donne *insulte* et *il insulte*; le *Diction. franç.-ital.* de Duez donne *insult*, vieux, et *insulter*.

En 1647, Vaugelas écrit : «*Insulter*. Ce mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coeffeteau l'a vu naistre un peu avant sa mort (21 avril 1623), et il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire à cause de sa trop grande nouveauté, tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme qui ne fust en usage. Il augura bien néanmoins de celuy-cy, et predit ce qui est arrivé, qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'*insulte*, comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un et de l'autre, en parlant et en escrivant.»

Dans ses *Remarques* sur Vaugelas, Th. Corneille (1687) dit : «*Insulter* est un mot generalement receu... Quant au substantif *insulte*, que quelques-uns font masculin, je suis du sentiment de M. Ménage, qui dit qu'il est constamment féminin : *une grande insulte* et non pas *un grand insulte*. Il avoue que nos anciens disoient *un insult*; il estoit alors masculin et ne se terminoit point en *e*.» — En 1704, l'Académie française reprend : «*Insulter* est un mot entierement establi dans la langue.»

Ménage, *Observ.* I (1672) : «*Insulte*, féminin, incontestablement.»

«Je vous demande d'abord si *insulte* est masculin ou féminin. — L'auteur des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (c'est-à-dire le P. Bouhours lui-même, en 1671) le fait masculin... Cependant M. Ménage a décidé le contraire.»

Bouhours, *Doutes sur la lang. franç.*, 1674, p. 115.

René Bary, *Rhétor.* (1676) : «L'on se sert, depuis quelques années, du mot d'*insulter*; tout le monde l'approuve.»

Richelet (1680) : «*Insulte*. Quelques-uns font ce mot masculin, mais la plupart le font feminin, et c'est le plus seur.» — Furetière (1690) dit nettement : «*Insulte*, substantif féminin.» — Au contraire, l'Académie française (1694), dans la première édition de son Dictionnaire, dit : «*Insulte*, substantif masculin; plusieurs le font féminin.» Dès sa deuxième édition (1718), elle fait le mot féminin.

Dans ses *Observ. sur l'orthographe*, commencées le 12 octobre 1673, et dont le manuscrit a été publié en 1863 par M. Marty-Laveaux, l'Académie dit : « On met un *e* final à ces mots : *insulte*, *faste* (orgueil), *régale*, mais on n'en met pas à *indult*.»

Voir ci-dessus, p. 340, au mot *Faste*.

INTELLIGENCE, intelligences, entente, accord; GARDER INTELLIGENCE AVEC..., avoir des intelligences avec...

391 Mais cependant je vois qu'il *garde intelligence*
Avec celle de qui vous tenez la naissance. – *Dép. am.*, II, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

455 Il me verroit alors la même indifférence
Qu'avant que nous eussions aucune *intelligence*.
Dép. am., II, 1.

Il a dû connoistre par là qu'il n'y avoit point d'*intelligence* entre nous.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 762; – Cf. Id., *ibid.*; II, p. 271, 761, 762, 772.

1101 Destins, soyez enfin de mon *intelligence!* – Corn., *Clit.*, IV, 2.

Malgré tout le secret de notre *intelligence*,
Don Félix, cette nuit, m'a contraint d'éclater.
Th. Corn., *Engagements du hazard*, I, 6.

Mais d'où vient que Climante est de l'*intelligence?*
Gilet de la Tessonnerie, *Le Desniaisé*, I, 2.

95 On dit que Monsieur de saint Luc...
Est en mauvaise *intelligence*
Avec le sieur comte d'Harcourt. – Loret, *Muze histor.*, 25 août 1652.

Montalban... estoit en *intelligence avec* Honorine... Il commençoit à contrefaire le fâché quand on luy parloit de l'*intelligence* qu'il avoit *avec* elle.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv*, p. 38 et 38-39.

Par les *intelligences* qu'il avoit *avec* la Cour, il eut commission d'aller dans la mesme province où estoit Honorine.
Id., *ibid.*; 3e *Nouv.*, p. 176; – Cf. Id., *ibid.*; 3e *Nouv.*, p. 122 et 124; 4e *Nouv.*, p. 84.

916 Notre salut dépend de notre *intelligence*. – Rac., *Brit.*, III, 5.

On accusoit la Reine d'avoir une *intelligence avec* le marquis de Mirabel.
La Rochef., II, p. 27.

Je voyois ces Messieurs se pousser d'*intelligence*, et se faire signe des yeux.
Araspe et Simandre, 1672; I, p. 50.

Je tournay les yeux avec un soûris du costé de Daphné qui, me regardant d'*intelligence*, me laissa juger qu'elle comprenoit bien ma pensée. – *Ibid.*; I, p. 76-77.

Mes ruses ont entre eux rompu l'*intelligence*. – Quinault, *Mère coquette*, II, 2.

Entre eux, depuis longtemps, l'*intelligence* est forte.
Montfleury, *Coméd. poète*, II, 2; – Cf. Id., *Trigaudin*, V, 1; – *Éc. des Filles*, I, 2, et III, 11.

Mendoce vint un soir où tout, en apparence,
Sembloit contribuer à notre *intelligence*. – Id., *Femme juge et partie*, I, 1.

Cette *intelligence* ne peut provenir que d'un grand fonds d'amitié.
Du Verdier, *Flatteur*, 1696; II, 2.

Allons, faisons la paix, vivons d'*intelligence*. – Regnard, *Fol. am.*, I, 3.

..... En confidence,
Avez-vous *avec* elle eu quelque *intelligence?*
Id., *Ménechmes*, V, 3; – Cf. Id., *ibid.*, IV, 6.

INTEMPÉRIE.

Ce qui marque une *intempérie* dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate. – *Mal. imag.*, II, 6.

Je vous abandonne... à l'*intempérie* de vos entrailles.
Mal. imag., III, 5.

Les vieilles douleurs le plus ordinairement sont causées de fluxions, ou chaudes, ou froides, ou meslées des deux, comme aussi de l'imbecillité des parties qui reçoivent la fluxion. Quant aux fluxions, elles peuvent estre causées de l'*intempérie* des parties qui envoient, d'où appert que, pour appaiser de telles douleurs, il faut oster premierement la cause, puis il faut digerer et purger les humeurs peccantes, et finalement fortifier les parties;... et ainsi l'humeur peccante, cuite et digerée, n'apportera plus la douleur, laquelle par ce moyen cessera.
TABARIN. *Œuvr.*, vers 1622; bibl. elzév., II, p. 244 : *Disc. de l'orig. des charlat.*

Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'*intempérie* de votre sang. – SÉV., VI, p. 266.

* «*Intempérie*, dérèglement, mauvaise constitution; défaut d'un juste tempérament, des qualitez requises en certaines choses.» – *Diction. de Trévoux.*

INTENTIONNEL : L'ÊTRE INTENTIONNEL.

Si la fin nous peut émouvoir par son être réel, ou par son *être intentionnel*. – *Mariage forcé*, sc. 4.

M. Paul Janet, dans son intéressante étude sur *la Philosophie dans les Comédies de Molière*, «suppose ...que l'*être intentionnel* dont parle ici Molière et qui s'oppose à l'*être réel*, ne signifie rien autre chose que le point de vue subjectif opposé au point de vue objectif, le bien pouvant nous attirer soit par sa valeur absolue, soit par son rapport avec nos facultés.» (*Revue polit. et littér.* du 26 oct. 1872.)

L'*être réel* ou l'*être des choses* est ici opposé à l'*être de raison*, «qui ne subsiste, dit Furetière, que dans l'imagination qui le forme».

INTÉRESSER.

1° S'INTÉRESSER À...

Je m'intéresse, comme je dois, *à* ne vous point laisser faire de folie.
Mal. imag., I, 5.

1568 En vain vous prétendez, obstinée à mourir,
Intéresser ma gloire *à* vous laisser périr. – RAC., *Iphig.*, V, 2.

La nécessité de rendre compte l'*intéressera* beaucoup *à* bien étudier.
LA BRUY., II, p. 497.

2° S'INTÉRESSER DANS.

856 De vos premiers progrès j'admire la vitesse,
Et *dans* l'événement mon âme *s'intéresse*. – *Éc. des Fem.*, III, 4.

C'est l'amitié que nous avons pour vous, qui nous fait *intéresser dans* vos avantages. – *Bourg. gent.*, V, 6.

* On remarque, dans l'exemple tiré du *Bourgeois gentilhomme*, la suppression du pronom *nous* devant *intéresser*, verbe pronominal. — Voir *Pronoms*.

INTÉRESSER (S') POUR...

1026 Je ne vous dirai point si le Comte est aimé;
Mais apprenez de moi qu'il est fort estimé,
Que ses hautes vertus *pour* qui *je m'intéresse*
Méritent mieux que vous les vœux d'une Princesse.
D. Garc., III, 2.

Vous aimez et poursuivez une jeune personne, qui est ma fille, *pour laquelle je m'intéresse*, et *pour l'homme* que vous voyez. – *G. Dand.*, I, 5.

C'est un fort galant homme, et qui mérite que l'on *s'intéresse pour* lui.
Bourg. gent., V, 2.

Je me suis intéressée pour vous, jusqu'à quereller votre fils.
Fourb. de Scap., I, 4.

1361 Quoi! Si ton amitié *pour* Cinna *s'intéresse*... – CORN., *Cinna*, IV, 5.

1031 Ce sang que vous portez, ce trône qu'il vous laisse,
Valent bien que *pour* lui votre cœur *s'intéresse*. – ID., *Rodog.*, III, 4.

1404 Mon cœur, mon lâche cœur *s'intéresse pour* lui. – RAC., *Androm.*, V, 1.

On ne peut accuser de ce complot que ceux qui *s'intéressoient pour* Anne du Bourg. – BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 125.

INTERPRÈTES : LES MUETS INTERPRÈTES, les yeux; *locution due à Corneille, et attribuée aux Précieuses.*

283 Je puis fermer les yeux sur vos flammes secrètes,
Tant que vous vous tiendrez aux *muets interprètes*.
Fem. sav., I, 4.

384 Les *muets truchements* ont tous fait leur office. – *Ibid.*, II, 3.

* Corneille a dit de même :

102 L'un dans l'autre à tous coups leurs regards se confondent,
Et d'un commun aveu ces *muets truchements*
Ne se disent que trop leurs amoureux tourments. – *La Suiv.*, I, 2.

49 ... Mes yeux, que charmoient sa présence,
Soudain avec les siens en firent confidence.
Ces *muets truchements* durent lui révéler
Ce que je me forçois à lui dissimuler. – *Suréna*, I, 1.

Leurs *interprètes* sont chez moi depuis huit jours...
Puis ces interpréteux font de fort grands repas. – Poisson, *Faux Moscov.*, sc. 2.

On s'aperçut du bien qu'ils se vouloient; cependant ils n'en étoient qu'aux *muets interprètes* quand mademoiselle d'Hamilton s'avisa de se mêler de leurs affaires. – Hamilton, *Mém. de Gram.*, 1713, p. 141.

* Ces *muets truchements* ou *muets interprètes* n'étaient pas seulement les regards, mais encore le papier; en effet, dans le *Diction. des Prét.* de Somaize, I, p. liij de notre édition, le papier est défini : «l'*interprète muet* des cœurs, ou l'effronté qui ne rougit point».

INTERPRÉTER À...

1681 J'enrage! — Aux faux soupçons la nature est sujette,
Et c'est souvent *à* mal que le bien *s'interprète.*
— Je dois *interpréter à* charitable soin
Le desir d'embrasser ma femme?... – *Tart.*, V, 3.

9 Un Lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles,
Craignit que quelque inquisiteur
N'allât *interpréter à* cornes leur longueur. – La Font., I, p. 376 : *Fabl.*, V, 4.

INTRÉPIDITÉ.

254 Cette *intrépidité* de bonne opinion. – *Fem. sav.*, I, 3.

L'*intrépidité* est une force extraordinaire de l'âme. – La Rochef., I, p. 117.

Le jour de l'exécution, elle (Anne de Boleyn) se consola sur ce qu'elle avoit ouy dire que l'exécuteur estoit fort habile; et d'ailleurs, ajouta-t-elle, j'ay le cou assez petit. Au mesme temps,... elle y a porté la main, et s'est mise à rire de tout son cœur, soit par l'ostentation d'une *intrépidité* outrée, soit que la teste luy eust tourné aux approches de la mort. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 379.

Mais il faut dire vrai; cette coiffe m'inspire
Plus d'*intrépidité* que je ne saurois dire. – Regnard, *Légat. univ.*, III, 9.

* «Vous sçavez qu'*exactitude, emportement, habileté, contre-temps, intrépide, intrépidité*... sont des termes assez nouveaux.» – Bouhours, *Ariste et Eugène*, 2e édit., 1676, p. 116.

Les mots *intrépide, intrépidité* ne figurent dans aucun dictionnaire avant Richelet (1680), excepté dans le *Diction. des Rimes* de 1648 où l'on trouve *intrépide* mais non *intrépidité*. — Celui de 1624, reproduction exacte de celui d'Odet de la Noüe (1596), ne donne ni l'un ni l'autre.

«*Intrépide* et *intrépidité* sont des mots qui ont esté souvent dits pendant la guerre de Paris, de 1649 et de 1652, en parlant d'un grand magistrat qui paroissoit toujours *intrépide* lorsqu'il se présentoit au peuple; pour représenter son asseurance, sa fermeté, on se servoit du mot latin, n'en pouvant trouver un plus significatif.»
Sorel, *Conn. des bons livres*, 1671, p. 398.

Le P. Bouhours, après avoir parlé des mots *insurprenable, irramenable*, ajoute :

«Ces mots sont tout neufs; et je doute qu'ils aient la bonne fortune d'*intrépide*, ni mesme d'*intrépidité*, qui n'est pas, ce me semble, si en usage qu'*intrépide*.»
Doutes sur la lang. franç., 1674, p. 30.

Cependant, dès 1627, Mlle de Gournay cite le mot *intrépide* comme employé par Bertaut et le cardinal du Perron :

«Davantage, dit-elle, nos deux poètes font retentir dans leurs escrits : *sanglamment severe, vaillamment furieux, tristement doux*... L'on void d'autre part en leurs registres... *ne* pour *ny*,... *blondeur* en échange de *blondesse*, *sauvement* pour *salut*, *intrépide* pour *assuré*, *paroy* pour *murs*.» – *L'Ombre*, 1627, p. 964.

Balzac, écrivant à M. de la Roche-Hély, le 15 novembre 1640, nous donne presque la date de naissance du mot *intrépide :*

«Monsieur, j'ay veu le cavalier que vous appelez *intrépide*... Mais avez-vous pris attache des grammairiens pour passer *intrépide* en nostre langue?... Il est vray que le bonhomme Malherbe s'est servy avant vous de cettui-cy : mais parce que ce n'est pas le R. P. Coëffeteau, il ne vous sera jamais alloué par M. de..., qui croit que, comme il n'y a point de salut hors de l'Église Romaine, il n'y a point aussi de François hors de l'*Histoire romaine*. Quoy qu'il en soit, *intrépide* me plaist fort, et si j'ay du crédit, je l'employeray volontiers pour faciliter sa réception. Cependant, jusqu'à ce que le peuple l'ait approuvé, et que nous y ayons accoustumé les oreilles, pour ne choquer personne, disons que notre amy est *incapable de peur*.» – *Lettr. choisies*, Elzév., p. 371.

INTRIGUE.

Frosine, femme d'*intrigue*. – *L'Av.*, Liste des personnages.

* Les dictionnaires de Rob. Estienne (1539, 1549), de Nicot (1573, 1606, 1618, 1625), *les Épith.* du sieur de la Porte (1571), le *Diction. des Rimes* d'Odet de la Noüe (1596), le *Diction. franç.-espag.* de J. Pallet (1604), le *Trésor des trois lang. ital., espagn. et franç.* de Hier. Victor (1607, 1609, 1614, 1618, 1637), le *Diction. des deux lang. franç. et espagn.* de Cés. Oudin (1607), le *Diction. franç.-flam.* de Mellema (1614), le *Parallèle des deux lang. franç. et lat.* de Monet (1620, 1636), le *Diction. franç.-ital.* (1634), le *Diction. franç.-flam.* de Wœsbergue (1636) ne donnent pas le mot *intrigue*.

Dès 1539, Rob. Estienne donne l'adverbe *intriquéement*, qu'il traduit par *implicité*, et tous les dictionnaires que nous venons de citer le donnent aussi, plusieurs en y joignant *intriquer* et *intrication*.

Dans le *Trésor des trois lang. ital., espagn. et franç.* de Hier. Victor (1606), on trouve le verbe *intriquer*, traduit en italien par *intricare*, *inviluppare*, et en espagnol par *emmarañar*, etc. — Par *emmarañar*, embrouiller, nous approchons de *intriguer*, dans le sens moderne.

En 1611, 1632, 1650, Cotgrave donne *intrique*, qu'il traduit par *an intricacie*, *laborinth*, *maze*, *pesterment*, *incombrance*, *perplexitie*, *difficulty*. Nous approchons encore.

Enfin, en 1642, Cés. Oudin le premier, dans ses *Rech. ital. et franç.*, donne *intrigue*, *intrico ; intrico*, intrigue ; *intricoso*, plein d'intrigues.

En 1650, Ménage, dans ses *Orig. de la lang. franç.*, nous rejette en arrière : «*Intrique :* Tripault dit que ce mot se dit proprement des poulets, qui ont les pieds empestrez parmy les cheveux, et qu'il vient de *ἐν* et de *θρίξ*. Les Italiens disent *intrico* et *intricare*.»

En 1660, le *Diction. franç.-espagn.* de Cés. Oudin, revu et augmenté par Jean Monmarte, donne *intrigue*, qu'il traduit par *entricamiento*, *intrico ;* puis *intriguer*, et aussi *intriquer*. La même année, dans son *Diction. franç.-ital.*, Nathaniel Duez reproduit les mêmes mots *intrigue*, *intriguer*, *intriquer*.

Si, en 1642, Oudin est le premier qui ait enregistré le mot *intrigue*, le P. Pomey, en 1676, est le premier qui ait noté son sens actuel : «*Intrigue*, pratique, menée; nouer des *intrigues*; affaire embrouillée; secrète conduite et poursuite d'une affaire; homme d'*intrigue*; *intrigue* d'une pièce de théâtre.»

Le P. Gaudin, en 1677 : «*Intrigue*, menée, secrette pratique pour venir à bout de quelque dessein; conduire bien une *intrigue*; il sçait les *intrigues* du Cabinet; un homme d'*intrigue*; démêler une *intrigue*, ou se démêler d'une *intrigue*; *intrigue* d'une pièce de théâtre; le dénouement de l'*intrigue* d'une tragédie.»

Vaugelas, mort en 1648, s'est déjà occupé du mot *intrigue* : «La pluspart font ce mot féminin; je dis la pluspart, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, et non pas *intrique* avec un *q*, comme force gens le disent et l'escrivent. C'est un nouveau mot pris de l'italien, qui neantmoins est fort bon et fort en usage.» – VAUGELAS, édit. Chassang, I, p. 220.

Dans ses *Observ. sur Vaugelas*, l'Académie française dit : «Il n'y a plus personne aujourd'huy qui ne fasse *intrigue* féminin. Ceux d'entre les poètes qui ont escrit *intrique* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troisième syllabe, l'ont fait afin que le mot pût rimer à *pratique*; mais c'est une liberté trop licentieuse, et qu'il ne faut pas prendre.»

Observ. de l'Acad. franç. sur Vaugelas, Paris, Coignard, 1704, in-4°, p. 142.

Th. Corneille, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, parle comme l'Académie; mais et l'Académie et Th. Corneille auraient dû se rappeler que P. Corneille avait employé *intrique* au masculin et en prose, comme on le verra plus loin.

En 1672, dans le premier volume de ses *Observ. sur la lang. franç.*, Ménage s'exprime ainsi, p. 134 :

«*Intrigue*, féminin, quoiqu'il vienne de l'italien *intrigo*, masculin. — «L'*intrigue* fut «conduite si secretement», dit le P. Bouhours, jésuite, p. 17 de la première édition de ses *Entretiens*.»

Nous ne pousserons pas plus loin notre revue des dictionnaires. Si nous consultons les écrivains qui se sont servis du mot *intrigue*, nous avons à citer les passages suivants :

> Je luy contay comme j'avois remarqué la sottise étrange qu'ils (les courtisans) faisoient paroistre, usant à tous coups de sept ou huit mots affectez entre eux, et qu'ils croyoient s'estre monstrez tres habiles hommes quand ils disoient «tres-indubitablement, ils allarent, ils parlarent, vous avez bien de la propreté, vous estes fort admirable,... vous estes un homme d'*intrigue*.»
>
> SOREL, *Francion*, édit. de Leyde, 1721; I, p. 341, liv. VI.
> — *N. B.* Les sept premiers livres ont paru en 1622.

> Il quitte pour un temps l'*intrigue* des affaires.
>
> ANT. CORN., *Presbytère d'Hénouville*.

P. Corneille a employé *intrique*, masculin, et *intrigue*, masculin et féminin.
Voici quelques-uns des exemples recueillis dans le savant lexique de M. Marty-Laveaux :

> Un seul *intrique* brouille les uns et les autres.
>
> CORN., I, 48, *Disc. du Poème dram.*

> 370 ..... Enfin ces pratiques
> Vous peuvent engager en de fâcheux *intriques*. – ID., *Ment.*, I, 6.

Th. Corneille a changé ce vers dans l'édition de 1692 et mis :

> Vous couvriront de honte en devenant publiques.

Lui-même, en contradiction avec lui-même, avait dit cependant :

Quel *intrigue* jamais a valu celui-ci ?

2912 Fais, Seigneur, avorter en moi
De la chair et du sang les dangereux *intrigues ;*
Fais que leurs ruses ni leurs ligues
Ne me fassent jamais de loi. – Corn., VIII, p. 402 : *Imit.*, III.

Ce sont *intrigues* de cabinet, qui se détruisent les *unes* les autres.
Id., *Othon*, Au Lecteur.

Si vous voulez demain venir voir Rodogune,
Les vers en sont fort beaux, l'*intrigue* peu commune,
Et surtout cette mère a de grands mouvements.
Gilet de la Tessonnerie, *Desniaisé*, II, 3.

Ce vieillard, qui estoit consommé dans l'*intrigue* du monde, sçavoit qui il estoit.
Sorel, *Polyandre*, 1648; I, p. 241.

En ce qui est des mots nouveaux, l'on tient de vrai que l'Académie en a quelques-uns par lesquels elle veut que l'on reconnoisse ses confreres ou agrégés et ses sectateurs. Il y a longtemps qu'*intrigue*, conjoncture, justesse, ajuster et propreté, sont reçus partout; aujourd'hui l'on met en crédit exactitude, gratitude et quiétude. – Id., *Disc. de l'Acad. franç.*, 1654.

Elle mit sur l'air d'une gigue
Cette rude et sanglante *intrigue*
Entre les géants et les Dieux. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 560.

Aide-moi à sortir un peu d'*intrigue*. – Regnard, *Retour imprévu*, sc. 9.

* Le mot, une fois lancé dans la circulation, fut vite en crédit, et nous pouvons en juger par les titres de nombreuses comédies :

1640. Du Peschier : L'*Intrigue* de la vieille tour de Rouen; — 1647. L'Estoile : L'*Intrigue* des filoux; — 1662. Chappuzeau : La Dame d'*intrigue;* — 1663. Chevalier : L'*Intrigue* des carrosses à cinq sols; — 1668. Gilbert : Les *Intrigues* amoureuses; — 1670. Devisé : Les *Intrigues* de la loterie; — 1692. Dancourt : La Femme d'*intrigue*.

Furetière, dans le *Roman bourgeois*, a employé *intrigueuse*, où nous dirions *intrigant :*

Cette veufve estoit une femme vieille, laide, gueuse, mechante, harpie, *intrigueuse*,... et qui avoit toutes ces qualitez en un souverain degré.
Édit. Jannet, chez Picard, II, p. 44.

INVECTIVE.

23 Ma foi, tu me fais tort, avec cette *invective*. – *L'Ét.*, I, 2.

Je n'ay jamais veu si charmante colere que celle qui luy inspiroit toutes ces *invectives*. – Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 117.

Il (Luther) outroit tout : parce que les Prophetes, par ordre de Dieu, faisoient de terribles *invectives*, il devint le plus violent de tous les hommes.
Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 42.

Sous l'autorité d'un enfant,... on pousse encore plus loin la satyre et l'*invective*.
Id., *ibid.;* I, p. 435; – Cf. Id., *ibid.;* II, p. 125.

Après l'*invective* commune contre les honneurs, les richesses et le plaisir, il ne reste plus à l'orateur qu'à courir à la fin de son discours. – La Bruy., II, p. 231.

..... Pour le prix de l'ardeur la plus vive
Je ne reçois de vous qu'injure et qu'*invective*. – Regnard, *Ménechmes*, IV, 9.

INVITER DE..., inviter à...

Le théâtre est une forêt, où la Princesse est *invitée d'*aller.
Am. magnif., Sommaire du 3e interm.

Nous avons arrêté nos yeux sur une galère Turque assez bien équipée. Un jeune Turc de bonne mine nous *a invités d'*y entrer.
Fourb. de Scap., II, 7.

Ils avoient vu une galère Turque où on les avoit *invités d'*entrer.
Ibid., III, 3.

IOTA, *la plus petite des lettres de l'alphabet grec.*

Quand on devroit crever, (il) ne démordroit pas d'un *iota* des règles des anciens. – *Pourc.*, I, 5.

Aux exemples que je tire céans de ce que j'ay leu, ouy, fait ou dit, je me suis défendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances : ma conscience ne falsifie pas un *iota ;* mon inscience, je ne sçay.
Montaigne, I, 20 ; édit. in-f°, 1652, p. 58.

164 Puis, sans y manquer d'un *yota*
On fit tout ce qu'il falloit faire.
Loret, *Muze histor.*, 12 novembre 1661.

Il est si nécessaire que la Loy s'accomplisse, que le ciel et la terre passeront plûtost qu'il puisse arriver du relaschement dans le moindre trait de la Loy, ou dans un seul *iota*. – Bossuet, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688 ; I, p. 158.

IRRÉCONCILIABLE.

Dès qu'une fois on m'aura choqué tant soit peu, je ne pardonnerai jamais, et garderai tout doucement une haine *irréconciliable*.
D. Juan, V, 2.

Jodelet, un démon *irréconciliable*. – Scarron, *Jodelet duelliste*, III, 1.

Vous êtes admirable, d'avoir trouvé le secret de nous faire souhaiter le mauvais temps, et à moy surtout qui en étois l'ennemy *irréconciliable*.
Le Pays, *Amitiés, amours, amourettes*, 1665, p. 100.

Cet homme *irréconciliable*
Veut pourtant bien qu'à l'amiable
Vous en délogiez promptement.
Benserade, *Œuvr.*, 2 in-12, 1697 ; I, p. 158.

L'envie est plus *irréconciliable* que la haine. – La Rochef., I, p. 161.

Le Senat de Carthage estoit divisé par de vieilles factions *irréconciliables*.
BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 524; – Cf. ID., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 233; II, p. 676.

La moquerie... attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de lui-même; elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux, et ainsi elle le convainc de la plus mauvaise disposition où l'on puisse être pour lui, et le rend *irréconciliable*. – LA BRUY., II, p. 37.

IRRÉGULIER, contraire aux règles, à l'usage.

Quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé *irrégulier* de ces gens-là? – *Préc. rid.*, sc. 4.

* Somaize, d'après Molière : «*Choses :* Ces gens-là ne font pas les choses comme il faut; ces gens-là ont un procedé tout à fait *irrégulier*.»

Venir en visite avec une jambe toute unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête *irrégulière* en cheveux! – *Préc. rid.*, sc. 4.

* Somaize, d'après Molière : «*Friser :* Ces personnes-là ne sont point frisées; ces personnes-là ont la tête *irréguliere* en cheveux.» – *Gr. Diction. des Prétieuses*.

«Cet homme est intrepide à l'une et à l'autre fortune : les succès *irreguliers* ne démentent point les conjectures de cet homme. — De *Belisandre* (Balzac) en son *Prince des Muses* (Mecenas).»
Diction. histor. des Prét., t. I, p. 101-102 de notre édition, bibl. elzév.

«Avoir des mouvements dereglez : avoir des mouvements *irréguliers*.» – *Ibid.*, p. 171. — Cette phrase est attribuée à Vaxence (M. Le Vert).

Voici comment Somaize traduit Molière, dans ses *Prétieuses* mises en vers :

Ah! que dites-vous là? Quelle estime, mon pere,
Pourrions-nous toutes deux et devrions-nous faire...
De ces sortes de gens de qui le procédé
Est *irrégulier*?...
Avoir avec cela la jambe toute unie,
La teste de cheveux tout à fait dégarnie,
Toute *irrégulière*...

Trouvez-vous que Caton philosophât comme il faut, de penser, par son seul avis, empêcher des guerres civiles;... et, tandis que les uns se bandoient contre Pompée, les autres contre César, par une opinion *irrégulière*, les vouloir avoir tous deux pour ennemis? – MALH., II, p. 315.

M. Burnet ne nie pas que son enjoüement (d'Anne de Boulen) ne fust immodeste, ses libertez indiscretes, sa conduite irréguliére et licentieuse.
BOSSUET, *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 374.

On peut juger de ce qu'operoient ces propositions toutes crues comme Luther les avançoit, puisqu'elles sont encore si *irregulieres* avec les excuses et les adoucissemens de M. Basnage. – ID., *Déf. de l'Hist. des Var.*, in-12, 1691, p. 177.

Par la mesme raison que tout le corps (de la Réforme) n'a rien de certain, la doctrine des particuliers ne peut estre qu'*irréguliere* et contradictoire.
ID., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VIe *Avert.*, 3e part. *État prés.*, etc., § 1, p. 434.

Croyez que je ne suis point *irrégulière* avec vous, et que je vous aime très fort.
Sév., I, p. 409.

IRRÉSOLUTION.

Nous trouverons moyen de terminer l'*irrésolution* de ma fille.
Am. magnif., III, 1.

Dans les plus petites affaires comme dans les plus grandes, l'*irrésolution* est le plus grand et le dernier de tous les maux.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 2e *Nouv.*, p. 483; – Cf. Id., *ibid.*; 3e *Nouv.*, p. 36.

1427 L'*irrésolution* doit-elle être éternelle? – Corn., *Tite et Bérénice*, V, 1.

Cela même est cause de toutes les *irrésolutions* où elle est sur l'état qu'elle doit embrasser. – Rac., VII, p. 261 : *Lettr.*

Il est difficile de décider si l'*irrésolution* rend l'homme plus malheureux que méprisable. – La Bruy., II, p. 5.

ITHOS et PATHOS.

972 On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos*. – *Fem. sav.*, III, 3.

* Ce sont les mots grecs ἦθος et πάθος, les mœurs et les passions.

J'ai parcouru ces jours derniers une grosse apologie des Jésuites, pleine d'*ithos* et de *pathos*. – Voltaire, *Lettr. à d'Alemb.*, 4 février 1763.

M. Egger, dans ses savantes leçons sur l'hellénisme en France, t. I, p. 455, a rappelé fort à propos que «Molière, qui a mis Ménage en scène sous le nom de Vadius, lui a fait dire *ithos* comme il prononçait en effet», ainsi qu'il résulte du passage suivant du *Menagiana :*

«Je lis et prononce le grec de la manière dont toute la Grèce le lit et prononce aujourd'hui. Ceux qui lisent et prononcent autrement ont bien de l'entêtement et de la prévantion.»

Devait-on prononcer *ithos*, comme les Grecs modernes, ou *éthos*, suivant la prononciation érasmienne? C'est là le fond de toute cette grande querelle de l'*itacisme* qui a fait verser tant d'encre au XVIe siècle. — Voir *Egger : L'Hellénisme en France*, 2 vol. in-8°.

IVROGNER.

Cela est-il beau, d'aller *ivrogner* toute la nuit? – *G. Dand.*, III, 6.

Demeurer sec et sobre au milieu d'un peuple qui ne fait qu'*ivrogner* et rendre sa gorge emmi les rues. – Malh., II, p. 329.

57 Notre belle et guerrière armée,
A ne rien faire accoûtumée,
Sinon à brigander, brûler,
Yvrogner, jurer, violer,...
Ne veut point éloigner (s'éloigner de) ses portes.
Loret, *Muze histor.*, 18 juin 1651.

J

JARDINIER : FAIRE COMME LE CHIEN DU JARDINIER, *locution.*

* Voir t. I, p. 395, *Chien du jardinier : faire comme le chien du jardinier.*

JAMBE : CELA VOUS RENDRA LA JAMBE MIEUX FAITE, *locution.*

Oui, ma foi! *cela vous rendroit la jambe* bien *mieux faite!*
Bourg. gent., III, 3.

* «On dit à celui qui nous propose une chose dont on attend peu de profit : «Cela *ne «me rendra pas la jambe mieux faite*, ou ne me refera pas le gras de la jambe.»
Diction. des Prov. franç., Paris, 1758.

JARGON, *terme de mépris, pour* langage.

679 ..... Maître, en discourant ensemble,
Ce *jargon* n'est pas fort nécessaire, me semble. – *Dép. am.*, II, 6.

Quel diable de *jargon* entends-je ici? Voici bien du haut style.
Préc. rid., sc. 4.

Tant pis pour ceux... qui se tuent tout le jour à parler ce *jargon* obscur. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 1.

473 Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon;
Mais je ne saurois, moi, parler votre *jargon.*
— L'impudente! appeler un *jargon* le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage! – *Fem. sav.*, II, 6.

Maistre Pasquier, qui apprit par hantize le *jargon* des ministres, s'en sert à la naturelle. – Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 812.

Après avoir bien lamenté
En triste *jargon* d'élégie,
L'aube rendit la mer rougie
De noire qu'elle avoit été.
Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 264.

Diable, quelle commère! Elle entend le *jargon.*
Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

Avec mes beaux habits et ce joli *jargon*
Crois-tu que la plus belle ose me dire non? – Id., *Geôlier de soi-même*, I, 5.

C'est trop parler à vous en *jargon* villageois.
Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 59.

33 Mais puisque ma Muze se pique
D'écrire en *jargon* historique... – Id., *Muze histor.*, 2 novembre 1652.

120 Le langage d'amour étoit *jargon* pour elle.
LA FONT., V, p. 108 : *Contes*, III, 4.

Vous verrai-je toujours, fier d'un *jargon* sauvage...
MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 4. – Cf. *Gentilh. de Beauce*, I, 4.

Une fois en ma vie, je veux savoir ce que c'est qu'une bonne fortune; je sçay déjà faire des mines; pour le *jargon*, je suis Grec (habile); je n'ai donc qu'à m'habiller au plus vite. – BARON, *Hom. à b. fort.*, IV, 11.

Je n'ay rien pu comprendre à son maudit *jargon*.
— C'est du latin gaulois : comment l'entendroit-on?
LA THUILLERIE, *Crisp. précept.*, sc. 14.

Elle ne me plaît pas quand elle baragouine,
Et je n'entends non plus son bizarre *jargon*
Que le haut allemand ou que le bas-breton. – CHAMPMESLÉ, *Parisien*, I, 1.

Il faut vous épargner le *jargon* des notaires.
HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.*, IV, 5.

Peu de gens ont affaire à Florence, à Venise,
Et c'est par conséquent une grande sottise
D'ignorer le normand, et de sçavoir si bien
L'extravagant *jargon* qu'on nomme italien.
L'un est infructueux, et l'autre fort utile.
POISSON, *Coméd. sans titre*, III, 6; – Cf. ID., *ibid.*, I, 1.

Il n'a manqué à Molière que d'éviter le *jargon* et le barbarisme, et d'écrire purement : quel feu, quelle naïveté, quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule!
LA BRUY., I, p. 128-129.

Le mystérieux *jargon* de la médecine. – ID., II, p. 77.

Quel diable de *jargon*? Qu'est-ce donc qu'il dégoise là?
REGNARD, *Hom. à b. fort.*, III, 7; – Cf. *Le Bal*, sc. 14.

* Le *jargon* est ce langage factice que parlent entre eux, pour n'être pas compris des autres, les gens d'une même coterie; employé absolument, il désigne spécialement l'argot soit des voleurs, soit des bohémiens; Gorgibus l'a employé en parlant du langage des Précieuses, et Martine en parlant d'un langage correct, mais qui n'est pas le sien et qu'elle ne comprend pas. — Par extension, tout langage incompréhensible.

«Si le mot *jargon* ne signifiait qu'un mauvais langage corrompu d'un bon, comme peut être celui du bas peuple, on ne pourroit guère bien dire *jargon de Précieuse*, parce que les Précieuses cherchent le langage le plus poli; mais ce mot signifie aussi *langage affecté*, et par conséquent, *jargon de Précieuse* est une bonne manière de parler... Ce sont des phrases recherchées, faites exprès, et, quoiqu'elles soient composées de mots choisis et usités, on peut dire que c'est un *jargon*.»
L'abbé TALLEMANT, *Rem. et décisions de l'Acad. franç.*, 1698, p. 104.

Rappelons qu'une grande querelle s'est élevée entre Ménage (*Observ.*, I, 1672, p. 470; II, 1676, p. 401) et le P. Bouhours (*Rem. nouv.*, 1675; 3e édit., 1682, p. 362-363) à propos de l'étymologie du mot *jargon*. — Voir notre tome I, p. 214.

JASER.

820 Ah! jamais les amants ne sont las de *jaser*. – *Tart.*, II, 4.

Je voudrois que vous l'eussiez mon mal, pour voir si vous *jaseriez* tant. – *Mal. imag.*, III, 4.

18 Je vais *jazer* comme une pie. – LORET, *Muze histor.*, 24 janvier 1660.

15 Chacun *jaze* et parle à sa guise. – ID., *ibid.*, 19 décembre 1654.

La fit-il bien *jaser ?* — *Jaser* comme une pie.

TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, IV, 2; – Cf. ID., *ibid.*, II, 4, et V, 10; – *Amour à la mode*, IV, 7.

Je veux, malgré tes dents, en *jaser* tout mon saou.

MONTFLEURY, *Ambigu com.*, 3e interm., sc. 2.

On ne s'eleve en medecine qu'à proportion qu'on sçait bien *jaser :* voyez les plus fameux : toutes langues dorées. – BEZANÇON, *Les Médec. à la censure*, 1677, p. 212.

Je vous remercie, Monsieur; cela feroit *jaser* le monde.

REGNARD, *Coquette*, III, 9.

JETER DES FIGURES, *termes d'astrologie.*

J'ai commencé... à *jeter* pour cela *des figures* mystérieuses que notre art (l'astrologie) nous enseigne. – *Am. magnif.*, III, 1.

Je vais prendre mon temps pour affermir dans son erreur l'esprit de la Princesse, pour la mieux prévenir encore par le rapport que je lui ferai voir adroitement des paroles de Vénus avec les prédictions des *figures célestes que* je lui dis que *j'ai jetées.* – *Ibid.*, IV, 3.

Ayant *jetté quelques figures* sur un papier qu'il sépara et puis rejoignit ensemble, il leur tint de belles paroles.

D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614, II, p. 920-921; – Cf. ID., *ibid.*, II, p. 881.

* *Jeter des figures*, c'est tracer l'état et la disposition du ciel à certaine heure en marquant la place des étoiles et des planètes dans une *figure* composée de douze triangles dits *maisons.*

Comme exemple, nous *jetons* ici la *figure*, horoscope ou thème céleste du roi François Ier, d'après Jérôme Cardan : Hier. Cardani... *libelli quinque*, in-4°, 1547, p. 111a :

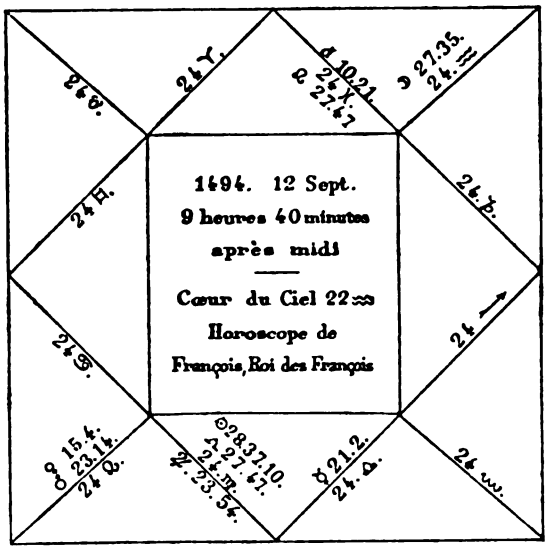

JETER DANS LE PANNEAU.

385 ... Ce conseil adroit, qui semble être sans fard,
Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard. – *L'Ét.*, I, 8.

* Voir *Panneau* et *Donner dans*...

JETER, *mot vague; emplois divers.*

1646 Et je ne voudrois pas, par des efforts trop vains,
Jeter le moindre obstacle à vos justes desseins. – *D. Garc.*, V, 3.

Ce n'est plus cette Done Elvire... dont l'âme irritée ne *jetoit* que *menaces* et ne respiroit que vengeance. – *D. Juan*, IV, 6.

Je ne me sens pas, je l'avoue; je *jette des larmes* de joie.
Ibid., V, 1.

53 François, quand la Castille, inégale à ses armes,
Lui vola son Dauphin,
Sembla d'un si grand coup devoir *jeter des larmes*
Qui n'eussent point de fin. – MALH., I, p. 42.

1427 *Jetterai-je* toujours *des menaces* en l'air? – CORN., *Suiv.*, V, 2.

263 ..... Voyons sur qui des deux
Il est plus à propos de *jeter tant de vœux*. – ID., *Pulch.*, I, 4.

33 Princes et Rois, et la tourbe menue
Jetoient maint pleur. – LA FONT., VI, p. 92 : *Contes*, V, 7.

1357 ..... Laissez-moi nous laver l'un et l'autre
Du crime que sa vie *a jeté* sur la nôtre. – RAC., *Bajazet*, IV, 6.

Faut-il faire des prieres vocales, et *jetter des soupirs* quand on est sur le point de communier. — Il faut cesser pour lors de le faire.
BOSSUET, *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 223.

M. de Meaux... a fait précisément comme une beste de charge qui, tombant écrasée sous son fardeau, crève, et en mourant *jette des ruades* pour crever ce qu'elle atteint.
JURIEU, cité par BOSSUET, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V², § 115, p. 627.

Elle vous aime encore trop pour oser *jeter quelque fondement* sur sa fortune.
SÉV., VII, p. 220.

JETER AU NEZ.

57 C'est un étrange fait du soin que vous prenez
A me venir toujours *jeter* mon âge *au nez*. – *Éc. des Mar.*, I, 1.

* On disait aussi et plutôt : *jeter à la tête*.

Les meilleures choses sont dégoûtantes quand elles sont *jetées à la tête*.
SÉV., III, p. 86.

JEU : 1° *Jeu de cartes.*

336 Car voici nos deux *jeux* qu'exprès sur moi je porte.
Fâch., II, 2.

2° METTRE EN JEU.

981 Ha! Monsieur, est-ce vous, de qui l'audace insigne
Met en jeu mon honneur, et fait ce conte indigne?
Dép. am., III, 8.

Voilà d'abord la pauvre femme *en jeu.* – *Mal. imag.*, III, 3.

1210 Quoi qu'il en soit enfin, vous avez vu Dorante,
Et fort adroitement je vous *ai mise en jeu.* – CORN., *Suite du Ment.*, IV, 1.

Il (M. Perraut) *mettoit* trop la Bible *en jeu* dans ses poésies.
RAC., VI, p. 454 : *Lettr.*

Elle me dit... que la Brinvilliers *mettoit* bien du monde *en jeu.*
SÉV., IV, p. 504.

3° A JEU SÛR, *locution.*

376 Battre un homme *à jeu sûr* n'est pas d'une belle âme.
Amph., I, 2.

4° JEU : PLUS FORT QUE JEU, *locution.*

547 Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires,
Un peu *plus fort que jeu* n'ait poussé les affaires.
Éc. des Fem., II, 5.

Un marquis des plus gueux, mais brave à toute outrance,
M'a donné sur la joue un coup *plus fort que jeu.*
QUINAULT, *Mère coquette*, I, 4.

5° JEU : TIRER SON ÉPINGLE DU JEU, *locution.*

* Voir ci-dessus, p. 243, *Épingle : tirer son épingle du jeu.*

JOCRISSE.

353 Mais je le laisse aller après un tel indice,
Et demeure les bras croisés comme un *jocrisse.* – *Sgan.*, sc. 16.

1647 ..... Si j'avois un mari, je le dis,
Je voudrois qu'il se fît le maître du logis;
Je ne l'aimerois point, s'il faisoit le *jocrisse.* – *Fem. sav.*, V, 3.

Quelquefois le *jocrisse* la lui redemandoit (sa bague); mais elle luy respondoit toûjours avec des risées. – SOREL, *Francion*, 1622, liv. II, p. 130.

Dès les premières barricades,...
Il falloit bien prendre son temps,
Et non pas comme des *jocrisses*,
En soudrilles et capitans
Dépenser toutes vos épices.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 173.

259 Mais par la paresse ou malice
D'un certain malheureux *jocrice*. – LORET, *Muze histor.*, 23 février 1664.

Il voulut éprouver sa femme. — Le benêt! — Il lui écrivit sous un nom supposé. — Le *jocrisse!* – LA FONT., VIII, p. 359 : *La Coupe enchantée*, sc. 6.

* *Jocrisse* est devenu chez nous un nom de comédie, le nom d'un pitre; Brunet est le plus connu des *jocrisses*. Mais avant d'être un nom de théâtre, *jocrisse* était un nom commun.

Jocrisse ne se trouve ni dans Monet, ni dans Cotgrave, ni dans Oudin, Duez, Pomey, Gaudin, etc.; mais il paraît dans Richelet en 1680 et dans Furetière en 1690.

Richelet : «*Jocrisse*, pauvre espèce d'homme. Manière de petit vilain et d'avare sordide. Manière d'homme complaisant à sa femme.»

Furetière : «*Jocrisse*, terme injurieux et populaire, qui se dit en cette phrase proverbiale : «C'est un *jocrisse* qui mène les poules pisser», en se moquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins de ménage, qui est foible et avare.» — L'Académie donne à peu près la même définition.

Si l'on veut bien remarquer que le *jocrisse* est d'ordinaire présenté comme un conducteur de poules, peut-être rattachera-t-on son nom à celui de *jô*, *jau* ou *joc*, qui, en Anjou et en Berry, désigne le coq.

Cette opinion est confirmée par ces deux vers de Richer :

Nombre de valets, de porchers,
Bergers, *jocrisses* et vachers. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1656, liv. IV.

M. Jal a consacré deux colonnes de son Dictionnaire à des recherches sur ce nom, mais sans offrir un document intéressant.

JOIE : AVOIR JOIE À...

880 J'*aurai joie à* courir lui dire cette affaire. – *Éc. des Mar.*, III, 2.

224 Je sortois, et j'*ai joie à* vous voir de retour. – *Tart.*, I, 4.

* Corneille a dit *prendre joie à*...

104 *Prendront-ils* même *joie à* m'obéir qu'à lui? – CORN., *Sertor.*, I, 1.

JOINDRE QUELQU'UN, l'atteindre, le rejoindre.

Allons vite *joindre* notre provincial. – *Pourc.*, I, 2.

1122 Il trouve, en les *joignant*, que son frère n'est plus. – CORN., *Hor.*, IV, 2.

Joins Oronte et l'arrête en ce lieu de ma part.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 3.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Enfin elle le quitte et *joint* une autre dame. – Id., *D. Bertr. de Cig.*, II, 4.

523 (Zoon) poursuit le ravisseur et le *joint*.

La Font., VI, p. 209 : *Fill. de Minée.*

Et vous estes monté si haut
Que l'eloge et l'encens ne vous sçauroient plus *joindre*.

Benserade, *Ball. de Flore*, 1re entrée : *Pour Sa Majesté.*

939 Dans l'ardeur du combat, je l'ai vu, je l'ai *joint*. – Rac., *Alex.*, III, 6.

Le comte de Marchin *joignit Monsieur le Prince* à la Bergerie.

La Rochef., II, p. 320.

Il doit dans un moment venir me *joindre* ici. – Regnard, *Ménechmes*, II, 1.

JOINT, JOINTE.

916 La mémoire du père, à bon droit respectée,
Jointe au grand intérêt que je prends à la sœur,
Veut que du moins on tâche à lui rendre l'honneur.

Éc. des Mar., III, 3.

* Les éditions de 1682, 1710, 1718 et 1734 écrivent *joint*, invariable.

23 Tout manger à la fois, l'impossibilité
S'y trouvoit, *joint* aussi le soin de sa santé.

La Font., III, p. 163 : *Fabl.*, XI, 9.

Il s'imagina qu'Alphonse croiroit que cette passion l'avoit autrefois obligé à luy obéir trop tost,... *joint* que n'estant pas aimé et n'esperant presque pas de l'estre, il croyoit qu'il estoit inutile de luy faire cette confidence.

Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667, p. 136; – Cf. Id., *ibid.*, p. 194.

JOINTÉ : COURT-JOINTÉ, *terme d'hippologie.*

525 ..... Jamais, en effet,
Il n'a vendu cheval ni meilleur ni mieux fait;...
Point d'épaules, non plus qu'un lièvre; *court-jointé*,
Et qui fait dans son port voir sa vivacité.

Fâch., II, 6.

* «Cheval *cour-jointé*, qui a le paturon court... Quand cette *jointe* ou ce paturon sont trop courts, le cheval est sujet à être droit sur ses jambes. D'ordinaire les *cour-jointés* ne manient pas si bien que les long-jointés; mais, hors du manège, les *cour-jointés* sont meilleurs et fatiguent mieux.»

Guillet, *Les Arts de l'homme d'épée*, Paris, 1682, p. 68.

JOLI, intelligent, bien doué, aimable.

195 Il est vrai qu'à son âge il surprend quelquefois;
Et cet Athénien qui fut chez moi vingt mois,
Qui, le trouvant *joli*, se mit en fantaisie

De lui remplir l'esprit de sa philosophie,
Sur de certains discours l'a rendu si profond,
Que, tout grand que je suis, souvent il me confond.
Mélic., I, 4.

Morguéne! cette Claudine-là est tout à fait *jolie*. – *G. Dand.*, I, 2.

Son mari (M. de Coulanges) est trop *joli* et trop aimable; il nous écrit des lettres charmantes. – Sév., VII, p. 313.

Vous l'accusez toujours de n'être *joli* qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous. – Id., IX, p. 207.

Joli, agréable par la physionomie plutôt que par la beauté du visage.

1222 Bon Dieu! qu'elle est *jolie*, et qu'elle a l'air mignon!
L'Ét., III, 8.

... Je vois que c'est folie
D'aimer fille si *jolie*
Sans être le Dieu d'amour.
La Font., IX, p. 417 : *Lettr. à l'abbé Vergier.*

Votre petit neveu est fort *joli* et bien éveillé. – Rac., VII, p. 169 : *Lettr.*

Comment me trouve-t-il? — Je vous trouve accomplie,
Belle. — Pour belle, non; je ne suis que *jolie*.
Montfleury, *Coméd. poète*, III, 7.

Joli.

Un tel a composé la plus *jolie* pièce du monde. – *Préc. rid.*, sc. 9.

* L'emploi du mot *joli* appliqué aux productions supérieures de l'esprit paraît justifié à M. Littré; il n'admet pas que *joli* ait été employé par raillerie dans les exemples suivants, où Régnier et Despréaux se moquent des sots qui se permettent d'en faire usage pour louer un Térence ou un Corneille :

(Il dit) Que Pline est inégal, Térence un peu *joli*. – Régnier, *Sat.* X.

A mon gré, le Corneille est *joli* quelquefois. – Despr., *Sat.* III.

M. Littré reprend ensuite Boursault qui blâme des emplois anologues de *joli* :

Et le mot de *joli* n'a jamais été fait
Qu'en faveur d'un enfant ou d'un colifichet. – *Mots à la mode*, sc. 2.

Qui jamais, dites-moi, fut assez ridicule
Pour traiter de *jolis* Hector, Achille, Hercule? – *Ibid.*, sc. 11.

M. Littré nous paraît dans l'erreur; *joli*, appliqué aux ouvrages d'esprit, ne se pouvait dire que des genres inférieurs : un *joli* couplet, une *jolie* chanson; et de là cette boutade de Saint-Amant à qui l'on faisait compliment de son *joli* poème de *Moïse sauvé* : « Nargue de votre *joli!* »

Dans les *Mots à la mode* (1692), de Callières signale l'abus du mot *joli* et la sottise des jeunes courtisans qui ne savent «mieux louer M. de Luxembourg qu'en disant que c'est un *joli* officier» (p. 12). — «Le mot de *joly* homme ne peut jamais signifier autre chose qu'un homme *joli*, c'est-à-dire bien fait, agreable et qui plaît, et je consens que cette façon de parler demeure en usage dans ce sens-là... Un jeune colonel dit en présence de son pere, qui étoit officier general, que feu M. de Turenne étoit un fort *joli* homme. — Et vous, mon fils, répondit le pere en colere, vous êtes un fort *joli* sot!» – *Ibid.*, p. 101-105; – Cf. *Du bon et du mauvais usage des mots*, du même auteur, 1693, p. 102.

Costar oppose *joli* à *grand*. Il avait traduit en ces termes une épigramme de Platon : «Mon astre, vous regardez les astres : ah! que ne suis-je le Ciel pour vous considérer avec plus d'yeux!» – *Défense de Voiture*, p. 63. — Le Tasse, reprenant cette pensée, dit :

Il Cielo esser vorrei...
Io vagheggiar potessi
Mille bellezze tue, con luci mille.

«M. de La Mesnardière, ajoute Costar, a étendu cette pensée, et en l'étendant l'a rendue plus *grande*, au lieu que les autres n'avoient songé qu'à la faire bien *jolie*.»

Costar, *Lettr. à M. de Heurles*, à la suite de son *Apologie*, in-4°, 1657, p. 412.

Le mot *joli* a donné lieu à de longues dissertations, à de vives discussions aussi, entre le P. Bouhours et le très irascible Ménage.

«*Joli*; ce mot, dit le P. Bouhours, est plus usité que jamais; il se met à tout, et les femmes l'ont presque toujours à la bouche; elles ne trouvent rien à leur gré, qui ne soit pour elles ou *enchanté* ou *joli*. Nous disons particulièrement *jolies choses* :... «On ne sçau-«roit avoir trop d'esprit dans une conversation enjouée, dit M. le chevalier de Méré dans «ses *Conversations*; il se faut pourtant bien garder de paroistre toûjours prest à dire de «bons mots et de *jolies* choses.»

«Nous entendons quelquefois par *jolies* choses, non seulement des pensées ingénieuses et délicates, mais aussi des ouvrages d'esprit... M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Mlle de Rambouillet, sur le bruit qui courut que l'Académie vouloit bannir *car* de nostre langue : «Le *car* de nostre ami est une fort *jolie* chose.» Cela ne se dit ordinairement que des petits ouvrages d'esprit, car *joli* est de soy opposé au grand... On oppose mesme quelquefois *joli* au beau : «Elle n'est pas belle, dit-on, mais «elle est *jolie*.»

Le P. Bouhours établit ensuite la différence qui existe entre les deux idées quand nous disons d'une femme : «Elle est *jolie*» ou «c'est une *jolie* femme» : — «Nous n'entendons guère, par *jolie* tout seul, qu'une taille fine, un air agréable; nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vray merite.

«On ne dit pas : «C'est un *joli* homme» dans le sens qu'on dit «C'est une *jolie* femme»; l'un est une louange, et l'autre une espèce de raillerie...

«Enfin, *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons presque perdu...» – Le P. Bouhours, *Rem. nouv.*, 3e édit., 1682, p. 151-155.

Ménage répond, et sa réponse, très méchante, n'est pas une contradiction :

«Telles sont les meditations qu'a faites de nostre langue, en faveur des Dames, le Reverend et Précieux Père Bouhours, prestre et théologien de la Compagnie de Jésus...

«Voicy de toutes les observations du P. Bouhours celle qui lui a plu davantage. Et j'ay ouy dire à une personne digne de foi, que le P. Bouhours, en la lisant un jour à quelques-uns de ses confrères, en fut tellement charmé, qu'apprehendant d'offenser Dieu dans le plaisir qu'il avoit de cette belle découverte, il s'écria, en levant les yeux au Ciel : *Domine, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam!*...

«*Nous n'entendons, nous entendons*, c'est à dire nous autres connoisseurs, nous qui

sommes *elegantes formarum spectatores*... — *Enfin un vray mérite.* Le P. Bouhours ne sauroit se défaire de ses façons de parler précieuses... Ces façons de parler affétées, qui ne siéent pas mal aux femmes, ne sont pas séantes à une personne de sa condition.

«J'ajoute aux *Remarques* du P. Bouhours, touchant le mot de *joli*, que ce mot vient de *jocus*, *joculus*, *joculitus*; *joli*, c'est à dire paré de joyaux.»

MÉNAGE, *Observ.*, 1676; II, p. 209 et 216-218.

Pourquoi, dirons-nous à notre tour, *joli* ne viendrait-il pas de *jocus*, si, comme le veut Ménage, *chez* vient de *apud*, *capud*, *chapud*, *chap*, *chez?* — *laquais* de *verna*, *vernula*, *vernulacus*, *vernulacaius*, *lacaius?* — Avec ce système, on va loin.

Andry de Boisregard, qui a voulu aussi dire son mot sur la question, est d'accord avec le P. Bouhours pour reconnaître que «*joli* ne se dit que des petites choses... Qui diroit que Ciceron étoit un *joly* esprit, que Corneille faisoit *jolyment* des vers, se feroit siffler, et il faudroit le mettre avec ce provincial qui, ayant esté à Versailles, disoit qu'il l'avoit trouvé *joly*.»

ANDRY DE BOISREGARD, *Réfl. sur l'usage prés. de la lang. franç.*, 2e édit., 1692, p. 272.

JOUE : COUCHER EN JOUE, viser, avoir en vue.

* Voir t. I, p. 499, *Coucher en joue.*

JOUER UNE CHOSE, UNE PERSONNE, *c'est-à-dire* se jouer d'une chose, d'une personne.

Jusques ici vous *avez joué* mes accusations. – *G. Dand.*, III, 6.

Quand de la façon l'on me loue,
Je sens fort bien que l'on me *joue;*
Mais me *jouer* beaucoup ou peu,
Comte, c'est jouer petit jeu,
Et qui ne vaut pas la chandelle.

SCARRON, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1, p. 133.

Cet Oronte me fourbe, il me *joue*, il me brave.

TH. CORN., *Amour à la mode*, V, 2; – Cf. ID., *ibid.*, IV, 7.

Voilà ce qui compose la pièce de Molière (*D. Juan*). Le Maistre et le Valet *jouent* la Divinité différemment: le Maistre attaque avec audace, et le Valet deffend avec foiblesse; le Maistre se moque du Ciel, et le Valet se rit du foudre qui le rend redoutable.

DE ROCHEMONT (? BARBIER D'AUCOUR), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; Genève, Gay, 1869, p. 15.

Un Marquis, après avoir embrassé Molière et l'avoir appelé cent fois l'inimitable, se tournant vers l'un de ses amis, luy dit qu'il n'avoit jamais veu un plus mauvais bouffon, ny une farce (*D. Juan*) plus pitoyable : et je connus par là que le Marquis *jouoit* quelquefois Molière, de mesme que Molière raille quelquefois les marquis. – ID., *ibid*, p. 18.

35 Eh bien! me plains-je à tort? Me *joues-tu* pas, Amour?

LA FONT., VIII, p. 360 : *Élég.* II.

237 Ainsi vous m'accusez, quand tout Paris le *joue*. – DESPR., *Sat.* IX.

Ah! traître, c'est donc ainsi que *tu* me *joues!* – REGNARD, *Hom. à b. fort.*, I, 4.

JOUER UN PERSONNAGE, *locution.*

* Voir *Personnage : jouer un personnage.*

JOUER DE..., jouer.

1095 On veut à mon honneur *jouer d'*un mauvais tour.
Éc. des Fem., IV, 4.

159 Que mon maître, couvert de gloire,
Me *joue* ici *d'*un vilain tour! – *Amph.*, I, 1.

252 Elle seroit bien fille à vous *jouer d'*un tour. – CORN., *La Suiv.*, I, 6.

Je tâche à lui *jouer* pourtant *d'*un mauvais tour.
TH. CORN., *D. Bertr. de Cig.*, II, 5.

Le grand Jupin, dès mon enfance,
Me *joua d'*un fort mauvais tour.
MONTFLEURY, *Mariage de rien*, sc. 10; – Cf. ID., *Coméd. poète*, IV, 3.

Le fripon m'a *joué d'*un tour de son métier.
REGNARD, *Légat. univ.*, IV, 6; – Cf. ID., *Démocrite*, V, 2.

JOUER UN TOUR, UNE PIÈCE, UN TRAIT.

Oui, coquin, je sais *le trait que tu m'as joué.* – *Fourb. de Scap.*, II, 3.

Je veux qu'il me fasse raison de *la pièce qu'il m'a jouée.*
Ibid., III, 6.

Vous savez *quels traits* il vous a *joués.* – MALH., II, p. 416.

Mademoiselle la Fortune,
Qui toujours luy porte rancune,
Luy *joue un tour* de son métier.
SCARRON, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 62.

124 Je vois, je vois, c'est une tricherie
De votre époux : il m'a *joué ce trait.* – LA FONT., V, p. 568 : *Contes*, IV, 15.

Moncade aura *joué* quelque *tour* de son métier. – BARON, *Hom. à b. fort.*, III, 2.

..... M'avoir *joué ce trait!* – REGNARD, *Démocrite*, V, 3.

JOUER (SE), jouer, s'amuser; comme on disait *se rire*, pour *rire.*

55 Que veut dire ceci? *Nous nous jouons*, je croi. – *Mélic.*, I, 2.

J'étois si jeune, que *je me jouois* encore avec une poupée.
Escarb., sc. 7.

Ces enfants qui passent tant de fois du doigt devant la chandelle pour *se jouer*,... enfin s'y bruslent.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 162; – Cf. ID., *ibid.*; I, p. 253[b].

Il se mocque, *il se joue*, il se rit, Philidas. – Rotrou, *La Célimène*, IV, 2.

99 Quoi? l'on *se joue* en France, et ce Roi si puissant
Croit m'effrayer, dit-elle (dit l'Espagne) en se divertissant?
Corn., X, p. 200 : *Vict. du Roi.*

259 Sans violer regles ny loix
On peut *se jouer* quelquefois. – Loret, *Muze histor.*, 28 décembre 1656.

Le vieillard le plus édenté
Disoit encor : maman, tetté,
Se jouoit, faisoit la disnette,
Puis dansoit la Cascarinette,...
Puis faisoit avecque sa femme
Pain pigo tambourin Madame.
Dassoucy, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 16.

Il luy estoit toujours demeuré un de ces cristaux qu'on donne aux enfants pour *se jouer* quand les dents commencent à leur percer.
Segrais, *Nouv. franç.*, 1656; 4e *Nouv.*, p. 228-229.

Toujours falloit forger de nouveaux tours...
Pour plus à l'aise ensemble *se jouer*. – La Font., IV, p. 302 : *Contes*, II, 7.

Depuis qu'on commence à parler jusqu'à ce qu'on cesse de vivre, les plaisirs changent et doivent changer. On *se joue* dans l'enfance; on cherche les divertissements et on les cherche avec emportement dans la belle jeunesse.
Mlle de Scudéry, *Mathilde*, 1667; Préf. p. 15.

Il me siéroit mal de *me jouer* et de combattre contre vous autres.
Rac., VI, p. 131 : *Rem. sur l'Odyssée.*

Quand je fis cet article, il le faut avouer,
Mon unique dessein étoit de *me jouer*. – Poisson, *Coméd. sans titre*, I, 3.

Car de me venir voir et n'en avertir pas
C'est *se jouer* à faire un fort mauvais repas. – Id., *Baron de la Crasse*, sc. 2.

Voyez comme ces petites filles *se jouent* rudement. – Sév., II, p. 294.

Il y a une heure que *je me joue* avec votre fille. – Id., II, p. 463.

Jouer (Se) à...

398 Toi, Sosie? — Oui, Sosie; et si quelqu'un *s'y joue*,
Il peut bien prendre garde à soi. – *Amph.*, I, 2.

Je voudrois bien le voir vraiment que vous fussiez amoureux de moi! *Jouez-vous-y*, je vous en prie, vous trouverez à qui parler.
G. Dand., I, 6.

Apprenez *à qui vous vous jouez!* – *Ibid.*, II, 8.

Corbleu! si vous me répliquez, je vous apprendrai ce que c'est que de *vous jouer à nous*. – *Ibid.*, III, 7.

Luy qui peu souvent autruy loue
Ce n'est pas *à vous* qu'*il se joue*.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 331.

En fourbant, quelquefois *on se joue à* son maître.
TH. CORN., *Amour à la mode*, II, 8.

Un Myrmidon de mine et d'esprit tel que *toi*,
Se jouer à moi! – MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, IV, 3.

Il ne faut pas *se jouer à* ce remède. – SÉV., V, p. 334.

Onuphre n'est pas dévot, mais il veut être cru tel... : aussi ne *se joue-t-il* pas à la ligne directe; il en veut à la ligne collatérale. – LA BRUY., II, p. 158.

JOUER DE LA PRUNELLE, *locution.*

* Voir *Prunelle : jouer de la prunelle.*

JOUEUR, JOUEUSE.

Les jolies façons de parler que voilà! Que vous êtes, Madame, une rude *joueuse* en critique! – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 3.

JOUFFLU.

Deux gros *joufflus.* – *Pourc.*, II, 4.

Ce Suisse est votre fait. — D'un Suisse a-t-il la taille?...
Il en faut prendre un gras, gros, grand, *joufflu*, carré.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, II, 2.

Ce petit *joufflu*-là montre avoir de l'esprit. – REGNARD, *Distrait*, III, 13.

JOUR : DEMAIN JOUR.

* Voir ci-dessus, p. 33, *Demain jour.*

JOUR : LE HAUT DU JOUR.

* Voir ci-dessus, p. 532, *Haut du jour* (*Le*).

JOURS (LES), la vie.

1774 Instruisez-m'en, de grâce, et par votre discours
Hâtez mon désespoir ou le bien de mes *jours.* – *D. Garc.*, V, 5.

33 Réservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi;
Tout le plaisir des *jours* est en leurs matinées;
La nuit est déjà proche à qui passe midi. – MALH., I, p. 237.

15 .....La main des Parques blêmes
De vos *jours* et des miens se joue également.
LA FONT., III, p. 156 : *Fabl.*, XI, 8.

1654 Ma main de Claude même aura tranché les *jours*. – Rac., *Brit.*, V, 6.

* «Il y a quantité d'autres façons de parler qui ont trop d'affectation, comme pour éviter de dire *donner la vie ou la mort*, qui seroit parler trop vulgairement au gré de quelques personnes, en pensant mieux dire l'on dit : «*donner le jour*, ou *perdre le jour*, ou *oster le jour*.» – Sorel, *Connoiss. des Livr.*, 1671, p. 190.

Jours : les bons jours.

* Voir t. I, p. 265, *Bons jours*.

Jour de Dieu ! *juron*.

Jour de Dieu ! Je l'étranglerois de mes propres mains.
G. Dand., I, 4.

Jour de Dieu ! Notre gendre, apprenez à parler. – *Ibid.*, II, 7.

197 Et Cataut juroit *jour de Dieu*
Que le dernier jour saint Matieu,
Dont en septembre on fait la fête,
Elle eut cent trois ans sur la tête.
Loret, *Muze histor.*, 20 novembre 1655.

240 *Jour de Dieu !* Vous pourriez, beau sire,
Vous repentir et trouver mal. – Id., *ibid.*, 6 août 1661.

Jour de Dieu, mon ami, faites ce qu'il faut faire.
Montfleury, *Le Parisien*, I, 9.

Jour, *au fig.*, moyen, facilité.

1175 Mais que puis-je, après tout ? Je vois fort peu de *jour*
A tourner cette affaire au gré de votre amour. – *Dép. am.*, IV, 1.

Laissez-moi faire, je veux vous faire un peu de *jour* à la pouvoir entretenir. – *Sicil.*, sc. 9.

627 Donnez-moi donc, Seigneur, vous-même quelque *jour*,
Quelque infaillible voie à fixer votre amour. – Corn., *Suréna*, II, 3.

Et sans son entremise, il s'offroit peu de *jour*
A vous pouvoir montrer l'excès de mon amour.
Th. Corn., *Baron d'Albikrac*, V, 1 ; – Cf. Id., *Amour à la mode*, III, 9.

(Mazarin) voyoit aussi peu de *jour* à se dédire honnêtement de son entreprise qu'à en venir à bout. – La Rochef., II, p. 451.

Son suffrage y peut tout, et, si quelque occurence
Vous fait trouver un *jour* à cette confidence,
Ouvrez-lui votre cœur et laissez faire au temps.
Montfleury, *Crisp. gentilh.*, III, 1.

Si Onuphre ne voit pas *jour* à les en frustrer à fond, il leur en donne du moins une bonne partie. – La Bruy., II, p. 158.

JOUR : FAIRE JOUR..., ouvrir l'accès...

1533 On entend publier que c'est la récompense
Dont il prétend payer le service éclatant
Du bras qui lui *fait jour* au trône qui l'attend. – *D. Garc.*, V, 1.

787 Au travers des périls un grand cœur se *fait jour*. – RAC., *Androm.*, III, 1.

Quelle... peine à un homme qui est sans prôneurs... de *se faire jour* à travers l'obscurité ! – LA BRUY., I, p. 152.

Ah ! Monsieur l'Assesseur, si vous débrouillez aussi bien un procès que vous savez vous *faire jour* dans un cœur, que vous êtes un juge éclairé !
REGNARD, *Coquette*, I, 15.

JOUR, lumière; *au fig.*, éclaircissement, explication, etc.

1042 Voyez, pour vous ôter tout lieu de soupçonner,
S'il reste quelque *jour* encore à vous donner. – *D. Garc.*, III, 3.

1163 Et sans doute il faut bien qu'à ce becque cornu
Du trait qu'elle a joué quelque *jour* soit venu.
Éc. des Fem., IV, 6.

1823 De semblables erreurs, quelque *jour* qu'on leur donne,
Touchent des endroits délicats. – *Amph.*, III, 7.

379 Ne me déguisez point ce que dans cette cour
Sur de pareils soupçons vous auriez eu de *jour*. – CORN., *Surén.*, II, 1.

62 Ne sert plus que de *jour* à votre ignominie. – DESPR., *Sat.* V.

Il vous semble qu'il (cet exemple) ne sera pas assez connu. Cela pourroit arriver, sans le *jour* que les écrivains lui ont donné.
LA FONT., IX, p. 355 : *Lettre à Fouquet.*

JOURNÉE, jour.

255 J'étois à la campagne. — Oui, depuis deux *journées*.
Éc. des Fem., I, 4.

215 ... Pour achever leurs *journées*
Que les oracles ont bornées. – MALH., I, p. 83.

93 Grand Roi, l'on avouera que l'éclat de tes yeux
T'a fait plus remporter d'honneur, cette *journée*,
Que la fable en dix ans n'en fit avoir aux Dieux.
CORN., X, p. 113 : *Poés. div.*

JOURNÉE DE PROCUREUR, vacation.

Il vous faudra de l'argent... pour la présentation, conseils, productions, et *journées de procureur*. – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

JOYAU, joujou.

239 Et qui des Rois, hélas! heureux petit moineau,
Ne voudroit être en votre place?
— Myrtil! Myrtil! un mot. Laissons-là ces *joyaux*.
Mélic., I, 5.

* «On appelle proverbialement et ironiquement un beau *joyau* quelque chose dont on ne fait pas grand cas.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

JUDICIAIRE, jugement.

Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac... n'ait pas là-dedans quelque morceau de *judiciaire* pour se conduire?
Pourc., II, 6.

C'est par là que j'ai toujours bien auguré de sa *judiciaire*.
Mal. imag., II, 5.

* Le premier dictionnaire où nous ayons trouvé *judiciaire* employé comme subst. et dans le sens de jugement est celui de Richelet (1680), qui cite l'exemple de Molière dans *Pourceaugnac*.

JULEP, potion.

Il n'y a pas d'inconvénient d'user... de *julets* et de sirops rafraîchissants. – *Am. méd.*, II, 5.

Tenez cela, vous; voilà où je mets mes *juleps*.
Méd. malgré lui, I, 5.

Plus, dudit jour, le soir, un *julep hépatique*, *soporatif* et *somnifère*, composé pour faire dormir Monsieur, trente-cinq sols.
Mal. imag., I, 1.

La resjouissance au malade est le plus salutaire *julep* et le plus cordial épitême.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; I, p. 99.

Il n'est ny sirop ny *julep*
Qui vaille cet esprit de sep (cep)
Dont une couppe est la phiole.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 88.

145 On luy donna les jours d'après
Quatre lavements faits exprés,
Des *juleps* et de l'ellébore. – LORET, *Muze histor.*, 1er juillet 1656.

Qu'as-tu fait? — Répandu la moitié d'un *julet*.
BOURSAULT, *Médecin volant*, sc. 15.

Vous êtes pour mon cœur comme un *julep* futur,
Qui doit le nettoyer de ce qu'il a d'impur. – REGNARD, *Légat. univ.*, I, 7.

* Un *julep*, que le peuple prononçait *jullet*, dit Furetière, était tout simplement une potion, une tisane agréable composée d'eau distillée, de sucre ou de sirop, et de feuilles ou racines de certaines plantes. — Le *julep hépatique* est pour le foie; *soporatif* ou *somnifère*, il amène le sommeil.

Toutes les grammaires, tous les traités anciens de prononciation disent que le *p* ne se prononce pas à la fin des mots *camp*, *galop*, *sirop*, *julep*, etc. En 1799, l'Académie française, dans sa 5e édition, fit une exception pour *julep*, et décida que le *p* se prononce.

JUPON.

1767 Vous pourriez bien ici sur vostre noir *jupon*,
Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton. – *Tart.*, V, 4.

Et sous son *juppon* noir qui le décreditoit,
Non sans étonnement, on a vû qu'il portoit
Un riche vestement... – SCARRON, *D. Japh. d'Arménie*, V, 3.

Une estroite jartiere grise,
Faite d'un vieux lambeau de frise,
En zodiaquant le *gipon*,
Servoit d'escharpe à mon fripon.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 214 : *Le Poète crotté.*

Ouy, je voudrois estre au Japon
Quand j'entends tout ce tintamarre...
Mon hoste en renasque en *jupon*,
Et sa femme en hurle en simarre.
ID., *ibid.*, I, p. 448 : *Les nobles triolets.*

* Ducange cite une lettre du pape Alexandre IV (XIIIe siècle), où se trouve le mot *jupillum*, répondant au picard *jupel* ou *jupon*. M. Littré cite *gippon* et *juppon* au XIVe siècle; au XVe, cet exemple caractéristique d'Eustache Deschamps :

Ly uns se vest court d'un *juppon*,
Ly autres long jusqu'au talon.

Au XVIe siècle, Palsgrave ne donne pas le mot dans son *Diction.*; mais, dans Rob. Estienne, en 1549, et, en 1573, dans Nicot, on trouve les indications suivantes : 1° *juppe* : aliis *squemie*, aliis *roquet*; 2° *squemie* ou *roquet*, theristrum, chitoniscus vel chitonium. Ronsard escript *souquenie*; 3° *roquet*, voir *rochet* : lineus amictus.

En 1614, le *Trésor des trois langues* fournit *juppe* : ital. *giubba*, *casaca*; esp. *ropilla*.

En 1620 et 1636, Monet : 1° *juppe* : espèce de hocqueton ou saye ample, ondoyant et volant, *amplius et sinuosum sagum*; 2° *hoqueton*, saïon court et sans manche, *colobium*; *hoqueton de guerre*, militare sagum.

En 1632 et 1650, Cotgrave donne *jupon* ou *gippon*, qu'il traduit par *cassacke*.

En 1650, encore, Ménage : «*Juppe*, de l'allemand *jupp*, qui signifie un pourpoint de paysan, dont les Italiens ont fait *iuppone*, duquel nous avons fait *juppon*.»

En 1671, Duez : 1° *jupon*, spezie di giubbone; 2° *juppe d'homme*, giubbone, casacca...

En 1680, Richelet : «1° *jupon*, petite jupe de femme; 2° c'est une sorte de juste-au-corps à l'espagnole.»

En 1690, Furetière : « 1° petite jupe de dessous fort courte; 2° se dit aussi d'une espèce de grand pourpoint ou de petit juste-au-corps qui a de longues basques et qui n'a point de busquière, qui ne serre point le corps et qui est une espèce de veste propre pour l'été. »

En 1694, l'Académie n'applique plus ce mot qu'à un vêtement de femme; mais jusque-là, et notamment au temps de Molière, il était aussi vêtement d'homme.

JURER; *formules de serment :* jurer le ciel, sa foi, etc.

Jurez-en votre foi. – *Mar. forcé*, sc. 1.

Je *jure* le Ciel que je le défendrai ici contre qui que ce soit.
D. Juan, III, 4.

461 Hé bien! puisqu'il le faut, je *jure* par les Dieux,
Et si ce n'est assez, je *jure* par vos yeux,
Qu'on me tuera plutôt que je vous abandonne. – *Mélic.*, II, 3.

Ah! je *jure* le Ciel que cette trahison ne demeurera pas impunie.
Fourb. de Scap., II, 3.

Si fait, morbleu! je le sais bien; je le sais bien, morbleu! et... — Eh fi! Monsieur, que cela est vilain de *jurer* de la sorte! — Eh ventrebleu! s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes jurements, ce sont vos actions, et il vaudroit mieux que vous *jurassiez*, vous, la tête, la mort et la sang, que de faire ce que vous faites avec Monsieur le Vicomte. – *Comtesse d'Escarb.*, sc. 8.

J'en *jure* vos douceurs qui sont tout mon soulas...
J'en *jure* ces désirs que vous me faites naître;
Bref, j'en *jure* par vous, sans qui je ne veux être.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 224.

Je donne mon âme à l'Amour, dit Lysis, qui vouloit *jurer* à la mode nouvelle.
Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 280.

1597 Je *jure* les rayons du jour qui nous éclaire. – Corn., *Ment.*, V, 3.

J'aurois su, pour vanter ma peine et mon ardeur,
Mentir en courtisan et *jurer* en joueur. – Montfleury, *Fille capitaine*, III, 1.

Enfin, Monsieur, j'en ai *juré;*
Valère sera préféré. – Poisson, *Le Zig-Zag*, sc. 6.

* Voir *Jurons*.

JURISDICTION, juridiction.

Voyez combien d'appels et de degrés de *jurisdiction!*
Fourb. de Scap., II, 5.

L'homme... sur qui la fortune aura le moins de *jurisdiction*.
Malh., II, p. 471.

Cette *jurisdiction* si respectée, c'est votre merite qui l'a établie.
La Font., VIII, p. 307-308 : *Remerc. à l'Acad. franç.*

En 1644, il (M. de Marca) avoit été fait visiteur général de la Catalogne, avec une *jurisdiction* sur les troupes. – Rac., V, p. 175 : *Notes histor.*

* Voir *Information.*

Les deux plus anciens dictionnaires où se rencontre *juridiction* substitué à *jurisdiction* sont les dictionnaires de Guy Miège (1679) et Richelet (1680). En 1683, Danet; en 1690, Furetière; en 1694, l'Académie française; en 1700, Danet écrivent encore *jurisdiction.* Cependant, en 1694, l'Académie reconnaît que l's ne se prononce point et que beaucoup écrivent *juridiction;* en 1700, Danet dit en note : «M. Ménage prononce *juridiction.*»

Mais, en 1718, l'Académie revient à *jurisdiction,* sans reproduire la remarque de 1694; et c'est seulement à partir de sa 3e édition (1740), qu'elle adopte définitivement *juridiction.*

JURONS : *Dieu me damne,* etc.

10 *Par la corbleu!* gardez d'échauffer trop ma bile! – *Sgan.*, sc. 1.

Corbleu! Dans la maison de Sotenville on n'a jamais vu de coquette.
G. Dand., I, 4.

Diable emporte si j'entends rien en médecine.
Méd. malgré lui, III, 1.

Diable emporte si je m'en souviens. – *Pourc.*, I, 4.

1781 Qui *diantre* l'auroit mis, et par quel intérêt? – *L'Ét.*, V, 4.

428 *Au diantre* qui pourtant rien du tout en fera. – *Sgan.*, sc. 17.

1033 *Diantre!* que de façons! Signez, pauvre butor.
Éc. des Mar., III, 7.

Au diantre soit la tyrannie de toutes ces histoires-là!
G. Dand., I, 4.

Diantre soit le petit vilain! – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 2.

Dieu me damne, Mesdames, c'est fort mal en user. – *Préc. rid.*, sc. 9.

51 Tu n'as point vu ceci, Marquis? Ah! *Dieu me damne.*
Fâch., I, 2.

Dieu me sauve!
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 5. Édit. 1666, 1673, 1682, 1734.

Ils sont, *Dieu grâce*, Madame, en parfaite santé. – *Escarb.*, sc. 6.

Jour de Dieu! Je l'étranglerois de mes propres mains.
G. Dand., I, 4.

Jour de Dieu! notre gendre, apprenez à parler! – *Ibid.*, II, 7.

Morgué, voilà une sotte nuit, d'être si noire que cela! – *Ibid.*, III, 1.

Morguéne! cette Claudine-là est tout à fait jolie. – *Ibid.*, I, 2.

Morbleu! Madame, je suis ravi de cette aventure. – *Escarb.*, sc. 8.

Parbleu! La chose est belle. – *Ibid.*, *ibid.*

399 Quiconque remûra, *par la mort!* je l'assomme.
Éc. des Fem., II, 2.

404 Sans cela, *par la mort!* – *Amph.*, I, 2.

Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux échiner! – *Fourb. de Scap.*, II, 6.

Par la mort non de diable, si j'étois que des médecins, je me vengerois de son impertinence! – *Mal. imag.*, III, 3.

Par le sang! par la tête! s'il étoit-là, je lui donnerois tout à l'heure de l'épée dans le ventre. – *Fourb. de Scap.*, II, 6.

Par la sambleu! le railleur sera raillé! – *Impr. de Vers.*, sc. 5.

Ah, tête! ah, ventre! que ne le trouvé-je à cette heure!
Fourb. de Scap., II, 6.

Têtebleu! Messieurs, me voulez-vous faire enrager aujourd'hui?
Impr. de Ver., sc. 1.

Testigué, c'est le plus honnête homme que vous ayez jamais vu.
G. Dand., I, 2.

Tetiguiene! cela sera drôle. – *Ibid.*, *ibid.*

Tetiguénne! que j'aurai là une habile femme! – *Ibid.*, II, 4.

1496 *Tudieu!* comme avec lui votre langue cajole!
Éc. des Fem., V, 4.

427 *Tudieu*, l'ami, sans vous rien dire,
Comme vous baillez des soufflets! – *Amph.*, I, 2.

Eh *ventrebleu!* s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes jurements, ce sont vos actions, et il vaudroit bien mieux que vous jurassiez, vous, *la tête*, *la mort* et *la sang*, que de faire ce que vous faites.
Escarb., sc. 8.

Vertubleu! petit compère, que vous êtes habile à donner des assiettes nettes! – *D. Juan*, IV, 7.

Vertu de ma vie, comme vous débitez! – *Ibid.*, I, 2.

Vertu de ma vie! – *Pourc.*, II, 6.

* Les principaux *jurons* employés dans Molière sont : *morbleu*, *parbleu*, *têtebleu*, *ventrebleu*, *par le diable*, *par les Dieux*, *diantre*, *diantre soit fait de...*, *diable emporte*, *par la mort*, *par la sang*, *par la tête*, *par le ventre*, etc.

Il est facile de voir que la finale *bleu* est mise pour représenter le nom redouté de Dieu. Après avoir dit, avec le féminin, *par la morbleu*, on a dit, par analogie, *par la sangbleu*, puis, en supprimant *bleu*, *par la mort*, *par la sang*, bien qu'on ait conservé le masculin avec *ventre* : *par le ventre*.

«Quant aux jurements et blasphemes, aucuns et principalement des gentilshommes usent maintenant de jurements et blasphemes dont autrefois ils eussent eu orreur : de sorte qu'au lieu de dire, Il *jure* comme un chartier, il faudra dire, Il *jure* comme un gentilhomme. Voire (qui est pitié) ils affectent des elegances aussi bien en juremens qu'en autres chouses : tellement que c'est à qui *jurera* le plus elegamment : et faut, s'il est possible, que l'elegance soit nouvelle.» – H. Estienne, *Lang. franç.-ital.*, édit. Liseux, II, p. 149.

Voir *Jour de Dieu*, etc.

Le P. Garasse se moque beaucoup d'Est. Pasquier qui prétendoit que *sangoy*, *morgoy*, se disaient pour *sangot*, *morgot*, où *got* représentait l'allem. *got*. — «Je vous reponds qu'à vostre compte et suivant les loix de vostre étymologie, *margot*, *gigot*, *fagot* sont aussi des noms qui prennent aussi leur force du nom de Dieu.» – Le P. Garasse, *Rech. des Rech. de Mr Est. Pasquier*, 1622, p. 406-409; – Cf. *ibid.*, p. 696.

Et plus loin : «Vous faites difficulté de passer ce mot de *jarnigoy* par vostre saincte bouche, disant que c'est un mot blasphématoire, et partant l'escornez à demy seulement, *jarnig.*» – Id., *ibid.*, p. 959.

J'ay fait vœu d'estre sage et de ne pester plus.
Je ne jureray plus *mort*, *sang*, *teste*, ni *ventre*.
Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 185.

Gentilhomme fils de Marchant,
Tu n'entens pas bien la noblesse.
Ta parole a trop de mollesse,
Et tu n'es pas assez meschant.
Il faut parler d'une autre sorte;
Il faut dire en déterminé :
Mort! Teste! Sang! Je sois damné!
Je veux que le Diable m'emporte!
Gombauld, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 19.

Jusque au revoir, au revoir, *formule d'adieu espagnole : «hasta la vista».*

Jusque au revoir. – *Fourb. de Scap.*, II, 1.

Juste-au-corps.

517 On les auroit couverts tous d'un seul *justaucorps*. – *Fâch.*, II, 6.

La Flèche, montrant à Harpagon une poche de son *justaucorps*.
L'Av., I, 2.

* «*Juste-au-corps*. Espèce de vêtement d'homme, qui est proportionné au corps, qui se boutonne comme un pourpoint, et qui descend presque jusqu'aux genoux; qui a des manches longues et retroussées qu'on se met dans les bras; qui a des poches par-devant, et des boutons aux costez et derriere; mais les boutons de derriere ny des costez ne se boutonnent pas.» – Richelet, *Diction.*, 1680.

Le mot paraît pour la première fois dans les *Rech. ital. et franç.* d'Oudin (1642); puis dans le *Diction. des Rimes* de 1648. Silence des autres dictionnaires jusqu'en 1660, où Duez (*Diction. franç.-ital.*) donne *juste-corps*, et Oudin (*Diction. franç.-esp.*), *justaucorps*. En

1676, Pomey (*Diction. franç.-lat.*) donne *juste-à-corps;* Guy Miège (1679, *Diction. franç.-angl.*), *juste-à-corps* ou *justaucorps*. Puis viennent Richelet (1680), Furetière (1690) et l'Académie (1694), avec *juste-au-corps*.

La forme *juste-à-corps*, donnée par Pomey et Guy Miège, avait cours dans la bourgeoisie, à la ville sinon à la Cour, ainsi qu'en témoigne de Callières : «Le même bourgeois de Paris me dit encore qu'il avoit donné à son fils un beau *justacorps*, au lieu de dire un beau *justau-corps*.» – De Callières, *Du bon et du mauv. usage*, 1693, p. 170-171.

Le prestre qui me dit la messe n'a qu'une chasuble d'emprunt, aussi courte qu'un *justaucorps*. – Scarron, *Dern. Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 28.

Justaucorps noir est tout mon attifet,
Justaucorps noir est toute ma parure,
Contre le froid bien garny de fourrure.
Id., *ibid.*, Paris, David, I, p. 405; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 94 et 347.

Sous trois fort jolis capitaines,
En *justaucorps* de tiretaines,
Furent formez trois escadrons.
Id., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 59; – Cf. Id., *ibid.*, I, p. 73 et 304.

Maintenant que le froid nous est venu trouver,
Vous êtes-vous fait faire un bon pourpoinct d'hiver?
Portez-vous *juste-au-corps* doublé de frise noire?
Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 58.

141 Habit non pas à la françoise,
Mais presque à la mode danoise,
C'est-à-dire des *just-au-corps*,
Et sur leurs chefs des tapabors. – Id., *Muze histor.*, 14 avril 1657.

5 ... Si j'ozois me croire,
J'abandonnerois l'écritoire,
Le *just-au-corps* et le bonnet,
La chambre, étude ou cabinet,
Et m'en irois aux Tuilleries. – Id., *ibid.*, 14 juin 1664.

Mais le bonhomme ébalobé...
Estoit monté dans la guérite
De peur que quelque lechefrite
Ne fît tache à son *juste-au-corps*. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 514.

Ce fut fort à propos pour elle que la mode vint de porter des escharpes et d'amples *justaucorps*, car ils sont merveilleusement propres à réparer le deffaut des filles qui se font gaster la taille. – Furetière, *Rom. bourg.*, p. 207.

Ah! que le campagnard... est mal receu, et que l'ample *juste-au-corps* et la large rhingrave, avec le ruban aurore ou céladon, est peu considéré dans la petite ville ou dans la maison champêtre! – *Araspe et Simandre*, 1672; I, p. 30.

Ils avoient tous des *juste-au-corps* de toile blanche, en forme de bergers.
Ibid., I, p. 62.

Il s'habilloit si amplement, qu'il y avoit en son *juste-au-corps* de quoy vestir six autres hommes du commun. – *Ibid.*, I, p. 100.

Je me résolus de me rendre d'autant plus différent des autres, que je me couvrirois d'un habit qu'ils n'oseroient porter. Je mis donc un *juste-au-corps* bleu, de la

IMPRIMERIE NATIONALE.

façon de celuy dont vous estes vestu présentement,... en ayant esté honoré aussi bien que vous. La broderie, or et argent, en estoit pleine, delicate, et du plus agreable patron du monde. – *Araspe et Simandre*, 1672; I, p. 127-128.

Oh ! ça, prenons donc ce divin *juste-au-corps;* non, commençons par la rhingrave. – Baron, *Hom. à b. fort.*, IV, 11.

Il a beaucoup de noblesse avec de beaux *justes-au-corps.*
Sév., III, p. 285 (*Autogr.*).

Sauroit-on la magnificence de Madame Lycidas en *justaucorps* de soixante pistoles,... si elle n'avoit plaidé contre son mary? – Regnard, *Divorce*, III, 2.

Et tel change de meuble et d'habit chaque lune,
Qui, Jasmin autrefois, d'un drap du sceau couvert,
Bornoit sa garde-robe à son *justaucorps* vert. – Id., *Le Joueur*, I, 1.

Mon capitaine, ne voulez-vous pas arrêter les parties (les comptes) de ce marchand qui a fourni les *justaucorps* de la Compagnie?
Id., *Coquette*, I, 17; – Cf. Id., *Crit. du Légat. univ.*, sc. 4; – *Crit. de l'homme à b. fort.*, sc. 4; – *La Sérénade*, sc. 25.

Il n'y a pas (*à l'Opéra*) jusqu'aux violons qui n'aient des *justaucorps* bleus galonnés. – Id., *Divorce*, I, 7.

* Pour comprendre cette critique contre les prétentions des violons de l'Opéra, ainsi que notre dernière citation d'*Araspe et Simandre*, il faut se rappeler que Louis XIV avait imaginé des *juste-au-corps* dits *à brevet*, c'est-à-dire qui n'étaient portés qu'en vertu d'un brevet, et qui permettaient aux huissiers de reconnaître les gentilshommes auxquels le Roi avait accord édes entrées refusées à d'autres. Ces *juste-au-corps à brevet* étaient bleus, brodés d'or.
«*Juste-au-corps* se dit aussi d'un certain habillement de femme, fendu par derrière, et qui tombe jusqu'à mi-cuisses.» – Furetière, 1690; Trévoux, *Diction.*, 1732.

Justice : faire la justice, faire justice.

Vous auriez maintenant toutes vos coudées franches à vous en *faire la justice* à bons coups de bâton. – *G. Dand.*, I, 3.

Nous serons les premiers, sa mère et moi, à vous en *faire la justice.*
Ibid., I, 4.

Confessons donc, Monseigneur, que *la justice que* Dieu *fit* des Juifs par Nabuchodonosor n'estoit qu'une ombre de celle dont Trajan fut le ministre.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 320.

* Nous avons trouvé plutôt «*faire justice*» :

Je vais le supplier de nous *faire justice.* – Regnard, *Distrait*, III, 14.

Justice : officier de justice.

1669 Je sais des *officiers de justice* altérés
Qui sont pour de tels coups de vrais délibérés. – *L'Ét.*, IV, 7.

* Molière a-t-il voulu parler d'*officiers de justice* qui sont *altérés?* ou d'*officiers altérés de justice?* L'équivoque paraît voulue.

JUSTICE (DE).

63 Je rendois grâce au Ciel, et croyois *de justice*
Qu'avec la Comédie eût fini mon supplice. – *Fâch.*, I, 1.

* C'est-à-dire : je croyais que, de toute justice,...

JUSTIFICATIFS : FAITS JUSTIFICATIFS.

Je serai toujours reçu à mes *faits justificatifs*. – *Pourc.*, II, 10.

* «*Justificatif*, adj. Preuve qui sert à monstrer la vérité d'un fait allégué, la justice d'une prétention, la certitude d'une doctrine... On ne reçoit un accusé en ses *faits justificatifs* qu'aprés la confrontation, quand il n'y a pas pleine conviction contre luy : on le reçoit alors à prouver ses reproches, ses alibi.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

JUSTIFIER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN.

C'est *aux* vrais dévots que je veux partout me *justifier* sur la conduite de ma comédie. – *Préf. du Tart.*

Et pour *justifier à* tout le monde l'innocence de mon ouvrage...
1er Placet au Roi, au sujet du Tart.

... C'est consoler un philosophe que de *lui justifier* ses larmes.
Lettr. à Lamothe Le Vayer (*Coll. des Gr. Écriv.*, IX, p. 580).

C'en est assez à mes yeux pour *me justifier* l'engagement où j'ai pu consentir; mais ce n'est pas assez peut-être pour le *justifier aux* autres.
L'Av., I, 1.

Votre père lui-même ne prend que trop de soin de vous *justifier à* tout le monde. – *Ibid.*, I, 1.

1187 Pour *vous justifier* mes ordres et mes vœux,
Je croyois qu'il suffit d'un simple : «je le veux». – CORN., *Attila*, IV, 3.

Je ne veux plus songer qu'à finir ces bruits-là,
Et me *justifier à* Dom Pedro d'Avila. – SCARRON, *Jodelet duelliste*, IV, 8.

C'est ainsi que notre bergère se *justifioit à* Cérès. – LA FONT., VIII, p. 175 : *Psyché.*

Notre ami (Pomponne) demanda s'il ne pourroit point voir Sa Majesté et se *justifier à* son maître de sa conduite. – SÉV., VI, p. 140.

L

LA, *article.*

* Voir *Le, la,* articles.

LA, *pronom.*

* Voir *Le, la,* pronoms.

LÀ-BAS, en bas.

848 Je viens d'ouïr entrer un carrosse *là-bas.* – *Misanth.*, III, 2.

851 Éliante *là-bas* est à l'entretenir. – *Ibid.*, III, 3.

2 Si parmy tant de gloire et de contentement
Rien te fasche *là-bas*, c'est l'ennuy seulement
Qu'un indigne trépas ait clos ta destinée.
MALH., *Sur la mort d'un gentilhomme assassiné.*

5 Diogène *là-bas* est aussi riche qu'eux. – LA FONT., I, p. 344 : *Fabl.*, IV, 20.

Selon ces lois, descends *là-bas.* – ID., III, p. 216 : *Fabl.*, XII, 5.

Voilà ce qu'Ajax vous dit pour la dernière fois. Le reste, je le dirai *là-bas* (aux Enfers). – RAC., VI, p. 242 : *Livr. annot.*

* «*En bas* et *là-bas* se disent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous sommes : on le dit aussi de l'Enfer, que Saint Augustin croit estre au centre de la terre. On dit encore dans les tribunaux de justice qu'on enverra une partie *là-bas*, pour dire : en prison, qu'on le fera descendre *en bas.*» – FURETIÈRE.

L'Académie et M. Littré conservent le sens ancien, que nous croyons hors d'usage, et y ajoutent l'idée d'éloignement : *là-bas*, c'est-à-dire loin de nous; ce qu'en Anjou, entre Angers et Saumur, on traduit encore par *là loin.*

Nicot (1606), dit : «*Là* est un adverbe de la 3e personne, comme *il demeure-là.* On en use aussi en la première et seconde personne, mais c'est avec adjonction du pronom et verbe desdictes premiere et seconde personne, comme *là où je suis.* On le met devant ces adverbes-cy : *haut, sus, bas, endroit, loing*, et autres plusieurs, disant : *là sus, là haut, là bas, là endroit, là loing.*»

Voir ci-dessus, p. 558, *Ici-bas.*

LÀ CONTRE, contre cela.

On ne peut pas aller *là contre.* – *D. Juan*, I, 2.

Qui diantre peut aller *là contre?* – *L'Av.*, I, 5.

439 Hé bien! oui : vous dit-on quelque chose *là contre?*
Fem. sav., II, 6.

Mon frère, pouvez-vous tenir *là contre?* – *Mal. imag.*, III, 14.

903 Que dites-vous *là contre?* – CORN., *Mélite*, III, 3.

LÀ DEHORS.

Vous m'avez dit d'aller *là dehors*... — Vous devez savoir que *là dehors*, en termes de personnes de qualité, veut dire l'antichambre.
Escarb., sc. 2.

LÂCHER LA BALANCE.

1665 Il faut, il faut parler, et *lâcher la balance*. – *Misanth.*, V, 3.

LACONIENNE (À LA), à la façon brève des Laconiens.

Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme *à la laconienne*.
Mar. forcé, sc. 4.

* C'est-à-dire : avec la brièveté des Spartiates ou Laconiens.

13 Mais sur tous certain Grec renchérit et se pique
D'une élégance *laconique*. – LA FONT., II, p. 3 : *Fabl.*, VI, 5 et 6.

LADRE.

Jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de *ladre*.
L'Av., III, 1.

Voilà mon vilain, je l'ai trouvé, c'est ce *ladre*-là que je dis.
Fourb. de Scap., III, 3.

Voilà mon *ladre*, mon vilain, dans de furieuses angoisses; et la tendresse qu'il a pour son fils fait un combat étrange avec son avarice.
Ibid., *ibid.*

C'est un *ladre* que cet homme-là, un gredin; que ne le plantez-vous-là?
DU VERDIER, *Flatteur*, 1696; V, 4.

M. Grifon, son père, est bien riche, mais il est bien *ladre*.
REGNARD, *La Sérénade*, sc. 3.

C'est le plus *ladre* vert qu'on ait vu de la vie. – ID., *Légat. univ.*, I, 1.

* Dans tous les dict. antérieurs à Richelet (1680), le *ladre* c'est le lépreux, et c'est dans ce sens qu'il est pris par Malherbe et par le comte de Cramail (*Coméd. des Prov.*); le sens d'*avare* donné à ce mot par Molière, de l'italien *ladro*, voleur, probablement, était donc assez nouveau dans la langue.

LAIDIR, *v. act.*, enlaidir.

601 Je crains fort de vous voir comme un géant grandir,
Et tout votre visage affreusement *laidir*. – *L'Ét.*, II, 4.

* Pour nous, *laidir* a ici un sens actif : je crains fort de vous voir *laidir*, enlaidir votre visage; et le vers suivant confirme cette interprétation :

Pour Dieu, *ne prenez point de vilaine figure*.

Ce mot ne se trouve ni dans Nicot, ni dans Cotgrave, ni dans Monet, ni dans Richelet ou Furetière. Le *Diction. de Trévoux* le note comme un vieux mot qui a le même sens que *laidanger*, injurier (*lædere*). Dans le *Diction.* de M. Godefroy, on trouve de nombreux exemples de *laidir* dans le double sens de *injurier* et de *enlaidir*.

LAISSER DE : NE LAISSER PAS DE, continuer à, ne manquer pas de...

Ce n'est rien : *ne laissons pas d'*achever. – *Préc. rid.*, sc. 14.

Je *ne laisse pas d'*avoir l'audace de lui dédier la *Critique de l'École des Femmes*. – *Déd. de la Crit. de l'Éc. des Fem. à la Reine-Mère.*

Je lui dis que vous n'y êtes pas, Madame, et il ne veut pas *laisser d'*entrer. – *Ibid.*, sc. 4.

Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point, et qui *ne laissent pas de* se presser. – *Impr. de Vers.*, sc. 3.

On a beau savoir leurs intrigues et les connoître pour ce qu'ils sont, ils *ne laissent pas* pour cela *d'*être en crédit parmi les gens.
D. Juan, V, 2.

Je *ne* veux *pas laisser de* servir votre amour. – *Am. méd.*, I, 4.

775 Cela choque le sens commun,
Mais cela *ne laisse pas d'*être. – *Amph.*, II, 1.

Ne laissez pas de me conter votre aventure. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

*Ne laissons pas d'*attendre le vieillard. – *Ibid.*, I, 3.

Bien que, pour célébrer ses vertus immortelles,
La force manque à nos esprits,
Ne laissez pas tous deux *d'*en recevoir le prix.
Mal. imag., Prol., Ballet.

Entrez... en ce combat, et, pour avoir été battus, *ne laissez pas d'*y retourner.
MALH., II, 89.

Quand mesme je l'eusse recogneu comme un enjôleur, je *n'eusse pas laissé de* luy faire du bien. – CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 237.

Ces deux demoiselles, quoique rivales, *ne laissoient pas d'*être amies.
CORN., *Argum. de Clitandre.*

L'eau *ne laisse pas d'*agir. – LA FONT., *Vie d'Ésope.*

S'il (Molière) réussit mal à la Comédie, il a quelque talent pour la farce... Il *ne laisse pas de* plaire quelquefois, et de divertir en son genre.
DE ROCHEMONT (? BARBIER D'AUCOUR), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; Genève, Gay, 1869, p. 4.

Cependant la partie *ne laisse pas de* s'achever.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 70; – Cf. ID., *ibid.*, p. 148, 150, 318.

Un simple résident suffisoit bien pour faire l'ambassade d'Oreste (dans *Andro-*

maque), et cependant il *n'a pas laissé de* venir luy-mesme demander un chetif petit enfant à Pirrhus.

SUBLIGNY, *La Folle Querelle ou la vérit. crit. d'Andromaque*, 1668; II, 4; – Cf. ID., *ibid.*, II, 8.

Ces bruits pourtant, quoique si absurdes, *ne laissoient pas* que *d'*être écoutés.

RAC., IV, p. 453 : *Port-Royal.*

Son orgueil (de Nabuchodonosor) *ne laissa pas de* revivre dans ses successeurs.

BOSSUET, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 473; – Cf. ID., *ibid.*, p. 75, 76, 80, 345, 387, 389; – *Confér. avec M. Claude*, in-12, 1682 : *Réflex.*, p. 496-497; – *Catéch. de Meaux*, in-12, 1687, p. 60; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, *Préf.*, § 13, p. 298, 476; II, p. 280; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; V, § 48, p. 412; VI², § 76, p. 732; § 81, p. 742, etc.

Quoiqu'on ne veuille pas s'épouser, on *ne laisse pas de* vivre en bonne intelligence. – DU VERDIER, *Le Flatteur*, 1696; IV, 5.

Vous voyez devant vous un abîme s'ouvrir,
Et vous *ne laissez pas*, Madame, *d'*y courir

REGNARD, *Le Joueur*, V, 1; – Cf. ID., *Ménechmes*, V, 4; – *Joueur*, V, 1.

* Th. Corneille, dans sa note sur la *Rem. de Vaugelas*, intitulée : *Belle et curieuse exception à la regle des preterits participes*, condamne l'emploi de *que* après *laisser*, employé en ce sens, et n'admet pas : «il *ne laisse pas que d'*agir.» – *Remarques de Vaugelas avec notes*, 1738; III, p. 265.

LAISSER LE CHAMP LIBRE, *locution.*

* Voir t. I, p. 370, *Champ : laisser le champ libre.*

LAISSER SUR LA BONNE BOUCHE, *locution.*

* Voir t. I, p. 271, *Bouche : laisser sur la bonne bouche.*

LAITÉE : POULE LAITÉE.

Avec leur ton de *poule laitée.* – *L'Av.*, II, 5.

Il sentit sa voix demontée
S'affoiblir en *poule lettée.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 170.

A donc le pauvre Hermaphrodite
Fit en voix de *poule laitée*
Prière qui fut écoutée. – ID., *ibid.*, p. 442.

* Richelet n'a pas relevé cette expression, dont on cite peu d'exemples.

«On appelle proverbialement un homme foible et effeminé, qui n'a aucune vigueur dans ses actions, une *poule laitée.*» – FURETIÈRE, *Diction.*

LAMBRIS.

Je veux vous mettre entre les mains vingt mille francs en or, que j'ai dans les *lambris* de mon alcôve. – *Mal. imag.*, I, 7.

118 Tous ces événements sont peints sur le *lambris.*

LA FONT., VI, p. 160 : *Phil. et Baucis.*

* « *Lambris.* C'est un mot général qui signifie toutes sortes de plat-fonds, et les ouvrages de menuiserie dont on revest les murailles. » – Félibien, *Diction. d'archit.*, à la suite des *Principes de l'archit., de la sculpt. et de la peinture*, in-4°, 1676.

Langage, discours, conversation, paroles.

131 ..... Mon Dieu, Madame, sans *langage*,
Je ne vous parle pas, car vous êtes trop sage. – *Éc. des Mar.*, I, 2.

639 Las! il est si bien fait! C'est... — Ah! que de *langage!*
Éc. des Fem., II, 5.

442 C'est trop... — Laissez-moi là. — Si je... — Point de *langage!*
Misanth., I, 3.

La philosophie n'est pas une besogne vulgaire... Il y faut moins de *langage* que d'exécution. – Malh., *Trad. de Sénèque.*

1401 ..... Après tout ce *langage*,
Ne me repoussez pas mes boîtes davantage. – Corn., *Galerie du Palais*, IV, 12.

1613 ..... Donc, sans plus de *langage*,
Tu veux bien m'en donner quelques baisers pour gage. – Id., *Suite du Ment.*, V, 1.

De luy couroit divers *langage*,
Qu'il estoit fou, qu'il estoit sage.
Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 210.

Ce n'est pas le tout d'en jurer,
Dit l'autre; trève de *langage*. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 307.

211 Reprend le Campagnard, et, sans plus de *langage*... – Despr., *Sat.* III.

Venons au fait, et point tant de *langage!* – Regnard, *Les Souhaits*, sc. 5.

Langage, manière de parler.

395 D'autre part, il vous veut porter au mariage,
Et comme il le prétend, c'est un mauvais *langage*.
Dép. am., II, 1.

269 ... Oui, dans Paris, en *langage* commun,
Dorante et le Menteur, à présent ce n'est qu'un. – Corn., *Suite du Ment.*, I, 3.

7 Tout parle dans l'univers,
Il n'est rien qui n'ait son *langage*. – La Font., III, p. 168 : *Fabl.*, XI, *Épil.*

On sait ce que veut dire un Janseniste, au *langage* des Jésuites.
Rac., IV, p. 484 : *Port-Royal.*

Langue : avoir de la langue, *locution.*

Je suis bien aise de savoir que vous *avez de la langue*, et cela m'apprendra à ne plus vous rien dire. – *G. Dand.*, II, 5.

Vous aviez grande envie de babiller; et c'est *avoir* bien *de la langue* que de ne pouvoir se taire de ses propres affaires.
Fourb. de Scap., III, 4.

LANGUE.

284 ..... Veux-tu dire? Voici,
Sans marchander, de quoi te délier la *langue*. – *Dép. am.*, I, 4.

299 Ce mariage est vrai? — Ma *langue*, en cet endroit,
A fait un pas de clerc dont elle s'aperçoit. – *Ibid.*, *ibid.*

* Une *langue* qui fait un pas de clerc est une métaphore un peu forcée; mais «faire un pas de clerc» est mis là pour «se tromper», et on admet qu'il puisse à la rigueur remplacer son équivalent. La Fontaine n'a pas été moins incohérent quand il a parlé d'une *langue qui ourdit :*

Que ne sait point *ourdir* une *langue* traîtresse? – LA FONT., I, p. 222.

LANTIPONAGE, LANTIPONER.

Eh! testigué, ne *lantiponez* point davantage. – *Méd. malgré lui*, I, 5.

Ah! vartigué, Monsieur le médecin, que de *lantiponages!*
Ibid., II, 2.

Pourquoi faire à deux fois, Monsieur, de cette affaire?
Ne *lantiponnez* point, si vous êtes mon père;
Dites-le tout d'un coup. – MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, III, 2.

C'est trop *lantiponer* le beurre; il faut mettre la main à l'œuvre et expédier besogne. – DASSOUCY, *Aventures d'Ital.*, 1677, chap. XVIII.

* «*Lantiponer*, terme populaire et burlesque, qui signifie faire les choses maladroitement, tourmenter, harceler quelqu'un en le tiraillant. On le trouve employé en quelques comédies.» – FURETIÈRE, *Diction.*, 1690.

Les mots *lantiponage* et *lantiponer* se trouvent dans Richelet (1680) et dans le *Diction. de l'Acad. franç.*, mais seulement à partir de la 2e édit., 1718. Nous l'avons vainement cherché dans tous les *Diction. de Rimes.*

LAQUAIS.

Voilà un *laquais* qui demande si vous êtes au logis... — Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : voilà un nécessaire.
Préc. rid., sc. 6.

Holà! ho! cocher, petit *laquais!* Ah! petit fripon, que de coups de fouet je vous ferai donner tantôt! Petit *laquais*, petit *laquais!* Où est-ce donc qu'est ce petit *laquais?* Ce petit *laquais* ne se trouvera-t-il point? Ne me fera-t-on point venir ce petit *laquais?* Est-ce que je n'ai point un petit *laquais* dans le monde? – *Pourc.*, III, 2.

Appelez-moi ce petit fripon de *laquais*. — Holà! Criquet! — Laissez là votre Criquet, bouvière, et appelez : *laquais!* — *Laquais* donc, et non pas Criquet, venez parler à Madame. Je pense qu'il est sourd : Criq... *Laquais*, *laquais!* – *Escarb.*, sc. 2.

Les petites Dames de Paris croyoient mesme que l'on se mocquoit d'elles, si elles n'avoient qu'un *laquais* pour porter leur quarreau et leur queue tout ensemble;... il en faloit avoir deux au moins pour cet office, et y en adjouster un pour porter le sac où l'on met les livres à prier Dieu; et, quant à Gastrimargue, sa condition voulant aussi qu'il se fît porter sa queue, il luy faloit encore d'autres *laquais* pour sa suite. – Sorel, *Polyandre*, 1648; II, p. 563.

Si vous pouviez concevoir, Madame, combien ce mot de *laquais* est rude pour des oreilles précieuses, nos héroïnes vous feroient pitié. Elles firent un grand cry, et, regardans cette petite créature avec mépris : «Mal aprise, lui dirent-elles, ne savez-vous pas que cet officier se nomme un nécessaire.» La réprimande faite, le nécessaire entra.

Mlle Desjardins, *Récit de la farce des Précieuses*, Nouv. Coll. moliér., p. 30, 31.

Le *laquais*... estoit... assez malicieux pour mériter d'estre page, s'il eust esté noble, supposé qu'on cherche tousjours la noblesse dans ces Messieurs.

Furetière, *Rom. bourg.*, p. 254.

160 Je l'ai connu *laquais*, avant qu'il fût commis. – Despr., *Sat.* IX.

Il ne m'en a jamais tant coûté pour voir une mauvaise comédie : une moitié de mon justaucorps fut emportée par la foule, et j'eus de la peine à sauver l'autre au milieu d'un flot de *laquais* qui m'inondèrent de cire en sortant, et brûlèrent tout un côté de ma perruque. – Regnard, *Crit. du Légat. univ.*, sc. 4.

J'ai vu un papier rouge; j'ai demandé à mon *laquais*, qui lit ordinairement pour moi, ce que c'étoit. – Id., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 4.

* L'article de Furetière (*Diction.*, 1690) est intéressant et donne le commentaire des exemples qui précèdent : «*Laquais*, valet roturier qui suit à pied son maître et qui porte ses livrées. On a fait sagement d'oster les espées aux *laquais*. Les pages et les *laquais* estoient sujets à s'attrouper pour faire violence au peuple. Les femmes se sont mises sur le pied d'avoir de grands *laquais*, autrefois elles n'en avoient que de petits.»

Ajoutons que les laquais n'étaient jamais assez petits :

Beguin, couvert de sa calotte,...
Dit d'ordinaire entre ses dents ;...
Adieu, Madame ma Maistresse,
Que je ne suivois qu'à la Messe.

Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 156.

Une note de l'auteur nous apprend que ce Beguin, qui suivait à la messe la maréchale de Schomberg (Mlle d'Hautefort), était un *laquais* de quatre ans!

Nous avons rappelé ailleurs la bizarre étymologie donnée par Ménage au mot *laquais*. — Voir ci-dessus, au mot *Joli*, p. 613.

Larron : larron d'honneur.

355 Ah! je devois du moins lui jeter mon chapeau,...
Faire au *larron d'honneur* crier le voisinage. – *Sgan.*, sc. 16.

507 Guerre, guerre mortelle à ce *larron d'honneur!* – *Ibid.*, sc. 21.

Quand les petits mercerots qui vendent des lacs nous voyent sortir du Palais, ils *crient à mes las ronds, à mes beaux las ronds*, et faut que nous endurions cela, encores que nous sachions qu'ils parlent à nous.

Guill. Bouchet, *Serées*, II, p. 141.

Si vous aviez enclos dans un grand sac un sergent, un musnier, un tailleur et un procureur, qui est-ce de ces quatre qui sortiroit le premier si on luy faisoit ouverture? — ... Un *larron*. – TABARIN, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 103.

785 Quand avons-nous manqué d'aboyer au *larron?* – RAC., *Plaid.*, III, 3.

Je vous étranglerai si l'on ne vous fait pendre,
Gueux revêtu, fripon, filou, *larron d'honneur*.
MONTFLEURY, *Dupe de soi-même*, V, 8.

Il faut être en ce monde ou marchand ou *larron*. – REGNARD, *Le Bal*, sc. 2.

LARRONS : S'ENTENDRE COMME LARRONS EN FOIRE, *locution*.

1010 Ils *s'entendent* tous deux *comme larrons en foire*.
Dép. am., III, 8.

Vous vous accordiez *comme* deux *larrons en foire*.
Comte DE CRAMAIL, *Coméd. des Prov.*, I, 7.

1034 Vous vous *entr'entendez comme larrons en foire*. – CORN., *Suite du Ment.*, III, 3.

Lors, la chair, le monde et Satan,
Qui *s'entendent*, depuis maint an,
Tous trois *comme larrons en foire*,...
Mirent pour nous perdre tout net
Leurs trois têtes dans un bonnet.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, in-4°, p. 27.

Ils *s'entendoient en* cette histoire
Ainsi que des *larrons en foire*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 363.

LATIN : PERDRE SON LATIN.

594 L'aventure me passe, et j'y *perds mon latin*. – *Dép. am.*, II, 4.

Ils *perdirent leur latin* à une grande dame.
GUILL. BOUCHET, *Serées*, édit. Roybet, III, p. 126.

Je ne sçavois qu'y faire... Tout *mon latin* et toute ma suffisance estoient *perdues*.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 351.

Vous y *perdrez vostre latin*.
SCARRON, *Œuvr.*, Paris, David, 1700; I, p. 434;
– Cf. ID., *Virg. trav.*, Paris, 1705; II, p. 290.

L'ennemy foible et mutin
N'y voit point pour luy d'Achille,
Et, devant cette ample ville,
Il *perd* encor *son latin*. – SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 461.

J'y *perds* à présent *mon latin*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 227; – Cf. ID., *ibid.*, p. 277.

Moi? J'y *perds mon latin* et toutes mes mesures.
TH. CORN., *Amour à la mode*, IV, 1.

Il est des places imprenables,
Des libertez inebranlables,
Où l'Amour, et soir et matin,
Perd son escrime et *son latin*.

BRÉBEUF, *Poés. div.*, in-4°, 1658, p. 380.

108 Par cent raisons j'aurois beau les confondre :
Cicéron même y *perdroit son latin*. – LA FONT., VI, p. 49 : *Contes*, V, 4.

Quel caprice est égal à celui du destin!
Ma foi, les plus savants y *perdent leur latin*. – QUINAULT, *Les Rivales*, V, 7.

Vous ne serez plus Madame Sotinet, ou j'y *perdrai mon latin*.

REGNARD, *Divorce*, III, 2.

LATIN, latiniste.

681 Je vous crois grand *latin* et grand docteur juré.

Dép. am., II, 6.

Or ça, dit-il, vos régents de Paris sont de grands *latins*.

BONAV. DES PÉRIERS, *Nouv. Récréat. et joyeux devis*, *Nouv.* XXI; bibl. elzév., II, p. 96.

107 Mais ce que, dans le temps prézent,
J'ay trouvé tout à fait plaizant,
C'est qu'on m'a dit qu'un philosofe...
Qui se pique d'être *latin*,
D'étudier soir et matin
Et d'avoir lu Cardan et Lipse,
Y vend de l'onguent pour l'éclipse. – LORET, *Muze histor.*, 8 août 1654.

LATINE (À LA).

* Voir t. I, p. 42 : 11° *Adjectif*, dans la forme *à la française*, etc.

LAVER, *au figuré*.

1642 Laissez-moi m'assouvir dans mon courroux extrême,
Et *laver* mon affront au sang d'un scélérat. – *Amph.*, III, 5

1190 Dans le sang ennemi tu peux *laver* ton crime. – RAC., *Alex.*, IV, 3.

663 Mes pleurs ont *lavé* cette offense.

LA FONT., VII, p. 547 : *Astrée*, III, 4.

Ce sont de bonnes actions, disent les Ministres; mais que chacun seroit plus aise de n'avoir point faites, et dont on voudroit du moins pouvoir *laver* les synodes.

BOSSUET, *Déf. de l'Hist. des Var.*, in-12, 1691; § 28, p. 89; – Cf. *se laver de...*, *ibid.*, § 17, p. 61; – *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; II, p. 55-56.

LE, LA, *article, devant un nom propre*.

246 Sans doute, et je te cède aussi *la* Marinette. – *Dép. am.*, I, 4.

* En France, dans plusieurs provinces, on fait familièrement précéder de l'article *la* le nom des femmes du commun; en Italie, l'article, masculin ou féminin, se met couramment devant les noms propres, mais non devant les noms de baptême, en parlant des hommes ou des femmes de la plus haute société et les plus illustres; on ne dira pas *le Dante*, mais on dira *l'Alighieri*.

Le, la, *pronoms.*

1° Le, *représentant une idée, non un substantif antérieur.*

416 Je suis sa femme. — Oh Dieux! sa femme! — Oui, sa femme...
— Encore? — Je la suis, dis-je, sans qu'il *le* pense,
Ni qu'il ait de mon sort la moindre connoissance.
Dép. am., II, 1.

* C'est-à-dire : sans qu'il pense, sans qu'il sache que je suis sa femme.

463 Quoi donc? La chose est-elle incroyable? — A tel point
Que vous-même, Monsieur, je ne vous en crois point.
— Je sais bien le moyen de vous *le* faire croire. – *Tart.*, II, 2.

Au vers 463, il s'agit d'une *chose;* la *chose* est oubliée au vers 464, et l'idée, la nouvelle donnée d'un mariage dont il est question au vers 461, reparaît seule, représentée au vers 464 par le pronom vague *en*, et au vers 465 par *le*, autre pronom vague.

Le, *supprimé.*

* Voir *Pronoms* compléments directs supprimés.

Le, *employé par pléonasme.*

* Voir *Pronoms* employés par pléonasme.

Le, cela.

N'est-il pas vrai, Cléonte, que c'est là le sujet de votre dépit? — Oui, perfide, ce *l'*est. – *Bourg. gent.*, III, 10.

1557 Et comme, à dire vrai, je n'oserois me croire
Bien propre à lui donner tout l'éclat de sa gloire,
Je *le* laisse à quelque autre. – *Fem. sav.*, V, 1.

Le, *mot vague employé avec certains verbes comme* le disputer, l'emporter, le porter, le prendre, *etc.*

417 Encore? — Je la suis (sa femme), dis-je, sans qu'il le pense...
Ho! poussez, je *le quitte*, et ne raisonne plus.
Dép. am., II, 1.

111 Pensez-vous *le* bien *prendre*, et que sur votre idée
La sûreté d'un front puisse être bien fondée?
Éc. des Fem., I, 1.

Avez-vous remarqué de quel ton *il l'a pris?* – *Princ. d'El.*, II, 4.

C'est fort bien fait à vous, et *vous le prenez* comme il faut.
D. Juan, I, 2.

1729 Détrompez-vous, de grâce, et *portez-le* moins haut.
Misanth., V, 4.

693 Si *vous le prenez* sur ce ton,
Monsieur, je n'ai plus rien à dire. – *Amph.*, II, 1.

Votre adresse toujours *l'a emporté* sur mon bon droit.
G. Dand., III, 6.

Ah! je *le quitte*, maintenant. – *Ibid.*, III, 8.

Il n'est point de spectacle au monde qui puisse *le disputer* en magnificence à celui que vous venez de nous donner. – *Am. magnif.*, I, 2.

1341 A *le* bien *prendre*, au fond, elle n'est pas si bête.
Fem. sav., IV, 3.

2° La, *pronom féminin vague, employé avec certains verbes comme* la payer, *etc.*

1041 Je suis aveugle à tout, sourd à quoi que ce soit;
Fût-ce mon propre frère, il me *la payeroit*. – *L'Ét.*, III, 4.

Ah, infâme! ah, traître!... Tu me *la payeras*, je te le jure.
Fourb. de Scap., III, 2-3.

Il m'a traité d'une manière que j'ai honte de dire. Mais il me *la payera*. – *Ibid.*, III, 6.

La, *pronom féminin, sans antécédent, qualifié par un adjectif :* la donner bonne, *etc.*

* Voir t. I, p. 40, *Adjectif* féminin singulier dans diverses locutions.

LECTEUR : AVIS AU LECTEUR.

* Voir t. I, p. 186, *Avis au lecteur*.

LÉGER (DE), LÉGÈREMENT, *forme ital., di leggiero.*

1536 Mon Dieu! l'on ne doit point croire trop *de léger.* – *Tart.*, IV, 6.

37 Moy-mesme, qui ne crois *de leger* aux merveilles. – RÉGNIER, *Sat.* XIII.

Je vois les allarmes que l'on baille icy à ceux qui croyent *de leger.*
MALH., *Lettr. à Peiresc*, 20 février 1614.

Ne croyez point *de leger*, mon cousin.
ID., *Lettr. à du Bouillon-Malh.*, 21 janvier 1628.

Ce pauvre idiot, croyant trop *de léger*, déchargea un grand coup de pierre sur le front de cet homme riche.
Le P. GARASSE, *Rech. des Rech. de Me Est. Pasquier*, 1622, p. 172.

Il ne falloit pas croire *de léger.* – SOREL, *Berg. extrav.*, 1627, p. 37.

Ma mere, qui n'avoit pas coutume de croire *de léger.* – ID., *Francion*, I, p. 168.

Que tu crois *de léger!* que tu conseilles mal! – CHEVREAU, *Advocat dupé*, I, 1.

Que l'on croit *de léger!* et qu'à ce que je voi,
Il en est à Madrid de plus badauds que moi!
TH. CORN., *Feint Astrol.*, III, 4; – Cf. ID., *Galant doublé*, III, 1.

Luy mesme il se veut outrager.
Pour avoir cru si *de léger.* – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 219.

1 Ah! Clymène, j'ai cru vos yeux trop *de léger.*
LA FONT., VIII, p. 366 : *Elég.* IV.

* *Léger*, comme tous les mots terminés en *er*, se prononçait en poésie, *légère.* Richelet (1680) admet la locution, en l'écrivant suivant la prononciation : *de légère.* Furetière (1690) explique l'adv. *légèrement* par *de léger, à la légère :* «les gens simples croyent *de léger;* il a lasché cette parole fort *à la légère*». — L'Académie (1694) admet encore les deux locutions : *de léger, à la légère.*

LÉGER DE...

286 Ses miracles encore ont passé plus avant,
Et de nos courtisans les plus *légers d'étude*,
Elle (la fresque) a pour quelque temps fixé l'inquiétude.
La Gloire du Val-de-Grâce.

142 *Légère de brochet*, la troupe enfin se lève.
LA FONT., V, p. 353 : *Contes*, IV, 4.

117 Plein de courroux, et vuide de pécune,
Léger d'argent et chargé de rancune.
Il va trouver le manant qui rioit. – ID., V, p. 369 : *Contes*, IV, 5.

LÉNIFIER, adoucir.

Par la douceur exhilarante de l'harmonie, adoucissons, *lénifions* et accoisons l'aigreur de ses esprits. – *Pourc.*, I, 8.

LEQUEL, LAQUELLE, DUQUEL, DE LAQUELLE, AUQUEL, etc., *pronoms.*

1° *Représentant un nom de personne et employé comme sujet.*

1567 Il n'a pas aperçu Jeannette, ma filloie,
Laquelle a tout ouï, parole pour parole. – *L'Ét.*, IV, 5.

2° *Représentant un nom de chose et employé comme sujet.*

1254 ..... Goûtez bien de grâce
Ce raisonnement-ci, *lequel* est des plus forts. – *Dép. am.*, IV, 2.

3° *Représentant un nom de personne ou un nom de chose et employé comme complément indirect avec une préposition.*

Contrefaire un comédien dans des rôles sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de personnages ne veulent ni les gestes, ni les tons de voix ridicules *dans lesquels* on le reconnoît. – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

Le mariage n'est guère votre fait. C'est une chose *à laquelle* il faut que les jeunes gens pensent bien mûrement avant que de la faire.
Mar. forcé, sc. 1.

481 Il a d'autres emplois *auxquels* il faut qu'il pense. – *Tart.*, II, 2.

Voilà une nourrice *à laquelle* il faut que je fasse quelques petits remèdes. – *Méd. malgré lui*, II, 4.

1893 Et c'est assez, je crois, pour remettre ton cœur
Dans l'état *auquel* il doit être. – *Amph.*, III, 10.

Vous aimez et poursuivez une jeune personne, qui est ma fille, *pour laquelle* je m'intéresse. – *G. Dand.*, I, 5.

Le mariage est une chaîne *à laquelle* on doit porter toute sorte de respect. – *Ibid.*, II, 2.

J'ai tiré de son cœur, par surprise, un secret... *avec lequel* il est, dit-il, résolu de mourir. – *Am. magnif.*, II, 2.

Je ne vous dirai rien sur quantité de choses *auxquelles* je ne donne guère plus de créance que vous. – *Ibid.*, III, 1.

Tous ces longs délais *avec lesquels* j'ai reculé mon mariage... ne me sont plus permis. – *Ibid.*, IV, 4.

Combien d'animaux ravissants par les griffes *desquels* il vous faudra passer! – *Fourb. de Scap.*, II, 5.

Une soucoupe... c'est une assiette *sur laquelle* on met le verre.
Escarb., sc. 2.

4° Lequel, laquelle *des deux* ou *de plusieurs.*

324 Avec les sept carreaux il avoit quatre piques,
Et, jetant le dernier, m'a mis dans l'embarras
De ne savoir *lequel* garder de mes deux as. – *Fâch.*, II, 2.

404 *Lequel* doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre?
Mar. forcé, II, 4.

Monsieur, prenez la peine de choisir de ces deux épées *laquelle* vous voulez. – *Ibid.*, sc. 9.

L'on verra, quand je me marierai, *laquelle* des deux a mon cœur.
D. Juan, II, 4.

1656 Nous voyons bien en vous Amphitryon paroître,...
Mais nous le voyons tous aussi paroître en lui,
Et ne saurions juger dans *lequel* il peut être. – *Amph.*, III, 5.

* C'est-à-dire : *dans lequel des deux.*

J'ai reçu de la Princesse, votre mère, une commission,... celle, Madame, de tâcher d'apprendre de vous vers *lequel* des deux Princes peut incliner votre cœur. – *Am. magnif.*, II, 3.

Mais pour *lequel* des deux Princes au moins dressez-vous tout cet artifice? – *Ibid.*, IV, 3.

Mais de toutes ces façons-là, *laquelle* est la meilleure?
Bourg. gent., II, 4.

5° Lequel, laquelle, *remplacé par* qui *en parlant de deux.*

2 Nous verrons *de nous deux qui* pourra l'emporter. – *L'Ét.*, I, 1.

179 La peste soit la bête! — Ho! ho! *qui des deux* croire?
Ibid., I, 4.

7 *Qui de nous deux* à l'autre a droit de faire loi? – *Sgan.*, I, 1.

17 ..... Nos yeux, Madame, ont pu longtemps douter
Qui de ces deux amants vous vouliez mieux traiter.
D. Garc., I, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6° Lequel, laquelle..., *remplaçant* qui...; duquel, *pour* dont.

1254 ..... Goûtez bien, de grâce,
Ce raisonnement-ci, *lequel* est des plus forts. – *Dép. am.*, IV, 2.

1755 De vos biens désormais il est maître et seigneur,
En vertu d'un contrat *duquel* je suis porteur. – *Tart.*, V, 4.

Je vous prie de me séparer d'un mari avec *lequel* je ne saurois plus vivre. – *G. Dand.*, III, 7.

Vous pouvez choisir doucement un ami intime de votre femme, *auquel* vous donnerez, en bonne forme, par votre testament tout ce que vous pouvez. – *Mal. imag.*, I, 7.

7° Lequel, laquelle, etc., *remplacés par* qui, de qui, à qui, quoi, *etc.*

852 J'ai conçu, digéré, produit un stratagème
Devant *qui* tous les tiens, dont tu fais tant de cas,
Doivent sans contredit mettre pavillon bas. – *L'Ét.*, II, 11.

369 En bonne foi, ce point *sur quoi* vous me pressez
Est une affaire aussi qui m'embarrasse assez. – *Dép. am.*, II, 1.

976 Plus je reviens du trouble où j'ai donné d'abord,
Plus je me sens piqué de ce discours étrange,
Sur qui ma peur prenoit un si dangereux change.
Ibid., III, 8.

184 (Il) ne veut le montrer qu'en tête d'une armée,
Que tout prêt à lancer le foudre punisseur
Sous qui doit succomber un lâche ravisseur. – *D. Garc.*, I, 2.

67 Je veux une coëffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri commode.
Éc. des Mar., I, 1.

533 Oh! trois et quatre fois béni soit cet édit
Par qui des vêtements le luxe est interdit. – *Ibid.*, II, 6.

Cette douceur... cette bonté... cette affabilité...; ce sont particulièrement ces dernières (qualités) *pour qui* je suis, et dont je sens fort bien que je ne me pourrai taire un jour.
Ép. dédic. de l'Éc. des Fem.

Je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse,... de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier témé-

raire qui s'avisera de lui faire une de ces injures *pour qui* un honnête homme doit périr. – *D. Juan*, III, 3.

C'est un supplice, à tous coups,
Sous qui cet amant expire. – *Sicil.*, sc. 8.

Vous avez des traits *à qui* fort peu d'autres ressemblent.
Ibid., sc. 11.

J'ai sans doute reçu du Ciel un génie assez beau pour toutes les fabriques... de ces galanteries ingénieuses *à qui* le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies. – *Fourb. de Scap.*, I, 2.

Ma foi! Seigneur Argante, voulez-vous que je vous dise? L'éducation des enfants est une chose *à quoi* il faut s'attacher fortement.
Ibid., II, 1.

Ce que je vois de plus redoutable dans ces sortes d'affaires, c'est la puissance paternelle, auprès *de qui* tout le mérite ne sert de rien.
Ibid., III, 1.

8° Lequel, *complément indirect remplacé par* où.

* Voir *Où*, pronom, remplaçant *lequel*, complément indirect.

9° Lequel, *remplacé par* quel.

* Voir *Quel*, pour *lequel*.

«*Lequel, laquelle.* Ces pronoms au nominatif, tant singulier que pluriel, sont rudes, pour l'ordinaire, et l'on doit plustost se servir de *qui.*» Cependant, pour éviter l'équivoque, on emploiera *lequel* dans des phrases comme celle-ci : «C'est un effet de la divine Providence, *qui* est conforme à ce qui a esté prédit.» *Qui est conforme*, est-ce l'effet ou la Providence? Pour ôter le doute, dites : «*Lequel est conforme.*»

«On se sert aussi de ce pronom au nominatif quand on commence quelque narration considérable; par exemple : «Il y avoit à Rome un grand Capitaine, *lequel*, par le commandement du Senat, etc.» Je dis qu'en cet endroit *lequel* est beaucoup plus fort que ne seroit *qui*, et j'ay remarqué que mesme à la Cour, où il semble que *lequel* ne devroit pas estre si bien reçu, on en use d'ordinaire en de semblables rencontres. Je ne voy ny homme ny femme qui, racontant quelque chose, ne die par exemple : «C'estoit un homme, «*lequel*, etc.; c'estoit une femme, *laquelle*, etc.» plustost que *qui*, et de mesme au pluriel.

«Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudesse à en user, si ce n'est lorsque l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *que* et de *dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel* à l'accusatif, et ainsi du féminin et du pluriel.» Suivent des exemples. — Vaugelas dit, en terminant :

«Au reste, *qui* pour *lequel* se met en tous les cas, en tous les genres et dans tous les nombres; mais, hors du nominatif, il ne se met jamais que pour les personnes, à l'exclusion des animaux et des choses inanimées. *Quoy*, au contraire, ne se met jamais pour *lequel* quand on parle des personnes, mais seulement quand il s'agit des animaux et des choses inanimées, et s'accommode à tous les genres et à tous les nombres. Et *que*, à l'accusatif, se met pour *lequelle*, *laquel*, *lesquels*, *lesquelles*, de quoy que ce soit que l'on parle sans exception, et il est indéclinable.» – Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 207-209.

Ni Th. Corneille, ni l'Académie française, dans leurs *Observations sur Vaugelas*, n'admettent qu'on doive dire, dans les phrases qu'il donne pour exemples : «Il y avoit à Rome un grand Capitaine, *lequel*, etc.; c'était un homme, *lequel*, etc.» Il faut *qui* dans ces exemples. – VAUGELAS, édit. Chassang, I, p. 209-210.

LÈSE-FACULTÉ.

C'est... un crime de *lèse-faculté*. – *Mal. imag.*, III, 5.

Vous n'estes plus criminelle
Si ce n'est de *leze-amours;*
Mais, ma foy, vous estes telle
Que vous le serez tousjours.
SARASIN, *Œuvr.*, 1656 : *Poésies*, p. 112 (*A Mme de Longueville*).

LÉSINE.

On n'est point plus ravi que... de faire sans cesse des contes de votre *lésine*. – *L'Av.*, III, 1.

335 Or durant ce festein, Damoyselle Famine...
Ainsi que la Cherté par Edict l'ordonna,
Faisoit un beau discours dessus la *lesina*. – REGNIER, *Sat.* X.

* Brossette fait, sur ce dernier mot, emprunté à l'Italie, et qui n'était pas encore francisé, le commentaire suivant : «Allusion à un ouvrage plaisant de la fin du XVIe siècle, *della famosissima Compagnia Della Lezina, Dialogo, Capitoli;* Venetia, etc., par Vialardi. L'auteur de cette plaisanterie feint l'établissement d'une compagnie composée de plusieurs officiers dont les noms et les emplois sont conformes à leur institut; et le but de cet établissement est l'épargne la plus sordide. Il y a des statuts qui portent la *lésine* à son plus haut point de raffinement.» Ainsi les confrères devaient garder leur chemise un aussi long temps que l'empereur Auguste mettait à recevoir des lettres d'Égypte, soit 45 jours; ils devaient raccommoder leurs souliers eux-mêmes, à l'aide d'une alène (*lesina*); de là le nom de leur prétendue compagnie, et un mot, signifiant *alène*, devenu synonyme d'avarice honteuse. — L'ouvrage italien a été traduit en français : *La Fameuse Compagnie de la lésine, ou alesne*. Paris, Rolet Boutonné, 1618.

Avez-vous jamais ouy parler d'une pareille *lésine?*
BALZAC, *Lettr. à Conrart*, 20 juin 1650.

Mon pere a l'honneur d'avoir le premier retenu son haleine en se faisant prendre mesure d'un habit, afin qu'il y rentrât moins d'étoffe; je vous pourrois bien apprendre cent autres traits de *lésine*. – SCARRON, *Rom. com.*, I, 13.

D. Marcos fut le portrait vivant de l'avarice et de la *lézine*.
ID., *Dern. Œuvr.*, 1700; I, p. 110; – Cf. ID., *ibid.*, p. 170.

50 Que si la famelique et honteuse *lésine*... – DESPR., *Sat.* X.

Oui, mon grand-père étoit fort savant en *lésine*. – REGNARD, *Vendanges*, sc. 1.

Le plus ancien dictionnaire où nous trouvions *lésine* est le *Diction. des Rimes* de 1648, où il est imprimé en ital. comme les mots «bourlesques, bas, ou vieux». — On le retrouve en 1649, *lezine* ou *lesine*, dans la *Bibl. univ.* de Boyer, sr du Petit Puy, en 1650 dans les *Origines* de Ménage, en 1671 dans le *Diction. fr.-ital.* de Duez : *lesine*, épargne, chicheté; puis dans Richelet, Furetière, l'Académie, etc. — Cotgrave ne l'admet pas.

LESTE, élégant.

1592 Ta forte passion est d'être brave et *leste*. – *Éc. des Fem.*, V, 4.

Nous jouyions des ciseaux qui ne nous tomboient jamais des mains, et, du meilleur manteau du plus *leste* mignon..., je couppois par derriere ou à costé... un lambeau, dequoy faire trois ou quatre paires de semelles.
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 171.

Force gentilshommes la courtisoient et luy donnoient la bonnetade, *lestes* et galands. – ID., *ibid.*, III, p. 315.

Il y en avoit mesme qui aimoient mieux manger fort peu de chose et estre tousjours *lestes* que de faire grande chere et estre mal vestus.
SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 373.

Tirsis, tu me verras bien-tost vestu de soye,
Et non d'habit grisastre indigne de tes yeux;
Mais j'en seray plus *leste*, et non pas plus joyeux.
LORET, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 138.

260 On leur voit des habits si riches,...
Qu'on ne peut rien voir de plus *leste*. – ID., *Muze histor.*, 4 mars 1662.

Un sacrifice l'on fera...
Que chacun s'y rende bien *leste*. – SCARRON, *Virg. trav.*, 1700; II, p. 7.

Pour tout dire en un mot, vous regnez à vostre aise
Sur les plus *lestes* courtisans. – BRÉBEUF, *Poés. div.*, in-4°, 1658, p. 267.

Habits, meubles, chevaux, un équipage *leste*
Ne se trouveront point ailleurs comme chez moy :
Jeune, galant, adroit, vigoureux; quant au reste,
Gentilhomme comme le Roy.
BENSSERADE, *Ball. de la Raillerie*; 12e Entrée : *pour le Roy représentant un Gentilhomme.*

246 Point de clinquant, jupe simple et modeste,
Ajustement moins superbe que *leste*. – LA FONT., IV, p. 261 : *Cont.*, II, 5.

J'ay fait de la dépense, et je me suis fait *leste*.
MONTFLEURY, *Gentilh. de Beauce*, V, 5; – Cf. ID., *Dupe de soi-même*, I, 3, et II, 1.

Je vais...
M'employer, aussi bien je la trouve trop *leste*,
A lui faire endosser un habit plus modeste. – ID., *Coméd. poète*, IV, 8.

L'habit est vraiment *leste* et des plus à la mode. – REGNARD, *Ménechmes*, I, 2.

Un blondin, à *leste* équipage. – ID., *Mar. de la Fol.*, sc. 5.

* «Pensez-vous que les [Paroles] franceses me manquent? Rien moins; mais les italiennes me semblent estre plus leggiaires, plus *lestes*, et avoir je ne sçay quel garbe davantage.» – H. ESTIENNE, *Deux Dial. du lang. fr.-ital.*, Paris, Liseux, I, p. 49.

«Il y a un mot italien... duquel aujourd'huy se servent fort ceux qui veulent italianizer, sans entendre (comme je pense) son propre et vray usage. Car de *lesto* ils font *leste* : lequel mot j'ay ouy appliquer à des choses avec lesquelles il ne s'accorde point.» – ID., *ibid.*, I, p. 99.

«Lutpolde estoit avant-hier sur la lice de Rennes;... et, voyant une compagnie de gens de pied assez bien en ordre, dit que c'estoient de beaux *piétons* et adventuriers; mais il luy fut tout court respondu que c'estoit une belle *fanterie*... Il continua, disant n'avoir onc veu plus belles *bandes* : où il luy fut dit que c'estoient *escadres* et *regimens;* et, pour avoir equivoquement pris tels mots l'un pour l'autre, sçavoir *escadres* et *reillemens*, il fut presque en danger d'estre bien frotté... Et en l'erreur, *lanspessade, reussir, grance, politesse, traguet, une armée bien leste*,... se trouverent aussi sur les rangs.»

N. du Fail, *Contes et Disc. d'Eutrapel*, édit. Jouaust, II, p. 200-201.

En italien, *lesto* avait le sens d'agile, conservé aujourd'hui dans notre mot *leste*. Odet de la Noüe, dans son *Diction. des Rimes* (1596), cherche à concilier les deux sens de poli, élégant et d'agile :

«*Leste*, dit-il, mot tiré de l'ital., auquel nous n'avons point de correspondant. Ils disent «un soldat *leste*», à qui il ne manque rien ni en sa personne, ni en son équipage, pour s'employer bien en son devoir; et ainsi de toute autre chose qui a comme sa perfection pour estre expeditive en ce à quoy elle est propre.» – P. 178, 2ᵉ col.

Leste ne se trouve pas dans Nicot; mais on le rencontre dans Cotgrave, Monet, Oudin, etc.

LESTRYGON.

331 Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
Est pire qu'un Satrape ou bien qu'un *Lestrygon*.

Dép. am., I, 5.

143 Ce n'estoit lion ny lionne,...
Cocodrile ny *Lestrigon*. – Loret, *Muze histor.*, 16 octobre 1655.

Encore un coup, qu'il vous souvienne
De vostre origine ancienne,
Et de vostre ayeul le Dragon,
Plus furieux qu'un *Lestrigon*. – Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 350.

* Les *Lestrygons*, peuple mythologique composé de géants barbares, habitaient, dit-on, les environs de l'Etna, non loin des Cyclopes.

LETTRE CLOSE.

371 Le fond de cette intrigue est pour moi *lettre close*.

Dép. am., II, 1.

As-tu veu jamais de mousquet? A l'abord, tu ne sçais s'il a sa charge ou non; ce sont *lettres closes* pour toy.

Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 18.

Madame, dit-il, telles choses
Ne sont pour vous que *lettres closes*.

Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 29.

Ces matières pour vous sont encor *lettres closes*.

Th. Corn., *D. Bertr. de Cig.*, I, 1.

Cadmus et sa femme Hermionne...
S'affligèrent outre mesure...
Car de croire leur fille Ino,
Avec son petit godeno,
Dieux marins par métamorphose,
C'etoit là pour eux *lettre close*. – RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 470.

51 Les suites des susdites chozes
Sont encor pour moy *lettres clozes*.
LORET, *Muze histor.*, 5 juillet 1664.

* Une *lettre close* est tout simplement une lettre fermée. De ce que les lettres de cachet étaient fermées, fermées par un cachet ou sceau, il ne s'ensuit pas, comme on l'a dit, que toute *lettre close* fût une lettre de cachet.

LEURRE.

Quand, ébloui de ce *leurre*, il auroit une fois consenti à ce qui vous touche, il importeroit peu ensuite qu'il se désabusât. – *L'Av.*, IV, 1.

C'est un *leurre*, Monsieur, la chose est toute claire.
CORN., *Suite du Ment.*, II, 7.

..... Monsieur, c'est une gueuse
Qui gagna ses habits au métier de coureuse,
Et qui, poussant le *leurre* autant qu'elle pourra,
Se titrera marquise, et vous attrapera. – TH. CORN., *Galant doublé*, I, 1.

Adieu, *leurres* charmants, l'Espoir et la Fortune!
LA MESNARDIÈRE, *Poésies*, p. 348 : *Le Désabusé*.

147 Vous nous contez là des romans;
C'est là votre *leurre* ordinaire. – LORET, *Muze histor.*, 17 juin 1656.

... Comme un oiseau pris au *leurre*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 141.

25 L'exemple est un dangereux *leurre*.
LA FONT., I, p. 180 : *Fabl.*, II, 16.

54 Son maître le rappelle (le milan), et crie, et se tourmente,
Lui présente le *leurre* et le poing.
ID., III, p. 253-254 : *Fabl.*, XII, 12.

J'étois indigne de ce *leurre*,
Et quoyque de pareils gâteaux
Ayent plus de poison que de beurre,
Ce n'est pas viande à mes oiseaux.
BENSSERADE, *Œuvr.*, 2 in-12, 1697; I, p. 300.

Le gouvernement de Xaintonge et d'Angoumois lui servit (à Mazarin) de *leurre* pour nous abuser. – LA ROCHEF., II, p. 452.

Non, je n'attendrai plus; pour mieux couvrir mon jeu,
Je me suis adouci devant eux; c'est un *leurre*. – POISSON, *Faux Moscov.*, sc. 8.

* «Ung *leurre*, dit Rob. Estienne dans son *Diction. franç.-lat.* de 1549, est en façon de deux ailes d'oiseau accouplées ensemble, pendu à une lesse, et ung esteuf ou crochet de

corne au bout.» — Cette explication est peu claire; nous préférons celle-ci, du baron James de Rothschild, dans ses notes sur le *Livre du faulcon* : «Le *leurre* était un instrument en osier que l'on recouvrait des ailes de l'oiseau ou de la peau du lièvre qu'on voulait accoutumer l'oiseau de proie à voler (chasser au vol). On y plaçait la nourriture destinée à l'oiseau, et il s'y paissait. Il en résultait que l'oiseau connaissait le *leurre*, et qu'il revenait à son maître dès que celui-ci l'appelait en tournant l'instrument.» – *Recueil de poésies franç. des XVe et XVIe siècles*, t. XII, p. 275.

«La fauconnerie... nous fournit de beaux termes et de belles façons de parler, qui ont fort bonne grâce ès lieux où nous les accommodons. Et faut bien que cest art ait esté encore plus commun à nos prédécesseurs qu'il nous est, vu qu'il nous ont laissé un langage tellement meslé et comme marqueté de ces mots, que nous en appliquons aucuns à nostre parler ordinaire, sans nous apercevoir de leur origine.

«Qu'ainsi soit, entre tant de François qui usent tous les jours de ces mots *niais* (ou *niez*), *hagard*, *débonnaire*, *leurrer*, bien peu prennent garde à leur premier usage, et s'apperçoivent qu'ils disent des hommes ce qui se dit proprement des oiseaux de proye. ... Ceux qui ont quelque congnoissance de cette noble science de fauconnerie... sçauront que c'est *leurrer* un faucon; et pour tant, quand ils orront dire d'un homme qu'il est *leurré*, sçauront bien que c'est à dire desniaisé.» – H. Estienne, *Précellence du lang. franç.*, édit. Feugère, p. 128-129; – Cf. Bouhours, *Ariste et Eug.*, 2e édit., 1671, p. 104.

Lever le masque, *locution.*

* Voir *Masque : lever le masque.*

Lever un habit, couper, détacher de la pièce l'étoffe nécessaire pour faire un habit.

L'étoffe me sembla si belle, que j'en ai voulu *lever* un habit pour moi.
Bourg. gent., II, 5.

Il avoit tort d'accuser ledict Sieur Tabarin;... luy-mesme l'avoit veu chez un marchand d'aupres Sainct-Innocent *lever les estoffes*.
Tabarin, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 418 : *Procez...*, etc.

Je fis *lever* ce qu'il falloit d'estoffe pour faire un beau manteau.
Chapelain, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; III, p. 214.

204 Dans Londre, étant chez un marchand,
Pour *lever* de l'étoffe fine... – Loret, *Muze histor.*, 3 mars 1663.

Les interprètes sont chez moi depuis huit jours,
Qui *lèvent* des brocards, des satins, des velours. – Poisson, *Faux Moscov.*, sc. 2.

Je fus hier *lever* pour bien de l'argent d'étoffes chez Gautier.
Sév., *A Mme de Gr.*, 27 mai 1672.

Quand on veut se marier aujourd'hui, on va chez le père et la mère marchander une fille comme une aune de drap : et tel qui croit acheter la piece toute neuve, trouve souvent qu'on en a *levé* bien des échantillons.
Regnard et Dufrény, *Baguette de Vulcain*, sc. 2.

Bon! Une écolière, en *levant* une jupe chez un marchand, ne *lève*-t-elle pas aussi une veste pour son maître de musique? – Regnard, *Descente d'Arlequin*, sc. 2.

LIBÉRALITÉ, don libéral, généreux.

Votre complaisance pousse un peu trop avant la *libéralité* de ses louanges. – *Préc. rid.*, sc. 9.

* « Votre complaisance fait que vous nous louez de la sorte; votre complaisance vous fait pousser ainsi la *libéralité* de vos louanges. » – SOMAIZE, *Gr. Diction. des Prét.*, v° *Louer*.

La *libéralité* consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.
LA BRUY., I, p. 207.

LIBERTÉ, aisance dans les mouvements; *on disait également* disposition.

719 La maigre a de la taille et de la *liberté*. – *Misanth.*, II, 4.

Combien d'art pour rentrer dans la nature! combien de temps, de règles, d'attention et de travail pour danser avec la même *liberté* et la même grâce que l'on sait marcher! – LA BRUY., II, p. 94.

* Voir ci-dessus, p. 97, *Disposition*.

LIBERTÉ.

Nos *libertés* auront peine à sortir d'ici les braies nettes.
Préc. rid., sc. 11.

Recevez ce baiser... qu'il remest en ceste belle main, riche à la vérité des dépouilles de plusieurs autres *libertez*, mais de nulle plus entiere que la sienne.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; I, p. 66[b].

L'Amour à ceste heure m'ordonne que ma plus belle vengeance soit le sacrifice de ma *liberté* sur le mesme autel qui fume encore de celle de mon frere.
ID., *ibid.*; I, p. 67[a].

17 Un enfant qui n'avoit point d'armes
Nous a ravi nos *libertés*.
MALH., *Aux Dames pour les demi-dieux marins*... 1609.

Orilan est un héros triomphant, chargé des dépouilles de mille *libertez*, qui a combattu les rivaux et les jaloux. – SOREL, *Polyandre*, 1648; I, p. 483.

Mais si quelque jeune beauté
Entreprend sur ta *liberté*,
Avec ce compliment gagne sa bienveillance.
BRÉBEUF, *Poés. div.*, in-4°, 1658, p. 350; – Cf. ID., *ibid.*, p. 262, 308.

Mais enfin ta *liberté*
Se doit à cette beauté. – CORN., *Poés. div.*, X, p. 53.

53 Ô que sa brillante jeunesse
De *libertez* fut larronesse! – LORET, *Muze histor.*, 31 décembre 1662.

* *Liberté* est ici un équivalent de *franchise*. — Voir ce mot, ci-dessus, p. 423.

LIBERTIN, LIBERTINAGE, libre en pensées, liberté de penser; indépendant, indépendance d'esprit, non seulement en religion, mais en toutes choses.

990 Je sais que, pour punir son amour *libertin*,
Je n'ai qu'à laisser faire à son mauvais destin.
Éc. des Fem., III, 5.

314 Mon frère, ce discours sent le *libertinage*. – *Tart.*, I, 5.

320 C'est estre *libertin* que d'avoir de bons yeux. – *Ibid.*, *ibid.*

524 Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin*. – *Ibid.*, II, 2.

1621 Laissez aux *libertins* ces sottes conséquences. – *Ibid.*, V, 1.

Si vous ne croyez rien, vous avez vos raisons; mais il y a de certains petits impertinents dans le monde, qui sont *libertins* sans savoir pourquoi, qui font les esprits forts, parce qu'ils croient que cela leur sied bien. – *D. Juan*, I, 2.

Vous savez ma paresse, mon humeur *libertine*. – MALH., *Lettr. à Peiresc.*

Tous les autheurs qu'il a leus sont ou schismatiques, ou heretiques formels, ou *libertins*, que j'appelle heretiques fourrez.
LE P. GARASSE, *Rech. des Rech.*, 1622, p. 604.

Libertins, c'est comme qui diroit apprentifs de l'atheisme.
ID., *Doctr. cur.*, 1626, p. 36; – Cf. ID., *ibid.*, p. 683, 697, 819.

La liberté de l'esprit,... qui est la liberté de Calvin, la liberté de Jeanne de Navarre, la liberté de nos athéistes,... s'appelle plus clairement *libertinage*. Quand Luther confessoit qu'il y a dans l'esprit de l'homme de la liberté, il disoit vray; mais quand, par le mot de liberté, il entendoit le *libertinage*, il disoit très mal.
ID., *ibid.*, p. 681 et 682; – Cf. ID., *ibid.*, p. 679, 850.

Je ne réplique point; vous êtes bonne et sage,
Mais vous risquez beaucoup par ce *libertinage* :
Votre pere défend qu'on vous laisse sortir.
BOIS-ROBERT, *Apparences trompeuses*, I, 3.

Pour le lieu, il y a encore plus d'étendue, ou, si vous voulez souffrir ce mot, plus de *libertinage* encore que dans *Mélite*. – CORN., *Exam. de Clitandre.*

Ce seroit un grand miracle, si l'autre devenoit riche, de l'humeur nonchalante et *libertine* dont il est. – SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1656; 3e *Nouv.*, p. 73.

Que ces *libertins* me desplaisent!
Soit qu'ils parlent, soit qu'ils se taisent,
Ils sçavent tout, ils ont tout veu.
GOMBAULT, *Épigr.*, in-12, 1657, p. 91.

On doit craindre le Ciel, et jamais *libertin*
N'a fait encor, dit-on, qu'une méchante fin. – TH. CORN., *D. Juan*, I, 2.

Oh! jusqu'où vous poussez votre humeur *libertine!*
Je ne vous croyois pas impie en médecine. – ID., *ibid.*, III, 1.

Molière avait dit : «Vous avez l'âme bien mécréante.»

Cependant que ce genereux Prince (Louis XIV) occupe tous ses soins à maintenir la Religion, Moliere travaille à la destruire; le Roy abat les temples de l'heresie, et Moliere esleve des autels à l'impiété, et autant que la vertu du Prince s'efforce d'establir dans le cœur de ses sujets le culte du vray Dieu par l'exemple de ses actions, autant l'humeur *libertine* de Moliere tasche d'en ruiner la creance dans leurs esprits par la licence de ses ouvrages.

De Rochemont (? Barbier d'Aucour), *Observ. sur le Festin de Pierre*, 1665; Genève, Gay, 1869, p. 6.

C'est par... degrez que Moliere a fait monter l'atheisme sur le theatre; et aprés avoir respandu dans les âmes ces poisons funestes qui estouffent la pudeur et la honte; aprés avoir pris soin de former des coquettes et de donner aux filles des instructions dangereuses; aprés des Escoles fameuses d'impureté, il en a tenu d'autres de *libertinage*, et il marque visiblement dans toutes ses pieces le caractere de son esprit; il se moque également du paradis et de l'enfer.

Id., *ibid.*, p. 9-10.

Vous sçavez, Messieurs, combien la jeunesse est *libertine*, et le peu d'authorité que les parents ont sur leurs enfans. – Furetière, *Rom. bourg.*, bibl. elzév., p. 195.

Il y en a bien qui croient, mais par superstition; il y en a bien qui ne croient pas, mais par *libertinage*. – Pascal, *Pensées*.

A-t-on jamais jugé de l'autorité de quelque livre que ce soit par des raisons si legeres? Mais c'est que l'Ecriture est un livre ennemi du genre humain;... il faut qu'il perisse, et, à quelque prix que ce soit, il doit estre sacrifié au *libertinage*.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 415; – Cf. Id., *ibid.*, p. 389-390 et 422.

L'homme est libre à écouter la predication; il est donc libre à se donner à luy-mesme ce par où la grace luy est donnée, et par là les *libertins* sont contens.

Id., *Hist. des Var.*, 2 in-4°, 1688; I, p. 501; – Cf. Id., *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI³, § 80, p. 736.

O Dieu, quelle patience faut-il pour entendre dire des choses si fausses, et si avantageuses non-seulement aux Sociniens, mais à tout le reste des *libertins* et des impies!

Id., *Hist. univ.*, p. 426; – Cf. Id., *Hist. des Var.*, I, p. 498, 499; – *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; I, § 15, p. 27; I, § 19, p. 38; VI³, § 6, p. 639; VI³, § 11, p. 644-645.

Il y a des hommes qui attendent à être dévots et religieux que tout le monde se déclare impie et *libertin*. – La Bruy., II, p. 239.

Deux sortes de gens fleurissent dans les cours,... les *libertins* et les hypocrites; ceux-là gaiement, ouvertement, sans art et sans dissimulation; ceux-ci finement, par des artifices, par la cabale. – Id., *ibid.*, p. 247.

* Voir ci-dessus, p. 579, au mot *incliner à...*, une citation de Bezançon.

«Ce mot signifie quelquefois une personne qui hait la contrainte, qui suit son inclination, qui vit à sa mode, sans s'écarter néanmoins des règles de l'honnesteté et de la vertu. Ainsi l'on dira d'un homme de bien qui ne sauroit se gener et qui est ennemy de tout ce qui s'appelle servitude : il est *libertin*... Une honneste femme dira d'elle-mesme, jusqu'à s'en faire honneur : je suis née *libertine*.»

Bouhours, *Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 1682, p. 389.

«Je veux croire que les honnestes femmes que voit le P. Bouhours parlent de la sorte. Mais pour celles que j'ay hantées, je ne leur ay jamais ouï dire qu'elles fussent *libertines*.»

Ménage, *Observ.*, II, p. 207.

«Un escolier est *libertin* quand il frippe ses classes, qu'il ne veut pas obéir à son maistre; une fille est *libertine* quand elle ne veut pas obéir à sa mère, une femme à son mary.» – FURETIÈRE, *Diction.*

LIBERTIN, LIBERTINE, coureur de plaisirs, débauché.

696 A d'austères devoirs le rang de femme engage,
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
Pour être *libertine* et prendre du bon temps. – *Éc. des Fem.*, III, 2.

Quoi? Toujours *libertin* et débauché, vous voulez cependant vous ériger en homme de bien!
D. Juan, V, 2 (dans les édit. 1682, cart., et 1734).

Nous sommes tout scandalisez
De vos œillades *libertines*.
SAINT-AMANT, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 410.

Dites, me croyez-vous, là, sans faire le fin,
Le fruit de quelque amour licite ou *libertin*?
MONTFLEURY, *Crisp. gentilh.*, I, 6.

Je vois que vous voulez, en ce *libertinage*,
Tant que le permettront votre argent et votre âge,
Chercher en étourdi, pour conserver vos feux,
Quatre mois de plaisir, pour être dix ans gueux.
ID., *Trigaudin*, II, 3; – Cf. *Coméd. poète*, V, 4.

Sa manière d'aimer est un peu *libertine*;
Courant de belle en belle étaler ses douceurs,
Il ne veut en amours ni soupirs ni langueurs.
HAUTEROCHE, *Crisp. music.*, IV, 1.

* Voir t. III, au mot *Obscénité*, une citation du sieur de Rochemont (? Barbier d'Aucour).

LIBRE À..., libre de.

1287 ...Toute âme est *libre à* nommer son vainqueur.
D. Garc., IV, 8.

52 Mais tu seras sans moi plus *libre à* lui parler. – CORN., *Gal. du Pal.*, I, 2.
131 Car enfin je suis *libre à* disposer de moi. – ID., *D. Sanche*, I, 3.

* Voir ci-dessus, p. 651, au mot *Libertin*, la deuxième citation de Bossuet.

LIBREMENT, libéralement, volontiers, de bon cœur.

Arnolphe ne donne-t-il pas trop *librement* son argent à Horace?
Crit. de l'Éc. des Fem., sc. 6.

Quant à l'argent qu'il donne *librement*,... il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en certaines choses, et honnête homme en d'autres. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 6.

Quelques-uns de leurs voisins arriverent qui s'en chargerent *librement* (de leurs troupeaux).
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 157; – Cf. Id., *ibid.*; II, p. 160, 257, 729.

LICENCE, liberté, permission.

139 Faites parler les droits qu'on a dessus mon cœur :
Je vous en donne la *licence*. – *Dép. am.*, I, 2.

Seigneur, je vous demande la *licence* de prévenir par deux paroles la déclaration des pensées que vous pouvez avoir. – *Princ. d'Él.*, II, 4.

289 Qui donc est ce coquin, qui prend tant de *licence*
Que de chanter et m'étourdir ainsi? – *Amph.*, I, 2.

406 Non, mais au nom des Dieux, donne-moi la *licence*
De parler un moment à toi. – *Ibid.*, I, 2.

677 Comment? tu souffrirois, sans nulle répugnance,
Que j'aimasse un galant avec toute *licence?* – *Ibid.*, I, 4.

Vous pouvez faire et dire tout ce que vous voudrez, je vous en donne la *licence*. – *L'Av.*, IV, 1.

C'est une *licence* que prennent messieurs les Poètes, de mentir de gaieté de cœur. – *Escarb.*, sc. 1.

191 Cependant accordez à mes vœux innocents
La licence d'aimer des charmes si puissants.
Un cœur qui veut aimer et qui sait comme on aime,
N'en demande jamais *licence* qu'à soi-même. – Corn., *Ment.*, I, 3.

1237 Hélas! ils se voyoient avec pleine *licence*. – Rac., *Phèdre*, IV, 6.

Monsieur, puisqu'un hasard me donne la *licence*
De vous pouvoir ici faire la révérence.
Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, III, 6.

La femme demandoit que, pour fait d'impuissance,
De permuter d'époux on lui donnât *licence*. – Regnard, *Épître. au Marquis de...*

Licences, lettres de licencié dans une des quatre Facultés.

Venez seulement me faire avoir un habit de médecin, et m'instruire de ce qu'il faut faire, et me donner mes *licences*, qui sont les dix pistoles promises. – *Méd. volant*, sc. 2.

Sganarelle prend un bâton et frappe Géronte :

Vous êtes médecin maintenant : je n'ai jamais eu d'autres *licences*.
Méd. malgré lui, II, 2.

Enfin, à force de battre le fer, il en est venu glorieusement à avoir ses *licences*. – *Mal. imag.*, II, 5.

Venant dans Orléans *de prendre ses licences*,
Maître Martin Braillard prit chez nous tant d'amour,
Qu'il promit d'épouser ma sœur à son retour. – MONTFLEURY, *Trigaudin*, V, 7.

ÉLOMIRE. ... En quarante, ou quelque peu devant,
Je sortis du college et j'en sortis sçavant;
Puis, venu d'Orléans, où je pris mes *licences*,
Je me fis advocat au retour des vacances.
LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire* (Molière) *hypocondre*, 1670; au 4e acte, *Divorce com.*, sc. 2.

Tous ses confreres les medecins (car il avoit pris ses *licences* dans les écoles) disoient qu'il n'y avoit jamais eu un homme aussi adroit.
REGNARD, *Descente d'Arlequin*, sc. 3.

* Montfleury l'a employé dans un sens équivoque :

Les soins d'un avocat, ses frequentes absences,
Font qu'une femme prend quelquefois *ses licences*. – *Trigaudin*, V, 7.

LICENCIER, congédier, rejeter.

1860 Mais en vain son dépit pour ses fautes commises
Lui fait *licencier* mes soins et mon appui :
Je veux, quoi qu'il en soit, le sauver malgré lui. – *L'Ét.*, V, 6.

La Nymphe et Paris *licentièrent* aussi Silvandre.
D'URFÉ, *L'Astrée*, 1614; II, p. 114; – Cf. ID., *ibid.*; II, p. 416 et 859.

LICENCIER (SE), se donner la licence, la permission; prendre des libertés.

1784 Quoi? ta bouche *se licencie*
A te donner encore un nom que je défends! – *Amph.*, III, 6.

72 A quitter mon parti tout *s'est licencié*. – *Psyché*, Prol.

C'est depuis quelque temps la retraite des vices; et comme si le lieu avoit quelque privilège, la débauche *s'y licencie* et s'y relâche extraordinairement.
MALH., II, p. 447.

Il n'y a point de genre d'écrire où il faille être plus exact (que dans la satire), ny où l'on doive moins *se licencier*.
COTIN, *Crit. désintér.*, 1666; Nouv. Coll. moliér., p. 64.

368 Ce vermillon nouveau qui colore ta joue
M'invite expressément à *me licencier*. – CORN., *Clit.* (Var.).

S'il se *licentie* quelquefois (dans ses lettres), c'est dans des termes si difficiles à entendre pour tout autre, que le plus fascheux mary ne sçauroit s'en offenser.
SEGRAIS, *Nouv. franç*, 1656; 1re *Nouv.*, p. 122.

Oui, *je me suis d'*aimer parfois *licenciée;*
J'ai fait pis : je me suis dans Argos mariée. – REGNARD, *Démocrite*, II, 1.

LIENTÉRIE.

* Voir t. I, p. 282, *Bradypepsie.*

LIÈVRE : OÙ GÎT LE LIÈVRE, *locution.*

1185 Je sais *où gît le lièvre.* – *L'Ét.*, III, 5.

Ce n'est pas là *où gist le lièvre*, mon Maistre.
TABARIN, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 89.

LIVRER, présenter, donner.

Pour l'esprit, il n'en a pas, grâces à Dieu! grande provision, et je le *livre* pour une espèce d'homme à qui l'on fera toujours croire tout ce que l'on voudra. – *Fourb. de Scap.*, II, 4.

LIVRES : BRÛLER SES LIVRES, *locution.*

* Voir t. I, p. 303, *Brûler ses livres.*

LIMOSIN, Limousin.

Personne de condition? — Oui, gentilhomme *Limosin.*
Pourc., I, 3.

* L'*o* se prononçait, au XVIIe siècle, comme l'*u* italien ou espagnol, *ou* : on disait *houmme, chouse, poumme, arrouser, fouyer, poultron, Limousin, Roume, Bourdeaux, Coulogne, Toulouse*, etc., bien qu'on écrivît ordinairement *homme, chose, pomme, arroser, foyer, poltron, Limosin, Rome, Bordeaux, Cologne, Tolose*, etc.; nous disons : ordinairement, parce qu'on trouve fréquemment *fouyer, arrouser, poultron*, etc. On donnait à l'*o* le son clair en le faisant suivre d'un trait simple *ı*, que l'on redoublait parfois *ıı*; ce trait, qui n'avait d'abord que la valeur d'un accent, est devenu un *i*, ou, redoublé, un *n*; aussi trouve-t-on fréquemment *besoigne* ou *besongne, Pologne* ou *Pouloigne, Poulongne*, etc., où l'emploi de *i* et de *n*, si différents, seraient inexplicables si l'on ne s'en rappelait l'origine. On trouve un semblable emploi de *i* après *e* dans des mots comme *il meine*, une feuille *seiche*, d'où l'*i* a disparu et a fait place à un accent. — En allemand, un cas analogue se présente : le double trait placé sur *u* pour l'adoucir est devenu un *e* : über, *über, ueber.*

LOGIS DU ROI, prison.

1139 J'ai peur, si *le logis du Roi* fait ma demeure... – *L'Et.*, III, 4.

* Ce nom s'est conservé à Amiens et désigne un bâtiment qui servait autrefois de prison.

LOI, ordre.

1123 Son cœur, pour se livrer, à peine devant moi
S'est-il donné le temps d'en recevoir la *loi?* – *Fem. sav.*, IV, 1.

1664 Je veux qu'il obéisse aux *lois* que je prends d'elle. – Corn., *Tit. et Bér.*, V, 5.

1419 ..... J'attends vos *lois* ici. – Rac., *Théb.*, V, 3.

Long : tout du long, tout de son long.

755 Et je vous ai laissé *tout du long* quereller. – *Tart.*, II, 4.

Tenez, le voilà *tout de son long* dans cette chaise.
Mal. imag., III, 12.

Elle se coucha *de son long* sur le lict.
D'Urfé, *L'Astrée*, 1614; II, p. 480; – Cf. Id., *ibid.*; II, p. 669 et 724.

Tout du long des prés coule un ruisseau. – Malh., II, p. 463 : *Trad. de Sén.*

Nos peres qui bailloient un an aux femmes pour pleurer, ne vouloient pas qu'elles pleurassent *tout du long* de l'année. – Id., *ibid.*, p. 497.

101 De plus, cette belle voulut
Être *tout du long* au salut. – Loret, *Muze histor.*, 11 octobre 1664.

Donc tantôt *tout du long* me traitant d'inconnue,
Vous n'avez point nié de m'avoir jamais vue?
Th. Corn., *Galant doublé*, III, 2.

Le Suisse, *tout de son long*, sur son lit étendu...
Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, IV, 4.

Avez-vous un cheval?... Eh bien! je vous mettrai
Tout du long des chemins en croupe. — Pourquoi faire?
— Pour aller, s'il vous plaît, quant et quant vous, mon père.
Id., *ibid.*, IV, 4.

Il faut faire payer exactement toutes les rentes que doit la Jarie, *tout du long de* son bail. – Sév.

La force de la preuve consiste en ce que cette priere est rapportée *tout du long* dans une chronique authentique.
Bossuet, *Avert. aux Protest.*, in-4°, 1689-1691; VI², p. 830.

Nous prévoyons dans peu qu'un petit ou grand deuil
Mettra *tout de son long* Géronte en un cercueil. – Regnard, *Légat. univ.*, I, 1.

* Voir t. I, p. 167, *Aune : tout du long de l'aune.*

Long (Du) et du large.

1575 Donnons-en à ce fourbe et *du long et du large*. – *L'Ét.*, IV, 5.

S'il apprend les emplois dont le destin nous charge,
Il nous en donnera *tout du long et du large*.
Chevalier, *Am. de Calotin*, 1664; II, 2.

Morbleu, tu en as menti; il faut t'en faire taster *tout du long et du large*.
Hauteroche, *Crisp. médecin*, III, 2.

Longuement, longtemps.

Je vous le garantis défunt dans le temps que je dis, et je n'aurai pas *longuement* à demander pour moi au Ciel l'heureux état de veuve.
Mar. forcé, sc. 7.

N'avoit pas *longuement*, avoit leu au livre de leurs bienfaiteurs.
N. du Fail, *Contes et Disc. d'Eutrapel;* édit. Jouaust, II, p. 9.

De tous ceux qui remportent quelque chose, il n'y en a pas un à qui le plaisir dure *longuement*. – Malh., II, p. 570.

* «*Longuement*. Ce mot n'est plus en usage à la Cour, où il estoit si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage. On dit *long-temps* au lieu de *longuement*.» – Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 130.

Voici, sur cette *Remarque* de Vaugelas, quelques commentaires :

Patru : «On le dit encore en raillerie : Il a harangé *longuement*.»

Th. Corneille : «Ce mot est demeuré dans le Décalogue : Afin de vivre *longuement*.»

L'Académie française : «*Longuement* ne se dit qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé : «Il a presché fort *longuement*.» On pourroit dire aussi, dans le même esprit de plaisanterie : «Il a vescu *longuement* pour un tel», en parlant d'un homme qui se seroit ennuyé d'attendre une succession. Ce qui fait voir que l'on ne sçauroit employer ce mot dans le serieux, c'est que l'on ne pourroit dire : «Ce prédica-«teur presche *longuement*»; si en le disant on avoit égard à sa poitrine, il faut dire : «Il «presche *long-temps*, pour un homme qui a la poitrine foible.» On dit, par une manière de formule : «Tant et si *longuement* qu'il vous plaira», comme en cette phrase : «Faites «vos affaires à loisir, et demeurez icy tant et si *longuement* qu'il vous plaira.»
Cf. *ibid.*, p. 130-131.

Longueur, longueur de temps, durée.

11 Vous pourriez éprouver, sans beaucoup de *longueur*,
Si mon bras sait encor montrer quelque vigueur. – *Sgan.*, sc. 1.

95 Et la grande *longueur* de son éloignement
Me le fait soupçonner de quelque changement. – *Ibid.*, sc. 2.

Patience et *longueur* de temps
Font plus que force ni que rage. – La Font., I, p. 163 : *Fabl.*, II, 11.

Cette *longueur* (de mon mal) me donnoit du chagrin. – Sév., III, p. 54.

Quelquefois je trouve une *longueur* infinie d'un ordinaire à un autre.
Id., VII, p. 316.

Longueur, lenteur.

Allons donc, Messieurs et Mesdames, vous moquez-vous, avec votre *longueur?* – *Impr. de Vers.*, sc. 1.

35 On nous mange, on nous gruge,
On nous mine par des *longueurs*. – La Font., I, p. 122 : *Fabl.*, I, 21.

IMPRIMERIE NATIONALE.

957 Phénice ne vient point? Ah! que cette *longueur*
D'un présage funeste épouvante mon cœur! – Rac., *Bérénice*, IV, 1.

On périt par des *longueurs*. – La Rochef., III, p. 51.

Le Parlement de Bordeaux, ennuyé des *longueurs*... du siège, se déclare pour la paix. – Id., II, p. 205.

Longueur : traîner en longueur.

* Voir *Traîner en longueur*.

Lorgner, regarder.

1618 ... Trufaldin *lorgnoit* exactement. – *L'Ét.*, IV, 6.

1443 Ne fais point les doux yeux : je veux être fâché.
— Ne me *lorgne* point, toi : j'ai l'esprit trop touché.
Dép. am., IV, 4.

Didon voulut le jour *lorgner*,
Mais il fallut bientôt cligner.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 359;
– Cf. Id., *ibid.*; II, p. 75, 184.

Mes petits yeux estonnez,
Par des regards détournez,
Lorgnoyent mon tondeur de laine.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., I, p. 467;
– Cf. Id., *ibid.*, II, p. 422.

Gardons-nous; ce vieillard est un mauvais garçon;
Il vous *lorgnoit* tantost d'une estrange posture;
Il vous mangeoit des yeux. – D'Ouville, *Coiffeuse à la mode*, IV, 1.

133 Notre petit galant de Roy
La *lorgnoit* de bon cœur, ma foy.
Loret, *Muze histor.*, 15 janvier 1651.

Au retour, nostre bel oiseau
Les *lorgne* toutes au museau.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 237; – Cf. Id., *ibid.*, p. 416, 483.

Notre galant vous *lorgne* une fillette.
La Font., VI, p. 8 : *Contes*, I, 1; – Cf. Id., VII, p. 562 :
Je vous prends sans verd., sc. 1, vers 40.

Je m'aperçois depuis assez longtemps que Madame vous *lorgne*.
Baron, *Homme à b. fort.*, III, 2.

Bornant tous leurs exploits guerriers
A *lorgner* dans une coulisse
Une belle au tendre regard,
Laquelle aussi n'est pas novice
A *contre-lorgner* de sa part. – Regnard, *Prol. des Folies amour.*, sc. 5.

Elle *lorgne* Carton, son insipide amant,
Qui se croit adorable, et qui *lorgne* sa bourse.
Destouches, *Dissipateur*, III, 4.

* *Lorgner*, qui se trouve déjà dans Cotgrave (1611), ne figure pas dans Nicot (1573, 1606, 1618, 1625), ni dans Monet (1620, 1636); il reparaît dans Oudin (1642), dans le *Diction des Rimes* de 1648, marqué du signe † qui le désigne comme «bourlesque, bas ou vieux»; en 1650, dans les *Origines* de Ménage; en 1660, dans Duez et dans Oudin; en 1676, dans Pomey, qui l'explique : «regarder quelque chose fixement en le désirant», tandis que les autres le traduisaient : «regarder de travers». En 1677, le P. Gaudin l'oublie; Guy Miège, en 1679, reproduit Pomey. Puis viennent Richelet (1680), Furetière (1690), l'Académie française (1694) : le mot est définitivement acquis à la langue.

De *lorgner* vient lorgnette. C'était, en 1650, un éventail, ayant, au milieu, un trou garni d'un verre ou d'un grillage, par où les dames regardaient sans être vues. (*Origines*, de Ménage, édit. de 1750, mais non de 1650.) On ne trouve, d'ailleurs, ce mot que dans la deuxième édition de l'Académie (1718), mais dans le sens de notre mot actuel *lorgnon*. Le *Diction. de Trévoux* (1732) parle de la *lorgnette* à un verre ou loupe et de la *lorgnette* à deux verres, celle-ci, sorte de lunette d'approche, enfermée dans un étui de la longueur du doigt.

LORS, alors.

211 Mais le terme venu que nous devons le rendre,
C'est *lors* que les douleurs commencent à nous prendre.
L'Ét., I, 5.

911 Et que deviendra *lors* cette publique estime? – *Ibid.*, III, 1.

38 Mon âme prendroit *lors* une pleine assurance. – *Dép. am.*, I, 1.

537 Ayez-le donc, et *lors*, nous expliquant nos vœux,
Nous verrons qui tiendra mieux parole des deux. – *Ibid.*, II, 2.

971 Toujours serez-vous *lors* à temps pour me tuer. – *Ibid.*, III, 7.

458 C'est *lors* que plus il m'aime. – *D. Garc.*, II, 1.

485 La curiosité qu'on fait *lors* éclater
Marque un secret plaisir de s'en ouïr conter.
Éc. des Mar., II, 3.

734 Elle deviendra *lors* noire comme un charbon.
Éc. des Fem., III, 2.

Ah! ce seroit *lors*, que je prendrois plaisir à triompher pleinement de sa vanité. – *Princ. d'Él.*, III, 5.

111 Oh! combien *lors* aura de veuves
La gent qui porte le turban! – Malh., I, p. 50.

179 Combien nos déplaisirs parurent *lors* extrêmes! – Corn., *Hor.*, I, 2.

Lors vous êtes contente, et croyez être belle.
Voiture, édit. 1656, p. 507; – Cf. Id., *ibid.*, p. 514, 579, et édit. 1660, p. 100.

Lors on entendit bourdonner
Son esprit sortant de sa playe.
Scarron, *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; I, p. 360.

Et lors que nous pensons nous voir en seureté,
C'est *lors* que de nouveau sa fureur se resveille.
SCUDÉRY, *Poés. div.*, in-4°, 1649, p. 206.

La ville tout en feu paroist *lors* allumée. – ID., *ibid.*, p. 73.

L'Admiral de Castille estoit *lors* à une de ses maisons.
Mlle DE SCUDÉRY, *Mathilde*, 1667, p. 253.

Je suis un peu plus éloigné de vous que je ne l'étois *lors*.
RAC., VI, p. 431 : *Lettr.*

Ce fut *lors*, que la sincérité de ce grand Ministre parut. – LA ROCHEF., II, p. 452.

J'en veux prier mon père, et, s'il n'y consent pas,
Léandre pourra *lors* m'enlever de ses bras. – POISSON, *Foux divert.*, II, 15.

* «*Lors* ne se dit jamais qu'il ne soit suivi de *que*, s'il n'est précédé d'une de ces deux particules, *dez* ou *pour* : *dez lors*, *pour lors*...»
VAUGELAS, édit. Chassang, I, p. 360-361.

«M. Chapelain s'est déclaré contre *lors* mis pour *alors*, et ne peut souffrir qu'on dise : «Voyant *lors* le péril.»... M. Ménage condamne *alors que* pour *lors que*, mais il ne condamne point : «Voyant *lors* le péril», et le trouve presque aussi bien que : «Voyant *alors* «le péril». Il a avoué qu'il diroit : «Le cardinal du Perron, *lors* eveque d'Evreux», et rapporte ensuite plusieurs exemples de nos Poètes, qui ont dit *lors* pour *alors*. Les habiles de la langue que j'ai consultez sont d'un sentiment contraire...»
TH. CORN. dans le Vaugelas, édit. Chassang, I, p. 362-363.

«*Lors* n'a plus aucun usage dans nostre langue, s'il n'est précédé de la particule *dès* ou de *pour* : *dès lors*, *pour lors*, ou suivi de *que* ou de la particule *de*, comme : «*Lors* «*que* je le vis, *lors du* mariage du Roy», encore cette dernière façon de parler n'est-elle pas du beau style. Quant à *lors* absolu, il n'est pas mesme permis aux Poètes de s'en servir à présent; il faut dire *alors*, qui est le *tunc* des Latins...»
ACAD. FRANÇ., *ibid.*, I, p. 363.

LOUABLE.

La matière est-elle *louable?* — Je ne me connois pas à ces choses.
Méd. malgré lui, II, 4.

* *Louable*, en terme de médecine, se dit des bonnes qualitez des humeurs du corps. «On fit une incision au nombril;... il en sortit huit ou dix livres de pus *louable* (*Degori*).»
Diction. de Trévoux, 1732.

LOUER AVEC LES MAINS, *ici*, payer.

Des louanges toutes pures ne mettent point un homme à son aise : il y faut mêler du solide, et la meilleure façon de louer, c'est de *louer avec les mains*. – *Bourg. gent.*, I, 1.

* Le sens qu'a voulu donner à cette expression le Maître de musique est fixé par ce qui précède.

LOUIS D'OR ou PISTOLE.

736 ... Si vous vouliez me prêter deux pistoles. (Il lui donne deux *louis*.) – *Fâch.*, III, 3.

La différence du demi-*louis d'or* et de la pièce de quinze sols ne fait rien du tout au bon goût. – *Crit. de l'Éc. des Fem.*, sc. 5.

En quelles espèces étoit cette somme? — En bons *louis d'or* et pistoles bien trébuchantes. – *L'Av.*, V, 1.

Vous me prêterez bien, que je crois, cent *louis*...
De grâce allons chez vous pour prendre cent pistoles.
QUINAULT, *Mère coquette*, I, 4; – Cf. ID., *Amant indiscret*, III, 12.

Quatre *louis d'or* m'ont acquis le plus assuré menteur qui soit à plus de vingt lieues à la ronde. — ... Pour les quatre pistoles qu'il m'a données, je le tuerois...
CHAMPMESLÉ, *Rue Saint-Denys*, sc. 6 et 11.

Elle a fait voir alors à nos yeux éblouis
Tous battans neufs, soixante et dix doubles *louis*.
— Bon! c'est quatre cent et cinquante-deux livres...
— ..... Elle a tiré d'un trou,
En y fourrant sa main, une méchante bourse,
Qui renfermoit cent beaux *louis*. — Autre ressource;
Ce sont onze cents francs. – ID., *Parisien*, III, 4.

Fais-toi maître à chanter; on te donnera deux *louis d'or* par mois.
REGNARD, *Descente d'Arlequin*, sc. 2.

Je suis sûr de toucher un demi-*louis d'or* de chaque billet. — Un demi-*louis d'or* pour une leçon! – ID., *Divorce*, sc. 17.

* La fabrication des *louis d'or* fut établie par Louis XIII en 1640, et celle des *louis d'argent* en 1641... Mais la fabrication des *louis d'or* et des *louis d'argent* fut interdite par ordonnance du mois de décembre 1655, et Sa Majesté ordonna qu'au lieu des *louis d'or* et *louis d'argent*, il seroit fabriqué des *lys d'or* et *lys d'argent*...» — Par lettres patentes du 19 août 1656, la fabrication des *louis* fut reprise et celle des *lys* abandonnée. La valeur des *louis d'or* subit des augmentations et s'éleva jusqu'à 12 livres pour descendre à 10 livres. — Au temps de *l'Avare*, en vertu de lettres patentes du 16 décembre 1665, les *louis d'or* valaient 11 livres.
Voir Boizard, *Traité des monnoies*, liv. I, ch. XXX.

LOUP-GAROU.

310 Il a le repart brusque, et l'accueil *loup-garou*.
Éc. des Mar., I, 4.

1113 Vous, si vous connoissez des maris *loups-garous*,
Envoyez-les au moins à l'école chez nous. – *Ibid.*, III, 9.

Vous ne serez point de ces maris incommodes, qui veulent que leurs femmes vivent comme des *loups-garous*. – *Mar. forcé*, sc. 2.

Vous vous souvenez de ce *loup-garou*, il y a six mois, qui vous donna tant de coups de bâton la nuit...? — Hé bien? — C'étoit moi, Monsieur, qui faisois le *loup-garou*. – *Fourb. de Scap.*, II, 3.

Vous creustes, et le creustes prou
Que j'estois un vray *lou-garou*.
LORET, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 191.

240 Il se sauva, vaille que vaille,
Songeant creux comme un *loup-garou*.
ID., *Muze histor.*, 28 juin 1659.

Heureux temps, heureuse saison,...
Où n'estoit medecin ny mule,
Juge, prison, ny bassecule,...
Moine bourru ny *lougarrou*.
DASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 16-17.

Luy, sans redouter filoux,
Farfadets ny *lou-garoux*,...
Marche et court, à l'abandon.
BRÉBEUF, *Lucain trav.*, 1656, p. 108-109.

Ton humeur toute franche et pleine de candeur
Sur tous ces *loûgaroux* te promet la victoire.
LE P. CARNEAU, *à M. de Mauvillain*, à la suite de la *Stimmimachie*, 1656, p. 115.

Mais ne craint-elle point qu'un voisin la diffame?
Car enfin il en est qui, pendant tout un mois,
Comme des *loups-garous* ne dorment qu'une fois.
TH. CORN., *Feint Astrol.*, I, 2.

Vous êtes un enfant mal nourri, mais n'importe,
J'en connois l'enclouure, et je sais bien par où
Vous faire devenir un peu moins *loup-garou*.
ID., *Geôlier de soi-même*, V, 6; – Cf. ID., *Comt. d'Orgueil*, IV, 9, et *Galant doublé*, II, 2.

Ho! qu'il en sera bien plus gras
Quand la Terre, ainsi désertée,
Sera seulement habitée
Par des malencontreux hiboux,
Moines bourrus et *loups-garoux*.
RICHER, *Ovide bouffon*, 1662, p. 29; – Cf. ID., *ibid.*, p. 325, 431, 444.

923 De funestes oiseaux frappoient l'air de leurs cris;
J'ai vu des *loups-garous*, des hibous, des esprits.
LA FONT., VII, p. 358 : *Ragotin*, IV, 2.

Je vous l'avois bien dit. Fuyons ce *loup-garou*. – BARON, *Éc. des Pères*, III, 4.

Ne pourrai-je à la fin te mettre dans la tête
Que ces opinions où le peuple s'arrête
Sont ces faux *loups-garoux*, ces masques effrayants,
Ces spectres dont ici l'on fait peur aux enfants? – REGNARD, *Épître*.

Ouais! Claudine, tu es bien *loup-garou.*
ID., *Crit. de l'Hom. à b. fort.*, sc. 2; – Cf. ID., *Fol. am.*, I, 1.

* «*Loups-garous* (c'est-à-dire gare et gardez-vous), car ils sont acharnez de chair humaine.» – Le P. RENÉ FRANÇOIS (RENÉ BINET), *Merv. de la nat.*, 1626, p. 18.

«*Loup-garou* est, dans l'esprit du peuple, un esprit dangereux et malin qui court les rues ou les champs la nuit. Mais c'est en effet un fou furieux qui court les nuits sur les routes, et qui bat et outrage ceux qu'il rencontre.» – FURETIÈRE, *Diction.*

LOURDERIE, sottise commise par un lourdaud.

Entrez, Jeannot. — Autre *lourderie.* – *Escarb.*, sc. 3.

Je ne les vis onc mettre la main sur autre chose que sur quelques morceaux de viande... Encore faisoient-ils mille *lourderies.*
CHAPELAIN, *Trad. de Guzm. d'Alfar.*, 1630; II, p. 66.

Il y en avoit peu qui ne déshonorassent leur mestier par leur *lourderie* et leur ignorance. – ID., *ibid.;* III, p. 115; – Cf. III, p. 241.

* *Lourderie* ne se trouve dans le Nicot que dans les éditions de 1618 et 1625, comme tiré d'Amyot. Il paraît sous la forme *lourdrie* dans les *Diction. franç.-flam.* de 1618 et 1643. — En 1642, *Rech. ital. et franç.* d'Oudin, *lourderie.* Le *Diction. des Rimes* de 1648 ne le donne pas. En 1660, dans Duez, *lourdauderie;* dans Oudin, *lourderies;* ni Pomey, ni Gaudin, ni Guy Miège, ni Richelet, ni Danet, ni Furetière, ni l'Académie française, ne l'admettent en 1676, 1677, 1679, 1680, 1683, 1690, 1694. Mais, à partir de la deuxième édition, l'Académie lui a toujours donné place. — De nombreux dictionnaires donnent *lourdise* dans le même sens.

LUI pour *soi.*

* Voir *Soi* pour *lui.*

LUMIÈRE, éclaircissements, renseignements, clarté.

371 Je ne m'étonne pas, après cette *lumière,*
S'il y venoit tantôt de si douce manière. – *Éc. des Mar.*, II, 2.

451 Et j'en veux, dans les fers où je suis prisonnière,
Hasarder un (un avis) qui parle avec plus de *lumière.*
Ibid., II, 3.

1663 Et c'est un coup trop hasardeux
Pour l'entreprendre sans *lumière.* – *Amph.*, III, 5.

Croyez-vous que je ne vous estime pas assez pour vous ouvrir mon cœur, et vous donner toutes les *lumières* que vous pourrez desirer de moi sur le sujet de ces deux Princes? – *Am. magnif.*, II, 3.

Vos yeux... ne vous ont-ils point donné quelques petites *lumières* du penchant de mon cœur? – *Ibid.*, *ibid.*

Je n'ai point fait la pièce qui vous pique; je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son auteur; il l'adresse à un de nos amis, qui vous en pourra donner plus de *lumière*. – Corn., X, p. 399 : *Lettre apologét.*

Mais quoique mon esprit n'ait pas tant de *lumières*,
Il faut, pour l'éblouir, des fourbes moins grossières.

Th. Corn., *Galant doublé*, III, 2.

On s'arrête souvent aux écorces grossières,
Mais les yeux d'une amante ont bien d'autres *lumières*.

Id., *Geôlier de soi-même*, IV, 2.

203 Nous avons aujourd'huy *lumière*
Que l'ancien chevalier Valiere...
Possede aujourd'huy ce haut rang.

Loret, *Muze histor.*, 15 juillet 1656.

1601 Son trépas à mes pleurs offre assez de matières
Sans que j'aille chercher d'odieuses *lumières*. – Rac., *Phèdre*, V, 7.

Donnez-moi quelque *lumière* sur cette belle aventure. – Sév., IV, p. 73.

Lumière, intelligence; lumières.

37 J'y découvrois un fonds d'esprit et de *lumière*. – *Princ. d'Él.*, I, 1.

641 Il faut de la prudence, il faut de la *lumière*,
Il faut de la vigueur adroite autant que fière. – Corn., *Othon*, II, 4.

Mais j'ai quelque *lumiere*, et, sans rien exiger,
Je sais ce que je dois à qui veut m'obliger.

Th. Corn., *Comt. d'Orgueil*, III, 5.

Il avoit tant de connoissance,
De *lumieres* et de clartez,
Qu'on l'observoit comme un ouvrage
Produit pour nos felicitez.

Tristan L'Herm., *Vers héroïq.*, in-4°, 1648, p. 46.

L'intérêt à qui on reproche d'aveugler les uns, est ce qui fait toute la *lumière* des autres. – La Rochef., III, p. 157.

Quand ils (les Grecs) s'appliquoient à la Religion, ils paroissoient comme possedez par un esprit étranger, et leur *lumiere* naturelle les abandonnoit.

Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 256.

Il a beaucoup d'esprit et de *lumière*. – Sév., VII, p. 228.

Une âme de premier ordre, pleine de ressources et de *lumières*.

La Bruy., I, p. 163.

* «Le *briller* convient à la *lumière*, et la *lumière* se prend pour l'esprit. On dit : Il a beaucoup de *lumière*, pour dire : il a beaucoup d'esprit. Cette métaphore a toutes les qualitez de celles qui sont approuvées. Elle est modeste, selon le précepte : *verecunda debet esse translatio*. Et puis elle est noble et relevée, et ne présente rien à l'imagination qui ne soit beau. Ce que je dis de l'esprit s'estend aussi à l'invention.»

Costar, *Lettres*, 1658; I, p. 634.

«Ce siècle est bien éclairé, car on n'y entend parler que de *lumières*. On met partout ce mot aux endroits où l'on auroit mis autrefois l'*esprit* ou l'*intelligence*, et il arrive souvent que ceux qui se servent de ce mot l'appliquent si mal, qu'avec toutes leurs *lumières*, on peut dire qu'ils ne voyent goutte.» – Sorel, *Connoiss. des bons livres*, 1671, p. 409.

Luminaire, ce qui donne la lumière; les yeux.

280 Oui, je devois au dos avoir mon *luminaire*. – *L'Ét.*, I, 6.

61 Ô soleil, ô grand *luminaire!* – Malh., I, p. 78.

Et cette dernière action,
Qui plus que le soleil éclaire,
Est comme ce grand *luminaire*,
Commun à chaque nation.
Scarron, *Œuvr.*, Paris, M. David, 1700; I, p. 202.

Le Roy Latin demeura morne,...
Teste basse et sourcil froncé,
Roullant son foible *luminaire*
Comme une guenuche en colère.
Id., *Virg. trav.*, Paris, David, 1705; II, p. 221.

Argus et ses cent *luminaires*,
Non pas tous aux prunelles claires,
Estoit peint faisant son office. – Id., *ibid.*; II, p. 269.

Là, les uns à beaux coups de poin
S'escachent le nez et le groin,
Ou se pochent les *luminaires*.
Saint-Amant, *Œuvr.*, bibl. elzév., II, p. 401.

243 Phœbus, ce brillant *luminaire*,
Notre belle lampe ordinaire. – Loret, *Muze histor.*, 13 août 1651.

Loin de luy payer ses épices,
Ceste teste songe-malices...
L'envoya dans les Quinze-Vingts,
En luy pochant les *luminaires*.
Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 321-322; – Cf. Id., *ibid.*, p. 71.

A son réveil, il treuve
L'attirail de la mort à l'entour de son corps,
Un *luminaire*, un drap des morts. – La Font., I, p. 224.

Il (Dieu) vouloit nous apprendre que ces grands *luminaires* (le Soleil et les Astres) dont on nous a voulu faire des Divinitez, n'avoient par eux-mesmes ni la matiere precieuse et éclatante dont ils ont été composez, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits.
Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 161-162; – Cf. Id., *ibid.*, p. 162.

Si mon maître pouvoit être fait légataire,
Je ferois de bon cœur les frais d'un *luminaire*. – Regnard, *Légat. univ.*, I, 1.

Luxuriant.

Pour remédier... à cette cacochymie *luxuriante* par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement. – *Pourc.*, I, 8.

«Eteindre le flambeau de sedition», trop *luxuriant*.

PASCAL, *Pensées*, édit. Molinier, II, p. 135.

* Malgré l'autorité de Molière et de Pascal, l'Académie française n'a admis ce mot, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire ancien, que dans son édition de 1878.

Mercier, dans sa *Néologie*, 2 vol. in-8°, Paris, an IX (1801), ne donne pas *luxuriant*; mais il risque le verbe *luxurier*, avec les exemples suivants : «Cet arbre *luxurie* de fleurs et de fruits; cet ouvrage *luxurie* d'images brillantes et de pensées fortes; il *luxurie* de santé», etc.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

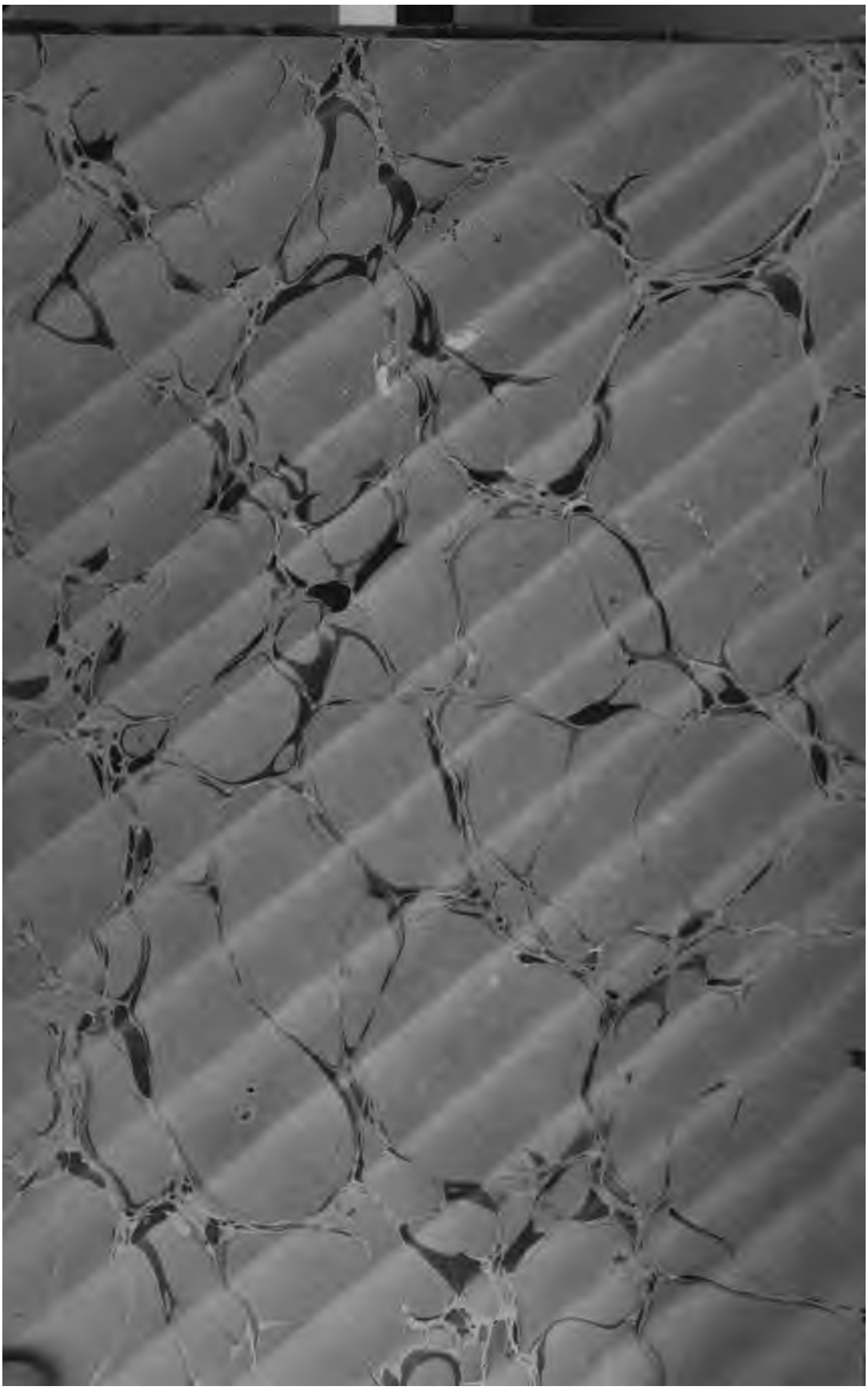

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03339 0959